Digitized by Google

4 H. chon.
91.d - 2 Bulteau

Digitized by Google

ABREGE
DE L'HISTOIRE
DE L'ORDRE
DE S. BENOIST,

<36635988660013

<36635988660013

Bayer. Staatsbibliothek

Digitized by Google

V. 2154.

Digitized by Google

ABREGÉ
DE L'HISTOIRE
DE L'ORDRE
DE S. BENOIST,

OÙ IL EST PARLÉ DES SAINTS, des Hommes illustres, de la Fondation, & des principaux évenemens des Monasteres.

LE TOUT TIRÉ DES ACTES DES SAINTS, des Chroniques, & des Chartes des Monasteres, & d'autres anciens Monumens; & accompagné d'une Table Chronologique.

*Par ***** de la Congregation de saint Maur.*

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez JEAN BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, ruë S. Jacques, à la Bible d'or.

M. DC. LXXXIV.
AVEC PRIVILEGE ET APPROBATIONS.

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

TABLE
DES CHAPITRES.

LIVRE QUATRIE'ME.

CHAP. I. *DEs monaſteres de Rome,* page 1.

II. *Du reſtabliſſement de l'Abbaye du Montcaſin : de ſaint Petronax, & des autres Abbez : de Carloman Duc des François : de Rachis Roy des Lombards, & de Paul Diacre Religieux de ce monaſtere,* 8

III. *Des Abbayes de ſaint Benoiſt, & de ſainte Sophie de Benevent, & de quelques autres monaſteres de la meſme ville, ou des environs,* 19

IV. *Du bien-heureux Thomas Abbé de Farfe : de la fondation, & des premiers Abbez de ſaint Vincent de Volturne,* 24

V. *Des monaſteres de ſaint Apollinaire de Claſſe, & de ſaint Ilar de Galiate. De la fondation de l'Abbaye de Montamiat, & de quelques autres,* 31

VI. *De ſaint Valfroi Abbé de Palatiole,* 33

VII. *De la fondation des monaſteres de Brugneto, de Locedio, de Bercet, & de quelques autres : de la tranſlation du corps de ſaint Auguſtin dans l'Abbaye de ſaint Pierre au Ciel d'or.* 36

VIII. *De ſaint Anſelme fondateur, & premier Abbé de Nonantule : de l'origine de l'Abbaye de ſainte Julie de Breſſe,* 40

IX. *Des monaſteres de ſaint Ambroiſe de Milan : de ſaint Zenon de Verone : de Novalese, & de quelques autres,* 43

X. *De l'eſtabliſſement de l'Abbaye de ſaint Pierre de Salzbourg par ſaint Rupert, & de l'Egliſe de Friſingen par ſaint Corbinien,* 45

XI. *De ſaint Vvilbrod Archeveſque d'Utrecht,* 54

XII. *De ſaint Boniface Archeveſque de Mayence, & Martyr,* 63

XIII. *Des monaſteres fondez par ſaint Boniface : de ſaint Vigbert Abbé de Fritzlar,* 84

XIV. *De la fondation du monaſtere de Fulde, & de ſaint Sturme ſon premier Abbé,* 88

XV. *De ſaint Lulle Archeveſque de Mayence : Et de l'eſtabliſſement des monaſteres de Hirsfeld & de Bleidenſtat,* 96

XVI. *De ſainte Liobe Abbeſſe de Biſchoffheim dans le dioceſe de Mayence,* 100

XVII. *De ſaint Burcard, & de Megingoz Eveſques de Vvirtzbourg,* 106

XVIII. *De ſaint Vvilbauld Eveſque d'Eichſtad & de ſaint Vvnebauld ſon frere Abbé de Heidenheim, de ſainte Vvalpurge leur ſœur, de ſaint Sol, & de ſaint Sebalde ſolitaires,* 109

XIX. *De ſaint Virgile Eveſque de Saltzbourg,* 118

XX. *De pluſieurs monaſteres fondez dans les dioceſes de Saltzbourg, de Ratiſbonne, de Friſingen, de Pazzau, & d'Auſbourg,* 123

XXI. *De ſaint Pirmin fondateur de Richenovv & de pluſieurs autres monaſteres,* 127

XXII. *De Taſilon Duc de Baviere, & enſuite Religieux,* 133

XXIII. *De ſaint Othmar Abbé de ſaint Gal,* 15

XXIV. *De ſainte Odilie Abbeſſe de*

Digitized by Google

Hombourg, ou du Mont de sainte Odilie : De la fondation, ou du restablissement de Honovv, d'Etenheim, & de quelques autres monasteres d'Alsace, 141
XXV. De la fondation des Abbayes de Prome, de Lauresheim & de S. Alban, 145
XXVI. De saint Vvillehade premier Evesque de Brême, 150
XXVII. Des bien-heureux Florbert, & Agilufe Abbez de Stavelo : De sainte Harlande, & de sainte Reinule Abbesses : De sainte Amalberge Religieuse, 152
XXVIII. De saint Vrsmar, & de quelques autres Saints de l'Abbaye de Lobet, 154
XXIX. De la fondation du monastere de Lesbies : Et de sainte Hiltrude Vierge, 158
XXX. De saint Hadulfe Abbé de saint Vast, & ensuite Evesque d'Arras : De l'origine des monasteres d'Aspres, & d'Anchi, 160
XXXI. Des successeurs de saint Bertin : De saint Vvinoc son disciple : De sainte Berte Abbesse de Blangi, 172
XXXII. De quelques Abbez de saint Riquier, & de Corbie : De saint Martin Religieux : De saint Hubert de Bretigni : De l'Abbaye de saint Lucien : De saint Genard Abbé de saint Germer, 165
XXXIII. De l'Abbaye de saint Vandrille, & des Saints qui y ont fleuri dans le huitiéme siecle, 168
XXXIV. De saint Hugues Archevesque de Rouën, 173
XXXV. De la fondation du monastere de la Croix saint Leuffroy, 175
XXXVI. De saint Evremont Abbé de Fontenai : de sainte Opportune Abbesse de Montreüil : De la premiere origine du Mont saint Michel, 179
XXXVII. De saint Erbland Abbé d'Andre en Bretagne, & de saint Mauronte Abbé de saint Florent le vieil, 183
XXXVIII. De la ruine de l'Abbaye de Glanfeüil, ou de saint Maur sur Loire, 187
XXXIX. De quelques actions du bien-heureux Herlemont Evesque du Mans, qui regardent l'estat monastique : De la ruine des communautez religieuses sous Gauslin son successeur, 190
XL. Des Abbez de saint Martin de Tours : De la fondation de Cormeri, 193
XLI. De saint Eucher Religieux de Jumiege, & ensuite Evesque d'Orleans : De la ruine de l'Abbaye de saints Mesmin, 194
XLII. De la tentative faite par les Religieux du Mont-cassin, pour tirer de Fleuri les reliques de saint Benoist, 197
XLIII. De la translation des reliques de saint Germain Evesque de Paris dans l'Eglise qui porte son nom : Du bien-heureux Fulrad Abbé de saint Denis en France, 200
XLIV. Des Reglemens du Concile de Vernëuil en faveur de la discipline monastique : Des Abbez qui se trouverent dans l'assemblée d'Atigni, 205
XLV. De saint Rigobert, & Tilpin Archevesques de Reims : De Veomad Abbé de saint Maximin, & ensuite Archevesque de Treves, 208
XLVI. De la fondation des monasteres de Neuvillers, de Gorze, de saint Vannes, & de saint Michel : De quelques Abbez de Senones, 211
XLVII. De saint Vulfran, & de saint Ebon Archevesques de Sens : De saint Paterne Religieux, 214
XLVIII. De la fondation du monastere de Flavigni : De quelques évenemens qui regardent les Abbayes de saint Benigne, & de Bese : De la translation de saint Bonet, 224
XLIX. De plusieurs monasteres qui furent détruits, ou pillez par les Sarrazins : De saint Marin Ermite, & Martyr, 229
L. De saint Pardoux Abbé de Gueret :

Digitized by Google

De saint Sardos Evesque de Limoges, 234
LI. *De saint Chaffre Abbé de Carmeri, & de saint Menelée Abbé de Menat*, 239
LII. *De saint Porcaire Abbé de Lerins, & Martyr*, 245
LIII. *Des Abbayes de la Grasse, de Castres, & de quelques autres : De sainte Segolene Abbesse*, 247
LIV. *De l'origine des monasteres de saint Laurent de Bourges & de Charroux : De saint Emilien Abbé*, 253
LV. *De la conqueste de l'Espagne par les Sarrazins, ou Maures, qui en ruinent la pluspart des Eglises, & des monasteres : De la fondation des Abbayes de saint Julien de Samos, de saint Vincent d'Oviede, & de quelques autres*, 255
LVI. *De saint Beat (ou Biteo) Abbé d'un monastere d'Asturie, & defenseur de la foy contre l'heresie de Felix, & d'Elipande*, 262
LVII. *Des Abbez de saint Millan : De l'establissement de saint Vincent de Fistoles, & de quelques autres monasteres : Que ceux de la Pegna, & de Cuzan n'ont point eu leur origine dans le huitiéme siecle : De quelques autres, dont on attribuë la fondation à Charlemagne*, 265
LVIII. *De saint Bruhvvald Archevesque de Cantorberi, & de ses successeurs : De quelques reglemens de divers Conciles*, 269
LIX. *De sainte Mildrede Abbesse de Menstre, & de quelques autres Abbesses, Des Rois Kenred, & Offa*, 275
LX. *D'Etvvin, & d'Ina Rois d'Vvestsex, ou des Saxons Occidentaux, & ensuite Religieux. De sainte Cuthburge Abbesse de Vvinburn*, 277
LXI. *De saint Egvvin Evesque de Vvorcestre, & Abbé d'Evesham : De saint Guthlac Ermite : De la fondation de l'Abbaye de Grovvland : De sainte Frideswide Religieuse d'Oxford*, 282
LXII. *De quelques reglemens du Concile de Chalchut, & de la fondation des monasteres de saint Alban, & de Vvinchelcombe*. 299
LXIII. *De saint Jean de Beverlei, & de quelques autres Archevesques d'York*, 301
LXIV. *De Celvvlfe, & d'Edbert Rois de Northumbre, & ensuite Religieux : De quelques Abbez de Rippon*, 307
LXV. *De saint Ceolfrid Abbé de Vviremouth*, 311
LXVI. *Du venerable Bede Prestre, & Religieux du monastere de saint Paul de Jarrovv*, 316
LXVII. *De saint Adamnan Abbé de Hi ou de Colmkil : De saint Egbert Prestre, & Moine Anglois, & de S. Blaitmac Abbé, & Martyr*, 324
LXVIII. *De l'Abbaye de saint Pierre de Lindisfarne*, 328

LIVRE CINQUIE'ME.

CHAP. I. *De divers reglemens faits pour le restablissement de la discipline monastique*, 337
II. *De saint Benoist Abbé d'Aniane, & de la reforme de plusieurs monasteres de France*, 342
III. *Des reglemens du Concile d'Aix la Chappelle de l'an 817. De l'autorité donnée à saint Benoist d'Aniane pour la reforme de tous les monasteres de France : De la mort du Saint, & de ses ouvrages*, 351
IV. *De la fondation de l'Abbaye de Gelone, ou de saint Guillem du desert*, 361
V. *De quelques autres monasteres de Languedoc & de Provence*, 368
VI. *Des Abbez de saint Benoist de Castres, & de la translation des reliques*

Digitized by Google

de saint Vincent dans ce monastere, 375
II. Des Abbayes de Conques, de Figeac, de Solignac, & d'autres monasteres d'Aquitaine, 378
VIII. De l'origine des monasteres de Beaulieu, & d'autres bastis par le bienheureux Raoul Archevesque de Bourges: De saint Jacques Ermite: des Abbayes de saint Genou, & de Rofec, 385
IX. Des Abbayes de Mauzac, de saint Chaffre, de Manlieu, de Branome, de Noaillé, de Charroux, & de sainte Croix, 395
X. De la translation des reliques de saint Filbert à Grandlieu, & en d'autres lieux, & des Abbez de Nermontier, 399
XI. De saint Convoyon premier Abbé de Redon, & de ses Disciples, 401
XII. Du restablissement du monastere de Glanfeuil, & de la translation des reliques de saint Maur, 427
XIII. Du bien-heureux Alcuin Abbé de saint Martin de Tours: du monastere de Cormeri, & de la fondation de l'Abbaye de Villeloin. 434
XIV. De l'Abbaye de Marmoutier, 449
XV. Des monasteres du Maine, 453
XVI. D'Adelme Evesque de Séez: de la translation des reliques de sainte Opportune, & de saint Leuffroy à Paris, 464
XVII. De la ruine des Abbayes de saint Ouen, & de Jumiege: des Abbez de saint Vandrille, & de la destruction de ce monastere, 467
XVIII. De saint Angilbert, & d'autres Abbez de saint Riquier: du monastere de Blangi, 474
XIX. De saint Adalard, & du venerable Vala Abbez de Corbie, 481
XX. De saint Paschase Radbert Abbé de Corbie, & de ses successeurs, 501
XXI. De quelques Abbez de saint Medard de Soissons, & de la translation des reliques de saint Sebastien dans ce monastere: des Abbesses de Nostre-Dame de Soissons, & d'Origni, 516
XXII. Des Abbez de saint Germain de Paris, 524
XXIII. De l'Abbaye de saint Denis, & de la reforme de ce monastere, 528
XXIV. Des Abbayes de saint Maur, & de Chelles, 535
XXV. Des Abbayes de saint Pierre, de Bonneval, & de saint Martin de Corbion, 538
XXVI. Du restablissement de l'Abbaye de saint Mesmin: de l'Abbé Theodemir, 541
XXVII. Des Abbez de saint Benoist, ou de Fleuri sur Loire, 546
XXVIII. Des venerables Oger, Benoist & Rotgar Religieux de l'Abbaye de saint Faron. De quelques reglemens du Concile de Meaux, 553
XXIX. D'Hincmar Archevesque de Reims, & des monasteres de cette ville, 557
XXX. De la Regle des Solitaires, ou Reclus: Des Abbayes de Hautvilliers, de Montierender, de saint Urbain, de Montserramei, & de Mantenai, 568
XXXI. De saint Aldric, & de quelques autres Archevesques de Sens: des monasteres de la mesme ville, 575
XXXII. Du venerable Loup, & de quelques autres Abbez de Ferrieres, 582
XXXIII. De l'Abbaye de saint Germain d'Auxerre, & de deux autres du dioceſe de Nevers, 586
XXXIV. Des Abbayes de l'Isle barbe, d'Aisnai, de saint Pierre, de Sauvigni, & de saint Claude, 589
XXXV. Des Abbayes de saint Martin d'Autun, de saint Andoche, de Flavigni, de Corbigni, de Poiteres & de Vezelai, 596
XXXVI. Des monasteres de saint Benigne de Dijon, de Molosmes, de Beze, du Montier-saint Jean, de Tournus, de Charlieu, 602
XXXVII. De saint Barnard ou Bernard Archevesque de Vienne, & fondateur des monasteres d'Ambronai,

Digitized by Google

& de Romans, 611
XXXVIII. De saint Adon Archevesque de Vienne, 615
XXXIX. Du restablissement de l'Abbaye de Luxeuil : du monastere de Lure : Que le bien heureux Eustice n'est point different de saint Benoist d'Aniane, 619
XL. De Frotaire Evesque de Toul : Des Abbayes de saint Evre & de Moienmonstier, des decrets du Concile de Thionville, de l'Abbaye de sainte Glossine, de Smaragde Abbé de saint Miel, d'Atto Evesque de Verdun, 623
XLI. De l'Abbaye de Mistlac : De quelques Archevesques de Treves, & des monasteres de cette ville : Des Abbayes d'Eternac, & de Prom : De la retraite de l'Empereur Lothaire dans l'Abbaye de Prom De Vandelbert sçavant Religieux : de la fondation de l'Abbaye de Juvigni, 628
XLII. Des Abbayes de Stavelo, & de Malmedi : de Chrestien Druthmar sçavant Religieux, 638
XLIII. Des Abbayes de Lob, de saint Guilain, d'Hasnon & de saint Vast, 641
XLIV. De l'Abbaye de saint Amand, 645
XLV. De l'Abbaye de saint Bertin, 647
XLVI. De l'Abbaye de saint Pierre de Gand, ou de Blandinberg, & de celle de saint Bavon, 651
XLVII. De saint Ludger premier Evesque de Munster, 653
XLVIII. De la fondation des Abbayes de Corvei, ou de la nouvelle Corbie en Saxe, & de celle d'Herford, 659
XLIX. De saint Anschaire Archevesque d'Hambourg & de Breme, & Apostre des pays Septentrionnaux, 665
L. De saint Rembert Archevesque de Hambourg, 677
LI. Des Abbayes d'Amarbaric, d'Essen, de Gerrisheim, de Gandersheim, d'Ebbecsterp, du venerable Haimon Evesque d'Halberstad, 681
LII. De la fondation de l'Abbaye de Selgenstat, 685
LIII. De l'Abbaye de Fulde : du trouble arrivé dans ce monastere : du venerable Egil Abbé, 688
LIV. Du bien-heureux Raban Archevesque de Mayence, 693
LV. De l'Abbaye de saint Alban de Mayence : du bien-heureux Probe : de quelques reglemens des Conciles de Mayence, & de Teuver, 711
LVI. Des Abbayes de Murhart, Schuvarzach, Hasenried, Vvildsbourg : de la translation des reliques de sainte Vvalpurge, & de saint Sol, 713
LVII. Des Abbayes de Lauresheim ou Lorsch, 716
LVIII. De l'Abbaye d'Hirsange, 718
LIX. Des Abbayes de Maurmunster, d'Erstein, de Murbach, de Grunfel, & de quelques autres d'Alsace, 722
LX. De l'Abbaye de Reichenouv : des visions de Guetin : de Vvalfroy Strabo sçavant Religieux & Abbé. 725
LXI. De saint Meinrad ou Meinard Ermite : de l'Abbaye de Pravvenmunster, 732
LXII. Des Abbayes de Rheinauv, & de saint George : de saint Findan Reclus, 735
LXIII. De l'Abbaye de saint Gal, 737
LXIV. De l'Abbaye de Kempten : de saint Symbert Evesque d'Ausbourg : des monasteres de Fuessen, d'Ottemburen, & d'Elvvangen, 746
LXV. Des monasteres de saint Pierre de Salzbourg, de Tegernsée, de saint Emmeran, & de quelques autres. De l'Eglise de Frisingen. Du monastere de Chrems en Austruche, 749
LXVI. De l'Abbaye du Monicassin, 757
LXVII. Des Abbayes de sainte Sophie, de saint Modeste, & de saint Vincent, 772
LXVIII. De saint Antonin Abbé de saint Agrippin. Du monastere de saint Benoist de Conversane, 780

Digitized by Google

LXVIII. Des monasteres de Rome, 783
LXIX. Des monasteres de Farfe, de Ferentille, & de saint Gemini, 790
LXX. De la fondation des Abbayes de Casaure, & de sainte Croix, 794
LXXI. Des Abbayes de Montamiat, de saint Anthime, & de saint André de Florence, 796
LXXII. Des Monasteres de Bobio, de Brugnet, de Tolla, & de Nonantule, 798
LXXIII. Des monasteres de saint Sever, de saint Apollinaire, & de saint Vital de Ravenne; De celui de saint Barthelemi prés de Ferrare, 800
LXXIV. De la fondation des monasteres de sainte Justine de Padoue, de saint Zacharie de Venise, & de quelques autres, 804
LXXV. Des Abbayes de saint Zenon de Verone, de sainte Marie d'Organ, & de l'Ascension, 805
LXXVI. Des monasteres de Milan; des Reglemens du Concile de Pavie pour la reforme des maisons Religieuses, 808
LXXVII. De saint Appian Religieux de Pavie, 811
LXXVIII. Des Abbayes de Cerret, de saint Faustin, & de saint Jovite, des monasteres de sainte Julie de Brese, & de saint Sixte de Plaisance, 814
LXXIX. Des monasteres de saint Pierre, & de Savinion: de saint Donat, de sainte Christine, 818
LXXX. De l'Abbaye de Novaleze: de saint Benoist Evesque d'Abenga, du bien-heureux Bede reveré à Genes: de la ruine des monasteres de Sicile, 819
LXXXI. Des monasteres de Cordoue & des environs: de plusieurs saints Martyrs. De la translation des Reliques de trois de ces Saints dans l'Abbaye de saint Germain de Paris, 822
LXXXII. Des monasteres de Navarre, 832
LXXXIII. De l'Abbaye de saint Millan, 834
LXXXIV. De l'Abbaye de saint Jean de la Pegna, 835
LXXXV. De plusieurs monasteres du Comté de Roussillon & de Catalogne, 836
LXXXVI. Des monasteres de saint Pelage, de saint Martin, de saint Julien de Samos, & de quelques autres: du bien-heureux Ventila, 839
LXXXVII. Des Abbayes de Tunion, d'Aquilar, de Cardagne & de Daegne, 843
LXXXVIII. De l'Eglise Cathedrale de Cantorberi & de l'Abbaye de saint Augustin, 845
LXXXIX. De saint Suvithun Evesque de Vvincestre: de l'Abbaye de Glastenburi, 849
XC. Des monasteres d'Abbendon, de saint Alban, & de quelques autres, 852
XCI. De plusieurs monasteres detruits ou ravagez par les Danois, 855
XCII. Des Abbez de Croyland: de la ruine de ce monastere, & de celui de Medeshamstead ou Peterburch, 858
XCIII. De saint Neot & de saint Grimbauld: des monasteres fondez par le grand Alfred, 868

Fin de la Table des Chapitres du second Tome.

ABREGE',

ABREGÉ
DE L'HISTOIRE
DE L'ORDRE
DE
SAINT BENOIST.

LIVRE QUATRIE'ME.

Où il eſt traitté des évenemens du huitiéme ſiecle.

CHAPITRE PREMIER.

Des monaſteres de Rome.

SI dans le huitiéme & le neuviéme ſiecle l'Egliſe fut perſecutée par les Maures en Eſpagne, & par les ennemis des images ſacrées en Orient, elle eut ſujet de ſe conſoler par le merveilleux progrez que fit la Foi dans la Germanie, ou Allemagne. Juſqu'alors il n'y avoit qu'une partie de ce vaſte païs, où le nom du Sauveur fut connu. Le chriſtianiſme eſtoit veritablement eſtabli à Cologne, à Mayence, à Straſbourg, & en quelques endroits de la Thuringe, de la Baviere, & de l'Auſtriche. Mais tout le reſte eſtoit encore dans

I.

Pourquoi l'on commence par les monaſteres d'Italie.

Digitized by Google

CHAP. I.

les tenebres du paganisme : il y falloit porter la lumiere de l'Evangile, & ce grand ouvrage estoit reservé à de saints Religieux de France, & d'Angleterre. C'a esté principalement par leur ministere que la pluspart des Allemans, de barbares & d'idolâtres qu'ils estoient, ont esté civilisez, & rendus Chrestiens. Ces hommes Apostoliques estant entrez dans des païs presque tous couverts de bois, y convertirent les peuples, y fonderent des Eveschez, y establirent des monasteres, y ouvrirent des academies, & des écoles publiques pour l'estude des sciences, & exciterent les habitans à couper une partie de ces grandes forests, & à bastir des bourgs & des villes. Comme celui qui éclatta le plus, & qui selon le jugement d'un Ancien, pouvoit dire avec saint Paul, *qu'il avoit travaillé plus que tous les autres*, a esté saint Boniface Religieux Anglois, cette consideration nous porteroit encore à commencer par l'Angleterre, mais il est plus à propos de parler auparavant des monasteres d'Italie, & sur tout du restablissement de celui du Montcassin, puisque le Saint y envoia un de ses disciples, pour en remarquer l'observance, & estre plus capable de bien regler la nouvelle Abbaie de Fulde qu'il avoit fondée.

Act. sac. 3. tom. 1. præfat. pag. xxxuj.

Adam Bremen. ibid. pag. xv.

1. Cor. 15. 10.

II.

Monasteres bastis par Gregoire second.

Les saints Papes Gregoire second, & Gregoire troisiéme ne furent pas moins les successeurs de l'affection du grand saint Gregoire pour l'estat religieux, qu'ils le furent de son nom, de sa dignité, & de ses vertus. Ce fut Gregoire second qui forma le dessein du restablissement du Montcassin, & qui excita saint Petronax à y travailler. Il fit rebastir les monasteres qui estoient prés de la Basilique, ou grande Eglise de saint Paul, & il y mit des Religieux, afin qu'ils chantassent jour & nuit les loüanges de Dieu dans ce temple, que le tombeau de ce grand Apostre rend si auguste. Cette Eglise est encore desservie aujourd'hui par des Religieux de nostre Institut, qui sont de la congregation du Montcassin. Il establit une communauté de Moines dans un hospital de vieillards, qui estoit proche sainte Marie de la Creche, ou (comme l'on parle aujourd'hui) de sainte Marie Majeure ; & aiant encore fait reparer l'Abbaie de saint André appellée *Barbara*, & située prés de la mesme Eglise, il voulut que les Religieux de ces deux monasteres allassent chanter l'Office divin dans ce sanctuaire dedié à la Reine des Anges. Enfin aprés la mort de sa mere, imitant saint Gregoire le Grand, & d'autres Papes, il changea sa

Anastas. vita Gregor. II. & Act. an. 731. pag. 522.

maiſon en un monaſtere, qu'il conſacra ſous le titre de ſainte Agathe, & il y donna des terres pour l'entretien de la communauté. La derniere marque de ſon affection envers les Religieux, fut une ſomme conſiderable d'argent qu'il laiſſa au Clergé, & aux monaſteres de Rome, comme avoient fait vers la fin du ſiecle precedent les Papes Benoiſt deuxiéme, Jean cinquiéme, & Conon. Dans un Concile qu'il tint l'an 721. il excommunia ceux qui ſe marioient avec *des Religieuſes, que nous appellons*, dit-il, *des ſervantes de Dieu.* Ce fut par ſon ordre que ſaint Boniface alla prescher la foi en Allemagne. On peut voir dans l'hiſtoire de l'Egliſe quel fut le zele, & la fermeté de ce ſaint Pape pour la défenſe des images ſacrées, contre ceux qui en vouloient abolir l'uſage.

CHAP. I.

Si quis monacham, quam Dei ancillam appellamus, &c. *Can. 3. Syn. Roman. an. 721.*

Gregoire troiſiéme lui ſucceda dans le Siege Apoſtolique l'an 731. Il repara, & enrichit de ſes dons une Egliſe conſacrée à ſaint Eſtienne, à ſaint Laurent, & à ſaint Chryſogone, & il fit baſtir tout proche un monaſtere, où il mit un Abbé, & des Religieux pour celebrer l'Office dans cette Egliſe, en la maniere qui s'obſervoit dans celle de ſaint Pierre. Il les exempta de la juriſdiction du Cardinal, qui avoit pour titre cette Egliſe de ſaint Chryſogone, & il leur donna des terres, & des revenus, ce que firent auſſi d'autres perſonnes de pieté excitées par ſon exemple. Il reſtablit l'ancien monaſtere de ſaint Jean l'Evangeliſte, de ſaint Jean Baptiſte, & de ſaint Pancrace, le dota de terres, & y reunit encore les biens qui en avoient eſté alienez, en rendant le prix que l'on en avoit reçu. Il voulut que les Religieux qu'il y mit allaſſent chanter l'Office dans l'Egliſe de ſaint Sauveur, ou comme l'on parle aujourd'hui de ſaint Jean de Latran alors nommée *Conſtantiniene*, qui eſtoit proche de ce monaſtere, comme l'on faiſoit dans l'Egliſe de ſaint Pierre: *Inſtar officiorum Eccleſiæ beati Petri.* Car il y avoit prés de ſaint Pierre trois monaſteres, dont les Religieux alloient chanter tous les jours chacun à leur tour, les Matines, & les autres Heures canoniales dans cette grande Egliſe. La Meſſe eſtoit celebrée par des Preſtres, qui la diſoient chacun leur ſemaine.

III.

Et par Gregoire III.

Prædia & dona contulit, & quæ invenerat de ipſo monaſterio alienata, reddito pretio in eumdem locum reſtituit. *Concil. Tom. 6. pag 1466.*

IV.

Dialogues de ſaint Gregoire traduits en grec par le Pape Zacharie.

On verra ci-aprés que ſaint Zacharie ſucceſſeur de Gregoire troiſiéme eut beaucoup de part au reſtabliſſement du Mont-caſſin, & que ce fut par ſon ſecours, & par ſa protection, que ce lieu ſaint fut de nouveau habité d'un grand nombre de

CHAP. I.

serviteurs de Dieu, & que l'on y vit heureusement refleurir l'Ordre monastique. Il traduisit de latin en grec les Dialogues de saint Gregoire Pape. Dans l'inscription du second livre, parlant de saint Benoist, il l'appelle *nostre saint Pere*, suivant l'usage des Grecs, qui designent ainsi les saints Abbez, & d'autres saints Confesseurs, comme l'on peut voir dans leurs Menées. Mais il est remarquable que Zacharie n'honore point de ce titre les autres saints Abbez, dont il est fait mention dans ces Dialogues; & cette consideration appuie le sentiment de quelques Auteurs, qui ont crû que ce Pape avoit esté de nostre Institut.

Περὶ τῆς πολιτείας τῦ ἁγίυ πατρὸς ἡμῶν Benedicty. *Act. sac. 3. tom. 1. pag. 524.*

V.

Estienne II. gueri dans l'Abbaie de saint Denis par l'intercession de ce Saint.

La France servit de refuge, & d'azyle à Estienne second son successeur, qui y vint chercher sa seureté, & y demander du secours contre la violente domination des Lombards. Il y alla accompagné de l'Abbé Rodigange, que l'on croit estre Chrodegange Evesque de Mets, & Abbé de Lauresham, & il y passa l'hiver dans le monastere de saint Denis; il y tomba malade, mais Dieu lui rendit la santé par l'intercession de ce saint Martyr.

VI.

Le Pape Paul.

Nous remarquerons en passant que Paul son successeur dans le saint Siege consacra sa propre maison, en y faisant bastir une Eglise magnifique, & un monastere sous le titre de saint Estienne, & de saint Silvestre Papes & Martyrs. Il le dota richement, & il y mit non pas des Religieux Latins, mais des Grecs, ce qu'il fit peut-estre afin qu'il servit de retraite à plusieurs Solitaires de cette Nation, que la fureur des ennemis des saintes Images * contraignoit de quitter l'Orient, & de se refugier en Italie. On peut voir dans les Conciles la charte de la fondation qui est souscrite de quantité d'Evesques, & de Cardinaux; & que si d'une part elle contient des imprecations contre ceux qui entreprendroient de ruiner cet establissement, de l'autre elle est pleine de benedictions, & de souhaits favorables pour ceux qui en seroient les protecteurs. Aprés la mort de Paul, l'Eglise eut de suite pour souverains Pontifes Estienne troisiéme, & Adrien.

* *Vide histor. Miscell. l. 22. Concil. tom. 6. pag. 1689.*

VII.

Estienne III.

Estienne estoit Sicilien de naissance. Estant venu à Rome il fut mis par Gregoire troisiéme dans le nouveau monastere de saint Chrysogone: il y reçut la tonsure clericale, & fit profession de la vie religieuse. Le Pape Zacharie le tira du cloistre, lui donna l'Ordre du Sacerdoce, avec le titre, ou Eglise

Illicque clericus, atque monachus est effectus. *Tom. 6. Concil p. 1704. Act. sac. 3. t. 1. pag. 524.*

de ſainte Cecile, & le retint neanmoins auprés de lui dans le palais de Latran. Eſtienne continua d'y demeurer ſous le pontificat d'Eſtienne ſecond, & de Paul, dont il merita l'affection & l'eſtime par la grande pureté de ſes mœurs, & par la pieté qui éclatoit dans toute ſa conduite. Dieu aiant appellé à la gloire du ciel le ſaint Pape Paul, il arriva un grand ſcandale par la furieuſe ambition de Toton Duc de Nepi. Toton s'eſtant rendu le plus fort dans la ville, entreprit d'élever au ſouverain Pontificat ſon frere Conſtantin qui n'eſtoit que laïque, il contraignit par des menaces George Eveſque de Paleſtrine, de conferer les Ordres à Conſtantin; & aprés que celui-ci eut reçu le Diaconat, il fut ſacré Eveſque par ce Prelat, & par deux autres. Le miſerable Conſtantin s'empara ainſi de la chaire Apoſtolique, mais ſon crime ne demeura pas impuni. Chriſtophe Officier du ſaint Siege, & ſon fils Serge indignez d'un ſi horrible attentat, reſolurent d'en arreſter le cours. Ils prierent Conſtantin de leur permettre de ſe retirer, parce qu'ils avoient deſſein de ſe rendre Religieux dans le monaſtere de ſaint Sauveur, & aiant obtenu de lui cette permiſſion, ils ſortirent de Rome. On ne dit point où ils rencontrerent l'Abbé de ſaint Sauveur, mais lorſqu'il voulut les faire conduire à ſon monaſtere, ils changerent de route, & allerent vers le Duc de Spolete, qui les preſenta à Didier Roy des Lombards. Quoique Didier fut fort contraire aux intereſts du ſaint Siege, il ſe laiſſa flechir par la priere que lui fit le Duc de ne point ſouffrir que la chaire de ſaint Pierre fut plus long-temps deshonorée par l'impie Conſtantin, & d'accorder ſa protection à Chriſtophe, & à Serge, qui avoient entrepris de chaſſer ce faux Pape. Ceux-ci appuiez des Lombards reprirent le chemin de Rome. Serge & Valdibert Preſtre y entrerent les premiers, & ce Valdibert à l'inſceu de Serge, tira du monaſtere de ſaint Vite, Philippe Preſtre, le fit élire Pape par un petit nombre de Romains, & le conduiſit à ſaint Jean de Latran, où Philippe aſſis dans la chaire des ſouverains Pontifes, commença à donner la benediction au peuple: mais Chriſtophe eſtant venu improuva ſon élection, comme n'aiant pas eſté faite aſſez ſollennellement, & auſſi-toſt on alla vers Philippe pour l'obliger à ſortir de l'Egliſe, ou du palais de Latran. Philippe, qui vraiſemblablement avoit plus de merite que d'ambition, défera à cet ordre, & s'en retourna humblement à ſon monaſtere.

CHAP. I.

Cum vellet Abbas jam fati monaſterii eos in eodem monaſterio adduci. *Anaſtaſ. de vitis Pontif.*

Cum magna reverentia ad ſuum reverſus eſt monaſterium. *Idem.*

CHAP. I.

Enſuite le Clergé, les chefs de l'armée, & les principaux habitans élûrent d'une commune voix Eſtienne Preſtre de ſainte Cecile, qui entra ainſi fort canoniquement dans le ſaint Siege. Quelques jours avant ſon ordination Conſtantin avoit eſté depoſé, & mis dans le monaſtere de ſaint Sabas appellé de Celle neuve. On creva les yeux à quelques-uns de ſon parti, & on les jetta dans des cloiſtres, mais Eſtienne n'eut point de part à ces cruautez. Il tint un Concile, où il condamna les ennemis des Images ſacrées, & les uſurpateurs du Siege Apoſtolique: il rechercha auſſi la protection, & le ſecours de Charles, & de Carloman Roys de France, contre Didier Roy des Lombards, qui s'eſtoit emparé d'une partie du patrimoine de l'Egliſe. Didier eſtant venu à Rome avec une armée ſous pretexte de devotion, mais principalement pour ſe vanger de Chriſtophe, & de Serge, dont il ne pouvoit ſouffrir le zele, & la fidelité envers le ſaint Siege; le Pape conſeilla à Chriſtophe & à Serge de chercher leur ſeureté dans le cloiſtre, & de ſe faire Religieux. Mais un Officier de Didier s'eſtant ſaiſi d'eux, leur creva les yeux, & mit Chriſtophe dans le monaſtere de ſainte Agathe, où il mourut, & Serge dans celui du Mont-Scaure, d'où il ſortit, & demeura à Latran, mais depuis on l'en tira par force, & on l'aſſaſſina. Eſtienne mourut l'an 772. & eut pour ſucceſſeur Adrien.

Voiez Anaſtaſe dans les Vies des Papes, où ces choſes ſont racontées beaucoup plus au long. & Baron. ſur l'an 768. 769. 770.

VIII.

Monaſteres rebaſtis par Adrien.

Le monaſtere de ſaint Eſtienne appellé *Cata barbara patriciæ* eſtant ſi negligé, & en ſi mauvais eſtat, que l'on n'y faiſoit point l'Office divin, le Pape Adrien le fit reparer, & y eſtablit des Religieux, & un Abbé, leur ordonnant de chanter les loüanges de Dieu dans l'Egliſe de ſaint Pierre, avec les autres communautez, qui y faiſoient la meſme fonction. Il rebaſtit auſſi le monaſtere de ſaint André fondé par le Pape Honorius, & y mit un Abbé, & des Religieux, pour chanter les Heures canoniales dans ſaint Jean de Latran avec ceux de ſaint Pancrace, enſorte que chaque monaſtere fit un chœur. Il unit deux monaſteres voiſins, dont l'un avoit eſté conſacré à ſaint Eſtienne, & l'autre à ſaint Laurent, & n'en forma qu'une ſeule communauté de Religieux, auſquels il ordonna de reciter l'Office dans l'Egliſe de ſaint Marc. Le monaſtere de ſaint Adrien, & de ſaint Laurent eſtant ruiné, & ne ſervant plus qu'à loger des ſeculiers, il y remit des Religieux, il y attribua des revenus pour leur ſubſiſtance, & il voulut qu'ils ſe joigniſſent aux autres

Monachi jam fati monaſterii ſancti Andreæ, & Bartholomæi Honorii Papæ. *Anaſtaſ. de vita Adriani. Tom. 6. Concil. pag. 1746.*

Moines qui alloient chanter les loüanges de Dieu dans sainte Marie Majeure. Il en usa de mesme à l'égard de l'Eglise de sainte Eugenie, où il establit une communauté de Religieuses pour y reciter l'Office. De son temps Leonin à qui Anastase donne la qualité de Consul, & de General d'armée, embrassa la profession monastique, & fit des offrandes à quelques Eglises pour la remission de ses pechez. Quoique la maniere dont s'explique l'Auteur des vies des Papes en parlant du monastere de saint Anastase Martyr, fasse juger qu'il estoit habité par des Grecs, & non par des Latins, nous ne laisserons pas d'en faire mention, & nostre sujet mesme nous y oblige, puisque cette Abbaie est aujourd'hui de l'Ordre de Cisteaux. Le feu s'y estant pris la nuit par la negligence des Religieux, le Pape alla lui-mesme pour les secourir. Lorsqu'il arriva il eut la douleur de voir que l'Eglise, & les autres bastimens avoient déja esté bruslez. On avoit seulement sauvé la chasse du Saint. Mais la charité d'Adrien ne fut pas moins ardente, ny moins prompte à reparer ce dommage, que le feu l'avoit esté à le causer. Il donna ordre que l'on éteignit l'incendie, & sans differer davantage, il fit rebastir l'Eglise, & le monastere, & quand tout fut achevé il y mit plus de meubles, & plus d'ornemens pour le service de l'autel qu'il n'y en avoit auparavant : desorte que l'on pouvoit appeller heureuse une ruine qui avoit esté si magnifiquement reparée.

CHAP. I.

Pag. 1750.

Pag. 1744.

Ecclesiam, cum vestiario, & Hegumenarchio, cæteraque ædificia renovavit. *pag.* 1752.

Si l'on vouloit parler des liberalitez de Leon troisiéme envers les monasteres, on feroit sans doute le denombrement de toutes les maisons religieuses qui estoient de son temps à Rome. Ces lieux de pieté servoient de retraite ou à des Moines *Grecs*, ou Armeniens, comme les monasteres de Renat, de saint Silvestre des Ciliciens *ad Aquas Salvias*, & d'autres, ou estoient habitez de Moines Latins qui gardoient la regle de saint Benoist. L'ancien Rituel Romain communement appellé *Ordo Romanus* en fournit une preuve bien seure, & bien precise, car on y peut remarquer que dans la ceremonie de la benediction des Religieux il n'est fait mention que de l'habit de saint Benoist. Lorsqu'en presence de la communauté assemblée dans l'Eglise, on donne au Novice l'habit monastique, on lui dit: *Recevez ce vestement salutaire que le venerable Pere Benoist a gardé net, & exempt de tache.* Cette formule est tirée des ouvrages de Theodore Archevesque de Cantorberi, dont on se

IX.

Liberalité de Leon III. envers les monasteres.

Ibid. Concil. Lateran. an. 649. *pag.* 113.

Concil. Constant. III. Action. 1. *pag.* 610.

Regle de saint Benoist dans les monasteres de Rome.

Accipite hoc salutare indumentum, quod venerabilis Pater Benedictus illæsum custodivit. *Ord. Rom. de sententiis Theodori, Cassiani, Egberti. Concil. t.* 6. *pag.* 1477.

CHAP. II. servoit à Rome dés le temps de Gregoire troisiéme, comme il paroist par le penitenciel de ce saint Pape.

CHAPITRE II.

Du restablissement de l'Abbaie du Montcassin : De saint Petronax, & des autres Abbez : De Carloman Duc des François : De Rachis Roy des Lombards, & de Paul Diacre Religieux de ce monastere.

I.

Saint Petronax rebastit le Montcassin.

Locus ad eremum redactus cœpit esse ferarum, qui prius fuerat habitatio hominum. *Adrevald. Act. sec. 2. p. 553. & sec. 3. ad an. 750.*

IL y avoit prés de cent quarante ans que le Montcassin avoit esté destruit par les Lombards : il fut quelque temps desert, & ne servit de retraite qu'aux bestes sauvages. Ensuite il eut pour habitans un petit nombre de Solitaires, qui y vivoient dans une grande simplicité, & dans un grand éloignement du siecle. On ne pensoit point à en relever les bastimens, & selon les apparences il devoit demeurer ensevelí sous ses ruines. Mais la divine providence en disposa autrement, & inspira au Pape Gregoire second d'appliquer ses soins à le restablir. Elle lui fit aussi trouver un instrument pour l'execution de cet ouvrage. C'est ainsi qu'on peut appeller saint Petronax qui a esté le restaurateur de cette illustre Abbaie. Petronax estoit originaire de Bresse. On ne sçait rien de ses premieres actions, ny mesme en quel temps, ou en quel monastere il embrassa l'estat religieux. Tout ce qu'il y a de certain, c'est qu'il excelloit en pieté, & qu'estant allé à Rome par devotion, Gregoire second l'engagea à travailler au restablissement du Montcassin. Le Pape lui associa quelques Religieux du monastere situé proche de l'Eglise de Latran, & le secourut encore en d'autres manieres pour l'execution de son dessein. Petronax estant allé au Montcassin commença à le rebastir, & forma une nouvelle communauté, qui fut composée de Religieux de nostre Ordre qu'il avoit amenez de Rome, & de ces Solitaires dont nous avons parlé. Ceux-ci l'élurent pour leur Superieur, & secondant son zele, ils s'engagerent à l'exacte observation de la regle, & continuerent à restablir le monastere. Petronax reçut beaucoup d'assistance de saint Paldo, & de ses deux parens, qui avoient fondé l'Abbaie de saint Vincent de Vulturne.

Leo Ost. Chron. Cassin. l. 1. c. 4.

Il baſtit deux monaſteres, le principal ſur la montagne, & l'autre en bas. Il augmenta l'Egliſe, qui du temps de ſaint Benoiſt avoit eſté dediée ſous le titre de ſaint Martin, & il y fit une Chapelle à l'honneur de la ſainte Vierge, de ſaint Fauſtin, & de ſaint Jovite celebres Martyrs de Breſſe. Le Pape Zacharie le favoriſa de ſa protection, & de ſes graces, il lui donna les livres de l'Ecriture ſainte, des ornemens pour la celebration de l'Office, une regle écrite de la main de ſaint Benoiſt, le poids du pain, & la meſure du vin que la regle preſcrit pour la nourriture des Religieux. Leon d'Oſtie adjouſte que ce fut ce ſaint Pape qui exempta le Montcaſſin de la juriſdiction de l'Eveſque du dioceſe; on dit auſſi qu'il en conſacra l'Egliſe. Petronax exerça trente deux ans la charge d'Abbé, & mourut vers l'an 749. Dieu donna une grande benediction à ſes travaux, ſa communauté prit un prompt accroiſſement, & devint fort nombreuſe. On y vit quantité de perſonnes de naiſſance, & meſme quelques-unes de la premiere qualité, y vivre ſous les loix de l'eſtat religieux. Carloman Duc des François, Rachis Roy de la Lombardie, ſaint Vilbauld depuis Eveſque d'Aichſtad, ſaint Sturme premier Abbé de Fulde furent de ce nombre.

CHAP. II.

II.

Carloman Duc des François.

Carloman eſtoit fils du fameux Charles-Martel Maire du Palais, & de ſa premiere femme Rotrude, & frere de Pepin. On ſçait que leur pere ſe ſignala par ſes grandes actions, & ſur tout par la défaite des Sarrazins qui eſtoient entrez en France, & qu'aprés la mort de Thierri quatriéme * arrivée vers l'an 737. le throne demeura vuide cinq ou ſix ans. Charles continua cependant à gouverner avec une autorité ſouveraine, ſans prendre neanmoins le titre de Roy, & il la tranſmit à ſes deux fils, en partageant entr'eux ſa charge de Maire. Il donna à Carloman l'Auſtraſie, la Sueve, ou Allemagne, & la Thuringe, & à Pepin la Neuſtraſie, la Bourgogne, & la Provence. La Baviere fut auſſi attribuée à Carloman, & l'Aquitaine à Pepin: mais ces deux provinces avoient des Ducs, qui ne ſe ſoumettoient pas facilement à la puiſſance des Maires. Carloman eut la qualité de Duc, ou de Prince des François, & il la ſouſtint par ſa valeur, par ſon zele pour la diſcipline de l'Egliſe, & par ſa liberalité envers les lieux ſaints. Aſſiſté de ſon frere Pepin, il éteignit une guerre civile excitée par leur frere Griſon fils de Sonihilde ſeconde femme de Charles

* *Ou comme parlent d'autres Thierri II. ou de Chelles, parce qu'il fut élevé dans l'Abbaie de Chelles. Childeric III. lui ſucceda l'an 742. ou 743. Carloman fut fait Maire du Palais d'Auſtraſie l'an 741.*

CHAP. II. Martel, & il mit Grifon dans un chaſteau, & ſa mere dans
L'an 742. l'Abbaie de Chelles. Ils porterent auſſi leurs armes contre Hunold Duc d'Aquitaine, & le reduiſirent à leur demander la paix. Les Sueves, ou Allemans firent bien de la peine à Carloman par leur revolte, mais il les rangea auſſi dans leur devoir. S'eſtant joint à ſon frere Pepin, il défit une armée de Bavarois conduits par leur Duc Odilon. Carloman attaqua ſeul les Saxons, & prit la forteresſe, où leur chef s'eſtoit retiré.
L'an 745. 746. Sa derniere expedition fut contre les Allemans, qui le contraignirent par leur revolte à exterminer un grand nombre de de ces rebelles. Son zele pour la diſcipline de l'Egliſe parut par deux Conciles qu'il fit aſſembler, ainſi que l'on verra ciaprés. Il pourroit eſtre appellé le fondateur de l'Abbaie de Fulde, puiſqu'il donna à ſaint Boniface le fond ſur lequel elle fut baſtie par ce ſaint Eveſque. Il fit auſſi des donations au monaſtere de Lob, à ſaint Burchard Eveſque de Wirtzbourg, & à l'Egliſe où repoſe le corps de ſaint Hubert Eveſque de Liege.

III.

Il quitte le ſiecle, & ſe fait Religieux au Montcaſſin.

Le commerce qu'il eut avec ſaint Boniface lui fut ſans doute d'un grand ſecours pour ſon ſalut, & c'eſt avec fondement qu'un des anciens Auteurs, qui ont écrit la vie de ce ſaint Eveſque, attribuë à ſes ſages conſeils le progrez que fit Carloman dans l'amour de Dieu, le ſoin qu'il prit des intereſts de l'Egliſe, & particulierement des monaſteres, & la perſuaſion qu'il avoit de l'utilité des maiſons religieuſes. Aprés ces actions de pieté, & de valeur, il penſa à quitter le ſiecle. On convient qu'il le quitta par un mouvement de pieté, & de devotion, & pour eſtre plus en eſtat d'aſſurer ſon ſalut, & de ſe rendre digne du roiaume du ciel: mais on adjouſte qu'il s'y meſla auſſi quelque regret d'avoir eſté contraint de repandre tant de ſang pour reſtablir la paix dans la Sueve. Sa femme eſtant morte, il mit entre les mains de ſon frere Pepin ſon fils Dreux, & ſa dignité de Maire d'Auſtraſie, & enſuite il s'en alla à Rome. Il y reçut du ſaint Pape Zacharie la tonſure clericale, (* & vrai-ſemblablement auſſi l'habit monaſtique,) & aprés avoir offert un riche preſent au tombeau de ſaint Pierre, il ſe retira dans le mont Soracte. Il y baſtit un monaſtere en l'honneur de ſaint Silveſtre, & y demeura quelque temps. Mais comme les François de maiſon noble, qui alloient à Rome, le viſitoient ſouvent avec de grands témoignages de reſpect,

Act. ibid pag. 81. Othon. vita ſancti Boniface. l. 1. c. 35. l. 2. c. 17.

Ob amorem regni cælestis, &c. *Val. Strab.*

Devotionis cauſâ ac divino inſtinctu *An. Franc.*

* *Vide Act. ſac. 3. part. 2. pag. 124. 125. Drego.*

& l'obligeoient à leur donner un temps qui lui estoit precieux, & qu'il avoit destiné à des exercices plus conformes à sa profession, que n'estoient ces sortes de conversations, il remit ce nouveau monastere de saint Silvestre entre les mains du Pape, & en estant sorti, il choisit pour retraite le Montcassin. Il y fut admis par l'Abbé Petronax, (ou selon d'autres par Optat) & s'il n'avoit pas encore l'habit de Religieux, il le reçut, & fit vœu de vivre sous l'obeissance. L'Abbé Rheginon, & l'Auteur des Annales de Mets disent qu'il alla inconnu à ce monastere, & accompagné seulement d'un François, & lui attribuent une avanture, que d'autres rejettent comme un conte fait à plaisir. Elle paroist en effet suspecte de fausseté, n'estant gueres croiable que le fameux Carloman ait pû se retirer secretement au Montcassin, & si nous la rapportons ce n'est pas pour la donner comme une chose tout-à-fait certaine, mais pour en laisser le jugement au lecteur.

Vide Act. ibid. pag. 125.

Selon ces deux Auteurs Carloman & le François estant arrivez au monastere ne se firent point connoistre, & ils furent neanmoins reçus par l'Abbé, qui ordonna que l'on veillât bien sur leur conduite, & que l'on éprouvât leur vocation. Ils y furent emploiez au travail des mains, & principalement à aider le Frere qui servoit à la cuisine. Carloman ne reussissant pas dans une chose qu'il n'avoit jamais pratiquée, ne satisfit pas ce Frere, & dans trois occasions ce Moine non content de le reprendre par des paroles, s'emporta jusqu'à le frapper. Il souffrit cet outrage avec patience, mais non pas le François qui l'accompagnoit. Car celui-ci avoit peine à voir traiter si durement son maistre. Les deux premieres fois il retint son indignation, & se contenta de dire au Frere : *Dieu & Carloman te le pardonnent.* Mais la troisiéme fois poussé de colere, il défendit son maistre, & frappant le Frere avec un pilon, il lui dit : *Mechant serviteur, que ny Dieu, ny Carloman te le pardonnent.* L'Abbé aiant appris cette querelle fit mettre en prison le François, & le lendemain ordonna qu'on le menât dans le Chapitre. Alors il lui demanda pourquoi il avoit batu ce Frere, le François répondit que c'estoit parce qu'il voioit *le plus mechant de tous les serviteurs, non seulement outrager de paroles, mais frapper le meilleur, & le plus noble de tous les hommes qu'il connut sur la terre : Et qui est donc ce Religieux que vous appellez le plus noble de tous les hommes,* lui dit l'Abbé : *c'est,* repartit le François,

IV.
Son humilité & sa patience.

Frater ignoscat Deus, & Carolomannus. *Act. ibid. pag. 126.*

Nec tibi Deus parcat serve nequam, nec Carolomannus ignoscat. *ibid.*

Quia vidi servũ nequiorem omnibus, &c. *ibid.*

CHAP. II.

noſtre Prince Carloman, qui a quitté ſa dignité, & la gloire du monde pour l'amour de JESUS-CHRIST. Les Religieux bien ſurpris ſe leverent de leurs ſieges, & vinrent faire des excuſes à Carloman. Mais ſelon le devoir d'un vrai Religieux, il avoit oublié ce qu'il avoit eſté dans le ſiecle, & dans ce ſentiment, il leur proteſta qu'il n'eſtoit point le Prince Carloman, mais ſeulement un pecheur, & un homicide; il fut enfin reconnu, & on le traitta depuis avec honneur. Mais ces marques de reſpect n'empeſcherent pas qu'il ne s'exerçât dans la pratique d'humilité, & qu'il ne ſe rendit exact dans les devoirs de cette vertu, qui eſt inſeparable de la ſolide devotion. L'Abbé voulant éprouver ſa patience, ainſi que preſcrit la regle, lui commit le ſoin de quelques brebis, lui ordonnant de les mener paiſtre, & de les ramener au monaſtere: il obeit à cet ordre comme ſi Dieu meſme lui eut parlé, & il prit ſoin de ce petit troupeau. Un jour les larrons voulant enlever quelques-unes de ſes brebis, il courut vers eux, & leur dit qu'ils fiſſent de lui ce qu'ils voudroient, mais qu'il ne ſouffriroit point qu'ils priſſent rien de ce qu'on avoit confié à ſa garde; alors ces miſerables lui oſterent ſes habits, & ſe retirerent. Il revint ainſi preſque nud au monaſtere: l'Abbé pour l'éprouver, & voir ſi ſa patience eſtoit veritable, au lieu de compatir à ſes peines, le reprit comme un homme lâche, & ſans conduite. Carloman ne s'excuſa point, & avoüa qu'il n'eſtoit qu'un pecheur, qui commettoit bien des fautes. On lui donna un autre habit, & il continua à paiſtre le troupeau. Un jour ramenant ſes brebis au monaſtere, il en vit une qui clochoit, & qui ne pouvoit ſuivre les autres: ce qui l'auroit obligé ou à l'abandonner, ou à arriver trop tard, ſi le reſte du troupeau attendant cette brebis eut marché plus lentement. Alors pour ſe tirer de peine, il imita le bon Paſteur, il prit cette brebis ſur ſes épaules, & revint ainſi au monaſtere. Cette action toucha l'Abbé, il admira la douceur, & l'humilité de Carloman, & pour le ſoulager, il changea ſon emploi, & lui ordonna de cultiver le jardin.

Cum omni humilitate, & devotione Domino ſerviens, per aliquot deguit annos *Leo Oſt. Chronic. Caſſin. l. 1. c. 7.*

V.

Il vient en France, & meurt dans un monaſtere de Vienne.

Le Pape Eſtienne ſecond eſtant venu en France pour y trouver du ſecours, & de la protection contre Aiſtulphe Roy des Lombards, qui s'eſtoit emparé de quelques terres de l'Egliſe, & ſembloit vouloir ſe rendre maiſtre de toute l'Italie, Aiſtulphe contraignit Optat Abbé du Montcaſſin d'envoier Carloman vers ſon frere Pepin, pour appuier ſes intereſts. Carloman

Adiutorium & ſolatium quærendo pro juſtitiis ſancti Petri. *Annal. Franc. ad an. 753.*

fit ce voiage contre son inclination, & purement par obeïssance. Il vit son frere Pepin à Chiersi, & comme ceux qui sont les plus forts ne manquent jamais de pretextes, & de raisons apparentes pour soustenir leurs entrepriſes, (si l'on en croit Anastase,) il lui representa celles qu'alleguoit Aistulphe pour tascher de justifier sa conduite. Pepin aprés avoir inutilement sollicité Aistulphe par ses Ambassadeurs de rendre ce qu'il avoit usurpé sur l'Egliſe, marcha contre lui avec une armée. Carloman cependant demeura à Vienne avec la Reine Bertrade, où comme dit Anastase il se retira dans un monastere de cette ville par l'ordre du Pape, & du Roy, & y estant tombé malade, il y mourut l'an 755. L'année suivante Pepin fit mettre son corps dans un cercuëil d'or, & l'envoia avec des presens au Montcassin : son corps y fut trouvé l'an 1628. & on lui a dressé un Epitaphe avec le titre *de Saint*, il n'y est pas pourtant honoré d'un culte public. Reginon lui attribuë la qualité *de Saint*, mais l'Auteur des Annales de Mets dit seulement *Carloman d'heureuse memoire.*

CHAP. II.

Anastaſ. in vita Steph. Papa II. Tom. 6. Concil. pag. 1625.

Cet Auteur est le seul qui dise que Carloman ait tasché de justifier l'entrepriſe d'Aistulphe.

On vit au meſme temps dans le Montcassin un autre Prince, que l'on peut dire avoir esté l'imitateur de Carloman. C'est Rachis qui estant Duc de Frioul fut choisi par les Lombards en veuë de sa prudence, & de sa valeur pour succeder à leur Roy Luitprand. Il renouvella le traité de paix qu'avoient fait ses predeceſſeurs avec le saint Siege, & corrigea ce qu'il y avoit de défectueux dans les loix de sa nation. Un leger pretexte l'aiant poussé à porter ses armes dans les terres du Pape, & à assieger Perouse, saint Zacharie qui gouvernoit alors l'Egliſe, l'alla trouver dans son camp, & le sçut si bien adoucir par ses persuasions, & par *quelques* presens, qu'il abandonna son entrepriſe, & promit au Saint de lui estre plus attaché, & plus uni que jamais. Mais l'impreſſion que firent dans son ame les remonstrances de ce digne succeſſeur de saint Pierre, eut encore tout un autre effet Car il conçut un entier mepris des choses du siecle, & estant allé à Rome avec sa femme Tasie, & ses enfans, il reçut des mains du Pape la tonsure clericale, & l'habit monastique. Par ce mot *d'enfans*, il ne faut peut-estre entendre que leur fille Ratrude, laquelle seule est nommée dans la chronique du Montcassin. Quoiqu'il en soit, Tasie, & Ratrude prirent aussi l'habit de la religion, & le Pape les envoia tous à ce monastere. Rachis s'y assujetit au joug salutaire de la sainte regle, & y

VI.

Rachis Roy des Lombards se fait Religieux.

L'an 743. ou 744.

Ratchis Rex relinquens regalem dignitatem, &c, Clericusque effectus, monachico indutus est habitu cum uxore & filiis. *Vita Zachar. Tom. 6. Concil. pag. 1491.*

CHAP. II.

apprit les exercices de la vie religieuse. On dit que lorsqu'il estoit obligé à travailler des mains, il s'occupoit à cultiver une vigne qui porta depuis son nom. Sa vocation fut ébranlée, & il pensa quitter le cloistre aprés la mort de son frere Aistulphe Roy des Lombards par la sollicitation de la pluspart de ceux du païs, qui estoient indignez que le Connestable Didier, dont la personne ne leur estoit pas agreable, osât pretendre à la couronne. Mais Didier aiant promis de rendre au saint Siege les terres que detenoient injustement ceux de sa nation, le Pape Estienne se declara pour lui, & disposa Rachis à le reconnoistre pour Souverain. Ainsi Rachis demeura dans la solitude, & y finit ses jours dans les exercices de la penitence. Tasie sa femme, & leur fille Ratrude bastirent non loin du Montcassin le monastere de Plombariole, & s'y estant retirées, travaillerent aussi à assurer leur salut par l'observation d'une exacte discipline.

Ad hoc monasterium beati Benedicti eodém Apostolico transmittente perveniens, & sub regulari magisterio instituendum se tradens. *Chron. Cassin. l. 1. c. 8.*

Sub arctissima vitæ districtione vitam finivit. *Act. sæc. 3. part. 2. pag. 115.*

VII.

Fondation du monastere de sainte Marie de Cingle, depuis transferé à Capoue.

Nous parlerons ailleurs de S. Villebauld, & de saint Sturme. Cyprien Prestre fut Religieux au Montcassin du temps du bienheureux Petronax. Il composa un Hymne sur les miracles de saint Benoist, pour estre chanté en sa feste. Ce petit ouvrage se trouve dans un ancien manuscrit. Gisulfe Duc de Benevent édifié de la sainte observance, & de la ferveur avec laquelle on servoit Dieu dans le Montcassin, y donna tout le territoire d'alentour. Un de ses sujets nommé Sculdais y offrit l'Eglise de saint Cassien de Cingle qu'il avoit bastie, & une terre avec les dépendances, laquelle donation fut confirmée par ce Prince, qui l'accrut encore en y joignant d'autres Eglises, & d'autres domaines. Petronax emploia les biens de Sculdais, & ce que Gisulfe y avoit adjousté, à fonder le monastere de Nostre-Dame de Cingla pour des Religieuses. Ce Prince du consentement de Petronax donna cette nouvelle maison à l'Abbesse Gausane, & à Pancritude, & Gariberge, lesquelles aiant quitté leurs parens, & tout ce qu'elles possedoient dans le monde, s'estoient comme bannies de leur païs par un desir de plaire à Dieu, & avoient passé dans le territoire de Benevent. Elles furent establies dans ce monastere, pour s'y succeder l'une à l'autre dans la charge de Superieure, ensorte qu'aprés leur mort, il seroit soumis à l'Abbé du Montcassin, qui pourroit choisir une autre Religieuse pour en avoir la conduite.

Chron. Cassin. l. 1. c. 7.

VIII.

Optat successeur du bienheureux Petronax.

Optat succeda au bienheureux Petronax dans l'Abbaie du

Montcaſſin. Le Pape Eſtienne l'envoia avec Atto Abbé de ſaint Vincent de Vulturne vers Aiſtulphe Roy des Lombards, pour taſcher de l'adoucir, & de le détourner du deſſein qu'il avoit de ſe rendre maiſtre de Rome ; mais ils ne purent rien obtenir de ce Prince ambitieux & violent. Parmi les lettres de ſaint Boniface Archevelque de Mayence, il s'en trouve une à Optat, pour l'exhorter à demander ſans ceſſe à Dieu qu'il lui plut de le ſouſtenir dans ſes travaux, & de le défendre de la malignité de ceux qui s'oppoſoient à la propagation de l'Evangile qu'il preſchoit alors en Allemagne. Ce Saint y témoigne auſſi qu'il ſouhaitoit d'avoir une liaiſon particuliere avec ſa communauté, & qu'ils s'envoiaſſent reciproquement les noms des Religieux qui viendroient à mourir, afin que l'on fit des prieres pour eux. On voit d'autres exemples de ces pieuſes aſſociations, dont quelques-unes furent meſme faites dans des Conciles entre des Eveſques, & des Abbez.

CHAP. II.

Sigon. de Reg. Ital. l. 3. an. 752.

Bonifac. Epiſt. 106.

Aprés la mort d'Optat arrivée vers l'an 760. le Montcaſſin eut pour Abbez, pendant le reſte du huitiéme ſiecle, Hermeris, Gratien, Tomichis, Potho & Theodemar. On ne connoiſt que le nom du premier. Du temps de Gratien un habitant de Benevent nommé Leonien donna au Duc Arichis l'Egliſe de ſaint Modeſte qu'il avoit baſtie dans cette ville, & le Duc l'offrit à l'Abbaie du Montcaſſin. Arichis fonda le monaſtere de ſainte Sophie, & l'aſſujettit au Montcaſſin, comme l'on verra ci-aprés. Pendant l'adminiſtration de Tomichis, Leon qui eſtoit un des principaux, & plus riches citoyens de Benevent, ſe donna au Montcaſſin avec tout ſon bien. Il ſe trouve quantité d'autres exemples de ces ſortes de donations, qui ont beaucoup contribué à enrichir les monaſteres.

IX.

Hermeris, Gratien, Tomichis Abbez du Montcaſſin.

Chronic. Caſſin. l. 1. c. 9. & 10.

Potho baſtit une petite Egliſe en l'honneur de ſaint Benoiſt ; elle eſtoit ſituée au bas de la montagne dans le lieu où eſt aujourd'hui l'Egliſe de ſaint Germain. Il baſtit encore ailleurs une Egliſe ſous l'invocation de ſaint Michel, il l'embellit d'excellentes peintures, & fit graver ſur les murailles des vers qui marquoient ſa pieté, & faiſoient voir que l'on cultivoit les lettres dans ſon monaſtere. Leon d'Oſtie en rapporte quelques-uns qu'on liſoit encore de ſon temps. Cette Egliſe fut dediée par les ſoins de Theodemar ſon ſucceſſeur, qui y adjouſta un cloiſtre, & d'autres édifices. Theodemar ſignala ſa devotion envers la ſainte Vierge, en faiſant baſtir en ſon

X.

Poto & Theodemar Abbez.

CHAP. II. honneur une fort belle Egliſe prés de celle de ſaint Benoiſt ſur la ſource de la riviere de Liris. Il la couvrit de plomb, & fit graver ces quatre vers ſur une des tours dont elle eſtoit ornée.

Sublatis tenebris, quia per te mundus habere
Lumen promeruit, Virgo & ſanctiſſima Mater
Celſa tibi idcirco conſurgunt templa per orbem,
Et meritò totis coleris celeberrima terris.

XI. *Lettre de Theodemar à Charlemagne touchant l'obſervance du Montcaſſin.*

Charlemagne eſtant en Italie l'an 787. alla par devotion au Montcaſſin, & ſe recommanda aux prieres des Religieux. Il leur fit la grace de leur accorder des lettres, pour les maintenir dans la joüiſſance de leurs droits, & de leurs biens, & dans le pouvoir de s'élire des Abbez ſuivant la regle. Il les maintint auſſi dans la poſſeſſion des trois monaſteres de Cingle, de Plombariole, & de ſainte Sophie de Benevent. Eſtant revenu en France, il écrivit à Theodemar, & lui demanda de ſes Religieux pour reſtablir la pureté de la diſcipline dans la pluſpart des monaſteres de France, qui eſtoient tombez dans le relaſchement. Cette lettre lui fut renduë par *le ſaint homme Adelgar Eveſque*, qui lui fit encore entendre le pieux deſſein de ce grand Prince. Theodemar ne manqua pas d'obeïr à ſes ordres. Il lui envoia la regle de ſaint Benoiſt copiée ſur celle que le Saint avoit écrite de ſa propre main, les hymnes qu'on chantoit au Montcaſſin, la meſure du pain & du vin, celle du verre de vin meſlé d'eau que peuvent boire avant le repas les Religieux deſtinez à ſervir à table, & un memoire en forme de lettre, où aprés avoir loüé le zele du Roy pour la reforme des monaſteres, il marquoit les autres uſages de ſon Abbaie. Il paroiſt par cette lettre que les Religieux pouvoient manger de la volaille à Noël, & à Paſques, ſi l'Abbé leur en faiſoit donner: mais cette pratique eſtoit ſans doute un petit relaſchement, & ne s'accordoit point avec la pureté de la regle. [Auſſi il y avoit quantité de Religieux, qui ne mangeoient point ainſi de volailles, & qui meſme ne beuvoient point de vin, ſi ce n'eſtoit dans la participation des divins miſteres.] Il y en avoit encore pluſieurs qui gardoient une abſtinence particuliere les Mercredis, & les Vendredis, & qui en ces jours-là ne prenoient pour nourriture que du pain, & des herbes. La pluſpart de ceux-ci ne s'y permettoient point non plus l'uſage du vin. Sur la fin de la lettre Theodemar parle d'un Religieux appellé

Chronic. Caſſin. l. 1. c. 14.

L'an 790.

Mixtum. *Regul. S. Bened. c. 38.*

Multi tamen Fratrum noſtrorum, neque volatilia comedunt, neque vinum unquam niſi de ſancto calice bibunt. *Theodemar Epiſt. ad Carol. Imperat. edit. Iacob. du Breüil. Pariſ. an. 1602. pag. 799.*

Ceci pourroit bien eſtre une note miſe à la marge par quelque copiſte, & inſerée par un autre dans le texte, car il ne ſe trouve point dans l'édition

appellé Joſeph, que Charlemagne avoit deſtiné pour gouverner un certain monaſtere. Theodemar marque que ſelon les ſaints Canons, ce Religieux pouvoit recevoir les Ordres ſacrez, mais que c'eſtoit à lui à s'examiner, & à voir s'il pourroit bien faire la fonction d'Abbé, & veiller ſi bien ſur ſes actions, qu'elles édifiaſſent ceux qu'il auroit ſous ſa conduite. Il adjouſte que c'eſtoit une choſe qui paroiſſoit fort dure, & fort irreguliere à des Religieux, que d'eſtre obligez de reconnoiſtre pour Superieur un eſtranger, (c'eſt à dire une perſonne qui n'eſtoit pas de leur corps) lorſqu'il n'entroit pas dans cette charge par leur choix, & leur élection, & il ſe remet neanmoins à la ſageſſe du Roy d'ordonner là deſſus ce qu'il jugeroit le plus convenable; il le prie enfin de faire grace à un Moine nommé Optat, qui avoit commis quelque faute par une ignorance, qui eſtoit un défaut ordinaire à ceux de ſon âge, ce qui fait juger qu'il eſtoit jeune. Quelques Auteurs modernes ont mis en queſtion ſi cette lettre attribuée à Theodemar eſtoit veritablement de lui, & ont propoſé là deſſus des difficultez, * que l'on a éclaircies par des ſolutions juſtes, & pleines d'érudition, qui confirment la verité de cet ancien titre. On tient que cette lettre fut dreſſée par le ſçavant Paul Warnefrid Diacre d'Aquilée, & diſciple de Theodemar, dont il nous reſte à faire l'éloge.

CHAP. II.

faite ſur l'ancien manuſcrit du Monteaſſin qui a fourni cette fin. Joſeph quoque, &c. *qui manque dans l'édition de Paris. page 130.*

* *Act. ſec. 4. n. 96.*

C'eſt par cette raiſon que le manuſcrit du Monteaſſin attribue cette lettre à Paul.

XI.

Paul Diacre Religieux du Monteaſſin.

Paul nâquit à Frioul de parens Lombards d'origine, & des plus conſiderables de ſa nation. Son pere le mit auprés du Roy Rachis, qui le fit inſtruire dans les lettres; il s'y avança fort, & comme il avoit auſſi beaucoup de genie pour les affaires, il devint Secretaire d'Eſtat. De la Cour il paſſa dans le cloiſtre, convaincu de la vanité des choſes du monde, & vrai ſemblablement touché de l'exemple de Carloman, & de Rachis. Mais ce ne fut que pluſieurs années aprés la diſgrace du Roy Didier, & la ruine de l'empire des Lombards, ſi l'on en croit Leon d'Oſtie, qui aſſure de plus qu'il fut quelque temps auprés d'Arichis Prince de Benevent, & que ce fut dans ſon palais qu'il fit la continuation de l'hiſtoire d'Eutrope, par l'ordre de la Princeſſe Adelberge. Quoiqu'il en ſoit, il eſtoit Religieux du temps de Theodemar, & cet Abbé ſe ſervit de ſa plume pour écrire à Charlemagne. Il compoſa dans le Monteaſſin l'hiſtoire des Lombards, où il parle de la tranſlation du corps de ſaint Benoiſt en France. Il y * écrivit auſſi la vie de ſaint Gregoire Pape, l'hiſtoire des

L'empire des Lombards finit l'an 774.

* *Vide Ioan. Mabill. Analect. tom. 1. pag. 319.*

CHAP. II.

Eveſques de Mets, l'hymne que l'Egliſe chante le jour de ſaint Jean Baptiſte, & d'autres ouvrages. Aprés avoir édifié ſes confreres par la ſainteté de ſa vie, il mourut ſur la fin du huitiéme ſiecle, & fut enterré dans le cloiſtre prés du Chapitre. L'Abbé Hilderic ſon diſciple a fait ſon Epitaphe, où il l'invoque comme un Saint. Cet Epitaphe eſt compoſé de vers acroſtiches, dont les premieres lettres font celui-ci. *Paulus Levita doctor præclarus & inſons.* Leon d'Oſtie dit que Paul fut quelque temps au ſervice de Charlemagne, & que ſur une accuſation formée contre lui par des perſonnes qui lui portoient envie, il fut envoié en exil, mais ſi cette diſgrace lui arriva pendant qu'il eſtoit encore dans le ſiecle, ſon innocence fut reconnuë, & il eſt certain que Charlemagne eut depuis pour lui une affection particuliere, & qu'il lui ordonna de faire un recuëil d'homelies, ou de ſermons. Il ſe trouve deux lettres en vers que ce grand Prince lui fit l'honneur de lui écrire, où il l'appelle *ſon cher Frere*, *ſon bon Pere*, *ſon Paul*, & où il loüe & releve auſſi la pieté, & l'obſervance des autres Religieux du Montcaſſin. Paul fut encore lié d'amitié avec ſaint Adalard Abbé de Corbie, & lui envoia les lettres de ſaint Gregoire Pape. Le commentaire ſur la regle de ſaint Benoiſt attribué à Paul Diacre, n'eſt point de lui, mais du Moine Hildemar, qui vivoit dans le neuviéme ſiecle, comme il paroiſt par une de ſes lettres à Urſe Eveſque de Benevent.

Alcuin. Epigr. 186.
Chron. Caſſin. l. 1. c. 15.
Petr. Diac. de vir. illuſt. Caſſin. c. 8.
Act. ſac. 1 pag. 397.

XII.
Monaſteres de Naples.

Selon l'ancienne chronique de l'Egliſe de Naples, il faut mettre au nombre des diſciples de Paul un Diacre appellé Jean, qui éclata beaucoup par ſon erudition. Car elle marque qu'il fut envoié au Montcaſſin avec un autre Eccleſiaſtique par Eſtienne leur Eveſque, pour profiter des inſtructions de Paul, & faire ainſi progrez dans la connoiſſance des lettres. Eſtienne baſtit à Naples les monaſteres de ſaint Feſte, de ſaint Pantaleon, & de ſaint Gaudioſe; & aprés ſa mort qui arriva l'an 798. il fut enterré dans l'Egliſe du celebre Martyr ſaint Janvier, laquelle dés ce temps-là, ou depuis fut deſſervie par des Religieux de noſtre Ordre.

Ital. ſacr. tom. 6. pag. 91. 95.
Anton. Caracciol. de Eccl. Neap. pag. 268.

CHAPITRE III.

Des Abbaies de ſaint Benoiſt, & de ſainte Sophie de Benevent, & de quelques autres monaſteres de la meſme ville, ou des environs.

I. *Monaſtere de ſaint Benoiſt.*

LEs chartes de l'Abbaie de ſainte Sophie font mention de quelques autres monaſteres plus anciens, qui eſtoient dans le territoire de Benevent. Elles nous en donnent peu de connoiſſance: mais comme il n'eſt pas beaucoup reſté de memoires des temps dont nous écrivons, cette ſterilité nous oblige à ne rien negliger, & à dire de petites choſes que l'on pourroit omettre, ſi l'on traittoit d'un ſiecle plus abondant en Hiſtoriens, & en pieces originales. Nous avons parlé dans le troiſieme livre d'un monaſtere de Benevent dedié à S. Michel, & à ſaint Benoiſt, qui eſtoit joint à un hoſpital, dont les Religieux avoient la direction. Le venerable Zacharie, qui en eſtoit Abbé, obtint là deſſus des lettres de Romuald ſecond, qui poſſeda le Duché de Benevent depuis l'an 694. juſqu'à l'an 720. Ce Prince y appelle Zacharie ſon Abbé, ou ſimplement, parce qu'il eſtoit de ſes ſujets, ou plutoſt, parce que ce monaſtere de ſaint Benoiſt eſtoit ſous la dépendance particuliere du Duc, & exempt de celle de l'Eveſque, ainſi que d'autres monaſteres du païs de quelque façon qu'on l'entende; car quant à la qualité, & à l'eſtenduë de cette exemption, nous laiſſons à d'autres à en faire l'examen. Le deſſein de cet ouvrage eſt de raconter des évenemens, & des actions, & non pas d'entrer dans la diſcuſſion des droits. Il eſt certain par les capitulaires de Pepin Roy d'Italie, qu'il y avoit des monaſteres qui eſtoient ſous la protection des Princes, & d'autres ſous celle des Eveſques, ou d'autres perſonnes. Giſulfe ſecond du nom fils de Romuald renouvella, & confirma les lettres de ſon Pere en faveur de l'Abbé Zacharie, par *une charte*, dont la date répond à l'an 743. Au reſte cet hoſpital dépendoit tellement de l'Abbé, & des Religieux, que nul n'y pouvoit eſtre reçu ſans leur conſentement. Mais retournons au temps du Duc Romuald. Zacharie aiant obtenu de ce Prince un

Zacharias venerabilis Abbas noſter. *Ital. ſacr. tom. 8. pag. 607.*

Romuald I^r. eut pour ſucceſſeurs Adelais l'an 720. Gregoire 722. Gothelchal 729. Giſulfe II. 732. Luitprand. 749. Arichis 758.

Xenochium ubi monaſterium ſancti Benedicti, &c. tenere videris, &c. Abbas, &c. nullius Epiſcoporum aliquando ſubjacebit ditioni, &c præceptum renovationis. *ibid. pag. 589. Capitul. tom. 1. pag. 546. Ital. ſacr. tom. 8. pag. 608. 610. 612.*

CHAP. III. fond dans le lieu appellé Ponticel, qui n'eſtoit pas fort éloigné des murailles de Benevent, y baſtit une Egliſe en l'honneur de ſainte Sophie, & y mit des Religieux, comme il ſe voit par diverſes chartes de ce Prince, & du Duc Giſulphe, dont la plus ancienne eſt du mois de Novembre l'an 706 & où l'on peut auſſi remarquer, que ce monaſtere fut ſous la dependance ou protection du Palais. Giſulphe y témoigne beaucoup de reſpect pour Zacharie, il l'appelle *tres-ſaint Abbé & ſon Pere*, & il augmenta par ſes liberalitez le revenu de ce nouveau monaſtere de ſainte Sophie.

Zachariæ Abbati ſanctiſſimo patrique noſtro. *Ibid. pag. 614. l'an 745.*

II. *Maurice Abbé.*

Maurice ſucceda à Zacharie, comme il paroiſt par deux Sentences, l'une du Duc Luitprand & l'autre d'Arichis ſon ſucceſſeur, qui donnerent à Maurice gain de cauſe. Par la premiere qui eſt de l'an 756. il fut maintenu dans la poſſeſſion d'une Egliſe qui avoit eſte donnée par le Fondateur à celle de ſaint Benoiſt : l'autre eſt plus remarquable. Theoderade & ſon fils le Duc Giſulphe premier avoient donné une terre ou famille au monaſtere de ſaint Benoiſt de l'Hoſpital Celeſtin, Loup, & Urſe, qui eſtoient de cette famille, furent depuis affranchis du ſervice qu'ils devoient au monaſtere, par les Ducs Giſulphe le jeune & Gotheſchal, à la priere meſme de l'Abbe Zacharie, mais qui vrai ſemblablement n'avoit pas eſté autoriſé de ſa Communauté, & ils produiſoient là-deſſus des Lettres de ces Princes, qui avoient eſté confirmées par celles de la Ducheſſe Scauniberge femme de Giſulphe II. & du Duc Luitprand leur fils. Maurice ne laiſſa pas neanmoins de leur diſputer leur liberté, & de pretendre devant le Duc Arichis, qu'ils devoient ſervir ſon monaſtere ſuivant la conceſſion & la charte de Theoderade, & du Duc Giſulphe. Arichis ayant ouï les raiſons des parties, ſe fit apporter les Saints Decrets : ſçavoir, les Canons des Apoſtres ou des Conciles de Nicée, d'Ancyre, & du Pape Silveſtre, où il lût qu'il eſtoit défendu aux Eveſques & aux autres Eccleſiaſtiques, d'aliener les biens de l'Egliſe, & conſiderant de plus, que ſelon l'Ordonnance de Luitprand Roy des Lombards, on devoit avoir plus d'égard aux anciennes Chartes des Princes, qu'à celles qui eſtoient poſterieures ; il decida que la volonté de Theoderade & de Giſulphe devoit avoir ſon effet, & que Celeſtin, Loup & Urſe, avec leurs familles devoient ſervir le monaſtere, à la reſerve des

Ibid. pag. 590.

Arichis II. fut fait Duc de Benevent l'an 758. par Didier Roy des Lombards.

Ut præcepta facta quæ anteriora eſſent finitora & ſtabiliora eſſent. *Ibid. pag 619.*

Luitprand Roy de Lombardie, regna depuis l'an 712 & mourut vers l'an 743 cette Sentence eſt de l'an 762.

enfans de Celeſtin, parce qu'il y avoit quelque raiſon d'équité, qui obligeoit de les diſpenſer de la rigueur de cet engagement.

Le monaſtere de ſaint Pierre ſur l'eau de ſaint Petit (ou Potit) ſubſiſtoit du temps du Duc Romuald, ainſi que nous apprend la donation qu'y fit ce Duc à l'Abbé Thierri, l'an 709. Il eſt encore parlé de ce monaſtere & de cet Abbé, ou d'un autre du meſme nom, dans une Sentence de l'an 747. qui l'obligea de ceder l'Egliſe de ſaint Pierre à l'Egliſe de ſainte Marie, qui en eſtoit en poſſeſſion avant qu'on la donnat au monaſtere. Ce jugement fut rendu par le Duc Giſulphe, lequel avant que de decider le differend, ſe fit auſſi apporter les ſaints Canons, comme la regle qu'il devoit ſuivre dans une affaire Eccleſiaſtique. Du temps du Duc Gotheſchal, il y avoit dans le païs de ſa dependance un monaſtere dedié à ſaint Jean, dequoi l'on voit la preuve dans une Sentence renduë par ce Duc, qui maintient l'Abbé *Dominus dedit*, dans la poſſeſſion de quelques terres qui luy eſtoient diſputées par des ſeculiers, dont quelques-uns ſe ſervoient de faux titres. Ce monaſtere eſt peut-eſtre le même que celui de ſaint Jean de la Porte d'or, prés de Benevent, dont il eſt parlé dans la charte de la fondation de l'Abbaie de ſainte Sophie. Giſulphe II. à la priere de ſa femme Scauniberge, fit une donation au monaſtere de ſaint Eſtienne, baſti par l'Abbé Rimecauſe & à Herman Abbé de ſaint Martin. Le venerable Tuccon fonda le monaſtere de ſainte Marie & de ſaint Pierre en Aliſas. Cet établiſſement ſe fit dés le temps du Duc Romuald & avant l'an 719. Car au commencement de cette année, Juſtinien & ſa femme, qui eſtoient des perſonnes riches, y donnerent tous leurs biens, par la volonté & l'ordre du Duc, aprés y avoir offert leurs enfans Pillon & Martin, qui s'y firent Religieux, & conſentirent à cette donation. Ce monaſtere eſtoit de la dependance du Palais, & joüiſſoit de la meſme exemption que celui de ſaint Benoiſt de Benevent. Il y a apparence que Tuccon le Fondateur en prit d'abord la conduite. Enſuite il y mit pour Abbé Noël, de l'agrément du Duc Giſulfe, qui laiſſa auſſi aux Religieux la liberté de s'élire un Superieur qui ſeroit enſuite inſtitué & établi dans cette Charge par ſon ordre. Il permit, auſſi à ceux du monaſtere de S. Quirice

III.

Autres monaſteres des environs & du Duché de Benevent.

Ibid. pag. 642. p. 626 l'an 746.

Saint Potit eſt patron d'un ancien monaſtere de Naples habité par des Religieuſes de noſtre Ordre. Pag. 640. l'an 727. s'il n'y a point d'erreur dans la date.

Indict. 2. c'eſt 704 ou 719. mais il eſt plus probable que c'eſtoit en 719. Puiſque Tuccon vivoit encore l'an 743.

Ut communi vitæ ſub Abbate & regula ſubjacent.

CHAP. III. de ſe retirer dans celui de ſaint Pierre d'Aliſas, pour y ſervir Dieu, & y vivre en commun aſſujetis à l'Abbé & à la Regle. On pourroit douter ſi cet Acte n'eſtoit pas de Giſulfe premier predeceſſeur de Romuald, mais il eſt viſible, par le nom du Referendaire Arefuſe ou Andefuſe, qui a dicté cette charte, qu'elle eſt de Giſulphe II. Pour la datte elle répond à l'an 743. L'Abbé Garobin ayant baſti l'Egliſe de ſainte Marie & de S. Marcien, Jean Eveſque de Benevent lui donna des lettres d'exemption, ce qui fut depuis aggréé par le Duc Arichis à la priere de l'Abbé Arnoald. De ſorte que ce monaſtere fut du nombre de ceux qui eſtoient ſous la dependance particuliere des Princes de Benevent.

Ibid. pag. 616.

—Sicut & cætera noſtra monaſteria in noſtra ſint ſemper poteſtate.

Ibid. pag. 636.

Il y a un autre exemple de cette ſorte d'abſolutions ou d'exemptions à l'égard d'une Egliſe page 588.

IV.

Fondation de ſainte Sophie de Benevent.

Il faut maintenant parler de l'Abbaie de ſainte Sophie, dont le cartulaire nous a fourni preſque tout ce que nous venons de dire de ces autres monaſteres. Elle reconnoiſt pour Fondateur Arichis, qui ſe diſtingua fort entre les Ducs de Benevent, & n'omit rien pour relever ſa dignité. Car il prit le premier la qualité de Prince, il ſe fit ſacrer & couronner par des Eveſques, il accrut, embellit & fortifia cette Ville qui eſtoit la Capitale de ſon Eſtat. Sa pieté & ſa magnificence éclatterent dans la fondation de l'Egliſe de ſainte Sophie, nommée ainſi, parce qu'il la fit conſacrer à Jeſus-Chriſt, la ſageſſe eternelle. Il la deſtina pour des Religieuſes, qui eurent pour premiere Abbeſſe ſa ſœur Gorimberge, il y fit transferer les corps de douze Saints martyrs, & quantité d'autres Reliques, & il le combla de richeſſes, tant par ſa propre liberalité, qu'en excitant ſes Sujets à y offrir des Egliſes, des monaſteres, des terres, ou à les luy mettre entre les mains pour les donner enſuite à ſainte Sophie. C'eſt ce qu'on peut voir par divers titres, & principalement par la charte de la fondation, qui eſt de l'an 775. Arichis donna entre autres choſes à cette nouvelle Egliſe de ſainte Sophie le monaſtere ou hoſpital de ſaint Benoiſt, qui eſtoit tout proche l'Egliſe de ſaint Modeſte baſtie par Leonien, & l'Egliſe ou monaſtere de ſainte Marie d'Aliſas. L'Abbé Rime, ou Rimecauſe y offrit l'Egliſe de ſainte Eſtienne qu'il avoit baſtie, & dotée, & le Prince confirma cette donation. Il en fut de même d'une autre Egliſe de ſainte Sophie, baſtie par l'Abbé Garobin, qui la donna au Duc, pour l'offrir à l'Abbaie de ſainte Sophie. L'Egliſe de ſaint Michel deſſervie

Leo Oſt. Chronic. l. 1. c. 9. *Sacr. Tom. 8. pag. 31. & 572.*

Digitize

par l'Abbe Dacoald, fut auſſi donnée à ce nouveau monaſtere, Euphemie y prit l'habit de la Religion, & y offrit tous ſes biens qui eſtoient aſſez conſiderables. Tiroald avoit baſti une Egliſe en l'honneur de ſaint Laurent, & s'y eſtoit conſacré à Dieu par la profeſſion Religieuſe, auſſi-bien que ſa femme & ſon fils. Mais enſuite, ces trois perſonnes s'offrirent à la même Abbaie de ſainte Sophie, & y donnerent cette Egliſe & tout ce qu'ils poſſedoient. Arichis y donna auſſi trois cens pas de peſche dans la mer de Sipont, entre la peſche des monaſteres de ſaint Vincent, & celle de l'Abbaie de ſaint Pierre, & quelques terres dont il avoit privé par droit de confiſcation, quelques Notaires convaincus d'avoir fait de fauſſes chartes. Il en uſa de meſme envers une Religieuſe, qui ayant ſon habit avoit contracté un mariage illegitime: Car il donna & ſon bien & ſa perſonne à ſainte Sophie, & elle devint ainſi comme l'eſclave de la communauté. Le monaſtere de ſaint Benoiſt de l'Hoſpital, eſtant uni à celui de ſainte Sophie de Benevent, ne laiſſa pas d'eſtre habité par des Religieux, mais leur Superieur n'eut plus que la qualité de Prieur, & une de ſes fonctions eſtoit de recevoir les hoſtes. Enfin Arichis ayant fondé, enrichi & relevé par ſes liberalitez & ſes graces, cette Egliſe & cette nouvelle communauté de ſainte Sophie, ſignala ſon reſpect envers ſaint Benoiſt, en voulant qu'elle fut ſoumiſe au Mont-Caſſin. Il mourut l'an 787. & ce fut Paul Diacre qui dreſſa ſon Epitaphe, qu'on peut voir dans Baronius & ailleurs.

Ital. ſac. tom. 8. ibid. pag. 636.

Ibid. pag. 46.

David Eveſque de Benevent donna l'Egliſe de ſainte Felicité du Mont Marian à Auſlade Abbeſſe de ſainte Marie *au lieu Sain*, à condition de la reparer, & conſentit qu'elle fut enſuite commiſe, aux ſoins des Prieurs ou Directeurs du monaſtere.

CHAPITRE IV.

Du bienheureux Thomas Abbé de Farfe : De la fondation, & des premiers Abbez de ſaint Vincent de Voltorne.

1. *Reſtabliſſement de l'Abbaie de Farfe par le bienheureux Thomas.*

LE monaſtere de Farfe ne demeura pas long-temps dans l'eſtat où l'avoit mis ſaint Laurent de Spolette, il fut detruit vrai-ſemblablement par les Lombards, & il n'en reſta que l'Egliſe, qui eſtoit dediée à la ſainte Vierge. Mais il fut reſtabli par le bienheureux Thomas, & en peu de temps il devint tres-conſiderable. Saint Thomas prit naiſſance dans le territoire de Maurienne, qui faiſoit alors partie de la France. Aiant eſté ordonné Preſtre, il alla par devotion en Jeruſalem avec Marcien, & Martyrius. Aprés y avoir viſité enſemble les ſaints lieux, ces deux derniers retournerent en Italie. Marcien fut depuis Eveſque de Ferme, & Martyrius Abbé du monaſtere qui eſtoit proche de l'Egliſe de ſaint Pierre: ce qui ſe peut entendre d'un des monaſteres, dont les Religieux alloient chanter l'Office dans ſaint Pierre de Rome, ou de quelqu'autre monaſtere d'Italie dedié à ce ſaint Apoſtre : le premier ſens paroiſt le plus naturel. S. Thomas aprés le départ de ſes amis retourna au ſaint Sepulchre, & y demeura trois ans dans une oraiſon preſque continuelle, demandant à Dieu jour & nuit, qu'il lui plût marquer la voie qu'il devoit ſuivre pour obtenir le ſalut. Sa priere fut exaucée, la ſainte Vierge lui apparut la nuit, & lui fit entendre que Dieu rempliroit ſes deſirs, & qu'eſtant retourné en Italie, il eut à s'eſtablir dans un lieu nommé Acutien, qui eſtoit dans le païs des Sabins, & qu'il le reconnoiſtroit aiſément, parce qu'il verroit trois cyprés prés d'une Egliſe baſtie en ſon honneur. On adjouſte qu'elle lui donna un pain d'une blancheur merveilleuſe, pour aſſurance, qu'encore que le païs fut ſolitaire, il n'y manqueroit de rien. Il y a apparence que cette Egliſe eſtoit celle qui avoit eſté fondée par ſaint Laurent de Spolette, mais qui eſtoit preſque détruite, & peut-eſtre deſerte. Le bienheureux Thomas reçut auſſi le don de componction, & depuis il verſoit preſque toujours des larmes en recitant l'Office divin, ou lorſqu'il eſtoit obligé

Apud beati Petri Eccleſiam poſtmodum monaſterio præfuit. *Act. tom 3. ſæc. 2. ad an. 715. pag. 285.*

obligé de parler des choſes du Ciel. Il alla enſuite à Epheſe, & y ſervit Dieu trois ans prés du tombeau de ſaint Jean l'Evangeliſte. Enfin eſtant retourné en Italie, il alla au païs des Sabins, & aiant trouvé cette Egliſe que lui avoit marqué la ſainte Vierge, il commença d'y chanter les loüanges de Dieu avec ſes diſciples. Comme ils eſtoient fort pauvres, ils furent un jour en danger de mourir de faim : mais Faroald Duc de Spolette en aiant eſté averti par la ſainte Vierge qui lui apparut en ſonge, il leur envoia des vivres, & confirma leur eſtabliſſement par un privilege. Depuis leur communauté prit un accroiſſement prodigieux, & il s'en forma une Abbaie que l'on dit avoir eu ſous ſa dépendance plus de ſix cent Egliſes, ou monaſteres. Saint Thomas mourut vers l'an 715. Il eut pour ſucceſſeurs Probat, & Raganbauld.

CHAP. IV.

Vers l'an 680.

Le païs ou dioceſe des Sabins eſtoit dans le Duché de Spolette.

Act. tom. 1. pag. 233.

II.

Probat & Raganbauld Abbez. an. 774.

Vide præfat. 1. part. ſec. 4. Act. n. 104.

Le premier obtint de Charlemagne des lettres de protection qui donnoient à ſon Abbaie les meſmes privileges dont joüiſſoient les autres monaſteres de Lerins, de ſaint Maurice, & de Luxeüil, où l'on gardoit les anciennes regles de ſaint Baſile, de ſaint Benoiſt, de ſaint Colomban, ou des autres Peres, & qui maintenoient les Religieux de ſa communauté dans le pouvoir de s'élire un Abbé *ſelon la regle de ſaint Benoiſt.* La memoire de Raganbauld s'eſt conſervée dans une ſentence qui termina un procez qu'on avoit fait à ſa communauté. Charlemagne eſtant à Florence, ou aux environs vers la fin de l'an 786. un particulier nommé Paul lui preſenta une requeſte contre les Religieux de Farfe, pretendant qu'ils lui retenoient *le monaſtere* de ſaint Ange prés de Rieti, qui appartenoit à ſa famille. Le Roy renvoia cette affaire pardevant Hildebrand Duc de Spolette, qui en aiant pris connoiſſance maintint Raganbauld dans la poſſeſſion de ce lieu ſaint, qui eſt auſſi deſigné par le nom *d'Egliſe.* Ce monaſtere eſtant ſous la dépendance du palais Ducal avoit eſté donné par le Duc à Guibert Eveſque, qui l'avoit rendu, ou cedé à l'Abbaie de Farfe, ſurquoi il eſtoit déja intervenu une ſentence, dont l'original avoit eſté bruſlé par Pandon pere de Paul, comme ce Pandon l'avoüa lui-meſme devant les Juges.

Secundum Regulam ſancti Benedicti. *Duchesne Hiſt. Franc tom. 3. pag. 652.*

III.

Fondation du monaſtere de ſaint Vincent de Voltorne.

Il y a eu autrefois dans le dioceſe de Venafri, ou d'Iſarnie une celebre Abbaie dediée à ſaint Vincent, qui fut appellée de Voltorne, parce qu'elle eſtoit ſituée prés de la ſource de cette riviere. Elle eut pour fondateurs trois grands ſeriteurs

Digitized by Google

CHAP. IV.

de Dieu, Paldo, Taſo, Tato qui la gouvernerent l'un aprés l'autre, & qui furent en quelque ſorte diſciples du bienheureux Thomas de Farfe. Ils ſortirent tous trois d'une famille noble de Benevent : les deux derniers eſtoient freres, & liez de parenté avec le premier. La grace les anima d'un meſme eſprit, & forma entr'eux une liaiſon beaucoup plus étroite que celle du ſang, & de la nature. Dés leur jeuneſſe ils n'eurent que du mepris pour les biens du ſiecle, & reſolus d'emporter le royaume du Ciel par une ſainte violence, ils quitterent leurs parens, & prirent le chemin de Rome. Eſtant ſortis de Benevent ils y renvoierent leurs chevaux, & changerent d'habit avec des pauvres qu'ils rencontrerent. Leur deſſein eſtoit de s'aller faire Religieux en France, mais eſtant allez loger à Farfe, le bienheureux Thomas reconnut par la blancheur, & la delicateſſe de leur viſage, qu'ils n'eſtoient pas ce quils paroiſſoient, & il s'inſinua ſi bien dans leur eſprit, qu'il les obligea à s'ouvrir entierement à lui. Il les accompagna à Rome, parce qu'ils avoient fait vœu d'y aller, & les ramena dans ſon monaſtere. Comme ſa charité eſtoit pure, & ſans intereſt; il ne les ſollicita point de s'attacher à lui, mais il leur perſuada de paſſer quelque temps dans ſa communauté, afin d'y faire eſſai de la vie religieuſe. Pendant qu'ils en pratiquoient les exercices leur vocation fut éprouvée par la viſite qu'ils reçurent de quelques-uns de leurs parens, parmi leſquels eſtoit le pere de Taſo & de Tato. Car ces perſonnes aiant appris qu'ils eſtoient à Farfe, les y vinrent trouver, & les preſſerent fortement de retourner dans leur famille : mais les nouveaux Solitaires demeurerent fermes & inflexibles dans leur pieux deſſein, & tout ce que l'on put gagner ſur eux, fut qu'ils ne ſortiroient point d'Italie. Le venerable Thomas qui fut le mediateur de cet accommodement, en procura l'execution : car il alla lui-meſme trouver Giſulfe Duc de Benevent, & aiant obtenu de lui en pur don un lieu fort retiré, où eſtoit une Chapelle dediée à ſaint Vincent, il y eſtablit ſaint Paldo, & ſes deux confreres. Leur exemple ne fut pas ſterile, & ſans imitateurs. Pluſieurs en eſtant touchez quitterent le ſiecle, & entrerent dans leur ſocieté. Deſorte qu'ils baſtirent un monaſtere, & formerent une communauté reglée vers le commencement du huitiéme ſiecle du temps du Duc Romuald ſucceſſeur de Giſulfe.

Delicata ac candida membra vilibus ac ſordidis veſtimentis tegebant, elegantem, ac compoſitum vultus adſpectum prætendebant. Quamobrem nec eorum ſecretum abſcondi potuit oculis viri Dei *Act. c. 3. tom. 1. pag. 426.*

Ce Giſulfe eſt Giſulfe I. qui fut Duc de Benevent depuis l'an 680. juſqu'à l'an 694.

CHAP. IV.

IV.

Saint Paldo premier Abbé, & saint Taso second Abbé.

Saint Paldo fut leur premier Abbé : aussi avoit-il tous les talens que demande cette charge. Il pratiquoit le premier ce qu'il prescrivoit aux autres, il excelloit en douceur, il avoit un grand amour pour la pauvreté, & il prit soin de l'inspirer aussi à ses disciples : enfin sa vie estoit un modelle de la perfection évangelique. Il mourut l'an 720. on lui substitua saint Taso, qui estoit le plus jeune, mais le plus ardent pour la pureté de l'observance. Quelques-uns qui n'estoient pas si fervens se repentirent bien-tost de l'avoir élû pour Abbé, & exciterent les autres à le deposer, & à mettre en sa place saint Tato qui estoit plus âgé que lui. Mais le Pape Gregoire second qui fut le Juge de ce differend, blasma leur entrepriſe, & leur imposa une penitence qu'ils eurent bien de la peine à faire, à cause des bruslantes chaleurs de l'Esté, & qui n'appaisa pas entierement la justice divine. Au moins on crut que la mort prompte & subite dont la plusparт d'entr'eux furent frappez un peu aprés, estoit un châtiment de leur rebellion, & que leur faute avoit contribué à avancer la fin de leurs jours. Selon le jugement du bienheureux Ambroise, on eut sujet d'esperer que Dieu leur feroit misericorde, mais peut-estre qu'ils eurent encore besoin de passer par *le feu du Purgatoire*, pour estre entierement nettoiez de leur peché. Saint Taso ne les survécut pas longtemps, & alla recevoir dans le Ciel la couronne qu'avoit merité son zele.

Paldo Evangelicæ perfectionis vir per omnia consummatus. *Ibid. pag.* 430.

Incertum est, &c. an etiam purgatorii post mortem supplicio ignis fuerint absoluti. *Ibid. pag.* 431. *Vide Ambr. Autpert. lib.* 10. *in Apocal. ad c.* 21. *vers.* 27.

V.

Saint Tato troisiéme Abbé.

Son frere saint Tato lui succeda l'an 729. & remplit exactement toutes les obligations de sa charge. Il avoit la charité, qui est le caractere des bons Pasteurs, & un grand discernement pour s'acquitter des devoirs qu'elle prescrit. Il estoit doux envers ceux qui devoient estre conduits de cette maniere, & il employoit la severité de la discipline, pour reprimer & guerir les ames dereglées & superbes. Au reste s'il se monstroit rigoureux à l'égard de ces personnes, il l'estoit beaucoup plus envers lui-mesme. Outre son jeûne qui duroit quelquefois toute la semaine, son application au travail des mains, la dureté de son lit qui estoit sans paillasse, ny semblable garniture, & ses veilles presque continuelles, il portoit une cuirace sur sa chair, & lorsque la diminution de ses forces le contraignit de moderer ses austeritez, il reduisit cette cuirasse à un simple cercle de fer, qui fut sur lui jusqu'au jour de sa mort. La vie de ces trois Saints a esté écrite par le bienheureux

CHAP. IV. Ambroiſe Autpert Auteur preſque contemporain, & ſon ouvrage eſt cité par Paul Diacre, dans ſon Hiſtoire des Lombards. Autpert par une methode bien differente de celle de la pluſpart de ceux qui ont compoſé les Actes des Saints, a omis leurs miracles, & s'eſt arreſté à depeindre leurs vertus, *parce que*, dit-il, *il ne trouvoit rien de plus admirable, que la grace que Dieu leur avoit fait, de quitter le monde de tout leur cœur*, & d'attirer tant de perſonnes à ſuivre leur exemple. Il finit en deplorant le relachement de quantité de Moines de ſon temps, qui ſelon la reflexion de ſaint Benoiſt, avoient un exterieur faux & trompeur, faiſant voir par leur tonſure & leur habit, qu'ils s'eſtoient conſacrez à Dieu, & par le dereglement de leur vie, qu'ils eſtoient des enfans du ſiecle.

Neque enim majus poteſt eſſe miraculum, quam quod tota mente mundum reliquerunt *pag.* 430. *Paul Diac. l.* 6. *c.* 40.

V I.
Auſtere & ſainte obſervance des Moines de ſaint Vincent.

Le Venerable Pierre Prêtre & Religieux de ſaint Vincent écrivit par l'ordre de ſaint Taſo, un traité de la vie & de l'obſervance de ces premiers Peres de ſon Abbaye ; mais cet ouvrage n'eſt point venu juſques à nous : Il ſemble que c'eſt principalement de ces premiers Religieux de S. Vincent qu'il faut entendre ce que nous liſons dans le fragment de la Chronique de ce monaſtere, donnée au public par Monſieur du Cheſne : ſçavoir, qu'ils jeunoient tous les jours juſqu'au ſoir, que leur nourriture n'eſtoit que du pain, des legumes & de l'eau, que pluſieurs d'entre eux eſtoient deux ou trois jours ſans manger, qu'ils fatiguoient leurs corps par le travail des mains, qu'ils paſſoient la nuit en prieres, qu'ils flechiſſoient cent fois les genoux pour s'humilier devant Dieu, & que lorſque la laſſitude les forçoit à prendre un peu de repos, ils dormoient à terre reveſtus de leurs cilices, & qu'enfin ni la France, ni l'Italie n'avoient point alors de Solitaires qui éclattaſſent davantage par leur vertu. Aprés la mort de ſaint Tato, arrivée en 739. Atto dont nous avons parle ci-devant *, Herempert, Jean & le Bien-heureux Autpert eurent la conduite du monaſtere.

Act. ſac. 3. *p.* 2. *pag.* 262.

Hiſt. Franc. tom. 3. *pag.* 672.

* *Voyez ci-devant. page* 15.

V.
Ambroiſe Autpert.

Le Bien-heureux Autpert naquit en France, de parens conſiderables par leur pieté & par leurs grands emplois. Il ſe rendit tres intelligent dans les lettres divines & humaines, & eut beaucoup de part à l'eſtime de Pepin pere de Charlemagne. Il paſſa en Italie, peut-eſtre à la ſuite de Jerôme fils de Charles Martel, & de l'Abbé Fulrad, à qui le Roy ordonna d'y accompagner par honneur le Pape Eſtienne qui

Act. ſac. 3. *p.* 2. *pag.* 259.

Digitized by Google

y retournoit. Eſtant en ce païs là, il alla au monaſtere de ſaint Vincent, & il y fut tellement édifié de la ſainte vie des Religieux, qu'il voulut en augmenter le nombre. Le Roy lui ayant donné permiſſion de s'y retirer, il reçût *l'habit de la ſainte religion*, & fut ordonné Preſtre. Il prit grand ſoin de ſe bien établir dans l'humilité, *& de ſe bien perſuader qu'il eſtoit le dernier de tous*, ainſi que l'ordonne la Regle. L'Oraiſon & l'eſtude eſtoient ſes principales occupations. Il demandoit à Dieu le double don de la ſcience & de la vertu; mais ſur tout, celui de la vertu qu'il eſtimoit infiniment plus que les plus ſublimes connoiſſances. Il ſortoit quelquefois hors l'Abbaie pour exercer le miniſtere de la predication. Car il n'eſtoit pas moins éloquent que ſcavant, & l'on dit qu'il avoit obtenu le talent de la parole, par l'interceſſion de la ſainte Vierge.

Dans le repos de la cellule, il s'occupoit à la lecture des Livres ſaints. Il en expliqua pluſieurs par des Commentaires, mais l'on a ſeulement ſon traité ſur l'Apocalypſe qu'il compoſa, ſous le Pontificat de Paul I. & conſequemment avant l'an 768. Sa reputation excita contre lui l'envie de quelques eſprits mal-faits, qui ne pouvant rien reprendre dans ſes mœurs, blamoient ſon application à compoſer des Livres, pretendant *que ce n'eſtoit plus le temps de faire des ouvrages ſur l'écriture*. Quelques-uns ſoutenoient même que l'on ne devoit point entreprendre d'expliquer l'Apocalypſe, puiſque Dieu meſme avoit défendu d'y rien ajouſter. La force de la verité les obligea neanmoins d'avoüer devant le Pape Eſtienne, ſucceſſeur de Paul, que cet ouvrage d'Autpert ne contenoit rien que de conforme à la ſaine doctrine. Le Pape en uſa comme un vrai *diſciple de la croix, & un maiſtre de la verité*, & ſans ſe laiſſer prevenir par la fauſſe critique de ces emportez, il prit la défenſe du Bien-heureux Autpert, & lui dit, *qu'il eut à continuer ſon travail*. Quelque temps aprés, ce ſavant Religieux, pour eſtre encore plus à couvert de la cenſure de ſes adverſaires, lui envoya ſon ouvrage, le ſuppliant d'y donner ſon approbation: C'eſt ce qui paroiſt par ſa lettre, où il repreſente modeſtement à Eſtienne, qu'il eſperoit que ſa ſoumiſſion ne porteroit point de préjudice à la liberté, où l'on avoit eſté juſqu'à lors dans l'Egliſe, d'uſer de ſon talent pour écrire ſans craindre les cenſeurs, pourveu que l'on n'avançat

CHAP. IV.

Le Bien-heureux Autpert parle ainſi dans ſon quatriéme Livre ſur l'Apocalypſe c. 7. v. 14. Où il depeint les travaux de la vie monaſtique.

Omnibus ſe inferiorem ita intimo credebat ſui cordis affectu, ut nihil omnino, &c. *ſæc. 3. p. 2. pag. 263. Reg. S. Bened. c. 7. grad. 7. hum. lit.*

Si utraque non mereor doctrinam ſcilicet atque operationem auſer, quæſo, doctrinam, tantum ut tribuas operationem virtutum. *Ibid. Act. p. 261.*

VI.

Son Commentaire ſur l'Apocalypſe.

Non eſt tempus jam nunc differendi ſcripturas. *Autperti Epiſt. ad Stephanum Papam.*

Ut diſcipulum crucis, ac magiſtrum veritatis decuit. . . . mihi dixiſti, labora, ut cœpiſti. *ibid. id. l. 10 in Apoc.*

On dit qu'il ſe trouve encore des traitez d'Autpert dans les manuſcrits.

CHAP. IV.

rien de contraire à la foy Catholique. Sa pieté n'éclatte pas moins dans ſon Commentaire, que ſon eſprit & ſon érudition. Il y parle comme un homme touché des veritez qu'il enſeigne, & en quelques endroits il adreſſe ſes paroles à Dieu, ou à ſaint Jean. Il a taché de s'y rendre intelligible, meſme aux perſonnes peu éclairées, ſouhaitant que ſon ouvrage eut pour titre *le miroir des petits*. Mais dans les éditions que l'on en a fait, l'on n'a pas ſuivi ſon intention. On ne doit pas s'étonner qu'il n'y prenne que la qualité de Preſtre, & non point celle de Moine, aprés que nous avons ſi ſouvent obſervé, qu'en ces temps-là, les Religieux qui eſtoient dans la clericature s'appelloient le plus ſouvent du nom de leur Ordre. Au reſte il s'attache fort aux ſentimens des Peres, & c'eſt pourquoy, il ne craint point de dire, que ſi quelqu'un entreprenoit d'improuver ce qu'il avance, il pourroit bien arriver que ſa cenſure attaqueroit auſſi ſaint Jerôme, ſaint Auguſtin, ſaint Ambroiſe, & *noſtre* ſaint Gregoire, ſur quoy on peut obſerver en paſſant, que s'il appelle *noſtre* ce ſaint Pape, c'eſt qu'il eſtoit perſuadé qu'il avoit eſté de noſtre Ordre.

Ut ſi fortè me voluerit in his reprehendere, reprehendat etiam (ut de multis paucos enumerem) Hieronymum Auguſtinum, Ambroſium, atque noſtrum Gregorium. *Aup. in Apocal. l.* 10. *in fine.*

VII.

Il eſt fait Abbé de ſon monaſtere.

Il n'eſtoit pas ſeul de François qui fut Religieux dans le monaſtere de ſaint Vincent : Il y en avoit encore d'autres de la meſme nation, qui touchez de ſon exemple, avoient quitté la Cour & l'avoient ſuivi dans le Cloiſtre. Aprés la mort de l'Abbé Jean, il s'y éleva de la diviſion, & la communauté eut en meſme temps deux Superieurs : ſçavoir, le Bienheureux Autpert & Potho. Il eſt certain que Potho fut accuſé d'infidelité envers Charlemagne, qui depuis peu s'eſtoit fait couronner Roy de Lombardie, & il y a apparence qu'ayant eſté établi Abbé, immediatement aprés Jean, il fut rejetté à cauſe de cette accuſation, & qu'on luy ſubſtitua Autpert, ou que la Charge d'Abbé ayant eſté deferée à Autpert, aprés qu'elle fut vacante par la mort de Jean, les Religieux Lombards improuverent enſuite ſon élection, & mirent Potho en ſa place. Quoiqu'il en ſoit, le Venerable Autpert, bien loin de rechercher cette Charge, n'y entra que contre ſon gré, & peut-eſtre par l'ordre de Charlemagne. Il obtint de ce Prince un privilege pour ſon monaſtere, & allant à Rome pour comparoiſtre devant le Pape, qui devoit prendre connoiſſance de l'accuſation intentée contre Potho, il mourut

L'an 777. *Ital. Sacr. tom.* 6. *pag.* 471. *& conc. tom.* 6. *pag* 1757.

L'an 778.

en chemin de mort ſubite, vers l'an 778. Potho ſe juſtifia: il obtint des Lettres du Pape Adrien, qui écrivit en ſa faveur à Charlemagne, & il fut Abbé aprés Hainart ſucceſſeur du Bien-heureux Autpert. CHAP. IV.

CHAPITRE V.

Des monaſteres de ſaint Apollinaire de Claſſe, & de ſaint Ilar de Galiate. De la fondation de l'Abbaie de Montamiat, & de quelques autres.

I. *Abbaie de S. Apollinaire.*

LA fameuſe Egliſe de ſaint Apollinaire de Claſſe, dont il a eſté parlé ailleurs, eſtoit deſervie par une communauté de Religieux qui chantoient l'Office devant le tombeau du Bienheureux Martyr. On en trouve un inſigne preuve dans un Acte qui ſe voit encore gravé en fort anciens caracteres ſur une pierre. Cet Acte eſt de ſaint Jean Archeveſque de Ravenne, qui donne quelques terres pour la nourriture de ces ſerviteurs de Dieu. Il eſt datté du premier de Fevrier l'an XV. de l'Empereur Leon, l'onziéme de Conſtantin Copronyme ſon fils, indiction 14. ce qui répond à l'an 731. Charlemagne ayant deputé Paul (ou pluſtoſt Paulin) le Grammairien vers le Pape Adrien, pour le prier entre autres choſes de lui envoyer *le ſacramentaire de ſaint Gregoire*, le Pape donna ce Livre à Jean religieux & Abbé de Ravenne pour le porter à ce Prince.

Huic Collegio monachorum ſtipendiis ad vitam ceſſit. *Memorie di Ravenna Girol. Fabri pag.* 116.

Concil. tom. 6. *pag.* 1657.

II. *Monaſtere de S. Ilar.*

Le Pape Eſtienne II. retournant de France à Rome, paſſa par le monaſtere de ſaint Ilar de Galiate, ſitué dans le territoire de Forimpoli ville de la Romagne, & alors gouverné par Anſcauſe qui eſtoit en ce temps-là, ou qui fut un peu aprés Evêque de ce dioceſe. Anſcauſe y reçeut le ſouverain Pontife, avec un profond reſpect, & lui fournit abondamment toutes les commoditez & tous les ſoulagemens dont il avoit beſoin pour continuer ſon voyage. Auſſi depuis, il éprouva la reconnoiſſance d'Eſtienne. Car lorſque Ravenne & pluſieurs autres villes furent affranchies du joug des Lombards, par Pepin Roy de France, qui obligea leur Prince Aiſtulphe de les rendre à l'Egliſe Romaine, Eſtienne maintint Anſcauſe, dans

Galiat eſt de la Province de Ravenne & du domaine de Florence. Baron. ad *an* 759. *tom* 6. *concil. pag.* 1682.

CHAP. V.

Il est parlé d'Anscause dans la charte du Roy Astulfe pour l'Abbaie de Nonantule.

la possession, & la joüissance de ce monastere. Paul successeur d'Estienne confirma ce qui avoit esté fait en faveur de ce Prelat, & voulut que cette Abbaie, dont il avoit la conduite fut soumise à la jurisdiction du saint Siege. Mais incontinent aprés la mort d'Anscuse, il remit les choses dans leur premier estat, & assujettit de nouveau ce monastere à l'Eglise de Ravenne, qui l'avoit eu long-temps sous sa dépendance. Cette bulle est datée de l'an 40. de l'Empereur Constantin, c'est-à-dire de l'an 759. Gundibrand Duc de Florence s'estant emparé de quelques biens de cette Abbaie, les Religieux députerent quelques-uns de leurs corps vers Charlemagne, pour lui demander justice, & le Pape Adrien leur donna des lettres, où il prioit ce grand Prince d'ordonner à ce Duc de leur restituer ce qu'il avoit pris. Dans d'autres lettres le mesme Pape lui recommanda Gaufroi Abbé de Pise, ou des environs. Il l'exhorta aussi à interposer son autorité, pour reprimer des desordres qui estoient fort communs en Italie, & principalement dans la Toscane, & dans la Lombardie, & pour empescher que les Moines ne quittassent l'habit de la religion contre la disposition des saints Canons, & qu'ensuite vestus comme des seculiers, ils ne contractassent mariage. Un Moine appellé Jean aiant debité une fausse revelation, Adrien avoit resolu de le chastier comme il meritoit, mais il lui fit grace à la recommandation de Charlemagne.

Concil. tom. 6. pag. 1759. 1757.

III.

Fondation de Montamiat.

Vers l'an 743.

L'Abbaie de saint Sauveur du Montamiat, qui est dans le territoire de Chiusi, reconnoit pour fondateur Rachis Roy de Lombardie. On dit que ce qui le porta à choisir ce lieu pour bastir une Eglise, fut une lumiere que l'on y vit plusieurs fois sur un grand arbre, & qui paroissoit toute ensemble, une & triple. On peut voir ailleurs la charte de la fondation, qui nous apprend que le premier Abbé de ce monastere fut le venerable Erpo. Comme il estoit d'une maison fort riche, & que ses parens avoient beaucoup d'affection pour lui, il fut obligé de se faire beaucoup de violence pour obeïr à la grace, qui l'appelloit à la vie religieuse, mais enfin il entra dans le cloistre, persuadé qu'il falloit mepriser les biens de la terre pour obtenir ceux du ciel. Ce monastere est aujourd'hui de l'Ordre de Cisteaux, dont l'observance y fut introduite l'an 1231. par l'Abbé Raynier.

Ital. sacr. tom 3. pag. 667.

Notit. Abb. Cister. Iongelin. de Regn. Ital. pag. 23.

IV.

Monasteres de saint Eugene, & de saint Anthyme.

Varnefroy à qui Luitprand Roy des Lombards avoit donné le

le gouvernement de Sienne, fonda prés de cette ville un monaſtere pour des Religieux, qui ſelon une charte devoient vivre ſelon la regle de ſaint Benoiſt, & ſous la puiſſance (ou protection) de ſaint Eugene, à qui ce meſme titre donne la qualité d'Abbé. Le monaſtere de ſaint Anthime fut baſti au plus tard vers la fin du huitiéme ſiecle: il ne ſubſiſte plus aiant eſté uni à la Cathedrale de Montalcin par le Pape Pie ſecond dans le quinziéme ſiecle.

L'an 731. ibid. pag. 622. 623.

V.

De Ripolis.

L'Abbaie de ſaint Barthelmi de Ripolis, qui eſt à une demi lieuë de Florence, fut baſtie pour des Religieuſes, par un Seigneur nommé Andonald. Ceux de ſa famille en augmenterent les revenus par des donations. Suivant une charte de trois de ces perſonnes, (qui eſt de l'an 790.) Euphraſie leur tante gouvernoit la communauté, & deux autres Religieuſes, ſçavoir une autre tante, & leur ſœur devoient lui ſucceder. Mais aprés leur mort les Religieuſes devoient avoir la liberté de ſe choiſir une Abbeſſe, qui ſeroit benie par l'Eveſque de Florence. L'obſervance reguliere eſtant depuis entierement détruite dans ce monaſtere, on le donna à l'Ordre de Valombreuſe.

Vers l'an 710. ibid. pag. 31.

CHAPITRE VI.

De ſaint Valfroi Abbé de Palatiole.

I.

Fondation de Palatiole par ſaint Valfroi.

IL ne reſte plus aujourd'hui aucune trace du monaſtere de Palatiole, mais la memoire de ſaint Valfroi ſon fondateur s'eſt conſervée. Saint Valfroi eſtoit d'une des premieres familles de la ville de Piſe. Il apprit les lettres, il ſe maria, & vécut d'une maniere fort honneſte, & fort édifiante, évitant les excez, & l'incontinence, aſſiſtant liberalement les pauvres, & gardant la juſtice envers tout le monde. Le Ciel benit ſon mariage par la naiſſance de cinq garçons, qui ſe porterent tous au bien, & ſe diſtinguerent par leur merite. Mais quoiqu'il fut riche, & bien eſtabli dans le ſiecle, il s'en degouſta; ſa femme entra dans le meſme ſentiment, & ils commencerent à prendre des meſures pour ſe retirer dans quelque monaſtere. Le ſaint avoit un ami nommé *Fortis* qui eſtoit de Corſe, & un parent

Digitized by Google

CHAP. VI.

appellé *Gunduald* originaire de Luques, & ces deux perſonnes tenoient auſſi un rang fort conſiderable dans le monde, & avoient beaucoup de bien; mais comme ils eſtoient auſſi fort penetrez des maximes de l'Evangile, ils ſe joignirent au Saint, & tous trois enſemble ils reſolurent d'entrer dans le chemin de la perfection, & de chercher un cloiſtre, où ils pûſſent vivre dans l'obeïſſance en veuë de Dieu. L'Eveſque de Luques, ou de Piſe, mais plus vrai-ſemblablement de Luques, connut leur deſſein par un ſonge, où Dieu lui marqua le lieu où ils devoient s'eſtablir, & il les aſſiſta de ſa protection, & de ſes conſeils. Ils baſtirent donc deux monaſteres, l'un pour eux, & l'autre pour leurs femmes. Celui qu'ils deſtinerent pour des hommes eſtoit prés du Mont-verd dans le dioceſe de Populonia, & fut appellé Palatiole. On le dedia à ſaint Pierre, & l'on y mit quantité de reliques. Le bienheureux Valfroi en fut le premier Abbé. Il prit grand ſoin de le bien regler, en quoi il reçut grand ſecours du venerable Magne Religieux de ſaint Vincent, qui eſtoit un homme ſçavant, & merveilleuſement exact dans les devoirs de ſa profeſſion. Auſſi la bonne odeur que répandoit ce nouveau monaſtere y attira pluſieurs perſonnes qui s'y conſacrerent à Dieu, & le Saint eut prés de ſoixante Religieux ſous ſa conduite.

Ubi pro divino amore colla ſua ſubmitterent, atque alienæ ſe ſubjicerent poteſtati. *Bolland. 15. Febr. & Act. ad an. 765. pag. 197.*

II. *Afflictions du Saint.*

Sa vertu fut exercée par deux grandes humiliations : l'une lui vint de lui-meſme, & l'autre de dehors. Quoiqu'il menât une vie auſtere, & qu'il pratiquât les mortifications convenables à ſon eſtat, il fut tres-fortement attaqué par des mouvemens d'impureté, mais aiant humblement découvert ſes tentations à ceux de ſa communauté qui eſtoient plus ſpirituels & plus éclairez, il en fut enſuite délivré par le miniſtere d'un Ange qui lui apparut la nuit : en quoi il ſemble avoir eſté favoriſé de la meſme grace que ſaint Equice. Pendant ſix années qu'il vécut encore il n'en voulut parler à perſonne, de peur qu'il ne ſe format dans ſon cœur quelque mouvement de vanité, qui lui auroit fait perdre le merite, & le fruit de ſes travaux, mais un peu avant que de mourir il raconta ce miracle à ſes diſciples, pour les conſoler, & les affermir dans le ſervice de Dieu. L'autre affliction eut pour cauſe un de ſes fils, qui s'eſtoit retiré avec lui dans le cloiſtre. Celui-ci s'appelloit Gimfroi, il parut d'abord ſi reglé dans ſes mœurs, qu'on l'eleva au Sacerdoce; mais enſuite pouſſé d'une violente

Voiez ci-devant Tome 1. pag. 107.

tentation ; il s'enfuit du monaſtere, il en emmena des hommes, & des chevaux, & il en emporta meſme les chartes, & les titres. Il ne pouvoit rien arriver de plus faſcheux, ny de plus affligeant pour le ſaint Abbé. Il ne ſe laiſſa pas pourtant tellement abbatre à la douleur, qu'il ne penſat aux remedes. Le matin aiant aſſemblé ſes diſciples pour les inſtruire dans les choſes ſaintes, au milieu de la conference, il leur parla de la fuite de ſon fils, & il envoia aprés lui les plus ſages de la communauté. Il demanda cependant à Dieu par de ferventes prieres le retour du fugitif, & il obtint cette grace. Gimfroi tomba entre les mains de quelques ſoldats, qui le bleſſerent, & lui couperent un doigt dans le meſme moment que le ſaint Abbé lui ſouhaitta cette diſgrace pour ſa converſion. Enſuite aiant eſté trouvé par les Religieux qui le cherchoient, il retourna au monaſtere, & s'y conduiſit d'une maniere ſi édifiante, qu'il fut jugé digne de ſucceder à ſon pere, & qu'il remplit en effet tous les devoirs d'un bon Paſteur.

More ſolito ſanctam lectionem legit, & verbum prædicationis ſuis diſcipulis fecit. *Pag 199.*

Ipſe poſt Patrem magnus & egregius paſtor effulſit.

Un Preſtre du monaſtere eut une viſion qui lui apprit que ſaint Valfroi joüiroit de la gloire du ciel à Paſques, & qui pour l'aſſurer que ce n'eſtoit pas une illuſion lui découvrit qu'un Eccleſiaſtique, qui eſtoit allé à l'Iſle de Corſe avec un Religieux, avoit eſté noyé. Il en parla au Saint, qui en effet tomba malade au mois de Février, & aprés avoir reçu le Corps de noſtre Seigneur, & donné ſa benediction à ſes diſciples, rendit l'eſprit. Sa mort arriva vers l'an 765. environ dix ans aprés la fondation de Palatiole : il fut enterré au milieu du cloiſtre dans un tombeau, dont il avoit tracé la figure ſur ſes tablettes. Un Religieux de grande vertu nommé Adelme, aiant un ſi grand mal de dents, qu'il ne pouvoit ny manger, ny dormir, alla prier au tombeau du Saint, & implorer ſon aſſiſtance. Le Saint lui apparut en ſonge, & lui ordonna d'uſer d'une herbe qui eſtoit prés de ſon tombeau. Adelme la prit, la broia dans un mortier, & la mit dans du vin, qui lui ſervit de remede. Un jeune Religieux appellé Nonce eſtant bruſlé d'une fiévre ardente fut gueri incontinent aprés qu'il eut fait ſa priere au tombeau du Saint. L'Abbé Gimfroi voiant qu'il ſe faiſoit des miracles par l'interceſſion de ſon pere, lui dreſſa un Epitaphe en vers. Mais lorſqu'il commença à les écrire contre la muraille du cloiſtre, il fut attaqué d'une fiévre. Eſtant gueri il voulut de nouveau placer cet Epitaphe au meſme en-

III.

Sa mort, ſes miracles, & ſes ſucceſſeurs.

CHAP. VII.

droit, mais il en fut empeſché par une fievre encore plus violente qui le ſaiſit Cette ſeconde maladie lui fit juger que ſon deſſein n'eſtoit pas agreable à ſon pere, & que comme le Saint avoit mepriſé la gloire humaine durant ſa vie, il la mepriſoit encore aprés ſa mort. Il apparut la nuit à un Religieux qui dormoit ſans ſon ſcapulaire, & il le frappa en punition de cette faute : ce Religieux la confeſſa le matin à l'Abbé, en demanda pardon, & depuis n'y retomba plus : j'omets les autres miracles. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Gimfroi, qui fit paroiſtre beaucoup de ſageſſe dans ſa conduite, & excella parmi les perſonnes de ſa profeſſion. Il gouverna trente ans la communauté, qui devint plus nombreuſe, & fut compoſée de cent ſoixante Religieux, deſorte qu'on peut rapporter ſa mort à l'an 795. Le troiſiéme Abbé de Palatiole fut le venerable André fils unique de Gundvald un des trois fondateurs, & c'eſt lui qui a écrit la vie de ſaint Valfroi. Le monaſtere où ſe retirerent les femmes eſtoit dans le dioceſe de Luques prés de la riviere de Verſile à une petite lieuë de la mer : il fleurit auſſi en obſervance. Du temps de la ſeconde ou troiſiéme Abbeſſe il y eut juſqu'à quatre-vingt-dix Religieuſes. Elles gardoient une exacte cloſture, & depuis qu'elles eſtoient entrées dans le monaſtere, elles n'en ſortoient plus. * On les enterroit auſſi dans leur cloiſtre.

Magnus vitâ, & ſapientiâ doctus.

** Cet uſage d'enterrer ainſi les Religieuſes dans leur cloiſtre n'eſtoit pas alors dans tous les monaſteres.*

CHAPITRE VII.

De la fondation des monaſteres de Brugneto, de Locedio, de Bercet, & de quelques autres : De la tranſlation du corps de ſaint Auguſtin dans l'Abbaie de ſaint Pierre au Ciel d'or.

I. *Fondation d'un monaſtere par Cunipert Roy de Lombardie.*

CUnipert Roy de Lombardie aiant défait le tyran Alachis dans un lieu appellé *le Champ de la Couronnée*, y baſtit un monaſtere en l'honneur de ſaint George, ſans doute afin que ce fut un monument de ſa victoire, & de ſa reconnoiſſance envers Dieu. Quelques-uns ont crû que ce monaſtere pourroit bien eſtre celui de ſaint George prés de Ferrare, poſſedé aujourd'hui par des Religieux de l'Ordre du Mont-Olivet,

mais il n'y a gueres d'apparence que le combat fut donné prés de Ferrare, & il eſt plus probable que les armées ſe rencontrerent entre Vincenze, & Pavie.

II.
Abbaie de Locedio.

On dit que l'Abbaie de ſaint Michel, ou de ſaint Janvier de Locedio ſituée dans le dioceſe de Verceil, eut ſon commencement dans le huitiéme ſiecle, & qu'elle fut baſtie l'an 712. par Gaudier Officier d'Aripert Roy des Lombards. Elle appartient à l'Ordre de Ciſteaux.

Ital. ſacr. tom. 4. pag. 105.

III.
Monaſtere de Bobio.

La fameuſe Abbaie de Bobio que les Roys Agilulfe, Adelvalde, & Grimoald avoient comblée de bienfaits, & de graces dans le ſeptiéme ſiecle, continua d'en recevoir de leurs ſucceſſeurs Cunipert, Luitprand, Ratchis, Aiſtulphe, & Didier, mais on ne connoiſt point les Abbez qui la gouvernerent ſous les regnes de ces Princes. Un ſaint Eveſque d'Irlande appellé Cumian eſtant âgé de ſoixante-dix-huit ans, ſe retira à Bobio, & y ſervit Dieu dix-ſept ans ſous la regle de ſaint Colomban. Il en édifia les Religieux par ſes jeûnes, par ſon aſſiduité à la priere, par ſa douceur, & par ſa ſageſſe, & il y a tout ſujet de croire que ſes vertus le rendirent fort celebre dans le païs, puiſque le Roy Luitprand orna magnifiquement ſon tombeau, & y fit mettre un Epitaphe, où l'on prie le bienheureux Prelat d'aſſiſter de ſon interceſſion le Prince qui honoroit ainſi ſa memoire.

Ibid. pag. 1331.

Locatur & Bobio Domini conſtrictus amore, ubi venerandi dogma Columbani ſervando, &c. interceſſor exiſte pro glorioſiſſimo Luitprando. *Colgan. 12. Ianuar.*

IV.
Abbaie de Brugneto.

La Cathedrale de Brugneto ville de Ligurie a eſté autrefois un monaſtere de noſtre Ordre, dedié à ſaint Pierre, & fondé par Luitprand Roy des Lombards, ou du moins baſti ſous le regne de ce Prince, qui en confirma l'eſtabliſſement par ſes lettres. Dés ſon origine, ou dans la ſuite du temps elle eut auſſi pour patrons ſaint Laurent, & ſaint Colomban, & reçut beaucoup de biens & de graces, de Charlemagne, & de ſes ſucceſſeurs.

Ital. ſacr. tom. 4. pag. 1363.

V.
Abbaie de Bercet.

Luitprand fonda trois monaſteres, ſçavoir Bercet au dioceſe de Parme, ſaint Pierre au Ciel d'or prés de Pavie, & ſaint Anaſtaſe d'Olonne. On dit que celui de Bercet fut premierement dedié à ſaint Abunde Diacre & Martyr. Depuis il porta le nom de ſaint Remi, parce que l'on y mit quelques reliques de ce ſaint Eveſque, & ce fut un autre ſaint Prelat de France, qui les y apporta. Saint Moran gouvernoit le dioceſe de Rennes du temps de Chilperic ſecond, c'eſt-à-dire entre l'an 715. & 720. Aiant obtenu permiſſion de ce Prince d'aller à Rome

CHAP. VII.

pour y visiter les tombeaux des saints Apostres, il passa par l'Abbaie de S. Remi de Reims, & il obtint de Bernard Thresorier de l'Eglise quelques reliques de l'estolle, du cilice, & du suaire de ce S. Prelat. Il porta ensuite en Italie ce depost sacré, dont Dieu fit connoistre le prix, & le merite par ce miracle. Le Saint aiant suspendu ces reliques à un arbre, il ordonna à un Ecclesiastique de les reprendre, ce que celui-ci n'aiant pû faire, parce qu'elles s'élevoient enhaut, lorsqu'il en approchoit la main, & le fuioient en quelque sorte, Moran fit placer sa tente en ce pais-là, & y passa la nuit. Le matin il alla celebrer la messe à Bercet, & promit à Dieu d'y laisser une partie de ces reliques s'il pouvoit les retirer : aprés quoi on les reprit sans peine, & il en fit part au monastere. Le Roy Luitprand fondateur de cette Abbaie aiant oüi parler de ce miracle, la donna par écrit au Saint avec toutes ses dépendances. Le bienheureux Moran ne s'y arresta pas d'abord. Il alla à Rome, comme il s'estoit proposé, & ensuite il retourna en France, pour se demettre de son Evesché, & se faire donner un successeur. Mais avant sa demission il alla au tombeau de saint Remi, & y offrit l'Abbaie qu'on lui avoit donnée. Le dioceſe de Rennes aiant un autre Pasteur, il revint à Bercet, & y finit ses jours dans les exercices de la vie religieuse.

Legali de more vestituram ex ea & chartam fecit. *Flodoard. l. 1. c. 20.*

Act. sac. 3 p. 1. pag 518.

VI

Translation des reliques de saint Augustin dans le nouveau monastere de saint Pierre de Pavie.

Le second monastere fondé par Luitprand est situé prés de Pavie. On le dedia à saint Pierre, mais un peu aprés aiant esté enrichi des reliques de saint Augustin, il a porté le nom de ce saint Docteur. Il y avoit plus de deux cens ans que le corps du Saint reposoit en Sardaigne, où il avoit esté porté par l'Evesque de Bonne, pendant que l'Eglise d'Afrique estoit persecutée par Trasamond Roy des Wandales. Les Sarrazins s'estant emparez de la Sicile, on craignit que ces ennemis du nom Chrestien ne violassent le tombeau de saint Augustin. Pierre Evesque de Pavie en parla à Luitprand, & ce Prince touché de ses remonstrances, envoia promptement des Ambassadeurs, qui acheterent les reliques du Saint, & les apporterent dans la Lombardie. On les mit dans l'Eglise du monastere de saint Pierre *au Ciel d'or* ainsi appellée à cause des ouvrages dont il estoit orné. La plusparт des Evesques du pais assisterent à cette ceremonie, dont on peut voir la relation dans une lettre addressée à Charlemagne par Pierre Oldrad Archevesque de Milan. Depuis, sçavoir au commencement du treiziéme

Baron ad an. 725. vel Act. ad an. 722. pag. 437.

siecle, ce monastere de saint Pierre a passé de l'Ordre de saint Benoist, dans celui de saint Augustin, & il fut alors donné à des Chanoines Reguliers, ausquels on joignit des Ermites de l'Ordre de saint Augustin l'an 1327. Le troisiéme monastere basti par Luitprand fut celui de saint Anastase d'Olonne: car selon le témoignage de Paul Diacre, ce Prince bastit dans ce lieu-là une magnifique Eglise en l'honneur de saint Anastase, qu'il accompagna d'un monastere. Il est incertain si ce monastere doit estre distingué de celui de sainte Christine d'Olonne, qui a esté celebre, comme il paroist par quelques chartes. Il ne sera pas inutile d'observer par avance que l'Abbaie de Grassan fut aussi dediée à sainte Christine, & depuis connuë sous le nom de saint Victor, & Corone: mais elle ne fut bastie que dans le dixiéme siecle.

Petr. Diac. l. 6. c. 48. 58.

Rachis Roy des Lombards aprés Luitprand, donna un privilege à l'Eglise de Plaisance, en estant prié par Thomas, qui de Religieux de nostre Ordre, avoit esté fait Evesque de cette ville. Cette charte qui est de l'an 746. fait mention des monasteres de S. Thomas Apostre, & de S. Syrus Confesseur, qui estoient prés de Plaisance, & de ceux de Florentiole, de Tolla, & de Gravac, qui estoient sous la protection, & la dépendance de l'Evesque. Quoiqu'il ne paroisse pas que Didier successeur de Thomas ait esté de l'Ordre religieux, il est de nostre sujet de parler de sa promotion. Le Clergé, & le peuple demandant à Dieu un bon Evesque, on dit que la sainte Vierge apparut à un Reclus, & lui ordonna d'aller dire aux Ecclesiastiques qu'ils élussent *son Chancellier*, designant Didier par ce titre d'honneur. Le Clergé suivit son avis, & élut Didier, qui gouverna saintement le dioceſe. Il eut pour successeur Maur, que l'on dit avoir esté Religieux de l'Ordre de saint Benoist.

VII.

Quatre monasteres du dioceſe de Plaisance.

L'an 746.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

De saint Anselme fondateur, & premier Abbé de Nonantule : De l'origine de l'Abbaie de sainte Julie de Bresse.

I. *Saint Anselme bastit le monastere de Fanan, & en prend la conduite.*

L'Abbaie de Nonantule est un monument de la conversion de saint Anselme Duc de Frioul. Il estoit frere de Giseltrude femme d'Aistulphe, qui regna dans la Lombardie aprés que Rachis son frere eut quitté le monde, & se fut retiré au Montcassin. Ce fut peut-estre l'exemple de ce Prince, & celui de Carloman qui toucherent Anselme. Quoiqu'il en soit, aprés avoir éclatté dans le monde par sa valeur, & par ses belles qualitez, il reconnut la vanite des choses de la terre, & se démit de son Duché vers l'an 750. Il bastit le monastere de Fanan à sept lieuës de Modene, il y mit des Religieux fort exacts dans l'observance, & demeura quelque temps avec eux, y rendant avec grand soin le devoir de l'hospitalité aux voiageurs, qui y venoient loger.

II. *Il fonde Nonantule au diocese de Modene.*

Ensuite Aistulphe lui aiant donné une terre à deux lieuës de Modene, il y fonda l'Abbaie de Nonantule vers l'an 752. Geminien Evesque de Regio, à qui le Pape Estienne avoit permis de dedier l'Eglise de ce nouveau monastere, la consacra sous l'invocation de la sainte Vierge, & de S. Benoist. Mais cette premiere dedicace ne fut peut-estre que de quelque Chapelle. Car ensuite Serge Archevesque de Ravenne, à la priere d'Aistulphe, & de saint Anselme, & de plus autorisé par le Pape, dedia l'Eglise, & l'autel en l'honneur de saint Pierre, & de saint Paul Princes des Apostres. Aistulphe confirma cette fondation par sa charte datée du mois de Février de l'an 753. où entr'autres graces il accorda à ce monastere le droit d'azyle, & il en obligea seulement les Religieux à lui donner quarante Brochets au grand Careſme, sçavoir à celui qui precede la feste de Pasques, & autant au Careſme qui suivoit la feste de saint Martin. Cette charte confirma aussi l'establissement de Fanan, dont l'Eglise estoit dediée au Sauveur, & c'est pourquoi c'estoit peut-estre ce monastere, où Christophe, & Serge feignirent de vouloir se faire Religieux lorsqu'ils sortirent

sortirent de Rome pour chercher de l'appui contre l'Antipape Constantin. On dit qu'Aistulphe alla à Rome avec saint Anselme, qu'il y offrit ces lettres devant le corps de saint Pierre, pour témoigner qu'il soumettoit ce monastere au saint Siege, & que le Pape Estienne revestit saint Anselme de l'habit de saint Benoist, & l'institua Abbé, en lui mettant entre les mains le baston pastoral, avec une chaussure, qui estoit encore une des marques de cette charge, ainsi qu'il paroist par l'extrait des Canons de Theodore, inseré dans *l'Ordre Romain* : en quoi il y a quelque chose qu'il est difficile d'accorder avec la verité de l'histoire, puisque l'Auteur des vies des Papes ne parle point de ce voiage d'Aistulphe à Rome ; & que vers ce mesme temps ce Prince traitta si durement Estienne, & le Peuple Romain, qu'il reduisit le Pape à venir lui-mesme en France implorer le secours de Pepin. Il est vrai qu'Estienne au commencement de son Pontificat envoia à Aistulphe des Legats avec des presens, qui conclurent la paix ; mais trois ou quatre mois aprés, cette paix fut rompuë par Aistulphe. Le Pape envoia vers lui les Abbez du Montcassin, & de saint Vincent, mais ce Prince mepriſa leurs avis, il n'eut point d'égard à ce que lui representa un autre Legat, & enfin il ne se laissa point toucher par les remonstrances, ny par les presens que lui fit le Pape mesme, qui le vint trouver à Pavie, & qui ensuite passa en France. Entre les presens que ce Prince reçut d'Estienne, ou de ses Legats, on peut mettre les reliques de saint Sylvestre, qui furent portées au monastere de Nonantule. On peut encore croire que le Pape benit saint Anselme, & qu'il l'institua Abbé. Il lui accorda aussi un privilege, où Nonantule est appellé *le monastere de saint Sylvestre.*

CHAP. VIII.

Consecraremus ipsum Abbatem, & cuculla indueremus secundum Regulam sancti Benedicti, ejus manibus traderemus, simul & baculum, pastoralem, & pedules. *Act. sæc. 9. part. 1. pag. 6.*

Dat ei baculum & pedules. *Theodor. in Ord. Romano. Tom. 8. Bibl. Patrum.*

Baron. an. 752. 753.

III. *Il bastit des hospitaux.*

Saint Anselme fonda divers hospitaux, & entr'autres un prés de Vicenze, & un autre sous le titre de sainte Justine dans un lieu appellé *Susonie.* Il mit des Religieux dans ces deux derniers pour y assister les pauvres, & les malades. Outre les aumosnes ordinaires, l'on y nourrissoit deux cens pauvres le premier jour de chaque mois, & l'on y celebroit pendant l'année trois cens messes pour les vivans, & pour les morts.

IV. *Son humilité & sa mort.*

La reputation de sa pieté, & de sa sagesse lui attira tant de disciples, qu'il se vit le Pere, & le directeur d'onze cens quarante quatre Religieux, outre les Novices, & les enfans qu'on élevoit dans les monasteres ; mais ny cette reputation, ny

CHAP. VIII.

cette multitude de disciples, ny l'éclat de tant de bonnes œuvres, ny encore moins la noblesse, & la grandeur de sa famille, ne lui purent inspirer de vanité. Il se regardoit comme le dernier des Moines, & il faisoit voir mesme à l'exterieur qu'il estoit penetré de ce sentiment. L'on sçait en general qu'il fit des choses admirables, mais l'on en ignore le particulier, parce que, par un rare exemple d'humilité, il ne voulut point que l'on en écrivit rien, & mesme il le défendit avec menaces. Il fut Abbé environ cinquante ans. Mais il en passa sept en exil dans le Montcassin, s'estant attiré la colere de Didier Roy de Lombardie par quelque action que l'on ne marque pas. Peut-estre que ce Prince crut que ce Saint avoit quelque penchant à favoriser les desseins de Charlemagne. Pendant son absence Vigilance, que l'on qualifie seulement *Prestre*, mais qui estoit vrai semblablement aussi Religieux, gouverna heureusement l'Abbaie de Nonantule, & y procura diverses commoditez par le soin qu'il eut d'acheter des livres pour la biblioteque, & d'autres choses utiles. S. Anselme aiant eu revelation de l'heure de sa mort, appella auprés de lui plusieurs de ses disciples, & se recommanda à Dieu par une priere qu'il prononça tout haut. Comme il estoit l'heure de Tierce, il recita cette partie de l'Office, il en fit de mesme à l'heure de Sexte, & aiant donné sa benediction aux Religieux qui l'assistoient, il rendit l'esprit. Sa mort arriva l'an 803.

Omnibus se abjectiorem ostentabat. *Act. ibid. pag.* 10.

Fecit quidem mira Dominus multa per eum ejus in vita : sed eo interminante stili officio commendata non sunt. *Ibid. pag.* 12.

V.

Monastere prés de Treviſe soumis à celui de Nonantule.

Le Duc Gerard, qui estoit un Seigneur tout devoüé au service de Dieu, bastit l'an 780. une Eglise prés de Treviſe, qui fut dediée en l'honneur de la sainte Vierge, de la sainte Croix, & de sainte Fusque Martyre, & y aiant mis des Religieux, il assujettit ce nouveau monastere à celui de Nonantule. Cette Eglise fut depuis enrichie des reliques de saint Senese, & de saint Theopompe Martyrs, par l'interceſſion desquels Dieu fit un grand nombre de miracles.

VI.

Fondation de l'Abbaie de sainte Julie de Breſſe.

La celebre Abbaie de saint Sauveur, ou de sainte Julie de Bresle, a eu pour fondatrice Flavie Anse femme de Didier dernier Roy des Lombards, & pour premiere Superieure Antiperge, ou Arcilperge sa fille. Charlemagne en maintint les Religieuses dans la poſſeſſion de leurs biens par ses lettres de l'an 781. Rodoare en estoit alors Abbesse. Ce monastere subsiste encore, & l'on dit qu'au commencement de nostre siecle, c'est-à-dire l'an 1600. il y avoit 170. Religieuses.

Ital. sacr. tom. 4. pag. 733.

CHAPITRE IX.

Des monasteres de saint Ambroise de Milan : De saint Zenon de Verone : De Novaleze, & de quelques autres.

SAint Benoist Crispe, qui fut Archevesque de Milan fit bastir dans cette Ville le monastere de S. Benoist, qui appartient aujourd'hui à une communauté de femmes penitentes. Aprés avoir beaucoup éclaté par sa vertu, & par sa doctrine, il mourut l'an 735. & fut enterré dans l'Eglise de S. Ambroise, où l'on mit quelque temps aprés des Religieux de nostre Ordre. Cet establissement fut un ouvrage de Pierre Oldrat, qui prit la conduite du dioceſe de Milan vers l'année 783. Pierre au commencement de son Pontificat, bastit un monastere prés de cette Eglise, où reposent les corps de saint Gervais, & de saint Prothais Martyrs, & celui de saint Ambroise, & le donna à des Religieux de nostre Institut, afin qu'ils prissent soin de ce lieu saint, & qu'ils y chantassent jour & nuit l'Office divin. Il est fait mention expresse de nostre regle dans la charte de Pierre, & dans celle de Charlemagne, qui confirma cette fondation. Le venerable Benoist Prestre fut le premier Abbé de ce nouveau monastere. Pierre donna de plus aux Religieux une petite Eglise nommée *la Cellule*, pour y faire oraison en particulier, & y offrir leurs prieres à Dieu avec plus de recueillement. Quelques Auteurs modernes disent qu'il y avoit alors des Chanoines dans l'Eglise de saint Ambroise, & qu'on leur associa simplement des Moines de nostre Ordre, pour y celebrer l'Office avec eux, mais c'est sans preuve, & contre ce qui paroist par les anciens titres. Le monastere de saint Ambroise subsistoit dés l'an 784. comme il se prouve par un Acte de cet Abbé Benoist, qui ceda à Theobert Ecclesiastique l'usufruit des biens qu'il avoit donnez au monastere de saint Ambroise: cet Acte est souscrit de Benoist, & de deux Religieux de sa communauté, sçavoir de Bunipert Diacre, & d'Arigause Soudiacre, qui ne se qualifient point Moines, quoiqu'ils le fussent, mais prennent simplement le nom de leur Ordre.

I.

Eglise de saint Ambroise de Milan donnée à des Religieux de l'Ordre de saint Benoist.

Ital. sacr. tom. 4. pag. 100. Secundum Instituta venerabilis Patris Benedicti, ejusque Regulam. *pag. 101.*

{ Concedimus } ipsam Ecclesiam quæ usque nunc, Cella vocabatur quatenus eam orationis solummodo secretioris continentissimam habeant. *Pag. 101.*

Digitized by Google

CHAP. IX.

II. *Fondation de Cairate.* *Ibid. Tom. 1. Epiſc. Papienſ. pag. 12. an. 736.*

Manigonde fonda le monaſtere de ſainte Marie de Cairate dans le dioceſe de Milan, & le ſoumit neanmoins à Anaſtaſe Eveſque de Pavie, ſouhaitant que ce Prelat, & ſes ſucceſſeurs en beniſſent l'Abbeſſe.

III. *Saint Haimon, & ſaint Veremond fondent Meda.* *Act. ſac. 3. part. 1. pag. 419.* *L'an 790.*

A cinq lieuës de Milan ſur le chemin de Come, il ſe trouve le bourg de Meda, où il y a un monaſtere, qui fut baſti dans le huitiéme ſiecle. Saint Haimon, & ſaint Veremond ſe porterent à le fonder par cet engagement. Eſtant un jour à la chaſſe, ils furent attaquez par deux ſangliers, & contraints de monter ſur deux lauriers, qui eſtoient prés d'une Chapelle dediée à ſaint Victor. Ne ſe croiant pas encore en ſeureté, parce que ces beſtes furieuſes s'efforçoient d'abatre ces arbres, ils promirent à Dieu de baſtir un monaſtere dans ce lieu-là meſme, s'il lui plaiſoit de leur conſerver la vie. Aprés eſtre échappez du peril, ils ne manquerent pas d'accomplir leur vœu, & fonderent cette Abbaie de Meda, qui appartient encore aujourd'hui à des Religieuſes de noſtre Ordre. Ils embraſſerent eux-meſmes la vie ſolitaire, & ils vécurent d'une maniere ſi ſainte, & ſi édifiante, que leur memoire a depuis eſté en veneration dans l'Egliſe. On remarque que ſaint Charles Borromée alla un jour viſiter leur tombeau, & qu'il autoriſa, & accrut leur culte.

IV. *De Novaleze.* *Ital. ſacr. Epiſc. Taurin. Tom. 4. pag. 1427.*

Nous avons parlé ci-devant de l'Abbaie de Novaleze. Un grand Seigneur nommé Abbo la fonda, ou la rebaſtit vers l'an 756. Il eſtoit François de naiſſance. On dit qu'il poſſeda le premier le territoire de Suſe avec la qualité de Marquis. Il dota richement ce monaſtere, & y mit pour Abbé le venerable Godon. Aſinarius le gouvernoit l'an 765. comme il paroiſt par la convention de l'aſſemblée d'Attigni, à laquelle il ſouſcrivit avec d'autres Abbez. Nous parlerons ailleurs de cette convention. Il eut pour ſucceſſeur Witgard, à qui l'on donne la qualité d'Eveſque, vrai-ſemblablement parce qu'il eut la conduite du dioceſe de Turin, ou de Maurienne. Les quatre Abbez qui le ſuivirent ſont Joſeph, Guillaume, Girard, & Abbo: ce dernier exerçant cette charge l'an 789. le Marquis Abbo mit le comble à ſes liberalitez envers le monaſtere, en le faiſant ſon heritier en partie, & y donnant pluſieurs terres. Il y marque entr'autres choſes que ſon intention eſt que Valchun Eveſque, qui avoit eu beaucoup de part à la conſtruction de ce monaſtere, en prenne ſoin pendant le reſte de ſa

vie, qu'il y mette un Abbé; si l'Abbé vient à mourir avant lui, que l'Abbé & les Religieux reçoivent avec deference ſes inſtructions, & ſes avis, tant à l'egard de l'obſervance, que des intereſts temporels, & que ſi quelque Moine mepriſe ſes ordres, & ſe ſouleve contre lui, il le juge *ſelon la Regle canonique de ſaint Benoiſt.*

CHAP. X.

Juxta canonicam Regulam ſancti Benedicti inſtitutionis. *Ioan. Mabill. De Re Diplomat. pag.* 511.

V.

De ſaint Zenon de Verone.

Ital. ſacr. tom. 5. *pag.* 593. & 1177.

On ne ſçait point qui a eſté le fondateur de l'Abbaie de ſaint Zenon de Verone. Elle ſubſiſtoit du temps des Roys de Lombardie. Eſtant fort décheuë, & preſque ruinée, elle fut reſtablie par Pepin fils de Charlemagne, ainſi que nous dirons. L'on ne connoiſt point non plus l'origine de l'Abbaie de Brondule du dioceſe de Chiozza. Antoine qui en eſtoit Abbé fut fait Patriarche de Grade l'an 714. & s'acquitta tres-bien de ſa charge, conſervant la pureté de la foi, & un grand attachement au ſaint Siege pendant les troubles excitez par les ennemis des ſaintes Images. Le monaſtere de Brandule fut donné à l'Ordre de Ciſteaux dans le treiziéme ſiecle pour y mettre la reforme, mais il ne ſubſiſte plus.

VI.

Reglements pour la cloſture des Religieuſes.

Concil. Foroiul. c. 12. *tom.* 7. *pag.* 1007. *an.* 791. *vel* 795.

Le Concile tenu à Frioul l'an 791. par ſaint Paulin Patriarche d'Aquilée fit un reglement pour l'exacte cloſture des Religieuſes, & défendit meſme aux Abbeſſes de ſortir de leurs monaſteres pour aller à Rome, ou ailleurs ſous pretexte de pelerinage.

CHAPITRE X.

De l'eſtabliſſement de l'Abbaie de ſaint Pierre de Salizbourg par ſaint Rupert, & de l'Egliſe de Friſingen par ſaint Corbinien.

ON ne convient point du temps que ſaint Rupert a preſché la foi dans la Baviere, & fondé l'Egliſe de Saltzbourg. La pluſpart eſtiment que ce fut dans le ſixiéme ſiecle, & ſous Childebert ſecond, qui regna dans l'Auſtraſie depuis l'an 575. juſqu'à 596. Mais dans l'edition des Actes de noſtre Ordre, on met cet évenement cent ans aprés, & cette opinion paroiſt la mieux eſtablie; car il eſt certain que ſaint Rupert paſſa dans la Baviere un peu aprés la ſeconde année de Chil-

I.

Divers ſentimens touchant le temps qu'a vécu ſaint Rupert.

CHAP. X.

Frater qui cellario præerat nomine Anſericus. *Act. ſæc. 3. pag. 500. Vilſer. lib. 5. Rerum Boicarum. M. Blanc Hiſt. de Baviere. pag. 313.*

Anſeric qui avoit ſoin du cellier, y alla auſſi toſt, & trouva en effet que le vin avoit fait ſauter le bondon, mais que neanmoins il ne s'en eſtoit pas perdu une goutte. La qualité de Frere que les Actes du Saint donnent à Anſeric, s'accorde tres-bien avec le ſentiment de quelques Auteurs, qui ont crû que la cellule du Saint eſtoit comme un petit monaſtere. Un larron aiant volé la mule de ſaint Corbinien, ſes ſerviteurs la chercherent inutilement, & en avertirent le Saint. Il eut auſſitoſt recours à la priere, & vers le point du jour un Ange lui fit connoiſtre que la mule alloit revenir avec le voleur. Le Saint ſonna ſa cloche, & dit à ſes domeſtiques que la mule ſeroit bien-toſt à la porte avec celui qui l'avoit enlevée, mais il leur défendit de lui faire de mal. A peine avoit-il achevé de parler, qu'on vit arriver cette mule avec le larron, qui n'avoit pû, ny l'empeſcher de revenir où il l'avoit priſe, ny meſme la quitter, eſtant plutoſt lié que monté deſſus. Le Saint le reprit de ſon crime, l'exhorta fortement à changer de vie, & à ne plus dérober, non pas meſme quand il ſeroit dans une extreme pauvreté, & lui aiant donné trois pieces d'argent le renvoia en ſon païs. Aribo qui a compoſé les Actes du Saint obſerve ſur ce ſujet que les Juſtes, qui ont le don des miracles, en font tantoſt par la ſimple priere, & tantoſt en agiſſant avec une puiſſance qu'ils ont reçuë de Dieu : reflexion priſe de la vie de ſaint Benoiſt écrite par ſaint Gregoire. Pepin Maire du Palais avoit grande eſtime pour ſaint Corbinien, & un jour il envoia vers lui un de ſes principaux Officiers, pour ſe recommander à ſes prieres. Pluſieurs autres perſonnes de qualité le venoient voir pour le meſme ſujet, & ſouvent on l'obligeoit d'accepter de riches preſens. Mais bien loin de regarder ſa reputation comme un avantage, & de profiter des liberalitez dont on le combloit, il en eſtoit bleſſé, & il lui faſchoit extremement de ſortir ainſi peu à peu de cet eſtat de ſolitude, & de pauvreté qu'il avoit embraſé comme la plus haute de toutes les fortunes.

(Ut) mira quoque aliquando ex prece faciant, aliquando verò ex poteſtate. *Ibid. pag. 502. Gregor. Dialog. l. 2 c. 30.*

Quod... ſolitudinem quam deſideraverat ſe amiſiſſe perſpiceret, & paupertatem quam amaverat, ſibi deeſſe valde pertimeſceret, & adeſſe ſibi divitias quas noluerat. *Act. S. Corbin. p. 503.*

VI.

Il va à Rome, y eſt ſacré Eveſque, & revient en France.

Ce ſentiment s'imprima ſi fort dans ſon eſprit, que ſa cellule lui devint inſupportable, il reſolut d'en ſortir, & il la quitta en effet aprés y avoir demeuré quatorze ans, & paſſa en Italie avec quelques-uns de ſes diſciples. Eſtant à Rome il viſita le tombeau de ſaint Pierre, & alla enſuite ſupplier le Pape de lui donner une retraite auprés de l'Egliſe de ce Prince des Apoſtres pour

pour y vivre inconnu, & selon les loix de la perfection Chrestienne. Mais * le souverain Pontife aiant reconnu le grand merite du Saint, & qu'il estoit capable de travailler au salut des ames le sacra Evesque, & lui donna mesme le *pallium* avec ordre de prescher la foi dans tous les lieux où il en seroit besoin. Il est aisé de juger quelle fut la surprise, & la repugnance avec laquelle l'humble Corbinien reçut cet honneur, mais s'y voiant élevé d'une maniere qui avoit toutes les marques d'une vocation divine, il se crut obligé de l'accepter & d'obëir au Vicaire de JESUS-CHRIST. Estant revenu en France il y annonça la parole de Dieu avec grand fruit, prechant tantost devant le Clergé, & le peuple, & tantost devant les Religieux & les Vierges retirées dans le cloistre, & donnant à chacun des instructions convenables à son estat, & proportionnées à sa capacité. Pepin l'aiant un jour invité de venir à la Cour, il monta à cheval pour s'y transporter. Estant en chemin il rencontra un miserable nommé Adalbert, qu'on alloit pendre à cause des larcins qu'il avoit commis. Le Saint touché de compassion, se prosterna à terre, & supplia ceux qui le conduisoient au supplice de lui donner ce coupable, ou du moins d'en differer l'execution jusqu'à ce qu'il eut parlé au Maire du Palais. Mais ils lui declarerent qu'ils ne pouvoient lui rien accorder de ce qu'il demandoit. Alors le Saint bornant son zele au salut de l'ame, obligea ceux qui tenoient Adalbert, de s'éloigner un peu de lui, & l'exhorta à confesser tous ses pechez, & tant ceux qu'il avoit commis par ses actions, que par ses paroles, & par ses pensées; ce que le criminel fit aussi-tost. Le Saint tascha de lui inspirer de veritables sentimens de penitence, & le voiant dans cette disposition, fit le signe de la croix sur sa teste, & sur sa poitrine, & se retira les larmes aux yeux Il remonta ensuite à cheval, & alla en diligence à la Cour. Comme il lui restoit encore beaucoup de chemin, il n'y put arriver que le lendemain au soir. Dés qu'il fut arrivé, il obtint audiance de Pepin, & le supplia de lui donner Adalbert vif ou mort. Pepin lui accorda ce qu'il souhaitoit, & aussi-tost le Saint retourna vers le lieu où il avoit laissé ce miserable. Il le trouva à la potence, car on l'avoit pendu dés que le Saint l'eut quitté; & chacun le croioit mort. Mais l'aiant fait détacher, & mettre à terre, le Saint eut la consolation de le retrouver au mesme estat qu'il estoit, lorsqu'il lui avoit donné sa

CHAP. X.

* *Papa Gregorius* pag. 503. *Mais il faut* Constantinus *puisque le Saint fit son premier voiage de Rome du vivant de Pepin qui mourut l'an 714. ou bien il faut attribuer à Charles Martel ce que l'on dit ensuite de Pepin.*

Tam in factis, quam in locutionibus, atque cogitationibus. *Pag.* 504.

Digitized by Google

CHAP. X.

benediction. Adalbert eſtant ainſi comme reſuſcité, ne reprit plus l'habit du ſiecle, mais s'attacha au Saint, & ſervit Dieu le reſte de ſes jours ſous ſa direction, & ſa diſcipline. Il ne ſera pas inutile d'obſerver qu'Aribon aprés avoir raconté cet évenement, s'arreſte encore à conſiderer le merite, & l'efficace de la priere des Saints, & allegue ſur ce ſujet ce qui ſe paſſa entre ſaint Benoiſt, & ſainte Scholaſtique, quand cette admirable Vierge priant dans ſon cœur, obtint du ciel une pluie, qui empeſcha le ſaint Abbé de retourner à ſon monaſtere, & qu'elle l'engagea ainſi à continuer ſon entretien touchant la felicité eternelle. Ce miracle de ſaint Corbinien aiant fort éclaté, & rendu ſon nom encore plus celebre, il craignit ſa propre gloire, & cette crainte jointe à l'amour de la contemplation, le porta à retourner dans ſa cellule voiſine de l'Egliſe de ſaint Germain. Il y demeura quelque temps avec un fort petit nombre * d'Eccleſiaſtiques, qu'il inſtruiſoit dans les devoirs de leur eſtat, mais il n'y put joüir du repos qu'il y cherchoit, & il ſe trouva tellement accablé de viſites, qu'il reſolut pour la ſeconde fois de ſortir de France, & d'aller prier le Pape de le décharger de l'emploi de la predication, & de lui permettre de vivre dans un monaſtere ſous l'obëiſſance d'un Superieur.

At ille gloriam ſæculi pertimeſcere, &c. *Pag.* 505.

* *Ou Religieux engagez dans la clericature.* Paucoſque ſecum Clericos.

Secreta monaſterii petere, atque alterius magiſterio ſe commendare pertractans. *Ibid. pag* 505.

VII.

Il va dans la Baviere, & de là à Rome.

Au lieu de prendre le droit chemin de l'Italie, il paſſa dans la Baviere, pour en inſtruire les habitans, qui avoient depuis peu embraſſé la foi; il y preſcha, & fut tres-bien reçu du Duc Theodon, & de ſon fils Grimoald. Ces Princes lui firent des preſens, & voulurent le retenir dans le païs. Mais le Saint s'en excuſa, & leur fit agréer qu'il continuât ſon chemin. Eſtant dans le Comté de Tirol, un grand ours tua le cheval qui portoit ſon bagage: ce qui lui aiant eſté rapporté par ſon domeſtique Anſeric, le Saint lui ordonna d'aller ſans crainte frapper l'ours avec un foüet, & enſuite de lui mettre une ſelle ſur le dos, & de le charger du meſme fardeau que portoit le cheval. Anſeric executa cet ordre, & l'ours ſervit ainſi juſqu'à ce que le Saint fut à Rome. Car aprés ſon arrivée, il voulut qu'on laiſſât cette beſte en liberté. Il perdit encore deux fort beaux chevaux, l'un à Trente, qui lui fut enlevé par l'ordre du Comte Hutſinge, à qui il n'avoit point voulu le vendre, & l'autre dans une ville de la Lombardie, qui lui fut encore pris par l'ordre du Gouverneur pour le meſme ſujet. Ses gens

Quæ gens adhuc rudis erat, & nuper ad Chriſtum converſa. *Ibid.*

ce qui confirme noſtre Chronologie touchant le temps de la miſſion de ſaint Rupert.

lui disant qu'ils ne sçavoient où trouver du poisson pour lui servir à table ce jour-là, qui estoit un Vendredi, il leur dit qu'un aigle qu'ils voioient en l'air leur en fourniroit ; & en effet cet oiseau en alla aussi-tost pescher un long de plus de dix pieds, & l'apporta au bord de la mer, où le cuisinier le prit, & l'appresta pour la table du Saint, & pour toute sa famille. Estant à Rome il pensa à se faire dispenser de l'emploi de la predication, qui lui avoit esté imposé par le saint Siege. Il representa au souverian Pontife les dangers où il se croioit exposé dans cette charge par la multitude des personnes qui lui faisoient honneur, & lui offroient des presens, & qu'il craignoit extremement de posseder des richesses, & il le conjura de lui permettre de se retirer dans une communauté de Religieux, ou dans un ermitage. Le Pape admira son humilité, & son desintéressement, & proposa l'affaire à une assemblée d'Evesques qu'il avoit convoquez à Rome. L'avis du Pape, & du Concile ne fut point conforme à l'inclination du Saint, car le Pape conclut avec les Prelats, qu'il falloit le renvoier en Baviere, pour y continuer à instruire les fidelles, & à travailler à la conversion des Payens. CHAP. X.

VIII. *Il retourne en Baviere.*

Il fut donc obligé de demeurer dans le ministere dont il avoit esté chargé, & aiant reçu la benediction du souverain Pontife, qui estoit Gregoire second, il se mit en chemin pour repasser en Allemagne. Estant à la porte de Pavie, il vit un convoi, & il apprit qu'on portoit en terre celui qui lui avoit volé le troisiéme cheval qu'il avoit perdu. Car le mesme jour qu'il avoit commis ce crime, il avoit esté frappé d'une violente maladie, & n'avoit pû estre gueri par tout l'art des medecins. Avant que de rendre l'esprit, il recommanda à sa femme d'avoir bien soin du cheval, & de le rendre au Saint avec une somme considerable d'argent, ce qu'elle executa. Il est de plus à remarquer que le Saint ne s'estoit point plaint de ce vol, non plus que de l'outrage qu'on lui avoit fait à Trente, quoiqu'il lui fut aisé d'en tirer raison, estant fort consideré de Luitprand Roy de Lombardie, qui le reçut avec grand honneur dans son passage, & lui fit des presens. Il laissa à Dieu de lui faire justice, & de punir dés ce monde les coupables, s'il le jugeoit à propos. Le Comte Hursinge ne demeura pas sans chastiment. Au lieu de profiter du cheval qu'il avoit pris au Saint, il en perdit plus de quarante autres, qui moururent de

CHAP. X.

maladie. Il reconnut la cauſe de cette affliction, & pour reparer ſa faute, il en alla demander pardon au Saint, & lui offrit deux autres chevaux avec deux cens pieces d'or. Mais le Saint lui marqua qu'il n'avoit point de reſſentiment de ce qui s'eſtoit paſſé, & ne voulut rien prendre de lui. Continuant ſon chemin, il fut arreſté à Maies dans le païs de Tirol par les Gardes de Grimoald Duc de Baviere, & il ne s'eſtonna point de cet accident, mais il le regarda plutoſt comme un ordre de la divine providence, qui vouloit qu'il allât faire ſes prieres au tombeau de ſaint Valentin. Il s'acquitta donc de ce devoir de pieté, & ſe promenant autour de la ville, il remarqua un lieu ſolitaire appellé *Camine* qu'il jugea fort propre pour y baſtir une Egliſe. Enſuite aiant reçu ordre d'aller ſe rendre à la Cour de Grimoald, il y alla veritablement, mais il fit dire à ce Prince par un de ſes principaux Officiers, qu'il le ſupplioit tres-humblement de l'excuſer, s'il ne ſe preſentoit point devant lui, faiſant difficulté de lui parler, parce qu'il ſçavoit qu'il eſtoit engagé dans un mariage illegitime, & qu'il avoit épouſé Bilitrude veuve * de ſon frere. Quarante jours aprés le Duc, & cette femme touchez des exhortations qu'il leur fit par l'entremiſe de ceux de ſa ſuite, promirent de ſe ſeparer, aprés quoi le Saint leur alla témoigner ſes reſpects, leur donna ſa benediction, & les exhorta à expier leur faute par des jeûnes, & par des aumoſnes. Mais la ſuite fera voir que Bilitrude s'offença de la conduite du Saint, & qu'elle nourrit dans ſon cœur de l'averſion contre lui.

Voiez ci-devant Tome 1. pag. 67.

* *Dans les Actes de ſaint Corbinien le frere de Grimoald eſt appellé Theodoald. D'autres le nomment Dietpert ou Theodebert, & d'autres diſtinguent Theodebert de Theodoald.*

Ou Piltrud. pag. 510.

IX.

Il baſtit la Cathedrale de Friſingen.

Il s'eſtablit à Friſingen, & y baſtit une Egliſe qu'il dedia en l'honneur de la ſainte Vierge, & de ſaint Benoiſt, & où il mit des Religieux pour faire l'Office. Cette Egliſe fut la Cathedrale du nouveau dioceſe. Il y aſſujettit encore deux autres Egliſes, l'une qu'il fit conſtruire à Camines par la liberalité du Duc Grimoald, & qu'il conſacra en l'honneur de ſaint Valentin, & de ſaint Zenon, & l'autre qu'il baſtit à Chories ſur un fond qu'il acheta de ce Duc, des deniers que Pepin Maire du Palais lui avoit autrefois donnez en aumoſne. Allant un jour à ſa Cathedrale, il rencontra une ſorciere, qui lui voulut faire des preſens aprés lui avoir dit qu'elle ſe meſloit de malefices, & qu'elle s'en eſtoit ſervie pour rendre la ſanté au fils du Prince. Comme elle ne lui découvroit point ce ſecret par un repentir de ſon crime, mais par vanité, & qu'elle en faiſoit gloire,

Eccleſiam, quæ uſque hodie cernitur, in honorem beati Benedicti conſtruxit, ac monachorum ibi ſacrum Conventum adunavit. *Otto Friſing. Chronic. l. 5. c. 24. Metropol. Saltzburg. pag. 101 & 116. Act. pag. 500.*

Suis artibus ad ſalutem perduxiſſe gloriabatur. *Ibid. pag. 513.*

le Saint en eut tant d'horreur qu'il la repoussa, & mesme la frappa au visage. Il lui fit de plus oster ses presens, & les distribua aux pauvres, qui estoient à la porte de la ville. Cette femme en alla faire des plaintes à la Cour, & principalement à Bilitrude, qui toujours extremement irritée de ce que le Saint avoit improuvé son mariage, resolut de le perdre, & persuada à Nine son Secretaire de l'assassiner quand il seroit revenu de la campagne. Le Saint en aiant esté averti par son frere Erimbert, au lieu de retourner à Frisingen, se retira ailleurs, & évita ainsi la violence de Nine, qui chercha en vain ce Prelat dans sa maison, & par depit la ruina entierement. Le Saint se refugia à Maie avec son Clergé, & se plaignit à Grimoald de la mechanceté de Bilitrude, lui conseillant de se donner de garde de ses embusches. La justice divine eclatta depuis aux yeux de tout le monde, & punit tous ces crimes. Le fils gueri par la magicienne fut emporté par une autre maladie. Grimoald perit dans des embusches, mais on n'attribuë pas cette assassinat à Bilitrude; il avoit d'autres ennemis, & cet évenement est demeuré dans l'obscurité. Nine mourut honteusement aiant esté percé d'un coup de lance, pendant qu'il satisfaisoit à une necessité naturelle. Bilitrude fut amenée en France par Charles Martel, & aiant passé en Italie y finit ses jours dans la pauvreté. Hubert successeur de Grimoald eut beaucoup de veneration pour saint Corbinien, il le rappella à Frisingen, & voulut qu'il baptisât son fils.

* *On reçut de lui le baptesme* sacro fontis lavacro cum sibi sociavit. *Pag.* 513. *mais le premier sens paroist plus vrai-semblable. Metrop. Saltzburg. pag.* 120.

X.

Sa mort.

Le Saint aiant connu par revelation, ou par un simple presentiment le temps de sa mort, envoia son frere Erimbert vers Luitprand Roy de Lombardie, à qui appartenoit alors la ville de Maie, pour le prier de le maintenir dans la possession de l'Eglise de saint Valentin qu'il avoit bastie, & donnée à sa Cathedrale de Frisingen. Et aiant aisément obtenu cette grace d'un Prince qui avoit tant de consideration pour lui, il choisit cette Eglise de Maie pour le lieu de sa sepulture. Le jour de sa mort estant venu il se fit preparer le bain, & s'y lava à son ordinaire. Il se fit faire sa tonsure, & razer sa barbe. Ensuite s'estant revestu des habits pontificaux, il offrit à Dieu le sacrifice, & se donna à lui mesme le saint Viatique. Aprés la messe il rentra dans sa maison, il se fit apporter du vin, dont il gousta un peu, & aiant formé sur son front le signe de la croix, il rendit l'esprit sans avoir apparemment souffert

CHAP. XI. aucune douleur. On met ſa mort en l'an 730. D'abord on l'enterra dans la Cathedrale de Friſingen : mais incontinent aprés le temps ſe deregla, & la ville fut incommodée d'une pluie continuelle accompagnée d'un furieux vent, qui ne ceſſa pas ſeulement une heure durant trente jours. On attribua cet orage à la colere du ciel irrité de ce que l'on avoit manqué à executer la derniere volonté du Saint, qui avoit ſouhaité qu'on l'inhumât à Maie. Il vint ordre du Prince Hubert d'y transferer ſes reliques, à quoi l'on obeit. Elles furent ainſi miſes dans l'Egliſe de ſaint Valentin, que le Saint avoit baſtie. Depuis les Lombards les porterent à Trente, & enfin on les reporta dans l'Egliſe de Friſingen. Saint Corbinien eut pour ſucceſſeur dans ſon Eveſché ſon frere Erimbert, & celui-ci Joſeph, qui fut ſuivi d'Aribo Cirin ſurnommé Hæres. Aribo avoit auparavant eſté Abbé du monaſtere de Schlechdorff. Il prit la conduite du dioceſe de Friſingen l'an 760. & le gouverna vingt-trois ans. C'eſt lui qui a écrit la vie de ſaint Corbinien, ainſi que nous avons dit, & ce fut auſſi par ſes ſoins que ſon corps fut remis dans ſa Cathedrale.

Act. ſæc. 3. p. 1. pag. 500.

CHAPITRE XI.

De ſaint Wilbrod Archeveſque d'Utrecht.

I. *Saint Vvilfrid preſcha la foi aux Friſons. Lib. 2. c. 3.*

LA Friſe avoit autrefois plus d'eſtenduë qu'elle n'en a pas aujourd'hui, & comprenoit la province d'Utrecht. Elle ſe ſentit des travaux Apoſtoliques de ſaint Eloi Eveſque de Noyon, & de Tournai : car les Actes de ce Saint content les Friſons entre les peuples auſquels il annonça le premier la parole de Dieu. Mais s'il porta l'Evangile dans la Friſe, le fruit qu'il y fit ne ſubſiſta pas long-temps, & cette divine ſemence fut bien-toſt étouffée, ou meſme ſelon quelques-uns, par ces Friſons qu'il convertit, on doit entendre les habitans de Hulſt, & de quelques autres lieux du païs que l'on appelle à preſent la Flandre. La Friſe profita de la diſgrace de ſaint Wilfrid, & nous avons veu qu'eſtant perſecuté il paſſa dans cette province, & y convertit le Roy Adalgiſe, & pluſieurs de ſes ſujets. Il demeura pendant l'Hiver avec ces nouveaux

An. 678.

Chreſtiens, & au printemps il continua ſon chemin vers Rome, où il eſtoit obligé de ſe rendre, pour y ſouſtenir la cauſe de l'Egliſe d'York, dont il avoit la conduite. Vigbert Preſtre & Anachorete d'Irlande, alla preſcher la foi dans la Friſe, mais aprés un travail de deux ans, dont il ne retira aucun fruit, il s'en retourna dans ſa ſolitude.

CHAP. XI.

La converſion des Friſons eſtoit reſervée à ſaint Vvilbrod, & il fut le principal inſtrument que la divine providence emploia à cet ouvrage. Saint Vvilbrod nâquit vers l'an 658. dans la Northumbre, ou Angleterre Septentrionale, & eut pour Pere le bienheureux Ulgils, dont il a eſté parlé ci-devant. Sa mere le portant encore dans ſon ſein, crut voir en dormant une nouvelle Lune, qui eſtant enſuite devenuë pleine entra par ſa bouche dans ſes entrailles, & les rendit toutes brillantes. Effraiée de ce ſonge, elle alla conſulter un ſaint Preſtre, qui lui predit qu'elle auroit un fils, qui éclateroit par l'innocence, & la pureté de ſes mœurs, & qui diſſiperoit les tenebres du paganiſme par la lumiere de la verité. Le petit Vvilbrod aiant ſix ou ſept ans, ſon pere pour le preſerver de la corruption du monde, le mit dans l'Abbaie de Rippon, qui eſtoit alors ſous la conduite de ſaint Vvilfrid, afin qu'il y fut élevé dans la pieté, & dans les lettres avec d'autres enfans, qui eſtoient nourris dans ce monaſtere. Eſtant plus âgé, il y reçut la tonſure clericale, & s'engagea dans la profeſſion Religieuſe. Il eſt fort probable que ce fut ſaint Vvilfrid qui lui coupa les cheveux, & lui donna l'habit. Car il eſtoit revenu de Cantorberi, d'où il avoit rapporté la regle de ſaint Benoiſt pour la communiquer aux Religieux de ſon païs, comme l'on a veu ci-devant par le témoignage d'Eddius ſon fidelle Hiſtorien, & quoiqu'il eut eſté reſtabli dans le Siege d'York, il prenoit ſoin de ſon monaſtere de Rippon. Cette conjecture ſe confirme par le meſme Auteur, qui parlant de ſaint Vvilbrod marque qu'il avoit eſté nourri à Rippon, & l'appelle *fils*, c'eſt à dire diſciple de ſaint Vvilfrid. Le jeune Vvilbrod profita ſi bien des inſtructions de ſon pere ſpirituel, qu'encore qu'il fut d'un temperament foible & delicat, il ne cedoit point en ferveur, ni en regularité à aucun des autres Religieux, qui eſtoient élevez avec lui. Il liſoit avec une ſainte avidité les livres ſpirituels, il eſtoit humble & modeſte, & d'ordinaire agiſſoit avec un air ſage & ſerieux, qui eſtoit plus d'un vieillard, que d'un

II.

Mais leur principal Apoſtre a eſté ſaint Vvilbrod Religieux Anglois.

Beda Hiſt. l. 5. c. 10.

Bolland. 1. Mart. de ſancto Suiberto. pag. 71. Act. ad an. 713. pag. 239. Tom 3. & ad an. 739. pag. 601.

Clericatus accepit tonſuram, & pia profeſſione monachum ſe fecit eſſe. *Ibid. pag. 606.*

Filius ejus in Hrypis nutritus.

CHAP. XI.

jeune homme. A l'âge de vingt-ans il conçut le desir d'aller en Irlande, y estant attiré par l'exemple, & par la reputation de saint Egbert, & du venerable Vigbert Prestres Anglois, qui s'y estoient comme releguez eux-mesmes, pour y joüir de l'avantage d'une tranquille solitude, & s'y occuper plus commodement à la contemplation. Son Abbé qui estoit peut-estre encore saint Vvilfrid, & les Religieux de Rippon lui aiant permis de faire ce voiage, il se rendit auprés de saint Egbert, & se soumit à sa conduite, & à sa discipline. Il s'avança tellement dans la vertu, & dans la connoissance des choses saintes, qu'il fut jugé digne du Sacerdoce. Le peu de succez qu'avoient eu les predications de Vigbert ne firent point perdre esperance à saint Egbert, qui souhaitoit toûjours avec ardeur la conversion de tant de Septentrionaux encore plongez dans les tenebres de l'idolatrie. Il pensa de nouveau à procurer le salut des Frisons, & jugeant saint Vvilbrod capable d'y travailler, il lui persuada de passer dans leur païs. Saint Vvilbrod qui estoit alors Prestre, & âgé de trente-trois ans prit avec lui saint Suidbert, saint Adalbert, & huit ou neuf autres missionnaires. Si l'on vouloit croire le faux Marcellin les noms de ceux-ci ne seroient pas inconnus, mais son ouvrage a trop de marques de suppositon, pour y chercher la verité. La maniere dont Bede & Alcuin parlent de ces associez de saint Vvilbrod insinue qu'ils estoient de la profession religieuse. Ce dernier Auteur assure en general que ç'estoient des hommes de grand merite, & qu'il y en eut entr'eux qui repandirent leur sang pour la foi, & d'autres qui furent elevez à l'Episcopat.

L'an 678. auquel temps saint Vvilfrid fut chassé du Siege d'Yorc, & consequemment aussi de son Abbaie.

Fratres qui erant in Frisia. lib. 5. cap. 12.

Adsumptisque secum undecim fratribus Alcuin. ibid. Act. sec. 1. part. 1. pag. 707.

III.

Saint Vvilbrod aiant reçu sa mission du Pape Serge, va prescher la foi dans la Frise.

Saint Vvilbrod arriva dans la Frise l'an 690. un peu aprés que Pepin Maire du Palais sous Thierri troisiéme eut conquis une partie de ce païs là sur Radbod Roy des Frisons. Pour avoir plus de liberté de prescher, il eut recours à Pepin, qui le prit sous sa protection, & l'envoia à Rome vers le Pape Serge pour recevoir la benediction Apostolique. Le Saint en estant revenu travailla trois ou quatre ans à l'instruction des habitans de cette partie de la Frise, qui estoit sous la domination de Thierri, & il en convertit un grand nombre. Il retourna à Rome avec des presens, & des lettres de Pepin, qui prioit Serge de sacrer Evesque le Saint, pour en faire la fonction dans la Frise. Quatre jours avant qu'il arrivât, le Pape fut averti en songe de le recevoir avec honneur, comme un digne ministre de

CHAP. XI.

de l'Evangile, qui avoit esté destiné & choisi de Dieu pour éclairer quantité d'ames. Serge aprés avoir appris avec joïe l'heureux succez de ses travaux, l'ordonna Archevesque des Frisons dans l'Eglise de sainte Cecile, lui donna le *pallium*, & changea son nom de Vvilbrod en celui de Clement. Il est toutefois plus connu par celui de Vvilbrod, & c'est pourquoi nous l'appellons ainsi.

IV.

Il fonde l'Eglise d'Utrecht.

Bed. lib. 5. c. 12. Bonifac. Epist. 97.

Estant de retour en France il reçut de nouveaux effets de la protection de Pepin, & ce fut de sa liberalité qu'il obtint un fond dans la ville d'Utrecht pour y faire sa residence. Il y bastit une Eglise sous le titre de saint Sauveur, où il establit son Siege, & il en rebastit une autre qu'il dedia à l'honneur de saint Martin, & où depuis on transfera la chaire Episcopale. Au moins saint Boniface semble distinguer ces deux Eglises. Cette derniere fut sans doute desservie par des Religieux, qui estant obligez de s'appliquer aux fonctions Ecclesiastiques, & d'instruire le peuple, ne gardoient pas si exactement la retraite, & l'austerité monastique, & peu à peu prirent la maniere de vie, & enfin le nom de Chanoines. C'est là l'idée que nous en donnent deux anciens titres rapportez dans l'histoire des Evesques d'Utrecht, par Guillaume de Heda Chanoine de saint Martin. On pourroit former quelques objections contre ces titres, mais quelque jugement que l'on en porte, ils sont toujours assez bons pour justifier qu'il y avoit des Moines dans cette Eglise avant le neuviéme siecle, puisqu'ils ont esté tirez d'un cartulaire de Chanoines, qui reconnoissoient la verité de ce fait. Charles Martel à l'exemple de Pepin son Pere, se monstra liberal envers ce monastere, ou Eglise, & y donna le domaine d'Utrecht, & deux terres, comme il paroist par ses chartes de l'an 723. & 726.

In stipendiis monachorum, vel Canonicorum, qui ibidem Gentes ad Christianitatem convertunt *Vvill. Heda Hist. p. 34.* Stipendiis monachorum atque Canonicorum. *p. 39. Heda publia son histoir. l'an 1521. V. de Observat. Iohan. Mabill. in Act. an. 739. pag. 602.*

Ad ipsum monasterium, vel ad ipsam casam Dei tradimus . . . *Vltraiect. Histor. Vvill. Heda p. 29.*

V.

Fondation de l'Abbaie d'Eternac, & de sainte Marie aux Martyrs dans le dioceſe de Treves.

Vers la fin du septiéme siecle, sçavoir l'an 698 sainte Irmine Abbesse d'Oeren dans Treves, qui possedoit une terre à Eternac, non loin de la mesme ville, la donna à saint Vvilbrod du consentement de sa communauté, & par le conseil de saint Basin, & de saint Lutuvin Evesque du dioceſe, afin que le Saint y bastit un monastere pour les Religieux étrangers. Saint Vvilbrod executa le pieux dessein de la Sainte, & prit la conduite de cette nouvelle maison avec l'agrement de Pepin Maire du Palais, qui donna au Saint la moitié du village d'Eternac qu'il avoit acquise du fils du Duc Theodard, comme il se voit par

CHAP. XI.

ſes lettres de l'an douziéme du Roy Childebert, c'eſt-à-dire de l'an 706. Vingt ans aprés un Seigneur de Friſe appellé Rohing aiant cedé une terre à Firmin Abbé de Quercolodor, & obtenu de lui en échange une Egliſe ſituée à Anvers, l'offrit à ſaint Vvilbrod, qui faiſant ſon teſtament cette meſme année, donna cette Egliſe avec deux autres, & quelques terres à ſon monaſtere d'Eternac. Il mit auſſi des Religieux dans l'Egliſe de ſainte Marie aux Martyrs, ſituée ſur la Mozelle un peu au deſſous de Treves, & c'eſt pourquoi on lui attribuë l'eſtabliſſement de ce monaſtere. Il en fonda encore un à Suſteren au Duché de Juliers, par la liberalité de Pepin, qui mourut quelque temps aprés, ſçavoir l'an 714. Mais continuons à parler des travaux du Saint pour la converſion des Infidelles.

Miraus Cod. Donat. c. 8. & l. 2. diplomat. c. 4. Act. ſec. 3. part. 1. pag. 611. 629.

VI.

Saint Vvilbrod continuë ſes predications, & va dans l'Iſle de Foſitesland, & ailleurs.

Il parut par la conduite de ſaint Vvilbrod que le caractere Epiſcopal, qui lui avoit impoſé une nouvelle obligation d'étendre le royaume de JESUS-CHRIST, avoit auſſi redoublé ſon zele, & ſa force; car il alla preſcher dans cette partie de la Friſe, qui obeïſſoit à Radbod, & il y combatit hardiment le culte des Idoles. Ce Prince le reçut avec honneur, mais il ne profita pas de ſes inſtructions, & il demeura endurci dans l'erreur de ſes Peres. Le Saint penetra juſques dans le Dannemark, & il y trouva Ungende qui y regnoit, ou peut-eſtre qui en gouvernoit une province dependemment du Roy. Cet homme qui eſtoit cruel & barbare, traita aſſez favorablement ſaint Vvilbrod, & ne lui fit point d'outrage, mais il témoigna tant de repugnance, & tant d'oppoſition à la foi, que le Saint ne voiant nulle apparence de faire de fruit dans ſon païs, ſe contenta d'en amener trente enfans, à qui il confera le bapteſme. La tempeſte l'aiant jetté dans une Iſle, qui eſt à l'embouchure d'Elbe, il fut obligé d'y demeurer quelques jours. Elle s'appelloit alors Foſiteſland, parce que l'aveuglement des Païens y reveroit le faux Dieu Foſite, & qu'elle lui eſtoit ſi parfaitement conſacrée, que nul n'oſoit toucher au beſtal qui y paiſſoit, ny parler en puiſant de l'eau d'une fontaine, dont elle eſtoit arroſée. Le Saint en mepris de cette impie ſuperſtition, y fit tuer quelques beſtes pour la nourriture de ceux qui l'accompagnoient, & de plus il baptiſa trois perſonnes dans cette fontaine. Les païens voiant qu'il ne lui en arrivoit aucun mal, en furent ſurpris, & frappez d'eſtonnement. Ils en

Nec etiam, &c. aquam haurire niſi taceus præſumebat. Ibid. pag. 609.

avertirent leur Prince Radbod, qui pour venger l'injure qu'il croioit avoir eſté faite à ſon Dieu, fit tirer au ſort trois fois chaque jour pendant trois jours, afin d'oſter la vie à ceux que le ſort marqueroit. Mais Dieu qui ſelon l'Ecriture gouverne, & regle le hazard apparent du ſort, ne permit point qu'il tombat ſur le Saint, ny ſur ceux de ſa compagnie, excepté un ſeul, qui fut auſſi-toſt couronné du martyre. Radbod faſché que le ſort eut épargné le Saint, l'appella devant lui, & le reprit d'avoir prophané l'Iſle ſacrée, & mepriſé ſon Dieu. Le Saint en prit occaſion de parler contre le culte des Idoles, & voiant que ce Prince tenoit toujours ſon cœur fermé à la lumiere de l'Evangile, il le quitta, & revint à Utrecht. Il alla preſcher dans Vvalckeren, qui eſt une des Iſles de la Zelande, où l'on baſtit depuis l'Egliſe de Vveſtcapel, qui dependoit de l'Abbaie d'Eternac. Aiant eſté frappé par un Idolâtre, il empeſcha qu'on ne le punit, & il lui conſerva la vie, mais cet impie fut poſſedé du demon, & perit miſerablement.

Proverb. 16. 33

VII.

Il baptiſe Pepin Pere de Charlemagne, & aprés ſa mort eſt enterré à Eternac.

Saint Vvilbrod baptiſa Pepin fils de Charles Martel, & predit ſa future grandeur. C'eſt ce Pepin qui commence la ſeconde race de nos Roys tres-Chreſtiens. Le ſaint Preſtre Vinfrid (qui fut depuis ſi connu, & ſi celebre ſous le nom de Boniface) demeura trois ans dans la Friſe auprés de ſaint Vvilbrod, & travailla ſous ſon autorité à la ruine de l'idolatrie, & à la propagation de la foi. Nous parlerons bien-toſt des grandes choſes qu'il fit en Allemagne. La grace dont Dieu avoit orné ſaint Vvilbrod éclata par divers miracles, dont il eſt fait mention dans ſes Actes. Il ſuffira d'en rapporter deux, un ici, & un autre ailleurs, à cauſe qu'il les fit dans deux maiſons religieuſes. Il alla un jour viſiter ſon monaſtere, & il accomplit ce qui ſe pratique d'ordinaire dans ces ſortes de fonctions, car il fit des prieres avec les Religieux, il les ſalüa avec charité, & reçut reciproquement d'eux des témoignages de reſpect, & de ſoumiſſion, & il les exhorta doucement à bien s'acquitter de leur devoir. Il viſita enſuite les cellules, & les autres lieux reguliers, afin de voir s'il n'y auroit rien de contraire à l'obſervance, & qui eut beſoin de reforme. Il entra enfin dans le cellier, & n'y trouvant qu'un peu de vin dans un tonneau, il y mit dedans ſon baſton, & fit une priere. La benediction qu'il y donna ainſi eut ſon effet la nuit ſuivante: car le vin s'augmenta juſqu'à paſſer les bords du vaiſſeau, & à ſe

Digitized by Google

CHAP. XI.

répandre au dehors. Le celerier ſurpris de cette merveille, crut eſtre obligé de la découvrir aux Religieux, & il alla auparavant ſe jetter aux pieds du Saint. Mais il lui ordonna de tenir la choſe ſecrete, & de n'en parler à perſonne avant ſa mort. Le monaſtere où il multiplia le vin eſtoit ſans doute celui d'Eternac, quoique ſes Actes n'en marquent pas le nom. Dieu l'appella au repos du Ciel l'an 739. Saint Boniface fait en peu de mots ſon éloge dans une lettre au Pape Eſtienne, marquant que ſaint Vvilbrod eſtoit un Prelat admirable en abſtinence, & en ſainteté, qu'il travailla cinquante ans à l'inſtruction des peuples de la Friſe, qu'il en convertit la plus grande partie, qu'il y ruina les temples que leurs peres avoient érigez à des Idoles, & baſtit des Egliſes, & entr'autres celle de ſaint Sauveur, & qu'enfin dans ſa vieilleſſe aprés avoir pris avec lui un Eveſque pour eſtre ſon coadjuteur, & le ſeconder dans le miniſtere de la predication, il eſtoit paſſé dans la gloire eternelle. Sa vie a eſté écrite en proſe, & en vers par Alcuin ſous le regne de Charlemagne. Le Saint fut enterré dans ſon Abbaie d'Eternac ſituée au dioceſe de Treves ſur la riviere de Soure. Ce monaſtere appartient encore aujourd'hui à des Religieux de noſtre Ordre, qui y conſervent avec grande veneration les reliques de leur ſaint Fondateur. Quant à celui de Suſteren, il ſubſiſte encore, mais il eſt habité par des Chanoineſſes.

Venit quoque vir Dei ad ſuum gratia viſitandi monaſterium. *le mot de* ſuum *marque Eternac.*

Act. ſæc. 3. part. 1. pag. 611. 629.

Bonifac. Ep. 97.

VIII. *Faux Actes de ſaint Suidbert.*

Il ſe trouve des Actes de ſaint Suidbert, que pluſieurs modernes ont ſuivis, mais d'autres plus intelligens les rejettent comme abſolument faux & ſuppoſez, ou du moins gaſtez par tant d'additions contraires à la verité, que l'on n'y peut faire aucun fondement. Si l'on en croit cet Auteur, qui ſe qualifie Marcellin, lorſque ſaint Vvilbrod paſſa dans la Friſe l'an 690. il eut pour aſſociez Suidbert, Acca, Vigbert, Villibaud, Vunibault, Lebvin, les deux Euvaldes, Verenfroi, Marcellin, Adalbert, tous Preſtres à la reſerve de ce dernier, qui n'eſtoit que Diacre. On convient que ſaint Suidbert accompagna ſaint Vvilbrod dans ſa miſſion. Acca fut élevé par Boſa Archeveſque d'York, & enſuite pour s'avancer encore plus dans la perfection, il ſe donna entierement à ſaint Vvilfrid, & le ſuivit dans ſes voiages, tandis que ſaint Vvilbrod annonçoit l'Evangile dans la Friſe. Il y a eu pluſieurs Vigberts du temps de ſaint Vilbrod, mais celui d'entr'eux qui travailla à la

Baron. ad an. 690. n. viij.

Digitized by

conversion des Frisons fut l'Anachorete Vigbert, qui la tenta inutilement avant le Saint, & qui revint ensuite finir ses jours dans son ermitage. Saint Villibaud, & saint Vunibaud n'estoient pas au monde l'an 690. & ainsi c'est par une erreur manifeste que le faux Marcellin les fait alors voiager dans la Frise. Pour saint Lebvin, il passa d'Angleterre dans cette province, pour y prescher la foi, mais ce ne fut que 70. ou 80. ans aprés saint Wilbrod. Les deux saints Euvaldes Prestres Anglois, l'un *blanc*, & l'autre *noir*, touchez de l'exemple de saint Vvilbrod sortirent d'Irlande, où ils s'estoient retirez par un amour de la perfection, & des biens eternels, & ils allerent dans l'ancienne Saxe, c'est-à dire dans la Vvestphalie, pour y annoncer l'Evangile & tascher d'y convertir quelques paiens. Ils y prescherent, & souffrirent le martyre, mais ils ne furent pas de la societé de saint Vvilbrod. On ne peut rien dire de certain du temps que saint Verenfroi passa en Allemagne. Il suivit les traces de saint Vvilbrod, & eut quelque liaison avec lui, mais il est plus probable qu'il ne fut dans la Frise que dans le huitiéme siecle, & mesme aprés l'an 720. Marchelme que l'on tient avoir esté le mesme que Marcellin, estoit encore fort jeune l'an 738. d'où il s'ensuit qu'il ne put pas avoir suivi saint Vvilbrod, ny s'estre emploié à la predication de l'Evangile quarante-huit ans auparavant. Il reste saint Adalbert Diacre, qui fut sans doute un des associez de saint Vvilbrod. Aprés cet éclaircissement, il nous faut parler de saint Suidbert, & de saint Adalbert.

CHAP. XI.

Bed. Histor. lib. 5. c. 11.

IX.

Saint Suidbert compagnon de saint Vvilbrod.

Si l'on en croit le pretendu Marcellin, saint Suidbert, qui estoit né vers l'an 647. estant âgé de quinze ans, se seroit fait Religieux à Bardnei en Angleterre, à l'âge de trente trois ans auroit esté fait Abbé de Dacre dans le Cumberland, & ensuite Evesque de Verden, ou de Ferden. Mais il se trompe en tous ces points, & ces erreurs ne monstrent que trop la supposition de son ouvrage: car le monastere de Bardnei n'estoit pas encore basti, du moins selon les Auteurs qui en attribuent la fondation à Ethelbert Roy de Merce, dont le regne ne commença que vers l'an 675. Bede parle veritablement d'un Suidbert Abbé de Dacre, mais ce Suidbert exerçoit cette charge dans le huitiéme siecle, trois ans avant que Bede écrivit le quatriéme livre de son histoire, & consequemment il est differend de saint Suidbert. L'Evesché de Verden n'eut

Flor. Vvigor. an. 716. Nicol. Harpsf. Hist. Eccl. Angl. sæc. 7. c. 23.

Ante triennium per reliquias ejus factum, &c. in monasterio, &c. cui tunc vir religiosus Suidbertus Abbatis jure præfuit. *Bed. l. 4. cap. 32.*

CHAP. XI.

son origine que sous Charlemagne, qui le donna à saint Suidbert Moine Anglois plus de soixante & dix ans aprés la mort du saint Suidbert dont nous traittons. Saint Suidbert passa dans la Frise avec saint Vvilbrod, & les dix autres Predicateurs envoiez par saint Egbert. Ses confreres avoient tant d'estime pour lui qu'ils le choisirent pour estre leur Evesque; en execution de ce choix, il repassa en Angleterre, & il y reçut le caractere Episcopal par les mains de saint Vvilfrid Archevesque d'York, qui estoit alors comme en exil dans le païs des Merces. Desorte que l'on peut rapporter l'ordination de saint Suidbert à l'an 692. Estant revenu en Allemagne il s'appliqua principalement à l'instruction de certains peuples appellez *Boructuaires*, qui habitoient alors entre le territoire de Cologne, & la Hesse, & il en convertit un grand nombre. Mais ces nouveaux Chrestiens aiant esté chassez de ce païs-là par les Saxons, furent contraints de se disperser en divers lieux. Le Saint voiant que cette guerre lui ostoit la liberté de continuer ses predications, obtint de Pepin une Isle du Rhin au dessous de Cologne, & il y fonda un monastere, où il vécut dans une exacte regularité, & mourut saintement l'an 713. Ce monastere appartient aujourd'hui à des Chanoines, & a donné occasion de bastir à l'entour une ville appellée Keiserswert, c'est-à-dire l'Isle de Cesar.

Beda l. 5. c. 12. Act. an. 713. pag. 242.

X.

Saint Adalbert compagnon de saint Vvilbrod.

Nous ne pouvons dire que peu de chose de saint Adalbert. Il accompagna saint Vvilbrod dans la Frise, & demeura dans l'Ordre de Diacre sans monter au Sacerdoce. Il fut tres-fervent dans la pratique de toutes sortes de vertus. Il persevera dans cette ferveur jusqu'à la mort, qui le fit passer dans le Ciel l'an 740. Son corps fut depuis transferé à Egmont, où l'on bastit un monastere de l'Ordre de saint Benoist.

Act. an. 740. pag. 632.

Digitized by Goog

CHAPITRE XII.

De saint Boniface Archevesque de Mayence, & Martyr.

CE que nous avons dit des grandes choses que firent en Allemagne les Religieux, qui y prescherent la foi dans le huitiéme siecle, se doit principalement entendre de saint Boniface, & seroit tres veritable quand mesme nous n'en pourrions apporter d'autres preuves que ses actions. Aussi ce païs-là le reconnoist pour son principal Apostre: & l'on jugera aisement que ce titre lui est dû avec justice, quand on aura consideré l'autorité qu'il y exerça, le progrés qu'y fit l'Evangile, par ses soins, & par ses travaux, & la gloire qu'il eut d'y estre consommé par le sacrifice du martyre. Il est certain que saint Boniface estoit Anglois d'origine, comme il nous apprend luimesme. On tient qu'il naquit à Kirton dans le Comté de Densbire. Son premier nom fut *Vvinfrid* ou *Vvinfreth*; mais les Romains l'appellerent depuis *Boniface*. L'amour pour les choses divines, & l'inclination à la vie Religieuse previnrent en lui l'usage de la raison. N'estant agé que de quatre à cinq ans il prenoit plaisir à entendre parler de ce qui regardoit le service de Dieu, & il demandoit ce qu'il devoit faire pour son salut. Il est à croire que quelque Ecclesiastique ou quelque Religieux lui dit, qu'il devoit se retirer dans un cloistre, car il en forma le dessein, & en parla à son pere. Cet homme fut bien surpris, & comme il avoit plus de tendresse pour le petit Boniface que pour ses autres fils, il employa les caresses & les menaces pour lui faire quitter cette resolution, qu'il regardoit comme une phantaisie d'enfant, & comme un desir qui venoit d'une impression étrangere. Mais estant tombé dans une maladie qu'il crût estre une punition de Dieu qui estoit irrité contre lui, de ce qu'il empeschoit Boniface de se consacrer à son service, il changea de disposition, & pria quelques-uns de ses amis de mener son fils au monastere d'Escancastre & de l'offrir au venerable Wolfar, qui en estoit Abbé. On tient que le monastere estoit situé dans le lieu méme

I.

Saint Boniface se fait Religieux dans un monastere d'Angleterre, & va estudier dans un autre du mesme païs.

De eadem gente Anglorum nati & nutriti. *Bonif. Ep.* 10.

Ecclesia in qua natus & nutritus fui, id est in transmarina Saxonia. *Ep. Bonifac.* 132. *Act. sac.* 3. *p.* 2. *pag.* 55.

Ou à d'Escancastre voyez Ed. Maihvv. pag. 741.

Sicut regularis vitæ poposcit ordo. *Act. sac.* 3. *p.* 2. *pag.* 6.

Digitized by Google

CHAP. XII.

qu'occupe aujourd'hui la ville d'Exceſtre. Boniface y vint conduit & aſſiſté des amis de ſon pere, & aiant humblement demandé d'y eſtre admis, il y fut receu par Wolfard, du conſentement des Religieux, *ſelon l'ordre*, & la loi du cloiſtre. Ses actes ſemblent dire qu'il y entra fort jeune, & qu'il n'avoit qu'environ ſept ans. Son ardeur pour les exercices de pieté, & pour la ſcience du ſalut s'accrût en lui avec l'âge, & lui ſervit de remede contre les premiers feux de la cupidité. Comme on vit le ſi porté au bien, on luy permit de changer de monaſtere, & d'aller demeurer dans celuy de Nutſcelle, où les lettres fleuriſſoient davantage que dans la communanté où il avoit pris l'habit. Il trouva à Nutſcelle un excellent Abbé, nommé Winberch, dont les inſtructions lui ſervirent beaucoup, & qui ne fut pas ſeulement ſon directeur à l'égard de l'exercice des vertus, mais encore ſon maiſtre dans les ſciences comme il nous l'apprend luy-meſme. Il ſçut ſi bien allier la vie Religieuſe avec l'application aux lettres, que ſes études n'apporterent nul obſtacle à ſon progrés dans la perfection, il obëiſſoit exactement à ſes Superieurs, & il pratiquoit le travail des mains, & s'acquittoit à ſon tour des divers offices du cloiſtre, comme le preſcrit la regle de ſaint Benoiſt. Il devint ainſi l'exemple de ſa communauté, & tous ceux dont elle eſtoit compoſee avoient pour luy de l'affection & du reſpect. Il s'avança tellement dans les ſciences, qu'il fut employé à les enſeigner. Son Abbé le jugeant digne du ſacerdoce, il receut cet Ordre, & commença enſuite à travailler au ſalut des ames, & à inſtruire les peuples. Quantité de Religieux des autres communautez venoient à Nutſel pour l'entendre expliquer les divines Ecritures, & les ſaintes filles à qui il n'eſtoit pas permis de ſortir de leurs cloiſtres recherchoient comme un grand avantage de pouvoir quelquefois eſtre animées à la vertu par ſes exhortations.

Poſtquam infantiæ ſeptem evolvuntur anni. *pag. 6. n. 6.*
Ce qui ſe pourroit encore entendre autrement.

Vvinbertus Abbas & magiſter quondam meus. *Ep. 3.*
Monachica ſubditus obedientia, &c. ut labore manuum quotidiano, & diſciplinali officiorum adminiſtratione inceſſanter ſecundum præfinitam beati Patris Benedicti rectæ conſtitutionis formam inſiſteret. *Act. ad an. 754. pag. 7.*

Il eſt ordonné Preſtre.
Magiſteriali & familiari ſublevatus electione *Ibid.*

II.

Vn Synode d'Angleterre l'envoye vers l'Archeveſque de Cantorbery.

Juſqu'alors ſon merite n'avoit éclatté que dans ſon monaſtere, & dans quelques autres lieux où il avoit preſché, mais Dieu le fit connoiſtre à l'Egliſe Anglicane par cette occaſion. Il s'éleva une difficulté & une conteſtation dans le païs de Weſtſex, ou des Saxons occidentaux, où regnoit ſaint Ina, qui mourut depuis Religieux. L'on ne marque point ce qui la fit naiſtre, & tout ce que l'on en ſçait, c'eſt que le ſujet en eſtoit nouveau, qu'il appartenoit aux Eveſques d'en juger,

&

& que le bien de la paix demandoit que l'on terminaſt au plustoſt ce different. Pour cet effet on tint Synode, meſme ſans attendre là deſſus les ordres de Brithvvald Archeveſque de Cantorberi, & afin qu'il ne crût pas que l'on en avoit uſé de la ſorte par un mepris de ſa perſonne, ou de ſa dignité, on reſolut d'envoier vers lui quelque Eccleſiaſtique, pour lui donner avis de ce qui ſe paſſoit. Il ne reſtoit plus qu'à choiſir ce deputé : les Abbez qui eſtoient dans l'aſſemblée propoſerent le Preſtre Boniface, on le preſenta au Roy, & ce Prince agrea qu'il fut chargé de cette commiſſion. Le Saint s'en acquitta ſi bien que les Eveſques de ſon païs en furent pleinement ſatisfaits, & depuis l'appellerent ſouvent à leurs ſynodes. Mais bien loin de ſe plaire dans la reputation qu'il avoit acquiſe, & de la regarder comme un avantage qui lui ouvroit le chemin aux dignitez, & aux grands emplois, il reſolut de ſortir d'Angleterre, & d'aller travailler à la converſion des Paiens. Il eut peine à y faire conſentir ſon Abbé, & ſes confreres, mais enfin ils approuverent ſon deſſein, & lui donnerent deux Religieux pour l'accompagner dans ſes voiages.

CHAP. XII.

Ut à modo iam proficiens in futurum Synodali ſæpiſſimè eorum intereret inſtituto. *Ibid. pag.* 10.

III.

Il va pour annoncer l'Evangile dans la Friſe, mais il eſt obligé de retourner en ſon monaſtere.

Le premier qu'il fit n'eut aucun effet à l'égard de ceux dont il vouloit procurer le ſalut, & il ne ſervit qu'à éprouver la fermeté de ſon zele : car eſtant arrivé dans la Friſe vers l'an 715. il y trouva la guerre tellement allumée entre Charles Martel, & Radbod, qu'il ne lui fut pas poſſible d'y preſcher l'Evangile, ny d'y faire entendre ſa voix parmi le bruit des armes. Ainſi il fut obligé de repaſſer en Angleterre, & de revenir à Nutſcelle. La mort du venerable Vvinberch ſuivit de prés ſon retour, & ce fut une grande perte pour ſon monaſtere. Auſſi le Saint la reſſentit vivement, & aprés avoir conſolé ſes confreres, il les exhorta à perſeverer dans le bien, & à ſe conduire en toutes choſes ſelon leur Regle, & les ſaints Canons. Ce nouveau témoignage qu'il leur rendoit de ſon affection pour eux, & de ſon zele pour l'obſervance, les attacha encore plus à lui, & leur fit ſouhaitter de l'avoir pour Superieur. Mais le Saint s'en défendit entierement, & il n'accepta point cette charge, ou s'il l'exerça quelque temps, il s'en demit aprés que Daniel Eveſque de Vvinceſtre eut trouvé un Religieux nommé Eſtienne, qu'il jugea capable de la ſouſtenir, & qu'il eſtablit pour gouverner l'Egliſe de Nutſcelle.

Ut regularis jugiter conſtitutionis formam, & Eccleſiaſticæ definitionis normam in omnibus conſervarent. *Ibid. pag.* 11.

IV.

Son premier voiage de Rome, d'où le Pape Gregoire II. l'envoie preſcher en Allemagne.

Enſuite le Saint eſtant libre s'en alla à Rome avec des

CHAP. XII.

lettres de recommandation, qui lui furent données par Daniel, que ſes Actes appellent *ſon Eveſque*, ce qui fait voir clairement que cette Abbaie de Nutſcelle eſtoit dans le dioceſe de Vvinceſtre. Ce Prelat donna deux ſortes de lettres à Daniel, les unes pour le Pape, & les autres addreſſées en general aux Princes, aux Gouverneurs, aux Eveſques, & aux Abbez des lieux par où il devoit paſſer, afin qu'ils lui accordaſſent leur protection, & qu'ils exerçaſſent envers lui l'hoſpitalité Chreſtienne. Les premieres ne ſont pas venuës juſqu'à nous, mais les dernieres ſe trouvent dans le recuëil des lettres de ſaint Boniface. Daniel le deſigne dans ces lettres par le titre de Religieux Preſtre, (ou de Preſtre de grande pieté) & de ſerviteur de Dieu. Gregoire ſecond rempliſſoit alors le Siege Apoſtolique. Le Saint eſtant arrivé à Rome avec d'autres pelerins Anglois, dont il fut le conducteur, preſenta au Pape les lettres de ſon Eveſque, & fut reçu de lui avec la bonté qu'il en eſperoit. Depuis il eut encore l'honneur de lui parler pluſieurs fois, & comme tous ces diſcours eſtoient animez de pieté, & de ſageſſe, & confirmoient le témoignage que Daniel avoit rendu à ſon merite, il s'acquit l'eſtime, & la confidence de Gregoire. Dans ces divers entretiens il lui fit connoiſtre l'ardent deſir qu'il avoit de s'emploier à la converſion des Infidelles, & il en obtint une pleine & entiere permiſſion du Pape qui lui accorda pour cet effet ſes lettres Apoſtoliques, & l'envoia en Allemagne. La datte de ces lettres répond à l'an 719. Elles confirment auſſi ce que nous avons dit de l'éducation du Saint: car entr'autres éloges le Pape le loüe *d'avoir appris les ſaintes lettres dés ſon enfance.*

Religioſus Preſbyter. *Epiſt.* 33.

Epiſt. 118. *Ad.* an. 754. *pag.* 34.

V.

Il preſche dans la Thuringe, dans la Friſe, & ailleurs.

La miſſion du Saint aiant eſté ainſi autoriſée par le ſaint Siege, il paſſa en Allemagne accompagné de quelques Religieux, qui l'avoient ſuivi à Rome. Son premier ſoin fut de preſcher dans la Thuringe ſelon l'ordre qu'il en avoit reçu du Pape. Ce païs avoit eſté éclairé de la foi, & avoit eu des Ducs qui s'y eſtoient aſſujetis, & l'avoient protegée, mais enſuite il s'y étoit gliſſé de faux Docteurs, qui avoient obſcurci cette divine lumiere par les tenebres des mechantes maximes qu'ils avoient enſeignées au peuple. Le Saint aiant aſſemblé les principaux du pais, les exhorta à rentrer dans la voie de la verité. Il parla auſſi en particulier aux Preſtres, & aprés avoir loüé ceux dont la vie eſtoit reglée, il taſcha de retirer du deſordre

ceux qui avoient deshonoré leur caractere en s'abandonnant à la dissolution, & à l'incontinence. Il arriva cependant que l'estat des choses changea dans la Frise, & que la mort de Radbot ennemi de l'Evangile, rendit ce païs-là accessible aux Missionnaires. Le Saint en aiant avis s'y transporta aussitost, sçachant que la moisson y estoit grande, & qu'il y avoit peu d'ouvriers. Il se joignit à saint Wilbrod, & durant trois ans qu'il fut avec lui, il accrut de beaucoup le nombre des Chrestiens, & bastit des Eglises sur les ruines des temples des Idoles. Nous apprenons d'une lettre que lui écrivit une Religieuse d'Angleterre, que ce fut vers ce temps-ci qu'il l'a pria de lui envoier les vies des saints Martyrs, croiant sans doute avoir d'autant plus de besoin de s'animer aux souffrances par l'exemple de ces genereux défenseurs de la foi, qu'il faisoit une fonction qui l'exposoit au martyre, & où il trouva effectivement une mort si glorieuse. Saint Vvilbrod fut si satisfait de son zele, & de toute sa conduite, que mesme par l'avis de ses disciples, il voulut le sacrer Evesque, & lui ceder sa dignité, mais saint Boniface qui cherchoit le travail, & non pas l'honneur, n'accepta point cette offre, & alleguant pour excuse qu'il estoit encore trop jeune pour entrer dans l'Episcopat, & que sa Mission regardoit particulierement l'Allemagne, il le pria d'agréer qu'il se separat de lui. Aprés avoir reçu la benediction de ce saint Evesque, il s'en alla prescher dans la Hesse, & s'arresta dans un lieu nommé Omenbourg. Ce lieu appartenoit à deux Seigneurs, qui * estoient freres, & qui portant à faux le nom de Chrestiens adoroient des Idoles. Le Saint leur apprit quelle estoit la religion qui répondoit à ce nom illustre, & leur fit quitter le service de ces faux Dieux, pour ne rendre plus leurs hommages qu'au Dieu vivant. La sincerité de leur conversion parut par le don qu'ils firent au Saint de cette terre d'Omenbourg. Il l'accepta, mais ce fut pour leur utilité : car il y bastit depuis un monastere, afin qu'ils eussent la consolation, & l'avantage d'avoir dans leur païs des Religieux, qui par leur exemple, & par leur doctrine les pussent affermir dans la voie du salut, où ils venoient d'entrer. Il s'avança ensuite sur les confins de la Hesse, & de la Saxe, & il y convertit, & baptisa plusieurs milliers de personnes.

CHAP. XII.

Qui etiam humiliter repente respuens, minime se dignum esse Episcopatus gradu referebat &c. *Act. sac. 3. pag. 2. pag. 14.*

* *Dettic. & Dietrolf.*

Multisque millibus hominum expurgata paganica vetustate baptizatis. *Ibid. pag 15.*

VI

Il retourne à Rome, & y est ordonné Evesque l'an 723.

Le Pape à qui il avoit envoié un des siens pour lui rendre

CHAP. XII.

compte de ſa miſſion, & pour le conſulter ſur quelques difficultez, lui aiant inſinué dans ſes lettres, qu'il auroit bien ſouhaité de le voir, ce ſimple deſir du ſouverain Pontife, lui tint lieu de commandement, & il ſe determina auſſi-toſt à faire un ſecond voiage de Rome. Il y reçut du Pape (qui eſtoit encore Gregoire ſecond) tous les témoignages d'eſtime, & d'affection, qui eſtoient dûs à ſon merite, & à ſes ſervices. Gregoire qui avoit deſſein de l'élever à l'Epiſcopat, afin qu'il put continuer ſes fonctions avec plus d'autorité, & plus de fruit, l'aiant interrogé ſur la doctrine de l'Egliſe, le Saint ne ſe contenta pas de lui répondre de vive voix, mais lui preſenta par écrit ſa profeſſion de foi. Enſuite il fut ſacré Eveſque le jour de ſaint André l'an 723. Selon ſes Actes ce fut dans cette ceremonie qu'il reçut le nom de Boniface, que le Pape lui impoſa au lieu de celui de Vvinfred qu'il avoit porté juſqu'alors. Mais d'autres tiennent qu'il avoit eſté appellé Boniface eſtant Preſtre, & avant ce ſecond voiage de Rome, & ils alleguent pour preuve l'inſcription de quelques lettres qui lui ſont addreſſées. Le Pape lui donna le livre des ſaints Canons, & écrivit en ſa faveur à Charles Martel, & à d'autres perſonnes.

Iohan. Mabill. Not. in Act. ſæc. 2. part. 2. pag. 16.

VII.

Il revient en Allemagne, & continuë ſes travaux Apoſtoliques dans la Heſſe, & la Thuringe, & baſtit des monaſteres.

Le Saint partit de Rome chargé de ces lettres, & paſſa en France. Aiant preſenté à Charles Martel celles qui lui eſtoient addreſſées, ce Prince lui en donna d'autres par leſquelles il declara qu'il le prenoit ſous ſa protection. Le Saint appuié de ſa faveur retourna dans le païs de Heſſe; & il y confera le Sacrement de Confirmation à pluſieurs d'entre les Fidelles qu'il jugea diſpoſez à le recevoir utilement. Mais il eut le déplaiſir d'en trouver d'autres, qui n'admettant qu'en partie la doctrine celeſte de l'Evangile, eſtoient indignes du nom de Chreſtiens, & d'autres encore plus criminels, qui honoroient par des ſacrifices des arbres, & des fontaines, ou qui pratiquoient la noire ſcience de la magie. Ce qui contribuoit beaucoup à entretenir les erreurs du paganiſme eſtoit un arbre d'une hauteur merveilleuſe, que ceux du païs appelloient *la force de Iupiter.* Les plus zelez d'entre les Fidelles en donnerent avis au Saint, & le preſſerent de le faire abbatre. Le Saint les crut, & l'évenement fit voir la ſageſſe de ce conſeil. Car les Paiens aiant vû que cet arbre aprés avoir eſté un peu ébranlé par quelques coups de hache, s'eſtoit comme de lui-

Epiſt. inter Bonifac. 32. Baron. ad an. 724.

Robur Jovis à Geiſmar.

meſme fendu en quatre, furent convaincus de l'impuiſſance du faux Dieu auquel il eſtoit conſacré, & abandonnant ſon culte, ils embraſſerent la religion Chreſtienne. Du tronc, & des plus groſſes branches de cet arbre, le Saint en fit baſtir une Chapelle qu'il dedia en l'honneur de ſaint Pierre. Il alla enſuite dans la Thuringe. Nous avons déja obſervé que la religion Chreſtienne avoit penetré dans ce pais-là, mais qu'enſuite, des Novateurs dont la vie eſtoit fort diſſoluë, ſe prevalant de la miſere du païs alors opprimé par des tyrans, y avoient ſemé une tres-mechante doctrine. Le Saint entreprit d'y reſtablir la pureté de la foi, & des mœurs; & il eut beaucoup à ſouffrir dans l'execution de cette entrepriſe, à cauſe des traverſes que lui ſuſciterent ces ennemis de la pieté, mais il les confondit par la force de ſes raiſonnemens, & la verité catholique triompha de leurs erreurs. Cette victoire eut des ſuites fort heureuſes, & le peuple ſortant de l'illuſion où l'avoient jetté ces impoſteurs, reprit les exercices de la veritable pieté. Le Saint baſtit de nouvelles Egliſes, & fonda un monaſtere à Ordorff, qui eſt à preſent une ville à deux ou trois lieuës d'Erford. Aiant conſulté le ſaint Siege touchant quelques points de diſcipline, il en reçut la réponſe, & la deciſion. Une de ces difficultez regardoit les enfans qui avoient eſté offerts aux monaſteres par leurs parens. Le Saint demandoit, ſi l'on pouvoit ſouffrir qu'ils les retiraſſent du cloiſtre pour les marier: à quoi le Pape répondit, que l'on ne devoit point leur laiſſer cette liberté. Cette deciſion eſt conforme à la Regle de ſaint Benoiſt, à celle de ſaint Iſidore, & à un Concile de Tolede. Depuis on a moderé la rigueur de cette diſcipline. Le Saint aiant beſoin de perſonnes qui l'aidaſſent dans les travaux de ſon Apoſtolat, en attira pluſieurs d'Angleterre, & tant par lui meſme, que par leur entremiſe, il convertit pluſieurs milliers de Payens dans la Heſſe, & dans la Turinge.

Gregoire troiſiéme ſuccedant à Gregoire ſecond dans le gouvernement de l'Egliſe, lui ſucceda auſſi dans ſon zele pour l'avancement de l'Evangile en Allemagne, & dans ſon eſtime pour ſaint Boniface. Il en donna des preuves au commencement de ſon Pontificat: car le Saint l'aiant envoié aſſurer de ſon obeïſſance, il accrut ſa dignité en le faiſant Archeveſque, & en lui accordant l'honneur du *Pallium*. Il lui permit d'ériger de nouveaux Sieges Epiſcopaux dans les lieux où le nombre

CHAP. XII.

Act. ſæc. 3. part. 2. pag. 17.

Apud Grat. can. 2. cauſ. 20. quæſt. 1.

An. 726. Tom. 6. Concil. pag. 1449.

VIII.

Il eſt honoré du Pallium par le Pape Gregoire III. il baſtit le monaſtere de Friſlar, & va pour la troiſiéme fois à Rome.

An. 731. Ibid pag 1468.

CHAP. XII. des fidelles s'eſtoit fort augmenté. Il répondit en meſme
L'an 732. temps ou un peu aprés à de nouvelles difficultez que le Saint lui avoit propoſées ſur des points de diſcipline. Ce fut vers ce temps-la, qu'il baſtit les monaſteres de Friſlar & d'Omenbourg, comme l'on verra ci-aprés. La Baviere ſe ſentit auſſi de ſon zele; car y eſtant allé, il y preſcha fortement contre les deſordres & les vices, & il en chaſſa un Schiſmatique nommé Eremvulfe, qui s'eſtant laiſſé ſurprendre à l'eſprit d'erreur taſchoit de le repandre parmi le peuple, & avoit déja ſeduit pluſieurs perſonnes. Sa devotion envers les ſaints Apoſtres, & ſon parfait attachement au ſaint Siege, lui firent entreprendre un troiſiéme voyage de Rome. Il n'y fut pas moins
An. 738. bien reçu qu'il l'avoit eſté du temps de Gregoire ſecond. Car il nous apprend dans une de ſes lettres écrite à ſes diſciples, & à des Religieuſes, que le Pape le vit avec beaucoup de ſatisfaction & de joye, & qu'encore qu'il ſouhaittât fort que le Saint continuât à travailler dans la miſſion d'Allemagne, il le retint quelque temps à Rome, afin qu'il y aſſiſtât à un Synode, où vrai-ſemblablement l'on devoit traitter des moiens d'avancer cette miſſion.

Dilectiſſimis filiis Geppan, & Fuban, Latuvino, & Vvygberto. *Ep.* 27.

IX.

Il retourne dans la Baviere, & la diviſe en quatre dioceſes.

Act. ſæc. 3. p. 2. pag. 19. & 47.

Ces lettres du Pape ſont datées du 29 d'Octobre l'an 23 de l'Empereur Leon, le 20. de Conſtantin ſon fils. ind 8. c'eſt-à-dire l'an 739.

Deus noſter, &c. ad centum millia animas in ſinu ſanctæ matris Eccleſiæ tuo conamine, & Karoli principis Francorum aggregare dignatus eſt. *Gr gor. Epiſt. apud Othlon. Act ſæc. 3. part. 2. pag. 47.*

De Rome le Saint retourna dans la Baviere, tant parce-qu'il y fut invité par Odilon qui en eſtoit Duc, que parce-qu'il crut que ce païs avoit beſoin de ſa preſence. Car cette province n'avoit alors qu'un Eveſque nommé Vivilon, que Gregoire troiſiéme avoit ſacré pour gouverner les Egliſes de Lorch & de Pazzau, qui ne formoient qu'un dioceſe. Il s'y eſtoit de plus gliſſé des impoſteurs qui ſe diſant à faux, preſtres ou Eveſques exerçoient les fonctions de ces dignitez ſacrées, & trompoient le peuple en mille autres manieres. Le Saint pour reprimer un ſi grand deſordre fixa le nombre des Eveſchez dans la Baviere & la diviſa en quatre dioceſes qui furent ceux de Saltzbourg, de Friſingen, de Ratiſbonne, & de Pazzau. Il ſacra Jean, Erembert, & Goibault pour remplir les trois premiers de ces ſieges, & laiſſa Vivilon dans le dernier. Ce reglement touchant ces dioceſes & leurs limites ſe fit du conſentement du Duc Odilon. Il fut auſſi confirmé par Gregoire troiſiéme, comme il paroiſt par ſes lettres où il rend graces à Dieu de ce que ſa miſericorde avoit fait entrer dans ſon Egliſe cent mille ames, dont la converſion eſtoit un effet des travaux du Saint, & de la protection que

lui avoit donné Charles-Martel. Le Pape y ordonna de plus au Saint de ne point s'arreſter en un lieu, mais de continuer à preſcher l'Evangile par toute l'Allemagne, d'y tenir un Concile, d'y ſacrer des Eveſques, & de faire en qualité de Legat du ſaint Siege, tout ce qui ſeroit convenable à ſon miniſtere, & utile pour l'avancement de la foi & de la pieté.

X.

Il fonde les Eveſchez de Wirtzbourg, de Burbourg, d'Erford, & d'Eichſtat.

Ibid. pag. 54.

Ou Aichſtat.

En execution de ces ordres le Saint alla établir des ſieges Epiſcopaux dans les provinces de Franconie, de Heſſe, & de Turinge, où il en eſtoit d'autant plus de beſoin que ſes predications y avoient fait beaucoup de fruit, & que le peuple Chreſtien s'y eſtoit fort multiplié. Il erigea donc en Cathedrale l'Egliſe de Wirtzbourg capitale de la premiere de ces provinces, il mit un Eveſque dans Burabourg ville de Heſſe prés de Friſlar, & il en ordonna un pour Erford capitale de Turinge: Il établit auſſi un Siege Epiſcopal dans Eichſtat ville du Palatinat de Baviere.

XI.

Il tient un Concile en Allemagne, & on y ordonne que les Religieux & les Religieuſes vivroient ſelon la Regle de ſaint Benoiſt.

Carloman fils aîné de Charles-Martel & ſon ſucceſſeur dans le gouvernement de l'Auſtraſie, de la Sueve, & de la Thuringe n'eut pas moins de conſideration pour ſaint Boniface, qu'avoit eu ſon pere. Non ſeulement ce fut par ſa permiſſion, mais à ſa priere & peut-eſtre en ſa preſence que le Saint tint un Concile pour rétablir la diſcipline qui eſtoit fort decheuë dans pluſieurs dioceſes opprimez par des Laïques qui poſſedoient le revenu des Eveſchez, ou mal gouvernez par des Eccleſiaſtiques d'une vie impure, & ſcandaleuſe. On ſçait en general que ce Synode fut tenu en Allemagne prés du Danube, mais l'on ignore le lieu où il fut aſſemblé. Les uns eſtiment que ce fut à Auſbourg, & les autres à Ratiſbonne. Ce Concile ordonna entr'autres choſes, que les Preſtres & les Diacres ne porteroient point de *ſaies*, qui eſtoit une ſorte d'habillement propre aux laïques, mais qu'ils uſeroient de Chappes ainſi que faiſoient les ſerviteurs de Dieu, c'eſt-à-dire les Religieux. Car il eſt certain d'une part que dans le langage de ces temps-là, on ſe ſervoit quelquefois du mot latin de *Caſula* ou de *Cappa* pour marquer le froc ou l'habit de deſſus d'un moine, & que de l'autre on deſignoit ſouvent les Religieux par la qualité *de ſerviteurs de Dieu*, comme l'on a veu cy-devant par divers exemples auſquels on peut adjoûter un endroit inſigne de la Regle du Maiſtre, qui parlant des repas, veut que quand il ſe trouvera *des Eccleſiaſtiques à*

Preſbyteri vel Diaconi non ſagis Laïcorum more, ſed Caſulis utantur ritu ſervorum Dei. . . . ut Monachi & ancillæ Dei Monaſteriales juxta Regulam ſancti Benedicti cœnobia vel xenodochia ſua ordinare, gubernare & vivere ſtudeant, & vitam propriam degere ſecundum prædicti Patris ordinationem non negligant. *Tom. 6. Con. German. an. 742. vel 743. c. 7. pag. 1536.*

CHAP. XII.

Subtus casulam qua erat indutus (S. Filibertus Abbas) *Act. sæc. 2. pag. 824.*

Ibid. sæc. 4. præfat. 2. 96.

Clerici verò si servorum Dei interfuerint mensis. *Reg. Mag. c. 77.*

XII.

Zele de S. Boniface pour la discipline de l'Eglise.

Horribilis & maxima necessitas *Bonif. Ep. 101.*

Moriamur si Deus voluerit pro sanctis legibus Patrum nostrorum. *Ibid.*

Carol. Coint. annal. Franc. an. 743. n. 41.

XIII.

Il tient un Concile à Lestines.

Episcopi & Presbiteri & Diaconi cum reliquis clericis suscipientes antiquorum Patrum canones, &c. Abbates verò & monichi receperunt Regulam sancti Patris Benedicti, ad restaurandam normam regularis vitæ. *Concil. Liptin an. 743.*

Iohan Mabillon. Act. sæc 4. præfat. n. 101. 102. 103. & seqq.

la table des serviteurs de Dieu, c'est-à-dire des moines de sa communauté, on ait pour eux cette deference, que de leur laisser donner la benediction. Il fut deplus ordonné par le Concile *que les Religieux & les Religieuses qui demeuroient dans les monasteres, ou dans les hospitaux, auroient soin de se conduire, selon la Regle de saint Benoist, & de conformer leur vie & leurs actions à la discipline établie par ce Bienheureux Pere.*

Saint Boniface écrivit à Cuthbert Archevesque de Cantorbie ce qui avoit esté resolu dans ce Concile. Cette lettre fait voir que le Saint ne pensoit qu'avec frayeur à sa dignité à cause de l'étroite obligation qu'ont les Prelats d'instruire les peuples, & de leur donner bon exemple, & qu'il l'auroit quittée s'il eut crû le pouvoir faire en conscience. Son ardeur pour l'observation des Canons éclatte hautement dans ces paroles qu'il adresse à son confrere *Mourons*, lui dit il, *si Dieu le veut ainsi, pour les saintes loix de nos Peres, afin de nous rendre dignes d'obtenir avec eux l'heritage eternel.* La maniere dont le Saint parle de sa charge marque qu'il estoit Metropolitain, & qu'il avoit soûs lui des Evesques suffragans, sur lesquels il estoit obligé de veiller, quoiqu'il n'eut point encore de Siege fixe & arresté Ses suffragans estoient, les Evesques de Mayence, de Vvormes, de Spire, de Strasbourg, de Cologne, d'Utrecht, de Liege, de Buraburg, d'Erford, de Vvirtzbourg, d'Eichstat, d'Ausbourg, de Constance.

Son zele parut encore par la celebration de deux Conciles, dont l'un fut tenu à Lestines dans le dioceſe de Cambrai, l'an 743. ou 744. & l'autre à Soissons l'année suivante. Celui de Lestines confirma les decrets de celui d'Allemagne. Les Evesques, les Prestres, & les autres personnes du Clergé; qui s'y trouverent, declarerent de plus qu'ils acceptoient les Canons des anciens Peres, & qu'ils vouloient rentrer en possession des droits de leurs Eglises, & s'en rendre dignes par la pureté de leurs mœurs, par le soin qu'ils prendroient de s'instruire de la doctrine du salut, & de l'enseigner au peuple; & par leur exactitude à s'acquitter de leurs fonctions. Les Abbez & les Moines qui y furent presens reçurent aussi la regle de S. Benoist pour restablir dans leurs communautez la discipline religieuse. On ordonna que les gens de mauvaise vie qui avoient occupé & deshonoré des lieux saints ou des monasteres en seroient chassez & mis en penitence. Un de nos Auteurs observe

observe que ces paroles du Concile, qui portent que les Abbez & les Religieux *reçurent la Regle de saint Benoist*, ne signifient pas qu'ils l'establirent pour la premiere fois dans leurs communautez où elle auroit esté auparavant inconnuë, mais qu'ils en reprirent de nouveau la pratique qu'ils avoient quittée ou par relâchement & negligence, ou par l'oppression qu'ils avoient soufferte de la part des Seculiers, qui aiant occupé les monasteres s'en estoient approprié les revenus, & y avoient mené une vie dissoluë & scandaleuse. Et il confirme son sentiment par la reflexion qu'on peut faire sur ce que les actes du Concile disent un peu auparavant, que les Evesques & les autres Ecclesiastiques *reçurent les canons des anciens Peres*, ce qui ne marque pas que jusqu'alors ils eussent entierement ignoré ces saints decrets, ni qu'ils eussent cru n'estre nullement obligez à les garder, mais qu'ils en firent la lecture dans leurs assemblées, ou qu'ils se proposerent de s'en mieux instruire à l'avenir, & de les observer plus exactement.

XIV.

Et un autre à Soissons.

Ut ordo monachorum vel ancillarum Dei secundum Regulam sanctam stabilis permaneat, & de rebus Ecclesiasticis subtractis monachis vel ancillis Dei consolentur. *Con. Suession. an. 744. vel 745. can. 3. pag. 1553. Tom. 6. Concil. Præfat. sec. 4. Act Ord S. Bened. n. 102 103. dissertat. Philip. Bastide de ord. S. Ben. pr pag. pag. 18 Ep. 47 & 48. inter Bonifacianas.*

Le Concile de Soissons ordonna que l'on maintiendroit l'Ordre monastique parmi les Religieux & les servantes de Dieu (c'est-à-dire les Religieuses) en les faisant vivre selon la Regle sainte, ce que nos Auteurs soustiennent se devoir entendre non seulement en general d'une bonne observance, mais en particulier de la regle de saint Benoist, premierement parceque ce Concile ne fit presque que renouveller ce qui avoit esté arresté dans les Synodes d'Allemagne, & de Lestines, dequoi l'on se peut convaincre en conferant ensemble les canons de ces saintes assemblées, & en second lieu, parcequ'il paroist par un grand nombre de preuves, que dans le huitiéme & neufviéme siecle la regle de saint Benoist estoit appellée par excellence *la regle sainte*. Nous ne mettons point ici ces preuves, parceque nous aurons occasion d'en rapporter la pluspart dans la suite de nostre narration, & nous y en adjouterons deux, dont il y en a une d'autant plus considerable qu'elle se tire d'une lettre où l'on y designe par les mots de *Regle sainte* l'observance establie par saint Boniface, & par ses disciples dans une maison de Religieuses du dioceſe de Mayence.

XV.

Où l'on condamna l'heretique Adalbert.

Ce ne fut pas sans beaucoup de traverses & de persecutions, que le Saint estendit la foi, & remit en meilleur ordre la discipline dans l'Allemagne, & ailleurs. Il souffrit beaucoup

CHAP. XII.

de la part des Eccleſiaſtiques dereglez qu'il voulut reformer, Mais rien ne lui fit plus de peine que deux heretiques publics Aldebert, & Clement. Le premier eſtoit un tres-ſuperbe hypocrite, qui s'eſtant fait ordonner Eveſque par des Prelats peu éclairez, avoit tellement gagné l'eſprit du peuple, que pluſieurs le tenoient pour un veritable Apoſtre. Il diſoit que dans ſa jeuneſſe un Ange lui avoit apporté des extremitez de la terre des reliques d'une ſainteté merveilleuſe, qui lui donnoit le pouvoir d'obtenir de Dieu tout ce qu'il lui demandoit. Il invoquoit des Anges inconnus, les deſignant par leurs noms. Il ſe faiſoit reverer lui-meſme comme un Saint, & diſtribüoit de ſes cheveux & de ſes ongles, afin qu'on les honorât comme des choſes ſacrées. Il baſtiſſoit par tout de petites Chapelles, dont quelques-unes eſtoient dediées à ſon honneur, & il y attiroit les perſonnes ſimples, qui les preferoient meſme aux anciennes Egliſes, dans l'eſperance d'y eſtre ſecourües des merites du pretendu ſaint Aldebert. Un jour pluſieurs perſonnes l'eſtant venu trouver pour ſe confeſſer de leurs pechez, il leur en donna l'abſolution, bien qu'ils ne les euſſent point declarez, pretendant avoir penetré le ſecret de leur cœur; enfin il ſe canoniſoit lui-meſme de ſon vivant, & quoiqu'il agit en cela comme un precurſeur de l'Ante-Chriſt, il ne laiſſoit pas d'avoir des approbateurs & des devots. Clement rejettoit les ſaints Canons & les écrits de ſaint Jerôme, de ſaint Auguſtin, & ſaint Gregoire. Bien qu'il eut deux enfans qui lui eſtoient nés dans l'adultere, il ſouſtenoit qu'il pouvoit eſtre Eveſque. Il permettoit aux Chreſtiens d'epouſer la veuve de leurs freres, ſuivant la loi Judaïque, il ſouſtenoit que JESUS-CHRIST deſcendant dans les enfers, en avoit delivré tous ceux qui y eſtoient detenus, & meſme les Infidelles, & les Idolatres, & debitoit encore des erreurs tres-pernicieuſes, & horribles, touchant la predeſtination. Adalbert fut condamné par les Eveſques aſſemblez à Soiſſons, & enſuite par le Pape Zacharie, dans un Concile tenu à Rome l'an 745. ou 746 aprés que l'on y eut lû ſa vie, une fauſſe lettre qu'il attribuoit à JESUS-CHRIST, & ſon oraiſon ſacrilege où il invoquoit des Anges inconnus, comme Uriel Tubuel, Inias Simiel. On y depoſa auſſi, & l'on y frappa d'anatheme le miſerable Clement. Saint Boniface exerça la charge de Legat du ſaint Siege non ſeulement en Allemagne;

Bonifac. Ep. 135.

Dicentes merita S Adalberti adjuvabunt nos. *Ad. an. 754. pag. 61.*

Con Rom. an. 745. Tom. 6. Concil. pag. 1562.

In Provincia Fratorum noſtra vice Concilium egiſti. *Zachar. ad Bonif Epiſt. 5. Ad. pag. 74.*

mais auſſi en France. Il ſacra Grimo Archeveſque de Roüen, Abel de Reims, & Hartbert de Sens, & demanda pour eux le *Pallium* au Pape. Il fonda la celebre Abbaie de Fulde vers l'an 744. ainſi que nous dirons.

XVI.

Saint Boniface eſt fait Archeveſque de Mayence.

Juſques alors le Saint avoit eſté Metropolitain ſans avoir de dioceſe, & de Siege particulier. Il alloit d'un lieu en un autre, travaillant avec une application infatiguable à preſcher JESUS-CHRIST aux Paiens, à inſtruire les Fidelles, à conſerver, ou à reſtablir le bon ordre parmi le Clergé, & les Religieux, & à combatre les heretiques. Mais Pepin, & les autres Seigneurs François, qui avoient un profond reſpect pour lui, & qui le protegeoient, & l'aſſiſtoient dans ſes pieux deſſeins; (car comme il l'avouë lui-meſme ſans le ſecours des François il n'eut pû rien faire.) Ces Seigneurs, dis-je, lui perſuaderent d'accepter quelque Eveſché, ſans diſcontinuer pour cela ſes fonctions de Legat. On fut d'avis qu'il prit celui de Cologne, & le Pape y conſentit, mais le Siege de Mayence eſtant venu à vaquer par la depoſition de Gervolde, qui en eſtoit indigne, le Saint y entra, & en fut en quelque ſorte le ſecond Fondateur. Car non ſeulement il l'honora par le merite de ſa ſainteté, & de ſa doctrine, mais il en accrut encore la dignité, en rendant à cette ancienne Cathedrale le droit de Metropolitain qu'elle avoit autrefois poſſedé. Le Pape confirma ſon eſtabliſſement dans cette Egliſe, & y aſſujettit cinq villes, ſçavoir Tongres ou Liege, Cologne, Vvormes, Spire, Utrecht, & les autres Sieges Epiſcopaux d'Allemagne, que le Saint avoit érigez, ou qui eſtoient auparavant ſous la Metropole de Vvormes, c'eſt à-dire Straſbourg, Auſbourg, Vvirtzbourg, Burabourg, Erford, Eichſtat, Conſtance, & Coire: car le Siege de Vvormes ceſſa alors d'eſtre un Archeveſché, & celui de Mayence eut ainſi treize Suffragans.

Nam ſine patrocinio Principis Francorum, nec populum regere, nec Preſbyteros, vel Diaconos, Monachos, vel ancillas Dei defendere poſſum, &c. *Bonifac. Epiſt. 3.*

Act ſac. 3. part. 2. pag. 80.

XVII.

Il conſulte le ſaint Siege ſur quelques difficultez, & écrit un traité de la foi Catholique.

Quoique le Saint eut beaucoup d'intelligence, & de lumiere, il continua de conſulter le ſouverain Pontife ſur les difficultez qui ſe preſentoient dans l'exercice de ſa charge, comme il ſe voit par la deciſion que lui en donne Zacharie dans diverſes epiſtres, qui ſe trouvent dans le recuëil des Conciles, & ailleurs. Aiant compoſé un livre *de l'unité de la foi Catholique*, il l'envoia au Pape, qui le lut avec beaucoup de ſatisfaction, & l'approuva hautement comme un ouvrage, qui portoit le caractere de la grace, que le ſaint Eſprit avoit répanduë dans

Act ibid. p. 72. Zachar. apud Othlon. l. 2. c. 9.

An. 748.

CHAP. XII.

le cœur de ce ſaint Eveſque. Il y a apparence qu'il fit ce traité pour détromper ceux qui ſuivoient le parti d'Aldebert, de Clement, & d'un autre faux Paſteur nommé Godalface, & pour combatre l'erreur d'un Preſtre Hibernois appellé Sanſon, qui diſoit que pour eſtre fait *Chreſtien Catholique*, il n'eſtoit point neceſſaire d'eſtre baptiſé, mais qu'il ſuffiſoit recevoir de quelque Eveſque l'impoſition des mains. Le Pape Zacharie recommanda de faire lire dans un Synode une Epiſtre qu'il avoit addreſſée à Pepin, aux Eveſques, aux Abbez, & aux grands Seigneurs de France, touchant quelques points de la diſcipline Eccleſiaſtique, ſur leſquels Pepin avoit conſulté le ſaint Siege. Il eſt remarquable que le Pape eſtabliſſant dans cette lettre l'obligation des vœux monaſtiques à l'égard de la continence, allegue les Decretales de Siricius, & d'Innocent, dont nous avons parlé dans le premier livre: ce qui confirme la verité de ces Decretales.

Concil. Tom. 6. pag. 1510. & 1513.

Baron. an. 744. vel 748. Coint. Annal. Franc. n. 1.

XVIII.

Il ſacre Pepin à Soiſſons.

Pepin aiant eſté proclamé Roy dans Soiſſons y fut ſacré par ſaint Boniface, ainſi qu'il ſe voit par les Annales des François, & par le témoignage de pluſieurs Hiſtoriens; & c'eſt pourquoi il me ſemble que ce fait doit paſſer pour conſtant, bien que les Actes du Saint n'en diſent rien.

Act. pag. 88.

XIX.

Travaux & humilité du Saint.

Dans la ſituation où eſtoient les choſes, ſa double charge d'Eveſque, & de Legat ne pouvoit eſtre pour lui qu'un emploi bien penible, & bien laborieux, & il reſſembloit à un pilote qui avoit à conduire un vaiſſeau battu de la tempeſte. Car outre les ſoins ordinaires qui y ſont attachez, il eſtoit obligé de défendre ſon troupeau contre la malignité, & les artifices des heretiques, qui taſchoient de ſeduire les ſimples, & contre la fureur, & la violence des Paiens, qui faiſoient quelquefois des courſes dans ſon dioceſe. Auſſi nous en donne-t-il cette idée dans ſes lettres, & la maniere, dont il y parle de ſes ſouffrances, fait voir que cette marque ne manquoit pas à ſon Apoſtolat. Les Paiens allerent un jour ravager les paroiſſes, & les maiſons religieuſes qu'il avoit baſties, & bruſlerent plus de trente Egliſes, où il ſe tranſporta auſſi-toſt pour les rebaſtir. Quoiqu'il eut travaillé ſi long temps, & avec tant de ſuccez dans le miniſtere de l'Evangile, il ne ſe glorifioit point de ce qu'il avoit fait, & il conſerva toujours un bas ſentiment de lui meſme. Ecrivant à Eſtienne ſecond ſucceſſeur de Zacharie, il ſe qualifie *le diſciple de l'Egliſe Romaine*, & dit au Pape,

Ne (navis fragilitatis noſtræ) fluctibus Germanicarum tempeſtatum ſubmergatur. *Bonifac. Epiſt. 24. 25. 85. 91. 93.*

Si quid in iſta legatione Romana, &c. adhuc implere & augere deſidero ſi autem minus perite aut injuſte, à me factũ aliquid, vel dictum reperitur, judicio Romanæ (Eccleſiæ) prompta voluntate, & humilitate emendare me velle ſpondeo. *Epiſt. 91.*

que si depuis trente-six ans qu'il exerçoit la charge de Legat du saint Siege, il avoit rendu quelque service, il estoit dans la resolution de continuer, & de procurer de plus en plus le bien, & l'avantage de l'Eglise, mais que si l'on trouvoit que dans ses actions, ou dans ses paroles, il eut commis quelque faute contre les regles de la prudence, ou de la justice, il estoit prest d'en faire satisfaction, & de la reparer autant qu'il lui seroit possible. Dans une autre lettre il s'appelle un indigne, & miserable Predicateur. Se recommandant aux prieres d'une communauté de Religieuses, il se nomme le dernier, & le plus mechant de tous les Legats, que l'Eglise eut emploiez à prescher la foi, & il conjure ces servantes de Dieu de tascher d'obtenir de sa misericorde que son travail ne fut pas sterile & sans fruit.

La vieillesse, & ses infirmitez ne lui permettant plus d'assister exactement aux Synodes, ny de faire toutes les fonctions de la charge pastorale, il se demit de son Archevesché, & y establit en sa place saint Lulle son disciple, *du consentement du Roy Pepin, des Evesques, des Abbez, des Chanoines, & de tous les grands Seigneurs* de la province. Il ne quitta point sa dignité pour aller finir ses jours dans la retraite, & pour y attendre paisiblement la mort. Cette maniere de vie auroit pû estre douce à un autre, mais non pas au Saint, qui s'estoit devoué à travailler à la conversion des Paiens, & qui croioit estre obligé d'y consumer ce qui lui restoit de forces. Il resolut donc de passer dans la Frise & d'y prescher l'Evangile. Il eut une revelation, ou un presentiment qu'il n'en reviendroit point, & qu'il trouveroit dans cette province la fin de sa course, & de ses combats. L'affection qu'il avoit pour saint Lulle, ne lui permit pas de lui cacher ce secret, il le lui decouvrit, & il lui recommanda d'achever l'Eglise de Fulde, & de l'y enterrer. Il fit mettre dans son bagage un linge pour l'ensevelir, & parmi les livres qu'il emportoit, le traité de saint Ambroise *de l'utilité, & de l'avantage de la mort.* S'estant embarqué sur le Rhin, il vint à Utrecht. Et comme l'Eglise que saint Wilbrod avoit fondée dans cette ville, estoit alors, ou devint un peu aprés vacante par la mort de Dadan qui en estoit Evesque, le Saint jugea à propos d'en prendre la conduite, mais il establit sous lui * un Chorevesque nommé Eoban, pour l'aider dans ses fonctions. Le Saint s'imposa ainsi une nouvelle obligation de procurer le salut des Frisons, & d'étendre les limites du

CHAP. XII.

Epist 8. Et quia ultimus & pessimus sum omnium Legatorum quos Catholica & Apostolica Romana Ecclesia ad prædicandum Evangelium destinavit. *Epist.* 25.

X X.

Son martyre.

* Cum commilitone suo Chorepiscopo Eoban, &c. *Act. pag.* 84.

Ceci n'est pas sans quelque difficulté, au lieu de Chorepiscopus *les Actes du Saint écrits par saint Veilbauld, ont* Coepiscopus. *Ibid. pag* 23. *Vide Observat. Iohan. Mabill. pag.* 84.

CHAP. XII.

Multa jam millia hominum virorum ac mulierum, ſed & parvulorum cum commilitone ſuo Coepiſcopo Coebanco baptizaſunt. *Act. p. 23*

dioceſe d'Utrecht. Pour y ſatisfaire, aiant pris avec lui des Eccleſiaſtiques, & des Religieux, il alla preſcher la foi à ceux de cette nation, qui eſtoient encore dans les tenebres de l'idolatrie, & il en convertit pluſieurs milliers. Entre les ſerviteurs de Dieu, qu'il avoit alors auprés de lui, & qui le ſecondoient dans ſes fonctions, outre ſaint Eoban, dont nous avons parlé, on marque Vintrun, Vaultier, & Ethelher Preſtres, Hamon, Scirbauld, & Boſa Diacres, & Vvaccar, Gundvvaccar, Illeſeher, Bathoulf Religieux. Ils agiſſoient tous dans une merveilleuſe union de charité, & comme n'aiant qu'un cœur, & qu'une ame: excellente diſpoſition pour des Miniſtres de JESUS-CHRIST, qui diſpenſoient ſes myſteres, & qui eſtoient preſts d'eſtre ſes victimes par le martyre. Le Saint aiant baptiſé quantité de perſonnes dans la Friſe Occidentale, leur marqua un jour pour leur donner la Confirmation. Comme ces nouveaux convertis eſtoient en grand nombre, le Saint ſe propoſa de leur conferer ce Sacrement dans un champ, & il y fit dreſſer des tentes. Si, ſelon l'opinion commune, l'on met la mort du Saint au cinquiéme de Juin de l'an 754, cette ſainte ceremonie ſe devoit faire dans un temps, qui y eſtoit fort convenable, car on eſtoit alors dans l'Octave de la Pentecoſte. Le Saint ſe trouvoit dans un lieu appellé aujourd'hui *Dockem*, prés de la riviere de Bordne au dioceſe de Lieuvarden capitale de l'Vveſt-Friſe. Le deſſein qu'il avoit de confirmer les nouveaux baptiſez, fut connu de tout le monde, & meſme des Paiens, qui ſçurent en general qu'il ſe preparoit à faire publiquement une action importante. Pluſieurs de ces barbares, qui eſtoient egalement avares, & ennemis du nom Chreſtien, crurent que c'eſtoit-là une occaſion favorable pour s'enrichir en pillant les tentes de ces Eccleſiaſtiques, où ils croioient qu'il y avoit beaucoup d'argent, & pour venger leurs Idoles, à qui ceux-ci faiſoient la guerre. Deſorte que le jour que le Saint avoit marqué, au lieu de voir venir vers lui une troupe paiſible de Fidelles, pour recevoir un accroiſſement de grace, il ſe vit attaqué par une multitude de furieux, qui ne reſpiroient que le ſang, & le carnage, & qui alloient ſe ſoüiller de nouveaux crimes. D'abord quelques ſerviteurs du Saint voulurent repouſſer les barbares: mais il leur défendit de combatre, ny d'oppoſer la force à la force. Il parla enſuite aux Eccleſiaſtiques, & aux Religieux, qui eſtoient avec lui, & dit d'une ma-

Premier de Juin veille de la Pentecoſte.

Cinquiéme Juin Mercredi de l'Octave de la Pentecoſte.

Act pag. 23. & 29.

niere tendre, & genereuſe, que dans l'extremité où ils eſtoient, ils devoient ſe reſigner à la volonté de Dieu, & ſe confier en ſa miſericorde; que la fureur de ceux qui venoient fondre ſur eux, ne pouvant nuire qu'à leurs corps, & non point à leurs ames, l'Evangile leur ordonnoit de ne les point craindre, & qu'enfin ils ne devoient point regarder comme un malheur la mort dont ils eſtoient menacez, mais la recevoir avec joïe, puiſqu'elle ne ſeroit à leur égard qu'un prompt paſſage dans le royaume de JESUS-CHRIST. Les barbares ne lui permirent pas d'étendre davantage cette exhortation : car aiant environné le Saint, & ceux qui eſtoient avec lui, ils ſe jetterent ſur eux comme des loups ſur des agneaux, & les percerent de coups. Ce fut un combat où il n'y eut que de la fureur, & de la rage d'un coſté, & que de la patience de l'autre. La patience parut vaincuë aux yeux de ſes barbares, mais devant Dieu elle fut victorieuſe, & acquit à ceux qui la pratiquerent la gloire d'immortalité. Les Actes de ſaint Boniface ne lui donnent pour compagnons de ſon martyre que ſaint Eoban Eveſque, ou Choreveſque d'Utrecht, & les dix autres Eccleſiaſtiques, ou Religieux que nous avons nommez. Mais il eſt certain qu'il mourut encore avec eux quarante autres perſonnes. On met en ce nombre Adelard, qui fut le premier & le dernier Eveſque d'Erford. Car aprés ſa mort ce dioceſe fut uni à celui de Mayence. Leur martyre arriva l'an 754. ainſi que nous avons dit, ou ſelon d'autres en 755. Les barbares allerent piller la tente de ſaint Boniface, mais au lieu d'argent qu'ils eſperoient y trouver, ils n'y trouverent que des livres qu'ils jetterent & diſperſerent en divers lieux. On les ramaſſa depuis, & l'on en conſerve encore aujourd'hui quelques-uns dans l'Abbaie de Fulde. Le corps de ſaint Boniface fut transferé dans ce monaſtere.

Viri fratres, fortis eſtote animo, & ne terreamini ab his qui occidunt corpus, &c. *Ibid. pag.* 24.

Act. ibid. p. 90.

Sa vie a eſté écrite par ſaint Vvilbauld Eveſque d'Eichſtad dans le huitiéme ſiecle, & par le Moine Othlon qui vivoit vers l'an 1100. Saint Vvilbauld compoſa ſon ouvrage à la ſollicitation de Lulle Archeveſque de Mayence, & de Megingoz Eveſque de Vvirtzbourg, auſquels il le preſenta tracé ſur des tablettes de cire pour l'examiner, & aprés qu'ils l'eurent veu, & approuvé, il l'écrivit ſur du parchemin ſuivant l'uſage de ce temps là. Othlon a éclairci & augmenté ce premier original de la vie du Saint, mais il n'a bien entendu l'endroit, où il

XXI.

Sa vie écrite par ſaint Vvilbauld, & par Othlon.

Ibid. pag. 27. 325.

CHAP. XII.

est parlé de son martyre : car il a crû que le Saint avoit esté tué par des Chrestiens Apostats, & cependant saint Vvilbauld ne dit point cela. Le jour destiné pour donner la Confirmation estant venu, au lieu des amis, & des nouveaux convertis (que l'on attendoit) il arriva, dit-il, une troupe d'ennemis, & d'assassins, & ces assassins estoient des paiens, ainsi qu'il les nomme ensuite, & qu'il paroist encore par un ancien Auteur.

Versa vice pro amicis inimici & novi denique lictores pro novitiis Fidei cultoribus advenerant, hostiumque ingens, &c. irruerat multitudo ..... furens paganorum tumultus. *Act. pag. 24 & in Notis pag. 89.*

On a plusieurs lettres de saint Boniface données au public par Serarius. Celles qu'il écrivit à Ethelbalde Roy des Merces, & à Cuthbert Archevesque de Cantorberi, font voir son zele pour la discipline, & pour la pureté des mœurs. Il s'en trouve encore une insigne preuve dans la lettre où il exhorte le Pape Zacharie à reprimer les desordres qui estoient à Rome, & ailleurs ; & il est remarquable que le Pape ne s'offença point de cette liberté, mais confirma le Saint dans la charge de Legat, & y attribua une autorité encore plus grande, & plus étenduë. Aussi le fameux Loup de Ferrieres aiant occasion de parler de saint Boniface, releve sa fermeté, & le louë de ce qu'il ne pouvoit s'abbaisser à ces molles complaisances, ny user de ces facilitez, & de ces temperamens qui enervent & aneantissent le bon ordre, & la discipline. Son amour pour les divines Ecritures paroist dans une autre lettre qu'il addressa à un jeune homme de qualité, pour l'exhorter à ne point éteindre le feu, & la vivacité de son esprit dans la vanité, & dans les delices trompeuses & passageres du siecle, mais à l'emploier à l'estude des livres sacrez, pour acquerir la sagesse Chrestienne, qui est le plus precieux de tous les threlors, & la veritable beauté de l'ame. Son ouvrage *touchant l'unité de la foi* n'est point venu jusqu'à nous. Il se trouve des Canons, & des Reglemens Ecclesiastiques qui portent son nom, mais ils ne sont pas tous de lui, & il y en a qui semblent avoir esté tirez de Conciles tenus aprés sa mort. Quelqu'un lui aiant demandé s'il estoit permis de se servir de calices de bois dans la celebration des divins mysteres, il répondit qu'autrefois l'Eglise avoit des Prestres d'or, qui sacrifioient dans des calices de bois, mais que de son temps, elle avoit des Prestres de bois, qui sacrifioient dans des calices d'or, marquant par là que si on avoit tant de soin que les vases destinez au Sacrifice, fussent bien nets, & d'une riche matiere, on en devoit avoir beaucoup davantage que les Sacrificateurs eussent

XXII.
Ses Lettres.

* *Ibid. pag. 53. 56. 74. 75. 88.*

[Bonifacius] nesciens .... honorem seu rigorem Ecclesiasticum mortiferis compēdiis ac male dulcoratis refrigeriis enervare. *Act. sæc. 3. part. 1. pag. 674.*
Vita S. Vvigbert. s. 3 part. 2 p. 4.

Bonifac. Epist. 1.

Spicil. Tom. 9.

Quondam Sacerdotes aurei ligneis calicibus utebantur, nunc è contra lignei Sacerdotes aureis utuntur calicibus. *Val. Strab. de reb. Eccl. 24.*

eussent l'ame nette & pure, & fussent riches en merites devant Dieu. CHAP. XII.

XXIII.

Saint Gregoire Abbé de saint Sauveur d'Utrecht.

Aprés la mort de saint Boniface l'Eglise d'Utrecht fut gouvernée par son disciple saint Gregoire Abbé du monastere de saint Sauveur, quoiqu'il demeurât dans le degré de la prestrise, & ne fut point élevé à l'Episcopat. Il est d'autant plus à propos de rapporter ici sa vie, qu'elle éclaircit celle de son maistre, & lui fait honneur. Saint Gregoire estoit François de naissance, & de maison noble. Il est certain que son pere s'appelloit Albric, à quoi quelques-uns adjoustent que sa mere se nommoit Vvastrade. Albric, estoit fils d'une Dame appellée Adule, qui estant veufve se fit religieuse, & eut la conduite de l'Abbaie de Palatiole prés de Treves. Saint Boniface passant un jour par Treves, alla à ce monastere, & comme il avoit coustume de dire presque tous les jours la messe, il y celebra le saint sacrifice: ensuite il y disna, & Adule, par le respect qu'elle avoit pour ce grand serviteur de Dieu, lui tint compagnie à table assistée de plusieurs personnes de sa famille ou de sa communauté. On chercha quelqu'un pour faire la lecture, & le jeune Gregoire alors âgé de quatorze à quinze ans, qui estoit venu voir son aieule, se trouva là comme par hazard, mais il parut bien que c'estoit par un ordre de la providence: il prit le livre, & aprés avoir reçu la benediction du saint, il fit la lecture autant bien que l'on pouvoit attendre d'une personne de son âge. Le Saint en témoigna de la satisfaction, & comme apparemment ce qu'il avoit lû estoit quelque chapitre de l'Ecriture sainte, ou quelque Homelie des Peres, il lui demanda s'il entendoit bien ce qu'il venoit de lire, Gregoire répondit qu'il *sçavoit bien ce qu'il lisoit*, & pour le faire voir, il commença à lire de nouveau: Mais le Saint lui repartit que pour montrer qu'il entendoit bien le passage du livre, il falloit qu'il l'expliquât en sa langue maternelle, & qu'il le fit ainsi entendre à tout le monde. Alors Gregoire avoüa qu'il ne pouvoit pas ainsi traduire ce qu'il avoit lû. Le Saint lui demanda s'il vouloit bien qu'il l'expliquât lui-mesme, & le jeune homme l'en aiant prié, il en prit sujet de faire un discours de pieté, qui edifia tous ceux qui estoient presens. Gregoire en fut si fort touché qu'il resolut de suivre le Saint, & de s'attacher à luy pour apprendre sous sa discipline les saintes lettres, & les maximes de la vertu. Il en parla

Ut propemodum omni die agere consuevit. *Act. sec. 3. part. 1. pag.* 312.

Se scire professus est quæ legebat. *Ibid.*

Vers l'an 722.

CHAP. XII. à ſon aieulle, & cette ſage mere blama d'abord ſon deſſein, comme ſi c'eut eſté une imagination & un caprice d'enfant, & elle tâcha abſolument de l'en détourner, mais il lui declara qu'il s'y ſentoit tellement pouſſé, qu'il ſuivroit meſme à pied le Saint s'il n'avoit point de cheval : ce que voiant Adule, elle lui fit donner des chevaux & des valets pour le ſervir. Il paſſa donc avec le Saint dans la Turinge, & ce premier voiage fut pour lui une rude eſpreuve, & comme ſon noviciat ; car le païs eſtoit dans un eſtat pitoiable. Des Barbares qui s'eſtoient revoltez, l'avoient ravagé, & y faiſoient encore des courſes : l'on n'y eſtoit point en ſeureté, & à peine y trouvoit-on à manger. Deſorte que ſaint Boniface & ceux qui l'accompagnoient, eſtoient reduits à ſe nourrir du travail de leurs mains, & à fuïr ſouvent d'un lieu en un autre. Le Saint ne laiſſa pas de faire grand fruit dans cette Miſſion, ce qui rejoüit tellement le Pape Gregoire ſecond qu'il le rappella à Rome, & l'ordonna Eveſque. A ſon retour en France, des calomniateurs tâcherent de prevenir Charles Martel contre lui, mais leurs impoſtures furent découvertes. Ce Duc, & encore plus ſes enfans Carloman, & Pepin favoriſerent le Saint, & par la protection qu'ils lui donnerent, eurent part au merite de ſes travaux. Le jeune Gregoire le ſuivoit par tout comme ſon fidele diſciple, il ſe formoit par ſes inſtructions, & par ſes exemples, & ſe rendit ainſi un digne & utile miniſtre de l'Egliſe. Dans un des deux voiages qu'il fit avec lui à Rome, il achera quantité de livres de pieté, & avec la permiſſion du ſaint Eveſque, il prit avec lui deux jeunes Anglois Marchelme & Marcuvin, qui furent depuis ſes diſciples. C'eſt ce Marchelme ou Marcellin que l'on a ſuppoſé avoir eſté le compagnon, & l'Auteur des Actes de ſaint Suidbert, qui eſtoit mort pluſieurs années avant que le bienheureux Gregoire allat à Rome. Son maiſtre ſaint Boniface eſtant entré dans le ciel par le martyre, il lui ſucceda dans l'Egliſe d'Utrecht, & meſme avec la permiſſion expreſſe du Pape Eſtienne, & du Roy Pepin, il continua à preſcher la foi dans la Friſe, aſſiſté d'Alubert Choreveſque, Prelat de grand merite. Il avoit dans ſon monaſtere des diſciples de differentes nations, des François, des Allemans, & des Anglois, qu'il prenoit ſoin de bien inſtruire, parlant preſque tous les jours à chacun en particulier, lorſqu'ils ſe preſentoient à lui le matin.

Ad comprobandam mentis eorum conſtantiam. *Pag.* 323.

L'an 723.

Aussi il en sortit plusieurs de son école qui furent Evesques, & d'autres sans dignité éclatterent par leur sçavoir, & par leur vertu. Il excelloit en douceur, & en charité envers les pauvres. Aiant fait arrester des scelerats, qui avoient tué ses freres, & estant en son pouvoir de les mettre entre les mains des Juges, qui les auroient condamnez à la mort, il se contenta de leur representer la grandeur de leur crime, & de les exhorter à la penitence, & ensuite il les renvoia en paix. Il eut la mesme bonté pour des personnes qui le noircissoient par des calomnies. Il les traitoit avec civilité, il les alloit voir, & ne leur refusoit aucun des offices que l'on rend d'ordinaire à des amis. Mais on remarqua que de son vivant, presque tous ceux qui s'estoient efforcez de le decrier, furent punis, & humiliez par la justice divine. Quoiqu'il eut la charge de Superieur, il ne vouloit point estre distingué ny par ses habits, ny par sa nourriture. Il se contentoit toujours de ce que l'on donnoit à la communauté, il ne beuvoit que peu de vin, & comme il recommandoit fort aux autres la temperance, & la sobrieté, il leur en monstroit le premier la pratique & l'exemple. Vers la fin de sa vie, il fut affligé de la paralysie, ensorte neanmoins qu'il pouvoit encore un peu & marcher, & parler. Il continua d'exhorter chacun à la pieté, & non content d'instruire par lui mesme, il donna plusieurs livres spirituels à ses disciples. Son dernier jour estant venu, il se fit porter à l'Eglise de saint Sauveur, il y reçut le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST, & priant Dieu les yeux vers l'autel, il rendit l'esprit. Sa mort arriva l'an 776. & il eut sans doute son tombeau dans le mesme lieu où il expira. On allegue neanmoins au contraire le témoignage de quelques Annales, qui portent qu'il fut enterré avec sa mere sainte Vastrade, dans l'Eglise de Susteren, qui estoit un monastere de Religieuses de l'Ordre de saint Benoist, au dioceſe de Liege. Albric son neveu & son disciple lui succeda dans le gouvernement de la communauté, il obtint un privilege de Charlemagne l'an 777. & ensuite il fut ordonné Evesque par Riculfe Archevesque de Cologne.

CHAP. XII.

Le Saint auroit peu en user autrement, mais enfin saint Ludger son Historien a loué cette conduite.

Uno eodemque æquali cum cæteris vestimento & victu semper contentus erat. Ibid. pag. 330.

Act. sec. 4. part. 2. pag. 599.

XXIV.

Monastere de sainte Bilhilde.

Le monastere de Nostre-Dame, ou de sainte Bilhilde de Mayence eut son origine avant le Pontificat de saint Boniface. Sainte Bilhilde naquit dans la Franconie. Dés son enfance on la mena à Vvirtzbourg, elle y reçut quelques instructions de la religion Chrestienne, & fut admise au nombre des

CHAP. XIII. Catechumenes, ou de ceux que l'on disposoit au Baptesme, mais elle ne reçut point ce Sacrement. Elle souhaittoit fort de demeurer dans l'estat de la virginité, mais ses parens la marierent contre son gré à un homme, dont elle eut un fils, & qui mourut un peu aprés à la guerre. Son enfant estant aussi mort, elle vint demeurer à Mayence par le conseil de son oncle Sigebert qui en estoit Evesque. Elle y fonda un monastere en l'honneur de la sainte Vierge, & s'y renferma avec quantité de personnes de son sexe. La devote veuve y continua à servir Dieu, & animoit les autres à la pieté par son exemple, & cependant elle n'avoit point esté baptisée. Une Religieuse aiant connu par revelation que leur fondatrice n'avoit point le caractere de Chrestienne, l'avertit de ce défaut. Bilhilde consulta là dessus son oncle, à qui Dieu avoit fait connoistre la mesme chose, & ce Prelat lui répondit qu'il falloit la baptiser. Elle reçut donc solennellement le baptesme : aprés quoi elle s'avança avec une nouvelle ardeur dans le chemin de la perfection, & mourut saintement. On l'enterra dans l'Eglise de son monastere qui subsiste encore aujourd'hui.

Vita S. Bilhil. apud Surium. 29. Novemb.

Et Serrar. Moguntt. Rerum. lib. 2. c. 30. pag. 179.

Veteris cellæ Bucelin.

CHAPITRE XIII.

Des monasteres fondez par saint Boniface : De saint Vigbert Abbé de Fritzlar.

I. *Fondation des Abbaies d'Ordorff, de Fritzlar, & d'Hamanabourg.*

LEs reglemens faits dans les Conciles assemblez par saint Boniface, monstrent son zele pour la propagation, & le bon ordre des maisons religieuses. Nous avons assez parlé de ces reglemens, & nous avons aussi dit quelque chose de ces monasteres : il nous reste à en traiter un peu plus amplement. Saint Boniface fonda les Abbaies d'Ordorff, de Fritzlar, d'Hamanabourg, & de Fulde, & commença celle d'Hersfeld. Preschant dans la Turinge il fut obligé de s'arrester prés de la riviere d'Or, & d'y faire dresser sa tente pour s'y reposer. On dit que la nuit on vit autour une grande lumiere, & que saint Michel apparut au Saint. Quoiqu'il en soit, le matin il celebra la messe, & ensuite il voulut disner, mais il ne se trouva rien qu'on lui put servir. Le Saint dit

Act. sec. 3. part. 2. pag. 41.

neanmoins que l'on mit toujours la table, & qu'il eſperoit que Dieu, qui avoit nourri tant de milliers d'Iſraelites dans le deſert, ne l'abandonneroit pas dans ſon beſoin. Son eſperance ne fut pas vaine, car un peu aprés il parut en l'air un oiſeau qui portoit un poiſſon à ſon bec, & qui le laiſſa tomber prés de la table ; en quoi il fut favoriſé de la meſme grace qu'avoient reçu ſaint Cuthbert, & ſaint Corbinien dans une pareille neceſſité : on fit cuire le poiſſon, & il en mangea. Depuis aiant appris que le lieu, où eſtoit ſa tente, appartenoit à un Seigneur appellé *Hugues*, il l'obtint aiſement de lui, & l'on obſerve, que ce Hugues fut le premier de ceux de Turinge, qui offrit de ſes terres au ſaint Eveſque. Son exemple excita d'autres perſonnes à donner quelques fonds qu'ils poſſedoient au meſme lieu ; & le Saint conſacra à Dieu ce domaine en y baſtiſſant une Egliſe, qui fut dediée en l'honneur de ſaint Michel. Pour la deſervir, il y mit de ſaints Religieux, qui vivoient du travail de leurs mains. Telle fut l'origine du monaſtere d'Ordorff, qui donna lieu de cultiver le païs, & de baſtir une ville qui porte ce meſme nom. Six ou ſept ans aprés le Saint travaillant au ſalut des ames dans la Heſſe, y fonda les Egliſes de Fritzlar, & d'Hamanabourg, & y mit des Religieux pour y celebrer l'Office. Il conſacra la premiere ſous l'invocation de ſaint Pierre, & de ſaint Paul, & la ſeconde ſous le nom de ſaint Michel. La ville de Fritzlar doit ſans doute ſon origine à cette Egliſe de ſaint Pierre, qui eſt peut-eſtre la meſme que celle du meſme lieu, qui eſt aujourd'hui deſervie par des Chanoines. Pour celle d'Hamanabourg on ne convient pas de ſa ſituation, eſtant incertain ſi elle eſtoit dans le lieu qu'occupe aujourd'hui la ville de Hombourg, qui n'eſt pas fort éloignée de Fritzlar, ou bien ſi elle eſtoit prés de la riviere d'Om, où l'on voit aujourd'hui la ville d'Hamanabourg ou Omenbourg, non loin de Marpurg capitale de la Heſſe ſuperieure. Il y a apparence que d'abord ſaint Boniface gouverna ces monaſteres par l'entremiſe d'un Prieur qu'il y eſtablit, & que le nombre des Religieux s'y eſtant accru, il y mit un Superieur, qui eut le titre d'Abbé. Celui qui exerça le premier cette charge dans Fritzlar, fut ſaint Vigbert, qui y demeura quelques années avant la fondation de Fulde, puiſque Fulde eut pour fondateur, ou pour premier Abbé ſaint Sturme, qui eſtant encore jeune avoit eſté ſon diſciple à Fritzlar.

Vers l'an 724.

Qui propriis ſibi more Apoſtolico manibus victum, veſtitumque inſtanter laborando adquiſierunt. *Ibid. pag.* 18.

Vers l'an 732.

CHAP. XIII.

II.

Saint Vigbert Abbé de Fritzlar.

Saint Vigbert naquit en Angleterre dans le royaume de West-sex, ou des Saxons Occidentaux Il y fut Religieux sous les Abbez Aldun, & Ingelde. Le monastere de ce dernier estoit proche de celui de Glastenburi. Saint Boniface aiant prié les Evesques, & les Abbez d'Angleterre de lui envoier des Ecclesiastiques, ou des Religieux, qui pussent l'aider dans la predication de l'Evangile ; il obtint ce qu'il souhaittoit, & Vigbert fut du nombre de ceux qui passerent la mer, & se rendirent auprés de lui en Allemagne. Il estoit déja Prestre, & il travailla à la conversion des Paiens avec le saint Prelat. Les premiers Religieux qui demeurerent à Fritzlar, ne garderent pas d'abord une exacte discipline, soit parce que leur communauté n'estoit pas encore bien formée, ou par quelque autre cause. Pour les mieux instruire dans les devoirs de leur estat, le saint Evesque leur donna pour Superieur saint Vigbert. Le principal moien, dont il se servit pour regler sa communauté fut l'exemple. Il marquoit par ses actions ce qui estoit prescrit par la regle, & il engagea ainsi ses disciples à la pratiquer, la peine qu'ils y avoient, diminua par l'exercice, ils s'en formerent une habitude, qui leur y donna de la facilité, & plusieurs marchant sur les traces de leur Maistre, se rendirent capables d'en faire leçon aux autres. Le saint Abbé avoit alors son ami Megingos, qui l'assistoit dans ses fonctions, & qui fut depuis Evesque. Saint Boniface voiant que Vigbert avoit mis un si bon ordre dans Fritzlar, l'envoia à Ordorff pour y restablir l'observance. Le sage Abbé répondit à ses intentions, il en retrancha des abus qui s'y estoient glissez, & il attira au bien les Religieux, en pratiquant le premier ce qu'il ordonnoit. Il retourna ensuite à Fritzlar avec la permission de saint Boniface, & quoique cassé de vieillesse & infirme, il y garda exactement, & avec une ferveur de Novice, l'abstinence ordonnée dans la regle. Il ne condamnoit pas pourtant ceux qui estant foibles comme lui en usoient autrement, & prenoient les alimens necessaires pour restablir leur santé, mais il estoit persuadé que c'estoit une chose de grand merite, & tres avantageuse pour s'avancer dans la perfection, que de se priver des soulagemens qui lui eussent esté permis. Lorsqu'il sortoit du cloistre pour aller entendre la confession de quelque malade qui l'en avoit prié ; il évitoit en chemin les civilitez, & les conversations purement humaines,

Inter Bonifac. Epist. 52. 53.

C'est-à dire Prieur ou Abbé.

Non quod, si qui remissius consulant sibi dum infirmantur, hos arbitraretur culpandos : sed quod sponte à licitis, &c. *Ibid. pag.* 676.

Cum à fideli aliquo rogatus confessionem auditum pergeret. *Ibid.*

CHAP. XIII.

& s'il estoit obligé de parler à quelques personnes, il les entretenoit des choses spirituelles, & de ce qui pouvoit contribuer à leur salut. Il mourut vers l'an 747. Dieu honora son tombeau de plusieurs miracles. De Fritzlar on transfera son corps dans Burabourg pour le soustraire à la fureur des Saxons, qui faisoient des courses dans le païs, & de Burabourg on le porta ensuite à Hersfeld. Sa vie a esté écrite l'an 836. par le sçavant Loup depuis Abbé de Ferrieres, qui estudioit alors dans le monastere de Fulde. Saint Boniface aiant appris la mort de saint Vigbert, donna les ordres necessaires pour maintenir l'observance jusqu'à ce qu'il put lui-mesme aller voir les Religieux. Il ordonna à Vigbert Prestre, & à * Mengingos Diacre, (qui estoient sans doute les principaux de la communauté) d'enseigner la regle, & de prescher la parole de Dieu à leurs confreres, d'instruire les enfans qu'on élevoit dans le cloistre, d'avoir soin qu'on recitat l'Office divin, & que l'on pratiquat les autres exercices aux heures convenables Il voulut de plus qu'un d'entr'eux appellé Heidde fut Prieur, & qu'il veillat sur les serviteurs, & leur prescrivit leurs occupations, & leurs emplois. Il nomma encore des Officiers pour les bastimens, & pour la cuisine, & recommanda à tous les Religieux de consulter l'Abbé Tatvin, de suivre ses avis, & de travailler chacun selon son talent, & ses forces, à maintenir le bon ordre, & la regularité jusqu'à son retour. On peut douter si Tatvin estoit leur Abbé, & s'il ne gouvernoit pas plutost quelque monastere voisin, car il semble que s'il eut esté Superieur de ceux à qui la lettre est addressée, le Saint auroit laissé à sa prudence de regler sa communauté, & d'en choisir les Officiers. Quoiqu'il en soit, il n'est nullement probable que cette lettre ait esté écrite à ceux du monastere de Nutscelle en Angleterre, qui avoient perdu leur Abbé Winberch, comme pretend un Auteur moderne, car tant dans les Actes, que dans les lettres du Saint, cet Abbé est appellé Winberch & non pas Vigbert. De plus quand il mourut le Saint n'estoit pas absent, mais à Nutscelle, comme l'on voit par sa vie. Il se nommoit encore alors Winfrid, & non pas Boniface, qui est le nom qu'il prend dans sa lettre. Il écrit à des Moines qu'il appelle ses enfans, & sur qui il avoit une pleine autorité, ce qui se peut dire de ceux de Fritzlar, & non pas de ceux de Nutscelle. Enfin il paroist par une

L'an 836.
Brouver. Fuld. antiq. lib. 1. *c.* 2.

Hiedde sit præpositus, & servos vestros admoneat. *Bonifac. Epist.* 17.

* *Ou Megingerde.*

Charissimis filiis Tatuvino & Vigberto Presbyteris Bernhardo & Hiedde, &c. *Bonifac. Epist.* 17. 27.

Vvinbertus Abbas, & magister quondam meus. *Epist* 3.

Inter Bonifac. Epist. 83.

CHAP. XIV. *L'an 738.*

autre lettre du meſme Saint, que ſes diſciples Geppan, ſaint Eoban, Tatvin, & Vigbert demeuroient dans le païs, où il preſchoit l'Evangile, & faiſoit la fonction de Legat du ſaint Siege, c'eſt-à dire en Allemagne. Bien que Tatvin fut Abbé, le Saint lui donne ſeulement la qualité de Preſtre dans l'inſcription de ſa lettre, & il en uſe de meſme à l'égard de Vigbert qu'il eſtablit Prieur. Il y a apparence que ce Vigbert fut enſuite Abbé, & qu'il eſt le meſme que cet Abbé du meſme nom, dont il ſe trouve une lettre à Lulle Archeveſque de Mayence.

CHAPITRE XIV.

De la fondation du monaſtere de Fulde, & de ſaint Sturme ſon premier Abbé.

I. *Saint Sturme Preſtre & Religieux de Fritzlar.*

L'Abbaie de Fulde eſt dans le petit païs de Buchovv, autrefois appellé *Grapfeld*, & ſitué entre la Heſſe, la Franconie, & la Turinge. Elle a eu trois fondateurs, Carloman Prince des François, ſaint Boniface Archeveſque de Mayence, & ſaint Sturme qui en fut auſſi le premier Abbé. Saint Sturme ſortit d'une maiſon noble de Baviere. Pluſieurs perſonnes des plus conſiderables du païs offrant leurs enfans à ſaint Bonifacе, afin qu'il les fit élever dans le ſervice de Dieu, le jeune Sturme eut le bonheur d'eſtre ainſi donné au ſaint Prelat par ſes parens qui eſtoient Chreſtiens. Le Saint le mit à Fritzlar ſous la conduite de ſaint Vigbert Superieur de ce monaſtere. Ce ſage maiſtre n'obmit rien pour former ſon diſciple, il lui fit apprendre les Pſeaumes par cœur, & peu à peu l'appliqua à l'eſtude de l'Ecriture. Sturme ſe laiſſoit conduire avec une grande docilité, & il imprimoit encore plus dans ſon cœur que dans ſa memoire les paroles ſacrées des livres divins. Il eſtoit doux, humble, fervent, honneſte, & il fit tant de progrez dans ces vertus que chacun en fut édifié. Auſſi lorſqu'il fut en âge de recevoir les Ordres, tous les ſerviteurs de Dieu qui demeuroient à Fritzlar, l'en jugerent digne, & il y a apparence que ce fut par les mains de ſaint Boniface qu'il reçut le caractere du Sacerdoce. En aiant eſté honoré

il

Digitized by Google

il'en fit les fonctions preſchant la parole de Dieu, & conferant le Bapteſme. Le ſaint Eſprit lui départit auſſi des dons extraordinaires, car il délivra des poſſedez, & il guerit des malades par ſes prieres, & en leur impoſant les mains. Il deſabuſa des perſonnes qui eſtoient infectées de mechantes erreurs, il en reconcilia d'autres qui avoient enſemble des haines, & des inimitiez, & leur inſpira des ſentimens de douceur, & de bonté.

CHAP. XIV.

Cumque peractis tribus annis ſic presbyteratus ſui prædicando, ac baptiſando officium geretet. *Act. ſanct. 5 part. 2. pag. 271.*

II.

Il ſe fait Ermite à Hirsfeld ou Hersfeld vers l'an 736.

Aprés avoir paſſé trois ans dans ces ſaints emplois, il ſe ſentit fortement appellé à la ſolitude, & il en parla à ſaint Boniface, qui approuva ſon deſſein. Il reçut la benediction du ſaint Eveſque, & ſe retira à Hirsfeld dans la Buchonie. Il y mena une vie *d'Ermite* avec deux aſſociez, mortifiant ſa chair par les veilles, & par le jeûne, & tenant ſon cœur attaché à Dieu par la priere. Mais comme il y avoit peu de ſeureté pour eux dans ce lieu-là, & qu'ils y eſtoient en danger d'eſtre maltraitez par les Saxons, ſaint Boniface qui avoit grande affection pour eux, leur ordonna de s'eſtablir dans un autre deſert. Ils s'embarquerent tous trois ſur la riviere de Fulde, pour chercher une demeure commode, mais ils n'en purent trouver. Le Saint ſe tranſporta à Fritzlar, où eſtoit ſaint Boniface, qui lui ordonna de chercher encore. Obeïſſant à ce commandement il monta ſur un aſne, & pendant pluſieurs jours, il alla ſeul dans les foreſts du païs, chantant des Pſeaumes, & priant Dieu de lui marquer un lieu, où il pourroit demeurer. Le ſoir il s'arreſtoit où il ſe trouvoit, & aprés avoir fait ſur ſon front le ſigne de la croix, il ſe croioit à couvert de la fureur des beſtes ſauvages, mais pour en garantir ſon aſne, il le plaçoit au milieu de quelques arbres, & coupant des branches avec une hache qu'il avoit apportée, il les fichoit en terre, & faiſoit autour comme une petite haye. Marchant ainſi dans ces vaſtes foreſts, il rencontra un jour une grande multitude de Sclavons, qui ſe moquerent de lui, mais qui ne lui firent point de mal, eſtant retenus par la puiſſance divine. Il trouva enfin prés de la riviere de Fulde un lieu commode pour l'eſtabliſſement d'un monaſtere, & il en donna avis à ſaint Boniface. Les Solitaires qu'il avoit laiſſez à Hirsfeld, furent cependant obligez de ſortir de cet ermitage pour éviter les inſultes de quelques habitans du païs, qui par malice leur conteſtoient cette demeure, & ils ſe retirerent à Chrilar.

CHAP. XIV.

III.

Fondation de l'Abbaie de Fulde.

Le lieu qu'avoit choisi saint Sturme s'appelloit Eiloha, & appartenoit à Carloman Duc des François. Saint Boniface alla trouver ce Prince, & le pria de lui donner cette partie de la foreſt, pour y eſtablir une communauté de Religieux, ce que nulle perſonne n'avoit encore fait dans ce pais. Carloman lui accorda ce lieu d'Eiloha avec une eſtenduë de quatre mille pas à l'entour, & lui fit expedier là deſſus une charte qu'il ſouſcrivit. Les Seigneurs qui avoient des terres dans le païs de Grapfeld, donnerent auſſi quelques fonds à ſaint Sturme, en eſtant ſollicitez par ce Duc. Le Saint accompagné de ſept Solitaires qui habitoient à Chrilar, prit poſſeſſion d'Eiloha, & aprés avoir imploré le ſecours du Ciel par des prieres, & des jeûnes, y poſa les fondemens d'un monaſtere, qui fut depuis appellé Fulde du nom de la riviere voiſine. Saint Boniface y alla deux mois aprés, confirma ce qui avoit eſté fait, & deſigna un lieu pour la conſtruction de l'Egliſe, qui fut dediée ſous le titre de ſaint Sauveur. Il ſe retira enſuite dans la montagne prochaine depuis appellée pour ce ſujet *le Mont de l'Eveſque*, & y paſſa quelques jours en oraiſon, & dans la lecture des livres ſaints. L'année ſuivante il retourna à Fulde, il exhorta les Religieux à bien pratiquer l'obeïſſance, & les autres loix de leur eſtat, & il leur fit quelques conferences ſur l'Ecriture. Leur aiant repreſenté qu'on liſoit dans les ouvrages des ſaints Peres *que le vin devoit eſtre interdit aux Moines*, ils reſolurent d'une commune voix de s'en abſtenir, auſſi bien que de tout autre breuvage qui pourroit enyvrer, & de boire ſeulement de la petite biere. Ils s'impoſerent ainſi l'abſtinence du vin, outre celle de la chair preſcrite par la regle. Il eſt de plus certain que ces premiers Solitaires de Fulde ſubſiſtoient du travail des mains, & qu'ils n'avoient point de ſerviteurs pour les ſoulager dans les ouvrages penibles. C'eſtoit encore une de leurs obſervances de ne point laiſſer entrer les femmes dans leur Egliſe. Telle a eſté l'origine de la fameuſe Abbaie de Fulde, qui fut commencée l'an 744. Saint Boniface en procura, & en avança l'eſtabliſſement par ſon autorité, par ſes conſeils, par ſes liberalitez, & meſme par ſon exemple. Car environ deux ans aprés, eſtant Archeveſque de Mayence, quand les fonctions de ſa charge lui laiſſoient un peu de loiſir, il ſe tranſportoit à Fulde, & y paſſoit quelques jours. Pendant cette retraite il conferoit des choſes

In Orientali Regno veſtro, monachorum vitam inſtituere, & monaſterium fundare, quod præteritis temporibus ante nos nemo inchoavit. *Ibid pag.* 275.

L'an 744. Indiction xij. le 12. *de Mars.*

Quod nuſquam vinum monachorum legeret eſſe. *Act ibid. p.* 276. *& Reg. S. B. ned. cap.* 40.

In quo (loco Fuldæ) monachos conſtituimus ſub Regula S. Patris Benedicti viventes viros ſtrictæ abſtinentiæ abſque carne & vino, & ſervis proprio manuum ſuarum labore contentos. *Bon fac Epiſt ad Zachar. Papam. Act. ſac.* 3. *part.* 2. *pag* 76.

Quantis vicibus licuit propter Epiſcopalē curam, &c. morari apud locum illum, & propriis manibus operari ſtudebat. *Act. ſac.* 3. *part.* 1. *p.* 276.

ſpirituelles avec les Religieux, il leur expliquoit les divines Ecritures, & il travailloit des mains avec eux. Auſſi il nous apprend lui-meſme qu'une des vûës qu'il avoit euës dans la fondation de Fulde, eſtoit de s'y retirer, ſi l'infirmité de la vieilleſſe l'obligeoit à y chercher du repos, & du ſoulagement; & cette retraite lui paroiſſoit d'autant plus commode que ce monaſtere eſt ſitué au milieu des divers peuples qu'il avoit éclairez de la foi, & à qui il vouloit ſe rendre utile tant qu'il lui reſteroit des forces, mais ſon ardeur pour le ſalut des ames, ne lui permit pas de ſe repoſer de la ſorte, & l'on a veu que ſon zele l'engagea à faire un voiage dans la Friſe, où il reçut la couronne du martyre.

In medio nationum prædicationis noſtræ *Ibid pag. 76. ſitav in entre la Franconie, la Turinge, la Saxe, & la Heſſe. Brouver. Antiq. Fuld. lib. 1. c 3. pag. 12.*

La quatriéme année de la fondation de cette Abbaie, l'extreme deſir qu'avoient les Religieux de bien obſerver la regle de ſaint Benoiſt, les fit reſoudre d'envoier quelques-uns d'entr'eux *aux grands monaſteres*, pour en remarquer la diſcipline; ils en parlerent à ſaint Boniface qui approuva leur deſſein, & choiſit pour ce voiage le bienheureux Sturme. Ce Saint prit avec lui deux Religieux, & s'en alla à Rome. Il en viſita les monaſteres, & toux ceux des Provinces voiſines, mais principalement celui du Montcaſſin (comme il paroiſt par les Actes de ſainte Liobe.) Il en remarqua ſoigneuſement les obſervances, & les uſages, & enſuite il reprit le chemin d'Allemagne. Son retour fut un peu retardé par une maladie qui l'arreſta environ un mois dans l'Abbaie de Kitzingen. Eſtant gueri il alla voir ſaint Boniface, & lui rendit compte de ſon voiage. Ce Saint lui ordonna de ſe bien ſervir des lumieres qu'il y avoit acquiſes, & autant qu'il ſeroit poſſible, de regler l'obſervance de ſon nouveau monaſtere ſur celle des communautez qu'il avoit viſitées. Le ſaint Abbé ne manqua pas d'executer une choſe à laquelle il eſtoit déja aſſez porté par ſon propre zele. Pour faciliter à ſes diſciples ce que la regularité avoit de mortifiant, & de rigoureux, il l'accompliſſoit le premier, & eſtoit pour eux un modelle de perfection. Ses ſoins, & ſes travaux aiant eſté benis du Ciel, ſa communauté s'augmenta beaucoup par la converſion de quantité de perſonnes, qui y offrirent leurs biens, & s'y aſſujettirent humblement au joug *de la ſainte regle.* Cet accroiſſement fut un ſujet de joïe à ſaint Boniface, qui remarquant dans ſes viſites que ces Religieux eſtoient pauvres, & avoient peine à ſubſiſter, leur donna

IV.

Saint Sturme va à Rome, & au Montcaſſin, & retourne à Fulde.

Quatenus aliqui ex ipſis ad magna alicubi mitterentur monaſteria. *Ibid pag. 276.*

(Bonifacius) miſit ad Caſinum-montem Sturmi diſcipulum ſuum. *Act ibid. pag. 251. L'an 748. ou 749.*

Se ibi, & ſuas poſſeſſiones tradiderunt, &c. ſub ſanctæ Regulæ diſciplina. *Ibid. pag. 277.*

CHAP. XIV.

quelques terres, & de plus pour affermir leur eſtabliſſement, leur obtint un privilege du Pape Zacharie, qui les ſoumit immediatement au ſaint Siege. Pour derniere marque de ſon affection, il choiſit leur Egliſe pour le lieu de ſa ſepulture. On y transfera ſes reliques un mois aprés ſon martyre, & depuis elles y ont toujours eſté en grande veneration.

Ibid. pag. 80. apud Othlon. l. 2. cap. 15.

V.

Exil de ſaint Sturme premier Abbé de Fulde.

Saint Sturme aiant perdu un ſi puiſſant protecteur, ne put éviter la malignité de la calomnie. Comme il travailloit avec zele à l'inſtruction du peuple, & qu'il eſtoit fort conſideré, on taſcha d'en donner de la jalouſie à ſaint Lulle Archeveſque de Mayence, & on prevint ce Prelat contre le ſaint Abbé. Un Auteur qui a voulu excuſer ſaint Lulle, loüe veritablement l'eſprit, & la vertu de ſaint Sturme, mais il adjouſte qu'il eſtoit d'un naturel ardent, & vehement, & qu'il inſpira à ſes diſciples de la défiance de ſaint Lulle, ce qui choqua cet Eveſque. Quoi qu'il en ſoit, *trois faux Freres* eſperant d'eſtre protegez de ce Prelat allerent à la Cour, & accuſerent S Sturme de n'eſtre pas affectionné au ſervice du Roy, qui eſtoit alors Pepin. Ce Prince ſurpris par cette calomnie, bannit le S. Abbé, & le relegua dans le grand monaſtere d'Unnedice, qui eſt peut-eſtre celui de Jumiege Le Saint y fut tres-bien reçu par l'Abbé, & par les Religieux, & pendant deux ans qu'il demeura dans leur cloiſtre, ils lui rendirent tous les témoignages de reſpect, & tous les devoirs de charité, qui eſtoient dûs à ſon merite. Son éloignement affligea fort ceux de Fulde; les uns vouloient abandonner le monaſtere, d'autres eſtoient d'avis qu'on allat faire des remonſtrances au Roy, & les plus ſages faiſoient leur devoir, & imploroient la miſericorde, & la protection de Dieu par leurs prieres, & par leurs jeûnes. Saint Lulle obtint de Pepin le pouvoir de diſpoſer de ce monaſtere, & enſuite il y mit pour Abbé un de ſes domeſtiques appellé Marc. Mais les Religieux refuſant de ſe ſoumettre à ce Paſteur, qui leur eſtoit étranger, & ignoroit leurs uſages, & leurs loix, & voulant tous ſortir du cloiſtre pour en porter leurs plaintes au Roy, il leur permit de ſe choiſir un Abbé de leur corps, & celui qu'ils élurent fut le venerable Preſzolde, qui dés ſa jeuneſſe avoit eſté diſciple de ſaint Sturme, & qui eſtoit tres-capable de gouverner la communauté. Preſzolde uſa bien de ſon pouvoir, il reunit les eſprits, & chercha les moyens de procurer le retour de ſon maiſtre.

Act. ibid. pag. 400.

Trium falſorum Fratrum mentes. Ibid pag. 279.

Cette conjecture eſt fondée ſur un manuſcrit qui a Gemmetica ſuivant l'obſervation de M. de Valois.

VI.

Son retour à Fulde.

On faiſoit cependant dans les Egliſes, & dans les monaſteres du païs, des prieres continuelles pour l'innocent exilé, & ces prieres obtinrent de Dieu ſon reſtabliſſement. Car Pepin de lui-meſme, & ſans eſtre ſollicité de perſonne, vint à penſer à ſaint Sturme, & ordonna qu'il eut à ſe rendre à la Cour. Le Saint y eſtant venu demeura quelques jours avec des Religieux, qui deſervoient la Chapelle du Roy. Il arriva un jour que ceux-ci ſe repoſoient aprés avoir chanté l'Office de la nuit, & que ſaint Sturme veilloit ſeul dans la Chapelle, ou dans ſa cellule. Pepin allant ce jour-là à la chaſſe, voulut ſelon ſa couſtume, entrer dans la Chapelle pour y faire ſes prieres, & ce fut le Saint qui lui ouvrit la porte, & le conduiſit dedans avec un flambeau. Ce moment lui fut favorable, car le Prince jettant les yeux ſur lui, dit qu'il eſtoit bien aiſe de le voir, *& qu'il ne ſçavoit dequoi ſes Religieux l'avoient accuſé, ny pourquoi il s'eſtoit faſché contre luy.* Le ſaint Abbé répondit au Roy avec beaucoup de reſpect, & d'humilité, qu'il ſe reconnoiſſoit pecheur, mais qu'il n'avoit rien fait contre ſon ſervice. *Si vous avez eu quelque mauvais deſſein*, repartit Pepin, & meſme *ſi vous avez effectivement commis quelque faute, Dieu vous faſſe miſericorde, je vous pardonne auſſi, & veux qu'à l'avenir vous aiez toujours part à ma bienveillance.* Les Religieux de Fulde aiant appris que le Saint eſtoit rentré dans les bonnes graces du Roy, obtinrent aiſement de ce Prince qu'il retournat au monaſtere, & qu'il en reprit la conduite. Pepin non content d'y renvoier ſimplement le Saint, confirma le privilege que le Pape Zacharie avoit accordé à ſon Abbaie, & la prit ſous ſa protection. Sturme approchant de Fulde, les Religieux allerent au devant de lui avec *leur croix d'or*, & leurs ſaintes reliques, & le reçurent avec grande joïe. Sa premiere application fut de bien regler ſa communauté, *de corriger ce qu'il y avoit de defectueux dans la vie, & dans les mœurs de ſes diſciples*, & de ſi bien diſpoſer les baſtimens du monaſtere, que l'on y put commodement faire les fonctions, qui conviennent à l'eſtat religieux. Il orna l'Egliſe, & il ſouſtint, & affermit avec des pilliers, & des colomnes les autres lieux reguliers. Il changea le cours de la riviere de Fulde, & la fit entrer dans l'enclos de l'Abbaie, afin que l'on y put avoir plus abondamment de l'eau, pour exercer les arts neceſſaires à la vie, & que les Religieux qui y ſeroient

In Capella Regis, &c. Cæteri ſervi Dei. *Ibid. pag.* 280.

Quid hoc fuit quod Monachi tui apud nos te accuſaverunt neſcimus, & unde irati fuimus contra te, ignoramus. *Ibid. pag.* 281

Sumpſerunt crucem auream, &c. Fratrum cœpit emendare vitam, & mores corrigere. *Ibid. pag.* 281.

Quod ſancta Regula præfatur, ut artes diverſæ intra monaſterium continerentur. *Ibid. S. Bened. Regul. cap.* 66.

Digitized by Google

CHAP. XIV.

occupez, ne fussent point obligez de sortir dehors, qui est une des precautions marquées dans *la sainte Regle*, c'est-à-dire dans la regle de saint Benoist. Il embellit aussi le tombeau de saint Boniface en plaçant au dessus un ornement que l'on appelloit en ce temps-là *un repos*, & qui est peut-estre la mesme chose qu'*un poile*: saint Egil qui a écrit la vie de ce Saint, témoigne que cet ouvrage estoit accompagné *d'un autel d'or*.

(Requies) quæ usque hodie super tumulum ipsius Christi Martyris cum Altari aureo perseverat. *Ibid. pag.* 281.

VII.

Ses predications dans la Saxe.

Depuis son retour il eut toûjours beaucoup de part à la faveur de Pepin & de Charlemagne son fils, & ces Princes donnerent des terres à son monastere, à quoi ils purent estre excitez non seulement par leur pieté & par la consideration qu'ils avoient pour le Saint, mais encore par la reflexion qu'ils firent sur la grande depense, que le Saint estoit obligé de soûtenir. Car sa communauté estoit d'environ quatre cens Religieux. L'experience lui fit connoistre qu'il estoit à propos d'y permettre l'usage du vin pour le soulagement des foibles & des malades, & cette permission fut autorisée par un Concile: ce qui estoit aussi conforme à la regle. Il y eut pourtant des Religieux qui n'userent point de cette dispense, & qui jusqu'à la fin de leur vie s'abstinrent de tout breuvage qui pouvoit enivrer. Saint Sturme negocia la paix entre le Roy & Thassilon Duc de Baviere, & la conclut heureusement, mais elle fut depuis rompuë par ce Duc qui perdit ses Estats, & finit ses jours dans un monastere. Il fut aussi fort emploié par Charlemagne pour la conversion des Saxons. On sçait que ce grand Prince en partie par ses liberalitez & par les autres voyes de douceur, & en partie par la force des armes les porta la pluspart à quitter l'idolatrie. Saint Sturme accompagné de plusieurs Prestres de sa communauté, en instruisit & baptisa un grand nombre, & bastit des Eglises dans leur païs. Ensuite, ceux de cette nation qui estoient demeurez dans leur erreur en pousserent plusieurs dans l'Apostasie, & s'estant joints avec eux ils se soûleverent contre le Roy, s'avancerent jusqu'au Rhin, & voulurent porter la desolation & le ravage dans le monastere de Fulde. Le Saint averti du dessein de ces rebelles fit tirer du tombeau le corps de saint Boniface que saint Egil & d'autres Religieux transfererent ensuite dans un lieu de seureté, mais un peu aprés les ennemis aiant esté repoussez & defaits par les troupes de Charlemagne, ils reporterent les reliques du Saint dans leur Eglise.

Quod tempore Pippini Regis Synodi decreto immutatum est. *Ibid. pag.* 276.

An. 778. *ou* 779. *sçavoir* 24. *ans aprés la mort de Saint Boniface.*

VIII.

Sa mort.

Le Roy entrant dans la Saxe voulut encore emploier ce

Saint à l'avancement de l'Evangile, & pour cet effet lui ordonna de l'attendre à Herſbourg avec d'autres Religieux, mais la foibleſſe du Saint, qui eſtoit caſſé de vieilleſſe & fort infirme, ne lui permit plus de travailler à l'inſtruction des Saxons. Il fut contraint de revenir à ſon monaſtere avec Vinrar medecin du Roy qui emploia inutilement le ſecours de ſon art pour rétablir ſes forces. Le redoublement de ſon mal l'avertiſſant que ſa derniere heure approchoit, il exhorta ſes diſciples à ſervir Dieu ſincerement, dans une veritable union de charité; & ſelon les loix de leur inſtitut: il ſe recommanda à leurs prieres & leur demanda pardon des fautes qu'il pouvoit avoir commiſes dans l'exercice de ſa charge, & il les aſſeura qu'il n'avoit nul reſſentiment des traverſes qui lui avoient eſte ſuſcitées par l'Archevеſque de Mayence, ou par d'autres perſonnes. Sa mort arriva l'an 779. Nous avons déja remarqué que ſa vie a eſté écrite par ſaint Egil ſon diſciple. Il fut canonizé ſolennellement par le Pape Innocent ſecond dans le Concile general de Latran tenu l'an 1139.

CHAP. XIV.

IX.

Baugulfe II. Abbé de Fulde.

Après ſa mort Baugulfe eut la conduite de l'Abbaie de Fulde. Il ſe trouve une lettre que lui adreſſa Charlemagne pour l'exciter à faire fleurir les bonnes lettres dans ſa communauté, afin que les Religieux puſſent plus aiſement penetrer les myſteres de l'Ecriture ſainte. En quoi ce Prince remarque tresbien que l'eſtude des ſciences humaines ne leur devoit ſervir que de preparation pour l'intelligence des livres ſacrez. Comme cette lettre eſtoit circulaire, & qu'elle fut auſſi envoiée aux Eveſques avec un petit changement, on ne doit pas s'étonner s'il s'y trouve vers la fin quelques mots qui ne conviennent pas à un Abbé, mais à un Metropolitain. C'eſt une mepriſe de Secretaire ſuivant l'obſervation d'un ſçavant homme, & c'eſt pourquoi dans l'edition des Conciles, on a corrigé en marge cette faute. Baugulfe aprés avoir exercé vingt-trois ans ſa charge la quitta l'an 802. ou volontairement, comme ſemblent dire les Annales de Fulde, ou parce qu'il fut depoſé, comme veulent d'autres. Si l'on avoit ſa vie qui a eſté écrite par un Religieux nommé Candide, on en pourroit parler avec plus de certitude. Il mourut l'an 815. & fut enterré dans le Prieuré ou monaſtere de Vvolfmunſter qu'il avoit fait baſtir.

Ut facilius & rectius divinarum ſcripturarum myſteria valeatis penetrare. *Concil. Tome 6. pag 1709. Iac. Sirmond. Ibid.*

Brouwer. Ant. Fuld. pag 275. Act. ſac. 4. part. 1. pag. 228.

Bangolfi monaſterium.

CHAPITRE XV.

De saint Lulle Archevesque de Mayence : Et de l'establissement des monasteres de Hirsfeld & de Bleidenstat.

I. *Saint Lulle Religieux d'Angleterre passe en Allemagne.*

Inter Bonifac. Ep. 88.

Ce troisiéme est designé simplemant par la lettre B.

NOus avons déja parlé de saint Lulle Archevesque de Mayence, mais comme il a esté Religieux il faut donner plus de connoissance des ses actions. Il estoit Anglois de naissance, & vrai-semblablement de mesme païs que saint Boniface. Il fut élevé sous l'Abbé Eabe dans un monastere de la ville de Maldubie, que l'on croit avoir esté le mesme que celui de Malmesburi au dioceſe de Schirburn. Aprés la mort de ses parens, il sortit d'Angleterre, accompagné de Denevvalde & d'un autre de ses amis qui estoit peut estre saint Burchard, & ils se rendirent tous trois auprés de saint Boniface, sous lequel ils embrasserent, ou continuerent à exercer la profession monastique, & ils le servirent selon leur pouvoir dans ses diverses missions pour l'establissement de la foi. C'est ce que nous apprenons d'une lettre de saint Lulle à Kanebade Abbesse d'un monastere d'Angleterre, où il avoit peut-estre demeuré ; car prés des maisons de filles il y avoit d'ordinaire une petite communauté de Religieux. Estant Diacre il écrivit à Dealun, qui avoit esté son maistre, & le pria de luy envoyer quelques ouvrages de saint Adelme Evesque de Schirburn, *soit en prose, en vers, ou en rimes*, pour en tirer quelque consolation dans les fatigues de ses voiages, & pour conserver la memoire de ce bien-heureux Prelat. En quoi l'on trouve une conjecture, que Lulle avoit ou pris l'habit de la religion, ou du moins appris les lettres dans l'Abbaie de Malmesburi, que saint Adelme avoit gouvernée avant que d'estre Evesque. Lulle eut beaucoup de liaison avec saint Gregoire d'Utrecht, & ils vécurent dans une estroite familiarité soit dans un monastere, ou à la suite de saint Boniface dont ils estoient disciples. Ils estudioient ensemble les divines Ecritures, & suivant le devoir de la veritable amitié, ils s'excitoient mutuellement au service de Dieu, & à la perfection Evangelique

In venerandi Archiepiscopi Bonifacii monasticæ conversationis Regula susceptæ. *Inter Bonif. Epist. 51. Act. sac. 3 part. 2. pag. 393.*

Opuscula seu prosarum seu metrorum, aut rhythmicorum. *Inter Bonif. Epist. 4.*

gelique Lorſque ſaint Gregoire fut fait Abbé du monaſtere d'Utrecht & chargé de la conduite du dioceſe, bien qu'il demeurat dans le degré de la preſtriſe, Lulle eut de la joye de voir ſon ami honoré de ces emplois, mais cette joïe fut temperée par la crainte que la puiſſance temporelle, & les revenus de ſon Egliſe, dont Gregoire auroit la diſpoſition, n'affoibliſſent ſa vertu, & ne l'attachaſſent au monde : ſur quoi il faut obſerver, que le monaſtere ou l'Egliſe d'Utrecht poſſedoit le domaine de la Ville, avec quelques terres, par la liberalité de Charles Martel, comme l'on a veu ci-devant. Veritablement Lulle ne dit pas ouvertement à Gregoire, qu'il le croioit en danger, & qu'il craignoit pour lui ; mais les avis qu'il lui donne font voir qu'il eſtoit touché de ce ſentiment. Car aprés lui avoir demandé la continuation de ſon amitié, & des ſecours qu'il recevoit de lui dans la pratique de la vertu, quoiqu'il ſe reconnut ſon inferieur en âge, en merite, en dignité, en ſçavoir, il prend la liberté de lui dire, que dans l'exercice de ſon autorité, & dans la poſſeſſion des biens de ſon Egliſe, il devoit ſe ſouvenir que noſtre Seigneur avoit declaré, *que ſon royaume n'eſtoit pas de ce monde*, & que l'Apoſtre nous avoit defendu *d'aimer le monde, ni les choſes qui ſont au monde*, marquant par là, qu'il ne faut point attacher noſtre cœur aux creatures, qui ſont changeantes & paſſageres, mais le porter vers Dieu qui eſt le bien eternel & immuable, en qui ſeul nous pouvons trouver noſtre felicité. Il fait enſuite une petite peinture du faux bonheur du ſiecle, pour lui en inſpirer plus d'éloignement & de mepris. Il l'avertit ſur tout de ne point ſe lier de familiarité avec les femmes, parceque d'ordinaire ceux qui converſant ainſi avec elles ſe croient en ſeureté, & agiſſent ſans precaution, ſont plus expoſez à tomber, que s'ils eſtoient attaquez de quelque tentation manifeſte. Il veut que ſon ami menage ſon temps, & que ſans ſe laiſſer accabler par la foule des officiers, ou des autres perſonnes qui aſſiegent les Grands, il ſe retire aux heures convenables, & s'applique en particulier à la lecture des livres ſacrez. Enfin il lui témoigne qu'il eſt bien perſuadé de ſa bonne intention, & qu'il n'a accepté ſa charge que pour ſervir Dieu, & procurer le ſalut des ames, mais il le prie de conſiderer que la foibleſſe humaine peut-eſtre aiſement bleſſée, dans un emploi ſi difficile, & qu'ainſi ſelon l'avis du Sage, il

CHAP. XV.

Ut in hac temporali poteſtate, & terreſtri ditione, qua autore Deo, jam nunc uteris Dominicæ ſententiæ ſemper memor ſis ſonantis, *Regnum meum non eſt de hoc mundo.* *Inter Bonif. Ep 45.*

Mollem manum durus capulus exaſperat. *Ibid.*

CHAP. XV.

doit ſans ceſſe penſer à la mort & au jugement, pour eſtre plus en eſtat d'éviter le peché.

II.

Il ſuccede à ſaint Boniface dans le Siege de Mayence.

Bien que ſaint Lulle n'eut pas beſoin de recommandation auprés de ſaint Boniface qui l'avoit fait *ſon Archidiacre*, Theophilacias qui exerçoit la meſme charge dans l'Egliſe Romaine, le recommanda à ce ſaint Eveſque, & le pria de l'honnorer toûjours de ſon affection; & c'eſt auſſi ce qui arriva. Car ſaint Boniface l'ordonna Preſtre, & l'envoia à Rome pour conſulter le Pape ſur diverſes choſes, & meſme ſur quelques-unes qui lui eſtoient fort importantes, & qu'il ne vouloit point confier à une lettre. Il le choiſit enſuite pour ſon ſucceſſeur, & fit agréer ce choix aux Eveſques ſes ſuffragans; ſaint Lulle ſouſtint ſa dignité par ſes vertus & par une ardente application à ſes fonctions. Il aſſiſta l'an 765. à l'aſſemblee d'Artigni, & quatre ans aprés au Synode tenu à Rome par Eſtienne ſecond pour maintenir l'uſage & le culte des images ſacrées. Il fut en grande conſideration auprés des Princes de ſon temps, & fut emploié par Alred Roy de Northumbre, & par la Reine Oſgeoſe pour faire leur paix avec Charlemagne. Les neceſſitez publiques l'ayant porté à indiquer des prieres extraordinaires dans ſon diocéſe, il ordonna qu'outre l'abſtinence de la chair, & le jeûne du lundi, du mercredi, & du vendredi, *les ſerviteurs de Dieu* (c'eſt à dire les Religieux) *& les Religieuſes* reciteroient chaque jour cinquante Pſeaumes. Il excommunia une Abbeſſe, parceque ſans le conſulter, elle avoit permis à deux Religieuſes d'entreprendre un long voiage ce qui eſtoit contre la diſpoſition des Canons, & de la regle ſainte. Par cette Regle on doit entendre celle de ſaint Benoiſt, qui eſtoit obſervée dans les communautez de filles ſelon l'ordonnance du Concile d'Allemagne, dont il a eſté fait mention, joint que cette Abbeſſe, qui s'appelloit Oſvvithe, avoit eſté inſtruite dans l'obſervance par ſaint Boniface & par ſes diſciples.

L'an 751.

Bonif. Epiſt. 141. 142. 145. 147. vers l'an 753.

Tom. 6. Concil. pag. 1722.

Inter Bonifac. Ep. 61.

Contra Statuta canonum & ſanctæ regulæ diſciplinam *Ep. 47.*

III.

Saint Lulle fonde Bleidenſtat.

Saint Lulle aiant levé de terre les reliques de ſaint Ferruce martyr, qui eſtoient au bourg de Caſſel ſitué ſur le bord du Rhin vis à vis de Mayence, il les transfera à Bleindenſtat qui eſt à une lieüe de cette Ville, & il y baſtit un monaſtere qui porta depuis le nom du Saint, & qui s'accrut par la liberalité de Rieulfe, & de quelques-autres Archeveſques de Mayence. Raban a celebré cette tranſlation dans ſes poëſies.

Vita ſancti Ferrutii 28. *Octob. apud Surium. Rhab. Carm* 101. & 104.

Monaſterium Bleidenſtat, id eſt, Ixtantium, *vers l'an 778 Serrar. Rer. Mogunt. pag.* 607.

IV.

Il baſtit auſſi Hirsfeld, & y mourut.

On peut auſſi regarder ſaint Lulle comme le fondateur de l'Abbaie de Hirsfeld. On a veu que dans ſon origine elle ne fut qu'un ermitage commencé par ſaint Sturme, qui le quitta enſuite pour s'eſtablir à Fulde. Depuis ce meſme lieu, qui demeura peut-eſtre deſert, fut donne à ſaint Lulle par ſaint Boniface. Saint Lulle en eſtant le maiſtre, y mit une communauté de cent cinquante Religieux, y baſtit une Egliſe, qui fut dediée à ſaint Simon, & à ſaint Thadée, & y fit transferer les reliques de ſaint Wigbert. Aiant obtenu pour ce ſujet la permiſſion de Charlemagne, il pria Albuin Eveſque de Burabourg, qui eſtoit un Prelat éminent en pieté, de tirer du tombeau le corps du Saint. Albuin fit ce qu'il ſouhaittoit, & donna ces reliques à Ernuſt, Baturic, & Wolfe Religieux de Hirsfeld, qui les porterent la nuit à leur monaſtere. On croit que ce Baturic eſt le meſme qu'un Prelat du meſme nom, qui gouverna depuis le dioceſe de Ratiſbonne. Mais ne nous ecartons pas de ce qui regarde ſaint Lulle. Sur la fin de ſa vie il fut affligé de grandes maladies, comme il paroiſt par une de ſes lettres à un Eveſque d'Angleterre, qu'il prie de lui envoier quelques traitez du venerable Bede ſur la ſainte Ecriture, pour y trouver quelque conſolation. Un jour eſtant fort infirme, & jugeant qu'il ſortiroit bien-toſt du monde, il pria Albuin de celebrer la meſſe. Albuin qui ſe portoit bien en apparence, la celebra, & mourut aprés s'y eſtre communié: de ſorte que ſa vie finit avec ſon ſacrifice. Le Saint qui avoit déja reſolu d'aller à Hirsfeld, y conduiſit le corps de ce Prelat, & l'y fit enterrer. Un peu aprés lui avoir rendu ce devoir, il tomba malade, & mourut dans ce monaſtere l'an 787. Les Religieux demeurerent ainſi en poſſeſſion de ſes reliques, & eurent la joïe de voir que Dieu fit connoiſtre ſa felicité par pluſieurs miracles, qui rendirent le nom de ſaint Lulle beaucoup plus celebre aprés ſa mort, qu'il n'avoit eſté pendant ſa vie. Nous ne pouvons pas diſſimuler que ſaint Ludger a blaſmé ſaint Lulle de n'avoir pas eſté aſſez equitable envers ſaint Sturme, & d'avoir contribué à ſon exil. Un autre Ecrivain taſche d'excuſer ſaint Lulle, & aprés avoir reconnu que ſaint Sturme excelloit en eſprit, & en pieté, il adjouſte qu'il eſtoit d'un naturel ardent, & vehement, & que d'abord n'aiant pas jugé favorablement de la conduite que tenoit le ſaint Eveſque envers ſon monaſtere, il donna cette meſme impreſſion à ſes Re-

Serrar. ibid. pag. 709.

Albuin s'appelloit en Allemand Vuitta. Act. ſec. 3. part. 2. p. 400. part. 1. pag. 680.

Act. an. 787. pag. 399. & ſeqq.

CHAP. XVI.

ligieux. Peut-eſtre que ces deux Saints eurent quelque difficulté touchant les droits de leur Egliſe, & que ce different fut entretenu par des perſonnes ennemies de la paix. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que ces broüilleries ſe diſſiperent, & que ſaint Lulle deux ans avant ſa mort témoigna une affection particuliere pour ceux de Fulde, & leur donna une terre.

CHAPITRE XVI.

De ſainte Liobe Abbeſſe de Biſchoffheim dans le dioceſe de Mayence.

I. *Sainte Liobe paſſe d'Angleterre en Allemagne avec d'autres perſonnes de ſon ſexe.*

SAint Boniface travaillant à eſtendre la foi en Allemagne, y fonda des monaſteres pour les deux ſexes. Nous avons parlé de Fulde, & des autres, qui ſervirent de retraite aux hommes, il nous reſte à traitter des maiſons de Religieuſes. Pour eſtablir ces ſaintes Academies de la virginité, il eut beſoin d'avoir des maiſtreſſes, qui en appriſſent les devoirs aux autres, & il les tira d'Angleterre. Celles dont la memoire s'eſt conſervée, ſont Chunihilte, & Beratgithe ſa fille, Chunidrute, Tecle, Liobe, Walpurge. Les deux premieres, qui eſtoient parentes de ſaint Lulle, & fort intelligentes dans les lettres, demeurerent dans la Turinge, & y formerent à la pieté des perſonnes de leur ſexe; Chunidrute fut envoiée dans la Baviere, pour y faire la meſme fonction. Sainte Thecle gouverna deux communautez de filles à Kitzingen, & à Ochſenfurt dans le territoire de Vvirtzbourg. Sainte Liobe fut la premiere Abbeſſe de Biſchoffheim dans le dioceſe de Mayence; & ſainte Vvalpurge de Heidenheim dans celui d'Eicſtat. Ces deux dernieres ſemblent avoir excellé entre toutes: au moins ce ſont celles dont on a pris ſoin d'écrire la vie.

Lieba, Lioba, Leobgytha. *Act. ſæc 3. part. 2. pag. 42.*

Inter Bonif. Epiſt. 36.

II. *Elle avoit eſté élevée dans l'Abbaie de Vinburge.*

La divine providence deſtinant ſainte Liobe pour ſeconder ſaint Boniface dans ſes travaux évangeliques, la fit naiſtre dans le meſme païs que lui, & les unit enſemble par la proximité du ſang. Car il ſe voit par une lettre de la Sainte, que ſa mere, qui s'appelloit Ebbe, eſtoit parente de ce ſaint Eveſque. Pour ce qui eſt de ſon pere il s'appelloit Tinne, ou Dimo.

Ebbe eſtant ſterile, & aſſez avancée en âge, eut un ſonge, où elle crut porter une cloche dans ſon ſein. Elle en parla à une autre femme qui lui dit que cela marquoit que Dieu lui donneroit une fille, qu'il faudroit conſacrer au ſervice de l'Egliſe, & cette prediction eut ſon accompliſſement: car environ un an aprés elle accoucha de Liobe, elle la nourrit pour le cloiſtre, & dés qu'elle l'a vit aſſez grande pour y entrer, elle la mit dans le monaſtere de Vinburne. Ainſi Liobe quitta le monde avant que de le connoiſtre, & n'eſtant point prevenuë de ſes mechantes maximes, ſe trouva tres-diſpoſée à recevoir, & à pratiquer celles de la perfection.

CHAP. XVI.

Act. ſac. 3. part. 2. pag. 246. Inter Bonifac. Epiſt. 36.

III.

Ses vertus.

Elle eut le bonheur de rencontrer à Vinburne, & d'y avoir pour mere ſpirituelle la venerable Tette. Ce fut ſous ſa diſcipline qu'elle poſa dans ſon ame les fondemens d'une haute pieté, en ſe rendant exacte à obſerver les loix de la vie religieuſe. Elle ne perdoit point de temps, & meſme elle ne trouvoit aucune ſatisfaction dans les jeux, & les petits divertiſſemens que l'on permet aux jeunes filles. Elle n'avoit de gouſt que pour les choſes ſerieuſes: la priere, les ouvrages des mains, la lecture l'occupoient entierement. Mais la grace lui donnoit plus de penchant, & plus d'attrait pour la lecture, que pour les ouvrages. Elle liſoit avec une ſainte avidité les livres ſacrez, & elle apprenoit par cœur les endroits, dont elle ſe ſentoit plus touchée. Cet amour pour la ſcience du ſalut, la rendoit tres attentive, lorſqu'elle aſſiſtoit aux conferences, & aux diſcours de pieté. Ce que l'on y diſoit de meilleur demeuroit imprimé dans ſa memoire, & l'on en voioit la pratique dans ſes actions. Elle obeiſſoit à toutes les autres Religieuſes, & taſchoit d'imiter ce qu'elle remarquoit de plus loüable, & de plus parfait en chacune d'elles. Par ces exercices elle acquit un ſublime degré de vertu, & devint celebre dans ſa communauté, qui eſtoit compoſée de prés de cinq cens filles. De ſorte que ceux qui écrivant à ſaint Boniface, ou l'allant trouver en Allemagne, eurent occaſion de lui parler de Liobe, la lui dépeignirent comme une perſonne qui excelloit dans ſa profeſſion.

Audita vel lecta memoriæ commendans, utilitatem præceptorum vita & inſtitutione ſervabat.... omnibuſque obédiens, proprias ſingularum gratias imitando captabat. *Ibid. pag. 249.*

IV.

Saint Boniface l'eſtablit Abbeſſe de Biſchoffheim.

Aprés cela il ne faut pas s'eſtonner, ſi le Saint aiant beſoin de Religieuſes, conjura la venerable Tette de lui envoier une fille, qui eſtoit ſa parente, & dont on lui avoit donné une ſi haute idée. La ſainte Abbeſſe eut bien de la peine à ſe reſoudre

CHAP. XVI.

de priver ſa communauté d'une perſonne ſi utile, & de ſi grand exemple ; mais enfin craignant de reſiſter à l'ordre de Dieu, elle conſentit que ſa chere Liobe paſſat en Allemagne, & ſe rendit auprés du ſaint Eveſque. La Sainte ſortit d'Angleterre accompagnée des Religieuſes, dont nous avons parlé, ou du moins avec quelques-unes. Saint Boniface l'eſtablit Abbeſſe de Biſchoffheim monaſtere, dont il ne reſte plus que quelques legeres traces dans la ville, qui ſubſiſte ſous ce meſme nom : Son intention eſtoit qu'elle fit à l'égard des Vierges conſacrées à Dieu, ce que ſaint Sturme revenu du Montcaſſin faiſoit parmi les Religieux de Fulde, & que tous deux enſeignaſſent chacun aux perſonnes de leur ſexe, l'exacte obſervation des loix monaſtiques. Sainte Liobe ne manqua pas de répondre à ſon deſſein, & à ſon eſperance : car elle remplit les obligations attachées à la charge d'une Superieure, qui doit eſtre l'exemple, & la regle vivante d'une communauté. Elle travailloit inceſſamment à ſe rendre irreprehenſible, & à ſervir de modelle de perfection à celles qui eſtoient ſous ſa conduite. Elle ne leur prescrivoit rien qu'elle ne pratiquat la premiere. L'orgueïl, & la vanité n'eurent point d'accez dans ſon cœur, & elle marquoit, & par ſes paroles, & meſme par ſes habits, qu'elle ſe croioit la derniere de toutes. Ses Sœurs avoient en elle une mere commune, qui les aimoit ſincerement, & qui ſe rendoit d'autant plus exacte à les inſtruire, & à les ſecourir dans leurs beſoins, qu'elle eſtoit perſuadée que ſans la charité toutes les autres vertus ne ſont d'aucun merite. Elle continua à s'appliquer à la lecture des livres ſacrez, & elle y joignit encore celle des ſaints Peres, & des Canons. Elle obſervoit elle-meſme, & recommandoit aux autres la diſcretion. Elle ne vouloit point que ſes filles ſe fatiguaſſent par des veilles exceſſives, qui leur euſſent oſté la force de s'acquitter de leurs exercices, & elle leur permettoit en Eſté de prendre un peu de repos aprés midi, ce qui eſt conforme à la regle. Au reſte elle conſerva le meſme zele avec lequel elle avoit quitté l'Angleterre. Elle oublia & ſon pais, & ſes parens ; il ſe trouve neanmoins une lettre, où elle parle de ſon pere, & de ſa mere, mais c'eſtoit pour recommander aux prieres de ſaint Boniface l'ame de ſon pere decedé il y avoit huit ans, & ſa mere qui eſtoit malade, & dans l'affliction, & de plus il ſemble qu'elle ait écrit cette lettre, lorſquelle demeuroit encore en Angle-

Sur la riviere de Tauber au diocese de Mayence.

Volens utriuſque profeſſionis ordinem regulariter obſervari, idoneũ utrique magiſterium ſtuduit adipiſci, miſitque in Caſinum montem Sturmi, &c. ſimiliter, &c. ut (Tetta) tranſmitteret ei Liobam. *Ibid. pag.* 251.

Veteris ac novi teſtamenti codices ſagaci mente perluſtrans, &c. ſed & dicta ſanctorum Patrum, & decreta Canonum. *Ibid. pag.* 252.

Ut nec patriæ, nec ſuorum meminiſſet affinium. *Pag.* 251.

Nec longa locorum intercapedine oblivioni tradas, &c. *Inter Bonifac. Epiſt.* 36.

terre, & *fort éloignée du Saint.* Elle la finit par quatre vers latins, lui marquant qu'elle avoit eſté un peu inſtruite dans la poëſie par ſa maiſtreſſe Edburge, qu'elle louë comme une perſonne qui eſtoit ſans ceſſe appliquée à l'eſtude de la loi divine. Il y a apparence qu'Edburge vivoit dans le cloiſtre de Vinburne. Le demon s'efforça de faire tomber les Religieuſes qui eſtoient ſous la conduite de ſainte Liobe, mais elles le repouſſerent avec les armes de la priere, & du jeûne. Voiant qu'il ne pouvoit les ſoüiller dans leur conſcience, il entreprit de les perdre de reputation. Il ſe prevalut pour cet effet du double crime d'une miſerable femme, qui ne ſubſiſtoit que par les aumoſnes du monaſtere, & qui s'eſtant laiſſée abuſer, jetta ſon fruit dans une riviere, qui paſſoit dans l'enclos de l'Abbaie. Car cet enfant aiant eſté trouvé mort par une autre femme qui alloit puiſer de l'eau, celle-ci publia que ſans doute c'eſtoit quelque Religieuſe qui en eſtoit la mere, & excita un grand tumulte. La Sainte aiant eſté avertie du mauvais bruit que l'on avoit repandu contre l'honneur de ſa communauté, s'humilia devant Dieu avec toutes ſes filles, & le conjura de faire connoiſtre la perſonne coupable. Sa priere eut ſon effet. Car la femme impudique fut livrée à la puiſſance du demon qui la tourmenta ſi cruellement qu'elle fut contrainte de confeſſer publiquement ſon crime, & de juſtifier ainſi les Religieuſes. Les habitans de Biſchoffheim avoient recours à la ſainte Abbeſſe dans leurs beſoins & dans les dangers. Il s'éleva un jour une effroiable tempeſte qui auroit ruiné tout leur bourg, & les auroit accablez ſi elle eut duré long-temps. Mais la Sainte les voiant dans la derniere conſternation, alla à la porte de l'Egliſe & aiant imploré le ſecours de JESUS CHRIST par l'entremiſe de la ſainte Vierge, appaiſa auſſi-tôt l'orage.

CHAP. XVI.

V.

Elle eut encore la conduite d'autres monaſteres, & aprés ſa mort fut enterrée à Fulde.

Monaſteria puellarum quaſi ductrix. ſpiritualium tironum viſitans. *Ibid. pag.* 256.

Sainte Liobe forma à la vertu un grand nombre d'excellentes filles. Sa communauté devint un ſeminaire d'Abbeſſes, & il en ſortit de tres-ſages Religieuſes qui allerent reſtablir ou maintenir l'obſervance dans d'autres maiſons. La Sainte ne gouverna pas ſeulement Biſchoffheim, mais encore d'autres monaſteres qu'elle viſitoit de temps en temps. Son grand merite la rendit venerable à Pepin & à Charles & Carloman ſes enfans. La Reine Hildegarde l'aimoit tendrement, & elle eut ſouhaitté de l'avoir ſouvent auprés d'elle, mais la Sainte ne

CHAP. XVI.

pouvoit ſouffrir le bruit & l'eſclat de la Cour. Saint Boniface ſe preparant à ſon dernier voiage de Friſe la recommanda particulierement à ſaint Lulle ſon ſucceſſeur, lui donna ſon ſcapulaire, & voulut qu'aprés qu'elle ſeroit morte, elle eut le meſme tombeau que lui : alleguant pour raiſon qu'ils avoient tous deux ſervi JESUS-CHRIST avec le meſme zele & la meſme ardeur. Il y a auſſi lieu de croire qu'il voulut imiter ſaint Benoiſt qui fit enterrer ſa ſœur ſainte Scholaſtique dans le tombeau qu'il avoit preparé pour lui-meſme. Car ſaint Boniface regardoit ſainte Liobe comme ſa ſœur, & la Sainte le traittoit de frere, comme il ſe void dans leurs lettres. La Sainte eſtant fort avancée en âge, aprés avoir mis un tres-bon ordre dans les monaſteres qui eſtoient commis à ſes ſoins, ſe retira dans celui de Schonersheim à deux lieües de Mayence pour y ſervir Dieu jour & nuit, dans les jeunes, & dans la priere. Pendant qu'elle eſtoit dans ces exercices, la Reine Hildegarde qui prevoioit bien que la Sainte ne ſeroit pas encore long-temps au monde, l'invita à la venir trouver à Aix-la-Chapelle, où eſtoit la Cour. La Sainte y alla par une pure deference aux ordres de cette Princeſſe, & aprés lui avoir témoigné ſes reſpects, & receu d'elle de nouvelles marques d'affection, elle revint à Schonersheim, & y mourut avant l'an 780. Son corps fut porté à Fulde, & enterré dans l'Egliſe, non pas toutesfois dans le tombeau de ſaint Boniface, *parce qu'on craignit d'ouvrir le ſepulchre du ſaint Martyr.* La vie de ſainte Liobe a eſté écrite dans le neufviéme ſiecle par le ſçavant Rodolphe ſur les memoires laiſſez par quatre Religieuſes, qui avoient vécu ſous ſa diſcipline, & par un Preſtre à qui elles avoient appris pluſieurs de ſes actions.

Dedit ei cucullam ſuam. *p.* 256. Ordinatis omnibus quæ ſub ſua cura habuit monaſteriis. *p.* 267.

Quia metuebant ſanctum ſepulchrum beati Martyris aperire. *pag.* 257.

VI.

Sainte Thecle & ſainte Hadeloge.

Bonif. Ep. 25.

On connoiſt peu les actions de ſainte Thecle. Il eſt fort vrai-ſemblable qu'elle vint en Allemagne avec ſainte Liobe. Elles demeurerent enſemble, ſoit à Biſchoffheim, ou ailleurs, comme il ſe voit par une lettre de ſaint Boniface qui ſe recommande à leurs prieres. Sainte Thecle eut la conduite des monaſteres de Kitzingen, & d'Ochſenfurt, tous deux dans le dioceſe de Wirtzbourg, qui n'eſtoient pas fort éloignez l'un de l'autre. D'autres diſent que Kitzingen eut pour premiere Abbeſſe ſainte Hadeloge fille de Charles Martel, & de Rotrude. Tritheme confond ces deux Saintes, mais il faut les diſtinguer. Il eſt probable que ſainte Hadeloge fonda veritablement

tablement Kitzingen, mais qu'elle apprit de sainte Thecle les devoirs de la vie religieuse. Selon les actes de sainte Hadeloge (qui semblent n'estre pas fort anciens) outre l'avantage d'une illustre naissance: elle eut encore l'ornement de la beauté, & fut demandée en mariage par des Princes. Charles eut bien souhaité de la donner à quelqu'un de ceux qui la recherchoient: mais l'amour de JESUS-CHRIST la retenant dans l'estat de la virginité, elle resista à la volonté de son pere, & s'attira son indignation. Elle eut encore le deplaisir de se voir decriée dans son esprit, sous pretexte qu'elle avoit confiance en un de ses Aumoniers qui la consoloit dans sa disgrace. La calomnie aiant aussi attaqué cet Ecclesiastique, ils furent tous deux obligez de sortir de la Cour, & ils se retirerent dans les bois de Kitzingen. Cet Aumonier qui avoit beaucoup de bien, y fit bastir pour la Sainte un monastere, où elle assembla quelques filles à qui elle fit *garder la regle de saint Benoist & de sainte Scholastique*. Son pere s'adoucit depuis, & augmenta cette fondation par ses graces & ses liberalitez. Desorte qu'elle eut moien de former une grande communauté où elle prit soin d'establir une sainte observance. Elle estoit fort charitable envers les pauvres, & fort devote à la sainte Vierge, & il y a lieu de croire, que cette devotion contribua beaucoup à lui obtenir la grace de mourir un peu aprés avoir receu la sainte Eucharistie le jour de la Purification, qui estoit cette année là au Dimanche. On peut ainsi rapporter sa mort à l'an 755. ou 766. Saint Sturme revenant d'Italie passa par Kitzingen, & y demeura malade pendant un mois, ce qui fait juger, qu'outre le monastere des filles, il y avoit encore une petite communauté d'Ecclesiastiques ou de Religieux. La derniere Superieure de cette Abbaie mourut l'an 1544. Depuis, l'Evesque de Vvirtzbourg aiant engagé pour quelque argent ce monastere au Marquis d'Ansbac de la maison de Brandebourg, ses successeurs ne l'ont peu retirer, & il a esté détruit par la tempeste du Lutheranisme.

Bolland. 1. Febr.

Act. sæc. 3. part. 2. p. 277.

CHAPITRE XVII.

De saint Burcard, & de Megingoz Evesques de Wirtzbourg.

I. *Saint Kilien annonce l'Evangile dans la Franconie.*

CEtte ville a eu pour Apostre saint Kilien Evesque Irlandois, & que l'on croit avoir esté Religieux. Ce Saint aiant esté envoié par le Pape Conon pour travailler à la conversion des Païens, alla prescher la foi dans la Franconie, y convertit Gosbert Duc de Wirtzbourg, & y souffrit le martyre avec saint Coloman Prestre, & saint Totnan, ou Donat Diacre l'an 689. Dieu fit plusieurs miracles à son tombeau, & il a esté depuis en grande veneration à Vvirtzbourg. Mais ce n'est pas pourtant lui qui a fondé le Siege Episcopal de cette ville: Sa mission estoit generale, il avoit reçu ordre de prescher l'Evangile par tout où il en estoit besoin, & il estoit Evesque sans dioceſe. Le Siege de Vvirtzbourg ne fut estabi qu'environ cinquante ans aprés sa mort par saint Boniface, qui y mit saint Burcard, ainsi que nous avons dit.

Act. sec. 2. pag. 992.

II. *Saint Boniface ordonne saint Burcard Evesque de Vvirtzbourg.*

Saint Burcard naquit en Angleterre. Il se consacra à Dieu dés sa jeunesse, & il y a apparence que ce fut dans quelque monastere de son pais, ou d'Allemagne. Au moins celui qui a écrit sa vie, le met au nombre des Religieux, & la suite de ses actions insinuë assez qu'il a esté de cette profession mesme avant l'Episcopat. Il pourroit bien avoir esté cet Anglois, dont le nom commençoit par un B. qui passa en Allemagne avec saint Lulle, & qui y embrassa ou continua les exercices de la vie monastique. Il fut ordonné Prestre, & servit si utilement saint Boniface dans les fonctions Ecclesiastiques, que ce Saint le jugea capable de gouverner le nouveau dioceſe de Vvirtzbourg. Quelques-uns ont dit que ce fut le Pape Zacharie qui le sacra Evesque, mais ils se sont mepris. Il fut ordonné par saint Boniface en 742. & l'année suivante il assista au Concile d'Allemagne, dont nous avons parlé.

Act. sec. 3 part. 1. pag. 699. Denvvaldus Lul. & B. Bonifac. Epist. 5.

III. *Saint Burcard met des Religieux dans sa Cathedrale.*

Il s'acquitta de tous les devoirs d'un bon Pasteur. Aiant tiré de terre les reliques de saint Kilien, & de ses compagnons, il les transfera au Mont de sainte Marie prés de Vvirtzbourg. Mais Dieu lui fit connoistre qu'il falloit les laisser dans le lieu,

où les Saints avoient eſté enſevelis. Obeiſſant à cet ordre du Ciel, il les y reporta, & y baſtit ſa Cathedrale, où il mit une communauté de Religieux. Il fonda encore ſur le Mont de ſainte Marie un petit monaſtere qu'il dedia ſous le titre de ſaint André, & il y eſtablit douze Chanoines, mais c'eſtoient * peut-eſtre douze Moines qu'il tira de ſa Cathedrale. Il deſtina cette maiſon pour lui ſervir de demeure, lorſqu'il voudroit paſſer quelques jours en retraite, & s'appliquer à la contemplation. Le bienheureux Gombert, qui eſtoit un Seigneur fort riche, donna ſon bien à l'Egliſe de ſaint Kilien, & aiant renoncé au ſiecle ſe mit ſous la conduite de ſaint Burcard, & imita ſes vertus. Le ſaint Eveſque emploioit les Religieux à la pluſpart des fonctions Eccleſiaſtiques, & ceux-ci s'en acquittoient avec l'édification de tout le monde.

CH. XVII.

* *Vide Annotat. Iohan. Mabill. pag. 703.*

La vieilleſſe, & les longs travaux du Saint l'aiant reduit dans une foibleſſe qui ne lui permettoit plus d'exercer ſon miniſtere dans toute ſon eſtenduë, il ſe choiſit un ſucceſſeur, qui fut Megingoz Religieux de Fritzlar, & l'aiant fait agréer à Pepin, à ſaint Lulle Archeveſque de Mayence, & au Clergé de Vvirtzbourg, il le ſacra Eveſque, & l'eſtablit dans ſon Siege. Enſuite il prit ſix Religieux avec lui, & ſe retira à Hohembourg, qui eſtoit une dependance de ſon Egliſe. Il y porta les livres *qu'il avoit écrits lui-meſme*, ou qu'il avoit eus d'ailleurs, & il y paſſa le reſte de ſes jours. Dans l'édition de ſes Actes on rapporte ſa mort à l'an 751. Il fut enterré dans ſa Cathedrale prés des reliques de ſaint Kilien. On le transfera depuis à ſon monaſtere de ſaint André, qui porta enſuite le nom de ſaint Burcard. La vie de ce ſaint Eveſque a eſté écrite par un Auteur inconnu, qui ſemble avoir eſté du dixiéme ſiecle, & par Egilvard Moine de cette Abbaie de ſaint André, qui a peut-eſtre vécu cent ans aprés. Egilvard à la fin de ſon ouvrage apporte divers exemples de ſaints Religieux, qui ont preſché la foi en Allemagne. Il met en ce nombre ſaint Kilien, ſaint Corbinien, ſaint Burcard, ce qui fait voir qu'il n'a pas douté qu'ils n'euſſent ſervi Dieu dans la profeſſion monaſtique. Et pour juſtifier par l'autorité des Canons, que cette profeſſion n'eſt pas incompatible avec le miniſtere de l'Evangile, il allegue un decret qu'il attribuë au grand ſaint Gregoire Pape, & celui du Concile Romain de l'an 610. dont il a eſté parlé ci-devant.

IV.

Il deſigne pour ſon ſucceſſeur Megingoz Religieux de Fritzlar, & ſe retire dans la ſolitude avec ſix Moines.

Ibid. pag 715, 716.

CH. XVII.

V.

Megingoz aprés avoir bien gouverné ſon dioceſe, ſe retire auſſi, & baſtit le monaſtere de Nevvſtat.

Megingoz eſtant Eveſque continua de vivre en Religieux, & ne ſe diſpenſa point des auſteritez du cloiſtre. Il remplit ſi exactement les obligations de ſa charge, & garda en toutes choſes une conduite ſi ſage, & ſi exemplaire, qu'il s'attira le reſpect, & l'affection de tout le monde. Il tint le Siege quinze ans. Eſtant vieux, & infirme, il le quitta à l'imitation de ſaint Burcard, & y eſtablit un de ſes Eccleſiaſtiques nommé Bernvvelfe. Il le ſacra conjointement avec ſaint Lulle Archeveſque de Mayence, & ſaint Vvilbault Eveſque d'Eichſtat; & aprés avoir remis entre ſes mains tous les biens de l'Eveſché, il ſe retira avec quelque-uns de ſes diſciples dans la terre de Rorinlat, qui lui avoit eſté donnée par Hatton. Mais il n'y joüit pas du repos qu'il eſperoit, car Bernvvelfe l'inquieta, & lui fit un procez touchant quelques meubles laiſſez par ſaint Burcard; & de plus comme il n'aimoit pas les Religieux, il en chaſſa plus de cinquante, qui faiſoient l'Office dans ſa Cathedrale, & les contraignit de ſe refugier auprés de leur maiſtre Megingoz. Dans cette perſecution Megingoz, & ſes diſciples eurent recours à Charlemagne, & appuiez de ſa protection, & de ſon aſſiſtance, ils baſtirent à Rorinlat un monaſtere qui fut depuis appellé Nevvſtad. Megingoz en eut la conduite, & aprés y avoir fini ſes jours dans les exercices de la pieté, il eut pour ſucceſſeur Vvaltric ſon diſciple, élu par la communauté, & confirmé dans cette fonction par Charlemagne.

Pluſquam 50. fratres cum injuriis expulſos, &c. monachis religioſis infeſtus multum Ibid. pag. 715, 716.

VI.

Immine Abbeſſe du Mont de ſainte Marie.

Le Mont de ſainte Marie, dont nous avons parlé, appartenoit à Immine Abbeſſe, petite fille du Duc Goſbert, lorſque ſaint Burcard entra dans le Siege de Vvirtzbourg. Elle y avoit baſti un monaſtere, & y avoit aſſemblé des filles avec leſquelles elle gardoit une étroite obſervance. Jugeant que ce lieu-là accommoderoit l'Egliſe de Vvirtzbourg, elle l'offrit au Saint, qui lui donna en échange la terre de Carlebourg, où il y avoit une Egliſe, qui avoit eſté baſtie ſous l'invocation de la ſainte Vierge, par une ſainte fille nommée Gertrude. Immine ſe tranſporta donc à Carlebourg avec ſa communauté, & y acheva ſa vie dans le ſervice de Dieu. On ne ſçait point qui a eſté cette ſainte Gertrude fondatrice du monaſtere de Carlebourg. C'eſt un ſujet de diſpute entre les Auteurs. Depuis pluſieurs ſiecles elle eſt reverée comme ſainte dans l'Abbaie de Nevvſtat.

Act. pag. 719.

CHAPITRE XVIII.

De ſaint Vvilbauld Eveſque d'Eichſtad & de ſaint Vvunebauld ſon frere Abbé de Heidenheim, de ſainte Vvalpurge leur ſœur, de ſaint Sol, & de ſaint Sebalde ſolitaires.

SAint Vvilbauld & ſon frere ſont encore du nombre de ceux qui travaillerent avec ſaint Boniface dans le miniſtere evangelique. Comme ils lui eſtoient liez par la proximité du ſang, il y a beaucoup d'apparence qu'ils eſtoient auſſi de meſme païs que lui, & qu'ils avoient pris naiſſance dans le royaume de Vveſtſexe. Quoiqu'il en ſoit, ils eſtoient Anglois. L'inſigne pieté de leur pere, qui s'appelloit Richard, lui a merité le culte public de l'Egliſe. Outre la qualité de Saint, on lui donne auſſi celle de Roy. Mais de ſon temps l'Angleterre n'a point eu de Roy qui ait porté le nom de Richard. Il pourroit avoir eſté du nombre de ces habitans ou fils d'un de ces habitans de Vveſtſex, qui aprés la mort de leur Roy Couvvalch, partagerent entre-eux ce païs là, & y regnerent en quelque ſorte juſqu'à l'an 685. & c'eſt là l'unique choſe, que fournit la verité de l'hiſtoire pour défendre l'opinion de ceux qui le font Roy. Mais ne nous arreſtons pas davantage à une difficulté qui ne regarde point noſtre ſujet. Saint Vvilbauld naquit vers l'an 700. A l'âge de trois ans il eut une dangereuſe maladie. Saint Richard & ſa femme craignant de le perdre le porterent devant une croix qui eſtoit dans une maiſon des champs, où ils demeuroient, & ils promirent à Dieu de le conſacrer à ſon ſervice dans quelque monaſtere, s'il plaiſoit à ſa bonté de lui conſerver la vie. On remarque ſur ce ſujet que c'eſtoit alors un uſage aſſez commun parmi les Anglois, & particulierement parmi les perſonnes nobles & vertueuſes d'avoir dans leurs terres de grandes croix, devant leſquelles ceux de la famille alloient faire leurs prieres. Le petit Vvilbauld eſtant revenu en ſanté, ſon pere le mit entre les mains de ſon ami Theodoret, afin qu'il l'offrit en ſon nom à quelque monaſtere. Theodoret le donna à Egbald, qui gouvernoit l'Abbaie de Vvaltheim, qui eſt peut-eſtre un

I.

Saint Vvilbauld eſt eſlevé dans un monaſtere d'Angleterre.

Sanctæ crucis ſignum Domino dicatum cum magno honore almum, in alto erectum ad commodam diurnæ orationis ſedulitatem ſolent habere. *Act. ſæc. 3. part. 2. pag. 369.*

CH. XVIII. bourg appellé Buſvvaltham dans le Comté de Vinceſtre, qui faiſoit partie du royaume de Vveſtſex. Egbald receut cet enfant dans ſa communauté par l'avis de ſes Religieux, & il le fit inſtruire dans la pieté & dans les lettres. Vvilbauld fut ſi heureuſement prevenu de la grace du ciel, qu'il tourna toutes ſes penſées vers Dieu, & le prit pour l'unique objet de ſes pretentions, & de ſon amour. Dans cette veuë il apprit avec ſoin les Pſeaumes, & tâcha de ſe remplir des paroles & des maximes de l'Ecriture. Il s'appliqua fortement à s'acquitter des devoirs de ſon eſtat, & par ſon obëïſſance, & ſa douceur, il gagna l'affection de tous les Religieux.

Totus jam ille in Dei amorem conversus est, &c. pag. 370.

II.

Il va à Rome avec ſon frere ſaint Vvnebauld.

Il eſtoit ſi ordinaire aux Anglois d'aller par devotion à Rome que l'on ne s'eſtonnera pas s'il en forma le deſſein. Il y engagea le bienheureux Richard ſon pere, qui prit avec lui un autre de ſes enfans nommé Vvnebauld, alors âgé de dix-neuf ans. Ils s'embarquerent vers l'embouchure de la riviere d'Haven: ce qui confirme noſtre conjecture touchant le païs de leur naiſſance, & ils vinrent par la Seine à Roüen. Ils traverſerent enſuite la France, & paſſerent en Italie, viſitant les Egliſes & les autres lieux de pieté. Mais Richard mourut en chemin, & fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Frigidien de Lucques où ſa memoire eſt en veneration. Ses deux fils continuerent leur voiage, & eſtant arrivez à Rome vers la feſte de ſaint Martin, ils y paſſerent ſept ou huit mois dans les exercices de la vie monaſtique, ce qui ſemble marquer qu'ils ſe retirerent dans quelque cloiſtre. Pendant les grandes chaleurs de l'Eſté ils tomberent tous deux malades, mais la divine providence mêla cet adouciſſement à leur affliction, qu'ils pûrent ſe ſecourir l'un l'autre, car s'ils eurent tous deux de longs & violens accez de fievre, ce fut en divers temps & à diverſes repriſes: deſorte que celui des deux qui en eſtoit exempt, ſervoit ſon frere qui en eſtoit travaillé. Il eſt encore à remarquer que pendant le cours de leur mal, ils obſervoient autant qu'il leur eſtoit poſſible les loix de la profeſſion religieuſe.

Ibi duo germani felicem monaſterialis diſciplinæ vitam ſub ſacræ legis moderamine ducebant. Ibid. pag. 372.

Prout corporis infirmitas perpetrare (permittere) poterat à ſactæ inſtitutionis norma non recedebant. Ibid.

III.

Voiage de ſaint Vvilbauld en la Terre ſainte.

Aprés qu'ils furent tous deux gueris, ils ſe ſeparerent: ſaint Vvilbauld laiſſa ſon frere à Rome, & s'eſtant joint à deux autres jeunes hommes de ſon païs, il reſolut de faire avec eux le voiage de la Terre ſainte, mais ils n'y allerent pas directement; car s'eſtant embarquez à Naples, ils paſſerent dans l'Aſie mineure, & furent à Epheſe, où ils viſiterent l'Egliſe de ſaint Jean

CH. XVIII.

l'Evangeliſte. Eſtant encore montez ſur un vaiſſeau, ils paſſerent dans l'Iſle de Chipre, & de là à Emeſe ville de Phenicie. Les Sarrazins qui dominoient alors dans cette province, les arreſterent avec cinq autres Chreſtiens, qui eſtoient de leur compagnie, & les jetterent en priſon. Mais Dieu ne les abandonna pas, & la charité qu'il inſpira à un marchand de cette ville, leur fit trouver dans leur captivité des douceurs & des ſoulagemens qu'ils n'euſſent peut-eſtre pas eus s'ils euſſent eſté libres. Ce marchand qui ne les connoſſoit point, fut tellement touché de leur diſgrace, qu'il s'offrit de les racheter, mais les Sarrazins qui ne les avoient mis en priſon que par un excez de defiance, & parce qu'ils craignoient que ce ne fuſſent des eſpions, & non point pour en tirer de l'argent, rejetterent cette offre. Ne pouvant obtenir leur liberté, il penſa à les aſſiſter dans la priſon & à la leur rendre moins fâcheuſe. Il leur envoioit tous les jours à diſner & à ſouper. Le mercredi & le ſamedi ſon fils les alloit voir, & répondant de leurs perſonnes aux geoliers, * il les menoit au bain dans la ville, & enſuite il les remenoit à la priſon. Le Dimanche il les conduiſoit à l'Egliſe, & les faiſoit paſſer par le marché, afin que s'ils avoient beſoin de quelque choſe, ils le diſſent librement, & auſſi-toſt il acheptoit de ſes propres deniers ce que ſouhaitoient ces eſtrangers, & leur en faiſoit preſent. Comme ils eſtoient tous jeunes, bienfaits, & aſſez bien veſtus, quantité d'habitans d'Emeſe ſe rendoient vers cette heure là au marché pour avoir la ſatisfaction de les voir: deſorte que leur diſgrace & la charité du marchand furent connües de toute la Ville. Un Eſpagnol qui les vit, ou qui entendit parler d'eux, en eut compaſſion, & comme il avoit du credit à la Cour du Roy des Sarrazins, il reſolut de procurer leur liberté. Il les alla viſiter dans la priſon, & apprit d'eux qui ils eſtoient: enſuite il pria ſon frere qui eſtoit chambellan du Roy, de ſouſtenir leur cauſe devant ce Prince. Le Chambellan voiant dans le palais le Gouverneur d'Emeſe qui les avoit fait arreſter, lui perſuada de terminer leur affaire, & aiant tous deux repreſenté au Roy que c'eſtoient des eſtrangers venus des extremitez de l'Occident, qui ne devoient pas eſtre ſuſpects, ils obtinrent leur liberté. Saint Wilbauld, & ſes aſſociez eſtant ſortis de priſon allerent à Damas, & delà à Nazareth, à Cana en Galilée, & au mont Thabor, où ils virent un monaſtere, dont l'Egliſe

Admirable charité d'un marchand d'Emeſe.

Speculatores illos eſſe æſtimabant. *Ibid. pag. 373.*

Dominica die ducebat eos ad Eccleſiam * per mercimonium, &c.

* *Voiez une pareille action de charité dans l'hiſtoire monaſtique d'Orient. l. 4. & 33. pag. 880.*

Ce Roy eſt appellé Mirmumni.

CH. XVIII.

Act. ibid. pag. 517.

estoit consacree au Sauveur, à Moïse, & à Elie. La description des lieux saints par l'Abbé Adamnan, qui est un ouvrage plus ancien que les Actes de saint Vvlibauld, marque que ce n'estoit pas une simple Eglise, mais qu'il y en avoit trois, dont une estoit dediée au Sauveur, & les deux autres à ces deux saints Prophetes, conformement au dessein de saint Pierre, qui lors de la Transfiguration de Nostre Seigneur, y voulut dresser trois tentes. Au reste ce monastere qui estoit vrai-semblablement de Solitaires Grecs, subsistoit peut-estre encore sur la fin du douziéme siecle: car il est du moins certain qu'il y avoit alors deux monasteres sur le mont Thabor, l'un de Religieux Grecs, & l'autre de Religieux Latins, qui outre la regle de saint Benoist, gardoient les usages de Cluni, comme il se voit par la relation du voiage de Jean Phocas, & par une lettre de Pierre le Venerable. Saint Vvilbauld, & les autres voiageurs allerent ensuite à Cesarée, puis au monastere de saint Jean Baptiste, à un quart de lieuë du Jourdain. Ils furent aussi au monastere de saint Eustoche, situé entre Jericho & Jerusalem. Ils arriverent enfin à cette ville sainte, & en visiterent avec devotion les Eglises, & les lieux consacrez par la presence de Nostre Seigneur. Je mets en ce nombre ceux des environs, comme le Montolivet, Bethleem, &c. Ils allerent aussi à la Laure, ou grand monastere de saint Sabas, dont nous avons parlé ailleurs, & qui subsiste encore aujourd'hui. Saint Vvilbauld estant à Gaze dans l'Eglise de saint Mathias perdit la veuë, mais deux mois aprés il la recouvra à Jerusalem dans l'Eglise de la sainte Croix. Il fut aussi malade à Ptolemaïde, & cependant ses compagnons obtinrent des passeports du Gouverneur d'Emese, afin de ne point tomber dans la disgrace qui leur estoit arrivée. De la Syrie ils allerent à Constantinople: ils virent aussi la ville de Nicée fameuse par la celebration du premier Concile General; & entrant dans l'Eglise, ils y apperçurent des Images qui representoient les principaux Evesques qui s'estoient trouvez à cette sainte assemblée. Enfin de Constantinople ils retournerent en Italie avec les Legats du Pape, & les Ambassadeurs de l'Empereur.

On tenoit que le mystere de la Transfiguration s'estoit fait dans le lieu, où estoit placé l'autel des Latins.

Joan. Phoc. apud Symm. Leon. Allat. pag. 14.

Petr. Venerab. lib. 2. Ep. 44.

Histoire monast. d'Orient l. 4. c. 45.

In illa Ecclesia erant imagines Episcoporum qui erant ibi in Synodo. Ibid. pag. 379.

IV.

Il demeure dix ans dans le Montcassin.

Un Evesque aiant conseillé à saint Vvilbauld de se retirer au Montcassin, il suivit cet avis, & entra dans cette Abbaie avec

avec Diabert compagnon de ſes voiages, ſept ans aprés eſtre ſorti de Rome, c'eſt-à dire l'an 728. Il y trouva une petite communauté de Religieux ſous le S. Abbé Petronax, & s'eſtant joint à eux, il leur fut d'un grand ſecours pour leur bien ſpirituel; car il exhortoit chacun à garder exactement la regle, & il n'eſtoit pas du nombre de ceux qui preſchent la penitence, & vivent dans le relaſchement, & la molleſſe. Il faiſoit voir dans ſes actions la pratique des vertus qu'il leur recommandoit, & une conduite ſi édifiante lui attira le reſpect, & l'affection de la communauté. Il fut dix ans avec eux, la premiere année il eut ſoin de l'Egliſe, la ſeconde il fit la fonction de Doyen: il fut enſuite huit ans Portier, ſçavoir quatre ans dans le monaſtere d'enhaut, & quatre ans dans le monaſtere d'embas. Et l'on ne doit pas s'eſtonner qu'aprés avoir eſté Doyen, il ait eſté reduit à eſtre Portier: car, ſelon la regle, cette charge eſt des plus importantes, & ſaint Benoiſt veut qu'on ne la confie qu'à un homme vigilant, charitable, & ſage. CH. XVIII.

V.

Il va en Allemagne par l'ordre du Pape.

Un Preſtre Eſpagnol, qui s'eſtoit fait Religieux au Montcaſſin, aiant obtenu permiſſion de ſaint Petronax d'aller à Rome avec ſaint Vvilbauld, ils y furent enſemble. Quelque temps avant qu'ils y arrivaſſent, ſaint Boniface en eſtoit parti avec ſaint Vvnebauld, pour retourner dans la Baviere, & avoit prié le Pape Gregoire troiſiéme de lui envoier auſſi ſaint Vvilbault pour lui aider dans ſa miſſion d'Allemagne. Gregoire aiant appris que ſaint Vvilbauld eſtoit dans la ville, le fit venir auprés de lui, & aiant reconnu par ſon entretien qu'il avoit beaucoup d'eſprit, & de pieté, il lui propoſa d'aller trouver ſon parent ſaint Boniface, pour le ſeconder dans ſes travaux: ſaint Vvilbauld lui répondit qu'il eſtoit tres-diſpoſé à faire ce voiage, mais que ſelon les loix de ſa profeſſion, il ſe croioit obligé d'en demander la permiſſion à ſon Abbé. Pour lui oſter ce ſcrupule, le Pape lui répartit, que s'il pouvoit par ſon autorité Apoſtolique commander à l'Abbé, & diſpoſer de ſa perſonne, il avoit encore plus de droit d'en uſer ainſi à l'égard d'un ſimple Religieux. Aprés quoi le Saint dit au Pape qu'il eſtoit preſt de ſuivre ſes ordres, & d'aller par tout où il le jugeroit utile à l'Egliſe. Il ne retourna donc point au Montcaſſin, mais prit le chemin d'Allemagne. Lorſqu'il y fut arrivé, ſaint Boniface l'ordonna Preſtre, & commit à ſes ſoins le lieu appellé Eichſtat, où il n'y avoit qu'une petite

Ibid. pag. 313

CH. XVIII. Egliſe, & qui eſtoit comme deſert depuis le ravage qu'y avoient fait des barbares.

VI. *Il eſt ſacré Eveſque d'Eichſtat, & met des Religieux dans ſa Cathedrale.* Pag. 368. & 383.

Un an aprés le ſaint Eveſque l'appella auprés de lui en Turinge, & aſſiſté de ſaint Burcard, & d'un autre Prelat nommé Vizon, il le ſacra Eveſque, pour gouverner le nouveau dioceſe d'Eichſtat. Il aſſiſta en cette qualité au Concile tenu en Allemagne vers l'an 742. où ſe trouva Carloman. Ses ſoins & ſes predications firent beaucoup de fruit dans le territoire d'Eichſtat. Il en changea la face, & au lieu de l'impieté, & des erreurs qui y regnoient auparavant, il y fit fleurir la foi Catholique, & le ſervice de Dieu. Il baſtit une Cathedrale, & il y mit une communauté de Religieux, à qui il preſcrivit la meſme diſcipline qu'il avoit veu pratiquer dans le Montcaſſin, & ailleurs. Il eſtoit rigoureux envers lui-meſme, mais il eſtoit doux, & plein de tendreſſe pour le prochain; il reſſentoit vivement les maux des perſonnes affligées, & il leur donnoit des marques de ſa compaſſion par le ſoin qu'il prenoit de les conſoler, & de les ſecourir autant qu'il lui eſtoit poſſible. Sa mort arriva l'an ſept cens quatre-vingt-ſix. Nous avons obſervé qu'il a écrit la vie de ſaint Boniface. Il ne prend que la qualité *de Preſtre* dans l'inſcription de l'epiſtre qui eſt à la teſte de ſon ouvrage, mais il eſt certain qu'il eſtoit alors Eveſque.

VII. *Saint Vvnebauld frere de ſaint Vvilbauld va à Rome, s'y fait Religieux, & paſſe en Allemagne avec ſaint Boniface.*

Nous avons déja remarqué que ſaint Vvnebauld ſon frere alla avec lui à Rome l'an 720. Ils y pratiquerent enſemble les exercices de la vie monaſtique, ce qui marque que ſaint Vvnebauld eſtoit Religieux lorſqu'il ſortit d'Angleterre, ou plutoſt qu'il embraſſa cette profeſſion à Rome; car ſes Actes portent qu'il y *reçut la tonſure, & qu'il s'y aſſujettit au ſervice de Dieu.* Il y apprit les lettres ſaintes, & aprés y avoir demeuré ſept ans, il retourna en Angleterre. Eſtant en ſon païs, & parmi ſes proches, & les autres perſonnes de ſa connoiſſance, il en retira pluſieurs de l'amour, & des occupations du ſiecle, & il leur perſuada de donner leurs premiers ſoins à leur ſalut, & de mener une vie conforme à l'Evangile. Enſuite *aiant demandé permiſſion* à ſes Superieurs, (ce qui inſinuë qu'il demeuroit dans quelque monaſtere,) il fit un ſecond voiage à Rome avec ſon frere, qui eſtoit ſans doute autre que ſaint Vvilbauld, (car ſaint Vvilbauld n'eſtoit pas revenu en Angleterre.) Pendant qu'ils eſtoient en cette ville, ſaint Boniface

Tonſuram accipere, & Dei ſervitio ſe ſubjugare ſtuduit. *Act. ſac. 3. part. 2. p. 179.*

Licentia poſtulata. *Ibid.*

y vint auſſi pour la troiſiéme fois, & aiant eſté viſité de ces deux freres, qui eſtoient ſes parens, il les engagea à le ſuivre en Allemagne, & à y travailler avec lui à la propagation de la foi. De ſorte qu'aiant quitté l'Italie, ils paſſerent vers l'an 739. dans la Turinge avec ſaint Sebauld, dont nous parlerons ci-aprés, Saint Vunebauld y reprit avec une nouvelle ardeur les exercices de la profeſſion religieuſe, & fut ordonné Preſtre. Il gouverna durant quelque temps ſept Egliſes du meſme païs, & eut la conſolation d'y recevoir chez lui ſaint Vvilbauld, qu'il n'avoit point veu depuis pluſieurs années. Il alla enſuite dans la Baviere, & demeura à Nordfilize ſous la protection du Duc Odilon. Il y preſcha avec un grand zele, retirant les uns des ſuperſtitions du paganiſme, les autres de l'impureté, & les autres d'autres vices, & d'autres deſordres où ils eſtoient plongez. Aprés cela il revint dans la Turinge, & continua à y annoncer la parole de Dieu. Il eſtoit auſtere, principalement à l'égard de ſa nourriture, l'uſage du vin lui eſtoit preſque inconnu, & il n'en beuvoit qu'un peu, comme pour le gouſter, ſi l'infirmité de ſon corps ne l'obligeoit d'en prendre davantage.

Voulant fonder un monaſtere, il ne le voulut point conſtruire à Mayence, parce que l'uſage du vin y eſtoit trop ordinaire, & qu'il craignit que cela n'affoiblit l'obſervance. Mais il alla s'eſtablir dans les bois d'Heidenheim, qui eſt du dioceſe d'Eichſtat, & aidé du conſeil, & de l'autorité de ſaint Vvilbauld ſon frere, qui eſtoit Eveſque de cette ville, il baſtit une Egliſe, & un monaſtere dans cette foreſt. Cet eſtabliſſement fut tres-avantageux au païs, parce que les mœurs y eſtoient fort corrompuës, & que le peuple avoit grand beſoin d'eſtre inſtruit, & porté à la penitence. Le Saint qui bruſloit de charité, partagea ſon application, & ſes ſoins, enſeignant d'une part à ſes Religieux le chemin de la perfection, & s'efforçant de l'autre de combattre les vices des Eccleſiaſtiques, & des laiques, & de leur inſpirer de la pieté. Il avoit l'eſprit droit, & ſimple, mais ſa ſimplicité eſtoit prudente, & courageuſe, & il ſçavoit proportionner ſes diſcours aux beſoins, & à la capacité de ceux qui l'écoutoient. Les continuels travaux où l'engageoit ſon zele aiant ruiné ſa ſanté, qui n'avoit jamais eſté bien forte, pour taſcher de la reſtablir, il les diſcontinua pour quelque temps, & alla voir Megingoz Eveſque

CH. XVIII.

Regularem monachalis vitæ normam ſequendo. *Pag.* 181.

Quia jam illum prius octo annorum ſpatio, & nono dimidio ab eo quod de Roma pergebat non vidit. *Act. pag.* 381. *Ce qui peut s'entendre en deux manieres, ſçavoir qu'ils ne s'eſtoient point vus depuis dix-ſept ans & demi que ſaint Vvilbauld s'eſtoit ſeparé de ſon frere pour aller en Orient, ou depuis huit ans & demi que S. Vvilbauld alors Moine du Monteaſſis avoit veu ſon frere à Rome, dequoi toutefois il n'eſt point parlé dans leurs Actes.*

VIII.

Il baſtit l'Abbaie de Heidenheim.

Ibid. pag. 183.

CH. XVIII. de Vvirtzbourg, & les Religieux de Fulde. Sa devotion envers saint Benoist lui fit naistre le desir de se retirer au Mont-cassin & d'y finir ses jours, & il en écrivit à l'Abbé Gratien qui l'asseura qu'il seroit le tres-bien venu, & qu'il le recevroit avec honneur : mais aiant consulté là dessus son frere saint Vvilbauld & d'autres personnes éclairées dans les choses spirituelles, ils lui conseillerent de ne point quitter ses disciples de Heidenheim : il suivit leur avis, & son mal estant tellement augmenté qu'il n'avoit plus de force d'aller à l'Eglise, il fit mettre dans sa chambre un autel, où il celebroit la messe quand son infirmité le lui permettoit : car lorsqu'il se portoit bien, il ne se passoit presque point de jour qu'il ne la celebrat. Sentant que ses forces l'abandonnoient & que sa derniere heure approchoit, il appella auprés de lui ses disciples, & il les exhorta à conformer leurs mœurs & leur vie à la volonté de Dieu, à ne point s'éloigner de la foi Catholique, ni de l'observance à laquelle ils s'estoient engagez par leurs vœux, & à se tenir unis ensemble par une sincere & estroite charité. Il pardonna à ceux qui dans quelques occasions avoient negligé de lui obeïr, & il pria qu'on lui pardonnât aussi les fautes qu'il avoit commises. Ensuite aiant recommandé son ame à Dieu, il expira. On rapporte sa mort à l'an 761. Environ seize ans aprés S. Wilbauld fit la translation de son corps qui fut trouvé entier & sans aucune corruption. La vie de ces deux saints freres a esté fidellement écrite par une Religieuse de Heidenheim qui estoit leur parente. Parlant de saint Wilbauld elle décrit assez au long son voiage d'Orient, selon le recit qu'il lui en avoit fait lui-mesme en presence de plusieurs autres personnes.

IX.

Sainte Vvalpurge Abbesse

Mais n'oublions pas Vvalpurge sœur de ces deux Saints, laquelle honora aussi par sa vertu la profession religieuse, & a depuis esté fort celebre par ses miracles. Un ancien Auteur marque qu'elle suivit son pere & ses freres dans leur voiage de Rome, mais la Religieuse d'Heidenheim ne le dit point. Un peu aprés la mort de saint Vvnebauld fondateur de Heidenheim, elle establit & gouverna prés de cette Abbaie une communauté de filles. Desorte que ce monastere devint double, & fut composé de deux maisons pour les deux sexes. Elle servit Dieu avec une ferveur admirable, se mortifiant par les jeunes, & par les veilles, & passant les jours & les nuits dans la priere. Elle assista à la translation des reliques de saint

AB. sæc. 2. pag. 237.

Vvunebauld son frere, & selon la plus commune opinion, elle mourut environ deux ans aprés. Sa vie a esté écrite par Vvolfhard Prestre & Religieux de l'Abbaie de Haseren qui s'est principalement arresté à raconter ses miracles. Il y a en divers païs des Eglises dediées à son honneur. Ses reliques sont aussi dispersées en divers lieux, mais un monastere de Religieuses d'Eichstat qui est basti sous son nom, en possede la plus grande partie. Ch. XVIII.

An. 783. pag. 269.

X.

Monastere de Milize.

Une dame fort riche nommée Einhilt consacra à Dieu sa personne & ses biens en fondant sous la regle de saint Benoist une autre maison de filles, dont elle fut la premiere Abbesse. Ce monastere s'appelloit Milize. La signature de saint Vvolbaut qui se trouve au bas de la donation d'Einhilt fait juger qu'il estoit situé dans le dioceſe d'Eichstad. Environ seize ans aprés la fondatrice soumit son monastere à l'Abbaie de Fulde.

XI.

Saint Sol Ermite.

Saint Sol Ermite vivoit en mesme temps dans le mesme païs. Il estoit Anglois de naissance. Aiant suivi saint Boniface en Allemagne, il receut de lui l'habit monastique & l'ordre de la prestrise; & il prit grand soin d'imiter ses vertus. Il bastit un ermitage sur les confins de la Turinge & de la Baviere, prés de la riviere d'Altmule, & il passa ses jours dans les exercices de la pieté. Un homme aveugle dés sa naissance lui aiant esté presenté, il lui donna la veuë en faisant le signe de la croix sur ses yeux. Il fit encore d'autres miracles, & assujettit son petit monastere à l'Abbaie de saint Fulde, qui l'a possedé à titre de Prieuré jusqu'à l'an 1487. Il mourut l'an 790. Sa vie a esté écrite par Ermanric Diacre & Religieux d'Elvvangen, qui vivoit dans le neufviéme siecle.

Ibid. pag. 432.

XII.

Saint Sebauld.

Nous avons dit que saint Sebauld passa d'Italie en Allemagne avec saint Wunebauld vers l'an 739. Si l'on en croit les actes de saint Sebault, qui sont d'un auteur inconnu & peu ancien, il estoit fils du Roy des Daces, & dans sa jeunesse, il épousa une Princesse de la maison de France, mais avant la consommation du mariage, il se retira dans la solitude, & y mena une vie fort austere pendant quinze ans. Ensuite il fut inspiré d'aller à Rome, d'où il revint en Allemagne par l'ordre du Pape Gregoire troisiéme, pour y prescher l'Evangile. Aprés avoir converti un grand nombre de Paens, il reprit les exercices de la vie solitaire aux environs de

CHAP. XIX.

Nuremberg, & ne laiſſa pas d'inſtruire encore le peuple, faiſant des miracles pour confirmer ſa doctrine, ou pour le ſoulagement du prochain. Eſtant fort âgé il alla voir les freres, c'eſt-à-dire des Eccleſiaſtiques, ou des Religieux qui faiſoient l'office dans la chapelle de ſaint Martin de Nuremberg, & eſtant tombé malade, il entra par une ſainte mort dans la gloire du ciel. Il fut depuis en grande veneration dans cette Ville, & on baſtit une belle Egliſe ſur ſon tombeau. Un de nos auteurs met cette Egliſe au nombre des monaſteres d'Allemagne, & parle auſſi de l'Abbaie de ſaint Gilles de Nuremberg, qui fut baſtie par l'Empereur Conrad troiſiéme en l'honneur de ſaint Gilles dans le lieu qu'occupoit cette ancienne chapelle de ſaint Martin, dont nous venons de parler.

Genon de vitâ Patrum. pag. 224.
Gabr. Bucelin Germ. ſacr. Tom. 2. pag. 3. & 80.
Trithem. Chronic. Hirſaug. an. 1083.

CHAPITRE XIX.

De ſaint Virgile Eveſque de Saltzbourg.

I. *Virgile Preſtre.*

VIrgile & Sidonius Preſtres travaillerent à la propagation de la foi dans la Baviere du temps du Duc Odilon qui mourut l'an 748. aprés avoir poſſedé dix ans cette province. Ils y trouverent des perſonnes qui avoient eſté baptiſées par un Preſtre qui ne ſachant pas la langue latine prononçoit mal la pluſpart des paroles qui font partie de la forme de ce ſacrement; & ce defaut fit mettre en queſtion, ſi ces Chreſtiens avoient eſté bien baptiſez. Saint Boniface crut d'abord qu'il les falloit baptiſer de nouveau, mais Virgile & Sidonius ne furent pas de ce ſentiment, & écrivirent au Pape Zacharie, pour le prier de reſoudre cette difficulté. Le Pape en donna la deciſion dans une lettre à ſaint Boniface, marquant qu'il ne falloit point rebaptiſer ces perſonnes, & le Saint acquieſça auſſi-toſt à ſon jugement. Environ un an aprés, Virgile alla à Rome, & l'on dit qu'à ſon retour il ſe vanta que le Pape l'avoit renvoié en Baviere pour ſucceder au premier des quatre Eveſques du païs ordonnez par le Saint. On publia auſſi qu'il taſchoit de faire naiſtre de la diviſion entre le Duc Odilon & ſaint Boniface, & qu'il debitoit des erreurs, enſeignant que deſſous la terre il y avoit un autre monde & d'autres hom-

Ce Preſtre diſoit, Baptizo in nomine Patria, & Filia, & Spiritus ſancti (vel Spiritua ſancta)
Inter Bonifac. Epiſt. 134.
On peut donner ce ſens à ces termes de la lettre de Zachari, aiens, quod & à nobis eſſet abſolutus.
Inter Bonifac. Ep. 140.
On les pourroit auſſi expliquer autrement, & c'eſt pourquoi le voiage de Virgile n'eſt pas bien certain.

mes qui estoient éclairez du soleil & de la lune. Saint Boniface en aiant eu avis, s'en plaignit à Zacharie par l'entremise de saint Burcard, qu'il envoioit à Rome. Le Pape approuva le zele du Saint, & lui marqua que si Virgile soustenoit quelque doctrine contraire à la foi, il pouvoit le retrancher de l'Eglise, & le priver des fonctions du sacerdoce: mais que cependant il écrivoit sur ce sujet au Duc Odilon, afin que s'il estoit besoin, on obligeat Virgile de venir à Rome, pour y rendre compte de ses actions & de sa creance. Il addressa aussi un bref à Virgile & à Sidonius, les avertissant avec menaces de rentrer dans leur devoir, s'ils s'en estoient écartez. C'est ce qui se passa l'an 748. à l'égard du differend d'entre saint Boniface, & ces deux Prestres, aprés quoi les memoires n'en disent plus rien, bien que le Saint ait encore vécu six ou sept ans: ce qui donne lieu de croire que cette contestation ne dura pas davantage. On doute si ce Virgile est le mesme que Virgile Prestre & Abbé de saint Pierre de Saltzbourg, qui fut ensuite Evesque de la mesme ville. Selon l'opinion commune qui me paroist aussi la mieux fondée, il ne les faut point distinguer, & ce sentiment n'est point injurieux à la memoire de saint Virgile: Car ainsi que remarque Baronius, il y a beaucop d'apparence que les bruits que l'on avoit répandus contre lui se trouverent faux, & que si durant quelque temps il avoit esté mal dans l'esprit de saint Boniface, il eut de nouveau part à son estime & à son amitié. Quant à cette erreur qui suppose un autre monde, il est aisé de juger qu'on l'attribua à Virgile, parcequ'en preschant ou dans quelque entretien il avoit dit que la terre estoit ronde, & qu'il y avoit des antipodes, c'est-à-dire des terres inconnües où les hommes ont les pieds opposez aux nostres. On peut donc croire que saint Virgile passa dans la Baviere dés le temps du Duc Odilon, c'est-à-dire avant l'an 738. & non pas seulement aprés l'an 760. sous le regne de Pepin: & il s'en trouve mesme une preuve dans un memoire d'Arnon son successeur, comme l'on verra incontinent.

CHAP. XIX.

Baron. an. 748. Quod alius mundus & alii homines sub terras sint (aliusque sol & luna *Inter Bonifac. Ep. 140.*

II.
Saint Virgile Abbé de saint Pierre de Saltzbourg.

Saint Virgile nâquit en Irlande, & eut pour parens des personnes nobles, qui le firent instruire dans les lettres. Il en acquit une si pleine connoissance, qu'on le regarda comme un des sçavans de sa nation. Il fit aussi beaucoup de progrez dans la vertu, & tascha de se rendre fort civil, & fort honneste.

CHAP. XIX.

Par ce moien il se défendit de l'envie, & ceux qui estoient touchez de cette basse, & maligne passion, ne se portoient pas aisement à lui en faire sentir les effets, estant adoucis & gagnez par sa modestie, & par ses bons offices. Selon ses Actes qui n'ont esté écrits que dans le douziéme siecle, il faudroit croire qu'il ne vint en France que sous le regne de Pepin, qui le retint environ deux ans auprés de lui, prenant plaisir à l'entendre parler des sciences, & des choses saintes: mais il est fort probable qu'il y vint dés le temps de Charles Martel. On peut neanmoins concilier les choses, en disant ou qu'il passa directement d'Irlande dans le Païs-bas, & de là en Allemagne, ou que s'il vint en France, il ne parut à la Cour que sous le regne de Pepin. Quoi qu'il en soit, il est constant que dés le temps du Duc Odilon saint *Virgile Abbé*, & ensuite Evesque de Saltzbourg, gouvernoit le monastere de saint Pierre, situé dans la mesme ville, en voici la preuve. Le petit monastere de saint Maximilien basti par saint Rupert, aiant esté ravagé par les Sclavons, Urse Prestre, & Aumosnier du Duc Odilon, le demanda à ce Prince, & Odilon qui n'estoit pas bien informé du droit qu'avoit l'Abbaie de saint Pierre à ce monastere, l'accorda à ce Prestre, comme un lieu qui paroissoit desert, & ruiné. *L'Abbé Virgile* voulut le retirer de ses mains, & pour justifier son droit, fit dresser une information, laquelle fut souscrite mesme de quelques disciples de saint Rupert, en quoi l'on voit une nouvelle preuve de nostre sentiment touchant *la mission* de saint Rupert, estant clair que ce Saint n'est pas mort avant l'an 627. selon l'opinion commune, mais plutost l'an 718. selon nostre chronologie, puisque quelques-uns de ses disciples vivoient encore du temps de saint Virgile. Ce procez dura long-temps, & c'est pourquoi dans la relation que l'on en a, le Saint est qualifié Evesque, quoiqu'il n'ait esté élevé à l'Episcopat que plusieurs années aprés la mort du Duc Odilon.

Act. part. 1. pag. 345. part. 2. pag. 310.

Et Otilo Dux nescius erat qualiter Dominus Rudbertus, &c. Ibid. pag. 312. 313.

Cœpit autem Virgilius Abbas hanc ipsam causam quærere ad Otilonem Ducem. Canis. Antiq. Lect. Tom. 2. pag. 495.

III.

Il est fait Evesque de Saltzbourg, & dedie le monastere d'Ottingen.

Il entra dans cette dignité sacrée par le choix de Pepin. L'Eglise de Saltzbourg aiant esté quelque temps vacante aprés la mort de l'Evesque Jean, qui estoit aussi Abbé de saint Pierre, ce Prince nomma saint Virgile pour en avoir la conduite. Le Saint la gouverna deux ans sans se faire sacrer, se contentant d'avoir avec lui Dobde Evesque Irlandois, qui conferoit la Confirmation, & les saints Ordres. Mais enfin

à la

CHAP. XIX.

à la ſollicitation des Eveſques de ſa province, & de ſon peuple, il reçut le caractere Epiſcopal l'an 766. & il exerça toutes les fonctions de ſa charge. Urſe lui aiant cedé, ſoit du vivant d'Odilon, ou aprés la mort de ce Prince, une partie des terres du monaſtere de ſaint Maximilien, il retint le reſte, & y baſtit une Egliſe qu'il fit dedier par un Eveſque appellé Liube. Saint Virgile en fut juſtement indigné, & défendit à ſes Preſtres de celebrer l'Office dans cette Egliſe, qu'il qualifia du nom de *diſcorde*. Gontier Comte de Chemingen fonda dans ſa terre d'Otingen une Egliſe, pour y mettre des Religieux ſous un Abbé, & pria ſaint Virgile d'en faire lui-meſme la dedicace. Mais le Saint ne voulut point lui donner cette ſatisfaction, qu'il ne dit auparavant de qui il pretendoit que ce monaſtere dût dependre. Sur quoi il faut ſe ſouvenir de ce que nous avons obſervé, qu'il y avoit des monaſteres que les fondateurs mettoient ſous la protection, & la dépendance particuliere des Princes, ce que ce Prelat ſouhaittoit peut-eſtre éviter dans cet eſtabliſſement, pour retrancher divers ſujets de conteſtation. D'abord le Comte ne voulut point s'expliquer là deſſus: mais enfin voiant que le Saint n'en uſoit ainſi que par un zele pour la pureté, & la vigueur de la diſcipline, il declara qu'il vouloit que ce monaſtere fut entierement ſoumis au Siege Epiſcopal de Saltzbourg: aprés quoi le Saint en dedia l'Egliſe en l'honneur de ſaint Eſtienne.

In cujus dominio voluiſſet, ut ille Abbas eſſet, & Monachi. *Act. pag* 314.

Chetimar Duc des Sclavons, & de Carinthie, aiant reçu le bapteſme dans la Baviere, ſoit du temps du Saint, ou de Jean ſon predeceſſeur, en amena Majoran Preſtre, & Religieux de ſaint Pierre de Saltzbourg, pour profiter de ſes inſtructions. Il ſe donna en quelque ſorte à cette Egliſe de ſaint Pierre par le conſeil de ſon directeur, & tous les ans il y envoioit une offrande, pour marque de ſa ſoumiſſion, & de ſa dépendance. Il ſe trouve encore d'autres exemples de cette ancienne devotion. Le zele de Chetimar le porta auſſi à inviter ſaint Virgile à venir dans ſa province, pour en viſiter les fidelles, & les affermir dans la voïe du ſalut. Le Saint n'y pouvant pas aller lui-meſme, y envoia un Eveſque appellé Modeſte, avec quelques Eccleſiaſtiques; & aprés la mort de ce Prelat; qui fut ſuivie de troubles, qui obligerent ces premiers miſſionnaires à ſortir du païs, il leur ſubſtitua des Preſtres qui allerent y preſcher l'Evangile. Les frequens miracles qui ſe

IV.

Il prend ſoin de l'Egliſe de Carinthie.

Ad Juvavenſe monaſterium ſpecialiter caput ſuum in ſervitium Dei declinavit. *Act. pag.* 311.

CHAP. XIX.

faiſoient au tombeau de ſaint Rupert, le porterent à baſtir une Egliſe à ſon honneur, & à y transferer ſes reliques. On dit qu'il y tranſporta auſſi ſon Siege Epiſcopal, & qu'il eſtablit Bertric pour gouverner en ſa place les Religieux du monaſtere de S. Pierre. Le Saint aiant gouverné environ quatorze ans ſon Egliſe, entreprit de viſiter exactement ſon dioceſe, pour taſcher d'y abolir les reſtes de l'idolâtrie. Il fit cette viſite avec grande ardeur, preſchant la parole de Dieu, conferant les ſaints Ordres à ceux qu'il en jugeoit dignes, & faiſant les autres fonctions paſtorales. Son zele le porta meſme juſques dans la Carinthie, & juſqu'aux confins du païs des Huns. Enſuite aiant eu revelation que Dieu le retireroit bien toſt du monde, il revint à Saltzbourg, il celebra le ſaint ſacrifice, & un peu aprés aiant eſté ſurpris d'une petite maladie, il expira doucement. Le bienheureux Alcuin a fait en vers ſon éloge. Pour ſes Actes tels qu'on les a aujourd'hui, ils n'ont eſté écrits que dans le douziéme ſiecle. Il fut mis au nombre des Saints par le Pape Gregoire neuviéme.

V.

Succeſſeurs de ſaint Virgile.

On lui ſubſtitua Bertric Abbé de ſaint Pierre, mais qui ne gouverna que peu de temps le dioceſe, & meſme ſans avoir eſté ſacré Eveſque. Il eut pour ſucceſſeur Arno frere du ſçavant Alcuin. Arno, & l'Abbé Henri furent envoiez à Rome par Thaſſilon Duc de Baviere, pour ſupplier le Pape de reconcilier ce Prince avec Charlemagne, mais Thaſſilon ne voulant point ſe ſoumettre au Roy, ainſi qu'il y eſtoit obligé, il ne ſe fit point de paix: un an aprés ce Duc fut privé de ſa dignité, & Charlemagne eſtablit des Comtes pour gouverner la Baviere. Vers ce temps-là Arno dreſſa un eſtat des donations que l'on avoit faites à ſon Egliſe, & ſuivit en cela le témoignage de quantité de vieillards dignes de foi tant Moines que laiques. Les noms des Moines ſont Vital, * Amandin Preſtre, Latin Preſtre, Guffule, Zizimo, Benoiſt Diacre, Suido Diacre, Eno Preſtre, Baldo Preſtre, Leſſo Karher, Regenbrek Preſtre, Maternin, & trois ou quatre autres: les noms des laiques ſont Jumino Comte, Duno Comte, Kerrad Juge, &c. L'Acte commence par la donation du Duc Theodon, qui donna Saltzbourg à ſaint Rupert. Arno accompagna en Italie le Pape Leon, qui eſtoit venu en France, & il eſt fort vraiſemblable que ce fut pendant ce voiage qu'il fut honoré de la dignité d'Archeveſque de Baviere, & qu'il reçut le *Pallium*.

L'an 787.

L'an 788.

* *C'eſt ainſi que les Religieux ſe qualifeient du nom de leur Ordre, comme nous avons ſouvent obſervé.*

Metropol. Saliſb. pag. 43. Canif. Antiq. Lect. Tom. 6. pag. 1153.

L'Egliſe de Saltzbourg devint ainſi la Metropole du païs.

Parmi les lettres d'Alcuin il s'en trouve une qu'il écrivit aux Religieux de cette Egliſe, où il ſe réjoüit avec eux du bonheur de leur profeſſion, & où il les exhorte à ſe bien acquitter des devoirs de l'obeïſſance, à chanter avec devotion l'Office divin, & à s'armer de la ſcience des lettres ſaintes, pour combatre les nouveaux heretiques. Il marquoit par là Elipande de Tolede, & de Felix d'Urgel, dont il ſera parlé ci-aprés.

CHAP. XX.

VI.

Lettre du bienheureux Alcuin aux Religieux de Saltzbourg.

O quam felix eſt vita monachorum, &c. omnes obedientiæ bonum magis exequantur, &c. armate voſmetipſos ſcientia veritatis. *Alcuin. Epiſt.* 78.

CHAPITRE XX.

De pluſieurs monaſteres fondez dans les dioceſes de Saltzbourg, de Ratiſbonne, de Friſingen, de Pazzau, & d'Auſbourg.

I.

Abbaie de ſaint Emmeran.

LA veneration qu'avoit Theodon Duc de Baviere pour ſaint Emmeran Martyr, dont les reliques repoſoient dans la Chapelle de ſaint George prés de Ratiſbonne, s'eſtant accruë par les miracles que Dieu faiſoit à ſon tombeau, il changea cette Chapelle en une Egliſe, & y mit une communauté de Religieux ſous la conduite de l'Abbé Apollonius. Cet eſtabliſſement ſe fit l'an 697. Quarante-deux ans aprés ſaint Boniface aiant diviſé la Baviere en quatre dioceſes, ſaint Gaubauld ou Garibauld qu'il ordonna pour gouverner celui de Ratiſbonne, mit ſon Siege Epiſcopal dans le monaſtere de ſaint Emmeran. Simbert qui lui ſucceda vers l'an 760. accrut de beaucoup cette Abbaie par la liberalité de Pepin, & de Charlemagne: mais ou ce Prelat, ou ſon ſucceſſeur Adalvin transfera ſa chaire Epiſcopale dans la ville, ſçavoir dans l'Egliſe de ſaint Eſtienne, où elle eſt encore aujourd'hui. Arnolfe qui de Comte de Vogburg ſe fit Religieux dans ſaint Emmeran vers l'an 1010. & qui a écrit la vie de ce ſaint Martyr, obſerve que depuis l'eſtabliſſement du dioceſe de Ratiſbonne juſqu'à ſon temps, l'uſage eſtoit d'élire alternativement pour Eveſque un Chanoine de la Cathedrale, ou un Religieux de ſaint Emmeran; de ſorte que ſi l'Eveſque qui mouroit, avoit eſté Chanoine de ſaint Eſtienne, on lui ſubſtituoit un Reli-

Carol. Stengel. Monaſterol.

Viciſſim ſibi ſuccedebant in hujus Epiſcopatu Monachi atque Canonici. *Arnolf de vita S. Emmeran. lib.* 2. *pag.* 80. *Act. ſac.* 3. *part.* 2. *pag.* 46.

CHAP. XX.

gieux de saint Emmeran, & ce Religieux avoit pour successeur un Chanoine de la Cathedrale.

II. *Les Ducs Odilon & Thassilon fondent plusieurs monasteres.*

Le nombre des maisons religieuses s'augmenta beaucoup du temps d'Odilon, & de Thassilon son fils Ducs de Baviere, tant par la pieté de ces Princes, que par celle d'autres grands Seigneurs du mesme païs. Il y en a aussi quelques-unes qui eurent pour fondateurs Pepin, & Charlemagne. Odilon bastit Ober-Altaich, & d'autres monasteres, dont nous traitterons ci-aprés, en parlant de saint Pirmin, qui eut beaucoup de part à ces fondations. Les deux Abbaies de Chymsée dans le dioceſe de Saltzbourg, furent basties par Thassilon, l'une pour des Moines, & l'autre pour des Religieuses de l'Ordre de saint Benoist. La premiere est aujourd'hui habitée par des Chanoines Reguliers: mais je crois que l'on garde encore nostre observance dans le second, qui s'appelle aussi Fravenvord.

III. *Saint Alton premier Abbé d'Altenmunster.*

L'Abbaie d'Altenmunster qui est aujourd'hui de l'institut de sainte Brigite, a esté dans son origine, & durant plusieurs siecles habitée par des Religieux, ou par des Religieuses de l'Ordre de saint Benoist. Saint Alton en fut le fondateur: il sortit d'une maison noble, & riche d'Irlande, ou de personnes de cette nation, qui demeuroient en Angleterre. Dieu lui fit la grace dés sa jeunesse de ne point se laisser ébloüir au faux éclat du monde, & d'en reconnoistre la corruption, & la vanité. Il en mepriſa donc la gloire, & les plaisirs, & mettant sa joïe dans la loi du Seigneur, il s'appliqua jour & nuit à la mediter, & la prit pour la regle de ses actions. S'estant ainsi fort avancé, & fort affermi dans la pieté, il conçut une grande ardeur pour la perfection évangelique, & par une pratique fort ordinaire à ceux de son païs, ou mesme, comme l'on dit, par un ordre qu'il reçut dans une visiõ celeste, il quitta le lieu de sa naissance à l'exemple du Patriarche Abraham, & vint dans la Baviere. Il demeura long-temps dans une foreſt, s'occupant à la priere, & subsistant du travail de ses mains. Quoiqu'il ne recherchat pas dans une terre étrangere l'estime des hommes, qui lui avoit esté si indifferente dans son païs, il ne put éviter d'estre connu, & d'estre honoré à cause de ses vertus. L'édification que l'on en recevoit, porta Pepin alors Roy, ou seulement Maire du Palais, à lui donner une partie de la foreſt où il s'estoit retiré. Les fidelles des environs lui firent aussi des presens, & il fut ainsi en estat de bastir un mo-

Act. sæc. 3. part. 2. pag. 217.

naſtere ſitué dans le dioceſe de Friſingen, qui fut appellé depuis de ſon nom *Altenmunſter*. Saint Boniface en vint dedier l'Egliſe, & d'abord il voulut en interdire l'entrée aux femmes, *ainſi qu'il avoit couſtume* de faire à l'égard de ſemblables Egliſes deſtinées pour les Religieux. Mais ſaint Alton le pria de trouver bon qu'elle fut ouverte aux hommes & aux femmes, afin que celles-ci, qui d'ordinaire ſont plus attachées à leur maiſon, fuſſent excitées à y venir adorer Dieu, & à y faire des prieres, tant pour elles que pour leurs maris qui travaillent aux champs, ou qui ſont occupez à d'autres emplois. Saint Boniface benit auſſi une fontaine prés de l'Egliſe, mais il ne voulut point que l'on permit aux femmes d'y puiſer de l'eau. Le temps de la mort de ſaint Alton eſt incertain, les uns la mettent en 755. & d'autres en 770. On verra dans la ſuite pourquoi dans le dixiéme ſiecle les Religieux d'Altenmunſter allerent demeurer à Altorf dans la Sueve, & ſoixante-dix ans aprés à Weingarten dans le dioceſe de Conſtance, ce qui a porté un de nos Auteurs (Religieux de Weingarten) à regarder ſaint Alto comme le premier Abbé de ſon monaſtere.

More ſolito. *Ibid. pag.* 218.

Gab. Bucelin. German. ſacr. Tom. 2. *pag.* 91.

L'an 985.

Les Comtes Lanfroi, Vvaldram, & Eliland baſtirent huit monaſteres dans le dioceſe de Friſingen, ſçavoir cinq pour des hommes, & trois pour des filles. Les cinq premiers ſont Beurn, Schlechdorf, Vveſbrun, Siverſtat, & Sandau, & les trois autres Polling, Staffelſée, & Cockliſée. L'Egliſe de Beurn fut dediée vrai-ſemblablement l'an 747. par ſaint Boniface en l'honneur de ſaint Jacques, & de ſaint Benoiſt, & dotée de grands revenus. On en défendit l'entrée aux femmes. Schlechdorf fut dedié à ſaint Pierre, & à ſaint Denis, & depuis enrichi des reliques de ſaint Tertullien Martyr, qu'un Religieux nommé Regimbert, y apporta de Rome avec la permiſſion du Pape Adrien. Il eut pour premiers Abbez Aribon, & Atton, qui furent Eveſques de Friſingen. Aribon ſe nomma auſſi Heres, & Cyrin. Il a écrit la vie de ſaint Emmeran, & celle de ſaint Corbinien. Le monaſtere de ſaint Pierre de Vveſbrun ſitué dans le dioceſe de Friſingen, & depuis dans celui d'Auſbourg, rapporte veritablement ſon origine à Lanfroi, & à ſes freres, mais il doit ſon accroiſſement au Duc Taſſilon. Il eut pour premier Abbé Ilſunge, qui fut tiré du monaſtere de Nider-Altaich. Siverſtat, & Sandau furent ruinez par les Hongrois dans le dixiéme ſiecle. Lanfroi,

IV.

De Beurn, & d'autres monaſteres.

Act. ſæc. 3. *Tom.* 1. *pag.* 500. *Metropo. Saltzb. Hondt. Tom.* 1. *pag.* 139 *Tom.* 3. *pag.* 320. & 321.

CHAP. XX.

& ſes freres baſtirent Polling & les deux autres communautez de filles, dont nous avons parlé, pour leur ſœur Gelovinde qui en eut la conduite. Aribon dedia le monaſtere de Schirſée fondé par Adalem & y mit pour *maiſtre* ou ſuperieur Berchtcol qui n'eut la qualité d'Abbé que deux ans aprés. Ce monaſtere & quelques autres du meſme païs aiant eſté ravagez par les Hongrois, furent donnez à des Chanoines Reguliers dans le douziéme ſiecle.

Tom. 3. pag. 323. 484.

V.

Fondation de Tegernſée.

Tegernſée tient le premier rang entre les monaſteres de la Baviere. Cette Abbaie eſt ſituée dans le dioceſe de Friſingen ſur le lac de Tegern entre les rivieres d'Iſer & d'Ins. Elle fut baſtie par deux freres Adalbert & Occarius qui avoient la qualité de Comtes. On la dedia au Prince des Apoſtres, mais elle a porté depuis le nom de ſaint Quirin, dont elle poſſede les reliques qui y furent apportées de Rome par ſes fondateurs, aprés qu'ils les eurent obtenües du Pape Zacharie. Ils y embraſſerent tous deux la profeſſion monaſtique. Adalbert en fut le premier Abbé. La ſainte obſervance qui y fleuriſſoit y attira tant de perſonnes, que l'on y vit juſqu'à cent cinquante Religieux, qui diviſez en pluſieurs bandes chantoient continuellement l'office. On dit que ce qui porta Occarius à quitter le ſiecle, fut l'extreme triſteſſe qu'il eut de la perte de Roch ſon fils unique, qui mourut d'un coup que lui donna à une des temples un jeune Prince irrité de ce que Roch avoit eu ſur lui l'avantage dans le jeu. Adalbert & ſon frere baſtirent encore le monaſtere d'Ilmunſter dans le bourg d'Ilm, ſitüé entre Munich & Ingolſtad, & celui de Pelten dans le dioceſe de Pazzau. Ils mirent dans le premier le corps de ſaint Arſace, & dans le ſecond quelques reliques de ſaint Hypolite. Utho parent des Fondateurs fut le premier Abbé d'Ilminſter. Ce monaſtere aiant eſté ruïné par les Hongrois fut rebaſti & donné à des Chanoines, dont le college fut depuis transferé à Munich.

Act. ſæc. 3. p. 1. pag. 663.

IV.

De Chrems-munſter.

Monaſter. Carol. Stengel. an. 777.

La principale Abbaie de l'Autriche ſuperieure eſt celle de Chrems-munſter. Elle doit ſon origine au Duc Taſſilon qui la baſtit pour ſe conſoler de la mort de Gonthier ſon fils qui avoit eſté tué à la chaſſe par un ſanglier. Elle fut dediée l'an 777. & enrichie des reliques de ſaint Agapit martyr, & on la peupla de Religieux tirez de Nider Ataich, qui eurent pour premier Abbé Fateric. Ce monaſtere eſt du dioceſe

de Pazzau, auſſi bien que celui de Matſée, dont l'on attribuë encore la fondation à ce meſme Prince. CHAP. XXI.

L'Abbaie de Metten eut ſon commencement ſur la fin du huitiéme ſiecle. Elle fut baſtie par le venerable Utho fils ſpirituel & diſciple de ſaint Gamelbert Curé & ſolitaire. Charlemagne traverſant une foreſt rencontra Utho qui y vivoit en Ermite, & aiant reconnu que c'eſtoit un veritable ſerviteur de Dieu, il lui donna un fond & de l'argent pour y eſtablir une communauté de Religieux; en execution dequoi Utho baſtit Metten dont l'Egliſe fut dediée à S. Michel. Metten eſt dans le dioceſe de Pazzau à une lieüe de Deckendorf où la riviere d'Iſer entre dans le Danube. Il y a prés du monaſtere une fontaine que le peuple appelle *la fontaine de ſaint Uthon.*

Stengel. Ibid. an. 792.

VII. *D'Elvvangen. L'an 764. Buccel German. ſacr. 2. part. pag.*

Hariolphe Eveſque de Langres s'eſtant demis de ſa dignité, ſe retira dans le dioceſe d'Auſbourg, y baſtit le monaſtere d'Elvvangen, & en prit la conduite. Celui d'Ottenburem eut pour fondateur le Comte Sillach, & pour premier Abbé ſon fils Tuto.

VIII. *De Thierhaubten. Car. Stengel.*

L'Abbaie de Thierhaubten eſt auſſi dans le dioceſe d'Auſbourg, à deux ou trois lieües de cette ville. Elle reconnoiſt pour fondateur le Duc Thaſſilon qui ſe porta à la baſtir, afin que Dieu diſſipaſt par ſa grace le chagrin qu'il avoit de la mort de ſon fils. Elle fut dediée à ſaint Pierre & à ſaint Paul. Ulin en fut le premier Abbé.

IX. *Reſtabliſſement de Kempten. Cette Princeſſe mourut l'an 783. Stengel. Ibid.*

La bien-heureuſe Hildegarde femme de Charlemagne fonda, ou pluſtoſt reſtablit & dotta richement l'Abbaie de Kempten. Andegarius qui avoit l'honneur d'eſtre ſon parent gouverna le premier ce monaſtere aprés ſon reſtabliſſement.

CHAPITRE XXI.

De ſaint Pirmin fondateur de Richenovv & de pluſieurs autres monaſteres.

I. *On ne connoit point ni le lieu de la naiſſance, ni les premiers emplois de Pirmin.*

NUl n'a eu plus d'ardeur pour la propagation de l'ordre religieux que ſaint Pirmin. Ce zele joint à ſes autres vertus meritoit bien que l'on prit ſoin d'écrire ſa vie. Mais l'on n'a pas ſi-toſt rendu ce devoir à ſa memoire: & ſes Actes

CHAP. XXI.

n'ont eſté compoſez que dans l'onziéme ſiecle. Auſſi le Religieux qui s'y eſt appliqué ſe plaint de cette negligence, & avouë qu'il ne peut rien dire ni de la naiſſance, ni des actions du Saint avant ſon Epiſcopat, parceque l'on n'en avoit rien écrit; & il adjoute, que ceux meſme qui avoient marqué ce qu'il avoit fait eſtant Eveſque, ne s'eſtoient pas aſſez eſtendus ſur ce ſujet, & n'en avoient parlé qu'obſcurement. Raban, & Vvalfroi Strabon Auteurs du neuviéme ſiecle, qui pouvoient eſtre mieux inſtruits de la vie de ſaint Pirmin, diſent en general qu'aiant quitté le païs où il eſtoit né, il vint preſcher en France, qu'il y fonda quantité de lieux de pieté, & entr'autres le monaſtere de Richenovv, dont il fut Abbé trois ans, & que ſi quelqu'un veut connoiſtre le merite de ſa ſainteté, qu'il aille faire des prieres à ſon tombeau. Ainſi nous ne pouvons rien dire ny du lieu de ſa naiſſance, ny de ce qu'il fit avant ſon Pontificat, c'eſt meſme une queſtion s'il a eſté Eveſque. Dans l'édition de ſes Actes on s'eſt arreſté au témoignage d'Herman Contract Auteur de grande conſideration, qui le fait ſeulement Abbé, & Choreveſque. Celui qui a écrit ſa vie, l'appelle *Pontife*, dit qu'il a poſſedé un Siege Epiſcopal, & rapporte qu'il confera un jour le ſacrement de Confirmation à un grand nombre de fidelles. La maniere dont le loüent Raban & Vvalfroi en donne la meſme idée, & c'eſt pourquoi il me ſemble que ſa qualité d'Eveſque eſt aſſez bien eſtablie, mais il n'eſt pas vrai qu'il ait gouverné le dioceſe de Meaux, ou de Mets, comme diſent quelques-uns.

Pauca dumtaxat quæ ſub Pontificatus tempore geſſit obſcure exarata reperimus, &c. Act. ſæc. 3. part. 2. pag. 141.

Pirminius obtinuit ſedem Epiſcopatus in caſtello Meltis appellato. Ibid. pag. 141.

II. *Il preſche en divers païs.*

Un grand Seigneur d'Allemagne nommé Sintlas l'aiant invité à venir preſcher dans ſon païs, il n'en voulut rien faire ſans la permiſſion du Pape. L'aiant obtenuë dans un voiage qu'il fit exprés à Rome, il ſe preſenta encore aux Eveſques de France aſſemblez dans un Synode, & les pria d'agréer qu'il uſat du pouvoir que le ſaint Siege lui avoit donné. Ces Prelats lui accorderent ce qu'il demandoit, & il y a beaucoup d'apparence que le Saint eut auſſi recours à Charles Martel, qui le prit encore ſous ſa protection. Le Saint eſtant ainſi pleinement autoriſé, exerça en diverſes provinces le miniſtere de la parole de Dieu. Mais ce fut principalement dans le païs des Suiſſes, dans la Baviere, & dans l'Alſace, qu'il travailla à l'inſtruction des peuples.

III. *Et baſtit quantité de monaſteres.*

Pendant le cours de ſes predications il baſtit, repara, ou mit

mit en meilleur ordre un grand nombre de monasteres, sçavoir Richenovv dans le dioceſe de Conſtance, Pfeffers dans celui de Coire, Manſée dans le dioceſe de Saltzbourg, Nider-Altaich, Oſterhouen & Niderburch dans le dioceſe de Paſſavv, Ober-Altaich & Pfaffenmunſter dans le dioceſe de Ratiſbonne, Amerbach dans le dioceſe de Vvirtzbourg, Vveiſſembourg dans le dioceſe de Spire, Murbach dans celui de Baſle, Schutter, Gengenbach, Schavvarz, Levvartzel, Nevvillers dans le dioceſe de Straſbourg, Hornbac dans le dioceſe de Mets, Vvizaburch dont l'on ignore la ſituation. CHAP. XXI.

Ibid. pag. 138.

Sintlas aiant donné à ſaint Pirmin une Iſle du Rhin au deſſous de Conſtance, le Saint en chaſſa les ſerpens dont elle eſtoit pleine, & y baſtit un monaſtere depuis appellé Richenovv, à cauſe de ſes grandes richeſſes. Le Saint le gouverna trois ans *, mais comme il eſtoit en grande conſideration auprés de Charles Martel, qui faiſoit alors la guerre à Thibauld Duc de Sueve, dans les Eſtats duquel eſtoit Richenovv, Thibauld eut quelque défiance du Saint, & lui ordonna de ſe retirer ailleurs. Le Saint obeït à cet ordre, mit à ſa place Etto ou Heddon ſon diſciple, & s'en alla dans l'Alſace. Etto fut depuis Eveſque de Straſbourg, comme l'on verra ci-aprés. Ernfroi, & Sidonius qui ont eſté les quatriéme & cinquiéme Abbez de Richenovv, gouvernerent le dioceſe de Conſtance. Ce monaſtere a donné à l'Egliſe pluſieurs autres Prelats, & l'on compte treize Archeveſques, & trente-quatre Eveſques, qui y ont porté l'habit de Religieux.

IV.

Fondation de Richenovv.

* *Ou ſelon d'autres ſix ans. Carol. Coint. An. Eccleſ. Franc. an. 730. num. 2.*

Act. ſæc. 3. part. 2. pag. 138.

Saint Pirmin eſtant dans l'Alſace, y baſtit l'Abbaie de Morbach dans un fond qui lui fut donné par le Comte Eberard, & y mit douze Religieux tirez de Richenovv. Elle fut appellée la retraite des pelerins ſans doute parce qu'on les y recevoit avec beaucoup de charité, comme il paroiſt par la charte de Thierri quatriéme, qui confirma cette fondation l'an 723. ou plutoſt l'an 731. ou 32. On dit qu'Eberard y embraſſa la profeſſion religieuſe, & qu'il y finit ſes jours. Ce monaſtere eſt un des plus conſiderables d'Allemagne, & celui qui en eſt Abbé, a la qualité de Prince de l'Empire. Saint Pirmin baſtit Schavvartz, & Gengenbach par la liberalité de Ruthard Duc ou grand Seigneur de l'Alſace. Vveiſſembourg, Schutter, Nevvillers, & Levvartzel ou Maurmunſter avoient eſté fondez avant l'an 700. & ainſi le Saint n'en fut que le re-

V.

De Morbach.

Vivarius peregrinorum. *Ibid. ſæc. 4. part. 2. pag. 553.*

Leobardi Cella.

Coccius in Dagob. pag. 53 & 58.

Digitized by Google

CHAP. XXI.

ſtaurateur, ſoit parce qu'il y remit l'obſervance, ou parce qu'il en accrut les baſtimens, & les revenus. Levvartzel fut appellé Maurmunſter en memoire de l'Abbé Maur, que l'on dit avoir eſté diſciple de ſaint Pirmin. Il paroiſt par un ancien titre, dont nous avons déja parlé, que l'on y gardoit la regle de ſaint Benoiſt, & de ſaint Colomban.

VI. *De Pfeffers.*

Pfeffers qui eſt aujourd'hui de la Congregation des monaſteres de Suiſſes, fut baſti par quelque grand Seigneur à la perſuaſion de ſaint Pirmin. Nous remarquerons en paſſant que cette Abbaie poſſede des bains d'eaux chaudes qui ſont medecinales, & tres ſalutaires, mais cachées dans le creux d'un rocher, & où l'on ne peut aborder qu'aprés avoir deſcendu mille quatre cens pas.

VII. *Des deux Altaich.*

Odilon Duc de Baviere fonda les Abbaies de Nider-Altaich, ou l'inferieur, & d'Ober-Altaich, ou le ſuperieur, toutes deux ſur le Danube. Celle de Nider-Altaich eſt beaucoup plus conſiderable que l'autre; elle fut dediée à ſaint Maurice. Ce meſme Prince fit baſtir Oſterhouen, Pfaffenmunſter, & Manſée pour des hommes, & Niderbourg pour des Religieuſes. On attribuë neanmoins ces eſtabliſſemens à ſaint Pirmin, parce qu'il porta Odilon à les faire, & conſacra peut-eſtre toutes les Egliſes de ces nouvelles communautez. On dit qu'il dedia celle de Pfaffenmunſter en l'honneur de ſaint Tiburce. Le monaſtere d'Oſterhouen fut le lieu de la ſepulture du Duc Odilon, qui mourut vers l'an 748. Aiant eſté ravagé par les Hongrois, il fut rebaſti pour des Chanoines Seculiers, & depuis on y mit des Religieux de l'Ordre de Premonſtre.

VIII. *De Manſée.*

An. 748. Carol. Stengel. monaſter.

L'Abbaie de Manſée, que l'on appelle auſſi Lunelach, fut dediée à ſaint Pierre, & à ſaint Michel. Elle eſt une des principales du pais. * On dit qu'elle fut premierement peuplée de vingt Religieux tirez du Montcaſſin, ſous la conduite d'Opportun, qui en fut le premier Superieur: mais ſi elle a eſté fondeé par ſaint Pirmin, il eſt plus probable qu'il y eſtablit des Moines de Richenovv, auſquels ſe purent joindre enſuite quelques autres venus d'Italie. Au moins c'eſt ainſi qu'il en uſa à l'égard d'Altaich, de Murbarch, & de Pfeffers; car le Saint les aiant baſtis, envoia dans chacun de ces nouveaux monaſteres douze Religieux de Richenovv, où il n'en reſta plus que douze, dont le nombre put eſtre bien-toſt augmenté. Opportun aſſiſta avec douze autres Abbez au Synode de

Herm. Contract. an. 731.

Dingolving, dont nous parlerons ci-aprés. Saint Pirmin fonda auſſi Amerbach, & y mit pour premier Abbé Amator ſon diſciple. CHAP. XXI.

Mais de tous les monaſteres qu'il baſtit, il n'y en eut point auquel il fit plus d'honneur qu'à celui de Hornbach au dioceſe de Mets, puiſque cette Abbaie eut les dernieres années de ſa vie, & qu'elle poſſeda enſuite ſes reliques, & fut deſignée par ſon nom. Il la fonda dans un lieu nommé Gamond, où les rivieres de Bleſſe, & de Sarre ſe joignent enſemble, & il la dedia à la ſainte Vierge, & à ſaint Pierre. Cette terre lui fut donnée par Verner riche Seigneur, qui eſtoit François d'origine. Le Saint y annonça l'Evangile, y donna la confirmation à un grand nombre de fidelles, & multiplia par miracle le ſaint Chreſme. Il en ſortit pour aller baſtir le monaſtere de Wizaburch, & aprés y avoir eſtabli une communauté de Religieux, il revint à Hornbach par un chemin, qui porta depuis ſon nom. Le bruit de ſes vertus, & de ſes travaux excita S. Boniface à l'aller voir. Ce S. Eveſque ſe tranſporta pour cet effet à Gamond, c'eſt-à-dire à Hornbach, & reconnut avec joïe que le merite de S. Pirmin eſtoit encore plus grand que ſa reputation. Il paſſa enſuite dans la Frize, & il y ſouffrit le martyre, ainſi que nous avons dit. Aprés ſa mort ſaint Pirmin animé par un ſi grand exemple, travailla à ſa perfection avec une nouvelle ferveur, & comme ſi juſqu'alors il n'eut rien fait. Voiant que les monaſteres qu'il avoit eſtablis, eſtoient bien reglez, & que la pieté y fleuriſſoit, il ſe retira dans celui de Hornbach, & il y paſſa le reſte de ſa vie dans la priere, & dans la contemplation. Il eſt difficile de determiner preciſement le temps de ſa mort: on la rapporte à l'an 758. Sa vie a eſté écrite dans l'onziéme ſiecle par Othlon, ou plutoſt par Vvarman, qui de Comte de Dilingen ſe fit Religieux à Richenovv, & fut enſuite Eveſque de Conſtance. L'on y voit bien clairement que la regle que ſaint Pirmin faiſoit garder dans ſes monaſteres eſtoit celle de ſaint Benoiſt. Tritheme, & d'autres Ecrivains modernes diſent qu'il avoit eſté Religieux à ſaint Maur ſur Loire. Parmi les lettres de ſaint Boniface il s'en trouve une écrite à ſaint Lulle ſon ſucceſſeur par Doto ou Dodo, & par tous les Moines de ſaint Pierre, vivans *ſous la ſainte Regle*, c'eſt à-dire celle de ſaint Benoiſt, pour ſe recommander à ſes prieres, & pour l'aſſeurer qu'ils prioient Dieu pour lui, & pour

IX.

De Hornbac. où mourut ſaint Pirmin vers l'an 758.

Le monaſtere de Hornbach ne ſubſiſte plus.

Alacrius in ſancto fervebat opere, & tanquam nihil egiſſet. *Ibid pag.* 151.

Vvarman mourut l'an 1034.

Quod nimio zelo Regulam ſancti Benedicti obſervare quoſque accenderet. *Act. an.* 758. *pag.* 146.

Honeſtiſſimam atque diſcretiſſimam B. Benedicti Regulam obſervare pater almus inſtituit. *Ibid. pag.* 149.

CHAP. XXI.

son Egliſe. On croit que Doto eſtoit Abbé du monaſtere de Hornbach : ce qui toutesfois ne paroiſt pas ſans difficulté : car la maniere dont ces Religieux parlent dans leur lettre, inſinuë qu'ils demeuroient dans un lieu beaucoup plus éloigné de Mayence, que n'eſtoit leur monaſtere. Ce Dodo pourroit bien avoir eſté le meſme que Duddo Abbé d'Angleterre, auquel ſaint Bomface a écrit ſa vingt-deuxiéme lettre. Il s'en trouve une autre addreſſée à Riculfe Archeveſque de Mayence par Amalard, Wido & les autres Religieux d'Hornbach pour le prier de permettre à Macaire Preſtre de leur communauté, de faire ſelon la coûtume, le ſervice divin dans les Egliſes de ſon dioceſe qui dependoient de leur Abbaie.

Doto ou Dodo. Terrarum longitudine ſeparati videmur. *Inter Bonif. Ep.* 84.

Ut ibidem ſolito more officium perageret. *Ep.* 113.

X.

Monaſtere de Bauzane.

Didier Roy des Lombards aiant cedé la ville de Seben & ſon territoire à Taſſilon ſon gendre, qui eſtoit Duc de Baviere, Taſſilon revenant de Rome logea dans le monaſtere de ſaint Pierre de Bauzane qui eſtoit du dioceſe de Seben (au Comté de Tirol) & accorda à l'Abbé Atton une charte, qui maintenoit ſa communauté dans la poſſeſſion d'une grande terre voiſine des limites du pais des Sclaves. Ce Prince marque dans ſes lettres qu'il faiſoit cette grace aux Religieux, pour procurer par leur moien la converſion des Sclaves qui n'avoient point encore eſté éclairez de la lumiere de l'Evangile.

Propter incredulam generationem Sclavorum ad tramitem veritatis deducendam. *Car. Cont. Ann. Franc. an.* 769. *n.* 21.

XI.

Synode de Dingolving.

Saint Virgile Eveſque de Saltzbourg, Heres ou Aribo Eveſque de Friſingen, Simbert de Ratiſbonne, Alim de Seben, & deux autres Eveſques tinrent un ſynode à Dingolving, où ſe trouverent auſſi treize Abbez. On marque entr'autres Opportun Abbé de Manſée, Wolbert de Nideraltaich, Adalbert de Tegernſée, Landfrid de Benedictbeurn. Il fut arreſté que *les Eveſques vivroient ſelon les Canons, & les Abbez des monaſteres ſuivant la regle*, qui eſt ſans doute celle de ſaint Benoiſt, comme il eſt aiſé de juger par ce qui a eſté dit ci-devant. On y ordonna auſſi que l'on ne commettroit point les Religieux pour gouverner les parroiſſes, ni pour adminiſtrer publiquement le baptéme. Il ſemble que la principale veuë que l'on ait euë dans ce reglement ait eſté d'empeſcher qu'ils ne quittaſſent entierement leurs monaſteres, & ne s'engageaſſent pour toûjours dans ces ſortes d'emplois. Au moins cela paroiſt par une exception conceuë en termes un peu obſcurs, qui porte qu'il ſera permis aux Abbez d'en-

L'a 771. *ou* 772.

Excepto ſi viciſſitudinis villarum propriarum ſingulis annis obedientialibus curis commiſſio ab Abbate proprio fuerit determinata. *Concil. Bavaricum an.* 772. *Concil. Tom.* 6. *p.* 1796. *Concil. Mogun. an.* 847. *c.* 14. *Act. ſæc.* 3. *p.* 2. *pag.* 644.

voier tous les ans quelques-uns de leurs Religieux dans les terres qui appartiennent à leur communauté. Je laiſſe juger à d'autres ſi ce pouvoir qu'on laiſſe aux Abbez regardoit ſimplement l'adminiſtration du temporel, ou s'il s'eſtendoit auſſi à faire exercer quelques fonctions ſpirituelles dans les Egliſes dependantes de leurs monaſteres, comme il ſe pratiquoit dans le dioceſe de Mayence. Il me ſuffit de marquer ce qui eſt de fait. J'adjoûterai ſeulement que cet engagement à prendre ſoin des terres des monaſteres, eſt une des cauſes auſquelles on rapporte l'origine des Prieurez. Au reſte ces reglemens du Concile de Dingolving ſe firent dans une grande union de charité, & tant les Eveſques que les Abbez, pour s'en donner une marque qui ſubſiſtaſt à l'avenir, convinrent enſemble, & s'entrepromirent que ceux qui ſurvivroient les autres celebreroient un certain nombre de Meſſes, ou reciteroient d'autres prieres pour ceux que Dieu auroit retirez du monde.

CHAPITRE XXII.

De Taſſilon Duc de Baviere, & enſuite Religieux.

LE grand nombre de lieux ſaints fondez par Odilon & par ſon fils Taſſilon Ducs de Baviere marquent leur magnificence, & leur zele pour la religion. Mais la gloire que ce dernier acquit par ces eſtabliſſemens, fut obſcurcie par la paſſion qu'il eut de s'eriger en ſouverain, & les efforts qu'il fit pour la ſatisfaire lui reüſſirent ſi mal, qu'il ſe vit reduit à ne pouvoir éviter la mort, qu'en renonçant au monde, & en ſe confinant dans un cloiſtre. Sa mere qui ſe nommoit Chiltrude eſtoit ſœur du Roy Pepin. Il ſucceda à Odilon ſon pere l'an 747. ou l'année ſuivante. Son oncle Grifon l'aiant chaſſé de ſon Duché de Baviere, il y fut reſtabli par Pepin, & quelques années aprés, il en fit hommage tant à ce Prince qu'à Charles & à Carloman ſes enfans. Non content de leur avoir preſté une fois ſerment de fidelité ſur le corps de ſaint Denis, il le reïtera encore en jurant ſur les reliques de ſaint Martin & ſur celles de ſaint Germain de Paris. Mais, ou pouſſé

I. *Taſſilon Duc de Baviere convaincu d'infidelité envers Charlemagne obtient comme une grace la liberté de ſe faire Religieux.*

L'an 757.

CHA. XXII.

par ſa propre ambition, ou ſollicité par Lutburge ſa femme qui eſtoit fille de Didier Roy des Lombards & ennemie des François, il ne volut plus dépendre de Pepin, ni de Charlemagne, & il lia des intelligences, & fit des traittez avec les Huns, & avec les autres ennemis de l'eſtat. Ses propres ſujets l'accuſerent de cette infidelité dans l'aſſemblée d'Ingelheim, & il fut condamné à la mort comme coupable du crime de leze majeſté. La ſeule clemence de Charlemagne luy conſerva la vie. Ce Prince lui aiant demandé ce qu'il vouloit devenir, Taſſilon le ſupplia d'aggréer qu'il ſe fit couper les cheveux, & qu'il s'enfermat dans un cloiſtre pour y pleurer ſes pechez. Aiant obtenu cette grace, il alla recevoir la tonſure dans le petit monaſtere de ſaint Goar, & ſe retira enſuite à * Lauresheim ou à Fulde. Eginard parlant de la maniere dont Thaſſilon ſe conduiſit dans le cloiſtre, s'explique obſcurement & avec ambiguité, diſant, *que la vie qu'il y mena, fut auſſi pieuſe, que ſa retraite avoit eſté volontaire.* Mais l'humilité profonde que temoigna Thaſſilon dans le Concile de Francfort, nous oblige d'expliquer à ſon avantage ces paroles ambiguës. Car il eſt remarquable qu'il ſe preſenta dans cette aſſemblée dans la poſture d'un penitent, & qu'il demanda de nouveau pardon à Charlemagne, & luy ceda tous les droits qu'il pouvoit avoir au Duché de Baviere. Auſſi il y a des Auteurs modernes qui lui donnent la qualité de Saint, & le mettent au nombre de ces Grands infortunez que l'orage des afflictions, & la perte de leur grandeur ont pouſſé dans le port du ſalut, où peut-eſtre ils ne fuſſent pas arrivez, s'ils euſſent toûjours joüi du calme, & de la douceur trompeuſe de la proſperité. Thaſſilon mourut dans l'Abbaie de Jumiege y aiant eſté envoié ou devant, ou plus vrai-ſemblablement aprés le Concile de Francfort.

Eginhard. Annal. an. 788.

Act. ſac. 3. p. 2. pag. 444.

Mutato habitu in monaſterium miſſus eſt, ubi tam religioſe vixit, quam libens intravit. *Ibid.*

* *Monaſtere du dioceſe de Vvormes dont il ſera parlé ci-aprés.*

An. 794.

Il meurt dans l'Abbaie de Jumiege.

II.

Toute ſa famille entre auſſi dans le cloiſtre.

Toute ſa famille eut le meſme ſort, car ſes deux fils Theodon (à qui l'on coupa les cheveux dans ſaint Maximin de Treves) & Theodebert ſon frere, furent auſſi releguez dans un cloiſtre, & ſuivirent peut-eſtre leur pere à Jumiege. On pourroit juſtement douter ſi ce n'eſt point à cet évenement qu'il faut rapporter une ancienne tradition des Religieux de ce monaſtere touchant deux Princes qui furent punis, & comme ils parlent *enervez* à cauſe de leur rebellion, & dont ils monſtrent les tombeaux dans la Chapelle de ſaint Pierre. Car

l'opinion de ceux qui tiennent que *ces énervez* estoient des enfans de Clovis second, & de sainte Bathilde, semble ne point s'accorder avec la verité de l'histoire, & n'est point aussi receuë des sçavans. La Duchesse Lutburge prit le voile dans un monastere que l'on ne marque pas, & elle envoia une de ses filles à Chelles, & l'autre à Laon. Nous parlerons ci-aprés de quelques reglemens faits par le Concile de Francfort, touchant la discipline monastique.

Act. ibid. pag. 446.

III. *Monasteres du diocese de Coire.*

L'Abbaie de Disentis au dioceſe de Coire, que l'on dit avoir esté fondée par un saint disciple de saint Colomban, fut restablie dans le huitéme siecle. Il y a eu en mesme temps deux Baldeberts, l'un Abbé de Murbach, & l'autre de Pfeffers, celui-ci fut fait Evesque de Coire vers l'an sept cens cinquante, & quatre ans aprés il eut pour successeur Paschal qui estoit marié, & qui se separa de sa femme. Paschal posa les fondemens du monastere de Caze, qui fut achevé par son fils Victor, qui gouverna aprés lui l'Egliſe de Coire. Victor y mit une communauté de filles, sous la conduite de sa sœur Vespule. Depuis les Religieuses de cette Abbaie quitterent la regle de saint Benoist, & se firent Chanoineſſes. Victor eut pour successeurs Tello, Vigile, & le bienheureux Ursicin: ce dernier fut tiré du cloistre de Disentis, où il exerçoit la charge d'Abbé. Il mourut vers l'an 770. sa memoire est en veneration dans son Egliſe. Outre Pfeffers, & Disentis il y avoit encore à Coire le monastere de saint Lucius. On dit que Lucerne qui est une des principales villes des Suisſes, doit son origine à une Abbaie de saint Maurice, dont quelques-uns mettent la fondation dans le huitiéme siecle.

Bucelin. Chronol. Rhætia. an. 770.

CHAPITRE XXIII.

De saint Othmar Abbé de saint Gal.

I. *Vvaldram met des Religieux dans l'ermitage de saint Gal sous la conduite de saint Othmar.*

L'Abbaie de saint Gal n'a esté dans son origine qu'un ermitage basti par ce Saint, qui y servit Dieu avec un petit nombre de disciples. Aprés sa mort qui arriva l'an 646. son tombeau fut pillé par des scelerats. Mais l'Evesque de Constance y remit ses reliques, prepoſa quelques Religieux,

CH. XXIII.

De suo quoque Fratribus vestimenta largitus, & unde alerentur, &c. *Act. an. 646. de miracul. S. Gal. pag. 252.*

ou quelques Ecclesiastiques pour les garder, & pourvut à leur entretien, & à leur subsistance. Depuis la memoire du Saint fut en grande veneration dans tout le païs. Les fidelles attirez par les miracles que Dieu operoit dans l'Eglise de son ermitage, y alloient faire leurs prieres, & y presentoient des offrandes. Tel fut l'estat des choses pendant le reste du septiéme siecle, & jusqu'au temps de Charles Martel. Sous l'administration de ce Maire du Palais la propriété de cette vaste solitude, où estoit cet ermitage vint à appartenir à Vvaldram par droit de succession. Vvaldram qui avoit du zele pour le service de Dieu, remarqua que l'on ne faisoit pas un bon usage des offrandes que les fidelles faisoient à l'Eglise de saint Gal; & pour remedier à ce desordre, pensa aux moiens d'y establir une communauté de Religieux. Dans cette vûë il resolut d'y appeller un saint Prestre nommé Othmar, qui estoit un des sujets de Victor Comte de Coire, & pria ce Comte d'agréer son dessein. Othmar avoit esté dés sa jeunesse au service de Victor, & avoit fait tant de progrez dans la pieté, & dans les lettres, qu'on l'avoit jugé digne du Sacerdoce. Il gouvernoit alors l'Eglise de saint Florin, mais il la quitta pour satisfaire le pieux desir de Vvaltram, & vint à saint Gal.

Ibid. pag. 255. & Act sec. 3. part. 2. pag 255.

II.

Charles Martel, & Pepin confirment cet establissement.

Libellum, quem Benedictus Pater de cœnobitarum cõversatione composuerat, eidem Abbati tradidit & alia regiæ dignitatis impertiens dona, id ei sub omni diligentia injunxit, ut in loco sibi commendato, ad supplendas B. Galli excubias, regularis ordinem institueret vitæ *Act. an. 646 mirac. sancti Galli. pag. 256.*

Vvaltram pour mieux affermir l'ouvrage qu'il entreprenoit, alla trouver Charles Martel, lui ceda la proprieté de l'ermitage, & le pria d'en donner l'administration à Othmar. Charles lui accorda l'effet de sa demande, & ordonna à Othmar de bastir un monastere prés du tombeau du Saint. Othmar à son retour commença à y faire construire des lieux reguliers, & à preparer ce qui estoit neceſſaire pour une communauté de Religieux. Aprés la mort de Charles il ne fut pas moins favorisé de Pepin son successeur. Car ce Prince à la recommandation de Carloman son frere, alors Religieux du Montcassin, lui accorda des lettres de protection, qui laissoient aux Religieux la liberté de se choisir des Abbez, lui assigna des revenus pour l'entretien de sa communauté, & lui fit encore d'autres graces. Il est remarquable qu'il donna lui-meſme au Saint la Regle de saint Benoist, & qu'il lui recommanda sur tout d'establir *la vie reguliere* parmi ceux, qui estoient emploiez à garder les reliques de saint Gal.

III.

Vertus de saint Othmar.

Le Saint satisfit pleinement à cet ordre, & s'acquitta de tous les devoirs d'un veritable Pasteur. Sa conduite estoit tres-

exemplaire

exemplaire, & ſes diſciples avoient en lui un modelle de perfection. Il pratiquoit une rigoureuſe abſtinence, & dans le temps que le jeûne eſt plus particulierement recommandé, il eſtoit deux jours ſans manger. Bien loin de rechercher la gloire & l'eſtime des hommes, il la fuïoit autant qu'il lui eſtoit poſſible. Quand quelque affaire l'obligeoit d'aller aux champs, il montoit ſur un aſne. Il aimoit la pauvreté, & les pauvres; ſa charité éclattoit principalement envers ceux qui eſtoient affligez de la lepre: car non content de leur avoir baſti un hoſpital prés du monaſtere, il les alloit quelquefois ſervir lui-meſme. On le vit ſouvent rentrer dans le cloiſtre ſans tunique, parce qu'il s'en eſtoit dépoüillé pour en revétir quelque miſerable, dont la nudité lui avoit fait compaſſion. Le Roy lui aiant donné une ſomme d'argent aſſez conſiderable pour ſubvenir aux beſoins de ſa communauté, il en diſtribua la meilleure partie à des pauvres qu'il rencontra au ſortir du Palais. Le reſte lui ſervit pour acheter une terre qui eſtoit prés de ſon monaſtere. Enfin ſa charité lui acquit le glorieux titre de pere des pauvres.

CH. XXIII.

Ut interdum ſine tunica, ſola cappa contectus ad monaſterium remearet. Sæc. 3. part. 2. pag. 156. cappa ideſt cuculla.

Aiant fait tant de progrez dans la perfection, il ne lui reſtoit plus qu'à eſtre conſommé par les ſouffrances, & cet avantage ne lui manqua pas. Vvarin, & Ruadart qui avoient alors le gouvernement de l'Allemagne, pouſſez d'une deteſtable avarice, s'emparerent de la pluſpart du bien des Egliſes, & principalement de celle de ſaint Gal. Le Saint craignant que l'indigence que ſouffroit ſa communauté, ne la diſſipat, ou n'en ruinat la diſcipline, ſe plaignit à Pepin de la violence de ces Officiers, & ce Prince leur commanda de rendre au ſaint Abbé ce qu'ils avoient pris à ſon monaſtere. Mais ils negligerent d'executer cet ordre, & voiant que le Saint ſe preparoit à renouveller ſes plaintes, ils le firent arreſter. Pour couvrir de quelque couleur de juſtice l'outrage qu'ils lui faiſoient, & achever de le perdre, ils eurent recours à la calomnie, & ſuſciterent contre lui un faux Moine nommé Lambert, qui l'accuſa dans un Synode d'avoir abuſé d'une femme Le Saint avoüa qu'il eſtoit un grand pecheur, mais il ſouſtint qu'il n'avoit pas commis le crime qu'on lui imputoit. On ne laiſſa pas toutefois de lui interdire les fonctions de ſa charge, & de l'envoier en exil. Il fut enfermé dans le chaſteau de Bodmen, où il paſſa quelques jours ſans prendre aucune

IV.

Il eſt perſecuté, & meurt en exil.

Cœnobialis vitæ in eodem loco rerum ingruente penuria defectum præmetuens. Pag. 157.

CH. XXIII.

nourriture, parce qu'on ne lui en donna point, desorte qu'il seroit peri de faim, si un Religieux averti de l'extremité où il estoit, ne se fut hazardé pendant la nuit de lui porter à manger, & n'eut depuis continué à lui rendre cette assistance. Un homme de qualité nommé Gosbert aiant compassion de lui, obtint de ses ennemis qu'il le put transferer dans l'Isle de Stein, qui estoit proche d'une terre où il demeuroit. Cette Isle que l'on donnoit au Saint pour prison, lui servit d'ermitage, & il s'y appliqua avec d'autant plus de liberté aux saints exercices du jeûne, & de la priere, qu'il n'estoit point distrait par le commerce des hommes, ny par les soins du siecle. Ce fut dans ces pratiques de pieté, que comme un serviteur fidelle, il attendit le Seigneur, qui le fit passer de cet estat d'humiliation, & de souffrance, dans la gloire, & la felicité du Ciel. Il mourut l'an 759. & fut enterré dans cette Isle. Dix ans aprés ses disciples avertis par une vision, allerent ouvrir son tombeau, & aiant trouvé son corps entier, & sans corruption, l'apporterent avec joïe à saint Gal.

Sanctus Pater spirituali tantum modo exercitio, id est orationibus, ac jejuniis vacans, eò liberius Domino deservivit, quò ab humana frequentatione, curisque sæcularibus fuerat absolutus, &c. *Act pag.* 158.

V.

Punition de ses persecuteurs.

Act. sec. 2. Valafrid. mirac. sancti Galli. c. 18. *pag.* 259.

Carol. Coint. Ann. Eccl. Franc. an. 759. *n.* 8.

Ruipert. de casib. S. Galli. c. 1. *p.* 21.

Dés que le Saint fut mort dans son exil, Sidonius Evesque de Constance, & Abbé de Richenovv, qui l'avoit condamné & banni, s'empara de son monastere, & pour avoir la protection de Vvarin, & de Ruadart, leur en donna quelques terres par forme de benefice. Il maltraitta ceux d'entre les Religieux, qui ne voulurent point approuver son procedé, pretendant que c'estoient autant de rebelles. Tello Evesque de Coire, qui avoit des parens dans saint Gal, envoia vers lui un de ses Officiers, pour le supplier tres-humblement de se monstrer plus équitable envers les serviteurs de Dieu. Mais Sidonius protesta hautement qu'il n'auroit point d'égard à ses remonstrances, & qu'il se vengeroit de ceux qui auroient la hardiesse de resister à ses volontez. Ensuite il entra dans l'Eglise de saint Gal, comme pour y faire ses prieres, mais s'estant arresté devant l'autel consacré en l'honneur du Saint, il fut saisi d'un mal fort violent, qui lui brusloit les entrailles, il se fit porter à Richenovv, & y mourut miserablement. Lambert ressentit aussi la rigueur de la justice divine, aiant esté attaqué d'une fievre, qui le rendit paralytique, & tout difforme: cette affliction lui ouvrit les yeux de l'ame, il reconnut son crime, & depuis il ne cessoit de publier qu'il avoit peché contre le Saint,

Jean qui avoit eſté Moine de Richenovv, ſucceda à Sidonius dans l'Epiſcopat, & dans l'adminiſtration de ces deux Abbaies, mais à l'égard de celle de ſaint Gal, il y entra plutoſt par force, que du conſentement des Religieux. Il avoit trois neveux, à qui il ſouhaittoit fort de laiſſer ſes benefices. Les Moines le voiant dans cette diſpoſition, lui firent eſperer d'en choiſir deux pour Abbez, s'il lui plaiſoit de s'entremettre auprés de Charlemagne, pour leur obtenir un privilege, & cette offre lui fut agreable. Ce Prince paſſant par Conſtance, pour aller en Italie, Jean obtint de ſa bonté des lettres de protection, qui laiſſoient aux Religieux de ſaint Gal, & de Richenovv, la liberté de s'élire des Abbez, & qui portoient auſſi que leurs monaſteres, à l'égard du temporel, n'eſtoient ſoumis qu'au Roy. Mais ce Prelat y fit inſerer encore quelque choſe qui déplut aux Religieux; ſçavoir que ceux de ſaint Gal lui feroient chaque année un certain preſent: ce qui eſtoit contraire à leur droit, parce que ce preſent auquel on les obligeoit, devenoit ainſi une eſpece de cenſive, & de rente, ce qui marquoit que leur monaſtere, meſme ſelon le temporel, dépendoit de l'Eveſché de Conſtance, au lieu que ſelon ſon premier eſtabliſſement, & meſme ſelon cette nouvelle charte, il n'eſtoit que ſous la dépendance, & la protection particuliere du Prince. Auſſi Jean eſtant ſur la fin de ſes jours, les Religieux ne voulurent point choiſir ſes neveux pour Abbez; lequel refus put encore avoir pour fondement leur incapacité, & il eſt utile d'obſerver que ce Prelat laiſſa dans les archives de l'Egliſe de Conſtance, l'original de la charte qu'il avoit obtenuë pour le monaſtere de ſaint Gal. Aprés ſa mort qui arriva l'an 781. ceux de ſaint Gal élurent pour Abbé un Religieux de leur corps, appellé Rupert, & ceux de Richenovv un d'entr'eux nommé Pierre. Rupert mourut environ un an aprés, & eut pour ſucceſſeur Vvalton homme ſage, & capable de conduire une communauté. Mais Eginon Eveſque de Conſtance voulant aſſujettir entierement à ſon autorité l'Abbaie de S. Gal, obtint de Charlemagne ce qu'il ſouhaittoit par le credit de quelques Grands, ou Officiers de la Cour qu'il gagna par des preſens. On fit pourtant entendre à Vvalton de la part du Roy, qu'il pouvoit demeurer dans la fonction de Superieur, pourveu qu'il voulut l'exercer ſous l'autorité d'Eginon, en quoi il n'y avoit rien que de juſte, & de canonique, ſi cette

VI.

Abbez de ſaint Gal, & de Richenovv.

Johannes Epiſcopus adminiſtrationem cœnobii noſtri per vim ſuſcepit. *Hepidan. an. 758.*

L'an 780.

Conſtituens, atque præcipiens, ut poſt mortem Epiſcopi, Monachi prædictorum monaſteriorum poteſtatem haberent ſibi eligendi Abbates, & ut nulli abſque Regibus deinceps eſſent ſubjecti *Rut ert. de caſib. S. Galli. cap. 3.*

CH. XXIII.

dépendance eut eſté bornée à ce qui regardoit le ſpirituel. Mais Vvalton faſché de voir que ſon monaſtere perdoit ſon privilege, quitta ſa charge, & avec la permiſſion du Roy, ſe retira à Richenovv dans le deſſein d'y vivre en ſimple Religieux, & de s'y occuper à tranſcrire des livres, en quoi il excelloit: mais environ deux ans aprés l'Abbé Pierre eſtant mort, les Religieux le choiſirent pour Superieur, & on a veu ci-devant qu'il fut enſuite Abbé de ſaint Denis. Eginon cependant eſtablit dans ſaint Gal un de ſes Preſtres nommé Werdon, pour en gouverner les Religieux en qualité d'Abbé, mais ils proteſterent qu'ils ne lui obeïroient point, s'il ne ſe reveſtoit de l'habit monaſtique; & pour les adoucir, il fit en ce point ce qu'ils ſouhaittoient. Son adminiſtration ne fut pas avantageuſe à leur communauté, ils voioient bien le dommage qu'elle en ſouffroit, mais ils eſtoient reduits à en gemir ſans pouvoir y apporter de remede. Wlfar Archeveſque de Reims aiant eſté envoié par le Roy dans leur païs, pour y rendre juſtice au peuple, vint loger dans leur cloiſtre. Ils le reçurent avec un profond reſpect, & ce Prelat leur témoigna qu'il compatiſſoit à leurs peines, & qu'il ſouhaittoit fort de les aſſiſter. Aiant veu l'original des lettres de protection que Pepin avoit accordées à ſaint Othmar leur fondateur, il leur conſeilla de l'envoier à la Cour par un homme fidelle, qui le preſenteroit au Roy, & il leur promit enſuite de faire entendre au Prince la juſtice de leur cauſe. Les Religieux ſuivirent cet avis, & confierent leur charte à un ſeculier, qui leur jura ſur l'autel de ſaint Gal, qu'il la feroit voir au Roy, & qu'il la leur remettroit entre les mains. Mais ſa perfidie ruina leurs eſperances, & ne leur laiſſa qu'un triſte repentir de s'eſtre deſaiſis d'un titre ſi important. Car Eginon qui depuis long-temps ſouhaittoit avec paſſion d'avoir ces lettres, aiant appris ce qui ſe paſſoit, envoia quelques-uns de ſes gens vers cet homme, & ceux-ci par de riches preſens, l'engagerent à leur donner cette charte. Ce Prelat s'informa enſuite ſi on ne l'avoit point tranſcrite dans le monaſtere, & aiant ſçu qu'il n'y en eſtoit point reſté de copie, il bruſla l'original. De ſon temps, ſçavoir l'an 800. les Religieux de ſaint Gal s'aſſocierent avec ceux de Richenovv, & convinrent de s'entre avertir quand il mourroit quelqu'un de leur communauté, & de faire pour lui des prieres. Il ſe trouve d'autres exemples de ces ſortes

Ibid. c. 4. 51

Carol. Coint. Annal. Franc. an. 784. n. 20.

Ou Vvolthar.

Rerum Alaman. Tom. 2. pag. 180. de Fratribus conſcriptis.

d'associations, que l'on sçait estre encore aujourd'hui en usage. Kero qui estoit Religieux dans saint Gal vers l'an 760. traduisit en Allemand la regle de saint Benoist en faveur de ceux de sa profession qui n'entendoient point le latin.

CHAPITRE XXIV.

De sainte Odilie Abbesse de Hombourg, ou du Mont de sainte Odilie : De la fondation, ou du restablissement de Honow, d'Etenheim, & de quelques autres monasteres d'Alsace.

I. *Sainte Odilie persecutée par son propre Pere.*

OUtre les monasteres bastis, ou reparez dans l'Alsace par saint Pirmin, il y en eut encore d'autres qui furent fondez dans le mesme païs vers la fin du siecle precedent, ou dans celui dont nous traittons, tant par sainte Odilie, & par ses parens, que par le bienheureux Fulrad Abbé de saint Denis, & par d'autres personnes. Sainte Odilie estoit fille * d'Athique Duc d'Allemagne, & de Bersinde sœur de Sigrade mere de S. Leger Evesque d'Autun. Elle nâquit aveugle, ce qui donna un si furieux chagrin à son pere, qu'il commanda de la tuer, ou de l'éloigner tellement de sa maison, qu'il ne la vit jamais. L'amour maternel inspira à Bersinde de la faire nourrir secretement dans le monastere de la Palme, (ou de la Baume entre Besançon, & Montbeliard.) Un saint Evesque nommé Erard eut ordre du ciel de l'aller baptiser, & ce sacrement delivrant son ame des tenebres du peché originel, guerit aussi son corps de l'aveuglement, & lui donna la veuë. Les Religieuses prirent grand soin de l'instruire dans la pieté, lui recommandant de lire l'Ecriture, afin d'employer à ce saint usage des yeux que Dieu avoit éclaircis par un miracle, & de faire croistre en elle la lumiere de la foi par la meditation des veritez celestes. Elle s'appliquoit donc à cette sainte lecture, & à l'oraison. Elle estoit fort sobre dans ses repas, & assistoit le prochain autant qu'il lui estoit possible. Elle mepriſoit le faux éclat du monde, & regardoit l'amour des choses de la terre comme un joug, & une esclavage, dont il faut s'affranchir pour se rendre heureux, en s'attachant uniquement à Dieu. Mais sa vertu ne la put exempter de l'aversion de quelques

Act. sæc. 3. part. 1. pag. 488.

* *Ou Adalric.*

Quelques-uns disent qu'il estoit Evesque de Ratisbonne.

CH. XXIV. Religieuses indignes de ce nom qui la maltraitterent. Elle le souffrit avec patience, mais elle ne put s'empescher d'en donner avis à son frere par un billet qu'elle cacha dans un petit peloton de laine que lui porta un pelerin. Son frere la fit revenir à la maison de son pere, sans lui en demander permission. Athique en fut irrité, & dans le premier mouvement de sa colere, frappa son fils d'un baston qu'il avoit à la main, & contre son dessein il le bleſſa de telle sorte qu'il en mourut quelque temps aprés.

II.

Il change de conduite, & bastit pour elle l'Abbaie de Hombourg, où elle mene une vie tres-austere.

Pour expier son peché Athique se retira dans un monastere, & y finit ses jours. On croit que ce monastere est celui d'Eberheim munster, dont quelques-uns lui attribuent la fondation, & qui fut ainsi appellé, parce que le premier Abbé se nommoit Eberhard. Il mit d'abord sa fille sous la conduite d'une Religieuse étrangere, qui par son ordre la traita durement, & comme si elle n'eut este qu'une servante. Il avoit basti le monastere où elles demeuroient. Y estant un jour entré il vit sa fille qui portoit de la farine pour faire du pain pour les pauvres. Cette veuë le toucha, il se souvint qu'il estoit pere, il l'appella *sa tres chere fille*, & joignant les effets aux paroles, il lui donna cette maison, & ses dépendances. Telle a esté l'origine de l'Abbaie d'Hombourg, ou du Mont de sainte Odile dans le diocese de Strasbourg. La Sainte y assembla jusqu'à cent trente filles, dont elle fut la Superieure. Elle leur enseignoit la mortification par l'austerité de sa vie. Hors le temps des grandes festes, elle ne se nourrissoit que de pain d'orge, & de legumes. Son lit estoit le pavé de sa cellule, couvert d'une peau d'ours, & son chevet une pierre. Son monastere estant de difficile accez, & d'une situation fort incommode, parce qu'il estoit placé sur une haute montagne, elle en bastit un autre plus bas, & elle en fit dedier l'Eglise à saint Jean Baptiste. Ses trois nieces Eugenie, Atalie, & Gunlinde attirées par l'odeur de ses vertus, entrerent dans la communauté, & y reçurent le voile. Elle eut la consolation de mourir le jour de sainte Luce. Aiant paru rendre l'esprit, ou l'aiant rendu effectivement avant que de recevoir le saint Viatique, elle donna des marques de vie, & aiant pris elle-meſme le calice, où estoit le Corps, & le Sang de JESUS-CHRIST, elle communia, & ensuite elle mourut en paix. On ne sçait point precisement l'annee de sa mort, mais il y a apparence que ce fut avant l'an 740. & vers l'an 720.

CH. XXIV.

Sa vie a esté écrite par un Auteur inconnu, que l'on croit avoir vécu dans l'onziéme siecle. Il dit que la Sainte aiant basti son premier monastere, assembla ses Religieuses, & leur demanda quelle maniere de vie elles vouloient suivre, & qu'elles lui répondirent avec beaucoup d'humilité, qu'elles souhaittoient observer les loix de la vie reguliere, c'est à dire monastique: mais qu'elle leur representa que le lieu où elles demeuroient estoit trop incommode, pour s'assujettir à une observance étroitte, & qu'elle leur conseilloit de prendre & l'habit, & la regle des Chanoinesses, à quoi elles consentirent. Desorte que si l'on en croit cet Auteur la Sainte qui estoit si penitente, auroit porté ses Religieuses, mesme contre leur premier dessein, à choisir une observance aisée, & nullement austere. Mais il y a beaucoup d'apparence qu'il s'est mépris, & que voiant que de son temps les Religieuses de Hombourg vivoient en Chanoinesses, il a cru que cette maniere de vie estoit la discipline primitive de leur communauté. Car vers la fin du septiéme siecle que sainte Odilie entra dans la charge de Superieure, il n'y avoit point de Chanoinesses en France, ainsi que nous avons déja remarqué: Et mesme on peut douter s'il y en a eu avant l'an 800. car les Evesques assemblez à Herstal en 779. determinant les prieres, & les bonnes œuvres que l'on devoit faire, pour implorer la misericorde de Dieu pendant la famine, font mention de Moines, de Religieuses, & de Chanoines, mais nullement de Chanoinesses. De plus la Chronique de Senones marque nettement que la Sainte bastit à Hoemburg un monastere de l'Ordre de saint Benoist. Il est vrai que cette Chronique n'a esté écrite que dans le treziéme siecle, auquel temps nostre regle y estoit gardée, & que l'on pourroit dire que l'Auteur a jugé du passé par l'estat present des choses. Mais ce qui confirme ce que nous disons, c'est que ce fut Rechilinde Abbesse de Hombourg, qui reformant son monastere, fit venir de dehors des Religieuses de nostre Institut, pour y establir la pratique de la regle de saint Benoist, ce que sa communauté n'auroit pas souffert, s'il n'eut esté manifeste par les titres de leur cartulaire, que cette regle, ou seule, ou jointe à quelque autre regle monastique, avoit esté la premiere, & la plus ancienne regle de leur maison.

III.

Raisons qui persuadent que son Abbaie a esté dans son origine de l'Ordre monastique.

Se regularem vitam velle ducere. *Ibid. pag.* 493.

Clausturam sanctimonialium Ordinis sancti Benedicti. *Act. pag.* 480.

Monachi & Monachæ, & Canonici, unusquisque Psalteria tria.

Il faut peut-estre porter le mesme jugement du monastere de saint Michel de Honovv fondé par Adalbert frere de sainte

IV.

Monastere de Honovv.

CH. XXIV. Oüilie. On dit que dans son origine il fut habité de Chanoines, & de Moines, qui faisoient l'Office en deux chœurs separez, les uns sous la conduite d'un Prieur, & les autres sous la direction d'un Abbé. Car il pourroit bien estre arrivé que cette Eglise dans son origine, auroit esté desservie par des Religieux, & que dans la suite ceux-ci aiant par un pur relaschement embrassé la profession des Chanoines, on auroit cru quelques siecles aprés ce changement, qu'il y auroit toujours eu des Chanoines dans leur Eglise. Et en effet Coccius qui avoit eu la communication de l'ancien cartulaire de cette Abbaie dressé l'an 1079. ne dit point qu'il y ait eu de Chanoines à Honovv dans le huitiéme siecle, & les titres qu'il rapporte, ne parlent que d'Abbez, & de Moines. Un de ces titres nous apprend que celui qui en fut le premier Abbé, s'appelloit Benoist, & qu'il eut pour successeur Tuban, auquels on donne la qualité de Bienheureux, & que l'on dit avoir esté auparavant Evesques en Irlande.

Coccius Dagobert. cap. 14. pag. 132.

V.

Restablissement d'Ettenheim, & fondation d'Asshavv.

L'Abbaie d'Ettenheim, qui avoit esté bastie par Wiggerne Evesque de Strasbourg, ne subsista pas long-temps, mais déchut, & fut presque reduite à rien *par la negligence* de ses successeurs, ainsi que parle Etto ou Heddo, qui la rebastit, & la dota si richement, qu'on peut avec justice l'en nommer le second Fondateur. Heddo estoit fils d'Ethico Duc d'une partie de l'Allemagne, ou Sueve, qui residoit d'ordinaire à Ettenheim dans le Brisgavv. Il embrassa la vie religieuse, & eut pour maistre saint Pirmin. On a déja veu que ce Saint se retirant de Richenovv, lui donna la conduite de ce monastere. Heddo fit un an ou deux la fonction d'Abbé; mais Thibauld Duc d'une partie de la Sueve, qui avoit chassé saint Pirmin, chassa aussi son disciple, en haine de Charles Martel, qui protegeoit le Saint. Les victoires de ce Prince effraierent Thibault, & le disposerent à permettre à Heddo de retourner dans sa communauté. Environ deux ans aprés on l'en tira pour gouverner le dioceſe de Strasbourg. Il s'acquitta dignement des devoirs de l'Episcopat. Il s'opposa avec vigueur au honteux dereglement de la simonie, & il assista au Concile tenu l'an 743. par saint Boniface, & vingt-deux ans aprés au Synode d'Attigni. Dans l'intervalle de ces années il rebastit le monastere d'Ettenheim avec la permission de Pepin, & des habitans de son dioceſe. Il y mit des Religieux de nostre Ordre sous l'Abbé Hidolfe, &

Guillim. de Episc. Arg. nin. seu Strasburg. n. xx. & xix.

& il leur donna des Egliſes, des terres, des dixmes, & des rentes, ou cenſives. On peut voir là deſſus ſon teſtament qui eſt de l'année onziéme de Pepin, c'eſt à dire de l'an 760. ou 762. Il fut enterré à Ettenheim, ou ſelon d'autres on l'enſevelit d'abord à Straſbourg, & quelque temps aprés on le porta dans ce monaſtere. Remedius qui ſe trouve avoir ſouſcrit à ſon teſtament avec la qualité d'Eveſque, fut ſon ſucceſſeur. Il avoit eſté Abbé de Gregorienthal. Il fonda l'Abbaie d'Aſchavv pour des Religieuſes de noſtre Ordre, & il y mit les reliques de ſainte Sophie, & de ſes trois filles ſainte Foi, ſainte Eſperance, & ſainte Charité, qu'il avoit obtenuës du Pape Adrien. Il en fit la dedicace l'an 778. & y eſtablit ſes nieces Attale, & Radune filles du Comte Bodale ſon frere, qui en furent les Abbeſſes, & y donnerent tous leurs biens.

CH. XXV.

Act. an. 784. pag. 341. & 339.

VI.

Fondation de divers autres monaſteres.

Les monaſteres de Leberavv, & de Fulrado-Villiers en Alſace furent baſtis par Fulrad, qui eſtoit alors, ou qui fut depuis Abbé de ſaint Denis en France, & dont nous ferons ailleurs l'eloge. Le premier porta depuis le titre de ſaint Alexandre, & le ſecond celui de ſaint Bilt, ou Hippolyte, parce que Fulrad les enrichit des reliques de ces ſaints Martyrs. Il fonda encore le monaſtere de Salone, ou de ſaint Privat au dioceſe de Mets, & un autre appellé la Celle de Fulrad, où il transfera le corps de ſaint Cucuphat. Il eut auſſi ſous ſa conduite le monaſtere d'Arberring, ou de ſaint Veran en Allemagne, un autre appellé la Celle d'Adalonge, où repoſoient les reliques de ſaint George, & un autre où eſtoient celles de ſaint Vital. Les reliques de ſaint Hippolyte, & de ſaint Cucuphat ont eſté depuis apportées à ſaint Denis en France.

CHAPITRE XXV.

De la fondation des Abbaies de Prom, de Lauresheim, & de ſaint Alban.

I.

Fondation de l'Abbaie de Prom.

LEs monaſteres de Prom, & de Lauresheim, furent baſtis preſque au meſme temps. Le premier qui eſt dans le dioceſe de Treves, eut pour fondateur Pepin, qui le fit conſtruire à la priere de la Reine Berte, ou Bertrade ſa femme.

CH. XXV. Il y mit pour premier Abbé Asuer, dont il estimoit fort la vertu, & à qui il donna ensuite l'ermitage de saint Goar par cette occasion. Asuer avoit receu de ce Prince le privilege de loger dans toutes les terres du domaine, lorsqu'il estoit en voiage. Allant un jour à Vormes, il voulut s'arrester à saint Goar, mais Erpinge, qui desservoit cette Eglise, ne lui fournit point les choses necessaires. Il s'en plaignit depuis au Roy, & lui remonstra que c'estoit un desordre, que l'on n'exerçat pas l'hospitalité dans un lieu consacré par la presence d'un Saint, qui s'estoit si bien acquitté de ce devoir. Pepin gousta cet avis, & dit à cet Abbé qu'il s'en souviendroit. Quelque temps aprés (sçavoir dans l'assemblée tenuë à Atigni l'an 765.) le Roy appella auprés de lui Asuer, & commit à ses soins l'ermitage de saint Goar, lui recommandant de veiller sur la conduite des Ecclesiastiques, qui y demeuroient, & sur tout d'y faire pratiquer cette vertu d'hospitalité, qui n'y estoit plus en usage. Asuer usa tres-bien de son pouvoir; Au lieu d'une petite Chapelle, prés de laquelle avoit esté enterré saint Goar, il bastit une Eglise d'une juste grandeur, & propre à recevoir le peuple, qui venoit reverer le Saint. Ensuite il pria des Evesques de transferer ses reliques dans la nouvelle Eglise. Saint Lulle Archevesque de Mayence, Basin Evesque de Spire, & Megingoz Evesque de Wirtzbourg firent cette ceremonie, aprés s'y estre preparez par un jeûne de trois jours. Un des Clercs de la Chapelle aiant seulement touché à un drap de soye, dont estoit couvert le cercuëil du Saint, fut aussi-tost gueri d'un mal qu'il avoit à la main. Cette Eglise fut depuis bien plus frequentée du peuple, qu'elle n'estoit auparavant. Du temps de Charlemagne, Asuer eut un procez avec Veomade Archevesque de Treves, qui pretendit que l'ermitage de saint Goar appartenoit à son Eglise. L'Abbé soustint au contraire que ce lieu-là estoit du propre domaine du Roy, & il gagna sa cause, non seulement par une Sentence que rendirent des Commissaires que le Prince nomma, pour connoistre de ce different; mais encore par le jugement de Charlemagne, qui examina lui-mesme cette affaire dans une assemblée generale qu'il tenoit dans la Saxe. La chose aiant esté ainsi decidée, l'Archevesque aquiesça à l'Arrest, & le Roy par le conseil des Grands qui estoient alors auprés de lui, donna cet ermitage au monastere de Prom, (car auparavant

Vers l'an 760.

Brouver. Annal. Trevir l. 7. an. 760. pag. 373.

Act. Tom. 2. sæc. 2. ad an. 649. pag. 298.

Ibid. pag. 289.

Ibid. pag. 299.

Ch. XXV.

Asuer ne le tenoit que personnellement, & à titre de benefice, & cette donation fut autorisée, & affermie par une charte, dont parle Wandelbert. Le venerable Abbé alloit à l'Eglise de S. Goar en la feste du Saint, & y menoit quelques Religieux de la communauté de Prom, pour aider à celebrer plus solennellement l'Office. S'y estant donc rendu selon sa coûtume, en une certaine année, on y manqua de poisson pour donner aux Religieux, & l'on n'en pouvoit pas mesme pescher, parce que la riviere estoit debordée. Un d'entr'eux nommé Ansegil, qui menoit une vie bien reglée, & édifiante, dit par gaieté en presence de quelques autres: *Saint Goar est-ce ainsi que vous avez soin de vos serviteurs, nous avons bien travaillé cette nuit à chanter Matines, il faut que nous continuions encore durant le jour à reciter l'Office, & cependant vous ne nous donnez pas seulement un petit poisson pour nostre repas.* A peine avoit il achevé de parler, que l'on trouva deux poissons appellez Selures dans une nasse qu'un pescheur avoit suspenduë à un arbre sur le rivage, & qui estant entrée dans l'eau, qui avoit fort monté, y estoit restée depuis le debordement de la riviere. Asuer estoit alors malade, & ne pouvoit manger de ces sortes de poissons, ce qui donna sujet au bon, & simple Ansegil de s'addresser de nouveau à saint Goar, & de dire: *O glorieux Saint, vous avez pourvû à nostre besoin, mais que servira t-on à nostre venerable Abbé, qui est casse de vieillesse, & infirme, il ne faut pas que vostre charité l'oublie.* La priere de ce Religieux eut encore son effet, car un peu aprés un brochet sauta dans le bateau du boulanger qui venoit du moulin. Le boulanger prit ce brochet, & le porta aux Religieux, qui le firent apprester pour leur Abbe. Nous avons crû qu'il estoit de quelque utilité de rapporter ce petit évenement, tant parce qu'on le peut mettre avec Vandelbert au nombre des miracles du Saint, qu'à cause de la relation qu'il semble avoir avec l'abstinence reguliere que gardoit alors Asuer quoique malade.

Cette feste est le 6. de Juillet.

II.

Pepin fils de Charlemagne est fait Religieux dans l'Abbaie de Prom.

Pepin fils de Charlemagne, & d'Himiltrude s'estant laissé surprendre à la flatterie, & aux mauvais conseils de quelques Grands, se revolta contre le Roy son pere, qui estoit alors dans la Baviere occupé à faire la guerre aux Huns. La conspiration fut découverte par Fardulfe depuis Abbé de saint Denis, & reprimée par la mort de la plus part des coupables. Mais le Roy ne voulut point que l'on ostat la vie à Pepin qui

L'an 793. Misit jam Clericum in monasterium *Annal. Fuld. Act. sec. 4. part. 2. pag. 587.*

Digitized by Google

CH. XXV. estoit son fils aisné, il lui fit seulement couper les cheveux, & le relegua dans le monastere de Prom. Selon Eginard le jeune Prince y entra volontiers, & dans le dessein d'y pratiquer les exercices de la vie religieuse. Aussi une ancienne chronique parlant de sa mort, qui arriva l'an 811. le qualifie Religieux. D'autres l'appellent *le Bossu*, pour le distinguer de son frere Pepin Roy de Lombardie, parce qu'en effet il avoit ce défaut, quoique d'ailleurs il fut beau de visage. Si l'on en croit un Auteur assez ancien, mais qui a inseré des fables dans son ouvrage, Pepin fut d'abord mis dans l'Abbaie de saint Gal, & un jour qu'il travailloit au jardin, comme on lui demandoit de la part du Roy comment l'on devoit traitter ceux qui avoient esté de la conspiration, sa réponse fut : *Je suis d'avis que le Prince fasse comme moi, vous voiez que j'arrache les mauvaises herbes, afin que les bonnes croissent plus aisement.*

Detonsum in cœnobio Prumiæ religiosæ vitæ, jamque volentem vacare. *Eginhard. vita Caroli Magni.*

Hist. Franc. Tom. 2. Monach. sancti Galli. l. 2. c. 18.

III. *Fondation de Lauresheim.*

L'Abbaie de Lauresheim, ou de Lorch estoit située dans le dioceſe de Vvormes. Elle fut bastie par Vvillisuinde veuve du Comte Rupert, & par leur fils Cancor Comte de Hagenheim, ainsi qu'il se voit par leur charte donnée au mois de Juillet l'an douziéme de Pepin, ce qui répond à l'an 763. Cette veuve s'y qualifie *consacrée à Dieu*, & dans un autre Acte elle est appellée *Religieuse*, ce qui fait juger qu'elle avoit pris le voile. Elle pria saint Chrodegange Evesque de Mets son proche parent de prendre le soin de ce nouveau monastere, & d'y establir l'observance, & c'est pourquoi il est qualifié Abbé dans les lettres de fondation. Le Saint y mit Regenfroi, Ulvin, & quatorze autres Religieux qu'il tira de l'Abbaie de Gorze, dont il estoit le Fondateur : & parce que le ministere de l'Episcopat, & ses autres emplois ne lui permettoient pas de s'appliquer lui-mesme à gouverner cette nouvelle communauté de Lauresheim, il en donna la conduite à Gundeland son frere, qui estoit tres-capable de cette fonction. L'Eglise de ce monastere fut d'abord dediée à saint Pierre, mais ensuite saint Chrodegange l'aiant enrichie des reliques de saint Nazare, elle porta depuis le nom de ce saint Martyr. Sept ans aprés la fondation Cancor, & Angile sa femme, y offrirent encore leur terre de Birstat, & leur fils Hemeri souscrivit à cette donation avec son oncle Turinbert. Hemeri voulut depuis s'attribuer les biens de cette Abbaie en qualité d'heritier de son pere, mais l'affaire aiant esté portée

Chronic. Laurish. apud German. Script. Marquardi. pag. 56.

Munster. Cosmogr. l. 3. pag. 619.
L'an 765.

CH. XXV.

en jugement devant Charlemagne, & decidée suivant la loi des François, il perdit sa cause, & Gundeland pour assurer à sa communauté la possession de son temporel, mit son monastere sous la protection du Roy, qui lui accorda pour cet effet des lettres, où ce Prince maintint encore les Religieux dans la liberté de s'élire des Abbez, & de vivre selon la regle de saint Benoist. Cette charte est de l'an sept cens soixante seize. On remarque aussi que Charlemagne offrit à ce monastere la terre d'Oppenheim le jour de la dedicace. La vie, & l'administration de Gundeland finirent l'an 779. Avant que de mourir il donna par aumône aux pauvres le tiers des biens meubles de la communauté avec la permission du Roy. Il eut pour successeur Helmeric, qui entra dans cette charge par le choix des Religieux, & avec l'agrement de Charlemagne: aussi sa sagesse, & sa pieté le rendoient digne de cet emploi. Il orna de divers ouvrages d'or, & d'argent l'Eglise & le tombeau de saint Nazare. Il y fit un autel fort riche, qui fut depuis porté à l'Eglise de saint Pierre d'Altenmunster. Aiant perdu quelques titres de son monastere, pour reparer cette perte, il obtint du Roy une charte, qui maintenoit sa communauté en possession des biens, dont elle avoit joüi paisiblement jusques alors. Il mourut l'an 784. & eut pour successeur Ricbod, qui estoit un Religieux d'une simplicité prudente, intelligent dans les choses divines, & habile dans les affaires du siecle. Il sera encore parlé de lui dans le livre suivant.

Juxta legem Francorum diffinitum est, Gundelandum jure possidere. *Chron. Laurish.*

An 779.

IV.

Riculfe Archevesque de Mayence met des Religieux dans S. Alban.

Riculfe Archevesque de Mayence aiant rebasti l'Eglise de saint Alban, qui est dans cette ville, y mit des Religieux. La Reine Fastrade femme de Charlemagne y fut enterrée l'an 794.

V.

Reglemens du Concile de Francfort en faveur de la discipline monastique.

On tint en cette mesme année un Concile à Francfort, où l'on fit divers reglemens touchant la discipline, & les bonnes mœurs. Les decrets qui regardent l'estat monastique, marquent bien clairement que les Religieux d'Allemagne ne connoissoient point d'autre regle que celle de saint Benoist. On y ordonna que nul ne se feroit Reclus sans la permission de l'Evesque du dioceſe, & de son Abbé, qui devoient auparavant l'examiner, & voir s'il seroit capable de soustenir une maniere de vie si austere. Que les Religieux ne se mesleroient point de procez, ny d'affaires du siecle, sinon en tant qu'il est prescrit par la regle. Que l'Abbé coucheroit dans le

Concil. Francofurd. an. 794. cap. 12.

Digitized by Google

CH. XXVI.

Ut Abbas cum ſuis dormiat Monachis ſecundùm regulam ſancti Benedicti. *Ibid. can.* 13. *pag* 1061.

dortoir commun, ainſi qu'il eſt porté dans la regle de ſaint Benoiſt. Que l'on n'eſtabliroit point pour Celleriers des perſonnes avares, mais ceux qui auroient les qualitez marquées par la regle du meſme Saint, & que les Abbez ne recevroient point d'argent pour admettre des Religieux dans le ſaint Ordre, mais les y admettroient en la maniere preſcrite par la meſme regle. Que lorſque le Roy commanderoit d'élire un Abbé, on ne procederoit point à cette election ſans le conſentement de l'Eveſque du dioceſe. Que dans les monaſteres où repoſoient les corps des Saints, on baſtiroit un oratoire dans le cloiſtre pour dire l'Office en particulier. Que quelque faute que commit un Religieux, ſon Abbé ne pourroit le châtier par la peine de l'aveuglement, ny le faire eſtropier, mais qu'il le puniroit en la maniere eſtablie par la diſcipline reguliere, ſi le coupable vouloit s'y ſoumettre. Que les Preſtres, les Diacres, les Moines, ny les Clercs n'entreroient point dans les tavernes pour y boire. La pluſpart de ces reglemens avoient eſté faits cinq ans auparavant, comme l'on peut voir à la fin du capitulaire d'Aix la-Chapelle de l'an 789. où l'on renouvella auſſi d'anciens Canons, qui regardent l'eſtat Religieux.

Secundùm regulam ſancti Benedicti ſuſcipiantur. *Ibid. c.* 16.

Concil Tom. 7. *pag.* 989.

CHAPITRE XXVI.

De ſaint Willehade premier Eveſque de Breme.

I. *Saint Vvillehade va preſcher dans la Friſe.*

L'Angleterre qui avoit donné tant de Predicateurs à l'Allemagne, lui donna encore ſaint Vvillehade, à qui l'Egliſe de Breme doit ſon origine. Il nâquit dans la Northumbre, & vrai-ſemblablement il y embraſſa la vie religieuſe dans quelque monaſtere de ſon païs. L'endroit de ſes Actes, où il eſt dit que dés ſon enfance il fut inſtruit dans les lettres, & dans les choſes ſpirituelles. L'auſterité de la vie qu'il mena dés ce temps là, & depuis encore pendant qu'il travailloit à la converſion des Paiens, ſa retraite de deux ans dans une Abbaie de noſtre Ordre, & la diſcipline qu'il eſtablit dans l'Egliſe, dont il fut le Fondateur, appuient cette conjecture, & nous obligent de dire ici quelque choſe de ſes actions. Aiant eſté

Edvv. Maihevv. 8. *Novemb. pag.* 1280.

ordonné Prestre, il apprit avec joïe que les peuples de la Frise, & de la Saxe avoient commencé à ouvrir les yeux à la lumiere de la foi, & il se sentit fortement inspiré de leur aller enseigner la doctrine du salut. Il en parla au Roy Alchred, lequel aiant conferé sur ce sujet avec des Evesques, & avec quantité d'autres serviteurs de Dieu, approuva son zele, & lui permit de passer dans la Frise. Estant arrivé dans cette province il prescha l'Evangile, commençant par le lieu, où saint Boniface avoit souffert le martyre. Il s'avança ensuite vers Hucmerk, & Drente, & il y baptisa un grand nombre de Paiens. Un jour des barbares irritez de ce qu'il traittoit de folie le culte qu'ils rendoient à leurs Idoles, voulurent le tuer. Mais un d'entr'eux moins emporté, & moins violent leur persuada de mettre sa teste au sort, pour voir ce que le Ciel en ordonneroit : Et le Saint fut conservé par l'ordre de cette supreme providence, qui regle, & determine ce que les hommes appellent sort, & hazard. Une autrefois les Infidelles le chargerent de coups de baston, & lui voulurent trancher la teste, mais il échappa encore par un miracle, l'épée aiant seulement coupé un cordon auquel estoit attaché un reliquaire, sans pouvoir lui donner d'atteinte.

CH. XXVI.

Act. sec. 3. part. 2. pag. 401.

Sortes mittuntur in sinum, sed à Domino temperantur. *Proverb. cap. 33.*

II.

Puis dans la Saxe.

Vers l'an 780.

Charlemagne entrant dans la Saxe, y amena avec lui des Evesques, des Prestres, & des Abbez, afin qu'ils travaillassent à y establir le Christianisme. Saint Vvillehade fut de ce nombre, & se signala entre ces ouvriers Evangeliques. Il y bastit des Eglises, & y mit des Prestres pour les gouverner. Vvidikind aiant soulevé les Saxons contre Charlemagne, le Saint fut obligé d'interrompre ses predications, & pendant cette guerre il alla par devotion à Rome. En estant revenu, il se retira dans l'Abbaie d'Eternac, où il eut la consolation d'y estre visité par plusieurs de ses disciples, que la persecution avoit dispersez. Il demeura environ deux ans dans ce monastere, s'occupant à l'oraison, & à transcrire des livres. On garda depuis comme autant de reliques ceux qu'il avoit copiez, & principalement les Epistres de S. Paul qui estoient de ce nombre. Aiant appris que Charlemagne avoit dompté les Saxons, & rouvert par ses victoires la porte à l'Evangile, il alla trouver ce Prince, qui lui donna un petit monastere de France appellé Justine, & l'exhorta à continuer ses predications. Le Saint les continua avec grand succez, principalement aprés la conver-

In eodem loco duobus ferè annis demoratus elegit solitariam inclausus ducere vitam. *Ibid pag. 468.*

Digitized by Google

CH. XXVII.

sion de Widekind, & fut ordonné Eveſque de Breme. Il y baſtit une Egliſe qu'il dedia à ſaint Pierre, & il y fut enterré aprés ſa mort qui arriva l'an 789.

III. *Auſterité de ſa vie.*

Ce ſaint Prelat celebroit preſque tous les jours la meſſe avec de grands ſentimens de componction. Il ne ſe paſſoit preſque point de jour qu'il ne recitât le Pſeautier, & quelquefois il le diſoit deux & trois fois. Sa maniere de vie eſtoit fort auſtere, il s'abſtenoit de vin, & de tout ce qui peut enyvrer. Il ne mangeoit ny chair, ny lait, ny poiſſon, mais ſa nourriture eſtoit du pain, des legumes, du fruit, & du miel. Le Pape Adrien le voiant foible, & infirme, lui ordonna de manger du poiſſon, & le Saint deferant à cet ordre, permit depuis qu'on lui en ſervit dans ſes repas.

IV. *Il eſtablit la regle monaſtique dans l'Egliſe de Breme.*

Habitu uſi canonico, regula vivebant monaſtica. *Adam. l. 1. cap. 19. Act. an. 789. pag. 403.*

Il eſtablit dans ſa Cathedrale la regle monaſtique, ou du moins il voulut l'y eſtablir, & ſon deſſein fut executé par ſon ſucceſſeur. Adam de Breme en demeure d'accord: il eſt vrai qu'il obſerve que les Eccleſiaſtiques de cette Egliſe eſtoient veſtus en Chanoines, mais il eſt fort probable que d'abord ils porterent l'habit de Moines, & que leur habit répondoit à leur obſervance. Quoiqu'il en ſoit, la regle monaſtique, c'eſt-à-dire celle de ſaint Benoiſt, ſubſiſta dans l'Egliſe de Breme juſqu'au pontificat de l'Archeveſque Unvvan, qui eſtant entré dans cette charge l'an 1013. introduiſit dans ſon clergé la regle & la diſcipline des Chanoines.

CHAPITRE XXVII.

Des bienheureux Florbert, & Agilulfe Abbez de Stavelo: De ſainte Harlinde, & de ſainte Reinule Abbeſſes: De ſainte Amalberge Religieuſe.

I. *Deux ſaints Abbez de Stavelo, & de Malmedi.*

IL y avoit tant de liaiſon entre Stavelo, & Malmedi, que ceux qui avoient la conduite d'un de ces monaſteres, gouvernoient auſſi l'autre, comme l'on peut voir dans la liſte des Abbez. Florbert, & Agilulfe furent de ce nombre: Florbert eſtoit fils de ſaint Hubert Eveſque de Maſtrich, & enſuite de Liege, car ce Saint avoit vécu dans le mariage avant ſa converſion. Quelques-uns le font Moine, mais cela n'eſt pas certain.

Martyr. Menard. pag. 275.

certain. Ce fut lui qui transferant de Maſtrich à Liege les reliques de ſaint Lambert, dont il avoit eſté diſciple, y transfera auſſi ſon Siege Epiſcopal. Il mourut l'an 727. & eut pour ſucceſſeur Florbert, qui marchant ſur les traces de ſon pere, gouverna ſaintement ſon Egliſe. Agilulfe eſtoit d'une maiſon noble, ſes parens l'aiant mis dans Stavelo, il y reçut l'habit de la religion, & y fit grand progrez dans la vertu. Anglin ſucceſſeur de Florbert eſtant mort vers l'an 744. il fut eſtabli dans la charge d'Abbé. On le tira du cloiſtre pour remplir le Siege de Cologne. Mais il ne quitta pas pour cela le gouvernement de ſon monaſtere. Quatre ans aprés il ſe demit de l'Epiſcopat, & ſe retira à Stavelo, ou à Malmedi. Il fut tué par des ſcelerats dans la foreſt d'Ardenne vers l'an 770. & il eſt reveré comme Saint. On donne la meſme qualité à Florbert.

Cratepol. in Epiſc. Colon. & Leod.

II.

Sainte Harlinde, & ſainte Reinule ſa ſœur Abbeſſes d'Eike.

Act. an. 745.

Le monaſtere d'Eike, qui eſtoit une maiſon de Religieuſes du dioceſe de Liege, eut pour premieres Abbeſſes deux ſœurs Harlinde, & Reinule. Leurs parens les éleverent dans la pieté, & promirent à Dieu de les conſacrer à ſon ſervice. En effet dés qu'elles furent aſſez grandes pour entrer dans le cloiſtre, ils les mirent dans un monaſtere de Valenciennes. Outre les inſtructions qu'elles y reçurent à l'égard de la vertu, elles y apprirent à chanter, à peindre, à broder, à tranſcrire des livres, & à faire d'autres ouvrages convenables à leur ſexe, & à leur eſtat. Leurs parens les voiant fort portées au bien, baſtirent pour elles le monaſtere d'Eike. Elles en furent eſtablies Abbeſſes par ſaint Wilbrod, & par ſaint Boniface *en la maniere preſcrite par la ſainte Regle*, & par les loix de l'Egliſe. Quelques-uns eſtiment que ſaint Vvilbrod benit Harlinde, & que celle-ci eſtant morte, ou s'eſtant demiſe de ſa charge, ſaint Boniface lui ſubſtitua Reinule. D'abord elles n'eurent que douze filles dans leur communauté; mais la reputation de leur ſageſſe, & de leur vertu y en attira quantité d'autres des premieres familles du païs, qui mepriſant les delices, & la vanité du ſiecle, y vinrent prendre *le voile noir*, & s'attacher par des vœux à l'eſtude de la perfection. Les Saintes faiſoient des ornemens pour l'Egliſe. Elles s'appliquoient à écrire; & la relation de leur vie dreſſée dans le neuviéme ſiecle, marque que l'on voioit encore dans leur monaſtere les quatre Evangiles, un Pſeautier, & d'autres livres ſaints, qu'elles

Secundum normam ſanctæ regulæ. *Pag.* 658.

Capita ſua nigro velamine velarent. *Ibid.*

C. XXVIII. avoient copiez, & enrichis d'or, & de perles. Lorſque la qualité de leur ouvrage le pouvoit ſouffrir, elles chantoient des pſeaumes en travaillant. Et toutefois lorſqu'il falloit reciter l'Office, elles y alloient avec une nouvelle ardeur, comme ſi leurs prieres euſſent eſté interrompuës par leur travail. Elles ne recommandoient point de vertus aux autres, qu'elles ne les euſſent pratiquées les premieres. Dieu aiant retiré du monde ſainte Harlinde, ſa ſœur Reinule, qui eſtoit encore aſſez jeune, bien loin de ſe donner quelque licence, comme n'eſtant plus éclairée de perſonne, ſe mit à veiller ſur elle avec plus d'attention que jamais, & par ce moien elle ſe défendit des inſultes du demon, qui la tentoit avec d'autant plus de hardieſſe, qu'il la voioit ſeule, & privée du ſecours de ſa ſœur. On obſerve qu'à l'exemple de ſaint Benoiſt, elle eut en ſa jeuneſſe une vertu, qui devançant de beaucoup ſon âge, l'empeſcha de ſe laiſſer ſurprendre aux charmes d'aucun plaiſir. L'Abbaie d'Eike aiant eſté ruinée par les Normands, fut depuis rebaſtie, & donnée à des Chanoines qui demeurent aujourd'hui à Maſ-eik.

Egit quippe veneranda Virgo, ut beatus vir Benedictus, ætatem quidem moribus transiens nulli animum dedit voluptati. *Ibid. pag. 661.*

III. *Sainte Amalberge.* *Act. an. 772.*

La vie de ſainte Amalberge a eſté alterée par des fables. On dit qu'elle fut Religieuſe dans Munſter-Bilſen ſous ſainte Landrade, & qu'elle eut un frere nommé Rodin, qui aiant quitté le ſiecle, alla pratiquer noſtre regle dans le Montcaſſin. Radbod Eveſque d'Utrech a fait l'éloge de ſainte Amalberge, & la louë de ce que ſa beauté lui aiant attiré l'amour d'un Prince, elle ne le voulut point épouſer, mais demeura ferme dans l'eſtat de la ſainte virginité.

CHAPITRE XXVIII.

De ſaint Urſmar, & de quelques autres Saints de l'Abbaie de Lobes.

I. *Saint Urſmar Abbé de Lobes.* *Act. Tom. 2. pag. 275.*

LE monaſtere de Lobes eſt un des quatre, dont on attribuë l'eſtabliſſement à ſaint Landelin. Il ne fut pas d'abord plus conſiderable que les trois autres, & meſme il ſemble que le Saint le laiſſa imparfait, quoique ſes Actes marquent qu'il y donna de grands revenus. Mais enſuite aiant eſté achevé par

C. XXVIII.

saint Ursmar, il devint celebre tant par la saintetè de plusieurs excellens hommes qui y fleurirent, que par le soin que l'on eut d'y joindre l'estude des sciences aux exercices de la perfection religieuse. Saint Ursmar estoit originaire du Hainault, ses parens le mirent dans un monastere que l'on ne marque pas, mais tres-vrai-semblablement dans un de ceux qu'avoit fondez saint Landelin. Il y reçut l'habit de la religion, & il y apprit les lettres avec la pieté. Pepin d'Herstal Maire du Palais l'aiant appellé auprés de lui, à la sollicitation du Duc Hildulfe, lui confia l'administration du monastere de Lobes. Le Saint estant ainsi appuié de la faveur du premier Ministre d'Estat, acheva cette Abbaie, & y establit une exacte observance. Il fut ordonné Evesque, & prescha la foi dans la Thierache, dans la Flandre, & en quelques autres lieux; où il y avoit encore des Paiens. Il convertit entr'autres Aldo, qui estoit un des principaux du païs. Il dedia l'Eglise de Lobes sous le titre de saint Pierre, & comme l'on n'y laissoit entrer les femmes qu'en certain temps, il en bastit encore une autre pour servir de paroisse, & de cimetiere. Une Religieuse de Maubeuge estant possedée du demon, il l'a delivra en recitant sur sa teste les prieres de l'Eglise, & en oignant son visage d'une huile benite; & parce que toute la communauté estoit encore effraiée du mal de cette fille, il fit jetter de l'eau benisté dans tous les lieux du monastere, & il en chassa ainsi la terreur que le demon y avoit répanduë. Il avoit dans cette maison une niece, dont il avoit confié l'éducation à sainte Aldegonde. Cette fille aiant une grande enflure à la gorge, les Chirurgiens lui dirent qu'il estoit necessaire d'y faire une incision, & mesme d'en oster de la chair avec le razoir, mais le Saint qui l'aimoit avec tendresse, la guerit bien plus aisement, car aiant prié Dieu pour elle pendant toute une nuit, le lendemain elle se trouva en parfaite santé, sans qu'il restat aucune trace de son mal. Nostre Seigneur qui accordoit ainsi à sa priere le soulagement des autres, exerça sa patience par une cruelle maladie, qui lui dura plus de neuf ans. Son Historien qui lui estoit presque contemporain, en parle comme d'un martyre, & témoigne que de son temps l'on ne vit personne dans de plus grandes souffrances. Il ne pouvoit manger de pain, & il prenoit si peu d'autre nourriture, que l'on s'estonnoit comment il pouvoit vivre. Se sentant tout épuisé de forces, il obtint de

Monasterialiter ac regulariter alitus est. *Act. sæc. 3. part. 1. pag. 148.*

Orsus est legere exorcismum super Energumenæ caput, &c sal & aquam deferri quibus benedictis, &c. *pag. 249.*

C. XXVIII.

ſes Religieux la permiſſion de ſe demettre de la charge d'Abbé, & il leur perſuada de la donner à ſaint Erme ſon cher diſciple : ce qui aiant eſté executé, il mourut en paix l'an ſept cens treize.

II. *Saint Erme ſon ſucceſſeur.*

Saint Erme eſtoit de Laon, & il y fut ordonné Preſtre. Sa vertu le rendit venerable à toutes les perſonnes de pieté, mais principalement à ſaint Urſmar, qui ſe lia avec lui d'une amitié étroite. Un grand Seigneur nommé Hailedalde ſçachant quelle eſtoit leur union, pria Madelgar Eveſque de Laon de donner ſaint Erme à l'Abbaie de Lobes, & de lui permettre d'y aller travailler au ſalut des ames avec ſaint Urſmar. Madelgar y conſentit, ſaint Erme entra dans ce monaſtere, & il y fit profeſſion de la vie religieuſe. Sa qualité de Preſtre ne lui fut point un ſujet de ſe diſpenſer des loix de l'humilité, & de l'obeïſſance, il ſe rendit au contraire exact à les obſerver, & il ſurpaſſoit en ce point la pluſpart de ſes confreres. Dés qu'il eut eſté eſtabli dans la charge d'Abbé, il en fit ſi bien toutes les fonctions, qu'il ſembloit les avoir déja exercées pluſieurs années. Il parut orné de toutes ſortes de vertus, mais il ſe diſtingua ſur tout par ſon aſſiduité à la priere. A peine laiſſoit-il paſſer quelque temps ſans reciter des pſeaumes, ou ſans élever ſon eſprit à Dieu Il fut auſſi honoré du caractere d'Eveſque. La conſideration des perſonnes puiſſantes dans le ſiecle, ne l'empeſchoit point de preſcher la verité, & il ne flattoit jamais les riches. Il eut le don de prophetie, & entr'autres choſes il predit la grandeur de Pepin fils de Charles Martel. Eſtant un jour dans l'Abbaie de ſaint Amand éloignée de plus de dix lieuës de Lobes, il connut qu'un Religieux de ſa communauté appellé Vinebert venoit de mourir, & il pria ceux avec qui il eſtoit de celebrer la meſſe, ou de faire d'autres prieres pour le repos de ſon ame. Saint Erme paſſa dans la gloire du ciel l'an 737.

Receptus ſanè ſecundũ ordinem, in ſancta ſe humilitate atque obedientia cõſtrinxit, ut omnes pæne antecederet *Act. an. 739. pag. 565.*

III. *Saints Abbez de Lobes, & autres Saints du meſme monaſtere.*

Theodvin gouverna la communauté aprés lui, comme il paroiſt par la datte d'une charte de Carloman Maire du Palais, qui donna une terre au monaſtere de Lobes, la ſeconde année du Roy Childeric, c'eſt-à-dire l'an 744. ou 745. Cette Abbaie produiſit encore d'autres Saints dans le huitiéme ſiecle, ſçavoir Abel, Vvlgiſe, Amulvin, Theodulfe, Anſon, & Dodon. Saint Abel eſtoit d'Irlande, ou d'Ecoſſe. Il fut ordonné Archeveſque de Rheims par le Concile tenu à Soiſſons l'an-

745. Mais comme nous dirons ailleurs, il fut chaſſé par Milon, qui occupant déja le Siege de Treves, uſurpa encore celui de Rheims. Il ſe retira enſuite dans le monaſtere de Lobes, & y mourut de la mort des Juſtes. Son corps fut depuis transferé à Binche en Hainauld, où ſa memoire eſt en veneration. Vvlgiſe eut auſſi le caractere Epiſcopal, mais l'on ne ſçait point s'il gouverna quelque Egliſe. Il eſt peut-eſtre le meſme qu'un Prelat nommé Vvlgiſe, qui fut envoié à Maſtrich par Charles Martel, pour reparer l'Egliſe de ſaint Servais, & qui y orna le tombeau du Saint d'un ouvrage brillant d'or, & de pierreries, & fait en forme de voute, que les Anciens appelloient *ciborium*. Aprés Theodvin, le monaſtere de Lobes eut pour Abbé ſaint Theodulfe auſſi Eveſque, & prit grand accroiſſement à l'égard du temporel par diverſes donations qui y furent faites. Le Saint eſtant mort l'an 776. le bienheureux Anſo gouverna vingt-quatre ans la communauté, mais il ne fut pas Eveſque. Il écrivit la vie de S. Urſmar, & de ſaint Erme ſes predeceſſeurs, & adreſſa le premier de ces deux petits ouvrages à ſaint Theodulphe. Il ſe trouve auſſi des Actes de ſaint Dodon, dont voici l'abregé.

C. XXVIII.

Ibid. pag. 571.

IV.

Saint Dodon Abbé de Valers.

Act. ſæc. 3. parti. 2. pag. 101.

Saint Dodon nâquit à Vaux village du petit païs alors appellé Lomac, ou Loigni ſur les confins de Champagne, & de Thierache. Dés qu'il fut venu au monde, ſes parens le porterent à ſaint Urſmar, le ſuppliant de le baptiſer, & de le prendre pour ſon fils ſpirituel. Le Saint leur accorda ce qu'ils ſouhaittoient, il confera le bapteſme à Dodon, & depuis l'inſtruiſit dans la pieté. Lorſque Dodon fut grand, & en eſtat de ſe conduire lui meſme, il offrit ſon bien à l'Egliſe de ſaint Pierre de Valers par le conſeil de ſaint Urſmar, qui l'eſtablit depuis Superieur de ce monaſtere. Mais aprés qu'il eut fait quelque temps cette fonction, ſe trouvant incommodé de la multitude des perſonnes qui venoient lui rendre viſite, il ſe retira dans un ermitage, non loin de ſon monaſtere. Il y paſſa le reſte de ſes jours dans les ſaints exercices du jeûne, & de l'oraiſon, & il y fut enterré. Mais Dodilon Eveſque de Cambrai transfera ſes reliques à Valers ſous le regne de Charles le Simple. Ce monaſtere ne ſubſiſte plus, & le corps du Saint repoſe à preſent dans le prieuré *de Monſtier en Faigne*, qui dépend de Lobes.

Ibid. pag. 571.

CHAPITRE XXIX.

De la fondation du monaſtere de Leſſies : Et de ſainte Hiltrude Vierge.

I. *Fondation de Leſſies par le Comte Vvibert.*

L'Abbaie de Leſſies, qui eſt ſituée dans le Hainault prés d'Avenes, fut baſtie dans le huitiéme ſiecle, & eut pour fondateur le Comte Vvibert. Ce Comte qui eſtoit un grand Seigneur du Poitou, eut des ennemis, qui lui firent tant de peine, qu'il fut reduit à quitter ſon païs, & à aller s'eſtablir ailleurs. Il y a apparence que ces traverſes lui furent ſuſcitées par des perſonnes qui le rendirent ſuſpect à Guaifre Duc d'Aquitaine ; car il ſe retira auprés du Roy Pepin, qui fit long-temps la guerre à ce Duc, & qui aiant remporté ſur lui une pleine victoire, offrit de ſes dépouilles à l'Egliſe de ſaint Denis. Pepin donna à Vvibert des terres dans le Hainault, & ce Comte alla y demeurer avec ſa femme Ade, & toute ſa famille. Un jour qu'il eſtoit à la chaſſe prés du lieu, où eſt aujourd'hui Leſſies, il fit reflexion que cette place eſtoit bien propre pour baſtir une Egliſe, & aiant obtenu permiſſion du Roy, il y fonda un monaſtere. Il y put eſtre encore porté à faire cet eſtabliſſement, parce qu'il avoit un fils nommé Gontrad, qui s'eſtoit entierement donné au ſervice de Dieu, & qui avoit eſté inſtruit dans les ſaintes lettres, & dans les devoirs de la vie religieuſe. L'Egliſe de Leſſies fut dediée en l'honneur de ſaint Lambert le troiſiéme de Novembre ; Et parce que ces ſortes de ceremonies ſe font d'ordinaire le Dimanche, cette conſideration jointe aux autres circonſtances que nous venons de marquer, donne ſujet de croire que l'on conſacra ce temple l'an 765. ou en 771. auſquelles années ce jour-là eſtoit un Dimanche. Gontrad eut la conduite de cette nouvelle Abbaie, & la gouverna long-temps. Il eut grand ſoin de monſtrer bon exemple à ſes diſciples, & de leur enſeigner encore plus par ſes actions, que par ſes paroles le chemin de la perfection.

Act. ſæc. 3. part. 2. pag. 420.

II. *Sainte Hiltrude.*

Il avoit deux ſœurs l'une appellée Hiltrude, & l'autre Berte. Elles eſtoient toutes deux bienfaites, & en âge d'eſtre

mariées. Hugues qui estoit un grand Seigneur de Bourgogne aiant conçu de l'affection pour l'aisnée, la voulut avoir pour femme, & le Comte Vvibert agrea fort son dessein. Mais la bienheureuse Hiltrude avoit bien d'autres pensées, elle ne songeoit qu'au Ciel, & elle avoit choisi JESUS-CHRIST pour son unique époux. Ses parens croiant que la repugnance qu'elle témoignoit, n'estoit qu'une petite ferveur de devotion qui seroit bien-tost passée, donnerent toutes sortes d'esperances à Hugues, & convinrent avec lui du jour des noces. Mais Hiltrude fit bien voir par sa conduite qu'elle avoit pris une resolution fixe, & inebranlable. Elle quitta la maison de son pere, & accompagnée d'un petit nombre de personnes, qui se firent un merite de l'assister, elle s'enfuit dans un bois. Sa fuite affligea extrémement ses parens, & ce qui redoubloit leur chagrin estoit les grands engagemens qu'ils avoient pris avec Hugues. Pour tascher de ne les pas rompre, & lui faire voir que leur procedé avoit esté sincere, & qu'ils estimoient fort sa personne, ils lui offrirent leur seconde fille Berte; il accepta cette offre, & il épousa cette fille. Aprés le mariage sainte Hiltrude retourna à la maison de son pere; elle reçut ensuite le voile par les mains de l'Evesque de Cambrai, & se retira dans une cellule tout joignant l'Eglise de Lessies. Elle y servit Dieu dans la priere, & dans le jeûne. Elle estoit grave, & serieuse, & elle ne pouvoit souffrir non seulement les discours trop libres, mais mesme ceux qui portoient simplement à se rejoüir, & à rire. De temps en temps l'Abbé Gontrad son frere l'alloit entretenir des choses spirituelles &, comme dit nostre original, on voioit dans leur conversation une image de ce qui s'estoit autrefois passé entre saint Benoist, & sainte Scholastique. Aprés leur entretien elle gardoit le silence, s'occupant à repasser dans son esprit les veritez saintes qu'elle avoit apprises. Aiant vécu dix-sept ans comme une Vierge veritablement sage, elle eut la joïe d'estre appellée aux noces du Ciel par son divin époux. On peut mettre par conjecture la mort de sainte Hiltrude en l'an 790. ou quelques années auparavant. Elle fut enterrée prés de l'autel de saint Lambert. Son pere, sa mere, & Gontrad la survequirent, & eurent leur sepulture dans la mesme Eglise. La pieté, & l'érudition du venerable Louis de Blois qui gouverna cette Abbaie dans le siecle precedent, ont beaucoup contribué à la rendre celebre,

CH. XXIX.

Abbas Guntradus Scholasticæ alteri, alter Benedictus. *Ibid. pag.* 423.

CH. XXX. & l'on eſt édifié de voir que le bon ordre, & la ſainte obſervance qu'il y eſtablit ſubſiſtent encore aujourd'hui parmi les Religieux, qui taſchent de conſerver l'eſprit de devotion, dont eſtoit animé ce grand homme.

III. *Hormunge Abbé de Maroilles.* *Mabill. de Re Diplom. pag. 490.*

L'Auteur qui a écrit de la tranſlation des reliques de ſaint Humbert Religieux de Maroilles, a cru qu'avant l'Abbé Rodin, qui entra dans cette charge ſous le regne de Charlemagne, le monaſtere avoit eſté long temps ſans Abbez, mais il pourroit bien s'eſtre mépris, puiſqu'il eſt certain que l'an 751. cette Abbaie eſtoit gouvernée par Hormunge, qui eut un procez avec Fulrad Abbé de ſaint Denis, touchant la Chapelle de ſaint Martin, qu'il pretendoit avoir eſté donnée à ſon monaſtere par Robert fondateur, mais le droit de Fulrad ſe trouva mieux eſtabli. On peut voir là-deſſus le jugement rendu par Pepin Maire du Palais.

CHAPITRE XXX.

De ſaint Hadulfe Abbé de ſaint Vaſt, & enſuite Eveſque d'Arras: De l'origine des monaſteres d'Aſpres, & d'Auchi.

I. *Saint Hadulfe Eveſque d'Arras.* *Vers l'an 700.* *Act. ibid. pag. 471.*

SAint Hadulfe gouverna l'Abbaie de ſaint Vaſt d'Arras aprés la mort du venerable Hatta. On dit qu'il eſtoit fils de S. Ragnulfe Martyr. Il fut auſſi Eveſque d'Arras, & de Cambrai, car alors ces deux villes eſtoient encore dans un meſme dioceſe ſous la Metropole de Rheims; mais il ne quitta point la conduite de ſon monaſtere, & il *voulut que ſes Religieux continuaſſent à l'appeller ſeulement leur Abbé.* Il mourut l'an 718. Quatorze ans aprés le monaſtere eut pour Abbé Adalric, qui fut un des plus celebres Medecins de ſon temps.

II. *Origine du Prieuré d'Haſpres.* *Mira origin. Cœn. Belg. c. 60.*

La Celle, ou Prieuré d'Haſpres, ſituée ſur l'Eſcaut entre Cambrai, & Valenciennes, fut baſtie par Pepin, & peuplée de Religieux de Jumiege. C'eſt aujourd'hui un Prieuré dépendant de ſaint Vaſt.

III. *Fondation de ſaint Silvin d'Auchi.*

Adalſcar, & Aneglie ſa femme baſtirent l'Abbaie d'Auchi, non loin de Hedin dans le dioceſe de Teroüane. Ils y mirent une communauté de Religieuſes ſous la conduite de leur fille Sicherde

CH. XXX.

Sicherde qui y prit le voile. Cette Abbeſſe orna magnifiquement le tombeau de ſaint Silvin, qui fut enterré dans ſon Egliſe vers l'an 718. Saint Silvin nâquit à Toulouſe. Eſtant preſt de ſe marier, il quitta ſon épouſe, & alla en pelerinage à Rome, & en Jeruſalem, pratiquant cependant une auſterité prodigieuſe, qu'il continua le reſte de ſa vie. Car on dit que pendant quarante ans il ne mangea point de pain, mais qu'il ſe nourrit ſeulement d'herbes, ou de legumes. Il n'avoit point d'autre lit que la terre, ou quelque planche. Son habit eſtoit pauvre, mepriſable, & incommode. Il ſe ſerroit le corps avec des cercles de fer. Allant à Rome, il porta ſur lui deux petites meules de pierre, & s'en déchargea lorſqu'il fut devant l'Egliſe du Prince des Apoſtres, où il les mit enſuite comme un trophée de penitence. Il eſt certain qu'il fut Eveſque, & qu'il en exerça dignement les fonctions. Uſuard le fait Eveſque de Toulouſe, & Adon de Teroüane, mais il ne l'a point eſté d'aucune de ces villes, & il eſt probable qu'eſtant à Rome, il fut élevé à l'Epiſcopat par le Pape, pour annoncer l'Evangile aux Paiens. Eſtant dans le dioceſe de Teroüane, il y preſcha avec grand fruit. On remarque auſſi de lui qu'il entendoit les confeſſions, & qu'il donnoit aux penitens les avis, dont ils avoient beſoin, les exhortant ſur tout à ne pas regarder la devotion, & le ſervice de Dieu, comme un emploi chagrin, & penible, mais comme une choſe agreable, qui avoit pour fin, & pour recompenſe un bonheur éternel, au lieu que l'on devoit tenir pour fous, & pour gens ſans eſprit, ceux qui s'abandonnant à leurs paſſions, ſe rendoient eſclaves du demon, & dignes des ſupplices de l'enfer. Il voulut ſe retirer dans un deſert, pour y vivre en Ermite, mais la foibleſſe de ſa ſanté l'en empeſcha. Dans ſa derniere maladie il entendoit tous les jours la Meſſe, il exhortoit à la pieté ceux qui le venoient voir, & il mourut aprés avoir eſté viſité par les Anges. Sa vie a eſté écrite par ſon diſciple Antenor Eveſque, & depuis repolie par un Auteur du neuviéme ſiecle, qui ne marque point que le Saint ait eſté Religieux. Deſorte que ceux qui l'ont fait de cette profeſſion, ſemblent ne l'avoir dit que par conjecture. On appella à ſon enterrement des Moines de ſaint Riquier, afin que le Saint qui avoit édifié par ſes paroles, & par ſon exemple le Clergé, & les Religieux, reçût d'eux aprés ſa mort la veneration qu'il avoit ſi bien meritée. Il ſe fit pluſieurs miracles à ſon tombeau.

AA. ſæc. 3. p. 1. pag. 298.

CH. XXXI. L'Abbaie d'Auchi aiant eſté depuis ruinée par les Normans, elle fut reſtablie, & donnée à des Religieux. Et c'eſt pourquoi pour la diſtinguer du chaſteau d'Auchi, on l'appelle aujourd'hui *Auchi les Moines.*

IV. *Celeſtin & Scoran Abbez de Blandinberg*

Pendant la guerre d'entre Rainfroi Maire du Palais de Neuſtrie, & Charles Martel, Celeſtin Abbé de ſaint Pierre de Gand, ou de Blandinberg, ſuivit le parti du premier, qui eſtoit le plus juſte, (car c'eſtoit le parti meſme du Roy, ſçavoir de Chilperic troiſiéme) & l'on dit qu'on l'accuſa d'avoir écrit à Rainfroi quelques lettres, qui pouvoient nuire aux affaires de Charles. Trois victoires remportées par Charles à Amblau, à Vinci, & prés de Soiſſons, l'aiant affermi dans le gouvernement, il priva Celeſtin de ſon Abbaie, & en donna les revenus à ſes Officiers. Celeſtin finit ſes jours à Renai vers Oudenarde. Pour ſes Religieux, ne pouvant plus ſubſiſter dans leur cloiſtre, ils furent contrains de ſe diſperſer en divers lieux. Leur ſocieté ne ſe deſtruiſit pourtant pas entierement, ou du moins elle ſe reſtablit en quelque ſorte ſous le regne de Pepin, puiſque meſme dans leur exil ils eurent alors pour Abbé Scoran qu'ils élurent, ou qui obtint leur monaſtere à titre de benefice, & que durant l'adminiſtration de ce Superieur qui les gouverna long-temps, les fidelles offrirent des terres à leur Egliſe de Blandinberg, ſi toutefois ſuivant la remarque d'un Auteur, ce ne fut pas plutoſt une reſtitution, qu'une pure liberalité.

L'an 716. 717. 719.

L'an 765.

Sander. Fland. illuſtr. Tom. 2. Auctuar. Tom. 1. pag. 43.

CHAPITRE XXXI.

Des ſucceſſeurs de ſaint Bertin; De ſaint Winoc ſon diſciple; De ſainte Berte Abbeſſe de Blangi.

I. *Rigobert, Erlefroi, ſaint Erkembod ſucceſſeurs de ſaint Bertin.*

ON a veu ci-devant que ſaint Bertin aiant gouverné plus de quarante ans le monaſtere de Sitiu, (qui porte aujourd'hui ſon nom) mit en ſa place Rigobert ſon diſciple, pour paſſer le reſte de ſes jours dans la contemplation, & que Rigobert s'eſtant auſſi demis de la charge d'Abbé aprés l'avoir exercée quelque temps, le Saint lui ſubſtitua Erlefroi qu'il avoit élevé dés ſa jeuneſſe, & qui fit voir par ſa conduite qu'il

Vers l'an 706.

eſtoit un digne diſciple de cet excellent maiſtre. Saint Bertin eſtant mort vers l'an 709, Erlefroi l'enterra dans l'Egliſe de ſaint Martin, où Dieu honora de pluſieurs miracles le tombeau du Saint Abbé. Aprés Erlefroi le monaſtere eut pour Superieur Erkembod, qui avoit eſté auſſi diſciple de ſaint Bertin. Erkembod fut élu Eveſque de Teroüane, & il gouverna ſon dioceſe ſans ceſſer d'eſtre Abbé. Sa mort arriva l'an 737. Il eſt reveré comme Saint, & l'Egliſe de ſaint Omer conſerve, & honore ſes reliques. Il eut pour ſucceſſeur dans la charge d'Abbé, Vaimar, & celui-ci Nantharius. Un Preſtre appellé Felix donna à Nantharius, & à ſes ſucceſſeurs l'Egliſe, & la Celle, ou petit Prieuré de Roxem, qu'il avoit fait baſtir, les chargeant d'y faire dire l'Office canonial, d'y faire celebrer la Meſſe, & d'y exercer la charité envers les hoſtes, & les pelerins, & ſe reſervant neanmoins pour le reſte de ſa vie ce Prieuré pour le tenir du monaſtere à titre de benefice. Nous rapportons ceci comme un exemple aſſez remarquable de la fondation des Chapelles ou Prieurez, dont il y en a de baſtis par les Abbez meſmes, & d'autres qui ont eſté ainſi offerts par des perſonnes de dehors, & qui n'eſtoient pas de la communauté. Ce fut Nantharius qui reçut dans l'Abbaie de ſaint Bertin le Roy Childeric troiſiéme, aprés qu'il eut eſté reduit à ſe faire Religieux, & que l'on eut élevé ſur le throne Pepin pere de Charlemagne. Avant que de ſortir de ce monaſtere, il faut parler d'un Saint, qui y reçut l'habit des mains de ſaint Bertin.

Act. ſæc. 3. part. 1. pag. 116.

Malbran. lib. 4. c. 64.

II.

Saint Vvinoc Abbé de Vvormhoult.

Saint Winoc parent de ſaint Joſſe, & trois autres perſonnes de Bretagne aiant quitté leur païs par un mouvement de pieté, firent quelques voiages, & allerent enſuite trouver ſaint Bertin, qui les admit dans ſa communauté. Par leur exactitude à garder les loix de leur eſtat, ils s'avancerent tellement dans la vertu, qu'en peu de temps, leur merite les diſtingua des autres, & les mit au rang des plus parfaits. Le ſaint Abbé en fut ſi ſatisfait qu'il leur donna un lieu pour s'y eſtablir en particulier, & y poſer les fondemens d'une nouvelle communauté. Obeïſſant à cet ordre ils y firent d'abord des cellules, où ils demeurerent quelque temps, & y menerent une vie tres-penitente. Mais Hermar, qui eſtoit un des principaux du païs, leur aiant offert la terre de Wormhoult, qui eſtoit plus commode pour leur deſſein, ils l'accepterent, & y baſtirent un monaſtere,

Quadanoc, Ingenoc, Madoc.

Act. an. 717. Tom. 3. pag. 301.

Vers l'an 695.

& un hoſpital. Car ils excelloient en charité, & ils n'avoient jamais plus de joïe, que lorſqu'il falloit pratiquer cette vertu envers les pelerins, & les pauvres qui ſe preſentoient pour loger chez eux. Saint Vvinoc fut choiſi par ſaint Bertin, pour eſtre le premier Abbé de Wormhoult. Quoique ſa charge l'élevât au deſſus du commun des Religieux, il ne laiſſoit pas de les ſervir, & de s'occuper aux emplois les plus penibles, croiant que c'eſtoit faire veritablement la fonction de Superieur que de donner aux autres des exemples d'humilité, & de mortification. Il mourut l'an 717. & fut enterré dans l'Egliſe de Vvormhoult.

III.

Fondation de Blangi par ſainte Berthe.

Act an. 725. pag 451.

Glauco velamine *On dit que ce voile eſtoit de couleur d'azur.*

L'Abbaie de Blangi doit ſon origine à ſainte Berte, qui la fit baſtir l'an 686. Cette Sainte eſtoit fille de Rigobert, & d'Urſane parente d'une Reyne d'Angleterre. A l'âge de vingt ans elle fut mariée à un grand Seigneur nommé Sigefroi, dont elle eut cinq filles, ſçavoir ſainte Gertrude, ſainte Deotile, & trois autres. Aprés la mort de ſon mari elle prit le voile de Religieuſe, & ſe renferma dans le monaſtere de Blangi, ſitué dans le dioceſe de Teroüane, non loin de Heſdin. Gertrude, & Deotile s'y conſacrerent auſſi à Dieu. La Sainte fut perſecutée par Rotgar homme de qualité, qui vouloit avoir pour femme ſa fille Gertrude. Un jour eſtant venu au monaſtere, il proteſta qu'il n'en ſortiroit point qu'on ne lui eut accordé ce qu'il ſouhaittoit. La venerable Abbeſſe pour le confondre, plaça Gertrude à un des coins de l'autel, & Deotile à l'autre, & s'adreſſant à Rotgar, lui dit : *Voila Gertrude qui a reçu le voile de la main des Eveſques, elle appartient à Dieu, auriez-vous bien l'audace de la lui ravir.* Rotgar irrité de ce refus, s'en alla à la Cour, & accuſa la Sainte de n'eſtre pas fidelle au Roy, & d'avoir fait une entrepriſe contre le bien de l'Eſtat. On adjouſta foi à la calomnie, & elle fut appellée à la Cour. S'eſtant miſe en chemin pour y aller, elle rencontra Rotgar qui lui fit outrage. Mais elle fut ſecouruë par un autre Officier nommé Rodulfe, & le Roy (qui eſtoit Thierri troiſiéme) aiant eſté informé de ſon innocence, la reçut favorablement, & la prit ſous ſa protection. Ainſi la Sainte tira avantage de cette traverſe; & eſtant retournée à Blangi, elle acheva ſon monaſtere, & fit baſtir trois Egliſes, l'une en l'honneur de ſaint Omer, l'autre ſous le nom de ſaint Vaſt, & la troiſiéme ſous l'invocation de ſaint Martin. Elle en fit encore conſtruire ſept.

Thierri III.

Cette Egliſe de ſaint Omer fut pour les Preſtres du monaſtere.

Digitized by Google

dans ſes terres en l'honneur de ce ſaint Archeveſque de Tours. Aiant mis un bon ordre dans la communauté, qui eſtoit compoſée de ſoixante filles, elle eſtablit Abbeſſe ſainte Deotile, & ſe renferma dans une cellule, pour ne plus s'occuper qu'à la priere. Tous les jours la Superieure, & les Religieuſes l'alloient voir toutes enſemble par une feneſtre, pour entendre ſes ſaintes inſtructions. Elle mourut vers l'an 725. CH. XXXII.

CHAPITRE XXXII.

De quelques Abbez de ſaint Riquier, & de Corbie; De ſaint Martin Religieux; De ſaint Hucbert de Bretigni; De l'Abbaie de ſaint Lucien; De ſaint Genard Abbé de ſaint Germer.

I. *Abbez de ſaint Riquier.*

ON a peu de connoiſſance des Abbez de ſaint Riquier, & de la pluſpart des autres monaſteres à l'égard du huitieme ſiecle, ce que l'on peut attribuer à la ſterilité des memoires de ce temps-là, dont ſe plaignent ceux qui s'appliquent à l'hiſtoire. Hariulfe Auteur de la chronique de ſaint Riquier, en apporte encore cette raiſon: *Qu'alors les perſonnes vertueuſes ſe ſoucioient peu de rien écrire de leurs actions, travaillant ſeulement à meriter que leurs noms fuſſent marquez dans le livre de vie.* Il dit enſuite que l'Abbé Angelran qui vivoit l'an 1030. aiant fait quelques recherches, pour dreſſer une liſte de ſes predeceſſeurs, avoit decouvert que dans le huitiéme ſiecle, le monaſtere de ſaint Riquier avoit eu pour Superieurs Ildevert, Guitmar qu'il appelle *tres-ſaint*, Aldric, & Symphorien. Guitmar, ou Vvidmar aſſiſta l'an 765. à l'aſſemblée d'Atigni, dont il ſera parlé ci-aprés. Il pourroit bien avoir eſté le meſme que l'Abbé Vvidmar, que le Roy Pepin envoia à Rome avec l'Abbé Gerbert, & un Seigneur de ſa Cour, nommé Hugbauld, pour aſſurer le Pape Paul de ſa protection contre les entrepriſes des Lombards. Outre la qualité de *tres-ſaint* donnée à Guitmar, Hariulfe apporte encore une autre preuve de ſa ſainteté, ſçavoir qu'il y avoit en Normandie une Egliſe dediée en ſon honneur, où repoſoient ſes reliques, & il adjouſte qu'il laiſſe aux Chanoines de cette Egliſe à publier les

Tunc verè ſancti & boni fideles, non valdè curabant ſcriptis quæ gerebant committere, qui ad hoc ſolum contendebant, ut in libro vitæ meretentur adſcribi. *Spicil. Tom. 4. pag. 451.*

CH. XXXII. vertus de leur patron. Mais il auroit bien fait d'en informer lui-meſme la poſterité, car depuis, la memoire de ce Saint s'eſt perduë. Les Chanoines de cette Egliſe (qui eſt celle de Gournai ſur la riviere d'Epte) ne reverent plus ſaint Guitmar, mais un ſaint Ildevert qu'ils diſent avoir eſté Religieux de Luxeüil, puis Abbé de ſaint Riquier, & enſuite Eveſque de Meaux, dont les reliques furent transferées dans leur Egliſe par l'Abbé Maieul, qu'ils croient avoir eſté ſaint Maieul Abbé de Cluni. De ſorte que ce qu'il y a encore aujourd'hui de certain, eſt qu'ils rendent un culte public à un ſaint Abbé du monaſtere de ſaint Riquier, ſoit qu'il ſe nomme Ildevert, & qu'il ait eſté Eveſque, ou qu'il doive eſtre appellé Guitmar. Aldric ſucceſſeur de Guitmar n'eſt connu que de nom. Pour Symphorien, on trouve ſon éloge dans l'ouvrage d'Hariulfe, qui le louë comme un homme de probité, d'une vie chaſte, bien eſtabli dans la crainte de Dieu, qui fuioit le commerce des mechans, & qui s'élevoit au deſſus du Ciel, c'eſt à-dire au deſſus de toutes les creatures, par la pureté de ſon cœur.

Vide ſæc. 3 part. 2. in Indice præterm. ſorum.

II. *Abbez de Corbie.*

Aprés la mort de Chrodegar Abbé de Corbie, le venerable Erembert *qui avoit eſté nourri dans ce monaſtere* en prit la conduite par le choix des Religieux, & avec l'agrément du Roy Thierri troiſiéme, & de Theofroi Eveſque d'Amiens, comme il ſe voit par les lettres de ce Prince, où cet Abbé eſt exhorté à gouverner ſon troupeau comme un bon Paſteur, afin de recevoir aprés ſa mort la recompenſe que JESUS-CHRIST a promiſe à ſes fidelles ſerviteurs: ſurquoi il eſt remarquable que ſaint Benoiſt propoſe dans ſa regle un ſemblable motif, pour exciter les Superieurs à remplir les devoirs de leur charge. Il fit quelques ſtatuts pour maintenir le bon ordre dans ſa communauté. Son Succeſſeur fut Sebaſtien, dont il eſt parlé dans une charte de Chilperic troiſiéme, qui renouvella, & confirma quelques graces accordées au monaſtere de Corbie, par ſon oncle Clotaire troiſiéme, & par ſainte Bathilde ſon aieulle. Du temps d'Erembert, ou de Sebaſtien le bienheureux Martin ſe conſacra à Dieu dans ce monaſtere. Il y joignit l'eſtude aux exercices de pieté, & s'avança beaucoup dans la vertu, & dans la connoiſſance des lettres. Son merite le mit en ſi grande conſideration auprés de Charles Martel, que ce Prince le choiſit pour ſon Chapellain, & pour ſon Confeſſeur. Saint Martin mourut l'an 716. & fut enterré

Concil. Tom. 6. pag. 530.

Vers l'an 690.

L'an 716.

Monachus in Corbeia vir vitæ continentiſſimæ, & adprime eruditus, quem Carolus Dux in ſumma veneratione habuit, & peccata ſua ei confitebatur. *Phil. Labb. Bibliotech. Tom. 2. pag. 735. Act. ſæc. 3. part. 1. pag. 462.*

à saint Priet bourg du dioceſe de Limoges. L'Auteur d'une fort ancienne chronique, voulant conſerver la memoire du bienheureux Martin, s'eſt contenté de mettre ſur l'an 716. *Martinus mortuus eſt.* Martin mourut, (qui eſt un des exemples que l'on apporte de la ſterilité des memoires.) Mais un autre Hiſtorien a marqué qui eſtoit cet illuſtre Martin, & a fait ſon éloge en deux lignes. L'Egliſe Romaine eſtant opprimée par les Lombards, le Pape Gregoire troiſiéme demanda ſecours à Charles Martel; & ce Prince pour l'aſſurer de ſon zele pour les intereſts du S. Siege, lui envoia Grimo ſucceſſeur de Sebaſtien, & Sigobert Reclus de l'Abbaie de ſaint Denis. Grimo qui s'appelloit auſſi Grimoald eut de ſuite pour ſucceſſeurs Leodhar, à qui Pepin accorda une charte en faveur de ſon monaſtere, & qui ſe trouva en 765. à l'aſſemblée d'Atigni: Addo ou Aldo, qui eſt connu par des lettres de Charlemagne données l'an 768. Mordran, ou Nordran qui reçut dans ſa communauté ſaint Adalard, comme l'on verra ci-aprés. CH. XXXII. *L'an 741.*

III. *Monaſtere de Bretigni.*

Le Prieuré de Bretigni a eſté autrefois un celebre monaſtere, quoique l'on n'en connoiſſe pas l'origine. On y voit un autel dedié ſous l'invocation de ſaint Gam, que l'on tient en avoir eſté Abbé. Saint Hubert y fut Religieux dans le huitiéme ſiecle. Il eſtoit né du temps de Childebert troiſiéme, & l'on dit que ce fut par les prieres de l'Abbé ou Prieur de Bretigni (qui eſtoit peut-eſtre ce ſaint Gam) que Dieu le donna à ſes parens. A l'âge de douze ans il ſe conſacra au ſervice de Dieu dans ce monaſtere de Bretigni, & il fut depuis ordonné Preſtre. Toute ſa vie il fut exact à jeûner le Lundi, le Mercredi, & le Vendredi de chaque ſemaine, & mourut trente ans aprés ſon entrée dans le cloiſtre. Le Pape Eſtienne eſtant en France l'an 754. alla trouver Pepin au Palais roial de Kierzi, & paſſa quelque temps dans le monaſtere de Bretigni, où aiant eſté conſulté ſur divers points de la diſcipline Eccleſiaſtique, ſoit par les Religieux, ou par d'autres perſonnes, il y fit une réponſe que l'on peut voir parmi les Conciles. La pluſpart des difficultez qu'il decida, regardent le bapteſme, & le mariage. Le dix-huitiéme article défend aux Clercs, & aux Moines de porter de longs cheveux.

Act. ſac. 3.

Bretigni n'eſt pas loin de Kierzi ſur l'Oiſe. Ioan. Mabil. De Re Diplomat. pag. 259.

In Cariſiaco villa Britanniaco monaſterio dedit (reſponſa.) *Ceci eſt ſuſceptible de deux ſens: car cela peut ſignifier qu'il répondit dans le monaſtere, ou à ceux du monaſtere.*

IV. *Fondation de ſaint Lucien de Beauvais.*

Saint Lucien Martyr de Beauvais aiant apparu à l'Abbé Evroul, lui ordonna d'aller chercher le corps de ſaint Maxien, qui avoit ſouffert avec lui pour la défenſe de la foi, & de le

C. XXXIII. transferer dans ſon Egliſe, c'eſt-à-dire dans l'Egliſe de ſaint Pierre, où repoſoient ſes reliques. Evroul executa les ordres du Saint, & cette Egliſe fut enſuite bien plus frequentée du peuple, & devint celebre par les miracles que Dieu y operoit par l'interceſſion de ces deux ſaints Martyrs Lucien & Maxien. Mais comme elle eſtoit petite, & qu'elle ſe ſentoit du ravage qu'y avoient fait des ſoldats, il eut recours à Chilperic troiſiéme, le ſuppliant de la faire reparer. Ce Prince lui accorda ſa demande, & aiant fait rebaſtir ce lieu ſaint, il y mit une communauté de Religieux, & prit ce monaſtere ſous ſa protection. Deſorte qu'il doit en eſtre regardé comme le Fondateur : car s'il y avoit auparavant des Religieux dans cette Egliſe, ils eſtoient en petit nombre, & l'on peut douter s'ils y formoient une communauté reglée.

Ut cœnobitæ Deo famulantes ibi congregentur.

Chilperic regna depuis l'an 716. juſqu'à 721.

V.

Saint Gennard Abbé de ſaint Germer.

Le bienheureux Gennard Vidame de l'Egliſe de Roüen fut Abbé de ſaint Germer. Il mourut vers l'an 720. & fut enterré dans le monaſtere de ſaint Vandrille, auprés de ſaint Anſbert, avec lequel il avoit eſté uni d'une étroite amitié.

Spicil. Tom. 3. pag 199.

CHAPITRE XXXIII.

De l'Abbaie de ſaint Vandrille, & des Saints qui y ont fleuri dans le huitiéme ſiecle.

I.

Saint Bain Abbe de ſaint Vandrille.

APrés la mort de Hildebert ou Hilbert, le monaſtere de Fontenelle, ou de ſaint Vandrille eut de ſuite pour Abbez ſaint Bain ; le venerable Benigne, ſaint Vando, ſaint Hugues, & d'autres, dont nous parlerons. Il eſt certain que ſaint Bain fut auſſi Eveſque de Teroüane, mais les Sçavans ne conviennent pas du temps de ſon Epiſcopat. Car les uns diſent qu'aprés en avoir reçu le caractere, & fait les fonctions pendant quelques années, il s'en démit pour embraſſer la vie religieuſe ; & d'autres tiennent qu'il ſervit Dieu dans le cloiſtre avant que de gouverner le dioceſe de Teroüane. On a ſuivi la derniere opinion dans l'édition des Actes des Saints de noſtre Ordre. Les corps de ſaint Vandrille, de ſaint Anſbert, & de ſaint Erembert repoſoient dans ſaint Paul, qui eſtoit une des Egliſes de ſon monaſtere. Pour leur procurer plus d'honneur

Act. ſanct. 3. p. 1. pag. 364. 475.

neur, il transfera les deux premiers dans une autre Egliſe du meſme lieu, qui eſtoit dediée à ſaint Pierre. Un mois aprés il tira de terre les reliques de ſaint Erembert, & il les laiſſa dans ſaint Paul, mais il les mit dans une place plus élevée, & plus honorable. Ces tranſlations ſe firent l'an 704. Selon la chronique de ſaint Vandrille, telle qu'on l'a aujourd'hui, il transfera les reliques de ſaint Vulfran avec celles de ces deux premiers Saints. Mais ce Saint eſtoit encore au monde, ainſi que l'on verra bien toſt. Si ſaint Bain rendit cet honneur à ſes reliques, ce ne fut qu'aprés l'an 720. ſur quoi il faut encore avoüer que les Auteurs ſont partagez, les uns mettant ſa mort dans le ſeptiéme ſiecle, & d'autres dans le huitiéme. Quant à cette chronique elle eſt ſans doute ancienne, & de grand uſage, mais il y a pourtant des fautes, ſoit qu'elles ſoient de l'Auteur, où des Copiſtes. C. XXXIII.

II. *Fondation du monaſtere de Fleuri.*

La veneration que l'on avoit pour ſaint Anſbert s'augmentant de plus en plus par les miracles que Dieu operoit à ſon tombeau, Pepin Maire du Palais eut regret de s'eſtre laiſſé ſurprendre à ceux qui l'avoient calomnié, & de l'avoir chaſſé de ſon Egliſe. Cette conſideration jointe à un autre engagement, le porta à baſtir le monaſtere de Fleuri, & à le ſoumettre à celui de ſaint Vandrille. Il ne ſera pas inutile de marquer quel eſtoit cet engagement. Un homme de qualité nommé Freric, qui poſſedoit la terre de Fleuri, (ſituée à cinq lieuës de Roüen ſur le chemin de Paris) en conſacra une partie à Dieu, en y baſtiſſant une Chapelle ſous l'invocation * de ſainte Anne, de ſaint Pierre, & de ſaint Aignan avec un hoſpital qu'il fonda pour dix pauvres. Neuf ans aprés, Pepin aiant obtenu la dignité de Maire du Palais dans toute la France, par la victoire qu'il remporta à Tertri, Freric lui ceda cette Chapelle, & ſes dépendances, à condition qu'il la mettroit en meilleur eſtat, & qu'il y eſtabliroit une communauté de Religieux: Et c'eſt ce que fit Pepin l'an 706. Car aiant baſti un monaſtere autour de cette Chapelle, il le donna à ſaint Bain, voulant qu'il en eut la direction, & qu'aprés ſa mort, l'on en donnât la conduite à un autre Religieux de ſaint Vandrille. Fleuri n'appartient plus à cette Abbaie, mais n'eſt plus qu'un petit Prieuré dépendant de ſaint Marcel de Châlons de l'Ordre de Cluni. Saint Bain fut fait Eveſque de Teroüane vers l'an 710. On dit qu'il enrichit ſon Egliſe des

Spicil. Tom. 3. pag. 196.

* *Ou de ſainte Marie.*

L'an 687.

L'an douziéme de Childebert III. qui répond à l'an 706.

C. XXXIII. reliques de saint Silas, qu'il rapporta de Rome. Sur la fin de ses jours il se retira dans l'Abbaie de saint Vandrille, & y fut aussi enterré aprés sa mort qui arriva vers l'an 728.

III. *Benigne Abbé de saint Vandrille.*

Lorsqu'il fut élu Evesque de Teroüane, on lui substitua dans saint Vandrille Benigne Diacre, & Religieux du mesme monastere, & Benigne le gouverna pendant quelques années, & y donna des terres de sa famille. Mais ensuite il fut privé de sa charge par Rainfroi Maire du Palais, qui lui substitua Vandon, que diverses considerations devoient aussi rendre fort agreable à sa communauté : car il avoit offert des terres au monastere, lorsqu'il s'estoit fait Religieux, il avoit esté disciple du venerable Hilbert, & estant Diacre il avoit fait paroistre du zele pour le salut des ames, accompagnant saint Vulfran dans la Frise, & travaillant avec lui à la conversion des Païens. Benigne se retira auprés de Charles Martel, qui faisoit la guerre à Rainfroi, & ces deux Abbez se trouverent à la bataille de Vinci, ou de Soissons, sçavoir Vandon dans l'armée de Rainfroi, & * Benigne dans celle de Charles Martel. Rainfroi fut défait, & prit la fuite. Estant obligé de changer de cheval, il en rencontra un qui estoit à Vandon, & il s'en servit pour continuer son chemin. Charles en aiant esté averti, chassa Vandon de l'Abbaie de S. Vandrille, & y restablit Benigne, qui la posseda encore quatre ans. Il gouverna aussi le monastere de saint Germer aprés la mort de saint Gennard son parent.

* *Ou du moins Benigne suivit le parti de Charles.* Benignus Diaconus partibus Caroli favebat. *Ibid. pag.* 199. *En* 717. *ou en* 719.

IV. *Milon & Bagga saints Religieux.*

Benigne eut quantité de disciples, qui avoient esté considerables dans le siecle par leur noblesse, & dont quelques-uns le furent aussi dans le cloistre par l'éminence de leur vertu. On met en ce nombre Rotmond, & Milon son fils, qui se firent Religieux à saint Vandrille, & y donnerent des terres. Milon aprés avoir pratiqué les exercices de la vie cenobitique, se retira dans un rocher prés de la Seine, & y remplit tous les devoirs de la vie solitaire. Il cultivoit des arbres afin de vivre du travail de ses mains. Sa cellule estoit prés d'une petite Eglise, où il celebroit souvent la Messe. Sa mere qui s'appelloit *Vista* fut Abbesse du monastere des Loges, situé non loin de celui de saint Vandrille. Le venerable Bagga qui estoit originaire d'Angleterre fut aussi Prestre, & Religieux de saint Vandrille du temps du mesme Benigne. Sa conduite estoit si reguliere, & si édifiante que tous ceux de la communauté le regardoient comme un modelle de perfection. Beni-

Magna copia in hujus patris administratione nobilium virorum hoc in cœnobio extitit. *Act. ad an.* 723. *pag.* 441.

gne faiſant oraiſon dans l'Egliſe, on lui vint dire que Bagga venoit de mourir. Auſſi-toſt cet Abbé lui adreſſa ſes prieres comme à un Saint, tant il eſtoit perſuadé que ſes vertus lui auroient obtenu dans le Ciel la couronne de juſtice. Benigne mourut l'an 723. & laiſſa une ſi bonne odeur de ſa pieté, que ſon nom ſe trouve dans deux martyrologes. On croit auſſi que ce ſont ſes reliques qui ſont gardées dans une certaine chaſſe : nous ne l'avons pas toutefois qualifié *Saint*, parce qu'on ne lui rend point de culte public dans ſon monaſtere. Il eut pour ſucceſſeur ſaint Hugues Archeveſque de Roüen, dont il ſera parlé ci-aprés. C. XXXIII.

Act. ibid. pag. 438.

Les quatre Abbez qui le ſuivirent, ſont Lando, Teutſinde, Vido, Rainfroi. On donne à Lando la qualité d'Eveſque, mais s'il a gouverné quelque diocele, ce n'a pas eſté celui de Reims, comme dit la chronique de ſon monaſtere. Car de ſon temps ce Siege là eſtoit occupé par Milon de Treves. Il poſſeda auſſi à titre de benefice le Prieuré de ſaint Saens, & obtint des lettres de protection de Charles Martel, pour empeſcher que l'on n'uſurpât les biens de ſon monaſtere. Il mourut l'an 734. Teutſinde, qui eſtoit Abbé de ſaint Martin de Tours, le fut auſſi de ſaint Vandrille, mais il uſa mal de ſon autorité, & ne ſuivit nullement les traces de ſes predeceſſeurs. Juſqu'alors il y avoit eu à Fontenelle trois cens Religieux qui gardoient enſemble une grande union de charité, & qui ne poſſedant rien en particulier, recevoient de leur Abbé ce qui eſtoit neceſſaire pour leur ſubſiſtance. Deſorte que ſelon l'ancienne chronique leur maniere de vie eſtoit une image de celle des premiers fidelles de Jeruſalem. Mais la mauvaiſe adminiſtration de Teutſinde, qui donna preſque la troiſiéme partie des biens du monaſtere à ſes parens, & à ſes amis, cauſa du trouble, & de l'indigence dans ſa communauté, & affoiblit tellement la diſcipline religieuſe que ſaint Vandrille y avoit eſtablie ſelon la regle de ſaint Benoiſt, qu'on fut plus de quatre-vingt ans ſans la pouvoir remettre dans ſa premiere vigueur. Elle ne déchut pas neanmoins entierement : car la divine providence donna alors pour Prieur au monaſtere le venerable Erinhar, qui bruſlant de zele pour le bon ordre, & pour la ſainte regle, en maintint l'obſervance autant qu'il lui fut poſſible. Aprés la mort de Teutſinde arrivée l'an 738. Wido Clerc Seculier, & parent de Charles Martel, poſſeda

V.

Autres Abbez de ſaint Vandrille.

Spicil. Tom. 3. Chronic. Fontanell. c. 9. pag. 210.

Status vitæ innocentis, quem in eod.m cœnobio ſecundum eximii Patris Benedicti normam excolendum fore beatus Pater Vvandregiſilus inſtituerat ob inopias plurimas fluctuare cœpit. *Ibid.*

L'an 738.

C. XXXIII. l'Abbaie de saint Vandrille avec celle de saint Vâst. Il portoit toujours l'épée, & s'occupoit plutoſt à la chaſſe, qu'aux fonctions Eccleſiaſtiques. Aiant eſté accuſé d'avoir eu part à une conſpiration, que l'on avoit formée contre Charles, il fut conduit en Picardie, & y eut la teſte tranchée vers l'an 739.

VI.

Saint Vandon, & quelques autres Abbez.

Rainfroi ſon ſucceſſeur ne donna pas non plus d'édification à ſes Religieux, & par ſa dureté à leur refuſer ce qui eſtoit neceſſaire à leur entretien, il les irrita tellement, qu'ils emporterent leurs plaintes à Pepin, le ſuppliant d'interpoſer ſon autorité pour maintenir ce qui reſtoit d'obſervance dans leur monaſtere, & de leur donner pour Abbé Vandon qui eſtoit en exil. Pepin fit paroiſtre ſa juſtice, & ſa pieté en leur accordant ce qu'ils demandoient. Aprés la depoſition de Rainfroi le bienheureux Vandon revint d'Utrech, & paſſant par Maſtrich, il en rapporta des reliques de ſaint Servais, & les mit dans une Egliſe qu'il baſtit à Fontenelle, ſous l'invocation de ce ſaint Eveſque. Il aimoit les lieux de pieté, il penſoit ſans ceſſe à la loi de Dieu, & diſoit tous les jours la Meſſe. Il accrut beaucoup la biblioteque du monaſtere. Nous avons déja remarqué qu'il y mit entr'autres livres un volume qui contenoit la regle de ſaint Benoiſt, celle de ſaint Colomban, & le martyrologe. Avançant en âge, il fut fort travaillé des goutes, & il en ſupportoit les douleurs avec une patience exemplaire. Aprés cinq ans d'adminiſtration, (c'eſt-à-dire vers l'an 747.) il perdit la veuë, & du conſentement de toute ſa communauté, il mit en ſa place le venerable Auſtrulphe qui eſtoit Prieur, & dont l'élection fut confirmée par le Prince Pepin. Il paſſa le reſte de ſes jours dans les exercices de pieté, & mourut l'an 756. aprés avoir porté prés de ſoixante ans l'habit de Religieux. On lui donne la qualité de Saint. Auſtrulphe ſon ſucceſſeur qui avoit pris grand ſoin de l'obſervance eſtant Prieur, fit paroiſtre le meſme zele dans la charge d'Abbé. Mais eſtant allé à Rome par devotion, il tomba malade ſur ſon retour, & mourut l'an 753. dans le monaſtere de ſaint Maurice. Il eut pour ſucceſſeur Widolaic, ou Withlec, qui avoit eſté élevé par Teutſinde, & avoit poſſedé quelque temps une place dans ſaint Martin de Tours, à titre de benefice. Dés qu'il eut avis de la mort d'Auſtrulphe, il fit des preſens à des perſonnes puiſſantes, & obtint ainſi l'Abbaie de ſaint Vandrille. Il fut lié d'amitié avec Remi Archeveſque de

L'an 742.

Rainfroi eſtoit auſſi Archev. ſque de Rouen, & il fut privé de cette dignité.

L'an 753.

Roüen. L'Egliſe de ſaint Pierre aiant eſté bruſlée, il la repara par la liberalité du Roy, & la fit plus belle, & plus grande qu'elle n'eſtoit auparavant. Il accrut le nombre des ornemens de ſon Egliſe, mais il aliena des terres de ſon Abbaie, les donnant à des Officiers de la Cour, & reduiſit ſes Religieux dans une indigence qui les jetta dans le relaſchement: enfin il exerça mal une charge, où il eſtoit mal entré.

C. XXXIV.

Pro qua etiam occaſione ſtatus ſanctæ Regulæ periclitari cœpit, ob inopiam videlicet compeſcendarum indigentiarum, quas B. Pater Benedictus in eadem lege Monachis porrigendas præcepit. *Ibid. pag.* 227.

CHAPITRE XXXIV.

De ſaint Hugues Archeveſque de Roüen.

I. *Abbez de Jumiege aprés ſaint Aicadre.*

APrés la mort de ſaint Aicadre, le monaſtere de Jumiege eut de ſuite pour Abbez Coſchin, Dructegande, Hildegar, & ſaint Hugues. C'eſt à Coſchin que la vie de ſaint Filbert eſt adreſſée, ſi toutefois elle eſt d'un Auteur plus ancien qu'Ermentarius, qui a écrit dans le neuviéme ſiecle l'hiſtoire de la tranſlation, & des miracles du meſme Saint. On ne ſçait rien de particulier touchant ces deux ſucceſſeurs Dructegande, & Hildegar.

II. *Saint Hugues Archeveſque de Roüen.*

Pour ſaint Hugues, il eſtoit fils de Drogo, ou de Dreux Duc, ou Comte de Champagne, & d'Adeltrude fille de Vvaraton Maire du Palais, & d'Anflede. Deſorte qu'il eſtoit neveu du fameux Charles Martel frere de Drogo, toux deux fils de Pepin d'Herſtal ſurnommé le Gros. Sa grande mere Ansflede ſe chargea de ſon éducation, & comme elle avoit beaucoup de ſageſſe, & de pieté, elle lui inſpira dés ſa jeuneſſe du mepris pour le monde, & une grande ardeur pour les choſes du Ciel, & elle lui perſuada de ſe conſacrer entierement au ſervice de Dieu. N'eſtant encore que laique, il donna des terres à l'Abbaie de ſaint Vandrille. On dit qu'il ſe fit enſuite Religieux dans ce monaſtere, ou dans Jumiege, mais plus vrai-ſemblablement à Jumiege. Il fut auſſi Abbé de ces deux monaſteres, mais il eſt difficile de determiner le temps de ſon eſtabliſſement dans cette charge. Le Siege Metropolitain de Roüen eſtant venu à vacquer par la mort de Raniland Archeveſque, on le remplit par l'ordination du Saint, qui fut auſſi Eveſque, ou Adminiſtrateur du temporel des Egliſes de Paris,

Analect. Johan. Mabill. *Tom.* 2. *pag.* 433.

Rector ſive Procurator urbis Pariſiacæ *Act. ſec.* 3. *part* 1. *pag.* 497.

Digitized by Google

C. XXXIV. & de Baieux. Il s'appliqua avec beaucoup de zele, & de vigilance à la conduite de ces trois Eveſchez, & de ces deux Abbaies, & il en combla de biens les Egliſes. Car ce ne fut point par avarice, ou par ambition qu'il poſſeda ainſi pluſieurs benefices contre la diſpoſition des ſaints Canons. Mais voiant que de ſon temps on commençoit à en donner à des Seculiers qui en diſſipoient les revenus, il accepta aiſément ces cinq avec des terres du domaine du Roy, qui lui furent confiez par ſon oncle Charles Martel, & non content d'emploier à l'uſage de ſes Egliſes, les biens qui y appartenoient, il y fit encore des liberalitez de ſon patrimoine. Par où il eſt clair, que ceux que le deſir de l'honneur, ou des richeſſes pouſſe à rechercher pluſieurs benefices, ne peuvent ſe prevaloir de ſon exemple.

Non cauſa perverſæ cupiditatis, aut aliquo ſæculari faſtu, &c. ea impetrabat, ſed ut ſtatim Eccleſiis Chriſti contraderet, &c. *Ibid. pag.* 496.

III. *Il ſe retire, & meurt à Jumiege.*

Il eut une affection ſinguliere pour l'Abbaie de Jumiege, & il y donna lui-meſme, ou y fit donner par d'autres, tant de terres, & de domaines, que ce monaſtere l'a depuis regardé comme le plus liberal de ſes bienfaiteurs. Il s'y retira auſſi, & il y mourut l'an 730. Les Religieux lui dreſſerent un riche mauſolée, pour marquer leur reconnoiſſance, & la veneration qu'ils avoient pour ſa ſainteté. Aprés le dixiéme ſiecle quelques-uns ſe ſont figurez qu'il y avoit eu deux Hugues Abbez de Jumiege, & Archeveſques de Roüen, l'un fils du Comte Drogo, & l'autre de Charlemagne, & il ſe trouve auſſi une vie de ce dernier; mais cette vie eſt meſlée de fables, & juſtement rejettée de tous les Sçavans. Il eſt ſans doute qu'il y a eu un Hugues fils de Charlemagne, mais il fut ſimplement Preſtre, & Abbé, & non pas Eveſque, & il ne paroiſt point qu'il ait poſſedé le monaſtere de Jumiege. Nous parlerons ailleurs de ſaint Eucher, qui fut Religieux dans cette Abbaie.

Ibid. pag. 497. *Hiſtoire des Archeveſques de Rouen. pag.* 152.

CHAPITRE XXXV.

De la fondation du monastere de la Croix saint Leuffroi.

QVoique l'Abbaie de la Croix saint Leuffroi n'ait esté bastie, qu'aprés la mort de saint Oüen, on peut dire qu'elle doit son origine à ce saint Evesque. Saint Oüen passant un jour par le diocese d'Evreux, vit en l'air une croix formée par la lumiere, & comme il admiroit ce prodige, il eut revelation que le lieu, où il s'estoit arresté, devoit estre la demeure de plusieurs excellens disciples de la croix. Il crut donc qu'il le devoit consacrer par avance, & pour cet effet il y planta une croix, à laquelle il attacha des reliques. Le peuple y accourut de toutes parts pour y offrir ses prieres, & il s'y fit des miracles. C'est dans ce mesme lieu qu'est situé le monastere de saint Leuffroi, que ce Saint bastit vers l'an 690.

I. *Vision de saint Oüen, qui donne lieu à l'establissement de l'Abbaie de la Croix.*

Quod locus ille futuris temporibus crucifixi Domini Jesu-Christi veros cultores habiturus esset, &c. *Act. sæc. 3. part. 1. p. 586.*

Saint Leuffroi estoit d'une maison noble du diocese d'Evreux. Dés sa jeunesse il fut prevenu d'une grace, qui le détacha du monde, & le disposa à tout quitter, pour accomplir la volonté de Dieu. Il reçut aussi du Ciel l'inclination aux lettres, qui est pour l'ordinaire amie de la vertu. Ainsi il ne fallut point le presser de s'appliquer à l'estude, il s'y portoit de lui-mesme, & ce fut dans cette veuë qu'il pria son pere de l'en voier à quelque lieu où l'on instruisoit la jeunesse. Son pere lui répondit, que n'aiant point d'enfant que lui, il ne pouvoit se resoudre à le laisser sortir de la maison, & il lui permit seulement d'aller quelquefois à Evreux y voir ses parens. Estant dans cette ville, il se fit connoistre au Sacristain de l'Eglise de S. Taurin, qui enseignoit les lettres à quelques enfans, & il l'engagea à le recevoir chez lui. Il commença donc à estudier sous la discipline de ce maistre, qui le prit en affection à cause de ses belles qualitez, & de sa vertu. Son absence mit en peine ses parens, ils crurent qu'il s'estoit retiré dans quelque cloistre, ou mesme dans quelque desert, & ils le firent chercher de tous costez. On le trouva chez cet Ecclesiastique, & quand on le reprit d'avoir ainsi abandonné sa famille, il répondit qu'il avoit suivi la vocation de Dieu, & qu'il avoit appris de l'Evangile, que pour meriter

II. *Saint Leuffroi estudie à Evreux, & à Chartres.*

Digitized by Google

CH. XXXV.

d'eſtre diſciple de JESUS-CHRIST il falloit le preferer à ce que l'on avoit de plus cher, & meſme aux parens. Enfin il juſtifia ſi bien ſa conduite, que ſon pere cedant à ſes raiſons, le laiſſa en liberté. Le Saint aprés avoir commencé ſes eſtudes à Evreux, s'en alla à Chartres, où les lettres fleuriſſoient, & où il y avoit divers maiſtres, qui en faiſoient profeſſion. Il s'y appliqua avec ardeur, & comme en meſme temps il s'acquittoit exactement des devoirs de la pieté, Dieu donna tant de benediction à ſon travail, qu'il acquit un grand ſçavoir. On fut ſurpris de voir qu'en peu de temps, de diſciple, il ſe fut rendu capable d'eſtre maiſtre, & pluſieurs auſſi le reveroient à cauſe de ſa vertu. Mais il eut le malheur de ſe rencontrer avec des eſprits malfaits, qui ne purent ſouffrir ſon merite, & qui pouſſez d'envie ſe mirent à le perſecuter. Le Saint pour ne point irriter davantage leur paſſion, & ſe procurer du repos, ſortit de Chartres, & s'en retourna en ſon païs.

Matth. 10. *Luc.* 14.

Ad urbem Carnotenſem, &c. ubi diverſorum ſtudiorum doctrinam abundare cognoverat. *Act. ſac.* 3. *part.* 1. *pag.* 584.

III.

Il enſeigne les lettres à des enfans.

Comme il ne pretendoit rien au monde, & qu'il meditoit peut-eſtre déſlors de le quitter entierement, il voulut demeurer en particulier. Sa charité ne lui permit pas neanmoins de refuſer quelques perſonnes, qui le prierent d'inſtruire leurs enfans. Il ſe chargea de ce ſoin, & outre les lettres il enſeigna à ſes petits diſciples les devoirs de la pieté. Il donnoit lui-meſme à tout le monde de grands exemples de cette vertu. Sa maiſon eſtoit ouverte aux pauvres, il les y recevoit avec joïe, & aprés leur avoir donné à manger, il les renvoioit avec des preſens.

IV.

Il ſe fait Religieux à ſaint Saens.

Il baſtit prés de ſon logis une Chapelle, où il mit quantité de reliques, mais il n'y laiſſoit point entrer de femmes, la porte en eſtoit fermée aux perſonnes de ce ſexe, & ce lieu ſaint pouvoit paſſer pour un petit monaſtere. Car encore que le Saint portât l'habit de Seculier, ſes longues veilles, ſes frequens jeûnes, & l'aſſiduité de ſes prieres, faiſoient voir qu'il avoit l'eſprit d'un Religieux. Deſirant enfin d'embraſſer cet eſtat de perfection, il invita ſes parens à manger chez lui, il les traita honneſtement, & lorſqu'il les quitta le ſoir, il leur dit que le lendemain avec la grace de Dieu, il executeroit une choſe qu'il ſouhaittoit ardemment. On ne comprit pas ce qu'il vouloit dire, & chacun alla ſe repoſer. Pendant la nuit, il ſortit ſecretement pour chercher un monaſtere, qui lui ſervit de retraite. Il rencontra par le chemin un pauvre, à qui il donna

Ubi nullus introitus, neque acceſſus feminis dabatur. *Ibid. pag.* 584.

Quamvis adhuc in laico habitu detineretur, opus tamen veri Monachi aſſiduè Domino perſolvebat. *Ibid.*

Digitized by Go

donna son manteau. Un peu aprés il en trouva encore un autre qu'il revestit d'une partie de ses habits. Il alla loger dans le petit monastere de Varenne, où on le voulut retenir, mais il ne s'y arresta point, parce que c'estoit une maison de Religieuses. Il demeura quelque temps à Cailli avec un pieux Solitaire nommé Bertran. Enfin attiré par la reputation de saint Saens Religieux de Jumiege, qui avoit basti un monastere dans le païs de Caux, il se rendit auprés de lui, & reçut de ses mains l'habit de la religion. Saint Ansbert qui gouvernoit alors l'Eglise de Roüen faisoit beaucoup d'estime de ces deux Saints, il les appelloit souvent auprés de lui, & conferoit avec eux des moiens de procurer le salut des ames. CH. XXXV.

Ce fut par le conseil de ce saint Prelat, que saint Leuffroi retourna dans le dioceſe d'Evreux. Y estant revenu, il bastit un monastere dans le lieu mesme, où saint Oüen avoit planté la croix, dont nous avons parlé, & c'est pourquoi cette Abbaie a esté appellée *la croix saint Ouen.* Plusieurs personnes vendirent leur bien, & en apporterent le prix aux pieds du Saint, afin qu'il l'emploiât à ce qu'il jugeroit à propos. D'autres donnerent des terres à son monastere, ou s'y consacrerent eux-mesmes à Dieu. Desorte que sa communauté prit un grand accroissement, & devint celebre. Le Saint pensa estre maltraité par Didier Evesque d'Evreux, que l'on avoit prevenu contre lui. On se saisit du venerable Abbé, & on le mit malgré lui sur un cheval pour le conduire à cette ville, mais le cheval creva d'une façon extraordinaire, qui fit connoistre que Dieu condamnoit cette violence. Didier estonné de ce prodige, changea de sentiment, témoigna de l'affection à saint Leuffroi, & le renvoia à son monastere. Un Religieux nommé Gislehard se sentit un jour frappé d'un mal subit, & violent, qui estoit un effet de la malice du demon. Il eut recours au saint Abbé, & le Saint le recommanda à Dieu, & l'avertit d'estre plus exact à observer les jeûnes, se souvenant que selon l'Evangile, cette sorte de demons ne se chasse que par le jeûne, & par la priere. Il lui mit aussi en main son baston, & le guerit si parfaitement, qu'il ne fut plus attaqué de ce mal. Le Saint traversant un jour le Vandômois, pour aller à Tours visiter le tombeau de saint Martin, demanda à boire dans un village appellé Selomme. On lui dit qu'il n'y avoit en ce lieu ny puits, ny fontaine: Alors pour soulager la necessité des habitans, il

V.

Il bastit l'Abbaie de la Croix.

Matth. 17.

CH. XXXV. frappa dix fois la terre de son baston, & en fit sortir une fontaine, qui a toujours coulé depuis.

VI.

Il guerit Grifon fils de Charles Martel.

Quelque affaire l'aiant obligé d'aller trouver Charles Martel, il fut tres-bien reçu de ce Prince, il lui donna des avis pour son salut, & il obtint de lui ce qu'il souhaittoit. Il partit ensuite pour s'en retourner à son monastere; mais lorsqu'il fut à Laon, il vint un courrier de la part de Charles, qui le prioit instamment de se rendre auprés de lui, pour tascher de lui conserver son fils Grifon, qu'une fievre continuë avoit reduit à l'extremité. Sur cet avis le Saint retourna à la Cour: il passa une nuit auprés du malade, demandant à Dieu sa gueriſon, & jettant sur lui de l'eau beniste. On vit aussi-tost l'effet de ses prieres dans le soulagement que reçut Grifon. Le matin saint Leuffroi celebra pour lui la Messe, & lui donna la sainte communion, aprés quoi ce jeune Seigneur se trouva en pleine santé, ce qui combla de joïe son pere. Il est clair par ce miracle que le Saint estoit Prestre. Mais quoiqu'il eut ce caractere avec la charge de Superieur, il ne laissoit pas de s'occuper au travail des mains avec les autres Religieux. Un jour qu'il nettoioit avec eux un quartier de terre couvert de ronces, le fer de la serpe, dont se servoit un de ses disciples, tomba dans la riviere d'Evre. Pour le ravoir, le Saint mit un des bouts de son baston sur la surface de l'eau: aussi-tost ce fer vint s'attacher au baston, & le Saint le retira aisement, & le rendit au Religieux. Il renouvella ainsi le miracle qu'avoit fait saint Benoist en faveur d'un de ses disciples.

Sacerdos Dei Missarum solemnia celebrans, puero Corporis Dominici sacramentum tradidit *Ibid. pag.* 589. & 591. *n.* 24.

Greg. Dialog. l. 2. c. 6.

VII.

Son zele pour la regularité, sa charité, sa ferveur, & sa mort.

Son zele pour la regularité parut beaucoup dans une occasion. Un Religieux estant mort, ceux qui l'ensevelissoient, trouverent trois pieces d'argent dans ses habits. Ils les porterent au saint Abbé, qui ne doutant point que ce Moine ne les eut cachez pour les retenir en particulier, témoigna de l'horreur de sa faute, & pour l'en punir, il pratiqua ce que le grand saint Gregoire avoit fait à l'égard d'un Religieux coupable du mesme peché. Car il défendit de l'enterrer dans le cimetiere commun, & il ordonna qu'on le mit ailleurs, & que l'on jettât sur son corps ces pieces d'argent, en disant que *ton argent perisse avec toi*: ce qui fut executé. On adjouste que le Saint fit penitence pour le défunt pendant quarante jours, qu'ensuite il eut revelation que Dieu lui avoit pardonné sa faute, & qu'il fit porter son corps dans le cimetiere. Mais ce fait paroist

C. XXXVI.

suspect à quelques-uns. On pourroit * pourtant croire que le Saint, qui d'abord avoit condamné le Religieux, par la persuasion qu'il vouloit garder pour lui cet argent, jugea plus favorablement de sa conduite, ou mesme qu'il apprit qu'avant que de mourir, il avoit témoigné du regret de sa faute. Le Saint sur la fin de ses jours demeura quelque temps dans une petite cellule proche de l'Eglise, s'occupant sans cesse à la priere, & se mortifiant encore par les veilles, & par le jeûne, quoiqu'il fut fort âgé. Il bastit prés de son monastere un hospital pour les pauvres; & afin que cette fondation subsistat, il l'affermit par son testament. Estant tombé malade, il envoia des presens aux lieux saints, & se recommanda aux prieres des serviteurs de Dieu qui y demeuroient. Le dernier jour de sa vie, il passa la nuit en oraison avec les Religieux, & il recita encore avec eux tout le Pseautier. Le matin il assista à l'Office, & aprés avoir reçu le saint Viatique, il rendit l'esprit. On l'enterra dans une Eglise, ou Chapelle qu'il avoit bastie en l'honneur de saint Paul. Il fut prés de quarante-huit ans Abbé: ce qui fait juger vrai-semblablement qu'il mourut vers l'an 738. Nous parlerons ailleurs de la translation de ses reliques. Ses Actes marquent qu'il estoit fils unique, du moins lorsqu'il commença à estudier, & ne font nulle mention du bienheureux Agofroi, que l'on dit avoir esté son frere, & qui fut aussi Religieux dans l'Abbaie de la Croix.

* *Vide Gregor. ibid. l. 4. c. 55. Ci-devant Tom. 1. page 179.*

Testamento corroborare studuit. *Ibid. pag. 591.*

CHAPITRE XXXVI.

De saint Evremont Abbé de Fontenai : De sainte Opportune Abbesse de Monstruëil : De la premiere origine du Mont saint Michel.

I. *Saint Evremont Abbé.*

SAint Evremont a vécu en mesme temps que saint Leuffroi. Il sortit d'une famille noble de Baieux. La Cour eut ses premieres années, il y fut en faveur auprés du Roy Thierri troisiéme, & il s'y maria. Mais aiant reconnu par la lecture des livres sacrez, combien il est avantageux de quitter toutes choses, pour s'attacher uniquement à JESUS-CHRIST, il persuada à sa femme de se faire Religieuse. Ensuite il se retira

Act. sec. 2. p. Ind. prat vmiss. pag. lix. Cont. Annal. Eccl. Franc. an. 688. n. 28.

C. XXXVI. dans la baſſe Normandie, & il y baſtit quelques monaſteres; dont le principal fut celui de Fontenai, qui eſt peut eſtre l'Abbaie du meſme nom, ſituée dans le dioceſe de Baieux. Il en fit dedier l'Egliſe ſous le titre de ſaint Dizier, & il y aſſembla un aſſez grand nombre de Religieux. Saint Annobert Eveſque de Séez l'attira dans ſon dioceſe, & l'ordonna Abbé dans un lieu nommé Mont-majeur. Il y a apparence qu'il finit ſes jours dans ce meſme païs, puiſque l'on aſſure qu'il fut enſeveli par Lohier ſucceſſeur de ſaint Annobert. Il mourut ſous Chilperic troiſiéme, dont le regne commença l'an 715. Son corps fut porté à Fontenai, où il repoſa juſqu'au temps de l'invaſion des Normands.

L'an 710.

II. *Sainte Opportune Abbeſſe de Monſtruëil.*

Il y avoit autrefois proche de Seéz un monaſtere de filles, appellé Monſtreüil, dont la memoire s'eſt conſervée dans les Actes de ſainte Opportune, qui en eut la conduite. Cette ſainte Abbeſſe eſtoit d'une illuſtre maiſon du territoire d'Hyeſmes, qui avoit alors beaucoup d'eſtenduë. L'éclat de ſa famille, & les qualitez avantageuſes, dont elle eſtoit ornée, exciterent quantité de jeunes hommes à la demander en mariage. Mais elle ne voulut point d'autre époux que JESUS-CHRIST, & à l'exemple de la Mere de ce divin Sauveur, elle reſolut de ſervir Dieu dans l'eſtat de la virginité. Aiant obtenu ſur ce ſujet le conſentement de ſes parens, elle ſe retira à Monſtreüil, & elle y reçut le voile avec la benediction de l'Eveſque de Seéz. Eſtant ainſi entrée dans le chemin de la perfection, elle s'y avança avec ardeur, & en peu de temps elle ſurpaſſa toutes les autres Religieuſes, principalement dans la pratique de l'humilité, & de l'obeïſſance. L'Abbeſſe eſtant morte, elle fut miſe en ſa place par les ſuffrages de toute la communauté.

Sequar jam veſtigia Dominæ meæ Beatæ Mariæ Dei Genitricis, &c. *Act. ſæc. 3. part. 2. pag. 223.*

Humilitatis, & obedientiæ gratiâ ſuper omnes eminebat. *Ibid.*

III. *Auſterité de ſa vie.*

Les ſoins, & les peines d'eſprit qui ſont inſeparables de la charge de Superieure, ne lui furent point un pretexte pour ſe diſpenſer des communes auſteritez de la religion. Elle crut au contraire y eſtre plus obligée que jamais, & elle redoubla la rigueur de ſa penitence. Souvent elle paſſoit la nuit en priere. Elle portoit toujours le cilice, & eſtoit également veſtuë en Hyver, & en Eſté. Le Mercredi, & le Vendredi elle ne prenoit aucune nourriture. Les autres jours elle mangeoit vers le ſoir du pain d'orge avec quelques mets de la qualité de ceux dont uſent les pauvres, & elle ne beuvoit que

de l'eau. Le Dimanche elle se permettoit un peu de poisson, non pour satisfaire la sensualité, mais par respect pour ce saint jour consacré au mystere de la resurrection du Sauveur. Quand quelque sœur lui demandoit pourquoi elle jeûnoit si rigoureusement, elle répondoit que nostre premiere Pere *Adam avoit esté chassé du Paradis pour avoir mangé du fruit défendu, & qu'ainsi nous y devions rentrer par l'abstinence, & le jeûne.* Au reste ses austeritez ne la rendoient point tacheuse, & chagrine, ny ne diminuoient rien de la douceur, & de la compassion qu'elle devoit avoir pour les autres, & elle leur accordoit les soulagemens, dont leur infirmité avoit besoin. On ne la vit jamais en colere, & lorsque quelqu'une de ses sœurs s'écartoit de son devoir, elle la reprenoit sans perdre la tranquillité de son ame, & elle obtenoit de Dieu par ses prieres la conversion de celles, qui d'abord ne se rendoient pas à ses remonstrances. La mort de son frere saint Chrodegand Evesque de Séez, que l'on assassina à Nonant, lui fut le sujet d'une extréme douleur. Le corps du saint Prelat demeura d'abord immobile en ce lieu-là, & ce fut en vain que l'on s'efforça de le transferer ailleurs. La bienheureuse Lanthilde Abbesse d'Almeneches, qui estoit tante de sainte Opportune, demanda à Dieu qu'on le put lever de terre, pour le mettre dans son monastere, mais ses prieres n'eurent point d'effet. Ce dépost sacré estoit reservé pour la consolation de sainte Opportune, qui estant allée à Nonant, leva aisement les reliques du saint Martyr, & les fit transporter à Monstruëil.

C. XXXVI.

Adam de paradiso ejectus est, quia pomum vetitum manducavit, & nos illuc redire debemus jejunando. *Ibid. pag* 215.

Aprés que la mort lui eut ainsi ravi son frere, elle redoubla sa ferveur dans le service de Dieu, & fit plusieurs miracles. Aiant eu revelation que la fin de sa vie approchoit, elle exhorta ses Religieuses à s'avancer de plus en plus dans la perfection, & quoique sa conduite eut toujours esté édifiante, & irreprehensible, elle se jetta à leurs pieds, & leur demanda pardon des fautes qu'elle pouvoit avoir commises, soit contre leurs personnes, ou dans l'administration du bien de la communauté. Avant que de rendre l'esprit, elle reçut le saint Viatique, & eut encore la consolation d'estre visitée de sainte Cecile, & de sainte Luce, & de la Reine des Anges. On marque sa mort en l'an 770. Elle fut enterrée à Monstruëil auprés de saint Chrodegand son frere, mais depuis on transfera ailleurs ses reliques. Il y a à Paris une Eglise Collegiale qui en possede

IV.
Sa mort.

Ante pedes filiarum prosternens se, ream se & peccatricem confessa est, &c. *Pag.* 229.

C. XXXVI. la plus grande partie, & qui la reconnoiſt pour patrone. Sa vie a eſté écrite par Adelme, qui eſtoit Eveſque de Séez, au commencement du dixiéme ſiecle.

V.

Premiere origine de l'Abbaie du Mont ſaint Michel.

Le Mont ſaint Michel s'appelloit autrefois *Tombe*, parce qu'il s'éleve au milieu de la mer comme un tombeau ou éminence, que l'on marque en latin par le mot de *tumulus*, ou meſme par celui de *tumba*. Vers le commencement du huitiéme ſiecle, il eſtoit habité par des Religieux, qui y menoient une vie d'Ermite prés de deux anciennes Chapelles, ou Egliſes, l'une dediée à ſaint Eſtienne, & l'autre à ſaint Symphorien. Lorſqu'ils manquoient des choſes neceſſaires, ils allumoient du feu en un certain endroit, pour en donner avis au Preſtre, ou Curé du village d'Aſteri, aujourd'hui appellé Beauvoir, qui les ſecouroit dans leur beſoin. Cette montagne juſqu'alors peu connuë, commença à devenir celebre ſous le Pontificat de ſaint Aubert Eveſque d'Avranches. Ce Saint fut averti en ſonge d'y baſtir une Egliſe à l'honneur de ſaint Michel, afin que ce Prince des Anges y fut reveré comme il l'eſtoit au Mont Gargan, où il eſtoit autrefois apparu, ſçavoir ſur la fin du cinquiéme ſiecle, du temps du Pape Gelaſe. Il ne ſe haſta pas de deferer à cet avertiſſement, parce qu'il craignit que ce ne fut une illuſion : mais aiant reconnu que c'eſtoit ſans doute une ordre du Ciel, il s'appliqua à l'executer. Il baſtit donc une Egliſe ſur le Mont de Tombe, & avant qu'elle fut achevée, il envoia quelques Eccleſiaſtiques, ou Religieux au Mont Gargan, qui eſt en Italie, pour avoir des reliques. L'Abbé de Gargan reçut fort charitablement les deputez du ſaint Eveſque, & leur donna une petite portion d'un voile rouge, que l'on diſoit avoir eſté laiſſé par ſaint Michel ſur un autel, & un petit morceau du marbre, ſur lequel cet Eſprit bienheureux eſtoit apparu. Ils rapporterent ces reliques dans le dioceſe d'Avranches, & elles y furent reçuës avec beaucoup de reſpect par ſaint Aubert, qui les mit dans la nouvelle Egliſe de Tombe. Enſuite il l'a dedia ſolennellement, & y eſtablit des Eccleſiaſtiques, pour y chanter l'Office. La vie dereglée de leurs ſucceſſeurs obligea depuis à mettre en leur place des Religieux de noſtre Ordre, comme on verra dans la ſuite. Ce que nous venons de dire de l'origine de cette Egliſe de ſaint Michel, eſt tiré d'une relation dreſſée avant le dixiéme ſiecle.

Hic igitur locus Tumba vocitatur ab incolis, &c. Inibi olim inhabitaſſe comperimus Monachos &c. *Act. ſæc. 3. part. 1. pag. 86. An. 708. part. 2. pag. 526.*

Le Mont Gargan, ou du ſaint Ange eſt dans la Pouille.

CHAPITRE XXXVII.

De saint Erbland Abbé d'Aindre en Bretagne, & de saint Mauronte Abbé de saint Florent le vieil.

I.
Saint Erbland Religieux du monastere de saint Vandrille.

LE dioceſe de Nantes reçut beaucoup d'édification de l'eminente vertu de saint Erbland, qui y vint fonder le monaſtere d'Aindre, & *y éclatta comme un nouveau saint Benoist.* C'eſt l'éloge que lui donne un Auteur de ſon ſiecle, qui a ecrit ſa vie. Saint Erbland ſortit d'une tres-noble famille de Noyon, mais il ne ſe glorifioit point de cet avantage, & il y prefera toujours la nobleſſe de l'eſprit, laquelle conſiſte dans la pieté, qui rend les hommes enfans de Dieu. Pendant ſes eſtudes il ſe conduiſit avec une grande modeſtie, & une grande honneſteté. Il évita les deſordres, où tombe ſouvent la jeuneſſe, & il fit beaucoup de progrez dans les lettres. Ses parens l'envoierent enſuite à la Cour, où il ſe rendit ſi agreable, qu'il eut la charge de grand Echanſon. Ils le voulurent auſſi engager dans le mariage, & ils lui trouverent une fille de meſme condition que lui, à laquelle il fut accordé. On convint meſme du jour des noces. Mais la grace qui le ſollicitoit depuis long-temps de ſuivre JESUS-CHRIST dans la voie des conſeils Evangeliques, le preſſa d'une maniere ſi douce, & ſi forte, que cedant enfin à ſes attraits, il reſolut d'abandonner ſes parens, & ſon épouſe, & de ſe retirer dans un cloiſtre. Il eut bien de la peine à faire agréer ſon deſſein au Roy, & à obtenir de lui la permiſſion de quitter ſa charge. L'aiant obtenuë il ſortit auſſi-toſt de la Cour, & s'en alla au monaſtere de saint Vandrille, où il eut pour maiſtre saint Lambert, qui en eſtoit Abbé. On le logea dans une des cellules deſtinées pour les Novices, & aprés qu'il y eut eſté éprouvé ſuivant la regle, il fit vœu de la perfection religieuſe, & fut admis dans la communauté. Il n'y fut pas long-temps ſans que ſa vertu le diſtinguât des autres, & ſon Abbé conçut tant d'eſtime pour lui, qu'il l'envoia à l'Archeveſque de Roüen, pour eſtre ordonné Preſtre. Le Saint celebroit tous les jours la Meſſe, & pour s'acquitter plus dignement de ce miniſtere, *il ſe rendoit lui-meſme une hoſtie*

Franciæ veniens aboris, noſtris in finibus virtutibus vernans novus, ut ita dixerim, Benedictus effuſit. Nobilitati carnis animi præferebat nobilitatem. *Act. ſæc. 3. part 1. pag. 385.*

Expleta probatione ejus regulari more in Novitiorum cella, perfectionis votum promiſſione confirmavit ſacra. *Ibid. pag 386.*

Ut cum devotus Deo oblationem ſtudioſè quotidie offerret, macera tione ſui corporis ipſe hoſtia viva fieret. *Ibid.*

Digitized by Google

C. XXXVII. *vivante par un continuel exercice de la mortification.*

II. *Il eſt fait le premier Abbé d'Aindre dans le dioceſe de Nantes.*

Il arriva cependant que Paſchar Eveſque de Nantes, fit deſſein de baſtir un monaſtere aux environs de cette ville, jugeant qu'encore que les Religieux, qui y demeureroient ne duſſent eſtre imitez, que de peu de perſonnes, ils ne laiſſeroient pas d'eſtre utiles à tout le peuple par le merite de leurs prieres. Pour cet effet il envoia vers ſaint Lambert, pour le prier de lui donner de ſes diſciples. Le ſaint Abbe répondit qu'il en accorderoit quelques-uns, pourvû qu'il y eut lieu d'eſperer qu'ils poſſederoient paiſiblement, & ſans trouble, le nouveau monaſtere où on les eſtabliroit; qu'il ſe croioit obligé d'exiger cette condition, parce qu'il eſtoit à craindre qu'aprés la mort de Paſchar, ſon ſucceſſeur n'en inquietât les Religieux, & qu'ils ne fuſſent meſme reduits, comme quelques-uns, à quitter leur cloiſtre, & à mener une vie errante, ce qui eſtoit fort contraire à leur Inſtitut, qui demandoit de la tranquillité & du repos, & que pour prevenir cet inconvenient, il ſeroit bon que le monaſtere, que vouloit baſtir Paſchar, fut du nombre de ceux qui eſtoient ſous la dépendance du Roy, & qu'on ſuppliat le Prince de le prendre ſous ſa protection. Ceux qui eſtoient venus de la part de cet Eveſque, aſſurerent ſaint Lambert, que ce Prelat aiant de la prudence, & du zele, uſeroit ſans doute de toutes les precautions neceſſaires, pour affermir ſon ouvrage, & pourvoiroit à la ſubſiſtance, & au repos de la nouvelle communauté. Sur cette eſperance le ſaint Abbé envoia à Nantes douze Religieux ſous la conduite de ſaint Erbland, leur recommandant de bien garder la ſainte regle. Paſchar les reçut comme *des Anges* du Ciel, & leur permit de s'eſtablir dans l'Iſle d'Aindre environ à deux lieuës de Nantes. S'y eſtant tranſportez, ils y baſtirent deux Egliſes, l'une en l'honneur de ſaint Pierre, & l'autre ſous l'invocation de ſaint Paul. Paſchar accompagné du Clergé de ſa Cathedrale, les dedia ſolennellement, & accorda aux Religieux un privilege, qui oſtoit le pouvoir à ſes ſucceſſeurs de ſe rien attribuer des biens qui ſeroient donnez à ce monaſtere. Il envoia de plus ſaint Erbland vers le Roy Childebert troiſiéme, pour le ſupplier de confirmer cet eſtabliſſement, & d'honorer de ſa protection cette nouvelle Abbaie, ſur quoi ce Prince lui accorda ſes lettres. Nous avons déja obſervé, que ces ſortes de chartes s'appelloient *precepte.*

Eſto ad imitandum paucis, ad intercedendum tamen omnibus indigenis illius terræ eos prodeſſe poſſe. *Ibid.*

Vers l'an 676.

Sicuti in nonnullis cœnobiis actum eſſe comperimus, &c. Vita ſi quidem noſtri Ordinis ſummam expetit quietudinem, &c. *Pag.* 387.

Voi ci-devant page 19.

La

C. XXXVII.

III.

Divers miracles du Saint.

La communauté du bienheureux Erbland prit grand accroiſſement, & devint celebre par la multitude, & par la vertu de ſes diſciples. Allant un jour à la campagne avec quelques Religieux, il rencontra un homme de qualité nommé Arnauld, & il l'entretint des choſes ſaintes. Il dit enſuite à ſes diſciples, qu'aprés avoir donné de la viande ſpirituelle à cette perſonne, il falloit auſſi lui preſenter un peu de nourriture corporelle. Les Religieux lui répondirent qu'ils eſtoient mal pourvûs pour cela, n'aiant gueres plus d'une *Hemine* de vin. Ceux qui ont lû la regle de ſaint Benoiſt, peuvent y avoir remarqué que cette meſure appellée *Hemine* eſtoit en uſage dans les monaſteres de ſon Ordre, & l'on a taſché de faire voir ailleurs quelle eſtoit ſa quantité, & ſa grandeur, car c'eſt un ſujet de diſpute entre les Sçavans. Le Saint ſe fit apporter ce petit vaſe, & y aiant donné ſa benediction, il multiplia tellement le vin, qu'il s'en trouva aſſez pour en preſenter à Arnauld, & à pluſieurs perſonnes qui eſtoient à ſa ſuite. On garda depuis ce vaſe dans le monaſtere, pour conſerver le ſouvenir de ce miracle. Il fit un ſemblable miracle aux environs de Coutance, où il eſtoit allé voir la terre d'Oglande, qui appartenoit à ſa communauté; il le reitera encore dans ſon monaſtere, où eſtoit venu Agathée, qui non content d'eſtre Comte, ou Gouverneur de Rennes, & de Nantes, s'eſtoit comme emparé des Eveſchez de ces deux villes. Ce Comte, qui avoit écouté avec un cœur endurci les avis que lui avoit donné le Saint, fut touché, lorſqu'il vit que par le ſigne de la croix, il avoit multiplié le vin dans ſon verre. Alors il ſe jetta à ſes pieds, & ſe reconnoiſſant pecheur, il ſe recommanda à ſes prieres.

Quod parum pluſquam heminam caperet vini. *Ibid. pag.* 392.

Vide Præfat. Act. ſæc. 4. *part.* 1. *n.* 159.

IV.

Sa retraite pendant le Careſme.

Au commencement du Careſme le Saint avoit couſtume de prendre avec lui quelque Religieux, & d'aller paſſer ce ſaint temps dans l'Iſle d'Aindrette voiſine de celle, où eſtoit ſon monaſtere. Il en uſoit ainſi afin de ſe diſpoſer par une abſtinence plus auſtere, & par une oraiſon plus aſſiduë, & plus fervente à la celebration de la grande feſte de Paſques. Eſtant un jour fort fatigué de ces exercices, il alla un peu prendre l'air avec ſes diſciples. Un de ceux-ci lui parla d'un certain poiſſon qu'il avoit autrefois veu chez l'Eveſque de Nantes: *Pourquoi nous entretenez-vous de cela?* dit le Saint, *croiez-vous que ce poiſſon ſoit ſi rare? s'il plaiſoit à Dieu, qui eſt tout-puiſſant, il nous en donneroit preſentement un pareil à celui qui eſtoit chez*

Naupreda *forte* Lampreta *une Lampreye.*

C. XXXVII. *ce Prelat.* A peine avoit-il achevé de parler, qu'il sortit de la mer un poisson de la mesme espece, qui vint sur le rivage se jetter à ses pieds. Il en rendit graces à Dieu, & l'aiant fait prendre par un des Religieux qui l'accompagnoient, il lui ordonna de le partager en trois, afin d'en garder une part pour eux, & de porter les deux autres au monastere. Et quoique ce poisson ne fut pas fort gros, tous les disciples du Saint, tant ceux qui estoient en retraite avec lui, que ceux qui demeuroient dans l'Abbaie, en eurent assez pour leur repas.

V.

Il voit monter au Ciel l'ame d'un de ses disciples.

Cette Abbaie avoit sous sa dépendance deux petits Prieurez, l'un nommé Creon, & l'autre Colon, qui estoient dans l'Aquitaine, à vingt-cinq ou trente lieuës de Nantes. Le Saint estant allé avec quelques Religieux à Pauli village des environs de son monastere, pour une affaire de sa communauté, aprés qu'il l'eut achevée, passa la nuit en oraison. Pendant qu'il estoit occupé à ce saint exercice, il vit l'ame d'un de ses disciples, que les Anges conduisoient au Ciel. Ce Religieux venoit de mourir dans le Prieuré de Creon, dont il avoit soin, aussi bien que de celui de Colon. Le Saint en avertit aussi-tost les disciples qui estoient avec lui. Mais ceux-ci prirent ce qu'il disoit pour un songe, regardant leur Abbé comme un bon homme cassé de vieillesse, qui révoit quelquefois. Le Saint ne s'offença point de leur incredulité, & se tournant vers le Ciel, suivit des yeux cette ame bienheureuse, autant qu'il lui fut possible. Quelques jours aprés il vint des nouvelles de Creon, qui apprirent la mort du Prieur, & confirmerent ce que le Saint avoit dit. Il eut encore une semblable revelation, dont il sera parlé dans la suite.

VI.

Il se demet de sa charge.

Dispendium non parvum arbitrabatur, si non quotidie aliquid virtutis suis adjungeret exercitiis *pag.* 396.

La vieillesse ne lui fut point un sujet de rien relascher de ses austeritez. Il avoit tant d'ardeur pour la perfection, qu'il croioit que de n'y pas faire chaque jour quelque progrez, c'estoit faire une grande perte. Tout ce qu'il accorda à son infirmité, fut de se décharger des soins du gouvernement, & de changer sa qualité d'Abbé en celle de simple Solitaire. Pour cet effet, il bastit prés la porte du monastere une petite Chapelle en l'honneur de saint Leger, & s'y retira dans le dessein de ne plus s'occuper qu'à la contemplation. Quatre de ses disciples animez du mesme esprit que lui, le suivirent dans sa retraite. Il se demit ainsi de la charge d'Abbé avec l'agrement du Roy, mais non avec celui des Religieux, qui auroient bien

souhaitté qu'il eut continué à les gouverner. Il ne voulut pas mesme se trouver dans le Chapitre, lorsqu'ils élurent un autre Superieur, & ils ne reussirent pas dans cette élection. Car ils choisirent un d'entr'eux nomme Adalfroi, qui au lieu d'estre leur pasteur, & leur pere, les traita avec la cruauté d'un tyran. C. XXXVII.

VII.

Fin miserable d'Adalfroi son successeur.

Il negligeoit les choses spirituelles, & ne s'appliquoit qu'aux affaires du dehors. Il employoit le bien de la communauté à des depenses superfluës, & ne donnoit point aux Religieux ce qui leur estoit necessaire. Pour vivre en grand Seigneur il entreprit de faire bastir pour lui un hostel abbatial. Saint Erbland choqué de sa mauvaise conduite, & de son orgueïl, le reprit fortement, & lui dit, comme par prophetie, qu'il ne feroit point de nouveaux bastimens dans le monastere. Adalfroi bien loin de profiter de ces avis, les mepriſa, & s'endurcit dans le mal. Sa dureté estoit si grande, qu'il faisoit presque mourir de faim ceux de la communauté. Un jour il fit foüeter cruellement un Religieux, que le Saint avoit élevé dés sa jeunesse, & ce Religieux déplorant leur malheur d'avoir ainsi changé d'Abbé, Adalfroi lui dit fierement, *qu'il avoit beau invoquer son Erbland, & qu'il n'en devoit point attendre de secours.* Ce Religieux tout déchiré de coups, en alla faire des plaintes au Saint, qui estoit toujours dans sa cellule prés de la Chapelle de saint Leger. Le Saint lui dit que ceux de la communauté demeurassent dans le silence, & que Dieu les délivreroit bien tost de celui qui usoit si mal de sa charge. En effet le troisiéme jour Adalfroi eut une horrible vision, dans laquelle saint Erbland parut le frapper en punition de sa desobeïssance, & il se sentit aussitost brusle d'une fievre ardente, qui l'enleva du monde.

Non tuus tibi opem defensionis quem invocas præbebit Hermelandus. *Ibid. pag.* 397.

VIII.

Le Saint choisit pour Abbé Donat, & meurt saintement.

Aprés la fin miserable de cet indigne Abbé, les Religieux supplierent le Saint de leur en nommer un. Le Saint fit venir auprés de lui un de ses disciples nommé Donat, & l'aiant instruit des devoirs d'un Superieur, il l'establit dans cette charge du consentement de toute la communauté. Donat suivit les avis de son maistre, les Religieux trouverent en lui un pere, qui les gouverna avec autant de charité, & d'humilité, que son predecesseur avoit eu de dureté, & d'orgueïl, & ils furent tres-édifiez de sa conduite. Saint Erbland continua cependant à vivre en retraite prés de la Chapelle de saint Leger. Plusieurs

Digitized by Google

C. XXXVII. malades eſtant venus implorer ſon ſecours, il obtint leur gueriſon par le merite de ſes prieres. Aiant connu par revelation le jour de ſa mort, il le marqua à ſes diſciples, il les exhorta à perſeverer dans le ſervice de Dieu, & aprés avoir receu le Corps, & le Sang de JESUS-CHRIST, il paſſa de la terre dans le Ciel. On met ſa mort en l'an 720. Il fut enſeveli dans l'Egliſe de ſaint Paul prés de la Chapelle de ſaint Vandrille; mais depuis, ſçavoir du temps de l'Abbé David, qui ſucceda vrai-ſemblablement à Donat, un ſaint Religieux appellé Sadrevert, eut revelation qu'il falloit transferer les reliques du Saint dans l'Egliſe de ſaint Pierre, ce qui fut executé.

IX. *Saint Mauronce Abbé de ſaint Florent*

Ibid. pag. 391.

Ou S. Maurent.

Il eſt à croire que le venerable Mauronce Abbé de Glonne, ou de ſaint Florent le vieux, eſtoit un homme de grande vertu. Lorſqu'il mourut, ſaint Erbland, qui eſtoit à plus de dix lieuës de Glonne, & qui s'occupoit alors à la priere, vit monter ſon ame au Ciel, & il en avertit ſes diſciples, afin de le recommander à Dieu. Le lendemain ils voulurent envoier quelqu'un à Glonne, pour ſçavoir ce qui s'y eſtoit paſſé; mais ils furent prevenus par des Religieux de cette Abbaie, qui bien affligez de la perte qu'ils avoient faite, vinrent au monaſtere d'Aindre pour y voir ſaint Erbland, & trouver dans ſon entretien quelque ſoulagement à leur douleur. Le Saint les reçut avec charité, & pour les conſoler leur marqua auſſi-toſt que Dieu lui avoit revelé le bonheur de Mauronce, & qu'ainſi ils devoient changer leurs larmes en des actions de graces, & ſur tout imiter ſes vertus, afin de ſe rendre dignes de le revoir un jour dans le Ciel.

X. *Eſtienne Eveſque de Rennes.*

Eſtienne Religieux de l'Abbaie de ſaint Melaine, fut tiré du cloiſtre, pour gouverner le dioceſe de Rennes. Il entra dans cette charge vers le milieu du huitiéme ſiecle.

CHAPITRE XXXVIII.

De la ruine de l'Abbaie de Glanfeüil, ou de saint Maur sur Loire.

L'Abbaie de Glanfeüil estoit encore dans un estat florissant vers le milieu du huitiéme siecle. On y gardoit exactement la regle, il y avoit un grand nombre de Religieux, & beaucoup de revenu pour leur subsistance. Mais la puissance seculiere l'aiant fait tomber entre les mains de Gaidulfe originaire de Ravenne, cet étranger soit par avarice, ou par une aversion qu'il avoit pour l'Ordre monastique, la ruina entierement. D'abord il mit en fuite la plusparт des Religieux, en ne leur donnant point de quoi subsister. Il en resta quatorze, qui continuerent à chanter l'Office devant le tombeau de saint Maur, mais qui estant abbatus de faim, & de misere, cesserent d'observer *la sainte Regle*, & se revestirent de l'habit de Chanoine.

Gaidulfe se prevalut de ce changement, comme d'un pretexte pour les maltraitter avec quelque apparence de justice, & enfin les chassa du monastere. Il leur substitua cinq Chapellains des derniers du Clergé, pour reciter quelque chose de l'Office divin devant le corps du Saint, & il ruina ensuite les lieux reguliers, & mesme l'Eglise, afin que les Moines en fussent éternellement bannis, & qu'ils n'y pussent jamais rentrer. Il brusla, ou jetta dans la riviere tous les titres, & tous les actes des donations que l'on avoit faites à leur Abbaie, à la reserve de quelques-uns qu'il mit en dépost dans saint Aubin d'Angers, où ils furent perdus pendant les ravages *des Payens*, c'est-à-dire des Normands. Mais il ne joüit pas longtemps du fruit de ses crimes; car aiant appellé ses amis, pour se rejoüir avec lui de l'extinction de l'Ordre monastique dans Glanfeüil, il mourut au milieu du festin. Ensuite le Comte d'Anjou, & d'autres personnes s'emparerent des terres, & des revenus de l'Abbaie, qui demeura deserte, & inhabitée. Dans le siecle suivant elle fut restablie sous le regne de Loüis le Debonnaire. On put bien y remettre des Religieux, & y faire de

I. *Les Religieux de saint Maur sont opprimez par Gaidulfe.*

Cum adhuc monasticæ religionis observantia in eodem sancto cœnobio optimè custodiretur. *Odo lib. miraculor. sancti Mauri, c.* 1.

Cum nec institutionis sanctæ regulæ arduam possent ducere vitam, consilio accepto indumenta deponunt monastica, habitum Canonicorum assumentes. *Ibid.*

II. *Il ruine le monastere, & dissipe les titres.*

Quinque tantum Clericos abjectissimæ scilicet vilitatis personas ibi constituens, &c. *Ibid.*

Testamenta.... partim cremavit, partim in Ligerim mersit, nonnulla verò in monasterio sancti Albini custodienda deposuit. *Ibid.*

Ne, inquiens, terrerrimum monachorum genus per succedentia tempora, locum hunc vanis spebus animatum repetere, aut exindicare valeat. *Ibid.*

Digitized by Google

C. XXXIX. nouveaux baſtimens ; mais la perte des titres a eſté irreparable, & elle nous a ſans doute privez de la connoiſſance de pluſieurs faits, qui auroient eſté tres-utiles pour éclaircir cette hiſtoire.

CHAPITRE XXXIX.

De quelques actions du bienheureux Herlemont Eveſque du Mans, qui regardent l'eſtat monaſtique : De la ruine des communautez religieuſes ſous Gauſlin ſon ſucceſſeur.

I. *Herlemont fonde le monaſtere de ſaint Oüen, & repare celui de Tillid.*

NOus avons parlé ci-devant d'Engilbert, ou Aiglibert Eveſque du Mans, qui entra dans cette dignité vers l'an 680. ſelon l'opinion commune, ou plutoſt dés l'an 670. ſi ce fut veritablement à ſa ſollicitation que le Roy Childeric ſecond accorda des lettres en faveur de ſon Egliſe l'an onziéme de ſon regne. Puiſqu'on lui donne prés de trente-cinq ans d'Epiſcopat, il mourut vers l'an 705. Le bienheureux Herlemont ſon ſucceſſeur imita ſon zele, & ſon application à maintenir l'eſtat monaſtique dans le dioceſe. Il rebaſtit, & *orna merveilleuſement* la petite Abbaie d'Alid, ou Illid, & il y mit quelques Religieux pour y vivre ſelon la regle de ſaint Benoiſt ſous la conduite de Quirin. Il fonda prés du Mans un hoſpital, & une Chapelle en l'honneur de ſaint Oüen, & il y eſtablit douze Religieux ſous l'Abbé Suffroi, laquelle fondation fut confirmée par Dagobert troiſiéme l'an 713. Il augmenta les revenus du monaſtere de ſaint Vincent, dont eſtoit Abbé Chirmir qui avoit auſſi la qualité d'Archidiacre, & à qui il donna encore la charge de Vidame, pour en faire la fonction dans tout ſon dioceſe.

Vide Io. Mabill. Analect. Tom. 3. pag. 210.

Mirificè ornavit, & ibi Monachos aliquos ſub regula ſancti Benedicti regulariter viventes, ac ſub Abbate ſuo nomine Quirino ineſſe inſtituit. *Ibid. pag. 212.*

(Chirmirum) Abbatem Vicedominum, per totum Epiſcopatum ſuum eſſe conſtituit. *Ibid.*

II. *Deſolation des monaſteres du temps de Gauſlin.*

On y comptoit alors juſqu'à trente-ſix monaſteres bien reglez, & qui ſervoient de retraite à quantité d'excellens Solitaires. Mais aprés la mort d'Herlemont, ces lieux ſaints furent expoſez à la violence des perſonnes injuſtes, & puiſſantes. Le Comte Roger, & ſon fils Charive, qui dominoient dans le païs, s'emparerent des monaſteres qui eſtoient ſous la dépendance, & la protection de l'Egliſe du Mans, & ne pouvant reſiſter aux inſtances du peuple qui demandoit un Eveſque,

Ibid. pag. 243.

ils choisirent pour cette dignité un Clerc ignorant nommé Gauslin, qui estoit frere de Carive, & ils l'envoierent à Roüen, où contre l'ordre, & la disposition des saints Canons, il reçut le caractere Episcopal. Il y a apparence qu'il fut ainsi intrus dans le Siege du Mans pendant l'interregne, & lorsque Charles Martel gouvernoit la France en qualité de Duc des François, sans prendre le titre de Roy: car il se trouve une charte accordée à Gauslin par Childeric la premiere année de son regne, c'est-à-dire, vers l'an 743. Pepin estant venu à la Couronne, ne voulut point reconnoistre Gauslin pour legitime Evesque du Mans, & fit ordonner en sa place Herlemond second, qui prit la conduite du dioceſe, & s'acquitta des devoirs d'un bon Pasteur. Mais Gauslin par une horrible perfidie l'aiant invité à manger dans sa maison, lui fit crever les yeux. Herlemond ne pouvant plus continuer ses fonctions, resolut de ne penser plus qu'à son propre salut, il se retira dans le monastere des deux Jumeaux du dioceſe de Baieux, où son frere estoit Abbé, & il passa le reste de ses jours dans les exercices de pieté. Le crime de Gauslin ne demeura pas impuni. Pepin le fit traiter comme il avoit traité Herlemond, on lui creva aussi les yeux, mais à la priere de ses parens, qui estoient des personnes de grand credit, on lui laissa son Evesché. Il le gouverna par le ministere de plusieurs Chorevesques, ou Grands Vicaires, dont le premier fut Suffroi, qui estoit peut-estre Suffroi Abbé de l'hospital de saint Oüen. Gauslin donna à ce Suffroi l'Abbaie de saint Symphorien appellée Tillid, qui est peut-estre ce monastere d'Alid, ou Illid, dont nous avons parlé, qui dépendoit de la Cathedrale du Mans. Suffroi la posseda jusqu'à sa mort, & fut enterré dans le monastere de saint Victur, qui estoit prés de la ville; les trois Chorevesques suivans furent Desiderat, Berthaud, & Merole. Ce dernier qui estoit Religieux d'Evron, entra dans cette charge avec l'agrément de Charlemagne, & fut élevé à l'Episcopat, afin d'en faire pleinement les fonctions. On lui donna quelques benefices pour sa subsistance, & Gauslin continua à posseder le revenu de son Egliſe, & à user de son autorité comme auparavant. L'usage qu'il en fit à l'égard des monasteres fut fort mauvais, & il pensa destruire ces saintes maisons. Bien loin de souffrir que l'on en conservat les communautez en y recevant des Novices, il en chassoit les Religieux, & les donnoit à

C. XXXIX.

Ibid. pag. 237. où il faut lire Ch. lderic, & non pas Chilperic, car il est certain que Gauslin ne fut point Evesque du Mans du temps de Chilperic.

Joan. Mabill. Analect. Tom. 3. pag. 243.

Digitized by Google

C. XXXIX. titre de benefice à des seculiers, & à des laïques. Desorte qu'à la fin de sa vie, & de son pontificat, il ne s'y trouva presque plus de Moines.

III. *Merole Religieux d'Evron Evesque du Mans.*

Il est de nostre sujet d'observer ici que Gauslin n'offença pas seulement Pepin par la cruauté dont il usa envers Herlemont, mais encore parce qu'il lui fut contraire pendant une guerre, & que lui, & son frere Charive lui fermerent les portes du Mans, & tuerent un de ses Officiers, & quelques soldats. Pepin en estant irrité, fit le ravage aux environs de la ville, s'en alla au monastere de saint Calais, & defendit aux Religieux de rendre obeïssance à Gauslin. Et parce que leur Abbé Sicbauld, & son predecesseur Didon avoient donné un écrit à ce Prelat, pour marquer que leur monastere estoit soumis à sa Cathedrale, ce Prince leur accorda des lettres par lesquelles il les reçut sous sa dépendance, & sa protection particuliere : ce qu'il fit peut-estre encore à la priere des Religieux, qui purent lui representer que le Roy Childebert premier avoit donné à saint Calais le fond sur lequel le Saint avoit basti leur Abbaie, * si bien que l'on peut dire que le monastere devint *Royal*, au lieu qu'auparavant il estoit *Episcopal*. Gauslin eut pour successeur Hoding, qui deux ans aprés fut transferé à Beauvais, & ensuite ce Merole Religieux, qui estoit déja Choreveſque. Merole travailla à reparer les desordres causez par Gauslin, & s'acquita fort bien de ses obligations. Charlemagne passant par le Mans, vrai-semblablement l'an 777. lorsqu'il alla faire la guerre en Espagne contre les Sarrazins, il obtint de ce grand Prince des lettres de protection pour sa Cathedrale, & par ce moien y soumit de nouveau les Abbaies de saint Vincent, de saint Aubin, & de Nostre-Dame, & les Celles, ou petits monasteres de saint Oüen, de saint Almir, de saint Ulface, & de saint Rigomer, ce que nous marquons ici, parce que nous avons parlé ailleurs de ces trois derniers Saints. Cet assujettissement du monastere de Nostre-Dame à la Cathedrale du Mans dediée à saint Gervais, paroist par un Acte de l'Abbesse Arvine, qui aiant esté establie dans cette charge par l'ordre de Charlemagne, reconnut cette dépendance particuliere, & par cette consideration promit de paier chaque année à cette Eglise le jour de saint Gervais une livre d'argent, & quatre cierges. Merole mourut vers l'an 784. & eut pour successeur Joseph, qui fut deposé neuf ans aprés, à

cause

Præcepit illis Monachis, ut nullam obedientiam facerent jam dicto Gauzioleno, eo quod ei rebellis esset, sed sub suo mundeburgo, vel sub sua tantùmmodo tuitione, vel dominatione permanerent. Baluz. Miscellan. lib. 3. pag. 115.

** Vide Concilium Vernense. an. 755. c. 20.*

Joan. Mabill. Tom. 3. Anal. pag. 208. 248.

Le 1. de Mai l'an dixiéme de Charlemagne, c'est à dire l'an 778.

cauſe de ſes crimes. Le Chapitre de la Cathedrale du Mans pretendoit que le monaſtere de ſaint Calais dépendoit de cette Egliſe, & y devoit paier chaque année une cenſive, ou rente. Pendant les troubles arrivez du temps de l'Eveſque Joſeph, Ebroin Abbé de ſaint Calais ne paia point de redevance à l'Egliſe du Mans. Ce differend eut de grandes ſuites, comme l'on verra ailleurs.

CHAPITRE XL.

Des Abbez de ſaint Martin de Tours : De la fondation de Cormeri.

BErt, ou Chrotbert qui gouvernoit l'Egliſe de Tours l'an 681. donna un privilege aux Religieux de ſaint Martin, dont il eſt fait mention dans un autre d'Ibbo, qui eut la conduite du meſme dioceſe aprés Pelage, & Evaric ſucceſſeurs de Bert. Ces lettres d'Ibbo furent accordées en faveur de l'Abbé Gontran, & comme nous avons déja obſervé, font voir que l'on gardoit la regle de ſaint Benoiſt dans cet illuſtre monaſtere. Gontran ſucceda à Ibbo dans le Siege de Tours, & Teutſinde à Gontran dans l'Abbaie de ſaint Martin. Il eſt croiable que les Religieux de cette Egliſe commençoient à ſe relaſcher, & qu'il y avoit parmi eux du deſordre ; car Teutſinde, qui n'eſtoit pas lui-meſme fort reglé, n'eſtoit pas ſatisfait de leur maniere de vie, & les menaçoit ſouvent, que s'ils ne ſe corrigeoient, il feroit venir de ſaint Vandrille ſon Prieur Erinhar, pour leur apprendre *à marcher droit.* Nous avons parlé ci-devant du zele de ce Prieur. Teutſinde eut pour ſucceſſeurs Autland, & Wicterbe. Ce dernier eſtoit Bavarois d'origine ; il eſt qualifié Eveſque, & Abbé de ſaint Martin. Cet exemple d'un Eveſque Abbé, & quelques autres qui ſe trouvent dans noſtre hiſtoire, ont fait naiſtre entre les Sçavans une * queſtion qu'il n'eſt point neceſſaire de traiter dans un Abregé, non plus que les autres de la meſme nature. Mais nous ne devons pas omettre une particularité, qui peut contribuer à l'édification des Religieux. Wicterbe, quoiqu'âgé de plus de quatre-vingt ans, travailloit encore des mains, & s'occupoit

I. *Abbez de ſaint Martin de Tours.*

Niſi veſtram correxeritis vitam, ac mores, Erinharium meum præpoſitum ex Fontanella huc adducam, qui aratra veſtra rectum doceat ſulcare.

* *Sçavoir ſi quelques inſignes monaſteres ont eu autrefois des Eveſques.*

Vide Co'nt. Annal. Franc. an. 756. *n.* 35.

Act. ſæc. 3. *part.* 1. *præfat. pag. xxij.*

CHAP. XLI. à transcrire des livres. Il mourut l'an 756. Ses prochains successeurs furent Vvlfard, Ithere, & Alcuin. Nous parlerons de ce dernier dans le livre suivant. Vvlfard, & Ithere eurent des emplois fort considerables, & furent envoiez par Charlemagne vers le Pape Adrien, pour traiter des affaires publiques.

II. *Fondation de Cormeri.*

Ithere fonda dans la Touraine l'Abbaie de saint Paul de Cormeri, & la soumit à l'Eglise de saint Martin, comme il se voit par sa charte de l'an 791. qui est souscrite de plusieurs personnes de sa communauté. Leurs souscriptions justifient ce que nous avons dit, que souvent les Religieux qui estoient dans la Clericature, prenoient simplement le titre de leur Ordre, sans y joindre la qualité de Moine. Car Harembert, Zachée, & d'autres qui estoient sans doute de l'Eglise de saint Martin, s'y qualifient seulement Prestres, ou Diacres. Mais Chrestien, Lambert, & d'autres s'appellent simplement Moines, ou par humilité, ou parce qu'ils n'estoient pas Clercs. Cette charte confirme encore ce qui a déja paru par plusieurs exemples, que quantité d'Abbaies avoient divers petits monasteres sous leur dépendance. Du temps d'Ithere, Andegar Evesque, Anglois de nation, qui s'estoit retiré dans le cloistre de saint Martin, y finit ses jours, aprés en avoir édifié les Religieux par sa profonde humilité. Amarald, Nicet, & Paterne, qui avoient aussi le caractere Episcopal, servirent Dieu dans la mesme Abbaie pendant le huitiéme siecle.

Harembertus peccator Presbyter subscripsi.

Lambertus peccator Monachus subscripsi.

Multa sanctorum cœnobia diversas cellas sub se habere video constructas. *Itherius in charta de fundat. Cormar. Metrop. Turon. Ioan. Maan. pag. 237.*

CHAPITRE XLI.

De saint Eucher Religieux de Jumiege, & ensuite Evesque d'Orleans : De la ruine de l'Abbaie de saint Mesmin.

I. *Saint Eucher se retire dans l'Abbaie de Jumiege.*

L'Eminente vertu de saint Eucher a paru en divers lieux, & pour ainsi dire, a eu plusieurs theatres. Elle éclata à Orleans où il nâquit, & dont il fut Evesque ; à Jumiege, où il se fit Religieux ; à Cologne, qui fut le lieu de son exil ; à saint Tron, où il mourut, & qui possede encore aujourd'hui ses reliques. Desorte que ces deux villes, & ces deux monasteres peuvent se l'attribuer ; mais il semble appartenir d'une façon particuliere à l'Eglise d'Orleans, dont il a esté le Pasteur, &

l'Epoux ; & c'eſt pourquoi nous nous ſommes determinez à parler de lui en cet endroit. Avant qu'il vint au monde, ſa mere eut revelation qu'il ſeroit Eveſque, & ce fut dans cette veuë, qu'aprés qu'il fut né, au lieu de le faire baptiſer à Orleans, on le porta à Autun, pour y recevoir ce Sacrement par le miniſtere d'un ſaint Prelat nommé Anſbert, qui eſtoit en grande reputation de ſainteté. Eſtant revenu à Orleans, il y fut élevé, & il fit grand progrez dans les lettres. Penſant ſouvent à ce que dit l'Apoſtre, que les biens du monde ne ſont qu'une figure qui paſſe, & que la ſageſſe de ceux qui les aiment, n'eſt qu'une folie devant Dieu, il reſolut de quitter le ſiecle, & de s'aſſocier avec des perſonnes, qui le portaſſent par leur exemple à n'aſpirer qu'au Ciel. Le monaſtere qu'il choiſit pour ſa retraite fut celui de Jumiege : il s'y ſoumit au joug de l'obeïſſance, & par ſon exactitude à en remplir les devoirs, il s'acquit l'eſtime de tous les Religieux.

Act. ſæc 3. part. 1. pag. 596.

II.

Il eſt fait Eveſque d'Orleans.

Son oncle Savaric, qui eſtoit Eveſque d'Orleans, eſtant mort, ceux du dioceſe demanderent qu'on lui ſubſtituât le Saint, & prierent Charles Martel d'appuier de ſon autorité l'élection qu'ils en faiſoient. Charles y conſentit, & leur donna un de ſes Officiers, qui s'eſtant tranſporté à Jumiege, en tira ſaint Eucher, & le conduiſit à Orleans. Ce changement d'eſtat fut extrémement dur au Saint, & il n'entra dans le Sacerdoce qu'avec une extréme repugnance, parce qu'il ne le regardoit que comme une charge difficile, & pleine de dangers, & non pas comme une dignité, & un honneur. Aprés ſon ſacre, il ſe donna tout entier à bien regler ſon Egliſe. Il avoit une grande affection pour ſon Clergé, & il en procuroit avec beaucoup de zele l'accroiſſement, & l'avantage, il travailloit lui-meſme à inſtruire le peuple, & à déraciner les vices. Il honoroit ſouvent de ſa preſence les maiſons religieuſes, & n'oubliant pas ce qu'il avoit eſté avant l'Epiſcopat, il traitoit ceux qui y demeuroient comme ſes freres. Par cette conduite il gagna ſi bien les cœurs, que chacun lui obeïſſoit avec la derniere ſoumiſſion.

III.

Il eſt banni, & meurt dans l'Abbaie de ſaint Tron.

Il gouverna ainſi ſon dioceſe environ ſeize ans, mais enſuite Dieu permit, pour éprouver ſa patience, que la paix, dont il jouïſſoit, fut troublée par un furieux orage, que la calomnie excita contre lui. On le rendit ſuſpect à Charles Martel, & on enveloppa dans cette accuſation tous ceux de ſa famille, qui

CHAP. XLI. eſtoit une des plus conſiderables du païs. Charles aprés avoir défait les Sarrazins dans l'Aquitaine, repaſſa par Orleans, & obligea le Saint de le ſuivre à Paris, & de là au Palais royal de Verneüil, d'où il fut relegué à Cologne avec tous ſes parens. Mais il ne pouvoit y avoir d'exil pour lui en quelque lieu qu'il allât, pour peu qu'on vint à le connoiſtre, on ne le traitoit point comme étranger, & ſa vertu avoit un charme, qui lui attiroit l'affection de tout le monde : c'eſt ce qui lui arriva à Cologne. Il y fut ſi bien reçu du Clergé, & du peuple, & les principaux des habitans lui témoignerent tant de reſpect, & l'aſſiſterent ſi liberalement dans ſes beſoins, que Charles en conçut de l'ombrage, & ordonna à Robert Duc d'Haſpengavv de le transferer ailleurs. Mais Dieu lui fit encore trouver grace dans l'eſprit de ce Seigneur, qui bien loin de le maltraiter, lui offrit de l'argent pour le diſtribuer à ſon gré aux pauvres, ou aux monaſteres. Le Saint uſant de la liberté que Robert lui laiſſoit de ſe choiſir une demeure, ſe retira dans l'Abbaie de ſaint Tron, & il ne penſa plus qu'à ſe tenir uni à Dieu par une priere continuelle. La ſixiéme année de ſon exil fut la derniere de ſa vie. Selon la chronologie que nous ſuivons, il mourut l'an 738. mais d'autres rapportent ſa mort à l'an 731. ou 743. & cette derniere opinion n'eſt pas deſtituée de vrai-ſemblance. On tient pour certain que ce qui excita la colere de Charles contre ſaint Eucher, fut le zele avec lequel le Saint s'oppoſa aux laiques, qui uſurpoient les biens de l'Egliſe : deſordre qui fut ou introduit, ou continué par Charles pendant les diverſes guerres qu'il eut à ſouſtenir pour ſa propre défenſe, ou contre les Sarrazins, & d'autres ennemis de l'eſtat. Mais quant à la revelation que l'on attribuë à ſaint Eucher touchant la damnation de Charles, elle paſſe pour ſuppoſée, & les Sçavans la mettent aujourd'hui au nombre des fables. Le Saint eut des ſœurs de grande vertu, qui furent Religieuſes dans un monaſtere d'Orleans, & qui apprirent des particularitez de ſa vie à l'Auteur qui la écrite. Au reſte ce Robert d'Haſpengavv, dont nous venons de parler, eſt vrai-ſemblablement le Comte Robert, qui donna des terres à l'Egliſe de ſaint Tron, du temps de l'Abbé Grimo, la cinquiéme année d'aprés la mort de Thierri quatriéme, c'eſt-à-dire l'an 741. ou 746.

Sarcing, au ſaint Tron dans le dioceſe de Maſtrich. Voyez ci devant Tome 1. pag. 637.

Res Eccleſiaſticas propter aſſiduitatem bellorum laicis tradidit. *Lib. de Majoribus.*

Baron. an. 741. Hadr Valeſ. Hiſt. Franc. pag. 542. Bolland. 20. Febr. Act. Ord. S. Bened. Tom. 3. pag. 595. Coint. Annal. Eccleſ. Franc. an. 743. n. 4.

IV.

Ruine de l'Abbaie de ſaint Meſmin.

La fameuſe Abbaie de Mici, ou de ſaint Meſmin tomba en

ruine dans le huitiéme ſiecle, en partie *par la cupidité*, & par l'amour des choſes du monde, qui y introduiſit du relaſchement, & y affoiblit l'obſervance, & en partie par les ravages qu'elle ſouffrit pendant la guerre d'entre Pepin, & Guaifre Duc d'Aquitaine: deſorte qu'il ceſſa d'y avoir des Religieux, & elle fut reduite à ſervir de retraite à des ſeculiers, & meſme à des femmes.

Ch. XLII.

Partim cupiditate, &c. partim incurſione hoſtica. *Act. Tom. 1. pag. 601.*

Vers l'an 762.

CHAPITRE XLII.

De la tentative faite par les Religieux du Montcaſſin, pour tirer de Fleuri les reliques de ſaint Benoiſt.

NOus avons obſervé ci devant qu'outre Carloman, & Pepin, Charles Martel eut encore un fils legitime nommé Grifon, qui fut auſſi ſon heritier, mais qui n'eut pour ſa portion que quelques petits païs dans la Neuſtrie, & ailleurs. Ne ſe contentant pas de ce partage, il s'éleva contre ſes freres, & troubla l'Eſtat par une guerre, dont le ſuccez lui fut tres-funeſte. Aprés que Carloman eut quitté le ſiecle, Grifon chercha du ſecours parmi les Saxons, & taſcha enſuite de s'eſtablir dans la Baviere. Mais Pepin diſſipa toujours ſes entrepriſes, & le reduiſit à recevoir de lui par grace quelques villes pour ſa ſubſiſtance. Nous pourrions adjouſter que cet ambitieux rompit encore ce traité, & qu'il s'enfuit dans l'Aquitaine, & de là en Savoye, où il trouva la fin de ſa vie; mais ce que nous venons de dire, ſuffit pour l'éclairciſſement de noſtre ſujet. Pendant cette guerre d'entre Pepin, & Grifon, le Pape Zacharie adreſſa aux Eveſques de France une lettre, où il les exhortoit à taſcher de reconcilier enſemble les deux freres, & à faire rendre aux Religieux du Montcaſſin le corps de ſaint Benoiſt, qu'on avoit enlevé, & qui depuis avoit toujours eſté en France. Il paroiſt par la meſme lettre, que ce fut à la ſollicitation d'Optat Abbé, & de Carloman Religieux du Montcaſſin, que le Pape l'écrivit, & que c'eſtoient des Moines de leur communauté qui en devoient eſtre les porteurs. Si l'on en croit Adrevalde, Carloman s'en chargea, & paſſa lui-meſme en France; mais il eſt beaucoup plus vrai-

I.

Optat Abbé du Montcaſſin obtient une lettre du Pape Zacharie, pour retirer de Fleuri les reliques de ſaint Benoiſt.

L'an 748. ou 749.

Epiſt 15. Zachar. Concil. Tom. 6. pag. 1530. ubi vide notam Iac. Sirmundi.

CH. XLII.

semblable qu'elle y fut apportée par d'autres Religieux du Montcassin. Car il est certain que Carloman depuis qu'il eut embrassé l'estat monastique, ne vint qu'une fois en France, sçavoir l'an 754. auquel temps Grifon n'estoit plus au monde.

II. *Miracle qui empesche Remi (depuis Archevesque de Rouë) de retirer ces reliques.*

Pepin déferant à la lettre du Pape, donna ordre à Remi son frere, & depuis Archevesque de Roüen, de remettre le corps de saint Benoist entre les mains des Religieux du Montcassin. En execution dequoi Remi se transporta en l'Abbaie de Fleuri sur Loire, & entra dans l'Eglise de Nostre Dame, pour en tirer ces ossemens sacrez qui y reposoient. Mais comme rapportent Adrevalde, & d'autres aprés lui, Remi, & ceux qui l'accompagnoient, furent privez de l'usage de la veuë, & ne la recouvrerent qu'aprés qu'on leur eut aidé à sortir de l'Eglise. Ce miracle leur fit juger que ce n'estoit pas la volonté de Dieu, qu'on ostat à l'Abbaie de Fleuri ce precieux dépost qu'elle gardoit depuis prés d'un siecle, & ils se contenterent de recevoir quelques reliques du Saint, qui leur furent données par le venerable Medo Superieur du monastere. Ainsi l'Eglise de Fleuri est demeurée en possession du corps de saint Benoist, comme il se justifie par le martyrologe de Wandalbert, par le témoignage du Pape Jean huitiéme, & par d'autres preuves.

Remigium Rothomagensium Episcopum, &c. dirigit *Mirac. S. Bened. in Gallia. Adrevald. num* 16. *Act. sac.* 2. *pag.* 343. & 341. *Act. Arch. Rothomag. pag.* 434. *Analect Iohan. Mabill. Tom* 2. *Remi fut depuis Archevesque de Rouen, sçavoir l'an* 755. *selon la chronique de saint Vandrille, ou mesme sur la fin de* 753. *selon le Pere Pommeraye dans l'histoire des Archevesques de Rouen, pag.* 182. *où il a suivi à la lettre Adrevaldus.*

Cet Abbé Medo, dont nous venons de parler, estoit entré dans sa charge vers l'an 744. aprés un autre nommé Geilo successeur d'Adalbert. S'il ne s'est point glissé d'erreur dans les années d'administration que l'ancien catalogue attribuë à chaque Abbé, Radulfe fut substitué à Medo vers l'an 765 La divine providence le tira d'un grand peril. Rahon Comte d'Orleans qui estoit un homme violent, & avare, voulut avoir en sa disposition le monastere de Fleuri, & parce que Radulfe estoit un grand obstacle à son dessein, il resolut de l'exterminer. Il commanda à un de ses gens d'aller à la Cour, & de donner avis au Roy que Radulfe estoit mort, & en mesme temps il envoia vers Radulfe pour l'inviter à le venir voir. Radulfe monta aussi-tost à cheval avec quelques Religieux, ou quelques autres personnes de ses amis, & alla au petit monastere de saint Gondon, où estoit logé le Comte. Comme il y entroit, il rencontra un nain appellé Goringis, qui estoit domestique de Rahon, & lui servoit de fou, n'aiant d'autre emploi que de divertir son maistre, & de le faire rire. Mais

III. *Successeurs de l'Abbé Medo.*

Entre saint Mommole, & Adalbert, on met Leodard, Ido, Auderan, Flatbert, qui ne sont connus que de nom. Act. sac. 4. *part.* 2. *pag.* 424. *Ibid. sac.* 2. *pag.* 379

dans cette occaſion il agit comme un homme ſage, & vertueux : car aiant découvert que l'on n'avoit mandé Radulfe que pour le perdre, il lui fit entendre par ſes geſtes, & meſme par quelques paroles, qu'il ne ſe preſentât point devant le Comte, & qu'il ſe retirât en diligence. Radulfe ſuivit cet avis, repaſſa la riviere, & s'en retourna à Fleuri. On avertit cependant Rahon que l'Abbé eſtoit venu, mais qu'il n'avoit point demandé à lui parler, & qu'il avoit repris le chemin de ſon monaſtere. Le Comte qui eſtoit au bain, en ſortit tout furieux, & alla neanmoins ſe coucher ſur un lit. On dit que pendant qu'il dormoit, il fut effraié par un ſonge, où ſaint Benoiſt lui apparut ; le lendemain il fut ſurpris d'une maladie, & mourut miſerablement. Les quatre prochains ſucceſſeurs de Radulfe ſont Ido, Magulfe, Fulrad, & Theodulfe. On ne met point en ce nombre Deotime, que l'on dit avoir eſté Eveſque d'Orleans ; mais peut-eſtre que cet Ido avoit deux noms, & s'appelloit auſſi Deotime, car ce temps-là fournit pluſieurs autres exemples de cette duplicité de nom. Il y a apparence que l'Abbé Magulfe eſt le meſme que cet Abbé *Magnulf*, qui acheta un riche autel, pour mettre dans une Egliſe qu'il avoit baſtie, & qu'il fit dedier en l'honneur de ſaint Pierre, & de ſaint Benoiſt. Alcuin compoſa des vers, pour mettre en deux endroits de ce lieu ſaint, afin d'exciter les fidelles à prier Dieu pour ce *Magnulf*, & d'exhorter ſon ſucceſſeur à imiter ſa pieté, & à faire bien obſerver la regle. L'ancien catalogue des Abbez finit en Theodulfe Eveſque d'Orleans, qui eut l'adminiſtration du monaſtere de Fleuri, & de quelques autres dés l'an 786. ce qui fait douter qu'il n'y ait de l'erreur dans les années que ce catalogue attribuë à ſes predeceſſeurs.

CH. XLII.

Alcuin. carm. 162. 163. oper. pag. 1707.
Theodulf. Capitular. c. 19.

CHAPITRE XLIII.

De la tranſlation des reliques de ſaint Germain Eveſque de Paris dans l'Egliſe qui porte ſon nom : Du bienheureux Fulrad Abbé de ſaint Denis en France.

I. *Tranſlation de ſaint Germain du temps de l'Abbé Lanfroi.*

THedelmar, ou Childemar gouvernoit l'Abbaie de ſaint Vincent, ou de ſaint Germain de Paris dés le commencement du huitiéme ſiecle. Il eſt remarquable que de ſon temps ſon Egliſe avoit ſous ſa dépendance le monaſtere de Lemauſe, ou Limours, ſitué dans le territoire d'Eſtampes, comme il paroiſt par l'original meſme d'une ſentence de Childebert troiſiéme, qui lui en aſſura la poſſeſſion qu'on lui avoit conteſtée. Aprés Childemar, l'Abbaie fut ſous la conduite de Babo, qui eut pour ſucceſſeur le venerable Lanfroi, à qui l'on dit que ſaint Germain ordonna dans une viſion de transferer ſon corps dans l'Egliſe de ſaint Vincent, car on l'avoit enterré dans la Chapelle de ſaint Symphorien qui en eſt proche. Mais il ne put executer cet ordre du Saint que vingt ans aprés, en aiant eſté deſtourné par divers obſtacles, & principalement par ſa captivité, qui le ſeparant de ſon monaſtere, en cauſa preſque ſa ruine. Aiant eſté envoié en ambaſſade par Charles Martel vers Hunauld Duc, ou Gouverneur d'Aquitaine, lorſqu'il eſtoit en chemin, Charles vint à mourir, il fut arreſté comme s'il eut eſté un épion, & il ne put recouvrer ſa liberté, qu'aprés que Hunauld ſe fut accommodé avec Carloman, & Pepin ſucceſſeurs de Charles Martel. A ſon retour qui fut l'an 742. il s'appliqua à reſtablir ſon monaſtere, qui avoit ſouffert de grands dommages pendant ſon abſence, & qui eſtoit preſque demeuré deſert, & abandonné. Enſuite ſçavoir l'an 754. il transfera ſolennellement les reliques de ſaint Germain dans l'Egliſe de ſaint Vincent en preſence de Pepin, & de Charlemagne ſon fils, qui n'avoit alors que ſept ans. On a l'hiſtoire de cette tranſlation compoſée par un Religieux qui vivoit en ce temps-là, ou un peu aprés, & qui rapporte auſſi divers miracles arrivez dans l'Egliſe. Il en raconte trois, meſme avec les propres paroles de Charlemagne, qui

Ioan. Mabill. De Re Diplomat. pag. 487.

Act. an. 754. pag. 95.

qui les avoit veus de ſes propres yeux. Car ce Prince eſtant devenu plus grand, prenoit plaiſir à en faire le recit, & il en marquoit ſi bien les circonſtances, que l'on admiroit ſa memoire, & la grace avec laquelle il s'expliquoit. Nous avons déja remarqué que cet Auteur parlant des Religieux de ſaint Germain, les deſigne par les noms ou de *Freres*, ou de *Clercs*, ou de *Moines*. Racontant la gueriſon d'un Paralytique, qui entendoit les Matines en la feſte du Saint, il dit qu'à la fin de cét Office on fit la lecture de l'Evangile en la maniere accouſtumée : ce qui eſt conforme à la regle de ſaint Benoiſt. Lanfroi mourut en 775. Il laiſſa ſa communauté fort nombreuſe, & eut pour ſucceſſeur Wichad, comme il ſe juſtifie par des lettres d'un Abbé nommé Frodoin, qui donna cette meſme année une terre à l'Egliſe de ſaint Germain deſervie par Wichad Abbé, & par un grand nombre de Religieux qui y ſont ſous ſa conduite. Robert ſucceſſeur de Wichad, obtint quelques graces de Charlemagne, contenuës dans des chartes que l'on peut voir dans Aimoin, ou pour mieux dire dans la continuation de ſon hiſtoire.

CH. XLIII.

Cum Evangelium juxta morem legi inchoaretur. *Ibid. pag.* 101.

Ubi præeſt venerabilis vir Vvichadus Abba, una cum norma plurima monachorum. *Ibid. pag.* 94.

Aimoin. Hiſt. l. 5. c. 1. pag. 263. edit. Iacobi du Breuil.

II.

Dalfin, Chillard, Turnauld, & autres Abbez de ſaint Denis.

Dalfin ſucceda à Chainon dans l'Abbaie de ſaint Denis, & il la gouvernoit avant l'an 710. comme il ſe voit par une charte qu'il obtint de Childebert troiſiéme, touchant le droit du marché, qui ſe tenoit vers Paris, entre les Egliſes de ſaint Martin, & de ſaint Laurent. Il eut pour ſucceſſeur Chillard, ou Hellard, à qui Chilperic accorda l'an 716. la confirmation des privileges de ſon monaſtere. Ses quatre prochains ſucceſſeurs ſont Turnauld, Hugues, Berthoald, Godobauld. *Turnauld* avoit eſté Eveſque de Paris avant que de ſe retirer dans le cloiſtre. *Berthoald* obtint du Roy Thierri quatriéme des lettres de protection, dont la datte répond à l'an 723. Elles portent entr'autres choſes, que ſaint Denis, ſaint Ruſtique, & ſaint Eleuthere furent envoiez dans les Gaules par le Pape Clement ſucceſſeur de ſaint Pierre, qu'il ſe faiſoit ſouvent de grands miracles au tombeau de ſaint Denis, & que les Religieux diviſez en pluſieurs bandes, continuoient à chanter l'Office dans l'Egliſe du Saint, comme ils avoient fait du temps des autres Roys. La converſion de l'Abbé *Godobauld* eſt remarquable : il s'eſtoit ſoüillé d'un grand crime, aiant eſté un des complices de la mort de ſaint Lambert, & la juſtice divine l'en punit, car incontinent aprés il devint boiteux. Mais ce

Mabill De Re Diplomat. pag. 626.

CH. XLIII. chaſtiment, qui n'eſtoit preſque rien, eu égard à ce qu'il meritoit, fut encore pour lui un grand avantage, & le fit entrer dans la voie du ſalut. S'eſtant converti, il alla viſiter diverſes Egliſes, où il ſe faiſoit des miracles, & il fut gueri dans celle de ſaint Denis. En reconnoiſſance de cette grace du Ciel, il ſe conſacra entierement à Dieu, & ſe fit Religieux ſous le venerable Chillard. Il édifia la communauté par ſa vertu, & ce fut un bon choix que fit Charles Martel lorſqu'il lui donna la charge d'Abbé. Car pendant vingt-cinq ans qu'il l'exerça, il en remplit tres bien les obligations. De ſon temps, il y avoit dans ſon monaſtere un Reclus nommé Sigobert, que Charles Martel envoia vers le Pape Gregoire troiſiéme avec Grimon Abbé de Corbie. Les deux prochains ſucceſſeurs de Gondobauld furent Amalbert, & le bienheureux Fulrad, car il n'y a point eu d'Abbé Conſtran; & ſi le titre qui fait mention d'un Abbé de ce nom, eſt veritable, l'on n'aura point bien lû ce mot dans l'original, on aura peut-eſtre lû Conſtramnus au lieu de Capellanus. Amalbert faiſoit la fonction d'Abbé l'an ſept cens quarante huit.

Ibid. pag. 628.

Comme dans une autre charte au lieu des mots ad Baſileca, *on avoit lu* Abbas ileca.

III. *Fulrad Abbé de ſaint Denis.*

Le plus celebre de tous ces Abbez eſt ſans doute ce Fulrad, que l'on honore meſme du titre de Saint. Il eſtoit originaire d'Alſace, ou de quelque province voiſine. Il nous apprend lui-meſme que ſon pere s'appelloit Riculfe, & ſa mere Ermengarde, & qu'il eut un frere nommé Gauſbert, & une ſœur appellée Valdrade. On ne ſçait point ſi ce fut en ſon païs, ou en France qu'il ſe fit Religieux. Parlant des monaſteres de l'Alſace, & de la Voſge, nous avons dit qu'il en fonda pluſieurs, & qu'il y en eut un qui porta ſon nom, & fut appellé le monaſtere de Fulrad, peut-eſtre parce qu'il y avoit demeuré. Mais on pourroit croire auſſi que dés ſa jeuneſſe, il renonça au ſiecle dans ſaint Denis, puiſqu'il en fut depuis Abbé, & que l'ancien necrologe d'Argenteüil, qui eſt une dépendance de ſaint Denis, le qualifie Abbé, & Moine de la meſme communauté. Son merite le mit en grande conſideration auprés de Pepin, & de ſes enfans, & le fit entrer dans des emplois illuſtres, qu'il ſouſtint avec beaucoup de ſuccez, & d'utilité pour le public, & avec beaucoup de merite, & de gloire pour lui. Il fut Maiſtre de la Chapelle du Roy, & Nonce du Pape. Cette charge de Maiſtre de la Chapelle répondoit à celle de grand Aumônier. Sous la premiere race de nos Roys,

Domnus Fulradus noſtræ Congregationis Monachus, & Abbas. *Act. ſæc. 3. part. 2. pag. 339.*

elle estoit d'ordinaire exercée par quelque Evesque qui se trouvoit à la Cour, mais sous Pepin, & sous Charlemagne elle estoit plutost commise à des Prestres, ou à des Diacres, qu'à des Evesques, à cause que les sacrez Canons obligent un Evesque de resider assiduëment dans son dioceſe, & d'en instruire le peuple par ses predications, & par son exemple. Cette observation est de Hincmar, qui pour justifier ce qu'il avance, apporte entr'autres exemples celui de l'Abbé Fulrad. Ce saint Abbé fut envoié à Rome avec Burchard Evesque de Wirtzbourg, pour consulter le Pape Zacharie sur le dessein qu'avoient les François de donner à Pepin le titre de Roy, comme il en avoit déja l'autorité.

CH. XLIII

Per Diaconos, vel Presbyteros, magis quam per Episcopos hoc officium executum extitit. *Hincmar. Opusc.* 14. *c.* 2.

Carol. Coint. Annal. Franc. an. 784. *n.* 11. *L'an* 749. *ou* 751.

IV.

Le Pape Estienne troisiéme passe l'Hyver dans saint Denis, & estant tombé malade y est gueri miraculeusement.

L'an 754.

Estienne troisiéme estant venu en France pour y trouver de l'appui contre Aistulfe Roy des Lombards ennemi du saint Siege, Pepin députa Fulrad, & le Duc Rotard pour aller audevant de lui. Ils trouverent le Pape dans l'Abbaie de saint Maurice, & le conduisirent de là avec grand honneur à Pontion, où Estienne fut receu par Pepin, & celebra la feste des Roys. Il alla ensuite à Paris, & passa le reste de l'Hyver dans l'Abbaie de saint Denis. Aprés Pasque, il fut à Kierzi, où estoit la Cour, & logea dans le monastere de Bretigni, qui n'en est pas fort éloigné. Estant revenu à saint Denis, il y fut tres-dangereusement malade, & comme abandonné des medecins; mais dans cette extremité, s'estant fait porter à l'Eglise, & y aiant fait sa priere, il y reçut une parfaite santé par le ministere de saint Denis, qui lui apparut. Il y donna l'onction royalle à Pepin, & à ses deux enfans Charles, & Carloman, & il leur mit la couronne sur la teste. Pepin passa lui-mesme avec le Pape en Italie, & assiegea dans Pavie Aistulfe, qui pour se tirer du peril, où il estoit, promit de rendre au saint Siege, Ravenne, & les autres villes, qu'il detenoit injustement.

V.

Grands emplois de l'Abbé Fulrad.

Ensuite Jerôme frere de Pepin, & Fulrad conduisirent le Pape à Rome. Mais Estienne n'y trouva pas la seureté qu'il y esperoit: car Aistulfe bien loin de lui donner satisfaction, l'alla assieger dans Rome, & le contraignit de nouveau d'implorer par ses lettres le secours de la France. Pepin touché du danger, où estoit le Pape, & pousſé d'une juste indignation contre Aistulfe, repassa en Italie, & reduisit ce Prince dans la necessité d'executer sa promesse. Nous marquons ceci, parce

Digitized by

CH. XLIII. que ce fut l'Abbé Fulrad, qui alla prendre poſſeſſion de
L'an 755. Ravenne, & des autres places que les Lombards rendirent au ſaint Siege, & qui en apporta les clefs ſur l'autel de ſaint Pierre. Aprés la mort d'Aiſtulfe, Diſier ſon Conneſtable s'eſtant fait proclamer Roy par les Lombards, qui eſtoient dans la Toſcane, dont il eſtoit Gouverneur, Rachis Moine du Montcaſſin, (qui eſtoit frere d'Aiſtulfe) & d'autres de ſa nation, s'oppoſérent d'abord à ſon eſtabliſſement; mais Fulrad fut envoié par le Pape avec quelques troupes de France, pour appuier les pretenſions de Diſier, & il l'affermit dans le throne, aprés qu'il eut juré de reſtituer des terres de l'Egliſe,
Act. ſac. p. 1. f. 665. qui eſtoient encore entre les mains des Lombards. Fulrad retourna en France avec des lettres, où le Pape loüoit les ſervices qu'il avoit rendus au ſaint Siege. Eſtienne lui accorda pour le reſte de ſa vie un hoſpital, & une maiſon de Rome, que poſſedoient auparavant deux autres Religieux. Il lui permit d'uſer d'une certaine chauſſure, lorſqu'il officieroit ſolennellement; ce qui eſtoit en uſage parmi les Abbez d'Italie, comme il paroiſt par l'exemple de ſaint Anſelme de Nonantule. Le Pape lui accorda encore une autre marque d'honneur, qui fut de faire porter la Dalmatique à ſix Diacres, ce qui ſe trouve avoir eſté permis par le Pape Symmaque à ſaint Ceſaire, & par ſaint Gregoire le Grand à ſaint Arige Eveſque de Gap.

VI.

Il obtient un privilege pour les monaſteres, dont il eſtoit Fondateur, & meurt en 784.

Fulrad obtint auſſi d'Eſtienne ſecond un privilege pour les monaſteres qu'il avoit fondez, & la permiſſion d'en baſtir encore d'autres en France, qui joüiroient des meſmes prerogatives, en quoi l'on voit ſon zele pour la propagation de l'eſtat religieux. Ce fut en ſa conſideration, & à ſa priere, que de ſon temps les Papes, & nos Roys Tres-Chreſtiens accorderent diverſes graces à l'Abbaie de ſaint Denis. Pour mettre le comble à l'affection qu'il avoit pour cet illuſtre monaſtere, outre les donations qu'il y fit dans ſon teſtament de l'an 777. il y aſſujettit encore ceux qu'il avoit baſtis ou reparez dans le dioceſe de Mets, & ailleurs; ſçavoir ceux de ſaint Privat, de ſaint Hyppolite, de ſaint Cucuphat, de ſaint Veran, de ſaint George, & de ſaint Vital. Il ne parle point de celui de Leberavv, ou de ſaint Alexandre dans ce teſtament, mais il eſt certain que Fulrad le ſoumit auſſi à l'Abbaie de ſaint Denis. Cette Abbaie avoit encore ſous ſa dépendance un monaſtere

Digitized by Google

CH. XLIII.

fitué dans le village de Plaisir, non loin de saint Germain en Laye. Erchenrad premier du nom Evesque de Paris, pretendit contre Fulrad que ce monastere appartenoit à sa Cathedrale, (alors dediée à la sainte Vierge, à saint Estienne, & à saint Germain,) & ce different fut terminé par une voie extraordinaire, que l'on appelloit *le jugement de Dieu*, de quoi il y a neanmoins d'autres exemples. Deux hommes, dont l'un défendoit la cause de l'Eglise de Paris, & l'autre soustenoit les interests de saint Denis, allerent dans la Chapelle du Roy, & pendant que l'on recitoit des pseaumes, & d'autres prieres, commencerent au mesme instant à estendre les mains en forme de croix. Celui de saint Denis demeura en cette posture plus long-temps que l'autre, qui par lassitude fut obligé de baisser les bras, & on jugea par là que l'Eglise de saint Denis avoit meilleur droit, ainsi qu'il se voit par les lettres de Charlemagne de l'an 775. Fulrad obtint de ce Prince une confirmation des privileges de son Abbaie, & particulierement des donations faites par les Religieux qui s'y estoient donnez avec leurs biens. Il vivoit encore l'an 782. comme il paroist par une charte du Roy, qui autorisa des échanges qu'il avoit faits avec Euphemie Abbesse de saint Pierre de Mets. Aussi l'on met sa mort deux ans aprés, sçavoir l'an 784. Les Evesques qui se trouverent au Concile de Vermerie, le qualifient *Abbé de pieuse & sainte memoire*. L'Epitaphe que lui a dressé Alcuin, semble marquer que son corps reposoit à saint Denis, d'où vrai-semblablement il fut transferé en Alsace, & mis dans le monastere de saint Alexandre, où il a esté reveré comme Saint. Il eut de suite pour successeurs Magenar son disciple, & Fardulfe.

Ioan. Mabill. De Re Diplomat. pag. 499. 500.

VII.

Magenar Abbé de saint Denis.

Magenar fut envoié en Ambassade à Rome par Charlemagne. Du temps de Fulrad, un grand Seigneur d'Angleterre, nommé Berthvvald, qui avoit une maladie naturellement incurable, se fit transporter à l'Abbaie de saint Denis, y fut gueri par l'intercession du saint Martyr, & à son retour dans son païs, il bastit une Eglise à l'honneur du Saint, & la donna au monastere avec quelques terres. Depuis deux autres Anglois y offrirent encore de leurs biens, & toutes ces donations furent confirmées par Offa Roy des Merces l'an 790. à la priere de Magenar, qui avoit envoié vers ce Prince Nadelhar Religieux de sa communauté. Magenar n'estoit plus Abbé

(790.) *Indict. 13. an. 33. Offa 2. die Paschæ, pridie Idus April. Hist. S. Denis pag. 720.*

CH. XLIV.

l'année ſuivante. Cette charge eſtoit alors poſſedée par Fardulfe, comme il ſe voit par des lettres de Giſelle ſœur de Charlemagne, laquelle donna quelques terres à ſaint Denis. Nous parlerons plus amplement de lui dans le neuviéme ſiecle.

VIII.

Vvaldemar Abbé de ſaint Pierre des Foſſez.

Mabill De Re Diplom. pag. 486.

Vvaldemar eſtoit Abbé de ſaint Pierre des Foſſez l'an 717. mais il ne pouvoit preſque plus faire les fonctions de ſa charge, à cauſe de la foibleſſe de ſa ſanté: ce qui obligea les Religieux d'avoir recours au Roy Chilperic, qui leur accorda la permiſſion d'élire un autre Abbé ſuivant leurs privileges aprés la mort, ou la demiſſion volontaire de Vvaldemar, le tout du conſentement de Ragenfroi Maire du Palais. Il eſt encore fait mention du monaſtere des Foſſez, & de celui d'Argenteüil, dans une charte de Pepin, qui donne à l'Abbaie de ſaint Denis de certains bois, à la reſerve de ce qui en avoit eſté déja donné à ſaint Germain de Paris, au monaſtere des Foſſez ſitué dans le territoire de Paris, au monaſtere de ſaint Benoiſt de Fleuri, à l'Egliſe de Noſtre-Dame de Chartres, au monaſtere de Noſtre-Dame d'Argenteüil, & à l'Egliſe de ſaint Pierre de Poitiers.

Antiquit. de S. Denis l. 3. ch. 5. an. 708.

IX.

L'Abbé Varnier Ambaſſadeur de Pepin.

On ne ſçait point de quel païs eſtoit cet Abbé Varnier, qui fut un des Ambaſſadeurs de Pepin vers Eſtienne troiſiéme, & qui pour animer les Romains à ſe défendre contre les Lombards, qui les aſſiegeoient, prit lui-meſme la cuirace, & fit la fonction de Capitaine. Son zele fut utile, & merita les loüanges du Pape.

Pro amore beati Petri lorica ſe induens, per muros iſtius afflictæ Romanæ civitatis vigilabat. *Steph III. Epiſt. 4. Tom. 6. Concil. pag. 1639. Baron. an. 751.*

CHAPITRE XLIV.

Des Reglemens du Concile de Verneüil en faveur de la diſcipline monaſtique: Des Abbez qui ſe trouverent dans l'aſſemblée d'Atigni.

I.

Reglemens du Concile de Verneüil, pour reſtablir, ou maintenir le bon ordre dans les monaſteres.

L'Engagement qu'avoit Pepin à porter de nouveau ſes armes en Italie, pour reduire à la raiſon Aiſtulfe ennemi de l'Egliſe Romaine, ne l'empeſcha pas d'appliquer ſes ſoins à la reformation des mœurs; & ce fut dans ce deſſein, qu'il convoqua la pluſpart des Eveſques de France à Verneüil ſur

Oiſe. Ce Synode ordonna entr'autres choſes, que l'on vivroit regulierement, tant dans les monaſteres d'hommes, que de filles, & que ſi l'on y manquoit par un mépris de l'obſervance, l'Eveſque du dioceſe remedieroit à ce deſordre: Que s'il ne lui eſtoit pas poſſible d'en venir à bout, le Metropolitain, ou le Synode de la province y emploieroit ſon autorité, & pourroit non ſeulement excommunier, mais depoſer les Superieurs dereglez, & par la volonté du Roy, ou du conſentement * des ſerviteurs de Dieu, en mettre d'autres à leur place, qui gouverneroient la communauté, ſelon qu'il eſt convenable à la ſainteté de l'Ordre religieux: Qu'on ne ſouffriroit point que les Moines, qui vivent dans une veritable regularité, allaſſent à Rome, ou fiſſent d'autres voiages, ſi ce n'eſtoit par le commandement de leur Abbé: Que ſi un monaſtere venoit à tomber entre les mains des laïques par le relaſchement, ou par la negligence de l'Abbé, & que l'Eveſque ne put empeſcher ce deſordre, il pourroit permettre aux Religieux qui y ſeroient, de paſſer dans un autre monaſtere, pour y ſervir Dieu, & y travailler au ſalut de leurs ames: Que tous ceux qui auroient reçu la tonſure en veuë de Dieu, vivroient ou dans un monaſtere ſelon la regle, ou ſous la main, & la direction de l'Eveſque, ſelon qu'il eſt preſcrit dans les ſaints Canons. On défendit de plus aux Abbeſſes d'avoir deux monaſteres, & l'on arreſta que les Religieuſes garderoient la cloſture, & que l'on ſubviendroit au beſoins de celles qui ne pouvoient accomplir les devoirs de leur eſtat, à cauſe de leur pauvreté, & de leur indigence. Le vingtiéme Canon marque qu'il y avoit des monaſteres *Royaux*, & d'autres qui eſtoient *Epiſcopaux*: diſtinction qui confirme, & éclaircit ce que nous avons obſervé ci-devant, principalement ſur le ſujet de ſainte Sophie de Benevent, & des Abbaies du Maine.

Quantité d'Eveſques, & d'Abbez, qui ſe trouverent à Atigni l'an 765. pour un ſujet qui regardoit la religion, & le ſalut des ames, avant que de ſe ſeparer, convinrent enſemble, que lorſque quelqu'un d'entr'eux viendroit à mourir, ceux qui reſteroient au monde, reciteroient un certain nombre de Pſeautiers, & celebreroient eux-meſmes, ou feroient celebrer par d'autres un certain nombre de Meſſes, pour le repos de ſon ame, & qu'ils ordonneroient auſſi aux Preſtres, ou aux Moines de leur dépendance, de lui procurer du ſoulagement

CH. XLIV.

Concil. Tom 6. pag. 1664. Concil. Vernen. an. 755. can. 5.

* *C'eſt à dire des Religieux.*

Qui veraciter, regulariter vivunt. *Can.* 10.

In monaſteriis ſint ſub ordine regulari, aut ſub manu Epiſcopi ſub ordine canonico. *c.* 11.

Cela ſe pourroit encore expliquer ainſi: qu'ils vivroient comme font les Moines, ou comme vivent les Chanoines ſous la conduite de l'Eveſque.

II.

Societé de prieres contractées entre pluſieurs Eveſques, & pluſieurs Abbez.

Atigni eſt à trois lieues de Retel ville de Champagne.

Presbyteri eorum centum Miſſas, & Monachi centum pſalteria pſallere meminerint. *An.* 765. *Concil. Tom.* 6. *pag.* 1702.

CH. XLV. par leurs ſacrifices, ou par leurs prieres. Il n'eſt pas de noſtre ſujet de mettre ici le nom de tous les Eveſques, qui s'aſſocierent de la ſorte, il ſuffira d'obſerver, qu'il y en eut vingt-ſept, dont cinq gouvernoient des monaſteres, ou du moins y demeuroient. Nous marquerons ici ces cinq Prelats, & les Abbez qui ſont Vvillichar Eveſque du monaſtere de ſaint Maurice, Theodulfe Eveſque du monaſtere de Lobes, Hyppolite Eveſque du monaſtere de ſaint Oyan, Jacob Eveſque du monaſtere de Gamond (ou de Hornbac,) Vvilbaut Eveſque du monaſtere d'Eichſtat, Fulrad Abbé de ſaint Denis, Lanfroi Abbé de ſaint Germain, Jean Abbé de ſaint * Flodoald, Drungunge Abbé de Jumiege, Vvithlec Abbé de Fontenelle (ou de ſaint Vandrille,) Vvitmar Abbé de Centule, ou de ſaint Riquier, Leodhar Abbé de Corbie, Manaſſes Abbé de Flavigni, Aſinar Abbé de Novaleze, Vvaldo Abbé de ſaint Jean, (ou du Montier ſaint Jean,) Fabigaud Abbé de Buſbrun, Godobert Abbé de Rebais, Athalbert Abbé de Fabarias, (ou Pfeffers,) Vvidrad Abbé de ſainte Colombe, Ebarſind Abbé d'Altaich, Geraus Abbé de Nivelle (ou de Nigelle,) Ragingar Abbé d'Ouſche, ou de ſaint Evroul.

* *Peut eſtre de ſaint Cloud.*

CHAPITRE XLV.

De ſaint Rigobert, & Tilpin Archeveſques de Reims: De Veomad Abbé de ſaint Maximin, & enſuite Archeveſque de Treves.

I. *Saint Rigobert Archeveſque de Reims.*

IL y a ſujet de joindre ici les Egliſes de Treves, & de Reims, Metropolitaines, l'une de la premiere Belgique, & l'autre de la ſeconde; parce qu'aiant eſté opprimées en meſme temps par un faux Paſteur, elles reſpirerent enſuite ſous le gouvernement de deux Religieux de noſtre Inſtitut. Mais il eſt à propos de reprendre les choſes de plus haut, & de parler de ſaint Rigobert Archeveſque de Reims. Auſſi bien divers Auteurs le comptent entre les lumieres de l'Ordre monaſtique: & ils ſe fondent ſur ce qu'aprés la mort de Leudemar Abbé d'Orbais arrivée vers le commencement du huitiéme ſiecle, ſaint Rigobert alors Archeveſque de Reims prit la conduite de

de ce monaſtere, & qu'il ne paroiſt pas qu'en ce temps-là on entreprit de gouverner des Religieux, ſi l'on n'eſtoit ſoi-meſme de cette profeſſion ; à quoi l'on adjouſte que les Actes du Saint marquent en general, que dés ſa jeuneſſe il ſe donna tout entier aux exercices de la vie ſpirituelle, ce qui ſe peut entendre de l'engagement dans l'eſtat religieux. Quoiqu'il en ſoit, le Saint s'acquitta fidellement de ſon miniſtere, & fut un excellent Eveſque. Dans la guerre que ſe firent les deux Maires du Palais Rainfroi, & Charles Martel, il ſuivit le parti de Rainfroi qui eſtoit le plus juſte ; ce qui fut cauſe que Charles aprés avoir gaigné la bataille de Vinci, le priva de ſon Eveſché, & le donna à Milon, qui avoit eſté auprés de lui dans ſon armée. Milon n'eſtoit Clerc que par la ſeule tonſure, & cependant il poſſeda en meſme temps, & durant plus de trente quatre ans les deux Sieges de Treves, & de Reims. Il eſt aiſé de ſe figurer le mauvais eſtat, où furent ces deux Egliſes ſous un tel Paſteur, & le deſordre s'eſtendit meſme dans quelques dioceſes de la dépendance de ces deux Metropoles. La pluſpart des Preſtres, des Moines, & des Religieuſes ne gardoient point les loix de l'Egliſe, ils vivoient dans la licence, & ils ne connoiſſoient point d'autre regle que leur propre volonté. On remarque ſeulement que la diſcipline ſouffrit moins de déchet dans le dioceſe de Treves, parce que ſaint Vilbrod, & ſaint Boniface y firent la viſite. Le Concile de Soiſſons ordonna Eveſque Abel Religieux de Lobes, pour remplir le Siege de Reims, & ſaint Boniface demanda pour lui le *Pallium* au Pape Zacharie. Mais Abel ne peut faire ſes fonctions, il fut chaſſé de Reims par Milon, & cedant à la violence, il retourna à Lobes, où il mourut ſaintement.

Milon aiant eſté tué à la chaſſe par un ſanglier, on lui ſubſtitua dans le Siege de Treves Vveomad Abbé de ſaint Maximin, & dans celui de Reims Tilpin Religieux de ſaint Denis, qui s'appliquerent à reparer les ruines qu'avoient ſouffert leurs Egliſes ſous leur miſerable predeceſſeur.

Tilpin fut un des douze Eveſques de France, qui aſſiſterent au Concile tenu à Rome l'an 769. Le Pape Adrien lui envoia le *Pallium* ſur le témoignage que rendit Fulrad de ſa ſainteté, & de ſon érudition. Les biens de la Cathedrale de Reims aiant eſté diſſipez du temps de Milon, & eſtant paſſez dans les mains des laiques, il taſcha de les retirer, & pour en aſſurer la

Ch. XLV.

Totum ſe cæleſtibus mancipaſſe diſciplinis. *Act. ſæc. 3. part. 1. pag. 530.*

L'an 717.

Miloni ſola tonſura Clerico, qui ſecum proceſſerat ad bellum, dedit hoc epiſcopium. *Flodoard. lib. 2. cap. 12.*

Clerici, & Sacerdotes, & Monachi, & Sanctimoniales ſine lege eccleſiaſtica pro voluntate, & licentia vivebant. *Ibid. c. 13.*

Conc. Sueſſion. an. 744. vel 745. can. 3. Tom. 6. pag. 1553.

II.

Vveomad Archeveſque de Treves.

Peut-eſtre l'an 753.

III.

Tilpin Archeveſque de Reims, met des Moines dans l'Egliſe de ſaint Remi.

Præbente tibi bonum teſtimonium de ſanctitate, & doctrina Fulrado, &c. *Epiſt. Hadr. apud Flodoard. l. 2. c. 17.*

CH. XLV.

possession à son Eglise, il obtint en sa faveur des lettres de Carloman, & de Charlemagne. Il la maintint aussi dans le droit de Metropolitaine. On dit qu'il establit des Religieux dans l'Eglise de saint Remi, & qu'il prit soin de les instruire dans les devoirs de la vie monastique. C'est ainsi qu'en parle Flodoart Curé du diocese de Reims, qui écrivoit l'an 950. Il adjouste de plus qu'on estoit dans ce sentiment, qu'avant l'introduction de ces Religieux, qui eurent Tilpin pour Maistre, cette maison avoit este habitée par des Chanoines depuis le temps de l'Abbé Gibehard, qui se trouvoit avoir formé cette communauté par un zele pour le service de Dieu, & pour le culte de saint Remi. De sorte que la maniere dont s'explique cet Auteur, donne lieu à deux questions, dont la premiere est, si dés l'origine de l'Eglise de saint Remi, cette Eglise a esté deservie par des Religieux; & la seconde, si avant le changement fait par Tilpin, il y avoit des Chanoines. On convient que cette Eglise a esté bastie dans le sixiéme siecle. Nous avons déja remarqué, que du temps de Gregoire de Tours, c'est-à-dire l'an 590. elle estoit gouvernée par un Abbé, qui s'appelloit Epiphane, d'où l'on peut conclurre, que sans doute il y avoit des Moines, car il est certain d'une part, que cette qualité d'Abbé marque un Pere, ou un Superieur de Moines, & de l'autre, l'on ne peut point prouver par aucun Auteur, qui ait vécu du temps de Gregoire, ou un peu aprés, qu'il y eut alors en France des communautez de Chanoines qui fussent gouvernez par des Abbez. Quant à la seconde question il est difficile de la decider, parce que l'on ignore le temps auquel a vécu ce Gibehard. Ainsi nous nous contenterons d'observer, qu'il est probable qu'aprés l'exil de saint Rigobert l'Ordre monastique estant décheu dans saint Remi sous la violente administration de Milon, & cette Eglise estant peut-estre abandonnée, Gibehard y assembla des Chanoines, pour y faire le service, ou mesme les Religieux le continuerent sans garder l'austerité de leur regle, & vivant en Chanoines, de quoi il y a d'autres exemples dans le huitiéme, & le neuviéme siecle. Cette derniere conjecture se confirme par le témoignage d'un ancien Auteur, qui racontant un miracle arrivé dans saint Remi du temps de Pepin, & de Carloman, c'est à dire avant que Tilpin eut fait aucun changement dans cette Abbaie, donne la qualité de Moine au Sacristain de l'Eglise.

In cœnobio denique sancti Remigii Monachos ordinasse, ac monastica vita eos tradidit instituisse, cum Canonicos prius idem cœnobium à tempore Gibehardi Abbatis, qui eamdem Congregationem ob amorem Dei, & sancti Remigii reperitur aggregasse ad hoc usque tempus habuisse feratur. *Ibid.*

Id. l. 2. c. 2.

Subsannans Monachum. *Bolland.* 11. *Febr. pag.* 208.

Digitized by Google

CHAPITRE XLVI.

De la fondation des monaſteres de Neuvillers, de Gorze, de ſaint Vannes, & de ſaint Michel: De quelques Abbez de Senones.

I.
Sigebauld Eveſque de Mets baſtit ſaint Nabor, & Neuvillers.

SIgebauld Eveſque de Mets, dont on louë le zele pour la reparation des lieux ſacrez, baſtit, ou renouvella le monaſtere Hilarien, ou de ſaint Nabor ſitué dans ſon dioceſe. De ſorte que depuis on l'en a tenu le fondateur, quoique d'autres en attribuënt la premiere origine à ſaint Fridolin, qui y fit conſtruire une Egliſe ſous le titre de ſaint Hilaire. Neuvillers en Alſace, autrefois monaſtere de noſtre Ordre, & aujourd'hui college de Chanoines, doit ſon commencement à Sigebauld, où à ſaint Pirmin, fondé vrai-ſemblablement par le premier, & confié aux ſoins du ſecond, qui y eſtablit, ou maintint la regularité. Sigebauld mourut vers l'an 740. & fut enterré dans l'Abbaie de ſaint Symphorien de Mets.

M. l'Eveſque de Madaure dans l'Hiſtoire des Eveſques de Mets. page 150.

II.
Fondation de Gorze par ſaint Chrodegange.

Saint Chrodegange ſon ſucceſſeur peut eſtre mis au nombre des propagateurs de noſtre Ordre, quoiqu'il n'ait pas eſté Religieux. Nous avons veu quel part il eut à la fondation de Lauresheim, & qu'il y alla eſtablir la regle de ſaint Benoiſt. Il baſtit de plus deux monaſteres dans le territoire de Mets, l'un dedié à ſaint Pierre qu'il dota de grands revenus, & l'autre nommé Gorze conſacré à ce ſaint Apoſtre, auſſi bien qu'à ſaint Paul, & à ſaint Eſtienne, envers lequel il ſe monſtra auſſi fort liberal. Gorze a eſté tres celebre, la pieté, & les lettres y aiant autant fleuri, que dans aucune autre Abbaie de noſtre Inſtitut. Saint Chrodegand mit ce monaſtere ſous la protection de la Cathedrale de Mets, & y donna un privilege qui fut ſouſcrit par pluſieurs autres Eveſques aſſemblez à Compiegne l'an 756. Cette charte, & les autres qui regardent l'eſtabliſſement de cette Abbaie, ſe trouvent aujourd'hui dattées de l'année de l'Incarnation, qui vrai-ſemblablement y a eſté adjouſtée par les copiſtes : car ce n'eſtoit pas encore l'uſage en France de datter ainſi les Actes. Le Saint aiant obtenu du Pape Paul les corps de ſaint Gorgon, de ſaint Nabor, & de

Bolland. 1. Mart. Act. an. 765. pag. 205.

Vers l'an 748.

Subjectum ſub Mandeburde, & defenſione ſancti Stephani Eccleſiæ Metenſis. Tom. 6. Concil. pag. 1699.

L'an 765.

CH. XLVI.

saint Nazare, mit le premier dans l'Eglise de Gorze, le second dans celle du monastere Hilarien, depuis appellé saint Nabor, & le troisiéme à Lauresheim. Il mourut l'an 766. & fut enterré à Gorze. Ce ne sera pas sortir de nostre sujet, si j'observe ici qu'il establit la communauté de vie parmi les Chanoines de sa Cathedrale de Mets, & qu'il leur prescrivit une regle qu'il composa, ou qu'il apporta de Rome où elle estoit déja en usage. Je parle avec doute, laissant à d'autres la decision de cette difficulté, qui ne regarde point l'Ordre monastique. Mais je ne dois pas obmettre que l'Auteur de cette regle en a tiré une bonne partie de celle de saint Benoist. Le premier Abbé de Gorze fut Drocteganges, ou Rodegande, qu'il ne faut pas confondre avec le saint Evesque, dont nous venons de parler. Il alla en ambassade à Rome l'an 753. vers Estienne troisiéme. Il y retourna encore en cette qualité avec Vulfar Abbé de saint Martin de Tours, sous le Pontificat du Pape Paul. Theutmar, ou Theomar eut aprés lui la conduite de Gorze, comme il paroist par deux chartes d'Angelram Evesque de Mets, qui fit des donations à ce monastere.

Reg. Canonic. Spicil. Tom. 1. Concil. Tom. 7. pag. 1443.

Coint. Annal. Eccl. Franc. an. 757. n. 35.

Ce Pape s'appelle aussi Estienne second.

III.

Evenemens de l'Abbaie de Senones.

Saint Gombert Fondateur, & premier Abbé de Senones au dioceſe de Toul, eut pour successeur Magneran homme de grande vertu. Aprés celui-ci le monastere fut gouverné par d'autres Religieux, dont on ne connoist que les noms. Le dernier qui s'appelloit Estienne estant mort, Angelram qui estoit en faveur auprés de Charlemagne, obtint de lui l'Abbaie de Senones, & la soumit à l'Eglise de Mets à l'égard du temporel, au lieu qu'auparavant elle dépendoit du Roy, & estoit sous sa protection. Ainsi pour user des termes du Concile de Vernetüil, ce monastere de *Royal* qu'il estoit, devint *Episcopal*, estant assujetti à l'Evesque de Mets à l'égard du temporel, quoique cependant il fut toujours du dioceſe de Toul à l'egard du spirituel. Angelram prit de plus le titre d'Abbé, quoique ses emplois ne lui permissent pas d'en faire les fonctions, & de s'appliquer au gouvernement de la communauté. Ce procedé n'agrea pas aux Religieux, & ils en eurent de la douleur. Pour les consoler, & les adoucir, Angelram leur envoia les reliques de saint Simeon un de ses predecesseurs dans l'Episcopat. Mais ils ne voulurent point les recevoir, & sur leur refus, il les mit dans une Chapelle qu'il fit bastir prés du monastere. Je ne pretens point excuser la conduite de ceux de Senones, qui

C'est ainsi qu'on doit entendre ces termes de la chronique.

Et ita monasterium, quod prius Imperiale extiterat, ex tunc manu Episcopi Metensis degere compellitur. *Spicil. Tom. 3. pag. 299. & 305.*

Digitized by

manquerent peut-estre de respect envers saint Simeon. Mais j'observerai seulement, que s'ils n'accepterent pas ce sacré dépost qu'on leur presentoit, ce ne fut pas parce qu'ils haissoient Angelram, mais parce qu'ils estoient mal satisfaits de son procedé, & du changement qu'il avoit fait dans les privileges, & dans l'administration de leur monastere. Et en effet Angelram qui estoit trop occupé aux affaires de l'Estat, & de son dioceſe, pour pouvoir prendre soin de ses Religieux, leur aiant donné pour Abbé Norgand, que sa grande pieté rendoit digne de cette charge, ils s'adoucirent, & transfererent dans leur Eglise les reliques de saint Simeon.

Ibid. pag 303.

Jacob Evesque de Toul, qui avoit souscrit au privilege de Gorze, quitta depuis son Siege, embrassa la profession monastique dans Gemond, ou Hornbac, & en eut la conduite, ainsi qu'il paroist par le Decret de l'assemblée d'Atigni. Ensuite estant allé à Rome par devotion, il revint par Dijon, pour y visiter le tombeau de saint Benigne, & mourut dans l'Abbaie dediée à ce saint Martyr. Il y fut aussi enterré, & c'est ce qui porta sa sœur Liliose à y donner une terre, où l'on bastit depuis un monastere.

IV.
Jacob Evesque de Toul.

Spicil. Tom. 1. pag 446.

Bertalam, & Abbo furent tirez de Tholei, où ils estoient Religieux, pour remplir le Siege Episcopal de Verdun. On ne connoist point l'origine du celebre monastere de saint Pierre, ou de saint Vannes qui est situé dans cette ville. Il subsistoit dés le huitiéme siecle: car saint Madelve en fut Abbé vers l'an 750. & gouverna depuis l'Eglise de Verdun.

V.
Premiere origine de l'Abbaie de saint Vannes.

Chronique de Tepez addit de la traduction françoise sur l'an 852. Chronic. Hugon. Flaviniac. Bibl. Ph. Labb. Tom 1. pag. 105 & 110.

L'Abbaie de S. Michel de Chastillon, ou comme l'on parle aujourd'hui de saint Miel, au dioceſe de Verdun, reconnoist pour fondateur le Comte Vvolfande, ou Vvlfoalde, qui la bastit vers l'an 710. On ignore qui en a esté le premier Abbé. Hermengaud qui y exerçoit cette charge vers le commencement du regne de Charlemagne, estoit aussi Evesque, comme il se voit par une charte de ce Prince. Il enrichit son monastere des reliques de saint Anatholius qu'il y apporta du territoire de Cahors.

VI.
Fondation de saint Miel.

Hermengaudus Abbas, sive Episcopus de monasterio Castellionis. *Analect. t. 2. Ioan. Mabill. pag 401.*

La regularité cessa dans l'Abbaie de Monstierender pendant les guerres d'entre Rainfroi, & Charles Martel. Les Moines voiant que l'on donnoit les revenus Ecclesiastiques aux soldats, prirent l'épée pour conserver les biens de leur communauté, & ensuite quittant l'habit de Religieux se transforme-

VII.
Ruine de l'observance dans le Monstierender.

Act. sec. 2. pag. 844.

CH. XLVII.

rent en Clercs, ou Chanoines : mais on remit depuis l'obſervance dans ce monaſtere, ainſi que nous dirons.

VIII. *Saint Bobin Eveſque de Troye.*

L'Abbaie de Monſtier la Celle a donné pluſieurs Eveſques à l'Egliſe de Troye. Aldobert, & ſaint Bobin ſont de ce nombre. Le premier, dont on louë l'eſprit, & la pieté, gouverna ce dioceſe vers le commencement du huitiéme ſiecle. Pour Bobin, il vécut ſous Pepin : la qualité de Saint qu'on lui donne, eſt une preuve qu'il excella en vertu. Il reſtablit, ou augmenta l'Egliſe de ſon monaſtere, où repoſoient les reliques de ſaint Fraubert, qui en avoit eſté le premier Abbé.

Ex ejuſdem loci cœnobitis B. Frodoberti vitam inſtitutionemque ſequentibus quamplures poſtmodum in urbe Trecaſſium extitere Pontifices, &c. *Act. ſæc. 2. pag. 631.*

CHAPITRE XLVII.

De ſaint Vulfran, & de ſaint Ebbon Archeveſques de Sens : De ſaint Paterne Religieux.

I. *Saint Vulfran eſt fait Archeveſque de Sens.*

ON convient en general des principaux points qui compoſent l'hiſtoire de ſaint Vulfran, ſçavoir qu'il a eſté Religieux dans le monaſtere de Fontenelle, aujourd'hui nommé ſaint Vandrille, qu'il a gouverné l'Egliſe de Sens, qu'il a preſché la foi dans la Friſe, & qu'enfin il retourna mourir dans ſaint Vandrille. Mais l'on eſt ſi fort partagé à l'égard du temps auquel on doit rapporter ces évenemens, que les uns mettent la mort de ce Saint en l'an 693 : d'autres trois ans aprés, d'autres en 720. & pluſieurs en 741. Nous nous arreſterons à la troiſiéme opinion, que l'on a ſuivie dans l'édition des Actes des Saints de noſtre Ordre. Saint Vulfran eſtoit de Milli en Gaſtinois, & fils d'Ulbert, qui ſervit Dagobert, & Clovis ſecond dans la profeſſion des armes. Aiant embraſſé l'eſtat Eccleſiaſtique, il demeura auſſi à la Cour de Clotaire, & de Thierri troiſiéme, & il y mena une vie fort reglée, & édifiante. Il faiſoit tant d'eſtime des Religieux de ſaint Vandrille, que déſlors il leur donna la terre de Milli ; l'acte qu'il fit dreſſer pour cet effet fut paſſé l'an * 685. & ſouſcrit de ſaint Erembert, & de pluſieurs autres perſonnes de qualité. Mogiſle neveu de ſaint Vulfran y offrit auſſi un heritage ſitué dans le territoire de Melun, & s'y conſacra à Dieu par les vœux monaſtiques. Le Siege Metropolitain de Sens eſtant

Act. ſæc. 3. p. 1. pag. 357.

In aula Regum Junioris Lotharii, & Theodorici. *Sur. & Henſchen. 20. Mart.*

* L'an 12. du Roy Thierri III.

venu à vaquer par la mort de Lambert qui l'occupoit, le Saint y fut élevé par le commun ſuffrage de tous ceux du dioceſe. A l'exemple des ſaints Eveſques ſes predeceſſeurs, il honora, & ſouſtint ſon miniſtere par ſes vertus, aſſidu à inſtruire le peuple, mais encore plus exact à pratiquer lui-meſme le bien qu'il enſeignoit aux autres. CH. XLVII.

II. *Il quitte ſa charge, & va preſcher dans la Friſe avec des Religieux de ſaint Vandrille.*

Aprés avoir ainſi paſſé quelques années dans les fonctions de l'Epiſcopat, il fut inſpiré d'aller preſcher la foi dans la Friſe, comme faiſoit alors ſaint Vilbrod Pour executer ce deſſein, il ſe demit de ſa charge, & alla à Roüen, où il confera avec ſaint Anſbert, qui d'Abbé de ſaint Vandrille avoit eſté fait Archeveſque de cette ville, & y éclattoit par ſa ſainteté, par ſon érudition, & par ſon zele pour la diſcipline de l'Egliſe. Enſuite ſaint Vulfran alla à ſaint Vandrille, & ſelon quelques-uns, il y prit déſlors l'habit de Religieux, ſans toutefois ſe lier encore par les vœux à la profeſſion monaſtique. Car il ne s'engagea de la ſorte que quelques années aprés. Quoiqu'il en ſoit, il obtint de l'Abbé Hilbert ſucceſſeur de ſaint Anſbert, des Religieux, & entr'autres le Diacre Vandon, pour l'accompagner dans ſon voiage de Friſe, & l'aider dans le miniſtere de la predication. Vandon fut preſent à un miracle que fit le Saint dans le vaiſſeau. Un jour qu'il y celebroit la Meſſe, le Miniſtre voulant laver la patene, la laiſſa tomber dans la mer. Le Saint ne ſe troubla point de cet accident, mais aiant imploré le ſecours de Dieu, il ordonna à ſon Diacre de retirer de la mer la patene, & le Diacre le fit ſans peine, & ſans danger: car la patene revint comme d'elle-meſme au deſſus de l'eau, & ſe mit dans ſa main par un miracle ſemblable à ceux qu'avoient fait autrefois Eliſée, & ſaint Benoiſt.

Nec impar hic beatus Pontifex hoc in facto ſancto Eliſæo Prophetæ, & beato Patri Benedicto. *Ibid. pag* 359.

III. *Il preſche dans la Friſe, & délivre de la mort de jeunes hommes qui ſe firent depuis Religieux.*

Saint Vulfran eſtant arrivé dans la Friſe, y annonça l'Evangile avec grand fruit, & convertit un grand nombre d'Idolâtres. Il baptiſa entr'autres le fils du Duc Radbod, & ce jeune Prince mourut quelques jours aprés encore reveſtu de l'habit blanc que l'on donne à ceux qui reçoivent le bapteſme, & que la perſonne baptiſée portoit en ce temps-là durant une ſemaine. Le merite de ſes prieres parut extrémement dans la délivrance d'un jeune homme appellé Ovon, à qui il ſauva la vie, & ce miracle produiſit la converſion de quantité d'Idolâtres. Il y avoit parmi les Friſons une coûtume également impie, & cruelle. Dans les grandes Feſtes de leurs faux Dieux, ils leur

CH. XLVII. immoloient des hommes. Pour ſçavoir qui ſeroit la victime, on avoit recours au ſort. Ceux ſur qui le ſort tomboit, eſtoient enſuite ou noyez, ou pendus, ou expoſez à des gens de guerre qui les tailloient en pieces. En une de ces abominables Feſtes Ovon eut le malheur d'eſtre marqué par le ſort, & on lui prepara auſſi-toſt une potence. Saint Vulfran touché de compaſſion, alla ſupplier le Duc Radbod de lui donner ce jeune homme, & de ne pas ſouffrir que l'on ſacrifiat au demon une creature faite à l'image, & à la reſſemblance de Dieu. Ce Prince lui répondit d'abord qu'il falloit que la loi du païs fut accomplie, & enſuite flechi par ſes prieres, il eſtoit tout preſt de lui accorder ce qu'il demandoit. Mais il ſurvint une multitude de Paiens qui s'y oppoſerent, proteſtant hautement que la victime devoit eſtre immolée, & qu'au reſte ſi le Dieu de l'Eveſque François pouvoit ſauver Ovon, ils conſentoient que ce jeune homme devint l'eſclave de ce Dieu, & de l'Eveſque. On traina donc le pauvre Ovon à la potence, on le pendit à l'ordinaire, & les Païens ſe rejoüiſſoient d'avoir honoré leur Dieu par ſon ſupplice. Le Saint cependant offroit à JESUS-CHRIST de ferventes prieres pour le ſalut d'Ovon, & il fut exaucé. Ovon aprés avoir eſté environ deux heures à la potence, & jugé mort, la corde, dont on croioit l'avoir étranglé, vint à rompre, & il tomba à terre. Le Saint courut vers lui, & lui ordonna au nom de JESUS-CHRIST de ſe relever. Ovon ſe releva plein de ſanté, & dit au Saint qu'eſtant attaché à la potence, il s'eſtoit comme endormi, & que durant ſon ſommeil, il avoit cru avoir autour de lui la ceinture du Saint, laquelle le tenoit ſuſpendu, & empeſchoit qu'il ne fut attiré en bas, & eſtranglé par la peſanteur de ſon corps. Les Païens qui l'avoient promis au Saint s'il le pouvoit délivrer, le lui donnerent volontiers, il devint ſon diſciple, & reçut le bapteſme. Il fut depuis Religieux dans l'Abbaie de ſaint Vandrille, & s'avança tellement dans la vertu, & dans la connoiſſance des choſes ſaintes, qu'il fut jugé digne du miniſtere de l'autel. Il y fit quelque temps la fonction de Diacre, & enfin on l'envoia à Roüen, où l'Archeveſque Raginland ou Roland l'ordonna Preſtre. Il s'emploioit d'ordinaire à tranſcrire des livres, parce qu'il excelloit dans cet art. Il ſe rendit auſſi fort habile dans le ſtile des chartes, & des actes publics, & il en dreſſa pluſieurs, principalement au nom des fidelles qui firent des

Per duarum ferè ſpatium horarum. *Ibid. pag* 360.

des donations au monaſtere. Il mourut l'an 749. du temps de l'Abbé Auſtrulfe : mais reprenons la ſuite des actions de ſaint Vulfran ſon liberateur. Le Saint délivra encore deux jeunes hommes, l'un nommé Eurin, & l'autre Ingomar, que ceux de leur Nation vouloient ſacrifier aux demons. Aiant obtenu leur grace du Duc Radbod, le Saint les inſtruiſit, les baptiſa, & les amena depuis au monaſtere de ſaint Vandrille, où ils furent reveſtus de l'habit religieux par l'Abbé Hilbert, & y ſervirent Dieu juſqu'à la fin de leurs jours.

CH. XLVII.

Cette action du Duc fait voir qu'il avoit de la conſideration pour le Saint, & il fut meſme tout preſt de recevoir le bapteſme, touché d'un grand miracle, dont il fut le témoin : mais entrainé par le mauvais exemple de ſes Anceſtres, il aima mieux ſe perdre avec eux, que d'entrer dans la voie du ſalut, comme faiſoient tous les jours pluſieurs de ſes ſujets, qui renonçoient à l'impieté de leurs peres. Une veuve avoit deux enfans qui lui eſtoient fort chers, l'un âgé de ſept ans, & l'autre de cinq. Le ſort eſtant tombé ſur eux, les Païens les deſtinerent à eſtre noyez. On les mit dans un lieu que la mer couvroit de ſes eaux pendant le flux. Le Duc, & un nombre innombrable de Païens eſtoient preſens à ce ſpectacle, qui paſſoit parmi eux pour un ſacrifice, & pour le plus grand acte de leur religion. Le Saint taſcha en vain de leur en donner de l'horreur, & tout ce qu'il obtint fut que ſi ſon Dieu pouvoit ſauver ces enfans, ils ſeroient tout à lui. Il eut donc recours à Noſtre Seigneur, & le pria de leur conſerver la vie. A l'heure de la marée, la mer commença de remonter, & de couvrir peu à peu le rivage où l'on avoit expoſé ces petites victimes. Le plus grand de ces enfans voiant qu'ils alloient eſtre noyez, prit ſon frere entre ſes bras pour retarder de quelques momens ſa mort. Mais Dieu aiant exaucé la priere du Saint, la mer ſe retira d'eux, & laiſſa autour un petit eſpace vuide, & ſec. Le Saint voiant cette merveille, courut ſur l'eau vers ces enfans, & en aiant pris un d'une main, & l'autre de l'autre, il les ramena à bord. Ce miracle confondit les Idolâtres, & combla de joïe, & de conſolation les Chreſtiens. Pluſieurs d'entre les Paiens demanderent à eſtre inſtruits dans la foi, & requrent le bapteſme.

IV.
Merveilleuſe délivrance de deux enfans que les Paiens vouloient noyer en l'honneur de leurs faux Dieux.

Radbod eut auſſi deſſein de ſe convertir, & meſme entra dans les fonds baptiſmaux, mais aiant demandé au Saint s'il y

V.
Endurciſſement du Duc Radbod.

CH. XLVII.

avoit un plus grand nombre des Princes, & des Nobles de la Frise en Paradis qu'en Enfer, & le Saint lui aiant répondu que tous ceux qui avoient adoré les Idoles, estoient dans ce lieu de supplice, & que pour éviter leur malheur il devoit embrasser la foi, le Duc seduit par le demon, protesta qu'il ne pouvoit se resoudre à estre ainsi separé de ses predecesseurs, & s'attachant de nouveau à l'erreur de ses peres, il s'en retourna à son Palais. Il invita depuis saint Vilbrod à le venir voir conjointement avec saint Vulfran, afin de l'instruire dans le Christianisme, & saint Vilbrod se mit en chemin, mais avant qu'il fut arrivé, le Duc qui estoit malade, mourut dans son Idolâtrie. Outre la consideration de ses Ancestres, le demon emploia encore une autre imposture pour empescher sa conversion. Il lui apparut en songe sous la figure d'un grand Roy, & lui dit qu'il ne devoit point adjouster de foi aux paroles de Vulfram qui l'exhortoit à se faire Chrestien, parce qu'il ne lui promettoit qu'une felicité imaginaire, & dont il ne pouvoit rien faire voir dés cette vie, au lieu qu'il pouvoit dés le lendemain monstrer à tel de ses Officiers qu'il voudroit un magnifique Palais où il le logeroit aprés sa mort, s'il persistoit à servir les Dieux de ses Peres. Radbod appella auprés de lui S. Vulfran, & lui raconta ce songe. Le Saint l'assura que ce n'estoit qu'une illusion, & une fourbe du demon, & ne pouvant destourner ce Prince de la resolution qu'il avoit prise d'envoier un de ses domestiques nommé Ingomar pour voir ce Palais marqué dans le songe, ordonna à un de ses Diacres d'accompagner cet homme, afin qu'il ne publiât pas en suite des fables qui abuseroient les simples. Ingomar suivi du Diacre, rencontra un sorcier qui les mena dans un lieu fort éloigné, & leur fit voir un magnifique Palais: mais le Diacre aiant fait le signe de la croix, ce phantôme de bastimens disparut, & ils se trouverent tous trois dans de la fange, & des épines. Le Diacre, & Ingomar retournerent ensuite à la ville, & apprirent que le Duc estoit mort pendant leur voiage. Ingomar embrassa depuis la religion Chrestienne, & aiant suivi en France le saint Evesque, demeura avec lui dans le monastere de saint Vandrille. L'Auteur des Actes de saint Vulfran, témoigne avoir appris cet évenement du venerable Ovon, dont il a esté parlé ci-devant.

Dicens non se carere posse consortio prædecessorum suorum. *Ibid. pag. 361.*

VI. *Saint Vulfran retourne à saint Vandrille, & y fait profession.*

Saint Vulfran aiant presché cinq ans dans la Frise, repassa

en France. Il fit alors profession de la vie religieuse dans l'Abbaie de saint Vandrille, & y donna son calice avec la patene qu'il avoit retirée du fond de la mer par le miracle que nous avons raconté. Il ne fit pas seulement un voiage dans la Frise, il y retourna encore plus d'une fois, & enfin il vint finir ses jours dans son monastere. Il y bastit une chapelle en l'honneur de saint Estienne, avec une cellule pour s'y retirer. Il portoit un cilice sous son habit de Religieux. Il gueriſſoit souvent les malades qui venoient lui demander sa benediction. Un Religieux nommé Bergaude, oncle de l'Abbé Vandon, estant retenu au lit par une paralysie, qui l'avoit rendu muet, & ne lui permettoit point de se remuer, le Saint l'alla voir, & l'aiant frotté d'une huille qu'il avoit benie, le restablit en santé. Il recevoit des presens des personnes de qualité, mais c'estoit pour les distribuer aux pauvres. Il donnoit de saintes instructions à ceux qui lui rendoient visite, & s'ils estoient riches, & qu'ils eussent commis quelque faute, il les reprenoit fort librement, & les exhortoit à racheter leurs pechez par des aumônes. Estant dans la Frise vers l'an 719. il eut revelation que le temps de sa mort approchoit, & il revint en France. A son retour il tomba malade dans le monastere de saint Vandrille. Pendant le cours de son mal il ne cessa d'exhorter les Religieux & en public, & en particulier, à vivre dans une sainte union de charité, & à observer exactement la discipline reguliere establie par saint Vandrille: ce qui fait voir que la discipline qui y estoit en usage du temps de saint Vulfran, estoit la mesme que celle qui avoit esté prescrite par saint Vandrille, & qu'ainsi l'observance n'avoit pas esté changée par saint Ansbert, que chacun convient y avoir fait garder la regle de saint Benoist. Sept jours avant sa mort, il leur fit sur ce sujet une predication au milieu de la Messe qu'il celebra lui-mesme. Il retourna ensuite dans sa cellule, qui estoit proche la Chapelle de saint Estienne, & sept jours aprés aiant reçu le saint Viatique, il rendit l'esprit, ainsi que Dieu lui avoit revelé. Les manuscrits de saint Germain des Prez, & de Jumiege, mettent sa mort en l'an 720. Sa vie a esté écrite par Jonas Moine de saint Vandrille, & dediée à saint Bain Evesque de Theroüane. Il y est toutefois parlé de Vandon, & d'Austrulfe en qualité d'Abbez, mais ces endroits ont esté vrai-semblablement adjoustez par Hardoüin, qui copia cet ouvrage vers

Præſul (patenam) una cum ſuo calice ibidem largitus eſt, dum monachicum ſponderet votum.

Inſtituta quoque diſciplinæ regularis, quæ à ſanctæ recordationis Patre Vvandregiſillo didicerant, &c. ſequerentur. *Ibid. pag.* 364.

CH. XLVII. la fin du huitiéme ſiecle. Le corps de ſaint Vulfran fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Paul, & depuis transferé dans celle de ſaint Pierre par ſaint Bain alors Abbé de ſaint Vandrille.

VII.
Saint Ebbo Religieux, & enſuite Archeveſque de Sens.

Geric ſucceda à ſaint Vulfran dans l'Archeveſché de Sens, & ſaint Ebbo à Geric. Saint Ebbo nâquit à Tonnerre de parens qui tenoient le premier rang dans le païs par leur nobleſſe, & par leurs charges, & qui menoient une vie veritablement Chreſtienne, & exemplaire. Ils eurent grand ſoin de l'éducation de leurs fils, & comme il eſtoit docile, & d'un heureux naturel, il fit beaucoup de progrez dans la pieté, & dans les lettres. Aprés la mort de ſon pere, ou de quelque perſonne de ſa famille, il ſe trouva engagé en partie par le droit de ſucceſſion, & en partie par les vœux du peuple, à exercer la charge de Gouverneur du païs. Mais faiſant ſouvent reflexion que la felicité du monde eſt fauſſe, & paſſagere, & que l'on n'y poſſede rien qu'il ne faille bien-toſt perdre, il reſolut de n'aſpirer qu'aux biens éternels, & de ne s'attacher qu'à JESUS-CHRIST, que nul ne lui pourroit oſter contre ſon gré. Penetré de ſes penſées, il quitta ſon gouvernement, & ſe fit Religieux dans ſaint Pierre le Vif ſous l'Abbé Aigilen. Pour mettre un fondement ſolide à cette tour ſpirituelle de la perfection qu'il vouloit baſtir, il s'eſtudia ſur tout à eſtre humble, & exact dans l'obeiſſance. Ce que les autres trouvoient de plus difficile dans les exercices reguliers, lui ſembloit doux, & aiſé, parce qu'il s'y portoit volontairement, & avec ferveur. Sa conduite eſtoit ſi édifiante, que les Religieux plus âgez, qui, ſelon l'uſage, veilloient ſur lui, & ſur les autres nouveaux Profez, tiroient quelquefois d'utiles inſtructions de ſes paroles, & de ſon exemple. Aprés quoi il ne faut pas s'eſtonner ſi dans la ſuite du temps, on le jugea digne de ſucceder à Aigilen, qui mourut vers l'an ſept cens quatre. Dieu aiant retiré du monde Geric, qui eſtoit ſon oncle, les Eccleſiaſtiques de Sens furent d'abord partagez dans l'élection d'un Eveſque; mais enfin touchez de l'inſpiration du ſaint Eſprit, ils convinrent qu'ils devoient prendre pour Paſteur ſaint Ebbon, comme un homme mort aux paſſions du ſiecle, & bien affermi dans la vie ſpirituelle, & ce choix fut agrée du Roy. Il n'y eut que le Saint qui improuva leur deſſein par la perſuaſion qu'il avoit de ſon indignité. Mais le peuple de Sens le contraignit en partie par force, & en partie par leurs larmes, à ſortir du

Chriſtũ diligens, qui nunquam ab eo auferetur . . . quicquid aliis videbatur arduum, quia ex animo agebat omnia, opinabatur facillimum. *Act. ſac. 3. part. 1. pag. 650.*

Vers l'an 712.

cloistre, & à consentir à son ordination. L'Episcopat ne lui fit rien perdre de son humilité. Il fuioit l'air de domination, & paroissoit au milieu de son Clergé comme s'il n'eut esté qu'un simple Ecclesiastique. Les personnes affligées trouvoient en lui un consolateur, qui adoucissoit leurs maux, & les pauvres de la ville, & de la campagne, un pere charitable, qui pourvoioit à leurs besoins. Il taschoit selon la parole de l'Apostre, de se rendre un modelle de vertu pour tous ceux de son dioceſe. La ville de Sens estant assiegée par les Sarrazins, il la défendit, non tant par la force des armes, que par le merite de ses prieres. Un jour il commanda d'ouvrir les portes, & aussitost il s'éleva de la dissention parmi les barbares : leur mauvaise intelligence alla jusqu'à se battre, & à tourner leurs armes les uns contre les autres. Dans ce desordre ceux de Sens firent une sortie sur eux, les obligerent de lever le siege, & aprés leur fuite, s'enrichirent de leurs dépoüilles. Son dioceſe joüissant de la paix, il se retira dans l'ermitage d'Arce, pour s'y occuper plus librement à la contemplation ; il ne quitta pas neanmoins les fonctions de sa charge. Tous les Dimanches il se rendoit à sa Cathedrale, & apres y avoir celebré la Messe, il y preschoit, & donnoit la benediction au peuple. Il cessa d'estre Evesque, soit par sa demission, ou par sa mort, avant l'an 745. qu'il est fait mention d'Artbert son successeur dans une lettre du Pape Zacharie à saint Bonifface. Il fut enterré dans le monastere de saint Pierre le Vif : ses sœurs Leoterie, & Ingoare, qui s'estoient consacrées à Dieu, donnerent des terres à cette Eglise, l'une du temps de l'Abbé Viraibolde, & l'autre sous l'administration de l'Abbé Chrodolin, par des Actes qu'on peut voir ailleurs. Si l'on en croit la chronique de Clarius, la donation d'Ingoare auroit esté la premiere selon l'ordre du temps, & Chrodolin auroit gouverné le monastere avant Viraibolde : mais cet Auteur s'est mépris. Chrodolin fut un homme d'une vertu consommée, & tel que doit e tre celui qui est engagé à conduire les autres dans le chemin de la perfection.

CH. XLVII.

Non dominari quæsivit, sed forma factus gregi, &c *Ibid.*

Tom. 6. Con il. pag. 1504.

L'an 695. & 711.

Act. sac. 3. part. 2. pag. 615.

Ibid part. 1. pag. 649.

Spicil. Tom. 2. pag. 708.

VIII.

Saint Paterne Religieux de saint Pierre le Vif.

Act. sac 3. part 2. pag. 463.

Il eut quelque temps entre ses disciples saint Paterne, que la providence divine fit passer des extremitez de la Normandie dans le dioceſe de Sens, pour y trouver la couronne du martyre. Saint Paterne estoit du Cotentin. Dés son enfance, il fut offert par ses parens au monastere de Chezai, ou de saint

CH. XLVII Pair. Prevenu des douceurs de la grace, il seconda leur dessein, & se donna lui-mesme à Dieu avec tant de ferveur, que sa vie fut un continuel progrez dans la pieté. Sa penitence fut si austere, qu'elle peut estre mise au nombre de ses miracles. Les Religieux de sa communauté aprés avoir jeûné tout le jour, mangeoient vers le soir ; mais pour lui à peine mangeoit-il de sept jours l'un. Les jours qu'il ne prenoit point de nourriture, il donnoit sa portion aux pauvres. Il traitoit sa chair comme une criminelle, & afin qu'elle ne se revoltât point contre l'esprit, il la tenoit captive, & la serroit avec des cercles de fer. Il observoit à la lettre cette parole de JESUS-CHRIST, qui nous recommande *de prier toujours*, & il passoit les jours, & les nuits dans ce saint exercice. Aiant rendu la veuë à un aveugle, il apporta toutes les precautions qu'il put pour cacher ce miracle ; mais la chose aiant éclatté, on lui amena depuis quantité de malades, qu'il guerit en invoquant sur eux le nom du Sauveur. Se trouvant importuné des visites qu'il recevoit, il resolut de chercher une autre retraite, & il fut confirmé dans ce dessein par un Ange, qui l'avertit de s'en aller au monastere de saint Pierre proche de Sens. Il obeit donc à cet ordre, & sortit de saint Pair. Traversant le Vexin, il resuscita un jeune soldat fils unique d'une veuve, qui ne subsistoit que par quelque part que celui-ci lui faisoit de sa paie. Il fut ensuite à Paris, où l'Evesque le reçut avec beaucoup de charité, & lui predit qu'il entreroit dans le Ciel par la porte du martyre. L'aversion qu'il avoit pour les applaudissemens des hommes, ne lui permit pas de rester plus d'un jour dans cette ville. Continuant son chemin, il alla à Ionne, qui est du dioceſe de Sens, & comme il y avoit alors en ce lieu-là un monastere dedié à saint Pierre, il crut que c'estoit là la retraite que lui avoit marqué l'Ange, & il y passa quelque temps. Mais depuis aiant oüi parler de l'Abbaie de saint Pierre le Vif, qui estoit plus celebre, & plus proche de Sens, il ne douta point que ce ne fut celle qui lui avoit esté designée dans la revelation, & s'y estant transporté il y fut admis par le venerable Chrodolin. Sa compassion pour les miseres du prochain, le pousſa à y faire encore un grand nombre de miracles, & ce fut apparemment pour fuir l'honneur, qu'il resolut de retourner au petit monastere d'Ionne : il en prit le chemin, mais il n'y arriva pas ; car passant par la forest de Sergines, il y rencontra des voleurs, qui

Luc. 18. 1.

s'estant offensez de quelques paroles qu'il leur dit pour les convertir, le traisnerent dans le fond du bois, & lui couperent la teste. On met sa mort en l'an 726. Un homme appellé Tresulfe, qui estoit aveugle depuis neuf ans, & qui faisoit quantité de bonnes œuvres, aiant esté averti en songe d'aller chercher le corps du Saint, se fit conduire à cet endroit de la foreſt où il avoit esté assassiné, & il y recouvra la veuë. Saint Ebbon averti de ce miracle, prit soin de l'enterrement du Saint, & le mit dans un lieu, où Tresulfe bastit une Eglise, qui est vrai-semblablement la mesme que celle du Prieuré de saint Paterne, situé non loin de Sergines. Mais sur la fin du dixiéme siecle, les reliques du Saint furent transferées dans le monastere de saint Sauveur de Brai sur Seine, qui a aussi porté depuis le nom de saint Paterne.

Ce Prieuré dépend de l'Abbaie de Bonneval au diocese de Chartres.

Un homme de qualité de l'Auxerrois appellé Quintilien, y fonda de son propre bien l'Abbaie de Miteret, où il establit un hospital, pour y recevoir les pelerins d'Angleterre, ou d'Irlande, qui passoient par ce païs-là, pour aller à Rome. Car on a pû déja remarquer par divers exemples que nous avons rapportez, qu'il estoit fort ordinaire à ces étrangers de faire ce voiage de pieté, ou de se transporter dans des païs éloignez, pour y exercer plus librement la profession religieuse. Et c'est ce qui portoit alors des personnes charitables à bastir des monasteres & des hospitaux qu'ils destinoient principalement pour servir de retraite à ses Insulaires. Nous aurons sujet de parler ailleurs de quelques-unes de ces maisons, car il y en a eu quantité tant en France, qu'en Allemagne. Quintilien eut un fils de mesme nom que lui, qui fut Abbé de saint Germain d'Auxerre, & que son merite éleva ensuite au Siege Episcopal de cette ville. Il mourut vers l'an 721.

IX.

L'Abbaie de Miteret fondée pour des Etrangers.

Histor. Episcop. Autissiodor. c. 29. Tom 1. Biblioth. Philip. Labb.

CHAPITRE XLVIII.

De la fondation du monaſtere de Flavigni : De quelques évenemens qui regardent les Abbaies de ſaint Benigne, & de Beſe : De la tranſlation de ſaint Bonet.

I.

Le venerable Vvidrad baſtit Flavigni dans le dioceſe d'Autun.

Act. ſec. 3. part. 2. pag. 690.

LE ſaint Abbé Widrad qui poſſedoit de grands biens en Bourgogne, & ailleurs, s'en fit auſſi un threſor pour l'éternité, en les emploiant à de bonnes œuvres. Il fonda le monaſtere de Flavigni dans le dioceſe d'Autun, & en fit dedier l'Egliſe à ſaint Prix, mais depuis elle fut conſacrée à ſaint Pierre. Il eut une affection particuliere pour cette Abbaie, & l'inſtitua ſon heritiere, comme il paroiſt par ſes deux teſtamens, l'un fait à Semur le dix-huitiéme de Janvier, la premiere année de Thierri IV. c'eſt à dire l'an 722. & l'autre fait à Autun la quatriéme année de Chilperic ou plutoſt de Childeric III. c'eſt à dire l'an 746. ou 747. Il declara de plus dans ce dernier que ſa volonté eſtoit, que les Religieux de ce monaſtere éluſſent leur Abbé ſelon la regle de ſaint Benoiſt, & que ſi *le ſaint Ordre* & la diſcipline venoient à s'y relaſcher, & à s'y affoiblir par la negligence de l'Abbé, & de la pluſpart des Moines, ceux d'entre les Religieux à qui il reſteroit quelque zele pour la pureté de l'obſervance, pourroient faire venir d'autres Religieux des monaſteres bien reglez, pour mettre chez eux la reforme, & y faire refleurir l'obſervation de la regle de ſaint Benoiſt. Les petits monaſteres de ſaint Andoche de Saulieu, & de ſainte Reine, & l'Egliſe de ſaint Ferreol, eurent part aux pieuſes liberalitez de Widrad. Dés ſon premier teſtament, il eſt qualifié Abbé, parce qu'il avoit la direction, & la conduite de ces trois Egliſes. On dit auſſi qu'il exerça douze ans cette charge dans Flavigni, ce qui n'eſt pas aiſé de concilier avec ſes deux teſtamens, qui font voir que Magoalde eſtoit Abbé de Flavigni, du moins depuis l'an 721. juſqu'à 746. ſi ce n'eſt qu'on ne diſe que ce monaſtere eut en meſme temps deux Abbez, ſçavoir Vvidrad le fondateur, & Magoalde, ce qui avoit eſté défendu environ cent ans auparavant dans le Concile de Châlon, parce que ce partage d'autorité cauſoit ſouvent

Quod verò Deus avertat, ne ibidem Ordo ſanctus tepeſcat, & ipſe Abba emendare hoc poſtponit, aut negligit, vel ipſi Monachi hoc noluerint, tunc qui ex ipſis recto ordine ſecundum Regulam ibi voluerint vivere, ubicumque in proximis monaſteriis rectius, & ſanctius ſecundum Regulam ſancti Benedicti invenerint, poteſtatè habeant expetere, & per eorum ſalubre conſilium ipſum ſanctum Ordinem regulariter emendare. *Ibid. pag. 690.*

Conc Cabilon. can. 12. pag. 394.

ſouvent de la diviſion parmi les Religieux : deſordre qui n'eſtoit pas à craindre à Flavigni, où probablement Widrad n'avoit la qualité d'Abbé que par honneur, & laiſſoit à Magoald le gouvernement de la communauté. Il y a apparence que ces deux Abbez moururent avant l'an 750. Car en ce temps-là le monaſtere de Flavigni eſtoit ſous la conduite de Gairon, ou Gaguin, qui fut un peu aprés Eveſque d'Autun, ou de quelque autre ville. Aprés Gairon, il eut de ſuite pour Superieurs pendant le huitiéme ſiecle, Manaſſés, Adalbert, & Zacho.

II.

Projet de la fondation de Corbigni.

Act. ſæc. 2. pag. 651.

Manaſſes obtint les reliques de ſaint Prix, qui eſtoient dans le monaſtere de Volvic, & les transfera dans celui de Flavigni, qui en poſſede encore aujourd'hui la plus grande partie, avec le corps de ſainte Reine : car il s'en trouve quelques parcelles dans d'autres Egliſes. L'édification que l'on recevoit des Religieux de la communauté de Manaſſes, porta Charlemagne à permettre à cet Abbé de baſtir un monaſtere à Corbigni, & il lui fit cette grace à la priere de Theodulfe Eveſque d'Orleans, & Abbé de Fleuri. Les lettres de ce Prince y mettent une condition qui eſt remarquable, & importante pour la diſcipline. C'eſt que les Religieux que l'on eſtabliroit à Corbigni, iroient ſouvent à Flavigni, pour y exercer les fonctions de leur eſtat, & qu'aprés qu'ils s'en ſeroient bien acquitez, ils retourneroient à Corbigni par l'ordre de l'Abbé Manaſſes, & de ſa communauté. Cette condition ſuppoſoit que la regle s'obſerveroit plus exactement dans le grand monaſtere, que dans le petit, & qu'ainſi il ſeroit utile aux Religieux qui demeureroient dans celui-ci, d'aller paſſer quelque temps à Flavigni, pour renouveller leur ferveur, & y garder plus ponctuellement les loix de leur profeſſion ; laquelle pratique a du rapport à ce qui eſt aujourd'hui en uſage parmi les Religieux, qui tous les ans, ou plus ſouvent, font ce qu'on appelle *les exercices*, ſoit dans leur propre monaſtere, ou dans quelqu'autre maiſon de leur Inſtitut. Ceux de Corbigni auroient dû auſſi paier chaque année quelque petite rente à l'Abbaie de Flavigni, pour marque de leur dépendance. Mais le deſſein de Manaſſes de baſtir un monaſtere à Corbigni, ne fut qu'un projet à ſon égard : car prevenu de la mort, ou arreſté par quelqu'autre obſtacle, il n'en executa rien, & ce monaſtere ne fut baſti que plus de ſoixante & dix ans aprés par le venerable Egil ſon

In Flaviniacum revertantur cœnobium, ibique officia ſua confirment, & meliorati juſſu tuo, & Monachorum tuorum revertantur. *Ibid. pag.* 692.

C. XLVIII. succeſſeur. L'Abbé Gunderad qui ſouſcrivit le ſecond teſtament du venerable Vvidrad, gouvernoit vrai-ſemblablement le monaſtere de ſaint Martin, ou celui de ſaint Symphorien, ſituez prés d'Autun.

III.

Evenemens qui regardent le monaſtere de ſaint Benigne.

L'Abbaie de ſaint Benigne de Dijon eſtoit habitée par des Religieux dans le huitiéme ſiecle, & cependant parmi les diverſes chartes qui la regardent, il s'en trouve deux ou trois, où ceux qui deſervoient l'Egliſe du Saint, ne ſont point deſignez par la qualité de Moines. Une Religieuſe, ou femme devote nommée Ermenoare, y donnant une terre du temps de Charles Martel, marque veritablement qu'elle fait ce don à l'Egliſe de ſaint Benigne, ou aux Moines, & aux autres qui y ſont immatriculez. Mais ſous l'adminiſtration de l'Abbé Vvaldric. Leotad, & Dade ſa ſœur y faiſant une ſemblable liberalité l'an neuviéme de Charlemagne, déclarent dans leur charte qu'ils font cette donation *à l'Egliſe de ſaint Benigne, & à ceux qui la gardent, aux Preſtres, aux Diacres, aux Soudiacres, & aux Clercs, ou Lecteurs.* On remarque le meſme ſtile dans un Acte fait deux ans auparavant. Et toutefois la communauté de ſaint Benigne eſtoit encore un corps de Religieux, bien que d'ailleurs la diſcipline y fut déchûë. Vvaldric eſt qualifié *Pontife* dans la charte de Leotad, quoique probablement il ne fut qu'Abbé. Un an ou deux aprés, il entra dans l'Eveſché de Langres. Aridius qui lui ſucceda dans ſaint Benigne, exerçant la charge d'Abbé, un jeune homme d'une famille noble, s'y fit Religieux, & y donna trois terres, obligeant ceux qui les cultiveroient, de fournir en un certain jour diverſes choſes pour la table des Religieux, avec l'argent neceſſaire pour acheter deux mets pour chacun d'eux, ainſi que le preſcrit la regle des Moines, c'eſt-à-dire la regle de ſaint Benoiſt. Aridius mourut avant l'an 800.

Trado jam dictæ Baſilicæ, vel Monachis, & matriculariis. *Recueil de M. Perard pag. 9. vers l'an 715.*

L'an 776. ou 777.

Ad memoratam Baſilicam ſuiſque cuſtodibus, Presbyteris, Diaconibus, Subdiaconibus, Clericis, ſeu Lectoribus. *M. Perard pag. 11. & 12.*

Duo pulmentaria ſecundum quod præcipit Regula Monachorum. *Spicil. Tom. 1. pag. 402. Reg. S. Bened. cap. 39.*

IV.

Ruine de l'Ordre monaſtique dans l'Abbaie de Beſe.

La diſcipline religieuſe, qui avoit eſté plantée dans ſaint Pierre de Beſe par le premier Abbé Vvaldalen, y fut ſi bien cultivée par les ſoins de ſes trois ſucceſſeurs Bercange, Ferreol, & Syran, qu'elle y fleurit heureuſement prés de cent quarante ans. Mais ce monaſtere eſtant tombé entre les mains d'une Dame Angloiſe, il ſouffrit un triſte, & deplorable changement. La pluſpart des Religieux indignez de voir des biens conſacrez à Dieu, devenir la recompenſe du vice, quitterent le cloiſtre, & ſe retirerent à Luxeuil, ou dans d'autres maiſons

Chronic. Beſvenſ. Spicil. Tom. 1. pag. 503.

Digitized by

où l'on gardoit une exacte obſervance. Deſorte qu'il ne reſta dans Beſe que quelques vieillards, & quelques enfans à qui leur foibleſſe ne permettoit pas de ſe tranſporter ailleurs. D'abord cette Dame s'abſtint d'entrer dans l'Egliſe de ſaint Pierre, mais aprés avoir profané les autres lieux reguliers, elle voulut auſſi aller dans ce Temple, & dés qu'elle y fut, elle ſentit dans ſes entrailles un feu, dont l'ardeur la conſumoit. Cette affliction fut à l'égard de ſon ame comme un grand coup qui la tira de ſon aſſoupiſſement; elle reconnut l'énormité de ſes pechez, & profitant des inſtructions de ces vieillards, dont nous venons de parler, elle fit penitence. On remarque de plus qu'elle fit des preſens au monaſtere, & que l'on en garda depuis quelques-uns en memoire de ſa converſion. Mais ſi elle conçut de l'affection pour ce ſaint lieu, elle n'eut pas le pouvoir de le reſtablir. L'Eveſque de Langres ſe prevalant du deſordre où il eſtoit, s'en attribua les revenus. Ses ſucceſſeurs juſqu'au regne de Loüis le Debonnaire, ou en uſerent de meſme, ou introduiſirent des Chanoines dans l'Egliſe de ſaint Pierre, ſans ſe mettre en peine d'y rappeller des Religieux; c'eſt là l'idée que l'on nous donne de leur conduite à l'égard de cette Abbaie. Mais il y a ſujet de croire que s'ils ne s'appliquerent pas à la reſtablir, ce fut parce qu'ils y trouverent quelque obſtacle. Au moins ſemble-t-il juſte d'avoir ce ſentiment * de Herwlfe, & d'Arwlfe qui gouvernerent le dioceſe de Langres du temps de Charlemagne, & l'on ne peut pas dire qu'ils manquerent d'eſtime pour l'eſtat monaſtique, puiſqu'ils ſe demirent tous deux de l'Epiſcopat pour l'embraſſer; le premier aiant fondé pour ſa retraite l'Abbaie d'Elwangen vers l'an 764. & l'autre un petit monaſtere, ou Prieuré dedié à ſaint * Vite. Aſtoric qui gouvernoit l'Abbaie du Monſtier ſaint Jean vers l'an 712. & Chreſtien ſon ſucceſſeur furent tous deux Eveſques, celui-là de Langres, & celui-ci d'Amiens. Les Religieux de ſaint Jean avoient ou fondé, ou enrichi de leurs bienfaits quelques Egliſes du territoire de Langres. Depuis leur monaſtere eſtant devenu pauvre, & n'y trouvant pas aſſez de revenu pour y vivre dans la regularité, leur Abbé Vvaldo s'adreſſa à Vvaldric Eveſque du dioceſe, & le pria de lui accorder trois de ſes Egliſes pour la ſubſiſtance de ſa communauté, eſperant meſme que le peuple excité par le bon exemple des Religieux, y donneroit plus abondamment leurs dixmes, & leurs offrandes,

C. XLVIII.

* *Ou Harielfe.*

Coint. Annal. Eccleſ. Franc. an. 780. n. 23.

* *Ou ſaint Gui.*

Petr. Rover. Hiſtor. Reom. pag. 77.

C. XLVIII.

& s'acquitteroit avec plus de ferveur des autres devoirs qui regardent le service de Dieu. Vvaldric leur accorda la grace qu'ils demandoient, & soulagea ainsi leur indigence.

V.

Translation de saint Bonet Evesque de Clermont.

An. 723.

Saint Bonet avoit esté enterré dans l'Abbaie de saint Pierre de Lyon. Sa memoire estoit trop precieuse à ceux d'Auvergne pour ne pas tascher d'avoir chez eux ses reliques. Ils le tenterent inutilement du temps de Norbert Evesque de Clermont : mais depuis ils obtinrent son corps de Foucauld Archevesque de Lyon. Procule successeur de Norbert esperant que Foucauld lui accorderoit cette grace, deputa vers lui Adelphe Abbé de Manlieu, Alde Abbé de Volvic, & Moderat Abbé de sainte Tecle, qui estoient tous trois Prestres, & qui allerent à Lyon accompagnez de quantité d'Ecclesiastiques, & de Religieux. Foucauld leur répondit que s'il reconnoissoit que ce fut la volonté de Dieu, que l'on transferât les reliques du Saint en Auvergne il ne manqueroit pas d'y consentir, & que cependant ils se missent en prieres. Adelphe, & ses associez jeûnerent ce jour-là, & visiterent les lieux saints de la ville, afin qu'il plût à Dieu de faire reussir l'affaire, dont ils estoient chargez. Ils voulurent reciter les Matines dans l'Eglise de saint Pierre : mais l'Abbesse qui s'appelloit Dide ne le jugea pas à propos : ce qui les obligea à se retirer dans l'Eglise de saint Estienne qui estoit tout proche. Le lendemain au matin l'incertitude où ils estoient du succez de leur deputation, cessa agreablement par la permission que leur envoia Foucauld de transferer en leur païs les reliques de saint Bonet. Adelphe entra ensuite dans l'Eglise de saint Pierre, & celebra la Messe devant le tombeau du Saint. Vers le temps qu'il y offroit le sacrifice, le Clergé de Lyon y vint en procession, & selon le témoignage d'un Auteur, qui estoit alors à la suite d'Adelphe, il arriva deux miracles. L'un fut que l'Eglise de saint Estienne trembla, & fut sur le point de tomber ; & l'autre qu'une fille paralytique, qui s'estoit endormie prés des balustres qui estoient autour du tombeau, fut guerie en un instant. Cette fille alla aussi-tost trouver l'Abbesse Dide, & lui dit que le Saint lui avoit marqué en songe que Dide devoit retenir pour son monastere une partie du scapulaire, ou voile qui couvroit la teste du Saint. Ses reliques aiant esté tirées du tombeau, Adelphe, & les autres Abbez les transporterent à Clermont, où elles furent reçûës par l'Evesque, & mises dans l'Eglise de saint Maurice, qui porta depuis le nom de saint Bonet.

Ut partem Amphibali mei quo caput tegitur, secum retineat. *Act. sæc.* 3. *part.* 1. *pag.* 99.

Digitized by Goog

CHAPITRE XLIX.

De plusieurs monasteres qui furent détruits, ou pillez par les Sarrazins : De saint Marin Ermite, & Martyr.

I. *Invasion des Sarrazins dans la France.*

LEs Maures, ou Sarrazins s'estant rendus maistres de l'Espagne, tascherent d'estendre aussi leur domination dans la France, & y firent pour cet effet diverses invasions depuis l'an 721. jusqu'à 739. Mais ils furent repoussez premierement par Eudes, Duc ou Gouverneur d'Aquitaine, & ensuite par Charles Martel, dont la principale gloire a esté d'avoir preservé la France du joug de ces Mahometans. Ce que nous avons dit du Siege qu'ils mirent devant la ville de Sens, fait assez juger qu'ils penetrerent bien avant dans ce royaume. Non seulement la Guascogne, & la Septimanie, ou bas Languedoc, qui comme plus voisines de l'Espagne, estoient plus exposées à leurs insultes, mais la Provence, le Dauphiné, le Lionnois, la Bourgogne, le Poitou, & d'autres Provinces qui faisoient partie de ce qu'on appelloit *Aquitaine*, furent inondees par leurs armées, & souffrirent tous les maux que produit la fureur de la guerre. Ils ruinerent, ou pillerent toutes les Eglises, & tous les monasteres des lieux où ils purent avoir entrée. On met en ce nombre Luxeüil, Bese, saint Marcel de Châlons, l'Isle-Barbe, les monasteres des environs de Vienne, (car pour Vienne ils ne purent s'en rendre maistres.) L'Abbaie de Donzere dans le dioceſe d'Orange, les monasteres d'Arles, celui de saint Pierre de Waracte, ou de Gueret dans le Limousin, l'Abbaie de Carmery, ou de saint Chaffre dans le territoire du Puy, celle de Calabre dans le Quercy, & la celebre Abbaie de Lerins.

On les appelle encore Ismaelites, Arabes, Vandales, Agariens, Iberes; ce qu'il est bon d'observer pour entendre les anciens Auteurs, par exemple dans les Actes de saint Chaffre, Gens Ismaelitarum, &c. Act. sac. 3. part. 1. pag. 484.

Aigrad dans la vie de S. Ansbert met Donzere en Provence.

II. *Ils ravagent Luxeuil.*

Les Sarrazins s'estant emparez de Luxeuil, y tuerent l'Abbé Milet, ou Mellin avec plusieurs de ses disciples. Les autres Religieux se retirerent dans des lieux de seureté, & leur communauté estant ainsi destruite, ils cesserent de faire l'Office continuel, (c'est-à-dire ou la recitation ordinaire des Heures Canoniales, ou la psalmodie perpetuelle) qui avoit esté en usage parmi eux depuis le temps de saint Colomban, ou de.

L'an 732. Gall. Christian. Tom. 4. pag. 586.

CH. XLIX.

saint Eustase. Ils n'eurent point d'Abbé que quinze ans aprés ce ravage. On ne connoist que le nom de Trudoald, qui entra dans cette charge l'an 747. Mais il est bien certain que l'observance refleurit dans sa communauté, quoique peut-estre avec moins de perfection qu'auparavant : car nous avons veu que Luxeuil fut un des monasteres, où se refugierent ceux de Bese pour y servir Dieu selon les loix de leur profession. André qui gouverna cette Abbaie, est peut-estre cet Abbé du mesme nom, que Charlemagne envoia au Pape Adrien sur la fin de l'an 785. pour lui donner avis de l'heureux succez de ses armes dans la Saxe, & de la conversion des peuples de ce païs qu'il avoit enfin reduit en Province.

Tom. 6. Concil. pag. 1774.
Carol. Coint. Annal. Franc. an. 785. n. 12.

III.

Quelques évenemens qui concernent le monastere de saint Claude.

Dotto son successeur fut commis par ce Prince avec le Comte Adalard, pour informer du droit qu'avoit Ricbert Abbé de S. Claude sur le monastere de Lauconne, ou de S. Lupicin, qui estoit disputé à Ricbert par Gedeon Archevesque de Besançon. Il paroît par un acte de l'an 790. donné au public par M. Perard, que le Roy maintint Ricbert dans la possession de ce monastere, qui estoit une ancienne dépendance de celui de S Claude. Saint Hippolyte predecesseur de Ricbert avoit esté Evesque de Bellay, & c'est pourquoi il prend la qualité d'Evesque dans sa souscription au decret de l'assemblée d'Atigni. Le Roy lui aiant donné quelques terres, le Saint y fonda des Prieurez qui paierent depuis quelque rente au monastere de saint Claude pour marque de leur assujetissement. On dit que Pepin, & Charlemagne accorderent aux Abbez de saint Claude le pouvoir de battre de la monnoie.

Cella in qua corpus beati Lupicini humatum jacet.

Carol. Coint. Annal. Franc. an. 785. n. 25.

Guichenon. in Episc. Bellicensib.

IV.

Bese, & autres Abbaies ravagées par les Sarrazins.

Le monastere de Bese, de saint Seine, & de saint Marcel de Châlons, furent pillez, mais non pas destruits par les Sarrazins. Nous avons veu qu'environ vingt ans aprés ce ravage, la regularité subsistoit encore dans Bese. Les Barbares tuerent dans S. Seine deux Religieux de grande vertu Altigien, & Hilarin. Le monastere ne laissa pas de subsister, & si la regle n'y fut pas gardée si exactement, il y eut au moins assez d'observance pour y attirer les personnes de pieté. Car nous verrons qu'environ 40. ans aprés cet orage, S. Benoist d'Aniane le choisit pour sa retraite. Hubert qui gouvernoit l'Abbaie de S. Marcel du temps de Charlemagne, prit soin de la maintenir dans ses droits, & dans la joüissance de ses revenus, par des lettres de protection qu'il obtint de ce Prince. La qualité d'Evesque qui lui est attribuée

Spicil. Tom. 1. pag. 527.
Hubertus Episcopus, rector Basilicæ sancti Marcelli. *Gall. Christian. Sammarth. Tom. 2. in Episc. Cabilon.*
L'an 779.

dans ces lettres, marque qu'il gouvernoit l'Egliſe de Châlons. La deſolation de l'Iſle-Barbe lui fut commune avec les autres ſaints lieux du dioceſe de Lyon, qui ſouffrirent beaucoup de la fureur des Sarrazins. On verra ailleurs de quelle maniere l'obſervance y fut reſtablie. Le ravage du territoire de Vienne avoit eſté predit plus de ſoixante & dix ans auparavant par ſaint Clair. Les Barbares y deſtruiſirent, ou pillerent toutes les Egliſes qui eſtoient hors de la ville. L'Abbaie de ſaint Pierre alors ſituée dans les fauxbourgs, & les celebres monaſteres de Grinni, qui eſtoient de l'autre coſté du Rhoſne, ſe ſentirent de leur violence. Mais dans la ſuite le ſort de ces maiſons ſaintes fut different : car le monaſtere de ſaint Pierre eut un reſtaurateur, au lieu que ceux de Grigni ſont demeurez enſevelis ſous leurs ruines.

CH. XLIX.

Act. Tom. 2. pag. 485.

Avant que la ville fut attaquée par les Sarrazins, Villicair qui en eſtoit Archeveſque, y transfera les reliques de ſaint Ferreol, qui eſtoient dans la principale Egliſe de Grigni. Enſuite voiant que les biens de ſa Cathedrale avoient eſté donnez à des laiques, indigné de ce deſordre, il ſe retira dans le monaſtere de ſaint Maurice, & s'y fit Religieux. Dans la ſuite du temps, il y exerça la charge d'Abbé, & il ſe trouva l'an 765. à l'aſſemblée d'Atigni, comme il paroiſt par ſa ſouſcription. On croit auſſi qu'il eſt le meſme que Villicair qui gouverna vers ce temps-là le dioceſe de Sion. Il ne ſera pas inutile d'obſerver qu'aprés qu'il eut quitté l'Egliſe de Vienne, cette Egliſe demeura quelques années ſans Eveſque, auſſi bien que celle de Lyon, les laiques en poſſedant cependant les biens par une uſurpation barbare, & ſacrilege. C'eſt ainſi qu'en parle Adon dans ſa chronique. On peut juger par là que ceux qui opprimoient ainſi les Cathedrales, n'épargnoient pas les monaſteres, & qu'il y avoit quantité de maiſons religieuſes qui ſouffroient une pareille violence. Les deux prochains ſucceſſeurs de Villicair dans l'Abbaie de ſaint Maurice furent Benoiſt, & Althée. On dit que ce dernier reçut Charlemagne dans ſon monaſtere l'an 786. & qu'il accompagna ce Prince en Italie. Il obtint du Pape Adrien premier la confirmation des privileges de ſon Abbaie. Environ deux ans aprés, il paſſa du cloiſtre dans le Siege Epiſcopal de Sion. Dans les catalogues des Eveſques de ce dioceſe, & des Abbez de ſaint Maurice on le qualifie *Saint*; ce qui marque qu'il mena une

V.

Villicair Archeveſque de Vienne, & Althée Abbez de ſaint Maurice.

Vers l'an 740.

Villicarius, &c. in monaſterium ſanctorum Martyrum Agaunenſium ingreſſus, vitam venerabilem duxit. *Ado Chronic. ante an. 741. Vide Act. ſæc. 3. part. 1. pag. 554. Gall. Chriſtian. Tom 3. Ep. Sedun. & Ab. Agaun.*

CH. XLIX.

vie fort exemplaire. Mais dans ce dernier catalogue, il le faut mettre avant l'Abbé Adalonge, qui vivoit du temps de Loüis le Debonnaire, & sous lequel l'Ordre monastique fut éteint dans saint Maurice. Nous remarquerons par avance qu'il y a une erreur encore plus visible dans la liste des Evesques de Sion, puisque l'on y voit à la fin du neuviéme siecle un saint Garin, que l'on dit avoir esté de l'Ordre de Cisteaux.

VI.

Saint Marin Prestre demeure quelque temps dans le monastere de Candor.

Comme les Sarrazins ont esté appellez *Vandales* par quelques Auteurs, ils pourroient bien avoir esté ces *Vandales*, à qui l'on attribuë la mort de saint Marin Ermite du diocese de Maurienne. L'on a une relation de sa vie, où il se trouve un faux caractere de temps avec quelques autres choses qui paroissent peu certaines. Aprés cet avertissement, il en faut faire l'abregé. Il n'est pas vrai que ce Saint ait vécu dans le second siecle, sous le Pontificat du Pape Alexandre, comme il est dit dans ses Actes. Mais il est probable qu'il nâquit vers le commencement du huitiéme siecle. Ses parens qui estoient des personnes nobles estant à Rome, le donnerent fort jeune à saint Ellide Evesque, afin qu'il eut la charité de le faire instruire dans la vertu, & dans les saintes lettres. Marin satisfit pleinement ceux qui furent chargez de son éducation, & il paroissoit si reglé dans ses mœurs, qu'à ne considerer que ses paroles, & ses actions, on l'auroit plutost pris pour un sage vieillard, que pour un jeune homme. Cette maniere d'agir ne plaisoit pas aux autres enfans que l'on nourrissoit avec lui, & ils le railloient, les uns par envie, & les autres pour se divertir. Mais il souffroit humblement ce mépris, & il prioit Dieu de leur pardonner cette faute. Cette sagesse avancée joint au progrez qu'il fit dans la science de l'Ecriture, porterent saint Ellide à l'ordonner Prestre, quoiqu'il n'eut que vingt ans. Un peu aprés le saint Prelat mourut, & les plus gens de bien du diocese publierent par tout, qu'on ne pouvoit lui donner un plus digne successeur, que son disciple Marin. Un jugement si avantageux blessa son humilité. Il craignit que sans avoir égard aux Canons, on ne l'élevât tout jeune qu'il estoit à l'éminent degré de l'Episcopat. Pour fuir cet honneur, il distribua tout ce qu'il avoit aux pauvres, il sortit de Rome à minuit, & s'en alla dans les montagnes des environs de Maurienne. Il se retira ensuite dans le monastere de sainte Marie de Candor, où il y avoit une grande communauté de serviteurs de Dieu, qui gardoient

XI anno ætatis *Act. sæc. 3. part. 2. pag. 535.*

gardoient la regle de saint Benoist. L'Abbé Erile qui en avoit la conduite, aiant appris qui il estoit, le reçut avec des témoignages de respect, & de charité, & le pria de passer quelque temps dans son cloistre, & d'instruire ses Religieux dans la science de l'Ecriture. CH. XLIX.

VII. *Il se fait Ermite, & est tué par des Barbares.*

Marin s'acquita tres-bien de cet emploi durant un an, son nom devint celebre dans le païs, & il fut visité de plusieurs personnes, qui, attirées par l'éclat de son merite, venoient de toutes parts lui faire des presens. Mais bien loin de s'en rejoüir, il en avoit du chagrin, & se disoit à lui-mesme: *J'ai quitté la vanité du siecle, & le siecle ma rejetté comme un homme qui le mepriſoit, voudrois-je à present rechercher ses faveurs.* S'estant un jour endormi dans ces pensées, on dit que la sainte Vierge lui apparut, & l'exhorta à s'éloigner encore plus du monde, & à se preparer aux souffrances. S'estant reveillé, il alla prier l'Abbé Erile de lui permettre de se retirer dans une montagne appellée *la grande.* D'abord Erile se trouva irresolu sur ce qu'il devoit lui repondre, & l'on dit qu'il n'approuva le dessein de Marin qu'aprés une vision, où saint Benoist lui marqua qu'il devoit renvoier en paix ce saint homme, qui estoit destiné à souffrir pour le nom de JESUS-CHRIST. Le bienheureux Marin s'en alla donc dans la grande montagne, & trois jours aprés qu'il y fut arrivé, il vint deux ours, qui se jetterent à ses pieds, & lui presenterent du miel. Le saint Ermite en mangea aprés avoir rendu grace à Dieu, & depuis ces bestes lui apporterent chaque jour deux pains. Il passa ainsi quatre ans dans le desert, tenant son cœur attaché à Dieu, & conversant avec les Esprits bienheureux par une priere continuelle. L'année suivante, l'impie Engalde Roy des *Vandales* entra dans le païs avec une armée, & y fit le ravage. Il voulut brusler le monastere de Candor, mais il ne le put, & les Religieux échapperent aussi à sa fureur, s'estant sauvez dans les montagnes. On dit qu'un Ange apparut à saint Marin, & lui dit qu'il allat prescher la foi aux Barbares, & les exhorter à adorer la sainte Trinité. Marin obeit à cet ordre, & aiant esté pris, fut mené devant Acquirin un des principaux Chefs des ennemis. Acquirin bien loin d'écouter les paroles du Saint, entreprit de le pervertir, & de lui faire embrasser sa fausse religion, & voiant qu'il ne se rendoit point à ses persuasions, & qu'il mepriſoit également ses promesses, & ses menaces, il

CHAP. L. le fit jetter dans une fournaiſe ardente. Mais le Saint n'en reſſentit aucune incommodité, il y chanta les loüanges de Dieu, & triompha ainſi de la cruauté du Tyran. Il eſt vrai que le Barbare tranſporté de fureur, lui fit couper la teſte, & parut ainſi l'avoir vaincu. Mais ce fut au contraire le Saint qui ſortit victorieux de ce combat ; puiſque ſon ame alla recevoir dans le Ciel la couronne du martyre, & que ſon corps fut depuis reveré des fidelles. Avant le milieu du neuviéme ſiecle on le transfera au monaſtere de ſaint Savin en Poitou, que l'on dit avoir eſté fondé par Charlemagne.

CHAPITRE L.

De ſaint Pardoux Abbé de Gueret : De ſaint Sardos Eveſque de Limoges.

I. *Saint Pardoux Abbé de Gueret, prevenu d'une grace extraordinaire dés ſon enfance.*

LEs Sarrazins aiant eſté défaits par Charles Martel prés de Poitiers, ſe retirerent en confuſion vers le bas Languedoc, & dans leur marche continuerent à ravager les lieux ſaints. Les prieres de ſaint Pardoux preſerverent de leurs violences le monaſtere dont il eſtoit Abbé, & c'eſt pourquoi il eſt à propos de parler ici de cet illuſtre Solitaire. Saint Pardoux nâquit à Sardenne dans le Limouſin. Ses parens n'avoient rien de conſiderable ſelon le monde ; leur emploi eſtoit de cultiver la terre. Eſtant petit, il fut bleſſé à la teſte par accident, & cette bleſſure le rendit aveugle durant quelque temps. Mais lorſqu'il eſtoit ainſi privé de la lumiere du corps, le ſaint Eſprit l'éclaira ſi pleinement de la lumiere de la grace, & lui donna une ſi grande connoiſſance des choſes ſaintes, que tout jeune qu'il eſtoit, il fut en eſtat d'en inſtruire les autres. Il eſtoit fort aſſidu à la priere, & partageoit avec les pauvres ce qu'on lui donnoit pour ſon veſtement, ou pour ſa nourriture. Il reçut auſſi le don des miracles, & il en fit pour la gueriſon des malades, & des poſſedez. Ce furent là les premiers pas qu'il fit dans la voie de la perfection, & comme *les jeux de ſon enfance* ſpirituelle. Il ſe ſepara enſuite de ſes parens, & ſe fit un petit ermitage, où il continua ſes exercices de pieté.

Hic eſt Indus puericiæ ſuæ. *Act. ſac. 3. part. 1. pag. 574.*

II. *Il eſt fait Abbé de Gueret, & vit tres auſterement.*

Lantaire Comte de Limoges aiant jetté les fondemens du

CHAP. L.

monaſtere de Gueret, aſſembla de toutes parts des Religieux, & pria le Saint de vouloir eſtre leur Superieur. Mais il eut bien de la peine à lui faire accepter cette charge. Le Saint s'y eſtant engagé, redoubla ſes penitences, & ſans manquer aux fonctions d'Abbé, il vécut comme un tres auſtere Anachorete. Depuis qu'il fut entré dans ſon monaſtere, il n'en ſortit plus, il garda toujours l'abſtinence de la chair, il ne porta point de linge, il n'uſa point de bains. Il ne mangeoit qu'une fois la ſemaine, & encore les mets dont il ſe nourriſſoit, eſtoient tres-ſecs, & nullement délicats. Il ſe piquoit le corps avec un fer pointu, & n'eſtoit jamais ſans quelque bleſſure. Le Careſme il ſe faiſoit foüetter par un de ſes diſciples. La nuit il prioit auſſi long-temps qu'il pouvoit, proſterné à terre, & les bras eſtendus: il prenoit enſuite un peu de repos. * Aprés Matines, il s'exerçoit à reciter par cœur les Leçons de l'Office; & aprés Laudes, il repetoit avec une grande attention ce que l'Egliſe chante en l'honneur des Martyrs, & des Confeſſeurs. Depuis Tierce juſqu'à Sexte, il alloit faire oraiſon devant chaque autel. Il demeuroit en ſilence entre Sexte & None. Vers None, il recevoit les pauvres, & les malades qui le venoient voir, & leur donnoit de ſaintes inſtructions tirées de la parole de Dieu. Un paralytique qui ne pouvoit ny porter la main à la bouche, ny eſtant couché, ſe tourner d'un coſté ſur l'autre, aiant demeuré cinq ans devant le portail de l'Egliſe de ſaint Martin de Tours, fut averti en ſonge d'aller trouver ſaint Pardoux dans le Limouſin, & que Dieu le gueriroit par le miniſtere du Saint. D'abord il mépriſa cet avertiſſement, le prenant pour un ſonge naturel: mais l'aiant reçu par trois fois, il s'en ouvrit à un Religieux du monaſtere de ſaint Martin, & ce Religieux en parla au venerable Audelande ſon Abbé, qui donna à ce pauvre une monture, & deux ſerviteurs, pour le conduire à Gueret. Saint Pardoux fit le ſigne de la croix ſur ce paralytique, & quelques jours aprés le renvoia à Tours parfaitement gueri. Le recit de ce miracle confirme ce que nous avons déja remarqué touchant l'eſtat de l'Egliſe de ſaint Martin de Tours, & fait voir qu'avant le neuviéme ſiecle elle eſtoit deſervie par des Moines.

Comedebat ſemel in hebdomada, & hoc aridiſſimam eſcam. *Ibid. pag.* 575.

* *Vide Regul. S. Bened. c.* 8.

Reſponſoria vel Antiphonas.

Uni ex Monachis monaſterii ipſius (ſancti Martini) omnia indicavit, & prædictus Monachus domno Audelando Abbati. *Ibid. pag.* 577.

III.

Ses prieres défendent ſon monaſtere, & le preſervent de l'invaſion des Sarrazins.

Les Sarrazins paſſant par le Limouſin aprés leur défaite, allerent vers l'Abbaie de Gueret pour la ravager. A leur approche les Religieux preparerent un chariot, pour conduire le

Digitized by Google

CHAP. L. Saint dans un lieu de feureté. Mais il ne voulut point ſortir du monaſtere, il y demeura ſeul pour le défendre, & ſans emploier d'autres armes que des prieres, il le garantit de la fureur des ennemis. Ses grandes auſteritez ne l'empeſcherent pas de joüir d'une parfaite ſanté, ny d'arriver à une vieilleſſe fort avancée. Eſtant âgé d'environ quatre vingt ans, il pria Dieu de le retirer du monde. Une maladie dont il fut attaqué, lui marqua que ſa priere eſtoit exaucée, & il mourut ſept jours aprés. Il fut enterré à Gueret, mais depuis on transfera ſes reliques au monaſtere de Sarlat, & on les mit prés de celles de ſaint Sardos. De Sarlat, elles furent enſuite portées au Prieuré d'Arnac, qui les conſerve encore aujourd'hui. Selon quelques-uns les Sarrazins faiſant le ravage dans le Querci, tuerent ſainte Mundane, qui eſtoit allée faire ſes prieres au tombeau de ſaint Sardos ſon fils. Mais d'autres mettent ſa vie, & ſon martyre prés de deux cens ans auparavant, fondez ſur les Actes de ce ſaint Eveſque, traduits d'un ancien langage en latin par Hugues Moine de Fleuri, qui a écrit vers l'an 1130. Nous laiſſons à d'autres à decider cette queſtion de chronologie : & nous rapporterons ici les actions de ſaint Sardos, qui, ſoit dans le ſixiéme, ou dans le huitiéme ſiecle, honora par ſa ſainteté la profeſſion monaſtique.

IV. *Saint Sardos ſe fait Religieux à Calabre.*

Son pere, qui s'appelloit Laban, eſtoit d'une des principales familles de Bordeaux. Mais il y a apparence que le Saint nâquit à Calabre bourg du Querci, puiſque ce bourg eſt appellé dans ſes Actes *le lieu de ſa naiſſance*, du moins il eſt certain qu'il y fut baptiſé. Il eut pour parein le Prince, ou Gouverneur du païs nommé Antice, ou Egdice, qui donna à Laban ce bourg de Calabre. Son pere le mit auprés de ſaint Capuan Eveſque de Cahors, qui l'inſtruiſit dans la pieté, & s'appliqua d'autant plus à bien l'affermir dans la ſaine doctrine, qu'il y avoit quantité d'heretiques dans le païs : ce qui s'accorde fort bien avec le ſentiment de ceux qui le font vivre ſous la domination des Wiſigots Ariens. Profitant des ſoins de ſon excellent Maiſtre, il s'avança dans la vertu veillant ſur ſoi-meſme pour ſe conſerver chaſte, & pour ne point ſe laiſſer ébloüir au faux éclat du ſiecle. Le demon taſchoit en vain de le ſurprendre par ſes artifices, ou de l'abbatre par ſes inſultes. Cet ennemi ne pouvoit avoir accez dans un cœur rempli de pieux ſentimens, & fermé par la crainte de Dieu. Saint

Sanctus Sacerdos.

CHAP. L.

Bolland. 5. Maii. pag. 16. Bibliotec. Phil. Labbe Tom 2. pag. 662. Comt. Annal. Eccl. Franc. an. 682. n. 59. & 725. n. 12.

Capuan concevant de grandes esperances de saint Sardos, l'ordonna Diacre. La discipline Ecclesiastique obligeant ceux de cet Ordre à prendre soin des pauvres, il s'acquitoit de ce devoir avec un grand zele. Il y avoit à Calabre un monastere habité de plus de quarante Religieux qu'il assistoit dans leurs besoins. L'affection qu'il avoit pour eux s'augmentant de jour en jour, il rebastit leur Eglise, & leur cloistre, & il leur donna le bourg de Calabre avec ses dépendances. Il estoit fort assidu à l'oraison. Un jour qu'il prioit avec grande ferveur, Dieu lui fit entendre qu'il l'avoit destiné pour l'estat monastique, & qu'en recompense de la pureté avec laquelle il l'avoit servi dés ses premieres années, il avoit commis un Ange pour le garder, & pour le défendre contre ses ennemis. Executant cet ordre du Ciel, il prit l'habit religieux à Calabre, & travailla fortement à faire de nouveaux progrez dans la pieté par le jeûne, par la priere, & par les autres exercices de sa profession.

V.

Il est fait Abbé.

Il vécut ainsi sept ans sous l'obeïssance. Ensuite il fut chargé de la conduite du monastere, & ordonné Prestre. Estant Abbé, il assistoit les Religieux dans leurs necessitez, comme s'il eut esté leur serviteur; mais il les reprenoit de leurs défauts avec la lumiere, & l'autorité d'un Juge. Il donnoit aux pauvres tout ce qu'il pouvoit retrancher de sa dépense, & aussi liberal envers eux, qu'avare pour lui-mesme, il leur fournissoit des vestemens, n'aiant cependant sur soi qu'un habit vil, & mépriſable. Il celebroit la Messe avec de si vifs sentimens de penitence, & de devotion, qu'il en versoit des larmes. Un Ange l'aiant averti d'aller visiter un pauvre lepreux, le Saint lui rendit ce devoir de charité, & l'aiant lavé, & fait quelques prieres, il le guerit parfaitement. Ce miracle éclatta beaucoup; Laban pere du Saint, & Mundane sa mere en aiant oüi parler, ne se rejoüirent pas seulement des graces, dont le Ciel avoit comblé leur fils, mais ils se crurent obligez de suivre son exemple, & de s'appliquer entierement au service de Dieu. Pour cet effet, ils resolurent de vivre dans la continence, ils distribuerent leur bien aux Eglises, & aux pauvres, & ils donnerent la liberté à leurs esclaves. On adjouste que Laban estant mort quelque temps aprés sans avoir pû communier, saint Sardos le ressuscita, afin qu'il reçut le saint Viatique.

Unaque admodum vili sui Ordinis veste contentus, nudos vestiebat *Bolland. ibid.*

VI.

Puis Evesque de Limoges.

On tira le Saint de son monastere, pour remplir le Siege Episcopal de Limoges, vacant par le decez d'Aggeric. Il entra

CHAP. L.

dans cette charge par l'élection du Clergé, & par la faveur du peuple, & il l'exerça dignement pendant quelques années. Aiant eu revelation que sa mort estoit proche, il en parla à ses Eccleſiastiques, & leur témoigna qu'il vouloit estre enterré à Calabre. Il se mit en chemin pour y aller, mais son mal s'estant augmenté, il mourut à Argentac. Les Auteurs de la premiere opinion mettent sa mort en 530. & les autres environ deux cens ans aprés. On convient qu'il fut enterré dans son monastere de Calabre, ainsi qu'il l'avoit ordonné. La bienheureuse Mundane sa mere qui estoit devenuë aveugle, recouvra la veuë à ses funerailles. Elle souffrit depuis le martyre pendant la persecution des Wandales : ce qui marque les Wisigots Ariens selon quelques-uns, ou les Sarrazins selon les autres. On verra dans la suite comment les reliques du Saint, & de sa mere furent portées au monastere de Sarlat.

Sub Vvandalica persecutione gladii procubuit interemptione. *Ibid. pag.* 17.

VII.

Abbaies de Moissac, Marcillac, & Figeac.

Act. sec. 3. p. 2. pag. 447.

Les Abbaies de Moissac, de Marcillac, & de Figeac furent ravagées par les Sarrazins, mais la pieté de nos Roys Tres-Chrestiens en releva bien-tost les ruines. Saint Namface gentilhomme François, aiant quitté la profession des armes, embrassa la vie solitaire, & s'establit prés de Marcillac. Il trouva dans ce desert une petite Chapelle dediée en l'honneur de saint Martin, qu'il changea depuis en Eglise, & aprés avoir servi Dieu le reste de ses jours dans le jeûne, & dans la priere, il mourut saintement sur la fin du huitiéme siecle.

VIII.

Fondation du monastere de Ranzol.

Le monastere de Ranzol n'est connu que par une charte d'une Dame nommée Karissime, qui le fonda en l'honneur de saint Martin, & y establit des Religieux sous la conduite de l'Abbé Ebroin. Quelques-uns ont crû que cette Dame n'estoit autre que Pelagie mere de saint Yriez, laquelle est designée par le nom de *Karissime*, auquel cas il faudroit mettre l'origine de ce monastere dans le sixiéme siecle. Mais la datte de la charte, qui est du regne de Pepin, & la genealogie de *Karissime*, que l'on assure avoir esté petite fille de Consortie sœur de saint Yrier, destruisent cette opinion. D'autre part, cette datte ne s'accorde pas fort bien avec cette genealogie. Car il n'y a point d'apparence que cette Dame appellée Karissime ait vécu sous le regne de Pepin, c'est-à-dire aprés l'an 751. & mesme l'an 762. s'il est vrai qu'elle ait esté fille de Basilie, qui avoit eu pour mere Consortie sœur de saint Yrier, qui mourut l'an 591. Aussi un sçavant Moderne se fondant sur cette

généalogie, qu'il avouë neanmoins estre fort défectueuse, met & la vie de Karissime, & l'establissement du monastere de Ranzol dans le septiéme siecle, sçavoir vers l'an 673. Karissime aiant basti le monastere de Ranzol dans le dioceſe de Limoges, le choisit pour le lieu de sa sepulture, & s'y fit placer un tombeau, qu'elle avoit acheté de Gilbert Comte de Narbonne. Sa devotion envers saint Julien Patron de l'Abbaie d'Atane, fondée par saint Yrier, la porta à y donner le monastere de Ranzol, & les Egliſes qui en dépendoient. Enſorte que cette donation n'auroit d'effet qu'aprés sa mort, c'eſt là le ſujet de la charte, dont nous venons de parler. Elle y ordonne que les Moines de Ranzol, pour marque de leur dépendance, offriront chaque année ſur l'autel d'Atane une certaine ſomme d'argent en la feſte de saint Julien, & que la moitié des biens que pourront apporter ceux qui ſe feront Religieux à Ranzol, ſera donnée à la communauté d'Atane. Elle veut de plus que trois ou quatre *Freres*, ou Religieux d'Atane aillent par honneur celebrer les Matines à Ranzol, le jour de saint Martin, & qu'ils ſe retirent enſuite, laiſſant en paix ceux de Ranzol. Enfin elle declare que ſon intention eſt, que ceux qui ſeront admis à Ranzol, pour y eſtre Religieux, promettent ſoumiſſion, & fidelité aux Moines de saint Julien d'Atane. Nous avons crû devoir faire mention de cet Acte, parce que l'on y voit un inſigne exemple de l'aſſujetiſſement, ou union d'un monaſtére à un autre, & qu'il eſt à croire que d'autres monaſteres eſtoient ainſi ſoumis à de plus conſiderables. On a veu ci-devant qu'Atane meſme n'eſtoit pas entierement libre, & independant, & que saint Yrier l'avoit aſſujetti à l'Egliſe de saint Martin de Tours.

CHAP. LI.

Sammarth. Gall. Christian. Tom. 4. pag. 99.

Car Coint. Annal. Franc. an. 674. n. 41. & ſeqq.

Decem ſolidos cenſuales mittant *Ibid.*

Analect Tom 2. pag. 49.

CHAPITRE LI.

De saint Chaffre Abbé de Carmeri, & de saint Menelée Abbé de Menat.

I.

Saint Chaffre ſe fait Religieux à Carmeri.

NOus avons parlé de la fondation du monaſtere de Carmeri, ou de saint Chaffre, qui eut pour premier Abbé le bienheureux Eudes, auparavant Religieux de Lerins. Mais

CHAP. LI.

nous n'avons pas encore marqué pourquoi il porte le nom de saint Chaffre ; c'est ici le lieu de le faire voir. Saint Theofroi, (ou comme on l'appelle communement) saint Chaffre prit naissance à Orange. Son pere qui s'appelloit Leuffroi, estoit Gouverneur de cette ville, & cette charge jointe à sa noblesse, & * à ses grands biens, lui donnoit le premier rang dans le païs. Leuffroi estoit lié par la proximité du sang avec le bienheureux Eudes, aiant eu tous deux une mesme mere. On prit d'autant plus de soin de bien élever le jeune Chaffre, qu'il estoit fils unique, & selon les apparences destiné à posseder seul les honneurs, & les richesses de sa famille. Pendant ses estudes, il estoit fort assidu à la priere, & ce fut sans doute par ce saint exercice, qu'il acquit cette foi vive, qui lui apprit à mépriser les avantages que lui offroit le monde, & qui lui inspira la resolution de tout quitter, pour se retirer dans un cloistre. Ce qui l'excitoit beaucoup à l'amour de la perfection, estoit l'exemple de son oncle, & il n'entendoit jamais parler de lui, qu'il ne sentit en mesme temps un violent desir de l'imiter. Un jour Leuffroi aiant eu avis que son frere Eudes alors Abbé de Carmeri, estoit allé à Lerins, où il avoit esté Religieux, & qu'à son retour, il devoit passer quelques jours à Trois châteaux, il se transporta à cette ville pour le voir, & mena avec lui son fils. L'ardeur du jeune Chaffre pour la vie religieuse, s'accrut extremément par la presence de son oncle, il ne put s'empescher de lui découvrir son dessein, & il le conjura d'en parler à son pere. Eudes aiant reconnu par l'entretien qu'il eut avec son neveu, que son desir n'estoit point le premier mouvement d'une devotion naissante, mais une forte, & constante resolution qu'il avoit formée depuis long-temps, & qui ne pouvoit lui avoir esté inspirée que de Dieu, entreprit de l'aider dans l'execution de son dessein, quoiqu'il y vit bien des difficultez. La principale estoit d'avoir sur ce sujet le consentement de Leuffroi. Eudes lui parla du dessein de son fils, & l'ouverture qu'il lui en fit, ne manqua pas de le surprendre extrémement, & de lui causer du trouble, & du chagrin. Leuffroi tascha de détourner son fils d'une resolution qui estoit la ruine de sa famille, mais il n'emploia pour cet effet que la persuasion, & non pas la force, & voiant qu'il demeuroit ferme dans le dessein de se sacrifier à Dieu, il ne voulut point empescher son sacrifice, & il l'abandonna entierement à la conduite de son

En latin sanctus Theofredus.

* *C'est le sens qu'on peut donner au mot de Prince.*

Leofredo ipsius urbis (Arausicæ) nobilissimo Principe progenitus. *Act. sac. 3. part. 1. pag. 479.*

son frere. La fermeté du jeune Chaffre estant demeurée victorieuse dans ce combat, il suivit son oncle à Carmeri, & s'y estant revestu de l'habit monastique, il remplit exactement les devoirs de sa profession. Quelques années aprés, lorsqu'on le vit bien affermi dans la vertu, on lui commit le soin des affaires du dehors. Pendant qu'il estoit dans cet emploi, la divine providence se servit de lui pour faire entrer saint Menelée dans le cloistre. Nous parlerons incontinent de ce Saint, dont la conversion ne fut pas moins remarquable que celle de saint Chaffre. CHAP. LI.

II. *Il est establi Abbé.*

L'Abbé Eudes estant prest de mourir, designa son neveu pour son successeur, & toute sa communauté approuva ce choix. La conduite de saint Chaffre répondit à ce que l'on s'estoit promis de sa vertu, & de sa sagesse. Il avoit pour ses Religieux une affection de pere, il les animoit par ses paroles, & par son exemple à s'avancer de plus en plus dans la pieté, & il apportoit une grande vigilance pour les mettre à couvert des embusches du demon. Il ne permettoit point aux femmes d'entrer dans son Eglise, mais il souffroit qu'elles y demeurassent vers la porte, où il avoit fait placer des sieges pour elles.

Feminei verò accessus procul haberent sedem circa templi januam. *Ibid. pag.* 481.

III. *Son martyre;*

Les Sarrazins aiant commencé à ravager le Velai, il avertit ses Religieux que dans deux jours les ennemis les viendroient attaquer, & il leur ordonna de se retirer dans la foreſt prochaine avec tout ce qu'ils pourroient emporter de leurs meubles. Mais pour lui, il crut que sa qualité de Pasteur l'obligeoit à demeurer dans le monastere, & à ne point abandonner l'Eglise qui avoit esté commise à ses soins. Tous ses disciples allerent se cacher dans le bois à la reserve de deux, qui resterent auprés de lui, mais à l'approche des ennemis, il voulut qu'ils se sauvassent dans la montagne voisine. Aprés qu'ils se furent separez de lui, il se prosterna devant la porte de l'Eglise, qui estoit dediée à saint Pierre, & il s'y tint en priere. Les Barbares qui pensoient avoir surpris les Religieux, irritez de ce qu'ils s'estoient échappez de leurs mains, avec ce qu'ils avoient de plus precieux, déchargerent leur colere sur le Saint, & le battirent tellement qu'ils le laisserent à demi mort. Le lendemain qui estoit la grande feste de leur secte, se preparant à faire un abominable sacrifice, le zele du Saint le ranima, & tout blessé qu'il estoit, il eut assez de force pour les aller reprendre de

CHAP. LI.

leur impieté. Leur eſtonnement ne fut pas petit de voir parler un homme qu'ils croioient n'eſtre plus en vie. Mais le ſacrificateur plus furieux que les autres, ne répondit à ſa correction qu'en lui jettant à la teſte une groſſe pierre, qui lui fit une bleſſure mortelle. Sa bleſſure fut auſſi toſt ſuivie d'une effroiable tempeſte, qui mit en fuite les Sarrazins, & les empeſcha d'executer le deſſein qu'ils avoient de bruſler le monaſtere. Ainſi ſa generoſité lui fit trouver la couronne du martyre, & tout mourant qu'il eſtoit, il fut le défenſeur de ſon Egliſe. Les Religieux eſtans revenus, le trouverent eſtendu à terre, & le porterent dans ſa cellule. Il vécut encore ſix ou ſept jours, & autant que ſa bleſſure lui permettoit, il exhorta ſes diſciples à garder exactement les loix de la pieté. On dit que ſaint Savinien fut Abbé aprés lui, en quoi il y a de la difficulté, puiſqu'il eſt certain que ſaint Savinien eut la conduite du monaſtere de Menat rebaſti par ſaint Menelée, dont il eſt à propos de faire ici l'éloge.

Act. an. 728. vel 732. pag. 484.

IV.

Saint Menelée Religieux de Carmeri.

Les Actes de ſaint Menelée le font deſcendre de l'Empereur Heraclius, & donnent pour fils à ce Prince un certain Chobar, & Modeſte Eveſque de Jeruſalem, ce qui eſt une pure fable. Mais on peut avoir quelque égard au témoignage de Smaragde, qui aſſure que ſaint Menelée eſtoit d'une famille illuſtre, & meſme royalle. Il nâquit à Preſſigné dans l'Anjou, & eut pour pere Amanulfe, & pour mere Docule. L'amour de la chaſteté fut la premiere de ſes inclinations, il ſe conſacra à cette vertu, meſme avant qu'il la put bien connoiſtre, & n'eſtant âgé que de ſept ans, il fit vœu de ne ſe point marier. Il ſe déroboit ſouvent de la maiſon pour aller aux Egliſes, & comme deſlors on eut quelque preſentiment qu'il quitteroit ſes parens, on le chaſtioit pour le deſtourner de ce deſſein, & l'arreſter dans ſa famille. Dés qu'il fut en âge de pouvoir entrer dans le monde, ſon pere le voulut marier avec la fille d'un grand Seigneur nommé Baronte, qui ſouhaittoit fort cette alliance, & on le força de recevoir un anneau des mains de Baronte, pour marque qu'il conſentoit d'épouſer ſa fille. On determina enſuite un jour pour les noces. Mais le jeune Menelée plus reſolu que jamais de vivre dans une parfaite continence, quitta ſecretement la maiſon de ſon pere, & fuiant de province en province, arriva enfin dans l'Auvergne avec Savinien, & Conſtance, qui eſtant animez du meſme eſprit que lui,

Act. ſac. 3. part. 2. pag. 480.

furent auſſi les compagnons de ſa retraite. La divine providence à laquelle ils s'eſtoient abandonnez, leur fit rencontrer dans une vallée, non loin de Menat, le venerable Chaffre, qui eſtoit en voiage pour les affaires de ſa communauté, & qui s'eſtant mis à l'ombre ſous un arbre, eſtoit preſt de prendre un petit repas avec quelques perſonnes qui l'accompagnoient. Menelée aborda Chaffre, lui découvrit qui il eſtoit, & le pria de lui enſeigner quelque ſainte maiſon, où il put ſe faire inſtruire dans la pieté, & dans les lettres. Chaffre lui perſuada de venir avec lui à Carmeri, & l'y aiant amené le preſenta à ſaint Eudes, qui l'admit dans ſa communauté avec Savinien, & Conſtance. Menelée y paſſa ſept ans, & édifia merveilleuſement les Religieux par l'auſterité de ſes jeûnes, par ſon exactitude dans l'obeiſſance, & dans le travail, par ſon aſſiduité à la priere, & à l'eſtude des livres ſaints, & par ſes autres vertus. CHAP. LI.

Enſuite un Ange l'avertit en ſonge de retourner avec ſes deux amis dans la vallée, où ils avoient rencontré Chaffre, & d'y eſtablir leur demeure. Le Saint obeit à cet ordre, & aprés avoir reçu la benediction de l'Abbé Eudes, il alla rebaſtir le monaſtere de Menat, qui eſtoit inhabité, & preſque deſtruit. Pendant qu'il travailloit à le reparer, ſa mere qui eſtoit fort âgée, ſa ſœur, & * cette fille de Baronte, qu'il avoit promis d'épouſer, le vinrent trouver dans ſon deſert: ce qui d'abord l'embaraſſa extrémement, mais aſſiſté de ſon cher Savinien, qui eſtoit un homme tres-éclairé, & tres-courageux, il perſuada à ces femmes de ſe conſacrer à Dieu, & il leur baſtit un petit monaſtere, dont la Chapelle fut dediée à la ſainte Vierge. Cette maiſon pourroit bien avoir eſté l'origine du village qu'on appelle aujourd'hui *Noſtre-Dame de Liſſeule*. Le demon qui veille toujours pour renverſer les entrepriſes des Saints, ne manqua pas de ſuſciter un calomniateur, qui rapporta à Baronte que Menelée avoit enlevé ſa fille, & qu'il s'eſtoit retiré avec elle, & deux autres femmes dans les montagnes d'Auvergne, où il affectoit de paſſer pour un Prophete, & ſe vantoit de faire des miracles. Sur cet avis, Baronte agité de fureur ſe tranſporte en Auvergne, va à Menat, & aprés quelques reproches qu'il fait à Menelée, met la main à l'épée pour lui couper la teſte. Mais dans le moment qu'il s'efforce de le frapper, l'épée lui tombe des mains, ſes doigts ſe retirent, & ſe deſſechent, & il perd l'uſage de la veuë. Quelque

V. *Il rebaſtit l'Abbaie de Menat.* *Ibid. pag.* 408. & 480.

* *Cette fille s'appelloit* Senſa: *ce qu'on dit ici de ſa converſion eſt certain:* poſtea Senſa amore ſpirituali ſuccenſa, ipſum (Meneleum) eſt ſubſecuta *Herimb. Diac. Ibid. pag.* 410.

CHAP. LI.

temps aprés il reconnut ſa faute, le Saint le guerit, & pour marque d'une pleine reconciliation, Baronte lui donna le petit monaſtere de ſaint Saturnin de Trifage avec quelques terres. Il ſurvint une autre traverſe au Saint, qui fut l'embraſement des baſtimens de Menat, mais il les reſtablit; ſaint Chaffre les vint voir, & enfin ſaint Bonet Eveſque du dioceſe en dedia l'Egliſe à l'honneur de ſaint Martin. Ce Prelat confera auſſi les Ordres ſacrez à ſaint Menelée. L'Abbaie de Menat qui avoit eſté deſtruite, & éteinte, refleurit ſi heureuſement ſous ſa conduite, qu'il effaça la memoire des premiers fondateurs, d'où il eſt arrivé que quelques Auteurs lui en attribuent l'origine. Ce que l'on a inſeré dans ſes Actes touchant la perſecution qu'il ſouffrit de la part de la Reine Brunehaut, eſt ou une pure fiction, ou un evenement arrivé à quelque ancien Abbé de Menat, que l'on a appliqué mal à propos à ſaint Menelée. Mais il ne faut pas pour cela avoir pour ſuſpectes les autres choſes que nous avons rapportées de ſaint Menelée. Car outre qu'elles ſe trouvent en partie dans la vie de ſaint Chaffre, elles ſont encore marquées en abregé dans celle de ſaint Viance, ou Vincentien, écrite par le Diacre Herimbert Auteur contemporain. On ne ſçait point preciſement le temps de la mort de ſaint Menelée. Dans l'édition de ſes Actes on l'a miſe en l'an 720. Avant que de rendre l'eſprit, il choiſit ſaint Savinien pour gouverner aprés lui ſa communauté.

Il eſt certain que c'eſt ſaint Bonet que les Actes de ſaint Menelée nomment Euſebe.

Meneleus Clericatus ſuſcepit officium. *Ibid pag.* 417.

Sub genere regali, & pontificali moraliter eum vivere edoceat. *Ibid. pag.* 481.

Ce dernier paſſage ſemble marquer que ſaint Menelée ne reçut pas ſeulement la tonſure, mais qu'il fut ordonné Preſtre.

VI. *Abbaie de Mauzac.*

Si l'Abbaie de Mauzac ſouffrit quelque choſe de la part des Sarrazins, le dommage qu'elle en reçut n'empeſcha pas qu'elle ne ſubſiſtat, puiſque nous apprenons que Lanfroi qui en eſtoit Abbé, y fit transferer le corps de ſaint Auſtremoine premier Eveſque de Clermont, qui eſtoit auparavant à Volvic. Pepin autoriſa cette tranſlation, & aſſiſta à la ceremonie. Et ce Prince eſt le Roy Pepin, & non pas Pepin fils de Loüis le Debonnaire, puiſque l'on dit qu'enſuite le chef du Saint fut donné au Comte Rogger, ou Rotgar, qui le mit dans l'Abbaie de Charoux qu'il fonda vers l'an 790.

An. 764. ſæc. 3. part. 2. pag. 193.

CHAPITRE LII.

De saint Porcaire Abbé de Lerins, & Martyr.

I. *Saint Porcaire Abbé de Lerins.*

LE dernier Abbé de Lerins, dont nous avons parlé, est saint Amand que l'on dit y avoir eu sous lui plus de trois mille Religieux. Il eut de suite pour successeurs Silvin, & saint Porcaire. Ce fut du temps de ce dernier, que les Sarrazins attaquerent cette Isle sainte, & que leur cruauté y fit des Martyrs. Saint Porcaire aiant eu avis que les Barbares se preparoient à faire une invasion dans l'Isle de Lerins, cacha dans un lieu secret les reliques des Saints qui estoient dans son Eglise, il fit mettre dans une barque seize enfans qu'on élevoit dans le monastere, & trente six Religieux, qui estoient dans la premiere fleur de la jeunesse, & il les envoia en Italie. Il parla ensuite à sa communauté, qui estoit compotée d'environ cinq cens Moines, & il les exhorta à mourir genereusement, & en veritables disciples de JESUS-CHRIST, qui ne doivent point craindre la mort, puisqu'elle est un passage à la felicité du ciel. Cette exhortation ne put rassurer deux jeunes Religieux, l'un appellé Colombe, & l'autre Eleuthere, qui se laissant emporter aux premiers mouvemens de la crainte, allerent se cacher dans une grotte qui est sur le bord de la mer. Mais les autres soutenus, & animez par saint Porcaire, demeurerent auprés de lui, & se preparerent aux souffrances par la priere, & par la sainte communion.

Sexdecim pueri & triginta sex adolescentes. *Chronol. Lirin. 17. Augusti. 18. Novemb. Act. sac. 35 part. 1. pag. 526.*

II. *Martyre du saint Abbé, & d'un grand nombre de Religieux.*

Cependant les Sarrazins trouvant l'Isle sans défense, y entrerent aisement. Ils n'eurent pas non plus de peine à faire prisonniers les cinq cens Religieux. D'abord ils separerent les vieillards d'avec ceux qui estoient moins avancez en âge, & ils commencerent d'exercer leur cruauté sur ces premiers, esperant d'intimider les plus jeunes, & d'en obliger du moins quelques-uns à renoncer à la foi. Mais les vieillards firent paroistre une fermeté invincible dans les souffrances, & leur exemple fortifia tellement les autres, qu'ils remporterent tous la couronne du martyre. Colombe mesme condamnant sa timidité sortit de la grotte, & se rejoignant à ses Freres, eut le

CHAP. LII. bonheur de mourir avec eux. Les Barbares en épargnerent ſeulement quatre qui eſtoient jeunes, & bienfaits, & ils les firent entrer dans un de leurs vaiſſeaux, qui aborda au port d'Agat en Provence. On permit alors à ces Religieux de deſcendre pour quelque temps à terre. Ceux-ci voiant qu'on ne les obſervoit pas, & qu'ils eſtoient prés d'une foreſt, ils s'y cacherent ſi bien qu'on ne les put découvrir. Ils la traverſerent enſuite à la faveur de la nuit, & ils arriverent à Arluc, où aiant trouvé une petite barque, ils s'en ſervirent pour repaſſer à Lerins. La grace que Dieu leur fit de ſe ſauver ainſi des mains des Sarrazins, leur auroit cauſé une joïe bien douce, ſi ce ſentiment n'eut eſté auſſi-toſt effacé par le triſte ſpectacle qui ſe preſenta à leurs yeux. Ce grand amas de perſonnes qu'ils virent taillées en pieces, mais de perſonnes qui leur eſtoient venerables, & qu'ils conſideroient la pluſpart comme leurs peres, frappa étrangement leur eſprit, & y imprima en meſme temps de l'horreur, & de la compaſſion. Ils verſerent des larmes, & jetterent de grands cris. Eleuthere entendant leur voix, ſortit de ſa grotte, & les vint joindre. Ils meſlerent enſemble leurs gemiſſemens, & leurs larmes; & comme la principale marque d'honneur qu'ils pouvoient rendre à la memoire de ceux, dont ils pleuroient la mort, eſtoit de les enſevelir, ils s'acquitterent envers eux de ce triſte devoir. Enſuite ils allerent trouver en Italie les jeunes Religieux que S. Porcaire y avoit envoiez; & lorſque l'on n'eut plus rien à craindre de la part des Sarrazins, ils retournerent à Lerins ſous la conduite d'Eleuthere, qui repara l'Abbaie, & en prit la conduite. Ces Barbares aiant ravagé plus d'une fois la Provence, on ne peut pas marquer certainement le temps du martyre de ſaint Porcaire, & de ſes diſciples, les uns le mettent en 730. ou 731. & d'autres en 739. qui fut l'année que les Sarrazins ſe rendirent maiſtres d'Arles, & de Marſeille. Les habitans de Montverdun en Foreſt, où il y a un Prieuré dépendant de l'Abbaie de la Chaize-Dieu, tiennent par tradition que ſaint Porcaire ſe retira dans leur païs, & qu'il y fut tué par les Sarrazins: mais ou ce ſaint Porcaire qu'ils honorent comme leur Patron, eſt different de l'Abbé de Lerins, ou ſi c'eſt le meſme, ce qui leur a donné lieu de le reverer, c'eſt peut-eſtre quelque partie de ſes reliques qui fut depuis transferée dans leur Egliſe.

III. *Euſebie Abbeſſe de ſaint Quirice, ou de Noſtre-Dame de Veaune.*

Il eſt certain qu'il y a eu *une grande ſervante de Dieu* nommée

Eusebie, qui se fit Religieuse à l'âge de quatorze ans dans le monastere de saint Quirice prés de Marseille, & qui y mourut aprés y avoir demeuré cinquante ans. Cela paroist par son Epitaphe qui se trouve dans l'Abbaie de saint Victor de la mesme ville. On voit de plus à son tombeau quelques figures, qui jointes à une ancienne tradition, font connoistre qu'elle fut Abbesse, & que des Barbares estant prests de ravager le monastere, cette vertueuse fille, & quarante autres Religieuses se couperent le nez, pour se rendre difformes, & pour empescher que ce que le jeûne, & les autres austeritez de la religion leur pouvoient avoir laissé de beauté, & d'agrement, n'excitat la passion brutale des ennemis, & ne les portat à leur faire violence. Ces Religieuses furent enterrées dans la Chapelle de *Nostre-Dame de la Confession*, où l'on ne laisse point entrer les femmes. Il est probable que ces Barbares estoient ces Sarrazins, qui desolerent le païs dans le huitiéme siecle.

CHAP. LIII.

Magna Ancelæ Domini. *Act. sæc. 3. part. 1. pag. 539. Indict. vj.*

On voit encore dans cette Chapelle le tombeau de Tillisiole Abbesse, qui n'est connuë que par son Epitaphe, où il est marqué qu'elle gouverna quarante ans son monastere, qu'elle soustint par la pieté de ses actions l'honneur de la profession religieuse, & qu'elle servit fidellement Nostre Seigneur JESUS-CHRIST, & suivit l'exemple de la sainte Vierge : les deux Epitaphes sont dattez de la seule année de l'Indiction : ce qui est une marque d'antiquité.

IV. *Tillisiole Abbesse de saint Sauveur de Marseille.*

Ioan. Bapt. Guesnai Cassian. illustr. pag. 706. & 708. Indict. viij.

Le monastere de saint Pons, qui est prés de Nice, a eu pour premier Abbé saint Syacre, qui le bastit par la permission, & par la liberalité de Charlemagne. Ce Saint fut depuis Evesque de Nice, & exerça cette charge comme un fidelle Ministre de JESUS-CHRIST.

V. *Abbaie de saint Pons. Vers l'an 775.*

CHAPITRE LIII.

Des Abbaies de la Grasse, de Castres, & de quelques autres : De sainte Segolene Abbesse.

APrés que les Sarrazins eurent esté défaits par Charles Martel l'an 739. ils n'occuperent plus que la Septimanie, ou le bas Languedoc, d'où enfin ils furent chassez par

I. *Abbaies de la Grasse, de saint Hilaire, de Joncels, & de Soreze.*

CHAP. LIII. Pepin, & contraints de repaſſer les Pyrenées. Comme cette Province eut le malheur d'eſtre ainſi pluſieurs années ſous leur domination, il eſt aiſé de juger que les monaſteres de Narbonne, d'Agde, & des autres dioceſes du meſme païs, éprouverent leurs violences, & qu'ils furent deſtruits, ou rendus deſerts. Les Abbaies de la Graſſe, & de ſaint Hilaire dans le dioceſe de Carcaſſonne, & celle de ſaint Pierre de Joncels dans le territoire de Beziers ſubſiſtent encore aujourd'hui. On ne ſçait point l'origine de celle de la Graſſe, appellée par les Anciens *ſainte Marie ſur Orbieu*, qui eſt une riviere. Elle eſt peut-eſtre plus ancienne que le regne de Charlemagne. Car il s'y trouve une donation faite par ce Prince, écrite ſur une écorce d'arbre. De ſon temps, ſçavoir l'an 801. Sonfroi (que quelques-uns appellent auſſi Infroi, ou Ninfroi) en avoit la conduite, & ſa communauté eſtoit compoſée de cent Religieux. Le monaſtere de Joncels que l'on croit eſtre le meſme que celui de S. Pierre de Lunat, fut rebaſti par la liberalité de Pepin, qui y donna des terres, & le prit ſous ſa protection à la priere de Benoiſt qui en étoit Abbé. La charte de ce Prince fait voir que l'on y gardoit la regle de S. Benoiſt. Cet Abbé eut pour ſucceſſeur Fructueux, dont il eſt fait mention dans un titre du neuviéme ſiecle. Il ſe trouve une autre charte attribuée à Pepin, où l'on voit expoſé que ce Prince baſtit le monaſtere de Noſtre-Dame de Soreze au dioceſe de Toulouſe, *pour executer l'ordre qu'il en avoit reçu de la ſainte Vierge.* Comme ces lettres ſont données à Aix la Chapelle, où ſans doute Pepin n'eſtoit pas au mois d'Aouſt de la ſeconde année de ſon regne, & dattées de l'année de l'Indiction, qui eſt un caractere de temps, dont il n'uſoit pas dans ſes chartes, on pourroit douter ſi elles ne ſeroient pas plutoſt de Pepin le Jeune, que ſon pere Loüis le Debonnaire fit Roy d'Aquitaine l'an 817. Mais puiſque l'Abbaie de Soreze ſe trouve dans le denombrement des monaſteres dreſſé cette meſme année, il y a apparence qu'elle eſt plus ancienne, & l'on peut aſſez ſeurement en rapporter l'origine à Pepin Roy de France, qui la fonda ainſi vers l'an 754. Elle eſt aujourd'hui du dioceſe de Lavaur.

M. Catel dans ſon hiſtoire de Languedoc, pag. 348.

Secundum quod eadem Dei genitrix nobis viſa eſt præcepiſſe. *Baluz. Append. ad Capitul. Tom. 2. pag. 1099. 1392. 1393. & 1520.*

II. *Alfonſe Abbé de Caſtres.*

Alfonſe gouverna l'Abbaie de Caſtres aprés le venerable Bertrand. Il eut beaucoup de part à l'eſtime, & à la confidence de Charles Martel, & il le ſervit utilement lorſqu'il faiſoit la guerre dans l'Aquitaine. La reconnoiſſance qu'en eut Charles,

Charles, parut dans la protection, dont il favorisa son monastere, qui eut la libre joüissance de ses revenus, tandis que tant d'autres lieux de pieté furent opprimez par les laiques, & dépoüillez de leurs biens. Alfonse assista Charles dans sa derniere maladie, & l'exhorta à ne point craindre la mort, parce que JESUS-CHRIST y passant l'avoit renduë le chemin d'un bonheur éternel.

CHAP. LIII.

Proximus est morti Princeps; hunc excitat Abbas, & tinctum Christi sanguine monstrat iter. *Spicil. Tom. 7. pag. 339.*

III.

Sainte Segolene Abbesse.

L'Eglise d'Albi possede les reliques, & honore la memoire de sainte Segolene Abbesse, que l'on tient avoir vécu dans le huitiéme siecle. La sainte estoit originaire d'Albi. Elle eut deux freres, dont l'un appellé Sigibauld fut Evesque d'une ville que l'on ne marque pas, & l'autre nommé Babon eut la qualité de Duc d'Albi, c'est-à-dire de Gouverneur du païs. Ses parens la marierent fort jeune avec un grand Seigneur nommé Gilulfe. Elle vécut avec grande pieté dans le mariage, assistant liberalement les pauvres, & croiant perdre tout ce qu'elle ne leur donnoit pas. La mort de Gilulfe l'aiant renduë veuve à l'âge de vingt-deux ans, elle resolut de quitter le siecle, & de s'en separer mesme exterieurement, comme elle en avoit toujours esté separée par la disposition du cœur. Ses parens qui l'aimoient tendrement, improuverent son dessein, & la presserent de se remarier; mais elle ne se laissa point vaincre à leurs sollicitations, & aiant enfin obtenu leur consentement, elle se presenta à l'Evesque d'Albi, qui l'ordonna Diaconisse. Non contente de s'estre ainsi dévoüée à la continence, elle voulut quitter son païs, & aller embrasser ailleurs la profession religieuse. Mais son pere, qui estant fort âgé n'avoit point de plus douce consolation que de la voir, & de joüir de son entretien, pour se conserver en quelque sorte cet avantage, aima mieux luy bastir un monastere dans une de ses terres, nommée *Troclar*, dont la situation estoit fort commode, & fort agreable, & il luy persuada d'en prendre la conduite.

Hoc reputans se perdere quicquid pauperi non dedisset. *Act. sæc. 3. part. 2. pag. 542.*

Son pere s'appelloit Chramsique.

La Sainte s'y renferma avec d'autres personnes de son sexe, & y establit une sainte discipline. Celles qui y vivoient sous elle, n'avoient qu'à jetter les yeux sur ses actions, pour apprendre la perfection; car elle leur en traçoit dans sa personne un modelle accompli. D'une part sa conduite ne respiroit que douceur, qu'humilité, que tendresse, & que charité pour le prochain; mais de l'autre rien n'estoit plus austere que sa vie. Elle portoit toujours le cilice. Son lit estoit un monceau de

IV.

Ses vertus, & ses miracles.

CHAP. LIII.

cendre, & ſon chevet une pierre. La nuit elle recitoit ſon Office nuds pieds. Le premier Careſme qu'elle ſe renferma dans le cloiſtre, elle ne but que de l'eau, & du poiré, & elle ne vécut que de pain d'orge qu'elle faiſoit elle-meſme, & d'un peu de legumes qu'elle mangeoit ſans huile. Les autres jours de jeûne preſcrits par la ſainte regle, elle ne mangeoit que des legumes, & des lentilles. Si elle eut ſuivi le mouvement de ſa ferveur, elle auroit taſché de pratiquer des auſteritez encore plus grandes, mais elle ſe retenoit par diſcretion, pour ne pas ruiner tellement ſa ſanté, qu'elle fut contrainte de ſe diſpenſer de l'obſervance. Elle ſervoit elle-meſme les malades avec une merveilleuſe charité, & leur rendoit les plus bas offices. Elle en guerit pluſieurs d'une maniere ſurnaturelle, & miraculeuſe. Un homme, & ſa femme eſtant infectez de lepre, elle les fit entrer ſecretement dans le monaſtere, mais toutefois en preſence de deux autres perſonnes, & les aiant mis dans un bain, elle leur rendit la ſanté. Un jeune Religieux nommé Dadulfe aiant eſté admis dans la communauté de l'Abbé Evance, y demeura quelque temps. La juſtice divine permit au demon de le poſſeder, en punition de ſon hypocriſie, & de ſa fauſſe humilité. Ce chaſtiment le convertit, il pria qu'on le menât à Troclar, & il fut délivré par la Sainte. Elle donna le meſme ſecours à trois filles de ſon monaſtere, qui eſtoient perſecutées par le meſme ennemi. Baudolene Religieuſe de Rodez, ou des environs aiant eſté pendant pluſieurs annees tourmentée du demon, obtint d'eſtre conduite à Troclar, & aiant eſté delivrée par les prieres de la Sainte, elle fut admiſe dans ſa communauté, & y ſervit Dieu en paix le reſte de ſes jours. Une fille qui eſtant entrée dans le cloiſtre s'eſtoit en peu de temps fort avancée dans la vertu, fut tentée d'un violent deſir de quitter le monaſtere, & elle ſuccomba à la tentation; mais un jour voulant ſortir ſecretement du cloiſtre, elle fut livrée à la puiſſance du diable. Pour arreſter les ſaillies de l'eſprit impur qui la poſſedoit, on fut contraint de l'attacher avec de groſſes cordes, & *par un juſte chaſtiment cette fugitive, qui n'avoit pû eſtre retenuë par les liens ſacrez de la foi, & de la religion, ſe vit reduite à eſtre enchaiſnée* comme un beſte ſauvage. La ſainte imploroit cependant la miſericorde divine avec toutes ſes Religieuſes qui eſtoient proſternées à terre, & leurs prieres obtinrent la gueriſon de cette pauvre fille, aprés qu'elle

Ex quo tempore conſecrata eſt ſemper vitam duxit per diſcretionem auſteram uſque ad terminum vitæ, ne fortè attritione nimia ſolveretur, &c. *Ib d. pag.* 545.

Non immerita pœna fuit fugitivæ, ut quam non cohibuerat fides, funis cohiberet. *Ibid. pag.* 547.

eut promis de ne point sortir du monastere ; elle garda en effet sa promesse, & s'acquitta depuis des devoirs de sa profession.

V.

Elle obtient de la pluie du ciel, pour obliger Sigibauld Evesque à demeurer encore quelque temps dans le monastere.

Un jour Sigibauld frere de sainte Segolene, qui estoit un saint Evesque l'estant venu voir, & s'estant entretenu avec elle des choses divines, la voulut quitter sur le soir ; mais la Sainte le pria de passer la nuit dans le monastere : ce que le saint Prelat faisant difficulté de lui accorder, elle entra dans l'Eglise de la sainte Vierge, & y fit une priere, qui fut aussi tost suivie d'un grand orage. Desorte que Sigibauld fut contraint par le mauvais temps de ne point sortir du lieu où il estoit, & de donner à sa sœur la satisfaction qu'elle lui avoit demandée. Ce miracle ressemble parfaitement à celui que fit sainte Scholastique, pour obliger saint Benoist à continuer l'entretien de pieté qu'il avoit avec elle, & il y a apparence que sainte Segolene se regla en cette rencontre sur son exemple, comme dans sa conversion, & dans ses austeritez elle semble avoir imité sainte Radegonde.

VI.

Revelation du pardon de ses fautes.

Un Religieux, (qui estoit vrai-semblablement le directeur de la Sainte) l'estant venu voir, ils confererent ensemble de la felicité des Saints. Dans cet entretien elle lui dit entr'autres choses, qu'il sçavoit bien que plusieurs d'entre les fidelles vivoient *sans crime*, c'est-à-dire sans commettre de pechez mortels, mais que nul n'évitoit entierement les petits pechez, c'est à dire les fautes venielles, & ensuite elle lui confessa avec larmes celles dont elle se croioit coupable. Non contente de les lui avoir declarées de vive voix, elle les écrivit sur du papier, & l'aiant fermé, & scellé elle le donna *à ce Pere*, le priant de le mettre sur l'autel, & de demander à Nostre Seigneur la remission de ses pechez. Ce Religieux jugeant bien qu'elle estoit portée à cela par une inspiration particuliere de Dieu, fit ce qu'elle souhaittoit, il mit ce papier sur l'autel en presence de personnes de pieté, & pendant l'année dit presque tous les jours la Messe pour la Sainte, qui travailloit cependant à expier ses fautes par le jeûne, & par ses larmes. A la feste de Noël, il ouvrit ce papier en presence de Sigibauld Evesque, & de l'Abbé Gisloald, & il n'y parut plus d'écriture, mais il se trouva tout blanc, ce qui fut une marque de la pleine remission des fautes de la Sainte. J'omets d'autres miracles rapportez dans sa vie.

Multi, Pater, ut non ignoras vitam sine crimine habere possunt, sine peccato non possunt, &c. *Ibid. pag.* 546.

CHAP. LIII.

VII.

Sa mort.

Enfin aiant beaucoup travaillé, & beaucoup ſouffert pour le ſervice de Dieu, elle commença à ſoupirer aprés la mort, afin d'eſtre avec JESUS-CHRIST. Une maladie où elle tomba, lui faiſant eſperer que ſon deſir ſeroit bien-toſt accompli, elle donna les dernieres inſtructions à ſes Sœurs, & leur dit entr'autres choſes qu'elles euſſent ſoin de ſe tenir attachées à JESUS-CHRIST, & unies enſemble par la charité, de garder la regle en veuë de Dieu, & de bien pratiquer l'obeïſſance, qui eſt la premiere de toutes les vertus. Aiant reçu le ſaint Viatique des mains de ſon frere Sigibauld, ou du moins en ſa preſence; elle recita avec les Religieuſes le cinquantiéme Pſeaume. Puis levant les yeux au Ciel, elle dit: *Jeſus unique eſperance de l'univers, multipliez ce trouppeau, & conduiſez-moi au royaume de voſtre gloire*, & enſuite elle rendit l'eſprit. On porta ſon corps au lieu appellé *l'Iſle*, où ſon pere avoit baſti, & doté une Egliſe, pour y recevoir les pelerins, & où elle avoit fait enterrer pluſieurs Religieuſes qui eſtoient mortes avant elle. On ne ſçait point certainement, ny en quel lieu eſtoit ſitué ſon monaſtere, ny en quel temps elle a vécu. Sa vie a eſté écrite par un Auteur contemporain, qui avoit eſté témoin d'un de ſes miracles, & qui dedia ſon Ouvrage à la Mere Aliphie Abbeſſe de Troclar. Il ſe ſert en quelques endroits des propres termes de la vie de ſaint Benoiſt, & de celle de ſainte Radegonde. On a déja veu qu'il y fait mention des Abbez Evance, & Giſloald, mais il ne marque point quels monaſteres ils gouvernoient. Il ſe trouve une lettre d'un Evance Abbé, écrite à des Eccleſiaſtiques, ou à des Religieux contre l'opinion de quelques perſonnes de Sarragoce, qui diſoient, qu'il eſtoit veritablement permis de manger de la chair des animaux, mais qu'il falloit s'abſtenir de leur ſang, comme d'une choſe impure, & vouloient reſtablir en ce point l'obſervation de la Loi Judaïque.

O filiolæ meæ obedientiam cuſtodite, quia inter omnes virtutes vindicat principatum. *Ibid. pag.* 549.

Il dit pag. 546. Dulcia ſibi invicē verba vitæ transfunderent, & ſuavem cæleſtis patriæ cibum in collatione ſuſpirando guſtarent: *ce qui eſt pris du* 35. *Chapitre de la vie de ſaint Benoiſt.*

Credebat ſe minorem, ſi ſe non nobilitaret vilitate ſervitii. *pag.* 545. *ce qui ſe trouve dans la vie de ſainte Radegonde, &c. c.* 23.

Biblioth Patrum. Tom. 6.

CHAPITRE LIV.

De l'origine des monasteres de saint Laurent de Bourges, & de Charroux: De saint Emilien Abbé.

I. *Etablissement de l'Abbaie de saint Laurent.* *Vers l'an 795.* *Gall. Christian. Sammarth. Tom. 4. pag. 558.*

AVant que de sortir de l'Aquitaine pour passer en Espagne, il faut rapporter ici quelques évenemens qui regardent ce païs-là. Le monastere de saint Laurent de Bourges fut basti pour des filles par Charlemagne, & par Loüis son fils alors Roy d'Aquitaine, à la priere de saint David Archevesque de Bourges. La bienheureuse Eufrasie y establit l'observance de la regle de saint Benoist, & en fut la premiere Abbesse. On dit qu'elle estoit fille de Charlemagne, mais cela n'est pas certain. Le Comte Egon fonda l'an 738. l'Abbaie de Massai au dioceſe de Bourges, laquelle ne subsista pas longtemps, mais fut destruite, ou renduë deserte par quelque disgrace. Car on verra dans la suite qu'elle fut rebastie par les disciples de saint Benoist d'Aniane.

II. *De Charroux.* *Ibid. pag. 220.* *Vers l'an 789.*

Roger, ou Rothar Comte de Limoges, & Eufrasie sa femme fonderent l'Abbaie de saint Sauveur de Charroux dans le dioceſe de Poitiers, & la doterent richement. Ils y firent aussi paroistre leur pieté, & leur magnificence dans les embellissemens, dont ils ornerent l'Egliſe, & dans les precieux meubles qu'ils donnerent pour le ministere des autels. Dominique, & David en furent les premiers Abbez. Du temps de ce dernier, Charlemagne accorda des lettres de protection à cette nouvelle communauté. Au reste la fondation de ce monastere fut celebre, & fit de l'éclat: Theodulfe Eveſque d'Orleans l'a chantée dans ſes Vers. *Theodulf. l. 3. carm. 8.*

III. *Saint Emilien.* *Act. ſæc. 3. part. 2. in Indice præterm.*

Il y a dans le dioceſe de Bordeaux une Egliſe dediée à saint Emilien Abbé, laquelle a esté autrefois monastique, & desservie par des Religieux. Saint Emilien aiant quitté le territoire de Vannes où il estoit né, se retira dans l'Abbaie de Saligni en Saintonge, où il s'acquitta tres-bien de l'office de cellerier. Mais l'éclat de sa vertu aiant bleſſé les yeux de quelques Moines imparfaits, qui bien loin d'en estre édifiez, lui porterent envie, il sortit du cloiſtre, & alla s'establir dans une foreſt

CHAP. LIV.

prés de la Dordone. Il y rendit la veuë à une femme aveugle, & y fit encore d'autres miracles. Aiant basti une petite Chapelle dans le creux d'un rocher, il lui vint des disciples, & forma ainsi un monastere, qui fut changé en Eglise Collegiale vers le commencement du quatorzième siecle. Saint Emilien mourut l'an 767.

IV.

Fin malheureuse de Hunauld Duc d'Aquitaine.

Annal. Metenſ. ad an. 744.

Tom. 3. Hiſtor. Franc. pag. 273.

Baron. ad an. 769.

Hunauld Duc, ou Gouverneur d'Aquitaine aiant trompé par un faux serment Hatto son frere, & lui aiant ensuite fait arracher les yeux, touché de penitence, laissa son Duché à Guaiffre son fils, & alla se faire Religieux dans un monastere de l'Isle de Ré. Mais il ne perseverа pas dans sa vocation. Car vingt-trois ans aprés Guaiffre estant mort, il sortit du cloistre pour se rendre maistre de l'Aquitaine, esperant de le pouvoir faire avec d'autant plus de facilité que Charlemagne, qui venoit de succeder à Pepin son pere, ne s'estoit pas encore beaucoup signalé à la guerre. Mais Charles s'estant promptement transporté dans l'Aquitaine, dissipa ses desseins, & s'assûra de cette province. Il joignit aussi la clemence à la valeur en permettant à Hunauld d'aller à Rome, pour y reprendre la profession monastique : mais Hunauld ne profita pas de cette grace. De Rome, il passa dans la Lombardie vrai-semblablement pour exciter Disier qui y regnoit, à faire la guerre à la France. Quoiqu'il en soit, ce dernier voiage fut le comble de ses disgraces, car il y fut lapidé par les Lombards mesme, & perit ainsi miserablement, laissant un terrible exemple des maux qui accablent d'ordinaire ceux qui s'estant devoüez à la penitence dans le cloistre, renoncent à la grace de leur vocation, pour courir de nouveau aprés les vaines pretentions du siecle.

CHAPITRE LV.

De la conqueſte de l'Eſpagne par les Sarrazins, ou Maures, qui en ruinent la pluſpart des Egliſes, & des monaſteres: De la fondation des Abbaies de ſaint Julien de Samos, de ſaint Vincent d'Oviede, & de quelques autres.

I. *Les Sarrazins paſſent en Eſpagne, & en ravagent, & deſtruiſent les monaſteres.*

POur entendre ce que nous avons à dire des monaſteres d'Eſpagne, il eſt neceſſaire d'avoir quelque connoiſſance de l'eſtat, où fut ce païs-là dans le huitiéme ſiecle, & ſur tout de ne pas ignorer, que par une revolution des plus funeſtes, il ceſſa d'eſtre ſous la domination des Wiſigots qui eſtoient Chreſtiens, & tomba ſous la puiſſance des Sarrazins, qui ſuivoient la religion impie de Mahomet. Nous avons déja obſervé que l'on deſigne les Sarrazins par divers noms. On appelle Maures ceux dont il s'agit ici, parce qu'ils habitoient dans la Mauritanie province de l'Afrique. Le Comte Julien les aiant engagez à porter leurs armes dans l'Eſpagne, ils y paſſerent l'an 711. & aprés avoir défait, & tué Roderic dernier Roy des Gots, * ils en occuperent la plus grande, & la meilleure partie. Ils y eſtablirent ainſi un Eſtat, dont la Capitale fut la ville de Cordouë. La pluſpart des Gots qui ſe ſauverent de leurs mains, & quantité d'autres Chreſtiens, qui ne voulurent point vivre ſous le joug de ces Mahometans, ſe refugierent dans les montagnes de l'Aſturie, & de Galice, & ils y élurent pour Souverain Dom Pelage, qui joignant la pieté à la valeur, remporta une inſigne victoire ſur les Maures, & poſa les fondemens du royaume de Leon. * Alphonſe le Catholique ſon gendre, & ſon ſucceſſeur en eſtendit les limites, en reprenant pluſieurs villes ſur les meſmes ennemis. D'autres Princes qui porterent aprés eux la meſme couronne, eurent d'heureux ſuccez dans les guerres qu'ils entreprirent contre les Maures. Mais toutes leurs victoires n'empeſcherent pas que ceux ci ne partageaſſent avec eux l'Eſpagne durant pluſieurs ſiecles, & le regne des Mahometans n'y fut entierement éteint que l'an 1492. Aprés cette obſervation touchant le gouvernement

Roderic. Tolet. l. 3. c. 22. Marian. lib 6. cap. 22.

* *L'an 713. & 714.*

Ibid. l. 7. c. 3. an. 718.

On omet ici Favila qui fut fils de Pelage, & ne regna que deux ans.

* *Alphonſe regna depuis l'an 739. juſqu'à 757.*

CHAP. LV. civil, il faut parler de ce qui regarde la religion. L'Egliſe d'Eſpagne avoit eſté tres-floriſſante dans le ſeptiéme ſiecle, elle déchut beaucoup à l'égard de la diſcipline ſous les deux derniers Roys Gots Witiza, & Roderic; mais elle fut preſque deſtruite, & aneantie par l'invaſion des Maures. Car dans la premiere chaleur de la guerre, ils ruinerent la pluſpart des lieux ſaints, ils bruſlerent les livres divins, ils prophanerent les vaſes ſacrez, & ils firent toutes ſortes d'outrages aux fidelles. Mais enſuite conſiderant qu'il ne falloit pas rendre deſert un païs où ils pretendoient regner, & qu'il eſtoit de leur intereſt qu'il y eut des perſonnes pour cultiver la terre, & pour travailler aux arts, ils traitterent avec moins de rigueur les Chreſtiens, & ils leur laiſſerent la liberté de s'acquitter des devoirs de leur religion. Non ſeulement ils ceſſerent de deſtruire les monaſteres, mais ils permirent d'en eſtablir de nouveaux, & l'on verra dans le livre ſuivant qu'il y en avoit pluſieurs à Cordouë meſme, ou aux environs.

Deſtruxerunt monaſteria, ſacræ legis libros igni incendio tradiderunt, &c. *Luc. Tud. l. 3. pag. 71.*

II.

Les Chreſtiens d'Eſpagne ſe refugient dans les montagnes de Galice, & d'Aſturie, & y baſtiſſent des Egliſes, & des monaſteres.

Comme la puiſſance temporelle des Chreſtiens d'Eſpagne ſe renouvella dans l'Aſturie, l'Egliſe y pouſſa auſſi de nouveaux rejettons, & y fit un progrez qui la conſola de ſes pertes. Car avant que les Maures ſe fuſſent rendus maiſtres de Tolede, Urbain qui en eſtoit Archeveſque, ou ſelon d'autres Chantre de la Cathedrale, prevoiant bien que cette ville ſeroit obligée de leur ouvrir ſes portes, ſe retira dans les montagnes d'Aſturie, & afin que les choſes ſaintes ne fuſſent point expoſées aux inſultes de ces Mahometans, il y tranſporta quantité de reliques, la chaſſuble, que la ſainte Vierge avoit donnée à ſaint Ildefonſe, les livres ſacrez, & les ouvrages de ſaint Iſidore, de ſaint Ildefonſe, & de Julien de Tolede. D'autres perſonnes de qualité ſuivirent ſon exemple, & ſe refugierent dans le meſme azile. Ainſi ces deſerts furent habitez, non ſeulement on y baſtit des Egliſes, & des monaſteres, mais des villes, & entr'autres celle d'Oviede, où l'on eſtablit un Siege Epiſcopal. On y cultiva les lettres avec la pieté, & il s'y forma des perſonnes capables de conduire les ames, & de défendre la foi contre les hereſies. Ces Princes qui regnoient dans l'Aſturie, & qui furent d'abord appellez Roys d'Oviede, & enſuite de Leon, augmentant leur Eſtat par les conqueſtes qu'ils faiſoient ſur les Maures, fonderent des maiſons religieuſes dans les païs qu'ils ſoumirent à leur obeïſſance, & il ſe trouve

Marian. l. 6. c. 24. & l. 7. c. 3. & 4.

Repez ſur l'an 717.

trouve encore des chartes meſme plus anciennes que l'onziéme ſiecle, qui font voir leur affection pour l'Ordre monaſtique, & dont quelques-unes parlent de la regle de ſaint Benoiſt. Nous ferons mention de chacune en ſon lieu. CHAP. LV.

III. *Deux rangs de monaſteres en Eſpagne à l'égard de l'ancienneté.*

Ce que nous venons de dire fait aſſez juger qu'à l'égard de l'ancienneté, on peut partager les monaſteres d'Eſpagne en deux rangs, les uns aiant eſté baſtis du temps des Gots, & les autres ſous le regne des ſucceſſeurs de Dom Pelage. Mais s'il en eſt reſté quelques-uns de ce premier ordre, ils ſont ſans doute en fort petit nombre, & pour faire voir que quelque monaſtere en eſt, il ne ſuffit pas d'alleguer *que c'eſt la tradition du monaſtere.* Car à moins que cette tradition ne ſe trouve atteſtée par quelque charte, ou par quelqu'autre écrit dreſſé dans un temps, qui ne ſoit pas fort eloigné de la fondation du monaſtere, elle n'eſt nullement conſiderable, n'eſtant pas poſſible, ſelon le cours ordinaire des choſes, qu'elle ait ſubſiſté ſans interruption, ou qu'elle ſe ſoit conſervée pure, & ſans erreur pendant le cours de pluſieurs ſiecles. Et c'eſt une precaution, dont il faut uſer dans la lecture de Yepes, qui d'ailleurs nous eſt d'un grand ſecours pour traiter ces matieres. Cet Hiſtorien s'eſtend fort au long ſur le ſujet de l'Abbaie de ſaint Benoiſt de Sahagun, qui eſt dans le royaume de Leon ſur la riviere de Cée. Mais il avouë que l'on ne convient pas du temps de ſon origine. S'il eſt vrai qu'elle ſubſiſtoit des l'an 773. comme l'alleguoient les Religieux dans un écrit dreſſé l'an 1073. elle pourroit bien avoir eu ſon commencement dés le temps des Gots, ſoit que ſous leur regne, elle fut un monaſtere, ou ſeulement une Chapelle, où repoſoient quelques reliques de ſaint Facond, & de ſaint Primitif. Yepez allegue encore pour preuve une tradition de cette Abbaie, qui porte que le Roy Veremond, qui ſucceda à Mauregad l'an 788. ou 789. avoit eſté Religieux à Sahagun, ce que nous examinerons ci-aprés. Quoiqu'il en ſoit, cette Egliſe, ou Abbaie fut depuis ruinée par les Maures. Nous parlerons ailleurs de ſon reſtabliſſement. Le meſme Auteur attribuë à Dom Alphonſe le Catholique la fondation du monaſtere de ſaint Pierre de Villeneuve, qui eſt ſur la riviere de Solle à demi lieuë de Cangas d'Onis; mais ce n'eſt que ſur la foi de ce qu'il appelle *tradition.* Sandoval aſſure la meſme choſe, & allegue pour preuve ce qui ſe voit repreſenté par une ancienne

Vide Anton. Caraccciol. de Eccleſ. Neapol. pag 198.

Yepez. Tom. 3. Ecrit. 7. ſur l'an 756.

Tenemos por tradicion. Yepez ſur l'an 757.

Sandoval en ſon Hiſt. des Roys de Caſtille. pag. 94.

CHAP. LV.

sculpture, qui sert d'ornement au portail de l'Eglise. Il parle aussi d'une charte de l'an 746. mais il ne la produit point, & n'en rapporte que la datte. Il est certain qu'Alphonse, & la Reine Ermesinde sa femme furent enterrez aux environs de Cangas dans le monastere de sainte Marie, qui est peut-estre le mesme que celui de saint Pierre de Villeneuve, aujourd'hui de la Congregation de saint Benoist. Yepez dit aussi que ce Prince bastit, ou acheva celui de Nostre-Dame de Couadonge, situé prés d'une fameuse grotte, où l'Archevesque Urbain cacha les reliques qu'il avoit apportées de Tolede, & qui servit d'asyle à Dom Pelage contre les insultes des Maures.

Sebast. Salmantic p'g. 48. Marian. l. 6. c. 4. an. 757.

IV.

Le monastere de saint Michel de Pedrose.

Le monastere de saint Michel de Pedrose, qui est dans le païs de la Rioxe sur la riviere de Tyron, subsistoit dés l'Ere 797. qui répond à l'an 759. & il estoit habité d'une communauté de filles. C'est ce qui paroist par un écrit, où Nugne-Belle qui en estoit Abbesse, & d'autres Religieuses qui y sont nommées, s'offrent au monastere de saint Michel, pour y passer leurs jours dans le service de Dieu. Cet Acte est confirmé par le Roy Froile, & par Valentin Evesque. Il a pour datte l'Ere 797. & non pas l'Ere 767. ainsi que quelques-uns l'avoient leuë, ne sçachant pas que selon l'usage gothique, lorsqu'on adjoustoit un demi cercle aux lettres numeriques L X, elles designoient le nombre de quatre-vingt-dix. C'est une observation d'Yepez qui s'en sert encore dans un autre endroit pour resoudre une difficulté, qui naist de la datte d'un ancien titre. Au reste l'Abbaie de Pedrose n'est plus aujourd'hui qu'un Prieuré dépendant de saint Millan.

Yepez sur l'an 759.

L X. 60.
L X. 90.
Sur l'an 804.

V.

Fondation de l'Abbaie de saint Julien de Samos.

Le venerable Argeric Prestre & Abbé, aiant quitté l'Espagne, c'est-à-dire le païs soumis au joug des Maures, passa dans le dioceſe de Luge ville de Galice. Il choisit pour sa retraite Samos, lieu fort solitaire, & environné de montagnes, & de rochers, & par la liberalité du Roy Froile, il y bastit un monastere, dont l'Eglise fut dediée sous l'invocation de saint Julien, & de sainte Basilisse. Il y establit *la regle des saints Peres*, ce qui se peut entendre, ou en general d'une observance tirée de plusieurs regles, ou en particulier de la regle de saint Benoist, qui a esté aussi appellée la regle des Peres. Ce monastere joüit de grands privileges, & celui qui en est Abbé est Archidiacre de l'Eglise de Luge. Alfonse le Chaste estant dans l'enfance fut élevé à Samos. Pendant la persecution qu'il

Venerunt de finibus Hispaniæ. Yepez Tom 3. Escr. 10 ou 17. de la traduction françoise sur l'an 759.

CHAP. LV.

fouffrit de la part de ſon oncle Mauregat, qui pour l'opprimer, avoit fait une honteuſe alliance avec les Maures, il demeura quelque temps à Surrege avec des Religieux de la meſme Abbaie: mais ne s'y trouvant pas encore en ſeureté, il ſe retira dans la Navarre. Auſſi eſtant depuis parvenu à la couronne, il accorda quelques graces au monaſtere de Samos, & en confirma la fondation. Quoiqu'il eut remporté une inſigne victoire ſur les Maures, laquelle ſembloit l'avoir entierement affermi dans le throſne, il ſe forma contre lui une grande rebellion, qui l'obligea de ſe refugier *dans le monaſtere d'Abeli*. Yepez eſtime que ce monaſtere eſtoit le meſme que celui de Samos, auquel Argeric auroit donné le nom de ſaint Julien *d'Agali*, parce qu'il avoit eſté Abbé du celebre monaſtere de ſaint Julien *d'Agali*, ſitué prés de Tolede, mais que depuis le mot *d'Agali* avoit eſté changé en celui *d'Abeli*. Il fonde cette conjecture ſur de certains memoires de l'Abbaie de Samos, dont il ne cite point les termes. Mais il auroit bien fait de les rapporter, puiſque ſon opinion n'eſt pas ſans difficulté, & que l'on y pourroit oppoſer, que l'on ſçait ſeulement qu'Argeric vint d'Eſpagne, ou meſme *des extremitez d'Eſpagne*, & non pas de Tolede, qui eſt le centre de ce vaſte païs, que de ſon temps l'Egliſe d'Agali ne portoit point le nom de ſaint Julien, mais de ſaint Coſme, & de ſaint Damien, comme le témoigne Cixila Archeveſque de Tolede, & qu'il eſt plus probable que ce lieu nommé *Abeli* eſt different de Samos, & peut eſtre le meſme *qu'Aviles*, dont il eſt fait mention dans un titre du treiziéme ſiecle, qu'il allegue lui meſme en traitant de ſaint Vincent d'Oviede, & que les Geographes marquent dans les cartes. Sandoval attribuë le reſtabliſſement du monaſtere de Samos à cet Abbé Argeric, qu'il fait auſſi venir de Tolede ſur la foi d'une certaine relation qu'il dit avoir eſté dreſſée dans le dixiéme ſiecle, & qui porte que cet Abbé fut obligé de ſortir de Tolede, pour fuir la colere du Gouverneur Mahometan, qui lui attribuoit la converſion de ſon neveu, qui s'eſtoit fait Chreſtien; mais il y a lieu de douter que cette relation ſoit ſi ancienne, & l'on doit avoir encore moins d'égard à une certaine lettre du Roy Silo à l'Archeveſque Cixila, où il eſt parlé des Abbez Argeric, & Magne, & d'une Egliſe de ſaint Tyrſis de Tolede, puiſque par l'aveu meſme de Sandoval, cette piece paroiſt fauſſe, & ſuppoſée.

Regno expulſus in Abelienſi monaſterio ſe recepit. *Roderic. Tolet. lib. 4. cap. 8. Marian. lib. 7. cap. 9.*

Act. ſæc. 2. pag. 517. Marian lib. 6. cap. 10.

Habere debeat decimas de redditibus de Aviles. *Yep 2 foll. 227. & pag. 340. de la traduction françoiſe.*

Sandoval Hiſt. des Roys d'Eſpagne. pag. 108. 112. 139.

Dom Gaſpar Ibanez de Agropoli. Diſſert. Eccleſ. 3. pag. 235.

Digitized by G

CHAP. LV.

VI. *Monaſtere de ſaint Vincent d'Oviede.*

L'Abbaie de ſaint Vincent, & la ville d'Oviede, où ce monaſtere eſt ſitué, ont eu leur origine preſque au meſme temps, ſous le regne de Froile, à qui l'on attribuë la fondation de cette ville. L'Abbé Fromiſtan, & Maxime ſon parent qui eſtoit Preſtre, s'eſtant retirez à Oviede, qui eſtoit alors un lieu peu habité, y baſtirent une Egliſe à l'honneur de ſaint Vincent, & enſuite y fonderent auſſi un monaſtere par le ſecours de pluſieurs perſonnes, qui touchees de leur bon exemple, s'aſſocierent avec eux, & renoncerent au ſiecle. Montan Preſtre, Sperand, Velaſque, & vingt-trois autres furent de ce nombre, & entrant dans cette nouvelle communauté, ils y apporterent tous leurs biens. Il ſe voit un contrat par lequel ils renouvellerent tous enſemble la donation qu'ils en avoient faite. Cet Acte eſt datté de l'Ere 819. qui répond à l'an 781. & qui ſuivant le ſtile de ce temps-là, contient des imprecations contre ceux qui uſurperoient les biens du monaſtere, ou voudroient élire un Abbé autrement qu'il n'eſt preſcrit par la regle de ſaint Benoiſt, ou par la regle commune, ou par les ſaints Canons, & la diſpoſition des loix. On peut voir cette charte dans Yepez, ou dans Sandoval. Le premier de ces Auteurs ſoutient que cette Abbaie de ſaint Vincent eſtoit autrefois du corps de la Cathedrale d'Oviede, & obſerve auſſi que c'eſtoit la Chapelle des Roys d'Aſturie, ou de Leon.

Yepez Tom. 3. Ecrit xj ou xviij. Sandoval Hiſtor. des Roys d'Eſpagne. pag. 114.

VII. *Monaſtere de ſaint Jean de Pravie.*

Il eſt certain que le Roy Silo, qui entra dans le throſne l'an 772. baſtit le monaſtere de ſaint Jean de Pravie, comme il paroiſt par une ancienne inſcription, & par le temoignage de Sebaſtien de Salamanque. Ce Prince y transfera les reliques de ſainte Eulalie de Merida. Yepez adjouſte que ce monaſtere de ſaint Jean fut habité par des Religieuſes, & qu'aprés la mort de Silo Adoſinde ſa femme, & leur fille Marie, y prirent le voile. Il y a en effet quelque preuve qu'Adoſinde a eſté *Religieuſe*, & qu'eſtant veuve, elle quitta le ſiecle, ainſi qu'il avoit eſté ordonné dans le Concile de Sarragoce. On convient qu'elle fut enterrée dans ſaint Jean. Pluſieurs y mettent auſſi le tombeau du Roy Silo, mais d'autres pretendent qu'il eſt dans ſaint Sauveur d'Oviede. Mauregat ſucceſſeur de Silo, fut enſeveli dans cette Abbaie de ſaint Jean, qui eſt aujourd'hui une paroiſſe.

Sebaſt. Salmantic. Yepez ſur l'an 774. Cum recens religioſæ Dominæ Adoſindæ perduceret devotio. Æthor & Beat. l. 1 contr. Elipand. Marian. lib. 7. cap. 6.

VIII. *Sainte Marie d'Obone.*

Adelgaſtre (que l'on croit avoir eſté fils naturel de Silo,) & Brunilde ſa femme, fonderent dans la principauté d'Aſturie

le monaſtere de ſainte Marie d'Obone. On en dedia l'Egliſe à l'honneur de Dieu, & ſous l'invocation de la ſainte Vierge, de ſaint Michel, de ſaint Jean l'Evangeliſte, de ſaint Antonin Martyr, & de ſaint Benoiſt. Felix en fut eſtabli le premier Abbé. Entre les livres que donnerent les Fondateurs, on marque un livre de dialogues, qui eſtoient vrai-ſemblablement ceux de ſaint Gregoire Pape, qui contiennent la vie de ſaint Benoiſt, un Martyrologe où eſtoient les Actes de pluſieurs Martyrs, & la regle de ſaint Benoiſt, laquelle devoit eſtre gardée par les Religieux. C'eſt ce qui paroiſt par une charte de l'Ere 819. ou de l'an 781. publiée par Yepez, & par Sandoval, qui n'eſt peut-eſtre pas exempte de fautes, non plus que celle de ſaint Vincent, de quoi je laiſſe la diſcuſſion à d'autres. Il ſe trouve des titres de l'onziéme ſiecle, qui font voir qu'en ce temps-là le monaſtere d'Obone eſtoit double, & compoſé de deux communautez entierement ſeparées de demeure, l'une de Religieux, & l'autre de Religieuſes, qui partageoient enſemble les biens qui y eſtoient attribuez; mais aujourd'hui il n'y a plus que des Religieux de la Congregation de ſaint Benoiſt de Valladolid.

CHAP. LV.

Uno dialogorum, & paſſionarium. *Yepez Tom. 3. Ecrit 17. ou 24.* *Sandoval Hiſt. des Roys de Caſtille pag. 129.*

On ne ſçait point quelle eſt l'origine de l'Abbaie de Noſtre Dame de Sobrade en Galice. Selon un titre que rapporte Yepez, elle ſubſiſtoit dés l'an 782. Elle eſtoit double, & apparemment la principale communauté eſtoit celle des Religieuſes. Car la Superieure qui s'appelloit Munie, y eſt nommée la premiere, & enſuite Gutier Abbé, qui conſent à une donation, dont il s'agit avec ſa communauté de Clercs, ou de Moines qui gardent la regle ſainte. Par ce mot de Clercs ſont deſignez les Religieux qui avoient reçu les Ordres, & qui eſtoient emploiez dans le miniſtere de l'autel. Munie ſe donne la qualité de *Confeſſa*, & il ſe trouve des chartes d'Eſpagne, où les Moines ſe qualifient *Confeſſores*, ce qui ſemble marquer ſimplement des Religieux profez, ou plutoſt des Religieux penitens, qui ſont entrez dans le cloiſtre pour faire penitence; deſorte que ſelon cette ſeconde explication, le mot de *Confeſſor*, dont on ſe ſervoit en Eſpagne, répondroit à celui de *Converſus*, qui eſtoit, & qui eſt encore en uſage dans les autres païs.

IX.
De Sobrade.

Munia quamvis indigna confeſſa: *c'eſt-à dire Religieuſe.*

Era octogies dena, & deciesbina, ideſt 820.

Gutier Abbas cum omne collegium Clericorum, vel Monachorum normam ſanctitatis obtinentium in ipſo præfato monaſterio. *Yepez Tom. 4 ſur l'an 922. Ecrit 39.* *Voiez le Gloſſaire de M. du Cange.*

Yepez attribuë au Roy Alphonſe le Chaſte la fondation de ſaint Jean, ou de ſaint Pelage d'Oviede, qui eſt une maiſon de Religieuſes. Il eſtablit ſon ſentiment ſur le témoignage de

X.
De ſaint Pelage d'Oviede.

Yepez ſur l'an 798. c. 2.

CHAP. LVI.

Sampire, qui dit que ce Prince fit bastir l'Eglise de saint Jean, sur la tradition du monastere, & sur ce que l'on y montre un tombeau, que l'on dit estre celui de la Princesse Chimene sœur d'Alphonse le Chaste, à laquelle on impose pour peine d'entrer dans le cloistre, parce qu'elle s'estoit mariée à Sanche Comte de Saldaigne sans le consentement du Roy.

(Rex) Semenam religioni in monasterio mancipavit. *Roderic. Toled. l. 4. c. 9.*

CHAPITRE LVI.

De saint Beat (ou Bieco) Abbé d'un monastere d'Asturie, & défenseur de la foi contre l'heresie de Felix, & d'Elipande.

I. *Heresie d'Elipande, & de Felix.*

LA domination des Sarrazins ne fut pas la seule calamité que souffrit l'Espagne dans le huitiéme siecle. Le petit reste de liberté, & de paix, dont y joüissoit l'Eglise, & qu'elle achetoit dans la pluspart des dioceses, par des tributs qu'elle paioit aux Mahometans, y fut troublé par une heresie qui se forma au milieu d'elle, & qui affligea dautant plus les gens de bien, qu'elle eut pour Auteurs des personnes, que leur caractere obligeoit à maintenir la pureté de la foi. Elipande Archevesque de Tolede, & Felix Evesque d'Urgel, y renouvellerent l'erreur de Nestorius en soustenant que JESUS CHRIST consideré comme homme, n'estoit que le fils adoptif de Dieu, ce qui estoit diviser le Sauveur, & mettre en lui deux personnes. Il leur estoit aisé de faire valoir leur opinion, & de s'attirer des partisans. Car l'estat d'affliction, où estoit l'Espagne, ne permettoit point d'y tenir des Conciles, ainsi que l'on avoit fait si souvent dans le septiéme siecle, & les Ecclesiastiques assujettis au joug des Maures, n'avoient gueres la commodité de s'appliquer aux lettres saintes. Adjoustez à cela le credit, & l'autorité d'Elipande, qui n'estoit pas seulement considerable par sa dignité, mais encore par sa noblesse, par son érudition, & par l'estime qu'il s'estoit acquise en condamnant les erreurs d'un certain Migetius de Seville.

Act. sac. 4. part. 1. pag. 735.

II. *Combatuë par Beat Abbé, & par Ethere Evesque d'Osme son disciple.*

Dés que sa subtile & pernicieuse doctrine sur le sujet de l'Incarnation, vint à se repandre dans l'Asturie, & aux environs, Ethere Evesque d'Osme, Beat Abbé des montagnes de

Lievane, & un de leurs amis nommé Felix en découvrirent la fauſſeté, & témoignerent de l'avoir en horreur. Ethere eſtoit un jeune Prelat, qui confera ſur ce ſujet avec Beat, dont il avoit eſté diſciple dans le cloiſtre, & avec ce Felix, qui pourroit bien avoir eſté ce meſme Felix, qui trois ou quatre ans auparavant avoit eſté eſtabli Abbé d'Obone. Car Elipande écrivant contr'eux, dépeint Beat, & Felix comme des perſonnes fort unies, & animez du meſme eſprit, & le commun blaſme qu'il leur donne, eſt leur commun éloge. Il y avoit encore alors en Aſturie un autre Abbé nommé Fidelle, qui avoit beaucoup d'autorité dans le païs, & qui vrai-ſemblablement gouvernoit le monaſtere, où demeuroit la Reine Adoſinde. Les partiſans d'Elipande aiant mandé à ce Prelat, que Beat combattoit ſon opinion, il en fut extrémement irrité, regardant comme une choſe indigne, & ſans exemple, qu'un petit Moine de Lievane entreprit de donner des inſtructions à un Archeveſque de Tolede. Il écrivit auſſi-toſt à l'Abbé Fidelle, qu'il eut à lui impoſer ſilence, & à arracher de ſon païs *l'hereſie* que Beat y avoit plantée. Car ſon aveuglement le portoit à traitter ainſi d'hereſie la doctrine Catholique ſouſtenuë par Beat. Il taſcha auſſi d'infecter de ſon erreur, & de faire entrer dans ſes intereſts la Reine Adoſinde, qui s'eſtoit depuis peu retirée dans le cloiſtre. Mais cette ſage Princeſſe lui fit entendre qu'elle ne vouloit point prendre connoiſſance de cette controverſe, & qu'elle s'en rapportoit au jugement des Docteurs, & des Eveſques. Beat l'allant voir dans ſon monaſtere pour l'affermir dans la nouvelle profeſſion qu'elle avoit embraſſée, parla auſſi à l'Abbé Fidelle, qui lui communiqua les lettres d'Elipande. Il fut bien affligé de voir que la foi Catholique y eſtoit appellée *l'hereſie de Beat*, & qu'on le traittoit de diſciple d'Antechriſt. Pour défendre ſa cauſe qui eſtoit auſſi celle de l'Egliſe, il ſe joignit à Ethere, & ils écrivirent en commun un ouvrage contre Elipande, qui ſe trouve dans la Biblioteque des Peres. Elipande, & Felix d'Urgel s'opiniaſtrant dans leur erreur, & la repandant de toutes parts, on travailla à en arreſter le cours, & elle fut éteinte par la condamnation que l'on en fit dans les Conciles de Ratiſbonne, de Francfort, de Frejus, & de Rome. On dit qu'Ethere & Beat aſſiſterent à celui de Francfort en qualité de deputez de l'Egliſe d'Eſpagne; mais il y a grand ſujet d'en douter,

CHAP. LVI.

Adoleſcentiam ſanè fratris noſtri Etherii lacte adhuc alitam, &c. eruditat quia non cum magiſtris optimis, ſed cum ignaris, & ſchiſmaticis videlicet Beato, & Felice, &c habuit collationem. *Epiſt. Elipand. ad Abbatem Fidelem apud Æther. & Beat. lib. 1. contra Elipand.*

Per vos de finibus Aſturicenſium funditus evellat hæreſim Beatianam. *Ibid.*

Baron. an. 785.

Legimus litteras prudentiæ tuæ anno præſenti, & non nobis, ſed Fideli Abbati menſe Octobri in Era 823. &c. (ideſt anno 785.) *Ether. & Beat. lib. 1.*

Ces Conciles furent tenus aux années 792. 794. 795. 799.

CHAP. LVI.

Quod ne mihi accidat per quemdam Beatum, quem Antiphrasium cognominastis benignè suadetis, &c. *Conc. Francof. Epist. 4. Tom. 7. Concil. pag. 1051.*

puisque la lettre synodale des Prelats qui s'y trouverent n'en dit rien, & que Charlemagne qui y avoit esté present, écrivant à Elipande, & aux autres Evesques d'Espagne, ne parle de Beat que comme d'un homme, dont la foi lui estoit ou suspecte, ou inconnuë; ce qui fait voir que ce Prince ne le connoissoit que par les calomnies qu'Elipande avoit publiez contre lui. Et l'on peut encore tirer la mesme induction d'Alcuin, qui s'estoit trouvé au Concile de Francfort, & qui cependant marque assez qu'il n'estoit pas bien informé de la foi de l'Abbe Beat, & de son disciple Ethere, puisqu'il dit qu'il les condamnoit hautement, si (selon le faux bruit qu'avoit répandu Elipande) ils confondoient en JESUS-CHRIST la nature divine, & la nature humaine.

III.

Que le Saint a esté non seulement Prestre, mais Moine, & Abbé.

Alcuin. lib. 1. adverf. Felicem.

Ainsi il est plus probable que Beat ne sortit point d'Espagne; il y laissa une bonne odeur de sa vertu, & il est reveré comme Saint à Valcabade petite ville du dioceſe de Leon, voisine de Saldaigne, & des montagnes de Lievane. On ne sçait point precisement en quel lieu il a exercé la profession religieuse. Les uns disent par conjecture que ce fut à saint Turibe, & les autres à Valcabade, où reposent ses reliques. D'autres ont douté s'il avoit esté Moine, parce que les Auteurs le qualifient seulement Prestre. Mais ce fait est constant, & la preuve s'en trouve dans l'ouvrage mesme de saint Beat. Car lorsqu'il y parle par occasion de la fraternité Chrestienne, & religieuse, il dit * *qu'il n'avoit qu'un frere qu'il avoit laissé dans le siecle, & qui aimoit plus son bien que sa personne, mais que par un échange avantageux, il avoit trouvé dans le monastere plusieurs freres spirituels, qui ne cherchoient point leurs propres interests, & dont la compagnie lui estoit également utile, & agreable.* De plus il appelle l'Abbe Fidelle son frere, qui est le nom que s'entredonnent les Religieux. Il n'est pas moins certain qu'il a esté Superieur d'un monastere. Car outre qu'Alcuin le qualifie Abbé, saint Beat nous apprend lui-mesme qu'il exerçoit cette charge. C'est dans son commentaire sur l'Apocalypse qu'il composa, dit-il, *pour l'édification de ses Freres*, c'est-à-dire de ses Religieux, & qu'il dedia à Ethere, tant parce que c'estoit à sa priere qu'il y avoit travaillé, que parce qu'aiant le bien de lui estre uni par la societé du mesme Ordre, il vouloit le faire le depositaire, & comme l'heritier de son ouvrage. J'avouë que par ce mot *d'Ordre* on pourroit entendre le

* *Ou bien qu'ils n'avoient chacun qu'un frere, &c. si l'on veut aussi attribuer ce discours à Ethere.* Unum fratrem dimisimus in sæculo: ecce quantos invenimus in monasterio, &c. *Esther. & Beat. lib. 2. contra Elip. and.*

Ob ædificationem studii Fratrum tibi dedicavi, ut quem consortem perfruor Ordinis, cohæredem etiam faciam mei laboris. *Beat. apud Moral. lib. 13. cap. 26. & 27. & Tejer sur l'an 784. pag. 282.*

le caractere du Sacerdoce, mais il eſt plus vrai-ſemblable qu'il faut expliquer ce mot de l'Ordre monaſtique, tant parce qu'Ethere eſtoit dans l'Epiſcopat, * & que Beat n'avoit que le degré de la Preſtriſe, que parce que Beat parle en ce lieu-là comme un Superieur de monaſtere. Il emploie encore cette meſme expreſſion dans ſon ouvrage, c'eſt lorſqu'il ſemble dépeindre Elipande, ou quelqu'un de ſes ſectateurs, en blamant l'ambition de quelques faux Moines, à qui un peu de Philoſophie ornée & ſouſtenuë d'un peu de politeſſe, & de facilité à s'expliquer avoit ſervi de merite pour obtenir l'Epiſcopat, & qui d'abord prenant les apparences de l'humilité, & de la ſainteté qui convient *à leur Ordre*, en ébloüiſſoient, & trompoient d'autres, ſoit en les attirant dans des erreurs, ou en les faiſant rentrer dans le ſiecle, auquel ils avoient renoncé. Il ne ſera peut-eſtre pas inutile de remarquer que ſaint Beat aimoit mieux s'expliquer par la plume, que de vive voix, parce qu'il eſtoit begue, & que ſon talent eſtoit plutoſt d'écrire, que de parler. Si l'on en croit Roderic de Palence, & d'autres Hiſtoriens modernes, Veremond Roy d'Aſturie quitta le ſceptre, & embraſſa la vie monaſtique. Yepez eſtime qu'il eſt plus probable qu'il paſſa du cloiſtre dans le throſne, & allegue pour preuve quelques memoires de l'Abbaie de Sahagun. Mais il eſt plus ſeur de s'en tenir au témoignage des Anciens qui nous apprennent ſeulement que ce Prince fut Diacre. Sandoval lui attribuë le reſtabliſſement du monaſtere de ſaint Jean *del Poyo* en Galice, fondé par ſaint Fructueux.

CH. LVII.

* *Les Auteurs modernes diſent communement que Beat eſtoit Preſtre.*

Qui ſe Deo ſervire promiſerant, & poſt profeſſionem Monachi ... ſacerdotiũ ſunt adepti. Qui prima fronte Ordinis humilitatem, & ſanctitatem ſimulantes. &c. *Ether. & Beat. adverſ. Elipand. l. 1.*

Hiſtor. part. 3. cap. 8.

Roderic Eveſque de Palence a écrit dans le quinziéme ſiecle.

Yepez ſur l'an 788. c. 2.

Sandoval en ſon hiſtoire de Caſtille pag. 159.

L'an 790.

CHAPITRE LVII.

Des Abbez de ſaint Millan : De l'eſtabliſſement de ſaint Vincent de Fiſtoles, & de quelques autres monaſteres : Que ceux de la Pegna, & de Cuzan n'ont point eu leur origine dans le huitiéme ſiecle : De quelques autres, dont on attribuë la fondation à Charlemagne.

I.

Abbez de ſaint Millan qualifiez Eveſques.

LA liſte des Abbez de ſaint Millan ſe trouvant preſque remplie à l'égard du huitiéme ſiecle, c'eſt une marque certaine que ſi ce monaſtere ſouffrit quelque choſe de l'invaſion des Maures, il n'en fut pas deſtruit. Parmi ces Abbez, il y en a trois de ſuite, qui ont la qualité d'Eveſques, ſçavoir

CH. LVII. Valentin qui fut ſacré ſous le regne de Froile, Sanche ſecond, & Paul ſecond ; ſur quoi Yepez obſerve, que lorſque ces Abbez entroient dans l'Epiſcopat, ils ne laiſſoient pas dans la ſuite de ſe qualifier Abbez, quoiqu'on leur en eut ſubſtitué un autre pour gouverner le monaſtere. D'où vient, dit-il, que dans quelques uns des anciens titres, on trouve deux Abbez en une meſme année, bien qu'il n'y en eut qu'un qui exerçat effectivement cette charge. Cet uſage eſtoit particulier à cette maiſon, & à peine en pourroit-on trouver ailleurs des exemples.

Yepez ſur l'an 574.

II. *Monaſteres fondez par les Religieux de ſaint Millan.*

Il y a des chartes qui font voir que du temps de Roderic Comte de Caſtille, les Religieux de ſaint Millan y baſtirent trois monaſteres, ſçavoir celui de ſaint Martin de Ferran en l'Ere 810. c'eſt-à-dire l'an 772. celui de ſaint Martin d'Yhama en 773. & deux ans aprés, celui de ſaint Roman de Doniſcle, & que ceux qui travaillerent à ces eſtabliſſemens furent Paul Abbé, Jean Preſtre, & Munne Clerc. Mais comme il eſt plus probable que la Caſtille n'a commencé à avoir des Comtes que ſous le regne d'Alfonſe le Chaſte, qui fut couronné l'an 791. & qu'avant ce temps-là cette province eſtoit ou ſous le joug des Maures, ou trop expoſée à leurs courſes, pour y eſtablir tant de monaſteres, nous n'eſtimons pas que ces fondations ſoient ſi anciennes. Auſſi Sandoval avouë que quelques-uns ne mettoient ces eſtabliſſemens que vers l'an 900. auquel temps la Caſtille fut gouvernée par un Comte appellé Rodrigues. Du moins (ſuppoſé que ce Paul, à qui on les attribuë, ait eſté Abbé de ſaint Millan,) ils ne peuvent avoir eſté faits avant l'an 802. puiſque ce ne fut qu'en cette année-là qu'il entra dans cette charge. Peut-eſtre a t'on mal déchiffré la datte du titre qui marque l'eſtabliſſement de Ferran, & qu'il y avoit un demi cercle à la lettre X, qui la faiſoit valoir quarante. Ainſi au lieu de l'an 772. l'on auroit 802. qui eſt juſtement la premiere année de l'adminiſtration de l'Abbé Paul. C'a * eſté par un ſemblable moien que l'on a juſtifié d'autres dattes, qui d'abord avoient paru fauſſes.

M. de Marca en ſon Hiſt. de Bearn. l. 3. c. 3. n 8.

Yepez ſur l'an 772.

Regnante Roderico Comite in Caſtella *Sandoval de la fondation de ſaint Millan, feuillet 42.*

Nam de annorum numero laborandum non eſt, quem in pleriſque antiquitatis monimentis vitiatum eſſe certa ratione conſtitui. *Marian. lib. 8. cap. 2.*

* *Voiez ce que dit Yepez ſur l'an 772. touchant une donation faite à l'Egliſe de ſaint Mames. Tom 3. pag. 249. de l'original Eſpagnol plus ample en cet endroit que la traduction françoiſe.*

III. *Le monaſtere d'Eſcalade.*

L'obſervation que nous venons de faire ne nous permet pas non plus d'attribuer une ſi grande ancienneté au monaſtere de ſaint Martin d'Eſcalade, ſitué à huit lieuës de Burgos. Sandoval en met l'eſtabliſſement en l'an 763. du temps d'Alphonſe Roy d'Aſturie, & de Rodrigues Comte de Caſtille, & ſe

fonde sur un titre datté de cette année, dont il ne se trouve plus qu'une copie en Espagnol. Mais si cette piece est veritable à l'égard de ce qui s'y trouve exposé, il pourroit bien du moins y avoir de l'erreur dans la datte. Il paroist par cet Acte que le monastere d'Escalade fut basti par Fernand le Noir, homme de qualité, & par Gode sa femme, qui le doterent richement, donnerent à l'Eglise quantité d'ornemens, & de vases sacrez, & y mirent une communauté nombreuse de Religieux sous l'Abbé Roldan. La charte dont il s'agit, est dressée au nom de cet Abbé, & souscrite de lui, & de ses Confreres Gontac Prestre, & Centronio *Confesseur*, c'est-à-dire Religieux, de Lucas Abbé de Siero, & de quelques autres Abbez.

CH. LVII.

Sandoval en son Hist. des Roys de Castille. page 101.

Selon un titre allegué par Yepez, le Comte Gundesinde fonda l'Abbaie de saint Vincent de Fistoles l'an 796 ou du moins il en accrut les revenus par sa liberalité, & il la destina pour le lieu de sa sepulture. Comme les donations qu'il y fit furent en faveur de l'Abbé Sesinand, & de Guduycie Religieuse, il y a quelque apparence que ce monastere estoit double. Gundesinde y unit quatre autres monasteres, sçavoir celui de sainte Marie situé dans le bourg de sainte Eulalie, & ceux de saint Pierre de Lences, de saint Martin de Sogarço, de sainte Eulalie, & de saint Martin de Leucane. Cette union de monasteres marque le grand pouvoir de Gundesinde, que l'on suppose avoir esté en ce temps-là Comte de Castille, ou Comte, c'est-à-dire Gouverneur de quelque ville de Castille; sur quoi l'on pourroit encore former des difficultez que nous n'entreprendrons point de resoudre, parce qu'elles ne regardent point l'estat monastique.

IV.
Fondation de Fistoles.

Yepez sur l'an 796. page 331. de l'original Espagnol, où l'on trouve le nom de ces monasteres unis: ce qui manque dans la traduction françoise.

L'Abbaie de saint Jean de la Pegna n'a esté dans son origine qu'un ermitage, où se retira saint Jean d'Atares un peu avant le commencement du royaume de Navarre; & c'est pourquoi Yepez en a parlé sur l'an 718. croiant que la Navarre avoit eu des Roys avant le milieu du huitiéme siecle, & presqu'au mesme temps que l'Asturie; mais il s'est mépris, & cette erreur, qui lui est commune avec quantité d'Auteurs modernes, a esté refutée par de sçavans hommes, qui ont fait voir aprés Roderic de Tolede, que le premier Roy de Navarre a esté Eneco Arista, auparavant Comte de Bigorre, qui ne fonda cet Estat que plus de cent ans aprés, & c'est pourquoi nous

V.
Abbaie de la Pegna.

Roderic. Toled. l. 5 c. 21.
M. de Marca en l'Hist. de Bearn. l. 2. c. 8. p. 160.
Notitia Vascon. Arn. Oihenart. lib. 2. cap. 9.

CH. LVII.

remettons à ce temps-là à parler de l'eſtabliſſement de ce monaſtere.

VI. *Monaſteres dont on rapporte la fondation à Charlemagne.*

On dit que les Abbaies de ſaint Cugat, ou Cucufat, de ſaint Felix de Guixoles, de ſaint Eſtienne de Banioles, de ſainte Marie d'Amer, qui ſont dans la Catalogne, & celle de ſainte Marie d'Arles, qui eſt dans le Rouſſilon, furent baſties avant l'an 800. & que Charlemagne les fonda, ou qu'il en confirma les fondations par ſes lettres. Et cela eſt fort croiable de ce grand Roy, qui eut tant d'affection pour l'Ordre de ſaint Benoiſt. Nous obſerverons neanmoins que comme ce Prince a rempli de ſon nom la memoire de la poſterité, on lui a attribué quelques fondations, & quelques chartes qui ne ſont pas de lui, mais des Roys ſes ſucceſſeurs, & principalement de Charles ſecond dit le Chauve. La Catalogne nous en fournit un inſigne exemple à l'égard du ſiecle, dont nous écrivons les évenemens. C'eſt ſur le ſujet de l'Abbaie de ſaint André d'Exalade, appellée aujourd'hui ſaint Michel de Cuzan. Yépez en met le commencement du temps de Pepin. Il dit enſuite qu'aiant eſté ruinée, elle fut rebaſtie par la permiſſion de Charlemagne, qui en accrut de beaucoup les revenus, & il rapporte pluſieurs particularitez de ce reſtabliſſement qui ſont fabuleuſes. Car on verra dans la ſuite que ce monaſtere n'a eu ſon origine qu'aprés l'an 800. & peut-eſtre vers l'an 860. ſous le regne de Charles le Chauve, qui en autoriſa la fondation par ſes lettres. Les Abbaies de Guixoles, de ſaint Cugat, & de Cuzan ſont conſiderables, & joüiſſent de grands privileges. Les memoires de Guixoles marquent que Charlemagne aiant pris Girone ſur les Sarrazins, fonda ce monaſtere, & y mit douze Religieux ſous un Abbé l'an vingt-huitiéme de ſon regne, mais au lieu du vingt-huitiéme il faut dire le (dixiéme ſçavoir l'an 778.) qu'il porta ſes armes en Eſpagne, ou bien il faut attribuer cet eſtabliſſement à Loüis le Debonnaire, que Charlemagne envoia en ce païs là l'an 797. pour y continuer la guerre contre les Sarrazins. Caſtellan Preſtre fut le premier Abbé d'Arles. Nous parlerons encore de lui dans le ſiecle ſuivant. On attribuë l'origine de Banioles à ſaint Emere, que l'on dit y avoir mené une vie d'Anachorete avec ſainte Candie ſa mere: On a ſes Actes, mais alterez par des fables. Cet ermitage fut depuis changé en monaſtere par le venerable Bonit, qui y baſtit une Egliſe à l'honneur de ſaint Eſtienne.

Yepez ſur l'an 745. 778. & 796.

Spicil. Tom. 8. pag. 349.

L'an 797. juſqu'au 9. d'Octobre eſt le 19. du regne de Charlemagne.

Il a eſté remarqué ci-devant que les Maures qui occuperent la meilleure partie de l'Eſpagne, n'en exterminerent pas tous les Chreſtiens, ny ne deſtruiſirent pas non plus tous les lieux de pieté. Ils permirent aux Fidelles d'exercer leur religion ſous de certaines conditions, & les laiſſerent joüir de leurs biens en paiant tribut. Celui qu'impoſa le Roy de Conimbre en Portugal à chaque Chreſtien, eſtoit double de celui que paioit un Maure. Il taxa les Egliſes paroiſſiales, ou autres ſemblables à vingt-cinq meſures d'argent, que l'on appelloit *des Peſans*, les monaſteres à cinquante, & les Cathedrales à cent. Mais il exempta de tout tribut l'Abbaie de Lorban, à cauſe que les Religieux de cette maiſon avoient témoigné de l'affection, & rendu de bons offices aux Maures. C'eſt ce qui ſe voit par une ordonnance de ce Prince, de l'Ere 772. ou de l'an 734. ſi toutefois il n'y a point d'erreur: car cette annee ne répond pas à l'an Arabique 147. qui ſert auſſi de datte, mais ſeulement à l'an 115. ou environ. Ce monaſtere ſubſiſte encore aujourd'hui, & eſt de l'Ordre de Ciſteaux.

VII. *Sandoval en ſon Hiſtoire de Caſtille. page 87.*

Vide Dionyſ. Petav. de Doctr. Temp. l. 7. c. 22.

CHAPITRE LVIII.

De ſaint Brithwald Archeveſque de Cantorberi, & de ſes ſucceſſeurs: De quelques reglemens de divers Conciles.

LE Siege de Cantorberi vacant par la mort du fameux Theodore, fut rempli par l'ordination de Brithwald. On le tira d'un des monaſteres de la Province nommé *Raculf*, ſitué prés de l'embouchure ſeptentrionale de la riviere de Genlad, où il exerçoit la charge d'Abbé. Il eſtoit ſçavant dans les ſaintes lettres, & fort habile dans la diſcipline Eccleſiaſtique, & religieuſe, *mais non pas toutefois comparable à ſon predeceſſeur.* Aprés ſon élection, il paſſa en France, & y fut ſacré l'an 693. par Godwin Archeveſque de Lyon. L'année ſuivante, il tint un Concile à Becanceld, où en preſence, & par l'autorité de Withred Roy de Kent, on fit un reglement pour maintenir la liberté des Egliſes, & des monaſteres, & pour empeſcher que les laïques n'en poſſedaſſent les revenus. Il y fut auſſi arreſté que les Eveſques, & les Superieurs des monaſteres ſeroient

I. *S. Brithwal, & Tatwin Archeveſques de Cantorberi.*

Bed. Hiſt. l. 5. cap. 8.

Act. ſac. 3. part. 1. pag. 528.

CH. LVIII. élus du consentement, & par le conseil de l'Evesque du diocese, & du Metropolitain, c'est-à-dire de l'Archevesque de Cantorberi. Il se trouva à ce Concile non seulement des Abbez, mais aussi cinq Abbesses qui y souscrivirent. Un exemplaire de ce Synode tiré d'un manuscrit de l'Eglise de Cantorberi, marque huit monasteres qui estoient alors dans le royaume de Kent, sçavoir saint Pierre, ou Upminster, Raculf, Sudminster, Dofres, Folcanstan, Himming, Stepeis, Hor, ce qui fait voir l'ancienneté de ces maisons religieuses. Saint Brithwald assista aussi à l'Assemblée, ou Concile de Berghamsted, où l'on fit des ordonnances en faveur de la discipline, & des bonnes mœurs. Il y fut arresté qu'un Superieur de monastere estant obligé de se purger en Justice, feroit sa profession, ou protestation comme un Prestre. Or l'usage estoit qu'un Prestre aprés avoir rendu son témoignage, alloit devant un autel, & disoit ces paroles de saint Paul: *Je dis la verité en* JESUS-CHRIST, *je ne mens point.* Il ne sera pas inutile de remarquer aussi en passant que l'on y ordonna que si en un jour de jeûne un maistre donnoit de la chair à manger à son esclave, il perdroit le droit qu'il avoit sur lui: enforte que cet esclave seroit affranchi, & joüiroit à l'avenir de la liberté. Saint Brithwal mourut vers l'an 732. & eut pour successeur Tatwin Prestre de l'Abbaie de Briudun dans le païs de Merce, qui fut élevé à cette charge en veuë de sa pieté, de son érudition, & de sa sagesse. Il reçut le *Pallium* du Pape Gregoire troisiéme, & tint le Siege trois ans.

Concil. ibid. an. 697. pag. 1378.

Veritatem dico in Christo, non mentior. *Tim. 2. 7. selon le Grec.*

Concil. Tom. 6. pag. 1357. 1359.

II.

Nothelme Archevesque.

Vvill Thorn. pag. 1772.

Gervas. pag. 1640.

Nothelme, & Cuthbert gouvernerent aprés lui le mesme dioceſe. Le premier estoit Prestre de l'Eglise de Londres. Un Historien Anglois le qualifie Archiprestre de l'Eglise de S. Paul. Gervais dans son Histoire des Archevesques de Cantorberi, assure qu'il estoit Moine, & Bede en donne cette idée, lorsque dediant à Nothelme son ouvrage des trente questions sur le livre des Roys, il le traite simplement de *Frere*, & lui parle des autres Freres qui demeuroient avec lui. Il eut une grande liaison avec Albin Abbé de saint Pierre, ou de saint Augustin de Cantorberi, & fut peut-estre un de ses disciples avant que d'estre attaché à l'Eglise de Londres. Albin aiant engagé le venerable Bede à écrire l'histoire Ecclesiastique d'Angleterre, lui fournit pour cet effet quantité d'instructions, & de memoires par l'entremise de Nothelme, qui les donna par écrit,

ou de vive voix à cet Auteur. Et Nothelme aiant esté depuis à Rome, en rapporta diverses Epistres des Papes, qu'il communiqua encore à Bede par le conseil du mesme Albin. C'est ce que témoigne Bede mesme dans la preface de son histoire. Un de nos Auteurs dit que Nothelme aiant esté élu Archevesque de Cantorberi, retourna à Rome, & qu'il y fut sacré par le Pape Gregoire troisiéme, qui lui donna aussi le *Pallium*, mais il ne marque point qui lui a appris ce fait. Parmi les lettres de saint Boniface, il s'en trouve une qui est addressée à Nothelme. Le Saint par une humilité tres-édifiante, y avouë qu'il s'estoit mépris dans la decision d'une difficulté qui regardoit un mariage, en permettant à un homme d'épouser la mere d'un enfant, dont il avoit esté le parrein, & il prie Nothelme de lui dire là dessus son sentiment, comme aussi de lui envoier une copie d'une Epistre de saint Gregoire Pape à saint Augustin premier Archevesque de Cantorberi, & de lui marquer en quelle année de Nostre Seigneur, ce saint Pape avoit envoié des Predicateurs en Angleterre. Nothelme mourut vers l'an 739.

CH. LVIII.

Edov. Maiburv. de Scriptor. Angl. pag. 102.

Bonifac Epist. 15. Vide Baron. ad an. 734.

Ce fut en l'an 596.

III. *Cuthbert Archevesque.*

On ne sçait rien de la naissance, ny de la vie de Cuthbert avant l'Episcopat. Il gouverna premierement le dioceſe d'Herford, & fut ensuite transferé au Siege Metropolitain de Cantorberi. Il tint deux Conciles à Cliffe prés de Rochestre. Dans le premier qui fut assemblé en 742. Ethelbald Roy de Merce donna aux Eglises, & aux monasteres le mesme privilege que leur avoit accordé Withred Roy de Kent dans le Synode de Beccanceld. Mais quantité de lieux saints, qui estoient opprimez par la violence des laiques, ne recouvrerent pas pour cela leur liberté. Car parmi les lettres de saint Boniface, il s'en trouve une que ce Saint écrit à Cuthbert, pour l'exhorter à bien remplir son ministere, & à travailler à la reforme de la discipline, marquant entr'autres desordres, qu'en Angleterre les laiques s'emparoient des monasteres, & entreprenoient de les gouverner, & que l'on forçoit les Religieux à travailler aux bastimens publics. Cuthbert déferant à son conseil, & pressé encore plus par les lettres du Pape Zacharie, assembla un second Concile à Cliffe, où l'on fit plusieurs reglemens en faveur des bonnes mœurs.

De violenta quoque Monachorum servitute in operibus, &c. *Bonif. Epist. ad Cuthb.* 105. *Conc. Tom. 6. pag. 1570.*

IV. *Reglemens du second Concile de Cliffe.*

Entre ces Canons, il y en a quelques-uns qui regardent l'observance religieuse. Le Concile y declare que les mona-

CH. LVIII.

Ut sint monasteria juxta vocabulum nominis sui, idest honesta silentium quietorum, atque pro Deo laborantium habitacula, &c. *Conc. Cloueshh. II an. 747. c. 20.*

Non in vice servorum, sed in vice filiorum. *Ibid. c. 4.*

Secundum monasticæ Regulæ definitionem manifestius probetur juxta Apostolicum præceptum, *Probate*, inquiens, *spiritus si ex Deo sint. Ibid. c. 24. ce qui est tiré du 58. Chapitre de la Regle de saint Benoist.*

Perpauci inveniantur qui ex intimo corde sacræ scientiæ rapiantur amore, &c. Exerceantur in scholis pueri ad dilectionem sacræ Scripturæ, &c. ut nec sint rectores terrenæ tam avidi operationis, ut domus Dei desolatione spiritalis ornaturæ vilescat. *C. 7. pag. 1575.*

steres ne doivent point estre des lieux de promenade, & de divertissement, ny servir de rendez-vous à des poëtes, à des musiciens, ny à d'autres personnes devoüées au plaisir, mais estre l'honneste demeure des serviteurs de Dieu, qui vivent dans le recuëillement, & le silence, & qui s'occupent au travail, à la priere, & à la lecture des livres saints. Il ordonne que les Evesques avertissent les Abbez, & les Abbesses de donner bon exemple, & d'avoir soin que ceux qui sont soumis à leur conduite, menent une vie reguliere; enforte neanmoins qu'ils ne les gouvernent pas avec empire, comme si c'estoient leurs valets, mais avec affection, les regardant comme leurs enfans, & qu'ils leur fournissent autant qu'ils pourront les choses necessaires à leur subsistance, selon les loix de l'estat religieux. Il veut aussi que l'on éprouve les seculiers qui demandent à estre admis à la religion, & que l'on observe à leur égard ce que prescrit *la Regle monastique*, sçavoir que selon le precepte de l'Apostre, *on éprouve si les esprits sont de Dieu.* La regle que cite le Concile est celle de saint Benoist, qui est appellée *la Regle monastique*, parce que c'estoit la regle commune des monasteres du païs, & principalement de ceux qui estoient habitez par des Anglois. Le Concile deplore qu'en ce temps-là il y eut peu de personnes qui fussent sensibles aux delices saintes de la doctrine sacrée, & que la pluspart des jeunes gens ne se remplissent l'esprit que de la vanité, & des choses passageres du siecle; & pour remedier à un si grand mal, il exhorte les Evesques, les Abbez, & les Abbesses à faire bien instruire dans la science du salut les personnes de leur famille, ou de leur communauté, & il souhaite sur tout qu'on tasche d'inspirer aux jeunes gens l'amour des saintes lettres, afin que s'y appliquant avec plaisir, ils se rendent capables de servir l'Eglise, & *que la maison de Dieu ne devienne point mepriſable, manquant de l'ornement spirituel*, de l'érudition, & du sçavoir. Il veut que ceux qui chantent les Pseaumes en latin, quoiqu'ils n'entendent pas cette langue, prennent soin cependant d'élever leur cœur vers Dieu, & de lui demander les graces, dont ils ont besoin, & il trouve bon aussi qu'aprés les Pseaumes, ils flechissent les genoux, & disent quelque priere en leur langage maternel, tant pour les vivans, que pour les morts. Il recommande aux Evesques de ne point ordonner Prestres aucun des Clercs, ou des Moines qu'aprés s'estre bien informez de la

pureté.

pureté de leurs mœurs, & de leur intelligence dans la doctrine de la foi ; parce qu'il faut que celui qui doit estre admis au Sacerdoce, se soit auparavant rendu capable d'enseigner aux autres la science du salut, & d'imposer aux pecheurs une penitence convenable. On mit en question si les Evesques visiteroient les monasteres possedez par les seculiers, parce que l'on pouvoit douter si ces maisons devoient passer pour des monasteres : & il fut arresté, qu'ils ne laisseroient pas d'en avoir soin, & sur tout de prendre garde qu'il y eut un Prestre pour procurer le salut de ceux qui y demeuroient.

CH. LVIII.

V.

Saint Bregvvin succede à Cuthbert.

Le Pontificat de Cuthbert finit avec sa vie l'an 758. Jusqu'alors tous les Archevesques qui l'avoient precedé dans le Siege de Cantorberi, avoient esté inhumez dans l'Abbaie de saint Augustin, qui estoit dans un des fauxbourgs de la ville, parce que selon les maximes des Predicateurs Romains, & me me selon l'usage presque universel de ce temps-là, *les villes estant destinées à estre la demeure des vivans, & non pas des morts*, l'on n'y devoit enterrer personne. Mais Cuthbert choisit sa sepulture dans l'Eglise de saint Jean qu'il avoit fait bastir exprés proche de sa Cathedrale, & lorsqu'il fut prest de mourir, il recommanda aux Religieux de son Chapitre, & à ses domestiques de l'inhumer secretement, & de ne point publier sa mort par le son des cloches qu'un jour ou deux aprés qu'il auroit esté mis en terre. Ce changement d'usage excita de la contestation entre ces Moines & ceux de l'Abbaie de saint Pierre ; & toutefois ce demesle n'empescha pas qu'aprés la mort de saint Bregwin successeur de Cuthbert, ceux de la Cathedrale n'élussent pour Archevesque l'Abbé de ce monastere. Saint Bregwin fut sacré l'an 759. Selon l'éloge que fait de lui Capgrave, il estoit originaire de Saxe, & estant passé en Angleterre, il y estudia, & s'y fit Religieux. Il alla à Rome vers l'an 751. & il y fit amitié avec saint Lulle, comme il nous apprend lui-mesme dans une lettre qu'il écrivit aprés son ordination à ce saint Archevesque de Mayence, pour le prier qu'ils eussent entr'eux la mesme union de charité qu'avoient eu leurs predecesseurs. Il tint le Siege de Cantorberi trois, ou quatre ans, & fut enterré dans l'Eglise de saint Jean. Aprés sa mort, les Religieux de sa Cathedrale lui substituerent Jambert, ou Lambert Abbé de saint Augustin, qui entra dans la charge d'Archevesque l'an 763.

Gervas. Act. Pont. Cantuar. pag. 1641. Chronic. Vv. Thorn. pag. 1773.

Capgr. apud Ed. Malbouv. t. 1359. 26. August.

Inter Bonif. Ep. 103.

CH. LVIII.

VI.

Jambert Abbé de saint Augustin, & Adelard Abbé de Malmesburi Archevesques de Cantorberi.

Quoique Jambert eut du merite, & qu'il s'acquittat bien de ses obligations, son Eglise perdit une partie de ses Suffragans, & une partie de ses revenus, à la sollicitation d'Offa Roy de Merce, *qui pouſſé de l'inimitié qu'il avoit contre le venerable Jambert, & la nation des Kentois*, obtint du Pape Adrien que le Siege Episcopal de Lichfeld seroit Metropolitain, & auroit sous lui l'Evesché de Worcheſtre, & cinq autres du royaume de Merce, ou d'Estangle. Mais Adelard successeur de Jambert estant allé à Rome du temps du Pape Leon troisieme, se plaignit de ce changement, & soustint si bien la cause de l'Eglise de Cantorberi, qu'elle fut restablie dans sa dignité, & celle de Lichfeld remise dans son premier estat, de l'agrément, & mesme à la priere de Kenulfe Roy de Merce. Adelard avoit esté Abbé de Malmesburi, & ensuite Evesque de Wincestre avant sa promotion au Siege de Cantorberi. Le Pape Leon parle de lui comme d'un Prelat orné de grandes qualitez. Adelard tint un Concile à Beccanceld, où l'on renouvella les ordonnances que l'on avoit faites contre les laïques qui usurpoient les biens des Eglises, & pour maintenir la discipline monastique dans les communautez religieuses. De son temps, sçavoir l'an 799. Kenulfe successeur d'Offa rendit à la Cathedrale de Cantorberi quatre terres, dont s'estoit saisi Offa pour en accommoder ses Officiers, & il voulut qu'elle les possedât exemptes du tribut royal, & de tout service seculier. L'année suivante, Adelard dans un Synode donna une de ces terres aux Moines de son Eglise, afin que le revenu en fut emploé à leur nourriture, suivant l'intention d'un grand Seigneur nommé Alduin, qui l'avoit autrefois donnée pour cet effet. Ce Prelat mourut vers l'an 808.

Propter inimicitiam cum venerabili Lamberto, & gente Cantuariorum, &c. *Vide Epist. Kenulfi ad Leonem III. & Leonis ad Kenulph. Tom. 7. Concil pag* 1110.

An 798. *Evident. Eccles. Cantuar. pag* 2212.

Monachis ejusdem Ecclesiæ. *Ibid. pag.* 2212.

VII.

Abbez de saint Augustin.

Albin Abbé de saint Augustin de Cantorberi fut uni d'amitié avec le venerable Bede, & l'excita à écrire l'histoire d'Angleterre. Il mourut l'an 732. & eut pour successeurs Nodbald qui fut beni par l'Archevesque Tatwin, Aldun, Jambert depuis Archevesque, Ethelnot, Gutard, &c.

CHAPITRE LIX.

De sainte Mildrede Abbesse de Menstre, & de quelques autres Abbesses : Des Roys Kenred, & Offa.

I. *Sainte Mildrede Abbesse.*

SAinte Mildrede seconde Abbesse de Menstre dans l'Isle de Thanet, dont il a esté parlé ci-devant, mourut vers l'an 724. & y fut enterrée avec la bienheureuse Ermenburge sa mere, fondatrice, & premiere Superieure de cette maison. Quelques années aprés Edburge, qui avoit succedé à sainte Mildrede visita son corps, & l'aiant trouvé entier, & sans corruption, elle le transfera dans l'Eglise des saints Apostres qu'elle avoit fait bastir à une demi lieuë de son monastere, dans le dessein de l'enrichir de ce precieux dépost. Sainte Milburge, & sainte Milgitre, toutes deux sœurs de sainte Mildrede, se consacrerent aussi à Dieu par la profession religieuse. La premiere gouverna l'Abbaie de Wenloch qui estoit dans le dioceſe de Herford, & où vrai-semblablement il y avoit aussi une petite communauté d'hommes. Car l'on dit qu'un certain Religieux estant tombé malade dans *le monastere* de sainte *Milburge*, mourut, eut d'admirables visions, ressuscita, & fut ensuite sept jours aveugle. On peut voir le recit de ce prodige dans une lettre de saint Boniface, qui en parle sur le témoignage de l'Abbesse * Hebelide, & de ce Religieux mesme. Cette lettre est addressée à l'Abbesse Edburge, qui est peut-estre la mesme que cette Edburge Abbesse de Thanet, ou qu'Edburge Religieuse, ou mesme Abbesse de Vinburne.

Act. sac. 3. part. 1. pag. 444.

In monasterio Milburgæ Abbatissæ *Bonif. Epist.* 121. 13. 28.

* *Hildelide.*

II. *Eangythe, Vale, & Bugge Abbesses.*

Une grande Dame nommée Eangythe se fit Religieuse dans un monastere du royaume de Kent avec ses deux filles Vale, & Heaburg surnommée Bugge. Elles en eurent toutes trois la conduite. Vale le gouverna la premiere, & c'est pour cette raison que mesme Eangythe l'appelle *son Abbesse*, & *sa Mere spirituelle :* L'on ne sçait point pour quel sujet elles furent persecutées par les Grands de la Province. S. Boniface avec qui elles estoient unies d'une estroite amitié, les consola dans leur affliction, & trouva bon que Bugge sortît du païs, & qu'elle s'en allât à Rome, quoiqu'il improuvât d'ordinaire ces sortes de

Inter Bonifac. Ep. 38. 2. 20. 35. 40. 103.

Digitized by Google

CHAP. LIX.

voiages à l'égard des Religieuſes. Elle revint en Angleterre, comme il paroiſt par une lettre d'Ethelbert Roy de Kent, qui marque auſſi qu'elle lui eſtoit parente. Il eſt encore parlé d'elle dans une lettre de ſaint Bregvvin Archeveſque de Cantorberi, qui y fait ſçavoir à ſaint Lulle de Mayence, le jour de la mort de cette vertueuſe Abbeſſe, la recommandant à ſes prieres comme une perſonne qui avoit eu pour *Protecteur*, *& pour Pere ſpirituel* le glorieux Martyr ſaint Boniface.

III.

Kenred Roy de Merce, & Offa Roy d'Eſſex quittent leurs couronnes, & ſe font Religieux.

L'Angleterre nous a déja fait voir des Princes reveſtus de l'habit religieux : elle continua dans le huitiéme ſiecle à nous donner de ces grands exemples, & nous les marquerons ici en parlant des divers Eſtats qui la partageoient. Car elle demeura ainſi diviſée juſqu'au neuviéme ſiecle qu'elle fut reduite ſous l'empire d'Egbert, qui par l'union de ces petits royaumes, forma une puiſſante Monarchie. Bien que Kenred, & Offa aient regné en divers païs, il ne faut pas les ſeparer, puiſqu'animez d'une meſme ardeur de porter la couronne dans le Ciel, aprés l'avoir portée ſur la terre, ils renoncerent en meſme temps au ſiecle, pour embraſſer la perfection evangelique. Kenred eſtoit neveu d'Ethelred Roy de Merce qui ſe fit Religieux à Bardnei. Son oncle abandonnant le ſiecle, lui laiſſa ſon Eſtat, & Kenred le gouverna quelque temps avec beaucoup de reputation, & ſouſtint fort bien la dignité de Souverain. Mais ſi la nobleſſe, & la grandeur de ſon ame avoit paru dans le gouvernement, elle éclata encore davantage lorſqu'il le quitta, & qu'il fit voir que ſon eſprit eſtoit élevé au deſſus des choſes de la terre, & qu'il ne connoiſſoit point d'autre gloire que de ſervir Dieu. Offa Roy du païs d'Eſſex (où eſt ſituée la ville de Londres) ſe joignit à lui dans le meſme deſſein, pouſſé ſans doute par une grace bien forte, & bien extraordinaire : car il eſtoit dans la fleur de l'âge, bien fait de ſa perſonne, & fort aimé de ſes Sujets. Ces deux Princes allerent enſemble à Rome, y reçurent l'habit monaſtique des mains du Pape Conſtantin, & y paſſerent le reſte de leurs jours dans la priere, dans le jeune, & dans l'exercice des bonnes œuvres. On attribuë la converſion d'Offa aux ſages conſeils de ſainte Kiniſvvide ſœur d'Ethelbert Roy de Merce qu'il avoit demandée en mariage, & qui lui perſuada de n'avoir d'amour que pour les choſes du Ciel, & de ne bruſler point d'autre feu que de celui, dont bruſlent les Anges. Nous parlerons ci-aprés de ſaint

Act. ſæc. 3. part. 2. pag. 491.

(Coenred) nobiliſſime, &c præfuerat nobilius multò ſceptra reliquit.

Offa juvenis amantiſſimæ ætatis, & venuſtatis, &c ubi ad loca ſancta Romam pervenerunt, attonſus, & in monachico vitam habitu complens, ad viſionem beatorum Apoſtolorum in cœlis diu deſideratam pervenit -

Bed. lib. 5 c. 20.

Vers l'an 709.

Ioh. Brompton. pag. 773.

Ed. Maihevv. 6. Mart. pag. 282.

Egvvin Eveſque de Worceſtre, qui accompagna à Rome ces deux Princes. CHAP. LX.

CHAPITRE LX.

D'Etwin, & d'Ina Roys d'Weſtſex, ou des Saxons Occidentaux, & enſuite Religieux : De ſainte Cuthburge Abbeſſe de Winburn.

I. *Etvvin Roy d'Vveſtſex, & enſuite Religieux.*

LE païs d'Weſtſex, ou des Saxons Occidentaux a eu de ſuite trois Roys, qui ſont ſortis du thrône pour emporter le Ciel par une ſainte violence, ſçavoir Etvvin, Cedval, & Ina. Nous ne connoiſſons le premier que par quelques vers d'un Poëte du huitiéme ſiecle qui a fait ſon éloge. Son regne fut des plus heureux, il gouverna ſon Eſtat pluſieurs années, & il gagna trois batailles ſur des ennemis que l'on ne marque point. Il protegea les Egliſes, & les monaſteres, & il en accrut les droits, & les privileges. Enfin convaincu par la foi, que pour eſtre heureux, il devoit aſpirer à d'autres biens que ceux dont il joüiſſoit, il ſe démit de la dignité royale, & ſe retira dans une maiſon religieuſe, où il n'eut plus de penſées, & de ſoins que pour ſon ſalut. On peut rapporter ſa retraite à l'an 686. Il eut une fille appellée Bugge, qui baſtit une belle Egliſe, où l'on grava les vers qui ont conſervé la memoire de ce Prince. Quoiquoi Cedval n'ait pas eſté Religieux, nous ne laiſſerons pas d'obſerver qu'aiant regné deux ans, il alla à Rome du temps du Pape Serge, & qu'il y mourut quelques jours aprés y avoir reçu le bapteſme.

Act. ſac. 3 part. 1. pag. 491.

L'an 689.

II. *Le bienheureux Ina ſon ſucceſſeur embraſſe auſſi l'eſtat monaſtique.*

Ina ſon ſucceſſeur eut toutes les qualitez d'un grand Prince, & il excella en pieté, en ſageſſe, & en valeur. On peut apprendre ailleurs ſes actions militaires. Les loix qu'il fit pour le reglement de ſon Eſtat, ſont venuës juſqu'à nous. Il les dreſſa par le conſeil de ſaint Hedde Eveſque de Dorceſtre, & de ſaint Erconvvald Eveſque de Londres. On a inſeré dans le recuëil des Conciles celles qui regardent l'Egliſe. Il avoit auſſi beaucoup de confiance en ſaint Adelme, & à ſa ſollicitation, il rebaſtit le monaſtere de Glaſtenburi, & le combla de graces, & de bienfaits. Cette Abbaie eſtoit ſituée dans le Comté de

Vide Chron. Joh. Brompton. pag. 758.

CHAP. LX.

Somerſet. Il acheva celle d'Abington fondée par ſon pere. Sa devotion au Prince des Apoſtres le porta à lui aſſujettir ſon royaume, & à impoſer ſur chaque famille un certain tribut, qui ſe paia depuis au ſaint Siege, & qui fut appellé *le denier de ſaint Pierre*. Il fonda auſſi un College à Rome pour ceux de ſa nation, afin qu'ils y fuſſent inſtruits dans la foi Catholique. La Reine Ethelburge ſa femme, qui eſtoit une Princeſſe tres-vertueuſe, l'excitant de plus en plus à ſe détacher du monde, il y renonça entierement, & aprés avoir recommandé ſes Eſtats à ſon couſin Adelard, il s'en alla à Rome, il y reçut l'habit monaſtique, & il y finit ſes jours dans le ſervice de Dieu. On croit qu'il eſt ce *tres-reverend Frere, & ancien ſoldat de* JESUS-CHRIST, auquel ſaint Boniface addreſſe une de ſes lettres, pour le conſoler dans ſes maladies: car ſi l'on en lit bien l'inſcription, il s'y trouve auſſi le nom du Roy In ou Ina. Il mourut vers l'an 730. Les Martyrologes d'Angleterre, & de noſtre Ordre font mention de lui, & le qualifient Bienheureux.

Le pere d'Ina s'appelloit Cenred, & Ciſſa.

Guillaume de Malmeſburi lui donne ce dernier nom.

Act. Tom. 3. an. 731. pag. 491. & 493.

Ibid. pag. 494.

III. *Abbez du païs d'Vveſtſex.*

Nous avons dit ci-devant que de ſon temps on tint dans l'Weſtſex un Concile, où aſſiſterent trois Abbez du païs, ſçavoir Wintre Abbé de Diſſelburg, Borwald, ou Bervvard Abbé de Glaſtenburi, & Vvinberch Abbé de Nutſcelle, où ſaint Boniface avoit eſté envoié par ſon Abbé Vvolfar, pour y continuer ſes eſtudes. Bervvard qui gouvernoit Glaſtenburi, eſtoit entré dans cette charge l'an 705. aprés la mort d'Hemgiſle. C'eſt peut-eſtre de lui dont il eſt parlé dans une lettre de ſaint Brithvval Archeveſque de Cantorberi à Frother ſucceſſeur de ſaint Adelme dans l'Eveſché de Schirburn. Diſſelburg eſt peut-eſtre le meſme que Tiſſelburg, ou Tiſburi dans * le Comté de Vvilts, qui faiſoit partie de l'Vveſtſex. On peut voir ailleurs le fondement de cette conjecture.

Inter Bonifac. Epiſt. 58.

* *Vvilshire. Vide Edovv. Mahevv. pag. 759.*

IV. *Sainte Cuthburge ſœur du Roy Ina, & Abbeſſe de Vvinburn.*

Le Roy Ina avoit une ſœur nommée Cuthburge, qui fut mariée au Prince Aldfrid fils naturel d'Oſvvi Roy de Northumbre. Aldfrid aiant eſté rejetté par la faction des Grands, qui d'abord le jugerent indigne du thrône, & lui prefererent Egfrid né d'un mariage legitime, profita de ſa diſgrace, & s'eſtant retiré en Irlande, y apprit parfaitement les ſciences, & meſme les lettres ſaintes. La reputation de ſon merite fit changer de ſentiment à ceux qui lui avoient eſté contraires, & ils ne purent ſe défendre d'avoir de l'eſtime pour lui. Deſorte

CHAP. LX.

qu'aprés la mort d'Egfrid, ils le rappellerent, & lui offrirent la couronne. Ce fut à cet Alfrid que sainte Cuthburge fut mariée. Mais avant la consommation de leur mariage, la Sainte desirant vivre dans la virginité, pria Aldfrid de lui permettre de se retirer dans un cloistre, & il lui accorda sa demande. La Sainte usant de cette liberté, entra dans le monastere de Berking, où l'observance fleurissoit par les soins de sainte Hildelite. Nous avons déja remarqué que ce fut à cette communauté de filles, que saint Adelme dedia son poëme, qui a pour sujet l'éloge des Vierges. Les Religieuses qu'il nomme dans l'inscription de son ouvrage, sont Hildelide, ou Hildelite *maistresse de la discipline reguliere, & de la vie monastique*, c'est-à-dire Abbesse, *: Justine Cuthburge, & Osburge, *qu'il dit estre originaires de son païs :* Altgide sa parente, & Scholastique, Hidburge, & Bergide, Eulalie, & Tecle, *qui toutes font honneur à l'Eglise par l'eclat de leur vertu.* Sainte Hildelide est vrai-semblablement cette Abbesse du mesme nom, qui raconta à saint Boniface les visions de ce Religieux, que l'on disoit avoir esté ressuscité. Ce n'est que par conjecture que l'on rapporte la mort de cette Sainte à l'an 717. car l'on n'en sçait point precisement le temps. Sainte Cuthburge retourna dans le païs d'Vvestsex, où regnoit son frere Ina, & elle y bastit l'Abbaie de Vvinburn dans le dioceſe de Dorcestre, aidée de sa sœur Coenburge. Le monastere estoit double, mais on y gardoit une tres-exacte separation. Desorte que jamais aucun Religieux n'entroit dans la maison des filles, & les Prestres aprés avoir celebré la Messe dans l'Eglise des Religieuses, retournoient aussi-tost dans le cloistre, où demeuroient les hommes. L'Abbesse gouvernoit les deux maisons, parce que les filles formoient la principale communauté, & que celle des Religieux n'estoit qu'accessoire. Parmi les lettres de saint Boniface, il s'en trouve une écrite par trois monasteres d'Angleterre voisins, & associez, & qui n'estoient peut-estre qu'un seul monastere composé de trois communautez separées entierement de demeure, l'une d'hommes, & deux de filles. L'Abbé s'appelloit Aldun, & les deux Abbesses Cneuburge, & Coenburge. Celle-ci pourroit bien avoir esté cette Religieuse de mesme nom, qui estoit sœur de sainte Cuthburge, & qui eut part à la fondation de Vvinburn. Leur lettre est addressée aux Abbez Coengisle, & Ingelde, &

Act. sac. 3. part. 1. pag. 300. 445.

* Contribulibus *ou de la mesme famille, ce qui a peut-estre donné lieu à quelques-uns de dire que saint Adelme estoit parent du Roy Ina.*

CHAP. LX. à Vvietbert Preſtre. Ils leur écrivent pour les remercier de leurs preſens, & pour les aſſurer qu'ils agréent fort la ſocieté de prieres qu'ils leur ont offerte. Et Cneuburge s'addreſſant en particulier à Vvietbert, lui marque le nom de ſes deux ſœurs, & le jour de leur decez, afin qu'il ſe ſouvienne d'elles dans ſes ſacrifices. Coengiſle eſtoit Abbé de Glaſtenburi, & en cette qualité, il reçut en 719. quelques donations d'Adelard ſucceſſeur du Roy Ina. On ne ſçait point quel monaſtere gouvernoit Ingelde. Cette lettre nous apprend, que Vvietbert avoit vecu ſous l'Abbé Aldun, mais il demeuroit alors avec Ingelde, & il eſtoit de ſon monaſtere. Car eſtant depuis paſſé en Allemagne, pour travailler ſous ſaint Boniface à la converſion des ames, il pria dans une lettre les Religieux de Glaſtenburi, de ſalüer de ſa part l'Abbé Ingelde, & la communauté, la qualifiant *noſtre*, & d'écrire auſſi à l'Abbeſſe Tetta, (qu'il appelle ſa mere) & à ſa communauté, qu'il eſtoit heureuſement arrivé en Allemagne. Il eſt certain que Tetta gouvernoit l'Abbaie de Vvinburn. Vvierbert l'appelle ſa mere, vrai-ſemblablement par un ſentiment de reſpect, ou parce qu'il avoit demeuré quelque temps dans la communauté d'hommes de ſon monaſtere. On pourroit douter ſi Ingelde n'en eſtoit point le Superieur. Mais les deux lettres que nous venons de citer, marquent qu'il avoit la conduite de quelque autre maiſon, qui eſtoit plus proche de Glaſtenburi. On convient que Vierbert eſt le meſme que ſaint Vvigbert, pour qui ſaint Boniface eut tant d'eſtime, & qu'il fit Abbé de Friſlar.

Inter Bonifac. Epiſt. 52.

Salutate Fratres in gyro : primùm Ingeldum Abbatem, & Congregationem noſtram, ac mandate matri meæ Tettan atque Congregationi ejus proſperum iter noſtrum. *Epiſt. 53. inter Bonifac.*

V.

Tetta Abbeſſe de Vvinburn.

Au reſte Tetta eſtoit une perſonne de la premiere qualité, eſtant ſœur du Roy d'Vveſtſex, mais ſa haute pieté la rendoit encore plus conſiderable que ſa naiſſance. Elle gouvernoit les deux monaſteres d'hommes, & de filles, & rempliſſoit parfaitement les devoirs de ſa charge. Toutes ſes actions eſtoient autant de leçons de vertu, & elle pratiquoit la premiere le bien qu'elle enſeignoit par ſes paroles. Sa communauté ſurpaſſoit en regularité toutes les autres du meſme païs. On y gardoit une exacte cloſture. Il y avoit une Prieure, & des Doyennes, ce qui eſt conforme à la regle de ſaint Benoiſt. Une Religieuſe qui avoit ſouvent exercé ces deux charges, avoit traité avec une rigueur indiſcrete la pluſpart de celles qui lui eſtoient ſoumiſes, & principalement les jeunes filles, elle n'ignoroit pas que pluſieurs en avoient du chagrin, & cependant

Tetta utrumque monaſterium magna diſcretionis arte regebat, &c. ſæpe præpoſita ordinata, frequenter autem Decana. *Act ſæc. 3. part. 2. pag. 247.*

cependant elle mourut sans avoir pris soin de les adoucir par quelque parole obligeante, & qui marquât du regret de ce qui s'estoit passé. Les plus imparfaites de ces filles eurent de la joïe de se voir délivrées de cette dure maistresse, & lui firent des insultes mesme à son tombeau. On adjouste que la terre s'y abbaissa comme d'elle mesme, & fit un creux, ce qui passa pour un chastiment de son excessive rigueur. La venerable Mere en estant avertie, ne manqua pas de punir ces filles de leur insolence, & aiant assemblé toute la communauté, elle representa, que ces sortes de ressentimens estoient tout à fait contraires à l'esprit du Christianisme, & exhorta celles qui pouvoient avoir esté mal satisfaites du procedé de la défunte, à lui pardonner sincerement, suivant le precepte de l'Evangile. Ensuite elle ordonna que les Religieuses feroient un jeûne de trois jours, (c'est-à-dire qu'elles seroient trois jours sans manger,) & qu'elles prieroient pour l'ame de la Sœur défunte. Elles obeïrent à cet ordre, & le troisiéme jour que finissoit le jeûne, l'Abbesse s'estant prosternée devant l'autel, tandis que la communauté chantoit des litanies, le tombeau de la Sœur se remplit de terre, ce qui fut pris pour une marque que Dieu lui avoit fait misericorde. Un jour la Sœur qui avoit soin de l'Eglise, en aiant égaré les clefs, on ne put l'ouvrir, & il fallut chanter l'Office dans un autre lieu. Aprés Matines, l'Abbesse, & toutes les Religieuses se mirent en prieres, & il parut devant la porte de l'Eglise un renard qui estoit mort, & qui avoit dans sa gueule les clefs que l'on avoit perduës.

CHAP. LX.

Sainte Liobe fut élevée à Vvinburn, & passa ensuite en Allemagne. Il se trouve plusieurs lettres de saint Boniface à une Abbesse d'Angleterre appellée Edburge, qui fut peut-estre Abbesse de Vvinburn, & cette mesme Edburge, qui instruisit sainte Liobe dans la poësie latine. Edburge avoit beaucoup de liaison avec ce saint Evesque: elle lui envoioit d'Angleterre des habits, & des livres, & il y a apparence qu'elle s'appliquoit à en transcrire, & qu'elle y estoit fort habile. Car le Saint la pria de lui écrire en lettres d'or les Epistres de saint Pierre. On met en question si Edburge n'a pas esté la mesme que Bugge fille d'Etvvin Roy d'Vvestsex, ou que l'Abbesse Bugge, fille d'Eangythe, dont il a esté parlé ci-devant. Il est plus probable qu'il les faut distinguer.

VI. *Edburge Abbesse.*

Bonif. Epist. 28.

Act. 724. pag. 450.

CHAP. LXI.

VII. *Edbert Abbé de Selsei, & ensuite Evesque.* *Bed. l. 5. c. 19.*

On a veu ci-devant que saint Vvilfrid fonda le monastere de saint Pierre de Selsei dans le païs de Sussex, ou des Saxons Meridionnaux, & y exerça les fonctions pastorales. Aprés qu'il en fut sorti, cette Eglise fut commise aux soins de l'Evesque de Vvinceſtre; mais lorsque Daniel gouvernoit ce dioceſe, il fut ordonné dans un Concile, que la Province des Saxons Meridionnaux auroit un Evesque particulier, & l'on establit dans cette charge Edbert, ou Edbrith Abbé de Selsei, qui fut ainsi le second Evesque de cette Eglise, aprés saint Vvilfrid qui l'avoit bastie. Il est fait mention de cet Abbé Edbert, ou Eadbirt dans l'acte d'une donation qui lui fut faite du temps de Numa, (ou Nothelme) Roy de Sussex, qui donna aussi des terres à l'Eglise de Selsei, & y choisit sa sepulture; & dans une autre charte du mesme Prince, où Edbert est qualifié Evesque, & dont la datte n'est pas sans erreur.

Monast. Anglic. vol. 3. pag. 116. 117.

CHAPITRE LXI.

De saint Egvvin Evesque de Worceſtre, & Abbé d'Evesham : De saint Guthlac Ermite : De la fondation de l'Abbaie de Crovvland : De sainte Frideſvvide Religieuse d'Oxford.

I. *Saint Egvvin Evesque de Vvorceſtre.*

IL est aisé de juger que l'Ordre monastique put beaucoup s'accroistre dans le pais de Merce, ou de l'Angleterre Mediterranée sous le regne d'Ethelred, & de Kenred, puisque ces Princes eurent tant d'estime pour cette maniere de vie, qu'ils l'embrasserent eux-mesmes, & quitterent la couronne royalle pour porter celle de Religieux. Saint Vvilfrid y avoit & basti, & gouverné des monasteres, mesme avant que le fameux Theodore de Cantorberi passât en Angleterre; & c'est pourquoi on ne peut pas douter que la regle de saint Benoist n'y ait esté connuë avant l'establissement de l'Abbaie d'Evesham. Mais ce monastere a esté peut-estre le premier qui ait esté fondé sous cette regle dans le territoire de Vvorceſtre, qui estoit un des cinq dioceſes qui partageoient la Merce. Bede n'a point parlé de l'establissement de cette Abbaie, ny mesme de saint Egvvin son fondateur, quoique ce Saint ait vécu de

ſon temps, & qu'il ait beaucoup éclatté par ſes vertus dans l'Egliſe de Vvorceſtre, dont il eut la conduite. Ce Saint eſtoit de grande naiſſance, & proche parent du Prince qui regnoit dans ce païs. Dés ſa jeuneſſe, il mepriſa la vanité du ſiecle, & embraſſa volontairement la pauvreté. Eſtant monté par les degrez Eccleſiaſtiques à l'Ordre du Sacerdoce, il prit ſoin d'attirer dans ſon ame la grace, & les lumieres du ſaint Eſprit par une frequente contemplation. Oſtfor Eveſque de Vvorceſtre eſtant mort vers la fin du ſeptiéme ſiecle, le Roy Ethelred, le Clergé, & le peuple lui ſubſtituerent ſaint Egvvin malgré ſa repugnance. Il s'appliqua fortement à preſcher, & à inſtruire ſon peuple. Il donnoit de ſages conſeils au Roy, conſoloit les perſonnes affligez, & aſſiſtoit ſelon ſon pouvoir les orphelins & les veuves. Son zele, & ſa fermeté à reprimer les vices, & les deſordres, excita contre lui la haine de quantité de perſonnes déreglées, qui le chargerent de calomnies, & l'obligerent de ſortir du païs, & d'aller implorer la protection du ſaint Siege. On dit qu'avant de partir, ſe traittant comme un coupable, quoiqu'il fut innocent, il ſe mit autour des jambes des chaines, ou des cercles de fer avec un petit cadenas, dont il jetta la clef dans une riviere, mais qu'eſtant à Rome, cette clef ſe trouva dans un poiſſon qu'on avoit acheté pour ſervir ſur ſa table, & qu'aiant pris cela pour une marque que Dieu ne vouloit plus qu'il continuât cette ſorte d'auſterité, il ouvrit le cadenas, & s'oſta les chaines. Le Pape aiant reconnu ſon innocence, & ſa pieté, lui fit beaucoup d'honneur, aſſiſta à ſa Meſſe, & le renvoia à ſon dioceſe.

CHAP. LXI.

Vers l'an 692.

Act. ſac. 3. part. 1. pag. 330.

Le Saint y eſtant revenu en reprit la conduite, & exerça ſes fonctions avec d'autant plus de liberté, que le Roy le protegea de nouveau, & lui confia l'éducation de ſes enfans. Il fut fort devot envers la ſainte Vierge, & cette devotion contribuant beaucoup à lui obtenir les graces, & les conſolations du Ciel, produiſoit en lui un grand détachement des choſes de la terre, & une grande ardeur pour le ſervice de Dieu, & pour le ſoulagement des pauvres. Un jour eſtant en oraiſon dans une ſolitude, où il y avoit une petite Chapelle, cette Reine des Anges ſe fit voir à lui tenant en une de ſes mains une croix d'or, & en l'autre un livre, & elle lui ordonna de fonder un monaſtere. C'eſt là l'origine de l'Abbaie d'Evesham, que le Saint baſtit dans le lieu meſme, où il avoit eſté favoriſé de

II.

Sa devotion envers la ſainte Vierge, & la fondation d'Eveſham.

Cujus (B. Mariæ) viſitatione, & conſolatione, Dei ſervus Egvvinus ſæpe recreatus, omnia quæ mundi erant omittebat, &c. pauperes recreabat, &c. *Ibid. pag. 335.*

CHAP. LXI.

cette visiõn. Avant que de faire cet establissement, le Roy Ethelbert *lui rendit l'ancien monastere de* * *Fledamburch, que le Saint donna au Gouverneur de la Province de Huicce*, (c'est à dire du païs de Vvorcestre,) *pour avoir en échange le monastere de Stradford.* Un peu aprés, le Saint obtint encore des terres d'Olvvard frere du Roy, & d'un autre Seigneur appellé Kenred. Il alla à Rome avec les Roys Kenred, & Offa, & l'on dit que ce fut en ce voiage que le Pape Constantin lui donna un privilege pour son monastere : en quoi il n'y a rien que de fort croiable, puisqu'il paroist par le témoignage de Bede, que dans le septiéme siecle, saint Benoist Biscop obtint une semblable grace du Pape Agathon, pour son Abbaie de saint Pierre de Vviremuth. Mais peut-estre que les lettres de Constantin, qui sont rapportées dans la vie du Saint, ont esté alterées. A son retour, les donations faites à son monastere, furent confirmées par saint Brithvvald Archevesque, dans le Synode d'Alne. Aprés quoi Vvilfrid Evesque d'York en dedia l'Eglise, & y establit des Religieux, qui gardoient la regle de saint Benoist. Saint Egvvin quitta ensuite l'Episcopat, & aiant pris la conduite de son Abbaie, il y passa le reste de ses jours. Dans cette retraite, il s'appliqua plus que jamais à honorer la sainte Vierge, à pratiquer la penitence, & à secourir les pauvres. Non content de se revestir du cilice ordinaire qu'il avoit porté dés sa jeunesse, il en prit un plus long, & plus incommode ; il couchoit souvent sur la cendre ; il mortifioit encore par le jeûne son corps, qui estoit foible & infirme ; & comme s'il n'eut esté sensible qu'aux maux du prochain, il assistoit les malades, & il en guerit plusieurs par l'imposition de ses mains, & en invoquant sur eux le nom de la tres-sainte Trinité. Estant prest de mourir, il exhorta ses disciples à marcher dans le chemin de la perfection qu'il leur avoit monstré, & à ne point se laisser ébloüir par le faux éclat du monde, qui ne fait que passer, & élevant son cœur à JESUS qui est *la voie, la verité, & la vie*, il le supplia de les preserver du mal, & de les porter au bien. Il mourut vers l'an 717. & fut enterré dans son monastere. Dieu honora son tombeau par plusieurs miracles, & l'on dit que presque tous les Samedis, il s'y en faisoit du moins un en faveur de quelque malade. La vie de ses Religieux estoit si édifiante, & répandoit une si bonne odeur dans le païs de Merce, que le Roy Ethelbald en

Flatburg prés de la riviere d'Aven.

Monastic. Anglic. Tom. 1. pag. 144. & Vvill. Malmesb. fol. 162. Ed Maihevv. pag. 2760.

Bed. lib. 4. c. 1.

Monast. Anglic. Tom. 1. pag. 150.

voulut avoir quelques-uns pour estre les premiers habitans du monastere qu'il fit bastir dans l'ermitage de saint Gutlac. Cette fondation nous invite à faire ici l'éloge de ce saint Anachorete. CHAP. LXI.

III.

Saint Gutlac se fait Religieux à Repton.

Ci-devant page 109.

Saint Gutlac sortit de l'ancienne famille des Roys de Mercie. On dit qu'au moment de sa naissance une main toute brillante de lumiere descendit du Ciel, & que s'estant arrestée prés de la croix, qui estoit devant la maison de son pere, elle parut y donner la benediction. Cette croix pourroit bien avoir esté du nombre de celles qui estoient dans les terres des personnes de qualité, ainsi que nous avons observé ci-devant. Dés son enfance, le Saint fit paroistre de l'inclination à la vertu: il estoit commode, & docile, il obeïssoit à ses parens, & ne faisoit peine à personne. La guerre s'estant ouverte entre ceux de sa province, & leurs voisins, c'est à-dire vrai-semblablement ceux du païs de Galles, il fut obligé de porter les armes, & à cause de sa noblesse, on lui donna le commandement de quelques troupes. Dans cet emploi, il se distingua par sa valeur, & par son courage. Il estoit actif, & ardent, mais non inhumain, ny avare, & lorsqu'il avoit fait quelque course dans le païs ennemi, & amassé grand butin; au lieu de prendre tout pour lui, il en laissoit la troisiéme partie à ceux qui avoient eu le malheur d'estre exposez au ravage. La guerre dura neuf ans, & cessa, non tant par l'accommodement des deux partis, que parce qu'ils estoient las, & épuisez de force. Gutlac n'avoit alors que vingt-quatre ans, qui est un âge, où d'ordinaire la passion pour le plaisir est violente, & où l'on ne regarde le monde que par ce qu'il a d'attirant, & d'agreable. Mais comme il avoit esté élevé dans la crainte de Dieu, & qu'on l'avoit fort entretenu de la fin malheureuse de quelques-uns de ses Ancestres, qui avoient negligé leur salut, & vécu dans le desordre, une nuit qu'il ne dormoit point, il se mit à faire reflexion sur ces choses, & sur la misere, & la vanité du monde. La pensée de la mort, & des jugemens de Dieu, se presenta aussi à son esprit, & y jetta de la terreur, & du trouble: il crut mesme entendre quelqu'un qui lui disoit ces paroles de l'Evangile: *Que vostre fuite n'arrive point en Hyver, ny au jour du Sabath:* (ce qui marque qu'il ne faut point differer à se convertir, ny remettre une affaire si importante à l'hyver de la vieillesse, ny à un temps, où l'on sera accablé de langueurs,

Tertiam partem adgregatæ gazæ possidentibus remittebat. *Act. sec. 3. part. 1. pag. 266. Bolland. xj. April pag. 37.*

Matth. 24. 20.

CHAP. LXI.

& incapable d'agir.) Il conclut de là qu'il devoit au plutoſt travailler à ſon ſalut, & fit vœu que ſi Dieu lui conſervoit la vie juſqu'au matin, il ſe conſacreroit entierement à ſon ſervice. Le jour eſtant levé, il ſortit du lit, il declara à ſes compagnons qu'il ne ſeroit plus de leur profeſſion, & qu'ils euſſent à chercher un autre chef, & ſans pouvoir eſtre retenu par leurs remonſtrances, ny par leurs prieres, il s'en alla au monaſtere de Repton habité par des filles, mais où il y avoit auſſi une petite communauté d'hommes. Il y fut admis avec l'agrement de l'Abbeſſe Eifride, & il y reçut la tonſure, & *l'habit de Clerc*, c'eſt à-dire de Religieux deſtiné au miniſtere de l'autel. Car nous avons fait voir ailleurs, que l'on doit ſouvent entendre dans ce ſens ce mot de *Clerc* dans les Auteurs du ſiecle, dont nous traittons; mais ce qui juſtifie encore cette explication, c'eſt que le fidelle Hiſtorien de ſaint Gutlac adjouſte qu'aiant eſté reçu dans la communauté de Repton, il y fut inſtruit non ſeulement dans les ſaintes lettres, mais encore *dans la diſcipline monaſtique*. Dés qu'il eut ainſi renoncé au ſiecle, il ne voulut plus boire de rien qui pût enyvrer; & ainſi il ne gouta plus de vin que dans la participation des divins myſteres. Cette auſterité qui lui eſtoit ſinguliere choqua d'abord les autres Religieux, mais il les adoucit, & les gagna peu à peu par ſon honneſteté, & par ſa modeſtie; Et obſervant avec attention la conduite de ceux qui eſtoient les plus parfaits, il prit ſoin d'imiter chacun dans ce qu'il avoit de plus loüable, & ainſi il ſe forma en peu de temps, & fit grand progrez dans la pieté.

Ou Reppington, Ripadum dans le Comté de Derbi, & autrefois dans celui de Ceſtre. L'an 697.

Sacris litteris, & monaſticis diſciplinis eruditebatur. AT. g 268. & apud Bolland. pag. 40.

IV.

Il ſe retire dans l'Iſle de Crouland, & y ſouſtient divers combats contre les demons.

Environ deux ans aprés, il ſe ſentit fort porté à la ſolitude; cette penſée lui vint de la lecture des vies des Peres du deſert, dont il admiroit les vertus, & elle s'imprima ſi fortement dans ſon cœur, qu'il reſolut de ſe faire Ermite. Il en parla à ſes Superieurs, & il obtint là-deſſus leur conſentement. Mais avant que de ſortir du cloiſtre, il voulut choiſir une retraite, & pour eſtre plus éloigné de ceux de ſa connoiſſance, il s'en alla dans la partie du royaume de Merce, qui eſt à l'Orient, ſçavoir dans le Comté de Lincolne. Un homme nommé Tatvvin qui connoiſſoit le païs, le mena dans l'Iſle de Crouland, qui eſtoit fort écartée, & meſme ſans habitans, parce que l'on tenoit pour certain qu'il y revenoit des eſprits. le Saint l'aiant trouvée propre à ſon deſſein, reſolut de s'y eſtablir, & en effet aprés eſtre revenu à Repton pour prendre congé de ſes

Confreres, il revint dans cette Isle, & s'y establit. Il y entra le jour de saint Barthelmi, & c'est pourquoi il se recommanda aux prieres de ce saint Apostre, & le choisit pour son patron. Depuis ce temps-là, il ne se servit plus d'habits de laine, mais se revestit de peaux à l'exemple des Moines d'Egypte. Il s'imposa un jeûne des plus austeres, se reduisant à ne manger que du pain d'orge, & à ne boire qu'un peu d'eau aprés le soleil couché. Le demon ne manqua pas d'attaquer aussi-tost ce nouvel Ermite, il lui representa vivement ses pechez passez, & la difficulté du genre de vie, où il s'engageoit, & il pensa le pousser dans le desespoir. Le Saint se trouva tellement abbatu de la violence de cette tentation, qu'il fut trois jours irresolu, & sans sçavoir s'il devoit continuer, ou abandonner son entrepriſe. Mais la nuit suivante, s'estant mis à chanter avec le Prophete : *J'ai invoqué le Seigneur dans mon affliction*, saint Barthelmi lui apparut environné d'une grande lumiere. Le pieux Solitaire continua à chanter ce Pseaume en disant, *le Seigneur vient à mon secours, & c'est pourquoi je me rirai de mes ennemis.* Alors saint Barthelmi l'exhorta à bien combatre, lui donna des instructions, & l'assura qu'il seroit son protecteur. Depuis ce temps-là saint Gutlac mit plus que jamais son esperance en Dieu, & ne fut plus tenté de desespoir. Mais les demons employerent la ruse, & ensuite la violence pour le perdre. Deux de ces mechans esprits le vinrent trouver sous une figure humaine, & aprés avoir loüé sa foi, & sa patience, voulurent lui persuader de jeûner plus rigoureusement, & de ne manger que de sept jours l'un, afin d'expier ses pechez, & de rendre son abstinence plus conforme à celle des Propheres, & des plus fameux Solitaires. Mais le Saint les repoussa en chantant avec le Prophete : *Que mes ennemis tombent à la renverse*, & en observant la regle qu'il s'estoit prescrite : desorte que le soleil estant couché, il mangea du pain d'orge selon sa coustume. Alors les deux demons se reconnoissant vaincus, s'enfuirent avec de grands hurlemens. Un peu aprés le Saint estant en priere durant la nuit, se vit environné d'une multitude innombrable de ces malins esprits. Ils avoient tous des formes horribles, ils remplissoient l'air de leurs cris, & à la reserve d'une sombre lumiere qu'ils laisserent autour du Saint pour estre apperçus, ils redoublerent l'obscurité, & les tenebres de la nuit, & couvrirent le Ciel d'épais nuages. A la

CHAP. LXI.

Vers l'an 699.

Psf. 117.

Psf. 55.

CHAP. LXI.

terreur dont ils crurent avoir frappé le Saint, ils joignirent enſuite des outrages effectifs. Ils le lierent, ils le tirerent de ſa cellule, & le traiſnerent dans des lieux pleins de fange, & d'épines. Aprés l'avoir bien tourmenté, ils s'arreſterent pour le laiſſer un peu repoſer, & ils lui commanderent de ſortir du deſert. Mais le Saint leur répondit avec le Prophete : *Le Seigneur eſt à ma droite, il empeſchera que je ne ſois ébranlé.* Irritez de cette réponſe, ils le foüetterent avec des verges de fer, & voiant que ce ſupplice ne l'abbatoit point, ils le porterent dans les nuées, & aprés cela ils le deſcendirent prés de l'enfer, lui diſant avec menaces : *Voila le feu que tes pechez ont allumé, & qui te va conſumer.* Mais ny leurs paroles, ny toutes leurs violences ne purent ébranler la conſtance du Saint : *Pourquoi me menacez-vous*, leur diſoit-il, *que ne me iettez vous dans ces flammes, ſi vous en avez le pouvoir, vous n'eſtes que des enfans de tenebres, vous eſtes remplis de la fureur de Cain qui tua ſon frere.* Comme ils le preparoient à le precipiter dans le feu, ſaint Barthelmi vint au ſecours du ſaint Ermite, & commanda aux demons de le reporter doucement dans ſa cellule, ce qu'ils firent auſſi-toſt. On dit que ce fut dans cette occaſion que le ſaint Apoſtre lui donna un foüet, qui fut depuis appellé *le foüet de ſaint Barthelmi*, & gardé comme une choſe ſacrée. Une autrefois priant dans ſa cellule, il entendit un grand bruit qui l'obligea d'en ſortir. Eſtant dehors, il vit une troupe de ſoldats, dont le langage lui fit juger que c'eſtoient des Bretons, & il le crut avec d'autant plus de fondement, qu'il y avoit alors guerre ouverte entre ceux de cette nation, & les Anglois. Ces pretendus ſoldats parurent mettre le feu à ſon ermitage, & s'eſtant ſaiſis de lui, ils l'éleverent en l'air avec leurs armes. Mais le Saint aiant jugé que ces gens de guerre n'eſtoient autre que des demons, qui eſtoient venus lui faire inſulte, il commença à chanter avec David : *Que Dieu s'éleve, & que ſes ennemis ſoient diſſipez*, & auſſi toſt ces faux ſoldats prirent la fuite. S'appliquant à l'oraiſon pendant la nuit, il vit entrer dans ſa cellule des lyons, des taureaux, des ours, des ſerpens, & d'autres animaux, & aiant jugé que c'eſtoient des demons, il fit le ſigne de la croix, & dit : *Miſerable Sathan, ton orgueil eſt bien confondu, tu t'eſtois vanté de pouvoir te rendre ſemblable au tres-Haut, & te voila reduit à te cacher ſous la forme des beſtes : Je te commande au nom de* JESUS-CHRIST *de te retirer.*

Eſ. 15.

En ignis quem in delictis tuis accendiſti, te conſumere paratus eſt. *Act. pag.* 271.

Avant l'an 709. *ſous le regne de Kenred Roy de Merce.*

Pſ. 67.

retirer. La force de ce commandement parut auſſi-toſt par la fuite de ces phantômes, qui ſe diſſiperent comme de la fumée. CHAP. LXI.

V.

Il eſt en danger d'eſtre aſſaſſiné.

Aprés avoir ainſi triomphé des demons, il fut en danger de perir par la perfidie d'un faux Frere. Un Clerc, ou Moine nommé Beccelin vint s'offrir à lui, & le ſupplia de le recevoir ſous ſa diſcipline, l'aſſurant qu'il taſcheroit de bien profiter de ſes inſtructions, & qu'il meneroit une vie chaſte, & bien reglée. Le Saint lui accorda la grace qu'il demandoit, & le prit pour aſſocié. Mais le demon qui veille toujours pour deſtruire le bien, entreprit de ruiner cette union de charité, & meſme de faire de ce diſciple du Saint, ſon plus grand ennemi. Il commença par lui donner de la vanité, en lui faiſant croire qu'il eſtoit quelque choſe. Il lui inſpira enſuite le deſir de poſſeder ſeul l'ermitage de Crouland, & d'en eſtre le maiſtre, & enfin il lui perſuada de ſe défaire du Saint, dans l'eſperance d'obtenir aiſement du Prince un lieu abandonné, & qui n'appartiendroit plus à perſonne. Il avoit couſtume de faire une fois en vingt jours la tonſure de ſaint Gutlac. Un jour qu'il ſe preparoit à lui rendre ce ſervice, le demon le preſſa d'executer ſon deſſein, & il y eſtoit tout determiné. Mais le Saint en aiant eu revelation, l'arreſta, lui diſant: *Mon cher Beccelin, à quoi penſez-vous, l'ennemi de voſtre ſalut vous trompe, ne l'écoutez pas davantage, avoüez voſtre faute, & faites en penitence.* Beccelin touche de ces paroles, ſe proſterna à ſes pieds, & lui confeſſa ſon crime avec des gemiſſemens, & des larmes. Le Saint non content de lui pardonner, l'aſſura de nouveau de ſon affection, & lui promit, que s'il s'appliquoit ſerieuſement à ſervir Dieu, il taſcheroit de l'aſſiſter dans ſes peines, & de le ſecourir dans les tentations dont il ſeroit attaqué.

O mi Becceline, &c. ſcio enim te à maligno ſpiritu deceptum. *Act. ibid. pag.* 273.

VI.

Les beſtes lui obeiſſent.

Un pieux Solitaire eſtant venu voir ſaint Gutlac, demeura quelque temps dans l'Iſle. Un jour aiant pris beaucoup de peine à écrire quelque choſe ſur une feüille de parchemin, il s'en alla prier Dieu dans une Chapelle. Pendant ſon abſence, un gros corbeau entra dans ſa cellule, & emporta le parchemin. Il vit lui-meſme en l'air cet oiſeau, qui voloit avec ſon écrit au bec, & il en eut du chagrin. Mais le Saint l'inſtruiſit, & le conſola, lui repreſentant qu'il n'arriveroit rien que par la volonté, ou par la permiſſion de Dieu, ſans l'ordre duquel il ne tomboit pas ſeulement une feuille à terre, & l'aſſurant que

CHAP. LXI.

ſon travail n'eſtoit pas perdu. Il lui conſeilla enſuite de ſe mettre dans une barque, & d'aller par un certain endroit dans les marais. Le Solitaire ſuivit ſon conſeil, & il trouva ſon parchemin ſur la teſte d'un roſeau. Les beſtes n'eſtoient point ſauvages pour le Saint, elles venoient à lui quand il les appelloit, & elles executoient ſes ordres. Les oiſeaux entroient dans ſa cellule, venoient ſe mettre ſur ſes épaules, & témoignoient par leur chant la joïe qu'ils avoient de le voir. Son ami Wilfrid admirant cette conduite des animaux envers le Saint, lui en demanda un jour la raiſon. Le Saint lui répondit que les creatures ſe joignoient, & ſe ſoumettoient volontiers à ceux qui avoient ſoin de ſe tenir bien unis, & ſoumis à Dieu, & il adjouſta auſſi, que pour joüir de la frequentation, & de la familiarité des Anges, il falloit s'éloigner de celle des hommes. Wilfrid éprouva lui-meſme le pouvoir du Saint. L'eſtant venu voir à la ſuite du Prince Ethelbald, le Saint lui demanda s'il n'avoit rien perdu en chemin, ce qui aiant obligé Vvilfrid à regarder à ſes habits, il reconnut qu'il lui manquoit deux gans, ou *manches* qu'il avoit laiſſées dans le bateau. Le Saint lui dit, que ſans doute elles auroient eſté priſes par deux corbeaux, mais que pour cela elles n'eſtoient pas perduës. Enſuite ils ſortirent de la maiſon, ou cellule du Saint, & ils apperçurent ſur le toit un corbeau, qui tenoit une de ces manches, & commençoit à la déchirer. Le Saint cria un peu, aprés cet oiſeau, le reprenant du larcin qu'il avoit fait, & auſſi toſt il abandonna la manche, & s'envola. Il arriva en meſme temps trois Religieux, qui venoient rendre viſite au Saint. Un d'entr'eux lui dit qu'il avoit ramaſſé une manche qu'un corbeau qui eſtoit en l'air, avoit laiſſé tomber, & ainſi l'ami du Saint recouvra tout ce qu'il avoit perdu. Ce Prince Ethelbald eſtoit de la maiſon des Roys de Merce, ſçavoir petit fils d'Alvius frere du fameux Penda, dont nous avons parlé. Il avoit eſté banni par Ceolred ſucceſſeur de Kenred, parce qu'il lui diſputoit la couronne, ou du moins qu'il la vouloit partager avec lui. Pendant ſa diſgrace, il viſitoit ſouvent ſaint Gutlac, & le Saint le conſoloit, l'aſſurant que Dieu auroit compaſſion de lui, & l'eſtabliroit dans le throne.

Qui Deo, puro ſpiritu copulabitur, omnia ſibi in Deo conjunguntur... qui frequentatur ab hominibus, frequentari ab Angelis nequit. *Ibid. pag.* 275.

Animas manicas ſuas puppi dimiſit. *Ibid.*

Boniface. Ep. 19. *Nic. Harpsfeld. ſæc.* 8. *c.* 13.

VII.

Il delivre deux poſſedez.

Egige, ou Eggan qui accompagnoit ce jeune Prince durant ſon exil, tomba ſous la puiſſance du demon, qui le tourmenta eſtrangement, & lui oſta l'uſage de la raiſon, & de la parole;

de sorte qu'il estoit insensé, & ne sçavoit plus ce qu'il faisoit. Ses parens ne trouvant point de remede à son mal, l'amenerent au saint Ermite, & le Saint, pour le guerir, lui donna seulement sa ceinture. Aussi-tost qu'Egige l'eut mise sur lui, il fut délivré, & pour ne plus retomber sous le joug du tyran qui l'opprimoit, il la porta toujours depuis comme un gage de la protection du Ciel. Le Saint tira le jeune Hutred d'un estat semblable, mais encore plus funeste; car le malin esprit, dont il estoit possedé, le poussoit souvent à se déchirer lui-mesme avec des dents, & à mordre ceux qu'il pouvoit attraper. Un jour plusieurs hommes voulurent le lier, afin qu'il ne fit plus de mal à personne, mais il s'echappa de leurs mains, & s'estant saisi d'une hache, il en tua trois. On le presenta à des Evesques, & à des Prestres, dans l'esperance qu'ils pourroient le délivrer, mais nul d'eux ne lui put donner de secours. Enfin aprés qu'il eut esté quatre ans dans cet estat de fureur, & de misere, on le mena à l'ermitage de Crouland. Le Saint le reçut avec beaucoup de charité, il pria à genoux, & jeûna pour lui pendant trois jours, persuadé sans doute, que l'ennemi, dont il estoit possedé, estoit du nombre de ces demons, qui ne peuvent estre chassez que par la priere, & par le jeûne. Ensuite il le lava avec de l'eau beniste, il lui souffla au visage, & contraignit ainsi le malin esprit de sortir de son corps, & de le laisser maistre de lui mesme. Le Comte Obba, qui estoit un fidelle ami d'Ethelbaut, & l'accompagnoit dans son exil, estant fort blessé d'une épine qui lui avoit percé le pied, & y estoit demeurée, le Saint le revestit de sa tunique de peaux, & aussi-tost l'épine sortit du pied du malade, & il marcha comme il faisoit auparavant.

CHAP. LXI.

Cet Eggan est peut-estre Eggs Comte de Lincolne, qui souscrivit à la charte de la fondation de l'Abbaie de Crouland.

La reputation du Saint s'estant fort répanduë dans l'Angleterre, il estoit visité de tout le monde, & des seculiers, aussi bien que des Religieux. Outre les malades, & les possedez qu'on lui amenoit, ceux qui avoient la conscience troublée de leurs égaremens, & de leurs pechez, ou qui estoient dans quelqu'autre affliction, le venoient voir, & il rendoit à tous le secours, & l'assistance, dont ils avoient besoin. Le Saint connoissoit souvent les choses éloignées, & qui se passoient dans les lieux où il n'estoit pas. Un Abbé qui lui estoit familier l'allant voir selon sa coustume, pour conferer des choses spirituelles, voulut mener avec lui deux Religieux de sa communauté, mais

VIII.

Il connoist les choses absentes.

CHAP. LXI.

ceux-ci qui n'eſtoient pas fort reguliers, le quitterent ſous pretexte de quelque neceſſité, & eſtant entrez chez une veuve y mangerent meſme avant l'heure de Tierce, ou de neuf heures du matin, dequoi meſme les ſeculiers faiſoient ſcrupule en Angleterre. Mais leur faute ne demeura pas inconnuë. Le Saint la ſçut par revelation, & en avertit leur Abbé. Celui-ci eſtant revenu dans ſon monaſtere, demanda à ces deux diſciples où ils avoient eſté : ils ne s'expliquerent pas bien là-deſſus, & crurent le ſatisfaire en lui diſant en general qu'ils s'eſtoient arreſtez dans la maiſon d'un ami. Mais il leur marqua qu'il ſçavoit bien qu'ils avoient eſté voir une veuve ; & ceux-ci le niant, il leur dit tant de particularitez de cette viſite, qu'ils en furent confus, & reduits à ſe proſterner à ſes pieds, & à lui demander pardon. Le Saint dit auſſi à deux Religieux qui l'eſtoient venu voir, qu'en chemin ils avoient caché deux bouteilles ſous du ſable, pour en boire à leur retour.

Ces deux revelations (ou miracles) reſſemblent à celles qui ſont rapportées dans la vie de ſaint Benoiſt Chap. 12. & 18.

IX

Il eſt ordonné Preſtre.

Un Eveſque appellé Hedde qui eſtoit vrai ſemblablement Headde Eveſque de Lichfeld, ou de Leiceſtre, ou ſelon d'autres ſaint Hedde de Dorceſtre aiant oüi parler de la pieté, & des miracles du Saint, paſſa dans l'Iſle de Crouland, pour avoir la ſatisfaction de l'entretenir. Il avoit avec lui un homme de lettres nommé * Vvigfrid qui avoit demeuré parmi les Hibernois, & qui aiant veu quantité de Solitaires, dont les uns eſtoient ſolidement vertueux, & les autres des hypocrites, pretendoit avoir acquis le don de diſcerner ceux qui avoient une veritable pieté d'avec ceux qui n'en avoient que l'exterieur, & l'apparence. Saint Gutlac reçut cet Eveſque avec un profond reſpect, & fit paroiſtre tant de lumiere, & de ſageſſe dans la converſation qu'il eut avec lui, que ce Prelat le regarda plutoſt comme un Ange, que comme un homme. Penetré de ce ſentiment, il conjura le Saint de trouver bon qu'il l'ordonnat Preſtre, & le Saint y conſentit, pour ne pas s'oppoſer à la volonté de ce Prelat. Hedde commença par conſacrer la Chapelle, ou Egliſe de l'ermitage, & enſuite il confera au Saint l'Ordre de la Preſtriſe. Apres que ces ſaintes ceremonies furent achevées, le Prelat l'obligea de diſner avec lui, qui eſtoit un repas inconnu au Saint depuis qu'il eſtoit entré dans cette ſolitude : car nous avons obſervé qu'il ne mangeoit que le ſoir. Pendant qu'ils eſtoient à table, le Saint demanda à Vvilfrid qu'elle opinion il avoit de celui, dont il avoit

Il eſt plus probable que cet Hedde eſtoit Eveſque dans le pais de Merce, que non pas dans l'Vveſtſex, comme eſt-it ſaint Hedde. Bolland. ibid. pag. 46.

** Ou Vvilfrid Librarius, Libraire.*

promis le jour precedent de porter un jugement exact, & certain. Vvilfrid fut surpris de voir que saint Gutlac sçût ce qu'il n'avoit dit qu'en particulier à l'Evesque, & ne doutant point que Dieu ne l'eut revelé au Saint, alla se jetter à ses pieds, & le supplier de lui pardonner. L'Abbesse Egburge fille * d'Aldulphe Roy d'Estangle, envoia au Saint un cercuëil de plomb, & un linceüil pour l'ensevelir, & le pria de lui marquer qui seroit son successeur : le Saint reçut son present avec beaucoup de reconnoissance, & lui fit dire que celui qui devoit habiter dans son ermitage aprés sa mort, estoit encore Païen, mais qu'il recevroit bien-tost le bapteſme.

* *Ou Redburge Abbesse de Repton. Vide Act. sec. 2. pag. 744.*

X.

Sa mort.

Le Mercredi de la semaine sainte s'occupant à la priere dans sa Chapelle, il sentit une grande douleur dans les entrailles : ce mal lui fit juger que Dieu vouloit le retirer du monde, & il en eut de la joïe. Beccelin qui avoit continué à demeurer avec lui, s'estant apperçu de son indisposition, lui demanda comment il se portoit, le Saint lui répondit que sa vie finiroit dans huit jours, & voiant que ce Solitaire en avoit de la douleur, & versoit des larmes, il lui dit que rien ne lui pouvoit arriver de plus avantageux, que d'estre déchargé du fardeau de son corps, pour aller joüir de la presence de Jesus Christ, & qu'ainsi, s'il l'aimoit veritablement, il ne devoit point s'affliger de sa mort. Le jour de Paque, il se trouva tout abbatu, & épuisé de forces ; mais soustenu par sa ferveur, il ne laissa pas de celebrer la Messe, & ensuite il expliqua l'Evangile à Beccelin, qui avoüa depuis qu'il n'avoit jamais oüi si bien parler des divins mysteres. Le Mardi suivant, le Saint estant dans sa Chapelle lui declara sa derniere volonté, lui ordonnant que dés qu'il seroit mort, il allât trouver sainte Pege sa sœur, qui demeuroit à quatre lieuës de Crouland dans une solitude, & qu'il lui dit de sa part : *Que s'il avoit évité de la voir dans le siecle, c'estoit afin qu'ils eussent tous deux la joïe de se voir éternellement dans le Ciel, & qu'il la prioit de le venir ensevelir dans le suaire, & dans le cercuëil que lui avoit donné Egburge.* Ces paroles du Saint font juger que depuis qu'il avoit embrassé la vie religieuse, il n'avoit point voulu que sa sœur lui rendit visite, non par un défaut d'affection, & de charité, mais pour se détacher de plus en plus du monde, & pour se mettre plus en estat de pouvoir dire avec l'Apostre, *qu'il ne connoissoit plus personne selon la chair.* Beccelin prit alors la liberté de lui

Dicas illi (Pegæ) quia ideo adspectum illius in hoc sæculo vitavi, ut in æternum coram Patre nostro in gaudio sempiterno ad invicem videamur, &c. *Act. ibid. pag. 281.*

2. Cor. 5. 16.

CHAP. LXI.

demander qui estoit cet homme à qui il parloit d'ordinaire soir & matin. Le Saint lui avoüa que c'estoit un Ange, que Dieu lui avoit toujours envoié pour l'instruire, & pour le fortifier, depuis la seconde année qu'il demeuroit à Crouland ; mais il lui défendit de dire ce secret, sinon à sa sœur Pege, & à l'Anachorete Egbert, s'il estoit si heureux que de converser quelquefois avec ce grand serviteur de Dieu. Le jour suivant, vers les six heures de matin, le Saint qui estoit toujours dans la Chapelle, dit à son disciple qu'il se disposat à faire son voiage, parce qu'il alloit mourir, & en effet aiant estendu la main vers l'autel, pour se donner à lui-mesme le saint Viatique, un peu aprés qu'il l'eut reçu, il expira doucement. Sa mort arriva l'onziéme d'Avril l'an 714. ou selon son Historien l'an 715. qui avoit commencé sur la fin du mois de Mars selon la supputation de Denis le Petit. Dés qu'il eut rendu l'esprit, sa cellule fut remplie d'une grande lumiere. Beccelin n'en pouvant soutenir l'éclat, en sortit tout effraié, & s'estant mis dans une barque, alla promptement donner avis à Pege de la mort de son frere. Cette sainte Vierge ne manqua pas de se transporter aussi-tost à son ermitage de Crouland : elle fit des prieres pour son ame pendant trois jours, & ensuite elle l'ensevelit, & l'enterra dans sa Chapelle. Un an aprés, elle fut inspirée de le mettre dans un autre tombeau, & elle pria des Religieux, des Prestres, & mesme des Evesques d'assister à la translation de ses reliques. Son corps fut trouvé entier, & sans corruption, aussi bien que ses anciens habits, dont il estoit revestu, qui parurent estre devenus neufs, & avoir repris leur premiere blancheur. On l'enveloppa dans un linceüil que l'Anachorete Egbert avoit envoié, & on ne le mit pas comme auparavant dans la terre, mais dans un tombeau que le Roy Ethelbald enrichit depuis de divers ornemens.

Selon cette supputation l'an 715. commence à l'Annonciation de nostre année 714. Bolland. 11 Apr. pag. 50.

Pristino candore splendebant. Ibid. &c. AA. p. 282.

X I.

Il predit à Ethelbald qu'il regneroit dans le pais de Mercie.

Ce Prince ne regnoit pas encore lorsque Dieu retira du monde saint Gutlac. Il menoit une vie errante, & se cachoit tantost dans un lieu, & tantost dans un autre, pendant que Ceolred son concurrent occupoit le thrône. La mort du Saint l'affligeoit extrémement, parce qu'il le regardoit comme son protecteur, & esperoit beaucoup du merite de ses prieres. Ne doutant point qu'il ne fut dans le Ciel, & en estat de le secourir de son intercession, il alla à son tombeau, & le supplia avec larmes de l'assister dans sa disgrace ; ensuite il se retira dans

une petite cellule pour y passer la nuit. Alors le Saint lui apparut, & l'assura qu'avant deux ans, il seroit estabLi Roy de Merce, & que pour preuve de la verité qu'il lui disoit, avant les neuf heures du matin, on apporteroit des vivres aux Solitaires, d'un lieu d'où ils n'en attendoient pas; les predictions du Saint eurent leur accomplissement. Le lendemain un peu avant que les Ermites recitassent l'heure de Tierce, il vint au port de Crouland une barque, où il y avoit pour eux des vivres. Les Eglises, & les monasteres avoient joüi de leurs privileges jusqu'au temps de Ceolred. Il fut le premier qui les en priva, & il commit aussi des desordres, & des violences dans des cloistres, comme il paroist par une lettre de saint Boniface, & d'autres Evesques d'Allemagne. Ces Prelats y marquent de plus qu'il perit d'une maniere tres-funeste. Sa mort changea entierement le sort d'Ethelbald: non seulement il retourna de son exil, & osa paroistre en public; mais il fut reconnu pour Roy par les peuples de Merce, & porta la couronne plus de quarante ans.

CHAP. LXI.

Bonif. Epist. 19.

La vie de saint Gutlac a esté écrite par Felix Auteur contemporain, qui se qualifie *le petit serviteur*, (ou l'enfant) *de la congregation Catholique*, un manuscrit adjouste *de saint Bede*. Desorte que si l'on y peut faire fondement, Felix auroit esté Religieux du monastere du venerable Bede, ou de Jarrovv; mais comme ces mots ne se trouvent point dans d'autres manuscrits, on doute si ce n'est point une addition de copiste. Felix dedie son ouvrage à Ethelbald, Ælbvvald, ou Athelvvald Roy de l'Estangle, ou des Anglois Orientaux, qu'il ne faut pas confondre avec Ethelbald, dont nous avons parlé: car il y a eu un Prince de ce nom, qui regna dans l'Estangle depuis l'an 720. jusqu'à l'an 749. & dont l'on a une lettre qu'il écrivit en commun avec une Abbaie, ou Congregation de serviteurs de Dieu, pour asslurer saint Boniface Archevesque de Mayence, que l'on faisoit des prieres pour lui dans cette communauté, aussi bien que dans les autres monasteres du païs; pour lui demander reciproquement le secours de ses prieres, & pour lui dire, que quand ils en auroient la commodité, il seroit bon qu'ils s'entr'envoiassent le nom de leurs morts, afin de recommander à Dieu leurs ames. Cette lettre fait voir que ce Prince consideroit fort cette Abbaie de son royaume, & qu'il y estoit lié par quelque sorte d'attachement,

XII.

Felix écrit la vie de saint Gutlac.

Felix catholicæ congregationis (sancti Bedæ) vernaculus. *Act. ibid. pag. 265. & 266.*

Bolland. xj. Apr.

Ælbvvaldus Estanglorum, Deo donante, regia potestate fretus, simul & tota Abbatia cum omni congregatione servorum Dei, &c. In septenis monasteriorum nostrorum synaxibus &c. nomina quoque defunctorum ex utraque parte adducentur. *Inter Bonif. Epist. 76.*

Digitized by Google

CHAP. LXI. & de societé, soit que ce monastere fut celui d'Eli, ou quelqu'autre fondé par ses predecesseurs. Et l'on pourroit se figurer avec vrai-semblance que Felix en estoit Religieux, si l'on ne veut pas adjouster foi au témoignage de ce manuscrit, qui le fait disciple de Bede, ou à plusieurs Modernes qui le qualifient Moine de l'Abbaie de Crouland. Felix marque dans sa preface qu'il avoit esté instruit de la vie, & des actions de saint Gutlac par l'Abbé Vvilfrid, par Ciffan Prestre, par le bienheureux Beccelin, & par quelques autres personnes qui l'avoient bien connu, & qui avoient demeuré avec lui.

XIII. *Ciffan, & autres Ermites de Crouland.*

Vvilfrid gouvernoit probablement quelque monastere du voisinage. Ciffan estoit une personne de qualité, & qui avant sa conversion tenoit un rang fort considerable dans le siecle. Un peu aprés son bapteſme, il se retira dans la cellule de saint Gutlac, & reçut l'Ordre du sacerdocee. Il mena une vie exemplaire, & imita les vertus de celui, dont il occupoit la place. Beccelin continua à servir Dieu dans Crouland, & non seulement il expia sa faute par la penitence, mais il fit de si grands progrez dans la perfection, qu'il est reconnu pour Saint. Egbert confident de saint Gutlac, & Tatvvin qui l'avoit conduit dans cette Isle, y vécurent aussi en Ermites.

XIV. *Fondation de l'Abbaie de Crouland.*

Mais elle ne fut pas seulement habitée de ces Solitaires, Ethelbald pour signaler sa reconnoissance envers son protecteur, & honorer un Saint, dont la gloire éclattoit de plus en plus par les miracles qui se faisoient à son tombeau, entreprit d'y establir un monastere, quoique la terre molle, & humide ne fut pas un fond capable de soustenir de grands edifices. Pour cet effet il appella auprés de lui Kenulphe Religieux d'Evesham, qui estoit celebre en pieté, & lui donna toute l'Isle de Crouland, afin qu'il y assemblat des serviteurs de Dieu, qui vécussent sous la regle de saint Benoist. Sa charte qui est de l'an 716. (s'il n'y a point d'erreur dans la datte) fut ainsi dressée comme un projet, & avant la construction des bastimens. Saint Ethelred Abbé de Bardnei, & Egbald Abbé de Medeshamsted, ou de Burch y souscrivirent aprés saint Brithvvald Archevesque de Cantorberi, & d'autres Prelats. Pour suppléer à la mollesse, & au peu de fermeté du terroir, on y ficha quantité de forts pilotis, sur lesquels on bastit une Eglise, & des lieux reguliers. L'Eglise fut dediée en l'honneur de la sainte Vierge, & de saint Barthelmi. Un ou deux ans aprés la mort du

Boll. xj. April. Monast. Anglic. Tom. 1. pag 163.

du Saint, sa sœur sainte Pege, qui depuis son enterrement avoit demeuré à Crouland, laissa à l'Abbé Kenulphe le Pseautier de son frere, le foüet de saint Barthelmi, & quelques autres reliques, & se retira dans son ermitage de Peakicke au territoire de Northampton, qui fut depuis un Prieuré de l'Abbaie de Crouland. Elle alla ensuite à Rome, & y finit ses jours. Nous parlerons ailleurs de Patrice successeur de Kenulphe, & des autres évenemens de l'Abbaie de Crouland. Car c'est un des monasteres dont les antiquitez sont plus connuës, l'histoire en aiant esté écrite assez amplement par Ingulphe, qui en eut la conduite dans l'onziéme siecle. CHAP. LXI.

XV.

On a veu ci-devant que l'an 742. dans le Concile de Cliffe, Ethelbald Roy de Merce maintint les Eglises, & les communautez religieuses dans leurs privileges à l'exemple d'un autre Prince de sa nation : mais, comme nous avons dit, il y a lieu de douter si ce reglement fut bien executé, puisque saint Boniface écrivant à Ethelbald, marque qu'il avoit appris qu'en Angleterre l'on avoit cassé plusieurs privileges des Eglises, & des monasteres, & qu'on les avoit privez de quelque partie de leurs biens, en quoi il dit que l'on avoit commis un grand peché. Il parle aussi contre ce desordre dans sa lettre à Cuthbert Archevesque de Cantorberi, qui dans un autre Concile tenu à Cliffe en 747. tascha de remedier au dereglement que les entrepriſes des seculiers avoient causé dans ces maisons saintes. Ethelbald se trouva à ce Concile, & mourut dix ans aprés. Il fut enterré dans l'Abbaie de Repton, où d'autres Roys du mesme païs eurent aussi leur sepulture.

Et hoc, si verum est, peccatum grande esse dinoscitur. *Bonif Epist.* 19.

XVI.

Sainte Frideſwvide Religieuse d'Oxford.

Sainte Frideswide (ou Frevvisse) a vécu sous le regne de ce mesme Ethelbald. Elle estoit fille de Didan seigneur d'Oxford. Dés sa premiere jeunesse, elle fit vœu de chasteté dans une Eglise bastie par son pere, & qui fut dediée à la sainte Vierge. Pour se fortifier contre les attaques des passions charnelles, elle menoit une vie fort austere, couchant sur la terre, & ne mangeant que du pain d'orge, & des legumes. Elle reçut ensuite l'habit de la religion, & douze autres filles de qualité aiant suivi son exemple, on leur establit un monastere prés de l'Eglise de Nostre-Dame. La Sainte le remplit de l'odeur de ses vertus, affoiblissant son corps par le jeûne, & nourrissant son ame par de saintes lectures, & par la priere. Elle flechissoit cent fois les genoux pendant le jour, & autant de fois la nuit, pour adorer la

Act. sac. 3. part. 1. pag. 563. Ed. Maiovv. pag. 1795.

CHAP. LXI. ſouveraine majeſté de Dieu. Le demon voulut un jour la tromper en lui apparoiſſant ſous la forme du Sauveur, & en l'exhortant à l'adorer pour obtenir de lui la couronne de vie. Mais le ſaint Eſprit aiant découvert à la Sainte la fourbe de ce pere de menſonge, elle lui répondit que ce n'eſtoit pas à lui à promettre un bien qu'il ne poſſedoit pas, qu'eſtant mort, & l'auteur meſme de la mort, il n'avoit rien de commun avec la vie, & que pour elle, elle reconnoiſſoit veritablement qu'elle n'eſtoit qu'une pechereſſe, qui ſeroit miſerable comme lui, ſi JESUS ſon Redempteur ne l'avoit prevenuë de ſa grace. L'humilité qui animoit ces dernieres paroles de la Sainte, fut inſupportable au demon, & ce ſuperbe ennemi s'enfuit auſſi-toſt avec quantité d'Eſprits de tenebres, qui pour lui faire honneur, l'avoient ſuivi transformez en Anges de lumiere. A cette tentation il en ſucceda une autre. Quoique les grandes auſteritez de la Sainte l'euſſent ſans doute defigurée, il lui reſta aſſez de beauté, pour donner contre ſon deſſein de l'amour à un jeune ſeigneur nommé Algar. Il la voulut épouſer, & pour cet effet il envoia vers elle des perſonnes pour lui parler de mariage. Elle répondit qu'elle accepteroit volontiers l'honneur qu'on lui offroit, ſi elle n'avoit pas pris un autre engagement, mais qu'elle s'eſtoit devoüée à JESUS-CHRIST, & qu'il ne lui eſtoit pas permis de ſonger à un autre Epoux. Une réponſe ſi honneſte, & ſi pieuſe ne ſatisfit point Algar, & ſa paſſion alla juſqu'à vouloir enlever la Sainte. Elle en eut avis, & pour s'échapper de ſes mains, elle s'enfuit dans un bois. Algar l'y alla chercher, & comme elle ſe vit ainſi pourſuivie, elle pria Noſtre Seigneur de le frapper d'aveuglement, ce qui arriva. Mais depuis aiant reconnu ſa faute, & imploré le ſecours des prieres de la Sainte, il recouvra la veuë. On dit qu'elle demeura deux ou trois ans dans les bois, & qu'enſuite elle vint à Thornebyri prés d'Oxford, où elle ſervit Dieu le reſte de ſes jours prés d'une Chapelle, mais on convient qu'elle fut enterrée dans ſon premier monaſtere d'Oxford, lequel au commencement du douziéme ſiecle fut changé en un College de Chanoines.

Monaſt. Anglic. Tom. 1. pag. 173. 174.

La Sainte meurt l'an 735.

CHAPITRE LXII.

De quelques reglemens du Concile de Chalchut, & de la fondation des monasteres de saint Alban, & de Winchelcombe.

I.
Reglemens du Concile de Chalchut.

OFfa qui regna dans le païs de Merce aprés Bernred ſucceſſeur d'Ethelbald, non content d'avoir beaucoup accru la puiſſance de ſon Eſtat par les victoires qu'il avoit remportées ſur les autres Princes qui partageoient avec lui l'Angleterre, le voulut encore relever à l'égard de la dignité Eccleſiaſtique, & ce fut dans cette veuë qu'il obtint du Pape Adrien, que l'Egliſe de Lichfeld ſeroit Metropolitaine, & auroit ſous elle les autres Eveſchez de Merce, & encore deux du païs d'Eſtangle; & ce changement qui affoibliſſoit de plus de la moitié l'Archeveſché de Cantorberi, fut autoriſé dans le Concile de Chalchut, où ſe trouverent les Legats du Pape, qui y publierent divers reglemens, dont quelques-uns regardent la diſcipline monaſtique. On y recommanda aux Eveſques d'avoir ſoin que les Religieux, & les Religieuſes menaſſent une vie conforme à la Regle, tant à l'égard de leur nourriture, que de leurs veſtemens, & qu'ils portaſſent des habits ſemblables à ceux des Moines d'Orient, c'eſt-à-dire du royaume de Kent, ou d'Eſſex, qui ſont des pais ſituez en quelque ſorte à l'Orient au regard de ceux de Northumbre, & de Merce, où ces reglemens furent publiez. Le dix-neuviéme Canon du meſme Concile fait aſſez voir qu'il faut entendre ainſi le mot *d'Orient.* Il y fut auſſi arreſté qu'aprés la mort des Abbez, & des Abbeſſes, les Prelats donneroient ordre qu'on leur en ſubſtituât d'autres tirez du corps de la communauté, ou d'ailleurs, qui fuſſent capables de bien exercer cette charge, afin que les perſonnes ſoumiſes à leur conduite, puſſent accomplir jour & nuit avec une exacte obeïſſance, & une profonde humilité ce qu'ils avoient promis à Dieu par le vœu de la religion.

Canonici ſui canonicè vivant, & Monachi ſui, ſeu Monachæ regulariter converſentur, &c. illo habitu vivant quo Orientales Monachi degunt, & Canonici exemplo Orientalium, &c. *Concil. Calchut. an. 787. Tom 6. pag. 1851. Vide Can 19. ejuſdem Conc. & Can. 19. Concil. Clov ſh. II. an. 747.*

II.
Le Roy Offa fonde ſaint Albane.

Offa ſe ſoüilla d'un grand crime, auquel le pouſſa l'ambition de ſa femme. Aiant attiré à ſa Cour le jeune * Ethelbert Roy d'Eſtangle, ſous pretexte de lui donner en mariage ſa

L'an 793.

* *Ou Egelbrith.*

CH. LXII.

fille Alfride, il le fit tuer, & s'empara de ſes Eſtats. Dieu fit connoiſtre par des miracles la ſainteté d'Ethelbert, & on éleva depuis * une Egliſe ſur ſon tombeau. Pour Alfride, deteſtant une action ſi noire, & ne voulant plus avoir d'époux que les hommes lui puſſent ravir, elle ſe retira à Crouland, & y vécut Recluſe dans une cellule prés de l'Egliſe. Ingulfe l'appelle Etheldrite, vrai-ſemblablement parce qu'elle changea ſon nom en ſe conſacrant à Dieu, & il la compte entre les Saints de ſon monaſtere. Cependant Offa eut un vif regret de ſon peché, & taſcha de l'expier par une ſolide penitence. Les reliques de ſaint Alban premier Martyr d'Angleterre, aiant eſté heureuſement trouvées, il les fit transferer dans une chaſſe de grand prix, & fonda en l'honneur du Saint un monaſtere qu'il dotta richement, & qu'il combla de graces, & de privileges. Ce monaſtere eſtoit dans le territoire d'Herford, & tenoit le premier rang entre tous ceux d'Angleterre. La charte de la fondation fut donnée dans un Synode tenu à Celchyt, (ou Chalchut) l'an 793. Elle porte que Villigode Preſtre en ſeroit l'Abbé, & qu'il y feroit garder la regle de ſaint Benoiſt. Offa alla auſſi à Rome, & aſſujettit ſon Eſtat à ſaint Pierre : Enſorte que chaque famille de ſes ſujets paieroit un tribut au ſaint Siege pour marque de ſa dépendance, mais il voulut que ce qu'on leveroit de ce tribut dans le dioceſe d'Herford, fut pour l'Abbaie de ſaint Alban.

Vuil. Malmeſb. lib. 4. de Epiſc. Hereford.
Chronic. Iohan. Brompton. pag. 754. & 778.
Ed. Matthæv. 3. Auguſt p. 1201.
* *La Cathedrale d'Herford.*

Monaſt. Anglic. Tom. 1. pag. 176.

III.

Kenulphe ſon ſucceſſeur baſtit Vvinchelcombe.

Il eut de ſuite pour ſucceſſeurs Egfrid, & Kenulphe. Cuthbert Abbé de Malmeſburi obtint d'Egfrid la reſtitution de quelques terres qui appartenoient à ſon monaſtere. Kenulphe poſſeda eminemment toutes les qualitez d'un grand Prince. Il ſignala ſa pieté par la fondation de l'Abbaie de Vvinchelcombe dans le Comté de Gloceſtre. On dit qu'il la peupla de trois cens Religieux. Treize Eveſques en dedierent l'Egliſe. Kenulphe ſe trouva à cette ceremonie, & comme il ſçavoit que rien n'eſt plus agreable à Dieu, que l'imitation de ſa bonté, il y donna la liberté à Egbert Roy de Kent qu'il avoit pris à la guerre. On rapporte à l'an 743. la mort de ſainte Vvithburge fille d'Anne Roy d'Eſtangle. Elle reçut le voile, & les premieres inſtructions de la vie religieuſe dans l'Abbaie d'Eli, fondée par ſa ſœur ſainte Etheldrite. Enſuite elle ſe retira à Derham, qui eſt aujourd'hui dans le Comté de Norfolc, & & elle y baſtit un monaſtere où elle finit ſes jours. On l'enterra

Vuil. Malmeſb. monaſt Anglic. Tom. 1 pag 187.
L'an 768.
Nic. Harpsfeld. Hiſt. Anglic. ſæc. 8. cap. 14.

Act ſac. 3. part. 1. an. 743 pag. 653.
Monaſt. Anglic. pag. 176.

dans le cimetiere, mais environ cinquante-cinq ans aprés on trouva son corps sans corruption, & on le transfera dans l'Eglise. CH. LXIII.

CHAPITRE LXIII.

De saint Jean de Beverlei, & de quelques autres Archevesques d'York.

I. *Saint Jean Religieux de Streneshal est fait Evesque d'Haguſtald.*

* *Ou Hexham dans le Northumberland.*

Ed. Maibevv. pag. 477. Act. sac. 3. part. 1. pag. 433.

* *On dit aussi Beverlac, & Beverlic.*

Præbebat sancta vita competentem favorem assiduæ prædicationi. *Bolland. 7. Maii pag. 169.*

LA esté dit ci devant que saint Vvilfrid aiant esté chassé du Siege d'York, & de l'Abbaie d'Haguſtald, on lui substitua deux Religieux de Streneshal, l'un appellé Bosa, & l'autre Eat. Ce premier eut la conduite du dioceſe d'York, & l'autre fut destiné pour faire les fonctions Episcopales dans Haguſtald, * ou dans Lindisfarne. Eat resida quelques années dans l'Eglise de Lindisfarne, mais il mourut dans celle d'Haguſtald vers l'an 685. & il eut pour successeur saint Jean aussi Religieux de Streneshal. L'Episcopat de saint Bosa finit avec sa vie vers l'an 704. Le Siege d'York estant ainsi vacant, on y transfera saint Jean qui en demeura depuis en possession mesme du consentement de saint Vvilfrid, selon l'accord fait dans le Synode tenu prés de Nid sur la fin de l'an 705. Aprés ces obſervations, il est à propos de dire quelque chose des vertus, & des miracles de saint Jean, & de la fondation du monastere de Beverlei. Ce saint estoit de Harpham dans le Duché d'York. Il fut élevé auprés de saint Theodore Archevesque de Cantorberi, & instruit dans la pieté, & dans les lettres par les soins de ce pieux, & sçavant Prelat. On dit qu'il estudia aussi à Oxford. Il fut ensuite Religieux dans le monastere d'hommes de Streneshal, tandis que sainte Elfiede y gouvernoit celui de filles, qui estoit la principale communauté. Mais il n'y demeura pas longtemps, & comme il avoit du talent pour la predication, il fut tiré du cloistre pour ce saint ministere. Il s'en acquitta dignement, & il estoit écouté avec d'autant plus de déference, & de fruit, que la saintеté de sa vie lui attiroit du respect, & autorisoit ses paroles. Son merite aiant fort éclatté dans cette fonction, il fut substitué à saint Eat dans l'Evesché d'Haguſtald par le com-

CH. LXIII. mun ſuffrage des fidelles. De Preſtre (qu'il eſtoit vrai-ſemblablement auparavant) ſe voiant élevé à un plus haut degré, il travailla auſſi à croiſtre en vertu, & à remplir les obligations de ſa charge. Il ſe retiroit ſouvent, mais principalement en Careſme, dans une cellule proche de l'Egliſe de ſaint Michel de Carneſboc, afin de s'y occuper plus librement aux ſaints exercices de la priere, & du jeûne. Cette retraite ne l'empeſchoit pas neanmoins de donner audiance à ceux qui vouloient lui parler, ny de pourvoir aux beſoins de ſon dioceſe. Eſtant ainſi dans ſa cellule de ſaint Michel au commencement du Careſme, il dit à quelques-uns de ſes domeſtiques de lui amener celui des pauvres du païs, qui leur paroiſtroit le plus miſerable. Nul ne leur fit plus de compaſſion qu'un jeune garçon qui eſtoit muet, & qui avoit la teſte toute couverte d'une horrible gale. Ils l'amenerent donc au Saint qui le reçut avec charité, & le fit loger dans une petite chambre avec ordre de lui donner à manger. Huit jours aprés il l'envoia querir, & aiant fait le ſigne de la croix ſur ſa langue, il lui fit prononcer peu à peu quelques ſyllables, & aprés cela quelques mots de ſuite. Sa langue ſe dénoüa tellement, que le meſme jour il parla longtemps, & avec une entiere liberté. Le Saint pour ne laiſſer pas ſon ouvrage imparfait, donna ſa benediction à ce pauvre, & l'envoia à un medecin, afin qu'il mit une emplaſtre à ſa teſte. Il le guerit par ce moien, & ſa teſte devint auſſi nette, & auſſi belle qu'elle eſtoit auparavant ſale, & horrible; mais on ne douta point que ſa gueriſon ne fut plutoſt un effet des prieres du Saint que de ce remede exterieur.

II.

Il eſt fait Archeveſque d'York, & fonde Beverlei.

Le bienheureux Jean gouverna l'Egliſe d'York aprés la mort de ſaint Boſa, qui en eſtoit Eveſque. On ne marque point ce qui le porta à fonder l'Abbaie de Beverlei, mais ſes actions le diſent aſſez, & monſtrent qu'outre les raiſons communes que chacun peut avoir de faire ces ſortes d'eſtabliſſemens, il baſtit ce monaſtere pour s'y retirer quelquefois, & ſur tout dans ſa vieilleſſe. Il acheta la terre de Beverlei, où il y avoit une paroiſſe dediée à ſaint Jean. Enſuite il rebaſtit le chœur de cette Egliſe, & il y mit des Moines, à qui il donna pour Abbé ſaint Brithun qui eſtoit Diacre. Il l'augmenta d'une Chapelle, qui fut conſacrée en l'honneur de ſaint Martin, & il y eſtablit des Religieuſes. Il fit ainſi deux monaſteres, auſquels il aſſocia ſept Preſtres, & ſept Clercs qu'il plaça

Act. ſac. 3. part. 1. pag. 436.

dans la nef de l'Egliſe de ſaint Jean avec un Prieur.

Paſſant un jour par Vetadun, où il y avoit un monaſtere de filles, l'Abbeſſe Hereburge le pria de voir une Religieuſe qui eſtoit malade à l'extremité. Cette Religieuſe lui eſtoit d'autant plus chere que c'eſtoit ſa propre fille: car avant que d'entrer dans le cloiſtre, elle avoit vécu dans le mariage. Le mal de cette Religieuſe eſtoit une groſſe tumeur qu'elle avoit au bras, que l'on diſoit s'eſtre ainſi enflé, parce qu'elle s'eſtoit fait ſeigner au quatriéme jour de la lune. Le Saint répondit qu'en effet il avoit autrefois appris de Theodore Archeveſque de Cantorberi, qu'il eſtoit dangereux de ſe faire ſeigner en ce temps-là. Il alla viſiter la malade, il lui donna ſa benediction, & dés qu'il fut ſorti de la chambre, elle ne ſentit plus de douleur au bras, & un peu aprés elle fut entierement guerie. Aiant dedié l'Egliſe de Burton, qui eſtoit un village où le Comte Puch avoit une terre; il fut invité par ce Comte à venir diſner chez lui, mais d'abord il s'en excuſa, diſant qu'il eſtoit plus ſeant à un Eveſque de retourner à ſon monaſtere pour y ſervir JESUS-CHRIST dans la perſonne des pauvres, que d'aller chez des riches pour s'y divertir, & y eſtre bien traité. Mais le Comte l'aſſûrant que s'il lui faiſoit l'honneur de venir manger chez lui, en reconnoiſſance de cette grace, il feroit largeſſe aux pauvres, & ſaint Brithun Abbé de Beverlei lui promettant la meſme choſe, il ſe rendit à la priere du Comte, & entra dans ſa maiſon. Il y avoit environ ſix ſemaines que la femme du Comte eſtoit fort malade. Le Saint lui envoia un reſte de l'eau qu'il avoit benie pour dedier l'Egliſe. Elle en uſa comme d'un remede, & dés qu'elle s'en fut lavée, & qu'elle en eut bû, elle ſe trouva dans une ſi parfaite ſanté, qu'elle alla ſervir le Saint à table, imitant en cela la belle mere de ſaint Pierre, qui fit le meſme envers Noſtre Seigneur, qui l'avoit guerie de la fievre. Yolfride fille du Comte, ſe fit Religieuſe dans la communauté des filles de Beverlei, & ſon pere y donna une terre. Du temps du Roy Ofred, il ſe tint dans la Northumbre un Synode, où (ſi l'on en croit un Auteur * de l'onziéme ſiecle,) ce Prince fit un reglement pour maintenir les Egliſes, & les monaſteres dans la poſſeſſion de leurs biens. Aprés l'aſſemblée le Saint pria le Roy, & les Grands de venir manger chez lui, & aiant donné ſa benediction à du vin, & à d'autres breuvages qui eſtoient dans trois

CH. LXIII.

III.

Divers miracles du Saint.

Periculoſa, &c. illius temporis Phlebotomia quando & lumen lunæ, & reûma occeani incremento eſt. *Bed. lib 5. cap. 3.*

Magis Epiſcopum decere ad monaſterium redire, & Deo in ſuis pauperibus ſervire. *Bolland 7. Maii pag 170. Bed. l. 5. c. 4.*

Luc. 4. 39.

* *Folcard. apud Bolland ibid*

Folcard a peut-eſtre attribué à Ofred ce que fit un autre Prince car ceci ne s'accorde pas avec ce que ſaint Boniface, & un autre Auteur contemporain diſent d'Ofred.

Digitized by Google

CH. LXIII. vaiſſeaux, il les multiplia miraculeuſement. Deſorte que l'on tira de ces vaiſſeaux tout ce qui eſtoit neceſſaire pour ſervir aux conviez qui eſtoient en grand nombre, & bien loin de les épuiſer, on les trouva toujours pleins. Le Saint avoit à ſa ſuite un jeune Eccleſiaſtique nommé Herbauld, qui fut depuis Religieux & Abbé de Tinemuth. Eſtant un jour en voiage, il permit à ſes gens de pouſſer leurs chevaux dans une plaine campagne, mais il dit à Herbauld de demeurer cependant auprés de lui. Les Officiers du Saint eſtant revenus auprés du Saint firent une autre courſe, & Herbauld emporté par une ardeur de jeuneſſe, les ſuivit. Le Saint lui cria qu'il s'en trouveroit mal, s'il ne revenoit auſſi toſt, & à peine l'avoit-il averti de la ſorte, que ſon cheval s'abbatit ſous lui, & le jetta à terre. Dans cette chûte, il ſe caſſa la teſte contre une pierre, & ſe fit encore une autre bleſſure. Il fut pluſieurs heures ſans donner de marques de vie; le Saint qui l'aimoit tendrement, en fut fort affligé, & paſſa la nuit ſuivante en prieres, pour demander à Dieu ſa gueriſon. Le matin il l'alla voir, lui donna ſa benediction, & l'aiant quitté, continua à prier pour lui. Un peu aprés il le revint voir, & le trouva aſſis, & qui parloit ſans peine. Alors le Saint lui demanda s'il eſtoit baptiſé, Herbauld lui répondit qu'il avoit reçu ce Sacrement d'un certain Preſtre. Le ſaint Prelat lui dit qu'aſſurement il n'avoit pas eſté bien baptizé, parce que ce Preſtre eſtoit incapable de faire cette fonction. Il commença donc à le diſpoſer à recevoir veritablement ce Sacrement, & fit venir un chirurgien qui lui lia la teſte. Enſuite le Saint lui donna ſa benediction, & ſa ſante ſe fortifia tellement, que dés le lendemain il remonta à cheval, & ſuivit le bienheureux Jean, qui le baptiza ſelon qu'il jugeoit neceſſaire.

Bed. lib. 5. c. 6.

IV. *Retraite, & mort de ſaint Jean.*

Le ſaint Eveſque eſtant caſſé de vieilleſſe, & ne pouvant plus viſiter ſon dioceſe, ſe demit de ſa charge, & mit en ſa place Wilfrid le jeune, qui fut élu par tout le peuple. Il ſe retira enſuite à Beverlei, & y finit ſes jours dans de ſaints exercices. Sa mort arriva l'an 721. Il ſe fit pluſieurs miracles à ſon tombeau. Nous en rapporterons ſeulement deux, dont un fait voir que le monaſtere de Suvine ſubſiſtoit avant l'an 733. Saint Brithun qui gouvernoit celui de Beverlei, aiant invité l'Abbé de Suvine à l'anniverſaire de ſaint Jean, cet Abbé y alla avec un Preſtre nommé Druchval, & eſtant preſt de s'en retourner,

retourner, il fit trouver bon à saint Brithun que Druchval, qui estoit malade, demeurât à Beverlei. Saint Brithun s'en chargea volontiers, esperant que saint Jean, qui avoit autrefois conferé les Ordres à Druchval, lui donneroit quelque soulagement. Son mal s'estant fort augmenté, le saint Abbé lui conseilla de se faire porter à l'Eglise, parce qu'il y avoit plusieurs reliques de Saints, & il y consentit dans la persuasion qu'il s'y trouveroit mieux. On le porta d'abord devant le tombeau de saint Jean, & aprés cela dans la Chapelle de saint Martin. On le reporta enfin devant le tombeau du Saint, & il fut gueri. Une Religieuse du monastere d'Ezech, qui estoit paralytique, y reçut aussi un pareil secours. La vie de saint Jean a esté écrite par Bede dans son histoire d'Angleterre, & par Folcard Moine de la Cathedrale de Cantorberi, qui dedia son ouvrage à Aldred Archevesque d'York. Ce dernier Auteur vivoit dans l'onziéme siecle. Saint Brithun mourut l'an 733.

CH. LXIII.

Aprés l'an 1060.

Quoique l'on ne compte point la Cathedrale d'York entre les Eglises monastiques, il y a pourtant lieu de croire, que dans le huitiéme siecle, elle estoit desservie par des Religieux, & que le Chapitre en estoit semblable à celui de Cantorberi: car elle s'appelloit *monastere*, on y vivoit regulierement, & il y avoit un Superieur qui avoit la qualité *d'Abbé*; lesquelles expressions semblent ne pouvoir donner d'autre idée que d'une communauté de Moines à l'égard du temps, & du païs dont il s'agit, estant certain qu'alors en Angleterre, il n'y avoit que les Moines qui eussent des Abbez. Wilfrid le jeune successeur de saint Jean dans le Siege d'York, est vrai-semblablement le mesme qu'un de ces cinq Religieux de Streneshal, que Bede dit avoir vû Evesques. Estant sorti de ce monastere, il fut fait *Vidame, & Abbé de l'Eglise de York*. Quelques-uns le qualifient Saint, & ce titre, dont ils l'honorent, s'accorde tres-bien avec l'éloge de ses vertus, tracé par un poëte de son siecle, qui le represente comme un Prelat accompli, qui instruisit son peuple par ses predications, & par son exemple, qui assista les pauvres, & orna les Eglises. Aprés avoir exercé saintement sa charge pendant quinze années, il s'en demit, & passa le reste de ses jours dans la contemplation.

V.
Wilfrid second, Archevesque d'York.

Act. sac. 4. part. 1. pag. 164.

Anno 741. monasterium in Eboraca civitate succensum est. *Sim. Dunelm. de gestis Regum pag.* 103.

Qui prius Eboricæ fuerat Vicedominus, & Abbas. *Act. sac. 3. part. 2. pag.* 560.

Il eut pour successeur Egbert frere d'Edbert Roy de Northumbre. Ils estoient tous deux fils d'Eate oncle du Roy

VI.
Egbert son successeur.

CH. LXIII. Celwlphe. Egbert fut mis dans un monaſtere dés ſon enfance. Eſtant avancé en âge, il alla à Rome, & il y reçut le Diaconat. Aprés ſon retour en Angleterre, il entra dans le Siege d'York l'an 732. & ce ne fut pas ſeulement ſa naiſſance, mais ſon érudition, & ſa pieté qui l'éleverent à cette charge. Son application à pourvoir aux beſoins des pauvres, ſon aſſiduité à l'Office divin où il ſe trouvoit jour & nuit, & ſa magnificence à orner les lieux ſaints, firent voir ſa charité, & ſon zele pour la gloire de Dieu. Il reſtablit ſon Egliſe dans ſa premiere dignité en obtenant le *Pallium* du Pape Gregoire troiſiéme, & c'eſt pourquoi il a eſté proprement le ſecond Archeveſque d'York aprés ſaint Paulin. Avant ſon ordination, il avoit eſté diſciple du venerable Bede, & il continua eſtant Eveſque à ſe ſervir des conſeils de ce grand homme. Il fit fleurir l'eſtude des lettres dans ſa Cathedrale. Son extrait des Canons, & ſon dialogue marquent ſon intelligence dans la diſcipline de l'Egliſe. Auſſi ſaint Boniface ſoumit à ſon jugement la lettre qu'il addreſſoit à Ethelbald Roy de Merce touchant la reformation des mœurs.

Egbertus in infantia à patre Eata in monaſterium traditus fuerat. *Simeon. Dunelm. Hiſt. Dunel. c. 3. pag. 11. Act. ſac. 3. part. 2. pag. 561.*

Bonifac. Epiſt. 8.

VII. *Elbert ſon ſucceſſeur.*

Egbert mourut l'an 766. & eut pour ſucceſſeur Elbert, qui eut beaucoup de conformité avec lui. Car il fut auſſi mis dés ſon enfance dans un monaſtere, qui eſtoit vrai-ſemblablement celui d'York Il excella en vertu, & en ſçavoir, & enſeigna les lettres dans la Cathedrale. Il en augmenta de beaucoup la biblioteque, & fit par devotion le voiage de Rome. Eſtant Archeveſque, il continua à porter les meſmes habits, & à uſer de la meſme nourriture qu'auparavant; il gardoit en ces choſes un honneſte milieu entre la pauvreté, & le luxe, & rejettoit ce qui eſtoit ou trop vil, ou trop riche.

Elbert, ou Albert eſt auſſi nommé Cœna. On croit qu'il eſt cet Eveſque Cœna qui écrivit à ſaint Lulle, & reçut de lui une lettre Voiez les lettres 99 & 109. qui ſont parmi celles de S. Boniface.

VIII. *Il ſacre Enbald pour remplir ſon Siege.*

Aprés avoir tenu le Siege douze ans, & s'eſtre bien acquitté de ſes obligations, il ſacra Enbald, pour remplir ſa place, & confia ſa biblioteque au poëte dont nous avons parlé. Enſuite il ſe retira dans le cloiſtre, pour ne plus penſer qu'à l'éternité, & mourut deux ans aprés ſa demiſſion vers l'an 781. Enbald ſon ſucceſſeur l'imita peut-eſtre dans ſa retraite: du moins il eſt certain qu'il mourut dans le monaſtere d'Etlet, mais il fut enterré dans ſaint Pierre d'York. Enbald ſecond du nom qui gouverna aprés lui le meſme dioceſe, fut ſacré dans le monaſtere de Sochaburg.

IX. *Saint Acca Eveſque d'Hagustald.*

Saint Acca qui avoit eſté élevé dans le Clergé d'York ſous

le pontificat de Bosa, fut disciple de saint Wilfrid, & l'accompagna dans son dernier voiage de Rome. Il lui succeda dans le Siege d'Haguſtald, il en embellit l'Eglise dediée à saint André, & y dressa une biblioteque. On a veu que l'on gardoit la discipline monastique dans cette Cathedrale. Ce fut à la persuasion de saint Acca, que Bede écrivit son commentaire sur l'Evangile de saint Luc, & quelques autres ouvrages. Aprés avoir tenu son Siege vingt-trois ans, il en fut chassé, mais l'on n'en marque point la cause. Il mourut vers l'an 740. & eut de suite pour successeurs Fretbert, saint Alcmond, Tilbert, & Ethelbert. Alcmond excella en vertu, & l'on donne aussi la qualité de Saint à Tilbert, ou Gilbert, qui lui succeda l'an 781. Enbald Archevesque d'York, Tilbert d'Haguſtald, & Higbald de Lindisfarne sacrerent Evesque un Ecclesiastique nommé Adulfe dans le monastere de Corabrige. Alfwold Roy de Northumbre aiant esté tué par le perfide Sicgan, son corps fut porté dans la Cathedrale de saint André, par une multitude de Moines, & d'Ecclesiastiques.

Sim. Dunelm. pag. 111. 114.

L'an 788.

Cum magnis Monachorum, & Clericorum cuneis. *Richard. pag. 298.*

CHAPITRE LXIV.

De Celwlfe, & d'Edbert Roys de Northumbre, & ensuite Religieux : De quelques Abbez de Rippon.

I.

Celvvlfe, ou Ceolvvlfe Roy de Northumbre se fait Religieux dans Lindisfarne.

LE païs de Northumbre avoit eu des Princes illustres en pieté. Celwlfe, & Edbert en augmenterent le nombre, & on les vit sortir volontairement du thrône, pour embrasser la vie religieuse. Le premier succeda à Osric l'an 728. & l'on sçait en general, que de son temps le païs fut agité de troubles, comme il avoit esté sous ses derniers predecesseurs. Ce Prince écoutoit avec plaisir ceux qui l'entretenoient des choses saintes, & appuioit de son autorité tout ce qui estoit avantageux à la propagation de la foi. C'est à lui que Bede a dedié son histoire Ecclesiastique d'Angleterre. On tient que ce fut par la lecture de cet ouvrage, que Celwlfe conçut du dégoust pour les choses du monde, considerant qu'elles passent avec tant de rapidité, & que la mort, qui avoit dépoüillé ses Ancestres de leur grandeur, lui raviroit bien-tost celle qu'ils lui

Regem videlicet Ceolvvlfum, qui & pro insita sibi dilectione religionis quicquid ad regulam pietatis pertinet, firma protinus intentione adjuvare curabit *Epist. Bedæ ad Egbertum. Act. sæc 3. part. 2. pag. 174.*

CH. LXIV.

avoient laiſſée. On lui attribuë encore ce ſentiment, que l'obligation qu'il avoit de s'occuper ſi ſouvent aux affaires du ſiecle, n'eſtoit pas un honneur, ny un avantage pour un Chreſtien, qui eſt appellé à une union ſi eſtroite avec Dieu, & à participer à ſa felicité, & à ſa gloire. Aprés huit ou neuf ans de regne, il laiſſa ſa couronne à ſon couſin Edbert, & alla prendre l'habit monaſtique à Lindisfarne. Il y ſervit Dieu vingt-deux ans, & mourut vers l'an 760. Nous avons prouvé par un Auteur contemporain, qu'au commencement du huitiéme ſiecle l'on y gardoit la regle de ſaint Benoiſt avec quelques obſervances de leurs premiers fondateurs. Depuis l'origine du monaſtere, les Religieux n'avoient bû que du lait, ou de l'eau; mais aprés que ſaint Celvvlfe y fut entré, on leur permit l'uſage du vin, & de la biere. Il fut enterré dans Lindisfarne, mais depuis on transfera ſon corps à Norham, ou Northam dans le Northumberland, & l'on y dedia une Egliſe à ſon honneur, laquelle ſubſiſtoit encore dans le ſiecle paſſé.

Citra gravitatem Chriſtianam æſtimans terrenis negotiis immori (vel immorari.) *Ibid. Ed Maihevv. Tabul 3 part. 2. de Regibus Anglorum Monachis pag. 21. 23.*

II.

Edbert ſon ſucceſſeur meurt auſſi dans la profeſſion monaſtique.

Edbert qui regna aprés lui dans la Northumbre, ſuivit ſes traces, * & imita ſes vertus. Il eſtendit les bornes de ſon Eſtat par ſes victoires, & ſe fit craindre, & honorer des autres Princes de la grande Bretagne. La reputation de ſa puiſſance, & de ſon merite, lui acquit l'eſtime, & l'amitié de Pepin Roy de France, qui lui envoia divers preſens. Deſorte que la Northumbre fut heureuſe aiant en meſme temps pour Souverain, & pour Archeveſque deux freres parfaitement unis, qui rempliſſoient ſi bien leurs devoirs, l'un dans le gouvernement de l'Eſtat, & l'autre dans la conduite de l'Egliſe. C'eſt l'éloge que l'on faiſoit d'eux environ vingt ans aprés leur mort. Edbert joüiſſant d'une entiere proſperité ne s'y laiſſa point ébloüir, il reconnut la vanité, & le neant des choſes de la terre, ainſi qu'avoit fait ſon predeceſſeur, & preſſé d'un ardent deſir de ſe procurer le bonheur du ciel, il reſolut de ſe retirer du monde. Quelques Princes d'Angleterre qui lui eſtoient liez d'amitié, aiant appris ſon deſſein, taſcherent de l'en deſtourner, & ſi l'on en croit un Hiſtorien, lui offrirent une partie de leurs Eſtats pour accroiſtre le ſien. Mais leurs perſuaſions ne purent rien ſur ſon eſprit. Aprés avoir porté la couronne vingt-un an, il la laiſſa à ſon fils Oſvvlphe, & il reçut la tonſure clericale, & embraſſa la profeſſion monaſtique. Il l'exerça dix ans avec une pieté tres-édifiante, & mourut en Angleterre,

* 750. *Beda Auctuar. Simeon. Dunelm. Hiſt. Dun. Eccl. l. 2. c. 3. pag. 11.* Tempora tunc hujus fuerant felicia gentis. Quam Rex & Præſul concordi jure regebant hic jura Eccleſiæ, Rex ille negotia regni *Act. ſac. 3. part. 1. pag. 561. Edbert, ou Adbert ou Egbricht. Harpſf. ſac. 8. cap. 24.* Anno Chriſti 758. Eadbertus Rex Nordahumbrorum Dei amoris, & cauſa cæleſtis patriæ violentia accepta ſancti Petri tonſura, filio ſuo Oſvvlpho regnum reliquit. *Epitom. Bedæ cum auctuar.*

& non pas à Rome, * comme dit un Auteur, qui ſemble l'avoir confondu avec ſon frere Ecgred, qui finit ſes jours dans cette ville, où il eſtoit allé par devotion avec Egbert depuis Archeveſque d'York.

Ch. LXIV.

* Et ſic Monachus effectus non hic obiit, ſed Romæ. *Chron. Iohan. Brompton. pag.* 796. *Sim. Dunelm. pag.* 11.

Un ancien Auteur fait mention de deux Reines, l'une appellée Verburge, & l'autre Richrithe, qui paſſerent du thrône dans le cloiſtre, & qui furent Abbeſſes de deux monaſteres qu'il ne marque pas; mais la maniere dont il parle de leur mort, fait juger qu'elles menerent une vie fort exemplaire, & qui donna lieu de croire qu'elles avoient obtenu dans le ciel la couronne de juſtice. Verburge avoit regné dans le païs des Merces.

III.

Deux Abbeſſes qui avoient eſté Reines.

L'an 783. *L'an* 786. *Sim. Dunelm. pag.* 110.

On peut aiſement juger, que ſi les Princes taſchoient d'aſſurer leur ſalut en ſe retirant dans le port de la vie religieuſe, pluſieurs autres perſonnes des premieres familles de leur Eſtat en uſoient de meſme, & c'eſt auſſi ce que témoigne le venerable Bede ſur la fin de ſon hiſtoire. Les monaſteres eſtant ainſi en eſtime, les Roys, & les Eveſques y accordoient aiſement des droits, & des privileges, qui en conſervoient la tranquillité, & les diſtinguoient avantageuſement des autres maiſons. Mais la cupidité ingenieuſe à ſe prevaloir meſme de ce qui eſt eſtabli pour la deſtruire, pervertit l'uſage de ces lieux conſacrez à la penitence. Des perſonnes riches en fond de terre, baſtiſſoient des maiſons qu'ils peuploient de quelques Moines relaſchez, ou de quelques pauvres qu'ils reveſtoient de l'habit monaſtique, ſans qu'ils euſſent paſſé par l'épreuve du noviciat. Sous ce pretexte, ils les appelloient *des monaſteres*, perſuadoient aux Puiſſances d'y accorder des privileges, & s'en inſtituant les Abbez, quoiqu'ils ne fuſſent que laiques, ils en faiſoient des lieux de plaiſir, & de divertiſſement. Le venerable Bede un peu avant que de mourir, s'éleva contre ce deſordre, & preſſa fort Egbert Archeveſque d'York d'emploier ſon autorité pour y remedier. Au reſte ce n'eſtoit pas ſeulement dans la Northumbre, mais dans le païs de Merce, & peut-eſtre encore ailleurs qu'il y avoit de ces monaſteres mal reglez, ſoit par le vice de leur premiere inſtitution, ou parce que l'on y eſtoit tombé dans le relaſchement. Et ce fut pour les reformer que le Concile de Cliffe tenu l'an 747. fit les ordonnances, dont nous avons parlé, marquant que l'on ne devoit point recevoir de Novices ſans épreuve, & que les

IV.

Faux monaſteres.

In monaſteriorum adſcripta vocabulum, ſed nihil prorſus monaſticæ converſationis habentia. *Bed. Epiſt. ad Egbert. pag.* 57.

(Sint ſanctimonialium domicilia) continentium, ſobrieque viventium, ac legentium pſallentiumque habitacula, magiſque legendis libris, vel canendis pſalmis, quam texendis vario colore inanis gloriæ veſtibus ſtudeant operam dare. *Conc. Cloueſh. II. Can.* 10. *Tom.* 6. *pag.* 1579.

CH. LXIV. monasteres devoient estre des retraites pour l'exercice des vertus, & non pas des lieux de divertissement, & de promenade, & sur tout que les Religieuses devoient s'y occuper à chanter des pseaumes, & à lire des livres de pieté, & non pas à y travailler à des ouvrages propres à entretenir la vanité, & le luxe.

V. *Abbez de Rippon.*

Le monastere de Rippon fondé par saint Wilfrid, fut gouverné par Tatbert Prestre, & Religieux, qui eut alors la qualité d'Abbé : au lieu que pendant la vie du Saint, il n'avoit esté que Prieur. Il eut de suite pour successeurs Botun, Albert, & Sigred. Le premier de ces trois mourut l'an 786 comme témoigne Roger de Hoveden, qui en parle en ces termes : *Botun venerable Abbé de l'Eglise de Rippon, passa dans la patrie celeste en presence des Freres*, c'est-à-dire des Religieux, *qui l'assistoient*; en quoi il ne faut pas entendre de miracle, ny s'imaginer que l'on vit monter son ame au Ciel. Cet Historien a emprunté ceci de Simeon de Durham Auteur un peu plus ancien, qui rapportant la mort des personnes considerables par leurs emplois, & par leur vertu, se sert presque toujours de ces expressions figurées. Il ne faut pas aller loin, ny mesme quitter nostre sujet pour en trouver un autre exemple. Albert successeur de Botun, ne fut qu'un an dans sa charge, & mourut l'an 787. Simeon rapportant cet évenement dit qu'Albert *rendit l'esprit, & passa ainsi du furieux orage du siecle dans la joïe du bonheur éternel.* Le Duc Etdulf aiant este tué prés de Rippon par l'ordre du Roy Osred, les Religieux allerent prendre son corps pour l'enterrer ; ils le mirent d'abord sous une tente prés de leur Eglise, & l'on dit que vers la minuit on le trouva dans l'Eglise, & mesme en vie. Mais on ne marque point ce qui en arriva depuis. Edwin qui s'appelloit aussi *Eda* fut Duc, ou Gouverneur de Northumbre. Il bastit le monastere d'Etgegenford, & aiant quitté le siecle, il s'y retira, pour ne plus penser qu'à son salut : il en fut aussi Abbé, *& aprés s'estre bien avancé, & bien affermi dans le service de Dieu, il mourut en presence de ses Freres comme un vieux soldat* de la milice du cloistre, c'est encore ainsi que s'explique l'Historien de Durham.

In conspectu astantium Fratrum ad cœlestem patriam transivit. *Roger. de Hoveden. pag* 232. *Simeon Dunelm. pag* 110.

Ex rapidis flatibus hujus sæculi spiritum emisit ad superos æternæ felicitatis jubilos. *Ibid.*

An, 801. Abbas in Dei servitio roboratus velut miles emeritus diem clausit ultimum in conspectu fratrum. *Idem pag.* 117.

CHAPITRE LXV.

De saint Ceolfrid Abbé de Wiremouth.

LEs Religieux de saint Pierre de Wiremouth, & de saint Paul de Jarrow, estoient si bien unis par les liens de la charité, & d'une mesme discipline, que leurs monasteres sembloient ne former qu'une seule communauté. Saint Benoist Biscop qui en estoit le fondateur, avoit pris la conduite du premier. Mais comme il estoit obligé de faire souvent des voiages, & qu'ensuite il devint paralytique, il s'associa le bien-heureux Esterwin son oncle, lui donnant aussi la qualité d'Abbé, & aprés que celui-ci fut mort, il lui substitua le venerable Sifroi. Aiant basti le monastere de saint Paul par l'ordre, & par la liberalité du Roy Egfrid, il le peupla de dix-sept Religieux, dont il donna la direction à saint Ceolfrid Prestre. Estant à Rome, il obtint du Pape Agathon un privilege pour son Abbaie de saint Pierre, & à son retour, il le presenta à ce Prince, & aux Evesques du païs, qui le confirmerent dans un Synode. Comme ces lettres Apostoliques, & la Regle de saint Benoist, donnoient pouvoir à ses Religieux de s'élire un Abbé, il leur recommanda, ainsi que nous avons dit, d'en bien user, & de choisir celui d'entr'eux qui seroit le plus capable de ce ministere. Mais depuis se regardant comme mort, parce que son mal ne lui laissoit plus de vie que pour souffrir, il fit assembler ses disciples dans sa chambre, où l'on apporta aussi l'Abbé Sifroi qui estoit malade, & de leur consentement, il ordonna que pour affermir l'union des deux monasteres, les deux communautez n'auroient à l'avenir qu'un mesme Superieur, & que Ceolfrid qui gouvernoit déja celle de saint Paul, auroit aussi la conduite de celle de saint Pierre. Le Saint estant mort six mois aprés, sçavoir l'an 690. saint Ceolfrid demeura ainsi Abbé des deux communautez. Estant jeune, il avoit esté à Rome avec son maistre saint Benoist. Il estoit tres habile dans tout ce qui regardoit sa profession, actif, diligent, plein de ferveur, & de zele. Il avoit un talent extraordinaire pour la psalmodie, & pour l'Office

I.

Saint Ceolfrid est fait Abbé de Vviremouth, & de Jarrovv.

Vviremouth fut basti vers l'an 674. & Jarrovv six ans aprés.

Voiez ci devant Tom. I. pag. 375.

Act. sac. 3. part. 1. pag. 293. 340.

L'an 689.

CH. LXV. divin. Il mangeoit peu, & ſe contentoit des habits les plus ſimples, & les plus pauvres. Il avoit beaucoup de fermeté pour corriger ceux que leur malice engageoit dans le dereglement, & beaucoup de douceur pour conſoler, & animer au bien les perſonnes foibles. Il accrut les baſtimens du monaſtere, fit pluſieurs Chapelles, & augmenta de beaucoup les biblioteques des deux communautez. Il envoia des Religieux à Rome, pour ſupplier le Pape Serge de lui accorder un privilege ſemblable à celui que le Pape Agathon avoit donné à ſon predeceſſeur, & l'aiant obtenu, il le preſenta au Roy Alfrid, & aux Eveſques aſſemblez dans un Synode, qui le confirmerent, & pour marque d'approbation, y mirent leurs ſignatures.

Le Pape Serge mourut l'an 701.

II.

Sa lettre à Naitan Roy des Pictes contre les erreurs des Irlandois.

Les Pictes qui occupoient la partie Orientale de l'Ecoſſe, avoient eu pour Apoſtre ſaint Colomb Irlandois, Fondateur & Abbé de Hi, qui avoit eſtabli parmi eux les uſages de ſa nation à l'égard de la tonſure, & de la determination du jour de Paſque, & ces uſages ſubſiſtoient encore dans leur Egliſe vers le commencement du huitiéme ſiecle. Naitan * qui regnoit alors parmi eux, eſtoit un Prince inſtruit dans les lettres, & qui liſoit ſouvent les livres ſacrez, & les ouvrages des ſaints Peres. Aiant reconnu par cette lecture qu'il eſtoit du bon ordre de preferer la diſcipline de l'Egliſe Romaine à ces uſages d'Irlande, il reſolut de les abolir, & afin que ce changement fut mieux reçu, & qu'il parut que c'eſtoit par raiſon, & non ſimplement par autorité, qu'il le vouloit introduire, il envoia des deputez à ſaint Ceolfrid, pour le prier de ſa part de lui écrire une lettre ſur ce ſujet, & de l'exhorter à interpoſer ſon autorité pour l'abrogation de ces couſtumes oppoſées à l'uſage de l'Egliſe univerſelle. Ceolfrid fut ravi de voir ce Prince ſi bien diſpoſé, & pour le ſeconder dans ſon pieux deſſein, lui addreſſa un memoire, où il ſouſtient, & juſtifie la diſcipline de l'Egliſe Romaine à l'égard de la tonſure clericale, & monaſtique, & de la determination du jour auquel on doit celebrer la grande Feſte de Paſque. Il attribuë à ſaint Pierre l'origine, & l'inſtitution de la tonſure en forme de couronne, & obſerve de plus que les Eccleſiaſtiques, & les Religieux la doivent porter en memoire de la couronne d'épine de Noſtre Seigneur, & eſtre excitez par cette marque à ſouffrir humblement les outrages, & les affrons, & à vivre dans l'exacte continence que

* *Ou Naiton.*

Vel Monachi votum, vel gradum clericatus habentes, &c. arctioribus ſe neceſſe habent pro Domino continentiæ frænis aſtringere, &c. ut ſe etiam irriſiones, & opprobria pro illo libenter, ac prompto animo ſufferre ipſo etiam frontiſpicio doceant, &c. *Ceolfr. apud Bed Hiſtor. lib. 5. cap. 22. & Tom. 6. Concil. pag. 1429.*

que demande la saintetè de leur profession. Mais pour la tonsure Irlandoise, qui estoit en demi cercle, il en fait auteur Simon le Magicien, & conclut de là que les Chrestiens la doivent avoir en horreur. Il declare neanmoins qu'il ne pretendoit point condamner ceux qui la portoient, si leur foi estoit pure, & si conservant l'unité Catholique, ils vivoient dans la pieté, & dans l'exercice des bonnes œuvres. Car, comme il adjouste, il estoit persuadé que parmi les Irlandois, il y avoit eu quantité de Saints qui avoient porté leur tonsure; & il parle ensuite avec honneur de saint Adamnan, qui estoit de ce nombre. Naitan reçut avec joïe cet écrit, & l'aiant communiqué aux Sçavans de son païs, qui le traduisirent de latin en leur langue, il le fit publier, & ordonna que l'on eut à garder ce qui y estoit enseigné. Ainsi on commença parmi les Pictes à suivre exactement la supputation Romaine à l'égard du Dimanche de Pasque, & tant les Ministres de l'Autel, que les Religieux se firent couper les cheveux en forme de couronne. Du temps de saint Ceolfrid, le venerable Vithmer homme sçavant, & fort habile dans les affaires du siecle, se donna à l'Abbaie de saint Pierre, avec une terre assez considerable qu'il tenoit de la liberalité du Roy Alfrid.

Attondebantur omnes in coronam ministri altaris, ac Monachi. *Ibid.*

Le Saint aprés avoir exercé prés de vingt-huit ans sa charge dans les deux communautez, se sentant incapable d'en remplir les fonctions avec la vigueur qu'il avoit fait jusqu'alors, s'en démit, & resolut d'aller finir ses jours à Rome. Et afin que ses amis de dehors ne traversassent point son dessein, il partit trois jours aprés s'en estre ouvert à ses disciples. Le jour de son départ, qui fut le quatriéme de Juin de l'an 716. on chanta de grand matin deux Messes, l'une dans l'Eglise de la sainte Vierge, & l'autre dans celle de saint Pierre, & tous les Religieux qui y assisterent, y reçurent la sainte Communion. Ensuite ils s'assemblerent tous dans l'Eglise de saint Pierre, le saint Abbé offrit de l'encens à l'Autel, & il souhaita la paix à tous pendant que l'on recitoit des litanies. Il les exhorta à vivre dans une parfaite union de charité, & à reprendre neanmoins selon l'Evangile ceux qui commettroient quelque faute. Il declara qu'il pardonnoit à ceux qui pouvoient l'avoir offensé, & pria aussi reciproquement ceux, à qui il pouvoit avoir fait quelque correction trop severe, de n'en pas avoir de ressentiment, & de l'excuser, & enfin il se recommanda aux prieres de la

III.

Il se demet de sa charge pour aller à Rome.

CH. LXV.

communauté. Les Religieux le conduiſirent au bateau en proceſſion, & precederent de leur croix d'or, & des Diacres qui portoient des cierges. Avant qu'il s'embarquât, ils ſe mirent à genoux, & il leur donna le baiſer de paix, & ſa benediction. Aiant paſſé la riviere avec les Diacres, il adora la croix, & enſuite il monta à cheval, laiſſant prés de ſix cens Religieux dans les monaſteres de ſaint Pierre, & de ſaint Paul. Les Religieux de celui de ſaint Pierre appellerent dans leur cloiſtre les principaux de la communauté de ſaint Paul, & s'eſtant diſpoſez par la priere, & par le jeûne à l'élection d'un autre Abbé, ils choiſirent le venerable Hubert diſciple de Bede. Hubert alla auſſi-toſt trouver ſaint Ceolfrid, qui attendoit prés de la mer le vaiſſeau qui devoit le porter en France. Le Saint le voiant en rendit *graces à Dieu*, confirma ſon élection, & reçut de lui une lettre de recommandation pour le Pape Gregoire ſecond. Bede l'a inſerée dans l'hiſtoire de ſon Abbaie, & il eſt remarquable que le païs de Northumbre, où ce monaſtere eſtoit ſitué, y eſt deſigné par le mot de *Saxe*, comme eſtant la demeure des Saxons, dont les Anceſtres eſtoient venus s'eſtablir en Angleterre.

Accendunt & Diacones Eccleſiæ cereas ardentes, & crucem ferentes auream, tranſit flumen, crucem adorat, aſcendit equum, & abiit, relictis in monaſteriis ſuis Fratribus, numero fermè ſexcentis. *Act. ſæc. 2. pag. 1010.*

Deo gratias reſpondit &c *qui eſt un uſage de la Regle de ſaint Benoiſt, &c. c. 66.*

In Saxonia. *Bed. Hiſtor. Ab. Vuiremm.*

IV.

Sa mort.

Saint Ceolfrid eſtoit accompagné de quatre-vingt perſonnes de ſa nation, qui alloient auſſi à Rome, mais il ne paſſa point la France, parce qu'il tomba malade en chemin. Depuis ſon départ du monaſtere, pour ne rien relaſcher de ſa ferveur, & de ſa penitence, il recita deux fois le pſeautier chaque jour outre les Heures Canoniales, meſme lorſque ſa foibleſſe l'obligea de quitter le cheval, & de ſe faire porter en litiere. Il celebra tous les jours la Meſſe, excepté le jour qu'il paſſa la mer, & les trois jours qui precederent ſa mort. Il continua ainſi ſon voiage, & ſes exercices de pieté juſques en Bourgogne. Eſtant arrivé prés de Langres, il mourut le vingt-cinquiéme de Septembre âgé de ſoixante & quatorze ans, & il fut enterré dans le monaſtere de Geomes à une demi lieuë de cette ville, mais depuis on transfera ſes reliques en Angleterre. Bede qui eſtoit un de ſes diſciples, marque dans un de ſes ouvrages, la triſteſſe qu'il eut de ſa mort. C'eſt dans la preface de ſon commentaire ſur le quatriéme livre de Samuel, ou des Roys. Alcuin écrivant aux Religieux de ſaint Pierre de Wiremuth, les exhorte à bien garder l'obſervance que leurs ſaints Peres Benoiſt, & Ceolfrid leur avoient preſcrite.

L'an 716. Monaſterium SS. Tergeminorũ. *qui eſt aujourd'hui un Prieuré de l'Ordre de ſaint Auguſtin.*

Vide Bolland. 17. Januar.

CH. LXV.

V.

Successeurs de Ceolfrid.

Hubert, & Cuthbert furent les deux prochains successeurs de saint Ceolfrid. Le premier estoit entré fort jeune dans le cloistre, & s'estoit rendu fort habile dans toutes les fonctions de la regularité. Son ardeur pour le service de Dieu lui avoit fait donner le nom d'*Eusebe*, c'est-à-dire de pieux; & il estoit tellement connu par ce nom, que Bede parlant de lui dans une lettre qui est à la teste de son explication des Actes des Apostres, le qualifie *Frere Eusebe*: ce qu'il fait encore au commencement de son commentaire sur l'Apocalypse qu'il lui dedia avant qu'il fut substitué à saint Ceolfrid. Comme il est certain que Hubert alla à Rome du temps du Pape Serge, il y a apparence qu'il fut un des Religieux, que le Saint y envoia pour obtenir un privilege. Son élection aiant esté confirmée par saint Ceolfrid, il reçut la benediction d'Abbé par les mains de saint Acca Evesque d'Hagustald. Parmi les lettres de saint Boniface, il s'en trouve deux toutes semblables, l'une addressée à Hubert, & l'autre à Cuthbert Abbez, où le Saint se recommande à leurs prieres, & leur demande quelques ouvrages *du Moine Bede* excellent Interprete des divines Ecritures. Il est sans doute que Cuthbert avoit esté disciple de Bede: car il se donne lui-mesme cette qualité dans une lettre à saint Lulle Archevesque de Mayence. Il y fait voir aussi qu'il estoit uni d'une estroite amitié avec ce saint Prelat, & qu'il y avoit quarante trois ans qu'il demeuroit dans le monastere de saint Paul, c'est-à-dire à Jarrovv. Il lui mande qu'il lui envoie la vie de saint Cuthbert en prose, & en vers, & il le prie de faire chercher en Allemagne un ouvrier en verre, & un homme qui sçache toucher un certain instrument de musique, & de tascher de persuader à ces personnes de passer en Angleterre, parce que l'on en avoit besoin. Dans une autre lettre, il témoigne au mesme Saint qu'il avoit fait celebrer plus de quatre-vingt-dix Messes pour les morts, dont il lui avoit marqué les noms, & pour d'autres qui estoient decedez dans son Abbaie; & il lui donne encore avis, qu'il lui envoioit un ouvrage de Bede *tres celebre Docteur de l'Eglise*, qu'il lui avoit demandé.

Fratris nostri Eusebii rogatu. *Act. ibid. pag.* 294.

Bonifac. Epist. 9. 150. *& inter Bonifac. Epist.* 89.

Cythara quam nos appellamus *Rotta*... obsecro, ut hanc meam rogationem ne despicias, nec risioni deputes. *Epist.* 89.

Librum quem clarissimus Ecclesiæ Dei Magister Beda de ædificio templi composuit. *Id. Epist.* 95. 111.

CHAPITRE LXVI.

Du venerable Bede Prestre, & Religieux du monastere de Saint Paul de Jarrow.

I. *Bede Religieux de Jarrovv.*

QUoique saint Benoist Biscop, & saint Ceolfrid se soient rendus assez recommandables par leur vertu, pour n'avoir pas besoin que l'on emprunte des autres dequoi les relever, c'est pourtant avec raison, que l'on a remarqué que l'honneur qu'ils ont eu d'avoir entre leurs disciples le venerable Bede, ne fait pas une des moindres parties de leur éloge, puisque ce Religieux a esté si éminent en pieté, & en erudition, & que le merite des enfans est la gloire, & la couronne des Peres. Le venerable Bede nâquit aux environs de Jarrovv l'an 672. A l'âge de sept ans, il fut offert par ses parens à saint Benoist Biscop, qui avoit déja basti l'Abbaie de saint Pierre de Wiremouth, & posoit les fondemens de celle de saint Paul de Jarrovv. Celle-ci estant en estat d'estre habitée, on y mit le jeune Bede sous la conduite de saint Ceolfrid, qui en fut le premier Abbé. On le revestit de l'habit monastique, & l'on prit soin de l'instruire dans la pieté, & dans les lettres. Le progrez qu'il y fit fut si prompt, & si considerable, qu'à l'âge de dix-neuf ans Ceolfrid l'envoia vers saint Jean Evesque d'Hagustald, pour recevoir le Diaconat, quoique selon les Canons, il ne fut pas assez âgé pour estre admis à cet Ordre. Onze ans aprés, il fut élevé au Sacerdoce, par le ministere du mesme Prelat. Les exercices de la regularité, & l'application aux lettres, occuperent, & remplirent toute la vie de saint Bede. Aprés avoir ou chanté l'Office, ou servi à l'autel, tout son emploi, & comme il parle, tout son plaisir, fut d'apprendre, d'enseigner, & d'écrire. Il estudia les belles lettres, & les sciences par rapport à l'Ecriture sainte, & afin de pouvoir mieux entrer dans les divers sens des livres sacrez. Ce fut aussi dans cette veuë qu'il apprit la langue grecque. Il s'appliqua à l'Astronomie, & à l'art de supputer les temps, pour estre capable de justifier la droite determination du Dimanche de Pasque, & de refuter celle des Irlandois, qui estoit imparfaite,

Vvill. Malmesb. de gestis Reg. Ang. lib. 1 pag. 11. Act. an. 735: pag. 554. Ed Matthevv. 27. Mais pag. 640.

Inter observantiam disciplinæ regularis, & quotidianam cantandi in Ecclesia curam, semper aut discere, aut docere aut scribere dulce habui. *Bed. Histor. lib. 5. sub finem.*

& defectueuſe. Un des Maiſtres qui l'inſtruiſirent dans l'intelligence de l'Ecriture, fut Trumbert diſciple de ſaint Cedde Eveſque de Lichfeld, & Religieux de Leſting, ou d'Etbearve; & c'eſt pourquoi il faut ou que Bede ait demeuré dans un de ces deux monaſteres, ou plutoſt que Trumbert ait enſeigné les lettres ſaintes à Wirèmuth, ou à Jarrovv. Il apprit le chant Eccleſiaſtique de Jean Abbé de ſaint Martin de Rome, que ſaint Benoiſt Biſcop avoit amené en Angleterre. Pour la langue grecque, il y fut inſtruit par quelque diſciple de Theodore Archeveſque de Cantorberi, ou d'Adrien Abbé de ſaint Pierre prés de la meſme ville. Mais ce fut principalement par la penetration de ſon eſprit, & par l'aſſiduité de ſon travail qu'il acquit la profonde érudition qui le rendit ſi celebre, & ſi utile à l'Egliſe, ſon ardeur pour les ſciences eſtant ſecondée du grand nombre d'excellens livres qui ſe trouvoient dans les monaſteres de Vviremuth, ou de Jarrovv.

CH. LXVI.

Quidam frater de iis qui me in ſcripturis divinis erudiebant, & erat in monaſterio, & magiſterio illius educatus vocabulo Trumbert. *Bed. lib. 4. cap 3.*

II.

Il enſeigne les lettres ſaintes.

De diſciple eſtant devenu maiſtre, il enſeigna les lettres divines, & humaines aux Religieux de ces deux communautez, qui avoient entr'elles une liaiſon ſi eſtroite, & qui furent ſous un ſeul, & meſme Abbé aprés la mort de leur fondateur. Entre ceux qui eſtudierent ſous lui, on marque Euſebe, ou *Hubert* Abbé de Vviremuth, auquel il dedia ſon traité de la ſupputation des temps, & ſon explication de l'Apocalypſe. *Cuthbert* depuis auſſi Abbé, à qui il addreſſa ſon livre de l'art poëtique. *Conſtantin* pour lequel il compoſa ſon traité de la diviſion des nombres; & peut-eſtre auſſi *Nothelme* depuis Archeveſque de Cantorberi, & *Felix* qui a écrit la vie de ſaint Gutlac. On peut, ce me ſemble, mettre auſſi en ce nombre Egbert depuis Archeveſque d'York. Du moins eſt-il certain que ce Prelat l'appelloit quelquefois auprés de lui, pour lire enſemble les divines Ecritures, & conferer des choſes ſaintes; & qu'encore qu'outre ſa dignité ſacrée, il fut Prince, & frere du Roy de Northumbre, Bede lui parloit avec une familiarité meſlée toutefois de reſpect, laquelle ſemble ſuppoſer qu'il l'avoit inſtruit dans ſa jeuneſſe, & qu'Egbert l'avoit eu alors pour maiſtre. Ce fut ſans doute en veuë de cette fonction, & de la charge qu'il eut d'enſeigner les autres, qu'on lui donna la qualité de *Lecteur*. Car ſaint Boniface écrivant à Egbert appelle Bede *Lecteur*, comme il l'appelle *Moine* dans une autre lettre qu'il addreſſoit à l'Abbé Hubert: Et il eſt certain que dans la

Act pag 545.

Felix catholicæ Congregationis ſanctæ Bedæ vernaculus. *Pag 264.*

Ut mihi de opuſculis Bedan Lectoris aliquos tractatus, &c. *Bonifac. Epiſt. 8.*

CH. LXVI.

grande Bretagne, & en Irlande le titre de *Lecteur* marquoit un emploi reglé, & la fonction meſme dont il s'agit. Cela ſe prouve par d'autres exemples de ces meſmes païs, & du meſme ſiecle où a vécu Bede. Car Colque Preſtre de Northumbre, Iglac auſſi Preſtre, Religieux de l'Abbaie de ſaint Pierre, fondée par le Duc Edmond, & un homme vertueux, & ſçavant appellé Egric, ſont auſſi qualifiez Lecteurs.

Alcuin ad Colcum Lectorem in Hibernia. Epiſt. Hiber. Vſſerii 18. An 794.

His diebus Colcu Preſbyter & Lector ex hac luce migravit ad Dominum. *Sim. Dunelm. de geſtis Regum pag 115.*

Iglacius Preſbyter, & Lector. *Nicol. Harpſfeld. ſæc. 9. c. 14.*

III.

Il écrit divers ouvrages.

Bede ne ſe contenta pas d'enſeigner de vive voix, il le fit auſſi par écrit, & il s'accommoda au beſoin de tous, compoſant de petits ouvrages pour les enfans, & pour ceux qui commençoient, & d'autres plus importans pour ceux qui eſtoient plus avancez en âge, & en ſçavoir. On a de lui de petits traitez de grammaire, de mathematiques, de philoſophie, & des autres ſciences. Mais ſes principaux ouvrages ſont ſes commentaires ſur l'Ecriture, ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique d'Angleterre, celle de ſon monaſtere, la vie de ſaint Cuthbert, ſon martyrologe, & ſes divers traitez du mouvement du ſoleil, & de la lune, par rapport à la determination du Dimanche de Paſque. Dans ſes commentaires ſur les livres ſaints, il ſuit les ſaints Peres, & le plus ſouvent il ne fait qu'extraire, & copier leurs propres paroles : ce qui dans la ſuite a eſté fort utile, pour diſcerner les vrais ouvrages des anciens Peres, de ceux qui leur ont eſté fauſſement attribuez. Mais il y a lieu de ſe plaindre de la negligence des copiſtes, qui ont omis de marquer les noms des Peres qu'il avoit mis à la marge, afin qu'il ne parut pas qu'il s'attribuât, & comme il parle, qu'il dérobât les penſées des Anciens, pour s'en faire honneur. Il tranſcrivoit lui-meſme ſes ouvrages, quoique l'aſſujetiſſement où le mettoit la profeſſion religieuſe, lui oſtat bien du temps, & apportat quantité d'autres obſtacles à ſes eſtudes. Il compoſa ſon Hiſtoire d'Angleterre à la perſuaſion d'Albin Abbé de ſaint Pierre, ou de ſaint Auguſtin de Cantorberi. Daniel Eveſque de Vvinceſtre, Cyneberth Eveſque du païs de Lindſey, ou de Lincolne, Nothelme Preſtre de Londres, Eſius Abbé d'un monaſtere d'Eſtangle, les Religieux de Lindisfarne, & de Leſtinguen, & quelques autres lui fournirent auſſi des memoires. Mais nul ne lui donna plus de ſecours, & n'eut plus de part à ſon ouvrage que le venerable Albin. Parmi les évenemens qui regardent l'Egliſe, il a eſté obligé pour ſe faire entendre, de parler des Princes qui regnoient alors en Angle-

Injunctum opus ſuperno ſolum fidens auxilio, & Patrum veſtigia ſequens, aggrediar. *Vide Præfat in Samuel. Prophetam, & de templo Salomon, & in Lucam.*

Ne majorum dicta furari, & hæc quaſi mea propria componere dicar. *Bed. Epiſt. ad Accam Antiſtit. ante comment. in Lucam. Præfat. & in Marc.*

In quo (ut innumera monaſticæ ſervitutis retinacula præteream) ipſe mihi dictator ſimul, & Notarius, & Librarius exiſterem. *Ibid. & Act. pag. 543.*

Voiez ci-après la vie de Raban Maur.

terre, & c'eſt pourquoi il marque leur ſucceſſion, il raconte leurs principales actions, & l'on n'en a preſque point d'autre connoiſſance que celle qu'il en donne. Deſorte qu'on le peut appeller le pere, & le fondateur de l'hiſtoire d'Angleterre, comme Gregoire de Tours l'a eſté de celle de France. Auſſi ſon ouvrage a toujours eſté fort eſtimé, & dans l'examen d'une difficulté, qui concernoit les reliques de ſaint Birin, le Cardinal Eſtienne Langton Archeveſque de Cantorberi ne voulut rien juger contre le témoignage de Bede, quoique pour l'affoiblir on alleguât des revelations qui ſembloient y eſtre contraires. Il a de plus fait l'hiſtoire de ſon monaſtere de Jarrovv, & de celui de Vviremouth, & a écrit en proſe, & en vers la vie de ſaint Cuthbert. Dans la preface de ce dernier ouvrage, il prie Edfrid Eveſque de Lindisfarne, & les Religieux de ſa Cathedrale de faire écrire ſon nom dans le catalogue de leur communauté, afin qu'ils faſſent des prieres pour lui aprés ſa mort. Quant à ſes traitez du cours du ſoleil, & de la lune, & de la ſupputation des temps, il y travailla pour marquer la maniére de bien connoiſtre le veritable Dimanche de Paſque, & pour deſabuſer les Irlandois qui ſe trompoient ſur ce ſujet.

CH. LXVI.

Vide Epiſt. Honorii I I I. apud Surium in vita S. Birini 3. Decemb.

In albo veſtræ ſanctæ Congregationis meum nunc quoque nomen apponeret. *Act. ſæc. 2. pag. 879.*

Du temps de Vvilfrid ſecond du nom Eveſque d'York, un demi ſçavant pouſſé de jalouſie, ou d'un faux zele, accuſa Bede d'erreur en la foi, meſme en preſence de ce Prelat, & le décria tellement parmi le peuple, que pluſieurs le regardoient comme un heretique. Le fondement de cette calomnie eſtoit que Bede dans un de ſes ouvrages comptoit moins de cinq mille ans depuis le commencement du monde juſqu'à la naiſſance de JESUS-CHRIST, d'où ſon adverſaire concluoit que Bede ne croioit pas que Noſtre Seigneur fut venu ſur la terre dans le ſixiéme âge du monde. Car ceux qui enſeignent la ſcience des temps, les diviſent en ſix ou ſept âges, pour ſoulager la memoire, & faciliter cette eſtude. Bede aiant appris le mauvais bruit que l'on avoit répandu contre lui écrivit une petite apologie, tant pour ſa juſtification, que pour taſcher de détromper celui qui avoit ſi mal jugé de ſes ſentimens, la charité, dont l'inſtinct eſt d'excuſer les fautes du prochain, lui perſuadant qu'il y avoit plus d'ignorance que de malice dans ſon procedé. Dans cette Apologie, il declara qu'il tenoit que Noſtre Seigneur eſtoit né au commencement

IV.

Il eſt calomnié & obligé d'écrire pour ſa défenſe.

Percunctabar cujus hæreſeos arguerer. Reſpondit, quia negarem in ſexta ætate ſæculi Dominum Salvatorem in carne veniſſe. *Bed. Epiſt. Apologet.*

Ibid.

Sexta inchoante ſæculi ætate Dominus in carne apparens. *Bed. in 2. cap. Ioan.*

CH. LXVI. du ſixiéme âge, mais que l'on ne pouvoit determiner combien ce dernier des âges dureroit, & que c'eſtoit ſans fondement que pluſieurs le bornoient à mille, ou deux mille ans. Il adjouſta auſſi qu'il eſtimoit que ſelon la plus juſte chronologie les cinq premiers âges n'avoient pas duré cinq mille ans, mais beaucoup moins, ſçavoir trois mille neuf cens cinquante deux, & que pour ſupputer leur durée, il aimoit mieux ſe regler ſur le texte Hebreu, & ſur la traduction de ſaint Jerôme, que non pas ſur la verſion des Septante. Il addreſſa cette défenſe à ſon ami Plegvvin, le priant de la faire voir à un homme fort ſçavant nommé David, afin que celui-ci le juſtifiat devant Vvilfrid Eveſque, parce qu'on l'avoit accuſé en preſence de ce Prelat, & qu'il eſſaiat auſſi de tirer d'erreur celui qui l'avoit décrié. Nous ne diſſimulerons pas qu'il y a apparence que celui-ci eſtoit un Moine; mais la meſme raiſon qui eſtablit cette conjecture, prouve auſſi que Plegvvin, & David eſtoient Religieux, & du meſme monaſtere que l'accuſateur: car Bede les traite tous trois de Freres, & marque que ſon adverſaire eſtoit de la ſocieté de Plegvvin.

Fratri dilectiſſimo Plegvvinæ ... litteras religioſo, ac doctiſſimo Fratri noſtro David porrigas ... &c. furorem ſpiritus nequam à Fratre deſipiente, &c. effugare contendat. *Epiſt. Bed. Apolog.*

V. *Sa Lettre à Egbert Archeveſque d'York.*

Egbert Archeveſque d'York eſtant dans un monaſtere, où vrai-ſemblablement il avoit couſtume de ſe retirer tous les ans, appella auprés de lui le venerable Bede, pour conferer enſemble des choſes Eccleſiaſtiques, & aprés l'avoir retenu avec lui quelques jours, le renvoia, lui témoignant qu'il ſeroit bien aiſe qu'il le vint encore trouver au meſme lieu l'année ſuivante, (qui eſtoit l'an 734) Mais la ſanté de Bede s'eſtant fort affoiblie, il ne put ſe rendre auprés de ce Prelat, & il lui écrivit ce qu'il ſe propoſoit de lui dire de vive voix. Entr'autres avis qu'il prend la liberté de lui donner, il l'exhorte d'appliquer ſes ſoins à l'inſtruction des gens de la campagne, & parce que ſon dioceſe avoit une fort grande eſtenduë, il lui conſeille d'eſtablir un nouveau Siege Epiſcopal dans quelque monaſtere; & afin que les Religieux n'euſſent pas ſujet de ſe plaindre, il adjoûte qu'il leur pourroit permettre de choiſir d'entr'eux l'Eveſque qui rempliroit ce Siege, en cas qu'il y eut dans leur communauté quelque perſonne capable de ſouſtenir cette charge. Il le ſollicite auſſi d'eſtablir la regularité dans de faux monaſteres, que des laïques avoient baſtis depuis la mort du Roy Alfrid, & dont ils avoient fait des lieux de divertiſſement, & pris eux-meſmes la conduite. Dans un ſermon ſur un

Sa lettre eſt datée du 5. de Novembre Indiction 3. c'eſt à dire l'an 734.

Bed. Tom. 1. pag. 107 2. edit. Baſil. 1563.

Alfrid mourut l'an 705.

un verſet du Pſeaume 52. il parle encore du reſtabliſſement & de la reforme des communautez religieuſes, & il refute l'erreur de ceux qui avoient peine à croire qu'il y eut du mal à les dépoüiller de leurs biens. Mais vrai-ſemblablement ce traité eſt de quelque Auteur du neuviéme, ou du dixiéme ſiecle, & non pas du venerable Bede. CH. LXVI.

VI. *Son heureuſe mort.*

La priere, & l'exercice des lettres partagerent tellement ſa vie, que ce partage dura meſme juſqu'à ſon dernier moment. Quinze jours avant Paſque, aiant eſté attaqué d'une difficulté de reſpirer, il ne laiſſa pas de continuer à faire leçon à ceux qui eſtudioient ſous lui. Il traduiſit en Anglois l'Evangile de ſaint Jean, & fit un extrait d'un ouvrage de ſaint Iſidore Eveſque. Il chantoit par intervalle quelque Pſeaume, ou quelque partie de l'Office de l'Egliſe, & il repetoit en latin, ou en Anglois des paroles de l'Ecriture, pour s'entretenir dans des ſentimens de pieté. Faiſant reflexion ſur ce que dit ſaint Paul, que le Pere celeſte *chaſtie tous les enfans qu'il admet à ſon heritage*, il avoit de la joïe de ce qu'il eſtoit malade. La feſte de l'Aſcenſion approchant, il chanta par avance l'Antienne *O Rex gloriæ*, ſuivant l'uſage de ſon monaſtere; & lorſqu'il vint à reciter ces paroles *ne derelinquas nos orphanos*, il ne put s'empeſcher de pleurer, & verſa beaucoup de larmes. Le Mercredi des Rogations, il acheva de dicter un traité qu'il donnoit à ſes diſciples. Les Preſtres du monaſtere l'eſtant venu voir, il leur diſtribua de petits preſens, ſuivant l'uſage de ce temps-là, & il les pria de ſe ſouvenir de lui à l'Autel. Vers le ſoir un jeune Religieux lui aiant dit qu'il manquoit encore une periode à ſon traité, il lui ordonna de l'écrire au plutoſt, & l'aiant dictée, il le pria de ſouſtenir un peu ſa teſte, afin qu'il pût tourner les yeux vers ſon oratoire. Enſuite il dit tout haut: *Gloire ſoit au Pere, au Fils, & au ſaint Eſprit*, & aprés avoir prononcé ce dernier mot, il expira doucement: ſa vie finit l'an 735 Ce que nous venons de dire des circonſtances de ſa mort eſt tres-certain, eſtant rapporté par Cuthbert ſon diſciple qui eſtoit avec lui. Il ne ſera pas inutile de remarquer que cet Auteur parle de la proceſſion des Rogations, que l'on faiſoit à neuf heures du matin, & où l'on portoit la croix, & les reliques des Saints. On donne d'ordinaire à Bede le titre de Venerable; mais les Anciens l'ont auſſi appellé *Saint*, ou *Bienheureux*. D'autres le qualifient *le Docteur des Anglois*, *le tres-noble Maiſtre*. Un

Multum gaudebat, Deoque gratias agebat, quia ſic meruiſſet infirmari, & ſæpe dicebat *Flagellat Deus*, &c. *Cuthbert. Epiſt. Act. ſac. 3. part. 1. pag. 338. Conc. Clouesh. an. 747. c. 10.*

CH. LXVI. Concile de France le cite avec grand honneur, le nommant *le Docteur admirable.* Son nom se trouve dans un ancien Martyrologe, & il y a encore d'autres preuves qu'il a esté reveré comme Saint.

Conc. Aquisgr. an. 836. praf. l. 3. Tom. 7. pag. 1760.

VII.

Reflexion sur les petits presens qu'il fit aux Prestres de sa communauté avant que de rendre l'esprit.

Nous venons de dire qu'il suivit l'usage de son temps, & principalement de son païs, en donnant de petits presens aux Prestres de sa communauté : parce qu'en effet c'estoit la coustume des Anglois de s'entre témoigner ainsi de l'amitié par de petits presens, & que les Estrangers traittant avec eux, se conformoient à cet usage. On en voit la preuve dans les lettres de saint Boniface : car il nous y apprend lui-mesme qu'estant en Allemagne, il envoia à Ethelbald Roy de Merce un espervier, deux faucons, deux boucliers, & deux lances : à Egbert Archevesque d'York une copie des Epistres de saint Gregoire, tirées du cartulaire de l'Eglise Romaine, un corporal, un manteau, & une peau pour s'en servir quand il laveroit les pieds des serviteurs de Dieu : à Hubert Abbé de Vviremouth des couvertures de peau de chevre. Saint Lulle n'estant que simple Religieux, envoia à Kanebade Abbesse de sang royal, de l'encens, du poivre, & du cinnamome ; lorsqu'il fut Archevesque de Mayence, un Prince lui envoia pour present un anneau d'or, & douze sayes, qui estoient une sorte de vestement dont usoient les laïques. Un inconnu, dont la lettre se trouve aussi parmi celles de saint Boniface, donna à Edburge Abbesse en Angleterre, des épiceries, & un poinçon d'argent pour écrire sur des tablettes. Le Pape Boniface quatriéme écrivant à une Reine d'Angleterre, pour lui recommander les affaires de la religion, ne crut pas qu'il fut indigne de la gravité Apostolique de lui envoier un miroir, & un peigne d'ivoire. Fortunat dans ses vers remercie souvent ses amis de leurs presens, qui estoient d'ordinaire des fruits, & il leur dit par civilité, que quoique leurs presens fussent petits, il y voioit neanmoins éclatter une grande affection. Aussi saint Benoist ne les a pas absolument interdits, mais depeur qu'il ne se glissat de l'abus dans cette pratique de charité, il a ordonné dans sa Regle, que nul ne prit la liberté de rien donner, ou de rien recevoir sans la permission du Superieur.

Epist. 8.

Epist. 9.

Epist. 5. 90. 78. 7.

(Direximus) speculum argenteum, & pectinem eburneum inauratum. *Bonif. apud Bed. lib. 2. cap. 11.*

Munere in angusto cernitur amplus amor. *Fortunat. lib. 11. Epigr. 23.*

Act. Tom. 3. pag. 554.

VIII.

Que Bede n'a point esté à Rome.

Quelques-uns ont crû que le venerable Bede avoit esté à Rome, se fondant sur une lettre du Pape Serge, qui ordonna à l'Abbé Ceolfrid de lui envoier ce sçavant homme, pour se

CH. LXVI.

ſervir de lui dans la deciſion de quelques difficultez qui regardoient l'Egliſe. Mais il eſt certain que Bede ne ſortit jamais d'Angleterre, puiſqu'il nous apprend lui-meſme qu'il demeura toujours dans l'Abbaie de Jarrovv, & qu'il ne dit rien de ce pretendu voiage d'Italie, bien qu'il eut aſſez d'occaſion d'en parler dans l'hiſtoire de ſon païs, & dans la relation des évenemens de ſon monaſtere. Lorſqu'il fait mention des Epiſtres des Papes qu'il avoit inſerées dans ſon hiſtoire, il dit qu'il les avoit euës de Nothelme Preſtre de Londres, qui les avoit apportées de Rome. Lorſque dans ſa lettre à Egbert il veut perſuader à ce Prelat, qu'il doit exciter les perſonnes de pieté à communier plus ſouvent, à l'exemple des fidelles d'Italie, de France, & des autres païs, il ne s'allegue point pour témoin de ce qui ſe pratiquoit ſur ce ſujet à Rome, mais il s'en rapporte au témoignage d'Egbert qui y avoit eſté, ainſi que nous avons dit. Veritablement l'an 701. il y avoit à Rome des Religieux du monaſtere de Bede; mais ſans doute il n'eſtoit pas de ce nombre, puiſqu'il dit qu'il avoit appris d'eux, que l'on y marquoit ſur les cierges de Noël l'année courante depuis la Paſſion de Noſtre Seigneur, avec celle de l'Indiction, & qu'ils avoient eſté eux-meſmes témoins de cet uſage. Il eſt croiable que ces Religieux, ou d'autres qui eſtoient à Rome avant le mois de Septembre de l'an 701. aiant parlé au Pape Serge du grand merite de Bede, qui n'avoit alors qu'environ vingt-neuf ans, le Pape ſouhaita de le voir, & écrivit à Ceolfrid de l'envoier à Rome, mais que le ſaint Abbé n'executa point cet ordre, parce qu'il apprit un peu aprés que le Pape eſtoit mort. Bede eſt qualifié *Preſtre* dans cette lettre, ou parce qu'il avoit eſté admis au Sacerdoce l'an 701. aiant trente ans commencez, ou parce que ces Religieux crurent que depuis leur départ, il avoit eſté ordonné Preſtre. Au reſte la lettre dont il s'agit eſt rapportée par Guillaume de Malmeſburi, qui eſt un des meilleurs Hiſtoriens d'Angleterre, & n'a rien qui donne un juſte ſoupçon qu'elle ſoit ſuppoſée.

Will. Malmeſb. de geſtis Reg. l. 1. cap. 3.

Act pag. 544. Bed. in Epiſt. ad Ceolvvulphum Reg.

Quomodo ipſe in ſancta Romana, & Apoſtolica Eccleſia fieri vidiſti. *Bed. ad Egbertum.*

Anno à (Domini) Incarnatione juxta Dionyſium 701. Indictione XIV. Fratres noſtri qui tunc fuere Romæ, hoc modo ſe in Natali Domini in cereis ſanctæ Mariæ ſcriptum vidiſſe, & inde deſcripſiſſe referebant. (A paſſione Domini noſtri Jeſu Chriſti anni ſunt 668) *Bed. de ratione Temp. cap 45.*

Serge I. mourut en Septembre l'an 701.

CHAPITRE LXVII.

De saint Adamnan Abbé de Hi ou de Colmkil : De saint Eglert Prestre, & Moine Anglois, & de saint Blaitmac Abbé, & Martyr.

I. *Saint Adamnan Abbé de Colmkil visite les Moines de Vviremuth, & quitte l'erreur de ceux de sa nation touchant la feste de Pasque.*

Obsecro, sancte Frater, qui ad coronam te vitæ quæ terminum nescit tendere credis, quid contrario tuæ fidei habitu terminatam in capite coronæ imaginem portas, &c. *Act. sec. 3. part. 2. pag. 500.*

Bed. lib. 5. cap. 16. 22.

DU temps de saint Ceolfrid Abbé de Vviremuth, saint Adamnan qui avoit la conduite du monastere de Hi, ou de Colmkil, fut envoié par le Roy des Pictes vers Alfrid Roy de Northumbre. Il lui fut utile mesme pour son avancement spirituel d'avoir esté chargé de cet emploi. Car estant dans la Northumbre, il visita les Eglises, & particulierement celle de Vviremuth, & fut édifié du bon ordre que l'on y gardoit. Comme il suivoit l'observance des Irlandois, il avoit une tonsure en demi cercle : ce qui donna occasion à saint Ceolfrid de lui demander pourquoi aspirant à la couronne de vie, & à un bonheur éternel, & qui ne devoit point avoir de fin, il n'en portoit pas la figure, & l'image dans la maniere de sa tonsure à l'imitation du Prince des Apostres, & qu'il y preferoit la tonsure en demi cercle, qui marquoit une felicité passagere, & bornée, & qui avoit pour inventeur le miserable Simon. A quoi saint Adamnan répondit, que si selon la coustume de son païs, sa tonsure estoit en demi cercle, & telle qu'on disoit que l'avoit portée Simon le Magicien, il detestoit neanmoins l'avarice, & l'impieté de ce mechant homme, & qu'il souhaitoit de marcher sur les traces de saint Pierre autant que sa foible vertu le lui pouvoit permettre. Il remarqua avec soin les pratiques, & la discipline des Eglises de Northumbre, & il en tira beaucoup d'avantage : car il demeura convaincu qu'il les falloit imiter, principalement à l'égard de la forme de la tonsure, & de la determination du jour de Pasque, & en aiant parlé à ceux de sa nation, il le persuada à plusieurs. Mais il ne put rien gagner sur les Moines de Hi, quoiqu'il fut leur Abbé, & que dans les autres choses ils deferassent à ses conseils. Tant ils estoient attachez à la tradition de leurs Peres, & à ce qu'avoit establi saint Colomb leur Fondateur, & l'Apostre des Pictes. Dieu avoit reservé à un autre de vaincre leur opi-

niaſtreté, & de les faire entrer dans le bon chemin. Saint Adamnan mourut vers l'an 705. Nous avons déja remarqué qu'il a écrit la vie de ſaint Colomb. Outre cet ouvrage, on a encore de lui une deſcription de la ville de Jeruſalem, & des autres lieux ſaints, qu'il dreſſa ſur le recit d'Arculfe Eveſque François, qui les avoit viſitez accompagné de Pierre Ermite, qui eſtoit originaire de Bourgogne. Il faut prendre garde de ne pas confondre ſaint Adamnan de Hi avec un autre ſaint Adamnan Religieux de la communauté d'hommes du monaſtere double de Coldingham, qui fut baſti en Ecoſſe dans le ſeptiéme ſiecle. CH. LXVII.

II. *Saint Egbert Preſtre, & Religieux.*

Les Solitaires de Hi ſortirent de leur erreur par les perſuaſions de ſaint Egbert Anglois d'origine, mais qui demeuroit en Irlande dans le monaſtere de Rathmelſige. Il y eſtoit entré fort jeune, & il s'y trouvoit dés l'an 664. que le païs fut affligé de la peſte. Aiant eſté frappé de cette maladie, il eut un ſenſible regret de ſes pechez, & il promit à Dieu de le ſervir plus parfaitement, s'il plaiſoit à ſa bonté de lui conſerver la vie. Et non content de cette reſolution generale, il fit vœu en particulier de ne retourner jamais en Angleterre, de reciter tous les jours le Pſeautier, outre les Heures Canoniales, & chaque ſemaine de paſſer un jour, & une nuit ſans manger, s'il n'en eſtoit empeſché par quelque grande maladie. Eſtant revenu en ſanté, il accomplit ce qu'il avoit promis, & accrut encore la rigueur de ſon abſtinence, jeûnant par an trois Careſmes, & n'y prenant chaque jour pour nourriture que du pain, & un peu de lait. Le premier de ces Careſmes precedoit la feſte de Noël, le ſecond eſtoit le Careſme ordinaire de l'Egliſe, & le troiſiéme ſuivoit immediatement la Pentecoſte. Il reçut l'ordre de la Preſtriſe, & s'avança beaucoup dans la perfection. Il forma le deſſein d'aller preſcher la foi aux Allemans; mais ſaint Boiſil Prieur de Mailros lui fit dire par un de ſes diſciples, qu'il avoit eu revelation que Dieu demandoit de lui qu'il paſſat dans l'Iſle de Hi, pour en inſtruire les Moines qui eſtoient dans l'erreur, & non pas qu'il entreprit la converſion des Infidelles. Cet avertiſſement ne l'empeſcha pas de ſe preparer à ſon voiage d'Allemagne, & pour cet effet de faire charger dans un vaiſſeau ce qu'il y vouloit porter: mais quelques jours aprés, il s'eleva une horrible tempeſte, où le vaiſſeau courut riſque de perir, & qui jointe à l'avis qu'on lui avoit

Ed Mabill. 24. Apr. pag. 435.

CH. LXVII. donné, lui fit juger que Dieu n'approuvoit point ſon entrepriſe, & que ſa volonté eſtoit plutoſt qu'il s'appliquât à l'inſtruction des Religieux de Hi. Il paſſa donc dans leur Iſle du temps de leur Abbé Dunchad; & comme il avoit une maniere d'enſeigner douce, honneſte, & inſinuante, il gagna d'abord leur cœur, & il leur perſuada enfin de celebrer toujours la feſte de Paſque avec l'Egliſe Romaine, & de ſe faire couper les cheveux en forme de couronne. Il les tira ainſi du ſchiſme, ou (du moins ſi l'on peut juger favorablement de leur eſtat) du danger où ils eſtoient d'y tomber par une derniere opiniaſtreté. Le Saint leur rendit ce bon office l'an 716. & paſſa le reſte de ſes jours avec eux. Il vécut encore treize ans, & l'on remarque qu'il eut la conſolation de mourir aprés avoir dit la Meſſe le Dimanche meſme de Paſque, qui eſtoit le vingt-quatriéme d'Avril, auquel jour les Irlandois n'avoient point juſqu'alors celebré cette grande Feſte. La qualité de *Pontife* que lui donne un poëte du neuviéme ſiecle, fait voir qu'il a eſté non ſeulement Preſtre, mais auſſi Eveſque. Comme les Religieux de Lindisfarne ſe conformant à l'uſage de l'Egliſe Romaine à l'égard de la forme de la tonſure, & de la determination du Dimanche de Paſque, reçurent auſſi la Regle de ſaint Benoiſt, & la garderent depuis avec leurs obſervances particulieres, cette conſideration jointe à ce que l'on a dit ci-devant de l'Abbaie de Maio, a fait juger à nos Auteurs que la pluſpart des autres communautez de Moines Irlandois en uſerent de meſme, les unes plutoſt, & les autres plus tard: & ce qui confirme ce ſentiment eſt que les Religieux de cette nation qui paſſerent en France, ou ailleurs dans le huitiéme ſiecle, & dans les ſiecles ſuivans, & pour qui l'on baſtit des monaſteres, ont gardé noſtre Regle. Nous ne croirons donc pas nous écarter de noſtre ſujet, ſi nous parlons de S. Blaitmac Abbé de Colmkil.

An. 729. *Bed. lib.* 5. *c.* 3. Cum eo die Paſcha celebraretur, quò numquam prius in eis locis celebrari ſolebat. *Act. ſac.* 3. *part.* 1. *pag.* 489. *Sac.* 4 *part.* 2. *pag.* 307.

Ci-devant Tom. 1. *page* 390.

III.

Saint Blaitmac Abbé de Colmkil, & Martyr.

Saint Blaitmac eſtoit fils d'un Roy d'Irlande. Il pratiqua la pieté dés ſa jeuneſſe, & il gouſta un peu du gouvernement y aiant eſté aſſocié par ſon pere, dont il devoit eſtre l'heritier, & le ſucceſſeur. Mais la foi lui donna une idée ſi vive, & ſi forte du neant des choſes de la terre, & de la grandeur des biens éternels, que pour obtenir plus ſeurement cette felicité que Dieu à preparée pour ceux qui le ſervent, il reſolut de quitter le monde, & de ſe faire Religieux. S'eſtant donc retiré ſecretement de la Cour, il entra dans un monaſtere que l'on ne marque pas. Son pere fort affligé de ſa retraite, envoia vers

Blaitmaicus, *en en latin* pulcher natus, *le beau fils. Act. ſac.* 3. *part.* 2. *pag.* 439.

CH. LXVII.

lui les principales personnes du païs, & mesme des Evesques, & des Abbez, pour taſcher de lui persuader de revenir dans le siecle. Mais ils ne purent rien gagner sur lui, & il demeura ferme dans sa vocation. Aprés estre sorti victorieux d'un si rude combat, il fit un grand progrez dans la vertu. Il s'exerça principalement à l'humilité, & il prenoit plaisir à servir les autres. Il acquit aussi une grande connoissance des lettres saintes, & son merite ne l'élevant pas moins audessus du commun des Religieux que sa naissance, il fut enfin estabi Superieur. Il s'acquita parfaitement de sa charge, soustenant ses instructions par son exemple, ne preschant que JESUS-CHRIST, & faisant voir par toute sa conduite, qu'il ne connoissoit point d'autre gloire, que celle de lui estre uni par la grace; Son ardeur pour la perfection s'augmentant de plus en plus, il fut inspiré de chercher l'occasion du martyre. Dans ce dessein, il passa dans l'Isle de Colmkil, qui estoit fort exposée à l'invasion des pirates, & où il y avoit apparence que les Danois alors Idolâtres devoient bien-tost descendre. Le Saint fut tres-bien reçu par les Religieux, & le titre d'Abbé que lui donnent ses Actes, fait voir qu'ils se mirent sous sa conduite. Aiant eu revelation que les Danois estoient proche de l'Isle, & qu'ils avoient resolu de piller le monastere, il en avertit sa communauté, afin que ceux qui se sentiroient foibles, taschassent de se sauver, & que ceux à qui Nostre Seigneur feroit la grace de vouloir bien souffrir le martyre, demeurassent avec lui, & se preparassent à la mort. Les foibles s'estant retirez, il celebra la Messe en presence des autres Vers la fin du sacrifice, les Barbares entrerent dans l'Eglise, tuerent les premiers Religieux qu'ils rencontrerent, & estant venus au Saint, lui demanderent où estoit la chasse de saint Colomb: à quoi le Saint répondit qu'il ne sçavoit pas où on l'avoit mise, & que quand il le sçauroit, il ne leur livreroit pas ce precieux dépost. Une réponse si ferme irrita encore plus leur fureur, ils repliquerent aussi-tost par des coups, & en ostant la vie au Saint, ils lui firent obtenir la couronne qu'il avoit tant souhaitée. Ce n'est que par conjecture que l'on rapporte sa mort à l'an 793. que des pirates Danois, ou autres Barbares ravagerent l'Eglise de Lindisfarne.

Cunctorum studuit fieri, ducique ministeri, &c. Exemplis sua dicta probans, varioſque favores pro nihilo ducens, cui laus & gloria solum Christus erat, Christus sermo, Christus documentum. *Ibid. pag.* 440.

IV. *Evesques de Lindisfarne.*

Cette Eglise continua d'estre desservie par des Moines durant le huitiéme siecle, & eut pour Evesques Edfrid qui entra

CH.LXVIII. dans cette charge vers l'an 698. & à qui le venerable Bede dedia la vie de saint Cuthbert : Ediwald, ou Ethelvold qui avoit esté Abbé de Mailros : Kenulphe, ou Cyneulf, lequel à la quarante-uniéme année de son Episcopat s'en demit, pour passer le reste de ses jours dans la solitude : Higbald qui eut le deplaisir de voir son Eglise ruinée par des pirates, ainsi que nous venons de dire. Ces Barbares tuerent des Religieux, & emmenerent captifs quelques autres. Le Siege Episcopal ne laissa pas toutefois de subsister dans Lindisfarne, & les reliques de saint Cuthbert qui y reposoient, continuerent à estre gardées par des Moines, qui avoient évité les mains des ennemis.

Act. sac. 2. pag. 902. 914.

Simeon Dunelm. pag. 13.

CHAPITRE LXVIII.

De l'Abbaie de saint Pierre de Lindisfarne.

I. *Le Duc Edmond quitte le monde.*

OUtre la Cathedrale de *saint Pierre de Lindisfarne* qui estoit desservie par des Religieux, il y a eu dans le huitiéme siecle un monastere dedié à ce saint Apostre, & aussi appellé *de Lindisfarne*. Ce monastere de saint Pierre de Lindisfarne n'estoit pourtant pas dans l'Isle de Lindisfarne, mais plutost en terre ferme sur une colline prés d'une ville. Au moins c'est là l'idée qu'en donne celui qui en a écrit, si l'on fait bien reflexion sur la maniere dont il en parle : & ce qui confirme ce sentiment, c'est qu'il ne dit point qu'il fut pillé par les pirates, qui descendirent dans l'Isle de Lindisfarne, & qui en ruinerent la Cathedrale l'an 793. malheur qu'il n'auroit pû éviter, s'il eut esté dans l'Isle. Il eut pour fondateur, & pour premier Abbé le Duc Edmond, qui se vit reduit à quitter le monde par cette occasion. Osred fils d'Alfrid Roy de Northumbre, succeda fort jeune à son pere sur la fin de l'an 705. Il avoit de la valeur, & estoit propre à la guerre, mais il manquoit des autres qualitez necessaires à un Prince. Il estoit violent, & emporté ; il n'avoit point de consideration pour les Grands de son Estat, il en fit mourir plusieurs, & il en obligea d'autres à se renfermer dans un cloistre. Les Eglises, & les monasteres, qui depuis l'establissement de la religion Chrestienne dans le païs, avoient conservé leurs privileges, en furent

Bonif. Epist. 19. Act. sac. 4. part. 2 pag. 305. & 306.

Ch. LXVIII.

furent privez ſous ſon regne, la paſſion le pouſſa à commettre des violences dans des maiſons de Religieuſes; & avant l'âge de vingt ans, il perdit la couronne, & la vie par la conſpiration de deux Princes de ſa famille. Le Duc Edmond fut du nombre des Grands, qui eurent le malheur de deplaire à Ofred. Mais cette diſgrace fut avantageuſe pour ſon ſalut, elle lui apprit à mepriſer le ſiecle, & à n'y point chercher de felicité, & tournant toutes ſes pretentions vers le Ciel, il reçut la tonſure avec deſſein de ſe retirer dans un monaſtere.

Nic. Harpsfeld. ſæc. 8 c. 21. ſæc. 9. c 14. Ofred meurt l'an 716.

II.

Il fonde un monaſtere, & en eſt fait Abbé.

Son exemple attira auprés de lui pluſieurs perſonnes, qui reſolurent de le ſuivre dans le chemin de la perfection. Mais ne voulant pas entreprendre d'enſeigner à d'autres ce qu'il n'avoit pas appris lui-meſme, ny eſtre maiſtre avant que d'avoir eſté diſciple, il paſſa dans l'Iſle de Lindisfarne, & alla prier Egfrid Eveſque du dioceſe de lui donner quelqu'un qui le put inſtruire dans la profeſſion monaſtique. Egfrid le reçut avec une charité paſtorale, & choiſit un Preſtre de ſon Egliſe, pour l'aider dans l'execution de ſon deſſein. Ce Preſtre obëiſſant aux ordres de ſon Prelat, alla faire leçon aux nouveaux Solitaires, il leur enſeigna les loix de leur eſtat, & Edmond les apprit ſi parfaitement, qu'il devint capable d'eſtre le pere ſpirituel, & l'Abbé de ceux qui s'eſtoient aſſociez avec lui. Il ne ſe contenta pas des avis, & des lumieres qu'il put tirer de ce maiſtre, il envoia de plus vers ſaint Egbert, qui demeuroit alors à Rathmelſig en Irlande, pour le ſupplier de l'aſſiſter de ſon conſeil, & de conſacrer un autel pour le monaſtere qu'il eſtoit preſt de fonder. Le Saint approuva le deſſein qu'avoit pris Edmond de baſtir cette maiſon de pieté ſur le penchant d'une colline, lui envoia un autel conſacré à Dieu ſous l'invocation de ſaint Pierre, & l'exhorta à prendre bien garde que l'Office divin fut devotement celebré dans la nouvelle Egliſe. Les baſtimens eſtant en eſtat d'eſtre habitez, Edmond s'y eſtablit, & y vécut fort regulierement avec ſa communauté. Ses diſciples s'excitoient mutuellement à la pieté, & à l'obſervation des loix du cloiſtre. Les uns paſſoient la nuit en priere dans l'Egliſe, d'autres s'y tenoient à genoux ſur le pavé pendant les plus grands froids: d'autres faiſoient l'aumône aux pauvres, & il y en avoit qui jeûnant auſterement, ſe refuſoient à eux-meſmes un morceau de pain, tandis qu'ils en donnoient abondamment aux perſonnes de dehors qui étoient dans l'indigence.

Menſa ſacrata Deo magno ſub nomine Petri advolat. *Act. ibid. pag.* 307.

CH.LXVIII.

III. *Ultan Preſtre, & Religieux.*

Un des Religieux appellé Ultan qui eſtoit Irlandois d'origine, ſeconda utilement l'Abbé Edmond, & lui fut d'un grand ſecours pour inſtruire ſes diſciples. Il eſtoit Preſtre, & fort habile dans l'art de copier des livres. Eſtant venu voir Edmond dans ſon monaſtere, il s'attacha à la communauté, & il y donna grande édification, ſouſtenant la dignité du Sacerdoce par la pureté de ſes mœurs, & exhortant ſans ceſſe les Religieux à perſeverer dans le ſervice de Dieu, & à emporter le Ciel par une ſainte violence. Il obtint lui-meſme le bien qu'il taſchoit de procurer aux autres, & aprés avoir vieilli dans les exercices de la Religion, une ſainte mort le fit entrer dans la joïe du Seigneur. Quelques années aprés on tira ſon corps de terre, on le lava, & on l'expoſa au ſoleil pour le transferer enſuite dans l'Egliſe. Pendant cette tranſlation, il arriva deux choſes extraordinaires. Deux oiſeaux d'un fort beau plumage vinrent ſe placer ſur les linceüils où eſtoit le corps, l'accompagnerent par tout où on le portoit, chantant fort agreablement, & ne s'en retournerent qu'aprés que la ceremonie fut achevée. Un Religieux qui eſtoit malade à l'extremité, & à qui de toutes les fonctions de la vie, il ne reſtoit preſque plus que la parole, pria celui qui le ſervoit de lui aller querir * la main droite du venerable Ultan, perſuadé que s'il pouvoit eſtre touché de cette main qui avoit tant travaillé à tranſcrire les livres divins, il recouvreroit la ſanté, ou que, ſi Dieu ne lui faiſoit pas cette grace, il en ſeroit plus diſpoſé à bien mourir. Ce ſerviteur alla au cimetiere, il en apporta cette main, & l'appliqua contre la teſte du malade, qui fut auſſi-toſt gueri. Il ſe trouva ſi fort, & ſi bien reſtabli, que ſans reſter davantage dans le lit, il vint au lieu où eſtoit encore expoſé le corps de ſon bienfaicteur, & y rendit graces à Dieu de ſa gueriſon. Il ſuivit auſſi les Religieux qui porterent dans l'Egliſe les oſſemens du bienheureux Ultan, & les mirent dans une chaſſe.

* *Ou bien le bras* lacertus.

Os capiti admotum morientis funera ſolvit. *Act. ſæc. 4. part. 2. pag. 310.*

IV. *Autres diſciples d'Edmond.*

Un autre Religieux nommé Fridegils, ſe diſtingua tellement par ſon grand ſçavoir, & par ſes vertus, qu'il fut l'admiration de tout le monde. Cuicuin qui ſervit Dieu dans le meſme monaſtere, excella auſſi en pieté. Il eſtoit forgeron ou ſerrurier. Il jeûnoit tous les jours, & donnoit aux pauvres tout ce qu'il gagnoit de ſon travail. Il avoit grand ſoin de la pureté de ſa conſcience, & ne ſoûpiroit qu'aprés le bonheur du Ciel. Il aſſiſtoit la nuit à Matines, & aprés que les Religieux eſtoient

retournez dans le dortoir, pour y prendre un peu de repos, il demeuroit à genoux dans l'Egliſe, & continuoit à s'y recommander à Dieu. Quand les Religieux eſtoient revenus pour chanter Prime, il recitoit l'Office avec eux, & enſuite il alloit à ſon ouvrage, & travailloit de toutes ſes forces juſqu'au ſoir. A l'inſtant de ſa mort, un Religieux nommé Etvin vit des Anges, qui vinrent recevoir ſon ame, pour la conduire dans le repos de l'éternité. Un homme appellé Merchdof, qui eſtoit d'illuſtre naiſſance, & qui avoit eſté marié deux fois, ſe fit Religieux dans le monaſtere d'Edmond, & mena une vie fort penitente ſur la fin de ſes jours, enſuite d'une viſion, ou de quelque choſe de ſemblable qui l'effraia. Eſtant fort malade, & preſt de mourir, il tomba dans une extaſe, où il crut comparoiſtre devant le tribunal de JESUS-CHRIST, & que ſa premiere femme lui reprochoit d'avoir violé la promeſſe qu'ils s'eſtoient faite l'un à l'autre avec ſerment, que celui des deux qui ſurvivroit l'autre, ne ſe remarieroit point. Aprés quoi il lui ſembla, que touchée de la priere de leurs enfans qui eſtoient morts en eſtat de grace, elle conſentit qu'il retournat au monde pour expier ſa faute. Si l'on croit l'Hiſtorien du monaſtere, ceci fut une verité, & non pas une viſion, car il aſſure que ce Religieux eſtoit mort effectivement. Mais ce que nous diſons eſt plus vrai-ſemblable. Merchdof eſtant revenu en ſanté travailla à faire penitence de la faute qu'on lui avoit reprochée. Il n'eſtoit pas beſoin qu'il marquât par des paroles qu'il lui eſtoit arrivé quelque choſe d'extraordinaire. Ses actions le diſoient aſſez, & il parut depuis comme un homme qui avoit toujours devant les yeux les horribles tourmens de l'enfer, & qui pour les éviter, taſchoit de faire une veritable penitence.

CH. LXVIII.

Ibid. pag. 311.

Et cautus monſtrat cunctis, ſe cernere vita pœnas horrificas, carnis ſi lingua taceret. *Ibid. pag. 313.*

Le venerable Edmond fondateur du monaſtere, aprés s'eſtre acquité des devoirs d'un bon Paſteur, mourut en paix, & eut de ſuite pour ſucceſſeurs Erpvin, & Aldvvin qui eſtoient freres de naiſſance, auſſi bien que de religion. Le premier avoit le caractere de la Preſtriſe, & exerçoit ſes fonctions avec une ſageſſe qui eſtoit accompagnée de zele, & d'activité. Il eſtoit rigoureux envers lui-meſme, & charitable envers les autres. Il jeûnoit auſterement ne mangeant que des choſes ſeches, & pour éviter l'air contagieux de la vanité, il cachoit ſouvent la rigueur de ſon abſtinence. Il fourniſſoit aux Religieux ce qui

V.

Erpvin, & Aldvvin II. & III. Abbez.

CH. LXVIII.

leur estoit necessaire, & principalement à ceux dont les forces paroissoient épuisées par leurs jeûnes, & leurs mortifications. Il se monstra aussi fort liberal envers les pauvres, & ce qu'il emploia en des actions de charité, fut comme une semence qui multiplia, & qui accrut le bien du monastere. Le demon attaqua sa communauté par diverses tentations, mais le saint Abbé soustenu de la grace de JESUS-CHRIST mit en fuite cet ennemi, & rendit tous ses efforts inutiles. Aldvvin son frere fut aussi un bon Superieur, qui enseignoit par ses paroles, & par ses actions la voïe du Ciel, & qui pressoit ses disciples de s'acquitter de ce qu'ils avoient promis à Dieu par leurs vœux.

VI.

Sigbald & Sigvvin IV. & V. Abbez.

Talibus exornata, &c.

* *Vide pag.* 309. & 314.

Le quatriéme, & le cinquiéme Abbé furent Sigbald, & Sigvvin qui estoient aussi freres. Le premier n'introduisit pas dans sa communauté la devotion envers la sainte Vierge *, car elle y estoit déja establie, mais il l'augmenta beaucoup par la construction d'une Eglise, ou Chapelle, qui fut dediée à son honneur, & par le soin qu'il eut d'y faire celebrer ses Festes avec une sainte joïe. Il la couvrit de plomb, il y mit des cloches, il l'embellit de divers ornemens, & y donna un precieux calice d'or, & enrichi de pierreries. Ce Religieux pourroit bien avoir esté le mesme que l'Abbé Sebald, qui mourut en la mesme année que *le Lecteur* ou Docteur Egric, sçavoir l'an 771. La plus remarquable des vertus de Sigvvin, & celle qui fit son caractere fut sa charité envers les pauvres. Quelquefois en hyver, il se déguisoit, & revestu d'un autre habit que de celui qu'il avoit coustume de porter, il sortoit la nuit du monastere, pour aller chercher à la campagne les pauvres les plus exposez à la rigueur du froid il leur donnoit l'aumône, & leur recommandoit de n'en rien dire à personne. Dieu pour commencer à le recompenser dés cette vie, multiplioit visiblement le bien du monastere : les terres rapportoient du blé en abondance, & la fecondité du bestail empeschoit que l'on n'y trouvât de la diminution, ny que l'on s'apperçut de ce que l'on en avoit pris pour emploier aux actions de charité. On estoit édifié de voir Sigvvin celebrer l'Office, principalement dans les grandes Festes, le service se faisoit d'une maniere fort devote, & solennelle, & ensuite les Religieux conduisoient l'Abbé au refectoir, & on se rejoüissoit honnestement *, *ainsi que faisoit le Clergé dans la ville.* Il y avoit alors dans le monastere un Prestre de grande vertu appellé Iglac qui estoit *Lecteur*, c'est-à-dire qui lisoit,

Simeon Dunelm. pag 107.

* *Ceci confirme ce que l'on a dit touchant la situation du monastere.*

Lætetur Clerus in urbe. *Ibid. pag.* 315.

Florent ad gaudia Christi per cellam Monachi, lætatur Clerus in urbe. *Pag.* 317.

Lector, &c. Iglacus. *Pag.* 315.

& expliquoit aux autres l'Ecriture sainte. On dit qu'estant un jour à l'autel, il reçut une grace fort extraordinaire, & que Nostre Seigneur lui donna visiblement sa benediction, pour marquer sans doute que son sacrifice lui estoit agreable. L'Abbé Sigvvin fut enterré prés d'une haute croix qu'il avoit fait élever dans le monastere. CH. LXVIII.

VII. *Vulsig sixiéme Abbé, & ses disciples.*

Il eut pour successeur Wlsig Prestre qui excelloit en humilité, & qui resista beaucoup à son establissement, protestant qu'il ne meritoit point d'estre Superieur, mais pressé par les instantes prieres de la communauté, il accepta cette charge. Il estoit fort assidu à l'oraison : d'ordinaire outre l'Office du chœur, il recitoit deux fois chaque jour tout le Pseautier. Pour avoir le temps de satisfaire à cette devotion, il retranchoit de son sommeil, & se tenoit à l'Eglise pendant que les Religieux dormoient. Il en usoit de mesme à l'égard du disner, & tandis que la communauté prenoit ce repas, il faisoit oraison à genoux devant quelque autel. Sur le soir, lorsqu'il estoit obligé de manger, il ne le faisoit que par mesure, & qu'autant qu'il estoit necessaire pour soustenir ses forces. Il eut entre ses disciples Winfrid Prestre, & le poëte Ethelvvolphe Winfrid édifia tous les Freres par sa ferveur, par son obeïssance, & par ses autres vertus. Il avoit soin des habits de la communauté, & dans cet emploi, il prenoit bien garde de ne se pas dissiper, & de ne point interrompre l'application qu'il avoit à Dieu. Il en usoit ainsi pour satisfaire à cette double charité, qui est la fin, & la consommation de tous les preceptes, servant Dieu en veuë de Dieu mesme, & les hommes en veuë de Dieu. Mais quelque temps avant sa mort, il n'eut plus d'autre emploi que celui de la priere, & il bannit entierement de son souvenir les choses de la terre. On le voioit jour & nuit prosterné dans l'Eglise, & conversant en esprit dans le Ciel, où il esperoit que la misericorde de Dieu le feroit bien-tost entrer. Il tascha ainsi d'estre du nombre de ces fidelles serviteurs, qui attendent le retour de leur maistre, & qui meritent par leur vigilance d'obtenir la felicité que leur promet l'Evangile. L'Abbaie dont il s'agit, reçut cette grace, & cette protection du Ciel *de n'estre point exposée aux ennemis*, ce qui semble marquer les pirates qui ravagerent Lindisfarne. Elle ne fut point non plus assujettie au joug, & à la domination des seculiers. Les Grands, & les autres Fidelles y firent quantité de donations, & la com-

Fratrum præfecit vestibus illum. *Ibid. pag. 317.*

Quod sine nostris meritis tribuit non hostibus unquam. *Ibid.*

CH. LXVIII. blerent de biens. Auſſi ils avoient tout ſujet d'en eſtre édifiez. Car les Religieux qui y eſtoient en grand nombre, gardoient avec joïe leur regle, & celebroient devotement l'Office divin.

V I.
Ethelvvolphe Religieux écrit en vers l'hiſtoire du monaſtere de Lindisfarne.

Elle eſtoit en cet eſtat au commencement du neuviéme ſiecle, comme il paroiſt par l'hiſtoire qu'en a écrit en vers Ethelvvolphe, ou Adivvlphe Moine de cette communauté. Ethelvvolphe y eſtoit entré fort jeune, & avoit eu pour maiſtre Vvlfig, qui n'eſtoit alors que ſimple Religieux, & ne fut Abbé que ſix ans aprés. Il fut auſſi diſciple de Godefroi Preſtre du meſme monaſtere, & du Docteur Iglac, ainſi qu'il témoigne dans le recit qu'il fait d'un ſonge qu'il avoit eu, & dont il eſt à propos de dire encore quelque choſe. Il écrit qu'eſtant endormi, il ſe preſenta à lui un homme qui le mena dans une ville, & le fit entrer dans un temple magnifique, où il apperçut Iglac qui eſtoit vétu de blanc, & Godefroi, qui baiſſant la teſte, reveroit le tombeau de ſaint Cuthbert. Il adjouſte qu'il y vit une chaire faite par les ſoins *d'Vvlffig*, qui eſtoit ſans doute l'Abbé *Vvlfig*, dont nous avons parlé. Dans ce ſonge, il ſemble que ce temple eſtoit la Cathedrale de Lindisfarne, où repoſoit ſaint Cuthbert; mais il y a auſſi lieu de penſer que c'eſtoit l'Egliſe du monaſtere de ce poëte, puiſqu'il y trouva Iglac, & Godefroi, & qu'il y avoit une chaire qu'avoit fait faire l'Abbé Vvlfig. Et toutefois il eſt certain par d'autres conſiderations que ce monaſtere de ſaint Pierre de Lindisfarne eſtoit different de la Cathedrale, mais ne nous arreſtons pas davantage à un ſonge. Ethelvvolphe a dedié l'Hiſtoire de ſon Abbaie à Egbert, qui entra dans le Siege Epiſcopal de Lindisfarne vers l'an 802. & mourut dix-huit ans aprés. Il avoit encore fait des vers à la loüange de quelques perſonnes de pieté qui avoient fleuri de ſon temps en Angleterre, mais cet ouvrage ne ſe trouve plus, ou du moins, il n'a point encore paru en public.

Doctor, Lectorque beatus Higlac indutus nimium, qui veſtibus albis fulſerat. *Ibid.*

IX.
Trois ſaints Ermites.

Act. ſac. 3. part. 2. pag. 562. Sim. Dunelm. pag. 106.

Saint Balther Preſtre mena une vie ſolitaire dans une Iſle appellée Tiningaham, qui eſt environnée d'affreux rochers. Le poëte d'York qui écrivoit de ſon temps, fait ſon éloge, & marque qu'il remporta de grandes victoires ſur le prince des tenebres. Ce ſaint Ermite mourut vers l'an 756. Le meſme Auteur fait encore mention d'un autre ſaint Anachorete nommé Echa, ou Etha, qui ſervit Dieu dans l'ermitage de Cric à quatre lieuës d'York, & mourut l'an 767. Saint Bilfroi

Ermite, & Orfevre a auſſi vécu dans le huitiéme ſiecle en quelque ſolitude du dioceſe de Lindisfarne. Il couvrit d'or, & de pierreries un beau livre des ſaints Evangiles, qui ſe trouve encore aujourd'hui dans une biblioteque.

Ch. LXVIII.

Bolland. 6. Mart. pag. 450.
Bibliotec. Cottonian.

Pectelme Religieux qui avoit fait la fonction de Diacre ſous ſaint Adelme, fut ordonné Eveſque de Candidacaſa, ou Vviterne dans le pais de Gallovai en Ecoſſe. Cette Egliſe qui eſtoit dediée à ſaint Martin, eſt appellée monaſtere par des Hiſtoriens de ce païs-là, & il y a apparence qu'elle eſtoit deſervie par des Religieux. On en pourroit parler avec plus de certitude, ſi l'on avoit toute la lettre d'Alcuin aux Freres de cette Cathedrale, c'eſt-à-dire à ceux qui y celebroient l'Office : car cet Auteur écrivant aux Religieux, avoit couſtume de les exhorter à bien obſerver les loix de leur profeſſion, mais il ne s'en trouve qu'un fragment rapporté par Guillaume de Malmeſburi. Saint Boniface faiſoit beaucoup d'eſtime de Pectelme, comme il paroiſt par la lettre qu'il lui écrivit d'Allemagne, pour le conſulter ſur un point de diſcipline, & qu'il accompagna de quelques preſens.

X.

Pectelme Eveſque de Vviterne.

Pectelmus cum ſucceſſore ejus Aldhelmo multò tempore adhuc Diaconus, ſive Monachus fuit. *Bed. lib. 5. c. 19. & c. ultim. Vvil. Malmeſb. lib. 3. pag. 155.* *Ci-devant livre 1. pag 75.* *Boniſ. Epiſt. 11.*

On met en queſtion ſi Pectelme eſt le meſme que ſaint Plechelme qui eſt reveré avec ſaint Viron dans l'Egliſe de Ruremonde, & un Auteur qui en avoit eſté d'abord perſuadé, aiant depuis fait reflexion ſur les difficultez qui combattent ce ſentiment, a laiſſé la choſe indeciſe. Pour faire voir ces difficultez il eſt à propos de mettre ici un abregé de la vie de ſaint Viron, qui n'eſt pas un ouvrage fort ancien, ny ſur lequel on puiſſe faire ſi grand fond. Saint Viron naquit en Irlande, ou en Ecoſſe ; il fut inſtruit dans la pieté, & dans les lettres, & pour s'exciter à la vertu, il prit ſoin d'imiter ſaint Patrice, ſaint Cuthbert, & ſaint Colomb. Aiant eſté élu Eveſque d'une ville que l'on ne marque pas, il alla à Rome avec ſaint Plechelme Preſtre, & ſaint Oger Diacre. Le Pape les reçut favorablement, confera le caractere Epiſcopal à ſaint Viron, & fit le meſme honneur à ſaint Plechelme. Ils retournerent tous trois en leur païs, & ſaint Viron y gouverna quelque temps une Egliſe. Enſuite il ſe démit de l'Epiſcopat, il paſſa en France avec ſaint Plechelme, & ſaint Oger, & obtint de Pepin (Maire du Palais) *le mont de ſainte Odilie* à une lieuë de Ruremonde. Ils s'y retirerent, & baſtirent une petite Egliſe ſous l'invocation de la ſainte Vierge, & peut-eſtre auſſi le monaſtere de ſaint Pierre

XI.

Opinion qui confond Pectelme avec ſaint Plechelme.

Ed. Maibovv. Tab. 2. Append. pag 114.

Scotia protulit Vironem. *Boll. 8. Mai pag. 309.*

CH. LXVIII. que l'on ſçait avoir eſté au meſme lieu dés le neuvieme ſiecle. On dit que Pepin choiſit ſaint Viron pour ſon Confeſſeur, & qu'il ſe ſoumit avec humilité à ſa direction, ce que l'on peut commodement rapporter au temps qu'il rappella auprés de lui ſa femme Plectrude. Enfin le Saint apres avoir ſervi Dieu dans la retraite paſſà dans la gloire du Ciel, & fut enterré dans l'Egliſe de la ſainte Vierge. Comme Bede, qui ſans doute connoiſſoit bien Pectelme, ne parle point de ces voiages de Rome, & de France, ny de ſon attachement à ſaint Viron, & que l'on ſçait qu'il mourut à Witerne, & qu'il eut pour ſucceſſeur Frithwal; il eſt plus probable qu'on le doit diſtinguer de ce ſaint Plechelme. Saint Alemond fils d'un Roy de Northumbre aiant eſté tué par les tuteurs d'Eardulf que l'on avoit placé dans le thrône, fut enterré dans *le monaſtere blanc*, qui ſemble devoir auſſi eſtre diſtingué de Witherne, ou *maiſon blanche*, parce que Witherne eſt trop éloigné de Darbi, où l'on transfera enſuite les reliques du Saint, & où l'on baſtit une Egliſe à ſon honneur.

Bolland. xix. Mart.

XII.

Thierri Roi & enſuite Religieux.

Nous ne diſons rien ici des monaſteres d'Irlande à cauſe de la ſterilité des memoires, & meſme de la difficulté qui ſe trouve à diſcerner le vrai d'avec le faux dans divers Actes de Saints compoſez, ou repolis dans des temps trop éloignez de leur ſiecle. Si la vie de ſaint Flannan Eveſque dont l'on a un fragment, qui regarde Thierri Roy de Dalcaſſe a eſté fidellement écrite, c'eſt ſans doute un exemple bien édifiant que la converſion de ce Prince, qui ſe fit Religieux à Liſmor, & qui pour gagner ſon pain à la ſueur de ſon front, travailla lui-meſme à rendre plus aiſé le chemin du monaſtere, où l'on n'abordoit auparavant qu'avec beaucoup de peine, parce qu'il eſtoit ſitué ſur un haut rocher.

Vide Bolland. 13. Mart. pag. 289. Colman 22. Ianuar. pag 154.

ABREGÉ DE L'HISTOIRE DE L'ORDRE DE SAINT BENOIST.

LIVRE CINQUIE'ME.

Où il eſt traitté des évenemens du neuviéme ſiecle.

CHAPITRE PREMIER.

De divers Reglemens faits pour le reſtabliſſement de la diſcipline monaſtique.

I. *Zele de Charlemagne pour la reforme des monaſteres.*

LA PLUSPART des monaſteres de France eſtoient en mauvais ordre à l'égard de l'obſervance, & de la diſcipline. L'on n'y connoiſſoit plus la Regle, ou ſi on la gardoit encore, ce n'eſtoit que d'une maniere foible, & languiſſante; & ce mal eſtoit d'autant plus difficile à guerir, qu'il n'eſtoit pas nouveau, aiant eu ſon origine il y avoit environ quatre-vingt ans ſous l'adminiſtration de Charles-Martel

CHAP. I.

Maire du Palais. Cette ruine de l'obſervance dans des corps qui ne ſont utiles à l'Egliſe, que lorſqu'ils ſont bien reglez, n'avoit pas eſté indifferente aux Puiſſances ſuperieures, on en avoit eſté touché, & l'on avoit taſché d'y remedier. Les Conciles d'Allemagne, & de Leſtines, tenus par l'ordre de Carloman, & ceux de Soiſſons, & de Vernëuil convoquez par Pepin, firent des reglemens pour reſtablir la diſcipline dans les cloiſtres. On en dreſſa encore pour cet effet dans les Capitulaires des années 779. & 789. & dans le Concile tenu à Francfort l'an 794. Charlemagne qui avoit donné des marques de ſa pieté par ces trois dernieres ordonnances, qui furent faites, ou confirmées par ſon autorité royalle, aiant reçu la couronne d'Empereur * au commencement du neuviéme ſiecle, continua à ſignaler ſon zele pour le bon ordre des maiſons religieuſes dans divers capitulaires. L'aſſemblée qu'il convoqua l'an 802. à Aix-la-Chapelle fut grande, & celebre, aiant eſté compoſée de quantité d'Eveſques, de Religieux, & de Comtes, ou de Magiſtrats. Les perſonnes de ces trois divers rangs ſe trouverent enſemble dans des ſales particulieres, & y delibererent de ce qui regardoit leur profeſſion. Les Abbez, & les Religieux lurent la regle de ſaint Benoiſt, & convinrent que l'on retrancheroit de leurs communautez les uſages qui y eſtoient contraires, ce qui fut ordonné par Charlemagne: ſur quoi il eſt à remarquer que l'intention de ce grand Prince ne ſe bornoit pas à la correction des vices groſſiers, & ſcandaleux, ny à reduire ſimplement les Moines relaſchez dans une honneſteté exterieure, & civile, mais il vouloit qu'ils travaillaſſent à ſe rendre agreables à Dieu par une ſolide, & uniforme obſervation des loix de leur eſtat. C'eſt ce qu'il nous apprend lui-meſme dans un article de ſon capitulaire de l'an 802. *Que les Religieux*, dit-il, *vivent ſelon la Regle en la gardant fortement, & d'une maniere ferme, & conſtante: car nous ſçavons par le témoignage de ſaint Jean, qu'en quelque profeſſion que ce ſoit, on déplaiſt à Dieu lorſque l'on eſt tiede, & laſche dans ſon devoir.* Cette excellente maxime eſt ſuivie de quelques autres, qui regardent encore les mœurs, comme de ſortir rarement du cloiſtre, & de fuir l'intemperance, & d'autres deſordres. Auſſi a-t'on remarqué de ce Prince, qu'il mepriſoit les Moines dereglez, & qu'il honoroit de ſon affection ceux qui s'acquittoient des obligations qu'ils s'eſtoient impoſées par

Concil. Tom. 6. pag. 1533. 1537. 1552. 1664. 1824. Tom 7. pag. 976. 977. 988. 1060.

Capitular. Reg. Franc. edit Steph. Baluz. Tom 1. pag. 148. & ſeqq.

* *Sçavoir l'an 800. à Noël qui eſtoit le commencement de l'an 801. ſelon le ſtile Romain.*

Vide prefationem 4. ſæculi Act Ord. S. Bened. n. 91. pag. lxviij.

Monachi ut firmiter, ac fortiter ſecundum Regulam vivant, quia diſplicere Deo novimus quiſque in ſua vocatione tepidus eſt, teſtante Johanne, &c. *Capitul. an. 802. c. 17. pag. 367.*

leurs vœux. Son Capitulaire de Thionville de l'an 805. ordonne que tous les Clercs vivront entierement, ou selon la forme canonique, ou selon l'institut regulier, c'est à dire ou en Chanoines, ou en Moines. Car nous avons déja observé, que dans le langage de ce temps-là le mot de *regulier* estoit emploié à designer la profession monastique, ce qui se confirme encore par le Concile d'Arles, par le Capitulaire de l'an 813. & par d'autres semblables reglemens. La Regle de saint Benoist estoit alors tellement répanduë dans les monasteres de France, que l'on ne se souvenoit point qu'il y en eut eu jamais d'autre. La preuve s'en voit dans deux Capitulaires de l'an 811. où l'on met en question, s'il peut y avoir d'autres Moines que ceux qui gardent la regle de saint Benoist, & s'il y avoit eu des Moines en France avant que la regle de ce saint Abbé y eut esté apportée, ou bien sous quelle regle les Religieux avoient vécu en France, avant que l'on y eut établi la regle de saint Benoist, puisqu'il paroissoit par la vie de saint Martin (qui avoit fleuri long-temps avant saint Benoist) que ce saint Evesque avoit esté Moine, & avoit gouverné une communauté de Moines.

Le zele de Charlemagne pour la reformation des mœurs le porta à faire assembler en mesme temps cinq Conciles dans cinq des principales villes de son Empire. Celui d'Arles, dont nous venons de parler, fut de ce nombre. On y arresta en general, que les Evesques prendroient garde que les Chanoines vécussent selon la forme prescrite par les Canons, & les Religieux selon les loix de l'Ordre regulier. On défendit d'admettre dans les cloistres plus de personnes que la maison n'en pouvoit nourrir : & l'on ordonna que pour quelque besoin que ce fut, on ne laisseroit entrer dans les monasteres de filles que des hommes avancez en âge, & de vertu reconnuë, & que l'on ne permettroit point aux jeunes Ecclesiastiques, ny aux jeunes Religieux de leur rendre visite, s'ils n'estoient proches parens de la personne qu'ils souhaitteroient de voir. On tint en mesme temps quatre autres Conciles, à Châlon sur Saone, à Tours, à Reims, & à Mayence.

Le Concile de Châlon, où se trouverent les Evesques, & les Abbez de la Gaule Lyonnoise, declara qu'il n'estoit pas besoin de faire de longs reglemens sur le sujet des Abbez, & des Religieux, parce que dans presque tous les monasteres

CHAP. I.

Pleniter secundum canonicam, aut secundum regularem institutionem vivere debeant. *Capitul. an. 805. pag. 422.*

Providendum necesse est unicuique Episcopo, qualiter Canonici vivere debeant, necnon & Monachi, ut secundum ordinem canonicum vel regularem vivere studeant. *Concil. Arelatens. 813. c. 6. Conc. Tom. 7. pag. 1236. & 1288.*

Ita clericatum agens proprium, ut regularem ordinem non dimitteret aliquam, &c. *Vita D. Eulogii Cordub.*

Utrũ aliqui Monachi esse possint præter eos qui Regulam sancti Benedicti observant. *Capitul. pag. 479. & 482. Conc. Tom. 7. pag. 1185.*

II.

Reglemens du Concile d'Arles pour cet effet.

Secundum ordinem canonicum, vel regularem. *Can. 6. 7. 8. Concil. Tom. 7. pag. 1236.*

III.

Des Conciles de Châlon.

Penè omnia monasteria regularia

CHAP. I.

in his regionibus constituta secundum Regulam sancti Benedicti se vivere fatentur. *Conc. Cabill. II. can.* 22.

Sanctimonialibus, quæ se Canonicas vocant. *Ibid. can.* 53.

reguliers du païs, on faisoit profession de vivre selon la Regle de saint Benoist, qui contient toutes les instructions necessaires pour l'estat monastique, & qu'ainsi il n'y avoit qu'à s'informer où l'on se conduisoit selon l'ordre, & la forme qu'elle prescrit, & où l'on s'en estoit écarté, afin que ceux qui avoient fait vœu de vivre selon l'institut, & la doctrine du Saint, travaillassent à y conformer leurs actions. Le Concile dressa en mesme temps quelques statuts pour des Religieuses, qui se disoient Chanoinesses, d'où il paroist que cette maniere de vie estoit assez nouvelle, & que celles qui la suivoient n'avoient point encore d'observance fixe, & stable, ce que le Concile insinuë encore lorsqu'il adjouste, qu'il n'estoit point necessaire de rien ordonner pour les autres Religieuses qui estoient engagées dans la profession monastique, parce qu'elles avoient leur Regle.

IV.

De Tours.

In quibus olim Regula B. Benedicti Patris conservabatur, &c. quippe cum ipsi Abbates magis canonicè quam monachicè inter suos conversari videntur. *Conc. Turon. III. an.* 25. *p.* 1165.

Les Peres du Concile de Tours furent d'avis que les communautez de Religieux qui gardoient autrefois la Regle de saint Benoist, mais qui en ce temps-là ne la gardoient que foiblement, ou avoient entierement cessé de la garder, retournassent à leur premier estat, & que leurs Abbez menassent une vie, & portassent des habits conformes à la Regle : laquelle reforme paroissoit necessaire, principalement à l'égard de quelques monasteres, où il n'y avoit que peu de Religieux qui eussent fait vœu entre les mains de leur Abbé d'observer la Regle, à cause que ces Abbez ne leur en donnoient point l'exemple, & vivoient plutost en *Chanoines* qu'en *Moines*. Cet abus, dont se plaint le Concile, s'estoit glissé dans le monastere de saint Martin, ainsi que l'on verra ci-aprés.

V.

De Reims.

Lecta est Regula sancti Benedicti, ut ad memoriam reduceretur Abbatibus. *Conc. Rhem. an* 813. *c.* 9. & 25.

Le Concile de Reims arresta que les Religieux confereroient ensemble, pour prendre une forte resolution de servir Dieu plus fidellement, & de mieux garder la retraite du cloistre, & il fit de plus lire la Regle de saint Benoist, afin d'en faire souvenir les Abbez qui l'avoient oubliée, & qu'à l'avenir ils eussent soin de se conduire eux-mesmes, & de gouverner leurs Moines en la maniere qui y est prescrite.

VI.

De Mayence.

On en usa dans le Concile de Mayence comme l'on avoit fait dans l'assemblée d'Aix-la-Chapelle de l'an 802. Car il s'y trouva non seulement des Evesques, mais aussi des Abbez, & des Comtes, ou Magistrats ; & ces trois sortes de personnes formerent trois assemblées particulieres. Les Abbez estoient

au nombre de vingt-cinq, & avoient avec eux d'autres Religieux de merite. On leut dans leur assemblée la regle de saint Benoist, & aiant deliberé des moiens de corriger ce qu'il y avoit de defectueux dans leurs communautéz, ils promirent au Concile d'y faire garder la Regle de saint Benoist aussi exactement que la fragilité humaine le pourroit souffrir. Il fut aussi arresté que selon qu'il est porté *dans la Regle sainte*, ils se serviroient plutost du ministere des Doiens pour gouverner leur communauté, que non pas de celui d'un Prieur, parce qu'il arrivoit souvent que les Prieurs se laissoient emporter à l'ambition, & s'attribuoient trop d'autorité. On ordonna aussi que les Abbesses qui avoient fait vœu de servir Dieu sous cette Regle, en observeroient les loix, & vivroient regulierement, comme d'autre part celles qui s'estoient engagées dans l'estat de Chanoinesses, rempliroient les devoirs de leur estat. On y défendit aux Ministres des autels, & aux Religieux les emplois, & les vains divertissemens du siecle, en quoi le Concile declara ne pas comprendre les justes affaires, autorisant cette exception par l'exemple des saints Apostres, & par la Regle de saint Benoist, qui trouve bon que l'Abbé choisisse des personnes pour prendre soin des affaires de la communauté. Il fut aussi arresté que l'on visiteroit les monasteres, & qu'on prendroit-garde s'ils estoient bien situez, & si l'on y avoit les choses necessaires à la vie, ensorte que les Chanoines, ou les Religieux qui y demeuroient, ne fussent point obligez de sortir souvent dehors, ce qui n'estoit pas avantageux au salut de leurs ames, ainsi que dit la sainte Regle, c'est à dire la Regle de saint Benoist, le Concile prescrivant mesme aux Ecclesiastiques ce que ce saint Abbé recommande aux Moines de son Institut. On fit un extrait des principales ordonnances de ces Conciles, lesquelles furent confirmées par le Roy, ainsi qu'il se voit dans le capitulaire de l'an 813. Le quatriéme article qui regarde les reguliers, est tiré du Concile d'Arles, & porte qu'on les fera vivre selon les loix de leur profession.

CHAP. I

Abbates autem censuimus ita cum Monachis suis pleniter vivere, &c. secundum doctrinam sanctæ Regulæ Benedicti quantum humana permittit fragilitas. Ac deinceps decrevimus sicut sancta Regula dicit, &c. Conc. Mogunt. an. 813. can. 11.

Regulariter vivant, sin autem canonicè vivant pleniter. Ibid. can. 13.

In Regula sancti Benedicti præcipitur prævidere per quorum manus negotium monasterii transeat. Ibid. can. 14.

Sicut in sancta Regula dicitur, monasterium autem ita debet constitui, &c. ut non sit necessitas Monachis, vel Clericis vagandi foras, quia omninò non expedit animabus eorum Ibid. can. 20.

Reg. S. Bened. cap. 66.

CHAPITRE II.

De saint Benoist Abbé d'Aniane, & de la reforme de plusieurs monasteres de France.

I. *Saint Benoist d'Aniane est choisi pour reformer les monasteres.*

LA mort de Charlemagne suivit de bien prés ces reglemens, car il passa à une meilleure vie l'an 814. Loüis le Debonnaire son successeur continua son ouvrage, & à son imitation appliqua ses soins au restablissement de la discipline Ecclesiastique, & reguliere. Jusqu'alors tant d'ordonnances que l'on avoit faites pour remettre le bon ordre dans les maisons religieuses, n'avoient presque point produit de fruit. Ce n'avoient esté que des projets qui n'avoient point eu de suite. Pour les accomplir, il falloit en commettre l'execution à des personnes de la profession mesme, & à des Religieux sages, & d'une vertu reconnuë, dont le bon exemple attirât au bien les autres, & qui leur appriſſent la Regle, & leur en facilitassent la pratique. Et c'est ainsi qu'en usa Loüis aprés le Synode d'Aix-la-Chapelle, dont nous parlerons. Celui que choisit ce Prince pour travailler avec une pleine autorité à cette reforme, fut un saint Abbé de Languedoc, qui aiant le mesme nom que saint Benoist, avoit aussi le mesme esprit, & dont il est d'autant plus important de rapporter ici les actions, qu'il n'a esté que peu, ou point connu de ceux d'entre les Modernes qui ont entrepris les premiers d'écrire nostre histoire.

Quod fuit Ausoniis Benedictus rector in arvis, Hoc modo tu in nostris es Benedicte locis. *Theodulf. Episc. Aurel. l. 1. car. 6.*

II. *Il se fait Religieux à saint Seine.*

Cet illustre Restaurateur de l'observance s'appelloit donc Benoist. Il estoit originaire du Languedoc, & fils * d'Aigulfe Comte de Maguelone, qui se rendit recommandable par sa fidelité envers le Roy Pepin, & signala sa valeur par la défaite des Gascons, qui avoient fait une invasion dans les terres de son gouvernement. Aigulfe pour disposer son fils à prendre les mesmes sentimens, l'envoia fort jeune à la Cour, & obtint qu'il y fut élevé dans la maison de la Reine. Benoist y gagna l'affection de tout le monde par son ardeur, & par son addresse à se bien acquitter des emplois qu'on lui donnoit, & il y exerça l'office d'Echançon. Aprés la mort de Pepin, il continua de demeurer à la Cour, & s'attacha au service de Charlemagne,

* *Series Præsul. Magol. & Monspell. pag. 46.*

Maguelone estoit une ville Episcopale dont le Siege fut transferé à Montpellier l'an 1534.

Pincernæ sortitur officium.

CHAP. II.

Pendant qu'il estoit ainsi engagé dans le grand monde, la grace lui en découvrit le neant, & la vanité, lui representant que c'estoit une imprudence que d'en rechercher avec tant d'empressement les biens, & les honneurs, puisqu'on ne les acqueroit qu'avec grand travail, & qu'un peu aprés on avoit le déplaisir d'en estre dépoüillé par la mort. Il tourna donc ses desirs vers le Ciel, & sans quitter ses emplois, il s'appliqua à bien regler ses mœurs, & sur tout à retenir sa langue, & à pratiquer la sobrieté. Ce qui acheva de le détacher du siecle fut le danger où il se vit d'estre noyé en voulant sauver son frere qui estoit engagé dans le mesme peril. S'en estant heureusement tiré, il fit vœu de se separer entierement du monde, & il s'en retourna dans le Languedoc sans découvrir son dessein à son Pere. Il fut fortifié dans sa resolution par un Solitaire de grand merite nommé Witmar qui estoit aveugle, mais tres-intelligent dans les choses divines. Il quitta ensuite ses parens, comme pour se rendre à Aix-la-Chapelle où estoit la Cour, mais il se transporta dans la Bourgogne, & il se fit Religieux dans l'Abbaie de saint Seine au dioceſe de Langres. *L'an 774.*

Il y passa deux ans & demi dans une abstinence presque incroiable. Il traittoit son corps comme *une beste* farouche, à laquelle il croioit ne devoir faire d'autre grace que de ne la pas tuer. Ainsi moins pour appaiser la faim, que pour s'empescher de mourir, il prenoit pour nourriture un peu de pain, & d'eau. Il s'abstenoit du vin comme d'un poison mortel. Lorsque la lassitude le forçoit de dormir, il se jettoit sur un mechant lit, ou sur la terre nuë, & trouvoit ainsi dans le repos mesme une nouvelle fatigue, & une continuation de penitence. Souvent il s'occupoit à la priere pendant toute la nuit, & pour y joindre encore la mortification, s'il estoit hyver, il se tenoit nuds pieds sur le pavé. Il gardoit exactement la loi du silence. Pour se rendre mepriſable, il se revestoit des plus mechans habits, & s'appliquoit aux plus bas emplois du cloistre, & il reussit dans son dessein, car plusieurs se moquoient de lui, & lui faisoient insulte; mais il souffroit avec joïe ces mauvais traittemens, ou plutost il y estoit insensible, aiant l'esprit attaché au Ciel, & souhaitant d'estre humilié de plus en plus pour s'attirer plus abondamment la grace de la penitence. Aussi Dieu le remplit tellement de cette grace, qu'il ne se passoit point de jour qu'il ne pleurat par un sentiment

III.

Austerité de sa vie.

Sic quippe carori filiæ ac si crudelis bestiæ erat infestus, &c mortem potius quam famem arcens, &c. ipsa sua se plus requie lassaturus, &c. *Num.* 7.

A compluribus deridebatur, impellebatur, conspuebaturque, &c. sed cœlo animus fixus viliora appetens, &c. *Num.* 7. & 8.

CHAP. II.

de componction. Outre le don des larmes, il reçut auſſi celui de l'intelligence des choſes ſaintes, & le talent d'en parler d'une maniere perſuaſive, & touchante ; de ſorte qu'il reprenoit avec charité ceux qui s'écartoient de leur devoir ; il exhortoit les Novices à la perſeverance, & il animoit ceux qui avoient de la vertu, à s'y avancer encore davantage.

IV.

Son attachement à la Regle de ſaint Benoiſt.

Ses auſteritez qui eſtoient plus grandes que celles que preſcrit la Regle de ſaint Benoiſt, l'aiant tout defiguré, & tout épuiſé de forces, ſon Abbé l'exhortoit à les moderer, mais le Saint lui repreſentoit que ſaint Benoiſt avoit en ce point proportionné, & ajuſté ſa Regle à la foibleſſe de ceux qui commençent, & qu'on ne le devoit pas blaſmer, s'il taſchoit de pratiquer quelque choſe de plus fort, & de plus vigoureux qu'il voioit ordonné par les Regles de ſaint Baſile, & de ſaint Pachome. S'il paſſoit ainſi dans ſes mortifications les bornes poſées par ſaint Benoiſt, il y a lieu de croire que c'eſtoit par un mouvement du ſaint Eſprit, qui lui inſpiroit cette conduite, pour le purifier de plus en plus par le feu des auſteritez, & pour le rendre d'autant plus capable de remettre l'obſervation de la Regle dans les monaſteres, qu'on ne pourroit pas l'accuſer d'entreprendre de reformer les autres ſans s'eſtre formé lui-meſme, & de vouloir impoſer à des communautez entieres un fardeau qu'il n'auroit pas porté. Car d'ailleurs il eſtoit ſi attaché à la Regle de ſaint Benoiſt, qu'on peut dire que cet attachement a eſté ſon caractere particulier ; il la ſuivoit comme un guide fidelle, qui lui marquoit le chemin de la perfection, & comme une divine *maiſtreſſe* qui lui donnoit les inſtructions, & les lumieres dont il avoit beſoin pour ſe conduire lui meſme, & pour porter au bien les autres. Aiant eſté eſtabli celerier de ſon monaſtere, il l'apprit par cœur, & pratiqua exactement ce qu'elle ordonne à ceux qui font cette fonction. Il agiſſoit en toutes choſes d'une maniere juſte, & raiſonnable, & il n'y avoit que les perſonnes dereglées qui ſe plaignoient quelquefois de ſa conduite. Rien n'échappoit à ſa vigilance, il avoit ſoin des enfans qu'on élevoit dans le monaſtere, des hoſtes, des pauvres, & de ſon avancement ſpirituel. Enfin il ſe rendit ſi utile à ſa communauté tant à l'égard des choſes temporelles, que du ſervice divin, que ſon Abbé conçut une affection particuliere pour lui, & qu'aprés ſa mort, tous les Religieux voulurent mettre le Saint

Ad beati Baſilii dicta necnon Pachomii regulam ſcandere nitens. *Ibid. n. 8 pag. 195.*

In omnibus omnes magiſtram ſequantur regulam. *Reg. ſancti Bened. cap 3.*

In amorem præfati viri Benedicti regulæ accenduur . . .

Memoriæ regulam præfati Patris commendavit, & juxta præceptum illius totis viribus ſeſe componere . . . ſtudebat. *Act. an. 821. pag. 196.*

le Saint en ſa place. Mais voiant trop peu de regularité, & de bon ordre parmi eux, pour pouvoir eſperer de compatir enſemble, & de vivre en paix dans leur ſocieté, il les quitta, & revint en Languedoc vers l'an 780. En quoi * il imita ſaint Benoiſt, qui abandonna ainſi des Religieux, dont les mœurs ne s'accordoient pas avec les ſiennes.

Le Saint eſtant retourné en ſon païs, baſtit un petit ermitage prés d'une Chapelle dediée à ſaint Saturnin, ſur un ruiſſeau nommé Anian, non loin de la riviere d'Eraud. Le venerable Vvitmar dont nous avons parlé, & quelques autres ſe joignirent à lui. Le Saint y vécut quelques annees dans une grande pauvreté, priant Dieu jour, & nuit de lui faire la grace d'accomplir ce qu'il demandoit de lui, & de répondre à ſes deſſeins éternels. Lorſqu'il eſtoit affligé de quelque trouble, & de quelque peine d'eſprit, il alloit conſulter un excellent Solitaire de ſon voiſinage nommé Attillon : il eſtoit auſſi lié d'amitié avec deux autres ſaints Ermites du meſme païs, dont l'un s'appelloit Anian, & l'autre Nibride. Il lui venoit quelquefois des diſciples, mais lorſqu'il les vouloit exercer à l'abſtinence, & à ne manger que du pain, & à ne boire du vin que fort ſobrement, & avec poids & meſure, ils le quittoient, & retournoient dans le ſiecle. Le Saint en fut tellement affligé, qu'il penſa ſortir du païs, & s'en aller à ſon premier monaſtere de ſaint Seine. Mais Attillon le reprit de cette foibleſſe, & l'aſſura qu'il avoit eu revelation que Dieu vouloit ſe ſervir de lui pour éclairer, & conduire dans la voie du ſalut un grand nombre de perſonnes. Le Saint eſtant ainſi ſouſtenu, & fortifié de ſes avis, baſtit un monaſtere dans le meſme lieu, où il s'eſtoit eſtabli, & il y aſſembla des diſciples qui vécurent avec lui dans une grande perfection. Ils ſubſiſtoient du travail de leurs mains, ne poſſedant ny terres, ny vignes, ny beſtail. Leur nourriture ordinaire eſtoit du pain, & de l'eau, à quoi ils joignoient du lait lorſqu'on leur en donnoit par aumône. Ils ne beuvoient de vin que le Dimanche, & aux Feſtes fort ſolennelles. Lorſqu'il faiſoit grand froid, ils mettoient ſur eux les couvertures de leurs lits, & aſſiſtoient ainſi la nuit à l'Office. Un miſerable qu'ils avoient logé chez eux par charité en qualité d'hoſte, leur aiant derobé des meubles qui leur eſtoient fort neceſſaires, le Saint dit à ſes diſciples qu'il falloit ſupporter patiemment cet outrage, & qu'ils ne devoient s'affliger

CHAP. II.

At ille ſuis illorumque non convenire moribus cernens. *Ibid. num* 10.

* Nunquid non prius dixi vobis, quia veſtris ac meis moribus minimè conveniret. *Greg. Dial. lib. 2. cap.* 3.

V.

Il fonde Aniane, & gouverne ſaintement ſa communauté.

Il ſemble que c'eſt là le ſens de ces paroles. Ut pigrũ depellerent frigus lectaria utebantur, cum in vigiliis divinis adſiſterent. *Ibid. pag* 197.

CHAP. II. que de l'aveuglement, & de la misere de ce voleur, qui pour faire un petit gain avoit perdu un aussi grand bien que la grace de Dieu. Sa qualité de Superieur ne lui estoit point un sujet de se dispenser du travail des mains, il transcrivoit des livres, il faisoit quelquefois la cuisine, il y portoit du bois, il menoit la charuë, il scioit les bleds avec d'autres Religieux: chacun gardoit cependant le silence, ou si quelqu'un le rompoit, c'estoit en chantant quelque Pseaume. Le nombre de ses disciples s'estant fort augmenté, il quitta la vallée où il s'estoit estabi, parce qu'elle estoit trop serrée, & incommode, & il transporta sa communauté dans un lieu voisin, où il bastit un autre monastere, dont l'Eglise fut dediée en l'honneur de la sainte Vierge. On y consacra aussi deux autels, l'un sous le titre de saint Martin, & l'autre sous l'invocation de saint Benoist. Il aimoit, & pratiquoit la pauvreté jusques dans les vases, & les ornemens destinez au saint sacrifice. Car dans cette premiere Eglise, on ne se servit d'abord que de calices de bois, & ensuite d'autres de verre, ou d'estain. Il ne vouloit point non plus de chasubles de soye, & si quelqu'un lui en donnoit de cette sorte, il les prestoit à d'autres. Il acceptoit les terres que l'on offroit au monastere, mais il ne recevoit point les esclaves qu'on y vouloit donner, ou bien il les gratifioit aussi-tost de la liberté; car il avoit une merveilleuse charité pour toutes sortes de personnes, & il le fit bien paroistre dans une grande famine * qui desola le païs, assistant les pauvres autant qu'il lui fut possible. Non content de leur avoir donné ce qu'il avoit destiné pour eux, il fit mesurer par trois fois ce que l'on avoit reservé pour la communauté, afin d'en retrancher, & d'en faire part au peuple, & ses disciples animez du mesme esprit que lui, s'ostoient chaque jour tout ce qu'ils pouvoient, & l'alloient porter aux plus miserables. Il estoit si détaché des choses du monde, qu'on ne le vit jamais émeu quelque perte qui lui arrivât; s'il s'égaroit quelque chose qui appartint au monastere, il ne le faisoit point chercher, & bien loin de poursuivre la punition des voleurs qui y faisoient quelque larcin, s'ils estoient pris, il les laissoit aller, & leur faisoit du bien. Il vouloit pourtant que ses disciples eussent grand soin de ce qui appartenoit à la communauté; il leur défendoit d'en rien negliger, & s'il se perdoit la moindre chose par leur faute, il les en reprenoit, & leur imposoit une penitence. Il avoit

L'an 779. ou selon d'autres en 793.

un talent particulier pour remedier aux maux de l'ame. Si un Religieux travaillé de quelque peine d'esprit le venoit consulter, il l'écoutoit avec la bonté d'un Pere, & lui rendoit la paix par la sagesse de ses avis. On remarque mesme qu'il arrivoit quelquefois que celui qui estant triste, & chagrin formoit le dessein de lui aller découvrir l'estat de sa conscience, se sentoit soulagé des qu'il avoit pris cette resolution. Quand il exhortoit quelqu'un à la vertu, il disoit d'ordinaire, *soyez chaste de corps, & humble de cœur, car une chasteté superbe ne plaist point à Dieu, non plus qu'une humilité impure.* L'edification que donnoit sa communauté aiant mis en estime la vie religieuse, & porté plusieurs personnes à fonder des monasteres dans le mesme païs, ou aux environs, le Saint les assista non seulement de ses conseils, mais encore de ses liberalitez, & il alloit quelquefois visiter ces nouvelles maisons, pour animer ceux qui y estoient au service de Dieu, & à une sainte perseverance.

CHAP. II.

Outre l'Eglise dont nous venons de parler, il en bastit une beaucoup plus grande en l'honneur du Sauveur du monde, & il l'accompagna d'un cloistre. Il fit cette seconde Eglise d'une structure magnifique, & il l'embellit de colomnes de marbre, quantité de grands Seigneurs contribuant à cette dépense. Il la fournit de riches ornemens pour l'Office divin, de calices, & de vases d'argent, il achepta aussi un grand nombre de livres. Sa communauté s'accrut tellement qu'on vit en mesme temps plus de trois cens Religieux sous sa conduite. Il y en avoit parmi eux qui s'appliquoient particulierement au chant ecclesiastique, d'autres qui faisoient la fonction de Lecteurs, d'autres qui estoient habiles dans les belles lettres, & d'autres fort intelligens dans les divines Ecritures. Il y en eut quelques-uns de ceux-ci qui furent élevez à l'Episcopat. Le Saint recevoit avec charité les Ecclesiastiques, & les Religieux qui venoient de divers lieux dans son monastere, il les nourrissoit, & leur donnoit un Maistre pour les instruire dans les choses saintes. Afin que ses parens ne pretendissent rien aprés sa mort au bien de son Abbaie, il pria Charlemagne de la prendre sous sa protection, & sa dépendance, suivant l'usage de ce temps-là, & ce Prince non seulement lui accorda la faveur qu'il demandoit, mais lui fit encore d'autres graces, & lui donna une somme d'argent fort considerable. Le Saint distribua cet

VI.

Vers l'an 782. il bastit une seconde Eglise, & prend soin de plusieurs monasteres.

Vide præceptum Caroli Magni. Act. pag. 102.

CHAP. II.

argent aux monaſteres, & aux pauvres, proportionnant ſes aumônes aux beſoins de ceux à qui il les faiſoit, & taſchant d'attirer tout le monde au ſervice de Dieu. Car ſa charité n'eſtoit pas renfermée dans ſon Abbaie, & elle le portoit à prendre ſoin de tous les monaſteres de la Provence, du Languedoc, & de la Gaſcogne, & les Religieux de ces maiſons ſaintes avoient tant de conſideration pour lui qu'ils l'aimoient comme leur Pere, le reveroient comme leur Seigneur, & l'écoutoient comme un excellent Maiſtre qui leur apprenoit la doctrine celeſte, & les devoirs de la ſainte Regle. Ce fut par ce meſme zele qu'eſtant un jour allé à Arles, où il y avoit une aſſemblée d'Eveſques, & d'Abbez, il fit des conferences touchant la diſcipline des ſaints Canons, & les maximes de la morale contenuës dans les Homelies de ſaint Gregoire. Deſorte que l'on voioit l'accompliſſement de ce qu'avoit predit le venerable Attilon, que Dieu deſtinoit Benoiſt pour éclairer les hommes, & eſtre à leur égard une lampe ardente, & luiſante.

Omnium denique monaſteriorum tam in provincia, quam in Gothia, ceu Novempolitana provincia conſiſtentium erat quaſi nutrix, &c. circuibat cellas & eis regulæ ſanctæ pandebat abſconſa. *Ibid. pag* 203.

VII.

Il combat l'hereſie de Felix d'Urgel.

Le voiſinage de la Catalogne expoſant la province du Languedoc au danger deſtre infectée de la ſubtile hereſie de Felix Eveſque d'Urgel, dont nous avons parlé ci-devant, le Saint en découvrit le venin, empeſcha les Prelats de ſon païs de s'y laiſſer ſurprendre, & la combatit par les armes de la verité Catholique. Auſſi il ſe trouva l'an 799. au Synode d'Urgel avec Leidrad Archeveſque de Lyon, & Nefride Archeveſque de Narbonne, qui y condamnerent l'erreur de Felix, & lui perſuaderent de ſe tranſporter à Aix la-Chapelle, où il abjura de nouveau ſon hereſie en preſence du Roy, & de pluſieurs Eveſques qui s'y eſtoient aſſemblez. Et Alcuin enſuite refutant cette pernicieuſe doctrine dans une réponſe qu'il fit à Elipande Archeveſque de Tolede, addreſſa veritablement ſon ouvrage à tous les Eveſques, & à tous les Abbez du Languedoc, mais dans ſon epiſtre dedicatoire, il nomme en particulier les deux Eveſques Leidrade, & Nefride, & l'Abbé Benoiſt, comme ceux qui avoient eu plus de part à ce qui s'eſtoit fait en ces quartiers-là pour la défenſe de la foi, & qui ſe preparoient à retourner pour cet effet en Eſpagne par l'ordre du Prince. Le Saint envoia de ſes Religieux pour peupler les Abbaies de Cormeri, de ſaint Meſmin, & de l'Iſle-Barbe, ainſi que l'on verra ci-aprés.

Multoſque non ſolum infirmos, verum etiam Præſules Eccleſiæ ſuo eripuit ſtudio, & adverſus nefandum dogma veris diſputationum jaculis armatus ſæpe congreſſus eſt. *Pag.* 198

Dominis, &c. Laidrado Epiſcopo Lugdunenſi, & Nefridio Epiſcopo Narbonenſi, & Benedicto Abbati, ſimulque ſanctiſſimis, nobiſque valdè honorabilibus Gothiæ provinciæ Patribus, Epiſcopis, Abbatibus, &c. *Alcuin. adverſ. Elipand. pag.* 926.

VIII.

Loüis le Debonnaire confie à ſes ſoins les monaſteres de l'Aquitaine.

Sa vertu, & ſa ſageſſe lui donnerent tant de part à l'eſtime,

& à la confiance de Loüis le Debonnaire Roy d'Aquitaine, que ce Prince lui soumit tous les monasteres de son Estat, afin qu'il y restablit, ou perfectionnat l'observance. Il y en avoit quelques-uns qui estoient entierement déchus de la discipline primitive, l'on n'y connoissoit plus la regle, & les Religieux se contentoient de vivre en Chanoines. Le Saint les alla visiter, & les reforma presque tous. Un si heureux succez excita l'envie de quelques Ecclesiastiques, & de quelques Seigneurs de la Cour, qui tascherent de le mettre mal dans l'esprit de Charlemagne, en le faisant passer pour un homme ardent, & interessé, qui s'establissoit par tout, & qui usurpoit le bien d'autrui. Le Saint à qui sa conscience ne reprochoit rien là-dessus, resolut d'aller à la Cour, & de dissiper cette calomnie. Quelques-uns voulurent l'en destourner, lui representant qu'assurement le Roy estoit fort prevenu, & mesme irrité contre lui: à quoi le Saint répondit que le plus mauvais traitement qu'on lui pouvoit faire, estoit de lui oster sa charge, & de l'envoier en exil, ce qui lui seroit avantageux, puisqu'il auroit plus de liberté de s'appliquer à l'oraison. Il executa donc son dessein, & Dieu qui tient en sa main le cœur des Roys, lui rendit Charlemagne si favorable, qu'il fut reçu de ce Prince avec toutes les marques d'affection qu'il eut pû souhaiter. Desorte que cette traverse accrut sa reputation, & son credit, & eut un succez tout contraire à celui qu'en avoient attendu ses ennemis.

CHAP. II.

Act. sæc. 4. part. 1. pag. 207.

IX.

Il reforme plusieurs monasteres.

L'Abbaie d'Aniane ne pouvant plus nourrir tous ses Religieux, dont le nombre se multiplioit chaque jour, Loüis le Debonnaire lui en donna trois autres, sçavoir celle de Menat en Auvergne, celle de saint Savin dans le dioceſe de Poitiers, & celle de Massai dans le Berri. Le Saint mit douze de ses Religieux dans un Prieuré de la dépendance de Menat sous la conduite du venerable Andoar un de ses plus anciens disciples, & Dieu donna tant de benediction à cet establissement, que cette communauté se groſſit par la conversion de soixante & dix personnes qui y reçurent l'habit de la religion. Desorte qu'elle fut obligée de se transporter dans le monastere mesme de Menat, qui estoit plus grand, & plus commode, & de laisser seulement quelque Religieux dans ce Prieuré. L'Abbaie de saint Savin estoit nouvellement bastie, car une ancienne chronique en attribuë la fondation à Charlemagne. Le

CHAP. II.

Saint y envoia vingt de ſes Moines avec un Abbé, & leur bon exemple y attira pluſieurs autres ſerviteurs de Dieu, qui embraſſerent leur obſervance. On dit que l'Abbaie de Maſſai eut ſon origine dés l'an 738. Le Saint y mit environ quarante Religieux, & un Superieur, qui la trouverent en ſi mauvais eſtat, qu'ils furent obligez de la renouveller entierement par le ſecours du Saint, qui contribua à cette dépenſe, & leur donna des livres, & des ornemens pour le miniſtere de l'autel. La ſainteté de leur vie édifia tout le païs, & il leur vint tant de Novices que leur communauté fut des plus nombreuſes. Ils prirent poſſeſſion de Maſſai l'an 814.

Quoniam locus ille novo opere erat fundandus. *Ibid. pag.* 210.

X.

Il baſtit Belle-celle.

Un homme de qualité nommé Ulfar aiant donné au Saint une terre dans l'Albigeois, il y baſtit le monaſtere de Belle-celle, dont l'Egliſe fut dediée en l'honneur de ſaint Benoiſt, & il y mit douze Religieux d'une vie tres-exemplaire, & qui eſtoient tres-fervens dans l'obſervation de la ſainte regle. Loüis le Debonnaire confirma cette fondation par une charte qui porte que les Moines de Belle-celle aprés la mort de leur Abbé, en pourront élire un de leur corps, s'il ſe trouve quelqu'un parmi eux qui ſoit capable de ſouſtenir cette charge, mais que s'il n'y en a point qui la puiſſe exercer, leur Superieur ſera tiré du monaſtere d'Aniane.

In ædificatione animarum ſanctæque regulæ inſtitutis decertantes. *Ibid. pag.* 210.

XI.

Il eſt fait Abbé d'Inde prés d'Aix-la-Chapelle.

Loüis aiant ſuccedé à ſon pere Charlemagne dans la couronne de France, & dans l'Empire, donna au Saint l'Abbaie de Maurmonſter dans l'Alſace, afin qu'il s'y tranſportat, & qu'il y fit ſa demeure. Le Saint obeit à cet ordre, & alla s'eſtablir dans ce monaſtere avec pluſieurs de ſes diſciples. Mais parce que ce lieu-là eſtoit encore trop éloigné d'Aix-la-Chapelle ſejour ordinaire de la Cour, & que le Roy appelloit ſouvent le Saint auprés de lui pour ſe ſervir de ſes conſeils, il baſtit le monaſtere d'Inde à deux lieuës de cette ville, & y mit trente Religieux choiſis, & bien exemplaires qu'il tira de diverſes maiſons. Loüis par le commandement duquel il avoit fondé ce nouveau monaſtere, y attribua du revenu pour l'entretien de la communauté, & aſſiſta à la dedicace de l'Egliſe, qui fut conſacrée ſous le nom de ſaint Corneille. Ainſi quelque amour qu'eut le Saint pour la retraite, il ne put ſe diſpenſer de frequenter la Cour. Mais en changeant de lieu, & d'occupation, il ne changeoit point d'eſprit. Soit qu'il fut dans le cloiſtre, ou dans le palais de l'Empereur, il n'agiſſoit que pour

Pag. 210.

les interests de la pieté. On voioit des gens de toutes conditions qui abordoient à la Cour pour y solliciter leurs affaires. Mais il n'y avoit presque personne qui pensât aux pauvres, & à ceux qui estoient dans l'affliction. Le Saint se rendit leur advocat, & leur appui, & il n'emploioit son credit, & l'accez qu'il avoit auprés du Prince que pour leur soulagement. Il ne se chargeoit que de leurs affaires, ou de celles des maisons religieuses, & il en usoit avec tant de sagesse, & de discretion, que le Roy bien loin de se tenir importuné de ses demandes, avoit coustume de le prevenir, & l'écoutoit favorablement.

Erat quippe miserorum advocatus, sed Monachorum Pater pauperum consolator, &c. *Ibid. pag.* 210. 211.

CHAPITRE III.

Des reglemens du Concile d'Aix-la-Chapelle de l'an 817. De l'autorité donnée à saint Benoist d'Aniane pour la reforme de tous les monasteres de France : De la mort du Saint, & de ses ouvrages.

ON a veu ci-devant que les Conciles tenus par l'ordre de Charlemagne l'an 813. & son Capitulaire de la mesme année avoient ordonné que les Chanoines vivroient selon les Canons, & les loix de l'Eglise, & les Moines selon la regle qui n'estoit autre en ce temps là que celle de saint Benoist. Un des premiers soins de Loüis son successeur, fut de faire executer ces reglemens, & de reduire dans une vie édifiante, & de bonne odeur ces personnes, qui par la sainteté de leur caractere, ou par le lien sacré de leurs vœux, sont plus estroitement engagées au service de Dieu, & doivent estre la lumiere, & l'exemple du monde Chrestien. Pour cet effet, il convoqua plusieurs Evesques, & plusieurs Abbez à Aix-la-Chapelle, & afin que les Chanoines ne pussent pas s'excuser sur l'ignorance des Canons, & des saints Decrets, il leur fit dresser une regle, qui fut tirée des écrits de saint Isidore, de saint Jerôme, de saint Augustin, de saint Prosper, (ou pour mieux dire de Julien Pomere,) des saints Papes Leon, Gelase, & Gregoire, & de divers Conciles, à quoi l'on adjousta quelques statuts, pour determiner comment ils devoient vivre en commun, & dans la societé de leurs cloistres. Un des articles

I. *Concile d'Aix-la-Chapelle pour la reformation des Chanoines, & des Religieux.*

CHAP. III.

de cette regle contient la refutation de l'erreur également folle, & pernicieuſe de quelques perſonnes, qui s'imaginoient qu'il n'y avoit que les Moines qui fuſſent obligez à garder les preceptes des divines Ecritures, & de marcher dans la voie eſtroite de l'Evangile. Il paroiſt par l'article ſuivant que cette communauté de vie que l'on vouloit eſtablir parmi les Chanoines, n'alloit pas juſqu'à les priver de la proprieté de leurs biens, & qu'elle n'avoit rien de fort auſtere. Ils peuvent, dit la Regle, porter du linge, manger de la chair, donner, & recevoir, poſſeder avec juſtice, & avec humilité les biens de l'Egliſe, & leur bien propre, ce qui eſt entierement défendu aux Moines, qui menent une vie plus eſtroite, & plus penitente, ſelon l'inſtitut regulier, mais leur vie ne doit point eſtre differente de celles des Religieux en ce qui regarde le ſoin de s'éloigner des vices, & de pratiquer les vertus. A quoi le Concile adjouſte cette reflexion, que comme ceux qui embraſſent la profeſſion monaſtique, ne ſe reſervent rien des biens du ſiecle en le quittant, ils peuvent juſtement ſubſiſter des revenus de l'Egliſe, & qu'ils doivent meſme en eſtre aſſiſtez plus abondamment que les Chanoines, qui peuvent uſer enſemble, & de leurs biens propres, & des biens qui appartiennent aux Egliſes qu'ils deſervent.

Solos Monachos ſcripturarum ſanctarum præcepta obſervare debere, &c Inſipienter aſſerunt ſolos Monachos arctam ſectari debere viam. *Conc. Aquiſgr. an* 816. *lib* 1. *can.* 114. *pag.* 1388. Secundum regularem inſtitutionem .... Et quia (Monachi) nihil ſibi proprium reliquerunt manifeſtum eſt illos copioſioribus Eccleſiæ ſumptibus, quam Canonicos, qui ſuis & Eccleſiæ licitè utuntur rebus, indigere. *Can.* 115. *pag* 1389.

II.

Regle des Chanoineſſes.

Le Concile dreſſa auſſi une regle pour les Religieuſes qui vivoient en Chanoineſſes. Elle contient vingt-huit chapitres, qui ſont tirez des ouvrages de ſaint Jerôme, de ſaint Cyprien, de ſaint Ceſaire, & de ſaint Athanaſe. Les autres contiennent divers ſtatuts qui traitent du devoir des Abbeſſes, de la reception des Religieuſes, de la maniere dont elles peuvent diſpoſer de leur bien avant leur engagement dans le cloiſtre, & d'autres points de diſcipline. Selon cette regle, elles faiſoient vœu de chaſteté, mais elles pouvoient retenir l'uſufruit, ou meſme la proprieté de leur bien, pourveu qu'elles en confiaſſent à d'autres l'adminiſtration. Elles portoient un voile, leur habit eſtoit noir, elles pouvoient manger de la viande, & leur obſervance répondoit à leur nom, eſtant fort ſemblable à celle qu'on preſcrivoit aux Chanoines. Ces deux regles furent confirmées par le Roy, & envoiées en ſon nom aux Metropolitains. L'on peut voir ſur ce ſujet deux lettres de Loüis, l'une addreſſée à Magne Archeveſque de Sens, & l'autre à Sichar Archeveſque de Bordeaux, où il paroiſt qu'avec les

Pag. 1406. 1427. 1428 *&c.*

regles

regles, on envoia auſſi le poids du pain, & la meſure du vin, pour determiner ce que l'on en devoit donner aux Eccleſiaſtiques qui vivoient en commun, & aux Chanoineſſes; ce que nous obſervons ici parce qu'il ſemble que l'on en uſa ainſi à l'exemple de Theodemar Abbé du Montcaſſin, qui quelques années auparavant avoit envoié à Charlemagne le poids, & la meſure de ſon monaſtere. Du moins ce que l'on pratiqua en ce point à l'égard des Chanoines, juſtifie l'exactitude, & l'uniformité preſcrite par noſtre Regle dans la diſtribution de ces choſes. Il faut maintenant parler de la reforme des monaſteres de noſtre Ordre.

Celui de tous les Abbez qui eut plus de part à ce que l'on fit pour ce ſujet à Aix-la-Chapelle, fut ſans doute ſaint Benoiſt d'Aniane: car le Roy lui donna la meſme autorité ſur tous les monaſteres de France, qu'il avoit eue auparavant ſur ceux du Languedoc, & de l'Aquitaine: deſorte qu'il en fut comme le Chef, & le General. Il preſida à l'aſſemblée des Abbez qui ſe tint à Aix-la-Chapelle l'an 817. pour travailler au reſtabliſſement de la diſcipline. Un des plus grands obſtacles que l'on y avoit trouvé juſqu'alors, eſtoit la varieté de l'obſervance. On voioit quantité de monaſteres, où la regularité eſtoit preſque inconnuë; dans d'autres on faiſoit veritablement profeſſion de garder la regle, mais on la gardoit en diverſes manieres; la pluſpart des communautez avoient leurs uſages, ou introduits par ceux qui en avoient eſté les fondateurs, ou les premiers Abbez, ou tirez d'autres Regles, & il y en avoit peu, dont l'obſervance fut conforme. Il arrivoit de là que ceux qui eſtoient peu exacts dans la diſcipline, faiſoient paſſer leur relaſchement pour une ancienne couſtume, & ſe défendoient par cette excuſe. De plus cette diverſité rendoit les Religieux de differens monaſteres comme eſtrangers les uns à l'égard des autres, & quoiqu'ils fuſſent voiſins, ils ne pouvoient ſi aiſément s'entr'aider à remplir les devoirs de leur eſtat. Et c'eſt pourquoi on jugea qu'il falloit tenter d'eſtablir dans les communautez une obſervance uniforme. Pour cet effet ſaint Benoiſt d'Aniane lut, & expliqua la Regle dans l'aſſemblée, il en éclaircit les difficultez, il combatit les fauſſes maximes, & blaſma les couſtumes vitieuſes, que l'ignorance, ou la molleſſe avoient introduites dans les cloiſtres, & il marqua les remedes que l'on y pouvoit appliquer.

CHAP. III.

Direximus præterea tibi pondus, & menſuram ſecundum quam Clericis & Sanctimonialibus panis & potus æqualiter tribuenda ſunt. *Lud. Imp Epiſt. ad Magnum Senon. Archiepiſcop Conc. Tom 7. pag 1442. Act. Tom 1. pag 285. Præfat. in ſæc 4. Act. n. 153.*

III.

Saint Benoiſt eſt commis pour la reforme des monaſteres de France.

Multa monaſteria erant quæ quondam regulariter fuerant inſtituta, ſed paulatim tepeſcente rigore, regularis penè deperierat Ordo Ut autem ſicut una omnium erat profeſſio, ſic et quoque omnium morum alteriorum ſalubris una conſuetudo, &c. *Act. ſæc. 4. part. 1. pag. 211.*

CHAP. III.

IV. *Reglemens pour la reforme.*

On dreſſa donc des ſtatuts compoſez de quatre-vingt articles, où l'on retrancha pluſieurs abus, où l'on ordonna de nouveau des choſes preſcrites par la regle, afin qu'on fut plus exact à les accomplir, & où l'on en determina d'autres qu'elle avoit laiſſées indeciſes. Ces ſtatuts aiant eſté agréez du Roy, furent envoiez par les monaſteres, & l'on commit en meſme temps des Viſiteurs pour prendre garde qu'on les obſervât par tout, afin de rendre ainſi la pratique de la regle ſemblable, & uniforme dans toutes les communautez qui en faiſoient profeſſion. La petite preface qui eſt à la teſte de ces Conſtitutions, deſigne les Moines par le mot de *reguliers*, ce qui confirme ce que nous avons dit ci-devant. Il eſt ordonné entr'autres choſes, que l'on recitera dans les monaſteres l'Office divin en la maniere qu'il eſt preſcrit par la Regle. Que les habits des Religieux ſeront faits d'étoffes qui ne ſoient ny trop viles, ny trop precieuſes; que les Abbez ſe conformeront aux autres Religieux en ce qui regarde les veſtemens, & la nourriture, & dans le travail des mains, à moins qu'ils n'en ſoient deſtournez par d'autres emplois utiles; qu'ils pourront avoir des Prieurez dans leur dependance, où il y ait du moins ſix Religieux, ou des Chanoines, c'eſt-à-dire des Eccleſiaſtiques qui vivent en commun; que les peres, & les meres pourront offrir leurs enfans aux monaſteres, mais que s'ils les offrent ſi jeunes que ces enfans ignorent ce qui ſe fait, l'oblation pour eſtre valable, ſera ratifiée par celui qui a eſté offert, lorſqu'il ſera dans l'âge de diſcretion, & qu'il pourra connoiſtre l'importance de cet engagement; que l'on n'exigera rien de ceux qui ſe preſenteront pour eſtre admis dans les monaſteres; que l'on pourra donner de la volaille aux Religieux à Paſque, & à Noël pendant quatre jours, mais que le Vendredi ſaint ils jeûneront au pain, & l'eau; que l'on choiſira des Religieux ſçavans pour entretenir les hoſtes, &c. Ces ſtatuts furent depuis en ſi grande conſideration, meſme dans le Montcaſſin, qu'on les y gardoit preſqu'auſſi exactement que la regle meſme. Entre les Abbez qui ſe trouverent à l'aſſemblée d'Aix-la-Chapelle avec ſaint Benoiſt d'Aniane, on marque Arnou Abbé de Nermonſtier, Alveus de ſaint Hubert, Apollinaire de Flavigni, Agiolfe de Solignac, Joſué de ſaint Vincent de Voltorne en Italie.

Quæ ſubſequuntur capitula, &c. à regularibus conſervari decreverunt *Tom. 7. Concil. pag.* 1507.

Ci-devant page 339.

Art. 3. 20. 25. 44. 45. 47. 78.

Voiez Tom. 7. ſur la fin du 1 Tome. Hæſten diſquiſ. Monaſt. pag. 1092.

Ut docti Fratres eligantur qui cum ſupervenientibus hoſpitibus, (*d'autres liſent*) Monachis loquantur. *Num.* 63.

Num. 78.

V. *Election des Abbez par les Religieux.*

Le ſaint Abbé d'Aniane voiant que quelques-uns emploioient

& des prieres, & des preſens, pour taſcher d'obtenir les Abbaies qui ſervoient de retraites aux Moines, & qu'aprés y eſtre entrez, ils appliquoient à leur uſage les revenus deſtinez pour la ſubſiſtance des Religieux, ce qui avoit cauſé l'entiere ruine de quelques-unes de ces ſaintes maiſons, & en avoit fait paſſer d'autres dans les mains de Clercs ſeculiers, il obtint du Roy que l'on ne mettroit que des Abbez reguliers dans tous les monaſteres qui eſtoient encore en eſtat d'en avoir. A quoi ſe rapporte le quatriéme article du Capitulaire du meſme Prince de l'an 816. qui permet aux Religieux de s'élire des Abbez de leur communauté. Loüis accorda auſſi au ſaint Abbé que les monaſteres qui eſtoient obligez de faire des preſens au Roy, & d'entretenir des gens de guerre, & qui avoient ſi peu de bien qu'ils ne pouvoient s'acquitter pleinement de ces charges, s'en acquitteroient ſeulement ſelon leur pouvoir, & ſans que pour y ſatisfaire entierement, on fut reduit à rien retrancher de ce qui eſtoit neceſſaire pour la nourriture des Religieux.

Il y a apparence que ce fut dans le temps du Concile tenu à Aix-la-Chapelle l'an 817. que le Saint s'entremit ainſi auprés du Roy pour le ſoulagement de ces pauvres communautez. Car l'on dreſſa alors une liſte, où les monaſteres furent diſtinguez en trois rangs, ſçavoir en ceux qui eſtoient obligez de faire des preſens au Roy, & de lui fournir des gens de guerre; en ceux qui n'eſtoient tenus qu'à faire des preſens, & en ceux qui n'avoient d'autre obligation que de prier Dieu pour la perſonne du Prince, & pour l'affermiſſement de ſon Empire. Cette liſte ſe trouve parmi les Conciles, & dans le recuëil des Capitulaires. Quant aux Abbaies dont la direction avoit eſté commiſe à des Chanoines, bien qu'il y eut encore des Religieux, le Saint pour y maintenir la paix, & la regularité, obtint que l'on en partageroit le revenu, & que l'on en donneroit une partie aux Religieux, & l'autre à l'Abbé, c'eſt-à-dire à l'Eccleſiaſtique qui avoit ce titre.

Ainſi tous les monaſteres de France avoient un protecteur dans le Saint, & ſe ſentoient de ſon zele, & de ſes ſoins, mais le principal objet de ſa vigilance, & de ſon application, eſtoit ſon Abbaie de ſaint Corneille d'Inde; & il y mit un ſi bon ordre, que ſoit à l'égard de l'habit, ou des mœurs, ceux qui y demeuroient devinrent autant de modelles d'obſervance

CHAP. III.

Lupus Epiſt. 25. Cernens quoque nonnullos totis niſibus anhelare in acquirenda Monachorum cœnobia, Imperator monaſteria in regno ſuo cuncta prænotata in quibus ex his regulares Abbates eſſe queant, decernit *Act. ſec. 4. pag. 214. Conc. Tom. 7. pag. 1480.*

VI.

Monaſteres qui eſtoient ſous la protection particuliere du Roy, diſtinguez en trois rangs.

Conc. Tom. 7. pag. 1513. Capitul. Reg. Franc. Tom. 1. pag 590.

Par exemple l'Abbaie de ſaint Riquier avoit pour Abbé Heliſacar Chancelier & Chanoine.

VII.

Autres ſtatuts ou conſtitutions.

In ſingulorum moribus in inceſſu habituque formam diſciplinamque regularem pictam cernerent *Act. an. 821. pag. 211.*

CHAP. III.

pour tous les autres Religieux qui venoient à Aix-la-Chapelle. C'eſt ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire que le Saint eſtoit Auteur d'un ancien traité, qui décrit l'ordre, ou la maniere, dont les Religieux ſe doivent conduire dans le cloiſtre, & que cet ordre eſt l'ordre meſme que le Saint eſtablit dans Inde, & ailleurs. Mais par cet ordre qu'il mit dans ſes Abbaies, & principalement dans celle d'Inde, on ne doit entendre autre choſe que la Regle, les ſtatuts d'Aix-la-Chapelle, & quelques uſages particuliers marquez dans la vie du Saint. Quant à ce traité appellé *Ordre*, on ne convient pas touchant l'Auteur : on l'a d'abord attribué à noſtre bienheureux Pere ſaint Benoiſt, parce qu'il ſe trouve à la fin de la Regle dans un ancien manuſcrit du Montcaſſin. Mais comme l'on a depuis conſideré que ce n'eſtoit pas là une preuve ſolide que cet ouvrage fut de lui, on s'eſt perſuadé qu'il eſtoit plutoſt de ſaint Benoiſt d'Aniane, tant à cauſe de cet endroit de ſes Actes, où il eſt fait mention du bon ordre qu'il mit dans l'Abbaie d'Inde, que parce que dans un manuſcrit une partie de ce traité eſt attribuée à Loüis le Debonnaire, ce qui juſtifie qu'il s'eſt fait par l'autorité de ce Prince, & vrai-ſemblablement par ſaint Benoiſt d'Aniane, à qui Loüis avoit commis le ſoin des monaſteres de France. Mais il y a encore ſujet de douter ſi le Saint a écrit ce traité, puiſque ſon diſciple qui a fait le denombrement de ſes ouvrages, ne parle point de celui-ci.

Ordo converſationis monaſticæ. *Vide Haſten. Diſquiſit Monaſt. pag* 1062.

VIII.

Mort de ſaint Benoiſt d'Aniane.

Ses grandes auſteritez, ſes continuels travaux pour la reformation de la diſcipline Eccleſiaſtique, & religieuſe, & enfin la vieilleſſe l'aiant rendu infirme, il fut attaqué de diverſes maladies qui ſervirent d'épreuve, & d'exercice à ſa patience. Mais, comme ſi ſon ame ſe fut fortifiée par la ruine de ſon corps, plus il eſtoit foible à l'égard de ſa ſanté, & plus il eſtoit fervent, & aſſidu à la meditation, & à la priere. Il eſtoit tellement touché de la lecture des livres ſacrez, qu'il en verſoit des larmes, il ſe faiſoit auſſi lire les Actes des Saints, & particulierement ce qui y eſtoit rapporté des circonſtances de leur mort, parce qu'il éprouvoit que leur exemple lui eſtoit d'un grand ſecours, & lui inſpiroit de la fermeté, & du courage. Depuis qu'il fut entré dans le cloiſtre, il s'abſtint toujours de chair, & il n'uſoit point de la permiſſion que donne la Regle d'en manger dans les maladies. Il ne changeoit point de * ſergettes qu'aprés quarante jours, & meſme il les portoit

* L'original porte veſtimentum. *Pag.* 214.

CHAP. III.

quelquefois plus long-temps. Lorſque la Cour eſtoit à Aix-la-Chapelle, il ne laiſſoit pas d'y aller à ſon ordinaire, non pour quelque intereſt temporel, mais pour taſcher de ſervir le Roy par ſes conſeils, & pour procurer l'avantage de l'Egliſe. Quatre jours avant ſa mort, eſtant dans le Palais, il ſe trouva mal, & il fut obligé de ſe retirer dans une maiſon où il logeoit. Le lendemain il y fut viſité de tous les Grands, parmi leſquels il y avoit pluſieurs Eveſques, & pluſieurs Abbez, & entr'autres l'Abbé Heliſachar Chancelier, qui avoit pour lui une affection particuliere. L'Empereur envoia Tanculfe Chambellan, pour le faire porter à ſon monaſtere d'Inde, ce qui fut executé. Un peu aprés que le Saint y fut arrivé, il fit retirer ceux qui eſtoient auprés de lui, & demeura trois heures en oraiſon. Enſuite Heliſacar, & le Prieur de la communauté le vinrent voir, & lui demanderent comment il ſe portoit : il leur dit qu'il n'avoit jamais eſté mieux, aiant eu la conſolation d'eſtre ſi long temps en la preſence de Dieu avec les Saints. Ne doutant point que la fin de ſa vie ne fut proche, le jour ſuivant il exhorta tous ſes Religieux à travailler inceſſamment à leur perfection, & à leur ſalut, & pour les y animer, il proteſta que depuis quarante-huit ans qu'il avoit embraſſé l'eſtat monaſtique, il n'avoit jamais mangé, ſans avoir auparavant verſé des larmes en la preſence de Dieu. Ce jour-là meſme il envoia au Roy un memoire, où il prenoit la liberté de lui donner quelques avis. Il en dreſſa encore d'autres pour ſes monaſteres. Le lendemain qui eſtoit un Dimanche, il recita l'Office du jour, & dicta deux lettres, l'une à Nebride Archeveſque de Narbonne, & l'autre pour l'Abbé, & les Religieux d'Aniane Il eut encore aſſez de force le jour ſuivant pour reciter l'Office preſcrit par la Regle, mais voulant y adjouſter encore d'autres prieres tirées peut-eſtre de l'Office Romain, aprés avoir dit : *Seigneur, vous eſtes juſte*, il marqua qu'il ſe ſentoit tomber en defaillance ; il reprit neanmoins ſes forces pour reciter encore ce verſet : *Agiſſez, Seigneur, avec voſtre ſerviteur ſelon voſtre miſericorde.* Sa mort ſuivit de prés cette priere, & elle en fut l'accompliſſement, lui aiant ſervi de paſſage pour aller recevoir dans le Ciel la grace qu'il venoit de demander. Elle arriva l'an 821. Il fut enterré dans ſon monaſtere de ſaint Corneille, où l'on conſerve encore aujourd'hui ſes reliques.

Quia 48. anni eſſent ex quo Monachus fuerat, in quibus annis nullo die antea panem comedit donec coram Deo lachrymas funderet. *Act. Epiſt. Indenſ. pag.* 216.

Cum alterius diei regulare expleſſet Officium, & curſum perſolvere vellet. *Ibid. pag.* 215

Juſtus es Domine.

Fac cum ſervo tuo Domine ſecundum miſericordiam tuam. *Pſal.* 118.

CHAP. III.

IX.

Son Code, ou Recuëil des Regles, & ſes autres ouvrages.

Telle a eſté la vie de l'illuſtre Benoiſt Abbé d'Aniane, de ce premier Reformateur de noſtre Ordre, de ce grand Maiſtre dans la doctrine, & la pratique de la regularité, enfin du *ſecond ſaint Benoiſt.* Car on ne peut pas lui refuſer cet éloge, puiſque ſes actions font voir que Dieu l'avoit rempli de l'eſprit de noſtre ſaint Patriarche, & que le pieux, & ſçavant Theodulfe Eveſque d'Orleans, qui lui a donné cette loüange d'avoir eſté dans la France, ce que ſaint Benoiſt Abbé du Montcaſſin avoit eſté en Italie, juſtifia qu'il en eſtoit bien perſuadé aiant voulu avoir des Religieux d'Aniane dans ſon dioceſe, afin que le monaſtere de ſaint Meſmin qui y eſt ſitué, devint comme un autre Montcaſſin. Comme Dieu avoit choiſi ce ſaint Abbé d'Aniane pour reformer les monaſteres, en y eſtabliſſant l'obſervation de la Regle de ſaint Benoiſt, il lui inſpira un profond reſpect, & un ardent amour pour cette Regle ſainte. Nous avons déja remarqué que le Saint dés le temps qu'il demeuroit à ſaint Seine, l'apprit par cœur, & qu'il s'y conforma exactement dans ſa fonction de Celerier. N'aiant point de maiſtre qui la lui expliquât, parcequ'eſtant peu gardée dans cette Abbaie, on ſe mettoit auſſi peu en peine de l'eſtudier, il taſcha de la bien entendre de lui-meſme, & d'en bien découvrir le fond, & l'eſprit, & il ne negligea rien de ce qui pouvoit l'inſtruire de la veritable, & plus ſolide maniere de la pratiquer. Quand il rencontroit quelque Religieux qui avoit eſté au Montcaſſin, ou qui ſçavoit quelque choſe de la diſcipline du cloiſtre, il lui formoit des queſtions ſur ce ſujet, il l'écoutoit avec humilité, & il tiroit toujours quelque lumiere de ſon entretien. De plus aiant remarqué que ſaint Benoiſt avoit ſuivi avec diſcretion les Maiſtres de la vie religieuſe qui l'avoient precedé, & qu'il avoit eſté lui-meſme ſuivi des autres Legiſlateurs des monaſteres, ſoit parce qu'ils s'eſtoient formez ſur ſa Regle, ou qu'ils avoient eu des veuës fort approchantes des ſiennes, & preſcrit une ſemblable diſcipline, il fit un recuëil de toutes les Regles, donnant le premier rang à celle de ſaint Benoiſt parmi celles des Peres d'Occident, & lorſqu'il fut Abbé, il faiſoit lire ce recuëil dans le Chapitre, ou la conference du matin. Et parce qu'il y avoit des Moines tiedes, & peu fervens dans leur devoir, qui ne gouſtoient pas cet ouvrage, & diſoient que n'aiant promis de garder que la ſeule Regle de ſaint Benoiſt, il leur eſtoit inutile de lire les autres qui n'y

Ibid. pag. 213.

Quid ad me quas (Regulas) non promiſi pertinet

avoient point de relation, & n'en pouvoient point faciliter la pratique, le Saint fit un ſecond ouvrage, où il monſtre le rapport, & la convenance de la Regle de ſaint Benoiſt avec les autres Regles monaſtiques, tant pour tirer d'erreur ces Religieux, que pour exciter en general ſes diſciples à s'attacher d'autant plus fortement à la Regle de ſaint Benoiſt, qu'ils ſeroient convaincus qu'elle eſtoit conforme aux maximes, & à la diſcipline des autres Maiſtres de la vie monaſtique, & qu'elle ne leur marquoit que le meſme chemin, où avoient marché ces grands hommes, & tant d'autres Saints aprés eux. Il y a apparence que quelques-uns objecterent à ſaint Benoiſt d'Aniane, que ſa maniere d'agir ne s'accordoit pas avec cette haute eſtime qu'il proteſtoit d'avoir pour la Regle de ſaint Benoiſt, puiſqu'elle preſcrivoit quelques obſervances qu'il ne faiſoit pas garder à ſes diſciples, & qu'il leur en impoſoit d'autres qui n'y ſont pas eſtablies. Car le Saint juſtifia cette conduite par un écrit qu'il preſenta lui-meſme au Roy, ce qui donne lieu de croire qu'il le dreſſa vers l'an 817. que l'on travailla à la reforme des monaſteres. Outre le premier recuëil des Regles, il en fit un autre des Homelies, ou Traitez des ſaints Peres, qu'il jugea les plus utiles pour l'inſtruction des Religieux, comme aiant eſté faits pour des perſonnes de leur profeſſion, afin qu'on lut ce ſecond recuëil à la conference du ſoir, comme on liſoit le premier à celle du matin. Mais comme il ſe trouve deux de ces recuëils de traitez aſcetiques, l'un à la fin d'un manuſcrit de l'Abbaie de Fleuri, qui contient la concorde du Saint, & l'autre dans d'autres manuſcrits, on ne convient pas quel eſt celui qui fut dreſſé par ce ſaint Abbé d'Aniane, pour reciter avant Complies. Le premier de ces recuëils eſt compoſé de divers extraits des ouvrages de ſaint Ambroiſe, de ſaint Jerôme, de ſaint Auguſtin, de ſaint Ephrem, de ſaint Ceſaire, de Caſſien, & d'autres Peres, avec les vies de ſaint Antoine, & de ſaint Fulgence, & il n'a pas eſté donné au public. L'autre contient des traitez ſpirituels de ſaint Athanaſe, de ſaint Baſile, du Moine Evagrius, de Fauſte de Lerins, de ſaint Eucher, de ſaint Ceſaire, d'un Catholique appellé Novat, de ſaint Paulin, de l'Abbé Eutrope, & d'un Inconnu. Et tous ces traitez ſont particulierement deſtinez pour l'inſtruction de perſonnes engagées dans l'eſtat religieux, & ont eſté imprimez à la fin du recuëil des Regles par les

legere? & hæc quidem dicunt ignorantes S. Benedictum ſuam à cæteris aſſumpſiſſe Regulam, & veluti ex manipulis unum ſtrenuè contexiſſe manipulum, &c. *Bened. Abbas in præfat. Concord. Regul.*

Eadem ſimul unus, & ipſa verba, licet ſenſus diſpar non ſcinditur unus. Una tenet patria, trames quâ duxit & unus. *Idem in 2 præfat.*

Cette Concorde des Regles a eſté donnée au public, & éclaircie de notes par le Pere Menard Religieux de la Congregation de ſaint Maur.

CHAP. III.

Vide Act. sæc. 4. part. 2. pag. 572. Capitul. Baluz. Tom. 2. pag. 1385.

soins de M. Holstenius. On a encore quelques autres petits ouvrages de ce saint Abbé d'Aniane, comme un penitenciel imprimé dans l'addition des Capitulaires, un formulaire de la foi qui ne se trouve que manuscrit, & un traité pour faire voir combien il est utile de découvrir ses pensées à son Superieur, mais il ne differe peut-estre point du premier recuëil, dont nous venons de parler.

X.

Sa vie écrite par Ardon son disciple.

Ibid. pag. 215.

Les travaux de saint Benoist aiant esté couronnez par une sainte mort, quatre Religieux d'Inde en donnerent avis à ceux d'Aniane, par une lettre où ils font un petit abregé de sa vie, & prient un d'entr'eux nommé Ardon Smaragde de l'écrire avec une juste estenduë. Le bienheureux Ardon defera à leur priere, & dressa les Actes du Saint, d'où nous avons tiré ce que nous venons de dire de ses actions. Il paroist par la lettre des Religieux d'Inde, qu'outre l'autorité generale qu'avoit le Saint sur tous les monasteres de France, il en exerçoit une pleine, & entiere sur douze autres, où il avoit mis de ses disciples, & des Superieurs pour les gouverner. Ces monasteres sont Aniane dans le dioceſe de Maguelone; Gellone, ou saint Guillaume du desert dans le dioceſe de Lodeve; Caseneuve, ou Goudargue dans le dioceſe d'Uzez; Celleneuve dans le territoire d'Albi, ou fort proche; l'Islebarbe prés de Lyon; Menat au dioceſe de Clermont; saint Savin au dioceſe de Poitiers; saint Mesmin au dioceſe d'Orleans; Massai dans le Berri; Cormeri en Touraine; Maurmonstier en Alsace; Inde ou saint Corneille au dioceſe de Cologne.

XI.

Abbez d'Aniane.

Capitul. Reg. Franc. Tom. 1. pag. 623.

Le Saint quittant le Languedoc pour venir à Maurmonstier, donna la direction d'Aniane à Senegille, qui eut de suite pour succeſſeurs dans le mesme emploi George, Trudesinde, Ermenalde, & Arnou. Un peu aprés la mort du Saint, les Religieux élurent pour Abbé Trudesinde en presence de Nebride Archeveſque de Narbonne, & d'Agobard Archeveſque de Lyon, & son élection fut confirmée par Loüis le Debonnaire, sur quoi l'on voit une lettre de ce Prince, qui y marque beaucoup de veneration pour la memoire du Saint, & une affection singuliere pour ceux d'Aniane, qu'il exhorte à perseverer dans une exacte regularité, & à continuer d'en servir de modelle aux autres monasteres de France. Il se trouve d'autres chartes de Loüis le Debonnaire, & de Charles le Chauve, en faveur de cette illustre Abbaie. Ces Princes la comblerent de

de graces, parce qu'elle estoit regardée comme le chef de toutes celles du Languedoc, & de toutes les autres que l'on avoit peuplées de ses Religieux, ou reformées à son exemple. Loüis la confirmant dans la possession de ses biens par ses lettres du vingt quatriéme de son Empire, (c'est-à-dire de l'an 837.) compte entre les lieux qui dépendoient d'Aniane, les monasteres de Gellone, & de Caseneuve. On verra dans le chapitre suivant qu'elle en a esté l'origine, & pourquoi ils furent assujetis à cette Abbaie.

Act. sac. 4. part. 1. pag. 225.

CHAPITRE IV.

De la fondation de l'Abbaie de Gelone, ou de saint Guillem du desert.

I. *Situation de l'Abbaie de saint Guillem.*

CE monastere n'est qu'à une lieuë de celui d'Aniane, & sur les confins du dioceſe de Lodeve. Son nom répond tres-bien à sa situation, & c'est un veritable desert preparé par la nature, pour servir de retraite à des personnes qui veulent vivre separées du siecle; car il est environné de hautes montagnes, qui n'en permettant l'accez que d'un costé, y entretiennent une tranquille solitude. C'est aussi avec grande justice que l'on y conserve la memoire de saint Guillaume, puisque l'aiant fondée lorsqu'il estoit encore dans le monde, il l'édifia ensuite par ses vertus, y estant Religieux, & qu'il l'a enrichie de ses reliques aprés sa mort. La conversion de ce Saint est surprenante, & une illustre preuve de la force victorieuse de la grace. On en va sans doute juger ainsi voiant le grand nombre de liens qui attachoient le Saint au monde, & que l'amour divin l'en separa, quoiqu'il y fut retenu par l'éclat de sa naissance, par sa reputation, par ses richesses, par ses dignitez, par la faveur d'un grand Prince, & enfin par une femme, & des enfans.

Act. sac. 4. part. 1. pag. 72. 108.

II. *Naissance, pieté, & grands emplois de saint Guillem, ou Guillaume.*

Saint Guillaume estoit fils du Comte Thierri qui estoit peut-estre un Comte de mesme nom parent de Charlemagne, dont parle Eghinard, & il eut pour mere Aldane, que quelques uns croient avoir esté fille de Charles Martel. Il estoit d'une haute taille, bienfait, & d'une complexion robuste, &

CHAP. IV.

propre à ſouſtenir les fatigues de la guerre. Aprés avoir appris les lettres, & les exercices militaires, ſes parens l'envoierent à la Cour, pour continuer à ſe former, & pour y obtenir quelque emploi. Son merite lui donna beaucoup de part à la faveur de Charlemagne, & il en uſa avec tant de ſageſſe, & de moderation, qu'il évita d'y eſtre traverſé par l'envie. Quoiqu'il fut plein de feu, & de courage, il eſtoit bien reglé dans ſes mœurs, & ne s'abandonnoit point à la diſſolution, ny à la violence. Le Roy lui aiant donné le titre de Comte, & une des principales charges de ſes armées, il la ſouſtint avec honneur, & ſe fit aimer des gens de guerre. Il eut auſſi entrée dans le conſeil de ce Prince. Il eſtoit fort éloigné de la baſſeſſe, & de la dureté de ces perſonnes qui ſe renferment uniquement dans leurs propres intereſts, & qui avares de la faveur qu'ils poſſedent, fuient de s'emploier pour les autres, ou ne rendent office qu'à ceux qui leur peuvent eſtre utiles. Les perſonnes qui eſtoient dans l'indigence, ou dans l'oppreſſion, avoient dans le Saint un charitable protecteur, qui leur procuroit du ſoulagement, & qui preſentoit leurs plaintes au Roy. Il a eſté remarqué cidevant que les Sarrazins occupoient la meilleure partie de l'Eſpagne. Une grande multitude de ces Mahometans aiant paſſé les Pyrenées, ſe répandit dans le Languedoc, & aux environs, & s'avança juſqu'à la ville d'Orange, dont ils ſe rendirent maiſtres. Charlemagne en aiant avis, envoia contr'eux le Comte Guillaume, & accrut ſa dignité en lui donnant le titre de Duc d'Aquitaine. Guillaume combatit à diverſes repriſes ces ennemis du nom Chreſtien, tua dans une bataille un de leurs Roys, & enfin les obligea de ſe retirer en Eſpagne. Ses victoires aiant rendu la paix à l'Aquitaine, il s'appliqua à faire fleurir le bon ordre, & la juſtice dans le pais de ſon gouvernement, à ſoulager la miſere des pauvres, & à reparer les dommages que les barbares avoient cauſez dans les Egliſes, & dans les autres lieux de pieté. Il avoit un ſoin particulier des monaſteres que Charlemagne avoit ou fondez, ou reſtablis, & il entreprit d'en baſtir un lui-meſme à l'imitation de ce grand Prince.

L'an 791.

III.

Il fonde l'Abbaie de Gellone, ou de ſaint Guillem.

Il choiſit pour cet effet la petite vallée de Gellone, dont nous avons marqué la ſituation, & il y fit conſtruire une Egliſe avec les baſtimens neceſſaires pour des Moines. Il la fit dedier en l'honneur du Sauveur du monde, de la ſainte Vierge, de

saint Michel, de saint Pierre, de saint Paul, & de saint André. Il y donna des terres qu'il possedoit dans le territoire de Lodeve, dans l'Albigeois, & ailleurs. Ces donations sont exprimées dans sa charte de l'an 804. qui nous apprend l'estat de sa famille: car il y parle de son pere Thierri, & de sa mere Aldane qui n'estoient plus au monde, de ses freres Theudoin, & Adaleime, de ses sœurs Albane, & Bertane, de ses filles, dont il marque seulement Helimbruch, de ses fils Bernard, Witchar, & Gotcelme, de sa premiere femme appellée Cunegonde, & de celle qu'il avoit épousée depuis, & qui estoit encore vivante nommée Guitburge, & enfin de son neveu Bertran. Par d'autres lettres dressées en mesme temps, il reconnut qu'il avoit fait cette fondation par le conseil, & par l'assistance de saint Benoist Abbé d'Aniane, & il lui soumit ce nouveau monastere de Gellone. Desorte que le saint Abbé y mit de ses disciples, & en fut le premier Superieur. Mais deux ou trois ans aprés, il en donna la conduite à un Religieux nommé Juliofroi parent de Charlemagne. Cette fondation fut confirmée par ce Prince, & par son fils Loüis le Debonnaire Roy d'Aquitaine.

CHAP. IV.

Pag. 88. & 89. Saint Guillaume eut encore un fils nommé Hebert, & une fille appellée Gerberge. Voiez les Actes page 71.

Pag. 90.

Le saint Comte Guillaume consacra ainsi à Dieu une partie de ses biens par l'establissement de ce monastere; mais un peu aprés il lui fit une offrande beaucoup plus riche, & beaucoup plus agreable. Nous venons d'observer qu'il avoit deux sœurs, Albane, & Bertane. C'estoient deux filles qui estoient ornées de toutes les qualitez qui peuvent relever, & rendre considerables les personnes de leur sexe. Mais bien loin de s'en prevaloir pour se procurer les honneurs, & les plaisirs du siecle, elles resolurent ensemble d'en faire un sacrifice à Dieu, & elles executerent leur dessein avec une fermeté qui ne peut avoir pour principe qu'une grace extraordinaire. L'Eglise de Gellone aiant esté dediée, elles témoignerent à saint Guillaume que le monde ne leur estoit rien, qu'elles n'avoient de pretentions qu'aux biens éternels, & que pour tascher de s'en rendre dignes, elles vouloient passer leur vie dans les exercices de la vie religieuse, & elles le supplierent de les offrir lui-mesme à Nostre Seigneur. Le Saint fut surpris de leur resolution, & encore plus de ce qu'elles souhaitoient qu'il fut en quelque sorte le ministre de leur sacrifice. Mais enfin ne pouvant resister à leurs instances, & à leurs larmes, il consentit à leur

IV.

Ses sœurs se font Religieuses.

Altera dicebatur *Albana*, Altera verò *Bertana* ambæ omni elegantia, ac venustate præeminentes. *Pag. 77.*

CHAP. IV. desir, & il entra avec elles dans l'Egliſe de ſon monaſtere, où ſervant d'Interprete à leurs volontez, il les offrit à Dieu comme des victimes du ſaint amour. Elles ratifierent pleinement cette oblation, en ſe reveſtant de l'habit de la ſainte religion, & ſe retirerent enſuite dans des cellules qu'on leur baſtit prés d'une Chapelle de ſaint Barthelmi, qui eſt aujourd'hui une Egliſe paroiſſiale à vingt pas de l'Abbaie. Il eſt croiable qu'il y eut encore d'autres filles qui s'aſſocierent avec elles, car il paroiſt par un ancien titre, qu'il y a eu autrefois dans ce meſme lieu une petite communauté de Religieuſes. Le divorce qu'elles firent avec le ſiecle fut éternel, elles s'en tinrent ſeparées d'eſprit auſſi bien que de corps, & ſe ſouſtenant l'une l'autre, elles accomplirent fidellement leurs vœux.

Ipſæ verò perſeverant in monaſterio flagrantes amore divino, ſanctoque deſiderio cuſtodientes votum, &c. *Ibid.*

V.

Il embraſſe auſſi l'eſtat monaſtique dans l'Abbaie de Gellone.

Leur retraite du ſiecle fut ſuivie un an ou deux aprés de celle de leur frere, & meſme elle y contribua beaucoup. L'amour qu'il avoit pour Dieu ſe fortifiant de plus en plus par l'exercice des bonnes œuvres, il conçut une extreme degouſt des choſes de la terre. Sa reputation, ſes charges, ſes grands biens, & le credit qu'il avoit à la Cour ne lui paroiſſoient qu'un embarras, & un fardeau incommode, & quand il ſe repreſentoit la maniere de vie de ſes Religieux de Gellone, & l'avantage qu'ils avoient de pouvoir donner toute leur application à Dieu, il ſoûpiroit aprés un ſemblable ſort, & ſe ſentoit preſſé d'un ardent deſir de pouvoir paſſer le reſte de ſes jours dans ſon monaſtere. Mais rien ne le touchoit davantage que l'exemple de ſes ſœurs, il admiroit leur courage, & leur ferveur, & quelques bonnes actions qu'il eut faites juſqu'alors, il croioit n'avoir rien fait en comparaiſon d'elles. Lorſqu'il eſtoit dans cette diſpoſition, il fut mandé à la Cour pour une affaire importante. Il s'y tranſporta auſſi-toſt, ſes amis l'y virent avec joïe, & Charlemagne continua à lui donner des marques de ſon affection, & l'honora de ſes liberalitez. Ces faveurs purent bien exciter quelque diviſion dans ſon cœur, & combatre le ſaint mouvement qui l'appelloit au cloiſtre; mais l'amour divin le ſouſtint, & ce fut dans le lieu meſme où le ſiecle ſe monſtre avec toute ſa pompe, & toutes ſes delices, que le Saint prit la derniere reſolution de le quitter Il s'en ouvrit au Roy, & eut bien de la peine à obtenir là deſſus ſa permiſſion, mais enfin il l'obtint, & de plus il reçut de ce Prince un don tres-precieux, & qui devant ſon merite, & ſon prix à la pieté

Pag. 80.

meſme, eſtoit tres-propre à lui en inſpirer de nouveaux ſentimens. Afin que l'on ne doute point de la valeur de ce preſent, il faut remarquer que la reputation de Charlemagne aiant rempli tout le monde Chreſtien, le Patriarche de Jeruſalem envoia vers lui un Religieux avec des preſens, pour l'aſſurer de ſes reſpects, & lui demander quelque part à ſes bonnes graces, & l'honneur de ſa protection. Ce Prince reçut tres-favorablement ce deputé, & le renvoia en Orient avec un Preſtre nommé Zacharie, à qui il donna des offrandes pour les ſaints lieux. Zacharie revint en France avec deux autres Legats du Patriarche, dont l'un eſtoit Religieux du monaſtere du Mont-Olivet, & l'autre du grand ermitage, ou *Laure* de ſaint Sabas, & il rapporta de nouveaux preſens pour le Roy. Parmi ces preſens, il y avoit une portion conſiderable de la croix de JESUS-CHRIST, & ce fut cette portion ſacrée que Charlemagne donna à ſaint Guillaume avec d'autres reliques. Le Saint aiant diſpoſé ſa femme à ſouffrir ſa ſeparation, & ſouſtenu un grand combat pour ſe défendre de ſes amis qui s'oppoſoient à ſa retraite, fit de grandes aumônes aux pauvres, donna la liberté à pluſieurs de ſes eſclaves, & alla offrir ſes armes à ſaint Julien Martyr dans l'Egliſe de Brioude en Auvergne qui lui eſt conſacrée. Il ſe rendit enſuite à Gellone, & y entra nuds pieds, & reveſtu d'un cilice. Il y reçut l'habit de la religion par les mains de ſaint Benoiſt d'Aniane, & il y offrit le morceau de la vraie croix, & les autres reliques que Charlemagne lui avoit données. Ce bois ſacré a fait depuis un des plus riches ornemens de ce monaſtere, & il en eſt parlé dans pluſieurs Actes de donation, qui portent que le don ſe fait à ſaint Sauveur, au venerable bois de la croix, & à ſaint Guillaume.

CHAP. IV.

L'an 799.

L'an 800.

Selon le plus commun uſage de ce temps-là, on ne donnoit l'habit monaſtique qu'aprés l'année de probation, ce qui eſt auſſi conforme à la Regle, & cependant le Saint le reçut dés qu'il fut entré dans le cloiſtre, mais il ne fut pas pour cela diſpenſé des exercices qui ſervent d'épreuve aux Novices, & il s'y ſoumit avec une ſi profonde humilité, qu'on peut dire que cette vertu eſt celle qui a eſté le principal objet de ſon application, & où il a excellé davantage. Il paroiſſoit dans toute ſa conduite qu'il ne ſe ſouvenoit plus de ce qu'il avoit eſté dans le monde, & il s'abbaiſſoit encore plus par ſon propre mouvement, qu'on ne

VI.

Son humilité, & ſa mortification.

Vide præfat. ſæc. 4. part. 2. n. 188.

CHAP. IV. le vouloit abbaiſſer. Les plus vils, & les plus laborieux emplois du monaſtere eſtoient ſon partage, & ſes delices. Il ſouffroit les corrections, & les outrages avec une humble patience, & ne ſouhaitoit rien tant que d'eſtre mepriſé, & tenu pour le dernier de tous les hommes. Il travailloit à la cuiſine, & au moulin, & dans le temps de la moiſſon, il montoit ſur un aſne pour aller porter à boire aux Religieux qui coupoient les bleds. Son ardeur à ſervir promptement la communauté, le pouſſa un jour à entrer dans un four qu'on venoit de chauffer, & où il y avoit encore du feu, & il en ſortit ſans en recevoir aucun dommage, & ſans que ſon ſcapulaire en fut bruſlé. Eſtant Religieux, il acheva le monaſtere par le ſecours des Comtes Bernard, & Gotcelme ſes fils, & d'autres grands Seigneurs. L'on en rendit auſſi l'accez plus aiſé par un chemin qu'on tailla dans un rocher, & la demeure plus commode, & plus agreable en y plantant des vignes aux environs, & d'autres arbres fruitiers. Le Saint travailla de ſes propres mains à ces ouvrages parmi la multitude des autres perſonnes qui y furent emploiées. Loüis le Debonnaire alors Roy d'Aquitaine donna quelques terres à l'Abbaie de Gellone en conſideration du Saint, comme il paroiſt par ſa charte qui eſt de l'an 808. & qui fut depuis confirmée par Loüis ſeptiéme l'an 1162.

Ibid. 208. 84.

Petente Domno Guillelmo Monacho, qui in aula genitoris noſtri Karoli Auguſti comes extitit clariſſimus, ſed pro Dei amore meliorem exercens vitam, &c. *Ibid. pag.* 90.

VII.

Il ſe retire dans une cellule prés la Chapelle de ſaint Michel.

L'humilité, & la ferveur qui éclattoient dans toutes les actions du Saint le rendant encore plus venerable à ſa communauté, que ſa naiſſance, & ſa qualité de Fondateur, & faiſant juger qu'il eſtoit bien affermi dans la grace, & propre pour la contemplation, il fut arreſté qu'on ne lui permettroit plus de s'occuper au travail des mains, & qu'on lui donneroit pour unique emploi la priere, & la lecture des livres ſacrez. Pour cet effet on lui baſtit une cellule prés de la Chapelle de ſaint Michel, & ſon Abbé (qui eſtoit alors Juliofroi) lui ordonna de s'y retirer. Ce ne fut pas ſans quelque repugnance, que le Saint ſe vit obligé à quitter les occupations penibles, & humiliantes où il avoit eſté exercé juſqu'alors. Mais eſtant bien perſuadé que l'obeïſſance eſtoit le premier devoir de ſa profeſſion, il ſe ſoumit à ce qu'on ſouhaitoit de lui. Il entra donc dans cette cellule, reſolu de travailler à ſon ſalut avec une nouvelle ardeur, & comme s'il n'eut fait que commencer. Deſorte que ce ne fut pas un repos qu'on lui procura, mais un changement de penitence : car il jeûnoit avec plus d'auſterité

CHAP. IV.

qu'auparavant, il s'entretenoit toujours dans des ſentimens de componction, meſme en hyver, & lorſqu'il geloit, il ſe mettoit le corps dans l'eau froide, & alloit enſuite faire de longues prieres dans la Chapelle voiſine de ſa celſule, il flechiſſoit les genoux cent fois le jour, & cent fois la nuit devant les autels de l'Egliſe de ſaint Sauveur. Par ſes ſaints exercices, il ſe preparoit à recevoir la divine Euchariſtie, & il y participoit avec d'autant plus de devotion, & de fruit, qu'il eſtoit un veritable ami de la croix. Non ſeulement il penſoit ſouvent, & avec une profonde reconnoiſſance à la paſſion, & aux ſouffrances de JESUS-CHRIST; mais pour en exprimer quelque choſe dans ſa perſonne, il ſe faiſoit donner fortement la diſcipline par un Religieux qui lui eſtoit confident: ce qui monſtre que cette eſpece de mortification n'eſtoit pas inconnuë dans le neuvieme ſiecle.

A Fratre familiari, & amico ſingulari facit ſe, &c. acriter flagellari: inde mundior electro, vitroque purior, ſacro propinquat altari *Ibid. pag.* 87. & 108.

Le Saint paſſa le reſte de ſes jours dans ces exercices. Il ne fut pas ſurpris de la mort, non ſeulement parce qu'il eſtoit du nombre de ces fidelles ſerviteurs qui attendent ſans ceſſe le Seigneur; mais auſſi parce qu'il apprit par revelation le jour qu'il devoit ſortir du monde. Cet heureux jour eſtant venu, il reçut le ſaint Viatique, & aprés avoir exhorté les Religieux à vivre dans une grande union, & ſelon les loix de leur eſtat, il alla joüir de la gloire, où Dieu éleve ceux qui s'humilient pour ſon amour. Il eſt certain qu'il mourut avant Charlemagne. Dans l'édition des Actes on met ſa mort en l'an 812. Il y a quatre ans, ſçavoir l'an 1679. que l'on trouva ſes reliques ſous le grand autel de l'Egliſe de ſon monaſtere. Elles eſtoient dans un coffre de plomb avec une inſcription qui fait voir qu'elles y furent miſes l'an 1138. par les mains de Hugues Eveſque d'Albi, de Raimond Abbé de Gellone, (ou de ſaint Guillem,) & d'un autre Raimond Abbé de Nant.

V.

Sa mort.

Ibid part. 2. *pag.* 556.

Le Saint fonda encore en l'honneur de la ſainte Vierge le Prieuré de Caſeneuve dans le territoire d'Uzez, & il le mit ſous la protection de Charlemagne. Depuis on baſtit tout proche un autre Prieuré nommé Goudargue, & l'un & l'autre furent aſſujettis au monaſtere d'Aniane l'an 815. par Loüis le Debonnaire. La charte de ce Prince fait voir que Sinegilde eſtoit alors Abbé d'Aniane.

VI.

Fondation de Caſeneuve.

Pag. 221.

CHAPITRE V.

De quelques autres monaſteres de Languedoc & de Provence.

I. *Des monaſteres de la Graſſe, & de ſaint Tiberi.*

IL a eſté remarqué ci-devant que ſaint Benoiſt d'Aniane un jour avant ſa mort écrivit deux lettres, l'une à Nebride, ou Nifroi Archeveſque de Narbonne, & l'autre aux Religieux d'Aniane. La premiere fut pour marquer à Nebride l'extremité où il ſe trouvoit, & pour lui demander le ſecours de ſes prieres. Il le ſupplia auſſi d'appuier toujours de ſa protection ſon Abbaie d'Aniane. Mais il parle encore d'une autre maiſon religieuſe qu'il appelle le monaſtere de Nebride, exhortant ce Prelat à y maintenir la regularité, & le bon ordre. Il y a apparence que ce monaſtere eſt ou celui de ſaint Paul qui eſtoit prés de Narbonne, ou celui de la Graſſe dans le territoire de Carcaſſonne, que Nebride avoit peut-eſtre gouverné avant ſa promotion à l'Epiſcopat, c'eſt-à-dire avant l'an 799. & où il avoit eu pour ſucceſſeur Sonfroi, ou Infroi qui eſtoit Abbé l'an 801. Dans la ſeconde, ſaint Benoiſt recommande à ceux d'Aniane les Religieux qui l'avoient ſuivi dans ſes voiages, ou qu'il avoit envoiez en d'autres monaſteres, pour y reſtablir l'obſervance, leur marquant qu'ils ne doivent pas les regarder comme des eſtrangers, mais les recevoir comme leurs freres, s'il arrive que quelques-uns d'entr'eux retournent finir leurs jours dans Aniane. Il les exhorte auſſi d'aſſiſter les pauvres monaſteres, & particulierement celui de ſaint Tiberi, dont Modarius eſtoit Abbé. Ce monaſtere de ſaint Tiberi (ou de S. Uberi) eſt dans le dioceſe d'Agde: il s'appelloit autrefois *Ceſarion.* Charles le Chauve en accrut les revenus, en y donnant l'Abbaie de ſaint Voluſien Martyr ſituée prés de Saverdun ſur la riviere d'Ariege, par des lettres expediées à Albi l'an 849. & la terre d'Homege par une autre charte datée de l'an 858. auquel temps Adrebald eſtoit Abbé de ſaint Tiberi. Atton homme puiſſant, & violent s'eſtant emparé de ce monaſtere de ſaint Voluſien, & de cette terre d'Homege, l'Abbé Boneſind ſucceſſeur d'Adrebald en fut remis en poſſeſſion par le jugement du Comte Bernard.

In monaſterio quoque veſtro totis viribus ſicut credo facitis. *Act. ſæc. 4. pag. 217. & 196.*

Aliis pauperioribus quæ ſuperſunt vobis neceſſaria monaſteriis miniſtrate. Abbati quoque Modario de monaſterio ſancti Tiberii, &c. *Ibid.*

Adon martyrol. 4. Id. Novemb.

Voiez M Catel dans ſes memoires du Languedoc pag. 477.

Ioan. Mab ll. De Re Diplomat. pag. 541.

Bernard. On peut voir ailleurs cette sentence qui est de l'an 870.

CHAP. V.

II.

Autres Abbaies du Languedoc.

Theodulphe Evesque d'Orleans écrivant à saint Benoist d'Aniane pour lui demander de ses Religieux, saluë dans sa lettre l'Archevesque Nebride, & des Abbez qu'il avoit vûs dans le Languedoc, lorsqu'il avoit visité cette Province en qualité d'Intendant. Il nomme entr'autres Atile, Annien, & Olomond. Les deux premiers sont les deux saints Solitaires du mesme nom que saint Benoist d'Aniane trouva dans le Languedoc, lorsqu'il revint de Bourgogne, & dont il s'acquit l'amitié par ses vertus. Nous avons observé qu'Atile estoit son directeur, & que le Saint l'alloit consulter dans ses besoins spirituels. Annien bastit deux monasteres dans le dioceſe de Narbonne, sçavoir celui de saint Jean dans le lieu appellé *Extor*, & celui de saint Laurent dans un autre lieu appellé Olibege. Il alla l'an 794. au Concile de Francfort avec quelques-uns de ses Religieux, & obtint des lettres de protection de Charlemagne, ainsi que nous dirons. Outre ce monastere de saint Laurent d'Olibege, il y en avoit encore alors d'autres dediez au mesme Saint dans le dioceſe de Narbonne, comme il paroist par diverses chartes. Et il est difficile de determiner si toutes ces Abbaies, dont il est fait mention dans ces anciens titres, sont differentes, ou si quelques-unes sont les mesmes; car encore que leur situation y soit designée ce n'est que d'une maniere generale, ou par rapport à des lieux à present inconnus. Charles le Chauve accorda des lettres de protection à David Abbé du monastere de saint Laurent situé sur la riviere *de Rigelle*, (c'est-à-dire de l'Ariege, ou de la Rize) dans le dioceſe de Narbonne, que l'on sçait avoir eu autrefois beaucoup plus d'estenduë qu'il n'a aujourd'hui; & cette charte fut expediée l'an 844. dans le monastere de saint Saturnin de Toulouse. Il se trouve deux autres chartes, l'une de Carloman de l'an 881. & l'autre du Roy Eudes de l'an 890. * par lesquelles ces Princes donnent à l'Eglise de saint Just, & de saint Pasteur (qui est la Cathedrale de Narbonne) l'Abbaie de saint Laurent, à condition de fournir ce qui seroit necessaire pour la subsistance des Religieux, ce qui fut depuis confirmé * par Charles le Simple. On voit un privilege accordé par ce Prince l'an 898. au monastere de saint Anian Confesseur, & de saint Laurent Martyr, situé dans le lieu appellé *Olocian*, ou *Berane*,

D'autres confondent ces deux monasteres, & n'en font qu'un.

Baluz. Append. ad Capitul. Tom. 2. pag. 1399.

Super fluvium Rigella *Ibid. pag. 1451.*

* *Et non pas de l'an 888 comme il est dit dans les Memoires de Languedoc de M. Catel pag. 749.*

* *L'an 922. Ibid. pag 776. Samin. rib. Gall. Christian Tom 1. Spi il. Tom. 13. pag. 265.*

CHAP. V.

qui estoit aussi dans le territoire de Narbonne. Il y a apparence que cette Abbaie est la mesme que celle de saint Anian, ou Chinan, qui subsiste encore aujourd'hui dans le diocese de saint Pons.

III.

Monastere de Caunes.

Il paroist par une bulle du Pape Gelase second, que le monastere de Caunes a eu pour fondateur Milon Comte de Narbonne, qui la fit bastir avec la permission, ou mesme par l'ordre exprés de Charlemagne. Selon un autre titre Milon donna au venerable Anian la terre de Caunes, & cette donation fut confirmée par le Roy. Anian y mit peut-estre de ses Religieux sous l'Abbé Daniel, & obtint neanmoins des lettres de Charlemagne qui lui assujettissoient ce monastere. Jean en avoit la conduite dés l'an 821. & quatre ans aprés une Dame nommée Spanelde y donna tout son bien. On marque entre les successeurs de Jean, Daniel, Egica, & Hilderic, qui tascherent de maintenir leur Abbaie dans la possession de ses revenus, & de ses droits par des lettres que leur accorda Charles le Chauve. Nous parlerons ci apres du Solitaire Olomond.

Monasterium cui bonæ mem oriæ venerabilis Abbas Daniel præerat Aniano Abbati in sua eleemosyna concesserat *Baluz. A, pend ad Capitul pag* 1453. 1557 1400.

Mabill. De Re Diplom. pag. 504. 516.

L'an 873.

IV.

De saint Polycarpe.

L'Abbaie de saint Polycarpe qui est dans le diocese de Narbonne, subsistoit dans le neuviéme siecle. Le Comte Austrimir en accrut les revenus par la donation de plusieurs terres. Atila qui la gouvernoit du temps de Charles le Chauve, obtint de ce Prince des lettres de protection, qui furent renouvellées par Carloman l'an 881. Il eut pour successeur Arnoul qui y gouverna une communauté nombreuse, comme il se voit par une charte du Roy Eudes, qui confirma son monastere dans la possession de ses biens à la priere d'Enermir Evesque, & du Comte Soniarius. Saint Theodard, ou comme l'on parle saint Audard Archevesque de Narbonne, estant tombé dans une maladie, qui lui fit juger que Dieu le vouloit retirer du monde, se fit porter au monastere de saint Martin dans le Querci que ses parens avoient fondé. L'honneur qu'eut cette Abbaie de posseder ses reliques, donna sujet de l'appeller aussi de son nom. Elle fut depuis érigée en Evesché par le Pape Jean vingt-deuxiéme, & c'est là l'origine du Siege Episcopal de Montauban. Quelques-uns ont cru que saint Audard avoit esté Religieux, à cause que dans ses Actes cette Abbaie de saint Martin est appellée *son monastere.*

Spicil Tom. 8. *pag.* 352 *& seqq.*

In suum quod quondam parentes ejus in proprio, construxerunt cœnobium. *M. Catel dans ses memoires du Languedoc. pag.* 770.

V.

Villemagne, Montolieu, & saint Hilaire.

Le catalogue des monasteres dressé l'an 817. fait mention de celui de Villemagne, qui est dedié à saint Martin, & situé

dans le dioceſe de Beziers. On y reveroit autrefois les reliques de ſaint Maian Confeſſeur. Ce Saint eſtoit Religieux de profeſſion, ſoit qu'il ſuivit l'obſervance des Grecs, ou des Latins. Il vint d'Antioche à Rome, & de Rome en France. Il alla viſiter l'Egliſe de ſaint Jacques, ce qui ſemble ſe devoir entendre de ſaint Jacques en Galice. Enſuite il s'arreſta en Gaſcogne dans un lieu appellé Longuiers ſur la riviere de Montiſſan, où il y avoit une Chapelle dediée en l'honneur de la ſainte Vierge : il y mourut de la mort des juſtes, & y fut enterré. Mais du temps de ſaint Audard Archeveſque de Narbonne, & de Gilbert Eveſque de Beziers, Subane, & Centulle Moines de Cougnon, ou de Villemagne, tirerent ſes reliques du tombeau, & les transfererent dans leur monaſtere, où il ſe fit depuis divers miracles. Il paroiſt par l'hiſtoire de cette tranſlation, que l'Abbaie de Villemagne a eſté auſſi nommée Cougnon, & il eſt toutefois certain qu'il y a eu un monaſtere de Canigon dedié à ſaint Martin, qui eſtoit different de celui de Villemagne, comme il ſe voit par une lettre des Religieux de Villemagne à ceux de Canigon, ou Cougnon, écrite l'an 1025. & par une autre de Jean Abbé de S. Laurent dans la Cerdagne à ceux de ſaint Martin de Canigon. On ne connoiſt point l'origine de l'Abbaie de ſaint Jean de Malaſte, ou de *Montolieu*, ſituée dans le dioceſe de Carcaſſonne. Elle ſubſiſtoit dés le commencement du neuviéme ſiecle, & Rigobert la gouvernoit l'an 804. Cet Olomond loüé par Theodulphe d'Orleans, ainſi que l'on a veu, l'a rebaſtit entierement, & pria Charlemagne d'en vouloir eſtre le protecteur. Il obtint pour le meſme ſujet une charte de Loüis le Debonnaire datée de l'an 815. Ses ſucceſſeurs Wilfroi, Ricmir, & Ugobert, demanderent la meſme grace aux Roys Pepin, Charles le Chauve, & Eudes, qui leur accorderent pour cet effet de ſemblables lettres. Il en eſt de meſme de l'Abbaie de ſaint Hilaire au dioceſe de Carcaſſonne. L'ancienneté n'en eſt preſque connuë que par le catalogue de 817. & par quelques chartes. Elle a deux Patrons, ſçavoir ſaint Saturnin Martyr, & ſaint Hilaire Eveſque de Carcaſſonne qui y fut enterré. On ne ſçait point en quel temps ce ſaint Prelat a vécu, & il eſt probable qu'on mit ſes reliques dans une Egliſe, où depuis on eſtablit des Religieux pour les garder, dequoi on a veu quantité d'exemples. Nampion, Monnel, Egidon, Leone, & Ana qui en furent Abbez dans

Steph. Baluz. not. ad Capitul. pag. 1099. & 1102.

Act. ſac. 4. part. 2. pag. 590.

Cogneaſe monaſterium.

Baluz. Append. ad Capitul n. 28. 44. 74. 128. *Mabill. De Re Dip om. pag.* 523.

Baluz. not ad Capitul pag. 1102. *n.* 29. 45. 75.

CHAP. V.

le neuviéme ſiecle, obtinrent des lettres de protection de Charlemagne, de Loüis le Debonnaire, de Pepin, & de Charles le Chauve.

VI. *De Lezat.* *Gall. Chriſt. Sammarth. Tom. 4. pag. 564.*

Atto Vicomte de Beziers fit baſtir vers l'an 840. le monaſtere de Lezat en Languedoc, qui eſt maintenant dans le diocéſe de Rieux. Entre ceux qui en ont eu la conduite, on marque le Vicomte Auſnarius, qui mepriſant les avantages qu'il poſſedoit dans le ſiecle, y alla ſervir Dieu ſous la Regle de ſaint Benoiſt. Avant ſa retraite, il fonda, & mit en bon eſtat l'Abbaie de Peyriſſas. Il mourut en odeur de ſainteté, & eſt qualifié Bienheureux dans le catalogue des Abbez de Lezat.

VII. *Origine de l'Abbaie de Vabres.*

L'Abbaie de Vabres (qui a eſté érigée en Eveſché) doit ſon origine à Raimond Comte de Toulouſe, & à Berleiſe ſa femme. Ils la firent baſtir par cette occaſion. Il y avoit à Palmat dans le Perigord une petite communauté de dix ſerviteurs de Dieu, qui gardoient exactement la Regle de ſaint Benoiſt ſous la conduite de leur Abbé Adalgaſe *, qui eſtoit un homme d'une maiſon conſiderable, d'une vie fort pure, tres-éloquent, & qui dans ſa vieilleſſe faiſoit encore paroiſtre une activité, & une noble ardeur à s'acquitter de ſon devoir. Ils eſtoient pauvres des biens de la terre, mais riches en vertus, & en grace. Ils ne poſſedoient rien en particulier, eſtant bien perſuadez que dans la profeſſion religieuſe l'on ne devoit point avoir ny de bien propre, ny de propre volonté. Et leur obſervance eſtoit d'un merite d'autant plus grand, que le relaſchement s'eſtoit gliſſé dans les autres monaſteres du païs, & que l'on y permettoit aux Religieux d'y poſſeder quelque choſe en particulier ſous pretexte de la guerre, & de la miſere du temps qui ſembloit obliger chacun à pourvoir à ſa ſubſiſtance ſans avoir égard aux loix du cloiſtre. Des payens nommez *Marcomans*, (mais qui ne ſont probablement autres que les *Normans*) ravageant le païs, Adalgaſe fut contraint d'en ſortir avec ſes diſciples, & de chercher quelque lieu de ſeureté pour s'y retirer. Et Dieu l'aſſiſta dans ſon beſoin inſpirant à Raymond d'appeller à Toulouſe cet excellent Abbé, & de fonder pour lui le monaſtere de Vabres. Il baſtit donc ce monaſtere vers l'an 862. & non content de le doter de ſes biens, il y offrit encore ſon fils Benoiſt, qui y fut Religieux. Un Eccleſiaſtique nommé Roland, domeſtique de Raimond, (& peut-eſtre precepteur de Benoiſt) y donna auſſi ſon bien, & s'y conſacra au

* *Ou Aldagiſe.*

Dicebant enim & ipſi quod nullo modo forent Monachi, qui in terra proprium quærerent, nec ſcilicet propriam voluntatem nisi tantumdem propria culpa. *M. Catel en l'hiſtoire des Comtes de Toulouſe pag. 70. 74.*

ſervice de Dieu. La charte de la fondation nous apprend que Raimond y eſtablit Adalgaſe, & qu'il laiſſa aux Religieux la liberté de ſe choiſir un Abbé, ſuivant la Regle. Un an aprés, pour affermir ſon ouvrage, il mit ce monaſtere entre les mains de Charles le Chauve, afin qu'il lui plut d'en eſtre le protecteur, ce que ce Prince lui accorda, ainſi qu'il paroiſt par ſes lettres. Bernard fils, & ſucceſſeur de Raimond, obtint auſſi du Roy une charte, pour maintenir Roland alors Abbé, & ſon frere Benoiſt dans la poſſeſſion des biens donnez à leur communauté, & aprés ſa mort, Eudes que l'on croit auſſi avoir eſté fils de Raimond, & ſa mere Berteile accrurent encore par leurs liberalitez le revenu de l'Abbaie de Vabres. Au reſte l'on n'en connoiſt pas ſeulement l'origine par ces chartes, mais bien plus diſtinctement par une lettre de l'Abbé Agio, qui fut Archeveſque de Narbonne vers l'an 904.

L'an 863.

L'an 869.

L'an 883.

L'an 904.

VIII.

De Pſalmodi, & de Donzieres.

Nous ne parlons point des monaſteres de ſaint Victor de Marſeille, ny de celui de Lerins, les memoires ne fourniſſant rien que le nom de quelques Abbez. On dit que celui de Pſalmodi dans le dioceſe de Niſmes, fut ruiné par les Sarrazins, & rebaſti par l'Abbé Corbilian : en quoi il n'y a rien qui paroiſſe faux, mais on adjouſte que Charlemagne y offrit ſon neveu, ou petit fils Theodemir avec le monaſtere de Noſdels qu'il avoit fondé, ce qui ſemble contraire à la verité de l'hiſtoire. Il eſt pourtant certain que l'an 815. cette Abbaie avoit pour Superieur Theudemir, à qui Loüis le Debonnaire accorda des lettres de protection, & elle eſtoit une des plus conſiderables de noſtre Ordre, s'il eſt vrai que ce Theudemir ait eſté le meſme que l'Abbé Theodemir qui vivoit en ce temps-là, & dont il ſera parlé ailleurs. La meſme année 815. Dadilan, & Ermengunde ſa femme donnerent de leurs biens à ſaint Pierre de Pſalmodi, où eſtoit Abbé Theudemir, comme il paroiſt par un ancien titre. Parmi les lettres du Pape Jean huitiéme il s'en trouve une addreſſée à trois Metropolitains, pour proceder contre Gilbert Eveſque de Niſmes, & l'obliger à ſe deſiſter d'une injuſtice. Gilbert s'eſtoit emparé d'un monaſtere qui eſtoit ſous la dépendance particuliere du ſaint Siege. Il en avoit chaſſé les Religieux, & donné le bien à ſes domeſtiques. Le Pape aiant eſté informé de cet attentat, écrivit à Roſtang Archeveſque d'Arles, à Sigibold de Narbonne, & à Robert d'Aix, qu'en qualité de Commiſſaires Apoſtoliques,

Mabill. De Re Diplom. pag. 615.

Joan. Papa VIII. Epiſt. 191.

CHAP. V.

ils euſſent à convoquer un ſynode, à y appeller Gilbert, & à l'avertir de faire ſortir ſes gens du monaſtere, & d'y reſtablir les Religieux; & s'il refuſoit de leur rendre cette juſtice, qu'ils le ſuſpendiſſent de ſes fonctions, meſme par la peine de l'excommunication. Cette lettre eſt de l'an 879. On ne ſçait pas quel en fut l'effet. Il y a beaucoup d'apparence que ce monaſtere eſtoit celui de Pſalmodi, ou de ſaint Gilles, qui n'eſtoit ſoumis qu'au ſaint Siege, comme il ſe juſtifie par d'autres titres.

Mabill. De Re Diplom. pag. 617.

L'Abbaie de Crudas dans le dioceſe de Viviers, fut baſtie vers le commencement du neuviéme ſiecle par le Comte Teydon, & Loüis le Debonnaire confirma cet eſtabliſſement. L'Empereur Lothaire donna cette Abbaie à Roland Archeveſque d'Arles, & cette donation fut depuis renouvellée par Boſo Roy d'Arles en faveur de l'Archeveſque Roſtang, & de ſes ſucceſſeurs. La charte de ce Prince fait voir que ſon intention n'eſtoit pas que l'Ordre monaſtique fut éteint dans Crudas, mais que le Superieur, & les Religieux de cette maiſon fuſſent ſous la protection de l'Egliſe d'Arles. On dit que Roſtang avoit eſté Abbé de Goudargue, qui eſtoit de la dépendance d'Aniane. Il eſt certain par une charte de Loüis fils de Boſo, que ces Princes unirent ce monaſtere à la Cathedrale d'Arles, qui eſt dediée à ſaint Eſtienne; mais depuis les Religieux d'Aniane s'oppoſerent à cette union, produiſant pour eux les lettres de Loüis le Debonnaire, & de Charles le Chauve, & ils furent remis en poſſeſſion de cette Abbaie par le Pape Calliſte ſecond. Celle de Donzere ſituée dans le territoire d'Orange, qui avoit eſté deſtruite par les Sarrazins, fut donnée par Charlemagne à Norfid qui la reſtablit ſans aucune dépendance à l'égard de celle de ſaint Vandrille, à qui elle avoit eſté aſſujettie dans ſon origine. Ses premiers Abbez depuis ſon reſtabliſſement, furent Norfid, Dexter, Hildigiſe, dont il eſt parlé dans quelques chartes de Loüis le Debonnaire, & de Lothaire ſon fils. On verra dans la ſuite qu'elle fut unie à l'Abbaie de Tournus par l'Empereur Charles le Gras. Jean Eveſque de Siſteron fonda l'an 812. le monaſtere de ſainte Marie de Baulis, & y mit pour Abbé Ademar. Ce monaſtere a eſté ſoumis à celui de ſaint Pierre de Pſalmodi.

Sammarth. Gall. Chriſt. Tom. 4. pag. 383.

Ut præſens Rector ejuſdem monaſterii Amicus nomine, ejuſque ſucceſſores cuncti inſuper Monachi à modo ibidem Domino militaturi cum omnibus rebus, ac familiis ſub tuitione conſiſtant Roſtangi, &c. *Ibid. Tom. 1. pag 48.*

Hiſt. de Tournus Preuves pag. 260.

Mabill. De Re Diplom. pag. 614.

CHAPITRE VI.

Des Abbez de saint Benoist de Castres, & de la translation des reliques de saint Vincent dans ce monastere.

I. *Suite des Abbez de Castres. Vers l'an 812.*

LE territoire d'Albi estant affligé du triple fleau, de la famine, de la peste, & de la guerre, les Religieux de Castres n'en reçurent aucun dommage. On attribuë ce bonheur à la pieté de l'Abbé Grimoald, qui obtint de Dieu que sa communauté subsistat parmi tant de maux. Adelme son successeur se laissa surprendre à l'illusion de l'Astrologie judiciaire, & il eut la temerité de vouloir predire les choses à venir. Mais aiant reconnu que cette recherche estoit également vaine, & pernicieuse, il la quitta pour ne s'appliquer plus qu'à la lecture des livres saints, & à la meditation des veritez de la foi. Son plus doux entretien estoit le mystere de la Passion, & comme dit le Poëte d'Albi, il ne consultoit plus d'autres astres que les plaies sacrées du Sauveur. Charles le Chauve assiegeant Toulouse l'an 844. Adalbert qui fut Abbé aprés Adelme, obtint de ce Prince des lettres de protection, qui maintenoient son monastere dans la possession de ses droits, & de ses biens. Adalbert eut de suite pour successeurs Elisachar, & Gilbert.

Astrorumque loco sunt illi vulnera Christi. Spicil. Tom. 7. pag. 340.

II. *Translation des reliques de saint Vincent à Castres.*

Du temps de ce dernier, l'Abbaie de Castres fut enrichie du riche depost des reliques de saint Vincent Diacre, & Martyr. On a un recit fidelle de cette translation, composé par Aimoin Auteur contemporain, que nous reduirons ici en abregé. Un venerable Prestre nommé Hildebert, qui s'estoit fait Religieux dans le monastere de Conques au dioceſe de Rhodez, y vivoit si regulierement, & y marchoit avec tant d'ardeur sur les traces des saints Peres, qu'il meritoit lui-meſme d'estre imité, & de servir de modelle aux autres. Prenant un jour un peu de repos aprés Matines, il eut une vision qui lui apprit que le corps de saint Vincent estoit enterré dans une Egliſe d'un fauxbourg de Valence, qui avoit esté pillée, & presque destruite par les Infidelles, Dieu aiant permis ce ravage en punition des vices, & des desordres de ceux du païs,

L'an 855.

Digitized by Google

CHAP. VI.

& il reçut ordre d'aller lever de terre ces reliques, & de les transporter en son monastere, pour leur faire rendre l'honneur qui leur estoit dû. Il découvrit cette revelation à un autre Prestre de sa communauté nommé Audalde, avec lequel il avoit plus de familiarité, & de liaison, leur âge estant presque le mesme, & leur maniere de vie fort semblable. Audalde y adjousta foi d'autant plus aisement, qu'il avoit eu la conversation d'un Espagnol qui l'avoit assuré que le corps de saint Vincent estoit dans un lieu, d'où il estoit facile de le tirer sans en estre empesché de personne. Ces deux Religieux formerent donc dessein d'enlever ces reliques, & avec la permission de leur Abbé, qui s'appelloit Blandin, ils passerent en Espagne avec deux serviteurs. Mais Hildebert se trouva si incommodé des fatigues du chemin, qu'il fut obligé de revenir en France. Audalde qui estoit plus ferme, & plus vigoureux, alla jusqu'à Valence, & par le secours d'un Maure nommé Zacharie, qui le conduisit secretement au tombeau de saint Vincent, il enleva le corps du saint Martyr. Il reprit ensuite le chemin de France, & passa par Sarragoce, où il logea chez une femme devote, qui exerça envers lui l'hospitalité. Mais cette femme aiant observé qu'au milieu de la nuit Audalde avoit allumé deux cierges, & recité des pseaumes devant son sac, se douta qu'il emportoit des reliques, & en alla promptement avertir Senior Evesque de la ville. Sur cet avis, ce Prelat se transporta lui mesme au logis de cette femme, visita les hardes d'Audalde qui estoit sorti, & en aiant tiré les reliques, les enterra dans sa Cathedrale. Il fit de plus donner la question à Audalde, & le fit foueter cruellement, afin qu'il declarât de quel Saint estoient ces reliques, & où il les avoit prises. Mais la violence des tourmens lui fit seulement dire qu'elles estoient du saint Martyr Marin, & qu'il les apportoit d'Espagne. On le laissa aller en liberté, & il s'en revint à Conques. Mais ses peines ne finirent pas avec son voiage, il fut mal reçu de ses confreres, qui ne voulurent point adjouster foi à ce qui leur racontoit de ses disgraces, & qui le traitant de *Moine vagabond*, lui permirent, ou plutost le forcerent de se retirer ailleurs. Dans cette extremité, il se refugia auprés de Gilbert Abbé de Castres, qui touché de compassion, & connoissant d'ailleurs son merite, l'admit dans sa communauté, du consentement de ses Religieux. Audalde n'abandonna pas son entrepriſe, & il y engagea ceux

Act. sæc. 4. part. 1. pag. 644.

Ce Moine appella peut-estre ainsi ce Saint, parce que son corps fut jetté dans la mer.

Nomenque illi gyrovagi imponentes, &c. *Ibid. Aimoin. Transl. S. Vincent. lib. 1. cap 7.*

ceux de Castres, qui obtinrent enfin les reliques de saint Vincent par l'entremise de Salomon Comte de Cerdaigne : car Salomon eut recours au Roy de Cordouë, qui ordonna au Gouverneur de Sarragoce d'obliger Senior à rendre ce qu'il avoit pris à Audalde. Et ce Prelat pour éviter la violence de ce Gouverneur, qui menaçoit de l'exterminer s'il n'obeïssoit aux ordres du Roy, fut contraint de tirer de terre les reliques du saint Martyr, & de les mettre entre les mains de ce Moine, & de quelques autres envoiez par Gilbert, ou par son successeur. Ainsi ce precieux depost fut transferé à Castres vers l'an 864. & Dieu en fit connoistre le merite, & l'excellence par un grand nombre de miracles. Comme l'ancien usage estoit que les femmes n'entrassent point dans l'Eglise de l'Abbaie, afin qu'elles eussent l'avantage, & la consolation de pouvoir faire leurs prieres devant le corps du Saint, on le mit dans une Chapelle voisine dediée à la sainte Vierge, où elles avoient un libre accez.

CHAP. VI.

Quibus (feminis) monasterii ipsius aditus ex antiqua Patrum ejusdem loci consuetudine denegatur. *Ibid. lib. 2. c. 4. c. 17.*

III.

Autres Abbez de Castres.

Les successeurs de Gilbert furent Salomon, Berno, & Rigauld. Du temps de Salomon, il arriva un funeste accident dans le monastere, quatorze Religieux estant morts de poison par la mechanceté des serviteurs qui appreſtoient à manger à la communauté. On condamna au feu six de leurs esclaves qui furent convaincus de ce crime, mais on donna la liberté aux autres. Berno entra dans la charge d'Abbé l'an 870. Pour conserver la memoire de la translation des reliques de saint Vincent dans son monastere, il pria Aimoin Religieux de saint Germain des Prez d'en dresser une relation : ce que celui-ci fit aprés avoir esté instruit de cet évenement par ce mesme Audalde, dont nous venons de parler. L'Abbé Rigauld assisté des liberalitez de son pere, qui estoit vrai-semblablement quelque personne de qualité, bastit une Eglise, où il transfera le corps du saint Martyr, & la ceremonie ne se passa pas sans miracles.

Act. pag. 644.

Spicil. Tom. 7. pag. 341.

IV.

Abbaies du Languedoc contenuës dans le denombrement de l'an 817.

Il a esté parlé ci-devant d'un estat, ou dénombrement d'Abbaies, dressé l'an 817. par l'ordre de Loüis le Debonnaire. Ce catalogue estant une preuve bien seure de l'ancienneté de ces monasteres, il ne sera pas inutile de marquer ceux de la Septimanie, ou du Languedoc, & de Gascogne, dont il est fait mention dans cette liste. Ces Abbaies sont *saint Gilles*, & *Psalmodi* dans le dioceſe de Nismes, (aujourd'hui seculariſez,)

Nota Steph. Baluz. ad Capitular. pag. 1161.

CHAP. VII. *Aniane*, *saint Tiberi*, (*ou Uberi*,) *Villemagne*, *saint Pierre de Lunat*, *ou Joucels*, *saint Hilaire*, *Caunes*, *Castel Malaste ou Montoliou*, *Nostre-Dame sur la riviere d'Orbieu*, ou *la Grasse*, dont nous avons parlé, *Nostre-Dame de Capare*, ou *Cubare*, depuis de l'Ordre de Cluni, *saint Laurent*, dont nous avons fait mention, *sainte Eugenie*, *Valapres* dans le Roussilon, *saint Papoul* aujourd'hui Evesché, *Soreze* alors dans le diocese de Toulouse, & à present dans celui de Lavaur, *Masdazil* autrefois dans le diocese de Toulouse, & depuis dans celui de Pamiers, *Venerque** qui est peut-estre le mesme que celui *de Vere*, ou celui *d'Utere*, reparé par Loüis le Debonnaire, comme il se voit dans sa vie. La mesme liste parle aussi *de Crudas*, ou *Cruas* dans le Vivarets, & *de Donzere* dans le territoire d'Orange. Il y est fait mention de cinq monasteres de Gascogne, qui sont *Simorre*, & *Picien*, (c'est-à-dire *Pressan*) dans le diocese d'Aux, *saint Savin* dans le diocese de Tarbe, *Cellefraxil*, & *Alfagit* qui ne subsistent plus, & dont la situation est peut-estre inconnuë.

* *Ou bien Benerque Prieuré à quatre lieuës de Toulouse.*

Saint Michel de Pressan.

Not. Steph. Baluz. ad Capitul. pag. 1574.

CHAPITRE VII.

Des Abbaies de Conques, de Figeac, de Solignac, & d'autres monasteres d'Aquitaine.

I.

Monasteres fondez, ou rebastis par Loüis le Debonnaire.

LOrsque Loüis le Debonnaire fils de Charlemagne, & de la Reine Hildegarde, prit possession de l'Aquitaine, dont le gouvernement lui fut donné par son pere mesme avec la qualité de Roy, il y trouva la discipline fort relaschée dans la pluspart des Eglises, & des maisons religieuses; mais il la fit refleurir: & comme les lettres contribuent beaucoup à la conserver en banniſſant l'ignorance, qui est une des sources de la corruption des mœurs, il y restablit aussi l'estude des sciences. Il avoit tant d'estime pour la profession monastique, & il estoit si touché du memorable exemple de Carloman son grand oncle, qui avoit quitté le siecle, & s'estoit retiré dans le Montcassin, qu'il eut quelque pensée de l'imiter, mais il en fut destourné par son pere, ou plutost par la divine providence qui ne permit pas que ce jeune Prince, qui avoit tant de

Vita & Act. Ludovic. Tom 2. Hist. Franc. pag. 288. an. 781.

Collapsus erat in ea (Aquitania) hujusce modi ordo (monasticus.) At sub eo adeò convaluit, ut etiam ipse fraternum avi Carlomanni imitari gestiens memorabile exemplũ, &c. *Ibid. pag. 293.*

zele pour la justice, & pour l'avancement de la pieté, se reduisit dans une maniere de vie, où il n'auroit eu d'application, & ne se seroit rendu utile qu'à lui-mesme, mais voulut que demeurant dans le rang sublime, où l'avoit mis sa naissance, il employat son autorité à procurer le bien de l'Eglise, & contribuat au salut d'un grand nombre de personnes. C'est ainsi qu'en parle son Historien, qui marque ensuite plusieurs monasteres d'Aquitaine qui furent bastis, ou reparez par Loüis, ou du moins dont il permit, & confirma l'establissement. Ces monasteres sont *Conques* dans le dioceſe de Rhodez, *Solignac*, & *Noſtre-Dame de la Regle* dans celui de Limoges, *Charroux*, *ſaint Maixent*, *ſaint Savin*, *Noaillé*, *ſainte Radegonde*, ou *ſainte Croix* dans le dioceſe de Poitiers *ſaint Filbert*, ou *Nermontier* dans le dioceſe de Luçon, *Glone*, ou *ſaint Florent* en Anjou, *Maſſai* dans le dioceſe de Bourges, *Menat*, & *Manlieu* dans le dioceſe de Clermont, *Muſciac* qui eſt peut-eſtre Mauzac auſſi en Auvergne, *ſaint Theofroi*, ou *ſaint Chaffre* dans le dioceſe de Pui, *Dozore*, ou *Donzere* dans le dioceſe d'Orange, *ſaint Paſcent*, *de Vere*, *d'Utere* dans le territoire de Toulouſe, *Vedale* en Languedoc, *Aniane* dans le dioceſe de Magalone, ou de Montpellier, *Galun* qui eſt peut-eſtre *Gellone*, ou *ſaint Guillem du deſert* dans le dioceſe de Lodeve, *ſaint Laurent*, & *Caunes* dans le dioceſe de Narbonne, *Noſtre-Dame d'Orbieu*, ou *la Graſſe* dans le dioceſe de Carcaſſone, & pluſieurs autres monaſteres, dit ce meſme Auteur, qui eſtoient comme autant de lampes qui éclairoient l'Aquitaine : à quoi il adjouſte que les Eveſques du païs, & d'autres perſonnes repararent les maiſons religieuſes, qui eſtoient tombées en ruine, ou en baſtirent de nouvelles. Il eſt fait mention de pluſieurs de ces monaſteres d'Aquitaine dans le denombrement de l'an huit cens dix-ſept. Ceux dont il eſt parlé dans cette liſte ſont *ſaint Filbert*, *ſaint Maixent*, *Charroux*, *ſaint Savin*, *ſainte Croix*, tous en Poitou, *Noſtre-Dame de la Regle* à Limoges, *Menat*, & *Manlieu*, *Maſtacourt*, ou *Mauzac* tous trois en Auvergne, *Brantoſme* dans le dioceſe de Perigueux, l'Abbaie *de ſaint Antoine*, ou *de ſaint Antonin* de Pamiers, ou un autre monaſtere du meſme nom dans le dioceſe de Rhodez, *Conques* dans ce meſme dioceſe, & enfin *Moiſſac* dans le territoire de Cahors.

CHAP. VII.

Et cætera plurima quibus veluti quibuſdam lychnis totum decoratur Aquitaniæ regnum. *Ibid. pag.* 294.

Steph. Baluz. not ad Capitular. pag 1098.

II.

Fondation du monaſtere de Conques.

L'origine de l'Abbaie de ſaint Sauveur, ou de ſainte Foi de Conques dans le dioceſe de Rhodez, eſt marquée dans une

Digitized by Google

CHAP. VII.

charte de Loüis le Debonnaire, que l'on peut dire avec raiſon en avoir eſté le Fondateur. Un homme d'une éminente pieté appellé *Dadon* voulant paſſer le reſte de ſes jours dans la ſolitude pour s'y appliquer plus librement à la contemplation, & ſe rendre digne de gouſter *combien le Seigneur eſt doux*, ſe retira dans un lieu appellé Conques, où pluſieurs Chreſtiens s'eſtoient refugiez pendant l'invaſion des Sarrazins, & avoient baſti une Chapelle. Il l'accommoda lui-meſme, & s'y fit un ermitage. Un peu aprés le venerable Medralde touché du meſme deſir de ſe devoüer entierement aux exercices de pieté, ſe joignit avec lui, & leur vie répandit une ſi bonne odeur dans le païs, qu'elle leur attira des imitateurs, & des diſciples. Ils baſtirent une Egliſe en l'honneur du Sauveur du monde, & mirent leur communauté naiſſante ſous la protection de Loüis le Debonnaire, qui les exhorta lui-meſme, & les excita par l'entremiſe d'autres Religieux de grande vertu, à obſerver pleinement la Regle de ſaint Benoiſt, & qui leur donna pluſieurs Egliſes avec leurs dépendances, comme il ſe voit par ſes lettres de l'an 819. Ils choiſirent pour Abbé Medralde : car Dadon crut que Dieu demandoit de lui qu'il gardât toujours une eſtroite ſolitude ; & pour cet effet il ſe retira en particulier dans le lieu appellé *Grandvabre*. On lui a toutefois donné le premier rang dans la liſte des Abbez, ſoit parce que le monaſtere lui devoit ſon commencement, ou parce qu'il le gouverna auſſi quelque temps, & que ceux qui s'y conſacrerent au ſervice divin, le regarderent toujours comme leur Inſtituteur, & leur maiſtre. Il eſt qualifié *Saint*, & c'eſt là auſſi l'idée que l'on ſe forme de lui, lorſqu'on lit dans les lettres de Loüis le Debonnaire, que *c'eſtoit une choſe connuë des François Occidentaux, que Dadon ſouſtenu de la grace divine, avoit éclatté de leur temps par ſa religion, & par ſa ſainteté.* Les trois que l'on met immediatement apres lui, ſont Medralde, Geofroi, & Anaſtaſe. Il eſt certain que ce dernier vivoit ſous le regne de Loüis le Debonnaire, comme il ſe voit par un contrat d'échange qu'il fit en 823. avec l'Egliſe de Laon.

Dum quietem adpeteret, & vacando videre vellet quam ſuavis eſt Dominus *Steph. Baluz. Append. ad Capitul. pag.* 1417.

(Dado) qui noſtris temporibus religione, & ſanctitate, divina ſibi adminiculante gratia emicuit *Ibid. pag.* 1416. & 1424.

III.

Aigmar Abbé de Figeac ou Fiac.

Selon la petite chronique de Figeac, le monaſtere de Conques eſtoit alors, ou fut un peu aprés tellement ſoumis à celui de Figeac ſitué dans le dioceſe de Cahors, qu'il n'avoit point de propres Abbez, & cependant il n'eſt point parlé de cette dépendance dans les deux chartes de Loüis le Debonnaire en

faveur de Conques, & l'on a veu ci-devant, qu'un Auteur contemporain, qui a écrit l'hiſtoire de la tranſlation de ſaint Vincent, donne la qualité d'Abbé à Blandin, qui gouvernoit les Religieux de Conques l'an 855. Il y a donc lieu de douter que l'aſſujetiſſement de Conques à Figeac ait eſté ſi ancien, ou du moins ſi plein, & ſi abſolu. Quant à ce qui regarde purement l'Abbaie de Figeac, on peut, ce me ſemble, adjouſter foi à la pluſpart des choſes marquées dans cette chronique : Et c'eſt pourquoi il ne les faut pas omettre. Ce monaſtere avoit eſte favoriſé, & comblé de graces par Pepin, qui le fonda, ou le rebaſtit, & depuis par Charlemagne, & avoit eu pour Abbez Anaſtaſe, Jean, & Eſtienne. Il fut depuis preſque deſtruit, en ſorte qu'au commencement du regne de Loüis le Debonnaire, il ne s'y trouvoit plus de Religieux. Un Eccleſiaſtique nommé Aigmar, qui en deſervoit l'Egliſe, s'en alla à Rome, & * y reçut l'habit monaſtique des mains du Pape Paſchaſe, qui l'inſtitua auſſi Abbé, & le benit ſelon un uſage qui eſtoit déja fort ancien. Aigmar eſtant revenu à Figeac reſtablit le monaſtere, y fit de nouveaux baſtimens, & en orna l'Egliſe. Il fit faire deux croix enrichies d'or, & de pierreries, & mit la plus grande à Figeac, & la plus petite dans l'Abbaie de Conques, dont il avoit auſſi la conduite, ſi l'on en croit celui qui a dreſſé dans l'onziéme ſiecle la chronique dont nous venons de parler. Selon cet Auteur Aigmar fut Abbé trente-deux ans, ſçavoir depuis l'an III. ou plutoſt le IV. de Loüis le Debonnaire, c'eſt-à-dire l'an 817. juſqu'à l'an V. de Lothaire, (c'eſt à-dire l'an 844.) mais pour faire les trente-deux ans, il faudroit mettre la fin de l'adminiſtration d'Aigmar en l'an dixiéme de ce Prince, qui répond à l'an 849. Il adjouſte enſuite qu'Aigmar mourut l'an 852. du temps de Raimond Comte de Toulouſe, & d'Eſtienne Eveſque de Cahors, auquel cas il n'auroit commencé d'eſtre Abbé qu'en 820. Il y a lieu de douter ſi Aigmar a vécu ſous le pontificat d'un Eſtienne Eveſque de Cahors, puiſque ceux qui ont traitté des Eveſques de cette ville, ne reconnoiſſent point d'Eveſque de ce nom dans le neuviéme ſiecle.

Conques n'eſt point marqué parmi les plus anciennes dépendances de Fiac. Voiez Spicil. Tom. 13. pag. 258.

** Ainſi il ne fut Abbé qu'après le 27. de Janvier 817. que Paſchaſe entra dans le ſaint Siege.*

Gall. Chriſtian. Tom. 2. & Tertes Epiſc. Cadurc.

Guill. de la Croix.

Baluz. Miſcellan. Tom. 2. pag 298.

Aigmar eut pour ſucceſſeurs Girard, Radulfe, Adalard, & Gerault. Le premier de ces quatre, c'eſt-à-dire Girard fut ſurnommé *le regulier*. Il ne gouverna pas long-temps l'Abbaie de Figeac, & ſelon la chronique, il poſſeda encore celle de

IV.

Autres Abbez de Figeac.

CHAP. VII.

Conques. On y lit auſſi que Radulfe, qui eſtoit Religieux de Figeac, eut ſous ſa conduite ces deux monaſteres, & qu'il donna au Seigneur de Calmont quantité d'Egliſes, & de terres du domaine de Figeac, à condition d'aller à l'armée en la place de l'Abbé, quand celui-ci ſeroit obligé de rendre ce ſervice à l'Eſtat.* Il mourut l'an 856. Adalard n'eſtant que ſimple Religieux, s'appliqua fort à tranſcrire des livres, & il s'occupa encore à ce travail eſtant Abbé, ce qui paroiſſoit dans l'onziéme ſiecle par le grand nombre de livres, où l'on voioit ſon nom au commencement, & à la fin. On dit auſſi qu'il eut ſous ſa dépendance le monaſtere de Conques, & que l'autorité qu'il y exerçoit paſſa à Gerauld ſon ſucceſſeur. Celui-ci ſe diſtingua par ſon habileté dans les baſtimens, & prit ſoin d'accommoder, & d'embellir le monaſtere. Il avoit dans ſa communauté un Religieux appellé Hugues, dont l'emploi eſtoit de cultiver le jardin, & qui affoibliſſoit ſon corps par ce travail, & par la rigueur de ſon abſtinence. Le voiant ſi porté à la mortification, il l'envoia à Conques, comme dans une ſolitude, & un deſert, & voulut qu'il y fit la fonction de Prieur. Gerault s'y retira auſſi depuis, & y paſſa quelque temps, mais il en ſortit irrité de l'inſolence des ſerviteurs de Conques, qui avoient battu ceux qu'il avoit amenez avec lui; & quand il fut au haut de la montagne, d'où l'on découvre Conques ſitué dans la vallée, il dit que c'eſtoit eſtre bien fou que de quitter un lieu auſſi ſpatieux, & auſſi agreable que Figeac, pour aller ſe mettre en priſon dans l'eſtroite, & affreuſe vallée de Conques. Hugues accompagné de quelques-uns de ſes Religieux, ſe rendit auprés de lui à Figeac, pour lui faire ſatisfaction, & taſcher de l'adoucir, mais il ne voulut point les écouter, & les renvoia à leur monaſtere, ce que l'on attribuë à l'infirmité de ſon eſprit affoibli par la vieilleſſe. Son procedé donna lieu à ceux de Conques de ne plus reconnoiſtre d'autre Superieur que le venerable Hugues, & aprés la mort de Gerault arrivée du temps de Charles le Simple, ils ſe choiſirent des Abbez du corps de leur communauté, ſans rendre aucune ſoumiſſion à ceux de Figeac.

* *Au moins c'eſt le ſens le plus naturel de ces mots un peu obſcurs.*

Karoli Regis filii Ludovici 17. anno miniſterium ſuum implens. *Ibid.*

Quia jam præ ſenectute deſipiſcebat.

V.

Ordre monaſtique eſtabli dans l'Egliſe de ſaint Martial de Limoges.

Il y a grand nombre d'Egliſes qui ont ceſſé d'eſtre monaſtiques, ceux qui les deſervoient aiant quitté leur eſtat, & pris celui de Chanoines; mais il y en a fort peu, où par un changement oppoſé les Chanoines ſe ſoient engagez d'eux-meſmes

dans la profeſſion religieuſe. De quoi l'on ne s'eſtonnera pas, ſi l'on conſidere qu'il s'agit ici d'un pur conſeil, qui demande une vocation particuliere, & ſi l'on enviſage la diſpoſition naturelle des hommes, & le penchant qu'ils ont à fuir la mortification, & l'auſterité, & à rechercher une vie douce, & commode. Mais on ſera ſurpris de voir l'Egliſe de ſaint Martial de Limoges donner un de ces rares exemples dans un temps où la guerre civile, qui avoit troublé la France, & l'invaſion des Barbares avoient preſque entierement deſtruit tout ce que l'on avoit fait vingt ou trente ans auparavant pour le reſtabliſſement de la diſcipline. Auſſi l'on a publié que la reſolution de ces Eccleſiaſtiques fut l'effet d'un miracle, & qu'aiant porté à Solignac les reliques de ſaint Martial, ce precieux depoſt devint immobile, & ne ſe laiſſa reporter à Limoges, qu'aprés qu'ils eurent fait vœu de ſe faire Moines. Mais les Anciens ne diſent rien de ce prodige, & n'attribuent le procedé de ces Chanoines qu'à leur devotion, & à un pur, & libre mouvement de pieté. Voici donc ce qu'ils nous en apprennent. Ainard Prince, ou Doien de ſaint Martial, & les autres Chanoines pouſſez de l'inſpiration divine, convinrent enſemble de renoncer au ſiecle, & de ſe reveſtir de l'habit monaſtique, à la reſerve de Geoffroi Threſorier de leur Chapitre. Et parce que Stolide Eveſque de Limoges n'approuvoit pas ce changement, ils eurent recours à Charles le Chauve qui paſſa par cette ville l'an 848. pour aller chaſſer les Normans de la Guienne, & s'eſtant proſternez aux pieds de ce Prince, ils le ſupplierent d'appuier leur deſſein. Charles remercia Dieu de la grace qu'il leur faiſoit, & fit agréer leur reſolution aux Eveſques qui eſtoient auprés de lui. Stolide perſiſta encore quelque temps dans ſon premier ſentiment, mais adouci par quelques graces qu'il reçut du Roy, il conſentit à ce que deſiroient les Chanoines. Ainard, & ſes confreres ne voulurent point ſe choiſir un Superieur de leur corps, mais ſe mirent ſous la conduite de Dodon Abbé de ſaint Savin, (monaſtere reformé par ſaint Benoiſt d'Aniane) & ils ſe reduiſirent dans une parfaite regularité. Geofroi ne put eſtre porté par leur exemple à changer d'eſtat, il obtint de Stolide la direction du monaſtere de ſaint Junien, & d'une autre Egliſe, & par violence & mauvais artifice les detacha du domaine, & de la juriſdiction de ſaint Martial, d'où ces lieux ſaints dépendoient auparavant.

CHAP. VII.

Ainardus Princeps de baſilica ſancti Martialis cum aliis omnibus Canonicis, Deo inſpirante, projiciunt arma ſæcularia, & de canonicali habitu in Monachorũ habitum ſeipſos mutant, &c. *Chron. Ademar. Bibl. Ph. Labb. Tom. 2. pag. 161.*

Perfectè regulares extiterunt. *Ibid. pag 271.*

Deprædatione, & malo ingenio. *Ibid. pag. 161.*

CHAP. VII. Dodon (ou Eudes) eut pour ſucceſſeurs Abbo, & Benoiſt. Ce fut ſous celui-ci que les Normans ravagerent de nouveau l'Aquitaine. On peut voir les noms des autres Abbez dans la chronique d'Ademar Moine de ſaint Cibar d'Angouleſme.

Ibid. pag. 271.

VI.

Abbez de Solignac.

Agiulfe qui eſtoit Abbé de Solignac l'an 817. ſe trouva cette année là à Aix-la-Chapelle, & y obtint de Loüis le Debonnaire des lettres qui maintenoient ſon monaſtere dans la joüiſſance de ſes droits, & de ſes privileges. La charte porte que ce Prince lui accorde cette grace, afin que les revenus de ſa communauté ſoient emploiez *à faire ſubſiſter les pauvres, ou les Clercs* qui ſervoient Dieu dans ce ſaint lieu, c'eſt ainſi que l'on en deſigne les Religieux, car il eſt bien certain que l'Ordre monaſtique n'y eſtoit pas éteint. Cunibert qui gouvernoit cette Abbaie l'an 855. eut beaucoup de part à la fondation de celle de Beaulieu, ainſi que nous dirons. Un peu aprés le monaſtere de Solignac fut pillé par les Normans, & perdit la pluſpart de ſes titres, qui furent bruſlez dans ce ravage. Arnauld Duc de Gaſcogne aimoit ceux de Solignac, & fit vœu de ſe retirer parmi eux, mais il ne l'accomplit pas aiant eſté prevenu par la mort. Aldar Preſtre, & Religieux de cette Abbaie appuié de ſa faveur, tira de terre les reliques de ſainte Fauſte Vierge, & Martyre, qui eſtoient à Vic-fezençal dans une Egliſe bruſlée par les Barbares, & les transfera au Prieuré d'Arnac, où les Religieux de Solignac s'eſtoient refugiez pendant l'invaſion des Paiens, & gardoient exactement la diſcipline monaſtique. Quelque temps aprés, Bernard Abbé de Solignac, pour reparer les ruines qu'avoit ſouffert ſa communauté par la fureur des Barbares, eut recours au Roy Charles le Chauve, & au Concile aſſemblé à Soiſſons l'an 866. & il obtint des lettres pour la conſervation des biens, & des droits de ſon monaſtere. Au reſte ces lettres ſemblent dire que les Eveſques qui y ſouſcrivirent, avoient veu l'original meſme de la charte de ſaint Eloi, ce qui fait juger que tous les titres de cette Abbaie n'avoient pas eſté perdus. Bernard vivoit encore l'an 876. comme il ſe voit par une charte de Charles le Chauve, qui le maintint dans la poſſeſſion de quelques terres. Mais l'an 883. il n'eſtoit plus au monde, & le monaſtere eſtoit alors gouverné par Daniel, à qui le Pape Marin accorda un privilege. Daniel eut pour ſucceſſeur Thierri, qui obtint des lettres de protection du Roy Eudes, qui furent expediées dans le monaſtere

Ad ſuſtentationem pauperum, ſeu Clericorum in eodem loco Domino deſervientium. *Baluz. Append. ad Capitul. pag. 1415.*

Bibliotech. Phil. Labbe Tom 2. pag. 52 & 286. an. 864.

Vide Act. ſæc. 4. part. 2. pag. 73.

Sammarth. Gall. Chriſt. Tom. 4. pag. 836.

Steph. Baluz. Append. ad Capit. pag. 1499. & 1515.

Conc. Tom. 9. pag. 357.

monaſtere de ſaint Maximin, ou Memin l'an 888. * le treiziéme de Juin, auquel jour il accorda auſſi une ſemblable grace à Ugobert Abbé de Montoliou. L'Abbaie de la Regle ſubſiſte encore à Limoges, & eſt habitée par des Religieuſes: Gundrade en avoit la conduite l'an 837. auquel temps Pepin Roy d'Aquitaine y donna un privilege.

CHAP. VIII.

* *Indict. vj. le ſecond du regne d'Eudes.*

CHAPITRE VIII.

De l'origine des monaſteres de Beaulieu, & d'autres baſtis par le bienheureux Raoul Archeveſque de Bourges : De ſaint Jacques Ermite : Des Abbaies de ſaint Genou, & de Roſec.

I. *Raoul fonde les monaſteres de Vegennes, & de Vierzon.*

PEndant que les Barbares pilloient, ou deſtruiſoient les monaſteres des païs où ils pouvoient aborder, le bienheureux Rodulfe, ou Raoul Archeveſque de Bourges en augmenta le nombre par l'eſtabliſſement de l'Abbaie de Beaulieu, & de trois autres qu'il fonda du propre bien de ſa famille. Ce Saint eſtoit fils de Raoul Comte de Cahors, & d'une Dame appellée Aige. Il reçut la tonſure clericale l'an 813. & il eſt remarquable que ſon pere lui donna alors pour titre la terre de Beaumont, & qu'il ceda encore l'Egliſe de ſaint Projet ſituée dans le Querci à ſon fils Raoul, & à ſa fille Emenane qu'il offroit à Dieu, pour recevoir l'habit de Religieuſe. Il eſt certain que ſaint Raoul fut Abbé, ou Adminiſtrateur du monaſtere de Fleuri; mais il y a lieu de douter s'il eut l'adminiſtration des Abbaies de ſaint Medard de Soiſſons, ou de Solignac, comme diſent quelques-uns. Lorſqu'il fut eſtabli dans le Siege Metropolitain de Bourges, il donna ſa terre de Veterin, ou de Vegennes ſituée dans le Limouſin, à un Abbé nommé Silvius, pour y baſtir un monaſtere ſous l'invocation de ſaint Pierre, & de ſaint Paul, de ſaint Denis, de ſaint Eloi, de ſaint Benoiſt, & d'autres Saints. Il y a apparence que ce Silvius eſtoit un Abbé du meſme nom, qui gouvernoit le monaſtere de Solignac. La charte de cette fondation eſt de l'an 840 Trois ans aprés le bienheureux Rodulfe baſtit le monaſtere de Deuvre dans le dioceſe de Bourges, & y mit pour Abbé le venerable

(Emenanæ) quam Deo ad ſanctimonialium habitum tradimus.

Act. ſæc. 4. part. 2. pag. 157.

Digitized by Google

CHAP. VIII. Aimeri. L'on n'a pas les lettres de la fondation, mais seulement celles de Charles le Chauve qui la confirment. Dix ans aprés Centulfe en augmenta le bien par la donation de quelques terres. Il paroist par sa charte qu'Asinar en estoit alors Abbé, & qu'il avoit dans son Eglise les reliques de saint Optat Confesseur, & de sainte Felicité Martyre. Vers le commencement du dixiéme siecle, sçavoir l'an 903. ce monastere aiant esté ravagé, & presque destruit par des personnes injustes, & violentes, quoique les Religieux continuassent à servir Dieu sous la conduite de leur Abbé Raimond, le Doien de l'Eglise de saint Estienne de Bourges nommé Girbert, & quelques autres Chanoines en eurent compassion, & pour maintenir leur communauté, ils la transporterent au chasteau de Vierzon, du consentement du Comte Thibauld, & ils l'assisterent des biens mesme de leur Cathedrale, ce qui fut approuvé par Geronce Archevesque de Bourges. Telle est l'origine du monastere de Vierzon, qui subsiste encore aujourd'hui. Pour Deuvre, ce n'est plus qu'un Prieuré.

II. *Et celui de Beaulieu.*

Le troisiéme monastere basti par saint Rodulfe, est celui de Beaulieu dans le dioceſe de Limoges. Il en donna le fond à Chunibert Abbé de Solignac, & à d'autres Religieux de sa communauté, pour y bastir un monastere en l'honneur de saint Pierre, comme il se voit par sa charte de l'an 846. Un autre Acte fait voir que l'Eglise en fut encore dediée sous l'invocation de saint Denis, de saint Benoist, de saint Eloi, de saint Teau, & d'autres Saints. Le premier Abbé fut Gairulfe Religieux de Solignac, qui eut pour successeur Rainulfe. Il exerçoit encore cette charge l'an 891. mais il avoit pour Coadjuteur Rainulfe, qui gouverna seul aprés sa mort. Le cartulaire de cette Abbaie fournit encore d'autres exemples de Coadjuteurs. Au reste, Rodulfe ne fut pas le seul Evesque qui se monstra liberal envers ce monastere, les revenus en furent encore augmentez par Frotaire son successeur, par Stolide Evesque de Limoges, & par d'autres personnes. Rodulfe contribua encore à l'establissement d'une communauté de Religieuses de nostre Ordre dans l'Eglise de saint Genés, où son pere Raoul avoit esté enterré. Sa sœur Emenane en fut la premiere Abbesse, & leur mere Aige y donna quelques terres du consentement de ses enfans au mois de Février, la troisiéme année de l'Empire de Lothaire, laquelle date répond à l'an 843. Ce

monaſtere de ſaint Genes eſtoit dans le dioceſe de Cahors. Saint Rodulfe aſſiſta l'an 845. au Concile de Meaux, & à d'autres Conciles, & conſulta le Pape Nicolas ſur des points de diſcipline, comme on peut voir ailleurs. Il mourut l'an 866.

Act. ibid. pag. 164.

III.

Naiſſance, & premiers emplois de ſaint Jacques Ermite.

Entre les Prieurez dépendans de l'Abbaie de ſaint Sulpice de Bourges, il y en a un appellé *la Chapelle d'Anguillon*, qui eſt à huit lieuës de cette ville ſur le chemin de Paris, où l'on honore encore aujourd'hui les reliques, & la memoire de ſaint Jacques Ermite, qui en a eſté le Fondateur. Ce bienheureux Solitaire nâquit de parens conſiderables par leur nobleſſe, qui demeuroient dans la Grece, ou aux environs de Conſtantinople. Son pere s'appelloit Felix, & ſa mere Hermene. Ils eurent ſept garçons, & offrirent à une Egliſe l'aîné qui s'appelloit Herpelin pour y eſtre reveſtu de l'habit monaſtique, & conſacré au ſervice des autels. Jacques qui eſtoit le ſecond, eſtudia un peu dans ſa premiere jeuneſſe, mais enſuite ſon inclination le portant aux armes, il quitta les livres, & prit l'épée. Il ſe diſtingua merveilleuſement dans les fonctions militaires, eſtant adroit, vigoureux, plein de feu, intrepide. On donna une ſi grande idée de ſon merite à l'Empereur Leon, que ce Prince voulut l'avoir auprés de lui. Il alla donc à la Cour, & il y parut tel qu'on l'avoit dépeint. Auſſi il fut conſideré du Prince, en peu de temps il acquit grand credit, & aiant appellé auprés de lui ſes cinq freres qui ſuivoient auſſi la profeſſion des armes, il leur fit donner de l'emploi; mais ils ne furent pas fort en eſtime, parce que c'eſtoient des gens mal reglez, & mal honneſtes, au lieu que Jacques ſe rendoit agreable à tout le monde par ſa temperance, & par ſa civilité, & qu'il n'avoit preſque point d'autre vice, que ſon ambition, & un violent deſir de faire fortune. Son frere Herpelin avoit bien d'autres penſées, il eſtoit veritablement mort au monde, comme le doit eſtre un veritable Religieux, il en mepriſoit la fauſſe gloire, & les faux plaiſirs, & il ne ſongeoit qu'à s'avancer dans la pieté. Il fut ordonné Preſtre par un Eveſque appellé *Serge*. Bien loin de ſe rejoüir de l'avancement de ſes freres, il en eſtoit preſque affligé, parce qu'il regardoit la proſperité, & le bonheur apparent dont ils joüiſſoient, comme un eſtat tres-dangereux pour le ſalut. Il prioit Dieu, & faiſoit penitence jour, & nuit pour leur obtenir la grace d'une ſolide converſion. Mais ſa charité lui donnoit une tendreſſe particuliere pour Jacques,

Vers l'an 815. Bibl. Phil. Labbe Tom. 2. pag. 395. Act. ſac. 4. part. 2. pag. 145.

CHAP. VIII. parce qu'il eſtoit le plus âgé de ſes cinq freres, & qu'il avoit toujours remarqué en lui de la docilité, & du penchant à la vertu. Aprés avoir imploré pour lui la miſericorde divine par des prieres, & par des jeûnes, il l'invita à le venir voir, & à ſe trouver avec lui dans un lieu, où ils puſſent converſer librement. Jacques qui ſçavoit que ſon frere eſtoit en reputation de ſainteté, n'oſa le refuſer, il crut meſme que ce lui ſeroit un honneur que d'avoir commerce avec un homme ſi celebre, & par cette conſideration, il l'alla voir. C'eſtoit un malade que la divine providence conduiſoit au medecin, quoiqu'il ne penſât point à ſa gueriſon, & qu'il ne ſentit peut-eſtre pas la plaie mortelle que l'amour du monde avoit faite dans ſon ame. Mais cette viſite ne laiſſa pas de lui eſtre ſalutaire, la grace diſſipa ſes tenebres par l'entremiſe du ſaint Preſtre, & ce jour-là fut pour lui le commencement d'une nouvelle vie. Herpelin aprés lui avoir marqué la joïe qu'il avoit de le voir, & lui avoir rendu les devoirs de l'hoſpitalité, prit ſon temps pour lui parler du ſalut éternel. Il lui dit que ſaint Jean Baptiſte n'en excluoit pas les ſoldats, pourveu qu'ils ſe contentaſſent de leur paie, & qu'ils ne fiſſent point d'outrage à perſonne, mais quoiqu'il lui marquât par là qu'il ne condamnoit pas ſa profeſſion, & qu'il ne pretendoit point l'obliger à la quitter, il lui fit neanmoins aſſez ſentir qu'il eſtoit en danger de ſe perdre vivant dans le grand monde, où il eſt ſi ordinaire de negliger les obligations de ſon eſtat, & de ne prendre pour regle, & pour loi que ſa paſſion, & ſon intereſt. Cette conſideration penetra le cœur de Jacques, il commença à s'appercevoir du peril où il eſtoit, & par un changement que l'on peut mettre au nombre des miracles, puiſqu'il eſt ſi rare de paſſer ainſi en un inſtant d'un ſentiment à celui qui y eſt oppoſé, il reconnut que ce qu'il avoit juſqu'à preſent recherché, & poſſedé, comme un avantage, & une bonne fortune, n'eſtoit qu'un obſtacle à ſon ſalut, & conſequemment un malheur, & une diſgrace, & que le meilleur parti qu'il put prendre eſtoit de ne plus retourner à la Cour. Il remercia donc ſon frere de l'avoir deſabuſé, & lui dit qu'il ſe mettoit entre ſes mains comme *une victime pour eſtre offert ſur l'autel de la croix à la gloire de ſon Createur.* Son frere lui conſeilla de ſe faire Religieux, & meſme enſuite de recevoir les Ordres ſacrez, afin d'eſtre plus degagé du monde, & plus attaché au ſervice de Dieu. Il ſuivit cet avis, & aiant pris

Para me victimam dignam ſuperponi altaribus crucis, ut in æternum proficiat in laudem Creatoris ſui. *Ibid pag.* 145.

l'habit monaſtique, il fut ordonné Diacre par l'Eveſque Serge. CHAP. VIII.

Les deux freres Herpelin, & Jacques demeurerent enſemble un an ou deux : enſuite ils reſolurent de quitter leur païs, d'aller à Jeruſalem, & à Rome, & de paſſer en France, où ils avoient appris qu'il y avoit quantité de perſonnes de pieté, dont l'exemple, & les inſtructions pourroient leur eſtre utiles pour leur avancement ſpirituel. Ils vendirent ce qu'ils avoient de la ſucceſſion de leurs parens, (car la loi du païs ne les en avoit pas exclus,) & ils en acheterent ce qui leur eſtoit neceſſaire pour leur voiage, avec deſſein de deſpenſer pour eux le moins qu'ils pourroient, & d'aſſiſter les pauvres qu'ils trouveroient en chemin. Ils s'embarquerent à Conſtantinople, d'où il partoit cinq vaiſſeaux pour l'Occident. Herpelin entra dans un de ces vaiſſeaux, & Jacques dans un autre, aiant eſté obligez d'en uſer ainſi, parce qu'ils avoient du bien dans ces deux navires. Les trois premiers jours, ils eurent aſſez beau temps, mais enſuite ils furent battus d'une horrible tempeſte, qui ſepara les vaiſſeaux. Celui où eſtoit Jacques fut pouſſé ſur les coſtes de l'Afrique, avec un autre qui eut le meſme ſort. On ne marque point ce que devinrent les trois autres, dans un deſquels eſtoit Herpelin, qui ne revit plus depuis ſon frere. Les deux vaiſſeaux qui avoient abordé en Afrique, n'y demeurerent que neuf jours, & aprés cela firent voile en Sardagne, où ils paſſerent l'hyver. Ils retournerent enſuite à Conſtantinople, & Jacques s'informa de ce qu'eſtoit devenu ſon frere Herpelin, qu'il reveroit comme ſon pere ſpirituel, & il n'en put rien apprendre. Cette ſeparation lui cauſa bien de la douleur, mais il conſerva toujours une parfaite ſoumiſſion à la volonté de Dieu, & il ſe rembarqua pour paſſer en Italie. Une ſeconde tempeſte s'oppoſa à ſon deſſein, & le fit aborder à Joppe ville de Judée. Il regarda cet accident comme une grace de Dieu, qui lui vouloit donner la conſolation de voir les ſaints lieux. Il alla donc viſiter le ſaint ſepulchre, & les Egliſes de Jeruſalem, & des environs. Enſuite il retourna à Conſtantinople, pour ſolliciter ſes amis de le ſecourir, parce qu'il n'avoit plus de quoi ſubſiſter. Le Patriarche Jean le reçut avec beaucoup de charité, & eut d'autant plus de compaſſion de lui, qu'il l'avoit veu autrefois à la Cour, & qu'il ſçavoit que ç'avoit eſté l'amour de la perfection qui l'avoit reduit dans la

IV.

Il va en Italie.

Tribuens divinæ pietati, quod ad Judæam pervenerat. *Ibid. pag.* 147.

CHAP. VIII.

pauvreté, & l'indigence. Il lui donna donc ce qui lui eſtoit neceſſaire pour ſon voiage, & avec ce ſecours, le bienheureux Jacques s'embarqua pour la troiſiéme fois dans le deſſein d'aller en Italie, & de là en France. Le vaiſſeau où il eſtoit aiant abordé à l'Iſle de Corſe, les matelots pouſſez d'une deteſtable avarice, lui oſterent tout ce qu'il avoit, & l'abandonnerent ſur le rivage. A cette diſgrace il en ſucceda une autre encore plus faſcheuſe, car s'eſtant un peu avancé dans l'Iſle, il fut arreſté comme une eſpion, & tourmenté, afin qu'il ſe confeſſât coupable de ce crime. Il proteſta en vain qu'il n'avoit pas ſeulement ſongé à ce qu'on lui imputoit, on continua à le maltraiter, & on le tint deux jours ſuſpendu à un arbre. Sa patience, & ſa fermeté faiſant douter s'il eſtoit coupable, on jugea qu'il falloit le mener devant Pantaleon Eveſque du dioceſe, qui eſtoit un Prelat fort ſage, & fort ſpirituel. Pantaleon lui demanda en grec qui il eſtoit, & lui fit encore d'autres queſtions. Le ſaint Religieux lui répondit avec cette candeur, & cette ſimplicité qui eſt le caractere de la verité, & de l'innocence : deſorte que l'Eveſque reconnut que c'eſtoit un ſerviteur de Dieu que l'on avoit outragé ſans le moindre ſujet. Il en reprit ceux qui l'avoient maltraité, & leur ordonna d'en faire penitence. Et parce que le bienheureux Solitaire eſtoit bleſſé, il le fit penſer, & le retint un an dans l'Iſle. Voiant qu'il perſiſtoit dans la reſolution d'aller à Rome, il lui permit de faire ce voiage, & lui donna des lettres de recommandation addreſſées à Libon Eveſque, & un des douze Cardinaux, ou Prelats, qui eſtoient alors du conſeil du Pape. Le bienheureux Jacques ſortit ainſi de Corſe parfaitement édifié de la charité qu'avoit eu pour lui Pantaleon, & dont il reſſentit encore les effets à Rome. Car par le ſecours de ſes lettres, il fut tres-bien reçu de l'Eveſque Libon, il eut auſſi accez auprés du Pape Serge, qui lui donna ſa benediction, & il obtint des reliques de ſaint Cance, & de deux autres Martyrs. De Rome il alla à Luques & de là à Genes toujours dans le deſſein de paſſer en France, mais il fut retenu à Genes par Maſſit Eveſque de cette ville, car ce Prelat l'aiant entretenu, reconnut en lui une ſi grande pieté, & tant d'autres graces du Ciel, qu'il crut que ce ne ſeroit pas un petit avantage pour ſon dioceſe, que de poſſeder un ſi excellent modelle de la perfection évangelique. Il pria donc le Saint de demeurer à Genes, ou aux environs, & le Saint s'y

Ad ſanctum Epiſcopum noſtrum Pantaleonem virum ſpiritualem. *Pag.* 148.

Sancti Canci, Cancelliani, & Cancellinæ.

Vers l'an 845.

Ces deux Eveſques de Genes Nazaire, & Maſſit ne ſont peut-eſtre connus que par les Actes de ſaint Jacques, qui ſervent ainſi à remplir la liſte des Eveſques où il n'y en a que deux pour le neuviéme ſiecle.

eſtablit, & y ſervit Dieu quatorze ans. Il ſortoit rarement, & n'alloit point chercher à ſe divertir par de vains entretiens avec les gens du ſiecle, mais ſe tenant caché dans ſa cellule, il mortifioit ſon corps par le jeûne, & converſoit dans le Ciel par l'oraiſon. Les malades, ou d'autres perſonnes de leur part venoient ſouvent lui demander le ſecours de ſes prieres, parce que l'on éprouvoit qu'elles contribuoient beaucoup à leur ſoulagement. Une Dame aveugle nommée Petronille, qui eſtoit parente de Nazaréen predeceſſeur de Maſſit dans le Siege de Genes, s'eſtant fait ſouvent mener à ſa cellule, pour le ſupplier d'avoir compaſſion d'elle, il lui dit que le Samedi prochain elle ſeroit guerie, & cette prediction eut ſon accompliſſement. Elle alla voir le Saint pour le remercier, & elle lui offrit divers preſens, mais il ne voulut rien recevoir. Les habitans du païs le ſolliciterent auſſi avec grande inſtance de demander à Dieu un temps favorable aux biens de la terre. Sa charité ne les put refuſer, il fit des prieres pour obtenir ce qu'ils ſouhaittoient, & depuis les greſles qui ravageoient leurs vignes, & leurs plants, ceſſerent, & il n'arriva point de ces ſortes d'orages tandis qu'il demeura parmi eux.

V.

Il paſſe en France, & demeure dans une communauté de Religieux.

Il ſe trouvoit cependant importuné du grand nombre de perſonnes qui venoient à ſa cellule, il craignoit auſſi que leurs civilitez, & leurs applaudiſſemens ne lui fuſſent un ſujet de vanité, il eſtoit de plus mal ſatisfait, & affligé de voir que ce peuple vouloit bien recevoir des graces de Dieu, mais ſe mettoit peu en peine de retourner à lui par une veritable converſion, & de garder ſes ſaintes loix. Ces conſiderations le firent reſoudre de paſſer en France. Il ſortit ſecretement du dioceſe de Genes, & alla en Auvergne, y eſtant attiré par la reputation de Fredegiſe Eveſque de Clermont, qui eſtoit celebre par ſon ſçavoir, & ſa pieté. Il fut bien reçu de Fredegiſe, il lui raconta ſa vie, & ce Prelat conçut tant d'eſtime pour lui, qu'il l'ordonna Preſtre. Le bienheureux Jacques changeant ainſi de païs, ne changeoit point d'eſprit, ny de conduite : l'amour de la retraite, & de la penitence l'accompagnoit par tout. Quelque affection que lui témoignat Fredegiſe, il le quitta, & avec ſa permiſſion il continua de vivre en Ermite dans ſon dioceſe. Mais il n'y put demeurer inconnu, ny auſſi ſolitaire qu'il ſouhaittoit. Des perſonnes riches, & puiſſantes lui offrirent des terres, & de l'argent pour fonder un monaſtere,

Digitized by Google

CHAP. VIII. & en eſtre le Superieur. Mais ces offres ſi avantageuſes, qui auroient attiré, ou retenu en Auvergne un homme moins deſintereſſé, lui furent un ſujet d'en ſortir. Il pria l'Eveſque d'agréer qu'il allat viſiter les Egliſes du Berri, & avec ſa permiſſion il paſſa dans cette province. Il viſita en effet les lieux ſaints qui eſtoient à Bourges, & aux environs, & enſuite aiant appris que non loin de cette ville il y avoit un monaſtere habité par des Religieux, qui gardoient exactement la Regle de ſaint Benoiſt, il s'y tranſporta, & y fut reçu en qualité d'hoſte. Le bon ordre qu'il remarqua dans cette communauté lui plut extrémement, & il ſe propoſa de s'y arreſter, ſi on vouloit lui permettre d'y faire ſa demeure. Les Religieux y conſentirent, & furent auſſi tres-édifiez de ſa pieté, & de ſa mortification. Le bienheureux Jacques portoit un tres-rude cilice, & par deſſus une tunique, ou robe noire avec un capuce, *comme le portent d'ordinaire les Ermites, & les Moines Grecs.* Il ne beuvoit que de l'eau, & encore peu ſouvent. Il ne mangeoit d'ordinaire que du pain dur, & aigre, & quelquefois de petits poiſſons. S'il ſe permettoit quelque choſe d'extraordinaire en conſideration des hoſtes, c'eſtoit en ſi petite quantité, qu'à peine pouvoit-on dire qu'il eut rien diminué de la rigueur de ſon abſtinence. Il n'uſoit point d'œufs, ny de fromage, s'il n'eſtoit malade, & s'il n'eſtoit preſſé d'en manger par l'avis de quelque perſonne de pieté. Pendant qu'il ſe portoit bien, il n'avoit pour lit que la terre, & il falloit qu'il manquât de ſanté, & qu'il fut infirme, s'il ſe donnoit le ſoulagement de coucher ſur de la paille. Lorſqu'en voiage il logeoit chez un ſeculier, par complaiſance pour ſon hoſte, il ſe mettoit d'abord ſur le lit qu'on lui avoit preparé, mais quand chacun s'éſtoit retiré, & qu'il ſe voioit ſeul, il dormoit ſelon ſa couſtume ſur le plancher, prenant garde de mortifier en toutes choſes ſa chair, afin que ſon eſprit s'élevât plus librement vers le Ciel. Telle eſtoit ſa maniere de vie ſelon un ancien Auteur, qui avoit eſté le témoin de ſes actions.

Le Latin porte à quelques milles. Aliquot milliaribus diſtabat ab urbe Biturica. *Ibid. pag.* 150 *ce qui marque du moins une lieuë ou deux.*

Tunica talari, & pulla tegebatur capite caputiato, ut moris eſt Græcis Eremitis, & Monachis unde proceſſerat. *Ibid. pag.* 150.

VI.

Il baſtit l'Ermitage, ou Chapelle d'Angillon, & y finit ſes jours.

Le bienheureux Jacques jugea bien que s'il vouloit toujours demeurer avec ces Religieux, qui ſuivoient la Regle de ſaint Benoiſt, il lui faudroit diminuer quelque choſe de ſes auſteritez, pour éviter la ſingularité, & ne point faire de peine aux foibles, ou que s'il avoit reſolu de ne rien relaſcher de la rigueur de ſon obſervance, il devoit ſe retirer dans une ſolitude. Aprés avoir

CHAP. VIII.

avoir balancé sur la conduite qu'il devoit tenir, l'amour de la penitence, & de la contemplation l'emporta, & il prit le parti de finir ses jours dans le desert. Il trouva un lieu assez propre à son dessein, tout proche la riviere de Saudre, mais la difficulté estoit d'avoir la liberté de s'y establir. Il en parla aux anciens du monastere, & ceux-ci lui firent esperer qu'il obtiendroit aisement cette grace du Comte Robert seigneur du païs. En effet Robert aiant sçu son dessein, lui accorda plus qu'il ne demandoit, & depuis lui fut tres-favorable. Le saint Ermite alla prendre possession du lieu qu'il avoit choisi, & il y fit une petite cellule avec un jardin. Afin de n'avoir point la peine de retourner au monastere pour y celebrer la Messe, il bastit une Chapelle, secouru des aumônes de quelques voisins. Il y offroit souvent le saint sacrifice, assisté de son disciple Jean, qui lui servoit de ministre, & lorsqu'il s'y trouvoit quelques personnes du peuple, il leur faisoit un petit discours de pieté avant que de les renvoier. Ensuite il alloit se cacher dans le bois, & il y prioit Dieu jusqu'au soir avec une merveilleuse ferveur. Ce n'estoit d'ordinaire que l'obscurité de la nuit qui le contraignoit de sortir de cette douce retraite, & de retourner à sa cellule pour y prendre son repas. Comme il marchoit nuds pieds, il se blessoit souvent à des épines. Quelquefois à son retour il tomboit de foiblesse. Souvent son disciple Jean alloit le chercher dans les bois, & avoit bien de la peine à le trouver, s'il le rencontroit en chemin, & que ce ne fut pas assez que de l'aider à marcher, il appelloit à son secours des païsans, & tous ensemble ils le reportoient à sa cellule. Le Saint estoit en grande veneration dans le païs, parce qu'il y attiroit la benediction du Ciel, & que ses prieres estoient d'un grand soulagement pour les malades. Le Comte Robert, & sa femme Agane lui envoioient tous les jours à manger, mais aprés avoir un peu gousté de ce qu'on lui apportoit, & en avoir aussi reservé quelque chose pour son disciple, il donnoit le reste aux pauvres. Sa nourriture ordinaire estoit alors du pain, & du lait, à quoi il adjoustoit quelquefois des féves. Un jour le serviteur qui lui portoit l'aumône du Comte, ne l'aiant point rencontré dans sa cellule, alla le chercher dans le bois, & il ne le trouva qu'en suivant des traces de sang qu'avoient laissé ses pieds qui avoient esté piquez par des épines. Le Saint un peu avant son dernier jour, predit que le païs où il demeuroit,

Cum senipetis Fratribus *Ibid. pag.* 151. *Vid. Reg. S. Bened. cap.* 27.

Ce Robert avoit épousé Agane fille de Vfroi Fondateur de l'Abbaie de saint Geraud. Voiez les Actes pag. 226. *de ce meſme Tome.*

CHAP. VIII.

seroit desolé par une armée de Normans, & par la famine, & que Dieu retireroit bien-tost du monde saint Rodulfe Archevesque de Bourges. Il se prepara aussi lui-mesme à la mort par une continuelle oraison, & alla dans sa Chapelle s'y faire preparer une fosse. Quelques Prestres, & d'autres personnes estant venus le voir, il les exhorta à se souvenir des avis, & des instructions qu'il leur avoit données par l'ordre mesme de Nostre Seigneur, & tout estant disposé pour son enterrement, il rendit l'esprit. Sa mort arriva probablement l'an 865. Ses Actes avoient esté écrits fort amplement par un Auteur contemporain, qui est peut-estre Jean son disciple, mais cet ouvrage ne se trouve plus, & l'on a seulement sa vie dressée sur ces premiers Actes par un Religieux de l'Abbaie de saint Sulpice de Bourges. Nous l'avons rapportée assez au long, afin de faire connoistre ce saint Religieux, qui a esté jusqu'à present peu connu, quoique sa saintetè soit bien attestée.

VII.

Establissement du monastere de Rofec, ou Ruffec.

Vide Bolland. 7. April. pag. 480. An. 845.

Raimond Comte de Limoges fonda le monastere de Roffec dans le Berri sur la riviere de Creuse, & pria Dodon Abbé de saint Savin d'y establir l'observance. Et aprés que cet Abbé eut mis un bon ordre dans la nouvelle communauté, il l'employa encore pour y transferer les reliques de saint Alpinien disciple de saint Martial, qui furent apportées de Limoges.

VIII.

Fondation de l'Abbaie de saint Sauveur de Strade, ou de saint Genou.

L'Abbaie de saint Sauveur de Strade dans le diocese de Bourges, fut bastie l'an 828. par Wifroi, qui exerçoit la charge de Comte dans cette ville, & cette fondation fut confirmée par Pepin Roy d'Aquitaine. Dodon, à qui on donna la conduite de ce nouveau monastere, y fit garder exactement la Regle, & il eut la satisfaction de voir ses disciples marcher sur les traces des saints Peres, & s'édifier les uns les autres par la pureté de leur vie, & par leur zele à s'acquitter de leurs devoirs. Il obtint un privilege de Charles le Chauve, & eut pour successeur Mainard. Cet Abbé estant à la Cour pour quelques affaires, y rencontra des Religieux de saint Pierre-Moutier de Nevers, qui y estoient venus pour supplier le Roy de leur permettre de se choisir un Superieur. Le Roy qui avoit de l'estime pour ceux de Strade, comme il est aisé de juger par les lettres de protection qu'il leur avoit déja accordées, appella auprés de lui leur Abbé Mainard, & soumit tant à lui qu'à ses successeurs ce monastere de saint Pierre. A deux lieuës de Strade, il y avoit une Chapelle, où reposoient

Biblioth. Floriac. Vita S. Genulf. lib. 2. cap. 6. Boll. 17. Ianuar. pag. 81. & 102.

les corps de saint Genit, & de saint Genou, qui avoient presché la foi aux habitans du païs vers le milieu du troisiéme siecle. Cette Chapelle estoit negligée, & ces saintes reliques n'y estoient pas gardées avec assez de respect. Cette consideration excita les Religieux de Strade à se procurer l'avantage d'avoir du moins chez eux le corps de saint Genou. Mainard obtint aisement de Charles le Chauve la permission de le transferer à Strade, & comme il est à croire, estant encore autorisé par l'Archevesque de Bourges, il tira de cette Chapelle le corps de saint Genou, & l'apporta avec grande veneration à son Abbaie de Strade. Les Religieux de ce monastere furent depuis obligez d'en sortir, pour éviter la fureur des Normans qui désoloient le païs. Ils se refugierent à Nevers avec le corps de saint Genou, & ils y demeurerent quelque temps.

CHAPITRE IX.

Des Abbaies de Mauzac, de saint Chaffre, de Manlieu, de Brantome, de Noaillé, de Charroux, & de sainte Croix.

I. *Abbaies de Mauzac, saint Chaffre, & de Manlieu.*

Baluz. Append. ad Capitul. Tom. 2. pag. 1483.

PEndant le pontificat de Rodulfe Archevesque de Bourges, l'Abbaie de Mauzac dans le dioceſe de Clermont fut gouvernée par Lanfroi, qui fit l'échange d'un Prieuré, ou Eglise de saint Prix, & de quelques terres, ou domaines, avec le Comte Bernard, comme il se voit par un ancien titre. Ainsi il semble qu'il faut distinguer deux Lanfrois Abbez de ce monastere, dont l'un a vécu dans le huitiéme siecle, & l'autre vers l'an 864. Gui Evesque de Pui en Vellai aiant obtenu de Charles le Chauve des lettres, qui portoient que selon un ancien usage, l'Abbaie de saint Chaffre appartenoit à son Evesché, Rostang qui avoit la conduite de ce monastere, contesta ce droit, & soustint que son Abbaie estoit sous la protection du Roy. Frotaire Archevesque de Bourges prit connoissance de cette affaire, & reconnut que Rostang joüissoit de ce privilege : ce qui porta Charles le Chauve à donner à cet Abbé des lettres datées de l'an 877. qui deciderent de nouveau, que sa communauté possedoit ses biens sous la

CHAP. IX.

franchiſe, & l'immunité royalle, & pouvoit avec l'agrément du Prince ſe choiſir un Abbé ſelon la Regle de ſaint Benoiſt. Il ſe trouve une charte toute ſemblable, obtenuë par Heirard Abbé de Manlieu, dans un pareil differend qu'il eut avec Agilmar Eveſque de Clermont.

Mabill. De Re Diplom. pag. 546.

II.

Abbaie de Brantôme.

Bibliot Labb. Tom 1. pag. 664. & 160. 165.

L'Egliſe de ſaint Sauveur de Sarlat aiant eſté rebaſtie, on y remit des Religieux qui l'enrichirent des reliques de ſaint Sardos, & de ſainte Mundane, qu'ils tirerent du monaſtere de Calabre alors preſque deſert, & abandonné. On dit que Pepin Roy d'Aquitaine baſtit les monaſteres de Brantôme dans le dioceſe de Perigueux, & de ſaint Jean d'Angeli dans la Xaintonge par l'ordre de ſon pere Loüis le Debonnaire, mais il y auroit plus de fondement de dire que l'Abbaie de Brantôme fut conſtruite par Loüis lorſqu'il n'eſtoit que Roy d'Aquitaine, puiſqu'elle eſt marquée dans le denombrement de l'an 817. Pepin permit aux Moines de ſaint Cybar de ſe transformer en Chanoines, ce qui ne ſubſiſta pas toujours, car on verra que dans le ſiecle ſuivant ils reprirent l'obſervance monaſtique.

III.

Monaſtere de Noaillé.

Ce fut vrai-ſemblablement l'an 731. que Charles Martel y mena ſes troupes contre Eudes Duc d'Aquitaine.

Les Actes de ſaint Junien font voir qu'il baſtit l'Abbaie de Mairé dans le dioceſe de Poitou, qu'il en eut la conduite, & qu'il y fut enterré vers l'an 587. Ce monaſtere ſubſiſta juſqu'au huitiéme ſiecle qu'il fut pillé, & reduit en ſolitude pendant les guerres qui deſolerent l'Aquitaine. On le repara, & l'on y remit quelques Religieux du temps de Charlemagne. Mais leur obſervance n'eſtoit pas ſi exacte, ny ſi pure que celle qui avoit eſté en uſage dans ce lieu ſaint avant ſa deſtruction, & comme de plus ils faiſoient l'Office avec peu de ſolemnité, & que faute de revenu, ils ne pouvoient orner de lampes le tombeau de ſaint Junien leur patron, les reliques du Saint n'y recevoient pas la veneration qui leur eſtoit deuë. Et c'eſt pourquoi leur Abbé conſentit aiſement qu'elles fuſſent transferées à un nouveau monaſtere, dont on lui donna la conduite. J'appelle ce monaſtere *nouveau*, parce qu'il avoit eſté érigé en Abbaie vers la fin du huitiéme ſiecle par Atto Diacre, & Abbé de ſaint Hilaire de Poitiers, & depuis Eveſque de Saintes. Auparavant ce n'eſtoit qu'un petit Prieuré dépendant de l'Egliſe de ſaint Hilaire. Atto y mit une communauté de Moines ſous la conduite d'Hermenbert Preſtre qui eſtoit déja Religieux, ou qui embraſſa cet eſtat pour exercer la charge

Non digno videbatur honore coli, nec officii dignitate, nec lampadum inluſtratione perornari. *Act. ſæc. 4. an. 830. pag. 433.*

d'Abbé. Loüis le Debonnaire confirma cette fondation par des lettres, où il marque qu'elle avoit eſté faite par l'ordre de Charlemagne, & appellé Atto *ſon parent.* Dieu y donna tant de benediction, que le monaſtere du Noaillé devint celebre en obſervance, & produiſit des Religieux de grand merite, & fort intelligens dans les loix, & les devoirs de leur profeſſion. Deſorte que l'on en choiſit pluſieurs pour gouverner d'autres Abbaies. Atto eſtant Eveſque de Saintes, ratifia ce qu'il avoit fait en faveur de celle de Noaillé, & y reunit quelques terres qui en avoient eſté diſtraites, comme l'on voit par ſes lettres de l'an 798 où il prend la qualité de Recteur, ou Abbé du monaſtere de ſaint Hilaire. Hermenbert premier Abbé de Noaillé, eut pour ſucceſſeur Nemalde, & celui-ci Godolen, qui accrut la dignité, & la reputation de ſon monaſtere, en y faiſant baſtir une belle Egliſe, & en y transferant les reliques de ſaint Junien le jour meſme qu'elle fut dediée. Cette tranſlation ſe fit l'an 830. du conſentement de Sigibrand Eveſque de Poitiers, & de Fouques Abbé de ſaint Hilaire. Godolen pour conſerver la memoire du Saint, & porter ſes Religieux, & les autres fidelles à imiter ſes vertus, pria Vulfin Boëce Eveſque d'écrire ſa vie, & ſes miracles, ce que fit ce Prelat, qui marque dans ſa preface beaucoup d'eſtime, & de conſideration pour Godolen, & donne lieu de croire que cette Abbé excelloit en pieté. Au reſte Daden, & Godolen furent les derniers Abbez de Mairé, car ce monaſtere ne poſſedant plus les reliquès de ſon ſaint Fondateur, fut reduit en Prieuré, & dans la ſuite du temps, par un dernier changement devint une Egliſe paroſſialle, appellée *Mairé l'Eveſcaut*, pour la diſtinguer de celle d'un village nommée *Mairé le Gaulier.*

Il a eſté remarqué que l'Abbaie de Charroux au dioceſe de Poitiers, a eu pour Fondateur Roger Comte de Limoges. Loüis le Debonnaire en confirma l'eſtabliſſement à la priere de Juſte qui en eſtoit Abbé, comme il ſe voit par ſa charte donnée à Aix-la-Chapelle, la ſeconde année de ſon Empire, c'eſt à-dire l'an 815. Gombauld, & Valfroi qui en eſtoient Abbez du temps de Charles le Chauve, aiant obtenu de ce Prince trois monaſteres pour eſtre unis au leur, ſçavoir ceux de Colone dans le païs d'Aunis, de ſaint Saturnin en Anjou, & de ſaint Florent au dioceſe de Saintes: cette union fut confirmée par le Concile de Vermerie, à la priere de Guillaume leur ſucceſſeur.

CHAP. IX.

Congregatio ſub B. Benedicti Regulâ, &c. in qua clariſſimi viri, & monaſtici Ordinis adprimè eruditi claruerunt in tantum ut etiam pluſimis locis de jam ſupradicta congregatione Abbates conſtituerentur, &c. *Ibid. pag.* 432.

En Mars l'an 31. de Charlemagne.

Boëce eſtoit peut-eſtre Chorevеſque de Segibrand, ou des ſucceſſeurs de celui-ci Fridebert, & Ebroin. Act. ſec. 1. pag. 312.

IV.

Abbaie de Charroux.

Sammarth. Gall. Chriſt. Tom. 4. *pag.* 220.

Conc. Vermer. an. 869. *Tom.* 8. *pag.* 1527.

CHAP. IX.

V.

Monaſteres de ſainte Croix de Poitiers.

L'Abbaie de ſainte Croix de Poitiers qui avoit eſté ſi celebre dans le ſixiéme ſiecle, aiant eſté pillée par les Sarrazins l'an 732. demeura deſerte, & inhabitée, ou ſi quelques Religieuſes qui échapperent à la fureur des Barbares y retournerent, & y reçurent d'autres filles, elles ne purent y remettre l'obſervance primitive, & ainſi cette maiſon ſe ſentit longtemps de ce ravage. On la met au nombre de celles qui doivent leur reſtabliſſement à Loüis le Debonnaire, & ce Prince nous l'apprend lui-meſme dans des reglemens dreſſez pour cette Abbaie, marquant expreſſement que c'eſtoit lui qui avoit ordonné que l'on y vivroit ſelon les loix de l'eſtat regulier, & monaſtique. Il recommanda à ſon fils Pepin Roy d'Aquitaine de la maintenir dans la poſſeſſion de ſes biens, & dans l'exemption des charges qu'elle ne devoit pas porter. Il limita le nombre des Religieuſes à cent, & tant qu'il ſeroit rempli, il défendit de le ſurpaſſer par la reception d'aucune fille. Il ordonna auſſi qu'il n'y auroit point plus de trente Clercs dans le monaſtere ou Egliſe de ſainte Radegonde, & qu'ils rendroient à la congregation (c'eſt-à-dire à l'Abbaie de ſainte Croix,) une honneſte, & parfaite obeïſſance. On a déja veu, & on verra encore dans la ſuite de cette hiſtoire d'autres exemples de cet aſſujetiſſement des petites communautez d'Eccleſiaſtiques, ou de Religieux à de grands monaſteres de filles, qui les avoient fondées, afin qu'ils leur adminiſtraſſent les Sacremens, ou qu'ils les aſſiſtaſſent dans l'enterrement des morts. Il faut prendre garde de ne pas confondre ce monaſtere, ou Egliſe de ſainte Radegonde, avec l'Abbaie de ſainte Croix, qui eſt quelquefois appellée le monaſtere de ſainte Radegonde, à cauſe que la Sainte la baſtit, & l'honora de ſa preſence. Cette Egliſe eſt auſſi l'ouvrage de ſainte Radegonde qui la fit conſtruire, avec un petit monaſtere dans un fauxbourg de Poitiers, pour y enterrer les Religieuſes de l'Abbaie de ſainte Croix, qui eſtoit alors (comme il eſt encore aujourd'hui) dans Poitiers. Car en ce temps-là on n'enterroit perſonne dans les villes, qui eſtoient regardées par les Anciens, comme la demeure des vivans, & non pas des morts. Charles le Chauve augmenta les revenus de l'Abbaie de ſainte Croix, & du monaſtere, ou Egliſe de ſainte Radegonde par la donation de quelques terres. On dit qu'il eut une fille nommée Rotrude, qui fut Abbeſſe de ce monaſtere. Mais ce qui en fait

Poſt quam eas ſub regulari norma vivere conſtitui. *Analect. Iohan. Mabill. Tom. 1. pag. 300.*

Ut omninò provideatur, ne Clericorum numerus pluſquam xxx. augeatur, & ipſi per omnia ad dictam Congregationem ſanctæ Crucis honeſtè, & perfectè obedientes ſint, atque ſubjecti. *Capit. Ludov. an. 822. c. 7.*

douter eſt que Loüis le Begue fils de ce Prince n'en parle point dans ſes lettres de l'an 778. par leſquelles il confirma les graces accordées par ſon pere à cette maiſon. A quoi neanmoins on peut répondre que Rotrude ne fut Abbeſſe qu'aprés la mere Avé, en faveur de laquelle cette charte paroiſt avoir eſté expediée. Au reſte ces lettres marquent nettement la diſtinction des deux monaſteres. Celui de ſainte Radegonde eſt aujourd'hui habité par des Chanoines, & eſt dans l'enceinte des murailles, & non pas dans les fauxbourgs. Frotaire Archeveſque de Bourges, Erard [Archeveſque de Tours] & Angenolde [Eveſque de Poitiers,] aiant eu ordre du Roy de ſe tranſporter à ſainte Croix, pour y eſtre preſens à l'élection que les Religieuſes y devoient faire d'une Abbeſſe, Hincmar Archeveſque de Reims écrivit cependant à toute leur communauté, pour les exhorter à bannir d'entr'elles les animoſitez, & les diſputes, puiſque la Regle de ſaint Benoiſt, dont elles faiſoient profeſſion, les obligeoit de reciter tous les jours à haute voix l'oraiſon dominicale dans cette veuë, & cette intention, & que ſans cette union de charité leurs mortifications, & toutes leurs bonnes œuvres ne pouvoient eſtre agreables à Dieu.

CHAP. X.

Monaſteria ſanctæ Crucis, & ſanctæ Radegundis *Vide cartam Ludov. II. apud Sammarth. Gall. Chriſt. Tom. 4. pag. 318.*

Flodoard. lib. 3. cap. 27.
Reg. S. Bened. cap. 13.

CHAPITRE X.

De la Tranſlation des reliques de ſaint Filbert à Grandlieu, & en d'autres lieux, & des Abbez de Nermontier.

ENtre les Abbez que Loüis le Debonnaire joignit avec ſaint Benoiſt d'Aniane pour travailler enſemble au reſtabliſſement de la diſcipline reguliere, l'on en marque un appellé Arnou, que l'on croit eſtre le meſme qu'un Abbé du meſme nom, qui gouvernoit le monaſtere de Nermontier, où repoſoient les reliques de ſaint Filbert qui l'avoit fondé, & y eſtoit mort dans le ſeptiéme ſiecle. L'Iſle où eſt ſitué ce monaſtere eſtant alors fort expoſée à l'invaſion des Pyrates, Arnou baſtit le Prieuré de Dée, ou de Grandlieu ſur la riviere de Boulogne dans l'ancien Comté d'Herbauges au dioceſe de Nantes, afin de s'y retirer avec ſes Religieux dans les temps

I.
Le corps de S. Filbert eſt transferé de Nermontier à Dée ou Grandlieu.

Vers l'an 819.

CHAP. X.

où ils ne pourroient demeurer en seureté dans leur Abbaie. Arnou eût de suite pour successeur Hilbod & peut-estre avant celui-ci Ragnard. Hilbod tascha, de se mettre à couvert des courses des Normans, en bastissant un Chasteau dans Nermontier. Mais ce fut en vain, les forces de ces Barbares estant trop puissantes, & repandant l'effroi, & la terreur dans les costes du Poitou, & des Provinces voisines. Dans ce danger il alla vers Pepin Roy d'Aquitaine qui tenoit une assemblée en une Ville où il se trouvoit plusieurs Evesques, & il obtint de lui la permission de transferer à Dée le corps de saint Filbert. Cette Translation se fit l'an 836. & le monastere de Dée, ou de Grandlieu enrichi de ce precieux depost devint celebre par un grand nombre de miracles qui accrurent le respect, & la devotion des Fideles envers le saint. Jusqu'alors les femmes n'avoient point eu d'accez dans l'Eglise de ce Prieuré, mais on leur permit d'y entrer seulement pendant une année, & plusieurs d'entre elles furent gueries de diverses maladies. Un des Religieux de la communauté de Nermontier nommé Ermentaire qui avoit fait profession de la vie monastique à Jumiege écrivit alors un recit de la translation des reliques du Saint à ce petit monastere de Grandlieu, & des miracles que Dieu y avoit faits, & il dedia son ouvrage à Hilduin Abbé de saint Denis, le priant de s'entremettre auprés du Roy Charles le Chauve pour leur obtenir encore quelque lieu de refuge, car il parut bien-tost qu'ils n'estoient pas fort en seureté à Grandlieu, & qu'ils seroient obligez d'en sortir pour éviter la fureur des Normands. Mais Hilduin mourut quelque temps aprés. Le Comte Vivien aiant obtenu du Roy le monastere de Cunault situé en Anjou sur la riviere de Loire, le ceda à l'Abbé Hilbod : ce qui fut confirmé par ce Prince, comme il se voit par ses lettres de l'an 844. L'Eglise de ce Prieuré de Cunault estoit enrichie des reliques de saint Maxentiole Confesseur qui y avoit son tombeau. Les Normans aiant ravagé Nantes l'an 843. Nermontier en 846. & Grandlieu l'année suivante, le corps de saint Filbert demeura enterré dans Grandlieu, mais les Religieux se sauverent avec grande precipitation à leur Prieuré de Cunault. Les reliques du Saint estoient encore au mesme lieu l'an 854. comme il paroist par les lettres de Charles le Chauve, qui leur accorda le Prieuré de Busseüil dans le Maine fondé par S. Troget, & la terre de Messai en

Hiſtoire de Tournus page lxxxiij. & parmi les preuves page 191. & 202.

Act. ſæc 4. part. 1. pag. 537. an 836.

Illa quæ in eodem loco cælitus Acta eorum posiri vidimus, seu quæ à fidelibus veraciter relata cognovimus pandere satagens. *pag. 539.*

pag. 539.

Preuves de l'Hiſtoire de l'Abbaie de Tournus page 207. 208.

Poitou & quelques autres avec leurs Egliſes, leurs diſmes & leurs dependances pour s'y retirer & y ſervir Dieu ſelon la regle de ſaint Benoiſt, en cas que les courſes des ennemis les obligeaſſent de changer encore de lieu. L'Abbé Hilbod mourut vers l'an 855. CHAP. XI

II. *On le porte à Cunault en Anjou, puis à Meſſai en Poitou.* *Act. ſæc. 4. part. 1. pag. 559.*

Les Religieux de Nermontier menoient cependant une vie errante & paſserent ainſi pluſieurs années ſe tranſportant d'un lieu à un autre avec le corps de leur ſaint Patron. Axene ſucceſſeur de l'Abbé Hilbod tira de Grandlieu le corps du Saint, & le transfera à Cunault vers l'an 857. Enſuite les Religieux le porterent à Maiſlai tant pour s'aſſurer la poſſeſſion de cette terre, que pour ſe mettre à couvert de la violence des barbares, & Dieu continua à faire éclatter la gloire du ſaint par des miracles, dont Ermentarius a encore laiſſé une relation. Cet auteur fut Abbé aprés Axene & eut de ſuitte pour ſucceſſeurs Bernon & Geilon. Bernon exerça ſa charge à Maiſlai, où eſtoient auſſi la pluſpart des Religieux, n'en reſtant ailleurs qu'un petit nombre qui vivoient cachez dans les ruines de Nermontier avec deſſein de le retablir ſi Dieu donnoit la paix à la Province, ou qui demeuroient à Cunault pour en deſſervir l'Egliſe, & conſerver les biens qu'ils y avoient. Il ſera parlé ailleurs de Geilon premier Abbé de Tournus. *Vers l'an 862.*

CHAPITRE XI.

De ſaint Convoion premier Abbé de Redon, & de ſes Diſciples.

L'Evenement le plus conſiderable que nous fourniſse la Bretagne à l'égard du neuvieme ſiecle, eſt l'établiſsement de l'Abbaie de ſaint Sauveur de Redon dans le dioceſe de Vannes. On y vit fleurir la perfection Evangelique dans la vie de ſaint Convoion, & de ſes diſciples, & ſi leur monaſtere ne put éviter la fureur des barbares, qui en ruinerent tant d'autres, leur communauté ne laiſſa pas de ſubſiſter, & de repandre dans le païs la bonne odeur de Jeſus-Chriſt. Saint Convoion eſtoit fils d'un homme noble appellé Conon qui ne tiroit pas ſon origine *de la race* de ſaint Melaine, com-

I. *Sain Convoion Archidiacre de Vanne, quitte le ſiecle.*

Ex poteſtate (non verò ex poſteritate) ſancti Melanii. *Act. ſæc. 4. part. 2. pag. 194.*

CHAP. XI.

me quelques-uns ont écrit, mais qui eſtoit de Compſac village dependant de l'Abbaie de ſaint Melaine. Conon envoia ſon fils à Vannes pour y apprendre les lettres. Comme il avoit l'eſprit ouvert & docile, il s'y avança beaucoup, & il aquit la facilité de s'expliquer nettement & avec grace. Il s'appliqua principalement à l'Ecriture Sainte, elle fut la nourriture de ſon ame & ſes chaſtes delices, & aprés lui avoir ainſi donné ſon cœur & ſon amour, il n'eût pas de peine à la prendre pour la regle de ſes actions. Par cette conduite il fit grand progrez dans la vertu & ſe diſpoſa à embraſſer l'état Eccleſiaſtique. Il fut Archidiacre de Vannes, & il ſoutint dignement cette charge travaillant au ſalut des ames ſous l'autorité de Rainar Eveſque du dioceſe, & continuant cependant à ſe remplir des veritez divines pour en profiter lui meſme, & pour les enſeigner aux autres. Aprés avoir fait cette fonction durant quelques années, il reſolut d'embraſſer la vie ſolitaire. Ce que ſa charge avoit d'éclattant & d'honorable ſelon le monde eſtoit devenu incommode à ſon humilité : la gloire humaine lui paroiſſoit une illuſion, & les richeſſes un fardeau accablant. Il crut que le meilleur parti eſtoit de tout quitter pour marcher plus librement aprés le Sauveur. Il communiqua ſon deſſein à cinq autres Eccleſiaſtiques de Vannes, qui touchez de ſes perſuaſions & de ſon exemple, s'aſſocierent avec lui. Ceux-ci eſtoient Vincalon, Condeloc, Louhemel, Conhoiarn, & Thetui tous perſonnes de merite. Vincalon eſtoit de famille noble, il avoit beaucoup de bien, il poſſedoit l'amitié & la confidence du Comte Rorgon, & ce Seigneur ſe conduiſoit par ſes avis & par ſes conſeils. La grace lui aiant fait connoiſtre que tous ces avantages n'eſtoient rien, s'il ne ſervoit Dieu & ne travailloit à ſon ſalut, il ſe determina genereuſement à tout abandonner, pour mener une vie Chreſtienne & conforme à la perfection evangelique. Condeloc eſtoit un Preſtre qui avoit étudié l'Ecriture Sainte & s'y eſtoit rendu fort intelligent, qui avoit beaucoup de diſcretion & de ſageſſe, & qui eſtoit fort aimé du Comte Widon. Ce que nous dirons dans la ſuite de Louhemel fera aſſez juger que c'eſtoit une homme prudent & capable de conduire une affaire. Conhoiarn & Thetui eſtoient Preſtres & nous ne pouvons rien dire de l'état où ils ſe trouvoient quand ils ſuivirent ſaint Convoion, parce que les deux manuſcrits d'où a eſté tiré

Mundi gloriam fugiens, & veræ Philoſophiæ dare operam gliſſens. *Ibid pag.* 189.

pag. 194.

noſtre original, ſont defectueux en cet endroit ; mais il eſt certain en general que les aſſociez du Saint eſtoient des perſonnes bien eſtablies dans le ſiecle, à qui l'amour divin fit abandonner tout ce qu'ils y poſſedoient d'honneurs & de richeſſes, pour eſtre plus en eſtat d'obtenir la gloire & la felicité du Ciel. CHAP. XI.

II.

Fondation de Redon.

Il ne faut pas rapporter l'origine de l'Abbaie de Redon, au temps du premier ou du ſecond voiage de Loüis le Debonnaire en Bretagne. C'eſt s'écarter de la verité que de croire que ſaint Convoion l'ait fondée en 818, que ce Prince alla combattre dans ce païs le Tyran * Marcon & reduiſit en peu de temps toute la Province ſous ſon obeiſſance, où en 823 ou 24, que Loüis y retourna pour ranger dans le devoir Vihormach qui ſe qualifioit Duc, & avoit ſuccedé à Marcon. Saint Convoion ne put pas baſtir ſon monaſtere plutoſt qu'en 831, puiſque ce ne fut qu'en cette année-là qu'il obtint d'un grand Seigneur nommé Ratvil le fond de Redon, ſur lequel il poſa les fondemens de cette maiſon ſainte. La preuve s'en voit dans la charte de la donation qui eſt d'attée de l'an dixhuitiéme de Loüis le Debonnaire. L'année ſuivante le Roy eſtant dans le Limouſin, le Saint alla le ſupplier de le maintenir dans la poſſeſſion de Redon & de lui faire encore quelques graces. Mais il ne put rien obtenir, parceque Ricovin Comte de Poitou & Rainar Eveſque de Vannes, bien loin d'appuier ſa demande, firent entendre au Prince qu'elle n'eſtoit pas raiſonnable, & que dans la conjoncture preſente il valoit mieux baſtir une forteresſe à Redon, pour retenir dans l'obeiſſance les peuples des environs. Ce procedé de Rainar fait douter qu'il eut fort à gré la retraite du Saint & des autres Eccleſiaſtiques qui lui eſtoient aſſociés, du moins il eſt certain qu'en ce temps-là, il leur eſtoit contraire. Le Roy eſtant à Tours le Saint tenta d'obtenir ce qu'il pretendoit, mais il ne reuſſit pas encore, & toutefois il ne perdit pas courage, parce qu'il avoit mis ſa confiance en Dieu. C'eſtoit alors l'uſage de faire de petits preſens aux Princes quand on leur addreſſoit quelque requeſte. Le Saint avoit apporté pour cet effet de la cire, & eſtoit accompagné de Condeloc ſon confrere : voiant que cette cire ne leur ſervoit de rien, il dit à Condeloc de l'aller vendre. Condeloc eſtant allé pour cet effet au marché, fut abordé par une femme de mauvaiſe vie, qui lui fit inſulte lui diſant fauſſement qu'elle l'avoit veu jeune dans ſa famille, & qu'il eſtoit ſon

* *Ou Marmon.*

Ibid. pag. 185.

pag. 200.

CHAP. XI.

eſclave. Le ſaint Religieux ne luy répondit que par une honneſte pudeur, qui lui couvrit le viſage. Son ſilence la rendit plus hardie, & par un comble d'impudence elle voulut l'entrainer en ſa maiſon, mais il ſurvint des Preſtres du monaſtere de ſaint Martin qui l'aiant veu, vinrent le ſaluer, & le tirerent de peine. Saint Convoion eſtant retourné à Redon continua à s'y eſtablir peu à peu, ne doutant point que Dieu n'affermit ſa nouvelle communauté. Il ſe conſoloit par cette eſperance, & inſpiroit le meſme ſentiment à ſes confreres. Au reſte quoique les Actes du Saint ne le diſent pas, il eſt certain que dés ce temps-là ils avoient eu quelque ſorte de permiſſion de baſtir un monaſtere, comme il ſe prouve par une charte dont nous parlerons. On dit qu'eſtant irreſolus ſur le choix du lieu où ils devoient placer l'Egliſe, ils s'en allerent ſur la montagne de Beaumont & qu'aprés y avoir offert leur priere à Dieu, ils virent une Croix toute brillante de lumiere en l'endroit, où eſtoit autrefois, & où eſt peut-eſtre encore à preſent l'Autel de ſaint Sauveur.

III.

Gerfroi Religieux de ſaint Maur, y enſeigne la pratique de la Regle.

Comme ils n'avoient jamais pratiqué les exercices de la vie religieuſe, ils furent embaraſſez, quand ils voulurent eſtablir dans leur communauté une forme de diſcipline, mais Dieu les ſecourut encore par un miracle. Il y avoit alors dans la foreſt de Venoc, ou de la Nove, ſituée entre Joſſelin, & la Cheze, un Ermite nommé Gerfroi, qui y demeuroit avec un autre Solitaire appellé Fidveten. Ils vivoient enſemble dans une ſainte union de charité, ſe mortifiant par les veilles, & par le jeûne, & s'occupant à la meditation, & à la priere. Une nuit Gerfroi crut entendre en ſonge une voix, qui lui ordonnoit d'aller trouver de nouveaux Religieux, qui s'eſtant retirez dans un deſert, s'y nourriſſoient du travail de leurs mains, & ſervoient Dieu, n'attendant de ſecours que de lui ſeul. Cette voix lui repeta, & lui marqua de nouveau qu'on ne l'envoioit point vers des Moines delicats, qui contre l'eſprit de leur profeſſion, paſſoient leurs jours dans l'oiſiveté, & dans des feſtins, mais vers des perſonnes, qui touchées des oracles divins, avoient mepriſé, & abandonné les faux biens du monde, & que c'eſtoit à ces derniers qu'il devoit apprendre à marcher dans la voïe du Ciel, & *à vivre ſuivant la Regle.* Gerfroi eſtoit d'autant plus capable de bien executer cet ordre, qu'il avoit demeuré dans l'Abbaie de ſaint Maur ſur

Pag. 195.

Loire, où depuis peu l'on avoit remis des Religieux, & fait refleurir l'obſervation de la Regle de ſaint Benoiſt. Il dit à ſon confrere Fidveten le ſonge qu'il avoit eu, & ne doutant point que ce ne fut une revelation, il s'en alla à Vannes, pour s'informer ſi l'on avoit baſti depuis peu quelque monaſtere. Il y logea chez Voretveu qui eſtoit un Preſtre celebre par ſon merite, & lui aiant demandé, s'il ſe formoit quelque part une nouvelle communauté de Religieux, il apprit que l'on en eſtabliſſoit une à Redon. Ce Preſtre lui fit de plus l'éloge de ſaint Convoion, & de ſes confreres, & l'aſſura que ſi le ſonge qu'il avoit eu eſtoit une veritable revelation, ceux que Dieu lui avoit ordonné de voir, ne pouvoient eſtre autres que ces Eccleſiaſtiques, qui s'eſtoient depuis peu retirez dans la ſolitude. Gerfroi conduit par un des ſerviteurs de Voretveu, alla à Redon, y fut tres-bien reçu du Saint, & de ſes aſſociez, & paſſa prés de deux ans avec eux. Aprés les avoir pleinement inſtruits de la maniere de garder la Regle, il s'en retourna à ſaint Maur, & de là dans ſon érmitage. CHAP. XI.

Saint Convoion avoit cependant bien à ſouffrir de diverſes perſonnes des environs, qui par envie, ou par un mépris des choſes de la religion, s'oppoſoient à ſon eſtabliſſement. Pour avoir de l'appui, il eut recours à Nomenoi Duc, ou Gouverneur de Bretagne, & envoia vers lui ſon confrere Louhemel Prieur de la communauté. Louhemel aiant commencé à repreſenter au Duc, qu'ils eſperoient d'autant plus ſa protection, que c'eſtoit purement le deſir de ſervir Dieu, & non point la neceſſité, ou quelque mechante affaire qui les avoit pouſſez à fuir le monde, & à ſe cacher dans un deſert, il fut interrompu par un de leurs envieux appellé Illoc, qui dit au Gouverneur qu'il ne devoit pas écouter ces Moines, parce que c'eſtoient des impoſteurs, qui s'eſtoient emparez d'un fond qui lui appartenoit. Nomenoi qui vit bien que c'eſtoit ſa paſſion, & ſa malignité qui le faiſoit parler de la ſorte, lui demanda en colere, s'il valoit mieux que ce deſert continuât à ſervir de retraite à des larrons, & à des ſcelerats, que non pas à des Preſtres, & à des Religieux, qui offriroient ſans ceſſe à Dieu des prieres pour le ſalut de tout le monde. Il ſe tourna enſuite vers Louhemel, & s'informa de lui qui eſtoit ſaint Convoion, & ces autres Eccleſiaſtiques qui l'avoient ſuivi dans cette ſolitude. Louhemel fit leur éloge, en diſant ſimplement d'eux ce

IV. *Louis le Debonnaire confirme la fondation du monaſtere, & y donne des terres.*

Pag. 194.

CHAP. XI. qui eſtoit connu de tous les habitans de Vannes, & Nomenoi conçut de l'eſtime pour leur communauté, & promit de les aller voir. Il vint en effet à leur monaſtere, il fut reçu du Saint avec toutes les marques d'honneur deuës à ſa dignité, & il offrit à leur Egliſe une partie du village de Bain, comme une aumône qu'il y faiſoit au nom du Roy. Sa charte eſt de l'an 834. & ſouſcrite de Rainar Eveſque de Vannes, alors auſſi favorable à l'eſtabliſſement du Saint, qu'il y avoit eſté contraire. Le Saint alla enſuite à la Cour accompagné d'un Officier appellé Vorvoret, que Nomenoi envoia avec lui, pour ſupplier le Roy d'agréer ce qu'il avoit fait. Dieu lui fit trouver deux interceſſeurs auprés du Prince, ſçavoir Hermor Eveſque d'un dioceſe inconnu, & Felix Eveſque de Cornoüaille. Ces Prelats qui connoiſſoient le merite du Saint, eurent de la joïe de le voir, & de lui pouvoir rendre quelque office. Ils parlerent ſi avantageuſement de lui à l'Empereur, que ce Prince confirma non ſeulement ce qu'avoit fait le Duc, mais donna au Saint tout le village de Bain, & celui de Langon. La charte de la donation eſt auſſi de l'an XXI. de Loüis, c'eſt-à-dire de l'an 834. *

* *Il faut peut-eſtre lire* 22. *ou* 23. *puiſque l'on dit que le Roy eſtoit alors à Thionville. Ibid. pag.* 201.

V.

Oblations de Ratvil, & accroiſſement du monaſtere.

Ratvil qui avoit le premier donné au Saint ce qu'il poſſedoit à Redon, eſtant tombé dans une maladie que l'on jugea incurable, & mortelle, ſe fit porter au monaſtere, ſuivi de Libere qui eſtoit un de ſes enfans. Les Religieux le reçurent avec de grands témoignages d'affection, & de reconnoiſſance, & firent des prieres pour lui. Il marqua enſuite qu'il ne ſongeoit plus qu'à ſortir du monde, & pria le ſaint Abbé de lui donner la tonſure. Saint Convoion fit ce qu'il ſouhaitoit, & lui coupa les cheveux, & la barbe. Aprés que Ratvil eut eſté ainſi admis dans l'eſtat clerical, il offrit ſon fils Libere à l'Egliſe de ſaint Sauveur, & donna à ce lieu ſaint, & aux Religieux un domaine appellé Binnon, & quelques autres terres. Il paſſa encore pluſieurs jours dans le monaſtere, & y guerit de ſon mal : ce qu'il attribua à la priere des ſerviteurs de Dieu qui y demeuroient. Enſuite il retourna à ſa maiſon, mais ce fut pour ſe diſpoſer à la mort : car il taſcha de bien affermir l'union, & la concorde entre ſes enfans, & il leur partagea ſon bien. Aprés cela il revint au monaſtere, il s'y fit preparer un tombeau, & il mourut en paix. Son fils Catvoret offrit auſſi ſon fils, & des terres à l'Abbaie de ſaint Sauveur, & ne vécut que peu de temps aprés cette action de pieté. On l'en-

terra dans le tombeau de ſon pere. Leur exemple fut ſuivi de quantité de perſonnes nobles, qui offrirent auſſi leurs enfans à ſaint Sauveur. Il y vint encore des Eccleſiaſtiques qui avoient tenu les premiers rangs dans le Clergé. Perſuadez que pour acquerir la gloire, & les richeſſes du Ciel, c'eſtoit une voïe fort ſeure, que de mener une vie humble, & pauvre dans le cloiſtre de Redon, ils ſe rendirent auprés du Saint, & ſe dévoüerent aux exercices de l'eſtat religieux. Sa communauté s'augmenta ainſi en nombre de perſonnes, & le ſaint Abbé en avoit d'autant plus de joïe, que ſes diſciples n'eſtoient qu'un cœur, & qu'une ame, & que leur charité mutuelle, & leur ardeur à ſe ſoumettre les uns aux autres par humilité, ſe trouvoient jointes à la mortification, & au jeûne, & adouciſſoient le joug, & la rigueur de l'obſervance. Les François qui eſtoient en Bretagne, & les habitans du païs s'eſtant broüillez, Nomenoi choiſit quelques-uns des ſiens pour en aller donner avis au Roy, & recevoir là-deſſus ſes ordres. Saint Convoion fut auſſi obligé de ſe joindre aux deputez, & de les ſuivre à Aix-la-Chapelle où eſtoit alors la Cour. Le ſujet de ſon voiage eſtoit important, & il ne s'agiſſoit de rien moins que de la ruine de ſon monaſtere. Le Comte Gonfroi aſpirant au gouvernement de tout le territoire de Vannes, voulut chaſſer de Redon les Religieux qui s'y eſtoient eſtablis ſous la conduite du Saint, & faiſoit paroiſtre ſon mauvais deſſein par des paroles outrageuſes, & par des menaces. Pour detourner cet orage, le ſaint Abbé porta à la Cour *le precepte*, ou les lettres de protection que Loüis le Debonnaire lui avoit accordées, il les preſenta à ce Prince, & lui dit avec un profond reſpect, que c'eſtoit de ſa liberalité qu'il tenoit le domaine de Redon, & qu'il y avoit aſſemblé un ſi grand nombre de ſerviteurs de Dieu, qu'il ne pouvoit pas meſme les nourrir. Le Roy l'écouta tres-favorablement, & non content de le maintenir dans la poſſeſſion de ce domaine, lui donna encore des terres pour la ſubſiſtance de ſa communauté.

CHAP. XI.

Sacerdotes magni qui poteſtatem magnam in hoc mundo obtinebant, ad eumdem locum venerunt mundum ſpernentes. *Ibid. pag.* 196.

Pag. 202.

Il ſe fit divers miracles dans l'Egliſe de ſaint Sauveur, tant par l'interceſſion du ſaint Abbé, que par le merite de quelques Saints, dont il y transfera les reliques, ainſi que nous dirons. Un aveugle nommé Goiſlen, qui eſtoit du Poitou, alla en pluſieurs Egliſes, pour demander à Dieu ſa gueriſon, mais il ne la peut obtenir. Repoſant une nuit, il crut entendre une

VI.

Miracles arrivez dans l'Egliſe de Redon.

CHAP. XI. voix qui lui dit de visiter le monastere de Redon, & qu'il y recouvreroit la veuë ; il s'y fit conduire par un petit garçon, & aussi-tost qu'il y fut arrivé, il supplia le saint Abbé d'avoir compassion de lui. Le Saint aprés avoir gardé quelque temps le silence, lui dit : *Taisez-vous, mon frere, ce n'est pas à moi à éclairer les aveugles.* Ce rebut apparent ne ferma point la bouche au pauvre. Il protesta hautement qu'il ne sortiroit point du monastere, qu'il n'y eut reçu la grace que Dieu lui avoit fait esperer dans la revelation qu'il avoit euë. Alors le Saint s'addressant au Religieux qui a écrit la relation que nous suivons, lui ordonna de conduire l'aveugle dans le lieu destiné à loger les pauvres, & de lui faire donner à manger. Ensuite il entra dans l'Eglise de saint Sauveur, & aiant appellé auprés de lui tous les Prestres du monastere, il leur dit qu'ils offrissent tous le saint sacrifice de la Messe, & qu'il alloit aussi la celebrer lui-mesme. Son commandement fut suivi d'une prompte obeïssance. Les Messes estant achevées, le Saint ordonna à nostre Historien d'apporter le vase où les Prestres avoient coustume de laver leurs mains aprés le saint sacrifice. Le Saint y lava le premier ses mains, & les autres Prestres firent le mesme. Ensuite le Saint dit à nostre Auteur qu'il portât cette eau à l'aveugle, & qu'il lui ordonnât de s'en laver les yeux, en lui addressant ces paroles : Mon frere, *qu'il vous soit fait selon vostre foi.* Ce Religieux obeit aussi-tost, & alla trouver l'aveugle, qui ne delibera point à user d'un remede si aisé, il se lava les yeux, & le visage de cette eau, il sortit du sang de ses yeux, & de son nez, & aussi-tost il recouvra la veuë. Aprés cela il demeura trois ou quatre jours dans le monastere, pour rendre graces à Dieu, & ensuite il retourna en Poitou. La reputation des Religieux se répandant de toutes parts, Illoc en conçut une si furieuse jalousie, qu'il resolut de les perdre, & il avoit déja engagé plusieurs de ses parens à les chasser de leur cloistre, & mesme à les tuer, s'ils faisoient resistance ; mais ils n'en executerent rien, frappez de l'éclat d'un autre miracle, qui arriva dans l'Eglise de saint Sauveur. Un laboureur nommé Jouvoret estant devenu muet, & paralytique, se fit porter au monastere. Les Religieux touchez de son affliction, prierent Dieu pour lui, & permirent que durant les Matines on le mit dans l'Eglise. Lorsque l'on commença à chanter le soixante-deuxiéme pseaume *Deus Deus meus, ad te de luce vigilo*, le malade se sentit gueri,

Ibid. pag. 204.

Ibid. pag. 197.

gueri, & courut à l'autel loüant Dieu à haute voix. Il resta depuis dans le monastere, & servit la communauté, se faisant appeller *Libertin*, au lieu de Jouvoret. Le bruit de ce miracle effraia Illoc, & il n'osa rien entreprendre contre les Religieux. Depuis Hincant neveu d'Illoc vint à Redon, & envoia dire au saint Abbé qu'il lui acheptat une épée de la valeur de cinq écus, & que s'il ne le faisoit, il s'attendit d'estre maltraité. Le Saint répondit doucement, que bien loin d'avoir * cinq écus, il n'avoit pas seulement cinq sols, & qu'ainsi il n'estoit pas en son pouvoir de le satisfaire. Hincant s'en alla tout en colere, mais ses menaces ne furent suivies d'aucun effet, car dés qu'il eut repassé la riviere d'Aoust, il se blessa au pied, & mourut trois jours aprés.

* Ut emat mihi Abbas glad um valentem quinque solidos. *Pag* 188. Solidus *estoit une piece d'or.*

VII. *Reliques de saint Hypoteme transferées à Redon.*

Charles le Chauve confirma les donations que Loüis son pere avoit faites aux Religieux, & leur permit de s'élire des Abbez suivant la Regle de saint Benoist. Vers ce temps-là saint Convoion, & ses deux disciples Louhemel, & Heldemar estant allez à Angers, tirerent d'une Eglise les reliques de saint Hypoteme Evesque qui y reposoient, & les apporterent à Redon. Il y a apparence que saint Hypoteme est le mesme qu'un Saint du mesme nom, qui a esté Evesque de Chartres. Le monastere de Redon fut encore enrichi du corps de saint Marcellin, que le saint Abbé obtint du Pape. Il faut voir par quelle occasion il alla à Rome.

VIII. *Saint Convoion va à Rome.*

Nomenoi estant Duc, ou Gouverneur de Bretagne, la paix des Eglises du païs fut troublée, & ce trouble suivi de la deposition de quelques Evesques. Si l'on en croit un memoire sur lequel plusieurs Historiens modernes se sont reglez, cet orage ne fut l'effet que d'une calomnie inventée, ou autorisée par ce Duc, qui voulut destruire des Evesques qui ne lui estoient pas favorables. Il est sans doute que du temps de Charles le Chauve Nomenoi usa mal de son pouvoir, & que pour se maintenir dans la qualité de Souverain qu'il avoit usurpée, il commit quantité d'injustices, & de violences, mais quant au desordre qui fut la cause, ou le pretexte de la degradation irreguliere de ces Prelats, il n'est que trop bien attesté par les Actes de saint Convoion, & le témoignage de ces Actes n'est point contredit, ny par l'Epistre du Pape Leon, ny par celle du Concile de Tours, ou de Paris. Il faut expliquer ces choses puisque nostre sujet nous y engage. Entre les

CHAP. XI.

maux que produiſit la ſanglante diviſion des enfans de Loüis le Debonnaire, on peut mettre aſſurement la rebellion de Nomenoi. Comme il eſtoit de la maiſon des Princes qui avoient regné en Bretagne, il crut peut-eſtre avoir droit d'y porter la couronne, & qu'il pouvoit y aſpirer ſans eſtre retenu par le ſerment de fidelité qu'il avoit fait à nos Roys. La foibleſſe où ſe trouva la France aprés la bataille de Fontenai, lui parut une conjoncture favorable à ſon deſſein. Il ſouleva, & engagea dans ſon parti la pluſpart des Bretons, il chaſſa les François, & ſe declara Souverain. Deux victoires qu'il remporta ſur les François redoublerent ſa fierté, & affermirent ſa domination. Il arriva cependant que ſaint Convoion ne put ſouffrir la mauvaiſe pratique de Suſan Eveſque de Vannes, & de quelques autres Eveſques du païs, qui recevoient des preſens de ceux à qui ils conferoient les Ordres : deſorte que nul n'eſtoit admis gratuitement, ny au Diaconat, ny au Sacerdoce. Pouſſé de zele il en parla à Nomenoi, & ce Duc fit aſſembler tous les Eveſques, & tous les Docteurs, ou Juriſconſultes de la province, pour conferer enſemble ſur ce ſujet. On lut dans cette aſſemblée les Canons des Apoſtres, & les autres ſaints Decrets qui condamnent la ſimonie, & l'on demanda aux Eveſques *pourquoi ils recevoient des dons, & des preſens pour les ordinations.* Ils repondirent *qu'ils ne recevoient ny dons, ny preſens de leurs Preſtres, mais qu'ils recevoient, & recevroient toujours d'eux les marques d'honneur, & de deference qui leur eſtoient deuës.* Comme en ce temps-là les preſens eſtoient fort en uſage, ainſi que l'on a veu par l'exemple de ſaint Convoion, qui porta de la cire pour en faire preſent au Roy, il y a apparence que ſi quelques uns de ces Prelats recevoient des preſens de ceux à qui ils conferoient les Ordres, ils ne recevoient pas ces choſes comme des preſens, ny par intereſt, mais comme des témoignages du reſpect qui leur eſtoit dû. Quoiqu'il en ſoit, Suſan Eveſque de Vannes ſouſtint que cette pratique n'avoit rien de mauvais, & que c'eſtoit en vain que l'on y oppoſoit l'autorité des Canons. Ces Prelats combattant ainſi le ſentiment de leurs adverſaires, & ſe défendant avec ardeur, l'avis, & la concluſion de l'aſſemblée fut d'envoier à Rome Suſan Eveſque de Vannes, & Felix Eveſque de Cornoüaille, pour y propoſer l'affaire au ſouverain Pontife, & y eſtre condamnez s'ils eſtoient coupables. On les chargea

Nec dona, nec munera à Preſbyteris noſtris accipimus, ſed honorem congruum, ac debitum ab eis accepimus, & accipiemus. Suſannus Epiſcopus in illa Synodo atrocius contradicebat ſanctis Canonibus. *Ibid. pag.* 212.

CHAP. XI.

auſſi de conſulter le Pape ſur quelques autres points de diſcipline. Le Duc Nomenoi pria ſaint Convoion de les accompagner, & d'entendre l'examen, & la diſcuſſion de leur cauſe. Il lui donna une couronne d'or enrichie de pierres precieuſes, pour en faire une offrande à ſaint Pierre, & pour ſupplier le Pape de lui accorder les reliques de quelqu'un de ſes predeceſſeurs, qui avoient répandu leur ſang pour la défenſe de la foi. Suſan, & Felix eſtant à Rome, le Pape Leon y tint un Synode, où en preſence de ſaint Convoion l'on condamna le procedé de ces Eveſques à l'égard de la reception des preſens dans les ordinations, & comme ils s'excuſoient ſur leur mépriſe, & ſur ce qu'ils n'avoient pas cru que cette pratique fut mauvaiſe, un Archeveſque nommé Arſene leur dit que cette raiſon ne les exemptoit pas de faute, & que des perſonnes de leur caractere devoient ſçavoir les regles. Le Pape confirma le ſentiment d'Arſene, & emploiant pour cet effet la parole de l'Evangile dit: *Si le ſel devient fade, & perd ſa force, avec quoi le ſalera-ton, de meſme ſi un Eveſque manque à ſon devoir, qui le corrigera?* Il allegua enſuite les ſaints Decrets qui défendent de donner, ny de prendre de l'argent pour les ordinations; Et le Synode renouvella cette défenſe, en l'eſtendant meſme à la reception des preſens, qui fut ainſi jugée illicite. Le Pape decida auſſi les autres queſtions propoſées par les Eveſques de Bretagne, comme il ſe voit par l'Epiſtre qu'il leur addreſſa. Ce furent ſans doute leurs confreres Suſan, & Felix qui leur porterent cette lettre, ou pour prevenir un deſordre qui ne laiſſa pas d'arriver, il eſtoit ordonné que ſi on accuſoit quelques Prelats de ſimonie, ils ne pourroient eſtre jugez que dans un Concile, & ſelon la forme preſcrite par les Canons. Mais parlons du ſaint Abbé.

Cet Eveſque Arſene eſt probablement le meſme qu'Arſene Eveſque d'Horti. Vide Conc. Tom. 8. pag. 439. Baron. ad an. 865.

Vide Act. ſec. 4. part. 2. pag. 186.

IX.

Le Saint en apporte les reliques de ſaint Marcellin.

Le Pape le reçut avec de grandes marques d'eſtime, & lui donna ſa chaſuble. Il lui donna auſſi le corps de ſaint Marcellin Pape, & Martyr. Avec ce precieux dépoſt le Saint repaſſa en France, & mit ces reliques dans l'Egliſe de Redon. Nomenoi ne fut pas ſatisfait que l'on eut traité ſi doucement à Rome Suſan, & Felix, & comme la proſperité de ſes affaires le rendoit fier, & entreprenant, il les fit comparoiſtre dans une aſſemblée qu'il tint dans l'Egliſe de Redon, il les priva de leur dignité, auſſi bien que Salacon Eveſque d'Alet, ou de ſaint Malo, & Liberal Eveſque de Leon, & il nomma quatre

CHAP. XI.

autres Prelats, pour occuper la place de ces quatre. Il entreprit ainſi ſur la juriſdiction Eccleſiaſtique, & contrevint à ce que le Pape avoit ordonné expreſſement dans ſon Epiſtre, ſçavoir que ce ne ſeroient point des laïques, comme eſtoit Nomenoi, mais des Eveſques qui jugeroient les Prelats accuſez d'avoir reçû des preſens pour conferer les Ordres. On dit de plus que ces Eveſques ne ſe confeſſerent coupables, que parce qu'on les avoit menacez de mort, s'ils ne declaroient en preſence de cette aſſemblée qu'ils avoient commis ce crime. Pour ſouſtenir cet attentat, & avoir un plus grand nombre d'Eveſques qui fuſſent attachez à ſes intereſts, Nomenoi érigea trois nouveaux Sieges Epiſcopaux, un dans le monaſtere de Dol, qu'il voulut eſtre Metropolitain, un autre dans celui de ſaint Brieu, & le troiſiéme à Treguier. Ces Eveſques dépoſez eurent recours à Charles le Chauve, & ſur leurs plaintes ont tint un Concile à Tours, ou plutoſt à Paris. Ce Concile ſe ſervit de la plume de Loup Abbé de Ferrieres, pour écrire à Nomenoi, & c'eſt pourquoi ſa lettre ſe trouve parmi celles de ce ſçavant homme. Elle eſt toute pleine de la charité, & de la vigueur paſtorale, & contient une forte exhortation à la penitence. Il eſt remarquable que dans le dénombrement des excez, & des violences de ce Tyran, le Concile marque bien qu'il avoit chaſſé des Eveſques de leurs Sieges, mais il ne lui reproche point de leur avoir impoſé de faux crimes, ny que cette accuſation de ſimonie eut eſté ſans fondement, ce qui eſtoit pourtant le point ſur lequel le Synode devoit principalement inſiſter, ſi Nomenoi, ou quelqu'autre eut fabriqué cette calomnie pour les perdre. Suſan, & les trois autres Eveſques de Bretagne, intimidez par les menaces de ce Tyran, & des autres laiques qui l'accompagnoient, ſe confeſſerent peut-eſtre coupables de crimes & de deſordres qu'ils n'avoient pas commis, mais comme nous avons obſervé, il n'eſt que trop certain que dans leur païs il y avoit des Prelats qui recevoient des gratifications, & des preſens dans les ordinations, & que ce fut avec raiſon que ſaint Convoion entreprit d'arreſter le cours de cet abus. Quant à la depoſition injuſte, & irreguliere de ces quatre Eveſques, quoiqu'elle ſe ſoit faite dans Redon par Nomenoi, & par les autres Grands de ſa Cour, il n'y a point d'Auteur qui ait accuſé le Saint d'y avoir eu part, & ainſi rien ne nous engage à le juſtifier là-deſſus. Celui qui a écrit

Conc. Tom. 8. pag. 30. 39.

ſes actes inſinuë aſſez que les Religieux de ce monaſtere n'approuvoient pas tout ce que faiſoit le Duc, lorſqu'il dit que Nomenoi avoit du zele, mais que ce zele n'eſtoit point reglé par la diſcretion & la prudence. Il mourut l'an 851. & eut pour ſucceſſeur ſon fils Eriſpoi.

CHAP. XI.

Nominœ zelum Dei habebat; ſed non ſecundùm ſcientiam *Act. Ibid. pag* 212.

De ſon temps la communauté de Redon ſubſiſta encore, mais ce ne fut pas ſans eſtre inquietée par des perſonnes envieuſes & violentes, & meſme ſans ſe voir en danger de perir par une invaſion de Pirates. Car il y avoit en Bretagne quantité de grands Seigneurs, ou de gens de guerre qui ne connoiſſoient point d'autre loi que leur intereſt, & qui eſtoient fort portez à ravir le bien d'autrui: ſur quoi l'on peut voir l'Epitre du Concile de Savonieres, qui les exhorte à changer de vie & à faire penitence. Un jour ſaint Convoion, & Lehumel Prieur de Redon allerent à Bain pour terminer quelques differens, ou affaires qu'ils avoient avec les habitans, ou que les habitans avoient entr'eux. Pendant qu'ils eſtoient ainſi occupez, un homme violent & emporté appellé Riſveten vint les quereller, & comme ils le prierent de les laiſſer en paix, il leur dit fierement qu'ils euſſent à lui rendre ſon heritage, qu'ils detenoient ſans titre, & ſans droit, ou du moins qu'ils le laiſſaſſent jouïr d'un certain fond & lui donnaſſent un bon cheval, & une cuirace, parce que autrement il leur nuiroit autant qu'il lui ſeroit poſſible. Le ſaint Abbé lui répondit qu'il ne pouvoit pas lui abandonner une terre que le Roy avoit donnée à l'Egliſe de ſaint Sauveur pour la nourriture & le veſtement des Religieux, & qu'il n'avoit point non plus ni une cuirace, ni un cheval tel qu'il le demandoit, parce que ces choſes n'eſtoient pas à ſon uſage, mais que s'il vouloit, ſa communauté emprunteroit vint pieces d'or qu'on lui fourniroit pour en acheter un cheval. Le Saint eſtant retourné au monaſtere Riſveten vint lui demander l'argent qu'il lui avoit promis, & le Saint le lui preſta. Dés qu'il eut ces pieces d'or entre ſes mains il dit, *que me ſert de prendre cet argent, il ne me ſera point de profit, mais j'en aurai plutoſt du deshonneur.* Il ne laiſſa pas neanmoins de l'emporter, & ſur ſon chemin il rencontra Tredoc qui eſtoit un homme encore plus violent & plus ennemi des Religieux que lui. Tredoc lui demanda d'où il venoit, & ſi cet argent qu'il avoit, eſtoit le prix de leur heritage qu'il avoit vendu à ces impoſteurs, (marquant par ce mot

X.

Il eſt inquieté par quelques perſonnes.

Conc. apud Sapenar. Tom 8. pag. 685. an 859.

Viginti ſolidos, ab aliis invenimus *Ibid. pag.* 198.

CHAP. XI. les disciples du Saint) & il ajouta que lorsqu'il en trouveroit l'occasion il tueroit ces Moines & jetteroit leurs corps dans la mer, Risveten lui répondit qu'il se trompoit, & qu'il n'avoit rien vendu aux Religieux, mais qu'il avoit emprunté de l'argent de leur Abbé, & promis par serment de le lui rendre. Un peu aprés Charles le Chauve entra dans la Bretagne avec une armée pour en chasser Erispoi, où pour l'obliger à lui faire hommage. Erispoi assembla des troupes pour se defendre, & l'esperance du butin attira auprés de lui Risveten & Tredoc. Ceux-ci estant logez dans un village furent attaquez la nuit par des François, & comme ils virent qu'ils estoient les plus foibles, ils s'allerent cacher sous de la paille, mais aiant esté découverts, ils furent tuez. Le Saint envoia quelques-uns de ses gens pour tascher de ravoir son argent, & un villageois qui estoit un fort homme de bien, le lui apporta. Ainsi la parole de Risveten eut son accomplissement, & il ne tira point de profit de ce qu'il avoit extorqué du monastere.

XI.
Invasion des Normans & ruine du monastere ou Sidroc.

Quelque-temps aprés, les Normands qui avoient pris & ravagé Nantes sous la conduite de leur General Sidric, vinrent à l'embouchure de la riviere de Villaine, & y estant entrez s'avancerent jusqu'à Redon. L'avis que l'on en donna aux Religieux jetta la consternation dans leur communauté, ils prierent Dieu de conserver leur Eglise & d'empescher qu'elle ne fut brulée, & ensuite ils songerent à se retirer dans des lieux de seureté. Un d'entr'eux nommé Hinconan qui estoit Prestre aiant prié à haute voix le Sauveur du monde, de prendre la defense d'un lieu consacré en son nom, il s'éleva une furieuse tempeste qui effraia les ennemis. Les Barbares reconnurent qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire, & de divin dans cet orage, & touchez d'un sentiment de religion firent veu, de ne point ravager ce lieu saint, mais plutost d'y offrir des presens. En effet le lendemain ils y apporterent de l'argent & des cierges, & l'orage cessa. La passion de regner aiant poussé le Comte Salomon à tuer Erispoi, & à s'emparer de sa dignité, on dit que le Saint l'alla trouver, qu'il le reprit de son crime, & qu'il lui predit qu'il souffriroit un jour le mesme outrage qu'il avoit fait à son prochain. Salomon porta ainsi la Couronne par la permission de Charles le Chauve, fit battre de la monnoie, & prit les autres marques de la souveraineté. De son temps une seconde invasion de Normans obligea les Reli-

Pag 221.
An 857.
An 867.

gieux de Redon à mettre leurs saintes reliques en des lieux de seureté, & à sortir de leur Abbaie, qui fut ensuite ruinée & demeura inhabitée & deserte. Saint Convoion se retira auprés de Salomon & obtint de lui la terre de Plelan, où ce Prince bastit un second monastere. Il y passa le reste de ses jours affoibiissant son corps par les veilles & par le jeûne, & déplorant comme un autre Jeremie, l'affliction du peuple Chrestien, & la désolation des Eglises. Il y mourut & y fut enterré vers l'an 868. agé d'environ quatre-vingt ans. Cette mesme année Rucant son successeur obtint de Salomon une charte qui permet à ses Religieux d'élire leur Abbé selon la Regle de saint Benoist. Il paroist par d'autres lettres données l'année suivante que ce Prince fit transferer à Plelan des reliques de saint Maixent, & c'est pourquoi l'Eglise a depuis porté le nom de ce Saint. Il y choisit aussi sa sepulture, & quoi qu'il eut taſché d'expier son peché par la Penitence, la prediction que l'on attribuë à S. Convoion eut son accomplissement. Car vers l'an 874. les principaux Seigneurs de Bretagne le livrerent aux François qui lui creverent les yeux, & il mourut le jour suivant. Il nous reste à rapporter quelques particularitez qui regardent les disciples de saint Convoion, ou son monastere. CHAP. XI.

XII. *Rioven & Condeloc disciples de saint Convoion.*

Les venerables Rioven, Condeloc, Conhoiarn, Fidveten, Thetvi eurent pour maistre saint Convoion, & excellerent en pieté. Le premier avoit grand soin de bien regler sa vie, & taſcha toujours de s'avancer de plus en plus dans le service de Dieu. Il estoit aimé de chacun à cause de sa simplicité, & de la pureté de ses mœurs : sa sainteté parut un jour par ce miracle. Estant allé audela de la riviere de Villaine travailler au foin avec d'autres Religieux, il les pria un peu avant midi de trouver bon qu'il retournât au monastere, parce qu'il n'avoit pas encore celebré la Messe & ses confreres y consentirent & se recommanderent à ses prieres. Estant proche la riviere, il ne trouva point de basteau ainsi qu'il esperoit, il en chercha un inutilement, & enfin il passa à pied sec la riviere, & ne s'apperçut d'avoir marché sur l'eau, que lorsqu'il fut à l'autre bord. Il vécut encore plusieurs années toujours appliqué à veiller sur ses actions, & à faire progrez dans la pieté. Condeloc estoit aussi orné de cette simplicité evangelique qui va droit au bien, & cette vertu le rendit riche en merites : il estoit d'autant plus disposé à obeïr, qu'il croioit aussi-tost tout ce que le Superieur lui disoit.

Act. sæc. 4. p. 2. pag. 205.

Digitized by Google

CHAP. XI. Dés ſa premiere jeuneſſe il travailla à garder une exacte chaſteté. Il eut auſſi le don des larmes, & ſouvent la componction lui en faiſoit verſer des ruiſſeaux. Le Superieur lui aiant ordonné de prendre ſoin du jardin, il le cultiva lui-meſme, & le mit en fort bon eſtat. Un jour le voiant tout rempli de chenilles, il jugea bien qu'il ne le pourroit pas nettoier, & que ces inſectes en alloient devorer les legumes, & les plantes. Comme il eſtoit fort tendre, il en pleura, il eut recours à la priere, & enſuite s'addreſſant aux chenilles, il leur commanda au nom de la
Pag. 106. ſainte Trinité de ſe retirer au plutoſt. Ce commandement fut ſuivi d'une prompte obeïſſance, cette multitude d'inſectes ſortit du jardin, & le vertueux Condeloc tout ſurpris de ce miracle, ſe proſterna à terre pour en rendre graces à Dieu. Il vécut encore pluſieurs années dans une grande ſainteté. Noſtre Seigneur lui aiant revelé le jour de ſa mort, il dit aux autres Re-
8. Id. Novemb. l'an 858. ou 869. ligieux avec ſa ſimplicité ordinaire: *Sçachez que j'irai au ciel, ſi je meurs en un Dimanche, car je ſuis né en un Dimanche, j'ai eſté baptiſé en un Dimanche, j'ai eſté ordonné Preſtre en un Dimanche.* Il mourut en effet ce jour-là.

XIII. *Conhoiarn, & Fidveten diſciples du meſme Saint.*

Conhoiarn, & Fidveten furent liez d'une eſtroite amitié, mais cette liaiſon qui avoit la grace pour principe, ne les excitoit qu'à ſe ſecourir l'un l'autre dans l'exercice de la vertu, & bien loin de donner de la jalouſie aux autres, édifioit la communauté. Ils ſe trouvoient d'ordinaire enſemble, lorſqu'il falloit pratiquer quelque action de charité. Eſtant un jour allez au logis deſtiné pour les pelerins, ils y rencontrerent des pauvres, & ſe mirent à leur laver les pieds. Il y en avoit un ſi affligé de paralyſie, qu'il ne pouvoit marcher. Touchez de ſa miſere, ils prierent Dieu pour lui, & commencerent à lui laver les pieds. Mais il ne leur donna pas le loiſir d'achever: car ſe ſentant gueri, il ſe dégagea de leurs mains, & tout tranſporté de joïe, il courut dans le logis, & aux environs. Ceux qui furent preſens à ce miracle en loüerent Dieu, & les deux Religieux lui en rendirent auſſi grace, mais ils prierent ce pauvre de ne point parler d'eux, & ils ſe retirerent chacun dans leur cellule. La grace allia, & joignit en Conhoiarn la joïe, & la triſteſſe; car il avoit un viſage d'Ange, il eſtoit guai, agreable, & plein de ferveur. Mais quand il faiſoit oraiſon, c'eſtoit avec une componction ſi vive, & ſi forte qu'il en répandoit des tor-
Ibid. pag. 106. rens de larmes. Sa devotion fut recompenſée d'une faveur extraordinaire.

extraordinaire. Une nuit qu'il estoit en priere, un Ange lui apparut sous la figure d'un jeune homme, & l'assura que ses larmes lui avoient obtenu la remission de ses pechez, & une place dans le Ciel. Quelque temps aprés il tomba malade, il souffrit beaucoup de l'ardeur de la fiévre, & enfin il rendit l'esprit. Dieu confirma par un miracle l'opinion que l'on avoit de sa felicité. Il y avoit à Redon un jeune Religieux nommé Anovoret, qui n'avoit point de santé, & qui estoit toujours infirme, ce qui le faisoit appeller de chacun *le malade du monastere*. Il estoit hydropique, & ce mal lui causoit une soif, qui le faisoit bien souffrir, & l'obligeoit à boire souvent. Un soir estant allé au pui pour en tirer de l'eau, Conhoiarn lui apparut revestu d'une robe blanche, & tenant en sa main un vase d'or, lui dit: *Sçavez-vous bien qui je suis*, le malade lui répondit tout tremblant, *Monsieur, je ne sçai qui vous estes, si vous n'estes un Ange qui vient du Ciel.* Alors le bienheureux Solitaire l'assura qu'il estoit Conhoiarn Religieux qui estoit mort depuis peu, & qui joüissoit alors de la gloire: il lui marqua ensuite, que Dieu le gueriſſoit de son hydropisie, & qu'il passeroit le reste de ses jours dans une parfaite santé, & sans souffrir de douleur, mais qu'il se souvint bien d'en rendre graces à Nostre-Seigneur, & d'estre fidelle à le servir dans le saint lieu où il demeuroit. Anovoret reconnut par sa gueriſon la verité de ses paroles, & depuis il ne cessoit de remercier Dieu d'une faveur si particuliere. On a veu ci-devant que Fidveten menoit une vie solitaire avec Gerfroi sur les confins de la Bretagne. Son compagnon estant mort, il voulut abandonner le païs, mais le Duc Nomenoi, qui avoit beaucoup d'estime pour lui, le pria de n'en point sortir, & d'aller plutost demeurer à Redon. Fidveten obeït, & se rendit auprés de saint Convoion, qui le reçut avec de grands témoignages d'affection. Sa charité, la rigueur de son abstinence, & sa devotion lui acquirent l'estime de tous les Religieux. Ils avoient de la confiance en lui, ils le consultoient volontiers touchant les choses spirituelles, & imitoient ses vertus. Il avoit pourtant toujours dessein de passer dans quelque païs estranger, & d'y finir ses jours, & il ne le celoit pas aux Religieux. Mais l'Abbé, & tous ceux de la communauté le prierent si instamment de demeurer avec eux, & de continuer à les édifier & soustenir par son exemple, qu'il ceda à leur volonté, marquant par ses paroles, &

CHAP. XD

Ob infirmitatem atque imbecillitatem à cunctis infirmus monasterii vocitabatur. *Pag.* 407.

CHAP. XI

par ſes larmes, qu'il ne vouloit point ſe ſeparer d'eux, de crainte de leur cauſer du chagrin. Il continua donc à pratiquer la Regle dans leur monaſtere. Un jour qu'il aſſiſtoit avec eux au ſervice divin, & qu'ils eſtoient tous aſſis, il vit le demon qui ſous la figure d'un enfant eſtoit aux pieds d'un Frere nommé Orbert. La ſuite des choſes fit bien-toſt voir ce que marquoit cette viſion, car ce miſerable oubliant ce qu'il avoit promis à Dieu dans ſa profeſſion, & preferant le tumulte, & le dereglement du ſiecle à la *vie angelique* du monaſtere, retourna dans le monde, & s'abandonna au vice. Le Religieux qui a écrit les memoires que nous ſuivons, adjouſte neanmoins que de ſon temps, il couroit un bruit que ce faux Frere Orbert s'eſtoit veritablement converti, & qu'il pleuroit ſon peché dans le monaſtere de ſaint Pierre de Pavie. Ce meſme Auteur avoit bien connu Fidveten, & il éprouva dans ſa jeuneſſe combien ſes prieres avoient de merite, & de force auprés de Dieu. Eſtant incommodé d'un mal de dents qui lui avoit enflé le viſage, & meſme toute la teſte, & qui l'empeſchoit de manger, & de dormir, il eut recours à Fidveten, & le conjura de le ſecourir de ſes prieres. Fidveten compatiſſant à ſes peines, toucha ſeulement à ſa joüe, & auſſi-toſt la douleur ceſſa, & ce ſoulagement fut ſuivi d'une prompte gueriſon. Le ſaint Solitaire vécut pluſieurs années à Redon. Sur la fin de ſes jours, il lui vint un cancer au bas du ventre. Ce mal le tourmenta extrémement, mais ſa pieté en fit un bon uſage, & ſi dans ſa ſanté il avoit eſté le modele, & l'exemple des Religieux, il le fut encore dans ſa maladie. Dans le fort de ſa douleur il ne ceſſoit point de rendre graces à Dieu, & il chantoit jour, & nuit ſes loüanges. Le mal s'eſtant eſtendu, & commençant à infecter le cœur, il jugea bien qu'il alloit mourir, il appella les Religieux, & aprés leur avoir témoigné ſon affection par quelques paroles, il expira doucement.

Cum ad opus divinum in ſtamnis ſederent Fratres. *Pag.* 208.

Vitam Angelicam parvipendens, &c. *Ibid.*

Papiæ habitans in monaſterio ſancti Petri quod vocatur Cælum aureum. *Ibid.*

Studebat in dolore ſemper gratias agere, hymnis Deo, & laudibus diebus, ac noctibus vacare. *Pag.* 209.

XIV. *Tethui Religieux.*

Nous avons déja remarqué que Tethui fut un des premiers diſciples, ou pour mieux dire un des aſſociez de ſaint Convoion, & qu'il le ſuivit dans la retraite. Il avoit le cœur fort éloigné du monde, il l'avoit mepriſé, parce qu'il en connoiſſoit l'illuſion, & la malignité, & il perſiſta toujours dans ce mepris. Il avoit toujours dans la bouche les ſacrez cantiques de David. Les demons lui dreſſoient ſouvent des pieges, mais il les chaſſoit avec le ſigne de la croix, & par la ferveur de ſes prieres. Les

Religieux admiroient l'austerité de son abstinence. L'Abbé lui aiant ordonné de faire apporter du bois que l'on avoit donné par aumône au monastere, à la descente de la montagne une des charettes passa sur celui qui la conduisoit, & l'écrasa de telle sorte, qu'il sembloit avoir les bras & les cuisses toutes brisées. Tethui crut qu'il estoit mort, & se mit aussi tost en priere. Dieu lui accorda sans doute plus qu'il n'avoit osé lui demander; car ce serviteur fut gueri en un instant, il se leva de terre, & continua à mener la charette. La patience de Tethui fut exercée sur la fin de ses jours par une longue maladie. Il perdit la parole, & fut prés de cinq ans muet, & paralytique. Nostre Historien aida à le mettre dans le cercuëil, & à le porter dans l'Eglise. Il témoigne qu'il sortit de son corps une odeur extrémement agreable, dont il fut tout parfumé, aussi bien que les autres Religieux.

Ibid. pag. 210.

Nos Monachi eam (glebam) levantes, &c tanto odore ibi repleti sumus, &c. *Ibid.*

La grande opinion que l'on avoit de la pureté de leur observance, attira chez eux un saint Moine de Lehon, qui mourut dans leur cloistre, & c'est pourquoi avant que de parler d'une grace extraordinaire qu'il reçut dans son dernier jour; il est à propos de marquer l'origine de ce Prieuré, qui est situé prés de Dinan, & qui subsiste encore aujourd'hui. Le Duc Nomenoi estant à la chasse, rencontra six Solitaires, prés de la riviere de Rance, & leur demanda pourquoi ils demeuroient dans un lieu si desert, & quel estoit leur emploi. Ils lui répondirent d'une maniere fort humble, & fort respectueuse, qu'ils s'occupoient au service de Dieu, & qu'ils lui offroient des prieres pour la conservation de sa personne, & pour le bien de l'Estat, & que s'il lui plaisoit de leur donner une petite terre, ils tascheroient de s'y establir, & d'y pratiquer encore mieux leurs exercices. Le Duc leur fit une aumône, & leur promit un lieu pour bastir un monastere, quand ils auroient le corps de quelque Saint qui en pût estre le patron. Cette promesse les excita à chercher de saintes reliques, & pour cet effet ils choisirent un d'entr'eux nommé Condan, & l'envoierent à l'Isle de Jarsai, où estoit le tombeau de saint Magloire. Condan parla à ceux qui avoient soin du lieu où le Saint reposoit, & leur dit que la grace du Ciel avoit changé le cœur de leur Duc, qu'aprés avoir commis tant d'excez, & de violences, il commençoit à se porter au bien, & à faire des actions de pieté, que depuis peu il avoit resolu de fonder un monastere, où

XV.

Fondation du monastere de Lehon prés de Dinan.

Histoire de Bretagne de Pierre le Baud. chap. 14. page 110.

CHAP. XI.

saint Magloire pourroit estre plus connu, & plus reveré des fidelles qu'il n'estoit à Jarsai, & qu'ainsi il leur conseilloit d'entrer dans le dessein de ce Prince, & d'agréer que l'on tirât de terre le corps du Saint, pour lui en faire present, & le presser de bastir une Eglise, les assurant que cette nouvelle maison dépendroit d'eux, & qu'ils y auroient tout pouvoir. Par ces raisons il persuada à ceux de Jarsai de lui donner les ossemens sacrez de saint Magloire. Apres cela Condan, & les cinq autres Solitaires obtinrent aisement de Nomenoi la terre de Lehon, & ils y bastirent un monastere que le Duc dota richement.

XVI.

Britoc, & Jarnithim Religieux de Redon.

Il est à croire que ces premiers Religieux de Lehon furent d'abord en estime, & qu'ils donnerent de l'édification au public, puisqu'un homme de maison noble appellé Britoc aiant reconnu la vanité du siecle, jugea qu'il lui seroit avantageux de les imiter. Il entra donc dans leur societé, & s'appliqua fortement aux devoirs de la religion, taschant de s'affermir, & de faire progrez dans la grace par les saints exercices de la priere, & du jeûne. Mais quelque temps aprés il eut le déplaisir de voir le monastere troublé par les murmures de Religieux imparfaits, qui se querelloient les uns les autres. Le Superieur qui aimoit la paix, abandonna le cloistre, & s'en alla dans un desert, où depuis il passoit le jour, & la nuit en oraison. Aprés sa retraite, ses miserables disciples se broüillerent encore plus, parce que ceux de qui l'ambition se trouva soustenuë d'un peu de talent, & de capacité, voulurent lui succeder, & se disputerent les uns aux autres la premiere place. Britoc en fut scandalizé, & comme il ne pensoit qu'à son salut, & qu'il ne cherchoit point d'autre gloire, que de plaire à Dieu, il se separa de ces Moines remuans, & superbes, & vint à Redon, où il fut bien reçu du saint Abbé. Il se determina d'autant plus aisément à y choisir sa demeure, que ceux de Lehon avant leur mauvaise intelligence, avoient resolu de vivre plus regulierement, & de se former sur l'exemple de ceux de Redon, qu'ils regardoient comme de veritables serviteurs de Dieu. Il demeura long-temps à Redon, & ensuite il tomba malade, & les Religieux ne manquerent pas de lui rendre toutes les assistances qu'il pouvoit attendre de leur charité. On dit que le jour qu'il mourut, saint Martin, saint Hilaire, & saint Sanson lui apparurent, & que leur aiant demandé pourquoi ils venoient à Redon, ils lui répondirent que c'estoit pour

Quia per exempla sanctorum Monachorum Rotonensium, illi Fratres Leonenses cupiebant regulariter vitam ducere. *Ibid pag.* 217.

y visiter le Pape saint Marcellin qui y reposoit. Jarnithin Religieux & Prestre du mesme monastere se distingua encore par sa vertu. Estant malade d'une grosse fiévre qui le tourmentoit sans interruption, saint Hipoteme lui apparut la nuit & lui rendit la santé : il continua d'édifier ses confreres par la pieté de ses actions. Sa patience éclatta dans les cinq dernieres années de sa vie. Car durant tout ce temps il fut aveugle, & il supporta cette affliction avec un humble assujetissement aux ordres de Dieu & en lui rendant graces de ce que sa misericorde achevoit de le détacher du monde par ces tenebres exterieures.

CHAP. XI.

Permansitque in eadem plaga per unum lustrum, gratias Deo referens & patienter flagellum Dei sustinens. *pag.* 218.

XVI.

Doethen.

Sicut unus ex canonicis. *Ibid. pag.* 209.

Il y avoit à Redon un écrivain appellé Doethen qui avoit fait vœu de se faire Religieux, & qui cependant menoit une vie reglée & *semblable à celle des Chanoines.* Quoi que son dessein fut ainsi affermi par un vœu, le demon entreprit de le détruire, & il attaqua si fortement Doethen, qu'il lui fit prendre la resolution de retourner dans le siecle en un certain jour. On en avertit cette Abbé qui comme un bon pasteur touché du danger, où estoit cette pauvre brebi, pria Dieu de la tirer de son égarement : apeine avoit il achevé sa priere que Doethen fut frappé d'une paralysie qui lui ostat l'usage des mains & des pieds. Desorte qu'en un instant il se vit réduit dans l'impuissance de quitter le cloistre. L'infirmité du corps servit de remede à celle de l'ame. Il pria les Religieux de le porter dans l'Eglise de saint Sauveur afin d'y confesser sa faute, & de promettre de nouveau à Dieu qu'il demeureroit dans le monastere jusqu'à la fin de ses jours. On fit ce qu'il souhaittoit : il renouvella son vœu dans l'Eglise, & aussi-tost il fut gueri à la veuë de tout le monde. Pour s'en retourner, il n'eut point besoin de secours, mais il marcha comme il faisoit avant sa maladie & alla promptement au logis des hostes. Un peu aprés il reçut l'habit de Religieux & mena une vie fort reguliere & conforme aux maximes de la perfection.

Ou simplement à sa cellule ad hospitium.

XVII.

Vn Diacre penitent.

Les temps dont nous écrivons fournissent divers exemples de penitents qui alloient en pelerinage aux lieux de pieté le corps chargé de chaines ou serré avec des cercles de fer, & il arrivoit souvent que Dieu par la rupture miraculeuse de leurs fers faisoit voir qu'il avoit pardonné leurs pechés, & rompu les liens invisibles de leurs crimes. Un Diacre Italien & un grand Seigneur nommé Fromond reçurent cette grace dans

Digitized by Google

CHAP. XI.

l'Abbaie de Redon. Ce Diacre estoit peut-estre Religieux : du moins il est certain qu'il demeuroit avec son frere dans un monastere de Chanoines où de Moines qui estoit en Italie prés de la ville de Spolete. Les deux freres s'entraimoient tendrement, & estoient bien éloignez de se vouloir du mal : un jour estant ensemble, ce dernier qui estoit écrivain de profession pria le Diacre de luy prester son canif pour tailler sa plume. Le Diacre au lieu de le lui mettre doucement entre les mains, le lui jetta de loin avec tant d'inconsideration qu'il le blessa au cœur, & le tua sur le champ. On ne peut exprimer l'affliction qu'il eut d'un accident si funeste. Elle fut si violente, & si extréme que les autres freres (c'est. à-dire les Religieux ou les Chanoines de sa communauté) au lieu de le reprendre comme criminel, furent reduits à le plaindre & à le consoler. Ils lui conseillerent de se transporter au plutost à Rome & de confesser sa faute au Pape. Le Diacre les crut, il alla se prosterner aux pieds du successeur de S. Pierre, & lui declara avec des gemissemens & des larmes qu'il avoit tué son frere inconsiderement, & qu'encore que c'eut esté sans y penser & sans dessein, il croyoit avoir esté poussé par le demon. Le saint Pontife bien affligé de ce malheur ordonna que l'on mit des fers autour du cou & des bras de ce Diacre ainsi que prescrivoit une certaine loi publiée contre les parricides, & lui imposa pour penitence d'aller visiter les lieux saints & d'y demander pardon à Dieu. Il obeït & fut souvent à saint Pierre & à d'autres Eglises avec les sentimens d'un cœur contrit & humilié. Quelque-temps aprés il eut la nuit une vision où il receut ordre de se transporter dans la Bretagne, & d'y visiter le lieu où reposoient les reliques de saint Marcellin avec asseurance qu'il y obtiendroit une pleine remission de ses pechez. Il découvrit cette revelation au Pape, & il obtint de lui la permission de faire ce pelerinage. Estant passé en France il vint au monastere de Montclair où de saint Filbert du Cellier qui est sur la riviere de Loire à trois lieux au dessus de Nantes, & il y apprit que le corps de saint Marcellin estoit à Redon. Il alla donc à cette Abbaie & il y arriva le samedy qui precede le Dimanche des Rameaux. La nuit il fut aux Matines avec le peuple & lors qu'un des Religieux nommé Omin vint à chanter l'Evangile, tous les fers dont estoit lié ce Diacre penitent se briserent & se dispersérent en divers lieux de l'Eglise, avec un bruit qui fut entendu de tous ceux qui assistoient à

Fratres qui in eodem monasterio erant. *Ibid pag.* 215.

Sicut in lege parricidarum censetur. *Ibid.*

l'office. Il raconta à ceux de la communauté la grace que Dieu lui avoit faite, & s'en retourna en Italie. CHAP. XI.

XVIII. *Fromond penitent.*

Fromond eſtoit François & d'une famille non ſeulement noble, mais illuſtre par les grands emplois qu'avoient eu ſon pere & pluſieurs autres de ſes parens. Son pere eſtant mort il ſe mit en poſſeſſion de ſon bien & voulut le partager avec ſes autres freres : mais ils eurent la deſſus quelque difficulté avec leur oncle qui eſtoit un Eccleſiaſtique fort conſideré à la Cour, & comme ils eſtoient gens d'eſpée & fort violens, pour ſortir promptement d'affaire, ils aſſaſſinerent leur oncle, & contre leur deſſein ils tuerent auſſi leur petit frere. Depuis Fromond & ſes deux freres reconnurent la grandeur de leur crime, & touchez de regret, ils le confeſserent dans un Synode ou aſſemblée d'Eveſques qui fut convoquée par l'Empereur Lothaire. Les Eveſques ordonnerent qu'on leur mit des chaines de fer autour des bras & des reins, & qu'en cet eſtat ils viſitaſſent les ſaints lieux faiſant penitence dans le cilice & la cendre juſqu'à ce que Dieu leur eut accordé la remiſſion de leur crime. Ils allerent à Rome, aiant obtenu des lettres du Pape Benoiſt III. ils paſſerent en Orient, ils viſiterent les Egliſes de Jeruſalem, & y demeurerent long-temps priant ſouvent avec larmes prés du ſaint Sepulchre. Ils paſſerent de-là en Egypte pour en voir les Monaſteres. Puis ils allerent à Carthage, & viſiterent le tombeau de S. Cyprien par l'interceſſion duquel Dieu faiſoit toujours beaucoup de miracles. Aprés avoir emploié quatre ans à ces pelerinages, ils revinrent à Rome & le peuple les aſſiſta fort charitablement. Enſuite aiant reçu la benediction du Pape Nicolas, ils retournerent en la terre Sainte, & en viſiterent de nouveau les lieux conſacrez par les myſteres de noſtre ſainte religion, ils paſſerent meſme en Armenie, & ils furent cruellement battus par les Paiens. Quatre-ans aprés leur départ de Rome, ils y retournerent & allerent ſouvent ſe proſterner devant le tombeau de ſaint Pierre, pour le prier de leur obtenir la remiſſion de leurs pechez ; enfin ils repaſſerent en France, & eſtant venus à Rennes ils y furent reçus avec beaucoup de charité par Electran qui en eſtoit Eveſque. Le frere aiſné de Fromond eſtant mort en cette ville, y fut enterré fort honorablement par les ſoins de ce Prelat & du Clergé de ſaint Melaine c'eſt-à-dire par les Religieux de ce monaſtere. Enſuite Fromond alla à Redon y viſiter le tom-

Vers l'an 856.

Noſtre Auteur met (Benedictione ſancti Benedicti Papæ) *mais le Pontificat de Benoiſt qui avoit commencé l'an 854. en Juillet ne dura que deux ans & demi & conſequemment Nicolas eſtoit alors en ſa place.*

Ab Epiſcopo & à Clero ſancti Melanii. *Ibid. pag.* 220.

CHAP. XI.

beau de saint Marcellin, & il s'y reposa sept jours. Il en sortit pour retourner à Rome, mais sur le chemin il eut une vision, où un venerable vieillard lui donna ordre d'aller de nouveau à Redon avec esperance que Dieu briseroit ses chaines. Il obeit, & estant dans cette Abbaie, il se recommanda aux prieres des Religieux : il avoit bien besoin que la divine bonté lui fit grace, car les fers qu'il avoit autour de lui s'estoient enfoncez dans son corps, & y avoient fait des plaies, d'où il sortoit du sang, & qui lui causoient tant de douleur, qu'il ne pouvoit presque plus marcher. Une seconde vision qu'il eut au commencement de la nuit, l'assura de nouveau que Dieu lui vouloit faire misericorde. Consolé & fortifié par cet avis, il alla à l'Eglise, & s'y mesla parmi le peuple, pour y entendre les Matines. S'estant un peu endormi sur un banc durant l'Office, le vieillard qu'il avoit veu en songe lui apparut, brisa ses chaines, & les jetta sur le pavé. Fromond se sentant ainsi soulagé, se prosterna à terre, & cria fort haut. Quelques Religieux vinrent à lui, penserent ses blessures, & le mirent dans un lit où il demeura trois jours. Il voulut ensuite retourner à Rome, pour rendre graces à Dieu, mais il mourut le jour mesme qu'il estoit sorti du monastere. Cet illustre penitent est peut-estre ce saint Fremond autrefois reveré dans l'Abbaie de Fecamp, & qui l'est encore dans une paroisse du païs de Caux, laquelle a esté consacrée en son honneur.

Act. sec. 4. part. 2. pag. 585.

XIX. *Abbaie de Landevenec.*

Loüis le Debonnaire s'estant transporté en Bretagne l'an 818. pour la reduire sous son obeïssance, * Matmonoc qui gouvernoit le monastere de Landevenec, lui alla témoigner ses soumissions. Le Roy s'informa de sa maniere de vie, sur quoi cet Abbé répondit qu'il suivoit la discipline des Irlandois, mesme à l'égard de la tonsure : ce qui estant contraire à l'usage de l'Eglise Romaine, ce Prince lui ordonna de se conformer à cet usage, & de faire observer dans sa communauté la Regle de saint Benoist qui estoit si generalement approuvée, & qui ne prescrivoit rien que de possible, & de proportionné à la foiblesse humaine. Cet ordre fut executé dans Landevenec, & les Religieux qui jusqu'alors s'estoient abstenus du vin, s'en permirent un peu en faveur des infirmes, qui ne pouvoient presque subsister en gardant la rigueur de l'ancienne observance. On dit que ce fut ce mesme Prince qui fit aussi establir la

* *Ou Martinoc.*

Ut & juxta Regulam sancti Benedicti Patris viverent, quæ possibilis, & laude digna est. *Præfat. Act. Tom. 1. num. 69.*

Propter infirmitates Fratrum qui in tanta austeritate vivere vix possunt. *Ibid.*

la Regle de saint Benoist dans les Abbaies de saint Gildas de Ruis, & de Loc-menek. Les monasteres de saint Maen de Gaël, & de saint Jacut aiant esté pillez, & bruslez en partie, pendant les guerres, les Religieux eurent recours à Charlemagne, & aprés sa mort à Loüis le Debonnaire, pour estre maintenus dans la possession de leurs biens, & ils obtinrent là-dessus des lettres qui furent depuis confirmées par un Synode provincial tenu à Redon par l'Archevesque de Tours, & six autres Evesques. Il y a apparence que ce Concile est celui qui fut assemblé dans cette Abbaie l'an 1273.

CHAP. XI.

Albert le Grand dans les vies des Saints de Bretagne, page 611.

D'Argentré en son Histoire de Bretagne. l. 3. c. 37. pag. 150.

Les Religieux d'Aindre s'estant refugiez dans Nantes pour se mettre à couvert du ravage des Normans, n'y trouverent pas la seureté qu'ils esperoient, car les Barbares prirent la ville, tuerent le saint Evesque Gunard, & immolerent à leur fureur plusieurs de ces Moines sur l'autel mesme de la Cathedrale. Raimbauld Abbé de saint Martin de Vertou aiant avis de l'invasion des ennemis, se retira promptement en Poitou avec les reliques du Saint. Comme le monastere d'Ansion, ou de saint Joüin de Marne estoit de la dépendance de son Abbaie, il esperoit avoir toute liberté de s'y refugier, & de s'en servir comme d'un asyle, quoiqu'il n'y eut plus alors de Religieux, & qu'il fut occupé par des Chanoines, dont quelques-uns avoient peut-estre quitté la profession monastique. Mais ceux-ci ne voulurent point le recevoir. Dans cette extrémité il eut recours à Pepin Roy d'Aquitaine, qui manda au Comte de Poitou d'establir Raimbauld, & sa communauté dans saint Joüin, & d'ordonner aux Chanoines, ou de se faire Religieux, ou de se retirer du monastere. Par ce moien Raimbauld eut accez dans Ansion, où il y avoit alors comme deux cloistres, & deux Eglises, l'une dediée à saint Jean, & l'autre à saint Pierre, ou selon un ancien breviaire, une consacrée à saint Jean Baptiste, & l'autre à saint Jean l'Evangeliste. Le corps de saint Martin fut mis d'abord dans l'Eglise de saint Jean auprés de celui de saint Joüin, mais depuis on le transfera dans l'Eglise de saint Pierre.

XX.

Les Religieux d'Aindre, & de Verion sortent de leur monastere pour éviter la fureur des Normans.

Plerosque super ipsam templi aram instar hostiæ trucidant. *Du Chesne Hist. de France Tome 2 page 356. L'an 843.*

Ad. Tom. 2. pag. 689.

La conversion de Jean grand Seigneur de Bretagne fut des plus exemplaires. Il estoit orné de qualitez qui relevoient l'éclat de noblesse qu'il avoit reçu de ses Ancestres. Aiant quitté l'emploi des armes, son païs, sa femme, & ses enfans, il embrassa la profession monastique. On le tira du cloistre de

XXI.

Jean Religieux de saint Melaine.

Splendidus ex atavis, atavorum splendor & ipse, &c. *Baldr in Epitaph. Iohannis.*

CHAP. XI.

saint Melaine de Rennes, où il estoit Abbé, pour l'establir dans l'Evesché de Dol. Mais estant allé à Rome pour estre sacré par le Pape, (qui estoit Jean huitiéme, si l'on en croit un Auteur moderne) il y mourut, & fut fort regretté à cause de son grand merite.

XXII. *Abbaie de Glone ou de saint Florent le vieux,*

On compte l'Abbaie de Glone, ou de saint Florent le vieil entre celles qui furent reparées par Loüis le Debonnaire, & & toutefois il est certain, qu'elle eut pour Restaurateur Charlemagne, qui en releva les ruines, qui y fit une Eglise magnifique, & ornée de colomnes de marbre, qui l'enrichit des saintes reliques, & qui en augmenta les revenus par ses liberalitez. Mais il y a apparence que Loüis, que son pere avoit establi Roy d'Aquitaine, eut grand'part à cet ouvrage. De plus estant parvenu à l'Empire, il y mit des Religieux qui estoient revenus d'Italie, où ils avoient esté par son ordre, & il choisit pour Abbé un d'entr'eux nommé Frorbert, il leur accorda des lettres de protection datées de l'onziéme année de son regne, qui repond à l'an 824. & leur donna quelques terres. Frorbert eut de suite pour successeurs Ansald, Gauzbert, & Didon. Ce dernier estoit parent du Roy Charles le Chauve. Neomene Duc des Bretons s'estant soulevé contre Charles, tascha par de bons offices d'attirer Didon dans son parti; mais voiant qu'il ne pouvoit corrompre sa fidelité, il changea cette apparence d'amitié en une haine ouverte, pillant son monastere, & y mettant le feu. Pour consoler de cette perte les Religieux de Glone, Charles leur donna les petits monasteres de saint Gondon, & de saint Jean, & leur fit encore d'autres graces du temps de Radulfe, & d'Egfrid, qui furent Abbez aprés Didon. Mais enfin pour éviter la persecution des Normans, ils furent contrains de sortir d'Anjou, & de passer dans une autre province, comme il sera dit ailleurs. On ne parle point ici des Abbaies des saint Aubin, ny de saint Serge d'Angers, l'ordre monastique n'y subsistoit plus, & les Eglises estoient deservies par des Clercs, ou Chanoines. J'observerai seulement que dans le catalogue des Abbez de saint Serge, il y manque Wirbold, qui estoit Chapellain, ou Aumônier de Charlemagne. Il alla à Constantinople en qualité d'Ambassadeur de ce Prince, & à son retour il eut l'administration du monastere de saint Serge, & le gouverna plusieurs années d'une maniere loüable, soit qu'il y eut encore des Religieux, ou qu'il fut habité par des Chanoines.

A rebelli nostro crudelissimo Nomenoio nostri odii causa, incensos est (locus) Cart. Caroli Calvi Sammarth. Gall. Christ. Tom. 4. pag. 389.

Spicil. Tom. 3. pag. 229.

CHAPITRE XII.

Du reſtabliſſement du monaſtere de Glanfeüil, & de la tranſlation des reliques de ſaint Maur.

ON a veu ci-devant par quelle violence le monaſtere de Glanfeüil déchut de l'eſtat ſi floriſſant où il avoit eſté du temps de ſaint Maur, & de ſes ſucceſſeurs, & que le miſerable Gaidulfe qui avoit pris plaiſir à le deſtruire, fut deſtruit lui-meſme par une mort ſubite, qui l'empeſcha de joüir du fruit de ſon crime. Pendant le regne de Charlemagne, nul ne ſe mit en peine de faire là deſſus de plaintes à ce Prince; & c'eſt ce qui donna occaſion au Comte d'Anjou, & à d'autres perſonnes du meſme païs, de s'emparer de la pluſpart des terres de ce lieu ſaint, ſans autre droit que celui de leur utilité, ſouſtenuë de leur pouvoir. L'Abbaie fut ainſi preſque reduite en ſolitude, & il n'en reſta plus que quelques murailles des Egliſes, & un petit domaine qui fut poſſedé à titre de benefice, ou de fief, par un Clerc, ou par un laïque nommé *Unager*. Celui-ci eſtant mort, Loüis le Debonnaire donna l'adminiſtration de Glanfeüil au Comte Rorigon, qui n'eſtant pas moins recommandable par ſa vertu, que par ſa nobleſſe, ſervit d'inſtrument à la divine providence pour le remettre dans ſon premier eſtat. Rorigon aiant eſté touché du deſir de quitter les emplois du ſiecle pour travailler uniquement à ſon ſalut, en parla à Bilechilde ſa femme, qui ſe trouva dans la meſme diſpoſition. Ils allerent enſuite viſiter le tombeau de ſaint Maur, & conſiderant les ruines de l'Abbaie, ils eurent la penſée de la reſtablir comme un lieu qui leur pourroit ſervir de retraite, quand ils ſeroient en eſtat de ſe dégager entierement du monde. Ils conſulterent là-deſſus deux de leurs amis ſçavoir Lambert homme de grande pieté, qui demeuroit prés de Tours dans l'Abbaie de Marmoutier, & un de leurs parens nommé Ebbo, & ceux-ci approuverent leur deſſein, & leur conſeillerent de l'executer. Ils poſerent donc les fondemens d'un nouveau monaſtere, & on commença à travailler aux lieux reguliers; mais l'ouvrage fut interrompu par une affaire qui

I. *L'Abbaie de ſaint Maur eſt reſtablie par le Comte Rorigon.*

Sicut videlicet eum Onager (vel Unager) habuerat. *Act. ac. 4 part. 2 pag 165.*

Ceci eſt obſcur, le ſens que nous y donnons n'eſt qu'une ſimple conjecture.

CHAP. XII.

Quidam candidissimum Monachi præferens habitum, &c. *Ibid. page* 171.

survint à Rorigon, & il ne s'appliqua à le continuer qu'aprés en avoir esté sollicité par Jacob Abbé de Cormeri, à qui l'on dit qu'il arriva quelque chose de fort extraordinaire. Jacob s'estant un jour mis en priere aprés Matines, vit un Religieux vétu d'un habit fort blanc, qui lui apparut, & lui ordonna d'avertir Rorigon d'achever ce qu'il avoit commencé. Huit jours aprés, il eut encore une semblable vision, & il la mépriſa la regardant comme un songe, parce qu'il n'estoit nullement instruit de l'affaire, & qu'il ne connoissoit pas meſme ce Comte Rorigon. Mais celui qui lui faisoit ce commandement lui estant apparu une troisiéme fois, & l'aiant frappé d'un foüet qu'il tenoit à la main, il ne douta point que ce qu'il lui arrivoit ne fut un miracle, & que l'ordre qu'on lui donnoit, ne vint du Ciel. Il resolut donc d'y obeïr, il s'informa qui estoit ce Rorigon, & l'estant allé trouver, il l'exhorta à continuer l'ouvrage qu'il avoit commencé. Cet avertissement joint à la gueriſon miraculeuse de Bilechilde, qui avoit esté fort malade, & à une vision qu'eut Rorigon meſme estant un jour en priere, determina enfin ce Comte, & sa femme à executer leur dessein, & à restablir Glanfeüil, tant à l'égard de l'obſervance, que des bastimens. Pour y reussir, ils eurent recours à Ingelbert Abbé de saint Pierre des Fossez au dioceſe de Paris, qui le vint trouver avec les plus parfaits Religieux de sa communauté. On marque entr'autres Gauzbert frere de Rorigon, & Guillaume, qui furent en leur temps *deux grandes lumieres de nostre Ordre*. De plus Rorigon jugeant que pour maintenir l'obſervance dans Glanfeüil, il seroit avantageux que ce nouveau monastere fut sous la dépendance, & la direction de l'Abbé des Fossez, il obtint sur ce sujet des lettres de Loüis le Debonnaire, par lesquelles ce Prince donna à Ingelbert, & à ses successeurs le pouvoir, & l'autorité de gouverner Glanfeüil par l'entremise des Superieurs qu'ils y establiroient; & ces lettres furent faites doubles, afin que l'on en gardât un original à Glanfeuil, & l'autre dans saint Pierre des Fossez. En execution de ces lettres, Gauzbert eut la conduite de Glanfeuil dépendemment de l'Abbé Ingelbert, qui lui fournit toutes les choses dont eut besoin sa nouvelle communauté pour la celebration de l'Office divin. Du temps de Gauzbert saint Aldric Eveſque du Mans lui envoia les meubles qu'il avoit dans une terre, le priant de les lui garder, parce que c'estoit alors

Duo quædam magna luminaria in nostro ordine emicuere Gauzbertus scilicet frater ipsius Comitis Rorigonis, atque Vvilelmus. *Ibid.*

Providentiam semper de eodem loco habentes, &c. *Act. Ienn. pag.* 173. *ce qui est tiré de la charte de Louis le Debonnaire. Vide Baluz. Capitul. Tom.* 2. *pag.* 1436. *l'an* 833 *enquoi il y a peut-estre quelque erreur*

Gubernante præfatum monasterium Gauzberto sub dominatione Ingelberti venerandi Abbatis cœnobii Fossatensis. *Ibid. pag.* 1457.

un temps fascheux, où il y avoit guerre ouverte entre Lothaire, & ses freres Loüis, & Charles le Chauve. Quelques cavaliers vinrent pour enlever ces meubles, & ils avoient déja commence à enfoncer les portes, & à faire d'autres violences. Mais les Religieux eurent recours à la priere, & Dieu les secourut par un furieux orage qui s'éleva tout d'un coup, & mit en fuite les ennemis. CHAP. XII.

II. *Donation d'Anovareth.*

Vers ce mesme temps un homme de grande pieté appellé Anovareth qui estoit de Bretagne, fut excité mesme par une revelation à se transporter à Glanfeuil, pour y visiter le tombeau de saint Maur. Il entreprit donc ce voiage, & mena avec lui un interprete, parce qu'il ne parloit point François. Sur le chemin il prioit Dieu, & lorsqu'à la fin d'un pseaume il recitoit le *Gloria Patri*, il se prosternoit à terre. Deux Religieux de Glanfeuil, qui en estoient sortis pour aller à Angers, le voiant de loin se prosterner de la sorte, crurent d'abord que c'estoit un fou. Mais estant proche de lui, ils sçurent de son Interprete pourquoi il se mettoit ainsi à terre, & aiant quitté l'opinion desavantageuse qu'ils en avoient conçuë, ils lui enseignerent le chemin de leur monastere. Le devot Anovareth y arriva en un Dimanche vers la fin des Vespres. Dés qu'il fut entré dans l'Eglise, il se mit à prier Dieu avec une profonde humilité. Sa devotion lui attira une grace extraordinaire, car il vit un Ange accompagné d'un Diacre qu'il crut estre saint Maur. Il lui sembloit que ce Diacre recevoit les prieres des Religieux, & les donnoit à l'Ange qui les offroit à Dieu. Il fut alors touché d'une vive, & forte componction, qui lui fit verser des larmes, & le porta à frapper de sa teste le pavé de l'Eglise. Plusieurs Religieux vinrent à lui, & lui demanderent quelle estoit la cause de sa douleur: il leur dit qu'il pleuroit ses pechez. Gauzlin qui n'estoit alors que simple Religieux, engagea deux de ses confreres qui estoient Bretons à demander au serviteur de Dieu s'il ne lui estoit rien arrivé d'extraordinaire, & ils apprirent de lui la vision qu'il avoit euë. L'Abbé Gauzbert reçut Anovareth avec beaucoup de charité, & il le retint quinze jours dans le monastere, mais il ne put lui faire boire de vin. Anovareth par complaisance voulut quelquefois en gouster, mais dés qu'il approchoit le verre de sa bouche, il se sentoit excité à gemir, & à verser des larmes. Il donna une terre à l'Abbaie de Glanfeuil. On peut voir ailleurs

CHAP. XII. l'acte de la donation dattée de l'annee 847. en quoi il y a ſans doute de l'erreur, parce qu'en ce temps-là Gauzbert n'eſtoit plus Abbé.

Ibid. & lib. miracul. B Mauri cap. 8.

III. *Gauzlin fils de Rorigon eſt fait Abbé de ſaint Maur.*

Loüis le Debonnaire aiant donné à ſon fils Pepin le Duché d'Anjou, un Eccleſiaſtique nomme Ebroin parent du Comte Rorigon, obtint de Pepin * le monaſtere de Glanfeuil, dans le deſſein d'en eſtre le protecteur, & d'empeſcher qu'il ne tombat entre les mains de quelque perſonne qui en ruinat le bon ordre, & la diſcipline. Un peu aprés il fut fait Eveſque de Poitiers, & eut encore le credit de faire confirmer l'autorité qu'il avoit ſur Glanfeuil par des lettres que lui accorda Loüis le Debonnaire. Rorigon donna à ce monaſtere ſa terre de Maimin par une charte de l'an 839 qui nous apprend qu'il eſtoit frere de l'Abbé Gauzbert, & qu'il avoit offert ſon fils Gauzlin à l'Egliſe de ſaint Maur, pour y ſervir Dieu ſelon les loix de la vie religieuſe. Bilechilde mere de Gauzlin eſtant veuve, ſe conſacra auſſi à Dieu, & fut Abbeſſe d'une communauté de filles que l'on ne marque pas. Tant que le Comte Rorigon fut en vie, Ebroin n'inquieta point les Moines des Foſſez qui demeuroient à Glanfeuil, mais aprés la mort du Comte, il leur ordonna de s'en retourner aux Foſſez, à la reſerve de quelques-uns qu'il y retint pour reciter l'Office conjointement avec d'autres qui y avoient eſté admis à la profeſſion religieuſe depuis le reſtabliſſement de l'Abbaie. Et ceux des Foſſez ne purent pas ſe maintenir dans la poſſeſſion de Glanfeuil en repreſentant les lettres de Loüis le Debonnaire, parce qu'elles leur avoient eſté enlevées, & (comme dit l'Abbé Eudes) jettées au feu. Elles ſont pourtant venuës juſqu'à nous, parce que l'on en pouvoit avoir des copies, & qu'il y en avoit un ſecond original à Glanfeuil: & il eſt bien certain que cet Auteur les avoit devant ſes yeux lorſqu'il compoſa ſon ouvrage aprés la mort d'Ebroin, puiſqu'il en parle, & en rapporte quelques termes. Ebroin prit grand ſoin du monaſtere, & fit voir par ſa conduite, que s'il avoit tant cherché à l'avoir ſous ſa puiſſance, ce n'eſtoit que pour le proteger. Car bien loin de ſe rien attribuer de ſes revenus, il les accrut par la donation de quelques terres, il s'entremit auprés de Charles le Chauve pour lui faire agréer que le venerable Gauzlin en eut la conduite, & il obtint de ce Prince des lettres de protection, qui portoient que tant qu'il y auroit quelque Religieux

* *Vers l'an 836.*

C'eſt ainſi qu'on peut expliquer ces mots Gauzlinum virum eruditiſſimum, &c filium ſcilicet ſancti viri Gauzberti, &c. *Ibid. pag. 174.*

de sa famille capable de gouverner le monastere selon la Regle de saint Benoist, l'on n'en chercheroit point d'autre pour y faire la fonction d'Abbé. Gauzlin est qualifié *fils*, c'est-à-dire neveu, & disciple de Gauzbert, car on a deja veu qu'il estoit fils de Rorigon, & qu'il fut offert à saint Maur par son pere. Il fit grand progrez dans la perfection religieuse, & dans la connoissance des lettres. Son érudition estoit accompagnée d'une éloquence qui en relevoit le prix par la facilité qu'elle lui donnoit à faire part de ses lumieres aux autres, & à les instruire de leurs devoirs. Ces qualitez jointes à la recommandation d'Ebroin lui acquirent l'estime de Charles le Chauve, & ce Prince eut fort agreable son establissement dans la charge d'Abbé, & lui promit sa protection. Il fut ordonné Diacre par Ebroin alors Evesque de Poitiers, & ensuite Prestre par Dodon Evesque d'Angers. Quoique les memoires ne marquent sa promotion à ces saints Ordres qu'aprés le recit de la translation de saint Maur, il y a beaucoup d'apparence qu'il avoit le caractere *du Sacerdoce*, ou qu'il estoit au moins dans le degré du Diaconat, quand il fit cette ceremonie, & l'ancien Auteur semble aussi le mettre déslors au rang des Prestres.

CHAP. XII.

Il tira de terre le corps de saint Maur, & le transfera dans une chasse. Il découvrit en mesme temps quelques reliques de saint Pierre avec d'autres de saint Estienne, que l'Abbé Bertulfe avoit mises dans une boëte prés du tombeau de saint Maur du temps du Roy * Clotaire. On y trouva aussi un petit parchemin qui contenoit cette inscription : *Ici repose le corps de Maur Religieux & Diacre, qui vint en France du temps du Roy Theodebert, & mourut le dix-huitiéme jour avant le commencement de Février, c'est-à dire le quinziéme de Janvier.* Cette écriture estoit si ancienne qu'on eut de la peine à la lire, & c'est pourquoi il est vrai-semblable qu'elle estoit de ce mesme Bertulfe, ou de quelqu'autre personne qui avoit dressé ce billet par son ordre. La translation des reliques de saint Maur se fit ainsi par Gauzlin l'an 845. le Jeudi douziéme de Mars, deux cens soixante & un an aprés la mort du Saint, & fut d'autant plus celebre que Dieu l'honora par la guerison miraculeuse de huit personnes, dont il y en avoit trois d'aveugles. Environ deux mois aprés, sçavoir la veille de la Pentecoste, Gauzlin fut institué, & estably solennellement dans la charge d'Abbé par * Ursmar

Translata sunt ossa beatissimi Levitæ Mauri à famulo Dei Gauzlino, aliisque Sacerdotibus. *Ibid. pag.* 174.

IV.

Translation des reliques de saint Maur.

* *Sçavoir Clotaire second, dont le regne commença l'an* 584.

Voiez ci-devant Tome 1. *page* 241.

Octo personæ ibiá diversis sanatæ sunt infirmitatibus, ex quibus tres cæci, &c.

* *Ou Cesmar.*

CHAP. XII. Archeveſque de Tours, aſſiſté de deux autres Eveſques. Il eſt appellé *le premier Abbé de ſaint Maur* depuis la reforme du monaſtere, parce que ce fut le premier Abbé qui fut pris du corps de la communauté : car il eſt certain que ſon oncle Gauzbert Religieux des Foſſez y avoit exercé cette charge avant lui. Gauzlin s'acquitta tres-bien de ſon devoir, & il eut tant de zele pour l'obſervance, & pour le ſervice divin, qu'à l'égard de cette vertu il ne ceda à nul autre Abbé de ſon temps. Il fut toujours protegé par Ebroin Eveſque de Poitiers, & ce Prelat donna des terres à ſon monaſtere, & obtint des lettres du Roy pour en aſſurer la poſſeſſion aux Religieux. Une autre charte qui eſt de l'an 847. porte auſſi qu'aprés la mort de Gauzlin, ils auroient la liberté de ſe choiſir un Superieur, comme il il eſt preſcrit par la Regle. Gauzlin eſtant allé en Bretagne, tomba malade dans le monaſtere de Redon, mais s'eſtant fait porter devant l'autel de ſaint Hypoteme, il fut gueri par l'interceſſion du Saint, ce qui l'obligea à faire vœu de celebrer ſa feſte. De ſon temps il ſe fit divers miracles dans l'Abbaie de ſaint Maur, dont on peut voir ailleurs la relation. Il avoit dans ſa communauté cet excellent Religieux appellé *Gerfroi*, qui avoit eſté enſeigner à ſaint Convoion, & à ſes aſſociez la pratique de la Regle, comme l'on a veu ci devant.

Ibid pag. 175.

Suo tempore ne-] mini ſecundus. *Ibid. pag. 174.*

Act ibid. pag. 218.

Gall. Chriſtian. Epiſc. Pictav.

V.

Autres tranſlations des reliques de ſaint Maur.

Gauzlin eut de ſuite pour ſucceſſeurs ſon frere Theodrad, Godefroi, & Agelvin. Du temps de Theodrad, ou de Godefroi, les Religieux de Glanfeuil furent contraints de ſortir de leur monaſtere avec les reliques de ſaint Maur, pour ſe ſauver de l'invaſion des Normans. D'abord ils ſe retirerent à Scamerac village inconnu, où une femme affligée depuis cinq ans d'un vomiſſement de ſang fut guerie miraculeuſement. Ils paſſerent de là dans le dioceſe de Séez, & s'arreſterent à Merul, qui eſtoit une terre que leur avoit donné Charles le Chauve à la priere d'Ebroin Eveſque de Poitiers, qui avoit beaucoup d'accez auprés du Roy, eſtant ſon Archichapellain, ou grand Aumônier. Hildebran Eveſque de Séez ne pouvant pas aller lui-meſme recevoir les reliques du Saint, y envoia ſon Archidiacre avec les principaux de ſon Clergé, qui s'eſtant joints aux Religieux, mirent la chaſſe du Saint dans l'Egliſe de ſaint Julien, qui n'eſtoit pas fort éloignée de cette terre de Merul. Ce ſacré depoſt y demeura un an & demi, & y attira tant de benediction, qu'il s'y fit un grand nombre de miracles

en

en faveur des malades, ainſi que témoigne Eudes alors ſimple Religieux, & depuis Abbé des Foſſez, & de Glanfeuil, qui eſtoit un de ceux qui accompagnoient la chaſſe. Les Normans eſtendant de plus en plus leurs courſes, & leurs ravages, les Moines de Glanfeuil furent obligez de quitter cette Egliſe de ſaint Julien, & de ſe tranſporter ailleurs avec le corps de leur ſaint patron. Allant d'un lieu en un autre, ils s'avancerent juſqu'à la riviere de Saone, prés de laquelle le Comte Audon avoit une terre, où il leur permit de ſe retirer. Ils y furent trois ans & demi, & eurent la conſolation d'y voir continuer les miracles que Dieu operoit pour le ſoulagement des malades qui venoient reverer les reliques de ſaint Maur. Pendant ce temps-là ils ne demeurerent pas tous dans cette terre: ceux d'entr'eux que leur Abbé commit pour garder la chaſſe n'en ſortirent point, mais il permit aux autres de retourner en Anjou, & de ſe retirer chez leurs parens, ou à Glanfeuil, s'ils y pouvoient eſtre en ſeureté.

Eudes qui eſtoit de ce nombre s'eſtant mis en chemin, rencontra des voiageurs qui revenoient de Rome, parmi leſquels il y avoit un Eccleſiaſtique du Mont ſaint Michel au dioceſe d'Avranches, qui avoit de vieux cahiers d'une écriture ancienne, & demi effacée, où eſtoit contenuë la vie de ſaint Benoiſt, avec celles de cinq de ſes principaux diſciples, ſçavoir d'Honorat, de Simplice, de Theodore, Valentinien, & Maur. Eudes pria cet Eccleſiaſtique de les lui vendre, & les aiant achetez, s'appliqua à repolir la vie de ſaint Maur, ainſi qu'il a eſté dit.

Du rivage de la Saone, les Religieux de Glanfeuil ſe tranſporterent vers Paris, & mirent les reliques de leur ſaint Patron dans l'Abbaie des Foſſez par l'ordre de Charles le Chauve. Cette tranſlation ſe fit l'an 868. & fut tres-ſolennelle. Enée Eveſque de Paris y aſſiſta, & pour marquer ſa veneration envers les reliques de ſaint Maur, il les porta ſur ſes épaules depuis l'entrée du monaſtere juſques dans l'Egliſe, où il les mit dans une chaſſe que l'on avoit preparée pour cet effet. Il donna auſſi à perpetuité à l'Abbé Eudes, & à ſes ſucceſſeurs une prebende entiere dans ſa Cathedrale, & inſtitua en l'honneur de ſaint Maur une proceſſion le Mercredi d'aprés le Dimanche de la Paſſion, ce qui ſe pratiquoit encore dans l'onziéme ſiecle. L'année ſuivante, c'eſt à dire l'an 869. le Roy Charles le Chauve alla viſiter l'Egliſe de l'Abbaie des Foſſez, & fit ſes

CHAP. XII.

Multi enim cæci, ſurdi, & claudi, aliiſque languoribus, ante ejus lecticam nobis cernentibus ſanitatem recipere meruerunt &c. *Ibid. pag.* 182.

An 863.

Act. Tom. 1. *pag.* 275.

Sæc. 4 *part.* 2. *pag.* 182.

VI.

Eudes revit, & repolit les Actes de ſaint Maur.

Quaterniunculos nimis pene vetuſtate conſumptos, antiquaria, & obtuſa olim conſcriptos manu, vitam B. Benedicti, ac quinque diſcipulorum ejus continentes Honorati videlicet, Simplicii, Theodori, Valentiniani, atque Mauri, quos vix emerui datis non paucis redimere nummis. *Epiſt. Odonis ad Adelmod. Act. ſæc.* 1. *pag.* 276.

VII.

Les reliques de ſaint Maur ſont transferées à l'Abbaie des Foſſez au dioceſe de Paris.

Act. ſæc 4. *part.* 2. *pag.* 168. 183.

Digitized by Google

CHAP. XIII.

prieres devant les reliques de saint Maur. Il y envoia depuis deux tres-riches tapis, pour mettre sur la chasse dans les festes solennelles, & lorsqu'on la porteroit en procession. Ce fut Otulfe Religieux de saint Denis qui presenta cette offrande au nom de ce Prince. Cet Abbé Eudes, dont nous venons de parler, gouvernoit le monastere des Fossez. Il se qualifie aussi Abbé de Glanfeuil, parce que Glanfeuil estoit alors assujeti à l'Abbaie des Fossez, & demeura long-temps dans cette dépendance. C'est lui qui a écrit l'histoire de la translation de saint Maur. Il a dedié ce second ouvrage à ce meme Adelmode Archidiacre du Mans, à qui il avoit addressé la vie de saint Maur, qu'il avoit reveuë, & mise en meilleur stile. Les Normans aiant fait une invasion dans le territoire de Paris, les Religieux des Fossez furent contraints d'abandonner leur monastere. Ils se refugierent auprés d'Aurelien Archevesque de Lyon, qui les reçut avec beaucoup de charité, & les logea dans l'Abbaie de Seyssieu qu'il avoit bastie, & dotée. Pour ceux de Glanfeuil, la crainte des mesmes ennemis les porta à se retirer à saint Savin au dioceſe de Poitiers, d'où l'on tira des personnes de grande vertu, pour peupler le nouveau monastere de saint Martin d'Autun, comme l'on verra dans le livre suivant.

AB. sæc. 4. part. 2. pag. 166.

Glaber. lib. 3. cap. 3.

CHAPITRE XIII.

Du bienheureux Alcuin Abbé de saint Martin de Tours : Du monastere de Cormeri, & de la fondation de l'Abbaie de Villeloin.

I. *Essai de reforme dans le monastere de saint Martin.*

IL a esté remarqué ci-devant qu'il y avoit des monasteres de nostre Ordre, où la discipline reguliere s'estoit tellement affoiblie, que les Religieux y vivoient plutost en Chanoines qu'en Moines. Celui de saint Martin de Tours estoit de ce nombre ; car ainsi qu'il paroist par une lettre de Charlemagne, ceux qui desservoient cette illustre Eglise, se disoient tantost Moines, & tantost Chanoines, ou meſme rejettoient ces deux noms, & ils avoient bien besoin de reforme. Ce Prince leur donna pour Abbé le bienheureux Alcuin, qui

Aliquando enim Monachos, aliquando Canonicos, aliquando neutrum vos esse dicebatis .... sive

taſcha de reſtablir parmi eux l'obſervation de la Regle de ſaint Benoiſt, mais il n'avança pas beaucoup, & quelque temps aprés ſa mort ils embraſſerent entierement la profeſſion de Chanoines, & c'eſt encore aujourd'hui la maniere de vie que l'on garde dans l'Egliſe de ſaint Martin.

CHAP. XIII.

Canonici, ſive Monachi vocamini, &c. *Capitul. Reg. Franc. Tom. 1. pag. 415. 416.*

II.

Alcuin né en Angleterre, & élevé dans l'Egliſe d'York.

Alcuin qui eſt auſſi nommé Albin nâquit dans la Northumbre, ou Angleterre Septentrionale. Ses parens qui eſtoient des perſonnes conſiderables par leur nobleſſe, le mirent dés ſon enfance dans l'Egliſe d'York, où il eut pour maiſtres dans la pieté, & dans les lettres Egbert, & Elbert, qui remplirent tous deux l'un aprés l'autre le Siege Epiſcopal de cette ville. Il eſtoit fort ſoumis à Egbert, & n'entreprenoit rien que par ſes ordres. Lorſqu'il eſtoit attaqué par quelque tentation, il la lui découvroit auſſi-toſt, & rejettoit auſſi fort promptement les mauvaiſes penſées qui ſe formoient dans ſon eſprit, *briſant contre la pierre*, qui eſt JESUS-CHRIST, *ces enfans* de la concupiſcence dés qu'ils eſtoient nez: en quoi il accompliſſoit ce qui eſt preſcrit dans la Regle de ſaint Benoiſt. On dit auſſi que dans ſa jeuneſſe il eut une viſion ſemblable à celle, dont Dieu favoriſa ce meſme Saint, & qu'il vit tout le monde ramaſſé dans un petit eſpace environné de ſang. Il avoit tant d'ardeur pour l'eſtude, & le progrez qu'il y fit, lui acquit tellement l'eſtime d'Egbert, que ce Prelat en mourant, le choiſit pour avoir ſoin de la Biblioteque, & pour poſſeder aprés lui les livres, ou comme il parle les *threſors de ſageſſe*, dont il avoit enrichi ſon Egliſe. Aprés avoir encore eſtudié quelque temps ſous Elbert ſucceſſeur d'Egbert, il devint maiſtre lui-meſme, & enſeigna les lettres. Ce fut vers ce temps-là qu'il reçut l'Ordre de Diacre, & qu'il eut l'adminiſtration d'un petit monaſtere baſti par le bienheureux Wilgis pere de ſaint Wilbrod. Elbert l'envoia à Charlemagne pour un ſujet que l'on ne marque pas, & il y a apparence que de France il paſſa en Italie, & fit le voiage de Rome, dont il parle dans une de ſes lettres. On met en queſtion s'il eſt le meſme qu'Albin qui fut envoié par Charlemagne vers le Pape Hadrien, avec George Eveſque, & Gulfard Abbé de ſaint Martin de Tours. Il eſt plus probable qu'il faut diſtinguer cet Albin d'Alcuin, quoique Anaſtaſe ſemble les avoir confondus, en diſant que cet Albin eſtoit cette perſonne du meſme nom *qui fut ſi chere, & ſi precieuſe* à Charlemagne, ce que l'on ſçait convenir principalement au

Dum parvulos ad petram Babylonicos eliſit, &c. *Alcuini Vita n. 8. pag 150.*

Cogitationes malas cordi ſuo advenientes, mox ad Chriſtum allidere *Regul. ſancti Bened. cap. 4.*

Ibid. pag. 151.

Ut Eambaldus præeſſet theſauris ſapientiæ, in quibus me magiſter meus dilectus Egbertus Archiepiſcopus hæredem reliquit *Alcuin. oper. pag. 1666.*

Noverat enim eum (Carolus) quia olim à magiſtro ſuo ad ipſum directus fuerat. *Act ſæc. 4. Tom. 1. pag. 153.*

Ego aduleſcens Romam perrexi. *Alcuin Epiſt 15. L'an 773.*

Albinus deliciosus ipſius. *Anaſtaſ Vita Hadr. pag. 1734.*

CHAP. XIII.

sçavant Alcuin, qui semble avoir esté en Angleterre au temps de cette ambassade.

III.

Il va à Rome, & ensuite se rend auprés de Charlemagne.

Enbald aiant esté élu Archevesque d'York l'an 780 envoia à Rome Alcuin Diacre de son Eglise, pour prier le Pape de lui accorder le *Pallium*. Aiant obtenu cette grace d'Adrien qui occupoit alors le saint Siege, il prit le chemin d'Angleterre, & passant par la Lombardie, il trouva à Parme Charlemagne qui connoissant son merite, l'invita à se rendre auprés de lui, aprés qu'il auroit porté le *Pallium* à son Evesque. Alcuin déferant à la volonté de ce Prince, repassa d'Angleterre en France, il vint à la Cour, & le Roy lui fit l'honneur de se servir de lui dans ses estudes. Charles en fut si satisfait, qu'il eut toujours depuis une affection particuliere pour lui, & l'appelloit *son cher precepteur*. Huit ou neuf ans aprés, c'est-à-dire vers l'an 790. Alcuin retourna en Angleterre, & il y fit divers presens aux Eglises, & aux monasteres. Il n'y demeura que deux ou trois ans, car vers l'an 793. il revint en France par l'ordre du Roy, pour y combatre l'heresie de Felix & d'Elipande, qui avoit déja esté condamnée à Ratisbonne. Il assista en 794. au Concile de Francfort, où les Evesques de cette sainte assemblée l'admirent à leur societé, & à la participation de leurs prieres, sur l'assurance que Charlemagne leur donna de son érudition, & de son intelligence dans les choses Ecclesiastiques. Il écrivit à Felix pour le desabuser, & il mit entre les mains de saint Benoist d'Aniane une copie de sa lettre, ou une dissertation qui contenoit la mesme chose, pour la communiquer aux monasteres de Languedoc. Felix lui fit une réponse, où il continua à soustenir sa mechante doctrine, ce qui engagea Alcuin à la refuter plus au long, par un ouvrage divisé en sept livres, qui reçut l'approbation du Roy, & des Evesques, & dont il envoia aussi un exemplaire aux Religieux de Languedoc, avec une lettre où il les exhorte à demeurer ferme dans la verité Catholique. Il les avertit ensuite de joindre à la pureté de la foi, une humilité sincere, & qui ne consiste pas seulement dans l'exterieur, une charité fraternelle qui maintienne parmi eux l'union, & la paix, & une obeissance conforme aux loix *de la vie reguliere*, & à l'obligation de leurs vœux. Mais il insiste particulierement sur *la stabilité*, & il les conjure de demeurer toujours dans les lieux où ils s'estoient consacrez à Dieu. Il ne leur donna pas seulement cet avis pour

Ut Alcuinum ipsa sancta Synodus in suo consortio, sive in orationibus recipere dignaretur. *Conc Francf. an. 892. can. ult.*

Sicut in libello ex parte factum est quem direximus per beatum Bene dictum *Alcuin. ad Abb. & Mon. Gothia. Baluz. Miscell. l. 1. pag. 378.*

Secundum propositum regularis vitæ. *Ibid. pag. 380.*

retenir dans le cloiſtre ceux qui ſeroient tentez d'en ſortir, pour ſe divertir par la veuë du monde, où il y a tant de vanité, & d'illuſion, mais pour empeſcher l'egarement de ceux, qui éblouis par quelque pretexte de pieté, voudroient quitter leurs monaſteres, & aller s'eſtablir ailleurs Aux raiſons il joint l'exemple de Male Solitaire d'Orient, qui s'eſtant retiré de ſa communauté pour retourner en ſon païs, & conſoler ſa mere, penſa ſe perdre, & eut d'étranges avantures rapportées par ſaint Jerôme. Et parce que cette exacte obſervance qu'il leur preſche, eſt une leçon incommode, & faſcheuſe à la nature corrompuë, il leur met devant les yeux la gloire du ciel promiſe à ceux qui perſeverent dans le bien, & il leur dit enfin que rien ne doit paroiſtre dur, & penible à ceux qui aiment Dieu, & qui aſpirent à lui plaire. On tint enſuite un Concile à Aix-la-Chapelle. Felix y alla volontairement, & Alcuin aiant diſputé contre lui durant pluſieurs jours, lui fit voir la fauſſeté de ſon opinion, & l'obligea à ſe retracter. Il écrivit auſſi à Elipande une lettre fort civile, & pleine d'érudition, pour l'exhorter à ne plus ſuivre l'erreur de Felix : mais il en reçut une réponſe tres-injurieuſe, où Elipande le traite de nouvel Arius, & l'accuſe d'enſeigner une doctrine oppoſée à celle des Peres, & d'infecter la France de la meſme erreur que Beat avoit répanduë dans l'Aſturie. Alcuin voiant que ce Prelat s'efforçoit de le faire paſſer pour heretique, & qu'il s'opiniaſtroit dans ſon égarement, repouſſa cette accuſation, & ſouſtint de nouveau la foi de l'Egliſe par un ouvrage qu'il addreſſa à Leidrade Archeveſque de Lyon, à Nefrid Archeveſque de Narbonne, & à ſaint Benoiſt Abbé d'Aniane, comme il a eſté dit ci-devant.

CHAP. XIII.

Sub figura pietatis, quaſi majoris fit utilitatis exire de monaſterio, quàm permanere. Ibid.

L'an 799.

Alcuin lib 1. adverſ. Elipand. pag. 919. 905. 926. 915.

Voiez ci-devant page 263.

Charlemagne pour honorer le merite d'Alcuin, & l'attacher à la France, lui donna les Abbaies de Ferrieres, & de ſaint Loup de Troyes l'an 793. & enſuite celle de ſaint Joſſe, & de ſaint Martin de Tours. Il prit l'adminiſtration de celle-ci l'an 796. & ſucceda immediatement à l'Abbé Ithere. Parmi ſes lettres il s'en trouve une qu'il écrivit à cet Abbé, pour le conſoler dans ſes maladies ; & deux autres qu'il addreſſa aux Freres, c'eſt-à-dire aux Moines de ſaint Martin. La maniere dont il parle à ces Religieux fait voir, que quoiqu'ils euſſent quitté la pureté de la Regle, il y avoit encore un reſte de diſcipline parmi eux : car il leur témoigne que depuis qu'il les

IV.

Il eſt fait Abbé de diverſes Abbaies.

Epiſt. 75.

CHAP. XIII.

avoit connus, il les avoit toujours aimez, que cette affection avoit pour principe leur vertu, & qu'il ſouhaittoit de pouvoir eſtre de leur ſocieté. Il les exhorte enſuite à bien s'acquitter des obligations de leur eſtat, à imiter les Saints, dont ils portoient l'habit, & à s'exercer dans la pratique de la charité, de l'obeïſſance, & de l'humilité, qui ſont les grandes vertus qui élevent les Religieux au Ciel, & leur en ouvrent la porte. Il les appelle enſuite ſes tres-ſaints Peres, & ſes Freres, & les prie de ne pas croire que ce ſoit par un mouvement de vanité, & de preſomption qu'il ſe porte à leur donner ces inſtructions; mais d'agréer la liberté qu'il prend, comme n'eſtant qu'un effet de ſa charité, & du zele qu'il a pour leur ſalut. Alcuin addreſſa l'autre lettre aux jeunes Religieux de ſaint Martin, pour les exciter à la penitence, & à la confeſſion de leurs pechez. Il les appelle ſes enfans, ce qui donne lieu de croire qu'il eſtoit alors leur Abbé, & s'addreſſant en meſme temps aux ſaints Peres, c'eſt-à-dire aux Preſtres de la communauté, il les exhorte à prendre ſoin de bien inſtruire ces jeunes Religieux, qui ſont leurs diſciples. Entre les raiſons qu'il leur propoſe pour les retirer du mal, & les animer au bien, il leur repreſente que veritablement le bapteſme annoblit les Chreſtiens, en les rendant les enfans de Dieu, mais que cette divine nobleſſe ne ſe conſerve que par la pureté des mœurs, que le jeûne affoiblit, & défigure le corps, mais qu'il fortifie, & embellit l'ame, & que cette ſainte diſcipline du cloiſtre, qui oblige à veiller, & à emploier une partie de la nuit à chanter les loüanges de Dieu, eſt une imitation de la vie des Anges.

Sanctitas veſtra cordi meo amorem infundit veſtri, optans unus eſſe ex vobis. *Alcuin. Epiſt.* 31. *p.* 1544.

Per humilitatem, obedientiam, & caritatem Monachus cælum aſcendit.... hæc ſunt tria præcepta quæ aperient Monachis portas cæli. *Ibid.*

Rogo ſanctiſſimi Patres, & Fratres, &c. *Epiſt.* 110. *pag.* 1161.

Vigiliarum aſſiduitas in orationibus, & in laudes Dei, Angelicæ eſt imitatio vitæ. *Ibid. pag.* 1165.

V.

Il enſeigne les lettres dans l'Abbaie de ſaint Martin.

Non ſeulement il s'appliqua à reſtablir en quelque ſorte l'obſervance dans le monaſtere de ſaint Martin, mais il en repara les baſtimens, & il le rendit encore plus celebre qu'il n'eſtoit, en y enſeignant lui meſme les ſciences divines, & humaines. La reputation de ſon merite lui attiroit des auditeurs de toutes parts, & meſme des païs étrangers. Comme il n'eſtoit pas tellement attaché à Tours, qu'il n'allât de temps en temps à la Cour avec quelques-uns de ſes diſciples, & que le Roy eſtoit quelquefois à Paris, pluſieurs en ont pris ſujet de rapporter à ce ſçavant homme l'origine, & la naiſſance de la fameuſe Univerſité, qui fait un des principaux ornemens de cette Ville. Mais c'eſt ſans fondement que d'autres ont écrit qu'il avoit enſeigné les lettres à Rome, à Fulde, & à

saint Gal, estant certain qu'il ne fit cette fonction que dans la ville d'York en Angleterre, à la Cour de France, & à Tours. Il se retiroit quelquefois dans le *monastere du desert*, & y faisoit leçon à quelques-uns de ses disciples. Par ce monastere il faut entendre celui de saint Paul de Cormeri en Touraine, qui estoit une dépendance de son Abbaie de saint Martin On peut distinguer ses disciples en diverses classes par rapport aux lieux où il a enseigné. Entre ceux qu'il forma en Angleterre, on marque *Enbald* depuis Archevesque d'York; *Fridugis* à la priere duquel il donna la solution de dix-huit questions qu'on lui proposa sur le mystere de la sainte Trinité; *Ioseph* Auteur d'un abregé des commentaires de saint Jerôme sur Isaïe; saint *Luger* Evesque de Mimigerode, ou Munster. Pour ce qui est de France, outre Charlemagne qui se servit de lui dans ses estudes, il instruisit encore dans les lettres *Homere*, c'est-à-dire Angilbert gendre de ce Prince, & depuis Religieux, & Abbé de saint Riquier en Picardie; *Dametas* ou *Riculfe* depuis Archevesque de Mayence, &c. A Tours il eut entre ses disciples *Sigulfe* Prestre, & le compagnon de ses voiages, à qui il dedia son traité sur la Genese, le priant d'en corriger les fautes, s'il s'y en estoit glissé quelques-unes; *Onie*, & *Candide* Prestres, & *Nathanael* Diacre, ausquels il addressa son commentaire sur l'Ecclesiaste; *Oduin* Prestre, à qui il écrivit une lettre touchant les ceremonies du bapteſme; *Daphin* à la priere duquel il a expliqué un verset obscur du Cantique des Cantiques; *Maur*, ou *Raban* depuis Archevesque de Mayence; *Simeon* depuis Evesque de Wormes; *Paul* Moine de Tours, dont il a fait l'Epitaphe; *Vitson*, *Vvaldram*, *Adalbert*, *& Osulfe* qui s'abandonna au vice, & qui est vrai-semblablement cet enfant prodigue qu'il tascha de convertir par deux de ses lettres; *Raganard* qui se portant à une extremité contraire, pratiqua en secret des austeritez excessives contre l'ordre d'Alcuin, & tomba dans une grande maladie: desorte qu'il fut reduit à se repentir de son indiscretion, & en aiant esté repris par ce sage Maistre, il profita de ses avis, & changea de conduite. Amalarius témoigne que dans sa premiere jeunesse, il avoit esté du nombre des disciples d'Alcuin, & allegue son exemple pour justifier quelques pratiques qui regardent l'Office de l'Eglise. Alcuin instruisit dans les saintes lettres Gisle, & Rictrude filles de Charlemagne, qui consacrerent à Dieu

Cellula in eremo. *Act. sa. 4. part. 1. pag. 175.*

Pag 180.

Carm. 267.

Epist. 103. & 114.

Albinus doctissimus magister nostræ regionis. *Amalar. de ord. Antiph c. 18. & c. 67. de offic. in dedic. Eccles.*

CHAP. XIII.

leur virginité. C'eſt ce qu'elles nous apprennent elles-meſmes dans une lettre où elles l'appellent leur Maiſtre, leur Docteur, leur Pere, & où elles le prient de leur expliquer l'Evangile de ſaint Jean, lui repreſentant que ſaint Jerôme demeurant à Bethleem, avoit compoſé de ſemblables traitez pour des Vierges Romaines, & que l'éloignement des lieux ne lui pouvoit pas ſervir de pretexte pour leur refuſer cette grace, parce qu'il eſtoit plus aiſé d'envoier des écrits de Tours à Paris, que de Bethleem à Rome. Alcuin déferant à leur priere, travailla au commentaire qu'elles ſouhaittoient, & le leur addreſſa par une preface où il marque qu'il avoit pris un extréme ſoin de ne rien dire qui ne fut conforme aux ſentimens des ſaints Peres. Ce zele pour la ſaine doctrine, tant à l'égard des dogmes de la foi, que des regles de la morale, éclatte dans tous ſes ouvrages, & lorſqu'il ecrit aux Grands, aux Eccleſiaſtiques, & aux Religieux, il leur parle comme un homme fort détaché du monde, & qui ne penſe qu'à l'éternité.

Alcuin. oper. pag. 175.

Vide Epiſt. 1 19. 29. 30. 35. 39. &c.

VI.

Il ſe demet des Abbaies de ſaint Martin, & de Ferrieres, & ſe prepare à la mort.

Sur la fin de ſes jours, il eut deſſein de ſe retirer à Fulde, pour y exercer la profeſſion monaſtique ſelon la Regle de ſaint Benoiſt; mais Charlemagne ne voulut point lui permettre de quitter la France. Il obtint ſeulement de ce Prince de fixer entierement ſa demeure à Tours, & de n'eſtre plus obligé d'aller à la Cour. Il ſe démit des Abbaies de ſaint Martin, & de Ferrieres, donnant la premiere à Fridugis, & l'autre à Sigulfe ſes diſciples. Ce fut ſans doute vers ce temps-là qu'écrivant aux Religieux de Languedoc, il leur parloit comme un homme échappé du naufrage, & à qui Dieu avoit fait la grace de ſe ſauver dans un port, où il eſperoit de trouver de la ſeureté, & du repos. Sa lettre eſtoit accompagnée de quelques petits preſens, & il s'y recommande auſſi à leurs prieres. Mais comme il les aimoit ſelon Dieu, & qu'il ſouhaittoit fort leur progrez dans la perfection, il s'eſtend encore plus ſur l'obligation qu'ils avoient de bien obſerver *les loix de la vie reguliere*, qui conſiſte principalement à obeïr avec humilité, & à pratiquer la charité. Il les avertit que leur obeïſſance doit eſtre prompte, & ſimple, & qu'ils doivent executer ce qu'on leur ordonne ſans vouloir auparavant penetrer les veuës & les intentions de leurs Superieurs, & encore moins ſans entreprendre de juger de leur conduite. Il veut qu'ils faſſent un bon uſage de leur temps, ſe tenant toujours occupez à la lecture des livres divins

Sed modo quaſi naufragus, Deo miſerante, ad portum, dejectus quietis. *Alcuin. Epiſt. 99.*

Regularis vitæ præceptis, in quibus maximè humilitas obediendi cum caritate præcipitur. *Ibid. pag. 1030.*

divins, ou à la priere, ou au travail des mains. Il les exhorte à s'entretenir dans des sentimens de componction même pendant qu'ils travaillent, parce qu'un Religieux qui en use ainsi, ruine les desseins du demon, qui voiant des Solitaires appliquez au travail, tasche de leur en faire perdre le fruit, & le merite, en les portant à donner toute liberté à leur esprit, & à se remplir de pensées vaines, & dangereuses. Et parce qu'il avoit appris que la guerre, ou quelqu'autre misere publique obligeroit plusieurs de ces Religieux à quitter leurs monasteres, il les avertit de vivre regulierement hors de leur cloistre, & de conserver si bien leur ferveur, & leur zele, que les peines, & les fatigues de leur corps ne pussent abattre leur ame, ny les engager à rien faire d'indigne de leur profession. Au reste Alcuin pratiquoit lui-mesme ce qu'il conseilloit aux autres. Il ne prit point le parti de ne plus sortir de Tours pour se procurer plus de repos, ny pour mener une vie plus douce, mais pour avoir l'esprit moins partagé, & pouvoir se donner tout entier aux exercices spirituels. Sa principale occupation estoit la priere, & la penitence. Outre la recitation de l'Office, il faisoit oraison en particulier *les bras estendus en forme de croix.* Il jeûnoit tous les jours jusqu'au soir, excepté les Dimanches, & les Festes. Il assistoit liberalement les pauvres, & excitoit à la pieté les Grands, & les personnes riches. Le Dimanche il servoit de Diacre à son disciple Sigulfe qui celebroit la Messe; il ne quitta pas entierement ses livres, & il y a quelque conjecture que ce fut dans les dernieres années de sa retraite qu'il travailla par l'ordre de Charlemagne à la correction du texte latin de la Bible, où il s'estoit glissé des fautes. Il transcrivoit lui mesme les livres sacrez. Il y avoit autrefois dans l'Abbaie d'Aniane un volume écrit de sa main, où estoient les quatre Evangelistes, que Charlemagne avoit donné à ce monastere. Il avoit souhaitté de mourir le jour de la Pentecoste, & Dieu lui donna cette consolation le retirant du monde en cette grande Feste l'an 804. Sa vie a esté écrite par un disciple de Sigulfe, sur le recit que celui-ci lui en avoit fait. Cet Auteur voulant relever le merite d'Alcuin, & marquer le fruit que l'on pouvoit tirer de la connoissance de ses actions, dit qu'entre les grands hommes qui avoient paru de son temps, il y en avoit deux qui estoient dignes d'estre imitez, sçavoir *saint Benoist* d'Aniane, & *Alcuin*, & que le premier devoit servir de

CHAP. XIII.

Sic verò armatũ Monachum duplici suffragio nihil antiquus hostis nocere poterit, qui quærit per vagationem mentis mercedem minuere laborantis. *Ibid.*

Cum manuum divina crucis extensione. *Act. sæc. 4. part. 1. pag. 154. & 159.*

Act. ibid. pag. 183.

Si non occupasset Domini Regis præceptum in emendatione veteris, novique Testamenti. *Alcuin. præfat. lib. 6 in Ioan. Evang.*

Baron. ad an. 778.

Alcuin. oper. pag. 686.

Steph Baluz. not ad Capitular. pag 1161.

Sigulfo scilicet Institutore meo. *Act. sæc. 9. Tom. 1. pag. 147.*

(Vestigia) Benedicti scilicet Monachis, & Alchuini per omnia Canonicis imitatione digna. *Ibid. pag. 146.*

CHAP. XIII.

modelle *aux Religieux*, & le ſecond *aux Chanoines*. On a pris de là ſujet de mettre en queſtion ſi Alcuin avoit eſté Religieux. Les uns l'aſſurent, & les autres le nient, ainſi que l'on peut voir dans l'édition de ſes Actes où cette matiere eſt traitée avec beaucoup d'eſtenduë. Il ſuffira de reduire ici en abregé les raiſons qu'on allegue de part, & d'autre.

VII.

Opinion de ceux qui le font Religieux, & leurs raiſons.

Ce qu'on allegue en premier lieu pour faire voir que ce grand homme peut eſtre compté entre les Religieux de noſtre Ordre, eſt qu'il fut Diacre de la cathedrale d'York, & aſſocié dés ſa premiere jeuneſſe avec les ſerviteurs de Dieu qui y faiſoient l'office, & qui obſervoient entr'eux la diſcipline de *la vie reguliere*, c'eſt-à-dire monaſtique. Les lettres qu'il a écrites, ſes Actes, & le poëte d'York marquent qu'il eut cette ſorte de liaiſon avec eux tant qu'il demeura en Angleterre, & que depuis eſtant en France, il la conſerva par la diſpoſition de ſon cœur, & par l'affection qui lui faiſoit prendre part à tout ce qui les touchoit. C'eſt lui-meſme qui témoigne que la vie des Eccleſiaſtiques d'York eſtoit *reguliere*, & qui nous apprend auſſi que par cette *vie reguliere* on doit entendre une vie monaſtique. Car écrivant à des Moines, il ſe ſert de la meſme expreſſion, pour deſigner leur maniere de vie, & dans les lettres où il exhorte ſes confreres d'York aux vertus propres à leur eſtat, il leur recommande ſur tout la pratique de l'humilité, & de l'obeïſſance. Non ſeulement les Conciles de France, mais ceux d'Angleterre tenus dans le huitiéme, ou neuviéme ſiecle, emploient le mot de *regulier* dans le meſme ſens, & meſme le Concile de Calchut aſſemblé du temps d'Alcuin, diſtingue entre *vie reguliere*, & *vie canonique*, & marque que la premiere eſtoit propre aux Moines. Il s'enſuit donc que la vie commune, & reguliere qui eſtoit en uſage dans la cathedrale d'York du temps d'Alcuin, eſtoit une vie monaſtique, ce qu'on ne doit pas trouver eſtrange, puiſqu'il y avoit une ſemblable diſcipline dans l'Egliſe metropolitaine de Cantorberi. Ce fait eſt encore atteſté par un Auteur du neuviéme ſiecle qui a écrit les Actes de ſaint Ludger, qui fut un des auditeurs, & des diſciples d'Alcuin en Angleterre; car il dit nettement que cet illuſtre Maiſtre inſtruiſit ce Saint pendant trois ans dans *un monaſtere de Moines*, marquant par ces mots l'écolle d'York où eſtudia ſaint Ludger, comme témoigne Alfrid dans ſa vie. Quant à la regle que gardoit ce Chapitre

Concordes in omni regularis vitæ diſciplina. *Alcuin. Epiſt. 50. ad Fratres Eboracenſes.*

Regularis vitæ vos ordinet diſciplina.

Sanctæ humilitatis pedibus, & divinæ caritatis gradibus per paſſus obedientiæ cœli conſcendite regna. *Idem Epiſt. 98. ad eoſdem* (Obedientiæ pes *Reg. ſancti Bened. cap. 5.*)

Regularis vitæ præceptis *Idem Epiſt. 99. ad Fratres Gothia.*

Secundum propoſitum regularis vitæ. *Idem ad eoſdem. Miſcell. Baluz. l. 1. pag. 380.*

Regularis vitæ inſtitutionibus edocti:

Regularis vitæ ordo *Idem ad Fratres Wirenſes.*

Monachi, &c. regularem vitam agant. *Conc. l. Cloveſh. an. 747. can. 19.*

Canonici ſui canonicè vivant, &

monaſtique de l'Egliſe d'York, il eſt aiſé de juger qu'elle n'eſtoit pas autre que celle de ſaint Benoiſt, aprés ce que l'on a veu ci-devant de la propagation de noſtre Inſtitut dans la Northumbre. Cette preuve tirée de la diſcipline qui ſe gardoit dans l'Egliſe d'York, ſe confirme encore par ces conſiderations; Qu'Alcuin devoit eſtre Religieux, puiſque Charlemagne lui donna l'adminiſtration du monaſtere de ſaint Martin de Tours, afin qu'il y reſtablit l'obſervance; Qu'il témoigne dans ſes ouvrages une grande eſtime pour la profeſſion monaſtique, & qu'il exhorte fortement ceux qui y eſtoient engagez à remplir leurs obligations, & à vivre dans une exacte regularité; Qu'il y fait paroiſtre un reſpect, & une affection de fils envers ſaint Benoiſt; Que dans les oraiſons, & dans les formulaires de confeſſion qu'il a inſerées dans ſon traité de l'uſage des Pſeaumes, il parle comme aiant embraſſé l'eſtat monaſtique, il demande à Dieu la grace d'imiter ſon pere ſaint Benoiſt, & de marcher fidellement ſur ſes traces, & il emprunte pluſieurs ſentimens, & uſe de diverſes expreſſions tirées de ſa Regle. L'on pourroit veritablement dire que ce n'eſt pas lui qui parle dans ces prieres, & qu'il les dreſſoit pour l'uſage des Moines de ſaint Martin, dont il avoit la conduite; mais on doit au moins demeurer d'accord qu'il gouvernoit des Religieux de noſtre Inſtitut, & qu'il vivoit comme eux, pour les porter à la vertu par ſon exemple, auſſi bien que par ſes paroles. De plus dans ſa confeſſion, ou profeſſion de foi, où il parle en ſa propre perſonne, il dit nettement qu'il avoit reçu l'habit de Moine, il s'accuſe d'en porter à faux le titre, & de ne pas vivre conformement à ſon nom, & à ſon habit, & il demande à Dieu la grace de ſuivre les traces des bienheureux Moines qu'il appelle ſes Peres, de ne point s'élever des honneurs, & des ſervices que lui rendoient les Religieux qu'il avoit ſous ſa conduite, & de trouver du plaiſir, & de la ſatisfaction à uſer de veſtemens, ou de meubles vils, & pauvres, *vilitatem extremitatemque ſemper amare*, qui ſont les termes de la Regle de ſaint Benoiſt. Quelques Sçavans ont douté que cette confeſſion de foi fut d'Alcuin, mais leur doute n'eſt point appuié de raiſons fort ſolides, & l'on a aſſez bien éclairci les difficultez qu'ils ont formées ſur ce ſujet. Le manuſcrit d'où elle a eſté tirée ſemble eſtre du neuviéme ſiecle ſelon le témoignage qu'en ont rendu des perſonnes tres-habiles dans

CHAP. XIII.

Monachi ſeu Monachæ regulariter converſentur. *Con. Calchut. an.* 787. *can.* 4.

Suſcipiens eum Magiſter honorabilis, &c tribus continuis annis paterna in Monachorum monaſterio ſollicitudine erudiens *Act. an.* 809. *pag* 17.

Direxerunt eum (Liudgerum) ad præfatum Magiſtrum Eboraicæ civitatis, &c. *Ibid pag.* 22.

O quam felix eſt vita Monachorum, Deo placabilis, Angelis amabilis, &c *Alcuin Epiſt.* 78. *Idem Ep* 49. 50. 64. 69. 79. & 91.

O Benedicte, vale Monachorum maxime paſtor. *Alc. Epigr.* 171. & 112.

Concede mihi fragiliſſimo dilecti tui Patris mei Benedicti ſequi, & imitari veſtigia, ut merear conſequi miſericordiam tuam. *Alcuin. de Pſalm. uſu pag.* 133. 130 & 170.

Neceſſarium duxi hunc mihi decernere ſermunculum. *Confeſſ. Alc. part.* 1. *cap.* 30.

Poſt ſuſceptam hanc Monachi veſtem multa commiſi ... Væ mihi miſerrimo qui falſum Monachi nomen fero. *Part.* 4. *cap* 16.

Ibid. part. 4. *c.* 15.

CHAP. XIII.

le discernement de l'ancienneté des manuscrits, ce qui ne confirme pas peu le sentiment de ceux qui attribuent cet ouvrage à Alcuin. Que s'il est veritablement de lui, la question est decidée, puisque nul n'a sçu mieux que lui, s'il estoit Moine, ou non, & il est juste d'expliquer favorablement quelques endroits de ses Actes qui semblent marquer qu'il n'a pas esté Religieux.

Omni vilitate, vel extremitate contentus sit Monachus. *Reg. c. 7. grad. 6. Analect. Iohan. Mabill Tom. 1. pag. 288.*

VIII.

Objections de ceux qui nient qu'il ait esté Religieux, avec la solution que l'on y peut donner.

Il a déja esté observé que son Historien le propose en exemple *aux Chanoines*, & les exhorte à le prendre pour modelle, de mesme que les Moines pouvoient imiter saint Benoist d'Aniane. De plus il loüe Alcuin d'avoir découvert ses tentations à son directeur, & d'avoir en cela agi en Moine, quoiqu'il n'eut pas fait de vœu monastique, & enfin il rapporte qu'Alcuin sur la fin de ses jours voulut quitter le siecle, & aller à Fulde pour y exercer la profession religieuse selon la Regle de saint Benoist, & que n'aiant pû obtenir du Roy la permission d'executer ce dessein, il continua de demeurer dans saint Martin de Tours, où il menoit une vie qui ne cedoit pas en perfection à la vie monastique, d'où il semble qu'on doive conclure qu'il n'a pas esté Religieux. Ce sont quatre objections auxquelles il faut tascher de répondre. A l'égard de la premiere, on pourroit dire que l'Auteur des Actes exhorte les Chanoines à imiter Alcuin, parce que ce grand homme avoit esté du corps de la cathedrale d'York, où le Clergé gardoit la Regle monastique, mais non pas aussi rigoureusement que faisoient les communautez de purs Moines: de plus cet Ecrivain l'a pu donner pour modelle aux Chanoines, c'est à dire aux Ecclesiastiques, parce qu'il estoit Diacre, & qu'il estoit si exact, & si religieux à faire les fonctions de son Ordre, que mesme estant avancé en âge, il exerçoit ce sacré ministere en servant à l'autel un de ses disciples qui estoit Prestre. Dans le huitiéme, & le neuviéme siecle on comprenoit souvent les Ecclesiastiques sous le titre general de Chanoines, parce qu'ils sont obligez de vivre selon les sacrez Canons, & l'on divisoit en trois ordres, ou classes tout le corps des Fidelles, sçavoir en *Laïques*, en *Chanoines*, & en *Moines*, comme il se voit dans l'ancien Auteur de la relation de la chûte de Rigram, dans Alcuin mesme, & ailleurs. Si l'on considere la suite de la vie d'Alcuin, on verra aisément ce qu'a pretendu l'Auteur de ses Actes dans le passage dont il s'agit. Alcuin avoit vécu *regulierement* en

O vere Monachum, Monachi sine voto, cujus exempli sequax per ratiò repetitur Monachus ex debito.

Postulans licentiam apud sanctum Bonifacium, monasticam vitam secundum Regulam sancti Benedicti ducere.... vita denique ejus non monasticæ inferior fuit. Nam qualis in Patribus superius nominatis præcesserat, talis & in illo durabat. *Act pag. 154.*

In tribus ordinibus, idest Laicorum, Canonicorum, Monachorumque. *Steph. Baluz. Append. ad Capitul. Tom. 2. pag. 1476.*

Angleterre avec ſes confreres de la Cathedrale d'York qui l'avoient élevé, & parmi leſquels il avoit enſeigné les lettres. Eſtant venu en France avec la permiſſion de ſon Eveſque, laquelle enfermoit une diſpenſe de cette premiere regularité, il paſſa beaucoup de temps auprés de Charlemagne, & vécut à la Cour comme un Eccleſiaſtique, conſervant toujours dans le cœur l'amour de la ſolitude, & de la retraite, comme il témoigne dans ſes ouvrages. Le Roy lui aiant donné l'Abbaie de ſaint Martin de Tours, il y trouva des Religieux qui avoient quitté la rigueur de l'obſervance, & ſe diſoient tantoſt *Moines*, & tantoſt *Chanoines*. Il taſcha doucement de les reformer, & de les faire paſſer du grand relaſchement dans une diſcipline raiſonnable, & il leur en donna l'exemple. Quelques années aprés ſa mort, ils quitterent entierement la profeſſion monaſtique, & embraſſerent celle de Chanoines. Il y a apparence que l'Auteur des Actes a écrit principalement pour eux, & les a eu en vûë, lorſqu'il a dit qu'entre les perſonnes de pieté qui avoient paru de ſon temps, Alcuin pouvoit eſtre imité des Chanoines. Il leur propoſe ce modelle, parce que c'eſtoit un exemple domeſtique, & qu'il a jugé en general de la profeſſion d'Alcuin par la maniere de vie qu'il avoit obſervée pendant qu'il avoit demeuré en France. Mais, dira-t-on, il a porté le meſme jugement de l'eſtat où vivoit Alcuin en Angleterre, puiſqu'il dit qu'à l'égard du ſoin de découvrir ſon interieur à ſon Pere ſpirituel, il ſe conduiſoit en veritable Religieux, quoiqu'il n'eut pas fait le vœu de la religion. A quoi il eſt aiſé de répondre qu'en cet endroit-là l'Auteur parle de la conduite d'Alcuin dans ſa premiere jeuneſſe, auquel temps il pouvoit n'avoir point encore fait de vœu, ny s'eſtre entierement engagé dans la ſocieté *reguliere* des ſerviteurs de Dieu, qui chantoient les Heures Canoniales dans la Cathedrale d'York. Quant à la difficulté que l'on forme ſur ce que ſes Actes portent qu'il voulut quitter le ſiecle pour ſe retirer à Fulde, ce qui ſuppoſe qu'il ne l'avoit jamais quitté, il nous en fournit lui meſme la ſolution dans une lettre à Charlemagne, où il marque qu'il avoit eu la penſée de s'éloigner des occupations du ſiecle, c'eſt à-dire de la Cour, & du grand monde, ce qu'il executa pleinement avant ſa mort, en reſidant continuellement à Tours, & en ſe demettant meſme de l'adminiſtration de ſes Abbaies, comme l'on a veu ci-devant. On adjouſte pour

CHAP. XIII.

Quicumque enim Laicus, ſive Canonicus, ſive etiam Monachus contra juſtitiam vivit, & Ordinis ſui regulam impugnat, &c. *Alcuin. pag.* 1110.

Aiebat namque idem (Vvala) quod aut Canonicus quiſque eſſe deberet aut Laicus, aut Monachus, quod ſi neutrum, jam ſub nullo monſtratur ordine, quia videntur eſſe ſine capite *Vita Vvala l.* 2. *c.* 5. *Act. ſæc.* 4. *pag.* 495.

Regularis vitæ vos ordinet diſciplina. *Alcuin. Epiſt* 98. & 50.

Ante hoc quinquennium ſæculares occupationes Deum teſtor, non ficto corde declinare cogitavi. *Alcuin. Epiſt.* 23.

CHAP. XIII.

derniere objection que ſelon ſes Actes *la vie* qu'il mena à Tours pendant cette exacte retraite, n'eſtoit pas *inferieure* en perfection *à la vie monaſtique*, ce qui fait voir que ſon Hiſtorien le diſtingue toujours des Religieux. A quoi l'on répond que cet Auteur n'examine pas en cet endroit ſi Alcuin avoit eſté Religieux avant que de ſortir d'Angleterre, qui eſt proprement le point dont il s'agit. Il dépeint quelle eſtoit ſa conduite à Tours, & il le louë de ce que n'aiant pû aller à Fulde y exercer la profeſſion monaſtique, il regla ſi bien ſa vie dans ſon cloiſtre de Tours, qu'à l'égard de l'aſſiduité à la priere, de l'auſterité des jeûnes, & de l'éloignement des ſoins du ſiecle, il n'en faiſoit pas moins qu'il eut fait à Fulde, & égaloit en perfection les plus excellens Solitaires. On ne s'objecte point ici que dans ſes lettres il ne ſe qualifie pas *Moine*, mais *Diacre*, parce que l'on a ſouvent obſervé que c'eſtoit l'uſage parmi les Religieux qui eſtoient Clercs, de s'appeller *Clercs*, ou de prendre le nom de leur Ordre, & de ſe diſtinguer par là de ceux qui n'eſtoient pas emploiez au miniſtere des autels. Celui qui a écrit la vie d'Alcuin, racontant un incendie arrivé dans ſaint Martin, deſigne par la qualité de Clercs ceux qui deſervoient cette Egliſe, quoiqu'il ſoit certain qu'ils eſtoient encore Moines en ce temps-là. On ne peut pas douter que Bede n'ait eſté Religieux, & cependant Alcuin l'appelle ſeulement Preſtre lorſqu'il le cite dans ſes ouvrages. Les Anciens parlant d'Alcuin le qualifient preſque toujours Diacre, & quelquefois Abbé. Hariulfe Auteur de la Chronique de ſaint Riquier lui donne auſſi le titre de Moine.

Vita denique ejus non monaſticæ inferior fuit. *Act. ſæc. 4. pag. 154.*

Ibid. pag. 157.

Alc. contra Felic. lib. 4.

Act. ſæc. 4. Tom. 1. pag. 166.

Hariulfe vivoit ſur la fin de l'onziéme ſiecle.

IX.

Son amitié avec ſaint Benoiſt d'Aniane.

Alcuin fut uni d'une étroitte amitié avec ſaint Benoiſt d'Aniane, leur vertu, & leur commun zele pour la défenſe de la foi contre la nouvelle erreur de Felix d'Urgel aiant formé entr'eux cette liaiſon. Benoiſt l'alloit ſouvent voir à Tours, & le conſultoit dans les difficultez qui regardoient ſa propre conſcience, ou la direction des monaſteres de Languedoc, & des autres dont il avoit la conduite. On avoit fait un recuëil des lettres d'Alcuin à ce ſaint Abbé, mais cet ouvrage ne ſe trouve plus.

Act. ibid. pag. 155.

Ut ex ſuis Epiſtolis ei (Benedicto) ſæpe directis aggregatis in unum, unus conficeretur libellus. *Ibid. pag. 205.*

X.

Ruine de l'Ordre monaſtique dans ſaint Martin.

Il eſt certain que du temps d'Alcuin, c'eſt-à-dire avant l'an 804. l'Egliſe de ſaint Martin de Tours eſtoit deſervie par des Religieux qui eſtoient engagez à garder la Regle de ſaint Benoiſt, comme nous l'avons prouvé par Alcuin meſme; Et

CHAP. XIII.

c'eſt pourquoi il ne faut pas adjouſter foi à une Chronique de Tours, qui porte que l'an 796. Charlemagne eſtablit des Chanoines dans ſaint Martin par l'autorité du Pape Adrien. Alcuin les trouva dans le déreglement, & il les reforma autant qu'il lui fut poſſible, les portant, ſinon à reprendre l'étroite obſervance, du moins à mener une vie honneſte, & éloignée de ſcandale, & à s'occuper à l'eſtude des lettres. Il en uſa de meſme dans les autres monaſteres, dont il eut l'adminiſtration. Fridegis ou Fridugis qui avoit eſté diſciple d'Alcuin en Angleterre, & qui l'avoit ſuivi en France, gouverna aprés lui l'Abbaie de S. Martin. Lorſqu'il en prit poſſeſſion, ceux qu'il y trouva ſe diſoient encore *Moines*, comme il ſe voit par la liſte des perſonnes aſſociées avec les Religieux de ſaint Gal. Mais l'on tient pour certain que ce fut de ſon temps que l'Ordre monaſtique ceſſa dans ſaint Martin, & que cette illuſtre Egliſe commença d'eſtre deſervie par des Chanoines. Si l'on en croit Jean Moine Italien, qui a écrit la vie de ſaint Odon Abbé de Cluni, on y mit des Chanoines, pour remplir la place des Religieux, qui s'eſtant attiré la colere du Ciel par le luxe de leurs habits, par leur delicateſſe, qui leur faiſoit differer à chanter Matines juſques à ce que le ſoleil fut levé, & par d'autres déreglemens, furent tous tuez en une nuit par deux Anges à la reſerve d'un ſeul, qui ne dormant pas comme les autres, demanda grace, & l'obtint. Le témoignage de cet Hiſtorien ſemble eſtre d'une grande autorité: car il avoit appris cet évenement de ſaint Odon qui reçut la tonſure clericale à Tours, qui fut Chanoine de S. Martin avant l'an 900. & enſuite Abbé de Cluni, & qui a eſté illuſtre en érudition, auſſi bien qu'en ſainteté. De plus ce qu'il dit eſt confirmé par la Chronique de Limoges, & par Ademar. Il eſt vrai que celui-ci raconte la choſe un peu autrement, diſant que les Moines de ſaint Martin par leur propre mouvement, & ſans y eſtre contraints par perſonne, quitterent leur froc de Religieux, & prirent un habit de Chanoines, qu'ils allerent jurer devant le corps de leur ſaint Patron de perſiſter dans la profeſſion qu'ils embraſſoient, & qu'enſuite ils mangerent de la chair, mais qu'incontinent aprés ils furent frappez de peſte, & que le lendemain au matin on les trouva tous morts dans leurs lits. Mais ce que dit Ademar touchant leur mort n'eſt point contraire à ce que ſaint Odon en racontoit à ſes diſciples, puiſqu'il eſt certain

Quos indomitos accepit, rationabiles honeſtiſque moribus, ut eſſent & ſapientiæ inquiſitores ſategit. *Act. ſæc. 4. Tom. 1. pag. 153.*

Rer. Alamann. Tom. 2. part. 2. pag. 184.

Act. ibid. pag. 172.

Bibl. Clun. pag. 42.

Bibliot. Labb. Tom. 2. Ademar. Chron. pag. 161.

CHAP. XIII. par l'Ecriture ſainte, que les maladies contagieuſes ont quelquefois pour cauſes les Anges meſme, dont Dieu ſe ſert pour exercer ſa juſte vengeance. Comme l'on ne peut pas rejetter le témoignage de ces Auteurs, il y a lieu de croire que les Religieux de ſaint Martin s'eſtant abandonnez au deſordre du temps de l'Abbé Fridugis, qu'ils furent preſque tous emportez par la peſte qui affligea la France en huit cens vingt, ou huit cens vingt-trois, que l'on regarda leur mort comme un chaſtiment du Ciel, & que pour remplir leur place Fridugis eſtablit dans ſaint Martin une communauté d'Eccleſiaſtiques, pour y chanter l'Office divin.

XI.

Abbez de Cormeri.

Cella ſancti Pauli.

Act ſæc. 4. part. 1. pag. 176.

Alcuin mit dans Cormeri des Religieux de noſtre Ordre, que lui fournit ſaint Benoiſt d'Aniane, & leur donna pour Superieur un d'entr'eux, qui n'eut pas toutefois la qualité d'Abbé : car ce nouveau monaſtere ne fut d'abord qu'un Prieuré, & n'eut point d'autres Abbez que ceux de ſaint Martin, ſçavoir Alcuin, & enſuite Fridugis ſon ſucceſſeur. Loüis le Debonnaire par ſes lettres de l'an 820. confirma l'Abbé du monaſtere de ſaint Martin dans l'autorité qu'il avoit ſur celui de Cormeri ; mais il ordonna que les Religieux de Cormeri, dont il fixa le nombre à cinquante, pourroient s'élire un Abbé de leur corps, du conſentement de l'Abbé, & de la communauté de ſaint Martin. Le premier Abbé qu'ils élurent fut ce Jacob homme d'éminente pieté, dont il eſt fait mention dans l'hiſtoire des miracles de ſaint Maur.

XII.

Odacre fonde le monaſtere de Villeloin.

Gall. Chriſtian. Sammarth Tom. 4. pag. 938.

Jacob eut pour ſucceſſeur Odacre qui eſtoit parent de Loup de Ferriere. Un homme de qualité appellé Mainard aiant donné à Odacre la terre de Villeloin pour y baſtir un monaſtere ſous le titre de ſaint Sauveur, Odacre propoſa le deſſein de cet eſtabliſſement à Vivien Abbé de ſaint Martin, qui l'eut agreable, & enſuite il obtint ſur ce ſujet des lettres de Charles le Chauve, qui lui permit de fonder ce monaſtere, & de le poſſeder comme une dépendance de celui de Cormeri. Les lettres de ce Prince ſont de l'an 850. Dans le ſiecle ſuivant le monaſtere de Villeloin fut ſeparé de celui de Cormeri, & eut des Abbez particuliers.

CHAPITRE

CHAPITRE XIV.

De l'Abbaie de Marmoutier.

PLusieurs monasteres de France, & d'Allemagne furent enrichis de saintes reliques qui y furent apportées de Rome dans le huitiéme, & neuviéme siecle. Les gueriſons miraculeuſes de quantité de malades qui venoient reverer ces precieux dépoſts que l'on transferoit, en rendirent la tranſlation celebre, & donnerent lieu d'en écrire des relations, dont le principal uſage eſt veritablement d'exciter les Fidelles à honorer Dieu dans ſes Saints, mais qui ſervent auſſi à l'éclairciſſement de l'hiſtoire, à cauſe de pluſieurs faits que l'on y a marquez par occaſion, & qui ſont conſiderables, ſinon par leur importance, du moins par leur certitude, eſtant atteſtez par des Auteurs contemporains, & qui ſouvent ont veu ce qu'ils rapportent. Le venerable Rainauld Abbé de Marmoutier eſtant allé par devotion à Rome avec quelques Religieux de ſa communauté, obtint du Pape Serge ſecond, le corps de ſaint Gorgone Martyr, que l'on croit avoir eſté un des quarante Martyrs de Sebaſte, quoique cela ne ſoit pas ſans difficulté. Et c'eſt pourquoi il ne faut pas le confondre avec d'autres Saints du meſme nom, tel qu'eſt ſaint Gorgone de Nicomedie, dont les reliques furent transferées dans l'Abbaie de Gorze environ cent ans auparavant. Rainauld ſe tenant fort riche de poſſeder le corps de ce ſaint Martyr, le tranſporta en France avec beaucoup de reſpect, & l'eſtime qu'il faiſoit de ce threſor ſacré, s'augmenta encore ſur le chemin par divers miracles qui rendirent la ſanté à pluſieurs malades. Les reliques du Saint arrivant à Marmoutier y furent reçuës par Landran Archeveſque de Tours, par Actar Eveſque de Nantes, & par le Comte Vivien Adminiſtrateur du monaſtere de ſaint Martin, & qui eſtoit frere de l'Abbé Rainauld. Afin que les fidelles de l'un & l'autre ſexe euſſent la liberté d'aller reverer le corps du Saint, on trouva bon de le laiſſer pendant quelque temps hors le monaſtere, ce qui fait juger que les femmes n'entroient point dans l'Egliſe des Religieux. L'hiſtoire

I. *Tranſlation des reliques de ſaint Gorgone à Marmoutier.*

L'Abbé Rainauld avoit ſuccedé à Theodon qui avoit eſté tué dans une bataille l'an 834.

Nous omettons ici ces miracles, dont on peut voir le recit dans les Actes. Sæc. 4. part. 1. pag. 591.

L'an 846.

Boiſſelieres, la Celle ou Prieuré de Smiliai ou Seuvilli. Une charte obtenuë par Franco cinq ans auparavant fait mention des monaſteres de ſaint Vincent, de ſaint Aubin, de ſaint Oüen, de ſaint Rigomer, de ſaint Almer, de ſaint Ulface, de ſaint Baomad. Il ſeroit à ſouhaitter qu'à l'égard des autres dioceſes on eut de ſemblables liſtes des monaſteres : l'on en tireroit de l'inſtruction pour noſtre ſujet. Franco, & ſon ſucceſſeur qui portoit le meſme nom, furent tous deux enterrez dans l'Abbaie de ſaint Vincent. Ce ſecond Franco dedia l'Egliſe de ſaint Calais qui avoit eſté rebaſtie par l'Abbé Alboin, ou Alban : il mourut l'an 832. & eut pour ſucceſſeur le bienheureux Aldric, qui fonda ou reſtablit divers monaſteres, mais avant que d'en parler il faut un peu faire connoiſtre ce Saint, quoiqu'il n'ait pas eſté Religieux de profeſſion.

Franco premier mourut l'an 816.

II.

Saint Aldric baſtit le monaſtere de ſaint Sauveur de Breil.

Aldric fut élevé à la Cour de Charlemagne, & de Loüis le Debonnaire, & par ſa pieté, & ſes autres vertus acquit l'eſtime, & l'affection de ces Princes. Aiant embraſſé l'eſtat Eccleſiaſtique, il fut * Chanoine de la Cathedrale de Metz. Enſuite Loüis le Debonnaire le rappella à la Cour, & le choiſit pour ſon Confeſſeur, mais il ne fut que quatre mois dans cet emploi ; car l'Eveſché du Mans eſtant venu à vaquer, le Roy appuia de ſon agrément les vœux, & les ſuffrages du Clergé, qui le demandoient pour Paſteur, & malgré ſa repugnance, il ſe vit obligé d'accepter cette charge. Il voulut que les Chanoines de ſa Cathedrale demeuraſſent enſemble dans un meſme cloiſtre, & il prit ſoin de reſtablir, & de maintenir cette Egliſe dans la poſſeſſion des terres, & des droits qui y appartenoient, en quoi il reüſſit d'autant plus aiſément * qu'il eſtoit ſouſtenu de la faveur de Loüis le Debonnaire. Trois jours aprés qu'il fut ſacré, ce Prince vint celebrer la feſte de Noël au Mans, & un des jours de l'octave, il accorda à la Cathedrale de cette ville des lettres de protection, qui contenoient entr'autres choſes un denombrement des monaſteres qui en dépendoient, ſelon qu'il paroiſſoit par les titres de la communauté, ou Chapitre de cette Egliſe. Ce dénombrement eſt ſemblable à celui qui ſe trouve dans la charte obtenuë par Franco en 802. & il y a ſeulement de plus le monaſtere de Caladon, qui avoit eſté peut-eſtre reſtabli depuis trente ans. La charte accordée à ſaint Aldric fait mention de la terre de Breil, ou de Neuville, qui avoit eſté diſtraite de ſon Egliſe, & donnée en fief, ou pour

* *On l'appelle* urbis Mediomatricæ Cardinalem preſbyterum, atque ejuſdem urbis primicerium. *Baluz. Miſcell. l. 3. pag. 142.*

Volente vel nolente eum ſeniorem Sacerdotem, ſuumque Confeſſorem præeſſe conſtituit. *Ibid. pag. 5.*

Saint Aldric fut ſacré le 22. Decembre l'an 832. & non pas le 9 de Novembre.

* *Ibid. pag. 110. & 174.*

Baluz. ibid. pag. 28.

tenir lieu de benefice. Le Roy la fit rendre à cette Cathedrale, mais ce fut à condition que l'on y baſtiroit un monaſtere, du moins comme il eſt expoſé dans un ancien titre, qui porte de plus que le Saint pria Ingelbert Abbé de ſaint Pierre des Foſſez, (ou de ſaint Maur) de lui envoier quelques-uns de ſes diſciples pour faire cet eſtabliſſement. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que le ſaint Eveſque fonda un monaſtere à Breil, ou Neuville ſur la Sarte * à une lieuë & demie du Mans. Le dortoir eſtant achevé, il y fit placer un autel qu'il conſacra ſous l'invocation de ſaint Benoiſt. Quelques jours aprés, ſçavoir le ſeiziéme de Septembre il en dedia ſolennellement l'Egliſe en l'honneur du Sauveur du monde, de la ſainte Vierge, de ſaint Eſtienne, de ſaint Gervais, & de ſaint Prothais, qui eſtoient alors les Patrons de ſa Cathedrale; il y conſacra auſſi quinze autels. Le jour meſme de cette ceremonie Salard homme noble offrit au monaſtere ſon bien, & ſes deux enfans. Saint Aldric y donna entr'autres choſes le village ou terre d'Api, où repoſoient les reliques de ſaint Ulface. Il ordonna que chaque année les Chanoines de ſa Cathedrale iroient à ce monaſtere le jour de la dedicace, & y celebreroient l'Office avec les Religieux qui leur donneroient à diſner, comme il eſt plus amplement expoſé dans le privilege qu'il accorda à cette Abbaie l'an 837. & qui fut ſouſcrit de neuf autres Eveſques. Ce privilege fut auſſi confirmé par une charte qu'il obtint de Loüis le Debonnaire, où il eſt dit que les Religieux de ſaint Sauveur de Breil pourroient élire leur Abbé du conſentement de l'Eveſque du Mans, ſuivant la Regle de ſaint Benoiſt.

CHAP. XV.

Baluz. Ibid. pag. 45 73 -6 83. Capitul Tom. 2. pag. 1455.

** Vies des Eveſques du Mans par le Pere Bondonnet pag. 380.*

Baluz. Miſcell. lib. 3. pag. 81.

Il a eſté fait mention ci-devant d'un monaſtere fondé en l'honneur de la ſainte Vierge, & de ſaint Pierre, entre les murailles du Mans & la riviere de Sarte, par ſaint Innocent Eveſque, & par les parens de ſainte Teneſtine. Il eſtoit preſque ruiné, & deſtruit lorſque le Saint fut ordonné Eveſque. Mais il le rebaſtit, & il en dedia l'Egliſe au Sauveur, & aux meſmes Saints qui eſtoient Patrons de celui de Breil, & il y mit des Religieuſes qu'il tira d'une autre maiſon de noſtre Ordre, appellée *Intramne*, qui eſt peut-eſtre le Prieuré d'Entrames dans le doienné de Sablé dépendant de l'Abbaie d'Evron. Il voulut auſſi que les Chanoines de ſaint Gervais y allaſſent celebrer l'Office le jour de la dedicace, & que les Religieuſes leur fiſſent donner à diſner. Il recevoit ſouvent la profeſſion des filles qui

III.

Il baſtit, ou repare d'autres monaſteres.

Pag. 36. 55. In monaſterio Intramnenſi Monachas Virgines canonicè ſacravit 65. *Ibid pag. 111. Vide Annal. Bertinian ad an. 853.*

CHAP. XIV.

découvrit rien. Les ennemis aiant quitté les environs de Tours, les Chanoines de saint Martin allerent consoler les Religieux de Marmoutier, les amenerent chez eux à Tours, & leur rendirent tous les devoirs de l'hospitalité Chrestienne. Six mois aprés on eut avis que les Normans retournoient vers la ville, & qu'ils avoient dessein de l'assieger. Comme l'on ne doutoit point qu'ils ne s'en rendissent maistres, pour soustraire à leur fureur le corps de saint Martin, douze Chanoines de son Eglise, l'Abbé Heberne, & les vingt-quatre Religieux de Marmoutier, prirent les reliques du Saint, & les transporterent à Cormeri, à Orleans, à saint Benoist sur Loire, & de là à Auxerre. Elles y furent trente & un an, & attirerent de toutes parts les peuples à les venir reverer par le grand nombre de miracles que Dieu fit en faveur de ceux qui lui demandoient des graces par l'interceſſion du Saint. Les vingt quatre Religieux de Marmoutier furent tous ou élevez à l'Episcopat, ou establis Abbez dans des monasteres de Bourgogne, comme si saint Martin eut par reconnoissance procuré de l'honneur à ceux qui lui en avoient rendu dans ses reliques. Au moins c'est ainsi qu'en a jugé saint Odon. Le saint vieillard Heberne ne quitta point le corps du Saint, il garda ce precieux dépost pendant son long exil, & eut la joïe de le reporter à Tours à pied, & sur ses épaules vers l'an 887. Ses disciples qui estoient alors ou Evesques, ou Abbez se rendirent à Auxerre, & accompagnerent aussi la chasse jusqu'à Tours. Adalaud Archevesque de cette ville estant mort, Heberne fut mis en sa place. Il gouverna le dioceſe vingt-sept ans, & dressa une relation des miracles de saint Martin depuis son retour de Bourgogne. L'Abbaie de saint Julien de Tours fut bruslée par les Normans l'an 853. aprés la prise de la ville. Les Barbares ruinerent aussi cette mesme année, ou quelques années aprés le monastere de saint Medard, où reposoient les corps de saint Gatien, & de saint Lidoire premiers Archevesques de ce dioceſe, comme il paroist par une epistre d'Adrien second. Ce mesme Pape dans une autre lettre louë la justice, & la liberalité de Charles le Chauve envers les maisons religieuses: ce qui s'accorde tresbien avec l'idée qu'en donnent tant de chartes de ce Prince, dont l'on a encore aujourd'hui les originaux, ou des copies.

Nemo illorum reſiduus fuit, quem Martinus Eccleſiæ non præferret regimini, ſublimaret dignitate, ut quem ſimplices Monachi, & exules à loco proprio in exilium adduxerant, jam Epiſcopi, & Abbates conſtituti, ipſum ſolum exulem loco proprio reſtituerent. *Ibid. pag.* 1:2.

D'autres mettent cette tranſlation en 873. & d'autres en 885.

Hadrian. II. Epiſt. 33. *Conc. Tom* 8.

Ita ut nullus ſit Epiſcopus, nullumque monaſterium in regno tuo quod non auxeris rebus propriis, & reſtitueris ſuis perplurimum. *Id. Ep.* 34. *pag.* 937.

CHAPITRE XV.

Des monaſteres du Maine.

I. *Ruine & reparation des monaſteres du Maine.* *Ioan. Mabill. Analect. Tom. 3. pag. 262.*

IL y a apparence que les monaſteres du Maine qui avoient eſté preſque ruinez par la mauvaiſe conduite de Gauzlin Eveſque du païs, furent reſtablis peu à peu par les ſoins de Merule ſon ſucceſſeur, qui avoit eſté Religieux d'Evron, & par la vigilance paſtorale de Franco premier qui commença à gouverner le meſme dioceſe vers l'an 794. Je fonde cette conjecture ſur les lettres obtenuës de Charlemagne par Franco l'an 802. qui contiennent un denombrement des monaſteres qui eſtoient ſous la dépendance, & la protection de ſa Cathedrale, & qui en obligeoient les Abbez à paier une certaine rente, ou redevance, & à donner un repas aux Chanoines de ſon Chapitre en la feſte des Patrons de leurs monaſteres : ce qui ſuppoſe que la pluſpart de ces maiſons ſaintes eſtoient peuplees de Religieux, & que l'on travailloit à former auſſi une communauté dans les autres. Mais il eſt à propos de marquer les noms de ces monaſteres, puiſque nous avons traitté de la pluſpart, & que nous avons rapporté leur origine, ou fait mention de leur premier reſtabliſſement avant le pontificat de Gauzlin. Ces monaſteres ſont le monaſtere de ſaint Pierre [de la Couture] baſti par ſaint Bertran ; le monaſtere ou hoſpital de ſaint Martin de Pontlieuë ; le monaſtere de ſaint Victur où le corps du Saint repoſoit ; celui de ſainte Marie, qui eſtoit entre les murailles de la ville, & la riviere de Sarte ; le petit monaſtere de ſaint Ricmir qui eſtoit au de là de la meſme riviere ; celui de ſainte Scholaſtique ; le monaſtere de ſaint Germain au de là de la Sarte ; le petit monaſtere, ou hoſpital de Noſtre-Dame, où repoſoit le corps de ſaint Padvin ; le petit monaſtere de ſaint Julien où repoſoit le corps du Saint ; la Celle, ou Prieuré de ſaint Victur dans la ville ; l'Abbaie de ſaint Calais où repoſoit le corps du Saint ; le monaſtere de ſaint George ; celui de Tillid ; celui de Tuffé ; celui de ſaint Jean, * & de ſaint Treche *en Boiſſelier ;* le petit monaſtere de ſaint Martin de Dablent ; le monaſtere d'Evron ; celui de

* *Ce Prieuré eſt vrai-ſemblablement le meſme que celui de ſaint Troget donné à l'Abbaie de Tournus l'an 854. In Buxido.*

CHAP. XIV.

de la tranſlation du Saint a eſté écrite par un de ceux qui accompagnerent l'Abbé Rainauld en Italie. Cet Auteur parlant du pelerinage de cet Abbé, dit qu'il alla à Rome avec *quelques Preſtres, quelques Diacres, & quelques Clercs* de ſon monaſtere : c'eſt ainſi qu'il appelle les Religieux qui vivoient ſous la conduite de Rainauld : ce qui confirme l'obſervation que nous avons ſi ſouvent faite, que les Moines qui ſervoient à l'autel, eſtoient deſignez par le nom de leur Ordre, & qu'ainſi ceux là ſe meprennent, qui voiant qu'un Hiſtorien parle des Clercs d'un monaſtere, en jugent auſſi toſt que ce monaſtere eſtoit habité par une communauté d'Eccleſiaſtiques, ou de Chanoines : car il eſt certain que dans le neuviéme ſiecle l'Egliſe de Marmoutier eſtoit deſervie par des Moines, comme elle l'avoit eſté depuis ſon origine, mais parmi ces Moines il y en avoit qui eſtoient Clercs, & deſtinez au miniſtere de l'autel, & d'autres eſtoient ſimplement dans l'eſtat des laiques, comme il paroiſt par cette relation meſme, & encore plus clairement par celle *du Retour* de ſaint Martin, dont nous allons traiter.

Rainaldus cellæ Majoris-monaſterii venerabilis Abba, ſimul cum aliquibus Preſbyteris, & Diaconibus, reliquiſque Clericis, ex præfato monaſterio ſibi commiſſo, &c. Abba cum ſuis Clericis Romam perrexit. *Ibid. pag.* 593.

Garnerus Monachus. *Ibid.*

Conſideraverunt tam Clerici, quàm Monachi ſimul cum Landranno Turonenſis civitatis Arc iepiſcopo, &c. *Ibid. pag.* 595.

III.

Ravages des Normans.

Il a eſté déja parlé de quelques monaſteres pillez, ou détruis par les Normans. Avant que de continuer à traitter de leurs ravages, ſelon que noſtre ſujet le demande, il ne ſera pas inutile de marquer brevement qui eſtoient ces peuples ſi fameux par leurs invaſions, & leurs ravages, & par quelle occaſion ils oſerent faire des courſes dans les principales provinces de l'Europe, & s'y rendirent ſi formidables. Leur nom fait connoiſtre leur origine, & monſtre qu'ils ſortirent du Septentrion ; ils ſont auſſi appellez Danois, parce qu'ils demeuroient au delà de l'Elbe dans un païs appellé *Normandie*, & qui comprenoit une partie du Dannemark, & s'eſtendoit juſques dans la Norwege. Ils ſortoient de leurs païs, ou par leur propre volonté, parce que s'eſtant fort multipliez, ils n'y pouvoient pas tous ſubſiſter, ou y eſtant obligez par leurs loix, qui pour décharger le païs vouloient qu'on envoiât les plus jeunes, & les plus robuſtes du peuple s'eſtablir ailleurs, ou ſimplement pour chercher un climat plus doux, & où les commoditez de la vie ſe trouvaſſent plus abondamment. Du temps de Charlemagne, ils tenterent d'entrer dans la France, & dans l'Allemagne, mais ils furent repouſſez par les gardes eſtablis pour la défenſe des coſtes : Si l'on excepte quelques

Eginhard. Annal. ad an. 823.

Veterrimo ritu in externa regna extruduntur nationum, ut adquirant ſibi præliando regna quibus vivere poſſint. *Dudo de S. Quintino apud Andr. Querc. in Bibliot. Clun. pag.* 59.

Eginhard. vita Carol. Mag. pag. 100

Hiſt. Franc. Tom. 2.

Ibid. pag. 524.

ravages qu'ils firent dans la Frise, à Anvers, & dans quelques Isles, ils n'avancerent pas davantage sous Loüis le Debonnaire. Mais les guerres civiles qui s'éleverent entre les enfans de ce Prince, aiant empeſché qu'on ne s'appliquât à faire garder les costes, & la sanglante bataille donnée à Fontenai l'an 841. aiant emporté la fleur de la noblesse, & des plus vaillans hommes du royaume, les Barbares y entrerent hardiment par les embouchures de la Seine, & de la Loire, ou des autres rivieres, & porterent par tout la desolation, ou la terreur. On attribuë encore leurs frequentes invasions à la colere de Dieu irrité des pechez des hommes, & principalement de la dissipation des biens, & des revenus que la pieté des fidelles avoit donnez aux Eglises, aux hospitaux, & aux monasteres. L'erreur du paganisme où ces Pirates estoient engagez, leur ferocité naturelle, & la necessité de faire des conquestes, pour avoir quelques terres où ils pussent habiter, les pousserent à mettre tout à feu, & à sang, & il est certain qu'ils ruinerent plus d'Eglises, & d'autres lieux saints, que n'avoient fait les Sarrazins dans le siecle passé. Desorte que pour se former une idée generale de nostre histoire, depuis la mort de Loüis le Debonnaire arrivée en 840. jusqu'au commencement du dixiéme siecle, il faut se la figurer comme un tableau qui represente des Eglises, & des lieux reguliers en feu, des soldats qui en pillent, & emportent les vases sacrez, & les autres meubles, des Religieux massacrez, & d'autres qui s'enfuient avec les corps de leurs saints Patrons, & une multitude de peuple qui s'approche de ces saintes reliques, pour profiter des guerisons miraculeuses, dont Dieu les honore, comme pour effacer la honte apparente de leur fuite.

Annal. Fuld. an. 835. & seqq.

Conc. Vern. an. 844. can. 12. Conc. Meld praf. &c. Iac. Malbranc. de Morinis. lib. 6. cap. 6.

III. *Religieux de Marmoutier tuez par les Normans.*

L'Abbaie de Marmoutier fut ravagée par les Normans l'an 853. Ils y passerent par le fil de l'épée cent seize Religieux, dont la mort fut precieuse devant Dieu, selon le témoignage qu'en rend saint Odon Abbé de Cluni. Mais il y en eut vingt-quatre qui se cacherent dans des cavernes, & sauverent ainsi leur vie. Leur Abbé Heberne s'estoit aussi retiré dans un lieu secret, mais aiant esté découvert par les Barbares, ils se saisirent de lui, & lui firent souffrir de cruels tourmens pour l'obliger à declarer l'endroit où estoit le thesor de l'Eglise, & les grottes où s'estoient refugiez ses disciples. Mais il soustint la violence des supplices avec une constance invincible, & ne

Act. sec. 4. part. 2. pag. 469. Monachorum preciosa mors & passio. S. Odo de reversione B. Martini. Bibl. Clun. p. 118.

CHAP. XV.

ſe devoüoient au ſervice de Dieu. On remarque qu'il en conſacra ſix-vingt pendant ſon Pontificat, ſçavoir ſoixante-cinq Religieuſes dans le monaſtere d'Intramne, trente-huit dans l'Abbaie de ſaint Sauveur, ou de Noſtre-Dame qu'il avoit rebaſtie prés du Mans, & dix-ſept Chanoineſſes à qui il donna le voile en divers lieux. Il fonda encore deux autres monaſteres pour des hommes, l'un dans une terre appellée *Conedral*, & l'autre à *Talip*. Il mit dans celle-ci des Religieux qu'il tira de l'Abbaie de ſaint Calais, & à qui il donna pour Abbé l'Archipreſtre Jacob afin de les inſtruire des devoirs, & des obſervances de la Regle de ſaint Benoiſt. Il trouva le monaſtere de ſaint Vincent du Mans preſque ruiné, mais il le repara auſſi, & y mit une communauté de Religieux, afin que vivant ſelon les loix de leur profeſſion, leur bon exemple attirât le peuple à la pieté, & au ſervice de Dieu. Le monaſtere de Grez qui devoit ſon origine à ſaint Almer ſubſiſtoit encore, & il eſtoit habité de Religieux : cela ſe voit par le teſtament que fit le Saint l'an 838. où il marqua l'uſage, & la diſtribution que l'on devoit faire des fruits, & des autres revenus de ſon Egliſe aprés ſa mort, & qui fut confirmé par des lettres de Loüis le Debonnaire. Le monaſtere de ſaint Sauveur, celui de Noſtre-Dame, & ceux de ſaint Calais, de ſaint Vincent, de ſaint Almer, de Savonieres, & d'Intramne y furent nommez expreſſément pour avoir part à ſes aumônes, mais il declara auſſi en general qu'il vouloit que l'on donnât quelque choſe aux autres monaſteres de ſon dioceſe, & meſme aux maiſons religieuſes de la Touraine, de l'Anjou, & du territoire d'Yemes en baſſe Normandie. Il avoit en ce temps-là un different avec les Religieux de ſaint Calais, qui continua ſous Robert ſon ſucceſſeur, ainſi que nous dirons. Le petit monaſtere où repoſoit le corps de ſaint Julien premier Eveſque du Mans eſtant preſque deſert, il en tira ces ſaintes reliques. Il en uſa de meſme à l'égard des corps de ſaint Turibe, de ſaint Pavace, de ſaint Romain, de ſainte Teneſtine, & de ſainte Ade, ou Adnette Religieuſes, qui avoient eſté enterrez dans ce meſme lieu, ou dans d'autres Egliſes, où l'on ne faiſoit preſque plus l'Office divin, & il les transfera dans ſa Cathedrale, afin de mettre en particulier ces reliques dans des monaſteres, s'il voioit qu'il fut beſoin d'en baſtir de nouveaux dans ſon dioceſe. Ce ſeroit ſortir de noſtre ſujet, que de parler de ſept hoſpitaux fondez par

Ibid. pag. 59. 88.

Ces lettres ſont de l'an 837. 7. Septembre.

Ce monaſtere, & celui de ſaint Vitalur eſtoient dans le lieu qu'occupe à preſent l'Abbaie du Pré.

Ut poſtmodum ubicunque neceſſitas conſtruendorum popoſcerit monaſteriorum, ſingillatim præfixa corpora in unoquoque monaſterio collocaret. Ibid pag. 109. Concil. Tom. 7. pag. 1571.

par le Saint. Lorſqu'il eſtoit occupé à ces bonnes œuvres, & à d'autres, Dieu retira du monde Loüis le Debonnaire, & ſa mort fut ſuivie d'une guerre civile entre ſes enfans. Saint Aldric demeura ferme dans l'obeïſſance qu'il devoit à Charles le Chauve, qui avoit eu la Neuſtrie en partage. Mais quelques Seigneurs du Maine qui s'eſtoient declarez pour Lothaire, s'eſtant rendus fort puiſſans dans le païs, chaſſerent le Saint de ſon Egliſe: on répandit auſſi contre lui de mauvais bruits, & on voulut le depoſer, ce qui l'obligea d'avoir recours au Siege Apoſtolique, comme il paroiſt par une epiſtre de Gregoire quatriéme. Il ne put ainſi achever les baſtimens de cinq monaſteres qu'il avoit commencez, & ces ouvrages auſſi bien que d'autres de cette ſorte demeurerent imparfaits. Charles le Chauve venant au Mans aprés la victoire qu'il remporta à Fontenai, appaiſa l'orage qui s'eſtoit élevé contre le Saint, & le reſtablit pleinément dans ſon Egliſe; mais il y a apparence que les miſeres du temps ne lui permirent pas de faire des dépenſes pour accommoder les maiſons religieuſes. Cela eſt du moins certain à l'égard de celle de ſaint Sauveur de Breil: car il ſe trouve des lettres de Charles datées de l'an 845. où ce Prince declare qu'il retire par échange la terre de Breil qui eſtoit de la dependance de l'Egliſe de ſaint Gervais, & qu'il la donne au monaſtere de ſaint Pierre (ou de ſaint Maur) des Foſſez, afin qu'Engelbert qui en eſtoit Abbé eut ſoin d'accomplir entierement le deſſein de Loüis le Debonnaire, qui avoit fait rendre cette terre de Breil à la Cathedrale du Mans, pour eſtre emploiée à l'eſtabliſſement d'une communauté de Religieux. Charles y dit auſſi qu'il veut que cette Abbaie de Breil ſoit de ſa dépendance, & ſous ſa protection particuliere. On ne ſçait point quelle fut la ſuitte, & l'effet de cette conceſſion, mais il y a ſujet de douter ſi ſaint Aldric ne s'y oppoſa pas par des remoſtrances, ou par d'autres voies legitimes, & il ne reſte plus aujourd'hui de ce monaſtere de Breil que l'Egliſe de Neuville qui appartient à la Cathedrale du Mans, ce qui fait juger que cette Abbaie y demeura aſſujettie comme elle eſtoit auparavant.

CHAP. XV.

Multa quæ in Eccleſiaſticis, & in aliis rebus pro amore Dei facere cœperat, imperfecta remanſerunt. *Steph. Baluz. l. 3. pag. 145. 110. 174.*

Monaſterium fiſci Dominici. *Baluz. Append. ad Capitular. p. 1455.*

IV. *Differend de Saint avec les Religieux de ſaint Calais.*

Il nous reſte à parler du differend de ſaint Aldric, & de ſon ſucceſſeur avec les Religieux de ſaint Calais. Nous en avons déja marqué le ſujet en rapportant la fondation de leur monaſtere. Il ne s'agiſſoit pas de la juriſdiction ſpirituelle, & ordi-

CHAP. XV.

naire de l'Eveique : les Religieux reconnoiſſoient ſans doute qu'ils y eſtoient ſoumis. Mais la queſtion eſtoit ſi leur monaſtere appartenoit à la Cathedrale du Mans, & s'il en dependoit par un aſſujettiſſement particulier comme d'autres maiſons religieuſes du dioceſe. Car il y avoit des monaſteres qui eſtoient ainſi ſoumis à d'autres Egliſes, & il y en avoit auſſi qui eſtoient ſous la protection du Prince. Saint Aldric gagna ſa cauſe du temps de Loüis le Debonnaire, qui rendit ſur ce ſujet ſon jugement l'an 838. Mais ſous le pontificat de Robert ſon ſucceſſeur les Religieux furent reſtablis dans leur liberté par trois Conciles, ſçavoir par celui de Boneil en 856. par celui de Piſtres tenu ſix ans aprés, & par celui de Verberie l'an 864. & le Pape Nicolas qui prit connoiſſance de ce different, leur accorda un privilege fort ample, à la recommandation du Roy, qui avoit envoié vers lui Eudes Eveſque de Beauvais. Les courſes des Normans ne permettant pas aux Religieux de ſaint Calais de demeurer en ſeureté dans leur monaſtere, ils furent obligez d'en ſortir avec les reliques de leur ſaint Patron qu'ils porterent à Blois, où elles ſont reſtées depuis dans une Egliſe dediée au Saint, à la reſerve d'une partie du chef, & de quelques oſſemens que l'on conſerve dans leur Abbaie. La ville du Mans aiant eſté priſe, & pillée par les meſmes ennemis, le monaſtere de ſainte Scholaſtique fut auſſi ravagé, ou deſtruit, mais on cacha ſi bien les reliques de la Sainte, qu'elles échapperent à la fureur des Barbares. Du temps de Robert Eveſque arriva la chûte d'un Religieux nommé Rigran : ce n'eſt qu'un petit évenement, mais qui merite bien d'eſtre rapporté, parce que l'on y voit un memorable exemple de l'amour dereglé de toute une famille, pour un jeune homme, que l'on pouſſa enfin à manquer de foi à Dieu, & de la mauvaiſe conduite d'un Superieur, qui par un excez de complaiſance pour des perſonnes de qualité, expoſa par trop ſon diſciple à la folle & cruelle tendreſſe de ſes parens.

Synod. Vermer. Tom. 8. pag. 1338. & 460.

AB. ſæc. 1. pag. 654.

L'an 853. ou ſelon d'autres vers l'an 881.

Le Pere Bondonnet dans les vies des Eveſques du Mans. pag. 388. 393.

V.

Rigran ſe fait Religieux à l'âge de dix-huit ans.

Un Preſtre du Mans nommé Urſe, qui eſtoit d'une des plus nobles familles du païs, ſouhaittant fort que Rigran ſon neveu remplit un jour ſa place, & fit aprés lui les fonctions du ſacerdoce, en parla à Robert Eveſque du dioceſe, & ce Prelat approuva ſon deſſein, jugeant qu'il eſtoit avantageux à ſon Egliſe d'avoir entre ſes miniſtres une perſonne d'une maiſon ſi conſiderable, & que Rigran pourroit auſſi faire plus aiſement

ſon ſalut dans l'eſtat de la clericature. Il eut de la joïe de voir ſon Eveſque ſi bien diſpoſé, & crut qu'il falloit avancer les choſes. Pour cet effet il prit avec lui ſon frere Wenilon, qui avoit les meſmes veuës que lui touchant l'eſtabliſſement de leur neveu, & ils allerent enſemble preſenter le jeune Rigran à Robert, qui lui donna la tonſure, & le deſtina pour le ſervice de ſa Cathedrale. Ce Prelat marqua de plus qu'il avoit une grande confiance en la ſageſſe d'Urſe, car il lui remit ſon neveu entre les mains, l'exhortant à lui ſervir de Pere ſpirituel, & à l'élever dans la pieté. Urſe le reçut chez lui, mais n'aiant perſonne pour l'inſtruire dans les ſciences, il l'envoia dans un monaſtere où la diſcipline religieuſe eſtoit en vigueur, & où l'Abbé faiſoit la charge de Maiſtre, & enſeignoit lui-meſme les lettres ſaintes. Ce monaſtere eſtoit proche du Mans, ou dans cette ville meſme. Il eſt appellé *le monaſtere de l'Eveſque*, ou parce que Robert l'avoit fondé, ou parce que c'eſtoit par ſon ordre que l'on y faiſoit leçon des ſciences, ou parce que c'eſtoit une Abbaie qui eſtoit ſous la protection particuliere de l'Egliſe du Mans. Rigran y eſtant allé ſe mit ſous la diſcipline du Maiſtre, & s'appliqua quelque temps à l'eſtude. Mais enſuite il tomba dans une tres-faſcheuſe maladie. Il ſouffroit d'extremes douleurs, & il ſembloit qu'on lui déchirat les entrailles. On taſchoit en vain de le ſoulager par des remedes, & l'art des medecins paroiſſoit impuiſſant pour le guerir. Le Maiſtre qui eſtoit chargé de ſon éducation en eſtoit également ſurpris & affligé: il eut aſſez de lumiere pour juger qu'il y avoit quelque choſe d'extraordinaire dans ſon mal, & il lui demandoit ſouvent quelle en eſtoit la cauſe, à quoi Rigran ne répondoit que confuſement, & ſans rien dire de net, & de precis. Mais un jour ſouffrant de ſi violentes douleurs, que l'on croioit qu'il alloit expirer, il dit qu'eſtant fort malade dans ſon enfance, ſon pere avoit fait vœu de le donner au monaſtere de Cormeri, s'il plaiſoit à Dieu de lui conſerver la vie: ce qu'il n'avoit point executé ou par negligence, ou parce que depuis aiant eſté pris par les Normans, il eſtoit mort des fatigues, & des miſeres qu'il avoit ſouffertes dans ſa captivité. Rigran ſe portant mieux confirma ce qu'il avoit dit touchant le vœu de ſon pere, & declara hautement qu'il vouloit eſtre Religieux pour ſatisfaire à l'obligation qu'ils pouvoient avoir tous deux contractée par ce vœu. Il commença donc à

Miſit eum in quoddam monaſterium ipſius Epiſcopi, ubi ordo monaſticus vigebat, ut illic inſtrueretur ſacris litteris. *Steph. Baluz. Append. ad Capitular. Tom. 2. pag. 1476.*

CHAP. XV. penſer ſerieuſement à quitter le monde, & à prendre ſur lui le joug de JESUS-CHRIST. Mais ſon Maiſtre bien loin de le fortifier dans ſon deſſein, taſchoit de l'en détourner, lui repreſentant que ce qu'il vouloit, n'eſtoit pas poſſible, parce qu'il n'avoit point reçu la tonſure pour eſtre Religieux, qu'il n'eſtoit venu au cloiſtre que pour y eſtudier, & que ſes parens ne ſouffriroient jamais qu'il s'engageât dans la vie monaſtique. Il y avoit encore d'autres perſonnes qui eſtoient dans ce ſentiment, & qui improuvoient la reſolution de Rigran, juſqu'à ſe moquer de lui, & à traiter de ſimplicité la penſée qu'il avoit de changer de profeſſion. Pour lui, il demeuroit ferme parmi toutes ces contradictions, & perſiſtoit dans la volonté de ne plus ſortir du cloiſtre. Les choſes eſtant en cet eſtat, Urſe vient au monaſtere pour voir ſon neveu qu'il cheriſſoit avec une tendreſſe de pere. Rigran lui parla de ſa maladie, & de la peine que lui faiſoit le vœu de ſon pere, & il le ſupplia d'agréer le deſſein qu'il avoit formé de ſe faire Religieux pour accomplir ce vœu, & ſe procurer la paix de la conſcience. Urſe fut bleſſé de ce diſcours, & quoiqu'il n'oſât pas condamner comme mauvaiſe la reſolution de ſon neveu, il lui marqua qu'elle lui déplaiſoit infiniment. Mais Rigran ne ſe rebuta point, & il preſſa ſon oncle avec tant d'inſtance, qu'il obtint de lui la permiſſion d'embraſſer l'ordre monaſtique. Il alla enſuite prendre l'habit de Religieux, & en eſtant reveſtu, il ſe jetta aux pieds d'Urſe, & les baiſa par reconnoiſſance, & pour l'engager à lui eſtre toujours favorable.

Conſenſit tamen, nolens diu petenti, ut faceret quod poſcebat, ſtatimque mutato habitu induit cucullam, ac cadens ad pedes avunculi oſculatus eſt eos. *Pag* 1478.

VI.

Efforts de ſes parens pour le tirer du cloiſtre.

Sa fermeté à executer ſon entrepriſe toucha tellement ſon Maiſtre, & les autres perſonnes qui s'eſtoient moquées de lui, que changeant de diſpoſition à ſon égard, ils loüerent ſa conduite, l'exhorterent à perſeverer dans le ſervice de Dieu, & taſcherent de le conſoler, & de le ſouſtenir dans les peines, & les difficultez que reſſentent d'ordinaire les Novices. Robert n'apprit pas ſitoſt ce qui ſe paſſoit, parce qu'il n'eſtoit pas au Mans, & qu'il eſtoit allé preſcher, & adminiſtrer le ſacrement de Confirmation dans quelques lieux de ſon dioceſe où il en eſtoit beſoin. Retournant à la ville, comme il en fut proche, il appella auprés de lui l'Abbé ſous lequel eſtudioit Rigran, & aprés s'eſtre informé de l'eſtat de ſon monaſtere, il lui parla auſſi de ſon diſciple: l'Abbé lui raconta ce qui s'eſtoit paſſé, & comment Rigran s'eſtoit fait donner l'habit de Religieux.

Robert en fut ſurpris, & dés qu'il fut arrivé au Mans, il fit appeller auprés de lui cet Abbé avec quelques Moines de ſa communauté, & Rigran. Ces Religieux eſtant venus, l'Eveſque demanda à Rigran pourquoi il avoit changé d'habit, & qui l'avoit contraint, ou perſuadé d'en uſer de la ſorte. Rigran lui répondit que ce changement eſtoit un pur effet de ſa volonté, & qu'il n'y avoit eſté porté par le conſeil de perſonne. Il parla enſuite de ſa maladie, & du vœu de ſon pere, & il adjouſta qu'il avoit eu de plus un ſonge extraordinaire, qui lui marquoit qu'il devoit renoncer aux pretenſions du ſiecle, & embraſſer la profeſſion monaſtique. L'Eveſque n'adjouſtant pas encore foi à ce qu'il diſoit, le conjura au nom de Dieu de parler ſincerement, & ſans feinte. Rigran répondit comme auparavant, confirma par ſerment tout ce qu'il avoit dit, & fit paroiſtre tant de bons ſens, & de ſageſſe dans ſon diſcours, que ce Prelat, & tous ceux qui eſtoient avec lui, admiroient qu'il parlât de la ſorte dans un âge qui a tant de penchant au deſordre, & à l'amour du ſiecle, car il n'avoit pas plus de dix-huit ans. Enſuite Robert lui aiant demandé s'il vouloit paſſer le reſte de ſes jours *dans l'Ordre monaſtique*, il aſſura qu'il eſtoit dans ce deſſein, aprés laquelle proteſtation, ce Prelat lui donna ſa benediction, & l'admit dans le monaſtere.

Urſe qui eſtoit alors malade hors du Mans ne ſçut rien de ce qui ſe paſſoit; mais quand il eut appris que ſon neveu s'eſtoit ainſi engagé dans la profeſſion religieuſe, & que ſon engagement avoit eſté autoriſé par l'Eveſque, il en fut extrémement affligé, & cette douleur lui fut commune avec toute ſa famille. Comme les parens de ce Religieux eſtoient puiſſans par leur credit, & par leurs richeſſes, & qu'ils avoient affaire à un jeune homme nourri dans les delices, ils crurent qu'ils pourroient rompre ce qui avoit eſté fait, & dans cette eſperance ils firent venir Rigran chez eux. Dés qu'Urſe l'apperçut, il lui dit tout en colere : *Qu'as-tu fait, miſerable, pourquoi as-tu voulu eſtre Moine ? pourquoi as-tu preferé un petit morceau de pain, & un peu de vin à une table delicieuſe, & abondante ? qui t'a pouſſé à te reduire à l'eſtat des beſtes qui ne vivent que d'herbes.* Pour porter ſon neveu à quitter ſon habit, il dit, & fit encore d'autres choſes beaucoup plus criminelles, & qui eſtoient d'un diſciple d'Epicure, & non pas d'un Chreſtien, & encore moins d'un miniſtre des autels. Rigran ne fut point ébranlé

CHAP. XV.

Nuper te, frater Riganne, Canonicum dimiſi, & modo cucullatum video. *Ibid.*

Dedit ei benedictionem Domnus Epiſcopus, conceſſitque locum, & ordinem monaſticum quem petebat. *Ibid.*

IX.

Il reſiſte à ſes parens qui taſchent de lui faire quitter l'habit.

Quid feciſti, miſer, quare Monachus eſſe voluiſti? cur elegiſti unum parvum panem pro numero centenario, & parum vinum pro calicibus epotandis uſque ad fatietatem? quamobrem vita porcorum in leguminibus, &c. *Ibid. pag.* 1479.

CHAP. XV.

par ces insultes, il les soustint bravement, & répondit à son oncle, non point en jeune homme, mais comme un vieillard intelligent, & sage. Il fut ensuite attaqué par Lethard, Wanilon, & ses autres oncles, qui regardant l'estat religieux comme une profession vile, & basse, lui dirent fierement qu'il deshonoroit leur famille, que ceux de leur maison n'avoient jamais eu de societé avec les pauvres, & les miserables, que le monde avoit toujours fleuri pour eux, qu'ils avoient toujours vécu dans l'éclat, & dans la magnificence, & qu'en mepriſant ces avantages il renonçoit à leur noblesse, & leur faisoit honte. Rigran sortit encore victorieux de ce combat, & estant retourné en son monastere il y conserva cinq ans l'esprit de la Religion, & pratiqua exactement les exercices reguliers, sans pouvoir en estre détourné par les efforts que firent ses parens pour le rappeller dans le siecle. Ceux-ci voiant qu'ils ne pouvoient rien gagner sur le disciple, attaquerent le Maistre, & tournerent contre lui toutes leurs clameurs, & leurs invectives. Ils lui redemandoient sans cesse le jeune Rigran comme un dépost qu'ils lui avoient confié, & ils se plaignoient que ne le lui aiant donné que pour l'instruire dans les sciences, il en avoit fait un Moine. L'Abbé qui vrai-semblablement estoit plus habile dans les lettres, que dans l'art de gouverner les ames, se laissa ébranler par ces plaintes, & remit le jeune Religieux entre les mains de ses parens. Il ne fut pas toutefois plus de huit ou dix jours chez eux; car comme il aimoit encore sa profession, & qu'il en gardoit toujours l'habit, il les pria si instamment de lui permettre de retourner à son monastere, qu'ils y consentirent, & solliciterent mesme l'Abbé de le reprendre. Rigran estant rentré dans le cloistre y donna tant d'édification, qu'on le jugea digne d'estre presenté à l'Evesque du dioceſe pour recevoir les saints Ordres. Ce Prelat aiant esté informé de tout ce qu'avoient fait jusqu'alors les parens de Rigran pour le retirer du cloistre, envoia un de ses Officiers chez Urse, pour l'exhorter d'estre plus favorable à son neveu, & de trouver bon qu'on lui conferât les Ordres pour en faire les fonctions dans son monastere, puisque ç'avoit esté avec sa permission qu'il avoit pris l'habit de Religieux, & qu'il ne devoit pas improuver son engagement dans le cloistre aprés y avoir une fois consenti. Urse fut quelque temps sans se declarer, & enfin se voiant pressé de répondre, il marqua en general

Opus progenici nostræ cum pauperibus, & mendicis non fuit, nobis floruit mundus, &c. *Ibid.*

Sed animus juvenis invictus permansit, cupiens observare quod cœperat, ita ut per quinque annos eum revocare non possent. Ordines suos, & affectus regulares in monasterio cum exteris custodiens. *Ibid. pag.* 1479.

qu'il se remettoit à la sagesse de son Evesque de faire à l'égard de son neveu, ce qui estoit conforme à la raison, & dans l'étenduë de son autorité. Aprés cette réponse, Robert admit Rigran au service des autels, & le fit monter par les degrez Ecclesiastiques à l'Ordre de Soudiacre. Le jeune Religieux en exerça le ministere dans son Abbaie, & y vécut regulierement. CHAP. XV.

VIII. *Il retourne dans le siecle.*

Deux áns aprés son ordination, Urse fut surpris d'une maladie mortelle, & jugeant que sa derniere heure estoit proche, il fit venir auprés de lui son neveu. Il est estonnant que dans cet estat, la pensée de la mort qui ouvre d'ordinaire les yeux des hommes, & leur fait voir le neant, & la vanité du monde, ne fit point cet effet dans l'ame de ce Prestre, car il parut plus possedé que jamais de l'amour des faux biens de la terre, & ne pouvant plus en joüir lui-mesme, il tascha de s'en continuer la joüissance dans la personne de son neveu. Il lui témoigna qu'il persistoit toujours dans le desir qu'il reprit la vie de Chanoine, à laquelle il s'estoit d'abord destiné, & il le sollicita fortement de rechercher la gloire du siecle, & de satisfaire ses passions. Non content de lui avoir donné ce pernicieux conseil, il lui fournit les moiens de l'executer, en lui donnant tous ses biens. Urse mourut ensuite, & par un malheureux succez, *il accomplit estant mort, ce qu'il n'avoit pû faire pendant sa vie.* Car la foiblesse de Rigran qui n'avoit pas alors plus de vingt-six ans, ceda à la violence de la tentation, il s'attacha à ses oncles Letbard, & Amaurri, qui le gasterent par leurs mauvais conseils, & il tomba dans le desordre. Ces miserables parens l'enfermerent dans une chambre, & lui aiant osté son habit de Religieux, lui donnerent un vestement blanc, (selon l'usage des Chanoines) & ainsi Rigran retourna dans le siecle. C'est ici où finit la relation de cet évenement, laquelle semble avoir esté écrite un peu aprés la chûte de ce Religieux, & ainsi nous ne pouvons pas dire quelle en fut la suite, ny s'il s'en releva par la penitence.

Dato consilio, & rebus maximè omnibus quæ habere potuerat ut ejus mentem ad cupidiciam, & inanem gloriam excitaret, atque ita obiit, implevitque mortuus quod implere nequiverat vivus. *Ibid.*

Eruendo illum vestem monasticam induerunt albis, atque ita ad secularem conversationem reversus est *Ibid.* pag. 1480.

CHAPITRE XVI.

D'Adelme Eveſque de Séez : De la tranſlation des reliques de ſainte Opportune, & de ſaint Leuffroi à Paris.

I. *Tranſlation des reliques de ſainte Opportune.*

LE corps de ſainte Opportune Abbeſſe dans le dioceſe de Séez, ne demeura pas dans ſon monaſtere, où elle avoit eſté enterrée, il fallut l'en tirer pour le ſouſtraire à la fureur des Normans. On le porta en divers lieux, & pendant ces diverſes tranſlations, la gloire dont joüit la Sainte, & le merite de ſon interceſſion auprés de Dieu parurent par pluſieurs miracles. Loüis le Germanique en aiant oüi parler, ſignala ſa veneration envers elle, en donnant à Hildebran Eveſque de Séez la terre de Mouchi le neuf, qui eſt dans le dioceſe de Paris vers Senlis, pour y mettre le corps de la Sainte, & ſervir de refuge à ceux qui l'accompagnoient. Un jour que l'on porta la chaſſe dans la maiſon d'un particulier, il y vint un aveugle, & enſuite pluſieurs malades qui furent tous gueris. Ces miracles exciterent le peuple à contribuer à ce qui eſtoit neceſſaire pour la conſtruction d'une Egliſe que l'on baſtit auſſi toſt à Mouchi, & où l'on transfera les reliques de la Sainte.

II. *Adelme Eveſque de Séez écrit la vie de la Sainte.*

Hidebran eſtant mort on lui ſubſtitua Adelme Religieux de l'Abbaie de ſaint Calais, qui, ſelon qu'il paroiſt par ſon ouvrage, eſtoit pieux, & ſçavant, & qui vrai-ſemblablement fut élevé à l'Epiſcopat par le choix, ou du moins à la recommandation de Charles le Chauve. Cette conjecture n'eſt pas ſeulement fondée ſur les preuves que l'on a veuës ci-devant de l'affection qu'avoit ce Prince pour les Religieux de ſaint Calais, mais encore ſur le témoignage d'Adelme, qui reconnoiſt tenir de la bonté de l'Empereur Charles, tout ce qu'il poſſedoit, & lui ſouhaitte la protection du Ciel. Le titre *d'Empereur* qu'il lui donne, marque qu'il écrivoit ceci vers l'an 876. Sa promotion à l'Epiſcopat fut traverſée par quelques ambitieux qui lui firent de la peine. Car avant qu'il fut ſacré, ceux-ci offrirent des preſens pour eſtre mis en ſa place. Mais aiant promis à Dieu d'écrire la vie, & les miracles de ſainte Opportun

Il ſe qualifie ainſi Adalhelmus Sagienſium plebium humilis Epiſcopus, necnon beati Karilefi Monachus, & ſervus. *Act. ſæc. 3. part. 2. pag. 231.*

tune, s'il lui plaisoit de ruiner le mauvais dessein de ces personnes, son élection eut son effet, & il reçut le caractere Episcopal. Il confesse qu'ensuite il ne se pressa point d'accomplir son vœu, & il attribuë à cette negligence le malheur qu'il eut d'estre pris captif par les Normans. Il n'y avoit pas encore un an qu'il gouvernoit le diocese de Séez, lorsqu'il perdit ainsi la liberté. Les Barbares le traitterent cruellement, & comme s'il eut esté le dernier de tous les esclaves. Non contens de l'avoir outragé par des moqueries, & des insultes, & de l'avoir souvent battu, ils le vendirent hors de France, & pendant sa captivité, il souffrit la faim, & la rigueur du froid, & se vit souvent en danger de perir. *Tous ces maux m'arriverent*, dit-il, *en punition de mes pechez, afin que j'appriſſe à ne point m'élever par des ſentimens de vanité, moi qui ne ſuis que cendre, & pouſſiere, & que je fuſſe perſuadé qu'il valoit beaucoup mieux ne pas faire de vœux, que de manquer à les rendre, & à executer ce que l'on a promis.* Il fut racheté, & il revint en France; mais allant à saint Valeri, il pensa estre noié dans la riviere de Somme, & il ne sortit de ce peril que par un miracle. Aiant esté surpris de la mer qui remontoit avec violence, il tomba dans l'eau, & comme il ne sçavoit point nager, il n'eut recours qu'à la priere. Il invoqua sainte Opportune, & saint Calais, & il lui sembla que la Sainte vint le secourir, & l'aida à gagner le bord de la riviere. A son retour à Séez, pressé par le premier engagement de son vœu, & par la reconnoissance de cette nouvelle grace, il écrivit la vie de sainte Opportune, & y adjousta ses miracles, tant ceux qu'il avoit veus lui mesme, que d'autres qu'il avoit appris de personnes dignes de foi. Il paroist par sa relation que dés le temps de son predecesseur Hildebrand, il y avoit à Paris une Eglise Collegiale, qui estoit dediée à cette Sainte, & dont cet Evesque avoit la conduite. On y transfera les reliques qui estoient à Mouchi, à la reserve du chef qu'on laissa dans ce village.

Adjutrice ipsa beata Opportuna, ut mihi visum est. *Pag.* 232.

Hildebrandus Sagiensis Episcopus Ecclesiæ, qui eo tempore Ecclesiæ beatæ Opportunæ Parisiensis regimen habebat. *Ibid. pag.* 237.

Hunbauld qui estoit un homme de naissance, & fort consideré dans le siecle, fut Abbé de la Croix saint Leuffroi du temps de Charlemagne, ou de Charles le Chauve. Il commit un de ses domestiques nommé Bateric pour administrer les biens temporels de son Eglise, & pour donner aux Religieux ce qu'ils devoient avoir pour leur subsistance *suivant les loix de la discipline monastique.* Mais cet Intendant n'en usoit pas bien

III.

Translation du corps de saint Leuffroi dans l'Abbaie de saint Germain des Prez.

CHAP. XVI.

envers eux, & les traittoit durement. Offe qui eſtoit leur Doien, & qui en cette qualité avoit ſoin de l'obſervance, le priant un jour de donner quelque choſe d'extraordinaire pour le repas des Religieux en conſideration de ſaint Leuffroi, dont ils celebroient la feſte, Bateric demanda fierement *qui eſtoit ce Leuffroi*, & témoigna beaucoup de mepris pour le Saint. Le lendemain eſtant à table, & voiant un poiſſon qu'on lui apportoit, il dit encore avec la meſme inſolence, *qu'aſſurement les Clers de Leuffroi n'en mangeroient pas.* Mais ſon orgueïl, & ſon impieté ne demeurerent pas ſans punition: car aprés qu'il eut parlé de la ſorte, on dit qu'il lui apparut *un Moine* nommé *Herce* mort depuis quelque temps, qui le frappa d'un baſton. Ce chaſtiment lui fit reconnoiſtre ſa faute, & il envoia fort honneſtement aux Religieux ce que le Doien avoit demandé. L'Intendant mourut neanmoins de ſa bleſſure. Nous avons rapporté cet évenement pour faire voir que ces Religieux eſtoient appellez *les Clercs de ſaint Leuffroi*, quoiqu'ils vécuſſent encore ſelon les regles de l'eſtat monaſtique, & qu'on les deſignât auſſi par le nom de *Moines.* Le corps du Saint fut transferé de l'Egliſe de ſaint Paul dans l'Egliſe de la Croix par l'Abbé Jean, que l'on dit avoir eſté Eveſque de Dol vers le milieu du neuviéme ſiecle. En ce temps-là les femmes n'entroient point dans cette Egliſe, comme il ſe voit par le recit d'un miracle fait en faveur d'une femme aveugle, qui n'aiant point la liberté d'aller au tombeau du Saint, y envoia un cierge, & fut auſſi-toſt guerie. Du temps de Charles le Simple, dont le regne commença l'an 893. les Religieux de ſaint Leuffroi furent contraints de ſortir de leur monaſtere, à cauſe des courſes des Normans, & de ſe retirer à Paris avec les corps de leur ſaint Patron, & de ſaint Thuriauve Eveſque de Dol, & d'autres reliques. L'Abbaie de ſaint Germain des Prez leur ſervit de refuge. Ils y furent admis dans la communauté, & y donnerent leurs perſonnes, & leurs biens: deſorte que leur monaſtere fut uni à celui de ſaint Germain, & cette union fut depuis confirmée par le Roy l'an 918. Toutefois elle ne ſubſiſta pas, & le dioceſe d'Evreux joüiſſant d'une paix profonde ſous le gouvernement de Guillaume, ou de Richard Duc des Normans alors Chreſtiens, les Moines de ſaint Leuffroi retournerent à leur Abbaie, du conſentement de ceux de ſaint Germain, à qui ils laiſſerent les reliques de ſaint Leuffroi, &

Omninò ex iſto non manducabunt Clerici Leutfredi. *Sæc. 3. part. 1. pag. 593.*

Cum cognoviſſet nullum aditum feminis illuc ingredicndi patere. *Ibid.*

de saint Thuriauve, en reconnoissance de la charité qu'ils avoient exercée envers eux dans leur disgrace. C. XVII.

CHAPITRE XVII.

De la ruine des Abbayes de saint Oüen, & de Jumiege: Des Abbez de saint Vandrille, & de la destruction de ce monastere.

I. *Ruine de l'Abbaye de saint Ouen.*

LA France estant miserablement divisée en elle-mesme par la guerre que se faisoient les enfans de Loüis le Debonnaire, les Normans entrerent dans la Seine l'an 841. prirent la ville de Roüen le 14. de May, & pillerent le monastere de saint Oüen, qui estoit alors dans un des fauxbourgs. Ils ne se contenterent pas de ravager ce lieu saint, ils y mirent encore le feu, irritez peut-estre de ce qu'ils n'avoient pû tirer d'argent des Religieux, qui s'estoient retirez au Prieuré de Gani * avec le corps de leur saint Patron. Ces saintes reliques y estoient encore le 17. de Novembre de l'an 872. ou 873. comme il paroist par une charte de Riculfe Archevesque de Roüen, & Abbé de S. Oüen qui les y alla reverer, & ouvrit la chasse où elles reposoient, pourvoir si elles y estoient gardées avec decence. Il étoit alors accompagné de quelques-uns de ses Religieux, dont il louë la pieté, & la vertu, ce qui monstre que leur communauté subsistoit encore, & que l'on y vivoit d'une maniere édifiante. Aussi Charles le Chauve les maintint dans la possession des terres qui leur avoient esté autrefois assignées pour leur subsistance, & il leur permit de se choisir un Abbé selon la regle, sous la défense, & la protection de leur Evesque. Ce Prince leur accorda cette grace la premiere année de son Empire, Indiction neuviéme, qui répond à l'année 876. Il y recommande leurs interests aux soins de leur Evesque, ou purement en veuë du droit commun qui rend les Evesques protecteurs des saints lieux, ou parce que le monastere de S. Oüen estoit sous la protection particuliere des Archevesques de Roüen, ou peut-estre parce que l'Archevesque Jean qui avoit obtenu cette charte en faveur des Religieux; avoit gouverné ce monastere aprés Riculfe son predecesseur, & qu'il ne voulut pas en quitter

Chronic. de gestis Northman. Tom. 2. Hist. Franc.

Chronic Rothom. Bibl. Labb Tom. 1.

* *Dans le Vexin Normand.*

Riculfus. . . Archiepiscopus sive Abbas ex cœnobio sancti Petri almique Audoeni, quod in suburbio Metropolicæ urbis quondam augustius claruit. *Carta Riculfi. Hist. de l'Abbaye de saint Ouen pag.* 393.

Adhibitis mecum ejusdem congregationis quibusdam optimæ religionis Fratri bus. *Ibid.*

Sub tuitione tamen sui Episcopi. *Carta Caroli Calvi. Ibid. pag* 401.

C. XVII.

entierement l'adminiſtration. Il y a beaucoup d'apparence que les Religieux ne joüirent pas long-temps de l'effet de ces lettres, & qu'ils eurent peine à ſe maintenir en communauté pendant les troubles qu'exciterent les Normans par leurs frequentes invaſions. Car la crainte de ces Barbares les obligea de ſortir de Cani, & de paſſer d'un lieu en un autre juſques dans le dioceſe de Treves. De ſorte qu'ils ne retournerent à Roüen avec le corps de leur ſaint Patron, qu'aprés la converſion de Rollo premier Duc de Normandie.

Ibid. pag. 133.

II.

De celle de Iemiege.

Arnold Vvion. Menard obſerv. in Martyr. Ord. S. Bened. pag. 440. Cujus loci Monachi fuga lapſi, Deo juvante, evaſerunt. *Vvill Gemmetic. lib. 2. cap. 6. ſçavoir dans le Prieuré d'Haſprés. Voyez ci-aprés page 644.* Cœnobium nongentorum adurunt Monachorum. *Matth. Vveſt. an 817.*

Les Abbayes de Jumiege, & de ſaint Vandrille éprouverent auſſi toutes deux la fureur des meſmes ennemis. Ils brûlerent la premiere en 841. le 24. de May. Un de nos Auteurs écrit que les Barbares tuerent dans Jumiege neuf cens Religieux qu'il met au nombre des Martyrs, ſe fondant ſur l'autorité de Matthieu de Vveſtmonſter Hiſtorien Anglois. Mais on a déja obſervé qu'il s'eſt mépris ; car les Moines de cette Abbaye ſe retirerent dans des lieux de ſeureté, ſur l'avis qu'ils eurent de l'invaſion des payens, ainſi que témoigne Guillaume de Jumiege dans ſon hiſtoire des Normans. Auſſi cet Auteur Anglois ne dit pas que les Normans *brûlerent neuf cens Religieux*, mais qu'ils mirent le feu à *un monaſtere de neuf cens Religieux*, c'eſt-à-dire qui eſtoit, ou plutoſt qui avoit eſté autrefois habité par neuf cens Religieux. Car il eſt vray-ſemblable qu'il n'y en avoit pas alors un ſi grand nombre. Au reſte les Normans le ravagerent encore l'an 852.

III.

Gervolde Abbé de ſaint Vandrille.

La ruine de l'Abbaye de ſaint Vandrille fut ſans doute d'autant plus affligeante, & cauſa d'autant plus de douleur aux Religieux, qu'il n'y avoit pas long-temps qu'elle avoit eſté reſtablie tant à l'égard des baſtimens, que de la diſcipline reguliere par un excellent homme, qui en avoit eſté comme le ſecond fondateur, & dont la memoire y eſt encore en benediction. Pour mieux faire entendre ce que nous avons à dire de lui, il eſt bon de reprendre les choſes de plus haut, & de continuer la liſte des Abbez. Gervolde qui de Chapellain, ou d'Aumônier de la Reine Bertrade mere de Charlemagne, avoit eſté fait Eveſque d'Evreux, ſe demit de cette dignité, & obtint du Roy l'adminiſtration du monaſtere de ſaint Vandrille l'an 787. Il eut beaucoup de part à la bienveillance d'Offa Roy de Merce (province d'Angleterre) & alla vers luy en ambaſſade de la part de Charlemagne. Repaſſant la mer, il penſa perir avec tous ceux qui eſtoient dans le vaiſſeau par une furieuſe tempeſte

Act. ſæc. 4. an. 811. pag 69. Spicil. Tom. 3. pag. 229. & 231.

Act. ſæc. 2. pag 548.

qui ceſſa promptement aprés qu'ils eurent invoqué ſaint Vandrille, dont Gervolde avoit ſur lui quelques reliques. Il reunit à ſon monaſtere par l'autorité du Roy les biens qui en avoient eſté injuſtement diſtraits, & y augmenta de beaucoup le nombre des Religieux. Comme la pluſpart de ceux qu'il y avoit trouvez lorſqu'il en prit poſſeſſion, ignoroient les lettres, il les y fit inſtruire, & il leur enſeigna lui-meſme le chant eccleſiaſtique, parce qu'il y eſtoit habile, & qu'il avoit une belle voix. Il rebaſtit la Sacriſtie, & renouvella quelques lieux reguliers, & outre les ornemens, & les livres qu'il donna pour l'Egliſe, & pour la biblioteque, il offrit au monaſtere des terres qu'il avoit acquiſes de ſon propre bien dans le dioceſe d'Evreux. Il mourut l'an 806.

CH. XVII.

Le venerable Hardoüin Preſtre de cette Abbaïe alla par devotion à Rome du temps du Pape Adrien. Aprés ſon retour, il paſſa le reſte de ſes jours dans une eſtroite ſolitude, & vécut reclus dans une cellule prés de la Chapelle de ſaint Saturnin. Il s'y occupoit à la contemplation, & à tranſcrire les livres ſaints, ou les ouvrages des ſaints Peres. Par l'aſſiduité de ſon travail, il copia pluſieurs volumes qui enrichirent la biblioteque de la communauté, & dont l'on peut voir ailleurs le denombrement. On rapporte ſa mort à l'an 811.

IV. *Hardoüin Preſtre, & Religieux.*

L'Abbé Gervolde eut de ſuite pour ſucceſſeurs Traſare, Einhart, ou Eginard, & le bienheureux Angeſiſe. Traſare eſtoit de Benevent au royaume de Naples. Aprés avoir gouverné le monaſtere neuf ou dix ans, il retourna dans ſon païs avec la permiſſion du Roy, y eſtant rappellé par le Duc Sico, dont il avoit eſté parein, & qui avoit pour lui une affection particuliere. Le ſçavant Eginard Secretaire de Charlemagne lui fut ſubſtitué dans l'adminiſtration de l'Abbaie de ſaint Vandrille qu'il tint prés de ſept ans. Il s'en démit vrai-ſemblablement pour la faire paſſer entre les mains du bienheureux Anſegiſe, qui exerçoit ſous lui la charge d'Intendant des baſtimens du Roy, & qui ne fut pas moins illuſtre par ſa vertu, que par ſes emplois.

V. *Traſare, & Einhart Abbez de ſaint Vandrille.*

Sico fut fait Prince de Benevent vers l'an 817.

Anſegiſe eſtoit François d'origine, & d'une famille tres-noble. Son pere s'appelloit Anaſtaſe, & ſa mere Himilrade. Ils eurent grand ſoin de ſon éducation, & le firent inſtruire dans les ſciences divines, & humaines. Il paroiſt par ſon teſtament qu'il apprit à lire dans ſaint Reginbert (qui eſt peut-eſtre ſaint

VI. *Anſegiſe Abbé de ſaint Vandrille, reſtablit ce monaſtere.*

CH. XVII.

Rembert au dioceſe de Lyon,) & que ce fut par cette conſideration qu'il laiſſa à ſa mere une ſomme d'argent pour diſtribuer aux pauvres de ce païs-là. Eſtant en âge de choiſir un genre de vie, il ſe retira dans le monaſtere de ſaint Vandrille, & il y reçut la tonſure des mains de l'Abbé Gervolde qui eſtoit ſon parent. Gervolde remarquant en lui beaucoup de genie, & qu'il eſtoit capable des grands emplois, le mena à la Cour, & le preſenta à Charlemagne qui le retint auprés de lui. Ce Prince lui commit le ſoin des monaſteres de ſaint Sixte de Reims, & de ſaint Memme de Châlons en Champagne. Anſegiſe les gouverna quelque temps, & enſuite les quitta, & reçut du Roy à titre de benefice l'Abbaie de Flai, ou de ſaint Germer. Mais il fit bien-toſt voir par quel eſprit il l'avoit obtenuë, & que c'eſtoit plutoſt pour en procurer le bien, que pour ſon intereſt particulier: car l'aiant trouvée en mauvais ordre, & preſque ruinée, il la rebaſtit entierement, & d'une ſtructure plus belle qu'elle n'eſtoit auparavant. Celle de Luxeuil eut auſſi l'avantage de l'avoir pour Abbé, & tant à l'égard de ce ſaint lieu, que de tous les autres qui lui furent confiez, il uſa toujours de ſon pouvoir ſelon les regles de la juſtice, & de la charité, prenant ſoin de faire ſubſiſter le Clergé, & les pauvres, & monſtrant par ſa conduite qu'il eſtoit *le veritable Pere des Religieux*, & le protecteur des egliſes. Eginard s'eſtant demis de l'adminiſtration du monaſtere de ſaint Vandrille, Loüis le Debonnaire la commit à Anſegiſe, & il y exerça ſi bien les fonctions d'Abbé, que l'on crut voir en ſa perſonne *un nouveau ſaint Vandrille, ou un autre ſaint Ansbert.* La communauté, dont il devint le Superieur, avoit bien beſoin de ſon zele, & de ſes lumieres. L'on n'y gardoit preſque plus la Regle de ſaint Benoiſt, les Religieux s'eſtoient diſpenſez de la pluſpart des obſervances, leurs mœurs eſtoient pourtant honneſtes, & ſans ſcandale, ils recitoient l'office, & vivoient en Chanoines. On attribuë leur relaſchement à la negligence, pour ne pas dire à la dureté de quelques * Abbez, qui ne leur fourniſſoient pas ce que la loi du cloiſtre les obligeoit de leur donner pour leur entretien, & qui les reduiſoient ainſi dans l'impuiſſance d'accomplir les devoirs de leur profeſſion. Anſegiſe leur rendit juſtice en ce point, & *leur oſta toute occaſion de ſe plaindre*, mais il voulut auſſi qu'ils rentraſſent dans la pratique de la Regle, & qu'ils travaillaſſent ſerieuſement à

An. 807. Dum prædictum Flaviacenſe cœnobium jure precarii, ac beneficii teneret. *Act. ſæc.* 4. *part.* 1. *pag.* 631.

Omnia namque ædificia & publica, & privata, ipſe ibidem eliminatis, atque projectis iis quæ vetuſtate conſumpta fuerant à fundamentis conſtrui, atque in majorem elegantiam reſtaurari fecit, &c. *Ibid.*

L'an 817. Dictator, ac defenſor Eccleſiarū, Clericorum nutritor, Monachorum veriſſimus pater, &c.

Ut novus Vvandregiſilus credi poſſet, aut etiam magnus Præſul Anſbertus, &c. *Ibid.*

Status almæ Regulæ prædicti Patris Benedicti, jam quaſi caſurus videbatur, licet illi qui Domino militabant, canonico ordine irreprehenſibiliter converſarentur. Contigerat enim ob incuriam, ut jam dixi, Prælatorum qui ea quæ Regulæ auctoritas ſacræ dare mandabat, parvipendendo impertiri diſtulerant. *Ibid. & pag.* 244.

* *Ceci s'entend principalement de Vvido laic.*

s'acquitter de ce qu'ils avoient promis à Dieu par leurs vœux. Son intention paroist dans le statut qu'il dressa pour leur subsistance, & qui se voit encore aujourd'hui. Quelques disciples de Benoist Abbé des Fossez estant venus à saint Vandrille, y demeurerent quelque temps, commencerent d'en instruire les Religieux, & les laisserent fort edifiez de leur bon exemple. Ce fut là comme un prelude, & un premier essai de reforme. Ensuite Ansegise fit venir de son monastere de Luxeuil d'autres Religieux, qui enseignerent la Regle à ceux de saint Vandrille, & en restablirent parmi eux la pratique, & l'observation. Il les instruisoit aussi lui-mesme, & rien ne contribua plus à les porter au bien que son exemple, & le soin qu'il prenoit de se rendre irreprehensible dans toute sa conduite. Il possedoit veritablement de grands revenus, mais il n'en estoit que le dispensateur, & c'estoient les lieux de pieté, & les pauvres qui en joüissoient par ses mains. Quand on voit dans ses Actes ce qu'il fit dans les monasteres de saint Germer, de Luxeuil, & de saint Vandrille, on reconnoist clairement que ces Abbaies ne lui furent pas tant données, que lui-mesme fut donné à ces Abbaies pour en estre le restaurateur. Dans celle de saint Vandrille, il rebastit le dortoir, & le refectoir, & commença un autre grand corps de logis qui les devoit joindre, mais qui demeura imparfait par sa mort. Madalulfe excellent peintre de Cambrai, embellit de ses ouvrages quelques endroits du monastere. Nous avons déja observé que le bienheureux Ansegise renouvella entierement les bastimens de saint Germer. Il donna de plus quantité de vases, & d'ornemens à ces deux Abbaies pour le service de l'autel, & il en accrut les biblioteques d'un grand nombre de livres qu'il acheta, ou qu'il fit transcrire. Parmi ces livres il y en avoit qui estoient écrits en lettres d'or sur des feuillets de couleur de pourpre. L'Ordre monastique estoit entierement aboli dans saint Germer, & il n'y trouva plus que des Chanoines qu'il y laissa, & à qui il donna entr'autres livres un traité qui regardoit les devoirs de leur profession. Mais comme l'on verra dans la suite, on y remit depuis des Religieux.

CH. XVII.

Institutio, ac collectio cujusdam de vita canonica.

Le saint Abbé fut emploié dans les affaires de l'Estat par Charlemagne, & par Loüis le Debonnaire, & soustint avec honneur plusieurs Ambassades. On remarque en particulier que Loüis l'envoia sur la frontiere d'Espagne, pour s'y oppo-

VII. *Il fait une collection des Capitulaires.*

CH. XVII. ſer aux deſſeins du Comte Gaucelme. Dans ces emplois il fit paroiſtre une grande ſageſſe, & un attachement ſincere aux regles de la juſtice. Il dreſſa un recuëil des Capitulaires, ou ordonnances de ces deux Princes, & diviſa cet ouvrage en quatre livres. Il marque dans ſa preface qu'il l'acheva l'an 827. Sigebert, & Tritheme ont attribué cette collection à un Angeſiſe Abbé de Lobes, mais le monaſtere de Lobes n'a point eu d'Abbé qui ait porté ce nom, & il eſt certain par le témoignage d'Adſo, ou d'Hermiric qui eſtoit Abbé de Luxeuil dans le dixiéme ſiecle, que l'Abbé Angeſiſe Auteur du recuëil dont il s'agit, eſt ce meſme Abbé qui gouverna Luxeuil du temps de Loüis le Debonnaire. Le Diacre Benoiſt adjouſta à ce recuëil trois autres livres, qui y ſervent de continuation, ou de ſupplément.

Act. ſæc 3. Tom. 2 pag. 456. Capitular. Reg. Franc edit. Steph. Baluz. Tom. 1. præfat. num. 39. pag. 698.

VIII.

Son teſtament, & ſa mort.

Angeſiſe eſtant tombé malade de paralyſie, donna aux pauvres, aux lieux de pieté, & principalement aux monaſteres tout ce qu'il avoit d'argent. Son teſtament fut dreſſé par ſaint Hildeman Eveſque de Beauvais, par Landon Religieux, & par deux laiques. Il s'en voit un extrait, d'où l'on peut tirer beaucoup d'inſtruction pour l'antiquité monaſtique. Saint Anſegiſe mourut à ſaint Vandrille l'an 835. & y fut enterré dans le Chapitre, où il s'eſtoit fait preparer un tombeau. Il ne ſera pas inutile de marquer ici les monaſteres auſquels il laiſſa quelque aumône dans ſon teſtament, puiſque c'eſt une preuve qu'ils ſubſiſtoient en ce temps là. Ces monaſteres ſont Jumiege, les Loges, Fecan, Montivilliers, ſaint Oüen, Pentale ſur la Lizaine, Andeli, tous dans le dioceſe de Rouen. Fontenai, & les deux Jumeaux dans le dioceſe de Baieux. Preaux qui eſt peut-eſtre Preaux dans le dioceſe de Lizieux. La Croix ſaint Leuffroi dans le dioceſe d'Evreux. Longueil, le Valmalard, & Malapenan, dont on ne connoiſt point la ſituation. Corbie, ſaint Valeri ſur Somme, ſaint Riquier, ſaint Sauue qui eſt peut-eſtre ſaint Sauve de Monſtreuil dans le dioceſe d'Amiens. Saint Benoiſt ſur Loire dans le dioceſe d'Orleans. Ferriere, ſaint Remi, ſaint Pierre, ſainte Colombe dans le dioceſe de Sens. Saint Calais dans le dioceſe du Mans. Corbion dans le dioceſe de Chartres. Saint Germain d'Auxerre. Monſtier la Celle prés de Troye. Saint Faron, & Rebais dans le dioceſe de Meaux. Les Foſſez, ſainte Geneviéve, ſaint Germain, ſaint Denis, Chelles dans le dioceſe de Paris. Saint Lucien, ſaint

Spicil. Tom. 3. pag. 343.

saint Germer, l'Isle, l'Oroer, Fontenai dans le diocese de Beauvais. Saint Wast d'Arras. Saint Eloi de Noyon. Saint Medard, saint Crespin, & Nostre-Dame de Soissons. Saint Remi de Reims. Saint Memme de Châlons en Champagne. Saint Omer, Haumont, Maubeuge, Mons, Lobes dans le diocese de Cambrai. Inde prés d'Aix-la-Chapelle. Luxeuil, Fontaines, Anegrai, la Baume, Cusance dans le diocese de Besançon. Remiremont dans le diocese de Toul. Morbach dans le diocese de Basle. Munsterthal, & Maurmunster dans le diocese de Strasbourg. Molosme dans le diocese de Langres. Saint Reginbert qui est vrai-semblablement le monastere de Bebrone, ou de S. Rembert au diocese de Lyon. La vie d'Ansegise se trouve dans la chronique de Fontenelle, ou de S. Vandrille écrite par un Religieux qui vivoit dans le neuviéme siecle. Il ne sera pas inutile d'observer que cet Auteur confirme par sa maniere de parler ce que nous avons souvent remarqué, sçavoir que l'on usoit quelquefois du mot de *Clergé* pour designer une communauté de Religieux qui estoient dans la clericature, principalement s'ils desservoient quelque Eglise considerable. Car lorsqu'il releve le merite du bienheureux Ansegise en le comparant à saint Vandrille, & à saint Ansbert, l'un premier & l'autre troisiéme Abbé de Fontenelle, il dit que comme dans la premiere origine de ce monastere ces deux Saints y avoient fait de grands bastimens, *qu'ils y avoient assemblé un nombreux Clergé, & qu'ils avoient pris soin de bien instruire dans la discipline Ecclesiastique* ceux qui vivoient sous leur direction : de meme le bienheureux Ansegise en avoit reparé les ruines, y avoit rebasti meme d'une belle structure ce qu'il avoit trouvé abbatu, & destruit, en avoit de beaucoup augmenté *le Clergé*, & s'estoit appliqué avec grand soin à y faire garder la Regle de saint Benoist ; & cependant il est certain tant par cet Auteur, que par les Actes de ces Saints, qu'ils estoient Moines, & que leur communauté estoit toute de personnes de la meme profession.

Sicut illi (Vandregisilus, & Ansbertus) in exordio sui ædificii nobilitaverunt, Clerum auxerunt, disciplinis ecclesiasticis imbuerunt. ita iste diruta emendare studuit, &c. Clerum nobilissimè auxit. ac regulari ordine secundùm egregii Patris Benedicti normam, &c. *Ibid pag.* 234. *& AB. sæc.* 4. *part.* 1. *pag.* 632.

IX

L'Abbaie de saint Vandrille abandonnée par les Religieux, qui s'enfuient avec les reliques de saint Vandrille, & de saint Ansbert.

Le bienheureux Ansegise eut de suite pour successeurs le venerable Fouques Prestre, & Herimbert Diacre. Aprés la mort de ce dernier, le monastere fut ruiné par les Danois, ou Normans, les Religieux qui s'estoient rachetez deux fois n'aiant pû fournir assez d'argent pour contenter l'avidité de ces Barbares. Comme de tout ce qu'ils possedoient rien ne

CH. XVIII. leur eſtoit plus precieux que les reliques de leurs Saints, & principalement celles de ſaint Vandrille, & de ſaint Anſbert, ils tranſporterent les corps de ces deux Saints dans le Pontieu, & enſuite dans le Boulenois, où ils avoient des terres. La devotion du peuple qui venoit reverer ces oſſemens ſacrez y obtint du Ciel des graces extraordinaires pour la gueriſon des malades. Les Religieux de ſaint Vandrille allerent auſſi à Blangi, & l'on dit qu'ils y demeurerent pluſieurs années avec la permiſſion de l'Abbeſſe Herſende. La crainte des Normans les obligea de ſortir de Picardie l'an 895. & de chercher ailleurs un azyle qui fut le monaſtere de ſaint Cheron prés de Chartres. Ils y furent reçus avec beaucoup de charité par Haimon Eveſque du dioceſe, & par l'Abbé Haimeri, & le merite des Saints éclatta encore par des miracles, dont on a la relation dreſſée par un de ceux qui accompagnoient les deux chaſſes. Trois mois aprés pour plus grande ſeureté, ils ſe retirerent dans une Chapelle de la ville. Enſuite ils retournerent dans le Boulenois avec les reliques de ces deux ſaints, qui furent depuis transferées à Gand par Arnou Comte de Flandres.

Ils y demeurerent vingt ans ſi l'on en croit un Auteur. Ibique viginti annis hoſpitabantur. *Act. ſæc. 3. part 1 pag. 455. Ibid. ſæc. 2. pag. 557.*

L'an 944.

CHAPITRE XVIII.

De ſaint Angilbert, & d'autres Abbez de ſaint Riquier: Du monaſtere de Blangi.

I. *Saint Angilbert Abbé de ſaint Riquier.*

L'Abbaie de ſaint Riquier au dioceſe d'Amiens, reçut beaucoup d'accroiſſement dans le neuviéme ſiecle, & devint beaucoup plus celebre qu'elle n'avoit eſté juſqu'alors. Ce qui la mit ainſi en reputation fut l'avantage qu'elle eut de ſervir de retraite à un grand ſeigneur nommé Angilbert qui s'y eſtant conſacré à Dieu, en édifia les Religieux par ſa ſainteté, & en augmenta les revenus, & les baſtimens. On convient de la pluſpart des évenemens de la vie de ce Saint, mais non pas de leur ordre, & de leur ſuite; car outre la difficulté qui regarde ſon mariage avec la Princeſſe Berte, il y a lieu de douter s'il ſe fit Religieux aprés ſes Ambaſſades de Rome, ou ſi aprés avoir renoncé au monde, il ſervit encore Charlemagné dans ces grands emplois. Nous ſuivrons ici le plan que l'on a tracé dans l'édition des Actes. Saint Angilbert ſortit

Spicil. Tom. 4. pag. 456 Bolland. 18. Februar. Carol Coinc. Annal. Franc. an. 796. n. 139.

CH. XVIII.

d'une des plus nobles familles de France. Il fut élevé à la Cour de Charlemagne, & instruit dans les lettres par Alcuin. Comme il estoit bien fait, plein d'esprit, sçavant, & fort reglé à l'égard des mœurs, il eut beaucoup de part à la faveur, & à la confidence du Roy. Outre le nom d'Angilbert, il prit lui-mesme, ou il receut de ses amis le nom d'Homere, comme il se voit dans les lettres, & dans les poësies d'Alcuin, qui par familiarité lui donne ce nom, & l'appelle aussi son fils. Il suivit en Italie Pepin fils de Charlemagne, & fut quelque temps son premier Ministre. Charlemagne lui permit d'épouser en secret sa fille Berte, & lui donna le gouvernement d'une partie de la France maritime, sçavoir du païs compris entre la mer, l'Escau, & la Seine. Il s'acquitta dignement de cet emploi, & comme il entendoit souvent parler des miracles qui se faisoient au tombeau de saint Riquier, il fut touché de devotion envers le Saint, & se proposa de rebastir son Eglise. Estant tombé dans une grande maladie, il fit vœu de se faire Religieux dans l'Abbaie du Saint, s'il revenoit en santé, & il l'accomplit du consentement de sa femme, aprés avoir remporté une victoire miraculeuse sur les Danois, qui avoient fait une irruption dans les terres de son gouvernement. En prenant l'habit de la sainte religion, il en prit aussi l'humilité, & quoique nourri dans les delices, il embrassa courageusement l'austerité de la penitence. Aprés la mort de l'Abbé Symphorien, il fut mis en sa place du consentement du Roy, & remplit tres-bien les obligations de sa charge : car il rebastit le monastere, il y assembla un grand nombre de Religieux, il leur enseigna par son exemple à se mortifier par les veilles, & par le jeûne, il orna magnifiquement le tombeau de saint Riquier, & pria Alcuin de composer sa vie, & son office. Il ne fut pas neanmoins toujours dans le cloistre. Charlemagne le fit Secretaire d'Estat, & Maistre de sa Chapelle, & il l'envoia trois fois à Rome en qualité d'Ambassadeur. La nouvelle opinion de Felix Evesque d'Urgel sur le mystere de l'Incarnation aiant esté condamnée dans le Concile de Ratisbonne de l'an 792. où il avoit lui-mesme comparu, le saint Abbé le mena au Pape Adrien, & ce Prelat abjura son heresie en presence du souverain Pontife. Il est vrai qu'ensuite il la soustint de nouveau, mais enfin il y renonça sincerement à Aix-la-Chapelle aprés qu'elle eut esté refutée, & qu'il eut esté pleinement convaincu

Act. sæc. 4. an. 814. pag. 91. & seqq.

Alcuin. Epist. 92.

L'an 781.

In monasterio sanctissimi Patris Richarii Monachi indumentum, & veré humilitatem suscepit. *Hariulf. Act. pag.* 109. 124. 125.

Senio, & austeritate jejuniorum, & vigiliarum corpore lassescente. *Pag.* 119.

CH. XVIII.

par Alcuin. Saint Angilbert retourna à Rome l'an 794. & y porta de la part de Charlemagne un memoire contenant des objections contre ce qui avoit eſté arreſté dans le ſecond Concile de Nicée ſur le culte des images ſacrées, auſquelles le Pape Adrien donna ſolution par une longue epiſtre addreſſée à ce Prince, où marquant la bonne reception qu'il avoit faite au Saint, il le qualifie *Abbé & Miniſtre de la Chapelle du Roy*, ce qui fait voir qu'il eſtoit alors Religieux; Et cela ſe juſtifie encore par le témoignage d'Eginard, qui parlant de la troiſiéme Ambaſſade du Saint, dit qu'Angilbert Abbé du monaſtere de ſaint Riquier, fut envoie par Charlemagne vers le Pape Leon ſucceſſeur d'Adrien, pour s'aſſurer de la fidelité du peuple Romain, & pour faire des preſens à l'Egliſe de ſaint Pierre. On travailloit cependant par l'ordre du ſaint Abbé à rebaſtir la grande Egliſe de ſaint Sauveur, & de ſaint Riquier, laquelle aiant eſté achevée vers l'an 798. fut dédiée ſolennellement par Magenard Archeveſque de Rouen, par George peut-eſtre Eveſque d'Amiens, & par dix autres Eveſques, dont il y en avoit deux qui eſtoient Legats du ſaint Siege. Ces Prelats conſacrerent en meſme temps deux autres Egliſes du meſme monaſtere, l'une en l'honneur de la ſainte Vierge, & des ſaints Apoſtres, & l'autre ſous l'invocation de ſaint Benoiſt, & des autres ſaints Abbez reguliers, c'eſt-à-dire qui avoient vécu dans l'Ordre *regulier* ou *monaſtique*. Saint Angilbert fit encore baſtir une quatriéme Egliſe a l'honneur de ſaint Michel, de ſaint Gabriel, & de ſaint Raphaël, & aidé de la liberalité du Roy, enrichit tous ces ſaints lieux d'un grand nombre de ſaintes reliques, d'ornemens precieux, & de vaſes ſacrez. Il y aſſembla juſqu'à trois cens Religieux, & cent enfans, pour y chanter continuellement l'Office diviſez en trois chœurs, ſelon l'uſage ancien de la pſalmodie perpetuelle eſtablie dans de certaines Abbaies. Il y a apparence que ces enfans eſtoient du rang de ceux que l'on offroit au monaſtere: car ſelon le reglement du ſaint Abbé, on leur donnoit à tous les meſmes habits, & la meſme nourriture, & on les inſtruiſoit dans les lettres. Outre ces jeunes gens on élevoit encore dans ſaint Riquier les enfans des perſonnes de la premiere qualité. Charlemagne reunit à l'Abbaie de ſaint Riquier celle de Foreſtmonſtier, où ce Saint avoit fini ſes jours, comme il ſe voit par ſa charte qui eſt de l'an 798. Il paſſa par ce monaſtere deux

Edidit nobis Capitulare adversùs Synodum quæ pro sacrarum imaginum erectione in Nicæa acta est. *Epiſt. Hadrian. ad Carol Tom. 7. Conc. pag. 915.*

Suscepimus fidelem familiarem vestrum, videlicet Engilbertum Abbatem, & Miniſtrum Capellæ. *Ibid. Act. ſac. 4. Tom. 1. pag. 98.*

Anno 796. &c. miſſus eſt ad hoc Engilbertus Abbas monaſterii ſancti Richardi, &c. *Eginhard ad an. 796. Ibid.*

In honore ſancti Benedicti Abbatis, & reliquorum ſanctorum regularium Abbatum. *Act. ibid. pag. 112. & 117.*

In hoc cœnobio Duces, Comites, filii Ducum, filii Comitum, filii etiam Regum educabantur *Spicil. Tom 4. pag 501.*

Foreſtmontier eſt entre Abbeville, & ſaint Valleri.

Act. ſac. 4. part. 2. pag. 102.

ans aprés, & y celebra la feſte de Paſque. Saint Angilbert ſuivit ce Prince à Rome cette meſme année, lorſqu'il y alla recevoir la couronne d'Empereur, & il obtint du Pape Leon un privilege pour ſon Abbaie. Eſtant en France l'an 811. il ſouſcrivit au teſtament de Charlemagne, & mourut la meſme année que ce Prince, c'eſt-à-dire l'an 814. Son humilité le porta à choiſir pour le lieu de ſa ſepulture la porte de l'Egliſe de ſaint Riquier. Outre Hariulfe qui parle amplement de lui dans ſa chronique, l'Abbé Anſcher a encore écrit ſa vie ſur la fin de l'onziéme ſiecle; mais nous ne l'avons point ſuivi en ce qui regarde le mariage de ſaint Angilbert. Il dit qu'avant que d'eſtre Religieux, il fut Maiſtre de la Chapelle du Roy, & Preſtre, & que la Princeſſe Berte aiant conçu de l'amour pour lui, Charlemagne voulut qu'on les mariât pour empeſcher un plus grand mal: mais l'on doit rejetter cela comme une fable, premierement parce que les Hiſtoriens plus anciens qui ont parlé de Charlemagne, & de ſa famille, ne diſent rien d'un évenement ſi extraordinaire. Secondement, parce qu'il n'eſt point croiable que Charlemagne eut conſenti à un mariage ſi irregulier, & ſi ſcandaleux, lui qui avoit tant de zele pour la diſcipline de l'Egliſe, comme il paroiſt par ſes capitulaires, & qui envoiant ſaint Angilbert à Rome l'an 796. lui donna des lettres pour Leon troiſiéme, *où il exhorte le Pape à ſe conduire ſaintement dans le Pontificat, & ſur tout à bien obſerver les Canons, & les loix Eccleſiaſtiques.* Ce qui a pu engager Anſcher dans l'erreur, c'eſt qu'aiant vû par une lettre du Pape Adrien, que ſaint Angilbert avoit eſté Maiſtre de la Chapelle du Roy, il s'eſt imaginé qu'il avoit poſſedé cette charge avant ſon entrée dans la religion, & qu'il ne l'avoit pû exercer ſans le caractere du Sacerdoce. Il ſçavoit d'ailleurs qu'il avoit eu des enfans de Berte, & qu'elle ne s'eſtoit ſeparée de lui, que lorſqu'il s'eſtoit retiré dans le cloiſtre. Afin donc d'ajuſter ces choſes, il a cru qu'il avoit eſté Preſtre avant ſon mariage, bien que peut-eſtre il ne l'ait jamais eſté, non pas meſme eſtant Abbé de ſaint Riquier.

CH. XVIII.

Multa uſus humilitate, ut potè cujus perſeverans fuerat conſervator, *Pag.* 119.

Anſcher. Act. ſæc. 4. ad an. 814. *pag.* 124. *&* 93.

Veſtræ verò auctoritatis prudentia Canones ubique ſequatur, &c. *Carol. ad Leonem Papam, inter Epiſt. Alcuin.* 84.

Saint Angilbert eut deux fils, Harnid, & Nithard. Ce dernier lui ſucceda dans la charge d'Abbé, mais non pas immediatement, car il y eut entre deux Heric, Heliſachar, Ribbod, & Loüis. Du temps de l'Abbé Heric, Loüis le Debonnaire alla viſiter par devotion le tombeau de ſaint Riquier,

II.

Succeſſeurs de ſaint Angilbert.

CH. XVIII.

& maintint les Religieux dans la poſſeſſion de quelques terres dont le revenu eſtoit deſtiné pour leurs veſtemens, & leur nourriture. Sa charte fut donnée dans le monaſtere de ſaint Valeri le dix-ſeptieme de ſon regne, c'eſt-à-dire l'an 830. Ce meſme Prince fit dreſſer l'année ſuivante un eſtat de tous les biens du monaſtere, & meſme un catalogue des livres que l'on peut voir ailleurs. Heliſachar excella en vertu. Il ne permettoit point aux femmes d'entrer dans les Egliſes de l'Abbaie, & non pas meſme dans celle de ſaint Riquier. Il ne faut pas le confondre avec Heliſachar Abbé de Jumiege. Ribbod voiant que chacun paſſoit ſur le tombeau de ſaint Angilbert qui repoſoit à la porte de l'Egliſe, en tira le corps du Saint, & le transfera dans un lieu plus honorable. On le trouva entier, & ſans corruption, quoiqu'il y eut ving-neuf ans qu'il eut eſté enterré. Il eſt certain que Loüis eſtoit parent de Charles le Chauve, comme il paroiſt par une charte de ce Prince en faveur de ſon monaſtere, où l'on voit qu'il y avoit alors douze Chanoines à Foreſtmoutier qui en deſervoient l'Egliſe, ſous la dépendance des Religieux de ſaint Riquier. Nous parlerons encore de lui en traittant des monaſteres du dioceſe de Paris: car il ſemble avoir eſté le meſme que Loüis Abbé de ſaint Denis. La plus certaine connoiſſance que nous aions de Nithard ſe tire de ce peu qu'il a dit de lui-meſme dans ſon ouvrage, ſçavoir dans l'hiſtoire qu'il a écrite de la funeſte diſſention qui arma les enfans de Loüis le Debonnaire les uns contre les autres. Il nous y apprend qu'il eſtoit fils de ſaint Angilbert, & de Berte. Pendant la guerre civile, il ſuivit le parti de Charles le Chauve, & cet orage qui troubla l'Eſtat, & y fit regner la licence, & le deſordre, lui donna un tel dégouſt du monde, qu'il reſolut de le quitter, ainſi qu'il témoigne luimeſme dans la preface de ſon quatriéme livre. Mais il avoit peine à ſe déterminer touchant le choix du lieu qui lui devoit ſervir d'azyle, & de port, & où il pourroit eſtre à couvert de la tempeſte. Il ſe retira enfin dans ſaint Riquier, & il en fut Abbé vrai-ſemblablement par la demiſſion de Loüis. Mais il ne trouva pas dans cette charge le repos qu'il avoit eſperé, car les Normans faiſant des courſes dans le Pontieu, il fut obligé de prendre les armes pour les repouſſer, & il mourut dans un combat. Outre la fonction d'Abbé, il fit ainſi par l'ordre du Roy celle de Comte, ou de Gouverneur du païs, auſſi bien que Rodolfe, &

Chronic. Centul. Spicil. Tom. 4. pag. 479. & 482.

Corpore abſque aromatibus inviſſoluto. *Nithard. Hiſt. l. 4.*

Deprecatione propinqui noſtri Ludovici Abbatis. *Spicil. Tom 4. pag. 495.*

(Delectat) etiam quo ab univerſa republica totus diſcedam, &c. qua portum ferar, immo verò penitus ignoro. *Nithard. lib. 4 præfat. & ſub finem.*

Spicil. Tom. 4. pag 492.

Ipſe Nithardus utriuſque officii miniſter extiterit, & quia expeditioni non relicto regulari ordine inſerviens, ab hoſtibus occiſus eſt, &c.

Helgauld ſes ſucceſſeurs dans la conduite du monaſtere, leſquels en cette qualité de Comtes, leverent des troupes pour reſiſter aux Barbares, qui ravageoient la province, & pilloient les Egliſes. La chronique de ſaint Riquier porte qu'ils eſtoient Religieux, & que meſme dans l'armée, ils gardoient la regle autant qu'il leur eſtoit poſſible. Dans ces temps ſi miſerables, où les lieux ſacrez furent ſi expoſez à la fureur des Normans, & des autres ennemis du nom Chreſtien, on vit auſſi pluſieurs monaſteres poſſedez par des laiques, qui prirent le titre d'Abbez-Comtes, abus deploré par les Conciles, & qu'on eut bien de la peine à retrancher. Rodolfe eſtoit frere de l'Imperatrice Judith mere de Charles le Chauve. Cet avantage de naiſſance ſe trouvoit joint en lui au merite perſonnel. Il eſtoit intelligent dans les choſes divines, & habile dans les affaires. On ne ſçait point s'il quitta le ſiecle dans ſa jeuneſſe, ou eſtant avancé en âge. Il eſtoit de la communauté de ſaint Riquier lorſque les Religieux l'élurent pour Abbé. Il donna quelques terres à ſon Egliſe, & il lui en aſſura la poſſeſſion par des lettres qu'il obtint de Charles le Chauve l'an 855. La forme du billet que l'on envoia aprés ſa mort aux monaſteres, & aux autres lieux ſaints pour faire prier Dieu pour lui, ſe voit dans la chronique de ſon Abbaie. Je fais cette obſervation, parce que cela ſe pratique encore dans nos communautez.

CH. XVIII.

Sacræ Regulæ ſervatores in ipſis etiam exercituum turmis Ibid. pag. 500. 501.

Ibid. pag. 498.

Helgauld ſon ſucceſſeur avoit eſté marié avant que d'entrer dans le cloiſtre, & il laiſſa un fils qui eut aprés lui la dignité de Comte, deſorte qu'elle ne paſſa point à Guelfon, ny à Carloman, qui lui ſuccederent dans l'Abbaie de ſaint Riquier. Guelfon eſtoit de grande naiſſance, & meſme parent du Roy. Il fut auſſi en meſme temps Abbé de ſainte Colombe de Sens, ce qui donna lieu aux Religieux des deux monaſteres de former entr'eux une ſocieté ſpirituelle par l'entremiſe d'Odulfe ſacriſtain de ſaint Riquier. Odulfe amaſſa de toutes parts de ſaintes reliques pour enrichir le threſor de ſon Egliſe. Il en obtint de la Cathedrale d'Amiens, & des monaſteres de ſaint Joſt, de ſaint Vandrille, de ſaint Lucien de Beauvais, de ſainte Colombe de Sens, & de quelques autres lieux. Un Religieux de ſaint Riquier appellé Anſegiſe, qui eſtoit un homme fort intelligent, & fort ſage, aiant eſté envoié par Charles le Chauve vers le Pape Nicolas, rapporta de Rome

III.

Societé entre les Religieux de ſaint Riquier, & ceux de ſainte Colombe.

Digitized by Google

CH. XVIII. presque tout le corps de saint Jean Martyr, & d'autres reliques qu'il donna à son monastere. Cette Abbaie fut en bon estat sous la conduite de Guelfon, & reçut diverses graces du Roy Charles le Chauve, comme il paroist par trois chartes de l'an 868. Guelfon estant mort Carloman qui estoit fils de Charles, & Diacre de l'Eglise de Meaux, obtint le monastere de saint Riquier, & quelques autres, dont il eut l'administration. Le Roy à sa priere donna une terre à saint Riquier pour le luminaire de l'Eglise, & fit encore d'autres graces aux Religieux, comme il se voit par des lettres de l'an huit cens soixante & dix. Mais la mesme année Carloman s'estant attiré par sa revolte l'indignation de son pere, fut privé de ses benefices. Il fut de plus degradé dans le Concile de Senlis, aveuglé, & mis dans Corbie. Mais en estant sorti par le secours de deux Moines, il se fit conduire à son oncle Loüis de Germanie. Il demeura quelque temps dans l'Abbaie de saint Alban, & mourut enfin dans celle d'Eternac que Loüis lui avoit donnée. Les Normans aiant inondé le Pontieu, & les environs vers l'an 881. l'Eglise de saint Riquier ne put éviter la violence des Barbares, qui la pillerent, & y mirent le feu. Un peu avant ce ravage, un Religieux nommé Jeremie qui estoit threſorier du monastere, en sauva quantité de reliques, & de riches ornemens, & les transfera à sainte Colombe de Sens où il fut tresbien reçu par la communauté. Mais il n'est pas vrai, comme l'on dit, qu'il ait esté Archevesque de cette ville, ny qu'il soit le mesme que Jeremie qui entra dans cette dignité l'an 818. La consideration des temps fait assez voir qu'il faut distinguer ce Prelat de ce Religieux, & cependant Hariulfe qui écrivoit il y a prés de six cens ans les a confondus.

L'an 870.

Vide Annal. Bertinian ad an. 870. & 873.

Aimoin. lib. 5. cap. 31.

Spicil. Tom. 4. pag. 518.

IV.

Miracle de sainte Berte de de Blangi.

Act. sac. 3. part. 1. pag. 452.

Parmi les miracles de sainte Berte Abbesse de Blangi, l'on en met un qu'il sera utile de rapporter, pour confirmer ce que nous avons dit ailleurs de certains penitens qui visitoient les lieux saints. Du temps de Charles le Chauve, un homme noble appellé Salomon eut un differend avec son frere touchant une terre, & se laissa tellement emporter à la passion qu'il lui osta la vie. Aiant depuis reconnu l'énormité de son crime, il alla le confesser à un Evesque nommé Boniface, & le supplia avec larmes d'agréer qu'en penitence, il fit mettre en pieces l'épée, dont il avoit tué son frere, & que de ces morceaux d'acier on fit trois ou quatre fers, dont on lui ferreroit le

corps

corps, & les bras, ce qui fut approuvé par ce Prelat, qui l'obligea encore à faire d'autres actions de pieté. Depuis ce penitent visita quantité de lieux saints, & fit neuf fois le pelerinage de Rome, pour y obtenir la remission de ses pechez par l'interceſſion de saint Pierre. La derniere fois le saint Apostre lui apparut, & lui ordonna d'aller implorer la misericorde divine dans le monastere de sainte Berte de Blangi. Salomon s'estant informé du lieu où estoit cette Eglise, y vint avec une humble esperance, & s'y tint à la porte. Un Dimanche estant à la mesme place, il assista à la Messe que celebroit Lantogise Evesque d'un dioceſe que l'on ne marque pas. Le Diacre commençant à reciter l'Evangile, Salomon fit sur soi le signe de la croix, pour se preparer à entendre la parole de Dieu, & en ce mesme instant, il eut la joïe de sentir que le fer qu'il avoit au bras se rompit de lui-mesme, & vola jusqu'au tombeau de sainte Berte: les autres fers se rompirent aussi, & le laisserent libre. L'Evesque aiant appris ce miracle, alla le prendre par la main, & le fit entrer dans l'Eglise. Ensuite le Clergé, & les Religieuses rendirent graces à Dieu. On a veu ci-devant que pendant les ravages des Normans, Herſende Abbesse de Blangi reçut avec grande charité dans son monastere les Religieux de saint Vandrille, qui vinrent s'y refugier avec les reliques de ce Saint, & de saint Ansbert. Mais enfin cette Abbaie qui avoit servi d'azyle à ces serviteurs de Dieu, éprouva la fureur de ces païens, comme nous dirons ci-aprés.

CH. XIX.

Spicil. Tom. 3. pag. 261.

CHAPITRE XIX.

De saint Adalard, & du venerable Vala Abbez de Corbie.

QUoique l'Abbaie de saint Pierre de Corbie eut eu une origine fort remarquable, aiant esté fondée par Clotaire troiſieme, & par la sainte Reine Bathilde, qui la comblerent de graces, & que depuis elle eût subsisté plus de deux cens ans, elle n'a point esté en plus grande consideration, ny plus fameuse que dans le neuviéme siecle; la pieté, & les lettres qui y fleurirent en ce temps-là par les soins de saint Adalard,

I. *Saint Adalard se fait Religieux à Corbie.*

CH. XIX. & de ſes ſucceſſeurs, & la gloire qu'elle eut de contribuer à la propagation de la foi, & de noſtre Ordre dans la Saxe, l'aiant encore plus diſtinguée, & miſe au rang des plus celebres monaſteres. La naiſſance de ſaint Adalard ne pouvoit gueres eſtre plus illuſtre, ſon pere qui s'appelloit Bernard eſtant fils de Charles Martel, & frere du Roy Pepin. Le Saint fut élevé à la Cour auprés de Charlemagne, dont il eſtoit couſin germain. On peut dire en general que ce qui le porta à quitter le ſiecle, fut l'averſion qu'il eut des deſordres qui y regnent, & la crainte de s'y perdre. Paſchaſe marque en particulier qu'il ſe retira de la Cour, parce que n'approuvant pas le divorce de Charlemagne, il ne voulut point communiquer par aucun ſervice avec la Princeſſe que le Roy avoit épouſée aprés s'eſtre ſeparé * de ſa premiere femme. Sur quoi l'on forme quelques difficultez, dont il n'eſt pas beſoin de chercher ici l'éclairciſſement; puiſque l'on convient que ce fut par un mouvement de pieté que le Saint s'éloigna de la Cour, & que ſa retraite fut d'autant plus édifiante, qu'il eſtoit dans la fleur de l'âge n'aiant que vingt ans, & qu'il eſtoit bien fait, & orné de grandes qualitez, qui lui firent depuis ſouſtenir avec honneur des emplois illuſtres. Aiant eſté admis dans le monaſtere de Corbie par Addon qui en eſtoit Abbé, il y fit pendant un an les exercices du noviciat, & enſuite il ſe conſacra à Dieu par les vœux de la religion. Aprés ſon engagement on lui donna le ſoin du jardin, & il s'acquitta de cet emploi ainſi qu'il devoit, s'appliquant toutefois encore davantage à cultiver ſon eſprit, que ſes arbres, & taſchant de s'avancer de plus en plus dans la vertu. Le progrez qu'il y fit, lui rendit inſupportables les frequentes viſites de ſes parens, & les loüanges que l'on donnoit à ſon merite. Il conſideroit auſſi que tant qu'il demeureroit en France, il devoit craindre qu'on ne le tirât du cloiſtre, pour l'engager dans les affaires, & conſequemment dans les dangers du monde. Ces raiſons toucherent tellement ſon eſprit, que pour ſe maintenir dans la ſolitude, & continuer à mener une vie cachée, il ſortit ſecretement de ſon monaſtere, & s'en alla au Montcaſſin, qui eſtoit alors regardé *comme la ſource de la profeſſion religieuſe.* Il y fut reçu par l'Abbé Poto predeceſſeur du fameux Theodemar, mais il n'y demeura pas long temps. Un Anachorete qui ne le connoiſſoit point, ſçut par revelation qui il eſtoit,

Act. ſac. 4. part. 1. ad an. 826. pag. 306.

* *C'eſtoit Ermengarde fille de Diſier Roy des Lombards. Paſchaſ. Act. ibid. pag. 310 ou bien Himiltrude.*

Carol. Coin. Annal. Eccleſ. Franc an. 773. n. 20.

Venit Caſinum quo totius fons religionis, & origo putabatur Paſchaſ. ibid. pag. 313.

& pourquoi il estoit venu en Italie, & il lui predit qu'on l'obligeroit bien-tost de repasser en France.

CHAP. XIX.

En effet quelques jours aprés il vint des gens du Roy qui le tirerent de sa cellule, & le remenerent à Corbie. Son Abbé qui estoit alors Nordram * successeur d'Addon, reconnut en lui tant de merite, qu'il l'associa à sa charge, & voulut qu'il partageât avec lui le gouvernement du monastere. C'estoit Adalard qui avoit soin de faire des conferences de pieté pour l'instruction des Religieux; de quoi il s'acquittoit avec beaucoup de fruit, estant naturellement éloquent, & parlant des choses saintes, non pas speculativement, & avec froideur, mais avec un zele, & une affection tendre, qui lui faisoit verser des larmes. Aussi remarque-t'on de lui qu'entre les Saints, il avoit pris pour son maistre, & pour son modelle saint Augustin, qu'il suivoit les sentimens, & qu'il taschoit d'imiter la conduite de ce saint Evesque, & que cela donna sujet à quelques-uns de l'appeller *Augustin*, comme d'autres le nommoient encore *Antoine*, en vuë de son progrez dans la perfection religieuse, & de son ardeur à y porter les autres.

II.

L'Abbé l'associe à sa charge.

* *Ou Mordram.*

Prædicationis ejus officium lacrymæ commendabant. *Ibid pag.* 314. 316.

Pag. 336.

Paſchase dit qu'il estoit éloquent dans la langue qu'gaire, Theutisque, & latine. On peut voir des exemples de ces langues dans l'histoire de Nithard livre 3. sur l'an 842. *pag.* 374.

Quelque attachement qu'il eut à sa solitude, il fut obligé de la quitter par l'ordre de Charlemagne qui le mit auprés de son fils Pepin Roy d'Italie, pour estre son premier Ministre, & pour l'aider par la sagesse de ses conseils à gouverner son Estat avec pieté, & avec justice. Il soustint cet emploi avec tant de prudence, & de desintereſſement, & avec tant de zele pour le bon ordre, que quelques-uns le regardoient plutost comme *un Ange, que comme un homme.* Il rendoit justice à tout le monde, il reprimoit la violence des personnes puissantes qui opprimoient ceux qui estoient destituez de force, & de credit, & il pourvoioit au soulagement des pauvres. Il y avoit une cruelle dissention entre les habitans de Benevent, & ceux de Spolette, & l'esprit de vengeance les possedoit tellement, qu'ils s'entretuoient les uns les autres, quand ils en rencontroient l'occasion. Le Saint entreprit de les reconcilier, & estant allé pour cet effet à Benevent, il les accommoda, & d'ennemis qu'ils estoient, il les rendit solidement amis, desorte que leur bonne intelligence subsista mesme aprés la mort du Saint. Une conduite si sage, & si utile à l'Italie, lui merita l'estime, & la confidence particuliere du Pape Leon troisiéme. On ne sçait point precisement ny quand, ny combien de

III.

Il va en Italie, & y sert uidement le jeune Pepin en qualité de Ministre d'Estat.

L'an 796.

Ut à quibusdam, ita ut fertur, non homo, sed pro virtutis amore Angelus prædicaretur. *Act. sec.* 4. *part.* 1. *pag.* 314.

Ibid. pag. 319.

CH. XIX.

temps le saint Abbé fut à la Cour de Pepin. Ce jeune Prince mourut l'an 810. & laissa un fils nommé Bernard âgé de douze ou treize ans.

IV.

Il est envoié à Rome par Charlemagne.

L'an 809.

Un Moine de Jerusalem nommé Jean estant venu en France, fut choqué de ce que l'on avoit adjousté au symbole le mot de *filioque*, & agita la question de la procession du saint Esprit. Pour la terminer le Roy envoia à Rome Bernar Evesque de Wormes, Jessé Evesque d'Amiens, & saint Adalard. Smaragde Abbé de saint Michel en Lorraine les accompagna aussi, & écrivit la conference qu'ils eurent avec le Pape Leon, qui approuva veritablement la doctrine marquée par le mot *Filioque*, mais qui ne trouva pas bon que l'on se fut donné la liberté de faire cette addition, laquelle toutefois a esté depuis autorisée par le saint Siege.

Concil. Tom. 7. pag. 1194. & præfat. in Act. sæc. 4. num. 11.

V.

Saint Adalard est relegué à Nermontier.

L'an 814.

Charlemagne eut toujours beaucoup d'estime pour le saint Abbé, & se servit de ses conseils dans le gouvernement de l'Estat; mais aprés la mort de ce Prince arrivée l'an 814. sa vertu fut éprouvée par l'affliction. Des personnes puissantes, & ambitieuses, à qui le Saint estoit incommode par son zele pour la justice, quoique ce zele fut sage, & bien reglé, décrierent le Saint auprés de Loüis le Debonnaire, & conduisirent si adroitement leur mauvais dessein, que sans entrer en discussion de la verité des choses qu'ils avançoient, on relegua le Saint dans l'Abbaie de Nermontier. Sa disgrace enveloppa toute sa famille: car en mesme temps on bannit ses freres Wala, & Bernar, le premier à Corbie, & l'autre à Lerins, ou à Fleuri. Leur sœur Gondrade qui estoit une fille d'une excellente vertu, & qui ne s'estoit point laissée gaster, comme plusieurs autres, par les delices de la Cour, eut pour exil le monastere de sainte Croix de Poitiers. Quelques Auteurs modernes ont écrit que saint Adalard fut banni, parce qu'il avoit eu part à la revolte de Bernard Roy d'Italie, qui s'estant mis dans l'esprit qu'il avoit plus de droit à l'empire que Loüis, comme estant fils de Pepin, qui avoit eu sur Louis l'avantage de l'ainesse, entreprit de le chasser du thrône; mais nul d'entre les Anciens qui ont parlé de cet évenement, n'ont compté le Saint entre les complices de cette conjuration; Et de plus le Saint fut éloigné de la Cour deux ou trois ans avant que l'on découvrit le dessein de Bernard, & qu'il fut reduit à venir implorer la clemence de l'Empereur. Il faut donc s'en tenir à ce que dit Paschase, qui

Dolo accensi atque invidia excogitaverunt quomodo ac si Danielem ex Regis latere amoverent, ut justitia ulterius non habendo defensorem, statum amitteret. Act. ibid. pag. 319.

Vita Ludovici a. 818. apud Q. erect. Hist. Franc. Tom. 2. pag. 299.

n'attribuë l'exil du Saint qu'à l'envie, & à la malignité de quelques Grands, qui jugerent qu'il eſtoit de leur intereſt d'écarter un homme puiſſant, & dont l'exacte probité, & les grandes lumieres nuiſoient à leurs deſſeins. Ils entreprirent auſſi Vala, dont l'habileté, & le merite leur faiſoit ombre, & il leur fut aiſé de donner au Prince des ſoupçons de ſa fidelité, parce qu'ecore qu'il eut eſté le premier à lui rendre hommage, & que ſon exemple eut attiré les autres perſonnes de qualité à s'acquitter envers lui de ce devoir, il avoit d'abord paru redoutable par la grande autorité qu'il s'eſtoit acquiſe ſous le regne de Charlemagne, & l'on avoit craint qu'il ne traverſât l'eſtabliſſement de Loüis dans le thrône. Le Saint ne reſſentit la diſgrace de ſa famille que dans la perſonne de ſes freres, & de ſa ſœur, qu'il prit ſoin de fortifier, & d'animer à la patience. Car pour lui, il reçut ſon banniſſement comme une faveur du Ciel, & quitta la Cour avec joïe, ravi de ſe voir éloigné des affaires, & en eſtat de ſe donner tout entier aux exercices de pieté. Eſtant à Nermontier, il les pratiqua avec une nouvelle ardeur, & il y édifia merveilleuſement les Religieux. Il eſtoit ſi détaché des choſes du monde, & ſi ſoumis à la volonté de Dieu, que lorſqu'on lui parloit de ſon exil, il proteſtoit que toutes ſortes de païs lui eſtoient indifferens, & qu'il eſtoit preſt de changer de demeure, & d'aller où l'on voudroit, parce qu'en quelque lieu qu'il fut, il devoit eſtre en eſprit dans le Ciel.

Le Roy aiant eſté mieux informé des choſes, & deſabuſé des mauvaiſes impreſſions qu'on lui avoit données contre le Saint, le rappella auprés de lui, & eut tant de regret de l'avoir maltraitté, qu'il s'en confeſſa comme d'un peché, & voulut en faire penitence, comme il paroiſt par le témoignage de deux Auteurs contemporains, en quoi l'on voit une preuve manifeſte de l'innocence du Saint : car s'il avoit eu quelque part à la conſpiration de Bernard, ce n'auroit pas eſté un trop rude chaſtiment pour lui qui eſtoit Religieux, que d'avoir eſté relegué dans un monaſtere, & lorſque le Roy l'en fit revenir, c'auroit eſté une grace, & non pas une juſtice qu'il lui auroit faite. De plus ce Prince envoiant ſon fils Lothaire en Italie, pour y regner en la place de Bernard, ne lui auroit pas donné pour Conſeiller, & pour Miniſtre d'Eſtat ce meſme Vala, qui eſtoit frere du Saint, s'ils avoient eſté tous deux complices de

CHAP. XIX.

Timebatur enim quàm maximè Vvala ſummi apud Carolum Imperatorem habitus loci, &c. Poſt cujus (Vvalæ) ad Imperatorem adventum æmulati eum omnes Francorum Proceres, &c. *Vita Ludov. Tom 2. Hiſt. Franc. pag.* 295.

Nunquam lætior, nunquam jucundior à nobis viſus eſt aliquando, &c. *Act. ibid. pag.* 323.

Il ſe comparoit à la brebis qui ſe laiſſe tondre, & au lievre qui ſort promptement du lieu où il ſe repoſoit, &c. pag. 325.

VI.

Il eſt reſtabli, & dreſſe des ſtatuts pour le reglement de ſon monaſtere.

(Ludovicus) de iis quæ circa Adelhardum Abbatem, & fratrem ejus Vvalachum geſta ſunt publicam confeſſionem fecit, & pœnitentiam egit. *Eginhart. Annal. ad an.* 822.

Act. ſæc. 4. *Tom.* 1. *pag.* 327.

CHAP. XIX.

L'an 822.

la revolte de Bernard, & cependant il eſt certain que Loüis fit cet honneur à Vala, & qu'il lui commit cet emploi, qui ne demandoit pas moins de fidelité que de ſuffiſance. Saint Adalard fut pleinement reſtabli dans ſa dignité, & ſervit encore le Roy dans les affaires. Mais enfin touché des prieres de ceux de Corbie, il obtint la permiſſion de retourner dans le cloiſtre, & reprit les fonctions d'Abbé. Il paroiſt neanmoins qu'il ſe trouva encore dans des aſſemblées publiques. Pour bien regler ſon monaſtere, il dreſſa des ſtatuts qui ſont venus juſqu'à nous, & qui font voir que ſa communauté eſtoit fort nombreuſe, & qu'en comptant les Religieux, & les autres domeſtiques, il avoit ſous lui trois cens cinquante perſonnes. Tout âgé qu'il eſtoit, il leur enſeignoit la penitence par ſon exemple, & il ſe mortifioit tellement par les jeûnes, & par les veilles, que ſes diſciples ſe crurent ſouvent obligez de l'en reprendre en quelque ſorte, & de le ſupplier de ſe menager davantage, & de conſerver un peu ſa ſanté. Pour les appaiſer il leur diſoit qu'il en auroit ſoin, & *qu'il donneroit ordre que leur ſerviteur ne mourut pas de faim, ou d'excez de travail.* Mais un peu aprés, la ferveur, & l'amour de la penitence l'emportoit, & il ſe traittoit auſſi durement qu'auparavant. Quand il entroit dans l'Egliſe pour chanter les loüanges de Dieu, il laiſſoit *à la porte* le ſouvenir des affaires, & il aſſiſtoit *tout entier* à l'office. Ses voiages ne lui eſtoient point un ſujet de ſe diſpenſer de la regle. Il la gardoit dans le monde, auſſi bien que dans le monaſtere, taſchant de ſuppléer par ſa devotion aux exercices qu'il ne pouvoit pas pratiquer, & pour s'entretenir plus librement avec Dieu, il ſe ſeparoit de temps en temps de ceux qui l'accompagnoient. Il poſſedoit éminemment le don de la componction, & des larmes, & lorſqu'il en verſoit, il diſoit qu'il ne pleuroit pas par la tendreſſe d'une devotion humble, & fervente, ny parce qu'il eſtoit touché de la conſideration de quelque haut myſtere de la religion, mais parce qu'il eſtoit penetré, & convaincu qu'il eſtoit dans un eſtat déplorable, & qu'il devoit s'affliger en vuë de ſa miſere. Il eſtoit fort liberal envers les pauvres, & baſtit pour eux un hoſpital. Un jour aiant fait donner aux paſſans tout ce qu'il y avoit d'une certaine proviſion dans le monaſtere, il dit au celerier que Dieu en envoieroit d'autre à la communauté, & l'effet ſuivit, ou plutoſt accompagna ſa parole : car au meſme temps qu'il parloit,

Vide Spicil. Tom. 4. pag. 6.

Pag. 328.

Si inter mundi diſcrimina huc illucque pro Eccleſiæ negotio occupatus eſſet, inſtituta tamen Regulæ minimè deſerebat, &c.

Totus ingrediebatur, ut totus Deo ac ſibi adeſſet. *Act. ſæc. 4. Tom. 1. pag. 318. & 317.*

il arriva de cette sorte de provision à la porte du monastere, & par surcroist du poisson en abondance. Il recommandoit aux Religieux le desintéressement, & de ne point s'attacher aux biens de la terre. Il ne se contentoit pas de leur faire des exhortations en general, il leur parloit encore en particulier, & parce qu'ils estoient un grand nombre, pour n'en oublier aucun, il avoit leurs noms ecrits sur ses tablettes, & il ne se passoit presque point de semaine qu'il n'instruisit chacun en particulier, & ne lui donnat des avis pour sa perfection, & son salut.

CHAP. XIX.

Pag. 334.

Aussi ils avoient tous pour lui une affection tendre, & respectueuse, & lorsque Dieu le retira du monde, ils crurent tous estre orphelins, & avoir perdu leur Pere. Estant tombé malade un peu avant la feste de Noël, il ne laissa pas d'aller tous les jours entendre la messe, & communier dans une Chapelle dediée à saint Martin, pour qui il avoit toujours eu une devotion singuliere. Saint Hildeman Evesque de Beauvais, qui avoit esté son disciple, l'estant venu voir, lui donna l'extrême-onction. Quelques jours aprés, ce mesme Prelat lui rendant une seconde visite, le saint Abbé lui parla dans une espece de transport, & comme venant d'estre consolé de la presence de JESUS-CHRIST, qui lui estoit apparu; & ce miracle passa pour si constant, qu'il en est fait mention dans un martyrologe. Le Saint mourut le second jour de l'an 826. Nous parlerons ailleurs de la nouvelle Corbie située dans le dioceſe de Paderborn, laquelle fut commencée à la persuasion de Vala par un Religieux nommé Adalard, qui gouverna l'ancienne Corbie pendant l'exil du Saint, & que le Saint acheva aprés qu'il eut esté rappellé. Outre ses statuts, saint Adalard écrivit quantité de lettres, & un traité *du bon ordre de la Cour* qui ne se trouve plus. Hincmar Archevesque de Reims témoigne qu'il avoit transcrit ce dernier ouvrage, & louë la sageſſe de l'Auteur qu'il avoit veu estant jeune. La vie de saint Adalard, & celle *d'Arsenius*, c'est à dire de Vala son frere, & son successeur dans sa charge d'Abbé, ont esté écrites par Paschase Radbert leur disciple, qui gouverna aprés eux le monastere de Corbie.

VII.
Sa mort.

Ap. Ibid. pag. 337.

Adalhardum senem, & sapientem domni Caroli Imperatoris carne propinquum, & monasterii Corbeiæ Abbatem, inter primos Consiliarios primùm in adolescentia mea vidi, cujus libellum de ordine palatii vidi & scripsi. *Hincmar. ibid. pag. 308.*

Vala eut la mesme éducation que saint Adalard, & ce fut aussi à la Cour qu'il apprit les lettres, & les exercices convenables à sa naissance. Dés sa jeuneſſe, il donna des marques d'un

VIII.
Premiers emplois de Vala.

CHAP. XIX.

esprit juste, & solide, & fit paroistre une inclination noble, & portée au bien. Mais Dieu pour éprouver sa vertu, & pour le preparer de bonne heure aux disgraces, & aux souffrances, permit qu'avec tout son merite, il fut d'abord assez indifferent à Charlemagne, dont il avoit l'honneur d'estre proche parent, & que ce Prince se contenta de le mettre auprés d'un grand seigneur, qui l'envoia, ou plutost qui le relegua dans une de ses terres pour en avoir soin, & pour s'appliquer au menage de la campagne. Vala se vit ainsi reduit à vivre parmi les païsans, & mesme à travailler avec eux. Mais ces occupations si basses, & si humiliantes pour une personne de sa naissance, ne purent lui abbatre le courage, ny éteindre le feu, & la vivacité de son esprit, & l'on en parla avec tant d'estime à Charlemagne, qu'il fit revenir Vala auprés de lui, & l'admit au nombre de ses Officiers. Vala confirma par sa conduite le témoignage avantageux qu'on avoit rendu de son merite, & il signala tellement sa fidelité, & sa suffisance dans tous les emplois qui lui furent confiez, qu'ils devinrent pour lui comme autant de degrez d'autorité, & de faveur, qui l'éleverent à la dignité de premier ministre, & le firent regarder comme la seconde personne de l'Estat. On remarque de lui qu'il avoit l'esprit si penetrant, & si ouvert, qu'il n'avoit pas besoin d'une longue meditation pour resoudre les difficultez qui se rencontroient dans les affaires. Lorsqu'on les lui proposoit, il en donnoit promptement la decision, & il expliquoit ses sentimens d'une maniere aisée, & modeste. Il exerça la charge de grand maistre du Palais, il fut aussi commis pour l'administration de la justice, & il s'en acquitta avec une parfaite integrité. Les pauvres trouvoient en lui non seulement un protecteur contre les personnes qui abusoient de leur puissance pour les opprimer, mais encore un remede à leur indigence, car il les assistoit avec beaucoup de charité, & lorsqu'il leur donnoit l'aumône, il le faisoit avec tant de liberalité, & de détachement, qu'il sembloit que ce qu'il leur distribuoit, ne lui appartint pas, mais que ce fut un bien commun, dont on lui avoit confié la dispensation. Il s'engagea dans le mariage épousant une des filles de saint Guillaume de Gellone, & devint ainsi le beaufrere de Bernard, qui fut depuis Comte de Barcelone, & grand Chambellan de Loüis le Debonnaire, mais dont l'élevation fut du moins en partie la cause des divisions, & des troubles

On le trouva un jour conduisant des bœufs.

Bovesque cum plaustro minaret, *Ibid. Epitaphium Arsenii pag.* 464.

Vala virorum clarissimus, &c. primus inter primos, &c. *Act. ibid. pag.* 321.

Secundus à Cæsare. *Ibid. pag.* 464.

Ibid. pag. 458.

Ut probares jam non sua, sed ad hoc sibi commissa distribuere. *Ibid. pag.* 467.

troubles qui firent tant de peine à ce Prince. Charlemagne emploia auſſi Vala dans ſes armées, & l'envoia dans la Saxe pour combattre des Barbares qui y faiſoient des courſes: ce qu'il fit avec un ſuccés qui répandit la terreur de ſon nom dans tout ce païs là. Il y gagna auſſi le cœur des habitans par ſon honneſteté & par ſes bien-faits, dans le deſſein de les attirer à la Foy. De ſorte que ces peuples le revoiant depuis reveſtu d'un habit de Moine, lui témoignoient encore du reſpect & de l'affection. Le Roy le choiſit avec huit autres Comtes pour traiter de la paix avec Hemming Roy des Danois, & comme il eſt nommé le premier entre ces deputez, il y a apparence que ce fut lui qui fut principalement chargé de cette importante negotiation. Ce traité ſe conclud l'an 811. Un an aprés Charlemagne fit Roy d'Italie ſon petit fils Bernard, & y envoya avec lui Vala pour l'aſſiſter de ſes conſeils. Enfin ce grand Prince l'honora toujours de ſa faveur & de ſa confidence, & lors qu'il mourut Vala ſe trouva ſi puiſſant que ceux qui conſideroient plus ſon pouvoir que ſa fidelité, craignirent qu'il n'entreprit quelque choſe contre Loüis le Debonnaire, qui alloit d'Aquitaine à Aix la Chapelle pour s'y faire de nouveau declarer Empereur: mais Vala diſſipa auſſi-toſt ce mauvais ſoupçon, allant promptement rendre *ſes tres-humbles ſoûmiſſions* au Roy, & comme nous avons dit, tous les autres Grands firent le meſme à ſon exemple. Loüis marqua la confiance qu'il avoit en luy par l'ordre qu'il luy donna de ſe tranſporter à Aix la Chapelle avec trois autres Seigneurs, pour y raſſeurer l'eſprit du peuple, & le diſpoſer à recevoir ce Prince, & pour fermer l'entrée du Palais à des perſonnes qui y avoient cauſé du ſcandale.

Peu de temps aprés la famille de Vala éprouva la diſgrace dont nous avons parlé. Le Roy prevenu contre ſaint Adalard, le relegua à Nermontier, & ſon frere Bernard à Lerins. Vala fut éloigné de la Cour, & ſe retira à Corbie, ou par ſon propre choix, ou parce qu'on lui marqua cette Abbaie pour lieu d'exil. Je parle avec doute, car ſi l'on vouloit le punir en le renfermant dans un cloiſtre, on devoit ce me ſemble, l'envoier ailleurs qu'à Corbie d'où l'on chaſſoit ſes freres Adalard & Bernard; celui-ci qui y eſtoit Religieux, & l'autre qui en eſtoit Abbé. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que ſon engagement dans la profeſſion Religieuſe, fut un pur effet de ſa vo-

CHAP. XIX.

Arma tulerat contra Abitrices gentem indomabilem, &c. *Ibid.* 473.

C'eſt vrai-ſemblablement les Abodrites qui demeuroient au delà de l'Elbe, & qui furent depuis alliez ou tributaires des François.

Primores autem de parte Francorum hi fuere Valach filius Bernhardi, Burchardus &c. *Eginhard. an.* 811. & 812.

Qui (Vala citiſſime ad eum (Ludovicum) venit, & humillima ſubjectione ſe ejus nutui ſecundum conſuetudinem Francorum commendans ſubdidit; &c. *Vita Ludovici Pii ad an.* 814.

IX.

Il ſe fit Religieux à Corbie.

CHAP. XIX.

lonté ; & il eſt à préſumer que ſa femme n'eſtoit plus au monde, ou que ſi elle vivoit encore, il ne ſe ſepara d'elle que de ſon conſentement, en quoi il avoit un exemple domeſtique dans ſaint Guillaume ſon beau-pere. Ce changement d'eſtat eſt ſans doute ce qu'il y a de plus ſurprenant, & de plus grande édification dans la vie de l'illuſtre Vala. Cet homme qui avoit eſté ſi grand, qui avoit tant éclaté dans le ſiecle, entreprend de le quitter malgré ſes amis qui s'y oppoſoient, tant par l'affection qu'ils avoient pour ſa perſonne, que par leur propre intereſt, ne doutant point qu'eſtant ſi proche parent du Roy, & ſi capable de le ſervir toſt ou tard, il ne rentrât dans la faveur & dans le miniſtere. Son zele l'aiant ſoûtenu contre leurs perſuaſions, il ſe preſenta avec une poſture de ſuppliant à la porte du Monaſtere, & s'abaiſſa aux autres actions d'humilité que pratiquoient ceux qui demandoient à eſtre admis dans les ſocietez religieuſes. Aprés qu'on l'eut reçû dans Corbie, il ſe ſoûmit encore avec une ſimplicité d'enfant aux humiliations du Noviciat. Car l'on n'uſa point de diſpenſe envers lui, il fut exercé dans l'obeïſſance, & paſſa par les autres épreuves que doivent ſubir ceux qui commencent. On l'appliqua aux plus bas emplois du Monaſtere, on luy donna la charge de recevoir les hoſtes, & enſuite on le commit pour ſervir les malades. Il fit toutes ces fonctions avec une humilité & une ferveur exemplaire. Souvent aprés s'eſtre fatigué pendant le jour à rendre les devoirs de charité aux hoſtes & aux pauvres, il ne donnoit que tres-peu de temps au ſommeil, & non ſeulement il aſſiſtoit aux Matines, mais paſſoit le reſte de la nuit en priere, proſterné devant les Autels : il jeunoit ſi auſterement qu'il en devint tout maigre & défiguré ; enfin il fut eſtimé un des plus parfaits Religieux de ſon temps.

Multis contradicentibus ſæculum & mundi inlecebras ſine dolore depoſuit. *Act. ſæc. 4. pag. 459. part. 1.*

Multis cum, dum pulſaret novitius ad oſtium monaſticæ diſciplinæ perſcrutati ſunt probationum argumentis, &c religioſior omnibus noſtri temporis à ſingulis prædicatur & perfectior. *Ibid. pag. 470.*

Vidiſtis utique macie tenuatum, &c. *Ibid. pag 471.*

X.

Il va en Italie & eſt fait Miniſtre d'Eſtat du Roy Lothaire.

Le Roy aiant rappellé ſaint Adalard vers la fin de l'an 821. témoigna dans l'aſſemblée d'Atigni qu'il avoit regret de l'avoir exilé. Enſuite il tira Vala du cloiſtre, & par un choix qui fit bien voir combien il ſe confioit en ſa fidelité & en ſa ſageſſe, il le donna pour Miniſtre d'Eſtat à ſon fils Lothaire, qu'il avoit fait Roy d'Italie, & qui ſe préparoit à y aller. Vala y ſuivit ce Prince, & ſa conduite répondit à la grande opinion que l'on avoit de ſa probité & de ſes lumieres. Loüis le Debonnaire luy avoit ordonné de prendre connoiſſance de l'affaire d'une Dame Italienne qui eſtoit venuë exprés en France, pour ſe-

Lotharium filium ſuum dominus Imperator in Italiam miſit, & cum eo Valam affinem ſuũ Monachum ſed & Geruntium Oſtia-

plaindre d'un méchant Juge qui l'avoit dépoüillée de son bien par une insigne perfidie. On exhorta ce Magistrat à rendre du moins une partie de ce qu'il avoit usurpé, mais il n'en voulut rien faire ; & pour se delivrer tout d'un coup des poursuites de cette femme, il la fit assassiner sur un grand chemin par trois scelerats, & poussa encore un de ses assassins à tuer les deux autres. Il osoit tout, parce qu'il s'estoit fait quantité d'amis par ses presens, & il employa encore le mesme moyen pour mettre dans ses interests toutes sortes de personnes, & principalement ceux dont il pouvoit redouter le credit & l'autorité. Parmi le grand nombre de ceux qu'il avoit gagnez, il y en avoit qui blâmoient hautement Vala de ce qu'il avoit entrepris de faire le procez à ce Juge, & qui l'accusoient de persecuter un innocent. Vala estoit persuadé que ce Magistrat estoit coupable, mais il n'y avoit point de preuves assez fortes pour le condamner. Dans l'extréme peine que luy faisoit cette affaire, il eut recours au Ciel, & s'humilia devant Dieu par le jeune & par la priere avec quelques Religieux de Corbie, dont il estoit accompagné. Aiant passé toute la nuit en oraison, il alla le matin dans une assemblée où devoit comparoistre ce Juge, & il s'adressa de nouveau à Dieu, le suppliant avec larmes de découvrir celui qui avoit répandu le sang de cette femme. Sa priere fut promptement exaucée. Il ne fallut point faire d'interrogations, ni donner la question à ce Juge, sa conscience s'éleva terriblement contre luy, & le pressa par des reproches si vifs & si perçans, qu'il fut contraint de confesser publiquement ses crimes, & de reconnoistre qu'il avoit fait assassiner cette femme. Il accusa en mesme temps l'avarice de ceux qui s'estoient laissé corrompre par ses presens, & les couvrit de confusion & de honte. Ceux qui par surprise s'estoient emportez contre Vala, changerent leurs calomnies en éloges, & loüerent hautement sa fermeté & son zele pour la justice. Son habilité parut encore dans une rencontre, où il obligea un fourbe à découvrir luy-mesme son imposture. Un homme en ayant fait appeller un autre en Justice, pour le faire condamner à luy rendre des papiers de consequence qu'il luy avoit soustraits, celui-ci les mit dans un fourreau d'épée, à la veuë de deux ou trois témoins, & en presence des mesmes personnes il donna ce fourreau à sa partie, qui n'en fit pas grand cas, ignorant ce qui y estoit caché, & le laissa en un lieu où il estoit

CHAP. XIX.

rinni quorum consilio res Italici Regni componeret. *Vita Lud. Pii, pag. 302. an. 822. Act. sac. 4. pag. 186.*

Sibique jejunium indixit, & nobis qui cum eo eramus. *Ibid.*

CHAP. XIX.

aisé à chacun de le prendre. Un peu aprés ils comparurent tous devant le Juge qui estoit Vala, & celui à qui l'on redemandoit ces papiers jura qu'il les avoit rendus, prouvant de plus ce qu'il disoit par la déposition de ces témoins. Par cette fourberie il gagna sa cause, & il luy fut aisé de retirer ensuite ces papiers de ce fourreau, qui estoit comme abandonné. Celui qu'il avoit trompé de la sorte continua ensuite à se plaindre toûjours, & il le faisoit d'un certain air qui marquoit que sans doute il avoit souffert outrage. Vala en estant averti, fit venir le fourbe, & luy parla avec tant d'adresse, que celui-ci crut que l'on s'estoit apperçû de l'artifice dont il avoit usé. Dans cette persuasion il se jetta aux pieds de Vala, & luy confessa son imposture. Vala donna d'utiles conseils à Lothaire pour le retranchement des abus & des desordres publics, & si l'on en croit Paschase, il travailla beaucoup pour l'élection d'Eugene II. dans l'esperance, que ce Pape qui excelloit en vertu & en érudition, s'appliqueroit à la reformation des mœurs & de la discipline.

Ibid. pag. 484.

Il parle avec doute, parce que Vala n'estoit pas à Rome du temps de l'élection d'Eugene.

XI.

Il est fait Abbé de Corbie.

A son retour d'Italie il fit bien voir que si pour obeïr aux ordres du Roy il avoit quitté son cloistre, & repris les emplois de la Cour, ç'avoit esté sans attachement & sans ambition, & qu'il n'avoit pas oublié qu'il estoit Religieux : car il s'en alla visiter les Moines de la nouvelle Corbie de Saxe, tant pour y mener une vie cachée, & éviter d'estre Abbé de l'ancienne Corbie, que pour perfectionner & affermir la discipline dans cette communauté naissante. Mais il fut rappellé en France par ses Confreres, qui l'élurent aussi-tost pour successeur de saint Adalard, & envoyerent Paschase vers Loüis le Debonnaire, pour le supplier de confirmer son élection, & d'obliger Vala à y consentir. Quelques personnes de qualité dirent à Paschase de la part de ce Prince, que l'on s'estonnoit qu'ils eussent choisi pour Abbé Vala, qui estoit un homme d'une vie si austere, & qu'ils ne pourroient imiter. A quoy il répondit que bien loin de croire que ce fut là une raison de ne luy pas donner leur voix, qu'ils avoient pensé au contraire qu'il leur seroit avantageux d'avoir un Superieur qui les devançât dans la voye étroite de la perfection. Il obtint ensuite l'aggrément du Roy, & Vala malgré sa repugnance fut obligé d'accepter la charge qu'on luy deferoit. S'y voyant engagé il s'appliqua tout entier à ses fonctions : parfait Abbé, comme il avoit esté parfait Religieux, tant qu'on l'avoit laissé dans le

Petrexerat priùs diliteſcendi gratia Fratres inviſere noſtros, &c. *Ibid pag. 472.*

Ibid. pag. 473.

cloiſtre. Il penſoit ſans ceſſe au conte qu'il devoit rendre à Dieu des ames qui luy eſtoient confiées, & il n'obmettoit rien de ce qui pouvoit contribuer à leur ſalut & à leur avancement. Son exactitude donna lieu à quelques-uns de l'eſtimer dur & trop ſevere; mais Paſchaſe le juſtifie là-deſſus, obſervant que dans la conduite de ſes Religieux il meſloit la douceur avec la ſeverité, ſelon qu'il le jugeoit avantageux pour leur utilité ſpirituelle, & il en apporte des exemples. Un Religieux eſtoit mal ſatisfait de ce qu'il eſtoit reduit à porter une robe toute uſée pendant l'hyver, tandis que l'on avoit beaucoup plus de ſoin d'un autre à qui l'on fourniſſoit ce qui lui eſtoit neceſſaire. Vala en eſtant averti ſe reveſtit *d'une robe d'une bonne étoffe & bien doublée*, s'en alla trouver ce Religieux mécontent, & lui parlant avec beaucoup de douceur, l'obligea de changer de robe avec luy. Par cette condeſcendance il guerit l'aigreur de ſon diſciple, & apprit à tous les autres à pratiquer la pauvreté & à ſe contenter des habits qu'on leur donnoit. Auſſi Paſchaſe n'a point fait difficulté de dire qu'il avoit paru comme un autre ſaint Benoiſt, à cauſe de ſon zele pour l'Obſervance, & comme un autre Jeremie, à cauſe de ſa fermeté à parler contre les deſordres de ſon temps: Il a meſme tâché de juſtifier ce qu'il fit dans la funeſte diviſion qui s'éleva entre Loüis le Debonnaire & ſes enfans: En quoy Vala avoit beſoin d'une Apologie, parce qu'on le mettoit au nombre de ceux qui avoient excité ce trouble, & qui avoient manqué de fidelité envers ce Prince. Il faut tâcher ici de reduire en petit ce qu'il repreſente avec tant d'eſtenduë dans la ſeconde partie de ſon ouvrage.

CHAP. XIX.

Pag. 482. 484.

Ou d'un ſcapulaire ou froc. cuculla optimi ſubtegminis. *Ibid.*

Nunc verò perſonam gerere Patris Benedicti, interdum autem, ut prælibatum eſt, officio Hieremiæ. *Ibid. pag.* 457.

Inſcii mali & peſſimi Arſenium (ideſt Valam) culpant quaſi incentorem malorum. *Ibid. pag.* 500.

La ſterilité de la terre, les maladies contagieuſes, & d'autres calamitez dont la France fut affligée vers l'an 817. aiant eſté priſes pour autant de marques que Dieu eſtoit irrité des vices, & des deſordres publics, Loüis ordonna dans une aſſemblée, que l'on travailleroit à la reformation des mœurs, & qu'on dreſſât des memoires pour cet effet. Vala qui avoit aſſiſté à cette deliberation, mit par écrit ce qu'il penſoit là-deſſus, & fit une remonſtrance, où il parla entr'autres choſes contre le mauvais uſage des biens de l'Egliſe. Sur cette remonſtrance le Roy convint avec les Eveſques que l'on tiendroit au plutoſt des Conciles à Mayence, à Paris, à Lyon, & à Toulouſe, ce qui fut fait. L'on n'a que les reglemens du Concile de Paris qui ſont fort conſiderables, mais qui ne produiſirent

XII.

Conduite de Vala pendant la funeſte diviſion d'entre Loüis le Debonnaire & ſes enfans.

Vide Epiſtolam Lud. Pii præfixam conc. Pariſien. an. 829. *& Act. loc. cit. pag.* 491. 494.

CHAP. XIX.

que peu ou point de fruit, les troubles qui arriverent l'année ſuivante en aiant empeſché l'execution, & accru les deſordres. Loüis le Debonnaire avoit eu trois fils d'Irmingarde ſa premiere femme, ſçavoir Lothaire, Pepin, & Loüis. Dés l'an 817. il avoit fait Lothaire Roy d'Italie, & l'avoit aſſocié à l'Empire. Il avoit donné à Pepin l'Aquitaine, & à Loüis la Baviere. Environ deux ans aprés Irmingarde eſtant morte, il épouſa Judith fille du Comte Guelfe, qui eſtoit Bavarois d'origine, & il en eut Charles le Chauve qui naquit l'an 823.

Thegan. de geſtis Ludov. Pii c. 35.

Charles n'avoit pas encore ſept ans que ſon pere lui voulut mettre la couronne ſur la teſte, le faiſant Roy d'une partie de la Bourgogne, de ce qu'on appelloit Allemagne, & du païs des Griſons. Ses autres enfans en conçurent de la jalouſie, & jugerent par ces commencemens que Judith qui avoit beaucoup de pouvoir ſur l'eſprit de l'Empereur, s'en prevaudroit pour avancer, & agrandir ſon fils à leur prejudice. Ils furent encore choquez de l'élevation de Bernard Comte de Barcelone, que Loüis honoroit d'une confidence particuliere. Bernard eſtoit fils de ſaint Guillaume de Gellone, & beaufrere de Vala. Dans ſa premiere jeuneſſe, il fut inſtruit, & formé à la vertu par ſaint Guillaume, & enſuite par les ſoins de Vala, qui fut comme ſon tuteur, ou ſon ſecond pere. Mais depuis aiant ſuivi la profeſſion des armes, il ne ſongea plus qu'à ſa fortune, & à s'élever dans le monde. La valeur qu'il fit paroiſtre à reprimer les courſes des Sarrazins, le mit en reputation, & porta le Roy à l'appeller auprés de lui, & à lui donner une des premieres charges du Palais. Il fut auſſi en grande faveur auprés de la Reine, & cette faveur fit naiſtre de mauvais bruits. On peut dire en general qu'il n'uſa pas bien de ſon autorité, & de ſon credit, & qu'au lieu *d'affermir l'Eſtat, il le ruina par ſon imprudence*; car c'eſt ainſi qu'en a jugé Nithard Auteur qui ne peut pas eſtre ſuſpect, aiant ſuivi le parti de Charles le Chauve. Mais il n'y a pas d'apparence que Bernard ait eſté auſſi méchant que le dépeint Paſchaſe, qui a pu avoir eſté ſurpris par de faux bruits, non ſeulement ſur le ſujet du mauvais ſoupçon, dont nous venons de parler, mais encore à l'égard de ce qu'il dit de ces ſorciers, & de ces enchanteurs qu'on avoit introduits au Palais, & du danger où fut l'Empereur de perdre la vie. Quantité de perſonnes allant trouver Vala meſme dans ſon cloiſtre de Corbie, pour lui faire des plaintes de la mauvaiſe

Grand Chambellan. Camerarius in palatio. *Eginhard. an. 829.*

Qui (Bernardus) dum inconſultè Republica abuteretur, quàm ſolidare debuit, penitus evertit. *Nithard. l. 1. pag. 560.*

Ad. ſæc. 4. part. 1. pag. 498. 500.

conduite de Bernard, cet Abbé l'exhorta à uſer mieux de la confiance qu'avoit en lui le Prince, & de l'autorité que lui donnoit ſa charge, mais inutilement, & ſans pouvoir rien gagner ſur ſon eſprit : leurs pretenſions, & leurs maximes eſtoient trop differentes. Ces meſmes perſonnes, ou pluſieurs autres qui eſtoient mal ſatisfaites de Bernard, parce qu'il les avoit privez de leurs charges, ou qui lui portoient envie, ſe rendirent auprés de Pepin Roy d'Aquitaine, & lui firent une horrible peinture de la conduite de ce Miniſtre, l'accuſant de deshonorer le Palais par un crime infame. Pepin en fut tellement touché qu'il ſe mit à la teſte de ſes troupes, & s'en alla droit à la Cour pour en chaſſer Bernard. Loüis en aiant avis mit ſa femme dans le monaſtere de Noſtre-Dame, ou de ſaint Jean de Laon alors habité par des Religieuſes. Il permit au Comte Bernard de ſe retirer, & il s'en vint à Compiegne. Ceux du parti de Pepin tirerent la Reine de l'Abbaie de ſaint Jean, la contraignirent de prendre le voile, & la firent conduire au monaſtere de ſainte Croix de Poitiers, alors appellé de ſainte Radegonde. Lothaire eſtant venu d'Italie approuva ce qu'avoit fait Pepin, & obligea Loüis à ſe retirer dans ſaint Medard de Soiſſons, afin que les Religieux lui perſuadaſſent d'embraſſer leur profeſſion à l'exemple de ſa femme, qui eut la liberté de conferer avec lui avant que d'aller à Poitiers. Mais ces Religieux aiant en horreur la violence que l'on exerçoit contre ces perſonnes royalles, offrirent leurs ſervices à Loüis, & lui propoſerent d'agir pour lui auprés de Pepin, & de Louis de Baviere, & de les porter, s'ils pouvoient, à le remettre en liberté, & à lui laiſſer l'adminiſtration de l'Eſtat. Un Moine nommé Gonbauld fut deputé vers eux, leur fit des offres avantageuſes de la part de leur pere, & leur perſuada de rentrer dans leur devoir. On tint enſuite une aſſemblée à Nimegue où il ſe trouva quantité d'Allemans, ou de François Orientaux, qui ſe declarerent pour l'Empereur, & appuierent la juſtice de ſa cauſe. Il avoit eſté arreſté que les perſonnes qualifiées qui y viendroient, n'y ameneroient avec eux que peu de monde, afin que la multitude de leurs gens n'y cauſât point de trouble, & ne favoriſât les deſſeins de ceux qui eſtoient mal intentionnez. Hilduin Abbé de ſaint Denis ayant contrevenu à ce reglement, fut comme relegué à Paderborn. L'Empereur renvoya auſſi Vala à Corbie, pour y

Vita Lud. Pii an. 830. Tom. 2. Hiſt. Franc Quercet. pag. 307.

On appelloit ce monaſtere l'Abbaie de Noſtre-Dame à cauſe de la principale Egliſe qui portoit ce titre. Voiez le ſecond Tome des Actes ſur l'an 655. pag. 422.

Eccleſia ſanctæ Mariæ profundæ.

L'An 830.

Nithard. lib. 1. pag. 340.

Vita Lud. Pii an. 830.

CHAP. XIX.

faire ſes fonctions d'Abbé. Ce Prince en uſa ainſi à ſon égard, parce que Vala tenant pour certain ce que l'on avoit publié contre Bernard avoit approuvé, non ſans douleur, que Pepin chaſſât du Palais ce Comte, mais non pas que l'on dépoüillât l'Empereur de ſon autorité, ni que l'on bleſsât en rien le reſpect qui lui eſtoit dû. Lothaire ſe voyant le plus foible fut obligé de ſe reconcilier avec ſon pere, & d'abandonner à ſa juſtice les principaux de ceux qui avoient ſoûtenu ſon mauvais parti. L'Empereur ne les punit pas auſſi ſeverement qu'ils meritoient; mais voulut ſeulement que l'on coupât les cheveux aux laïques, & que l'on mit les Eccleſiaſtiques dans des monaſteres pour y faire penitence. Enſuite il rappella Judith de l'Abbaie de ſainte Croix, & la reçut pour ſa femme aprés qu'elle ſe fut purgée de ce qu'on lui avoit impoſé.

Valach Abbas juſſus eſt ad monaſterium redire Corbeiæ, ibique regulariter obverſari. *Vita Ludov. Pii an.* 830 *pag.* 307.

Quod ſanè conſilium, &c. dolens conſenſit, quia nullum jam alium evadendi ingenium invenire potuit: non ut Auguſtus imperio privaretur, &c. *Act. ſac. 4. pag.* 500.

XII.

Exil de Vala.

Aprés ſon retour, on s'aſſura de la perſonne de Vala par l'entremiſe de quelques Prelats qui le retinrent avec eux, & on le mena en exil avec des marques d'honneur. Mais ſi on lui fit quelque grace dans la maniere dont on le conduiſoit, il ne fut pas traité favorablement à l'égard du lieu qu'on lui donna pour demeure: car on le mit dans une caverne fort étroite qui eſtoit au haut d'une montagne preſque inacceſſible, non loin du lac de Geneve. Quelque temps aprés Paſchaſe aiant eſté envoié en ce païs-là par l'Empereur pour quelques affaires qui regardoient les Egliſes, & les monaſteres, il ne manqua pas d'aller voir ſon Abbé. Dans l'entretien qu'il eut avec lui, il lui témoigna que s'il vouloit avoüer qu'il avoit manqué en quelque choſe dans les troubles paſſez, & promettre à l'avenir de faire tout ce que l'Empereur lui ordonneroit, qu'il eſperoit d'obtenir aiſément ſa grace. A quoi Vala lui répondit qu'il s'eſtonnoit qu'il lui fit cette propoſition, puiſqu'il ſçavoit auſſi bien que lui, quelle avoit eſté ſa conduite, & qu'il ne pouvoit ſans offenſer Dieu ſe confeſſer coupable à l'égard d'un ſujet, ſur lequel ſa conſcience ne lui reprochoit rien, deſorte que Paſchaſe fut obligé de ne le pas preſſer davantage là deſſus. Lothaire eſtant vers la Bourgogne, on craignit qu'il n'allât conferer avec Vala, & pour l'empeſcher, on le transfera à l'Abbaie de Nermontier, & on le fit ainſi paſſer d'une extremité de la France à l'autre. Mais comme Nermontier eſtoit dans l'Aquitaine, où quelque temps aprés Pepin ſe retira contre la volonté de ſon Pere, & par une deſobeïſſance

Rapitur (Vala) pontificum tamen officio, jubente Auguſto, ac ſi cum honore ingenti exſiliatur, &c. *Ibid. pag.* 502.

Ibid. pag. 503.

Vita Ludov. Pii an. 831, 832.

desobeïssance qui approchoit fort de la revolte, afin qu'il n'eut point de commerce avec Vala, on le changea encore de lieu, & on le transporta en Allemagne. Dans ce dernier voiage, aussi bien que dans les autres, Vala fut toujours conduit avec respect, & reçut beaucoup d'honneur des Evesques, des Abbez, & des autres personnes à qui on laissoit la liberté de le voir.

CHAP. XIX.

XIII.

On le ramene à Corbie.

Quoique Loüis de Baviere s'acquittat mieux de ce qu'il devoit à son pere, & eut plus de soumission pour lui que ses freres Lothaire, & Pepin, toutefois comme il taschoit toujours de s'élever, & d'obtenir la premiere place aprés l'Empereur, on craignit qu'il n'allât consulter Vala, & pour lui en oster le moien, on ramena cet illustre exilé en son monastere de Corbie, afin qu'il y vécut en simple Religieux. Son retour consola ses disciples, & leur donna de la joïe, mais une joïe qui ne fut pas pure, estant meslée de la douleur qu'ils avoient de le voir privé de sa charge. Pour lui, comme il avoit fait paroistre une grande patience, & une grande fermeté dans son exil, il demeura toujours dans cette disposition. N'estant plus chargé du soin des autres, il s'appliqua entierement à veiller sur lui-mesme, & il édifia la communauté par sa devotion, & par son obeïssance.

Pippinus quoque & Lodhuvicus quanquam eis regna, sicut promissum fuerat, aucta fuissent, tamen ut in Imperio post patrem primi essent, uterque laborabat. At illi per quos tunc Respublica tractabatur, voluntati eorum obsistebant. *Nithard. lib. 1. ad an. 832.*

XIV.

Nouveaux troubles dans l'Estat.

L'Estat cependant ne jouissoit pas d'une paix solide : les trois fils que Louis le Debonnaire avoit eus de son premier mariage, ne lui rendoient point une parfaite obeïssance, & leur ambition excitée, & soustenuë par les conseils de quantité d'esprits remuans, & factieux, produisit un second trouble, où l'on vit la puissance souveraine blessée par un étrange attentat. L'Empereur aiant osté l'Aquitaine à Pepin en punition de sa revolte, la donna à Charles fils de Judith sa seconde femme. Ce procedé choqua Lothaire, & Louis de Baviere, ils s'unirent avec Pepin, & ils prierent le Pape qui estoit Gregoire quatriéme, de venir en France pour les reconcilier avec leur Pere ; mais quand le souverain Pontife y fut arrivé, ils firent bien voir qu'ils ne pensoient gueres à cette reconciliation. L'Empereur estoit alors à Wormes avec son armée qu'il conduisit ensuite vers Strasbourg, où se rendirent aussi ses enfans avec leurs troupes. Vala auroit bien souhaité de demeurer en repos dans son cloistre, mais il reçut ordre du Pape de le venir trouver, & il y fut contraint par des soldats que Lothaire, &

Nithard ann 833. pag. 361.

Vita Lud. Pii. an. 833.

CHAP. XIX.

Act. sec. 4. part. 1. pag. 502.

ſes freres envoierent pour cet effet à Corbie ; Paſchaſe l'accompagna dans ce voiage. Gregoire fut bien aiſe de les voir, & ils lui furent utiles l'aiant raſſuré contre de vaines terreurs qu'on lui donnoit. La bonté de l'Empereur qui ne demandoit que la paix, le porta à envoier à ſes enfans un memoire qui contenoit ſes juſtes plaintes. Lothaire y répondit avec des paroles qui marquoient aſſez de ſoumiſſion, & de reſpect, mais qui furent bien-toſt dementies par ſes actions : car le Pape eſtant allé enſuite trouver l'Empereur dans ſon camp pour le reconcilier avec ſes enfans, pendant cette conference qui dura quelques jours, Lothaire gagna la pluſpart des gens de guerre qui eſtoient avec ſon pere, & les fit paſſer de ſon coſté. De ſorte qu'il fut auſſi-toſt reconnu pour ſeul Empereur par ces rebelles, ce que Paſchaſe, & Vala n'approuverent pas. Loüis ſe voiant ainſi abandonné fut reduit à ſe mettre entre les mains de ſes enfans, qui ſeparerent de lui l'Imperatrice Judith, & la releguerent à Tortone dans la Lombardie. Ces jeunes Princes ne connoiſſant point d'autre loi que leur paſſion, & leur intereſt, le Pape eut le deplaiſir d'eſtre le ſpectateur d'un deſordre, dont il eſtoit venu arreſter le cours, & s'en retourna à Rome tout penetré de douleur. Pepin, & Louis quitterent leur frere pour s'en aller l'un en Aquitaine, & l'autre dans la Baviere. On ſçait qu'enſuite Lothaire pouſſant encore plus loin ſa revolte, relegua ſon frere Charles dans le monaſtere de Prom, ſans toutefois lui faire couper les cheveux, & qu'il mit ſon pere dans l'Abbaie de ſaint Medard de Soiſſons, où il le contraignit de ſe reveſtir d'un habit de penitent. Et c'eſt en vain que Paſchaſe taſche d'excuſer Lothaire comme n'aiant rien fait que par l'avis, & le conſentement des Eveſques, & des Grands qui l'accompagnoient : car outre que ce conſentement n'eſtoit pas capable de juſtifier un tel attentat, il eſt certain qu'il n'y fut pouſſé que par les chefs de la rebellion, qui craignoient d'eſtre punis, ſi Louis le Debonnaire demeuroit en poſſeſſion de ſon autorité. Ceux-ci ſe haſtant de profiter de leur crime, obtinrent de la facilité de Lothaire tous les offices de l'Empire pour le partager en quelque ſorte avec lui : ce que Vala improuva hautement. Mais l'on n'écoutoit preſque plus ſes conſeils, il eſtoit accablé par les autres qui eſtoient des eſprits poſſedez d'ambition, & d'avarice, & il arriva ainſi que la nouvelle puiſſance de Lothaire qui n'eſtoit

Quæ cum vidiſſem interpellavi pro his Arſenium (id eſt Valam) ac dixi quod malum mihi videretur, &c. *Act pag. 515.*

Ibid. pag. 516.

Unde verentes ſceleris conſpiratores inauditi ne verſa vice retrolapſa ferrentur. geſta quæ erant, &c. *Vita Lud. Pii an. 833. pag 310.*

que l'ouvrage d'un emportement injuſte, & aveugle, fut preſque auſſi promptement détruite qu'elle avoit eſté eſtablie. Car Pepin, & Louis touchez de confuſion, & de regret d'avoir abandonné leur pere à la paſſion de Lothaire qui l'avoit traité ſi indignement, & craignant auſſi qu'il ne les opprimât s'ils ſouffroient qu'il demeurat ſeul poſſeſſeur de l'Empire, s'unirent contre lui, & le contraignirent de laiſſer leur pere en liberté dans l'Abbaie de ſaint Denis, où il fut reconcilié à l'Egliſe par les Eveſques, & reprit les marques, & les exercices de ſa dignité. Lothaire fit encore quelque reſiſtance, mais enfin il fut obligé de venir demander pardon à ſon pere, qui le renvoia en Italie aprés qu'il eut promis de ne point repaſſer en France ſans ſon ordre.

Ast. pag. 516. Nithard. lib. 1. an. 834 pag. 561.

Thegan de geſtis Ludov. cap. 55. pag. 285.

Vala, & Paſchaſe ſe trouverent à l'entrevûë de ces Princes. L'Empereur eut la bonté d'inviter Vala à demeurer avec honneur auprés de lui, mais il n'accepta pas cette offre, & remercia ce Prince de ſa bonne volonté. Il ne voulut point non plus ſuivre Lothaire, ou s'il alla avec lui en Italie, il le quitta aprés avoir paſſé les monts, & ſe retira dans Bobio. Il y trouva des Religieux qui le prierent inſtamment de vouloir eſtre leur Abbé, afin d'avoir en lui un protecteur, & qu'il n'arrivat pas à leur monaſtere comme à tant d'autres, qui eſtoient devenus la proie de perſonnes puiſſantes, & avares. Vala crut qu'eſtant capable de gouverner une communauté, il ne devoit pas *cacher ce talent ſous terre*, mais plutoſt l'emploier pour le ſalut des ames, à l'exemple de ſaint Benoiſt, qui aiant eſté prié de ſe charger de la conduite d'un monaſtere, accorda la demande qu'on lui faiſoit. Il ſe rendit donc à la priere des Religieux de Bobio, il prit grand ſoin de leur faire obſerver *la ſainte Regle*, & il maintint dans leur Abbaie la meſme obſervance ſous laquelle on l'avoit baſtie. Paſchaſe en prend occaſion de le comparer à ſaint Colomban fondateur de cet illuſtre monaſtere, parce qu'il ſemble qu'il n'y ait pas moins de merite à conſerver une maiſon ſainte qui eſt en danger d'eſtre ruinée, qu'à en procurer le premier eſtabliſſement. La divine providence lui fit naiſtre l'occaſion d'obtenir avant ſa mort la bienveillance de l'Imperatrice Judith, à laquelle il avoit eu le malheur de deplaire par ſon attachement aux jeunes Princes de qui elle avoit eſté ſi maltraitée. La ſanté de Louis le Debonnaire s'affoibliſſant de jour en jour, & faiſant

XV.

Vala eſt fait Abbé de Bobio en Italie.

Pater voluit eum me teſte, multum inſtanter ſecum tunc cum omni honeſtate, & reverentia ſummi honoris retinere, &c. *Ast pag. 517.*

Non enim talentum ſibi creditum abſcondere in tertam debuit, ſed erogare fratribus quod B. Benedictum, & alios quam plurimos feciſſe legimus. Nequaquam igitur minùs videtur eum defendiſſe ab hoſtibus, & religioſiſſimè rexiſſe ſub ſancta Regula, & augmentaſſe ſtudioſiſſimè: in ipſa eademque profeſſione quàm primùm illud inchoaſſe. *Ibid. pag. 518.*

CHAP. XIX.

juger qu'il ne ſeroit pas encore long-temps au monde, Judith crut qu'elle devoit rechercher l'amitié de Lothaire, & l'engager à eſtre ſon appui, & le protecteur de ſon fils Charles, lorſqu'elle ſeroit veuve. Dans cette veuë elle fit trouver bon à ſon mari que Lothaire lui envoiât quelques perſonnes de ſa Cour, pour traiter des moiens d'une parfaite reconciliation. Lothaire deputa vers lui Vala, & quelques-uns de ſes Officiers. Loüis, & Judith les reçurent tres-bien, mais principalement Vala: car ils voulurent commencer par lui donner des marques de leur clemence, en l'aſſurant qu'ils lui pardonnoient de bon cœur tout ce qu'il pouvoit avoir fait contre leur ſervice dans les troubles paſſez. L'Empereur dit enſuite aux députez de ſon fils, qu'il ſouhaitoit fort de le voir, que Lothaire paſſât donc au plutoſt en France pour lui donner cette ſatisfaction, & qu'il en retireroit auſſi lui-meſme beaucoup d'utilité, & d'avantage. Vers ce temps-là Vala eut deux viſions qui lui firent connoiſtre que la fin de ſa vie eſtoit fort proche, & *qu'il acheveroit ſon ambaſſade en comparoiſſant devant le Roy éternel, qui le recompenſeroit de ſes travaux.* Il en parla à un ſaint Evelque avant que d'eſtre ſurpris de la fiévre dont il mourut, & ce Prelat le dit enſuite à Paſchaſe. Il retourna neanmoins en Italie avec les autres deputez, & ils porterent tous à Lothaire les bonnes paroles que leur avoit donné l'Empereur, mais ils le trouverent malade, & nullement en eſtat de paſſer en France.

Act pag. 455. Imperator cum conjuge reconciliari voluit primùm ipſi Valæ dimiſſis quæcumque in eos commiſerat delictis multa alacritate, & benignitate cordis, &c *Vita Lud. Pii an 831 313. Append ad Hiſt. Thegan Tom 2. Bibl Cæſar. l. 2. §. 5. pag. 391.*

XVI.
Mort de Vala.

Vala fut auſſi attaqué d'une fiévre qu'il ſouffrit ſans inquietude, ſon eſprit eſtant ſouſtenu, & fortifié par la ferme eſperance qu'il avoit de ſon ſalut. Durant le cours de ſon mal, *il eut plus de ſoin de Lothaire que de lui-meſme*, & il exhorta ce Prince à obſerver exactement ce qu'il avoit promis à ſon pere, & à ne point s'en départir s'il arrivoit qu'il en fut tenté par quelque occaſion de profiter de cette rupture. Vala mourut l'an 835. dans le palais de Lothaire, qui eſtoit alors à Pavie. Les Religieuſes de ſainte Julie de Breſſe ſçurent le moment de ſa mort par une revelation, dont elles reconnurent la verité par les lettres de la Reine Ermengarde femme de Lothaire, laquelle leur donnoit avis de ſon decez, afin qu'elles priaſſent Dieu pour lui. Son corps fut porté à Bobio, & enterré prés du tombeau de ſaint Colomban. L'Empereur aiant défendu de baptiſer les eſclaves des Juifs ſans la permiſſion de leurs

Ne fortè quod nuper Patri promiſerat, obmitteret occaſione accepta. *Act pag 519. Ces mots des Actes page 520.* quod uno in loco finem perceperunt laboris (ſanctus Columbanus, & Vala) *ſemblent dire que Vala mourut auſſi à Bobio, mais ce que j'ai dit ſemble plus vraiſemblable.*

maiſtres Agobard Archeveſque de Lyon, écrivit deux lettres l'une à ſaint Adalard, à Vala, & à Heliſachar, & l'autre à Hilduin, & à Vala, pour les prier de s'entremettre auprés de ce Prince, pour obtenir de lui l'abrogation de cette loi, qui eſtoit contraire au ſalut des ames, & à l'ancienne diſcipline de l'Egliſe. Dans la derniere de ſes lettres, il louë Hilduin, & Vala, de ce que le premier eſtant toujours à la Cour en qualité de Maiſtre de la Chapelle du Roy, & l'autre y allant ſouvent, ils eſtoient preſque les ſeuls qui y fiſſent paroiſtre du zele, & qui y emploiaſſent leur credit pour l'avancement des affaires qui regardoient la pieté, & le ſervice de Dieu.

CHAP. XX.

Ibid. pag. 454.

CHAPITRE XX.

De ſaint Paſchaſe Radbert Abbé de Corbie, & de ſes ſucceſſeurs.

I.

Saint Paſchaſe eſt élevé, & reçoit la tonſure dans l'Abbaie de Noſtre-Dame de Soiſſons.

IL eſt certain que Paſchaſe Radbert gouverna le monaſtere de Corbie aprés Vala: mais il ne fut pas ſon ſucceſſeur immediat. On met entre deux Hedo, & Iſâc qui furent auſſi Abbez, & dont l'on ne connoiſt que les noms. C'eſt ſans fondement que quelques-uns font Paſchaſe Romain d'origine. Il naquit à Soiſſons, ou prés de cette ville. Dés que ſa mere l'eut mis au monde, elle mourut, & il demeura comme abandonné. Engelmod Eveſque de Soiſſons qui a fait ſon éloge en vers, ſemble dire que ſes parens *l'expoſerent* au public ne pouvant le nourrir, & qu'il fut en danger de mourir de faim: ce qui fait juger qu'ils eſtoient fort pauvres. Mais s'il fut d'une famille du dernier rang, & nullement conſiderable ſelon le monde, on peut dire qu'il fut du nombre de ceux que la nature ennoblit elle-meſme par les belles qualitez dont elle les orne. Car outre qu'il avoit un eſprit vif, ſolide, & beaucoup d'inclination à la vertu, il eſtoit bien fait, & parloit avec grace, & ces avantages éclattoient encore en lui dans ſa vieilleſſe, & le faiſoient tellement remarquer, que ce meſme Eveſque, aprés avoir relevé ſa pieté, ſa ſageſſe, & ſon érudition, n'a pu s'empeſcher de dire quelque choſe de cet exterieur qui le rendoit ſi venerable. Paſchaſe nous apprend lui-meſme qu'il

Expoſitumque vorax ambiret mortis imago. *Act. ſec. 4. part. 2. pag. 123.*

*On peut encore entendre par le mot d'*Expoſitum, *qu'il fut tenu pour mort, & expoſé devant la porte du logis, pour eſtre porté en terre, ou qu'eſtant fort malade, on l'expoſa dans l'Egliſe de Noſtre-Dame où il fut gueri.*

CHAP. XX.

fut élevé dans l'Abbaie de Noſtre-Dame de Soiſſons, * c'eſt-à-dire ſelon un de nos Auteurs, dans la communauté des Religieux qui deſervoient l'Egliſe de ſaint Pierre qui eſtoit une dépendance, & faiſoit comme partie du principal monaſtere qui eſtoit alors, comme il eſt encore aujourd'hui habité par des filles. On eut ſoin de le former à la pieté, & de l'inſtruire dans les lettres, & lorſqu'il fut aſſez grand pour eſtre admis à la clericature, on lui coupa les cheveux. Il témoigne dans un de ſes ouvrages qu'il reçut *la couronne* clericale devant l'autel de la ſainte Vierge, les Religieuſes recitant cependant des prieres convenables à cette ceremonie. Il ne demeura pourtant pas attaché au ſervice de leur Egliſe : ſoit pour continuer ſes eſtudes, ou pour voiager, il entra dans le monde, & par occaſion il y exerça quelque emploi vrai ſemblablement ſeculier, & qui n'eſtoit pas bien conforme à l'engagement qu'il avoit pris par ſa tonſure. Car dans un de ſes traitez, il en témoigne du regret, & s'en accuſe comme d'une grande faute. Il ne lui fut pas toutefois inutile d'avoir un peu veu le monde. Outre que l'uſage des affaires contribua à le rendre capable de la charge qu'il eut depuis, il reconnut par experience la vanité du ſiecle, & quand il y eut renoncé, il fut plus ferme dans le mepris qu'il en fit.

* *Voiez l'Hiſtoire de l'Abbaie de Noſtre-Dame de Soiſſons pag.* 74.

Ingemiſco valdè eò quod coronam quam ſuſceperam puerulus coram ſancto altari Genitricis Dei, &c. Paſchaſ. lib. 3. *in pſal.* 44.

II. *Il ſe fait Religieux à Corbie ſous ſaint Adalard.*

En eſtant donc dégouſté, & craignant de s'y perdre, il alla ſe faire Religieux à Corbie. Il eut l'avantage d'y eſtre reçu par le ſaint Abbé Adalard, & de l'avoir pour maiſtre dans la vie ſpirituelle. Il y continua, ou reprit ſes eſtudes, & il y fit tant de progrez dans les lettres divines, & humaines, qu'il devint capable de les enſeigner. Il paroiſt par ſes ouvrages, qu'eſtant jeune il avoit beaucoup lû Ciceron, & Terence, que l'on ſçait eſtre les plus pures ſources de l'éloquence latine. Les plus inſignes de ſes diſciples furent le jeune Adalard, ſaint Anſchaire Apoſtre du Septentrion, Hildeman, & Eudes depuis Eveſques de Beauvais, & Placide, ou Varin Abbé de Corbie en Saxe. Il reçut l'Ordre du Diaconat, mais il voulut demeurer dans ce degré, ſe jugeant trop indigne du Sacerdoce. On a déja obſervé qu'il eut beaucoup de part à l'eſtime & à la confidence de ſaint Adalard, & de Vala. Il les accompagna en Allemagne l'an 822. & les aida à fonder cette nouvelle Corbie.

AA. ſæc. 4. *part.* 2. *pag.* 184.

III. *Ses divers emplois.*

Quatre ans aprés les Religieux de ſon monaſtere, c'eſt-à-

dire de l'ancienne Corbie, aiant élu pour leur Abbé Vala, il fut député vers Loüis le Debonnaire, pour le supplier de confirmer cette élection. Ce Prince l'emploia aussi dans les affaires publiques. Paschase marque lui-meſme que Loüis l'envoia dans la Saxe l'an 831. vrai-semblablement pour les interests de l'Egliſe. Sur ſon retour avant qu'il arrivât à Cologne, prenant ſon repas dans quelque monaſtere, il apprit que l'Abbé Vala avoit eſté exilé. Il reçut cet avis eſtant à table avec quantité d'autres Religieux, ou un peu avant que s'y mettre; & comme dans la lecture que l'on y faiſoit du Prophete Iſaïe, on vint à lire ce paſſage, *Les Egyptiens feront la guerre aux Egyptiens, & l'Egypte ſera dechirée dans ſes entrailles*, il ſe ſentit touché d'une vive douleur, qui lui fit verſer des larmes. Les autres Religieux en furent ſurpris, & quelques-uns qui ſçavoient la liaiſon qu'il avoit avec Vala, crurent qu'il eſtoit complice de quelque faute qu'avoit commis cet Abbé. Mais ce n'eſtoit pas là la cauſe de ſa triſteſſe, elle venoit d'une revelation, ou d'un preſentiment qu'il eut alors des diviſions, & des guerres qui déchirerent depuis la France. Le Roy eſtoit bien éloigné d'eſtre mal ſatisfait de Paſchaſe, ny de ſe défier de ſa fidelité, puiſqu'en ce meſme temps il l'envoia vers Geneve pour y traiter quelques affaires qui regardoient l'Egliſe, & les maiſons religieuſes, ainſi que l'on a veu ci-devant. L'an 830. un peu avant le banniſſement de Vala, il ſe trouva avec lui dans l'aſſemblée qui ſe tint ſur le ſujet de l'Imperatrice Judith, qui ſe retira enſuite dans un monaſtere de Laon. Trois ans aprés Vala aiant eſté rappellé d'exil, mais reduit à l'eſtat de ſimple Religieux, ils allerent enſemble vers le Pape Gregoire quatriéme qui eſtoit paſſé en France, pour taſcher d'en appaiſer les troubles, & de reconcilier les enfans de l'Empereur avec leur pere. On a veu ci-devant que Vala mourut à Pavie l'an 835. Un peu avant que d'expirer, il ſe ſouvint de ſon fils Paſchaſe, & ordonna à un Religieux de lui faire dire de ſa part *qu'il eut à pratiquer tout le bien qu'il ſçavoit, de peur d'eſtre trouvé inferieur à lui-meſme*, lui marquant par là qu'il devoit travailler à conformer parfaitement ſa vie aux regles de l'Evangile, dont il eſtoit ſi bien inſtruit, & qu'il enſeignoit aux autres, afin que ceux qui meſureroient ſa conduite à ſes ſentimens, n'euſſent pas le deplaiſir de voir qu'il eſtoit foible, & peu avancé dans la vertu, tandis qu'il en debitoit les ſublimes, & fortes maximes.

CHAP. XX.

Iſaii. 19. 2. Act. ſæc. 4. part. 1. pag. 468.

Ob Eccleſiaſticarum rerum, & monaſticarum negotia. *Ibid. pag.* 503. 510. 514.

Fili, fac ſi quo modo quæcumque ſcis boni, opere agas, ne tui minus inveniaris. *Ibid. pag.* 463.

CHAP. XX.

IV.

Il compoſe des ouvrages & fait la conference dans ſon monaſtere.

Il commençoit à tenir rang parmi les ſçavans, aiant acquis cette reputation par quelques ouvrages qu'il avoit compoſez, & par les leçons où par les conferences de pieté qu'il faiſoit dans le cloiſtre. Il avoit écrit la vie de ſaint Adalard vers l'an 830. Un an aprés il compoſa un traité du ſaint Sacrement de l'Autel qu'il adreſſa à Varin Abbé de la nouvelle Corbie qui s'appelloit auſſi Placide. Un Auteur tres-ſçavant & tres-judicieux lui donne cette loüange d'y avoir ſi bien expliqué la creance de l'Egliſe Catholique ſur cet admirable myſtere qu'il ſemble avoir ouvert le chemin à ceux qui en ont parlé depuis. Paſchaſe écrivit ſon premier livre de l'Epitaphe ou de l'éloge de Vala l'an 836. Ses ſuperieurs l'ayant commis pour faire des exhortations à la communauté les jours de feſte, il s'en acquita ſi bien que les Religieux en furent édifiez. Mais comme il prenoit pour ſujet de ſon diſcour l'Evangile que l'on avoit lû à la Meſſe, ils le prierent de leur expliquer de ſuite tout l'Evangile de ſaint Matthieu, & c'eſt ce qui lui donna lieu de compoſer le commentaire qu'il a laiſſé ſur cette partie du nouveau Teſtament. Il en fit les quatre premiers livres eſtant ſimple Religieux & les dédia à Guntland Moine de ſaint Riquier. Il n'y travailloit qu'aux heures qu'il pouvoit dérober aux exercices du cloiſtre, *car* ainſi qu'il dit, *dans la vie Religieuſe on ne peut pas avoir d'autre loiſir.* La qualité de cet ouvrage l'obligeant à mediter avec une attention particuliere la parole de l'Evangile, il en tira beaucoup d'utilité non ſeulement parce qu'il en devint encore plus éclairé & plus intelligent dans les choſes ſaintes, mais auſſi parce qu'il fit de nouveaux progrez dans la vie ſpirituelle; & lors qu'il eſtoit attaqué par quelque tentation ou que par foibleſſe il commettoit quelque faute, il reſiſtoit au mal, ou il ſe corrigeoit lui-meſme par le ſouvenir de ce qu'il avoit preparé pour l'inſtruction des autres.

Genuinum Eccleſiæ Catholicæ ſenſum ita primus explicuit, ut viam cæteris aperuerit qui de eodem argumento multi poſtea ſcripſere. *Iac. Sirm. in vita Paſ. Raib.*

Saltem furtivis horis, quia ſub hac diſciplina aliter non vacat. *Paſchal. l. 1. in Evang. Matth. pag. 5.*

Si quando infirmitatis vitiis propulſor, verbis propriæ aſſertionis præmonitus, ipſe me reprehendam. *Ibid. pag. 4.*

V.

Il eſt fait Abbé de Corbie.

Il acheva les quatre premiers livres de ſon commentaire avant que d'eſtre éleu Abbé de Corbie c'eſt-à-dire avant la fin de l'an 844. qu'il ſucceda au venerable Iſac. Ce fut auſſi vers ce temps-là qu'il commença ſon traité de la naiſſance de Jeſus-Chriſt, puiſque l'Abbeſſe de Noſtre Dame de Soiſſons à qui il le dédia ſemble eſtre Theodrade ſœur de ſaint Adalard, laquelle mourut l'an 846. Les Eveſques qui ſe trouverent au Synode tenu à Paris l'année ſuivante accorderent à l'Abbé Paſchaſe

Il la qualifie matrone parce qu'elle avoit eſté mariée. Vide Act. ſac. 4. p. 2. pag. 151.

Paſchaſe un privilege pour ſon monaſtere de Corbie. Ce privilege eſtoit pour maintenir les Religieux dans la liberté d'élire leur Abbé, & dans la joüiſſance de leurs biens, ainſi qu'avoit fait le Roy par ſon precepte ou Lettres de protection. Les Eveſques y parlent avantageuſement de la regularité de ce monaſtere, & marquent que l'obſervance y avoit ſubſiſté *inviolablement* depuis ſon origine : de ſorte que les Religieux bien loin de degenerer de la pieté de leurs Fondateurs, les avoient toujours égalez & preſque ſurpaſſez en vertu. Ces Prelats y témoignent auſſi que l'édification que donnoit cette exacte diſcipline, y avoit attiré quantité de perſonnes des plus nobles familles, qui y avoient fait honneur par leur merite, auſſi-bien que par l'éclat de leur naiſſance. Aprés les ſouſcriptions de trois metropolitains, ſçavoir d'Hincmar Archeveſque de Reims de Gombault de Rouen, de Wenilon de Sens, & de dix-ſept autres Eveſques qui confirmerent ce privilege, on y voit celles de Louis Abbé de S. Denis, de Paſchaſe Ratbert Abbé de Corbie, d'Adalgar Abbé de ſainte Croix, c'eſt-à-dire de S. Faron, & d'Ainald Abbé de S. Calais, Paſchaſe aſſiſta l'an 849. au Concile de Kierzi où Goteſchalc fut condamné pour la ſeconde fois & chaſtié. Quoy que les fonctions de la charge d'Abbé ne lui laiſſaſſent point de loiſir, & qu'il fut accablé d'affaires, & méme d'affaires ſeculieres, il revit & augmenta ſon traité du S. Sacrement, & le dédia au Roy qui eſtoit Charles le Chauve. Eſtant allé à Baſoches viſiter l'Egliſe de S. Rufin, & de ſaint Valere martyrs, les habitans le prierent de repolir les Actes de ces Saints, & de les mettre en meilleur ſtyle ſans rien changer du fond & de la ſubſtance de la narration, & il le fit volontiers, parce qu'il eſtoit perſuadé que les vies des Saints ne doivent pas eſtre moins precieuſes que leurs reliques, & que ſi l'on a tant de ſoin d'envelopper dans de riches eſtoffes leurs oſſemens ſacrez, on devoit auſſi raconter leurs actions avec un ſtyle qui ne fut pas trop eſtudié ny trop fleuri, mais qui n'euſt auſſi rien de bas ny de mépriſable.

Ses grandes occupations ne luy permirent point de continuer ſon ouvrage ſur ſaint Matthieu, & il y a apparence qu'il fut encore detourné de ce travail par des troubles qui s'éleverent dans ſa communauté, & qui l'obligerent enfin à ſe demettre de ſa charge. Il parle de ces traverſes, & de cet orage domeſtique dans ſes écrits, mais il n'en marque point la cauſe;

CHAP. XX.

En Fevrier l'an 846. ou 847. ſelon la diverſe maniere de commencer l'année.

Sacræ religionis normam quam primo tempore ſuſcepit, inviolatam deinceps retinuit &c. nobiliſſimi viri in eodem loco ad Dei ſervitium ſponte confluxerunt, & eundem locum tam nobilitate ſua, quam & vitæ merito decoraverunt. *Conc. tom. 7. pag. 1849.*

VI.

Tumulte dans ſon monaſtere.

CHAP. XX. il ne ſe plaint point de ceux qui lui ont fait de la peine ; il y releve la charité des Religieux de ſaint Riquier qui l'avoient ſecouru dans ſon affliction, & il leur en témoigne de la reconnoiſſance, montrant par là ſa douceur & ſa generoſité, & qu'il ne ſe ſouvenoit que des bien-faits, & non pas des outrages qu'il avoit receus. Il nous a ainſi laiſſé à rechercher qui furent les auteurs de ce tumulte. On propoſe l'à-deſſus trois conjectures, la premiere eſt que ce trouble eut peut-eſtre pour origine quelques diſputes d'école entre Paſchaſe & un ſçavant Religieux nommé Ratran, ou ſur le ſujet de l'Euchariſtie, ou touchant l'enfantement de la Sainte Vierge, ou ſur la matiere de la predeſtination. Car encore que de ſçavans hommes ſouſtiennent que Ratran n'a eu que des ſentimens catholiques à l'égard du ſaint Sacrement, on ne peut pas nier qu'il ne ſe ſoit ſervi d'expreſſions dures & embarraſſées qui n'eſtoient pas aſſeurément au gouſt de Paſchaſe. On dira peut-eſtre que Ratran n'avoit pas encore compoſé ſon livre, mais cette conſideration ne deſtruit pas noſtre conjecture, puis qu'il pouvoit avoir eu là-deſſus quelque differend avec Paſchaſe ſoit dans l'école, ou dans quelque conference du cloiſtre. Pour ce qui eſt de la maniere de l'enfantement de la Mere du Sauveur ils ne ſe ſont pas accordez, mais ont écrit l'un contre l'autre, & l'opinion de Paſchaſe a prevalu, & eſt aujourd'hui ſuivie des * Theologiens Catholiques. A l'égard de la predeſtination, il eſt certain que Ratran a deffendu Goteſchalc contre ſes adverſaires, parmi leſquels il ſemble qu'on doit mettre Paſchaſe, car dans ſon commentaire ſur ſaint Matthieu il rejette & condamne une erreur ſouſtenuë par Goteſchalc, ou du moins qui lui eſtoit attribuée.

Vide præfat. ſæc. 4. num. 91.

Ibid. n. 149.

* *Par exemple Arnoul de Liſieux ſuit ce ſentiment de Paſchaſe, & dit dans ſes vers.*
Nec reſerat partus ſignati clauſtra pudoris, abſque viro genitus, editus abſque via. *Arnul. de Nativ. Domini.*

Act Ibid pag. 125. Paſch. Radb. l. 8. in Matth.

2. On pourroit douter ſi le trouble arrivé dans Corbie ne fut point un effet de la demeure du Prince Charles fils de Pepin Roy d'Aquitaine. Car Charles fut tondu & confiné l'an 849. dans le monaſtere de Corbie, d'où il s'échappa cinq ans aprés. On infere de là que Charles eſtant ainſi relegué dans le cloiſtre taſcha peut-eſtre d'attacher à ſes intereſts quelques Religieux, & que le procedé de ceux ci n'ayant pas agrée à Paſchaſe, il en arriva du bruit & de la diviſion dans la communauté. Mais je ne fais pas tant de fond ſur ces deux premieres conjectures, que ſur une troiſiéme qui nous reſte à propoſer.

On a veu par le témoignage du Concile de Paris que

l'obſervance monaſtique fleuriſſoit à Corbie du temps de Paſchaſe. Mais comme il n'arrive que trop ſouvent que dans les plus ſaintes ſocietez, il ſe trouve de mechans eſprits, qui ne pouvant ſouffrir le joug ſalutaire de la diſcipline, taſchent de ſe procurer une fauſſe liberté par divers artifices, ou meſme s'élevent ouvertement contre les Superieurs, Paſchaſe eut le deplaiſir d'en rencontrer de cette ſorte dans ſa communauté. Ce fait eſt certain par deux lettres de Loup Abbé de Ferrieres à Paſchaſe. Dans la premiere, il eſt parlé d'un Moine dereglé nommé Yves, qui avoit eſté chaſſé de Corbie, ou qui en eſtoit ſorti de lui-meſme. Quelque temps aprés, il voulut y rentrer, & ſans demander cette grace à l'Abbé, il obtint pour cet effet une permiſſion du Roy Charles le Chauve par le credit d'un grand Seigneur dont il eſtoit parent. Il ne ſe preſſa pas neanmoins de retourner au cloiſtre, Paſchaſe en eut avis, & craignant que ce Moine eſtant ainſi reſtabli dans ſa communauté, ne continuat à y cauſer du bruit, ou du ſcandale, il pria ſon ami Loup de Ferrieres de repreſenter au Roy l'inconvenient qui pourroit arriver du retour d'Yves, s'il avoit une entiere liberté de revenir ainſi dans le monaſtere. Loup parla de cette affaire à Charles qui l'écouta favorablement, & lui dit que puiſque ce Religieux n'avoit pas encore uſé de la permiſſion qu'il lui avoit donnée, il ne vouloit point qu'il rentrat ainſi à Corbie, & que pour empeſcher qu'il n'achevat de ſe perdre, il valoit mieux l'arreſter, & le retenir en priſon juſqu'à ce qu'on jugeat à propos de le recevoir dans la communauté. Loup fut ravi de voir que le Prince ſe portoit de lui-meſme à autoriſer une choſe juſte, & conforme à l'obſervance, qu'il n'auroit pas ſeulement oſé lui propoſer, & il lui témoigna que Paſchaſe eſtoit reſolu de traiter ce Religieux, comme il eſt preſcrit dans la Regle, ſans uſer envers lui ny d'une trop grande rigueur, ny d'une molle, & baſſe condeſcendance. Quoique Loup ait un peu affecté l'obſcurité dans l'autre lettre, & qu'aiant des choſes fort importantes à mander à ſon ami, au lieu de les confier au papier, il l'ait preſſé de le venir trouver au plutoſt, afin de les lui dire : on y apprend aſſez clairement que des Moines *rebelles* avoient excité dans Corbie un tumulte qui eſtoit alors appaiſé. Un de ceux-ci eſtoit ſans doute cet Yves dont nous venons de parler. Loup exhorte Paſchaſe à le reſtablir dans ſa communauté, & à le traiter

CHAP. XX.

Lup. Epiſt. 56. & 57.

CHAP. XX.

avec douceur, l'assurant qu'il est de son interest d'en user de la sorte, & mesme qu'il y est obligé, parce qu'il avoit promis en son nom au parent d'Yves, que l'on feroit cette grace à ce Religieux, & que ce parent (qui estoit assurement un des premiers Officiers de la Cour) avoit donné sa parole, que si *les rebelles* recherchoient sa faveur, & sa protection, pour faire valoir leurs plaintes, il ne les écouteroit point, mais rapporteroit tout au jugement, & à la conscience de Paschase.

Ut si quan do rebelles ejus favore suas querelas fulciri deposcerent, &c.

VII.

Paschase se demet de la charge d'Abbé.

Quoique ce trouble fut appaisé, il est fort probable qu'il ne laissa pas d'estre une des principales raisons qui porterent Paschase à se demettre de sa charge. Il prit cette resolution pour affermir la concorde, & la paix parmi ceux de Corbie. Il y a encore lieu de croire qu'il forma ce dessein tant par un sentiment d'humilité, qui lui fit souhaitter de rentrer dans l'estat de simple Religieux, que pour avoir plus de commodité, & de loisir de s'appliquer à l'estude. Ses amis s'efforcerent en vain de l'en détourner. Dieu lui accorda ce repos, & ce loisir aprés lequel il soupiroit, & chargea du joug penible, & laborieux du gouvernement Eudes son fils spirituel, qui estoit vigoureux de corps, & d'esprit, & que son merite éleva depuis à l'Episcopat. C'est ainsi qu'il parle de sa charge d'Abbé : bien loin de l'avoir regardée comme un honneur, & un avantage, il ne l'avoit considerée que comme un fardeau, & un joug accablant, sçachant bien qu'à juger des choses, non selon le mauvais usage qu'en font les hommes, mais selon l'ordre de Dieu, dans la profession religieuse, aussi bien que dans la vie civile, les charges, & les plus grandes dignitez ne sont qu'une servitude honorable, & qu'un ministere, & un engagement à procurer le bien des autres. Comme ce n'estoit point par un amour de l'oisiveté, ny pour joüir d'un lâche repos, qu'il s'estoit reduit dans la condition de simple Religieux, il prit soin de bien employer son temps. Il s'appliqua avec une nouvelle ardeur à l'estude, & à la meditation des saintes lettres. Dans sa jeunesse, ou comme il parle, dans son enfance, il avoit gousté la douceur de ce lait spirituel ; il crut qu'estant vieux, cette nourriture lui estoit d'autant plus necessaire, qu'outre la foiblesse de l'âge, il avoit besoin de se recuëillir, & de fortifier son homme interieur, qui avoit esté dissipé, & fatigué par la diversité des affaires temporelles, & par les traverses qu'on lui avoit suscitées. Il vouloit bien dans

Negocioſiſſimum jugum. *Prolog. lib. 9. in Matth.*

ce ſens redevenir *enfant* ſelon l'idée de ceux qui regardent la vieilleſſe comme un retour à l'enfance, & il ſe mit avec joïe entre les bras de la *Philoſophie*, & de la ſageſſe Chreſtienne, afin qu'elle le nourrit du lait de l'Ecriture ſainte dans ſes derniers jours, comme elle avoit fait dans ſes premieres années.

CHAP. XX.

Puerorum, & ſenum penè una eſt conditio. *Ibid. & Act. pag.* 127.

VIII.

Il reprend ſes eſtudes, & acheve, ou compoſe divers ouvrages.

Il reçut cette nourriture pour lui, & pour les autres, compoſant des ouvrages de pieté, & inſtruiſant de vive voix les Religieux, & principalement les jeunes. Il joignoit la priere à l'eſtude pleurant ſes propres pechez, & ceux du prochain. Il acheva ſon commentaire ſur ſaint Matthieu, & en dedia les huit derniers livres aux Religieux de ſaint Riquier, comme il avoit addreſſé les quatre premiers à un d'entr'eux nommé Guntland. Cet ouvrage eſt compoſé des ſentimens des ſaints Peres, & de ſes propres reflexions. En quelques endroits il y meſle des penſées tirées de la Regle de ſaint Benoiſt: en voici deux exemples qui ſont édifians. Lorſqu'il parle de la promptitude avec laquelle ſaint Pierre, & ſaint André quitterent leurs filets pour ſuivre noſtre Seigneur, qui les appelloit aux travaux de l'Apoſtolat, il dit que leur obeiſſance fut parfaite, & qu'il faut auſſi que les veritables diſciples de JESUS-CHRIST laiſſent imparfait ce qu'ils font, & qu'ils ſuivent par les pas de l'obeiſſance les ordres du Superieur qui leur fait quelque commandement: ce qui eſt preſcrit par noſtre Regle. Expliquant le paſſage, où il eſt dit, qu'au jour du jugement, les hommes rendront compte des paroles inutiles qu'ils auront dites, il adjouſte que l'on doit condamner avec encore plus de ſeverité les diſcours qui bleſſent la pudeur, ou qui ne tendent qu'à faire rire, & que c'eſt auſſi pour cette raiſon que les lettres ſaintes, & les regles des ſaints Peres les ont entierement défenduës, de peur que la bouche du diſciple de JESUS-CHRIST n'en ſoit ſoüillée. Par ces regles, il entend la regle de ſaint Benoiſt, dont il rapporte les termes. Une des maximes de morale ſur leſquelles il inſiſte plus fortement, c'eſt que ceux qui ſont appellez à un eſtat ſaint, tel qu'eſt la clericature, ou la vie religieuſe, ne doivent point ſe laiſſer éblouir par la ſainteté de cet eſtat, mais travailler à ſe rendre ſaints, & à remplir les devoirs de leur vocation, parce qu'autrement ils doivent s'attendre d'eſtre mis au nombre des Apoſtats, ou du moins des Hypocrites. Parlant de la vie monaſtique, il l'appelle *une oiſiveté laborieuſe*, une oiſiveté tres-occupée, & qui renferme:

Quatenus per hoc diſcant veri Chriſti imitatores, ſua quælibet imperfecta relinquere, & vicino obedientiæ pede vocem jubentis ſequi. *Paſch. in cap.* 4 *Matth. pag.* 225.

Quod agebant imperfectum relinquentes, vicino obedientiæ pede jubentis vocem factis ſequuntur. *Reg. S. Bened. cap.* 5.

Talia divinus ſermo, & ſanctorum Patrum Regulæ æterna clauſura damnarunt. *Paſchaſ. in c.* 12. *Matth. pag* 562.

Æterna clauſura in omnibus locis damnamus. *Reg. S. Bened. c.* 6. *Paſchaſ. in c.* 4. *Matth.*

CHAP. XX.

Inter alta silentia cordis, & negotiosissima monasticæ disciplinæ otia, &c. *Paschas. proleg. in lib. xj. in Matth. pag.* 973.

une affaire tres-importante, & il observe qu'il n'y a rien de plus seant, ny mesme de plus necessaire à un Religieux que de faire un si bon usage de son temps, qu'il puisse dire avec bien plus de fondement qu'un sage du Paganisme. *Qu'il n'est jamais moins seul, que lorsqu'il est seul, ny plus occupé, que lorsqu'il semble n'avoir point d'occupation*, parce qu'il se doit prevaloir de l'avantage de sa solitude pour s'entretenir plus librement avec Dieu par la priere, & du loisir que lui laisse l'éloignement du monde, pour se donner entierement aux exercices de la vie spirituelle. Il appartenoit d'autant plus à Paschase de donner cet avis qu'il le pratiquoit lui-mesme, & que dans le repos apparent de sa vieillesse, il travailloit sans cesse pour les autres.

Quia *Deus* nobis ut ille vates ait, sua providentia hæc *otia fecit. Pasch. in psal.* 44. *lib.* 1 (*ex Virgilio.*)

Il emploia encore une partie *du loisir que Dieu lui avoit donné* à expliquer pour les Religieuses de Nostre-Dame de Soissons le Pseaume quarante-quatriéme, où le Prophete a dépeint JESUS-CHRIST comme l'époux de l'Eglise en general, & particulierement des Vierges sacrées. Il n'a pas manqué de leur donner dans cet ouvrage des marques de la reconnoissance, qu'il conservoit toujours de la grace que lui avoit fait leur communauté de lui procurer une bonne éducation dans sa jeunesse. On a déja veu qu'il leur dedia aussi son traité de l'enfantement de la sainte Vierge. Ce fut encore dans sa vieillesse qu'il composa un commentaire sur les lamentations de Jeremie. Il fit cet ouvrage pour s'entretenir dans des sentimens de componction, & le dedia à un autre Religieux fort âgé, & fort vertueux nommé * Odilman Severe. Dans cet ouvrage, & dans quelques autres, il deplore les vices, & les desordres de son temps, comme la simonie, & l'avarice de plusieurs Prestres, la mauvaise conduite des Ecclesiastiques, & des Religieux qui s'occupoient trop aux affaires temporelles, l'usurpation des biens de l'Eglise, l'oppression des pauvres. Il parle aussi avec douleur d'une invasion de Pyrates qui avoient ravagé le territoire de Paris, ce qui se doit entendre des Normans, qui brusterent l'Eglise de S. Germain des Prez l'an 856. ou 857. Comme c'est dans son quatriéme livre sur les lamentations de Jeremie qu'il deplore ce ravage, il s'ensuit qu'il n'acheva ce commentaire qu'aprés cette année-là. Il écrivit son second livre de la vie de Vala aprés la mort de son ami Severe vers l'an 859. Ce second livre est beaucoup plus considerable que le premier, à l'égard de l'Histoire de France. On y apprend plusieurs

* *C'est ce Severe qu'il fait parler dans son premier livre de l'Epitaphe, ou vie de Vala.*

Pasch. in lament. Hierem. lib. 4. *littera Iod. Caph. Lamed.*

particularitez qui regardent l'injuſte degradation de Loüis le Debonnaire, & on y voit l'eſtat où ſe trouvoit alors l'Egliſe Gallicane. Fredugarde Religieux de la nouvelle Corbie aiant conſulté Paſchaſe ſur quelques difficultez qu'il s'eſtoit formées touchant le ſaint Sacrement de l'Autel, ce ſçavant homme lui répondit par une lettre, où il enſeigne ce que l'on doit croire de ce myſtere, & il lui envoia auſſi ce qu'il en avoit écrit dans un des chapitres de ſon commentaire ſur ſaint Matthieu. CHAP. XX.

Il accomplit ainſi le precepte de la vigilance Chreſtienne ſi fort recommandée dans l'Evangile, s'occupant comme un fidelle ſerviteur à la meditation de la loi de Dieu, & à la pratique des bonnes œuvres, & ſe tenant toujours preſt à ſortir du monde, quand il plairoit au Seigneur de l'en retirer. Il excella en toutes ſortes de vertus, comme il paroiſt par l'éloge que lui a dreſſé Engelmod Eveſque de Soiſſons. Mais il ſemble que la vertu qu'il a le plus aimée, a eſté l'humilité, & la modeſtie: car il fut en grande reputation, & poſſeda la faveur des Grands ſans s'en élever. Ecrivant à ſes amis, il ſe qualifioit *le plus mepriſable, & comme le rebut des Religieux*, à quoi il adjouſtoit quelquefois *le dernier des Diacres*. Nous avons déja remarqué qu'il demeura dans cet Ordre, & qu'il ne voulut point eſtre honoré du caractere de la Preſtriſe. Perſuadé qu'il eſtoit utile de faire connoiſtre à la poſterité le merite, & les actions des grands Hommes, il écrivit la vie de ſes maiſtres ſaint Adalard, & Vala, mais il défendit à ſes diſciples d'écrire la ſienne. Saint Paſchaſe mourut vers l'an 865. le jour de ſaint Riquier, à qui il avoit une devotion particuliere. Il fut enterré dans la Chapelle de ſaint Jean, où l'on avoit couſtume d'inhumer les corps de ceux de la communauté, mais environ deux cens ans aprés comme Dieu honoroit ſon tombeau par quantité de miracles, on le transfera dans l'Egliſe Abbatiale de ſaint Pierre, par l'autorité du Siege Apoſtolique.

IX.

Son humilité, ſa mort, & ſa canonization.

Monachorum omnium peripſema, & Levitarum ultimus. *Prolog. in lib. 5. comment. in Matth.*

Iac. Sirmund. in vita Paſchaſ.

Fratribus extremum vale dicens, ne quid de vita ſua ſcriberetur, dicitur inte dixiſſe. *Ch. ſac 4 part. 2. pag. 122. 133.*

Du temps de ce ſaint Abbé, c'eſt-à-dire l'an 849. Charles frere de Pepin Roy d'Aquitaine fut arreſté, conduit à Chartres, & mis entre les mains de ſon oncle, qui apprehendoit qu'il ne ſe joignit avec Pepin, & n'excitat du trouble en France. Il declara qu'il ſouhaittoit d'eſtre Eccleſiaſtique, & qu'il n'embraſſoit cet eſtat que purement pour ſervir Dieu, enſuite de quoi il reçut la tonſure clericale, & par l'ordre du Roy il ſe retira dans l'Abbaie de Corbie. Aprés y avoir

X.

Charles fils de Pepin, & frere d'un autre Pepin Roy d'Aquitaine, Religieux de Corbie.

Digitized by Google

CHAP. XX.

demeuré un an ou deux il fut ordonné Diacre, mais en ſuite c'eſt-à-dire vers l'an 853. il ſortit du cloiſtre & ſe retira auprés de ſon oncle Loüis Roy de Germanie par la faveur duquel il fut fait Archeveſque de Mayence l'an 856. Serrarius ſur la foy d'un ancien manuſcrit, lui donne la qualité de Religieux, & le louë comme un Prelat qui outre l'éclat de ſon illuſtre naiſſance eſtoit encore recommandable par ſon ſçavoir & par ſa vertu. On dit que ce fut par ſon conſeil que ſon oncle l'Empereur Lothaire ſe reveſtit de l'habit monaſtique & finit ſes jours dans l'Abbaie de Prom comme l'on verra cy-aprés.

(Carolum) Monachum virum quidem carne nobilem, ſed omnium virtutum genere nobiliorem. *Ibid. Pag* 583.

XI.

Autres Abbez de Corbie.

Eudes, Angilbert, Traſulfe, gouvernerent de ſuite l'Abbaie de Corbie aprés la demiſſion de Paſchaſe. Le premier fut depuis Evêque de Beauvais : eſtant Abbé il obtint du Pape Benoiſt III. un privilege pour ſon monaſtere. Ces lettres ſont dattées du 7. d'Octobre indiction quatriéme, la trente-neufviéme année de l'Empereur Lothaire, & cependant ce Prince n'eſtoit plus au monde, mais comme il n'y avoit que neuf jours qu'il eſtoit mort dans l'Abbaye de Prom au Dioceſe de Treves, on pouvoit encore ignorer à Rome qu'il fut decedé. Traſulfe obtint auſſi un privilege du Pape Nicolas premier l'an 863 La Picardie eſtant menacée de l'invaſion des Normans, Hincmar Archeveſque de Reims exhorta Traſulfe & ceux de ſa communauté à ne point ſe diſpenſer des devoirs de leur eſtat, s'ils eſtoient contraints de quitter le cloiſtre pour chercher un lieu de ſeureté. Ce fut aprés la mort de Traſulfe ou de quelque autre Abbé que ce Prelat écrivit à ces meſmes Religieux, & à Fulcran qui eſtoit leur Prieur pour les avertir de ſe bien conduire dans l'élection d'un autre Abbé & d'y obſerver exactement ce que preſcrit la regle qui devoit eſtre en toutes choſes *leur directrice & leur maiſtreſſe*. Fouques qui ſucceda à Hincmar l'an 882. adreſſa depuis à ceux de Corbie une lettre où il les reprit fortement de ce qu'ils n'avoient point voulu recevoir dans leur monaſtere leur Abbé qui eſtoit malade, & de ce qu'aprés l'avoir relegué dans une méchante cabane, ils avoient reſolu entre eux de ne le plus viſiter, & au cas qu'il vint à mourir de l'exclure de la ſepulture commune. Il leur ſoutient qu'ils n'avoient point le pouvoir de dépoſer leur Abbé, & encore un Abbé tel que celui-la qui avoit eſté eleu regulierement, & inſtitué par leur Metropolitain. Il les exhorte

Lothaire mourut le 29. de Septembre de l'année 855.

Spicil. Tom. 6. pag 397.
Concil. Tom. 8. pag. 235. 396.

In omnibus magiſtram ſequantur regulam. *Flodoard. l. 3. c. 25. l. 4. cap. 7.*

à l'aimer & à le ſecourir comme leur pere, & leur promet que ſi Dieu redonnoit la ſanté au malade, & qu'il fut trop foible pour s'aquitter des fonctions de ſa charge, il s'entremettroit auprés du Roy pour luy faire agréer, que par ſon autorité Epiſcopale il en mit un autre en ſa place. L'on ne ſçait point qui eſtoit cet Abbé, ny pourquoy ces Moines avoient pour lui une ſi extréme averſion. Traſulfe eut pour ſucceſſeurs Hilbert, Gontard, Neilo, dont nous n'avons rien à dire, ſinon que c'eſt un de ces trois Abbez qui dans ſa maladie & ſa diſgrace implora le ſecours de Fouques contre la dureté de ſes diſciples : Franco fut ſubſtitué à Neilo ou Heilo vers l'an 891. Il eſtoit frere d'Hermenfroy Comte d'Amiens. De ſon temps ſon monaſtere fut enrichi des reliques de ſaint Gentien martyr qu'il obtint d'Oger Eveſque d'Amiens, mais ce Prelat ne ſe voulut point trouver dans ſa Cathedrale lors qu'on les en tira, de crainte d'exciter du bruit parmi le peuple. Franco & quelques-uns de ſes Moines les allerent prendre la nuit dans cette Egliſe pendant l'abſence d'Oger, & les tranſporterent à Corbie. Quelques habitans d'Amiens coururent aprés eux pour les arreſter, mais on dit qu'il ſurvint un orage qui les empeſcha de pouvoir meſme apercevoir ces Religieux. Cette tranſlation ſe fit l'an 893. Il ne ſera pas inutile d'obſerver que les corps de ſaint Gentien, de ſaint Fuſcien, & de ſaint Victoric avoient eſté mis dans l'Egliſe d'Amiens du temps de Childebert fils du grand Clovis, & que ce meſme Oger qui donna les reliques de ſaint Gentien à ceux de Corbie, accorda celles de ſaint Victoric à l'Egliſe de ſaint Quentin, dont il avoit eſté Chanoine.

Act. ſæc. 4. paſt. 2. pag. 487.

XII.

Ratram ſçavant Religieux de Corbie.

Harbert, S. Hildeman, Ratram, & peut-eſtre auſſi Chreſtien Drutmar exercerent la profeſſion monaſtique à Corbie dans le neuviéme ſiecle. Le merite de Harbert porta Loüis le Debonnaire à lui donner la conduite de l'Abbaye de Lobes, mais un grand Seigneur l'ayant occupée par une pure violence, il fut contraint d'en ſortir, & de retourner à Corbie, où il finit ſes jours: nous parlerons cy-aprés de S. Hildeman. Ratram ſe rendit conſiderable par ſon erudition dont l'on voit encore des marques dans divers ouvrages qu'il a laiſſez. On a déja obſervé qu'il fit un traité de l'enfantement de la ſainte Vierge, où il ſuit une opinion differente de celle de Paſchaſe, & ſoutient la ſienne avec une entiere liberté, parce que le point dont il eſtoit

Spicil. Tom. 6. pag. 555.

CHAP. XX.

queſtion, n'avoit point encore eſté decidé par l'Egliſe. L'ouvrage où il a défendu les Latins contre les inſultes des Grecs engagez dans le ſchiſme de Photius, eſt une preuve de la grande opinion que l'on avoit de ſon ſçavoir : car il y a beaucoup d'apparence qu'il le fit par l'ordre des Eveſques de France, que le Pape Nicolas premier avoit exhortez à écrire pour l'Egliſe Romaine, que les Grecs accuſoient fauſſement de ne pas ſuivre une veritable doctrine à l'égard de la proceſſion du ſaint Eſprit, & de ne pas obſerver une bonne diſcipline en pluſieurs choſes. Ratram s'engagea auſſi dans le different qui partageoit les Theologiens ſur le ſujet de la predeſtination, & prit la défenſe du miſerable Gotheſcalc contre ſes adverſaires. On a obſervé ci-devant qu'il eſt le veritable Auteur du traité de l'Euchariſtie, que pluſieurs modernes ont cru n'eſtre pas de lui. Selon quelques uns Chreſtien Druthmar eſtoit de cette partie de la France que l'on appelloit Aquitaine, & fut Religieux à Corbie. Ce qu'il y a de plus certain, eſt qu'il ſervit Dieu ſelon les loix de noſtre Inſtitut, & qu'il enſeigna les lettres ſaintes dans Stavelo, ou dans Malmedy ; & c'eſt pourquoi il eſt plus à propos de remettre à parler de lui quand nous traiterons des monaſteres du Païs-bas.

Act. ſæc. 4. part. 2 præfat. num. 81. & 160.

Nicol. Papa Epiſt. 70.

Vide Baron. vel Epitom. Spond. an. 867.

Ratran a auſſi fait un traité de l'ame qui ſe trouve manuſcrit.

XIII.

Saint Hildeman Eveſque de Beauvais.

Le Siege de Beauvais vacant par la mort de l'Eveſque Raimbert, Loüis le Debonnaire y fit eſtablir ſaint Hildeman Religieux de Corbie, ſur le témoignage que rendit de ſon merite ſaint Adalard, qui l'avoit élevé dans la diſcipline reguliere. Nous ne pouvons rien dire de particulier touchant ſes vertus. Jeſſé Eveſque d'Amiens, & quelques autres Prelats aiant quitté leurs dioceſes pour ſe refugier auprés de Lothaire, dont ils avoient ſuivi le parti, on ſoupçonna ſans fondement que le Saint vouloit auſſi aller trouver ce Prince, & pour l'empeſcher d'executer ſon deſſein, on le retint dans l'Abbaie de ſaint Waſt d'Arras. Mais on lui donna la liberté de ſe preſenter au Concile aſſemblé à Thionville l'an 835. où il ſe juſtifia de la calomnie dont on l'avoit chargé, & approuva la depoſition d'Ebbes Archeveſque de Reims, par le miniſtere duquel l'Empereur avoit eſté injuſtement dégradé. Il aida ſaint Anſegiſe à dreſſer ſon teſtament, ainſi qu'il a eſté remarqué, & ſouſcrivit en 840. au reſtabliſſement d'Ebbes. On met ſa mort en l'an 846. Saint Hildeman eut de ſuite pour ſucceſſeurs Hermenfroi, & Eudes Abbé de Corbie.

Concil. Tom. 7. pag. 1698.

Hincmar. 26. Epiſt. ad Nicol. Pap.

Act. ſæc. 4. part. 1 pag. 597 & 637.

Spicil. Tom. 7. pag. 176.

CHAP. XX.

XIV.

Eudes Eveſque de Beauvais.

Gall. Chriſt. Tom 2. de Epiſc. Bellov. Nicol. Epiſt. 69. Flodoard. lib. 3. cap. 23.

La vertu, & le grand ſçavoir d'Eudes le mirent en eſtime, & il eut rang entre les plus conſiderables Eveſques de France. Il aſſiſta à pluſieurs Conciles, & entr'autres à celui qui fut tenu à Senlis l'an 863. où l'on depoſa Rothade Eveſque de Soiſſons, & il en porta les decrets au Pape Nicolas, qui dans une de ſes lettres appelle Eudes *ſon tres-ſaint frere.* Il écrivit un traité des myſteres de la feſte de Paſque, & un autre contre les Grecs, à la perſuaſion d'Hincmar Archeveſque de Reims, qui gouſta aſſez ces deux ouvrages, mais fut neanmoins d'avis qu'il corrigeat quelques endroits du dernier. L'Egliſe de Beauvais aiant perdu la meilleure partie de ſes biens par l'irruption des Normans, & par d'autres cauſes, Eudes obtint du Roy les Abbaies de ſaint Germer, & d'Oroer toutes deux ſituées dans ſon dioceſe, leſquelles par un double malheur eſtoient tombées entre les mains des laïques pendant les guerres civiles, & enſuite avoient eſté ravagées par les Barbares, deſorte qu'il n'y reſtoit preſque plus de communauté. Le Pape Nicolas accorda ſur ce ſujet des lettres en faveur d'Eudes, & de ſes ſucceſſeurs, à condition neanmoins qu'ils reſtabliroient ces monaſteres, & fourniroient aux communautez, dont ils ſeroient habitez, ce qui ſeroit neceſſaire pour leur ſubſiſtance, afin que les biens qui avoient eſté donnez aux Egliſes de ces Abbaies, ſerviſſent principalement à ſubvenir aux beſoins de ces lieux ſaints, où ils avoient eſté offerts à Dieu par les Fidelles, la pieté, & la juſtice ne pouvant ſouffrir qu'elles fuſſent tellement dépoüillées de leurs revenus pour contribuer à l'entretien d'une autre Egliſe, qu'elles manquaſſent elles-meſmes de ce qui leur ſeroit neceſſaire.

* *Vers les années 841. & 851.*

Quatenus loca Deo dicata, & res illis Eccleſiis collatæ ibi potiſſimum deſerviant, ubi Deo per fidelium oblationes eſſe collatæ cognoſcuntur, quia nec pium, nec juſtum eſſe cognoſcitur, ut Eccleſiæ præfatæ ita ſuis rebus ſpolientur. &c *Sammarth. Gall. Chriſt. Tom. 2. pag. 174.*

CHAPITRE XXI.

De quelques Abbez de ſaint Medard de Soiſſons, & de la tranſlation des reliques de ſaint Sebaſtien dans ce monaſtere : Des Abbeſſes de Noſtre-Dame de Soiſſons, & d'Origni.

I. *Les reliques de ſaint Sebaſtien, & de quelques autres Saints ſont transferées à Soiſſons.*

LE corps de ſaint Medard qui repoſoit à Soiſſons dans l'Abbaie qui porte ſon nom, y eſtoit déja un aſſez grand ornement, & la rendoit fort celebre ; mais elle devint encore plus venerable, & fut plus frequentée des Fidelles depuis qu'elle eut eſté enrichie des reliques de ſaint Sebaſtien Martyr, de ſaint Gregoire Pape, & de quelques autres Saints, qui y furent apportées de Rome du temps de Loüis le Debonnaire. Quoique le Pape Eugene ſecond fut entré d'une maniere canonique dans le Siege de ſaint Pierre, & qu'il eut tous les talens neceſſaires à un ſouverain Pontife, il fut d'abord inquieté par des ſeditieux qui n'avoient pas approuvé ſon élection. Pour appaiſer ce trouble, Loüis envoia à Rome Hilduin Abbé de ſaint Medard. Cet Abbé s'acquitta tres bien de ſa commiſſion, & Eugene fut fort ſatisfait de ſa conduite. A ſon retour en France Hilduin fit le recit de ſon voiage à ſes Religieux de Soiſſons. Rodoin qui eſtoit leur Prieur, lui dit que puiſque le Pape lui avoit donné tant de marques d'eſtime, & de bienveillance, il devoit s'en prevaloir, pour procurer à ſon monaſtere la poſſeſſion de quelques reliques conſiderables. Cette propoſition agrea à cet Abbé, & d'abord il crut qu'il devoit taſcher d'avoir le corps de ſaint Silveſtre. Dans ce deſſein il envoia à Rome ce meſme Rodoin avec des lettres de recommandation, que l'Empereur eut la bonté de lui donner. Rodoin alla en Bourgogne pour paſſer de là en Italie. Eſtant à Langres, un pauvre qui eſtoit malade eut la nuit un ſonge, dans lequel ſaint Sebaſtien lui ordonna de chercher Rodoin, & de lui dire qu'il demandat au Pape ſes reliques, & pour l'aſſurer que ce qu'il lui diſoit, n'eſtoit pas une illuſion, il lui rendit la ſanté. Sur cet avis Rodoin retourna vers l'Empereur, & obtint de lui d'autres lettres où ce Prince prioit le Pape de

Act. ſac. 4. part. 1 pag. 390.

lui donner le corps de ce ſaint Martyr. Il alla enſuite à Rome, & demanda ces reliques au Pape, lequel d'abord fit difficulté de les lui accorder, mais enfin ne voulant rien refuſer à l'Empereur, il commit Jean Eveſque, pour ouvrir le tombeau du Saint qui eſtoit hors la ville, & pour en tirer ſon corps, en cas que le Saint le voulut permettre. Car du temps du Pape Adrien, & encore depuis ſous le pontificat de Leon troiſiéme, on avoit tenté de le transferer dans Rome, & le Ciel l'avoit empeſché. Jean s'eſtant preparé à cette ceremonie par la priere, & par le jeûne, leva de terre le corps du ſaint Martyr, & le transfera dans l'Egliſe de ſaint Pierre. Aprés que ce precieux dépoſt y eut eſté quelque temps, Rodoin eut la liberté de le tranſporter, & il enleva encore les reliques de ſaint Gregoire Pape. Il mit ces ſacrez oſſemens dans le monaſtere d'un Abbé Romain nommé Ingoald, qui lui rendit de fort bons offices. Enſuite il les transfera en France, & la joïe qu'il avoit de les poſſeder s'accrut encore ſur le chemin par des miracles que Dieu fit en faveur de quelques malades, qui eſtoient venus reverer ces ſaintes reliques. Rothade l'ancien qui gouvernoit alors le dioceſe de Soiſſons, les alla recevoir hors la ville; & aprés qu'elles eurent un peu repoſé dans l'Abbaie de Noſtre-Dame, les mit ſolennellement dans celle de ſaint Medard, le ſecond Dimanche de l'Avent l'an 826. Il eſt certain que depuis il s'y fit un grand nombre de miracles. On dit qu'en un jour, qui eſtoit la veille de la feſte de ſaint Benoiſt, il y eut ſoixante & douze perſonnes qui y reçurent la gueriſon de leurs maladies. Mais il y en eut auſſi, qui viſitant les reliques de ſaint Sebaſtien en mauvais eſtat, & aiant la conſcience ſoüillée de crimes, en furent punis, & ſe ſentirent tout à coup penetrez d'un feu qui les conſumoit: & leur chaſtiment répandit une crainte ſalutaire dans les eſprits, laquelle eſtoit cauſe que la pluſpart n'entroient dans l'Egliſe où eſtoit le tombeau du Saint, qu'aprés avoir taſché de purifier leur ame par la confeſſion de leurs pechez, & par de bonnes œuvres. C'eſt ainſi qu'en uſa l'Imperatrice Judith eſtant obligée d'y accompagner ſon mari; & il eſt de plus à remarquer que d'abord ils allerent ſe proſterner devant les reliques du Saint, veſtus d'un habit fort ſimple, mais qu'enſuite ils reprirent la couronne, & les autres marques de leur dignité pour aſſiſter à la grande Meſſe. L'Empereur y fit de riches preſens & depuis

CHAP. XXI.

Ibid. pag. 400.

In humili quo erant habitu. *Ibid. pag. 406. & 407.*

CHAP. XXI.

visita souvent cette Abbaie. Il s'y fit un jour dix-huit miracles en sa presence. Hilduin enrichit encore son monastere des reliques de quelques saints Martyrs, que lui apporta Dieudon Diacre de l'Eglise Romaine, & qui furent reçuës solennellement dans saint Medard le quatorziéme de Juillet l'an 828. mais il fut obligé d'en rendre une partie à Eginard, qui se plaignit à lui qu'on les avoit soustraites à Ratlaic son Secretaire, comme nous dirons ci-aprés. Il donna une partie du suaire de saint Sebastien à l'Abbé de Manlieu, à cause que son Eglise estoit dediée à ce saint Martyr, & pour le consoler de ce qu'on l'avoit trompé par de fausses reliques du mesme Saint, dont Dieu fit voir la supposition par un miracle. L'histoire de la translation de ces reliques a esté écrite au commencement du dixiéme siecle par Odilon Religieux de saint Medard. Mais il n'est pas le seul qui parle de ce grand nombre de miracles arrivez dans son Abbaie: Eginard, & celui qui a écrit la vie de Loüis le Debonnaire, tous deux Auteurs contemporains, & tres-dignes de foi, en rendent aussi témoignage. Paschase en fait mention dans les Actes de Vala, mais sans marquer le lieu; enforte neanmoins qu'il est comme certain que ce qu'il dit se rapporte principalement à ces évenemens prodigieux qui s'estoient passez de son temps dans sa province. Odilon assure que l'on gardoit dans le cartulaire de saint Medard un memoire de ces miracles dressé par Rodoin, où l'on en contoit jusqu'à quatre mille cent soixante & dix. Enfin il est parlé de ces prodiges dans des chartes de Loüis le Debonnaire, & de Charles le Chauve.

Ut à nullo mortalium eorumdem miraculorum, aut numerus comprehendi, aut varietas verbis valeat enunciari. *Eginhard. Annal. an.* 826.

Vita Ludovici Pii ad an. 826. (miracula) quanta & qualia nunquam sunt audita à sæculo facta uno in tempore ad reliquias Sanctorum. *Act. sac.* 4. *pag.* 491.

Ibid pag. 410.

Sammarth. Gall. Christ. Tom. 4. *pag.* 565. *an.* 830.

II.

Hilduin, & autres Abbez de saint Medard.

On dit qu'il y a eu autrefois jusqu'à quatre cens Religieux dans saint Medard, qui partagez en plusieurs bandes chantoient continuellement l'Office, & dont plusieurs s'appliquoient à l'estude des lettres divines, & humaines. Hilduin aiant esté relegué à la nouvelle Corbie pour le sujet que nous avons marqué, cessa de gouverner l'Abbaie de saint Medard, & eut pour successeur Agobard Archevesque de Lyon. Mais trois ans aprés il obtint de nouveau la conduite de ce monastere. Il fut aussi Abbé de saint Denis, ainsi que nous dirons. L'Empereur Loüis donna à l'Abbaie de saint Medard le monastere de saint Estienne de Choisi au dioceſe de Soissons, pour emploier une partie des revenus au luminaire, & à exercer la charité envers les pauvres, & les hostes: enforte neanmoins

Choisi est dans le lieu où l'Aisne entre dans l'Oise.

Act. sac. 4. *part.* 1. *post indicem præfationis, & pag.* 406.

CHAP. XXI.

que l'on entretiendroit à Choisi une communauté assez grande pour y faire l'Office avec decence, & pour y observer la regularité. Hilduin mourut l'an 842. le trentiéme d'Octobre. Il y a apparence qu'il s'estoit rendu à saint Medard pour assister à la translation solennelle des reliques de saint Medard, & de saint Sebastien, laquelle se fit vers ce temps-là. On transfera les corps de ces Saints dans une nouvelle Eglise, dont les fondemens avoient esté posez par l'ordre, & par la liberalité de Loüis le Debonnaire, & qui estoit presque achevée. Charles le Chauve assista à cette ceremonie, & signala sa veneration envers les reliques de ces Saints en les portant lui-mesme sur ses épaules. Il accrut en mesme temps les revenus du monastere par la donation d'une terre. La copie que l'on a de sa charte est sans datte, mais il y est parlé de l'Abbé Hilduin, comme d'une personne qui n'estoit plus au monde, & c'est pourquoi il est sans doute que ces lettres furent expediées aprés le trentiéme d'Octobre de l'an 842. Quelque temps aprés Hermentrude premiere femme de Charles le Chauve fut sacrée Reine dans l'Eglise de saint Medard par le ministere de deux Evesques. On ne sçait point qui fut successeur de l'Abbé Hilduin : car il n'y a nulle preuve que saint Rodolfe, ou Raoul Archevesque de Bourges ait gouverné le monastere de saint Medard, & si son nom se trouve dans les catalogues nouveaux des Abbez, ce n'est que sur la foi de Tritheme qui semble s'estre mepris.

Nithard. lib. 3. pag. 372. an. 842.

Historic. Franc. Tom. 2. pag. 446.

III.

Pepin neveu de Charles le Chauve relegué dans saint Medard.

Pepin qui regnoit dans une partie de l'Aquitaine, s'estant attiré le mepris, & l'aversion des Grands du païs par sa mauvaise conduite, ils le livrerent à son oncle Charles le Chauve, qui le relegua dans l'Abbaie de saint Medard, & l'obligea d'y prendre l'habit de Religieux. Un peu aprés qu'il en fut revétu, & qu'il eut promis de garder la Regle, deux Moines qui estoient Prestres tascherent de lui procurer la liberté, & de le tirer du cloistre, mais leur entrepriſe passa pour un crime, & ils furent chassez de leur communauté, aprés que leur cause eut esté discutée selon la Regle de saint Benoist par plusieurs Abbez, comme il paroist par le Concile de Soissons tenu l'an 853. dans saint Medard. Un Archidiacre les mena ensuite à l'audience du Concile par l'ordre de Rothade Evesque de Soissons. On y examina de nouveau leur procedé, & aiant esté jugez coupables de conspiration, ils furent privez des

Quos præsentibus diversorum cœnobiorum religiosis Abbatibus, & causam subtiliter juxta Regulam beati Benedicti examinantibus concors congregatio sancti Medardi à sua unanimitate præcidit. *Conc. Suoss. an. 853. can. 5. Tom. 8. pag. 82. Act. sac. 4. part. 2. pag. 587.*

CHAP. XXI.

fonctions du sacerdoce, & releguez separement dans deux monasteres fort éloignez l'un de l'autre, pour y faire penitence. Il n'est pas de nostre sujet de raconter les autres avantures de Pepin, il suffira de marquer qu'il s'echappa du cloistre, & alla se joindre aux Normans, qui faisoient alors d'horribles ravages dans la France, mais il fut repris, & renfermé dans le chasteau de Senlis. On consulta Hincmar Archevesque de Reims sur la penitence qu'on lui devoit imposer pour avoir quitté l'habit de la religion, & s'estre allié avec les ennemis de l'Estat, & ce sçavant Prelat répondit qu'il falloit exhorter Pepin à faire en secret une confession generale de ses pechez, à s'accuser publiquement d'avoir quitté son habit, de s'estre parjuré, & de s'estre joint aux payens, & à demander pardon se tenant cependant devant l'Eglise parmi les penitens publics, & qu'ensuite on lui donneroit l'absolution, la tonsure clericale, l'habit monastique, & la sainte Communion, & l'on mettroit auprés de lui des Religieux, & de pieux Chanoines, qui par leurs instructions, & par leurs bons exemples l'exciteroient à bien vivre, & à pleurer ses pechez. Ce fut peut-estre à l'occasion de sa fuite, ou à cause de quelque desordre arrivé dans saint Medard, que ce mesme Prelat exhorta Rothade d'appliquer ses soins pour remettre l'observance dans ce monastere. S'il s'y estoit glissé quelque relâchement dans la discipline, on y apporta remede, & ce fut pour y maintenir le bon ordre que le Roy Charles le Chauve fit un reglement pour la subsistance des Religieux qui fut confirmé l'an 871. par le Concile de Douzi, auquel presida Hincmar. Carloman fils du Roy en avoit alors l'administration, & possedoit encore d'autres Abbaies. Aprés ce Prince qui estoit Ecclesiastique, le monastere de saint Medard fut entre les mains d'Abbez seculiers, qui commettoient un Religieux avec la qualité de Doyen, pour prendre soin de l'observance. Tel estoit le Doyen Ingran, à qui Odilon dedia son ouvrage de la translation de saint Sebastien. Au reste cette belle Eglise que bastit le Prieur Rodoin par l'ordre, & par le secours de Loüis le Debonnaire, & de l'Abbé Hilduin, fut bruslée par les Barbares vers l'an 886. & toutefois Regino témoigne que l'année suivante l'on y enterra le Duc Henri qui avoit esté tué par les Normans. L'Empereur Charles le Gras donna aux Moines de saint Medard la terre de Doncheri au dioceſe de Reims, pour leur servir de refuge pendant

Hincmar. Tom. 2 pag. 831.

Tom. 2. Histor. Franc. pag. 414.

Flodoard. lib. 3: cap. 21.

Voiez l'Histoire de l'Abbaie de Nostre-Dame de Soissons pag. 432.

Spicil. Tom. 8. pag. 406.

Par les Marcomans ou Normans. Metrop. Rhem. lib. 4. cap. 2.

pendant la perſecution : c'eſt ainſi qu'on appelloit les ravages des Normans, alors Payens. Les Religieux y bâtirent un Prieuré, dont l'Egliſe fut dediée en l'honneur de ſaint Sebaſtien & de ſaint Medard. CHAP. XXI.

IV.

Marc.

Un Eveſque appellé Marc Anglois de naiſſance, mais qui avoit fait long-temps les fonctions de ſa charge dans quelque dioceſe d'Irlande, alla par devotion à Rome, & delà à ſaint Gal, où il demeura quelque temps. Enſuite il vint en France, y eſtant attiré par la liberalité de Charles le Chauve, & mena une vie d'Anachorette dans l'Abbaye de ſaint Medard. Il excella en vertu, & paſſa pour un homme conſommé dans la Philoſophie Chreſtienne, & pour un vrai Sage de l'Evangile.

Marcus ſingularis noſtro tempore unicæ philoſophus ſanctitatis. *Heric. Autiſſiod. de mirac. S. Germani. c. 55.*

V.

Abbeſſes de Noſtre-Dame de Soiſſons.

Entre les Abbeſſes de Noſtre-Dame de Soiſſons, l'on marque Giſele fille du Roy Pepin, & Theodrade, niéce de ce Prince. Mais il y a de la difficulté à l'égard de la premiere. Car il eſt certain qu'elle demeuroit dans le monaſtere de Chelles. Avant ſon engagement dans le cloiſtre, Conſtantin Empereur d'Orient, & Didier Roy des Lombards, la demanderent pour eſtre l'épouſe de leurs fils, mais ils ne la purent obtenir : ſoit parce que la grace divine la porta à preferer l'état de virginité au mariage, ou parce que Pepin ſon pere, & ſes freres Carloman & Charlemagne ne voulurent pas conſentir à ces alliances. Elle mourut vers l'an 810. dans le monaſtere, où elle s'eſtoit conſacrée à Dieu dés ſa jeuneſſe. Nous parlerons encore d'elle ci-aprés. Theodrade eſtoit ſœur de ſaint Adalard Abbé de Corbie. Elle vécut quelque temps dans le mariage, & eut une fille appellée Imme. Eſtant veſve elle renonça au monde, & ſe fit Religieuſe. Elle ſervit comme de ſeconde mere à ſaint Paſchaſe, & prit ſoin de ſon éducation. Auſſi ce ſaint Abbé conſerva toûjours beaucoup de reconnoiſſance des bontez qu'elle avoit euës pour lui, & entr'autres marques qu'il luy en voulut donner, entreprit de lui faire un ample commentaire ſur le Pſeaume quarante-quatriéme, qui ſelon un de ſes ſens convient d'une façon particuliere aux perſonnes, qui par le mouvement d'une chaſteté Chreſtienne, & qui a ſa racine dans l'amour ſaint, choiſiſſent pour leur époux le Sauveur du monde. Mais il n'acheva cet ouvrage que du temps d'Imme, laquelle aiant auſſi embraſſé la profeſſion religieuſe, ſucceda à ſa mere dans le gou-

Annal. Metens ad an. 804.

Stephan. III. epiſt. 3. Concil. tom. 6. pag 1719.

Erat ei (Carolomagno) unica ſoror nomine Giſla à puellaribus annis religioſæ converſationi mancipata, &c. *Eginhard vita Carol. Magn.*

Hiſtoire de Noſtre-Dame de Soiſſons, page 124.

CHAP. XXI.

vernement de la Communauté. Il y rend un illuſtre témoignage à la pieté qui fleuriſſoit alors dans le monaſtere de Noſtre-Dame. Imme entra dans la charge d'Abbeſſe, par le choix que firent d'elle les Religieuſes en preſence de l'Archeveſque de Rheims, & de quelques autres Eveſques. Son élection fut confirmée non ſeulement par ces Prelats, mais encore par Charles le Chauve, comme il paroiſt par ſa charte de l'an 845. où ce Prince permet de plus aux Religieuſes apres la mort d'Imme, d'élire une d'entre elles pour gouverner leur monaſtere, s'il y en avoit quelqu'une qui en fut capable, & s'il n'y en avoit point, il reſerve à ſes ſucceſſeurs le pouvoir de leur choiſir une Abbeſſe, par le conſeil des Eveſques, & du conſentement de leur communauté, ainſi qu'il eſt ordonné par la Regle. Quelques années apres, le Roy dans une aſſemblée tenuë à Compiegne, fit un reglement pour la ſubſiſtance de la communauté, affectant de certaines terres du monaſtere, pour de certaines dépenſes, les unes pour la table des Religieuſes, les autres pour leur fournir des habits, d'autres pour le luminaire de l'Egliſe, & ainſi du reſte. Il paroiſt par cet acte que la communauté eſtoit compoſée de *deux cens ſeize Religieuſes*, & de *quarante Sœurs Converſes*. Quoy que le monaſtere fut aſſez ſerré, & eut peu d'étenduë pour tant de perſonnes, on y gardoit une exacte cloſture, & l'on obſervoit l'abſtinence de chair, preſcrite par la Regle, à la reſerve de quelque diſpenſe pour les Feſtes de Noël & de Paſque.

Ibid. pag. 428. Le 13 de Février l'an 6. du regne de Charle le Chauve. Indiction 8.

Sanctimoniales fœminæ 216 famulæ in monaſterii clauſula conſiſtentes, &c. 40. &c.

Ad luminaria vero Eccleſiæ prout poſcit loci nobilitas congruè præparandavillam Coloſiacum, &c.

Hiſtoire de Noſtre-Dame de Soiſſons, pag 430.

Paſchaſ in Pſal. 44. lib. 1. pag. 1244. lib. 3. pag. 1303.

VI.

Monaſtere de S. Vincent de Laon.

Charles le Chauve aiant tiré de l'Abbaye de ſaint Denis un Religieux de grand merite, & qui eſtoit Preſtre, l'envoia au monaſtere de Laon, c'eſt à dire à ſaint Vincent, pour en inſtruire la communauté, & porter ceux qui y demeuroient à bien garder la Regle. Mais Hincmar Eveſque de Laon, fameux par ſes diſgraces excommunia ce Preſtre ſans ſujet, & par une pure animoſité, ſi l'on en croid Hincmar Archeveſque de Reims, qui lui fait là-deſſus des reproches. Auſſi il revoqua depuis ſa ſentence, à la perſuaſion de quelques Prelats qui l'allerent trouver de la part du Roy.

Opuſcul. Hincmar. Remenſ. ad Hincmar. Laudun. c. 9. tom. 2. pag. 412.

VII.

Abbeſſes d'Origni.

Le monaſtere de ſaint Pierre ou de ſainte Benoîte d'Origini, ſitué dans le dioceſe de Laon, ſubſiſtoit dés le neuviéme ſiecle, & meſme ſelon l'opinion d'un Auteur moderne qui en a écrit l'hiſtoire, il eſt beaucoup plus ancien, & eut

ſon origine un peu aprés l'an 674. que l'on fit la premiere tranſlation du corps de cette ſainte Martyre. Sinichilde qui eſt marquée au premier rang dans l'Obituaire, avec la lettre D. où la qualité de Dame, que l'on ne donne point aux autres, pourroit bien en avoir eſté la premiere Abbeſſe; mais ce qui affoiblit cette preuve, eſt que ce regiſtre eſt diſpoſé ſelon l'ordre des mois, & que Sinichilde n'y eſt peut-eſtre * la premiere, que parce que ſa mort arriva le 8. Janvier. Charles le Chauve en augmenta les revenus par ſes liberalitez, à la priere de la Reine Ermentrude ſa premiere femme, & confirma le privilege qui y fut donné par l'Eveſque de Laon, qui eſtoit alors Pardule, & par d'autres Prelats. Pardule dreſſa lui-meſme ce privilege, prenant pour modele celui que ſaint Gregoire avoit autrefois accordé à une communauté de Filles, & cela détruit les ſoupçons que quelques-uns ont formez contre ces Lettres de ce ſaint Pape. Ce privilege tout conſiderable qu'il eſtoit, ne fut pas d'un grand ſecours pour le monaſtere, & & ne le put mettre à couvert des violences qui furent ſi ordinaires en ce temps-là. Le Prevoſt eſtabli pour proteger les Religieuſes, diſſipa une partie des biens que leur avoit donné Ermentrude, on leur oſta enſuite l'original de leur privilege, on chaſſa leur Abbeſſe reguliere, & l'on mit en ſa place une fille qui n'avoit point pratiqué les exercices du cloiſtre, & qui avoit fait des preſens pour eſtre Superieure. C'eſt ce que nous apprenons de l'extrait d'une lettre écrite à la Reine Richilde ſeconde femme de Charles, par Hincmar Archeveſque de Reims, qui tâcha de remedier à ce deſordre, alleguant entr'autres choſes que l'inſtitution de cette Abbeſſe eſtoit une pure Simonie, que l'on avoit violé en ce point la regle de ſaint Benoiſt, & qu'ainſi ceux qui avoient appuyé de leur autorité une affaire ſi injuſte, avoient peché contre le ſaint Eſprit, qui a dicté au Saint ſa regle. Il eſt comme certain que cette Abbeſſe eſtoit Ricouare que ce Prelat accuſe dans une autre lettre d'avoir uſurpé ce monaſtere contre la diſpoſition des Loix. Et l'on dit cependant que ce fut à la priere de Ricouare qu'Arnou (ou pour mieux dire Hedenulfe) Eveſque de Laon, transfera ſolemnellement le corps de ſainte Benoiſte dans l'Egliſe de ſaint Pierre d'Origni, le 26. de May de l'an 876.

Miroir d'Origni, pag. 113. 115. 280. & 305.

Je parle avec doute, parce qu'il y a trois articles qui ne ſont pas exactement dans l'ordre des mois.

Flodoard, l. 3. c. 27.

Pro regimine Ricoaræ Abbatiſſæ quæ contra leges idem uſurpaverat monaſterium. *Flodoard. l. 3. c. 25.*

Ricouare n'a pas eſté Abbeſſe dés l'an 850. mais ſeulement apres la mort de l'Imperatrice Ermentrude, qui mourut l'an 869.

CHAPITRE XXII.

Des Abbez de ſaint Germain de Paris.

I. *Hilduin Abbé de ſaint Germain.*

AU commencement du neuviéme ſiecle, l'Abbaie de ſaint Germain de Paris eſtoit ſous la conduite d'Irmino, homme ſage & habile, qui fit un denombrement exact de tout le revenu du monaſtere, determinant ce que les Religieux devoient avoir pour leur uſage, & ce qui devoit appartenir à l'Abbé pour ſon entretien, & pour s'acquitter des ſervices que l'on eſtoit obligé de rendre au Roy dans ſes armées. Il vivoit encore l'an 816. comme il ſe voit par des lettres que lui accorda Loüis le Debonnaire touchant un certain droit de peſche. Aprés ſa mort, l'adminiſtration de ce monaſtere fut donnée au fameux Hilduin Archichapellain du Palais, qui eſtoit déja Abbé de ſaint Denis, & peut eſtre auſſi de ſaint Medard. Ce qu'il fit de plus remarquable à l'égard de ſa communauté de ſaint Germain, fut un reglement qu'il dreſſa pour la nourriture, & la ſubſiſtance des Religieux, & que le Roy confirma par une charte de l'an 829. les lettres de ce Prince marquent qu'il y avoit alors ſix-vingt Moines dans l'Abbaie. Ce reglement fait voir ce que nous avons déja obſervé, en parlant de l'Abbaie de Noſtre-Dame de Soiſſons, ſçavoir que les Religieux de noſtre Inſtitut pouvoient manger de la volaille deux fois par an, à Paſque, & à Noël: cet uſage eſtoit autoriſé par un des ſtatuts faits l'an 817. à Aix-la-Chapelle, & par l'exemple de ceux du Montcaſſin. L'on accorda d'autant plus facilement cette permiſſion aux Religieux, à cauſe de la joïe qui doit accompagner la celebration des grandes feſtes, qu'en ce temps-là pluſieurs s'imaginoient que l'uſage de la volaille n'eſtoit point contraire à la diſpoſition de la Regle, qui porte ſeulement que ceux qui ne ſeront pas infirmes s'abſtiendront de la chair des beſtes à quatre pieds. Mais cette opinion a eſté juſtement rejettée par la pluſpart des Interpretes de la Regle, & par les Inſtituteurs des veritables reformes, qui ont jugé quil falloit entendre les paroles de noſtre ſaint Legiſlateur par rapport à ſon intention, qui a eſté ſans doute de mortifier le

13. *Ianuar. Ludovic. 16. Indict. 7.*
Aimon. edit. Iac. du Brueil. lib. 5. cap. 34 & 20. 17.

corps, & que ſans compter les pieds des animaux, il falloit tenir pour défenduës toutes ſortes de chairs, comme un aliment qui nourrit, & qui flate la ſenſualité. *Non enim hæc pedum numero, ſed ſuavitate guſtus judicantur*, dit ſaint Jerôme ſur un pareil ſujet. Il paroiſt de plus par ce reglement que les Religieux uſoient de graiſſe, ou comme on parloit alors, d'huile de graiſſe dans les potages, & dans les ſauſſes au défaut d'huile d'olive, ce qui leur avoit eſté permis par le Pape, & par les Eveſques de France, qui les diſpenſerent auſſi des grands, & penibles travaux des mains, à cauſe de l'honneſteté du ſacerdoce, & au lieu de ce travail leur impoſerent l'obligation de prier Dieu pour les vivans, & les morts. Nous faiſons cette obſervation, non point pour fournir d'excuſe aux laſches, & aux pareſſeux, mais parce que noſtre ſujet nous y oblige. Il n'y a point de diſpenſe qui puiſſe juſtifier l'oiſiveté. C'eſt une maxime de noſtre Regle, auſſi bien que de l'Ecriture, & du ſens commun, que ce vice eſt un des plus dangereux ennemis de l'ame. Hors du chœur, il faut qu'un Religieux emploie ſaintement ce qui lui reſte de temps, & qu'il travaille ou du corps, ou de l'eſprit, d'une maniere convenable à ſa profeſſion, & ſelon l'ordre de ſes Superieurs. Au reſte ces diſpenſes n'ont pas eſté admiſes, ny en uſage dans toutes les communautez de noſtre Inſtitut; elles ont eſté inconnuës dans pluſieurs monaſteres bien reglez, & meſme dans des Congregations entieres, qui s'attachant aux termes de la Regle ont auſſi bien gardé l'abſtinence à Paſque, & à Noël, qu'aux autres jours de l'année, & qui ont allié autant qu'il a eſté poſſible le travail des mains avec la pſalmodie, & les autres fonctions du ſacerdoce. Lorſqu'un Religieux demeure dans une communauté où l'on vit ſelon l'eſprit de la Regle, il eſt de ſon devoir de s'accommoder aux obſervances particulieres qui y ſont eſtablies, & ce ſeroit à lui une temerité criminelle d'en vouloir troubler la paix, & la diſcipline, en demandant qu'on lui donnât des libertez, & des diſpenſes qui n'y ſont point en uſage, quoiqu'elles aient eſté reçuës ailleurs, & meſme autoriſées par des Conciles. Pepin Roy d'Aquitaine reſtablit Hilduin dans la poſſeſſion de quelques terres qui appartenoient à ſon monaſtere. La date des lettres de ce Prince répond à l'an 830. ou 831. Il y a d'anciens catalogues d'Abbez qui mettent aprés Irmino, Heimon Preſtre, peut eſtre parce

Hieron. Epiſt. ad Salvinam. Iacob. du Breuil. Ibid. pag. 282.

De pinguedine, aut modii viginti, aut porci quinquaginta. *Aimoin. loc. cit. pag.* 280.

Et quia oleum olivarum non habent Franci, voluerunt Epiſcopi, ut oleo lardivo utantur. *Iohan. Mabill. Analect. Tom.* 1 *pag.* 55.

Statueruntque Epiſcopi, concordante Domino Papa (*Gregorio IV.*) ut Monachi à gravi opere propter honeſtatem ſacerdotii ceſſent, & loco laboris ad horas pſalmos quoſdam nominatos pro vivis, & defunctis fidelibus cantent cum orationibus ordinatis, volueruntque, ut Monachi in Paſcha, & Pentecoſte conſuetudinem in ſervitio divino teneant Romanorum. *Ibid. pag.* 54.

Aimoin. edit. Iacob. du Breuil. lib. 5. *cap* 27.

CH. XXII. qu'il fut commis par Hilduin pour gouverner la communauté, & y maintenir l'obſervance.

II. *Succeſſeurs d'Hilduin.*

Ce premier Hilduin eut pour ſucceſſeurs dans l'Abbaie de ſaint Germain, Ebroin Eveſque de Poitiers, Hilduin ſecond, Gozlin depuis Eveſque de Paris, Ebole, Hubold, & Robert. Nous avons déja parlé d'Ebroin en traitant du monaſtere de ſaint Maur ſur Loire. Outre l'Eveſché de Poitiers, il eut encore la charge d'Archichapellain du Roy, qu'avoit exercée Hilduin ſon predeceſſeur. De ſon temps, ſçavoir l'an 845. les Normans aiant pouſſé leurs courſes juſques devant Paris, les Religieux de ſaint Germain tirerent de terre le corps de leur ſaint Patron, & le tranſporterent à Combes-la-ville en Brie, qui eſtoit une terre qui dépendoit alors de leur Egliſe. Le monaſtere demeura ſans défenſeurs, & fut aiſement occupé par les Barbares qui le ravagerent. On y reporta le corps du Saint aprés qu'ils ſe furent retirez. Ebroin mourut l'an 858. & fit place à Hilduin ſecond, qui eut la joïe de voir ſon Egliſe honorée des reliques de ſaint George, & de ſaint Aurele Martyrs, qui y furent apportées d'Eſpagne, ainſi que nous dirons. Mais trois ans aprés les Religieux furent contraints pour la ſeconde fois de ſe retirer dans leurs terres de Brie avec le corps de ſaint Germain, pour éviter la violence des Normans, qui vinrent piller leur monaſtere, & mirent le feu à quelques baſtimens. Vingt Religieux qui y eſtoient demeurez pour y celebrer l'Office le jour de Paſque, chantant les Matines dans l'Egliſe furent attaquez par les ennemis, mais ils s'échapperent de leurs mains par un bonheur que chacun regarda comme une protection particuliere du Ciel. La paix aiant eſté faite avec les Normans l'an 863. on rapporta les reliques du Saint dans ſon Abbaie, & on les mit dans la Chapelle de ſaint Symphorien. Quelques années aprés, ce precieux dépoſt fut transferé dans l'Egliſe en preſence de Charles le Chauve, de la Reine Richilde, d'Ingelwin Eveſque de Paris, & de l'Abbé Gozlin. Ces diverſes tranſlations ne ſe paſſerent pas ſans miracles. On en peut voir le recit dans l'ouvrage d'Aimoin alors Religieux de ſaint Germain. Il ne faut pas confondre cet Auteur avec Aimoin Religieux de Fleuri, qui a écrit l'hiſtoire de France. Gozlin pour maintenir l'ordre monaſtique dans ſon Abbaie, obtint de Charles le Chauve la confirmation du reglement fait pour Hilduin premier, pour la ſubſiſtance de

Ou ſelon d'autres en 846.

Aimoin. lib. 5. cap. 23.

Vide Act. part. 2. ſec. 3. pag. 104. & ſeqq. pag. 119.

la communauté. Les lettres de ce Prince ſont de l'an 872. & données à ſaint Denis, où il avoit celebré la feſte de Paſque : elles font voir que la communauté de ſaint Germain eſtoit encore compoſee de ſix-vingt Religieux, & que l'Abbé pouvoit augmenter ce nombre, mais non pas le diminuer.

III. *Uſuard Religieux de ſaint Germain compoſe un martyrologe depuis en uſage dans la pluſpart des Egliſes de France.*

Uſuard Preſtre, & Moine vivoit alors dans cette Abbaie. Il compoſa par l'ordre de Charles le Chauve un martyrologe, qui a eſté depuis en uſage dans la pluſpart des Egliſes de France, enſorte toutefois que chaque Egliſe y adjouſtoit les feſtes qui lui eſtoient propres ; & c'eſt pourquoi il eſt important de bien diſtinguer ces additions, & de ne les pas confondre avec le texte de l'Auteur.

IV. *Translation de ſaint Germain.*

Les Normans aiant pris Pontoiſe l'an 886. & s'avançant vers Paris pour l'aſſieger, pluſieurs des habitans vinrent au tombeau de ſaint Germain, pour obtenir l'aſſiſtance divine par l'interceſſion du Saint, & engagerent les Religieux à tranſporter ſon corps dans leur ville, afin que ces reliques ſacrées leur fuſſent comme un gage de la protection du Ciel dans un ſi grand danger. On les mit dans l'Egliſe aujourd'hui appellée *ſaint Germain le vieil.* Gozlin eſtoit alors Eveſque de Paris, & avoit quitté l'adminiſtration du monaſtere, laquelle avoit eſté donnée à ſon neveu Ebole, que l'on qualifie *le brave*, parce qu'il ſignala ſa valeur dans la défenſe de la ville. Les Normans ne l'aiant pû prendre, allerent porter leurs armes dans la Bourgogne. Ils revinrent encore devant Paris l'an 889. mais ils furent défaits à Montfaucon. Le corps de ſaint Germain fut cependant reporté dans ſon monaſtere, & mis, non plus dans le tombeau, mais dans une chaſſe de grand prix, faite par les ſoins de l'Abbé Ebole, & à l'embelliſſement de laquelle contribuerent le Comte Eudes depuis Roy de France, un grand Seigneur nommé Henri, & d'autres perſonnes. L'hiſtoire du ſiege de Paris par les Normans, a eſté écrite en vers par un Religieux nommé Abbo diſciple d'Aimoin. Abbo addreſſa ſon ouvrage à Gozlin, qui n'eſt pas Gozlin Eveſque, car il le qualifie ſimplement ſon frere. Il marque qu'il eſtoit Diacre comme lui, & il eſt certain meſme par ſon propre témoignage que Gozlin Eveſque n'eſtoit plus au monde, puiſqu'il parle de ſa mort dans ſon ſecond livre. Il compoſa de plus des homelies pour l'uſage des Eccleſiaſtiques par l'ordre de Fulrad Eveſque de Paris, & de Froterius Eveſque de Poi-

Tunc trepidant cives, cunctique vocant celebrandum Germanum, &c. *Abbo lib. 1. de obſidione Lutetiæ*

Pontificiſque nepos Ebolus fortiſſimus Abba. Septenos una potuit terebrare ſagitta (Ebolus) Mavortius, Martius Abba. *Abbo. ibid.*

Conlevita.

CH. XXIII.

tiers. Il marque fort clairement dans sa preface qu'il estoit Religieux de saint Germain, & il louë ce Saint, comme aiant esté le protecteur de Paris pendant le siege. Dans sa cinquiéme homelie, il deplore l'oppression que souffroient les Eglises, & les monasteres de la part des laiques. Aprés Ebole, on trouve dans le catalogue des Abbez, Hucbolde, & Robert Comte de Paris. Ce Comte quoique seculier eut l'administration du monastere, prit le nom d'Abbé, & le revenu affecté à cette charge, & establit un Doyen, pour gouverner les Religieux. Le premier de ces Doyens fut Remi, & le second Abbo, qui est vrai-semblablement l'Auteur dont nous venons de parler. Robert en qualité d'Abbé obtint du Roy Charles le Simple des lettres qui unissoient l'Abbaie de saint Leuffroi à celle de saint Germain, mais, comme il a esté dit, cette union ne subsista pas. Cette charte qui est de l'an 918. se trouve dans le Continuateur d'Aimoin.

Me revera Abbonem scilicet Monachum . . . Abbonis in vestris sacris vernaculi beatissimi Germani tutoris Parrisii ab obsessione hostili. *Spicil. Tom. 9. pag. 79. & pag. 105.*

Ea quæ Abbates accipientes sibi addixerunt, & statuentes Decanos Monachis sibi nomen Abbatis usurpaverunt. *Aimoin. edit. Iac. du Breuil lib. 5. c. 34 pag. 331. & cap. 42.*

CHAPITRE XXIII.

De l'Abbaie de saint Denis, & de la reforme de ce monastere.

I. *Fardulfe, & Vvalton Abbez de saint Denis.*

LE dernier Abbé de saint Denis, dont il a esté fait mention, est Magenar, qui eut pour successeurs Fardulfe, Walton, Hilduin, Loüis, Goslen, & Robert. Le regne des Lombards aiant esté détruit, Fardulfe qui estoit de cette nation, & qui avoit esté un des principaux Officiers de Didier leur dernier Roy, passa en France, & plusieurs années aprés il gagna l'estime de Charlemagne par le soin qu'il prit de lui découvrir la conjuration de Pepin, fils de ce Prince, & d'Himiltrude. Il obtint par ce moien l'Abbaie de saint Denis. Accompagné de quelques-uns de ses Clercs, c'est-à-dire de ses Religieux, il porta le corps de ce saint Martyr à l'armée de Charlemagne, qui faisoit la guerre aux Saxons, & qui souhaita d'avoir dans son armée ces saintes reliques, afin d'obtenir plus aisement le secours du Ciel: car nos Roys tres-Chrestiens ont toujours eu grande confiance dans la protection de ce Saint, ce qui paroist encore par leurs chartes, où ils l'appellent

L'an 793.

Act. sac. 3. part. 2. pag. 350.

l'appellent leur *protecteur particulier*. Fardulfe fit quelques augmentations à l'Egliſe de ſaint Denis, l'orna *d'un ciboire*. Par ce mot il ne faut pas entendre un vaſe ou calice, mais un petit dôme ſouſtenu de colomnes, que l'on mettoit au deſſus des autels, ou des tombeaux des Saints. Ces ouvrages lui ont merité un éloge d'Alcuin, qui l'en louë dans ſes poëſies. De ſon temps, ſçavoir l'an 797. le Comte Theodold s'eſtant juſtifié du crime de leze-majeſté, dont on l'avoit ſoupçonné, & aiant eſté reſtabli dans la poſſeſſion de ſes biens, en offrit une partie au monaſtere de ſaint Denis. Quoiqu'il ſoit fort probable que pendant ſon adminiſtration la Regle n'eſtoit pas exactement obſervée dans ſa communauté, on continuoit toujours de deſigner par le nom de Moines ceux qui la compoſoient, ainſi qu'il paroiſt par une donation faite à ce meſme Fardulfe. Sa mort arrivée vers l'an 806. fit place à Walton, lequel aiant quitté l'Abbaie de Richenaw qu'il gouvernoit, vint prendre la conduite de celle de ſaint Denis. Il n'exerça pas cette charge plus de huit ans, car il ſe trouve des lettres de protection accordées à ce ſaint lieu par Loüis le Debonnaire, à la priere de l'Abbé Hilduin la premiere année de ſon Empire.

Mabill. De Re Diplom. pag. 505.

Alcuin. Epig. 117

In luminaribus, & in ſtipendiis Monachorum. *Hiſt. de l'Abbaie de ſaint Denis. liv. 3. ch 6 pag. 724.*

II.
Hilduin Abbé de ſaint Denis.

Hilduin eſtoit d'une maiſon noble. Pendant ſa jeuneſſe il demeura quelque temps avec Loup depuis Abbé de Ferrieres, & s'il n'eſtoit pas déja Religieux, il embraſſa enſuite ce genre de vie dans ſaint Denis. Son merite le mit en grande conſideration auprés de l'Empereur, & porta ce Prince à le faire ſon Archichapellain, ou grand Aumônier. Trois ou quatre ans aprés qu'il eut eſté eſtabli Abbé de ſaint Denis, il eut encore l'adminiſtration des monaſteres de ſaint Germain, & de ſaint Medard.

Lup. Epiſt. 97. Hilduinus Beati Dionyſii Monachus, & Abbas. *Necrol. Angen egil. Act. ſec. 3. part. 2. pag. 353.*

III.
Reforme de l'Abbaie de ſaint Denis.

Comme ce fut en ce temps-là que l'on entreprit de reformer les communautez dereglées, l'on ne negligea pas celle de ſaint Denis, où la pluſpart des Religieux s'eſtoient comme transformez en Chanoines. Saint Benoiſt d'Aniane, & Arnou de Nermontier y allerent pour y remettre le bon ordre; mais l'endurciſſement, & les artifices de ces pretendus Chanoines rendirent leurs ſoins inutiles, & la ſimplicité de ces bons Abbez fut ſi grande, qu'ils ſe laiſſerent perſuader d'envoier dans un Prieuré ceux de la communauté qui eſtoient encore reveſtus de l'habit religieux, & qui gardoient, quoiqu'imparfaitement, les loix de leur profeſſion. Il arriva ainſi que la vertu fut punie,

Supradictorum Fratrum callidita-te, & duritia . . . , eos qui in ſoliditate ſuæ profeſſæ ſalvationis perduraverunt, á monaſterio removerunt, atque in memorata cella collocave-

CH. XXIII.

& le vice recompenſé. On éloigna du monaſtere, & l'on envoia comme en exil ceux qui eſtoient demeurez fermes dans l'eſtat regulier qu'ils avoient embraſſé, & cette maiſon ſainte, qui n'eſtoit deſtinée que pour des perſonnes qui porteroient l'habit, & qui accompliroient les devoirs de la vie monaſtique, fut abandonnée à ceux qui avoient ſecoüé le joug de la regle, & qui preſumoient de pouvoir aller au Ciel par la voie large du deſordre. Mais le Concile qui fut tenu à Paris l'an 829. pour la reformation des mœurs, ne put ſouffrir le changement que l'on avoit fait dans cet illuſtre monaſtere, & reſolut d'interpoſer ſon autorité pour y reſtablir la diſcipline. L'Abbé Hilduin ſe joignit aux Eveſques, & tous enſemble ils firent ſur ce ſujet des remonſtrances à Loüis le Debonnaire. Ils n'eurent pas de peine à perſuader ce qu'ils ſouhaittoient à un Prince qui avoit tant de zele pour l'ordre monaſtique, & qui ſe croioit obligé d'en empeſcher la ruine, & la décadence, meſme par la conſideration de ſon ſalut. Aiant donc obtenu une pleine permiſſion de travailler à la reforme de l'Abbaie de ſaint Denis, ils s'y tranſporterent en grand nombre: car Aldric Archeveſque de Sens, & Ebbes Archeveſque de Reims y allerent accompagnez de leurs Suffragans. Ils reconnurent d'abord par les chartes des Roys, par les privileges des Eveſques, & par d'autres titres qu'elle *avoit eſté baſtie, dediée, & dotée pour des perſonnes de l'Ordre monaſtique*, & que cet Ordre y avoit ſubſiſté juſqu'au commencement du regne de Loüis *, non ſans quelque affoibliſſement à l'égard de l'obſervance. Ils examinerent enſuite la qualité de ceux qui y demeuroient, & qui eſtoient ceux qui avoient fait vœu de vivre regulierement. Ils apprirent que parmi ceux qui s'eſtoient engagez de la ſorte, & qui depuis avoient abandonné leur eſtat, il y en avoit qui n'eſtoient plus au monde, & dont la perte ne pouvoit eſtre que le ſujet d'une grande douleur. Quelques-uns ſoutinrent fauſſement qu'ils n'avoient point fait profeſſion de la vie religieuſe, mais aiant eſté convaincus du contraire par des témoins, ils furent ſoumis à la penitence canonique. La pluſpart qui eſtoient malheureuſement tombez dans *l'Apoſtaſie*, comparurent devant les Eveſques, & les autres perſonnes de qualité qui les accompagnoient, & s'eſtant proſternez à terre, confeſſerent qu'ils s'eſtoient devoüez aux exercices de la vie reguliere, & monaſtique dans

runt, & illos qui propriæ voluntatis libitu non virtute, ſed verſutia quæſierunt, ac collo de ſub jugo regulæ excuſſo loro diſſigationis vitæ ſoluti ampliori itinere cæleſtem patriam petere ſunt conati in domiciliis reverendi habitus, & vitæ monaſticæ reliquerunt. *Lud. Pii diplomat. Concil. Tom. 7. ad an 832. pag. 1676.*

Monaſterium ordini monaſtico conſtructum, dedicatum, & rebus ditatum. *Ibid. pag. 1675. Mabill. De Re Diplom. pag. 518.*

Utcumque viguerit. *Conc. ibid.*

Quorum perditio non ſine magno animi ferri poteſt mœrore. *Ibid.*

* Quidam verò immò maxima pars qui hactenus in Apoſtaſiam prolapſi fuerant, &c. *Ibid.*

CH. XXIII.

l'Abbaie de saint Denis, & prierent humblement qu'on leur fit grace, & qu'on leur pardonnât la grande faute qu'ils avoient commise. Aprés quoi ils furent tous revestus de l'habit religieux, & renouvellerent tous ensemble leur profession. Quelques-uns de ceux qui attachez à leur vocation par les liens de l'amour saint, estoient demeurez fermes dans leur devoir, & avoient esté envoiez au Prieuré, se presenterent aussi, & demanderent de rentrer dans le monastere de saint Denis, & qu'il leur fut permis d'y habiter, puisque c'estoit dans ce lieu-là qu'ils avoient promis de servir Dieu, & qu'ils avoient déja vécu selon la regle, quoique non aussi parfaitement qu'ils devoient. Leur demande estoit juste, & ils obtinrent aisement ce qu'ils pretendoient. On dressa ensuite deux Actes de cette reforme, l'un pour demeurer entre les mains du Roy, & l'autre dans le cartulaire de l'Abbaie. Ainsi l'observance commença à y refleurir, & chacun en fut édifié. Il est vrai qu'un peu aprés la paix en fut troublée par quelques Moines inquiets, & incapables de discipline, qui oserent presenter une requeste au Roy contre ces Prelats, qui les avoient ainsi tirez de l'Apostasie, & les avoient fait rentrer dans leur devoir. Mais comme tout ce qu'ils exposoient fut trouvé faux, l'on n'y eut point d'égard, & l'effort qu'ils firent pour ruiner la reforme, ne servit qu'à l'affermir, & à la fortifier. Car les Religieux renouvellerent encore la promesse qu'ils avoient faite, & protesterent par trois Actes signez de leur main, qu'ils vouloient garder la regle qu'avoit écrit le bienheureux Pere saint Benoist sur les instructions, & les lumieres qu'il avoit reçuës du saint Esprit. Un de ces Actes fut mis au tombeau de saint Denis, l'autre parmi les papiers du Roy, & le troisiéme entre les mains de l'Abbé Hilduin. Enfin Loüis confirma cette reforme par ses lettres, où il donne à la regle de saint Benoist l'éloge que nous venons de rapporter, & où il declare qu'il estoit de la justice, & de l'interest de l'Estat de maintenir l'Ordre monastique dans saint Denis, pour accomplir l'intention des Roys ses predecesseurs, & des autres personnes de pieté, qui avoient basti cette Abbaie, & l'avoient comblée de leurs liberalitez, afin que Dieu y fut servi par des Religieux. Ces lettres furent faites doubles, & dattées de l'an dix-neuviéme de son regne, c'est-à dire de l'an 832. Hilduin destina en mesme temps de certaines terres pour la subsistance des Religieux,

Tres cartulas conscripserunt, &c in quibus se à beato patre Benedicto, Spiritu sancto docente, descriptam Regulam servare velle professi. *Ibid pag.* 1677.

Ut quod canonica docet autoritas, & vota Regum, conctorumque fidelium, qui ipsum locum propter monasticum Ordinem, &c. *Ibid.*

Digitized by Google

CH. XXIII.

De Abbatibus verò Canonicis, & regularibus, &c. Ne fortè propter aliquam inopiam, & divina officia negligantur, & ipsæ congregationes irreligiosiùs vivere compellantur. *Conc. Paris. an. 829. lib. 3. cap. 18. pag. 1664.*

Histoire de l'Abbaie de saint Denis, liv 3. ch p. 7. pag. 740.

Liv. 4. chap. 4. pag. 1218.

Ante præscriptũ altare per merita, & solatium Domini, ac piissimi Patris Dionysii virtute divina reerecti, & restituti sumus, cingulumque militare, &c. *Epist. Lud ad Hilduin. Concil. Tom. 7. pag. 1778.*

en quoi il agit conformement à l'ordonnance du Concile de Paris, qui avoit recommandé aux Abbez tant des Chanoines, que des reguliers, c'est-à-dire des Moines, de fournir à ceux de leur communauté ce qui estoit necessaire pour leur nourriture, & leur entretien, afin que la pauvreté, & l'indigence ne les portât pas à negliger l'Office divin, & à s'abandonner au relaschement. Le nombre des Religieux de saint Denis fut borné à cent cinquante; ensorte toutefois qu'il seroit libre à l'Abbé de l'augmenter. Ce reglement fut confirmé par Loüis le Debonnaire, & depuis renouvellé du temps de Charles le Chauve. Loüis qui avoit esté injustement degradé à Compiegne, fut restabli dans l'Eglise de saint Denis le second Dimanche du Careſme de l'an 834. & aprés avoir esté reconcilié à l'Eglise par les Evesques, reprit la ceinture militaire, & les autres marques de sa dignité. Comme il fut persuadé que l'interceſſion de saint Denis avoit beaucoup contribué à son restablissement, pour lui en témoigner sa reconnoissance, il ordonna à l'Abbé Hilduin de rechercher tout ce qui se trouvoit écrit touchant la vie du Saint, & d'en faire un recuëil. Hilduin executa cet ordre, & donna à son ouvrage le titre d'Areopagitique, parce qu'il y soustient que saint Denis premier Evesque de Paris est le mesme que saint Denis Senateur de l'Areopage d'Athenes, converti par saint Paul. Quelques années auparavant, sçavoir l'an 824. ou 827. Michel Empereur d'Orient avoit envoié à Loüis les livres de l'Hierarchie, & dix lettres attribuées à saint Denis. Du temps d'Hilduin, l'Abbaie de saint Denis s'associa avec celle de saint Remi de Reims. L'Acte de leur societé est de l'an 338. Loüis le Debonnaire, & un de ses fils y soustcrivirent vrai-semblablement en qualité de confreres, leur pieté les portant à ne pas tenir ce titre indigne de la Majesté royalle.

Spicil. Tom. 4. pag. 230.

IV.

Translation des reliques de saint Denis.

Committi nobis thesauri custodiam. *Lup. Epist. 110. & Not. Steph Baluz. pag. 441.*

La prise, & le ravage de la ville de Rouen par les Normans, aiant répandu la terreur dans les provinces voisines, Hilduin fit transferer à l'Abbaie de Ferrieres son threſor, c'est-à-dire, comme l'entend un sçavant homme, les saintes reliques, & les plus riches meubles de l'Eglise de saint Denis. Mais l'Abbé Loup lui marqua que ces precieux dépoſts n'y seroient pas fort en seureté. On ne sçait pas ce que fit Hilduin aprés cet avis, ny s'il envoia ailleurs ce qu'il avoit tant de raison de vouloir conserver.

V.

Loüis Abbé de saint Denis va avec Hincmar au Concile de Verneuil.

Il a déja esté dit que la mort de l'Abbé Hilduin arriva l'an 842. & qu'il fut enterré à saint Medard. Il eut pour successeur Loüis, parent de Charles le Chauve, & son Chancelier. Loüis estoit Diacre, mais il n'est pas certain qu'il ait esté Religieux. On le louë de sa douceur, & de sa bonté. Il eut entre ses disciples le fameux Hincmar, & il le mena avec lui au Concile tenu dans le Palais de Verneuil, environ deux ans aprés le traité de paix, qui termina la sanglante guerre qui s'estoit allumée entre les enfans de Louis le Debonnaire, & pendant laquelle la discipline ecclesiastique, & religieuse avoit souffert un grand affoiblissement. Pour remedier à ces desordres on tint des Conciles à Thionville, à Verneuil, à Meaux, & à Beauvais. Nous dirons quelque chose des trois premiers, parce que l'on y fit quelques ordonnances qui regardent nostre sujet: & nous commençons ici par celui qui fut tenu à Verneuil l'an 844. où l'Abbé Louis fut appellé, & dont Loup Abbé de Ferriere fut comme le secretaire, & dressa les Canons. Ces decrets furent composez en forme de remonstrance que les Evesques addresserent à Charles le Chauve. Il fut ordonné que l'on travailleroit à la reforme de quantité de monasteres, où les Religieux s'estoient écartez des devoirs de leur profession, les uns purement par leur faute, & de dessein formé, les autres par negligence, & plusieurs par la pauvreté, manquant des choses necessaires pour leur nourriture, & leur subsistance: que l'on obligeroit les Moines vagabonds, ou Apostats à rentrer dans leur cloistre, & à y faire penitence: que l'on excommunieroit ceux qui se marioient avec des Religieuses: que les filles qui s'estant consacrées à Dieu dans le cloistre, se coupoient les cheveux, & prenoient un habit d'homme par un faux zele, seroient averties de quitter ce dereglement, afin de ne pas estre retranchées de l'Eglise, ainsi que l'ordonne le Concile de Gangres contre les personnes qui tombent dans ce desordre. Par ce faux zele on peut entendre le desir d'imiter quelques Saintes, qui s'estoient ainsi vétuës en hommes par un mouvement extraordinaire du saint Esprit, ce qui ne devoit pas estre pris pour exemple: peut-estre aussi que quelques Religieuses s'estoient deguisées en hommes pendant la guerre civile, pour éviter les violences des soldats. Le Concile finit par une remonstrance qu'il fait au Roy, sur l'oppression que souffroit l'Eglise de la part des laiques, qui en

In omnibus Ordinibus religio magnum detrimentum accepit. *Concil. Vernon. can. 2. an. 844.*

Alios studio, nonnullos desidia, multos necessitate victus & vestimenti. *Can. 3.*

Causa religionis, ut eis falsò videtur.

CH. XXIII.

usurpoient les biens, d'où il arrivoit que l'on ne pouvoit ny entretenir les lieux saints, ny faire subsister les serviteurs de Dieu qui y demeuroient, ny pratiquer les œuvres de charité envers les pauvres, suivant l'intention des fondateurs, & que ces mesmes biens qui avoient esté le salut de ceux qui les avoient donnez à l'Eglise, devenoient la perte, & la damnation de ceux qui osoient les lui ravir. Louis obtint de Lothaire des lettres * qui donnoient à son Abbaie diverses immunitez, dont elle devoit joüir dans les terres qu'elle possedoit en Alsace, & dans la Lombardie, & depuis il destina les Prieurez de Salone, & Lebraha, pour le luminaire de l'Eglise, comme il paroist par une charte de Charles le Chauve de l'an 850. où il est fait mention du testament de Fulrad. On peut encore voir là-dessus ce qui en est dit dans le Concile de Werberie de l'an 853. De son temps, sçavoir l'an 857. un de ses Religieux nommé Huniger passa en Angleterre, pour y conserver à sa communauté les biens qu'elle y possedoit. Huniger y fut tres-bien reçu du Roy Edelwlfe, & ce Prince qui excelloit en pieté, non seulement lui rendit justice, & maintint son monastere dans ses droits, mais lui donna encore vingt marcs d'or, un grand vase d'argent, & deux riches chappes, ou voiles, pour orner le tombeau de saint Denis. Il paroist par diverses lettres de Charles le Chauve, qu'il avoit beaucoup d'affection pour les Religieux de cette Abbaie. Ce Prince fonda pour eux le Prieuré de Marnai dans le Comté de Morienne, afin que ceux d'entr'eux, que Dieu appelleroit à une plus étroite solitude, pussent s'y retirer, & y pratiquer plus librement les exercices de leur profession. Le reglement dressé pour leur subsistance par Hilduin, n'aiant pû estre pleinement executé à cause des guerres civiles, l'Abbé Loüis en fit un autre à leur priere, qui fut approuvé par le Concile tenu à Pistres, & à Soissons l'an 862. & confirmé par le Roy. La charte de ce Prince, aussi bien que l'acte passé en presence des Evesques, marquent que la communauté estoit toujours de cent cinquante Religieux. Les Evesques assemblez à Pistres confirmerent aussi les autres privileges du monastere de saint Denis, & principalement celui dont l'avoit gratifié saint Landri Evesque de Paris il y avoit déja deux cens ans. Cette Abbaie souffrit beaucoup pendant la guerre des Normans, les Religieux aiant esté obligez de leur donner de grandes sommes d'argent,

Undè alii suas animas redemerunt, cur inde alii suas perdunt. *Ibid.* can 12.

* *An* 841. *Histoire de saint Denis pag.* 742.

Pag. 779.

Liv. 3. *chap.* 8. *pag.* 785.

Ce Prince épousa l'an 856. *Iudith fille de Charles le Chauve.*

Ut liberiùs Deo famulari, & ordinem regularem in eo secretiùs observare valeant. *Carta Carol. dans l'Histoire de saint Denis. page* 789. 796. 801.

Spicil. Tom. 6. *pag.* 377.

pour empeſcher qu'ils ne miſſent le feu à leur Egliſe, & pour procurer la liberté de leur Abbé Louis, qui eut le malheur de tomber entre les mains de ces Barbares. Aprés la mort de Louis, laquelle arriva l'an 867. le Roy retint l'adminiſtration de l'Abbaie, le Prieur, le Doien, & le Threſorier prenant ſoin de ce qui regardoit le ſervice divin, & l'obſervance; on la fortifia auſſi, & l'on y baſtit un chaſteau, afin qu'elle fut moins expoſée aux ravages des Normans. La ville de Reims ſervit d'azyle aux Religieux de ſaint Denis pendant le ſiege de Paris. Ils s'y tranſporterent avec les ſaintes reliques de leur Egliſe, & ils y furent reçus, & nourris avec beaucoup de charité par Fouques Archeveſque.

CH. XXIV.

An. 856. Vita ſancti Faron. Act. ſæc. 2. pag. 624.

Annal. Bertin. ad an. 869. Flodoard Hiſtor. lib. 4. cap. 8.

Theodrade fille de Charlemagne s'eſtant devoüée au ſervice de Dieu ſe retira par la permiſſion de ſon pere dans le monaſtere d'Argenteuil, qui lui fut donné à titre de benefice, & elle y mit des Religieuſes, dont elle fut la Superieure; mais comme elle ſçavoit que cette maiſon appartenoit à l'Abbaïe de ſaint Denis, elle obtint de ſon frere Louis le Debonnaire, qu'aprés ſa mort, les choſes retourneroient à leur premier eſtat, & que cette Abbaie ſeroit remiſe en poſſeſſion de ce monaſtere, comme l'on peut voir dans les lettres de ce Prince. Quand Dieu l'eut retirée du monde, ſa communauté ne laiſſa pas de demeurer à Argenteuil, mais il eſt à croire que ce fut de l'agrément de l'Abbé de ſaint Denis, & meſme ſous ſa dépendance: car il eſt certain que dans le neuviéme ſiecle cette royalle Abbaie avoit ſous elle non ſeulement des monaſteres d'hommes, mais auſſi des communautez de filles. On dit que Theodrade eut une ſœur nommée Giſle, qui fut auſſi Religieuſe.

VI.

Theodrade fille de Charlemagne Religieuſe d'Argenteüil.

Hiſtoire de ſaint Denis. pag. 736.

Cum monaſteriis virorum, & puellarum eidem monaſterio ſancti Dionyſii ſubjectis. *Litter Ludov. an. 814. Ibid. pag. 731.*

CHAPITRE XXIV.

Des Abbaies de ſaint Maur, & de Chelles.

LE venerable Benoiſt qui eſtoit Abbé de ſaint Maur des Foſſez du temps de Louis le Debonnaire, excella dans la ſcience de la regularité, & il en fit leçon aux Religieux de ſaint Vandrille, comme porte leur chronique, qui le qualifie

I.

Abbez de ſaint Maur.

CH. XXIV.

homme juſte. Il rebaſtit l'Egliſe de ſon monaſtere, & aprés qu'elle eut eſté dediée par ſaint Aldric Archeveſque de Sens, & par d'autres Eveſques, il y transfera le corps de ſaint Babolen, le premier de ſes predeceſſeurs. Elle fut un peu aprés enrichie des reliques de ſaint Maur, dont elle porte le nom. Cette Abbaie eſtoit alors fort conſiderable, ainſi qu'on peut juger par une lettre du Clergé de Paris de l'an 853. où elle eſt marquée au quatriéme rang aprés les monaſteres de ſaint Denis, de ſaint Germain, & de ſainte Geneviéve. Cette lettre regardoit l'élection d'Enée pour remplir le Siege Epiſcopal de Paris. Enée eut pour ſucceſſeurs Ingelwin, & Gozlin. Il ne faut pas confondre ce Gozlin Eveſque avec Gauzlin Abbé de Glanfeuil. Le corps de ſaint Merri repoſoit toujours dans le petit monaſtere, ou Chapelle de ſaint Pierre, où il eſtoit mort. Un Preſtre nommé Theodebert, qui eſtoit titulaire de cette Chapelle, touché de devotion envers le Saint, prepara un lieu decent, & pria Gozlin d'y mettre ſes reliques. Les occupations de Gozlin ne lui aiant pas permis de faire lui-meſme cette ceremonie, il en commit le ſoin à ſes Archidiacres, qui transfererent le corps du Saint l'an 884. en preſence de quantité d'Eccleſiaſtiques, & de Religieux de Paris.

Act. ſæc. 2. pag. 594.
Sæc. 4. part. 2. pag. 571.

Clerus matris Eccleſiæ Pariſiorum, & Fratres cœnobii ſancti Dionyſii, & ſancti Germani, & beatæ Genovefæ, ac Foſſatenſis, diverſorumque monaſteriorum unanimitas, &c.
Sammarth. Gall. Chriſt. Tom. 1. pag. 408.
Act. ſæc. 3. part. 1. pag. 14.

II.

Giſle ſœur de Charlemagne Religieuſe de Chelles.

Giſle ſœur de Charlemagne ſervit Dieu dans l'Abbaie de Chelles, & vrai-ſemblablement en eut la conduite vers le commencement du IX. ſiecle. La generoſité chreſtienne qui l'avoit portée à renoncer aux honneurs, & aux plaiſirs du monde, fut recompenſée d'une grace qui lui faiſoit trouver de ſaintes delices dans les livres ſacrez. Son ardeur à les lire s'augmentoit de jour en jour parce qu'elle reconnoiſſoit par experience, (ainſi qu'elle dit dans une lettre) que les veritez, dont ils ſont remplis, purifient l'ame, la conſolent dans les miſeres de cette vie mortelle, & la ſouſtiennent par l'eſperance d'un bonheur qui ne finira jamais. Pour en mieux penetrer le ſens, elle liſoit les commentaires des ſaints Docteurs, & entr'autres ceux du venerable Bede. Et ce fut par cette raiſon qu'elle engagea le bienheureux Alcuin, qui demeuroit dans ſaint Martin de Tours, à lui expliquer l'Evangile de ſaint Jean. Ce ſçavant Abbé addreſſa les cinq premiers livres de cet ouvrage, à Giſle, & à Rictrude, & les deux autres à Giſle, & à Colombe, qui eſtoient toutes trois Religieuſes de Chelles. C'eſt ſans doute Giſle à qui il écrit

Ardebat nobis, ut fatemur, de die in diem deſiderium hujus ſacratiſſimæ lectionis, in qua purificatio eſt animæ, ſolatium mortalitatis noſtræ, & ſpes perpetuæ beatitudinis, in qua beatus vir, &c. *Epiſt. Giſlæ ad Albin. inter oper. Albin. pag. 374.*
Alcuin. Epiſt. 102. 60. & 56.
L'an 797.

écrit deux lettres, la designant par le titre de sa *tres-chere sœur*, & qu'il remercie de la bonté qu'elle avoit euë de lui envoier une croix, & une chappe qui lui avoient esté fort agreables. Dans une de ces lettres, il marque qu'il approuve fort le soin qu'elle prenoit de faire travailler à l'Eglise de la sainte Vierge, & de nourrir toujours son esprit par la lecture des livres de pieté, & dans l'autre il la prie de dire à Colombe qu'elle se souvienne des veritez saintes qu'elles a appriſes, & que ceux là sont heureux, *qui sont affamez & alterez de la justice, parce qu'ils seront rassasiez:* ce qui convient parfaitement à la Princesse Gisle, car outre ce que l'on sçait de son application à de saintes lectures, & de sa liaison avec Colombe, il est certain qu'elle fit bastir à Chelles une Eglise en l'honneur de la mere de Dieu. Nous avons dit ci-devant que Charlemagne avoit une affection tendre, & respectueuse pour Gisle, & qu'aiant appris qu'elle estoit malade à Chelles, il quitta le Pape Leon avec lequel il estoit à Soissons, & l'alla voir dans cette Abbaie: ce qui arriva l'an 804. Elle mourut vers l'an 810.

Placet mihi valdè labor vester in sanctæ Dei genitricis Ecclesiæ exaltatione, & in librorum consideratione. *Alcuin. Epist. 56. & 60.*

Ecclesia genitricis Dei, &c quam Domina Gisla à fundamentis struxerat. *Act an. 833. pag. 452.*

Environ quinze ans aprés, Helvide mere de l'Imperatrice Judith, prit la conduite du monastere de Chelles, où elle s'estoit consacrée à Dieu estant veuve. Sa communauté estoit bien remplie, & composée d'un grand nombre de filles. Loüis le Debonnaire estant allé à cette Abbaie l'an 833. s'informa du merite de sainte Bathilde, dont le corps y reposoit, & s'estant fait lire sa vie conçut tant de veneration pour sa memoire, qu'il voulut qu'on transferat ses reliques dans la nouvelle Eglise bastie par Gisle. Pour satisfaire son pieux dessein, Erkanrad Evesque de Paris se transporta à Chelles, & aiant tiré le corps de la Sainte de l'ancienne Eglise de sainte Croix, où elle avoit esté enterrée, il le mit dans celle de Nostre-Dame. La ceremonie ne se passa pas sans miracles. Le Roy pour marquer sa devotion envers la Sainte, donna une terre au monastere. L'ancien obituaire de saint Germain des Prez parle d'une *Rothilde Abbesse, & Religieuse* fille du grand Charles, ce qui se peut entendre, ou de Charlemagne, qui eut en effet une fille appellée Rothilde, ou plutost de Charles le Chauve. Car l'on sçait que Charles le Simple son petit fils eut une tante appellée Rothilde qui fut Abbesse de Chelles. Le Concile tenu à Paris l'an 829. dont il a esté parlé ci-devant, fit un reglement pour empescher le trop frequent, & le trop libre

III.

Helvide Abbesse de Chelles. Ou Hegilvvich.

Vne Religieuse, & une autre personne toutes deux paralytiques furent gueries devant les reliques que l'on avoit tirées du tombeau, avant que l'Evesque vint au monastere.

Concil. Paris lib. 1. can 43. & 46.

CH. XXV. accez des Eccleſiaſtiques, & des Religieux aux monaſteres des Religieuſes. Il y fut auſſi défendu aux Abbeſſes de donner elles-meſmes le voile aux veuves, ou aux filles.

CHAPITRE XXV.

Des Abbaies de ſaint Pierre, de Bonneval, & de ſaint Martin de Corbion.

I. *Abbaie de ſaint Pere de Chartres.*

UN des principaux monaſteres du dioceſe de Chartres eſt celui de ſaint Pere, ou de ſaint Pierre, ſitué prés de cette ville. Il eſt ancien, mais l'on ne ſçait point qui l'a fondé. Il ſubſiſtoit dés le temps de Loüis le Debonnaire, & il y a apparence qu'il eſtoit alors en bon eſtat. Mais Helie Eveſque de Chartres en aiant obtenu l'adminiſtration vers l'an 844. uſa fort mal de ce pouvoir. Car outre qu'il s'en mit en poſſeſſion par force, il ſe ſaiſit des vaſes ſacrez, & des autres meubles de l'Egliſe, & les vendit, il s'attribua les revenus de toutes les terres qu'il put occuper, ou il les donna à titre de benefice à ſes domeſtiques: il ruina auſſi un monaſtere de filles qui eſtoit prés de Chartres. Dans cette oppreſſion une partie des Religieux de ſaint Pere ſe retirerent dans l'Abbaie de ſaint Germain d'Auxerre, & continuerent d'y ſervir Dieu. Les autres n'aiant point de lieu de refuge furent contraints de demeurer dans leur cloiſtre, & y menerent une vie fort pauvre, n'aiant que ce que l'avidité de leur adminiſtrateur leur laiſſoit comme par grace. Pour comble d'affliction ils éprouverent enſuite la fureur des Danois, ou Normans qui bruſlerent leur monaſtere. Cet orage diſſipa, mais ne détruiſit pas leur communauté, ils ſe raſſemblerent, & aiant un peu reparé leur Egliſe, ils continuerent à y celebrer le ſervice divin. Gilbert Eveſque de Chartres qui eſtoit animé d'un autre eſprit que ſon predeceſſeur Helie, eut compaſſion de leur miſere, & leur donna quelques terres par un Acte auquel Loup Abbé de Ferrieres ſouſcrivit aprés Enée Eveſque de Paris, & d'autres Prelats. Il eſt fort probable que le monaſtere fut encore pillé, ou détruit l'an 898. ou 911. que les Normans aſſiegerent Chartres, mais en vain aiant eſté défaits par une armée de François, & de Bourgui-

Sammarth. Gall. Chriſt. Tom. 2. pag. 482. 483.

L'an 855. ou 857. du temps de Frotbauld Eveſque de Chartres.

Dudo lib. 1. de geſtis Normann.

gnons, qui attribuerent leur victoire à l'interceſſion de la ſainte Vierge, dont on porta une relique dans leur camp. CH. XXV.

La chronique de l'Abbaie de Bonneval au dioceſe de Chartres en met la fondation en 841. & la rapporte à Charles le Chauve, & à un grand ſeigneur nommé Fouques, qui par la permiſſion de ce Prince, la fit baſtir, & y donna des Egliſes, & des terres. Elle fut dediée par l'Eveſque du dioceſe en l'honneur de ſaint Marcellin, & de ſaint Pierre, dont les reliques avoient eſté apportées de Rome en France par Eginard. Gauſmar fut le premier Abbé, & eut pour ſucceſſeur Ingelar. Ils prirent tant de ſoin de bien regler leur communauté, & d'y faire fleurir le ſervice de Dieu, qu'elle devint celebre en obſervance. Deſorte que ſaint Aurelien Archidiacre d'Autun, & depuis Archeveſque de Lyon, voulant reformer l'Abbaie d'Aiſnai, où il avoit transferé les corps de ſaint Florentin, & de ſaint Hilaire Martyrs, & cherchant pour cet effet des Religieux bien reguliers, n'en trouva point de plus propres à ſon deſſein, que ceux de Bonneval. Il en obtint douze de l'Abbé Ingelar, & les mit dans Aiſnai. Ingelar leur recommanda de demeurer fermes dans la bonne voie, & de prendre garde non ſeulement de ne pas s'en écarter, mais de s'y avancer de plus en plus, & il y a lieu de croire qu'ils accomplirent fidellement cet ordre de leur Superieur: car ils reſtablirent la pureté de la diſcipline & l'obſervance dans Aiſnai, & ſaint Aurelien fut parfaitement ſatisfait, & édifié de leur conduite. Auſſi voulant s'en retourner à Bonneval, & priant le Saint de leur donner des reliques de S. Florentin, & de S. Hilaire, ils le trouverent tout diſpoſé à leur accorder cette grace. Il partagea avec eux le corps de ces deux Saints. Ces Religieux tranſporterent ces precieuſes reliques à Bonneval, & tant ſur le chemin, que dans leur monaſtere Dieu opera quantité de miracles, par l'interceſſion de ces Martyrs. Cette tranſlation ſe fit vers l'an 855. Aprés la mort de Charles le Chauve, c'eſt-à-dire vers l'an 877. Lambert Comte de Chaſteaudun donna aux Religieux de Bonneval une retraite dans ce lieu-là, pour s'y refugier pendant les guerres. Une charte du dixiéme ſiecle ſemble marquer que les Religieux de Chaſteaudun eſtoient vétus de blanc.

II. *Fondation de l'Abbaie de Bonneval, d'où l'on tire des Religieux pour reformer celle d'Aiſnai.*

Act. ſæc. 4. part. 2. pag. 494. & 505.

In quo candidatus grex Monachorum degebat. *Ibid. pag.* 506.

III. *Reſtabliſſement de l'Abbaie de Corbion.*

L'Abbaie de ſaint Martin de Corbion, où repoſoit le corps de ſaint Lomer aiant eſté ruinée, fut entierement rebaſtie par

CH. XXV. Loüis le Debonnaire, à la priere de Henri Abbé de saint Mesmin prés d'Orleans. Henri avoit demeuré à la Cour avant que d'estre Religieux, & y avoit esté consideré, & en faveur. Il avoit ensuite quitté le siecle, & s'estoit consacré à Dieu dans Aniane, ou dans l'Abbaie de saint Mesmin, qui avoit esté nouvellement restablie par l'Evesque Theodulfe, comme l'on verra ci-aprés. Son merite l'avoit fait choisir pour Superieur de ce dernier monastere: il estoit zelé pour le bien & l'avancement de la religion. L'Abbaie de Corbion estant en estat d'estre habitée, il y establit des Religieux qu'il tira de saint Mesmin. Loüis leur donna des terres, & des lettres de protection, & Charles le Chauve son fils, & son successeur continua aussi à les favoriser. Henri aiant esté persecuté, ou inquieté, se retira à Corbion, & prit le soin de la communauté, ainsi qu'il paroist par un privilege qui lui fut accordé l'an 843. par un Concile assemblé à Germigni au dioceſe d'Orleans. Ce privilege est d'autant plus remarquable que c'est peut-estre l'unique piece qui nous ait conservé la memoire de ce Concile, où se trouverent huit Archevesques, plusieurs Evesques, & quelques Abbez convoquez par Charles le Chauve, pour remedier aux desordres qu'avoit causé la guerre civile. Charles donna en mesme temps à ceux de Corbion son precepte, ou lettres de protection en la forme ordinaire. Henri mourut dans cette Abbaie: on raconte de lui une chose merveilleuse. Estant fort malade au mois de Janvier, il eut envie de manger des péches, & pria le Religieux qui le servoit, de lui en aller chercher à un arbre qui lui marqua. Ce Religieux obeit purement pour le satisfaire, & non point par esperance de trouver de cette sorte de fruit, car il n'en estoit pas la saison; mais il fut fort surpris lorsqu'approchant de cet arbre, il y apperçut trois péches parfaitement belles, & plus grosses que celles que l'arbre avoit portées jusqu'à ce temps-là. Il les cueillit, & les porta au malade, lequel aiant rendu graces à la tres-sainte Trinité, en gousta un peu, lui offrit des prieres pour ses Religieux, & rendit l'esprit avec joie. Sa mort arriva aprés l'an 853. car il se trouva cette année-là au second Concile de Soissons. Sept ans aprés la plus-part des terres des Religieux de Corbion aiant esté ravagées, & leurs titres bruslez par les Normans, Charles le Chauve leur accorda des lettres qui les maintenoient dans la possession de leurs biens, & suppleoient

Act. 2. pag. 602.

Henricus dum ab hoc molestatus recessisset loco ad Corbionense monasterium se contulit *Pag.* 598. 602.

Act sac. 4. part. 2. pag 248.

Theodulfe Evesque d'Orleans avoit basti à Germigni une fort belle Eglise, où les Evesques purent tenir ce Concile.

Ibid. pag. 247.

au défaut de leurs chartes. Frodoin eſtoit alors leur Abbé. CH. XXVI.
Il y reveſtit de l'habit monaſtique le tres-vertueux Azarias originaire de Sardagne, qui depuis donna ſon bien au monaſtere en preſence du Roy. Azarias fit un grand progrez dans la perfection, & en fut un modele pour les autres. Du temps de l'Abbé Garnon qui exerçoit cette charge l'an 872. les Religieux ſe voiant trop expoſez aux inſultes des Normans, ſortirent de Corbion avec le corps de ſaint Lomer, & ſe retirerent dans leur terre de Patricli du dioceſe d'Avranches. Il s'y fit quantité de gueriſons ſurnaturelles en faveur des malades, qui vinrent implorer le ſecours divin par l'interceſſion du Saint, comme témoigne l'Auteur de la relation, qui vit de ſes propres yeux pluſieurs de ces miracles. De Patricli, ils ſe tranſporterent au Mans, & mirent les reliques du Saint dans l'Egliſe de ſaint Michel, par la permiſſion de Robert Eveſque de la ville. Le Frere Azarias alors fort celebre par ſa pieté, fut choiſi pour les garder. Il s'acquittoit de cette commiſſion avec grand ſoin, & prioit Dieu ſans ceſſe. Auſſi ſa devotion lui attira une grace extraordinaire: car chantant la nuit avec beaucoup de ferveur ce verſet du pſeautier: *In conſpectu Angelorum pſallam tibi, Deus meus*, ſaint Michel lui apparut, donna de l'encens aux reliques, & ſe retira laiſſant l'Egliſe remplie d'une odeur celeſte. L'Abbé Garnon mourut au Mans, & eut pour ſucceſſeur Simon, qui ne ſe croiant point en ſeureté dans cette ville, s'en alla à Blois avec ſa communauté vers l'an 874. Le ſejour qu'ils y faiſoient donna lieu d'y fonder le monaſtere de ſaint Lomer, comme l'on verra dans le ſiecle ſuivant.

CHAPITRE XXVI.

Du reſtabliſſement de l'Abbaie de ſaint Meſmin: De l'Abbé Theodemir.

I. *Theodulfe Eveſque d'Orleans remet des Religieux dans ſaint Meſmin.*

DE tous les monaſteres qui avoient eſté occupez par les laiques, nul n'eſtoit en plus mauvais eſtat que celui de Micy, ou de ſaint Meſmin prés d'Orleans. Cette Abbaie qui avoit eſté habitée de tant d'excellens Religieux, & qui avoit eſté la mere de tant de Saints, ne ſervoit de retraite qu'à des

CH. XXVI.

seculiers, & meſme à des femmes, & à des chiens de chaſſe. Theodulfe ſçavant Eveſque d'Orleans, & dont le zele pour la reformation des mœurs paroiſt par ſon capitulaire, ne put ſouffrir la prophanation de ce lieu ſaint, & il s'appliqua à le reſtablir. Il eut recours pour cet effet à ſaint Benoiſt d'Aniane, & aiant obtenu de lui vingt de ſes diſciples, il les introduiſit dans ſaint Meſmin, & non ſeulement il les mit en poſſeſſion des terres qui en dépendoient, mais il leur donna encore de ſon propre bien. Ces Religieux ſe multiplierent par la reception de quantité de Novices, & édifierent tellement le païs par la bonne odeur de leurs vertus, que ce ſage Prelat en fut pleinement ſatisfait, & ne ceſſa de les proteger juſqu'à ſa mort, qui arriva l'an 821. Theodulfe parle de cet eſtabliſſement dans une lettre en vers addreſſée aux Moines d'Aniane. Il eut l'adminiſtration de l'Abbaie de Fleuri, & de quelques autres monaſteres, ainſi qu'il ſe voit par un article de ſon capitulaire, où il permet aux Preſtres de ſon diocele d'envoier leurs neveux, ou leurs autres parens, eſtudier dans l'Egliſe de ſainte Croix, ou dans les cloiſtres de ſaint Agnan, ou de ſaint Benoiſt, ou de ſaint Lifard, ou des autres communautez, dont on lui avoit donné la direction. Le monaſtere de ſaint Agnan avoit changé d'eſtat, & eſtoit alors habité par des Chanoines, & peut-eſtre auſſi celui de Meun, ou de ſaint Lifard. Theodulfe a inſeré dans ſon capitulaire tout le quatriéme chapitre de la Regle de ſaint Benoiſt, qui contient des maximes generales, dont la connoiſſance eſt neceſſaire, ou utile, pour exercer de bonnes œuvres. L'Abbé qui gouvernoit le monaſtere de ſaint Meſmin, s'appelloit Dutreſinde, comme il paroiſt par une charte de Loüis le Debonnaire de l'an 815. où ce Prince lui accorde quelques graces: Letaldus en fait auſſi mention.

Act. ſæc. 4. pag. 205. & 219.

Capitul. Theodulf. c. 19. & 21. Concil. Tom. 7. pag. 1140. Carm. l. 2. c. 6.

Habere tres naves per Ligerim, &c. *Append. ad Capitul. Tom. 2. Steph. Baluz. pag. 1406. Act. ſæc. 1. pag. 598.*

II.

Jonas ſon ſucceſſeur dans l'Epiſcopat y donne un privilege.

Jonas qui fut le ſucceſſeur de Theodulfe dans le Siege d'Orleans, & qui ne lui ceda point ny en zele, ny en érudition, vit avec joïe refleurir l'Ordre monaſtique dans ſaint Meſmin, & pour l'affermir y donna un privilege, qui fut confirmé par Loüis le Debonnaire, & par Lothaire ſon fils, qui prennent tous deux la qualité d'Empereur dans une commune charte qu'ils firent expedier pour cet effet. Il en accrut l'Egliſe, & il y transfera les reliques de ſaint Meſmin, qui eſtoient auparavant dans une autre Egliſe baſtie en ſon honneur par Sigobert Eveſque, & proche de celle de ſaint Agnan d'Orleans. Cette

L'an 815. ou 816. *Spicil. Tom. 8. pag. 138.*

translation se fit par les soins de l'Abbé Henri, qui obtint pour cet effet la permission de Loüis le Debonnaire. Berthold Religieux de saint Mesmin écrivit la vie du Saint, & l'addressa à Jonas par quelques vers qui sont au commencement de son ouvrage. Le monastere ne put éviter d'estre ravagé par les Normans, lorsqu'ils se rendirent maistres d'Orleans, & qu'ils firent des courses aux environs, mais Dieu conserva l'Eglise du Saint, & ce fut en vain que les Barbares s'efforcerent de la brusler.

CH. XXVI.

Ou Heririe.

L'an 853. ou 854.

III.

Trouble arrivé dans le monastere.

Quelques années aprés, la paix du monastere fut troublée par un orage, dont la premiere cause fut l'ambition d'un Religieux nommé Wlmar, qui se laissa emporter au desir d'estre Abbé, à cause qu'il estoit d'une maison noble, & qui éclattoit dans le siecle. Il alla pour cet effet solliciter Trannin Evesque d'Orleans, & pria un Ecclesiastique qui avoit de l'accez prés de ce Prelat, d'appuier ses pretensions. Mais cet Ecclesiastique, qui s'appelloit Frederic, & dont la famille ne cedoit point à celle de l'autre, fut persuadé par son frere de n'emploier son credit que pour lui-mesme, & de tascher de se rendre l'administrateur de l'Abbaie de saint Mesmin. Frederic suivit ce conseil, & obtint cet emploi de la facilité de Trannin, dont les mœurs ne répondoient pas à la dignité. Wlmar, & les autres Religieux voulurent d'abord fermer l'entrée du monastere à Frederic, mais celui-ci engagea Trannin à s'y transporter lui-mesme, & à le mettre en possession de la charge d'Abbé. Frederic chassa Vvlmar, & tous ceux de la communauté qui avoient quelque merite, & il ne laissa dans le cloistre que cinq pauvres Moines, qu'il voulut nourrir de pain de seigle, comme les derniers du peuple. Les Religieux qui avoient esté chassez s'en plaignirent inutilement à l'Evesque, & dans cette extremité ils furent reduits à implorer le secours de leur patron saint Mesmin. Le Ciel leur rendit justice: Trannin fut effraié d'un horrible songe, qui fut suivi de sa mort. Il survint à Frederic un semblable accident, & une violente maladie qui l'osta du monde, & la persecution finit avec ceux qui l'avoient excitée.

Act. sec. 1. pag. 603.

IV.

Theodemir Abbé d'un monastere inconnu

Comme c'est principalement par un ouvrage de Jonas que l'on connoist l'Abbé Theodemir nous parlerons de luy en ce lieu, quoiqu'il semble qu'il n'ait pas vécu dans le dioceſe d'Orleans, mais plutost en Languedoc où dans l'Aquitaine & qu'il

CH. XXVI.

soit probable qu'il a esté le mesme que Theodemir qui gouvernoit le monastere de Psalmodi l'an 815. Ce Theodemir dont il est fait mention dans Jonas, estoit Abbé l'an 823 comme il paroît par la date d'une lettre de Claude Evesque de Turin, qui lui dedia son commentaire sur le Levitique. Claude avoit encore liaison avec Juste Abbé de Charoux, auquel il envoia l'an 815. une explication de l'Evangile de saint Mathieu, & avec Dructeran Abbé de Solignac, à qui il addressa un traité sur l'épistre aux Galates. Il avoit contracté amitié avec ces Abbez pendant qu'il estoit à la Cour de Loüis Roy d'Aquitaine & depuis Empereur, & c'est pourquoi il y a quelque apparence que Theodemir demeuroit aussi dans l'Aquitaine ou dans quelque autre Province de France voisine d'Italie. Il est sans doute que Claude avoit de l'erudition, & qu'il écrivoit aisément, mais ne soumetant pas ses lumieres à la Foy de l'Eglise, elles devinrent pour lui des tenebres, & l'engagerent à condamner l'usage & le culte des images sacrées Prevenu de cette erreur, il les fit toutes oster des Eglises de son dioceſe sans excepter mesme la Sainte Croix: Ce qui causa un grand scandale. Ondit qu'il improuva aussi la veneration des saintes reliques. Son ami Theodemir estant averti de ces excez l'en reprit par une lettre pleine de charité, & l'exhorta à changer de conduite. Mais Claude bien loin de profiter de cet avis, s'opiniastra dans son erreur, la soutint dans une apologie qu'il addressa à Theodemir qu'il traita d'une maniere fort mepriſante, & non plus comme son tres cher frere, ainsi qu'il l'avoit appellé dans un autre ouvrage, & parlant du pelerinage de Rome dont il détournoit ceux de son dioceſe, il fit des reproches à cet Abbé, lesquels retomboient sur la profession monastique. Car taschant de refuter ce qu'avoit dit Theodemir, que c'estoit une bonne œuvre & une action de penitence que de faire le pelerinage de Rome pour expier ses pechez, il lui demandoit, pourquoi il perdoit les ames de cent quarante Religieux qu'il avoit sous sa conduite en les empeschant de faire ce voiage de pieté, bien qu'ils ne fussent venus à lui que pour faire penitence, & par quel droit les retenant ainsi dans le cloistre, il les obligeoit de lui rendre service. Cette Apologie aiant esté portée à la Cour de Loüis le Debonnaire, y fut condamnée comme un ouvrage pernicieux, & ce Prince en envoia un extrait à Jonas Evesque d'Orleans avec ordre de la refuter.

Iohan. Mabill. Analect. Tom. 1. pag. 46.

Sanctæ Religionis proposito venerandus & honestate vitæ imitãdus debitoque honore nominandus Theodemirus pater monachorum nunc jam rebus humanis exemptus &c. litteris charitate refertis mandari curavit. Ionas. l. 1. de cultu Imagin.

refuter. Claude cependant vint à mourir, & Jonas ne ſe preſſa pas beaucoup de combattre ſes erreurs, parce qu'il crut qu'elles ſeroient éteintes avec lui. Mais aiant appris qu'il avoit laiſſé des diſciples qui les ſoutenoient, il en fit voir la fauſſeté dans un ouvrage, qu'il dedia à Charles ſucceſſeur de Loüis. Dans ſes deux premiers livres il parle des images, & s'arreſte principalement à juſtifier le culte que l'on rend à la ſainte Croix, mais dans le troiſiéme, il defend Theodemir & poſe pour principe, que quoique tous les Chreſtiens n'aient qu'une meſme Foi, ils ſont diviſez en differens eſtats, les uns vivant dans le mariage, & les autres dans le celibat; les uns faiſant la fonction de Paſteurs & gouvernant les ames, & les autres aiant le rang de brebis & devant ſe laiſſer conduire; les uns uſant de la liberté generale pour aller où ils jugent à propos, & les autres qui ſe ſont dévoüez au ſervice de Dieu dans le cloiſtre, n'en ſortant qu'avec la permiſſion de leurs Superieurs. Il dit enſuite au nom de cet Abbé, qu'il ne perd pas les ames de ſes diſciples, lorſqu'il les oblige à demeurer dans le cloiſtre, mais qu'il execute ce que preſcrit noſtre bienheureux Pere ſaint Benoiſt, qui veut que les Religieux travaillent à leur ſalut, & pratiquent de bonnes œuvres dans la retraite du monaſtere, & ſans s'éloigner de la communauté, où ils ſe ſont conſacrez à Dieu; que cette diſcipline eſt conforme aux ſacrez canons, & principalement au Concile de Calcedoine, qui a decidé que les Religieux devoient aimer le repos de la Solitude & s'y exercer à la priere & au jeûne, & qu'ils ne devoient point quitter les lieux où ils avoient renoncé au ſiecle, & qu'enfin ils ne peuvent pas ſe plaindre de cette loi comme d'une obſervance incommode & rigoureuſe, parceque ſelon le meſme Saint qu'il appelle ſon maiſtre, la liberté qu'ils auroient de ſortir du cloiſtre, & de s'engager dans les affaires & le tumulte du ſiecle quand il leur plairoit, ne ſeroit pas avantageuſe à leur ſalut, & empeſcheroit qu'ils ne fiſſent progrez dans la perfection. Quant à l'autre reproche que faiſoit Claude, à l'Abbé Theodemir ſçavoir qu'il ſe faiſoit ſervir par cette multitude de Religieux qui s'eſtoient venus ſoumettre à ſa conduite: Jonas répond que Theodemir n'eſtoit point du nombre de ces faux directeurs qui taſchent de s'attirer une foule de diſciples pour s'en faire un ſujet de complaiſance & de vanité, que ce n'eſtoit pas en veuë de luy que tant de Religieux

CH. XXIV.

Ideò ô Claudi, tantò tempore tot animas non perdidi, quas in monaſterio retinui, quia patris noſtri præcepta ſecutus, videlicet beati Benedicti officinam ubi inſtrumenta bonorum exerceantur clauſtra monaſterii & ſtabilitatem in congregatione novi, &c. *Ionas l. 3. de cultu Imagin. Reg. S. Bened. c. 4.*

Magiſtri mei dicentis ſententiam recolo ut non ſit neceſſitas monachis vagandi foras quia omnino non expedit animabus eorum *Ionas Ibid & Reg. S. Ben. c. 66.*

CH XXVI. s'eſtoient retirez dans ſon monaſtere, mais qu'ils y eſtoient venus chercher Dieu & travailler à leur ſalut, que s'il les retenoit dans le cloiſtre ce n'eſtoit point pour en tirer du ſervice, mais afin que tous enſemble & lui auſſi bien qu'eux puſſent remplir les devoirs de leur eſtat, que ſi l'on vouloit appeller *ſervitude* les bons offices que s'entre rendent les perſonnes d'une communauté *cette ſervitude eſtoit reciproque* entre ceux qui gouvernent & ceux qui obeïſſent, qu'elle eſtoit conforme à la Regle, qui veut que les Religieux ſe previennent les uns les autres par des marques d'honneur & de reſpect, qu'ils ſupportent patiemment leurs foibleſſes & leurs infirmitez tant du corps que de l'eſprit, & qu'ils ſe rendent comme à l'envi une humble obeïſſance, & qu'enfin de la maniere dont en uſoit Theodemir, il pouvoit dire à ceux de ſa communauté ce que Gedeon diſoit aux Iſraelites, *je ne pretens pas que ce ſoit ny moi, ny mon fils, mais le Seigneur qui domine ſur vous.* Surquoi il eſt bon d'obſerver qu'encore que Theodemir ne fut plus au monde : Jonas le fait parler comme s'il eut eſté encore vivant & dans l'exercice de ſa charge, parce qu'il defendoit dans la perſonne de cet Abbé, tous les autres Superieurs des maiſons Religieuſes contre qui l'on eut pû former ces meſmes accuſations, ſi elles euſſent eſté juſtes & bien fondées.

Eſt etiam nobis reciproca ſervitus &c ut à me & ab eis noſter compleatur ordo, contendo *Jonas ibid. Regul. c. 71. 72.*

Judic. 8. 23.

CHAPITRE XXVII.

Des Abbez de ſaint Benoiſt, ou de Fleuri ſur Loire.

I. *Adalgaud & Boſo, Abbés de Fleuri.*

IL paroiſt par le capitulaire de Theodulfe Eveſque d'Orleans, & Abbé de Fleuri, que l'on enſeignoit les ſciences dans ce monaſtere : ce qui donne lieu de croire que l'obſervance y eſtoit en vigueur, car pour l'ordinaire il y avoit de la regularité dans les communautez, où l'on s'appliquoit à l'eſtude, & l'on y cultivoit la pieté avec les lettres. Theodulfe ceſſa de gouverner le monaſtere de Fleuri vers l'an 818. ou parce qu'il en quitta volontairement l'adminiſtration, ou parce qu'il la perdit aiant eſté accuſé d'avoir eu part à la conjuration de Bernard : ce qu'il nia toujours fortement, comme l'on peut voir par ſa lettre en vers à Aïulfe Archeveſque de Bourges. Il

CH. XXVII.

eut pour ſucceſſeur dans cette Abbaie Adalcalque qu'il ne faut peut-eſtre pas diſtinguer d'Adalgauld, à qui Loüis le Debonnaire accorda l'an huit cens dix-huit des lettres de protection, où il eſt marqué que le corps de ſaint Benoiſt repoſoit à Fleuri. Du temps de cet Abbé un homme paralytique des deux pieds, & qui n'avoit jamais marché que ſur ſes genoux, fut gueri par l'interceſſion de ce Saint, & pour oſter le doute que quelques-uns avoient de ſon entiere gueriſon, il apporta un ſeau dans un lieu, où s'eſtoient aſſemblez les Religieux vers l'heure de Tierce, aprés *que l'on eut fait la lecture d'un chapitre de la Regle, & du Martyrologe:* ce que nous rapportons ici comme un exemple aſſez remarquable de cet uſage monaſtique. Le venerable Boſo eut la conduite du monaſtere aprés Adalgauld, & entra dans cette charge par une élection reguliere. Il en fit les fonctions dans un temps faſcheux, & eut beſoin de beaucoup de ſageſſe, & de patience, pour maintenir ſa communauté, & la defendre contre les entrepriſes d'Eudes Comte d'Orleans. Car ce Comte s'empara des biens de l'Eveſché de cette ville, & de ceux de l'Abbaie de Fleuri. Les Religieux allerent le trouver avec les reliques de leur Egliſe, & lui firent des remonſtrances ſur ce ſujet; mais ils ne purent rien obtenir de ſa dureté, & il obligea l'Eveſque Jonas, & l'Abbé Boſo de le ſuivre dans la guerre qu'il eſtoit preſt de faire à Lambert, & à Mafroi, qui eſtoient du parti de Lothaire. Le ſuccez n'en fut pas heureux pour Eudes, il y perit avec d'autres perſonnes de qualité, & il y a apparence qu'aprés ſa mort Jonas, & Boſo rentrerent en poſſeſſion de leurs biens. Boſo eut dans ſa communauté un Religieux de grande vertu appellé Raganar, que Loüis le Debonnaire envoia avec quelques autres en Jeruſalem, pour y viſiter les ſaints lieux. Il eſt certain que dés le temps de cet Abbé, & bien auparavant, l'on celebroit une feſte à l'honneur de ſaint Benoiſt le quatriéme de Decembre. Ce fut en ce jour ſolennel, que les Religieux qui manquoient de poiſſon pour leur table, & pour celle de quantité d'hoſtes, qui eſtoient ſurvenus, firent une peſche qui paſſa pour miraculeuſe, tant à cauſe du grand nombre de poiſſons qu'ils prirent, que parce qu'elle ſe fit enſuite d'une viſion d'un d'entr'eux, qui aſſura le Doyen de la communauté que Dieu les aſſiſteroit dans leur beſoin, ſi l'on alloit jetter les filets dans la riviere. Boſo aiant obtenu de l'Abbé Hilduin quelques reli-

Poſt lectionem Capituli regularis, Sanctorumque memoriam. *Adrevald. de mirac. S. Bened. lib. 1. cap. 23 24. Act. ſec. 2. pag. 380.*

Memoires de Bourgogne de M. Perard. pag. 46.

Ibid. cap 20. 21.

Ibid. c. 22.

CH. XXVII.

ques de saint Denis, & de saint Sebastien, il les transfera au monastere de Fleuri : mais comme les femmes n'entroient point dans l'Eglise des Religieux, on les mit quelque temps sous une tente hors l'enceinte de l'Abbaie, afin que les personnes de ce sexe pussent les y aller reverer. Il s'y fit quantité de miracles en faveur des malades, comme le témoigne Adrevalde qui estoit alors fort jeune, & qui vit lui-mesme quelques unes de ces guerisons surnaturelles. Ebbes Archevesque de Reims aiant esté deposé à Thionville l'an 835. en punition de son attentat contre Loüis le Debonnaire, fut mis entre les mains de Boso, afin qu'il le gardât : & aprés la mort de Loüis arrivée l'an 840, Boso mena Ebbes à Vormes, où estoit l'Empereur Lothaire. Adalbert Religieux de Fleuri fut disciple de Boso. Il écrivit l'histoire de la translation des reliques de saint Benoist en France, & mourut l'an 853. Il ne faut pas le confondre avec Adrevalde qui a continué son ouvrage en y adjoustant des miracles arrivez dans son monastere, ou dans d'autres lieux, où l'on porta le corps du Saint.

Ex antiqua autoritate sancitum erat fœminas infra exteriores portas monasterii, haud quaquam transitum introrsus habere *Ibid. c.* 28. *Act. sæc.* 2. *pag.* 383.

II.

Rodulphe, Bernard, & Theotbert Abbez.

On ne sçait point en quel temps mourut Boso. Ses deux prochains successeurs furent saint Rodulfe, & Bernard, qui semblent avoir esté tous deux Abbez en mesme temps. On verra ci-aprés que Bernard exerçoit cette charge en 853. & en 865. & il paroist aussi par le Concile de Savonieres prés de Toul tenu l'an 859. que saint Rodulfe, ou Raoul alors Archevesque de Bourges *posſedoit irregulierement l'Abbaie* de Fleuri, c'est à dire qu'il en avoit l'administration, soit qu'il l'eut obtenuë avant Bernard pendant qu'elle estoit vacante, ou que depuis il s'en fut chargé pour en conserver les terres, & les droits. Car l'on a déja veu qu'il estoit fort desinteressé, & que bien loin de vouloir profiter des revenus des monasteres, il en fondoit lui-mesme du propre bien de sa famille. Il souscrivit à un privilege qui fut accordé à l'Abbaie de Fleuri par Agius Evesque d'Orleans, & par quelques autres Prelats, du consentement de Charles le Chauve : Et ces Prelats ainsi assemblez prés de Toul, supplierent tres-humblement le Roy, & l'Archevesque Rodulfe, que les Religieux de Fleuri fussent maintenus dans ce privilege, qui consistoit vrai-semblablement dans la liberté de s'élire un Abbé, & dans la joüissance des terres destinées pour leur entretien, & leur nourriture : parce que si les Commissaires envoiez pour la visite des monasteres,

Postulavit humiliter generalis Synodus, &c. ut privilegium monasterii sancti Benedicti, quod annuente præfato Rege firmaverant; quodque idem Rodulfus subscripserat qui præfatam Abbatiam irregulariter retinebat, ratum, & inconvulsum servare studerent. *Concil Tullenſ 1. an.* 859. *pag.* 678.

trouvoient que l'Abbé fut negligent, & n'eut pas les qualitez requiſes par les Canons, & par la Regle, il ſeroit dépoſé, & l'on en mettroit un autre à ſa place, ſans donner atteinte au privilege regulier par quelque occaſion que ce fut. Theotbert ſucceſſeur de Bernard obtint l'an 878. un ſemblable privilege du Pape Jean huitiéme, qui tenoit alors un Concile à Troye en Champagne. Les lettres qu'on lui accorda confirmerent le reglement qui avoit eſté fait touchant les revenus affectez aux offices du monaſtere. Il a déja eſté obſervé qu'elles parlent de la tranſlation des reliques de ſaint Benoiſt en France, & marquent que c'eſtoit une verité connuë de tout le monde, que le corps du Saint repoſoit dans l'Abbaie de Fleuri.

Ce monaſtere ſe reſſentit fort de la fureur des Normans, & pour s'en mettre à couvert, les Religieux furent ſouvent reduits à ſortir du cloiſtre, & à ſe ſauver dans des lieux de ſeureté avec les reliques de ſaint Benoiſt. Il y a apparence que le premier ravage qu'y firent ces Barbares arriva l'an 853. auquel temps Bernard eſtoit Abbé, comme il ſe juſtifie par le ſecond Concile de Soiſſons, auquel il aſſiſta. Douze ans aprés ſur la fin de la vie de ce meſme Bernard, ſon monaſtere eut le meſme ſort que la ville d'Orleans, & fut bruſlé par les Normans : de ſorte qu'une partie du dortoir que le feu avoit épargné, ſervit enſuite d'Egliſe aux Religieux. Une autre invaſion des meſmes ennemis obligea les Moines de Fleuri à ſe refugier dans Orleans, dont les murailles avoient eſté reparées par Gautier, qui en eſtoit Eveſque. Ils y porterent auſſi le corps de ſaint Benoiſt, & le mirent dans une Egliſe qui avoit eſté baſtie en ſon honneur par l'Abbé Medon, & que l'on nomme encore aujourd'hui *ſaint Benoiſt du retour*. Gautier gouvernoit le dioceſe d'Orleans dés l'an 876. auquel temps Theotbert eſtoit Abbé de Fleuri, comme il ſe voit par la charte d'Echard Comte de Bourgogne, qui donna alors à ſaint Benoiſt ſa terre de Preſſi dans le dioceſe d'Autun. Les Religieux y baſtirent depuis une Egliſe ſous le nom du Saint, ils y mirent des reliques, & il s'y fit des miracles ; comme nous dirons dans la ſuite. Il s'en faiſoit cependant & à Fleuri, & dans les lieux de ſeureté, où les Religieux eſtoient obligez de ſe retirer, & ſelon la penſée d'Adrevalde, la bonté divine les *conſoloit* par ces graces extraordinaires, & ſouſtenoit la foi des perſonnes foibles, qui voioient avec effroi, & avec quelque ſorte de

Ch. XXVII.

Ioan. VIII. Epiſt. 13. in Concil Tricaſſ. II an. 878. Conc. Tom. 9. pag. 318.

Rerum quæ vel in prælibato præcepto nominatim continentur, vel à prædicto Abbate venerabili nunc ejuſdem loci Theotberto præfati monaſterii officiis deputatæ haberentur, &c. *Ibid.*

III.

Tranſlation du corps de ſaint Benoiſt pendant les ravages des Normans.

Conc. Tom. 8. pag. 84. Act. ſæc. 2. pag. 389.

Ecchardus Comes Burgundionum. Patriciacus. *Act. ſæc. 4 part. 2. pag. 348.*

Gratia divina, &c. quin miraculis ſolaretur. *Act. ſæc. 2. pag. 389.*

CH. XXVII. ſcandale, que depuis trente, ou quarante ans des Païens ruinoient les Egliſes, en chaſſoient les Miniſtres des autels, & pour ainſi dire mettoient en fuite les Saints, dont l'on eſtoit obligé de tranſporter ailleurs les reliques. Adrevalde eſtoit alors Religieux à Fleuri. Quelques-uns le confondent avec Adalbert, mais nous avons déja obſervé qu'il faut les diſtinguer : Adrevalde a fait une relation de pluſieurs miracles arrivez dans ſon monaſtere, & ailleurs. Un autre Religieux nommé Adeler a continué ſon ouvrage. Il rapporte que dans une feſte de la tranſlation de S Benoiſt, ſoixante perſonnes eſtropiées, ou malades, qui aſſiſtoient à la grande Meſſe, furent toutes gueries aprés que l'on eut recité l'Evangile. Sous le regne de Louis le Begue, ou de ſes enfans Louis, & Carloman, les Normans eſtant entrez dans l'Abbaie de Fleuri pour la ravager, la trouverent vuide, & deſerte, & ſur l'avis qu'ils eurent que les Religieux s'enfuioient à Matrini avec ce qu'ils avoient de plus precieux ; ils ſe mirent à les pourſuivre. Mais un grand Seigneur fort connu dans l'hiſtoire ſous le nom de l'Abbé Hugues, & Girbold Comte d'Auxerre ſurvinrent avec quelques troupes, & quoiqu'ils fuſſent beaucoup plus foibles en nombre d'hommes, ils attaquerent les Païens, & les taillerent en pieces. Cette victoire qui tira de peril les Religieux, fut attribuée à l'interceſſion de ſaint Benoiſt : Et c'eſt en cet évenement que finit la petite continuation d'Adeler.

Ibid. pag. 393.

IV.

Origine de la feſte inſtituée en l'honneur de ſaint Benoiſt le quatriéme de Decembre.

Nous venons d'obſerver, que dés le temps de l'Abbé Boſo, c'eſt-à-dire avant l'an 840. c'eſtoit un ancien uſage que de celebrer une feſte en l'honneur de ſaint Benoiſt le quatriéme de Decembre. Ce qui avoit donné lieu à cette feſte eſtoit qu'en ce jour-là on avoit mis dans l'Egliſe de Noſtre Dame de Fleuri, le corps de ce Saint, qui eſtoit toujours reſté dans la Chapelle de ſaint Pierre de ce monaſtere depuis qu'on l'avoit apporté d'Italie. Nos Auteurs en marquent encore un autre ſujet, tiré d'une relation de Diederic, ou Thierry Religieux Allemand, qui vivoit vers l'an 1020. & qui avoit demeuré aſſez long-temps à Fleuri. Il compoſa cet ouvrage pour ſatisfaire Richard Abbé d'Amerbach, qui lui avoit demandé pourquoi on faiſoit une feſte de ſaint Benoiſt au commencement de l'Avent. Selon cet Auteur, l'origine de cette feſte eſt le retour ſolennel des reliques du Saint, qui furent rapportées à Fleuri, aprés avoir eſté quelque temps en dépoſt dans

une Egliſe d'Orleans, où les Religieux s'eſtoient refugiez pour éviter la fureur des Barbares. Ce qu'il raconte avec aſſez d'eſtenduë, ſe peut ainſi reduire en abregé. Du temps du Roy Carloman, c'eſt-à-dire vers l'an 882. une armée de Normans marcha vers Fleuri : les Religieux en aiant avis, quelques-uns d'entr'eux mirent dans un bateau la chaſſe de ſaint Benoiſt, & ſe refugierent à Orleans. Thierri dit qu'ils mirent ce ſacré dépoſt dans ſaint Agnan, mais comme cette Egliſe eſtoit en ce temps là hors la ville, il eſt plus probable qu'ils le porterent à *ſaint Benoiſt du retour*. Quoiqu'il en ſoit, tandis qu'ils eſtoient ainſi en lieu de ſeureté, leur monaſtere fut ravagé par les païens. Ils y tuerent plus de ſoixante Religieux, ils pillerent l'Egliſe, & y mirent le feu. La nuit ſuivante ſaint Benoiſt apparut en ſonge au Comte Giſlolfe Avocat, ou protecteur de Fleuri, & il le reprit de ce qu'il avoit ainſi laiſſé piller ſon monaſtere. Giſlolfe s'excuſa ſur ce qu'il n'avoit point eu aſſez de troupes pour le défendre : mais le Saint l'exhorta à pourſuivre les ennemis avec aſſurance que Dieu lui donneroit la victoire. Le Comte ſe confiant dans le ſecours du Ciel, aſſembla tout ce qu'il put trouver de ſoldats, courut aprés les ennemis, & les aiant joints auprés d'Angers, il les defit entierement. Il reprit ſur eux tout ce qu'ils avoient de butin, & rendit la liberté à pluſieurs perſonnes qu'ils emmenoient priſonniers. Il revint enſuite tout triomphant à Fleuri, & fit enterrer les ſoixante Religieux qu'avoient tué les ennemis. Sa victoire parut d'abord incroiable, & lorſque l'on en eut une entiere certitude, on la regarda comme un prodige. Le Comte ne ſe l'attribuoit point, mais proteſtoit que ſaint Benoiſt avoit combattu pour les Chreſtiens. Le Roy alla au monaſtere de Fleuri, & donna ordre qu'on le reparat, ce qui fut preſque fait en un an. Deſorte qu'au commencement de l'Avent de l'année 883. on jugea à propos d'y reporter le corps du Saint, & cette tranſlation ne ſe paſſa pas ſans miracle. Un froid aſpre, & piquant avoit gelé la riviere de Loire, mais les glaces ſe fondirent pour faire place au bateau qui portoit la chaſſe du Saint. Ce ſacré dépoſt eſtant arrivé à Fleuri, il y fut reçu par des Eveſques, & des Abbez, & mis dans l'Egliſe, ou Chapelle de ſaint Pierre. Le peuple qui avoit toujours regardé ce Saint comme ſon protecteur, ſe revoiant en poſſeſſion de ſes reliques, en remercia Dieu avec une joie à laquelle les arbres ſe rendirent comme

CH. XXVII.

Act. ſæc. 4. part. 2. pag. 352.

CH. XXVII. sensibles, en poussant miraculeusement des fleurs malgré la rigueur de l'hiver. Un an aprés ces Evesques se rendirent à Fleuri, & transfererent le corps du Saint de la Chapelle de saint Pierre dans l'Eglise de Nostre-Dame, & ordonnerent que l'on celebreroit une feste le quatriéme jour de Decembre en memoire du *retour* du corps de saint Benoist dans l'Abbaie, & de son *illation*, ou transport de la Chapelle dans la principale Eglise.

Relatio.
Illatio.

V. *Difficultez que l'on propose sur ce sujet.*

Tel est l'évenement que nostre Auteur Allemand estime avoir donné lieu à l'institution de cette feste. Mais quelques modernes ne sont pas de son avis, & ont mesme sa relation pour suspecte, parce que ny Adeler continuateur d'Adrevald, ny Aimoin Religieux de Fleuri, qui a écrit l'histoire des miracles de saint Benoist au commencement de l'onziéme siecle, ne parlent point de ce second incendie du monastere, ny de ce massacre de soixante Religieux, ny de cette seconde translation des reliques de saint Benoist à Orleans, ny de ces deux miracles que l'on dit estre arrivez lorsqu'on les reporta à son Abbaie, & ils tiennent qu'on peut raisonnablement douter si Thierri n'a pas dressé cette relation sur l'idée confuse qu'il avoit de quelques faits semblables rapportez par Adrevalde, & par Adeler, ausquels il en a joint d'autres assez incertains, & qu'il n'avoit appris dans le cloistre que de personnes simples, & credules. Par exemple le Comte Gislolfe, dont il parle, semble n'estre autre que le Girbolde Comte d'Auxerre, dont il est fait mention dans l'addition d'Adeler. Or les Normans qui furent défaits par Girbolde, n'avoient point bruslé le monastere, ny tué soixante Religieux, comme dit Thierri. On répond en faveur de cet Ecrivain, que l'évenement qu'il raconte a pû estre arrivé aprés la mort d'Adeler, & que l'Historien Aimoin avouë que dans les temps éloignez du sien, il s'est fait plusieurs miracles, dont il n'avoit pas connoissance. De plus Pierre surnommé *le Venerable*, Abbé de Cluni, & Rodulfe Tortar Religieux du mesme Ordre, qui ont vécu dans le douziéme siecle, ont esté si persuadez de la verité des deux miracles arrivez en hiver lors du retour des reliques, qu'ils les ont chantez en vers, & que le premier n'a point fait difficulté de les raconter dans un hymne destiné pour l'Office de l'Eglise, lui qui avoit esté d'avis que l'on supprimat un autre hymne, parce que l'on y avoit inseré des fables. On peut voir ailleurs cette question

Pierre le Venerable a composé deux hymnes en l'honneur de saint Benoist, l'un pour sa feste, (dont il parle dans son Epistre 30. livre 4. pag. 861.) & l'autre pour la translation du Saint.

Vide Act. sec. 4. part. 2. pag. 344.

queſtion traitée avec plus d'eſtenduë : ce que nous venons de dire ſuffit pour la qualité de cet ouvrage. Nous ne parlons point ici de la conſideration, & du reſpect qu'eut Rollo Chef des Normans pour ſaint Benoiſt, parce que ſelon la plus exacte chronologie ce fait doit eſtre placé dans le dixiéme ſiecle. C. XXVIII.

V.

Girbert Abbé.

Memoires de Bourgogne de M. Perard pages 32. & 41.

Theotbert Abbé de Fleuri faiſoit encore cette fonction l'an 885. comme il paroiſt par un acte de Thierri & d'Urſon ſon fils, qui rendirent cette meſme année au monaſtere de Fleuri la terre de Perſi, dont ils s'eſtoient emparez, & firent cette reſtitution avec une profonde humilité dans la ſacriſtie de l'Egliſe. Il eut pour ſucceſſeurs Girbert & Lambert. Il eſt fait mention de Girbert dans une charte de Wulfard, qui donna la terre de Ciſe à l'Abbaie de Fleuri, la ſeconde année du Roy Eudes, c'eſt-à-dire en 890. Du temps de Lambert, les Religieux furent obligez de ſortir du monaſtere & de ſe retirer en des lieux de ſeureté, comme l'on verra dans le livre ſuivant.

Lambert mourut vers l'an 930.

CHAPITRE XXVIII.

Des venerables Oger, Benoiſt & Rotgar Religieux de l'Abbaie de Saint Faron. De quelques reglemens du Concile de Meaux.

I.

Oger & Benoiſt Religieux.

QUoique Roland & Oger ne ſoient preſque connus que par les fables que l'on en a publiées, il eſt certain que ce ne ſont pas des perſonnages feints, ny des heros imaginaires. Il y a eu deux braves de ces noms qui ont vécu ſous le regne de Charlemagne, & qui ſe ſont ſignalez dans les armées de ce Prince. On ſera peut-eſtre ſurpris de voir ici ce vaillant Oger ſe reveſtir d'un habit de Moine, & finir ſes jours dans un cloiſtre ; cependant ce fait eſt aſſez bien eſtabli, & la memoire de ce grand homme qui avoit eſté obſcurcie par le temps malgré le mauſolée que l'on avoit élevé pour la conſerver, vient d'eſtre renouvellée par l'explication des figures de ſon tombeau, qui n'eſtoient plus qu'un enigme, & par l'éclairciſſement de ſes actes, qui eſtoient ſi mal entendus, qu'on le confondoit avec un autre grand Seigneur du meſme nom. Oger n'eſtoit point Danois, comme diſent les hiſtoriens fabu-

C. XXVIII.

Pſeudo-Turpin. de vita Caroli magni c. 17.

leux, mais François & vrai-ſemblablement originaire de l'Auſtraſie. Il ſortit d'une famille noble, & ce fut par l'engagement où le mettoit ſa naiſſance, & encore plus par ſon inclination toute guerriere qu'il embraſſa la profeſſion des armes: il s'attacha au ſervice de Charlemagne, & le ſuivit dans ſes expeditions & ſes voiages. Sa valeur ne tarda gueres à le diſtinguer des autres, & les preuves qu'il en donna dans les occaſions, lui meriterent l'eſtime de ce grand Prince, & les premieres charges dans ſes troupes. Il eſt rare que dans le tumulte des fonctions militaires & dans l'éclat des grands emplois l'on entende la voix de la verité, & que l'on s'apperçoive de la vanité du monde. Ce fut neanmoins cette grace ſi peu commune, & ſi precieuſe dont le Ciel favoriſa Oger, Il jugea qu'il ne devoit pas mettre ſa felicité dans les honneurs ni dans les richeſſes qu'il poſſedoit, parce que ces ſortes de choſes eſtoient auſſi-bien le partage des méchans, que des perſonnes vertueuſes, & qu'il devoit bien-toſt les perdre par la mort, & cette raiſon lui en donna du mépris. Il conſidera enſuite que c'eſtoit une folie que de pretendre d'aller au Ciel par un autre chemin que celui que Jeſus-Chriſt a tracé, & il ſe détermina ainſi à quitter le monde, & à ſe conſacrer à Dieu ſous la Regle de ſaint Benoiſt. Il commença par ſe deguiſer en pelerin, & viſita divers monaſteres taſchant de découvrir celui où il y avoit plus de pieté & d'obſervance. Entre les moiens dont il ſe ſervoit pour faire ce diſcernement, l'on en marque un aſſez particulier: il portoit par le chemin un long baton, auquel il avoit attaché des rubans, à l'extremité deſquels il y avoit de petites boules d'acier: deſorte qu'en laiſſant tomber ce baton ſur le pavé, il faiſoit un bruit aſſez éclattant. Lorſqu'il entroit dans une Egliſe où il y avoit des Religieux occupez à la priere, il frappoit la terre de ſon bâton, & s'il voioit que la pluſpart des Religieux ſe détournaſſent pour voir quelle eſtoit la cauſe du bruit qu'il avoit fait, il prenoit cela pour une marque qu'ils n'eſtoient pas fort reguliers. Viſitant l'Abbaie de ſaint Faron il ſe ſervit à ſon ordinaire de ſon bâton pour y faire du bruit, & il eut la ſatisfaction de voir que nul des Religieux qui eſtoient au chœur ne s'eſtoit diverti de la priere pour remarquer d'où venoit le bruit qu'ils entendoient, & qu'il n'y avoit eu qu'un enfant du nombre de ceux qu'on élevoit dans le monaſtere, qui avoit tourné la teſte, & qui en avoit eſté auſſi-toſt repris & meſme châtié. Comme de tous

Retractare cœpit quod gloria & elevatio ſæcularis & divitiæ quas in ſæculo præſenti cum iniuſtis, &c. poſſidebat, tranſitoriæ erant & inanes &c. *Act. ſac 4. part. 1. pag. 662.*

Dans le dixiéme ſiecle, le grand Othon eſtant à S. Gal uſa du meſme moien pour éprouver l'attention des Religieux à l'Office divin.

les monasteres qu'il avoit visitez, il n'en avoit remarqué aucun où il y eut plus de modestie & de simplicité religieuse que dans celui-là, il le choisit pour le lieu de sa retraite, mais avant que d'y entrer il obtint sur ce sujet l'agrément de Charlemagne, & il attira au service de Dieu un de ses amis nommé Benoist avec lequel il avoit porté les armes. Ils allerent donc ensemble à S. Faron, & y prirent l'habit de Religieux. Oger obtint du Roy deux petits monasteres, l'un appellé de Rez à trois lieuës de Meaux, & l'autre prés de Verceil lesquels furent unis à celui de S. Faron. Il passa le reste de ses jours dans la priere & dans le jeûne, & fut du nombre de ces veritables penitens qui font la joie du Ciel, & qui meritent d'y entrer. On dit qu'il se fit des miracles à son tombeau. Outre ses actes tirez de trois anciens manuscrits, l'on a encore donné au public son eloge composé dans l'onziesme siecle par Fulcoi Soûdiacre de l'Eglise de Meaux. On dressa aux deux amis Oger & Benoist un mausolée que l'on voit encore aujourd'huy dans saint Faron. Il ne sera pas inutile de remarquer que le premier eut une sœur nommée Aude, qui fut mariée à ce brave Roland qui fut tué dans le passage des Roncevaux, lorsque Charlemagne retournoit d'Espagne & dont tant de poëtes & d'Historiens fabuleux ont fait depuis leur heros, & chanté les avantures vraies ou fausses. C. XXVIII.

II. *Le Comte Rotgar quitte aussi le siecle.*

Il ne faut pas confondre Oger avec Otger de Charmentrai qui se fit Religieux à saint Faron du temps de Fulcoi, & dont il sera parlé en son lieu. Mais nous pouvons joindre à ce premier Oger un autre homme de qualité, qui servit Dieu dans le mesme monastere cinquante ou soixante ans aprés lui. Si nous ne pouvons dire que peu de chose de ce dernier, du moins nous n'avancerons rien que de certain. Celui-ci estoit Italien de naissance, & s'appelloit Rotgar. Il exerça dans son païs la charge de Comte du temps de l'Empereur Lothaire fils de Loüis le Debonnaire. L'Empereur faisant la guerre aux Bulgares, Rotgar se trouva dans un combat où il fut environné des ennemis & jetté par terre. Quelques-uns de ceux-ci voulant le percer de leurs dards, dans cette extremité il invoqua saint Faron, & fit vœu de se faire Religieux dans son monastere, si Dieu lui conservoit la vie. Sa priere fut exaucée, & il sortit de ce peril, sans aucune blessure. Il ne manqua pas ensuite de passer en France, & de prendre l'habit monastique dans saint Faron. Sa conversion fut des plus parfaites, & suivie

C. XXVIII. d'excellens fruits de penitence. Il renouvelloit ſouvent la confeſſion de ſes pechez, & taſchoit de ſatisfaire à la juſtice divine. Il eſtoit ſi aſſidu à la priere, ſi auſtere dans ſes jeûnes, & ſi exact dans l'accompliſſement des autres devoirs de ſa profeſſion, que ſelon le témoignage d'un ſçavant Eveſque qui l'avoit connu, il devint l'admiration de tout le monde, & l'on ne vit point de ſon temps un plus parfait modele de vertu. Cet Eveſque qui s'appelloit Hildegar avoit eſté Religieux de l'Abbaie de S Denis. Il en fut tiré pour gouverner l'Egliſe de Meaux, vers l'an 850. & fit cette fonction environ 24. ans. Il a écrit la vie de ſaint Faron qui a eſté un des plus illuſtres de ſes predeceſſeurs. Il commence ſon ouvrage par une tres ſolide reflexion ſur la vertu, & ſur le culte des Saints, marquant que comme c'eſt de Dieu qu'ils tiennent tout ce qu'ils ont de bon, c'eſt auſſi Dieu que l'on honnore dans eux, & que tous les eloges qu'on leur donne, ſe rapportent & retournent à Dieu. Il parle des courſes des Normans, & témoigne que ces barbares aiant voulu piller le monaſtere de ſaint Faron, ils en furent détournés par un miracle.

AA. Tom. 2. pag. 606.

III. *Vendelmar Abbé de ſaint Sanctin.*

Vendelmar Religieux de ſaint Denis, & enſuite maiſtre de la Chapelle de Charles le Chauve, y regla le chant de l'Office ſuivant les inſtructions qu'il avoit autrefois receuës d'un autre Religieux fort habile nommé Theugar, ſous lequel il avoit fait ſon noviciat. Il obtint enſuite du Prince l'Abbaie de S. Sanctin de Meaux, & y aiant trouvé une fort ancienne vie de ce Saint, il la tranſcrivit & l'envoia à Hincmar Archeveſque de Reims.

Acti nitez de S. Denis lib. 1. page 214.

IV. *Articles ou reglemens du Concile de Meaux.*

Avant que de ſortir de Meaux, nous ne devons pas omettre que l'an 845. l'on y tint un Concile où l'on dreſſa des articles, ſur leſquels on fit enſuite des remonſtrances à Charles le Chauve, pour le retabliſſement de la diſcipline, & principalement pour obtenir de ce Prince que les Egliſes, les monaſteres, & les Hoſpitaux fuſſent remis en poſſeſſion de leurs biens uſurpez par les laïques. Les Eveſques y inſiſtent ſur l'attentat de certains laïques qui ſe donnoient la hardieſſe de gouverner les Religieux, comme s'ils euſſent eſté *leurs Seigneurs & leurs maiſtres ou meſme leurs Abbez*, & pour faire voir que cette oppreſſion des communautez regulieres eſtoit une choſe fort indigne & *un grand peché*, ils obſervent que *l'ordre monaſtique* n'eſtoit pas une invention humaine, mais qu'il avoit eſté *inſtitué par l'inſpiration de Dieu, fondé par les Apoſtres, cultivé par de tres celebres & tres ſaints Peres, & étendu dans le Royaume par*

Sacrum quoque monaſticum ordinem à Deo inſpiratum, & ab ipſis Apoſtolis fundatum, ſeu à nominatiſſimis ac ſanctiſſimis Patribus excultum &c *Concil. Meld. Can. 9. & ad*

la pieté des Princes. Ils marquent auſſi leur deſintereſſement en proteſtant que s'ils ne veulent point que *ces lieux ſacrez* ſoient occupez par des perſonnes qui ne les doivent pas poſſeder, ce n'eſt pas pour les avoir eux meſmes, mais afin que ceux qui ſont appellezde Dieu pour en avoirla conduite, y exercent le ſaint miniſtere. Ils font paroiſtre le meſme zele à l'égard *des Hoſpitaux des Ecoſſois*, c'eſt-à-dire des Irlandois. Ces Hoſpitaux eſtoient du moins pour la pluſpart de petits monaſteres, où il y avoit des Religieux Irlandois qui y pratiquoient le devoir de l'hoſpitalité Chreſtienne envers ceux de leur nation, qui alloient en pelerinage à Rome ou ailleurs. Car l'on a veu par quantité d'exemples, que ces Inſulaires eſtoient fort portez à entreprendre ces voiages de pieté. Le Concile demanda auſſi que les monaſteres qui eſtoient deſerts & ſans Religieux, parce qu'on les avoit donnez en fief à des laïques, fuſſent rétablis, afin d'accomplir l'intention des fondateurs. Il fit de plus quelques reglemens pour la diſcipline, & ordonna entre autres choſes que les Religieux ne feroient point un long ſejour dans les terres de leurs monaſteres, ſous pretexte de les faire valoir par l'ordre de leurs Abbez, mais qu'ils demeureroient ordinairement dans le cloiſtre avec le reſte de la communauté, pour y pratiquer les exercices reguliers, & s'y tenir dans la ſolitude & dans *la recollection* à l'exemple de ſaint Benoiſt.

CH. XXIX.

Theodonis villam can. 3. 844.

Ipſi qui ab infantia in eiſdem locis (Hoſpitalibus) ſub religione Domino militaverunt. *Conc. Meld.* c. 40.

Qualiter vota fidelium inconvulſa permaneant. *Ibid.* c. 41.

Secum, ut de ſancto Benedicto legitur, in monaſterio habitent, atqua ſeipſos recolligant. *Ibid.* c. 57.

CHAPITRE XXIX.

D'Hincmar Archeveſque de Reims, & des monaſteres de cette ville.

COmme Tilpin Archeveſque de Reims ſe fit Abbé de ſaint Remi, depuis qu'il y eut inſtitué, ou reſtabli l'Ordre monaſtique, ſes ſucceſſeurs dans le gouvernement de ſon dioceſe ſe reſerverent auſſi la conduite de cette Abbaie, & y mirent un Prieur, pour avoir ſoin de la regularité. Deſorte que pour donner ici quelque connoiſſance de l'eſtat de ce monaſtere pendant le neuviéme ſiecle, il faut dire quelque choſe des Archeveſques de Reims, mais nous nous arreſterons particulierement ſur ce qui regarde Hincmar, qui a eſté Religieux,

I.

Eſtat du monaſtere de ſaint Remi ſous le pontificat de Vulfar Archeveſque de Reims.

Digitized by Google

CH. XXIX.

& le plus celebre de tous. Aprés Tilpin qui mourut vers l'an huit cens l'Egliſe de Reims eut pour Paſteurs Wlfar, Ebbes, Hincmar, & Fouques. Ce fut Wlfar qui preſida l'an 813. au Concile de Reims, où on lut la Regle de ſaint Benoiſt, afin que les Abbez qui l'avoient oubliée, en appriſſent de nouveau les maximes, & les preceptes, & y conformaſſent leurs ſentimens, & leur vie. Aiant trouvé Erkenrad dans la charge de Prieur de ſaint Remi, il le laiſſa dans cet emploi, & voulut qu'il continuat à veiller ſur la communauté. Il fit auſſi quelques donations aux Moines d'Orbais, & mourut vers l'an 817.

Flodoard. lib. 2. cap. 18. & ſeqq. Metropol. Rem. lib. 3. c. 17. 19. 4. Can. 9.

II.

Sous Ebbes ſon ſucceſſeur.

Les premieres actions d'Ebbes dans le pontificat furent conformes à ſon devoir, & non moins utiles à l'Egliſe, que glorieuſes pour lui; mais la ſuite ne répondit pas à ces commencemens. Il procura le bien de ſa Cathedrale, & entreprit de la rebaſtir, il alla preſcher l'Evangile en Dannemark avec Halitgar Eveſque de Cambrai. Il donna des marques de ſon zele pour la diſcipline, en portant ce meſme Halitgar à écrire un penitenciel que ce Prelat lui dedia, il maintint l'obſervance dans l'Abbaie de Hautvilliers, il fit dreſſer un catalogue de tous les Religieux qui avoient fait profeſſion dans celle de ſaint Remi, depuis que l'on y avoit reſtabli l'ordre monaſtique, & il y mit pour Prieur un d'entr'eux nommé Bertingar. Il eut un neveu appellé Ebbes, qui dés ſa premiere jeuneſſe ſe conſacra à Dieu dans ce monaſtere, & qu'il y eſtablit Abbé aprés l'avoir ordonné Diacre. Depuis celui-ci fut tiré du cloiſtre pour gouverner le dioceſe de Grenoble. Ce qui perdit l'Archeveſque Ebbes fut ſa trop grande complaiſance pour Lothaire: car au lieu d'inſpirer à ce Prince des ſentimens de reſpect pour ſon pere, il flatta ſa paſſion, il ſe rendit le miniſtre de ſa revolte, & il eut plus de part qu'aucun autre à la violence que l'on exerça contre l'Empereur dans l'aſſemblée de Compiegne. Auſſi aprés que les François furent rentrez dans leur devoir, & que ce Prince eut eſté reſtabli dans ſa dignité, Ebbes fut reduit à quitter ſon Egliſe, & à s'enfuir; mais il lui vint une incommodité aux jambes, laquelle l'arreſta dans le monaſtere de ſaint Baſle, d'où il fut transferé par l'ordre de l'Empereur à celui de Fulde. De là on l'amena l'an 835. au Synode de Thionville, & enſuite à Mets, où il prevint la ſentence de ſa condamnation, en ſe dépoſant lui-meſme, & ſe demettant de ſa charge paſtorale pour faire penitence. De ſon temps, il y avoit à ſaint

L'an 815.

Flodoard. lib. 3. cap. 15.

L'an 833.

Concil. Tom. 7. pag. 1697.

Remi un Religieux nommé Raduin, qui avoit eſté Abbé de Bercet en Italie. Ce Religieux qui avoit beaucoup de pieté, & de merite, & qui exerça dans le cloiſtre la charge de Prieur, eſtant un jour en priere devant le tombeau de ſaint Remi, eut une viſion, où il apprit que ſon Prelat Ebbes agiſſoit contre ſon devoir, en s'engageant ſi avant dans les affaires de la Cour, & qu'à la fin il s'en trouveroit mal: l'évenement juſtifia depuis cette revelation. Ebbes fut relegué dans divers monaſteres juſqu'à la mort de Loüis le Debonnaire. L'Abbé Fouques Choreveſque gouverna cependant l'Abbaie de ſaint Remi. Ce fut pendant ſon adminiſtration, ſçavoir l'an 838. que les Moines de ſa communauté ſe lierent d'une ſocieté ſpirituelle avec ceux de ſaint Denis. Deux ans aprés Dieu aiant retiré du monde l'Empereur Loüis, l'Abbé Boſo qui gardoit Ebbes le mena à Vvormes, & de là au Palais d'Engilheim, où il fut reſtabli dans ſa dignité d'Archeveſque par la faveur de Lothaire, & du conſentement de vingt Eveſques. Il alla à Reims, & il fut reçu avec joïe dans ſa Cathedrale par Rothade Eveſque de Soiſſons, & par les autres Prelats de ſa province. L'acte de ſon reſtabliſſement y fut lû à haute voix par un Religieux nommé Ingobert. Il confera les ſaints Ordres à quelques perſonnes, & entr'autres à Vvlfad œconome de ſon Egliſe. Leur ordination cauſa depuis de grands troubles, parce qu'Hincmar ne voulut point les reconnoiſtre pour Clercs, & ſouſtint qu'Ebbes n'avoit pû les ordonner, & qu'il n'avoit pas eſté legitimement reſtabli dans ſon Siege. Comme il n'y eſtoit rentré que pendant la guerre civile, & lorſque Lothaire avoit obligé Charles le Chauve de ſe retirer au delà de la Seine, le parti de Charles aiant prevalu, & ce Prince portant ſes armes vers la Champagne, Ebbes jugea qu'il n'y avoit point de ſeureté pour lui dans ſon dioceſe, & ſe refugia auprés de ſon protecteur Lothaire. Il le ſuivit auſſi en Italie, & obtint de lui les Abbaies de Stavelo, & de Bobio. Mais s'eſtant depuis attiré la diſgrace de ce Prince par le refus qu'il fit d'aller pour lui en ambaſſade à Conſtantinople, il fut privé de la poſſeſſion de ces monaſteres, & reduit à retourner en Allemagne, qui eſtoit le païs de ſa naiſſance. Loüis qui y regnoit le traita plus favorablement, & le fit élire Eveſque de Hildesheim, où il finit ſes jours. L'Egliſe de Reims eſtoit cependant deſtituée de Paſteur, & ſous l'adminiſtration de Notho, qui gouvernoit

CH. XXIX.

Fulco venerabilis Abbas. *Epiſt. Carol. Calvi ad Nicol. Papam.*

L'an 840.

Vide Epiſt Synodicam Concil. Tricaſſin. an. 867. ad Nicol. Papam. pag 873.

Metrop. Rhem. pag. 386.

An. 843.

Hincmar. Epiſt. 26 Tom. 2. oper. pag. 304.

Digitized by Google

CH. XXIX. auſſi le monaſtere de ſaint Remi. Elle eſtoit de plus dépoüillée d'une bonne partie de ſes revenus, & meſme diviſée en elle meſme, les uns aiant encore de la liaiſon avec Ebbes, & les autres lui eſtant contraires. L'eſtat miſerable où elle ſe trouvoit aiant touché les Peres du Concile de Verneuil, ils prierent inſtamment Charles le Chauve de permettre qu'on la conſolât en lui donnant un Eveſque, & ce Prince leur accorda l'effet de leur demande. Enſuite Hincmar Religieux de ſaint Denis fut élu Archeveſque de Reims par le Clergé, & par le peuple de la ville, & par les Eveſques de la province aſſemblez à Beauvais, & ſon élection fut confirmée par l'agrément du Roy, de l'Archeveſque de Sens, de l'Eveſque de Paris, & de l'Abbé, & des Moines de ſaint Denis.

III. *Hincmar ſçavant Religieux de ſaint Denis.*

Hincmar eſtoit François, & d'une maiſon noble, & ancienne. Il nous apprend lui-meſme qu'il eſtoit parent de Bernard Comte de Toulouſe, & de Bertran Comte de Tardenois. Dés ſa jeuneſſe il fut mis dans ſaint Denis pour y apprendre les lettres, & on l'y reveſtit d'un habit de Chanoine, & tel que le portoient les Religieux qui eſtoient tombez dans le relaſchement. Son merite, ou comme parle Flodoard, la nobleſſe de ſa famille & de ſon eſprit lui acquit l'eſtime de Loüis le Debonnaire, qui le fit venir à la Cour, & l'honora de ſa faveur, & de ſa confidence. Bien loin d'oublier l'engagement qu'il avoit pris dans ſaint Denis, il emploia ce qu'il avoit de credit pour taſcher de remettre le bon ordre dans cette Abbaie, où, comme nous avons dit, l'obſervance s'eſtoit éteinte par la cabale de quelques Moines libertins, & paſſionnez pour leur plaiſir. Et parce qu'il eſt juſte que celui qui veut reformer les autres, ſe reforme le premier, il quitta la Cour, & l'habit de Chanoine, & fuiant le monde, il ſe retira dans le cloiſtre ſans deſſein ny eſperance d'en ſortir pour entrer dans quelque prelature. Il s'aſſujettit pleinement aux loix monaſtiques, traitant durement ſon corps, & travaillant à le ſoumettre à l'eſprit par l'exercice de la mortification. Hilduin aiant eſté banni dans la Corbie de Saxe, il l'accompagna genereuſement dans ſon exil, & contribua beaucoup à le faire rappeller, & à lui faire rendre ſes Abbaies. Lorſque le Pape Gregoire vint en France, Hincmar demeura ferme dans la fidelité qu'il devoit à l'Empereur Loüis, & ne defera point aux perſuaſions de ſon Abbé Hilduin qui ſe laiſſa ſurprendre aux partiſans de Lothaire.

L'Empereur

Ut Ordo monaſticus in prædicto monaſterio quorumdam voluptuoſa factione diu delapſus reſtauraretur. *Flodoard. lib. 3. cap. 1. 26.*

Converſus ad regularem vitam, & habitum fratribus in monaſterio S. Dionyſii ubi nutritus fuerã, in illud ſæculũ fugiens ſine ſpe, vel appetitu epiſcopatus, aut alicujus prælationis diutiùs degui, & exinde aſſumptus familiaribus obſequiis præfati Imperatoris, ac Epiſcoporum conventibus pro ſola obedientia mihi injuncta inſerviens poſt aliquot annos monaſterii quietem repetii *Hinc. Ep. 26.*

CH. XXIX.

L'Empereur aiant esté rétabli dans sa dignité, il s'emploia auprés de ce Prince en faveur d'Hilduin & il obtint sa grace. Il demeura de nouveau à la Cour par pure obeissance, & y servit le Roy & les Evesques dans les affaires Ecclesiastiques. Ce fut aussi par l'ordre de son Abbé qu'il accepta deux benefices que lui donna Charles le Chauve, sçavoir les Abbaies de nostre-Dame de Compiegne & de S. Germer. Il retourna ensuite à S. Denis, & il y fit la fonction de Tresorier, & fut prepose à garder les saintes reliques. Vers ce temps-là le Roy le gratifia d'une terre marquant dans sa charte que ceux *qui mépriſoient les choſes de la terre pour s'appliquer entierement à la contemplation, méritoient bien d'avoir part à la faveur du Prince.* Hincmar donna depuis cette terre à l'infirmerie du monastere de saint Denis. On a observé ci-devant que son Abbé qui estoit Loüis successeur d'Hilduin, le mena avec lui au Concile de Verneüil. La reputation d'Hincmar croissoit de jour en jour aussi bien que son merite. Il estoit tres-intelligent dans les canons, & son sçavoir estoit joint à un grand zele pour le bon ordre & la pureté de la discipline. Il avoit l'esprit adroit, entreprenant, ferme, & ne se rebutoit pas des obstacles qui traversoient ses desseins.

Mabill. de Re Diplomat. ad an 844.

l'an 844.

III.

Il est fait Archevesque de Reims.

Ces grandes qualitez le distinguoient tellement des autres Ecclesiastiques de son temps, que lorsqu'il fallut remplir le Siege de Reims, il y fut élevé par la voix de tout le monde. Dés qu'il fut en possession de son Eglise il s'appliqua à remedier aux desordres qu'avoient causé la disgrace d'Ebbes, & la longue vacance. Il fit rendre à sa Cathedrale les biens dont on l'avoit dépoüillée, il la rebastit & la dédia solemnellement l'an 862. en presence de Charles le Chauve, & il signala sa charité envers les pauvres par la fondation d'un Hospital. Il augmenta l'Eglise du monastere de saint Remi, dont il se fit Abbé à l'exemple de ses predecesseurs, il y transfera le corps du Saint, & environna son tombeau d'un riche ouvrage d'argent que l'on y voit encore aujourd'huy. Il gouverna son dioceſe prés de trente-huit ans, & eut grande part à toutes les affaires qui se traiterent pendant ce temps-là dans l'Eglise Gallicane. L'on en remarque quatre qui firent beaucoup d'éclat, & qui lui donnerent bien de la peine.

IV.

Sa conduite dans la cauſe de Gotheſcalc.

La premiere fut la cause de Gotheſcalc moine d'Orbais au dioceſe de Soissons. Gotheſcalc estoit Alleman, & fut aussi appellé *Fulgence.* Parmi les exercices du cloistre, il s'appliqua

CH. XXIX.

aux lettres, & eut liaiſon avec les ſçavans de ſon temps. Eſtant âgé de quarante ans, il fut ordonné Preſtre par Rigbold Chorevesque de l'Egliſe de Reims. Il alla à Rome vers l'an 846. & aprés y avoir viſité les lieux de pieté repaſſant par la Lombardie, il demeura quelque temps dans un Hoſpital fondé par le Comte Ebrard. Pendant le ſejour qu'il y fit, il eut l'entretien de Nothinge éleu pour remplir le Siege Epiſcopal de Verone, & il dogmatiza ſur la matiere ſublime de la predeſtination. Nothinge fut choqué * d'une propoſition qu'il avança, & quelques temps aprés eſtant venu à la cour de Louis Roy d'Allemagne, il en parla à Raban Maur Archeveſque de Mayence, & l'exhorta à refuter l'opinion de Gotheſcalc. Raban entrant dans ſes ſentimens combattit la doctrine de ce Moine, & ce Moine taſcha de ſe défendre par un écrit qu'il lui preſenta lui-meſme dans le Concile aſſemblé à Mayence l'an 848. Il ſera parlé ailleurs de quelques uns des decrets de cette aſſemblée, parmi leſquels il n'y en a point qui regarde Gotheſcalc, mais il paroiſt par les Annales du Fulde & par d'autres preuves qu'il y fut condamné & renvoié à Hincmar ſon Eveſque, c'eſt-à-dire Metropolitain de la Province de Reims où eſt ſitué Orbais. La cauſe de Gotheſcalc fut de nouveau examinée dans le Synode de Quierzi où ſe trouverent Wenilon Archeveſque de Sens, Hincmar, onze autres Eveſques, deux Chorevesques, & trois Abbez ſçavoir Paſchaſe Ratbert Abbé de Corbie, Bavo Abbé d'Orbais, & Halduin Abbé d'Hautvilliers. Le Concile condamna Gotheſcalc & le priva du miniſtere du ſacerdoce à cauſe du dereglement de ſes mœurs & de ſa méchante doctrine. Il ordonna de plus qu'il ſeroit foüeté comme un Moine vagabond, & mis en priſon. La ſentence fut ponctuellement executée Car on le foueta, on le contraignit de bruſler ſes écrits, & on l'enferma dans l'Abbaie de Hautvilliers. Quatre ans apres Hincmar dans un autre Synode tenu à Quierzi, dreſſa quatre articles contre l'opinion de Gotheſcalc, ou contre les erreurs qu'il jugeoit en pouvoir naiſtre. Mais ce Moine eut d'illuſtres & de tres zélés défenſeurs, non pas veritablement à l'égard de ſa perſonne, car il fut abandonné comme un miſerable, mais à l'égard de ſes ſentimens, car ſa doctrine fut expliquée favorablement, & les quatre canons qu'Hincmar y avoit oppoſez, furent rejettez, & improuvez par l'Egliſe de Lyon, & par deux celebres aſſemblées d'Eveſques. Je donne ce nom au

Metropol. Remens. pag. 407. & alii.

Act ſac. 4. part. 2. præfat. n. 139.

* *Voici la propoſition avancée par Gotheſcal dans ſon écrit addreſſé à Raban.* Omnes reprobos qui in die judicii damnabuntur propter ipſorum mala merita, idem ipſe in commutabilis Deus per juſtum judicium ſuum incommutabiliter prædeſtinavit ad mortem merito ſempiternam. *Gotheſcalcus apud Hincmar. tom. 1. pag. 26.*

Apud Moguntiacum rationabiliter ut plurimis viſum eſt convictus, & ad proprium Epiſcopum Hincmarum Rhemis transmiſſus eſt. *Annal. Fuld. an. 848. Tom. 8. Conc. pag. 52.*

Quierzi ſur l'Oiſe à deux lieues de Noyon l'an 849.

Metropol. Rem. pag. 402. Tom. 8. Concil. pag. 57. Conc. Valentin. an 855. can. 4. pag. 134 & Can. Lingon pag 690.

Vide Hincmarum de prædeſtinatione.

Concile de Valence de l'an 855. composé de plusieurs Prelats des Provinces de Lyon, de Vienne, d'Arles, & à celui de Langres de l'an 859. Desorte qu'Hincmar fut obligé de se défendre contre cette censure, & de faire voir qu'il n'avoit rien decidé, où écrit qui ne fut conforme à la saine doctrine. Mais ne nous étendons pas davantage sur un sujet assez embarassé, & que deux sçavans hommes ont taschè de demesler quoique par des voies opposées. Hincmar eut encore une autre contestation avec Gotheſcalc, & avec quelques autres soutenant contre eux que l'on ne devoit pas dire dans un hymne *trina deitas*, mais cette expression bien loin d'estre mauvaise, a esté jugée propre pour marquer la distinction des trois personnes dans la sainte Trinité, & l'Eglise s'en sert aujourd'huy dans son Office.

CH. XXIX.

Le Pere Cellot & M. Mauguin.

Te trina deitas, unaque poscimus

Le second differend où s'engagea Hincmar, fut la cause de Wlfad Chanoine de Reims, & de quelques autres Ecclesiastiques à qui il ne voulut point permettre d'exercer les fonctions de leurs Ordres, prétendant qu'il avoit esté mal ordonnez par Ebbes son predecesseur, & avant que celui ci qui avoit esté privé de sa charge, y eut esté legitimement retabli. A son instance on poussa tellement les choses que Wlfad fut dépose en 853. dans le Concile de Soissons; mais il fut maintenu & protege par le Pape Nicolas 5. & mesme elevé au siege Metropolitain de Bourges. On peut voir la-dessus l'Epistre Synodale addressée au Pape par le Concile tenu à Troye l'an 867. où cette histoire est amplement deduite.

VI.

Dans l'affaire d'Vulfad

Flodoard Hist. l. 3. c. 11.

Concil. Tom 8. pag. 81. 817. 870.

Hincmar se fit une troisiéme affaire encore plus fascheuse, & il est difficile de l'exempter du blâme que Baronius lui en a donné. Ce fut contre Rothade Evesque de Soissons qu'il fit déposer en 863. dans un Concile tenu prés de Senlis comme indigne de son ministere & un mauvais dispensateur des biens de l'Eglise. Rothade en appella aussi-tost au saint Siege, mais aiant esté arresté en France par le credit & les artifices de ses ennemis, il ne put aller à Rome que vers le milieu de l'année suivante Aprés y avoir esté six mois sans qu'il se presentat personne pour l'accuser, il fut restablit avec honneur par le Pape Nicolas, ce qui fut une grande mortification à Hincmar qui écrivit au Pape pour tascher d'excuser sa conduite. Il s'est dépeint lui mesme dans cette lettre qui est fort longue, aussi-bien que dans les autres qu'il a adressées à Nicolas, & l'on y peut

VII.

Dans la Cause de Rothade Evesque de Soissons.

Ibid pag. 761. 785.

Flod. l. 3 c. 12. Nicol. Pap. Ep. 32.

l'an 865.

Hincm oper. Tom. 2. pag. 244. 298. 476.

CH. XXIX.

voir ſon genie, & le caractere de ſon eſprit. Comme il eſtoit tres-verſé dans les Canons, & dans les regles Eccleſiaſtiques, il s'efforce toujours de s'en prevaloir, il y parle tantoſt avec déference, & ſoumiſſion, tantoſt avec menagement, & addreſſe, tantoſt avec force, & vigueur, & il met tout en œuvre pour défendre ſon procedé. Il fit paroiſtre ſon diſcernement en rejettant comme ſuſpectes de certaines Decretales des anciens Papes inconnuës à l'Egliſe juſqu'au commencement du neuviéme ſiecle, & que tous les Sçavans tiennent aujourd'hui pour fauſſes, & ſuppoſées. Elles avoient eſté apportées d'Eſpagne par Riculfe Archeveſque de Mayence qui mourut l'an 814. Mais parlons de la quatriéme affaire qui fit peine à Hincmar.

VIII.

Son differend avec ſon neveu Hincmar Eveſque de Laon.

Les traverſes qu'il y reçut lui furent d'autant plus ſenſibles, qu'il l'entreprit contre ſon neveu Hincmar Eveſque de Laon. Il lui avoit procuré cette dignité, mais il eut enſuite tout ſujet de s'en repentir voiant qu'il en uſoit mal, tant à l'égard du Roy, que de ceux de ſon dioceſe, & il le fit depoſer dans le premier Synode de Duzi l'an 871. Et certes ſi l'on s'arreſte aux Actes de ce Concile, que Baronius n'avoit point veus, il y avoit bien à redire à la conduite de ce Prelat, & on ne lui fit point d'injuſtice en lui impoſant cette peine. Il en appella au Siege Apoſtolique, & apres beaucoup de miſeres, & de ſouffrances, le Pape Jean huitiéme lui fit grace, & le reſtablit en quelque ſorte dans le Concile de Troye l'an 878.

Agnovimus juſtum fuiſſe omninò judicium. *Ioan. VIII. Epiſt.* 314. *Tom.* 9. *pag.* 221.

Vita Hincmari, Laudun auctore Lud. Cellot. §. 21.

IX.

Divers jugemens des Auteurs touchant la conduite de Hincmar.

Au reſte ſi du temps d'Hincmar de Reims, l'on a jugé diverſement de ſa conduite, cette meſme diverſité de ſentimens a continué depuis, & a fort éclatté dans noſtre ſiecle. Ceux qui ont écrit pour la défenſe de Gotheſcalc ont blaſmé ce Prelat comme un homme violent, & emporté, qui vouloit dominer dans les Conciles, & ſe faire valoir au prejudice de la verité. Mais ceux qui ont ſouſtenu que ce Moine avoit eſté heretique, ont taſché de juſtifier Hincmar de ces accuſations. Ce n'eſt pas ici le lieu de traiter à fond cette matiere, & je ſuis tres-éloigné de vouloir entrer dans ce differend. Si quelque Sçavant deſintereſſé en prenoit connoiſſance, il trouveroit peut-eſtre qu'Hincmar ne s'eſt pas ſi écarté de ſon devoir, que ſe le figurent les premiers, ny n'a pas toujours agi avec tant d'équité, & de droiture que pretendent les autres.

X.

Son eſtime pour l'eſtat monaſtique.

Pour ce qui eſt de l'eſtat monaſtique, il fit bien voir com-

bien il l'eſtimoit lorſqu'il ſe retira de la Cour, & renonça aux pretenſions qu'il pouvoit avoir aux prelatures, pour embraſſer la reforme, & la vie reguliere dans ſaint Denis. Eſtant Eveſque il gardoit l'abſtinence, & ne mangeoit point de chair s'il n'eſtoit malade, ainſi que nous l'apprenons d'une lettre de Pardule Eveſque de Laon. Il appelle ſaint Benoiſt *ſon pere*, & ne fait point difficulté de dire que ſa Regle eſt l'ouvrage du ſaint Eſprit, (qui eſt un éloge, dont l'a honorée un Concile, dont nous parlerons.) Il exhorte les Religieux à la garder exactement, & il en alleguoit l'autorité, pour taſcher de juſtifier la rigueur, dont il uſoit envers Gotheſcalc, qu'il tenoit enfermé dans Hautvilliers. Entreprenant de ſatisfaire au Pape Nicolas qui l'avoit repris de ſa conduite à l'égard des Clercs ordonnez par Ebbes, il commence par une proteſtation qu'il fait, que s'il eſtoit en la preſence du Pape, il ſe proſterneroit devant lui, & pratiqueroit ce que le ſaint Eſprit a ordonné par la bouche de ſaint Benoiſt dans la Regle qu'il lui a dictée, ſçavoir que lorſqu'un Religieux reconnoiſt que ſon Superieur eſt tant ſoit peu émeu, & irrité contre lui, il ſe doit jetter à ſes pieds, & ſe tenir proſterné juſqu'à ce que ce premier mouvement ſoit paſſé, & qu'il en ait de la certitude par la benediction que lui donnera ſon Superieur. Il a déja eſté obſervé que les Religieux de Corbie eſtant preſts d'élire un Abbé, Hincmar les avertit d'y proceder ſelon la Regle de ſaint Benoiſt, de la ſuivre en tout comme leur maiſtreſſe, ſans s'en écarter temerairement, & de ſe ſouvenir qu'ils rendront compte de leurs actions devant le tribunal de JESUS-CHRIST. Nous avons rapporté ci-devant ce qu'il écrivit aux Religieuſes de ſainte Croix de Poitiers ſur le meſme ſujet. Aiant appris qu'un Moine nommé Atman, qu'il avoit envoié en Bourgogne pour quelques affaires, aſpiroit aux benefices, & recherchoit des emplois qui ne convenoient pas à ſa profeſſion, & qui euſſent pû nuire à ſon ſalut, il le rappella dans le cloiſtre, afin qu'il s'y appliquat à la lecture, & à la priere, & qu'il y pleurât les pechez de ſa jeuneſſe. La grande opinion que l'on avoit de la ſuffiſance d'Hincmar dans les affaires Eccleſiaſtiques, faiſoit qu'il eſtoit ſouvent conſulté ſur ces ſortes de matieres, & que l'on avoit beaucoup de déference pour ſes avis, ainſi que l'on peut voir par les extraits de ſes lettres rapportées dans Flodoard.

CH. XXIX.

Donec vobis à Domino reddita ſanitas plurimùm confirmetur, & ſic ad ſiccos, & miſeros, tardioreſque monaſticos cibos redeatur. *Pardul. Epiſt. ad Hincm. Oper. Hincm. Tom. 2. pag. 839*

Reg. S. Bened. cap. 3.

Memores igitur promiſſionis ſuæ doctrinam communis Patris noſtri beati Benedicti. *Hincm. Tom. 1. pag. 443.*

Si præſens corpore vobis adeſſem quod ſanctus Spiritus per os beati Benedicti in Regula ab ipſo dictata præcipit ſine cunctatione, &c. *Hincm. Tom. 2. Epiſt. 26. pag. 299. & Tom. 8. Concil. pag. 1908.*

Flodoard. lib. 3. cap. 27.

Ibid. cap. 25.

Flodoard. lib. 3. cap. 27.

CH. XXIX.

XI.

Reglemens de quelques Conciles auſquels il aſſiſta.

Il aſſiſta à divers Conciles, où l'on dreſſa des reglemens, ou des remonſtrances en faveur des maiſons religieuſes, ſoit pour y reſtablir l'obſervance, ou pour y faire rendre les biens que l'on en avoit uſurpez. Tels ſont le Concile de Meaux de l'an 845. dont il a eſté parlé, & le Synode de Quierzi de l'an 858. compoſé des Eveſques des provinces de Reims, & de Roüen, qui y écrivirent une lettre à Loüis Roy d'Allemagne, où entr'autres choſes ils l'exhorterent à maintenir les Egliſes, & les monaſteres dans la poſſeſſion de leurs domaines, & de leurs revenus, & à obliger ceux à qui il donnoit l'adminiſtration de ces lieux ſaints, à fournir aux Religieux ce qui eſtoit neceſſaire pour leur ſubſiſtance, & pour y exercer la charité envers les hoſtes, & les pauvres: il y eſt auſſi parlé des hoſpitaux des Irlandois. Il y a apparence qu'Hincmar dreſſa luimeſme cette lettre, du moins on la inſerée parmi ſes ouvrages. Un an aprés il aſſiſta au Concile de Savonieres prés de Toul, où les Eveſques, pour trouver quelque adouciſſement au chagrin, & à la triſteſſe que leur cauſoient les maux publics, ſe lierent enſemble par une ſocieté de prieres, à la quelle ils admirent auſſi les Abbez qui eſtoient dans cette aſſemblée. Ils reçurent auſſi, & confirmerent les reglemens de diſcipline faits un peu auparavant dans le Concile de Langres, où l'on avoit arreſté, que les Eveſques feroient la viſite dans les monaſteres, pour y remettre, ou maintenir la regularité, & qu'ils s'entremettroient auprés du Prince, pour obtenir de lui que les Religieux euſſent des Superieurs de leur Inſtitut, & joüiſſent librement des biens deſtinez pour leur ſubſiſtance. Il ſe trouva l'année ſuivante au Concile de Touſy prés de Toul, où l'on ordonna que les Eccleſiaſtiques, & les Religieux qui ſous pretexte des courſes des Normans, avoient quitté leur habit, ſeroient obligez de le reprendre, & de ſe remettre ſous la diſcipline de leurs Eveſques, ou de leurs Abbez. Il transfera le corps de ſaint Baſle l'an 865. & il dedia l'Egliſe de ſon monaſtere, laquelle du temps de l'Archeveſque Ebbes avoit eſté accruë, & ornée par l'Abbé Benoiſt homme de grande vertu. Il paroiſt par ſes decrets ſynodaux de l'an 874 que le monaſtere du Montfaucon, où avoit autrefois demeuré ſaint Vandrille, n'eſtoit plus habité par des Moines, mais par des Chanoines, lequel changement arriva auſſi dans ſaint Thierri, & dans Baſle. Cette meſme année Hincmar aſſiſta au ſecond

Synod. Carif. an. 858. can. 8. 9. 10.

Concil. Tom. 8. an. 859. pag. 692.

Hincmar. oper. Tom. 2. pag. 134. Concil. Tull. II. can. 5. an. 860. pag. 705.

Ibid. pag. 587. Metrop. Rhem. Tom. 1. pag. 501. Act. ſec. 4. part. 2. pag. 138.

Concile du Duzi prés de Mouzon, où l'on jugea la cauſe d'une Religieuſe, qui eſtoit tombée dans le deſordre. Il y fut ordonné qu'elle ſeroit battuë de verges en preſence de ſon Abbeſſe, & de celles de ſa communauté. Le ſeptiéme decret de ce Concile contient un inſigne éloge de la Regle de ſaint Benoiſt: car il y eſt dit que *cette Regle eſt l'ouvrage du ſaint Eſprit qui l'a dictée à ſaint Benoiſt, comme il dicte aux Conciles les ſacrez Canons, & qui l'a publiée & miſe en uſage dans l'Egliſe, & que de plus les loüanges qu'elle a reçuës du grand Gregoire Pape, la mettent au rang des livres les plus approuvez, & des écrits des ſaints Docteurs.* Hincmar ſe trouva enfin l'an 881. au Concile * de Fiſmes, qui arreſta que l'on feroit la viſite dans les monaſteres des Chanoines, des Religieux, & des *Religieuſes*: que ſi l'on y remarquoit des abus, & des deſordres, l'on y apporteroit remede: que l'on reſtabliroit les lieux reguliers, & que l'on fourniroit à ceux qui y demeureroient ce qui eſtoit neceſſaire pour leur entretien, & pour y rendre les devoirs de charité aux pelerins, & aux pauvres. Comme il y avoit en ce temps-là de grands deſordres, & que l'Egliſe ſouffroit beaucoup de l'avarice, & de la violence de ceux qui s'emparoient de ſon bien, on y fit une forte exhortation à la penitence, marquant entr'autres motifs, que ſi l'on ne ſe convertiſſoit ſerieuſement, on ne devoit point eſperer *de victoire ſur les païens*, c'eſt-à-dire ſur les Normans qui continuoient toujours leurs ravages.

CH. XXIX.

« Hæc à ſanctis « Canonibus antequam ſanctus « Spiritus per beatum Benedictũ eodem Spiritu « quo & ſacri Ca« nones conditi ſunt regulam Monachorum ediderit, &c. *Conc. Duz. II. an.* 874. *Concil. Tom.* 9. *pag.* 270.

* *Concil. apud S. Macram an.* 881. *can.* 4. *pag.* 340. & 347.

Ibid pag. 339. Nec contra paganos habere poterimus victoriam. *Pag.* 351.

Ces Barbares eſtant entrez dans le dioceſe de Laon, & menaçant la Champagne, Hincmar jugea qu'il n'y avoit point de ſeureté pour lui dans la ville de Reims, laquelle eſtoit ſans défenſe, & ſans murailles. Dans un ſi preſſant danger, il penſa à ſauver ce que ſon Egliſe avoit de plus precieux, qui eſtoit le corps de ſaint Remi, & l'aiant tiré du tombeau, il le transfera à Epernai ſur la Marne, & s'y fit porter dans une litiere, parcequ'il eſtoit infirme, & caſſé de vieilleſſe. Il y garda quelque temps ces ſaintes reliques, & enfin aprés avoir écrit aux Eveſques de ſa province pour les exhorter à bien remplir leurs devoirs, il mourut au mois de Septembre l'an 882. On reporta depuis ſon corps à Reims, & on l'enterra dans l'Abbaie de ſaint Remi.

XII.

Mort d'Hincmar.

Iohan. Mabill. Analect. Tom. 1. *pag* 416.

Il eut pour ſucceſſeur Fouques Prelat de grande naiſſance, & de grand merite, qui fit venir à Reims deux ſçavans Religieux de noſtre Ordre, ſçavoir Remi d'Auxerre, & Hubauld

XIII.

Remi, & Hubauld Religieux enſeignent les lettres à Reims.

Flodoard. lib. 4. *cap.* 3.

CH. XXX. de saint Amand, pour y enseigner les sciences aux Chanoines de la Cathedrale, & aux autres Ecclesiastiques.

XIV.

Zele de Fouques Archevesque contre ceux qui usurpoient les biens des monasteres.

Idem lib. 4. c. 1. 7. 10.

Rampo frere de Fouques aiant ordonné par testament que l'on fondât un monastere de son propre bien, ce Prelat en fit bastir un dans le dioceſe de Sens. Mais Ermenfroi qui épousa la veuve de Rampo, s'empara des terres destinées à cet establissement : ce qui obligea Fouques à écrire diverses lettres aux Papes Marin, Adrien troisiéme, & Estienne cinquiéme, à Evrard Archevesque de Sens, & à Jean Archevesque de Roüen, pour se plaindre de cette injustice, & afin de leur faire agréer que l'on emploiât les censures Ecclesiastiques pour presser cet usurpateur de rendre ce qui appartenoit à cette maison de pieté. On verra ailleurs que Fouques s'opposa avec grande fermeté à Baudoin Comte de Flandres, qui tout laïque qu'il estoit, vouloit posseder en qualité d'Abbé les monasteres de saint Vast, & de saint Bertin, & que son zele lui cousta la vie.

CHAPITRE XXX.

De la Regle des Solitaires, ou Reclus : Des Abbaies de Hautvilliers, de Montierender, de saint Urbain, de Montierramei, & de Mantenai.

I.

Solitaires Reclus.

IL y a apparence que Grimlaic Auteur de la regle des Solitaires, vivoit vers la fin du neuviéme siecle. Comme il y cite la regle des Chanoines faite l'an 817. dans le Concile d'Aix-la-Chapelle, il a sans doute écrit aprés ce temps-là, & il pourroit bien avoir esté ce Grimlaic Prestre, que le Pape Formose jugeoit digne de l'Episcopat, & qu'il recommanda pour cet effet à Fouques Archevesque de Reims, afin qu'à la premiere occasion il emploiât son credit pour procurer cette dignité à ce Prestre. Les Solitaires que Grimlaic pretend instruire dans son ouvrage sont les Reclus, c'est à-dire ceux qui renonçant au siecle, ou qui y aiant déja renoncé par la profession monastique, se renfermoient dans une cellule, & s'engageoient par vœu à n'en sortir jamais. Selon cet Auteur cette cellule devoit estre tout proche de l'Eglise de quelque monastere, & pouvoit estre accompagnée d'un petit jardin. Ces

Grimlaici Reg. Solitar. cap. 41. pag. 180.

Flodoard. histor. lib. 4. cap. 3.

Regul. Solit. c. 15. & 16.

Reclus

Reclus demeuroient ſeuls dans un meſme lieu, ou pluſieurs enſemble, mais chacun dans une cellule ſeparée communiquant ſeulement entre eux par une feneſtre. Ils vivoient du travail de leurs mains, ou des oblations des fidelles, c'eſt-à-dire des aumônes du monaſtere voiſin, ou du peuple. Parmi ces Solitaires il y en avoit qui eſtoient Clercs, & meſmes Preſtres, & que les ſeculiers alloient voir pour les conſulter ſur ce qui regardoit leur conſcience, & leur ſalut. Les Preſtres celebroient la Meſſe dans une petite Chapelle qui eſtoit dans l'anceinte de leur recluſion, & avoient encore une feneſtre qui s'ouvroit ſur l'Egliſe, & par laquelle ils pouvoient aſſiſter à l'Office, parler à ceux qui les venoient viſiter, & entendre la confeſſion des ſeculiers, & meſme celle des femmes qui ſouhaittoientr ecevoir leur avis ſur la conduite de leur vie.

C'eſt pour ces ſortes de Solitaires ou de Reclus que Grimlaic a compoſé ſon ouvrage, & c'eſt pourquoi outre les inſtructions qui regardent l'état Religieux, il y en a meſlé d'autres qui ſont propres pour la direction & le gouvernement des ames. A l'égard de la diſcipline reguliere comme de la reception & de l'épreuve des novices, des habits, de la nourriture, du jeûne, des meubles de la cellule, de l'obeiſſance, du travail des mains, de l'amour du ſilence, & enfin *des inſtrumens* ou des preceptes generaux pour l'exercice des bonnes œuvres, il cite & ſuit preſque entierement la Regle de ſaint Benoiſt, & il y joint les maximes & les exemples des anciens Peres du deſert. Il ſuppoſe auſſi que chaque Solitaire ait parmi ſes livres noſtre Regle, puiſqu'il les y renvoie pour apprendre à fond les devoirs de l'humilité, enfin propoſant pour modeles d'abſtinence ſaint Antoine, ſaint Benoiſt, ſaint Macaire il les appelle *ſes Peres*. Mais quant aux inſtructions qui regardent la celebration de la Meſſe & la conduite des ames, il les tire de la ſainte Ecriture, de ſaint Gregoire Pape, & des autres Peres de l'Egliſe. Quoique, ſuivant la remarque de Grimlaic, ces directions auſquelles on engageoit quelquefois les Preſtres Reclus, ne fuſſent pas un devoir propre à leur eſtat, mais un pur emploi de charité, il les avertit de s'en aquiter fidellement, & d'éviter cette mauvaiſe complaiſance qui empeſche de reprendre avec vigueur les pecheurs, lorſque cette fermeté ſeroit utile pour les convertir: Et c'eſt auſſi en partie par cette raiſon qu'il veut qu'ils ſoient fort deſintereſſez, & que s'il y a moien, ils ne ſubſiſtent que du travail de leurs mains,

CHA. XXX.

Prohibendum eſt ut in nullo alio loco hoc religionis propoſitum à quoquam aſſumatur niſi in cœnobiorum congregationibus tantum. *Ibid. pag.* 50. *Ibid. c.* 41.

Si autem eis (feminis) de confeſſione aut de conſilio animarum, &c. *c.* 16.

II.

Grimlaic dreſſe pour eux une Regle.

Vide. c. 1. 18. 25. 26. 39. 40. 42. 43. 45. 48. 49. 50. 52. 53. 57. 61.

Cap. 57.

Quia ſic faciebant ſancti patres noſtri Antonius & Benedictus nec non Macharius. *Reg. fol. c.* 42.

Ibid. c. 20. & 39.

CHA. XXX.

afin que ne recevant rien de perſonne, ils ſoient moins expoſez à omber dans le défaut que nous venons de marquer & plus libres à enſeigner la verité. Ceux d'entre les Reclus qui eſtoient Moines de profeſſion portoient le froc, & ceux qui ne l'eſtoient pas encore, ſe couvroient d'une chappe, qui eſtoit un habit commun aux Eccleſiaſtiques, & aux Religieux. Quelques-uns avoient des diciples qui demeuroient hors de l'enceinte de leur recluſion ce qui n'eſtoit pas nouveau, ſe trouvant de bien plus anciens exemples de cette uſage parmi les Solitaires de l'Orient, & de l'Occident. Nul ne devoit eſtre admis à l'eſtat de Reclus qu'avec la permiſſion de l'Eveſque du dioceſe, ou de l'Abbé du monaſtere qu'il choiſiſſoit pour le lieu de ſa recluſion, & s'il n'avoit paſſé auparavant par l'épreuve du noviciat. Celui qui vouloit ſervir Dieu dans cette étroite ſolitude, en aiant eſté jugé capable donnoit ſon bien aux pauvres ou au monaſtere, & aprés avoir promis de travailler à la converſion de ſes mœurs & de demeurer toujours dans ſa cellule, il y eſtoit renfermé, & l'on imprimoit ſur la porte le ſceau de l'Eveſque. S'il tomboit malade on oſtoit ce ſceau pour l'aller ſecourir, mais il ne lui eſtoit pas pour cela permis de quitter ſa recluſion, ſa porte eſtoit toujours ſcelée à ſon égard, & (comme dit Grimlaic imitant la penſée de ſaint Benoiſt) ſi le Reclus eſtoit un veritable ſerviteur de Jeſus-Chriſt, au défaut du ſceau exterieur de cire ou de plomb, il devoit eſtre retenu dans ſa cellule par le ſceau de l'amour divin. Au reſte Grimlaic parle de ſa Regle comme aiant deſſein de s'en ſervir, & c'eſt pourquoi il y a apparence qu'il eſtoit, ou vouloit eſtre Reclus, ou qu'il gouvernoit des perſonnes de cet eſtat. Il la dedie à un Preſtre de meſme nom que lui, qui l'avoit excité à compoſer cet ouvrage, & qui pourroit auſſi avoir eſté le Grimlaic recommandé par le Pape Formoſe.

Si monachi ſunt duas tunicas & duas cucullas, ſi verò nondum aſſumpſerunt propoſitum monachale, cucullas non induant, ſed cappas. *Cap.* 49. *pag.* 211. *Vide prafat. adt. 4. fac. part. 1. §n. 96.*

Non eos teneat ſigillum ceræ vel plumbi ſed ſigillum Chriſti, &c. Benedictus mandare curavit ſi ſervus es Chriſti non te teneat catena ferri, ſed amoris Dei. *Ibid. cap.* 48.

Regulam quam non habebam, modo habeo. *Reg. Solit. prolog. pag.* 7.

Les monaſteres de Hautvilliers, & d'Orbais eſtoient ſous la dépendance & ſous la protection particuliere de l'Egliſe de Reims, & il eſt remarquable que les Religieux de cette derniere Abbaie (qui eſt ſituée dans le dioceſe de Soiſſons) donnerent leurs ſuffrages pour l'élection de Fouques Archeveſque aprés la mort d'Hincmar. Halduin Moine de Hautvilliers qui avoit eſté fait Diacre par Ebbes & qui avoit eſté ſans examen ordonné Preſtre, & inſtitué Abbé par Loup Eveſque de Châlons pendant la vacance du Siege de Reims fut dépoſé en 853. par le Concile de Soiſſons, qui jugea que ſon ordination eſtoit dé-

II.

Tranſlation des reliques de ſainte Helene & de ſaint Sindulfe dans l'Abbaie de Hautvilliers.

Excuſatio Remenſium *Concil. Tom.* 8. *pag.* 1872.

CHA. XXX.

fectueuſe. Son Abbaie fut enrichie des reliques de ſainte Helene Imperatrice, & de ſaint Sindulfe Anachorete. Tetgiſe Preſtre qui en eſtoit Religieux, ou qui y embraſſa depuis cet eſtat, y apporta de Rome le corps de ſainte Helene. Le Roy Charles le Chauve & d'autres perſonnes de qualité, doutant que ces reliques fuſſent de cette Sainte, Hincmar Archeveſque de Reims, accompagné de quelques Abbez, alla au monaſtere, ordonna un jeûne de trois jours, & enſuite obligea Tetgiſe à ſubir une épreuve qui eſtoit en uſage en ce temps-là. Tetgiſe ſe mit tout nud dans une cuve pleine d'eau boüillante, il en ſortit ſans en recevoir d'incommodité, & l'on jugea par là qu'il diſoit avec verité que ces reliques eſtoient de ſainte Helene. Pour s'en aſſurer encore davantage, on envoia à Rome trois Religieux qui s'eſtant informez de la choſe, confirmerent ce qui avoi teſté avancé par ce Preſtre, & rapporterent de Rome les reliques de ſaint Polycarpe compagnon de ſaint Sebaſtien. Le corps de ſaint Sindulfe fut transferé de ſon ermitage dans la Cathedrale de Reims. On le conduiſit delà au monaſtere d'Avenai où les Religieuſes le reçurent avec la veneration qu'elles devoient, & enfin on le mit dans l'Egliſe de Hautvilliers. La vie du Saint, & l'hiſtoire de la tranſlation de ſainte Helene, ont eſté écrites par le Moine Alman, qui travailla à ces ouvrages par l'ordre d'Hincmar. Flodoard en parle auſſi & raconte les miracles, qu'opera la puiſſance divine en faveur des malades, qui allerent reverer ces ſaintes reliques.

Ibid. pag 89.

Act. ſac. part. 2. pag. 154. Flodoard l. 2. cap. 8. 9. Metrop. Rem. l. 3. pag. 403.

III.

Alman ſçavant Religieux.

Alman a encore écrit les vies de ſaint Nivard Archeveſque de Reims, de ſaint Memme Eveſque de Châlons, & de ſaint Sindulfe Solitaire. Il compoſa celle de ſaint Memme à la priere de Theudoin Prevoſt de l'Egliſe de Châlons, comme il ſe voit par la lettre de Theudoin & par la réponſe qu'il y fit. Theudoin nous apprend qu'Alman eſtoit Preſtre, qu'il avoit eſté élevé dans le monaſtere dés ſa premiere jeuneſſe, & qu'il s'y eſtoit toujours appliqué aux belles lettres. Il l'exhorta à renouveller & à repolir les actes de ſaint Memme, à l'occaſion d'un prodige remarqué dans ſon tombeau, lorſque l'on y faiſoit la viſite par l'ordre du Roy l'an 868. Alman témoigne une profonde humilité dans ſa réponſe, & qu'il eſtoit bien perſuadé que la verité doit eſtre le principal ornement du recit que l'on fait de la vie d'un Saint, & qu'il faut bien prendre garde de ne point s'en écarter. Il écrivit auſſi à l'exemple de Jeremie

Ab incunte ætate in loco Religioſo nutritus. *Ioan. Mabillon. Analect. 2. pag. 88. & 95.*

868. *Indict. 1. 24 Mars (19. Kal. April.)*

CH. XXX.

des lamentations sur les horribles ravages des Normans. Berthe fille de l'Empereur Lothaire fut Abbesse d'Avenai.

V.

Reforme de l'Abbaie de Montierender.

On a veu ci-devant que pendant les guerres qui troublerent la France du temps de Charles Martel, les Religieux de Montierender prirent l'habit de Chanoines, & se dispenserent de la rigueur de leur premiere observance. Ils revestirent de ce mesme habit les Novices qu'ils reçurent, & ainsi cette Abbaie ne fut plus habitée que d'une communauté de Clercs. Mais le venerable Hauto y aiant esté envoié par Loüis le Debonnaire pour en avoir l'administration, reconnut aisément par les anciens titres que le monastere avoit esté *regulier* dans son origine, c'est-à-dire fondé pour des Moines, & que la situation en estoit aussi fort propre pour des personnes de cette profession; & il resolut de le remettre dans son premier estat. Pour cet effet il eut recours à Loüis, & lui exposa ce que nous venons de dire. Ce Prince l'écouta favorablement, & commit Ebbes Archevesque de Reims, & quelques autres Evesques pour visiter cette Abbaie, & voir si elle estoit propre pour des Religieux, & si ceux qui y demeuroient, vouloient bien embrasser cette maniere de vie. Ce qu'avoit exposé Hauto se trouva veritable, les Chanoines de Montierender consentirent de se faire Religieux, & ainsi l'on y remit l'Ordre monastique. Cette reforme fut autorisée par Loüis le Debonnaire, & par son fils Lothaire, qui prennent tous deux la qualité d'Empereur dans une charte commune, dont la date répond à l'an 817. Il se trouve encore des lettres de Loüis, données cinq ans aprés pour le mesme sujet, qui marquent que saint Bercaire fondateur avoit basti ce monastere sous la Regle de saint Benoist. Hauto que l'on appelle aussi Odo, estoit Abbé de Stavelo, & il en tira des Religieux, pour restablir l'observance dans Montierender. Ces Religieux y estant arrivez, un homme fort affligé de paralysie, pria instamment qu'il put assister ce jour-là aux Matines, parce que c'estoit la feste de saint Remacle, qui avoit esté Abbé de Stavelo. On le porta à l'Eglise, & on lui permit d'y passer la nuit. Sa devotion obtint ce qu'il avoit esperé, il fut parfaitement gueri par saint Remacle qui lui apparut, & il retourna à sa maison sans le secours de personne. Hauto appuié de l'autorité du Roy, & des Evesques, racheta, & reunit à son Abbaie les terres qui en avoient esté distraites, & alienées, & il pourvut ainsi aux

Liquido apparuit quòd antiquitùs regulare monasterium fuisset. *Act. sac. 3. part. 2. pag. 630.*

Sammarth. Gall. Christ. Tom 4. pag 327. Act. sac. 2. pag. 495. & 845.

besoins de la communauté : le Service divin y refleurit, & les Religieux y vécurent plusieurs années selon les loix de leur profession. Mais la paix dont ils jouissoient fut troublée par les Normans, qui ravagerent * le diocese de Troye l'an 889. Ils se virent obligez de quitter leur cloistre, & ils se retirerent en Dauphiné, d'où ils ne revinrent que dans le siecle suivant avec ceux de saint Maur des Fossez, qui estoient à Seissieu, comme l'on verra dans la suite.

CH. XXX.

* *Montierender est sur les limites de ce diocese. Antiquit. Tricass fol. 78 & 85. où il se trouve une charte de Charles le Chauve en faveur de ce monastere.*

VI.

Fondation de l'Abbaie de saint Urbain.

Erchanre Evesque de Châlon sur Marne aiant obtenu de l'Abbé de saint Germain d'Auxerre le corps de saint Urbain Martyr, bastit en l'honneur du Saint une Abbaie qui subsiste encore aujourd'hui. Il eut pour successeur Wilbert Prieur de saint Vast d'Arras, qui fut sacré l'an 868. dans le monastere de Bretigni par Hincmar Archevesque de Reims. L'Acte de sa promotion est un titre fort digne d'estre lû, parce que le fait y est rapporté avec toutes ses circonstances, & que l'on y peut voir ce que l'on observoit en ce temps-là dans l'examen des Evesques.

Bibliotech. Phil. Labbe Tom 1. pag. 565. l'an. 865. Gall. Christian. Tom. 2. pag 503.

VII.

Establissement de l'Abbaie de Montierramei.

L'Abbaie de saint Pierre de Montierramei située à quatre lieuës de Troye, a eu pour fondateur un Prestre nommé Adremar qui la fit bastir l'an 837. dans un lieu appellé *le manoir de Corbon*, par la permission d'Albert Evesque du diocese, & du Comte Aledran. Adremar y prit l'habit monastique, s'il ne l'avoit déja, & alla ensuite à Rome avec quelques-uns de ses Religieux. Il en rapporta de saintes reliques, avec un Bref de Leon quatriéme, addressé à saint Prudence Evesque de Troye, que le Pape exhortoit à consacrer l'Eglise de ce nouveau monastere, lorsqu'il en seroit prié par Adremar. Selon ce Bref, le monastere devoit estre sous la protection, & la dépendance particuliere du saint Siege. Charles le Chauve confirma cet establissement par des lettres que l'on peut voir ailleurs. Il s'en trouve aussi du Roy Carloman, qui agreant l'élection de l'Abbé Rofroi, unit à Montierramei le petit monastere d'Alfe. Cette Abbaie du Montierramei fut d'abord appellée *le manoir de Corbon*, ou *Celleneuve*, pour la distinguer de Montier-la-Celle prés de Troye, qui estoit la *Celle*, ou l'ancien monastere fondé par saint Fraubert.

Sub jure ac potestate sanctæ nostræ Romanæ Ecclesiæ. *Tom. 8. Concil. pag 30. L'an. 863.*

Lan 883.

VIII.

Translation de saint Fraubert.

Alding qui en fut le neuviéme Abbé aprés ce Saint, éclatta par son esprit & par sa vertu. Il rebastit l'Eglise, & les lieux reguliers, & cette Eglise fut dediée l'an 850. à l'honneur de

CH. XXX.

saint Pierre, de saint Paul, & de saint André par saint Prudence, qui y consacra huit autels en huit jours. Il est fait mention de l'Abbé Alding dans des lettres de Charles le Chauve, qui lui fit rendre la terre de Silvigni, (*ou de saintes Vertus*) que le Comte Aleran lui avoit ostée par force. Le Prince lui accorda cette charte dans son monastere mesme designé par le nom de *Cellæ Bobini*. Saint Prudence se preparant à dedier la nouvelle Eglise en fit tirer tous les corps que l'on y avoit enterrez, & mesme celui de saint Fraubert, parce qu'il ne connoissoit pas le merite du Saint; mais depuis en aiant esté informé, il voulut remettre ses reliques dans le lieu où elles estoient : ce qu'il n'executa pas neanmoins, parce qu'il fut prevenu de la mort. Otulfe le second de ses successeurs rendit cet honneur à saint Fraubert en transferant ses ossemens sacrez dans l'Eglise, où ils furent pendant quelque temps reverez des Religieux, sans qu'on celebrat sa feste. Il arriva ensuite des prodiges qui engagerent Otulfe à exposer le Saint à la veneration publique : ce qu'il fit l'an 873. par une seconde translation, dont on renouvelle tous les ans la memoire.

4. Idus Januar. Indict. 4. (immo 6.) an. 19. &c. Actum Cella-Bobini. *C'est l'an 858.*

Le 8. de Ianvier.

IX.

Leon Abbé de Mantenai.

Saint Prudence dans l'éloge qu'il a fait de sainte Maure vierge de Troye, rend témoignage à la vertu des Religieux de Mantenai, & principalement au merite du venerable Leon, qui gouvernoit ce monastere. Il prend occasion d'en parler, parce que cette Sainte avoit esté instruite dans le christianisme, & baptisée par l'Abbé Leon. Elle mena depuis une vie austere, & fit grand progrez dans la pieté. Tous les Mercredis, & tous les Vendredis elle jeûnoit au pain & à l'eau, & alloit nuds pieds de Troye à Mantenai implorer le secours de saint Gervais, & de saint Prothais Patrons de l'Abbaie. Elle assistoit les Ecclesiastiques dans leurs besoins : elle faisoit elle-mesme, ou achetoit des ornemens pour les autels, & donnoit quelquefois des habits, * & des mouchoirs aux Religieux. Aiant un jour fait present d'un mouchoir à Leon, cet Abbé le fit toucher à un saint Religieux appellé Melan, & à Paulin Ecclesiastique qui avoient la fiévre, & ils furent gueris. Saint Prudence observe que l'on jugea diversement de ce miracle, les uns l'attribuant au merite de l'Abbé Leon, & les autres à celui de la vierge Maure : ce qui fait voir que Leon estoit en grande reputation de vertu, puisqu'on croioit qu'il eut le don des miracles. Cet Abbé assista à la mort de la Sainte, que son époux

Me vir religiosissimus Leo Abbas vicinus noster, qui eam (sanctam Mauram) cathechizavit, & regeneravit ex aqua, & Spiritu sancto, ex parte sanctorum Monachorum sollicitavit frequenter. *Amiq. Tricassin. Camuz. pag.* 40.

* Cucullas, & mappullas.

Melanus Clericus, & sanctissimus Monachus, & Paulinus Clericus, &c. ipsius tactu à febribus liberati. *Ibid.*

celeſte retira du monde à l'âge de vingt-trois ans. Dés qu'elle eut rendu l'eſprit ſon corps répandit une odeur fort agreable, & cette odeur fut ſentie à deux lieuës de ſa maiſon dans le monaſtere de Mantenai par un Religieux nommé Veran, lequel auparavant avoit entierement perdu l'odorat. Quoique cette Sainte n'ait pas eſté Religieuſe, je ne puis m'empeſcher d'adjouſter ici, que ſes Actes nous fourniſſent une inſigne preuve du culte des Images ſacrées; car ſaint Prudence faiſant l'éloge de ſa pieté, obſerve que la Sainte avoit couſtume de paſſer toute la matinée en priere dans la Cathedrale de Troye, & qu'elle s'y proſternoit devant trois images de Jesus-Christ, dont l'une le repreſentoit enfant, & entre les bras de ſa Mere, l'autre, attaché à la croix, & la troiſiéme, aſſis dans un thrône. Ceux qui ſçavent la conteſtation qui eſtoit alors en France touchant les Images, verront bien que cette remarque eſt importante, & elle nous ſera de quelque uſage dans la ſuite. CH. XXXI.

CHAPITRE XXXI.

De ſaint Aldric, & de quelques autres Archeveſques de Sens: Des monaſteres de la meſme ville.

LE Siege metropolitain de Sens nous fournit quatre ou cinq Religieux de noſtre Ordre, qui le remplirent pendant le neuviéme ſiecle. Avant que de marquer pourquoi nous en mettons un en doute, nous obſerverons que ſous le pontificat de Rainbert, qui gouvernoit ce dioceſe l'an 800. l'on fonda à Sens deux monaſteres de filles, l'un dans la ville, qui fut baſti par une Dame nommée Aſpaſie ſous le titre de ſaint Maximin de Treves, & l'autre dans les fauxbourgs qui fut dedié à ſaint Hilaire. Ces maiſons aiant eſté ruinées par les guerres ont eſté depuis changées en parroiſſes. Rainbert eut de ſuite pour ſucceſſeurs Magne, Jeremie, & ſaint Aldric. Ce fut au premier que Loüis le Debonnaire envoia les reglemens que l'on avoit faits à Aix-la-Chapelle pour la reforme des monaſteres. On a déja obſervé que Jeremie, qui entra dans l'Epiſcopat l'an 818. ne peut pas eſtre le meſme que Jeremie Moine de ſaint Riquier, qu'une invaſion des Normans dans

I. *Jeremie Archeveſque de Sens prend ſoin des monaſteres.*

Hieremias Monachus, & procurator cœnobii ſancti Richarii. *Clarius in Chron. ſancti Petri. Spicil. Tom 2. pag. 709.*

CH. XXXI. la Picardie obligea de ſe refugier dans ſainte Colombe de Sens plus de ſoixante ans aprés. Mais peut-eſtre que l'Archeveſque Jeremie fut tiré du cloiſtre de ſainte Colombe, où il exerçoit la profeſſion monaſtique, & que c'eſt ce qui a donné lieu à Clarius Auteur de la chronique de ſaint Pierre le Vif, & à d'autres, de croire qu'il a eſté le meſme que ce Jeremie Religieux de ſaint Riquier, qui ſe retira dans l'Abbaie de ſainte Colombe, & y fut admis dans la communauté. Quelques-uns de ſes predeceſſeurs s'eſtoient attribuez une partie des revenus deſtinez à la ſubſiſtance des Religieux des monaſteres de ſaint Pierre, de ſaint Jean, & de ſaint Remi, d'où il eſtoit arrivé que ceux-ci manquant des choſes neceſſaires, pluſieurs avoient quitté leur cloiſtre, & avoient eſté reduits à aller mandier leur pain. Un des premiers ſoins de Jeremie fut de remedier à ce deſordre, & de reſtablir ces trois communautez. Pour cet effet il ordonna que les Religieux y joüiroient pleinement des biens affectez à leur nourriture, ſans qu'il fut permis à qui que ce fut d'en rien retrancher, & aiant preſenté ce reglement à des Eveſques aſſemblez dans un Concile, il les engagea par ſes prieres à l'affermir par leurs ſouſcriptions. Il obtint de plus des lettres de Loüis le Debonnaire, qui confirmoient ce qu'il avoit arreſté en faveur des Religieux; mais il y fit inſerer quelques termes qui ſembloient les mettre ſous la dépendance particuliere de l'Egliſe de Sens, & leur oſter le pouvoir de ſe choiſir des Abbez: ce qui les obligea depuis à chercher les moiens de s'affranchir de cette ſujetion, ainſi que l'on verra ci-aprés. Jeremie mourut l'an 828. & fut enterré dans ſainte Colombe. Il eſt qualifié *Saint* dans les Actes de ſaint Aldric ſon ſucceſſeur qui marquent auſſi que Jeremie s'acquitta tresbien de ſon devoir, & que dans l'élevation où le mettoit ſa charge, il fut un modele d'humilité.

Act. ſac. 4. part. 1. pag. 569.

Baluz. Capitul. Tom. 1. Append. pag. 1421.

Vers l'an 822.

II. *Saint Aldric Religieux de Ferrieres.*

Saint Aldric eſtoit du Gaſtinois, & ſortit d'une famille noble, & conſiderable par les emplois que ſes parens avoient à la Cour. Dés ſon enfance il fut prevenu d'une grace extraordinaire, qui le portoit à ſe mortifier par l'abſtinence, & le jeûne, à l'exemple de ſaint Nicolas. L'application aux lettres, & les exercices de pieté occuperent tout le temps de ſa premiere jeuneſſe, & il n'en perdit rien dans de vains divertiſſemens. Pendant ſes eſtudes, il alloit ſouvent aux monaſteres, & imitoit les pratiques, & les vertus des Religieux. Leur frequentation

frequentation le disposa peu à peu à embrasser leur estat, & il voulut enfin leur ressembler entierement. D'abord ses parens s'opposerent à son dessein, mais voiant que l'ardeur qu'il avoit pour la pieté, s'augmentoit chaque jour, ils lui permirent d'entrer dans un cloistre. Soit qu'il eut déja quelque liaison avec les Religieux de Ferrieres, ou que ce monastere fut le mieux reglé de tous ceux de son païs, il le choisit pour sa retraite, & il y prit l'habit de nostre ordre. Alcuin en estoit alors Abbé, mais ce fut principalement Sigulfe son successeur, qui forma saint Aldric, & qui lui apprit les devoirs de sa profession. Son progrez dans la vertu l'aiant rendu celebre, Jeremie Archevesque de Sens l'appella auprés de luy, & comme il vit que son merite surpassoit encore sa reputation, il l'ordonna Diacre, & deux ans aprés, il l'éleva au sacerdoce. Le Saint alla ensuite à la Cour par l'ordre de Loüis le Debonnaire, & y aiant rencontré des libertins qui combattoient la religion Chrestienne, il la défendit si bien contre eux, que la verité de la Foi triompha de leurs faussses & malignes subtilitez. L'Empereur en fut tres satisfait, & pour nouvelle marque de confiance & d'estime l'establit *Precepteur* de son Palais. Cette charge l'obligeoit à veiller sur les mœurs des Officiers de la cour, & lui donnoit aussi entrée dans le conseil du Prince. Il paroist de plus par deux chartes qu'il fut Chancelier de Pepin Roy d'Aquitaine. Son élevation lui fit des envieux, mais il surmonta leur malignité par sa douceur, & par sa patience. L'Abbé de Ferrieres estant mort, les Religieux l'élurent pour Superieur du consentement de Loüis qui lui permit de retourner dans son cloistre, & lui accorda de nouveaux privileges pour son monastere. Saint Aldric en renouvella & accrut les bastimens, & parmi ces occupations exterieures, il avoit grand soin de s'aquiter des devoirs de son estat, & il enseignoit à ses disciples la mortification par son exemple.

CH. XXXI.

Act. sæc. 4. part. 1. pag. 570.

Præceprorem palatinum instituit, ut vita imperialis aulæ, & maiora negotia suæ discretionis arbitrio definirentur. *Act. sæc. 4. part. 1. pag 570.*

III.

Il est fait Archevesque de Sens.

Dieu aiant retiré du monde l'Archevesque Jeremie, le Saint lui fut substitué l'an 830. par le commun suffrage du Clergé, & du peuple, mais on eut bien de la peine à le faire consentir à son élection, parce qu'il se croioit indigne de l'honneur qu'on lui déferoit, ainsi qu'il se voit par ses actes, & qu'il le témoigne lui-mesme dans sa lettre à Frotaire Evesque de Toul. Cependant sa conduite fit bien voir qu'il avoit tout le zele & tous les talens necessaires pour sa charge. Car pendant dix ans qu'il la posseda, il en fit tres bien les fonctions. On louë sur tout

Indigno mihi Episcopalis cura injuncta est, quæ me sicut indignum, ita quoque imparatum invenit. *Epist. Aldrici ad Frothar. Ibid pag. 576.*

CH. XXXI. son assiduité à prêcher la parole de Dieu, sa charité envers les pauvres, & le soin qu'il prit de mettre un bon ordre parmi les Chanoines de sa Cathedrale. Il avoit toujours devant les yeux l'exemple de Jeremie son predecesseur, jugeant qu'il estoit de son devoir d'imiter sa conduite & de joindre comme lui la pratique de l'humilité avec l'exercice de l'autorité Episcopale. On a veu ci-devant qu'il fut emploié par le Roy pour reformer l'Abbaie de saint Denis, & qu'il consacra l'Eglise de saint Maur des Fossez.

IV. *Sa mort.*

Aprés avoir exercé dix ans la charge Pastorale, il en ressentit plus que jamais le poids & la grandeur de ses obligations, il s'appliquoit à l'égard de la vertu ce que saint Martin disoit de ses miracles, qu'il avoit possedé plus éminemment ce don avant l'Episcopat que depuis son establissement dans cette dignité, il craignoit que le grand nombre des affaires seculieres ausquelles il estoit contraint de s'occuper, n'affoiblit en lui l'esprit de la grace, & cette crainte le toucha si fort qu'il se proposa de quitter sa charge, & de retourner dans le cloistre. Mais il estoit retenu par son zele pour le salut de ceux de son dioceſe, & par l'apprehension qu'il avoit que son dessein n'y fut pas avantageux, & que le demon ne fit du ravage dans le troupeau aprés la retraite du Pasteur. Cette double crainte agitant son esprit, il s'adressa à Dieu par de ferventes prieres, & lui demanda un successeur qui remplit dignement sa place : Il eut ensuite revelation que la fin de sa vie approchoit, & il en donna avis à ses disciples qui en furent d'autant plus surpris qu'il sembloit estre en pleine santé. Mais l'évenement justifia sa prediction: car un peu aprés il tomba dans une maladie qui fut suivie de sa mort. Son corps fut porté en l'Abbaie de Ferrieres, & enterré dans un tombeau qu'il s'étoit fait preparer sous la goutiere de l'Eglise: son humilité l'aiant porté à choisir cette place qui sembloit avoir quelque chose de deshonorant. Mais depuis, les miracles qui firent éclater sa gloire, furent cause qu'on le transfera dans un lieu plus décent. La mort du Saint arriva l'an 840.

In stillicidio Ecclesiæ tumulari præcepit. Ibid 573.

V. *Translation de quelques reliques de Saints dans l'Abbaie de saint Pierre.*

Ses quatre prochains successeurs furent Vvenilo, Egil, Ansegise, Euvrad. Quelques-uns donnent à Vvenilo la qualité d'Abbé de Ferrieres, mais c'est sans fondement, & il y a beaucoup d'apparence qu'il n'a pas esté Religieux : car dans l'accusation que Charles le Chauve forma contre lui devant les Evesques assemblez à Savonieres, il declare que lorsque ce Prelat se

donna à ſon ſervice, il eſtoit *Clerc libre*, c'eſt-à-dire non attaché à aucune Egliſe, & cette expreſſion marque au moins qu'il n'eſtoit pas Moine, ny engagé par ſes vœux à obeïr à un Superieur. Quoi qu'il en ſoit, la plainte du Roy n'eut point de ſuite parce qu'il fit grace à cet Eveſque, & l'admit à ſe reconcilier avec lui. Vvenilon tira de terre les reliques de ſaint Savinien, de ſaint Potentien & de trois autres Martyrs qui eſtoient dans une Egliſe, & les mit dans celle du monaſtere de S. Pierre le Vif alors gouverné par l'Abbé Anaſtaſe: cette tranſlation ſe fit l'an 847. Ce Prelat donna depuis une partie des oſſemens ſacrez de ſaint Potentien à Hermentrude ſa parente qui eſtoit Abbeſſe de Jouarre, les Religieuſes les reçurent avec beaucoup de veneration & de joie: Et ce ſaint Martyr les protegea viſiblement. Car au lieu qu'auparavant il s'eſtoit élevé de furieux orages qui avoient deſolé leur monaſtere, & que meſme elles manquoient de pain, elles eurent enſuite les choſes neceſſaires, & ne furent plus battuës de ces horribles tempeſtes.

CH. XXXI.

Vveniloni Clerico meo in Capella mea mihi ſervienti qui more liberi Clerici ſe mihi commendaverat. *Conc. Tom 8 pag. 679 an 854. Act. ſæc 4. pag. 1 pag. 578.*

Pour Egil il eſt certain qu'il eſtoit de la profeſſion religieuſe, & qu'il gouverna l'Abbaie de Prom, & enſuite celle de Flavigni, comme l'on verra ci-aprés. Anſegiſe fut Abbé de S. Michel au dioceſe de Beauvais. Il n'eſt pas de noſtre ſujet de parler des graces dont le combla le Pape Jean huitiéme qui le fit Primat des Gaules & Vicaire du ſaint Siege, ny du different qui en arriva entre ce Prelat, & Hincmar Archeveſque de Reims & d'autres Eveſques de France. On convient que le venerable Euvrard fut tiré du monaſtere de ſaint Colombe de Sens dont il avoit la conduite, mais l'on ne ſçait pas s'il en eſtoit Abbé ou ſimplement Prieur. Il mourut l'an 888. pendant que la Ville eſtoit aſſiegée par les Normans. Selon le témoignagne que lui rend Rheginon, c'eſtoit un Prelat d'une pieté conſommée, & qui éclattoit par ſa haute ſageſſe: à quoi s'accorde l'éloge que lui donne la chronique de l'Abbaie de ſaint Pierre le Vif.

VI.

Egil & autres Religieux ou Abbez, Archeveſques de Sens.

Vir totius ſanctitatis & ſapientiæ nitore fulgens. *Rhegin. chronic. an. 888.*

Doctrina & virtutibus *Chronic. ſanctæ Petri vivi. Spicil. Tom. 2. pag. 719.*

L'Archeveſque Jeremie baſtit pour les Religieux du monaſtere de ſaint Pierre, le Prieuré de Mauri ou de Neuvi en Auvergne ſur un fond qui leur appartenoit, & le ſoûmit à leur Abbé Frodbert. Ils ſe ſentirent auſſi de la liberalité d'Egil: car ce Prelat leur donna une terre, & cette donation fut confirmée par Charles le Chauve & par le Concile de Piſtre l'an 869. Il fut enterré dans leur monaſtere. Un de ſes diſciples nommé Aquilá qui eſtoit fort ſçavant, fut Abbé de ſaint Pierre aprés

VII.

Monaſtere de ſaint Pierre. Villa alſonis. Ibid pag 710. 713 Act. ſæc. 3. part. 1. pag 648.

Digitized by Google

CH XXXI.

Dido. Le monaſtere de ſaint Gervais qui avoit eſté habité d'un grand nombre de Religieux aiant eſté ruiné, Anſegiſe en tira les corps de quatre Saints ſes predeceſſeurs, ſçavoir de S. Leon, de ſaint Urſicin, de ſaint Agrice, de S. Ambroiſe, qui y repoſoient, & les transfera dans l'Abbaie de ſaint Pierre où il choiſit auſſi ſa ſepulture. Le Concile aſſemblé à Meun ſur Loire l'an 891. reſtablit les Moines de ſaint Pierre dans leur ancienne liberté de s'élire des Abbez de leur corps ſuivant la diſpoſition des ſacrez canons, & la Regle de ſaint Benoiſt & leur accorda ce privilege meſme à la priere de Gautier Archeveſque de Sens.

Spicil Tom. 2. Ibid. pag. 733.

VIII.

Abbaie de ſainte Colombe.

Le ſort de l'Abbaie de ſaint Loup ou de ſainte Colombe de Sens fut divers dans le neuviéme ſiecle, aiant eſté tantoſt ſous la dépendance particuliere des Archeveſques de Sens, & tantoſt dans la liberté commune des monaſteres. C'eſt ce que nous apprenons d'une charte de Loüis le Debonnaire qui marque auſſi que lorſque ſaint Benoiſt d'Aniane travailloit par l'ordre de ce Prince à la reforme des monaſteres, il alla à celui de ſainte Colombe qui avoit alors pour Abbé, un Chanoine nommé Jacob & il ſepara de nouveau les terres qui avoient eſté autrefois deſtinées pour l'entretien & la nourriture des Religieux, afin qu'ils en jouiſſent pleinement & ſans aucune charge. On a veu que l'Archeveſque Jeremie fit un ſemblable reglement en leur faveur, mais qu'il ſoumit leur monaſtere à ſa Cathedrale. Loüis par ſes lettres de 836, les remit dans leur liberté, & les maintint dans la poſſeſſion de leurs biens à la priere de l'Abbé Supplice. Onze ans aprés Bernard ſucceſſeur de Supplice obtint la meſme grace de Charles le Chauve vraiſemblablement, * par l'entremiſe de Pardule Eveſque de Laon à qui Loup de Ferrieres avoit écrit en leur faveur. Mais pendant la guerre que fit Loüis Roi d'Allemagne à ſon frere Charles, Vvenilon Archeveſque de Sens qui manqua de fidelité envers Charles, & ſuivit le parti de Loüis, s'aſſujetit l'Abbaie de ſainte Colombe de Sens par l'autorité de Loüis qui lui en fit don : ce qui lui fut reproché par Charles dans le Concile de Savonieres. Loüis fit encore largeſſes de monaſteres à d'autres qui l'avoient attiré en France, & qui les recevoient comme la recompenſe de leur trahiſon. Vvenilon dédia l'Egliſe de ſainte Colombe, & y fit la tranſlation des reliques de la ſainte, & de celles de ſaint Loup un de ſes predeceſſeurs.

Lup. oper. Appendic. Act veterum ex edit Steph. Baluz pag 505.

Ut abſque regali aut publico ſervitio vel quolibet Abbatis dono, aut exactione uſibus eorum perpetuo deſervirent. *Ibid. pag. 506.*

Ibid. 509.

l'an 847. Lup. Epiſt 12.

Quod monaſterium ſanctæ Columbæ à Ludovico impetraverit is. *Tom. Concil. 8. pag. 680. & 682. an. 859. ann. Bertin an. 858.*

Spicil. Tom. 2, pag. 712.

CH. XXXI.

IX.

Monaſtere de ſaint Remi de Sens.

Gall. Chriſt. Tom. 4. pag. 782.

L'Abbaie de ſaint Remi eſtant ſituée dans un lieu incommode pour l'obſervance, & les Religieux ne gardant preſque plus la Regle à cauſe de leur pauvreté qui les obligeoit de ſortir du cloiſtre, pour chercher les moiens de ſubſiſter, ſaint Aldric reſolut de les faire vivre dans l'ordre, & d'executer ce qui avoit déja eſté projetté par Jeremie ſon predeceſſeur. Pour cet effet il transfera leur monaſtere à Vareilles qui eſtoit une terre qu'on leur avoit donnée à deux lieuës de Sens, & les remit en poſſeſſion des biens deſtinez pour leur nourriture: Sur quoi l'on peut voir ſon privilege de l'an 834. confirmé par Loüis le Debonnaire l'année ſuivante, & l'on y limita le nombre des Religieux à trente, & l'on arreſta que l'Eveſque eſtabliroit dans la charge d'Abbé, celui que les Moines demanderoient d'un commun accord. On marqua auſſi le preſent qu'ils feroient chaque année à ce Prelat, & l'on ne doit pas s'eſtonner ſi ce preſent eſtoit militaire, parce que c'eſtoit alors l'uſage. Saint Aldric ne fit que commencer cet ouvrage, mais Vvenilon le continua & la nouvelle Egliſe eſtant achevée, il en fit la dédicace, & y transfera les reliques de ſaint Valerien martyr. Il affermit encore cet eſtabliſſement par ſes liberalitez & par un privilege qui fut confirmé par Charles le Chauve, & aprés ſa mort qui arriva l'an 865. il fut enterré à Vareilles. L'Archeveſque Anſegiſe transfera dans ce nouveau monaſtere des reliques de ſaint Romain Confeſſeur qu'il obtint de Hugues Abbé de ſaint Germain d'Auxerre. Mais du temps d'Euvrard ſon ſucceſſeur, l'orage de la fureur Normande renverſa & deſtruiſit tout ce qu'avoient fait les Archeveſques de Sens en faveur de ceux de ſaint Remi, & il arriva par un accident que l'on ne pouvoit pas prevoir, que ce que l'on avoit fait pour leur bien, contribua à leur ruine. Car ils furent d'autant plus expoſez à la violence des barbares qu'ils eſtoient plus éloignez de la Ville: & ils eurent le déplaiſir de voir leur nouveau monaſtere conſumé par les flâmes. Cette affliction n'eteignit pas neanmoins leur communauté: la Ville leur ſervit d'aſile, & aprés que les ennemis eurent levé le ſiege, leur Abbé Bono baſtit un troiſiéme monaſtere prés des murailles de Sens, dans le lieu où d'abord l'Abbaie avoit eſté fondée, & il y mit le corps de ſaint Romain, & d'autres ſaintes reliques.

Act. ſæc pag. 88. Sufficiat ei adannua dona equus unus, & ſcutum cum lancea, &c.

ſæc 4. pag. 576. 579. 586.

Vers l'an 852.

Spicil. Tom. 2. pag. 712. 718.

L'an 888.

Ibid. pag. 719. 720.

CHAPITRE XXXII.

Du venerable Loup, & de quelques autres Abbez de Ferrieres.

I. *Abbez de Ferrieres.*

DAns le denombrement que l'on fait des Abbaies reparées par la pieté liberale de Louis le Debonnaire avant qu'il parvint à l'Empire, on met au premier rang celle de saint Pierre de Ferrieres au dioceſe de Sens. Elle eſtoit ſous la conduite du fameux Alcuin au commencement du neuviéme ſiecle, & ce fut de ſon temps que ſaint Aldric y prit l'habit, & les marques de la profeſſion religieuſe, comme portent ſes Actes : ce qui fait voir que l'Ordre monaſtique y ſubſiſtoit encore, quoique peut-eſtre la regle n'y fut pas gardée ſi exactement. Alcuin un peu avant que de mourir en ceda l'adminiſtration à ſon cher diſciple Sigulfe, qui eſtoit alors Chanoine. Il a eſté dit ci devant que Sigulfe fut le maiſtre de ſaint Aldric, & qu'il l'inſtruiſit dans la regularité. Sur la fin de ſes jours, il ſe reveſtit lui meſme de l'habit religieux, eſtablit dans la charge d'Abbé ſon diſciple Adalbert, & ſe mit ſous ſa conduite. Adalbert entra dans cet emploi vers l'an 814. par l'ordre de l'Empereur, & du conſentement de ceux de ſa communauté, & ſelon la reflexion d'un Ecrivain de ce temps-là, il devint ainſi le pere de celui, dont il avoit eſté le fils. Il eut de ſuite pour ſucceſſeurs ſaint Aldric, dont nous avons parlé, Odon, ou Eudes, & Loup le plus celebre de tous, à cauſe des ouvrages qu'il a laiſſez. Parmi les lettres de ce dernier, il s'en trouve quelques-unes d'Eudes ſeul, & une autre écrite au nom du meſme Eudes, & de la part de ſa communauté, à Louis Abbé de ſaint Denis, qu'ils regardoient comme leur protecteur. Il paroiſt par ces lettres que l'Abbaie de Ferrieres n'eſtoit pas fort riche, & que ſi elle diſputoit d'obſervance avec les mieux reglées, elle cedoit à la pluſpart à l'égard des biens temporels; Et c'eſt pourquoi ils prioient Louis de les aſſiſter toujours de ſon credit dans un temps, où il y avoit des Clercs ſeculiers, & meſme des laiques, qui recherchoient avec une extréme avidité l'adminiſtration des monaſteres, pour faire ſervir à leur

Sub Alcuino (Aldricus) monachalis diſciplinæ ſuſcepit inſignia. *Act. ſæc 4. part. 1. pag. 569.*

Nobilis Abbas & Preſbyter Sigulfus, &c. noſtram hoc eſt monachicam religionem aſſumpſit, atque donec diem obiret, ſuo paſſus eſt ſubjici diſcipulo. *Lup. Epiſt. 29.*

Adalbertus quoque beatæ memoriæ quantum poterat Sigulfi tunc filius, poſt autem venerandus pater. *Act. B. Alcuin. ſæc. 4. part. 1. pag. 154.*

Lup. Epiſt. 23. 24. 26. 21. 40. Petr. Rover. Reom. Hiſtor. pag. 546. Mabill. Analect. Tom. 2. pag. 389.

Lup. Epiſt. 25.

uſage, & meſme à leur luxe, ce que la pieté des Fidelles avoit deſtiné pour la ſubſiſtance de ceux qui devoient s'y conſacrer au ſervice de Dieu. Il ſe voit par une autre lettre que pendant la guerre civile d'entre Lothaire, & Charles le Chauve, Eudes avoit plus de penchant pour le parti de ce premier, & il eſt fort probable qu'il s'y attacha ouvertement, & que ce fut ce procedé qui attira ſur lui la diſgrace de Charles, qui le chaſſa de ſon Abbaie vers l'an 842. & lui ſubſtitua Loup ſon diſciple du conſentement, & meſme par le choix de ſa communauté.

Epiſt. 45.

II.

Loup ſe fait Religieux à Ferrieres.

Il y a beaucoup d'apparence que Loup ſortit de quelque famille noble du Gaſtinois. Il nous fait connoiſtre lui meſme quatre de ſes parens, ſçavoir Heribauld Eveſque d'Auxerre, Odoacre Abbé de Cormeri, un Religieux nommé Ebrard, Remi, dont il parle dans une lettre aux Religieux de ſaint Germain d'Auxerre, mais qui doit, ce me ſemble, eſtre diſtingué du fameux Remi Moine de cette Abbaie. Il embraſſa la profeſſion monaſtique à Ferrieres, & fut formé à la vertu par ſaint Aldric qui en eſtoit Abbé. Dés ſa jeuneſſe, il eut beaucoup d'inclination, & de talent pour les lettres. Aprés qu'il y eut fait du progrez, & reçu l'Ordre de Diacre, ſaint Aldric l'envoia continuer ſes eſtudes à Fulde, où Raban Maur enſeignoit avec beaucoup de reputation les ſciences divines & humaines. Il trouva dans cette illuſtre école quantité de perſonnes de merite, dont il acquit l'amitié par ſon honneſteté, & par la douceur de ſon eſprit. Ses lettres marquent qu'il conſultoit Eginard, & qu'il reçut de lui quelques inſtructions. Auſſi par reconnoiſſance, il le regarda depuis comme *ſon precepteur*, & ſon pere.

Epiſt. 37. 116.

Steph. Baluz. not. ad Lupum, pag. 339.

Modeſtia morum quibus inter nos converſans non parùm multis amabilis eras *Raban. præfat. in Paulum. Lup. Epiſt. 2.*

III.

Il eſt fait Abbé du monaſtere.

Il revint en France l'an 837. & environ cinq ans aprés, eſtant alors Preſtre, il fut mis en la place de l'Abbé Eudes. Sa communauté eſtoit compoſée de ſoixante & douze Religieux de grande vertu. Ils tiroient une bonne partie de leur nourriture, & de leur ſubſiſtance des revenus *de la Celle*, ou petit monaſtere de ſaint Joſſe, qui leur avoit eſté donné par Loüis le Debonnaire, à la priere de l'Imperatrice Judith. Un peu aprés que Loup eut ſuccedé à Eudes, ils furent troublez dans la poſſeſſion de ſaint Joſſe, par Roding qui l'obtint par ſurpriſe de l'Empereur Lothaire : ce qui les obligea de s'en plaindre à ce Prince, & il y a apparence qu'il leur fit juſtice. A ce trouble ſucceda la perte effective de ce monaſtere : car le Comte

Lup. Epiſt. 45. Cur tantorum virorum qui mecum Deo ſerviunt, eſt contempta ſanctitas. *Lup. Epiſt. 42.*

Vers le commencement de l'an 843.

Epiſt. 11.

CH. XXXII

Odulfe se prevalant de la conjoncture des affaires, & de quelque besoin que Charles le Chauve avoit de son service, engagea ce Prince à lui donner ce monastere de saint Josse, & il s'en mit en possession. Cette perte fut tres affligeante pour l'Abbé Loup, parce qu'elle le mit dans l'impuissance de fournir les choses necessaires à ses Religieux. Il vendit pour cet effet des vases, & des ornemens de son Eglise, & il pensa quitter sa charge. Il eut cependant recours au Roy, qui le consideroit beaucoup, & qui mesme en ce temps-là, ou un peu aprés l'envoia en Bourgogne pour quelque affaire d'Estat : mais d'abord il ne put obtenir que des lettres de protection, qui le mettoient à couvert des entrepriſes de ces personnes, que son predecesseur Eudes avoit redoutées, & qui portoient qu'il rentreroit en possession de saint Josse, quand Odulfe auroit un autre benefice, ou aprés la mort de ce Comte. Depuis il continua encore ses sollicitations, & fit de si fortes instances, tant par lui, que par ses amis, qu'enfin le monastere de saint Josse fut rendu à sa communauté. Il prend la qualité d'Abbé de saint Josse dans une lettre qu'il écrivit à Edilulfe Roy d'Angleterre, pour le prier de lui donner du plomb pour couvrir l'Eglise de Ferrieres. Il est aisé de juger par quelques autres de ses lettres, que les Religieux de Ferrieres gardoient l'abstinence de la chair.

Nos quadam necessitate Odulfo Comiti dedimus. *Caroli Calvi precepto in Append. Steph. Baluz. ad Lup. pag. 508. Petr. Rover. Reom. Hist. pag. 80. & 546. Lup. Ep. 32. 42. 43. 44.*

L'an 843.

Lup. Ep. 61. 62.

Lup. Ep. 13. & 14.

Lup. 43. & 42.

IV.

Il assiste à divers Conciles, & a des emplois considerables.

Loup assista à divers Conciles. On a mis parmi ses ouvrages les Canons de celui de Verneüil de l'an 844. parce que les Evesques lui firent l'honneur de se servir de sa plume pour les dresser, le preferant mesme au fameux Hincmar, qui se trouvoit aussi à cette sainte assemblée avec Louis Abbé de saint Denis. Dans celui de Soissons de l'an 853. il fit la lecture de l'Acte de la deposition d'Ebbes Archevesque de Reims. Heribolde Evesque d'Auxerre ne pouvant accompagner Prudence Evesque de Troye, pour visiter avec lui les monasteres, & entr'autres ceux des dioceses de Sens, & d'Orleans, suivant ce qui avoit esté ordonné par le Roy à Soissons la mesme année, on commit Loup pour faire cette fonction à la place d'Heribauld. Il eut un emploi encore plus honorable, Charles le Chauve l'aiant envoié en Ambassade vers le Pape Leon quatriéme. Il en fait mention dans une lettre qu'il écrivit à Benoist troisiéme successeur immediat de Leon, pour lui recommander Adulfe, & Acheri Religieux, & Prestres de son monastere, qui alloient en pelerinage à Rome, & il s'y donne aussi

Concil. Tom. 8. pag. 87.

Ibid. pag. 92. 93. cap. 1. & seqq.

Lup. Ep. 63.

Epist. 103.

auſſi la liberté de prier le Pape de lui preſter quelques ouvrages de ſaint Jerôme, de Ciceron, de Quintilien, & de Terence, pour les faire tranſcrire dans ſon monaſtere, & les lui renvoier enſuite. Il y a encore d'autres preuves du ſoin qu'il avoit d'augmenter ſa biblioteque, & de la fournir de bons livres. CH. XXXII.

Il en accrut auſſi le nombre par ſes ouvrages, qui conſiſtent principalement dans ſes lettres, parmi leſquelles il y en a pluſieurs qu'il écrivit au nom de perſonnes éminentes. Telles ſont celles qu'il dreſſa pour la Reine Irmintrude femme de Charles le Chauve, pour Wenilon Archeveſque de Sens, pour Landran Archeveſque de Tours, & pluſieurs autres Eveſques, pour le Clergé, & les Religieux de Paris, &c. Herard Archeveſque de Tours lui aiant demandé un de ſes diſciples pour gouverner un monaſtere, il lui envoia un des principaux Religieux de ſa communauté de Ferrieres. Il fut lié d'amitié, & eut commerce de lettres avec les plus ſçavans hommes de ſon temps. Eginard lui dedia ſon traité de la Croix. Jonas Eveſque d'Orleans lui envoia un de ſes ouvrages, le priant d'y corriger ce qui ne lui agréroit pas. Charles le Chauve lui aiant ordonné de dire ſon ſentiment ſur les trois queſtions du libre arbitre, de la predeſtination, & de l'application du merite du ſang de noſtre Sauveur alors agitées entre les Theologiens, il le fit avec tant de lumiere, & de precaution qu'il ne choqua aucun des differens partis : c'eſtoit un eſprit net, & ſincere, ennemi des vaines queſtions du nom, & qui alloit droit au point. Il releve dans une de ſes lettres les avantages de la vie religieuſe, & prouve qu'il doit eſtre permis aux Preſtres de l'embraſſer comme un excellent moien pour arriver à la perfection, en quoi ſon ſentiment s'accorde avec les Conciles. Il écrivoit fort poliment pour ſon ſiecle, mais il eſtimoit infiniment davantage la pureté des mœurs que celle du ſtile, & il tenoit que c'eſtoit un renverſement d'eſprit que de s'eſtudier tant à bien parler, tandis que l'on ne prenoit nul ſoin de bien vivre ; c'eſt là le ſujet d'une excellente lettre qu'il écrivit à ſon parent Ebrard jeune Religieux, qui pourroit bien avoir eſté le meſme que le venerable Evrard depuis Archeveſque de Sens, qui honora ſa dignité par ſon merite, & ſes vertus. Loup de Ferrieres mourut vers l'an 865. On lui donne la qualité de Bienheureux dans l'édition de ſes ouvrages. Les Roys Loüis, & Carloman fils de Louis le Begue, furent

V.

Ses amis, & ſes ouvrages.

Epiſt. 84. 89. & 95.

Clerus matris Eccleſiæ Pariſiorum, & Fratres cœnobii ſancti Dionyſii, & ſancti Germani, & beatæ Genovefæ, ac Foſſatenſis. *Epiſt.* 98 Celia Roclena. *Epiſt.* 118. 27.

Ponamus verborum controverſias, ne puerili animoſitate contra invicem pro inani victoriæ jactantia litigantes, corripiamur ab Apoſtolo. *Lup. de tribus quæſtion. pag.* 239. *edit. Baluz.*

Epiſt. 4. 29. *Can.* Clerici. 19. q. 1.

Epiſt. 35.

L'an 879.

C. XXXIII. sacrez dans l'Egliſe de Ferrieres par Anſegiſe Archeveſque de Sens.

CHAPITRE XXXIII.

De l'Abbaie de ſaint Germain d'Auxerre, & de deux autres du dioceſe de Nevers.

I. *Abbez de ſaint Germain.*

SElon quelques-uns Heribauld Eveſque d'Auxerre fut auſſi Abbé du monaſtere de ſaint Germain qui eſt dans la meſme ville. Mais il y a lieu d'en douter, parce que l'on voit que de ſon temps cette Abbaie fut gouvernée par *Deuſdedit*, & par Chreſtien. Il ſe trouve une charte de Louis le Debonnaire datée de l'an 835. qui fut obtenuë par Chreſtien, pour maintenir les Religieux dans la liberté de s'élire des Abbez ſelon la regle. Six ans aprés, Heribauld tira du tombeau le corps de ſaint Germain, & le trouva entier, & ſans corruption. Il aſſiſta l'an 849. au Concile de Paris, comme il paroiſt par la lettre ſynodale écrite à Nomenoi Duc de Bretagne, qui fut dreſſée par Loup de Ferrieres. Il mourut ſix ou ſept ans aprés, & eut pour ſucceſſeur ſon frere Abbo Religieux, & Abbé de ſaint Germain. Abbo eſtoit dans l'Epiſcopat l'an 859. ainſi qu'il ſe voit par une epiſtre du Concile de Savonieres, & en cette meſme année, il transfera le corps de ſaint Germain dans le magnifique mauſolée baſti par la liberalité de Conrad frere de l'Imperatrice Judith. La ceremonie ſe fit en preſence de Charles le Chauve, qui eſtoit venu reverer le Saint, & lui demander ſa protection, avant que d'aller repouſſer Louis Roy d'Allemagne, qui avoit fait une invaſion dans la France. Charles avoit un fils appellé Lothaire, qui eſtoit boiteux. Il voulut qu'il fut *Clerc*, c'eſt-à-dire Religieux tonſuré, & deſtiné pour le chœur dans le monaſtere de ſaint Jean, ce qui ſemble ſe devoir entendre de l'Abbaie du Montier ſaint Jean au dioceſe de Langres. Lothaire alla enſuite dans ſaint Germain d'Auxerre pour y eſtre inſtruit dans la pieté, & dans les lettres, & le Roy lui donna l'adminiſtration de ce monaſtere avec le titre d'Abbé. Le jeune Prince avoit l'eſprit vif, & une forte inclination pour les beaux arts, & pour les ſciences. Auſſi il y

Act. ſac. 4. part. 2. pag. 575. Biblioth. Labb. Tom. 1. pag. 560.

Act. ſac. 4. part. 2. pag. 589.

C. XXXIII.

fit bien du progrez par les ſoins d'un Religieux qui fut ſon precepteur. Il ſignala ſa devotion envers ſaint Germain, en faiſant traduire ſa vie en vers latins, & en mettant ſon corps dans une chaſſe d'or enrichie de pierreries. Son affection pour ſa communauté paroiſt dans le partage qu'il fit des biens de ſon monaſtere, deſtinant de certaines terres pour la ſubſiſtances des Religieux. Ce reglement fut confirmé par le Concile tenu à Piſtres l'an 864. Mais les grandes eſperances que l'on avoit conçuës de Lothaire furent deſtruites par ſa mort, qui arriva deux ans aprés. Avant que de rendre l'eſprit, il pria le Roy ſon pere de donner quelque choſe au monaſtere, & ce Prince y offrit une terre, dont le revenu fut deſtiné pour les lampes, ou les cierges que l'on devoit mettre devant ſon tombeau, & pour faire des aumônes aux pauvres. Sa perte toucha ſenſiblement le ſçavant Heri ſon precepteur, dont il faut encore faire mention.

Vie de ſaint Germain de Dom George Viole, page 176.

Spicil. Tom. 2. pag. 588.
Ado Chronic. an. 866.
Mabill. De Re Diplom. pag. 539.

III.

Heri ſçavant Religieux de ſaint Germain.

Heri portoit le nom du lieu de ſa naiſſance, qui eſtoit *Heri* village à deux lieuës d'Auxerre. Il y a apparence que ſes parens l'offrirent au monaſtere de ſaint Germain, & qu'il y fut élevé dés ſon enfance. Il eut pour maiſtre Haymon depuis Eveſque d'Halberſtad, & Loup de Ferrieres, comme il témoigne lui-meſme dans une preface en vers d'un recuëil de maximes, & de choſes remarquables tirées des ſaints Peres, & des autres anciens Ecrivains, qu'il dedia à Heribauld Eveſque d'Auxerre. Il compoſa de plus deux livres des miracles de ſaint Germain. Le jeune Lothaire aiant un jour reconnu par deux lettres, l'une de ſaint Aunarius Eveſque d'Auxerre, & l'autre d'un Preſtre d'Afrique nommé Eſtienne, que ce Prelat avoit fait mettre en vers la vie de ſaint Germain ſon predeceſſeur, & aiant en vain cherché ce poëme, il en eut du chagrin, & pour le diſſiper, il preſſa inſtamment Heri de compoſer un ſemblable ouvrage. Heri aprés s'en eſtre d'abord excuſé, ſe jugeant incapable d'y reuſſir, obeit, *pour pratiquer*, dit-il, *la Regle, qui ordonne d'entreprendre meſme les choſes apparemment impoßibles, lorſque le Superieur les commande abſolument, & il s'appliqua à traduire en vers latins les Actes du Saint.* Mais à peine avoit-il commencé, que la mort ravit à ſon monaſtere ce jeune Prince qui en eſtoit le protecteur, & qui ſouſtenant la dignité de ſa naiſſance par ſon excellent naturel, & par ſa paſſion pour les lettres, s'eſtoit rendu extré-

Iohan. Mabill. Analect. Tom. 1. pag. 415.

Divæ memoriæ Lotharium tuæ filium Majeſtatis annis puerum mente philoſophum, &c.

C. XXXIII.

mement cher, & *precieux* à tout le monde. Heri avoit trente deux ans lorſqu'il acheva ſon poëme qui eſt diviſé en ſix livres. Il le dedia à Charles le Chauve par une epiſtre, où il releve fort l'amour que ce Prince avoit pour les ſciences, & qui le portoit à favoriſer les Sçavans, & à les attirer de toutes parts en France. Deſorte que ſa Cour eſtoit devenuë comme une Academie des belles lettres. Il travailla auſſi à l'hiſtoire des Eveſques d'Auxerre avec deux Chanoines Rainogal, & Alage, & compoſa des homelies pour toute l'année. Il eſt fort probable qu'il inſtruiſit dans les lettres le ſçavant Remi Religieux d'Auxerre, dont l'on a un commentaire ſur les pſeaumes, & d'autres traitez, & qui alla depuis enſeigner les ſciences à Reims: ce qui a donné lieu à quelques-uns d'attribuer ſes ouvrages au grand ſaint Remi Archeveſque de cette ville.

Præcæteris ſui ævi mortalibus extitiſſe pretioſum Heric. *Epiſt. ad Carolum Regem.*

Ut meritò vocitetur ſchola palatium. Ibid.

III. *Chreſtien Eveſque d'Auxerre.*

Il n'eſt pas certain que Chreſtien qui fut fait Eveſque d'Auxerre vers l'an 860 aprés la mort d'Abbo, ait eſté le meſme que Chreſtien Abbé du monaſtere de ſaint Germain, & il eſt plus probable qu'il les faut diſtinguer. On pourroit douter ſi ce Chreſtien Eveſque n'a pas eſté le meſme que Chreſtien Religieux de Fleuri, qui faiſoit honneur à ſa profeſſion par l'éminence de ſa vertu, car ils eſtoient tous deux Allemans, & ornez d'une ſainte ſimplicité, mais ce qui fait encore juger qu'ils ont eſté differens, c'eſt qu'Adrevalde Auteur contemporain qui a loüé le merite de ce Religieux, ne dit point qu'il ait eſté Eveſque. Hugues Abbé de ſaint Germain eſtoit de grande naiſſance, & avoit l'honneur d'eſtre parent du Roy Carloman. Il obtint de ce Prince des lettres datées de l'an 884. qui maintenoient ſon monaſtere dans la joüiſſance de ſes biens, & de ſes privileges. L'Empereur Charles le Gras, & le Roy Eudes accorderent encore de ſemblables graces aux Religieux de cette Abbaie.

Act. ſæc. 4. part. 2. pag. 577. Sæc. 2. pag. 381.

Iohan. Mabill. De Re Diplomat. pag. 550. 555. 556.

IV. *Monaſteres de ſaint Agnan, de ſaint Genés, & de ſaint Martin, reſtablis, ou fondez par des Eveſques de Nevers.*

Herman Eveſque de Nevers s'appliqua avec grand zele à mettre en bon ordre les lieux ſaints de ſon dioceſe. Il eſtablit des Religieux dans le monaſtere de ſaint Agnan, & des Religieuſes dans celui de ſaint Genés. Il leur rendit les biens qui appartenoient à ces deux maiſons, & permit à ceux-là de s'élire un Abbé, & à celles ci de ſe choiſir une Superieure, les prenant dans leurs communautez, en cas qu'il y eut des perſonnes capables de ces charges, parce qu'autrement il y ſeroit pourvû par lui, ou par ſes ſucceſſeurs. Ces eſtabliſſemens fu-

rent confirmez par le Concile tenu à Paris l'an 849. & l'année ſuivante par Charles le Chauve. Emmene qui gouvernoit le dioceſe de Nevers l'an 886. baſtit le monaſtere de ſaint Martin dans la terre de Couſſi, qui eſtoit du *Comté d'Auvergne*, & y mit une communauté de filles. Pour aſſurer cette fondation, il eut recours à l'Empereur Charles le Gras, & obtint de lui des lettres en faveur de cette nouvelle communauté. Le Prince y permit aux Religieuſes de s'élire des Abbeſſes avec obligation de paier chaque année une livre d'argent à l'Eveſque de Nevers, pour marque d'aſſujettiſſement, & de dépendance, en ſorte que l'on ne pourroit point leur demander de dixmes, ny rien exiger d'elles outre cette rente. C. XXXIV.

Concil. Tom. 8. pag. 1928.

Prohibemus ne decimæ, nec aliquod umquam ab eis amplius exigatur præter annualem cenſum. *Mabill. De Re Diplomat. pag. 554.*

CHAPITRE XXXIV.

Des Abbaies de l'Iſlebarbe, d'Aiſnai, de ſaint Pierre, de Sauvigni, & de ſaint Claude.

CHarlemagne fit un choix bien avantageux au dioceſe de Lyon, en *deſtinant* Leidrad pour en eſtre le paſteur, & en lui *recommandant* de bien remplir les devoirs d'un ſi ſaint miniſtere. Leidrad avoit eſté Officier de ce Prince, & s'eſtoit dignement acquité de divers emplois fort importans. Lorſqu'il prit poſſeſſion de ſon Egliſe, elle ſe ſentoit encore du ravage des Sarrazins, & il la trouva en mauvais eſtat. Mais elle changea bien-toſt de face par ſon zele, & par ſes ſoins. Il y attira d'habiles chantres, & y mit en meilleur ordre l'Office divin. Il y fit fleurir l'eſtude des lettres ſaintes. Il repara ſa Cathedrale, & reſtablit les maiſons religieuſes. On marque entr'autres, l'Iſlebarbe, & l'Abbaie de ſaint Pierre. Pour remettre l'obſervance dans l'Iſlebarbe, il eut recours à ſaint Benoiſt d'Aniane, & obtint de lui environ vingt Religieux, & un Superieur, dont il peupla ce monaſtere: de ſorte que cette Abbaie fut du nombre de celles qui eſtoient ſous la direction particuliere du Saint, & c'eſt pourquoi ſon nom ſe trouve dans le catalogue de ceux qui l'ont gouvernée. Il y put bien auſſi demeurer quelque temps pour en affermir la diſcipline, mais il ne s'y arreſta pas, le beſoin des autres communautez, dont il

I. *Reſtabliſſement des Abbaies de l'Iſlebarbe, & de ſaint Pierre.*

Vers l'an 799.

Sammarth. Gall. Chriſt. Tom. 1. pag. 310. de Archiepiſc. Lugdun.

C. XXXIV.

eſtoit comme le General, l'obligeant de les viſiter, & le Roy aiant ſouhaité qu'il s'eſtablit enſuite prés d'Aix la Chapelle. Ainſi l'Iſlebarbe eut auſſi ſes Abbez particuliers. Charlemagne appuia de ſa protection cette nouvelle communauté, & y donna des livres.

Lettre d'Alcuin aux Religieux de l'Islebarbe.

Parmi les lettres d'Alcuin, il s'en trouve une addreſſée *aux Freres de Lyon*, qui ſont indubitablement les Religieux de l'Iſlebarbe. Ce ſçavant homme leur témoigne qu'il avoit appris avec joïe de l'Archeveſque Leidrad, que dans un temps où la charité s'eſtoit ſi fort refroidie, ils ſe portoient avec ardeur au ſervice de Dieu, & qu'ils eſtoient ſi vigilans, & ſi exacts à s'acquiter des obligations de leur eſtat. Il les loüe de s'eſtre dechargez du poids ſi accablant des occupations du ſiecle, pour prendre ſur eux le doux joug de JESUS-CHRIST, & de faire voir par leurs actions qu'ils eſtoient animez de ce pur amour qui bannit la crainte. Il les exhorte à s'avancer dans la voie ſainte où ils eſtoient entrez, & à y perſeverer juſqu'à la fin: puiſque c'eſt commencer d'eſtre mauvais, que de ſe relaſcher, & de ſe laiſſer aller à la tiedeur, & qu'aprés tout le ſalut, & la couronne de juſtice n'eſt que pour la perſeverance. Il les avertit de demeurer fermes dans l'humilité, & pour profiter du malheur d'autrui, de ſe ſouvenir de la chute du mauvais Ange, qui par la complaiſance qu'il a priſe en lui-meſme, s'eſt détaché du ſouverain bien, & s'eſt rendu le dernier, & le plus miſerable de tous, lui qui auparavant eſtoit le premier, & le plus heureux. Il leur propoſe l'exemple de JESUS-CHRIST, qui par la ſoumiſſion qu'il a renduë à ſes parens, a fait voir combien il eſtoit avantageux de vivre dans l'aſſujettiſſement, & ſous la conduite d'un Superieur: enfin il leur repreſente que la vie monaſtique doit eſtre toute dans l'exercice de la charité, de l'humilité, & de l'obeïſſance, & que c'eſt par la pratique de ces trois vertus, que les Religieux courent, & peuvent heureuſement parvenir au Ciel, pourvû que cette charité ſoit fondée ſur la foi catholique. Il prend de là occaſion de les avertir de ne pas ſe laiſſer ſurprendre à l'erreur qui s'eſtoit répanduë en Eſpagne touchant JESUS-CHRIST, que de nouveaux heretiques vouloient reduire à n'eſtre ſelon ſon humanité que le fils adoptif de Dieu. Il leur parle encore de la temerité de quelques Eſpagnols, qui pretendoient qu'on devoit mettre du ſel dans les hoſties deſtinées

Quæ eſt Monachorum vita, niſi caritas, humilitas, & obedientia, &c. *Alcuin. 69. ad Fratres Lugdunenſes.*

pour le ſaint ſacrifice, & il leur fait voir que cet uſage eſtoit mal fondé & contraire à la diſcipline de l'Egliſe Romaine. Il condamne auſſi comme un abus la coutume que l'on avoit alors en Eſpagne, de ne plonger qu'une fois dans l'eau ceux qu'on baptiſoit, au lieu qu'à Rome & ailleurs, on les plongeoit trois fois, mais ſon opinion n'a pas eſté ſuivie, parce que cet uſage des Catholiques d'Eſpagne avoit eſté approuvé par ſaint Gregoire qui avoit trouvé bon qu'ils ſe diſtinguaſſent de la ſorte des Ariens du meſme païs qui plongeoient trois fois ceux qu'ils baptiſoient, non ſeulement pour marquer la diſtinction des trois perſonnes dans la ſainte Trinité (ce qui eſt conforme à la veritable Foy), mais pour faire voir qu'ils y admettoient une diſtinction d'eſſence & de nature, ce qui eſt une hereſie. Alcuin finit en priant les Religieux de l'Iſlebarbe d'envoier une coppie de ſa lettre à ceux de l'Abbaie de Lerins qui l'avoient conſulté ſur ces matieres. La Communauté de l'Iſlebarbe s'accrut tellement que dés le temps de Leidrad elle eſtoit compoſée de quatre-vingt dix Religieux, Leidrad fit rechercher & tranſcrire les chartes que les Roys avoient accordées en faveur de leur monaſtere, afin de les maintenir dans leurs privileges. Il donna de plus à leur Abbé le pouvoir de lier & de délier tel que l'avoient eu ſes predeceſſeurs. Nous avons remarqué que dés le cinquiéme & ſixiéme ſiecle, les Archeveſques de Lyon en avoient déja uſé de la ſorte, & avoient voulu que de grands-hommes qui avoient la conduite du monaſtere de l'Iſlebarbe partageaſſent avec eux les ſoins de l'Epiſcopat, & bien loin d'envier cette autorité à ces Abbez, on avoit pour eux tant de conſideration & de déference, que l'Egliſe de Lyon eſtant vacante & deſtituée de Paſteur, on leur laiſſoit le pouvoir & le ſoin de *gouverner & de conſoler* le peuple, juſqu'à ce que Dieu eut donné un Eveſque au dioceſe. Nous ne faiſons pas cette obſervation, afin d'excuſer par cet exemple des Religieux qui recherchoient ces ſortes d'emplois ſous pretexte de procurer le ſalut des ames. On avouë que bien loin de ſouhaiter ces charges, ils les doivent fuir autant qu'il leur eſt poſſible tant parce qu'il eſt difficile de s'en bien aquiter quelque ſuffiſance que l'on ait, que par l'amour de la retraite & des exercices du cloiſtre, & que l'on reconnoiſt qu'ils ne s'y doivent engager que par l'ordre de l'Eveſques que *le ſaint Eſprit a eſtabli pour gouverner l'Egliſe de Dieu*. Mais auſſi, lorſqu'ils exercent

C. XXXIV.

Greg. l. 1. ep. 41.

(Inſula barbara) quo præſtante Chriſto Domino nunc in ſancta religione pollentes & florentes prægrandis eſt turba aggregata monachorum *Act. an. 821. pag. 205.*

Cui etiam Abbati tradidimus poteſtatem ligandi & ſolvendi, ubi habuerunt prædeceſſores ſui ſcilicet Ambroſius Maximinus, Licinius clariſſimi viri, qui ipſum locum rexerunt, &c. Quibus illis in tantum erat commiſſa cura, ut ſi Eccleſia Lugdunenſis viduaretur proprio patrono, ipſi in cunctis adeſſent Rectores & conſolatores, &c. *Epiſt. Leidrad. ad Carol. Mag.*

Act 20. 28.

Digitized by Google

C. XXXIV.

ces fonctions par l'autorité des Prelats, ces exemples justifient leur conduite, & doivent leur rendre plus favorables ceux qui s'imaginent que leur estat est incompatible avec ce ministere, & ne les y voient qu'avec peine. Du temps de Leidrad il y avoit trente deux Religieuses dans saint Pierre de Lyon.

III. *Leidrad Archevesque de Lyon se demet de sa dignité, & se fait Religieux*

Il ne mourut pas Archevesque de cette Ville, il se démit volontairement de cette dignité & se fit Religieux à saint Medard de Soissons. Il eut pour successeur Agobard dont l'on a divers ouvrages, & qui dans un de ses traitez exhorte les Predicateurs, les Ecclesiastiques & les Religieux de son dioceſe, qui avoient la conduite des ames, à s'aquiter de leur ministere avec un grand desintereſſement; en sorte qu'ils ne cherchassent point à s'attirer l'estime & l'affection de ceux qu'ils instruisoient, & à en recevoir de vaines loüanges, mais qu'ils taschassent de les porter à s'attacher solidement à Dieu, parce que ceux qui en usent autrement, & qui se recherchent eux mesmes dans leurs fonctions, trahissent leur devoir, & sont indignes de la charge qu'ils exercent.

Omnis Clericus, aut Monachus cui datus est quantuluscumque sermo sapientiæ aut sermo scientiæ & dum loquitur, cupit audientes in proprium amorem, & propriam laudem convertere & inflammare, iste seipsum prædicat non sponsum, & idcirco pellendus est, &c. *Agobard ad Cleric & Monach.*

IV. *Abbez de l'Isle barbe.*

Mesures de l'Isle barbe pag. 46. & 50.

Tom. 9. Concil. pag. 1261.

De son temps Campion estoit Abbé de l'Islebarbe, comme il se voit par des lettres de Loüis le Debonnaire, qui permet à celui-ci de tenir trois bateaux dans les rivieres de Saone, du Rône, & de Dou pour les besoins de sa communauté, avec une exemption de certains impoſts. Cette charte est de l'an 816. Gontran qui gouvernoit la mesme Abbaie quarante cinq ans aprés, obtint de Charles Roy de Provence & de Bourgogne la confirmation des privileges & des droits de son monastere, & ce Prince lui accorda cette grace à la priere de saint Remi Archevesque de Lyon. Dans le Concile tenu à Châlon l'an 873. on rendit l'Egliſe de saint Laurent aux Chanoines de saint Marcel, & l'acte de la restitution fut souscrit, non seulement de saint Remi de Lyon, de saint Adon de Vienne, & de quelques autres Evesques, mais encore de Leuboin Chorevesque, d'Heribold Religieux, d'Herpin Eudes, & Gontard tous trois Abbez. On croit que ce Leuboin est Leuboin Abbé de l'Islebarbe à qui l'on donne la qualité de Chorevesque dans l'ancien catalogue des Abbez. Leuboin exerça encore cette charge de Chorevesque sous Aurelien successeur de saint Remi, & il se trouva avec lui en 876. au Concile de Pontion, & souscrivit avec ce Prelat & d'autres Evesques à une charte accordée en faveur du nouveau monastere de Charlieu, dont il sera parlé ci-aprés.

Bernard

Bernard Abbé de Solignac, Gumert Abbé de Corbie, Gatiulfe Abbé de Beaulieu, & Grimphat, Vvarnon, & Begon Abbez de lieux inconnus furent auſſi preſens à cet acte, comme il paroiſt par leurs ſoubſcriptions.

C. XXXIV.

S'il n'y a point d'erreur en l'acte, ce Gumert doit eſtre mis dans le Catalogue aprés Traſuiſe.

V.

Aurelien Archeveſques de Lyon reſtablit l'Abbaie d'Aiſnai & fonde celle de Seiſſieu.

Aurelien témoigna beaucoup d'affection pour l'eſtat Religieux, & il y a meſme quelque conjecture qu'il a eſté de cette profeſſion. Il eſtoit fils d'Aurelien & d'Adalſone qui eſtoient des perſonnes nobles du territoire de Lyon. S'eſtant dévoüé au ſervice de l'Egliſe il fut fait Archidiacre d'Autun. Il obtint auſſi à titre de benefice l'Abbaie d'Aiſnai qui eſtoit preſque deſerte, & où il n'y avoit plus de communauté de Religieux. Aiant remarqué que les reliques de ſaint Florentin & de ſaint Hilaire Martyrs qui repoſoient à Semont dans le dioceſe d'Autun, n'y eſtoient pas gardées avec aſſez de reſpect & de décence, il reſolut de les mettre ailleurs; il en parla à ſon Eveſque (qui eſtoit Altée ou ſon ſucceſſeur Jonas) & avec ſa permiſſion il tira de terre les corps de ces deux Saints, & les transfera à Aiſnai. Il s'appliqua enſuite à reſtablir ce monaſtere, & comme dit un Auteur preſque contemporain *à le reformer ſelon ſon ancien eſtat.* Ne trouvant pas à Lyon, ny aux environs de Religieux qui fuſſent propres pour ſon deſſein, il en alla chercher à Bonneval dans le dioceſe de Chartres, ainſi que l'on a veu ci-devant. Ces Moines de Bonneval eſtablirent l'obſervance dans Aiſnai, & retournerent à leur monaſtere avec une partie des reliques de ſaint Florentin & de ſaint Hilaire, qui leur furent donnez par Aurelien. Non content d'avoir fait cette reforme, il entreprit de fonder un nouveau monaſtere en l'honneur de ſaint Benoiſt & de ces deux Saints Martyrs. Il eut recours pour cet effet à ſes freres, & à ſes autres parens, & aiant obtenu d'eux la terre de *Seiſſieu* prés du Rône dans le Bugei avec d'autres fonds, il mit tout ce domaine entre les mains de ſaint Remi Archeveſque de Lyon, afin qu'il lui plut contribuer par ſon autorité à l'eſtabliſſement du lieu Saint qu'il vouloit fonder. C'eſt ce qui paroiſt par la charte d'Aurelien dattée de l'an 859. où il ſe qualifie ſimplement petit Abbé *exiguus Abbas.* Il y parle d'un Abbé nommé Leuboin ſon parent, qui lui avoit donné une terre & l'Egliſe de ſaint Marcel qu'il deſtinoit pour ce monaſtere dont il avoit entrepris la fondation, ſurquoi il eſt à remarquer que Leuboin ne peut pas eſtre Leuboin Abbé de l'Iſlebarbe, car alors ce monaſtere avoit pour Superieur Gontran. Ce Leuboin

Act. ſæc. 4. part. 2 pag. 490.

Ad antiquitatem reformare deſiderans. Ibid. pag. 495.

C. XXXIV. estoit plutoſt Abbé de ſaint Juſt, ou ſi l'on pretend qu'il ait gouverné l'Iſlebarbe, ce ne fut que pluſieurs années aprés. Aurelien obtint auſſi des lettres de Charles Roy de Provence, & de Bourgogne qui lui permit de baſtir un monaſtere à Seiſſieu, & de le gouverner comme Abbé, d'où l'on tire une conjecture qu'Aurelien eſtoit Religieux: n'y aiant pas d'apparence que l'on eut voulu confier la conduite d'une nouvelle communauté de Moines à un Eccleſiaſtique qui n'eut pas eſté de leur profeſſion. Mais il ſe contenta d'avoir l'Abbaie d'Aiſnai, Saint Remi ſuivant ſon intention forma une communauté de Religieux ſous l'Abbé Badilon, & les mit en poſſeſſion de Seiſſieu & des autres terres offertes par Aurelien, afin qu'ils y habitaſſent & y ſerviſſent Dieu ſous la regle de ſaint Benoiſt. Cet eſtabliſſement fut confirmé par ce Prelat & par d'autres qui tenoient un Synode à Siſteron. Ces Prelats témoignent dans leur charte une grande eſtime pour la vie religieuſe, la regardant comme un eſtat *qui approche fort de la perfection Apoſtolique*, & ils exhortent les Evéſques & les Abbez abſens de ſouſcrire au privilege qu'ils accordent à Aurelien, en faveur de Badilon & de ſa nouvelle communauté. Aurelien ſucceda l'an 874 à ſaint Remi dans le Siege Metropolitain de Lyon. Il aſſiſta à divers Conciles & entre autres à celui de Troye qui fut honoré de la preſence du Pape Jean huitiéme. Vers ce temps-là les Religieux de ſaint Maur des Foſſez aiant eſté contraints de ſortir de leur monaſtere avec le corps du Saint, pour ne pas tomber entre les mains des Normans, la pluſpart s'en allerent vers Lyon pour y chercher quelque retraite. La charité d'Aurelien le rendit ſi ſenſible à leur diſgrace, qu'il pourveut entierement à leurs beſoins, leur ouvrant ſon Abbaie de Seiſſieu avec permiſſion d'y loger, & d'y vivre regulierement avec les meſmes droits dont joüiſſoient ceux de la communauté. On peut voir là-deſſus ſes lettres où il veut de plus qu'il y ait à l'avenir une ſainte liaiſon de charité entre les deux monaſteres des Foſſez, & de Seiſſieu comme eſtant *du meſme Inſtitut & du meſme Ordre*. Aurelien mourut vers l'an 895. un catalogue des Archevéſques de Lyon qui ſemble avoir eſté écrit ſur la fin de l'onziéme ſiecle, & une petite Chronique d'Aiſnai compoſée vers le meſme temps lui donnent la qualité de Saint.

Vide Act. ſæc. 4. part. 2. pag. 491.

(Ordinis) qui perfectioni Apoſtolicæ vicinius adhæret hoc eſt Monachorum. *pag.* 500.

Ibid. pag. 499.

VI.

Abbaies de Gigni & de Savigni.

Ce ſeroit ici le lieu de parler de la fondation du monaſtere de Gigni au dioceſe de Lyon, par ſaint Bernon qui y aſſu-

jettit ceux de la Baume & de saint Lautein, & bastit ensuite la tres celebre Abbaie de Cluni, mais il vaut mieux remettre à traiter ce sujet dans le siecle suivant. Nous en userons de mesme à l'égard de celle d'Aurillac en Auvergne qui fut bastie par saint Gerault vers l'an 894. L'on ignore l'origine du monastere de saint Martin de Sauvigni au dioceſe de Lyon. Cette Abbaie subsistoit dés le temps de Charlemagne, & il en est fait mention dans le dénombrement de l'an 817. On dit que trente quatre ans aprés elle fut soumise à l'Eglise de Lyon par l'Empereur Lothaire.

C. XXXIV.

L'Abbaie de Cluni fut fondée l'an 910. par le Comte Guillaume.

Sammarth Gall. Christ. Tom. 4. pag 814. an. 851.

Du temps d'Agilmar Abbé de saint Claude c'est-à-dire vers l'an 848, le Comte Oton qui s'estoit fait Religieux, sa femme Adallende, & leur fils Amblard qui avoit aussi embrassé l'estat monastique, donnerent à sa communauté la celle ou *Prieuré de Borbonce, & de Salege.* Saint Adon Archevesque de Vienne maintint l'Abbaie de saint Claude dans la possession de l'Eglise de Velne à la sollicitation de Manno Prieur de ce monastere. Manno offrit au tombeau de saint Oyen une coppie d'un ouvrage en vers du sçavant Florus Diacre de l'Eglise de Lyon, qui y déplore les maux, dont la France fut affligée aprés la mort de Loüis le Debonnaire, & entre autres la desolation de quantité de maisons religieuses abandonnées à la puissance des laïques. Florus reitere cette plainte dans sa lettre à Moduin Evesque d'Autun.

VII.
Abbez de S. Claude.

Ibid. pag. 548.

Ioh Mabill Analect. Tom. 1 pag. 409. 401. 389.

On croit que l'Abbaie de Natrad marquée dans le denombrement de l'an 817. n'est autre que Nantua, situé dans le dioceſe de Lyon entre cette Ville & Geneve. Le monastere de Nantua subsistoit dés le huitiéme siecle comme il paroist par des lettres accordées par le Roy Pepin en faveur de l'Abbé Siagrius, mais c'est une erreur que d'en attribuer la fondation à saint Amand qui bastit *Nant* au dioceſe de Vabres, & non pas *Nantua* dans le païs de Bugei. Charles le Chauve estant mort à Briord prés du Rône au retour d'un voiage d'Italie fut enterré à Nantua, dont estoit Abbé Helmedius qui lui dressa un Epitaphe. Ce monastere est aujourd'hui un Prieuré de l'Ordre de Cluni.

VIII.
Monastere de Nantua.

Tom. 7. Concil. pag 1573. Act sac. pag. 717. M Guichenon. hist. de Bugei pag. 78. an. 877.

CHAPITRE XXXIV.

Des Abbaies de saint Martin d'Autun, de saint Andoche, de Flavigni, de Corbigni, de Potieres & de Vezelai.

I. *Reſtabliſſement du monaſtere de ſaint Andoche.*

Licet multos ſint exte ius diverſarum anguſtiarum perpeſſæ labores, tamen ipſo gubernante qui dedit interius, eandem monaſticam inſtitutionem ſeveriſſimè ſervaverunt. *Gall. Chriſt. Tom. 4. pag. 43 Ibid Tom. 2. pag. 38.*

MOdoin Eveſque d'Autun remit l'ordre monaſtique dans ſaint Andoche qui eſt une communauté de filles de l'Ordre de ſaint Benoiſt. La guerre & les miſeres dont le païs fut affligé, n'empeſcherent point que l'étroite obſervance n'y ſubſiſtat, & par une grace du Ciel aſſez rare, l'on n'en prit point occaſion de ſe diſpenſer de la Regle, & l'on continua *à la garder tres-exactement*. Jonas ſucceſſeur de Modoin en fut tellement édifié, qu'il augmenta le bien du monaſtere. Il fixa le nombre des Religieuſes à ſoixante, & leur permit de s'elire des Abbeſſes. C'eſt ce que l'on peut voir dans ſa charte de l'an 858. donnée prés de Langres dans le monaſtere de Geomes. Entre Modoin & Jonas le dioceſe d'Autun eut un Eveſque nommé Altée qui obtint du Roy Charles le Chauve des lettres de protection, où il eſt encore parlé de l'Abbaie de ſaint Andoche, & de quelques autres monaſteres qui dépendoient de ſon Egliſe.

II. *Reforme de l'Abbaie de S. Martin d'Autun.*

Boll. 20. April. pag 705.

Du temps de Liudo ou d'Adalgar ſucceſſeurs de Jonas, l'Abbaie de ſaint Martin d'Autun fut reſtablie par le Comte Badilon appuié de la faveur de Charles le Chauve & de l'Imperatrice Richilde. Badilon y mit dix huit Religieux tirez du monaſtere de ſaint Savin en Poitou, & il s'y conſacra à Dieu avec ſon neveu comme l'on verra plus amplement dans le ſiecle ſuivant, lorſqu'on fera l'éloge de ſaint Hugues.

III. *Apollinaire Abbé de Flavigni.*

Apollinaire eut en meſme temps la conduite des monaſteres de Flavigni, & du Montier ſaint Jean; mais il s'attacha principalement au premier, & y fit beaucoup de bien. Il fut du nombre des Abbez, qui ſe trouverent l'an 817. à l'aſſemblée d'Aix-la Chapelle, où l'on dreſſa des ſtatuts pour la reforme des maiſons religieuſes. La pluſpart de ceux qui lui ſuccederent dans Flavigni, juſqu'au temps du venerable Egil, ne furent que des ſeculiers. On met en ce nombre Varin Comte de Chalons, & de Mâcon, qui donna le ſoin de l'obſervance à

Saxulfe Doien de la communauté. Varin n'en negligea pas le temporel, & il taſcha d'en conſerver la paiſible poſſeſſion aux Religieux par une charte qu'il obtint de Charles le Chauve. Mais il eſt aiſé de juger que le monaſtere eſtant ainſi aſſujetti à des ſeculiers la diſcipline ne put pas s'y maintenir dans ſa pureté. Auſſi un ancien Auteur témoigne qu'elle fut dans un eſtat *flottant*, & en danger de s'abolir. Les gens de bien ſouhaittoient qu'on la raffermit, ce qui fut accompli par le venerable Egil, que ſon merite éleva enſuite à l'Epiſcopat.

CH. XXXV.

Hugon. Chron. & Gall. Chriſtian. Tom. 4. pag 385. Monaſterium diutiſſimè ſecularium ſibimet ſuccedentium regimine fluctuabat. *Act ſec. 4. part. 2. pag. 239.*

IV.

Egil Abbé de Prom & enſuite de Flavigni.

Egil exerça la profeſſion monaſtique à Prom dans le dioceſe de Treves, & à Ferrieres dans le Gaſtinois ſous le celebre Abbé Loup. Il y a apparence qu'il eſtoit né en Bourgogne, qu'il ſe conſacra au ſervice de Dieu à Ferrieres, & qu'il alla à Prom avec Marcuvard qui en avoit eſté fait Abbé. On fonde cette conjecture ſur ce que Loup écrivant à Marcuvard appelle Egil leur *commun fils*, & marque bien de la joie de ce qu'il eſtoit gueri, aprés avoir eſté fort malade à Prom. Egil eut encore une autre maladie, qui l'obligeant à changer d'air, lui fut une occaſion de venir à Ferrieres avec d'autres Religieux, & ce meſme Abbé l'y reçut comme une perſonne qui lui eſtoit tres-precieuſe, & tres-chere. Il retourna enſuite à Prom, & il en eut la conduite aprés la mort de Marcuvard, que Dieu retira du monde l'an 853. On verra ailleurs que deux ans aprés il y donna l'habit monaſtique à Lothaire, qui s'eſtoit demis de l'Empire. Egil eſtant Abbé de Prom, Raban Archeveſque de Mayence lui addreſſa une lettre, où il traitoit de la ſainte Euchariſtie. Mais cette lettre ne ſe trouve plus, ou du moins elle n'a point encore eſté imprimée. L'Abbé Egil aiant fait ſix ou ſept ans la fonction de ſa charge, pria ſes Religieux de trouver bon qu'il ceſſat de l'exercer, alleguant pour excuſe la foibleſſe de ſa ſanté : mais la principale cauſe de ſa demiſſion fut le deſir de ſatisfaire Charles le Chauve, qui l'appelloit en France pour ſe ſervir de lui dans des choſes qui regardoient la pieté, & la religion. Sa place aiant eſté remplie par l'élection d'un autre Abbé, il ſe rendit auprés de ce Prince, qui le reçut avec de grands témoignages d'eſtime, & lui donna le monaſtere de Flavigni, pour le remettre en bon eſtat, & y faire garder exactement la regle. Il eſt à croire qu'il répondit pleinement aux intentions du Roy : car tous nos memoires le repreſentent comme un homme de grande vertu.

Lup. Epiſt. 55. 70.

Lan 865.

CH. XXXV.

V.

Il transfere les reliques de sainte Reine, & fonde Corbigni.

Son zele pour l'avancement de la pieté parut par deux actions assez remarquables, dont l'une fut la translation des reliques de sainte Reine, & l'autre l'establissement du monastere de Corbigni. On a veu ci-devant que l'Eglise où reposoit cette sainte Martyre dépendoit de son Abbaie, mais ses predecesseurs n'en avoient pas pris assez de soin, & le culte de la Sainte estoit diminué. Pour reparer cette negligence, il jugea qu'il devoit transferer le corps de la Sainte à Flavigni. En aiant obtenu la permission du Roy, & de Jonas Evesque d'Autun; il ordonna à ses Religieux un jeûne de trois jours, il prit avec lui Saloque Evesque, & grand Vicaire de Jonas, & s'en alla au bourg d'Alize, où estoit le tombeau de sainte Reine. Il l'ouvrit, & en tira avec un profond respect le corps de la Sainte, & le porta solennellement à Flavigni. Cette translation se fit le vingt uniéme de Mars l'an 864. Le lendemain Egil estant avec Saloque, il lut en presence des Religieux les lettres de Charlemagne, qui permettoit à Manasses Abbé de Flavigni d'establir à Corbigni un monastere qui seroit soumis à son Abbaie; & ils resolurent de faire cette fondation, & d'accomplir l'ouvrage que Manasses avoit seulement commencé. Egil alla donc à Corbigni, & y aiant fait bastir une Eglise avec des lieux reguliers, il y mit douze Religieux, & y attribua pour leur subsistance les terres que son Abbaie possedoit aux environs suivant le testament de Widrad, dont il a esté parlé ailleurs. Il choisit Ulfroi Doien de Flavigni, pour gouverner cette nouvelle communauté, & il ordonna que ceux d'entr'eux qui seroient Prestres, ou Diacres, viendroient une fois chaque année à Flavigni, pour y faire la fonction de leur Ordre, & quils ne retourneroient à Corbigni qu'aprés que l'Abbé, & les Religieux édifiez, & satisfaits de leur bonne conduite, & de leur regularité, leur en auroient accordé la permission. On a veu ci-devant que cette condition avoit esté marquée dans les lettres de Charlemagne, pour maintenir les Religieux de Corbigni dans la pureté de l'observance, & afin qu'ils la vinssent reprendre à Flavigni s'ils s'en estoient écartez dans leur petite communauté. L'Eglise de Corbigni fut dediée en l'honneur de saint Pierre, mais depuis aiant esté enrichie des reliques de saint Leonard de Vandeuvre, qui y furent apportées du dioceſe du Mans, elle a esté designée par le nom de ce Saint son second patron: ce que l'on sçait

Assumpto secum Salocone Episcopo, qui vices agebat. *Ibid. pag* 239.

Cette charte estoit de l'an 777. *Voiez les Actes siecle* 3. *partie* 1. *pag.* 692.

Donec ab Abbate loci ipsius, & à Fratribus probata ejus vita in timore sancto, suique propositi voto imperetur regressus. *Ibid. pag.* 241.

eſtre arrivé à tres-grand nombre d'autres Egliſes. L'Abbaie de Couches depuis reduite en Prieuré dépendoit auſſi de Flavigni, mais l'on n'en ſçait pas l'origine. Vinctar en eut la conduite dans le neuviéme ſiecle, & ſouſcrivit en 830. au privilege de l'Abbaie de Beze.

Ou Vinitar. Spicil. Tom. 11 pag. 511.

Un an aprés la tranſlation de ſainte Reine, ſçavoir l'an 865. l'Archeveſché de Sens vaqua par le decez de Wenilon, & pour le remplir, on choiſit l'Abbé Egil *en veuë de ſon merite:* ſon humilité parut dans la reſiſtance qu'il apporta à ſa promotion, & il n'y conſentit que pour ne pas contrevenir aux ordres de Dieu. Quoiqu'il eut beaucoup de vertu, & les autres qualitez neceſſaires pour ſouſtenir la dignité de Metropolitain, le Pape Nicolas n'approuva pas d'abord ſon élection à cauſe qu'il eſtoit d'un autre dioceſe, ſçavoir de celui d'Autun, & que ſelon les ſacrez Canons, on devoit prendre dans chaque Egliſe le paſteur, qui devoit en avoir la conduite. Sur quoi nous remarquerons en paſſant que ſaint Benoiſt, & les autres Peres de la profeſſion religieuſe ſemblent avoir imité cette diſcipline, en ordonnant que les Abbez des monaſteres ſeroient tirez du corps de la communauté, lorſqu'il y auroit quelque Religieux capable d'exercer cette charge. Le Pape neanmoins à la recommandation de Charles le Chauve, confirma l'élection d'Egil, & lui envoia le *Pallium*. Sur la fin de ſon Bref, ou epiſtre, il exhorte Egil à continuer de vivre en Religieux, & à ne pas s'écarter des loix de ſa premiere profeſſion: parce que *ce ſeroit une choſe indecente*, ſi eſtant dans un eſtat plus relevé, il quittoit de ſaintes pratiques qu'il avoit ſi long-temps obſervées, tandis que reveſtu d'un humble habit, il demeuroit dans le cloiſtre, & il adjouſte que l'avis qu'il lui donne eſtoit conforme à l'Ecriture ſainte, & aux ſacrez Canons. L'on peut voir par là combien ce ſaint Pape eſtimoit les obſervances monaſtiques, & que bien loin de croire qu'elles ne s'accommodaſſent pas avec la dignité Epiſcopale, il eſtoit perſuadé qu'elles y convenoient fort bien, & y ſervoient en quelque ſorte d'ornement. Egil aſſiſta à divers Conciles, & fut envoié à Rome par Charles le Chauve, pour les intereſts d'Vvlfad nommé à l'Archeveſché de Bourges. Le Roy le choiſit encore une autre fois, ſçavoir l'an 867. pour aller de ſa part vers le Pape Nicolas, mais une maladie l'empeſcha de faire ce voiage, & cet emploi fut confié à un Religieux nommé Anſegiſe. La mort

VI.

Il eſt fait Archeveſque de Sens.

Cauſa ſui meriti. *Odoran Chronic. Ibid. pag. 242. Concil. Tom. 8. pag. 506. 507. & 508.*

« Tuum præterea, frater chariſſime, propoſitum obſerva, « & qui diu in monaſterio moratus es, à priſtino voto divertere noli. Quod enim diu in humili habitu cuſtodiviſti, profectò indecens eſt, ſi nunc in potiori poſitus dimiſeris ordine, hoc ipſum ſancta quoque Scriptura, venerandiſque decretis pleniter edoceutibus. *Ibid. pag. 507.*

Conc. Tom. 8. pag. 876.

CH XXXV. du venerable Egil arriva l'an 870. Il laiſſa une bonne odeur de ſes vertus, & le necrologe de Flavigni le qualifie *Saint*. Saloque, dont nous avons parlé, avoit eſté Eveſque de Dol, mais il fut chaſſé de ſon Siege par le Duc Nomenoi. Il ſe fit Religieux à Flavigni, ou s'il l'avoit eſté dans quelque monaſtere de Bretagne avant l'Epiſcopat, il fut admis dans la communauté, pour y vivre regulierement. Il fit enſuite la fonction de Choreveſque, ou de grand Vicaire de Jonas Eveſque d'Autun. Deux cens ans aprés ſa mort, ſon corps fut trouvé ſans corruption. Egil eut pour ſucceſſeurs dans l'Abbaie de Flavigni, Geilo qui fut auſſi Eveſque de Langres, Sigar, & Adalger qui fut Eveſque d'Autun, Du temps de ce dernier, ſçavoir l'an 877. ou 878, le Pape Jean huitiéme qui eſtoit paſſé en France, dedia l'Egliſe de Flavigni ſous le titre de ſaint Pierre. Mais environ dix ans aprés, cette Abbaie fut ravagée par les Normans, qui eſtoient entrez dans la Bourgogne: ils y tuerent quantité de Religieux, & pluſieurs de leurs domeſtiques.

L'an. 888. ou 889.

VII. *Juſtification de Gerfroi Moine de Flavigni.*

Adalgar Eveſque d'Autun, & Abbé, ou adminiſtrateur de Flavigni eſtant mort l'an 893. à Tournus, on publia qu'il avoit eſté empoiſonné par Gerfroi Diacre, & Moine de Flavigni, & ce bruit n'avoit pour origine que l'envie, & la malignité de quelques perſonnes. Auſſi Gerfroi en aiant avis, alla trouver Gualon ſucceſſeur d'Adalgar dans l'Epiſcopat, & lui jura que non ſeulement il n'avoit pas commis ce crime, mais qu'il n'en avoit pas meſme eu la penſée. Et ce qu'il diſoit eſtoit d'autant plus croiable, qu'il avoit eu ſujet d'aimer, & non pas de haïr Adalgar qui l'avoit traité comme ſon fils, & l'avoit comblé de graces, & de bienfaits. Il s'offrit auſſi de prouver ſon innocence par toutes les voïes legitimes; & l'on tint pour cet effet un Concile à Châlons ſur Saone, où ſe trouva Aurelien Archeveſque de Lyon avec les Eveſques de ſa province. Gerfroi y comparut, & il y fut interrogé, & examiné avec toute l'exactitude poſſible. Quoiqu'il ne put eſtre convaincu, & que meſme l'on ne découvrit pas de vrai-ſemblance dans le mauvais bruit que l'on avoit répandu contre lui, il fut arreſté pour derniere épreuve, & pour lever tout ſoupçon que Gualon iroit tenir un Synode à Flavigni, ou ailleurs, & que dans la celebration de la Meſſe, il avertiroit publiquement Gerfroi qu'il ſe gardât bien de communier s'il ſe ſentoit coupable, mais

[f] *Sammarth. Gall. Chriſt. Tom 2. pag. 39. Concil. Tom. 9. pag. 437. an. 894.*

mais si sa conscience estoit pure, qu'il s'approchat des sacrez mysteres avec une humble confiance, & ce decret fut executé. Gerfroi invoquant Dieu comme le juge & le témoin de son innocence, reçut des mains de Gualon la sainte Eucharistie en presence de tout le monde ; & pour empescher qu'à l'avenir nul n'entreprit de renouveller la calomnie, dont on l'avoit noirci, ce Prelat, & d'autres Evesques lui donnerent un Acte souscrit de leur main, qui marquoit ce que nous venons de dire. CH. XXXV.

VIII. *Fondation de Potieres, & de Vezelai.*

Le Comte Gerard, & Berte sa femme fonderent deux monasteres, celui de Potieres au dioceſe de Langres pour des hommes, dont le premier Abbé fut Hairon, & celui de Vezelai au dioceſe d'Autun pour des Religieuſes, & ils les soumirent au Siege Apostolique, ainsi qu'il se voit par leur testament, par un privilege du Pape Nicolas en faveur de l'Abbesse de Vezelai, & par une charte de Charles le Chauve. Les lettres de ce Prince font voir que l'an 868. celui de Vezelai estoit encore habité par des filles, mais le lieu n'estant pas commode pour des personnes de ce sexe, on y mit peu aprés des Religieux, & ce changement fut autorisé par le Pape Jean huitiéme. On dit que du temps de leur premier Abbé, qui s'appelloit Eudes, son Egliſe fut enrichie des reliques de sainte Magdelaine, qui y furent apportées de Provence. Les Religieux de Potieres estant opprimez par des personnes puissantes, le Pape Jean huitiéme les consola par ses lettres, & écrivit en leur faveur à Boso qui s'estoit fait Roy d'une partie de la Bourgogne, & à un grand Seigneur appellé l'Abbé Hugues. On dit que ce Pape dedia les deux Egliſes de Potieres, & de Vezelai. Rodoald, & Vvarlen Religieux de Potieres aiant esté en pelerinage à Rome, furent arrestez, & jettez en prison lorsqu'ils retournoient en France par la Lombardie, quoiquils n'eussent rien fait de contraire à leur devoir, ny qui meritât un si dur traitement. Le Pape Jean en aiant avis, écrivit en leur faveur à Ansbert Archevesque de Milan, & à Salomon Gouverneur de Pavie, & dans ses lettres il appelle ces Religieux *ses Moines*, parce qu'ils estoient d'un monastere qui estoit sous la protection particuliere du saint Siege.

Spicil. Tom. 3. pag. 446.
Luc Dacher. observat ad Guibert. pag. 657.
Gall. Christian. Tom. 4. pag. 921.
Bibliothec. Phil. Labbe Tom. 1. pag. 394.

Ioan. Pap. VIII. Epist. 210. & seqq.

Monachos nostros. *Ioan. Epist. 256. & 257.*

CHAPITRE XXXVI.

Des monaſteres de ſaint Benigne de Dijon, de Molômes, de Beze, du Montier ſaint Iean, de Tournus, de Charlieu.

I. *Abbez de ſaint Benigne.*

IL a eſté parlé ci-devant d'Aridius Abbé de ſaint Benigne de Dijon. Ses trois prochains ſucceſſeurs furent Hildebran Erlegaud, Herlebert. Le premier gouvernoit le monaſtere l'an 801. comme il paroiſt par une donation faite à ſa communauté. Erlegaud eut entre ſes diſciples ce Dodolen ou Dodo, qui donna quelques terres à l'Abbaie, *lorſqu'il y fut admis à la ſtabilité*, ce que l'Auteur de la chronique de ſaint Benigne a entendu de la profeſſion religieuſe comme l'on a veu ci-devant. Nous avons auſſi rapporté la reflexion qu'il fait ſur une clauſe du contract, qui portoit que ceux qui cultiveroient ces terres ſeroient obligez en un jour de l'année, de fournir de certaines choſes pour le repas de la communauté, quoique ce qu'il dit ne ſoit pas marqué ſi nettement dans la charte de Dodon, mais il s'en eſtoit peut eſtre formé une coutume, & un uſage que cet Auteur a eu en veuë. Pour ce qui eſt du temps de l'adminiſtration d'Aridius & de la reception de Dodon, c'eſt avec raiſon qu'il les a placées dans le huitiéme ſiecle. Car premierement le ſtile de la charte fait aſſez juger, qu'elle a eſté dreſſée avant la reforme, & lorſque ceux qui deſſervoient l'Egliſe de ſaint Benigne ne ſe qualifioient plus *Moines*, mais prenoient le nom de leur Ordre ſacré, ou ſimplement celui de *Cleres*. Deplus Dodon reitera ſa donation l'an 815. & l'an 816. & ainſi il eſt clair qu'on la mal placée en la rapportant à l'an 954, & que s'il ne s'eſt pas gliſſé quelque erreur dans la datte, on l'a du moins mal expliquée. L'Abbé Erlegaud eſtoit d'une des principales familles du païs. Il n'y avoit plus d'obſervance reguliere dans ſa communauté, & ceux qui y eſtoient admis taſchoient de ſe faire inſtituer heritiers par leurs parens pour avoir du bien en particulier. Quelques-uns neanmoins mettoient en commun ce qui leur revenoit de ces ſortes de ſucceſſions, & le cedoient par un acte public. Erlegaud leur en

Spicil. Tom. 1. pag. 402.

Modo tempore vitæ in ipſa ſtabilitate ſum dicendus

M. Perard dans le recueil de ſes memoires de Bourgogne pag. 165.

Cerviſa modios duos, pulmentaria quod colligit in denariis XII &c. Aridius Abba una cum jam dictis Clericis. *Ibid. pag. 166. 14. 15.*

Ci-devant page 216.

Anno 14. regni Domini noſtri Ludovici Regis.

Si l'on entend par là Loüis le Debonnaire Roy d'Aquitaine, cette datte ſe rapporteroit à l'an 794. auquel temps Aridius a pu eſtre Abbé; mais pourquoi dater ainſi une charte en Bourgogne où Loüis ne regnoit pas. pag. 16. 22.

monſtra l'exemple en donnant l'an 819. au monaſtere des terres qu'il avoit acquiſes quatre ans auparavant, & meſme ſelon l'Auteur de la chronique, il y donna tout ſon patrimoine. Il obtint de Loüis le Debonnaire que le Comte Amadée, & d'autres qui tenoient en benefice des terres de ſaint Benigne, contribueroient quelque choſe, pour en reparer, & couvrir l'Egliſe. Aprés la mort d'Erlegaud, Aubri Eveſque de Langres prit la conduite du monaſtere, & y mit pour *Paſteur* Erlebert ſon Vicaire, ou Choreveſque. Erlebert eut pour ſucceſſeur Ingelram, qui avoit le caractere Epiſcopal, & qui porta auſſi la qualité *d'Abbé*, comme il paroiſt par un Acte de l'an 840. On trouve aprés lui dans le catalogue des Abbez, les noms de Vidon, de Hugues, & de Leutbauld: mais il y a apparence qu'ils ne gouvernerent la communauté que par l'ordre de Thibaut Eveſque de Langres, qui exerçoit une pleine puiſſance dans le monaſtere, & qui poſſedoit une partie du bien à titre de benefice; au moins c'eſt-là l'idée que donnent quelques chartes de ſon temps, où il n'eſt plus parlé d'Abbez, & où l'on voit qu'il alienoit des terres de ſaint Benigne par des contrats d'échange.

C. XXXVI.

Spicil. Tom. 1. pag 402. 408. 409.

E contrà dedit Domnus Teudbaldus Epiſcopus ex terra ſancti Benigni, &c. *Recueil de M. Perard, pag 146. 142 143. an. 852.*

II.

Reforme de l'Abbaie de ſaint Benigne.

Ce lieu ſaint tomboit cependant en ruine, & comme parle Charles le Chauve dans ſes lettres, *ce monaſtere autrefois habité d'un grand nombre de Religieux eſtoit en fort mauvais ordre, & preſque reduit à rien.* Mais Dieu lui ſuſcita un reparateur, qui fut le pieux, & ſçavant Iſâc Eveſque du dioceſe. Iſâc eſtoit diſciple d'Hilduin ſecond grand Aumônier du Roy, & Abbé de ſaint Bertin. Il entra dans le Siege de Langres vers l'an 859. aprés la mort de Thibaut, & aſſiſta au Concile tenu cette meſme année à Savonieres. Son zele pour la diſcipline paroiſt par ſes Canons penitentiaux. Touché de la décadence où eſtoit tombé le monaſtere de ſaint Benigne, il entreprit *de le remettre en ſon premier eſtat*, & d'y eſtablir des Religieux, qui y ſerviſſent Dieu ſelon la Regle de ſaint Benoiſt. Pour cet effet, il eut recours à Charles le Chauve, & aiant obtenu ſon conſentement, & ſa protection, il mit des Moines dans ſaint Benigne, il en rebaſtit l'Egliſe, & la choiſit pour le lieu de ſa ſepulture. S'il n'y a point d'erreur dans la date d'une charte d'un homme, & de ſa femme, qui y ſouhaiterent auſſi d'y eſtre enterrez, & y donnerent un champ, la reforme fut miſe dans le monaſtere avant l'an 868. L'année ſuivante, le Roy deſtina

M. Perard. pag. 148. 149. Act. ſac. 4 part. 2. pag. 338.

C. XXXVI. des terres pour la subsistance des Religieux de saint Benigne, & leur accorda sur ce sujet des lettres que l'on peut voir ailleurs. Isâc pour affermir encore son ouvrage, donna à cette nouvelle communauté un privilege qui fut souscrit par cinq Archevesques, par dix Evesques, & depuis par ses successeurs dans le Siege de Langres, & il leur permit d'élire un Abbé en la maniere prescrite par la Regle. D'abord ils eurent pour Superieur le bienheureux Bertilon Chorevesque, ou grand Vicaire d'Isâc. Son application à conserver le temporel de son Abbaie, se voit par divers Actes, dont quelques-uns sont des restitutions de personnes qui en avoient usurpé les terres. Il y a tout sujet de croire qu'il eut encore plus de soin de l'observance, puisqu'il a laissé une si grande opinion de sa vertu. Comme il vivoit dans un temps fascheux, où les Eglises estoient souvent en danger d'estre pillées, ou destruites par les Normans, il estoit obligé de redoubler sa vigilance à pourvoir aux besoins de ces saints lieux, & d'estre souvent hors du cloistre. Cette consideration porta Isâc à lui associer l'Abbé Saron, pour gouverner sa communauté de saint Benigne, & y maintenir le bon ordre. Bertilon mourut vers l'an 878. on l'enterra dans un lieu, où il y avoit plusieurs tombeaux de Saints. Sa memoire a esté depuis en veneration dans son Abbaie, & on le qualifie *Saint*, ou *Bienheureux*, il n'y est pourtant pas honoré d'un culte public. Un juste sujet aiant obligé d'ouvrir son tombeau dans l'onziéme siecle, il en sortit une odeur fort agreable. On le trouva *revestu de son habit monastique*, avec une riche étolle, qui marquoit sa dignité de Prestre. L'on reconnut de plus qu'on lui avoit coupé la teste, qu'elle avoit esté rejointe à son corps, & qu'autour il y avoit du sang figé. Peut-estre qu'il mourut d'une mort violente, & qu'il fut tué par les Barbares. Ceux qui estoient travaillez de la fiévre, alloient faire des prieres à son tombeau, & estoient souvent gueris. Isâc ne le survécut pas long-temps. Aprés avoir reformé divers monasteres, & fait quantité de choses utiles au service de Dieu, il mourut à Chalons en Champagne l'an 880. & fut enterré à Reims, mais depuis on apporta son corps à saint Benigne. Saron associé du bienheureux Bertilon gouverna le monastere de Potieres, & y fut enseveli. On leur substitua dans saint Benigne le venerable Ingo, qu'on loue de son zele, & de ce qu'il ne souffrit point de relaschement dans sa commu-

Spicil Tom. 1. pag. 414.

Corpus ejus monachili habitu indutum, stola sacerdotali auro texta, &c. Caput verò ejus quod ei fuit abscissum. *Ibid. pag* 419. 420.

Isac n'a pas esté Evesque vingt-cinq ans, mais seulement vingt ou vingt-un, Geilo gouvernoit l'Eglise de Langres l'an 3 de Carloman, Indict. 14. en Iuillet, c'est-à-dire l'an 881. M. Perard en son recueil page 159. 160. 161.

nauté. Il ne la gouverna que trois ans, & eut pour ſucceſſeurs Hildebran, & Lanterius. Ce dernier eſtoit Abbé l'an 886. comme il paroiſt par une donation faite à ſon monaſtere. Cette meſme année Geilo Eveſque obtint de Charles le Gras la reſtitution d'une terre pour le luminaire de ſaint Benigne. L'Auteur de la chronique met deux Abbez entre Hildebran, & Lanterius, ſçavoir Godefroi, & Valo; mais il eſt plus probable qu'ils n'exercerent cette charge qu'aprés Lanterius, que nos memoires dépeignent, comme un homme vigilant, & exact à s'acquiter de ſes obligations. C. XXXVI.

III. *Abbaies de Geomes, & Molome.*

Le monaſtere de Geomes prés de Langres, ſubſiſtoit encore avec le titre d'Abbaie vers l'an 858. comme il paroiſt par deux Actes de Jonas Eveſque d'Autun, paſſez en preſence de quelques autres Eveſques, & de Bernard Abbé de Molome, qui eſtoient venus en cette ville, pour ſe trouver au Synode que l'on y avoit convoqué. Epelin gouverna auſſi l'Abbaie de Molome, & il eſt marqué avec deux de ſes Religieux dans la liſte de ceux qui eſtoient aſſociez de prieres avec les Moines de ſaint Gal. Il faut prendre garde de ne pas confondre cette Abbaie de ſaint Pierre de Molome avec celle de Noſtre-Dame de Moleſmes, baſtie par ſaint Robert dans l'onziéme ſiecle, ny avec celle de ſaint Pierre de Melun ſur Seine.

Bernardus Abbas Melendenſis. *Concil. Tom. 8. pag. 674. Spicil. Tom. 8. pag. 145. Rer. Alaman. Tom. 2. part. 2. pag. 184.*

IV. *Reſtabliſſement de l'obſervance dans ſaint Pierre de Beze.*

On a veu ci-devant que dans le ſiecle paſſé, l'Ordre monaſtique fut éteint dans l'Abbaie de S. Pierre de Beze. L'obſervance y rentra par le zele & par la liberalité d'Aubri Eveſque de Langres, & ſi l'on fait reflexion ſur la maniere dont ce Prelat fut engagé au reſtabliſſement de ce lieu ſaint, on ne pourra pas douter que l'heureux changement qui s'y fit par ſon miniſtere, ne fut un effet de la protection du Prince des Apoſtres qui en eſt le patron. Aubri eſtant un jour à Beze fut ſurpris d'une violente colique, qui le tourmenta cruellement, ſans que tous les ſecours de la medecine puſſent adoucir ſon mal. Une nuit s'eſtant un peu endormi, ſaint Pierre lui apparut, & lui dit que s'il vouloit remettre des Religieux dans ſon monaſtere, il lui obtiendroit de Dieu la ſanté: ſur quoi ce Prelat aiant promis au Saint de faire ce qu'il lui propoſoit, il s'éveilla, & fut auſſitoſt gueri. Pour ſatisfaire à cet engagement, Aubri rebaſtit le monaſtere, & fit des lieux reguliers. Enſuite il tira des Religieux de divers cloiſtres, & en aiant formé une juſte communauté, il les eſtablit dans Beze ſous la conduite de l'Abbé

Spicil. Tom. 2. pag. 506.

C XXXVI. Seraphim. Non seulement il reunit au monastere les biens qui y appartenoient, mais il y donna encore des terres de son Eglise, & des livres. Ces donations furent confirmées l'an 830. par un Concile auquel presida Agobard Archevesque de Lyon, & ensuite par les lettres des Empereurs Loüis, & Lothaire. L'Abbé Seraphim fit échange de quelques terres avec d'autres qui lui furent cedées par Theuton Abbé du monastere de saint Leger de la Chapelle. Les successeurs d'Aubri, sçavoir Thibauld, Isac, & Geilon firent aussi du bien à cette Abbaie. Ce dernier y transfera les reliques de saint Prudence Martyr, & y donna encore quelques terres, comme l'on voit par sa charte de l'an 883. & par une autre d'Agrime Evesque, accordée six ou sept ans aprés à la priere de Gaulcaud, ou de Walcande successeur de Seraphim. Mais ce qu'avoient fait tous ces Prelats en faveur de ce lieu saint, fut presque détruit par la mesme tempeste, qui en renversa tant d'autres : c'est ainsi que j'appelle la guerre des Normans, qui s'estant répandus dans la Bourgogne l'an 888. y porterent la desolation, & entr'autres Eglises ravagerent celle de Beze. Ils y tuerent sept Religieux qui y estoient demeurez : les autres se cacherent, ou se retirerent à Dijon avec le corps de saint Prudence, ou dans d'autres lieux de seureté. L'histoire de la translation, & des miracles de ce saint Martyr, a esté écrite fort au long par Thibauld Religieux de Beze.

L'Abbé Seraphim eut pour successeurs Vualcaud, Vualcad, & Galcaud. pag. 531.

Ibid. pag. 528.

Biblioth Phillip. Labb. Tom. 2. pag. 605.

V.

Abbez de Reome, ou du Montier saint Jean.

Nous avons remarqué ci-devant que l'Abbé Apollinaire gouverna en mesme temps les monasteres de Flavigni, & de Reome, ou Montier saint Jean. Quelques-uns par une tres-foible conjecture ont estimé qu'il n'estoit pas Religieux ; mais il est beaucoup plus probable qu'il estoit engagé dans cette profession, puisqu'il fut du nombre des Abbez qui se trouverent l'an 817. à Aix-la-Chapelle, pour travailler à la reforme de l'Ordre monastique. Il n'y a rien non plus qui empesche de croire que Vigile, & Diedon ses successeurs aient esté Moines : mais pendant le reste du neuviéme siecle, il est certain que la plus part des Abbez de Monstier saint Jean ne furent que simples administrateurs, qui gouvernoient la communauté par l'entremise des Prieurs, ou des Doiens qu'ils chargeoient du soin de la regularité. Tels furent entr'autres Modoin Evesque d'Autun, & Berne qui fut proposé pour succeder à ce Prelat, mais on lui prefera Altée. Les Normans ravageant la Bour-

Ludovicus consilium habuit de Abbatibus, & Monachis ubi interfuit Apollinaris Abba Flaviniacensis, & obiit 821. *Chron. Virdunens.*

Biblioth. Phil. Labb. pag. 118. & 119.

Petr. Rover. Reom. Hist. pag. 80. & 56.

gogne l'an 888. on transfera les reliques de saint Jean à Semur au diocese de Langres, & elles y demeurerent jusqu'à l'an 911. qu'on les rapporta dans l'Eglise de Reome. C. XXXVI.

Les Religieux qui desservoient l'Eglise de saint Vivant * au diocese de Poitiers, furent obligez d'en sortir, pour se mettre à couvert de la violence des Normans: mais ils ne la purent éviter, & ces Barbares les trouverent depuis dans un païs, où ils pensoient estre dans une pleine assurance. Aiant quitté le Poitou, ils se retirerent auprés d'Agilmar Evesque de Clermont, qui les reçut avec une charité digne de son caractere. On remarque de ce Prelat, que lisant les Actes de saint Vivant qui estoient écrits d'un stile grossier, & fort éloigné de la pureté de la langue latine, il les baisoit par respect, & disoit, ô la docte, & heureuse simplicité de nos anciens, qui s'appliquoient plutost à faire de bonnes actions, que de beaux discours, & qui sçavoient se rendre Saints, & parfaits, & ne se mettoient point en peine de sçavoir bien faire l'éloge de la sainteté, & de la perfection. Il donna à ces Religieux de Poitou une terre qu'il avoit en Bourgogne, à deux lieux de la Saone, & il y bastit pour eux un monastere en l'honneur de saint Vivant. Mais cette Abbaie ne subsista pas long-temps, aiant esté ravagée par les Normans vers l'an 888. qu'ils porterent leurs armes dans cette province. La ruine de ce monastere donna lieu d'en fonder un autre à Vergi, qui fut enrichi des reliques du Saint, comme l'on verra dans le dixiéme siecle.

VI. *Monastere de saint Vivant.*

* *Gravien en Poitou.*

O beata ac benè docta (vel benedicta) priorum rusticitas, quæ plus studuit optima operari, quàm loqui, & magis novit sancta, & honesta esse, quàm dicere.

Hist. Franc. Tom. 3. pag. 435.

Bolland. Tom. 1. 13 Ianuar. pag. 813.

On ne sçait point quelle a esté l'origine de l'Abbaie de saint Valerien de Tournus, située sur la Saone dans le diocese de Châlons. Ce fut dans ce monastere que les Religieux de Nermontier fixerent leur demeure sous la conduite de Geilon, aprés avoir si long-temps erré par la France, pour ne point tomber entre les mains des Normans. Geilon estoit fils d'un Seigneur de mesme nom, qui exerçoit la charge de Comte vrai-semblablement dans le Poitou. Il se consacra au service de Dieu sous la discipline de Bernon Abbé de Nermontier. Son merite le distingua tellement des autres Religieux de la communauté, que quelques années aprés il fut jugé digne de la gouverner. Les continuels ravages des Normans leur ostant l'esperance de pouvoir retourner à Nermontier, & ne les laissant pas mesme vivre en paix dans le Poitou, ils chercherent à s'establir ailleurs. Pendant leur fuite, & avant qu'ils eussent

VII. *Les Religieux de Nermontier s'establissent dans l'Abbaie de Tournus.*

Vide Act. sec. 4. part. 1. pag. 560.

Digitized by Google

C. XXXVI.

une residence arrestée, un grand Seigneur nommé Dizier leur donna la terre de *Godit* dans le diocese du Pui, pour y bastir un monastere sous la Regle de saint Benoist, ce qu'ils executerent aprés que ce don leur eut esté confirmé par Charles le Chauve. Ce Prince leur accorda encore pour refuge, la petite Abbaie de saint Porçain en Auvergne, par ses lettres de l'an 871. Geilon y alla suivi de ses disciples, & y transfera le corps de saint Filbert. Quoique le voiage fut long, les Religieux ne manquerent de rien, aiant esté assistez par le peuple, qui venoit reverer les reliques du Saint, & dont la foi estoit souvent recompensée par les miracles qu'il plaisoit à Dieu de faire en faveur des malades. Mais depuis, les besoins de la communauté obligerent Geilon d'aller en Bourgogne, & de se trouver aux Synodes, & aux lieux où s'assembloient les Evesques. Estant dans cette province, il vit le petit monastere de saint Valerien, & il en trouva la situation commode, & agreable. Il apprit des Religieux qui y demeuroient, que cette Abbaie dépendoit du Roy, & il leur fit trouver bon qu'il put s'y establir, & y vivre avec eux. Aiant ainsi leur agrément, il obtint de Charles le Chauve cette Abbaie, & il y transfera sa communauté. Adalgar aiant esté sacré Evesque d'Autun dans l'Eglise Abbatiale de saint Marcel de Châlons l'an 875. demanda de la part du Roy, à Remi Archevesque de Lyon, & aux autres Prelats qui y tenoient un Concile, qu'il leur plut faire la grace à l'Abbé Geilon, de le maintenir dans la possession du monastere de Tournus, où il avoit mis le corps de saint Filbert, & fixé sa demeure, de l'Abbaie de saint Porçain, & des autres Eglises, ou Prieurez qui appartenoient à sa communauté de Nermontier, & de conserver ses Religieux dans le pouvoir, & la liberté de s'élire des Abbez, suivant la Regle de saint Benoist. Le Concile lui accorda l'effet de sa demande, & ce privilege fut encore confirmé l'année suivante par le Pape Jean huitiéme. Ainsi Tournus qui n'estoit auparavant qu'un fort petit monastere, devint une grande Abbaie, qui eut sous sa dépendance tous les lieux qui appartenoient aux Religieux de Nermontier, & que les Puissances Ecclesiastiques, & seculieres comblerent de bienfaits, & de graces. Car Geilon ne negligea rien de ce qui pouvoit affermir cet establissement, & pour cet effet, il ne manqua pas de se prevaloir de l'accez qu'il avoit auprés de Charles le Chauve. Ce fut encore sur la recommandation

Hist. de Tournus pag. 209. 215.
L'an 869.

Spicil. Tom. 12. pag. 551.

L'an 875.

Ut præfatus locus caput habeatur omnium rerum, &c. Carol. Calvi præcep. an. 875.
Ibid. pag. 215.
Hist. de Tournus Preuves, pages 223. 225. 229. 231.

recommandation de ce Prince, que Jean huitiéme lui accorda des lettres qui affermiſſoient le droit qu'il avoit ſur le Prieuré de Godith, & un privilege fort ample qui fut ſouſcrit par Hincmar Archeveſque de Reims, & par les autres Prelats aſſemblez à Troye l'an 878. Il paroiſt par cette charte, & par un autre titre, qu'outre les petits monaſteres, dont nous avons parlé, l'Abbaie de Tournus poſſedoit celui de ſaint Romain dans le dioceſe de Macon, & celui de ſaint Prudence en Poitou. Loüis fils, & ſucceſſeur de Charles, confirma tout ce que ſon pere avoit fait en faveur de Geilon, & lui donna de plus une terre, pour en emploier les revenus à exercer l'hoſpitalité envers les pauvres, & une autre pour entretenir le luminaire de l'Egliſe. Boſo Roy d'une partie de la Bourgogne, unit au monaſtere de Tournus le Prieuré de Talger dans le Comté de Geneve. C. XXXVI.

Geilon aiant eſté fait Eveſque de Langres l'an 880. eut pour ſucceſſeurs dans ſa charge d'Abbé Gautier, & Blitgar. On a veu ci-devant que l'Abbaie de Donzere ſur le Rhoſne, fut ſous la conduite de Dexter, à qui Loüis le Debonnaire accorda des lettres, qui laiſſoient à ſa communauté la liberté de ſe choiſir des Abbez. L'Empereur Lothaire fit auſſi quelques graces à Hildegiſe ſon ſucceſſeur l'an 840. mais environ deux ans aprés, Celſe Eveſque de Viviers obtint de ce Prince l'Abbaie de Donzere, & Charles le Chauve ſur la fin de ſon regne fit la meſme grace à Eucher ſucceſſeur de Celſe. On ne ſçait point ſi Etherius, & Roſtang qui gouvernerent le dioceſe de Viviers aprés Eucher, poſſederent auſſi Donzere; mais il eſt certain que l'an 886. que les Normans avoient jetté la terreur dans la France, Geilon Eveſque de Langres obtint de l'Empereur Charles le Gras ce monaſtere pour Blitgar Abbé de Tournus, afin que cet Abbé put s'y refugier avec ſes Religieux, & y trouver leur ſubſiſtance. Donzere devint ainſi un Prieuré de Tournus, & a eſté en cet eſtat juſqu'au quatorziéme ſiecle, qu'il fut de nouveau uni à l'Eveſché de Viviers par le Pape Clement ſeptiéme. Le Roy Eudes favoriſa Blitgar, & maintint l'Abbaie de Tournus dans ſes biens, & ſes privileges, y adjouſtant le droit de faire battre de la monnoie, enſorte neanmoins qu'on la marqueroit du coin, & de l'image du Prince, ainſi qu'il eſt porté dans les lettres de Charles le Simple. Au reſte nous nous ſommes contentez de rapporter ici l'eſtabliſſement

VIII. *Donzere uni à Tournus.*

Ibid. pag. 259. 271.

Qui noſtri nominis ſignum ſingulis imprimant nummis. *Ivid. pag. 273.*

L'an 915.

C. XXXVI. de Geilon dans l'Eveſché de Langres, ſans parler du trouble qu'excita d'abord ſa promotion, non qu'il manquât de merite, mais parce qu'il avoit eſté élevé à cette dignité ſacrée par Aurelien Archeveſque de Lyon, ſans le conſentement du Clergé, & du peuple de Langres. Nous obſerverons ſeulement qu'il n'eſtoit pas vrai, comme diſoient quelques-uns, que c'eſtoit un Moine nouvellement converti, & qui ne faiſoit que de ſortir du ſiecle, puiſqu'il eſtoit Abbé de Nermontier dés l'an 869, & qu'ainſi il y avoit pour le moins onze ans qu'il gouvernoit ſon monaſtere, lorſque le bienheureux Aurelien le jugea digne de l'Epiſcopat. Auſſi il s'acquitta bien de ſon miniſtere, comme il paroiſt par l'éloge que fait de lui le ſçavant Hiſtorien de l'Abbaie de Tournus. L'Abbaie de ſaint Seine, qui avoit eſté ſous la dépendance particuliere de la Cathedrale de Langres, rentra dans cet eſtat, & fut de nouveau ſoumiſe, & unie à cette Egliſe par les ſoins de Geilon, qui obtint pour cet effet des lettres de l'Empereur Charles le Gras. Mais cette union ſe fit en conſervant dans ce monaſtere une communauté de Religieux, comme il ſe voit par la charte de ce Prince.

Quod obeunte Iſaac Epiſcopo, inconſulto Clero, & populo, Egilonem quemdam Monachum nuper de ſæculo venientem in Epiſcopum Aurelianus Lugdunenſis ordonaverit. *Flodoard. lib. 4. cap. 1.*

Le Pere Chifflet pag. xcix.

Sammarth. Gall. Chriſt. Tom. 2. pag. 656.

An. 887.

IX.

Fondation de Charlieu.

Ratbert Eveſque de Valence, & ſon frere Edouard fonderent l'Abbaie de ſaint Eſtienne de Charlieu au dioceſe de Macon, & emploierent à cet eſtabliſſement l'Abbé Gauſmar, & ſes Religieux. Quelque temps aprés, ce Prelat pour affermir ſon ouvrage, ſe preſenta au Concile aſſemblé à Pontion l'an 876. & obtint des lettres de protection pour ce monaſtere. Boſo Roy d'Arles, (que quelques-uns diſent avoir eſté frere de Ratbert) y unit la petite Abbaie de ſaint Martin, comme il ſe voit par ſes lettres de l'an 879. Aurelien Archeveſque de Lyon, Geilon Eveſque de Langres, Gerauld de Macon, Iſac de Valence, & d'autres Prelats eſtant aſſemblez dans l'Egliſe de ſaint Marcel de Châlons l'an 886. accorderent un nouveau privilege à Ingelar Abbé de Charlieu, & permirent aux Religieux de ſe choiſir des Abbez, ſelon qu'il eſt preſcrit dans la Regle de ſaint Benoiſt. Charlieu a eſté depuis reduit en Prieuré ſous la dépendance de Cluni.

Sammarth. Gall. Chriſt. Tom. 4.

Steph. Baluz. Append ad Tom. 2. Capitul. num. 113.

Concil. Tom. 9. pag. 399.

CHAPITRE XXXVII.

De saint Barnard ou Bernard Archevesque de Vienne, & Fondateur des monasteres d'Ambronai, & de Romans.

I. *Saint Barnard, ou Bernard vit avec pieté dans le siecle, & fonde Ambronai.*

BErnard, Agilmar, & Adon passerent tous trois du cloître dans l'Episcopat, & gouvernerent l'un aprés l'autre l'Eglise de Vienne. Saint Bernard sortit d'une maison noble du territoire de Lyon, & mena une vie fort pure, & fort reglée dés sa jeunesse : car il fut élevé dans une Eglise, où l'on prit grand soin de le former à la vertu, & de l'instruire dans les lettres. Mais ses freres estant morts, lorsqu'il n'avoit encore que dix-huit ans, ses parens lui firent quitter les estudes, l'envoierent à la Cour de Charlemagne, & un peu aprés l'attacherent au monde par le mariage. Ils precipiterent ainsi les choses par la passion de conserver leur famille, & firent violence à l'inclination de leur fils, qui penetré de la lumiere de la foi, meprisoit le siecle, & n'aspiroit qu'aux biens éternels. Aussi dés que son pere fut mort, il consacra à Dieu une partie de ses biens par la fondation du monasterre d'Ambronai, qui est dans le Bugei à huit lieuës de Lyon. Il le bastit dans un Prieuré de la dépendance de Luxeüil, qu'il obtint de l'Abbé en lui donnant en échange une terre de son patrimoine. Il renouvella cette Eglise qui avoit esté ruinée par les Païens, c'est-à-dire par les Sarrazins, & l'aiant accompagnée de lieux reguliers, il y mit une communauté de Religieux, & un Abbé. Quoiqu'au dehors il parût vétu comme un grand Seigneur, qui suivoit la profession des armes, il vivoit comme un homme qui n'estoit point du monde, & rien n'estoit plus édifiant que sa conduite. Il jeûnoit austerement, & il passoit souvent la nuit en prieres. Il accommodoit les personnes qui avoient des procez, ou qui estoient mal ensemble. Sa principale dépense estoit en aumônes, & il n'y avoit presque que les pauvres qui sçussent qu'il estoit riche.

Circa pauperes opulentus. *Act. sæc 4. part. 1. pag. 582.*

II. *Il s'y fait Religieux.*

Mais enfin aiant obtenu de sa femme la liberté de quitter le siecle, il se retira dans Ambronai, & il y prit l'habit monastique. Quoique sa naissance, sa qualité de Fondateur, son

C. XXXVII.

Licet omnia bona collegii ex ejus beneficio defluxissent, tanquam servus inutilis vilitabat. *Ibid. pag.* 583.

esprit, & sa vertu le relevassent au dessus des autres Religieux; il se reduisit dans un si profond abbaissement, qu'il sembloit n'estre parmi eux *qu'un serviteur inutile*. Quand on consideroit la rigueur de ses jeûnes, la dureté de ses vestemens, la longueur de ses veilles, son assiduité à la priere, son exactitude à garder le silence, on admiroit une vie si penitente, & on estoit porté *à croire que sa mortification surpassoit les forces de la nature humaine*. L'Abbé estant mort, on le força d'accepter cette charge, & il en fit tres-bien les fonctions, son monastere s'accrut en toutes manieres, en nombre de Religieux, en observance, en revenus, en bastimens, & en reputation; Et cependant il ne fut que trois ans Abbé, aiant esté ensuite tiré de son cloistre pour remplir le Siege de Vienne.

III.

Il est élu Archevesque de Vienne.

Cette Eglise aiant perdu son pasteur (qui estoit Volfer) comme l'on estoit assemblé pour en élire un autre, un enfant âgé de douze ans cria que celui que Dieu avoit choisi, estoit Bernard Abbé d'Ambronai, & sa voix fut suivie du suffrage de tous ceux qui devoient deliberer sur ce sujet. Mais le Saint ne voulut point consentir à son élection, & il ne se rendit pas non plus aux instances de la Cour: desorte que pour vaincre sa resistance, on fut obligé d'avoir recours au saint Siege. Charlemagne en écrivit à Leon qui occupoit alors la chaire de saint Pierre, & il fallut l'exprés commandement de ce saint Pape pour contraindre le Saint d'accepter la dignité qu'on lui déferoit; ainsi ce ne fut que par obeïssance qu'il prit la conduite de l'Eglise de Vienne. Quittant le cloistre, il n'en quitta pas les austeritez, il continua à se mortifier par les jeûnes, & par les veilles, & il se traittoit si durement, qu'il en estoit tout maigre, & tout défiguré. Il instruisoit son peuple par ses predications, mais encore plus par son exemple. Il celebroit tous les jours la Messe avec une devotion humble, & fervente, qui lui faisoit verser des larmes. Sa charité le rendoit tres-sensible aux miseres des pauvres, & aux souffrances des personnes affligées, & autant qu'il estoit en son pouvoir il les assistoit dans leurs besoins, & taschoit d'adoucir leurs maux. Mais comme de tous les maux il n'en est point de plus grand que le peché, il n'y en avoit point aussi qu'il ressentit plus vivement, & lorsque quelqu'un venoit se confesser à lui, il estoit plus touché, & concevoit plus de douleur des fautes du penitent, que le penitent mesme.

La vie latine dit Paschal, *& non* Leon, *mais on s'est mepris, & ce qui a donné lieu à cette mepriſe, est que ce fut le Pape Paschal qui depuis envoia au Saint le* Pallium.

C. XXXVII.

I V.

Il fonde le monaſtere de Romans, & y meurt.

Eſtant avancé en âge, il fonda le monaſtere de Romans afin de s'y retirer de temps en temps, & d'y reparer ſes forces ſpirituelles par l'exercice de la contemplation. Cette Abbaie eſt ſituée dans le dioceſe de Vienne ſur la riviere d'Iſere entre Grenoble & le Rhoſne. Le Saint en dedia l'Egliſe à ſaint Pierre, y transfera les reliques de ſaint Severin, de ſaint Exupere, & de ſaint Felicien Martyrs, & y mit une communauté de Religieux, ainſi qu'il paroiſt par ſes Actes, & par une charte de l'Empereur Lothaire. Pluſieurs y donnerent des terres, & en peu de temps il y eut aſſez de revenu pour entretenir un grand nombre de Moines. Le Saint la choiſit pour le lieu de ſa ſepulture, & autant que les fonctions de ſa charge le lui permettoient, il y demeuroit en retraite, s'appliquant à la priere, & jeûnant avec les Religieux. Aiant eu revelation que la fin de ſa vie eſtoit fort proche, il preſcha pour la derniere fois dans ſa Cathedrale, & avertit ſon Clergé, & ſon peuple, qu'il alloit faire un voiage qui le ſepareroit d'eux, marquant par là ſa mort. Enſuite aiant mis ordre aux affaires de ſa maiſon, il alla au monaſtere de Romans, & dés qu'il y fut arrivé, il y paſſa trois jours, & trois nuits en priere. La quatriéme nuit, il eut la conſolation d'entendre une voix qui lui dit : *Venez, on vous attend.* On le trouva proſterné à terre, & couvert du cilice qu'il avoit couſtume de porter, & on lui demanda, ſi aprés un ſi long jeûne, il ne vouloit point prendre un peu de nourriture : à quoi il répondit que la nourriture dont il avoit beſoin, eſtoit le pain des Anges. On lui apporta le ſaint Viatique, & aprés qu'il l'eut reçu, il chanta des pſeaumes, & rendit l'eſprit au point du jour. On met ſa mort en l'an 842. Il fut enterré dans l'Egliſe de Romans, qui a depuis porté ſon nom. On fit ſa foſſe dans une place qu'il avoit choiſie lui-meſme, & où ſouvent il avoit prié Dieu, & verſé des larmes. Dotran Eveſque de Valence reprit l'Abbé de ce qu'il n'enterroit pas le Saint dans un lieu plus honorable, & meſme dans le chœur, ou ſanctuaire. Mais ce Religieux lui répondit qu'il n'oſoit pas contrevenir à la derniere volonté du ſaint Prelat, & qu'il le plaçoit où il avoit ſouhaité de repoſer. Quarante ſix ans aprés, Rodolfe s'eſtant fait couronner Roy d'une partie de la Bourgogne, donna ce monaſtere à ſa ſœur Adaleyde avec pouvoir de le laiſſer à quelqu'un de ſes heritiers. Ainſi cette Abbaie déchut de ſon premier eſtat, & ſoit dés ce temps-là, ou dans le ſiecle ſuivant,

Veni, quia expectaris. *Ibid. pag.* 584.

Act. ſæc 4. part. 2. pag. 564.

L'an 888.

C. XXXVII.

elle fut changée en un college de Chanoines.

V.

Deux choſes repriſes dans ſa conduite.

Nous ne pouvons pas diſſimuler ici que l'on a repris deux choſes dans la conduite de ſaint Bernard, ſçavoir l'ordination d'Agobard Archeveſque de Lyon, & ſon union avec ce meſme Agobard, & quelques autres Prelats, qui degraderent à Compiegne l'Empereur Loüis, à la ſollicitation de ſon fils Lothaire. Leidrade Archeveſque de Lyon voulant ſe demettre de ſa dignité, & aller finir ſes jours dans un monaſtere, choiſit pour ſon ſucceſſeur Agobard, qui eſtoit déja ſon Choreveſque ou grand Vicaire, & ce choix fut agrée du Roy, & de pluſieurs Eveſques aſſemblez dans un Synode. Bernard qui eſtoit de ce nombre, approuvoit tellement le deſſein de Leidrade, * qu'il ſacra lui-meſme Agobard, que ſa pieté, & ſon érudition rendoient tres-digne de la charge qu'on lui conferoit. Son ordination fut neanmoins improuvée par d'autres Eveſques, qui ſoutinrent qu'elle eſtoit contraire à la diſcipline des Canons, qui ne ſouffrent pas qu'il y ait en meſme temps deux Eveſques dans un meſme Siege; de ſorte que Bernard en fut accuſé dans le Concile d'Arles, où l'on dit qu'il allegua ſeulement pour défenſe qu'il avoit pû ſacrer Agobard, pour aider Leidrade en qualité de Coadjuteur. Mais il y a lieu de croire qu'il repreſenta auſſi que ce n'eſtoit pas une choſe ſans exemple, que de donner un ſucceſſeur à un Eveſque, qui ſe démet de ſa charge, pour ſe retirer dans un cloiſtre, & que s'il lui eſt permis de quitter ſon miniſtere, il doit eſtre encore plus permis de mettre quelqu'un en ſa place, afin que ſon troupeau ne demeure pas ſans paſteur. Quant à l'injuſte dégradation de Loüis le Debonnaire, il eſt certain que Bernard y conſentit, ou par foibleſſe, ou par facilité à adjouſter foi aux calomnies, dont on chargea ce Prince. Auſſi aprés le reſtabliſſement de Loüis, il fut obligé de quitter ſon dioceſe, & de ſe refugier avec Agobard en Italie auprés de Lothaire. Mais depuis le Roy leur fit grace, & leur permit de retourner en France, & de reprendre la conduite de leurs Egliſes. Au reſte Agobard eſt auſſi reveré comme Saint, & l'on a de lui des ouvrages qui font voir ſa doctrine, & ſon zele. Parmi ſes traitez, il s'en trouve un contre les ſuperſtitions des Juifs, qu'il écrivit en commun avec ſaint Bernard, & un autre Eveſque. Il addreſſa à Bernard ſon ouvrage touchant le privilege, & le droit du ſacerdoce: par où il eſt aiſé de juger qu'ils eſtoient fort unis. On voit une

* *Vers l'an 814.* Conſentiente Imperatore, & univerſa Gallorum Epiſcoporum ſynodo. *Aden. Chron. ad an. 810. & 815.*

Gall. Chriſt. Tom. 1. pag. 303.

Cet ouvrage commence ainſi. Nuperdum in unum poſiti colloqueremur, &c.

charte de Bernard, par laquelle il permettoit à Agobard de dedier lui-meſme, ou de faire dedier par ſon Choreveſque une nouvelle Egliſe baſtie dans le dioceſe de Vienne. Ces lettres ſont ſouſcrites de Bernard, & de Belcion Abbé de ſaint Chef: ce qui monſtre que ce monaſtere ſubſiſtoit toujours, de quoi l'on verra bien-toſt une autre preuve. Aprés la mort de ſaint Bernard, l'Egliſe de Vienne fut gouvernée par Agilmar, qui eut pour ſucceſſeur ſaint Adon. Agilmar fut tiré du monaſtere de ſaint Claude, dont il eſtoit Abbé. C.XXXVIII.

CHAPITRE XXXVIII.

De ſaint Adon Archeveſque de Vienne.

ON ne marque point le païs où naquit ſaint Adon, mais il eſt fort probable que ce fut dans le Gaſtinois, puiſque l'on aſſure que ſes parens qui eſtoient des perſonnes conſiderables par leur nobleſſe, l'offrirent fort jeune à l'Abbaie de Ferrieres, & que pour l'ordinaire ceux qui conſacroient ainſi à Dieu leurs enfans, les mettoient dans quelque monaſtere de leur voiſinage. Il y fut reçû par l'Abbé Sigulfe qui le fit inſtruire dans la pieté & dans les lettres, & lui donna l'habit de la religion. Le jeune Adon y mena une vie bien reglée, évitant ſoigneuſement tout ce qui eſtoit contraire à la pudeur & à l'honneſteté, s'appliquant avec ardeur à l'eſtude, & agiſſant avec une ſageſſe & une gravité qui ne ſe rencontre d'ordinaire que dans les perſonnes avancées en âge & en vertu. Il eut encore l'avantage d'avoir pour maiſtres deux inſignes Abbez ſçavoir ſaint Aldric, & le ſçavant Loup dont il a eſté parlé ci-devant. Marcuard Abbé de Prom qui connoiſſoit le merite de ſaint Adon ou ſimplement ſur le rapport qu'on lui en avoit fait, ou peut-eſtre pour l'avoir veu à Ferrieres tandis qu'il y demeuroit, ſouhaitta de l'avoir auprés de lui, & pria Loup de le lui envoier. Loup y conſentit, & ſaint Adon ſe tranſporta à Prom où il fut bien reçu de Marcuard. Mais il n'y put éviter la malignité de l'envie. Des perſonnes mal diſpoſées voiant que ſes bonnes qualitez obſcurciſſoient celles qu'ils s'imaginoient avoir, & que cet eſtran-

I.
Saint Adon Religieux de Ferrieres.

Progenitorum nobilitate ornatur. *Lup. Epiſt.* 122.

Vide Act. ſæc. 4. *p.* 1. *pag.* 571. *par.* 2. *pag.* 262.

C.XXXVIII.

Loup dit qu'Adon alla de Prom à Lyon sans faire mention de ce voiage de Rome, où il ne fut peut-estre qu'aprés avoir demeuré à Lyon.

Vide prat. in 2. part. Act. fac. 4. n. 174.

ger les incommodoit, resolurent de le chasser ou de le perdre. Pour éviter les embuches qu'ils lui dressoient, il sortit de Prom & s'en alla à Rome y visiter les tombeaux des saints Apostres. Il y demeura prés de cinq ans, & ce sejour lui fut avantageux pour s'instruire encore plus à fond des choses Ecclesiastiques. Retournant en France il passa par Ravenne, il y vit entre les mains d'un Religieux un ancien martyrologe qu'un Pape avoit autrefois envoié à un Evesque d'Aquilée, & l'aiant emprunté, il en fit une coppie. Ce martyrologe estoit peut-estre ce martyrologe de l'Eglise Romaine, dont il est fait mention dans le Concile de Cliffe, tenu en Angleterre l'an 747. comme l'on a veu ci-devant. L'absence d'Adon n'esteignit pas cependant la passion de ses ennemis, ils publierent que c'estoit un Moine fugitif & vagabond, & ils surprirent l'Abbé Loup à qui depuis il échappa de dire ou d'écrire quelque chose au desavantage de son disciple Adon. Mais ensuite estant mieux informé de sa conduite, changea de sentiment. De Ravenne, Adon s'en alla à Lyon où il y avoit alors quantité de personnes habiles dans la doctrine de l'Eglise. Il crut qu'il y vivroit en repos, & que par le commerce qu'il pourroit avoir avec ces gens de lettres, il feroit encore du progrez dans la connoissance des choses saintes. Car il estudioit toujours, & ce fut en ce temps-là qu'il composa son martyrologe, ou qu'il en dressa le premier plan. Celui qu'il avoit coppié à Ravenne lui fut d'un grand secours pour reconnoistre les jours où il devoit marquer le nom & la memoire de chaque Saint. L'accez qu'il eut auprés de saint Remi Archevesque de Lyon & d'Ebbes Evesque de Grenoble, aiant donné lieu à ces Prelats de remarquer son merite, ils écrivirent en sa faveur à l'Abbé Loup, & le prierent de trouver bon qu'il ne retournat plus à Ferrieres, mais qu'il s'establit à Lyon, ou dans les autres lieux où il pourroit servir l'Eglise. Ce pieux & sage Abbé déferant à la volonté de ces Evesques, leur envoia une nouvelle *obedience* conforme à leur intention, ce qu'il designe par le mot de *lettres regulieres*. Outre ces lettres, saint Adon obtint encore une semblable permission de Wenilon Archevesque de Sens. Estant ainsi pleinement autorisé de ses Superieurs il s'arresta dans Lyon, & il y devint celebre par son érudition & par sa vertu. Ces deux qualitez se trouvoient heureusement unies en lui, la pieté le portoit à estudier, & son application à l'estude estoit si bien reglée

reglée qu'elle ne le détournoit point des exercices de pieté. Auſſi ſaint Remi ſon protecteur qui eſtoit bien informé de ſa vie lui donna l'Egliſe de ſaint Romain avec ſes dépendances, afin qu'il eut une retraite où il put commodement s'occuper à la priere. CXXXVIII.

Ubi ſecretius orationi vacaret. *Ibid. pag.* 267.

II.

Il eſt fait Archeveſque de Vienne.

De Lyon la reputation du bien-heureux Adon paſſa aiſément à Vienne : Et il y a apparence qu'il y fit auſſi quelque voiage qui lui acquit la connoiſſance des principaux du Clergé de cette ville. Quoiqu'il en ſoit, on y eſtoit ſi perſuadé de ſon merite, qu'aprés la mort de l'Archeveſque Agilmar, on le choiſit pour remplir ſa place. Bien que ſon élection eut eſté faite de l'avis de ſaint Remi & de quelques autres Eveſques des dioceſes voiſins, l'effet en fut un peu retardé par la prevention de differentes perſonnes qui n'eſtoient point encore deſabuſées de ce que l'on avoit autrefois publié contre-lui. Pour s'en éclaircir le Comte Gerard & Berte ſa femme, écrivirent ſur ce ſujet à l'Abbé Loup avec qui ils avoient quelque liaiſon. Cet Abbé les aſſura que ſon diſciple Adon n'avoit eſté à Prom, & depuis n'avoit fait ſa demeure à Lyon que par ſa permiſſion & par ſon ordre, qu'il avoit vécu fort régulierement dans le cloiſtre, qu'il eſtoit capable de preſcher & d'inſtruire le peuple, qu'il avoit encore l'avantage d'eſtre ſorti d'une maiſon noble, que par l'aveu meſme de ces ſaints Prelats (c'eſt-à-dire de Remi, de Lyon & d'Ebbes de Grenoble) avec qui il avoit l'honneur d'eſtre, il perſeveroit devotement dans la profeſſion réligieuſe qu'il avoit embraſſée, & qu'ainſi rien ne devoit empeſcher qu'on ne l'eſtablit dans une dignité, que ces Eveſques ſembloient lui déferer par une inſpiration divine. Aprés ce témoignage il n'y eut plus de difficulté à ſon ordination, il fut ſacré Archeveſque de Vienne l'an 860. & il aſſiſta en cette qualité au ſecond Concile de Toul, tenu cette meſme année. Le Pape Nicolas premier, lui envoia le *Pallium*, & confirma les privileges de ſon Egliſe. L'humilité qui avoit eſté juſqu'alors un des ornemens du bien-heureux Adon, l'accompagna dans le Pontificat, il recommandoit ſouvent cette vertu à ſon peuple, & ſes actions en monſtroient à chacun la pratique. L'ancien Auteur qui a dreſſé l'abbregé de ſa vie parlant de ſon application à reparer & à embellir les lieux de pieté, appelle à témoin les habitans de Vienne qui en voioient encore les marques de ſon temps. Ce ſaint Eveſque avoit grand ſoin des pauvres, il exer-

In ſancto propoſito, judicio prædictorum Antiſtitum inter quos degit, devote perduret. *Act. ibid. pag.* 266. *Lup. Ep.* 122.

Ce Concile fut tenu à Touſi prés de Toul.

Ibid. pag. 263. 264.

C.XXXVIII. çoit avec tant d'exactitude l'hoſpitalité Chreſtienne, qu'il vouloit que ſa maiſon fut toujours ouverte pour recevoir les pelerins, & il défendit d'en fermer la porte meſme pendant le repas, deſorte qu'il pouvoit dire avec Job, *ma porte a toujours eſté ouverte aux voiageurs, & j'ai eſté le pere des pauvres.* Quoi qu'il travaillat beaucoup durant le jour, il dormoit peu, il aſſiſtoit d'ordinaire aux Matines, & prioit encore en particulier le reſte de la nuit. Il conſulta le Pape Nicolas ſur quelques points de diſcipline, & ce ſaint Pape avant que de lui en donner la deciſion louë ſa vigilance, ſon zele & ſa fermeté à reſiſter aux méchans, & l'exhorte à travailler toujours au retranchement des abus & des vices. Il tint pour cet effet un Synode à Vienne l'an 870. Je ne parle point de quelques autres Conciles où il ſe trouva, & de pluſieurs actes auſquels il ſouſcrivit. On les peut voir ailleurs. Il mourut l'an 875. & fut enterré dans l'Abbaie de ſaint Pierre de Vienne.

Nicol. Epiſt. 59. Tom 8. Concil. pag. 456.

Vide Act. loc. cit. pag. 268.

III. *Ses ouvrages.*

On a de lui une chronique depuis le commencement du monde juſqu'à ſon temps, & un Martyrologe aſſez eſtendu. C'eſt principalement ce dernier ouvrage qui a rendu ſon nom fameux dans la poſterité. Il repolit ou compoſa ſur les anciens memoires la vie de ſaint Dizier Archeveſque de Vienne, & adreſſa cet ouvrage à ceux de ſon dioceſe, pour les exciter à l'amour & au deſir de la felicité éternelle. Il en envoia auſſi une copie aux Religieux de l'Abbaie de ſaint Gal avec quelques reliques de ce ſaint Eveſque. Il écrivit la vie de ſaint Theudier ou ſaint Chef, & l'addreſſa aux Religieux du monaſtere de ce Saint, leur repreſentant que s'ils vouloient l'avoir pour protecteur, ils devoient imiter ſes vertus. Aprés ſa mort cette Abbaie ſouffrit beaucoup par les diverſes miſeres du temps, & fut renduë comme deſerte. Mais Barnoin qui gouverna le dioceſe de Vienne, aprés Ottran ſucceſſeur de ſaint Adon la repara & y eſtablit les Religieux de Montierender avec leur Abbé Aldric, que la fureur des Normans avoit chaſſez de leur païs. Il en uſa ſi genereuſement envers eux qu'il leur rendit toutes les terres qui appartenoient à ſaint Chef, & meſme les dixmes, afin qu'ils puſſent ſubſiſter aiſément, & pratiquer l'hoſpitalité & les autres devoirs de charité envers les pauvres. Surquoi l'on peut voir ſes lettres données la IV. année de Loüis Roy d'Arles qui répond à l'an 893. Il leur obtint auſſi un privilege du Pape Formoſe, & des lettres de protection du Prince Loüis.

Spicil. Tom. 12. pag. 139. 150. 152.

Selon l'indiction les lettres du Pape ſont de l'an 891, & celles de Loüis de l'an 896.

CHAPITRE XXXIX.

Du reſtabliſſement de l'Abbaie de Luxeuil : Du monaſtere de Lure : Que le bienheureux Eutice n'eſt point different de ſaint Benoiſt d'Aniane.

I. *Reforme de l'Abbaie de Luxeuil.*

AMalwin Archeveſque de Beſançon, dont on louë le zele pour le reſtabliſſement des lieux de pieté, accrut par ſes liberalitez les revenus de l'Abbaie de ſaint Paul, ſituée prés de cette ville. On a deja remarqué que le monaſtere de Luxeuil tira beaucoup d'avantage de l'adminiſtration d'Anſegiſe: car ce ſaint Abbé en repara l'Egliſe, & la fit plus haute. Il y donna pluſieurs vaſes ſacrez, & quantité d'autres meubles precieux pour l'uſage de l'autel, & il y reſtablit ſi bien les exercices de la vie religieuſe, que de ſon temps cette Abbaie ne cedoit en diſcipline à aucune des mieux reglées de France. Auſſi il ſe ſervit des Moines de Luxeuil, pour reformer ceux de ſaint Vandrille. Le bon ordre qu'il avoit mis dans Luxeuil ſubſiſta encore du moins quelque temps aprés ſa mort, & peut-eſtre ſous ſes trois prochains ſucceſſeurs, qui furent Fulbert, Drogo, & Gibard. Le premier eſt qualifié *homme illuſtre.* Tout ce que l'on ſçait de lui, eſt qu'il orna, & embellit quelques Chapelles. Drogo ou Dreux fils de Charlemagne, & Eveſque de Mets, eut enſuite l'adminiſtration de Luxeuil. Il ne fut pas Religieux, comme diſent quelques-uns de nos Ecrivains, mais il fit paroiſtre du zele pour l'obſervance monaſtique, & c'eſt pourquoi il eſt fort probable qu'il prit ſoin de la conſerver dans Luxeuil. Bien loin d'en diſſiper les revenus, il les augmenta vrai-ſemblablement par ſa liberalité. Le genre de ſa mort qui ſemble avoir eſté inconnu à ceux qui ont traité plus amplement de ſes actions, eſt rapporté dans les Actes de ſaint Valbert. Eſtant à Luxeuil, il alla par divertiſſement peſcher dans la riviere de Loignon, mais voulant prendre un poiſſon d'une groſſeur extraordinaire, il tomba dans l'eau, & ſe noia. Il fut enterré à Mets dans l'Egliſe de ſaint Jean l'Evangeliſte, ou de ſaint Arnou. Angelome Religieux de Luxeuil, qui a fait des commentaires ſur les livres des Roys, & ſur le

Ioan. Chifflet. Vezont part. 2. pag. 176

Vide Act. ſec. 4. part. 1. pag. 632. & 633.

Ibid. ſec. 3. part. 2. pag. 456.

Adſo place Fulbert aprés Dreux.

Spicil. Tom. 6. pag. 656.

C. XXXIX. Cantique des Cantiques, appelle Drogo ſon Abbé, & témoigne que ce fut par ſon ordre qu'il compoſa ces deux ouvrages. Il dedia ſon explication * des Cantiques à l'Empereur Lothaire, qui l'honoroit de ſa faveur, & il marque dans ſa preface qu'il avoit demeuré quelque temps à la Cour de ce Prince, & qu'il y avoit enſeigné les ſciences. Gibard fut conſiderable par ſa nobleſſe, & par ſon érudition. Eſtant hors de ſon monaſtere, il fut percé des fleches des païens, c'eſt-à-dire des Normans, ou des Hongrois, mais plus vrai-ſemblablement des premiers, puiſque l'on ſçait qu'ils ravagerent la Bourgogne l'an 888. Les Barbares tuerent encore quelques uns de ſes Religieux, & entr'autres Tetelme, qui eſtoit fort eſtimé pour ſon merite. Aprés avoir pillé l'Abbaie, ils y mirent le feu, & elle demeura preſque deſerte durant trente cinq ans.

Quia erat (Drogo) præclarus Pontifex, & Abbas in eus egregius. *Angel. præfat. in lib Regum, & in Cantic.*

* *Aprés la mort de l'Imperatrice Irmingarde qui deceda le 20. Mars l'an 851.*

II. *Reſtabliſſement de l'Abbaie de Lure.*

La fameuſe Valdrade, dont il eſt tant parlé dans les Auteurs du neuviéme ſiecle, aiant obtenu du jeune Lothaire le monaſtere de Lure, elle en maltraitta l'Abbé, elle chaſſa les Religieux, & s'en attribua les revenus. Aprés la mort de Lothaire, elle ſe retira dans Remiremont, & eſtablit cependant à Lure Hebrard Comte d'Alſace, pour en diſpoſer en qualité de défenſeur, ou d'Avocat. Sous ce titre Hebrard ſe mit en poſſeſſion de ce monaſtere, & aiant contracté un mariage illegitime avec une Religieuſe de l'Abbaie de Heſtehin, un peu aprés il mourut miſerablement. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Hugues, qui s'empara auſſi de l'Abbaie de Lure, mais qui la reſtablit, & s'y fit Religieux, comme on verra dans la ſuite.

Act. Tom. 2. pag. 114.

III. *Abbaie de la Baume.*

Il y a dans le dioceſe de Beſançon deux monaſteres appellez la Baume; l'un habité par des hommes, & l'autre par des filles. Celui-ci eſt prés de la riviere de Doux entre Beſançon, & Montbeliart, & doit eſtre diſtingué d'une autre maiſon religieuſe appellée *la Baume*, que ſaint Romain, & ſaint Lupicin baſtirent pour leur ſœur, non loin de l'Abbaie de Condat, ou de ſaint Claude. L'autre qui ſert de retraite à des hommes, eſt conſiderable dans noſtre Hiſtoire, parce que l'on en tira des Religieux, pour eſtablir l'obſervance dans le nouveau monaſtere de Cluni, mais l'on en ignore l'origine. Quelques-uns diſent que cette Abbaie de la Baume eut pour Fondateur le bienheureux Pere Eutice, & ce Saint n'eſt connu que par le témoignage de Jean Italien Religieux de Cluni, qui a écrit la vie de ſaint Odon ſecond Abbé de ſon Ordre, en partie ſur le

Act. an. 855.

Biblioth. Cluniac. pag. 14 23. 24.

recit que lui en avoient fait d'autres Moines de sa nation. Voici l'idee qu'il nous donne de saint Eutice. C XXXIX.

Ceux qui establirent l'observance dans la Baume, imiterent un certain pere Eutice, dont (dit-il) je ne ferai pas l'éloge, ny ne rapporterai pas toutes les actions, mais je marquerai seulement de quelle maniere Dieu lui fit la grace de sortir du monde, parce que sa mort a quelque chose d'édifiant, & qui merite bien que l'on s'en souvienne. Le bienheureux Eutice vivoit du temps de Loüis le Debonnaire, & eut beaucoup de part à l'affection de ce Prince, & de tous les gens de bien. Estant laïque, il s'appliqua aux lettres humaines, & y fit grand progrez; mais bien loin d'en tirer vanité, il quitta cette estude pour se donner entierement à la lecture des Regles, & des traitez spirituels des saints Peres, & il en prit divers usages qu'il ramassa dans un seul volume. Il se fit ensuite Religieux, & fut en si grande consideration auprés du Roy, que ce Prince bastit pour lui un monastere dans son propre Palais. Aiant heureusement achevé la course de sa vie, il rendit l'esprit; mais un peu aprés il ressuscita, & dit à ses disciples, Graces à Dieu, depuis ces quarante ans (que je suis Religieux,) je n'ai passé aucun jour sans pleurer avant que de prendre mon repas, mais il n'y a plus de tristesse pour moi, Dieu m'a consolé, & il me donne place parmi les chœurs des Anges. Aiant prononcé ces paroles, il entra dans le repos éternel. Ce Pere Eutice a institué les coustumes, & les usages que l'on a jusqu'à present gardées dans nos monasteres, [c'est à dire à Cluni, & dans les autres maisons de cet Ordre.] Si l'on se souvient de ce qui a esté dit de saint Benoist d'Aniane, on se portera aisément à croire que ce Saint est le mesme que ce Pere Eutice. Car ce saint Abbé d'Aniane eut grande part à l'estime, & à la confidence de Loüis le Debonnaire, & ce Prince fonda pour lui l'Abbaie d'Inde prés d'Aix-la-Chapelle, où il residoit si souvent. Ce mesme Saint estudia plus qu'aucun autre les Regles des saints Peres, & en fit voir le rapport, & la conformité dans son ouvrage qui a pour titre *la concorde des Regles*. Il establit aussi de certains usages pour faciliter la pratique de la Regle de saint Benoist *, & l'Auteur de sa vie en rapporte quelques-uns. Enfin c'est ce mesme Saint lequel avant que d'expirer, dit à ses disciples, que depuis quarante huit ans qu'il estoit Religieux, il n'avoit passé aucun jour sans verser des larmes en la presence

IV.

Le Pere Eutice est le mesme que saint Benoist d'Aniane.

Dixit Pater Eutic.us Deo gratias, scitis quia ex his 40. annis unum tantum diem non memini me cibum sumpsisse, nisi prius flevisem. *Bibl. Clun. pag.* 24. *Act an.* 855. *pag.* 655.

* Quia quadraginta [octo] anni essent, ex quo Monachus fuerat, in quibus annis nullo die antea panem comedit, donec coram Deo lacrymas funderet. *Act. sec* 4. *part.* 1. *pag* 216.

Le Pere Menard lisoit quadraginta anni, *selon son manuscrit, mais il avoue qu'il faut* quadraginta octo, *comme portent deux*

Digitized by Google

C. XXXIX. de Dieu avant que de prendre ſon repas. S'il y a quelque difference entre ce que dit Jean, & ce que portent les Actes de ſaint Benoiſt, c'eſt que Jean a parlé des choſes ſur le recit que lui en avoient fait des Religieux, qui les avoient appriſes de leurs Anciens. Or l'on ſçait que la verité des faits s'altere, & reçoit aiſément du changement, & du déchet quand elle paſſe par tant de bouches. Ce que Jean fait dire à S. Eutice, que Dieu lui avoit accordé de ſe repoſer parmi les chœurs des Anges, a quelque rapport à ce que dit veritablement le ſaint Abbé d'Aniane apres avoir eſté long-temps en priere, marquant à ſes amis, *qu'il avoit eſté en preſence de Dieu parmi les chœurs des Saints.* Et c'eſt auſſi l'idée confuſe que l'on avoit de ces paroles qui donna lieu de publier que le Saint mourut, & qu'eſtant reſſuſcité, il parla de ſon aſſiduité à verſer des larmes de componction. Car en effet ce fut le jour ſuivant qu'il témoigna ainſi à ſes diſciples, que depuis qu'il s'eſtoit fait Religieux, il avoit toujours pleuré avant que de manger. Quant à la diverſité des noms de *Benoiſt*, & *d'Eutice*, elle ne détruit point noſtre opinion, & meſme elle la favoriſe : car nous avons déja remarqué que du temps de Charlemagne, & de Loüis le Debonnaire, & meſme encore ſous le regne de Charles le Chauve, les perſonnes qualifiées, & principalement les gens de lettres ſe donnoient à eux-meſmes, ou recevoient de leurs amis de certains noms, dont le ſens avoit de la relation à leur emploi, ou à leur merite. Saint Benoiſt d'Aniane peut avoir eſté appellé *Eutice*, c'eſt à dire *heureux*, parce qu'il eut le bonheur de reüſſir dans le deſſein qu'il forma de remettre l'obſervance dans les monaſteres, ou parce que ce mot grec ſignifie preſque la meſme choſe que Benoiſt en latin. Ceux donc qui reparerent la Baume, & qui y remirent l'obſervance vers la fin du neuviéme ſiecle, ſe rendirent les imitateurs, & ſuivirent la diſcipline du bienheureux Eutice, c'eſt-à-dire de ſaint Benoiſt d'Aniane, & comme ce fut l'édification que donnoit leur communauté, qui porta un grand Seigneur à fonder la celebre Abbaie de Cluni, & à la peupler de Religieux de la Baume, il ſe trouve ainſi que l'Ordre de Cluni, qui a eſté la ſeconde reforme de l'Inſtitut de ſaint Benoiſt, a liaiſon avec l'illuſtre Abbé d'Aniane, & tire ſon origine de ſa reforme qui a eſté la premiere de toutes.

autres manuſcrits. Vide Concord. Regul. pag. 34. & 45.

Saint Benoiſt d'Aniane reforma l'Abbaie de ſaint Savin en Poitou, d'où l'on tira des Religieux qui rétablirent la diſcipline dans ſaint Martin d'Autun, & enſuite dans la Baume, comme il paroiſt par les Actes de ſaint Hugues d'Autun.

V.

Prieuré de ſaint Ragnebert.

Le corps de ſaint Ragnobert Eveſque de Baieux fut transferé de cette ville dans l'Egliſe de ſaint Victor, (que l'on croit

eſtre ſaint Victor en Caux,) & enſuite dans celle de ſaint Sauveur vers le milieu du neuvieme ſiecle. Mais environ trente cinq ans aprés, les ravages des Normans obligerent de le porter en Bourgogne, où ſes reliques furent partagées entre diverſes Egliſes. L'on en mit une bonne partie dans le Prieuré de Quinge, qui dépend de l'Abbaie de la Baume, & qui fut depuis honoré du nom de ſaint Ragnobert.

Bollandi 16. Maii pag. 620.

CHAPITRE XL.

De Frotaire Eveſque de Toul : des Abbaies de ſaint Eure & de Moienmonſtier, des decrets du Concile de Thionville, de l'Abbaie de ſainte Gloſſine, de Smaragde Abbé de ſaint Miel, d'Atto Eveſque de Verdun.

I. *Frotaire Eveſque de Toul met la reforme dans ſaint Eure.*

CE n'eſt pas ſans quelque fondement que l'on a cru que Frotaire Eveſque de Toul avoit eſté Religieux, puiſqu'il nous apprend lui meſme qu'il avoit eſté eſlevé parmi les Moines de Gorze. Flodoard parlant de ſa promotion à l'Epiſcopat le qualifie Preſtre de l'Egliſe de Treves, où parce qu'il eſtoit de cette ville, ou plutoſt parce qu'il avoit fait les fonctions du ſacerdoce, dans le dioceſe de Mets, ou de Toul qui ſont dans la province Eccleſiaſtique de Treves. Il fut ſacré Eveſque de Toul vers l'an 814. Parmi ſes lettres il s'en trouve quelques-unes d'addreſſées à Hilduin Abbé de ſaint Denis qu'il qualifie *Pere & maiſtre*, & à qui il avoit recours dans les beſoins de ſon Egliſe. L'obſervance monaſtique avoit fleuri de ſon temps dans l'Abbaie de ſaint Eure, ainſi qu'il témoigne lui meſme. Mais elle déchut enſuite & ceſſa d'y eſtre pratiquée en partie par la negligence des Superieurs, & en partie par l'indigence, & par le défaut des biens temporels. Ce Prelat qui avoit du zele & de l'application à ſes devoirs, fut touché de ce deſordre, & pour eſtre plus autoriſé à y remedier, obtint ſur ce ſujet la permiſſion de Loüis le Debonnaire. Il mit dans ſaint Eure des Religieux bien reguliers, & deſtina des terres pour leur ſubſiſtance & entre-autres une que Pepin avoit autrefois donnée à leur Egliſe, & dont ils avoient perdu la poſſeſſion. Mais il voulut qu'ils fuſſent ſous la dépendance

Quis inter eos (Monachos) me conſtat adoleviſſe in cœnobio videlicet Gorziensi *Frotar Ep. 10. Duch. Hiſt. Franc. Tom. 2. pag. 716.*

Flodoard l. 2. c. 18.

Frotar. Epiſt. 14.

CHAP. XL.

Equum solidorum 30 ... clypeum, lanceam, coria duo, totidemque cilicia. *Mabill. De Re Diplomat. pag. 524.*

Ci-devant page 571.

particuliere de sa Cathedrale, & que pour marque de cet assujetissement, ils fussent obligez de lui faire un festin le jour de saint Eure, avec des presens, parmi lesquels il y en auroit de militaires : dequoi on a déja veu un exemple. Il se reserva aussi le pouvoir d'instituer leurs Abbez qui seroient tirez de leur communauté, ou de quelque autre monastere. C'est ce que l'on apprend par sa charte qui est de l'an 836. L'Eglise de Toul fut privée de cette Abbaie pendant quelque temps, parce que l'Empereur Lothaire dans la necessité de ses affaires la donna à quelqu'un en benefice, mais estant tombé malade, & se croiant prest de mourir, il ordonna qu'on la restituat à la Cathedrale de Toul ce qui fut executé l'an 858. par Lothaire son fils, & confirmé vingt ans aprés par le Roy Loüis le Begue, comme il paroist par les chartes de ces Princes. Ce n'a esté peut-estre qu'en veuë de cette reforme qu'on a donné à Frotaire la qualité d'Abbé de saint Eure. Il avoit beaucoup d'affection pour des Religieux qui vivoient sous la conduite de l'Abbé Wigard qui estoit un *homme venerable par son merite & par sa saintté*, ainsi qu'il l'appelle dans une de ses lettres, & il leur envoia un jour la vie de saint Eure avec des reliques du mesme Saint. Wigard l'en remercia par une lettre qu'il accompagna d'une coppie d'une charte d'exemption d'impost, que le Roy lui avoit accordée pour son monastere dont l'on ignore le nom : l'on peut seulement dire par conjecture qu'il estoit situé vers Bonne, ou vers Aix-la-Chapelle. Frotaire dans une de ses lettres blasme la conduite de quelques Moines, qui sous pretexte d'affaires sortoient de son dioceſe sans sa permission, ce qui estoit contre les canons, & il s'en plaint à Drogo ou Dreux Evesque de Mets, de qui dépendoit leur Abbaie. Il lui donne encore avis que ceux que Drogon avoit envoiez pour les reformer n'avoient fait qu'augmenter la division qui estoit entre eux, & les rendre encore plus déreglez qu'ils n'estoient. Si l'on se souvient de ce que nous avons dit du monastere de Senones situé dans la Vosge, on jugera aisément que c'est de cette Abbaie dont il parle, car encore qu'elle soit dans le dioceſe de Toul, elle estoit assujettie à l'Eglise de Mets à l'égard de la dépendance temporelle. Celui qui gouvernoit ces Moines dont se plaint Frotaire s'appelloit Erlefroy. Il y a aussi apparence que les Abbez Thierri & Ragenard, à qui il addresse sa vingt-sixiéme lettre gouvernoient quelques-uns des monasteres

Vvighardo merito, & sanctitate venerabili Abbati. *Frotar. Ep. 19. & 12.*

Ordo canonicus erga nos debuerat conservari. *Id. ep. 10.*

de

de la Voſge. Il leur écrit qu'ils euſſent à ordonner aux Preſtres de leur voiſinage de ſe rendre dans leurs Abbaies, & d'y paſſer trois jours reveſtus de cilices, & dans le jeûne & la priere ; afin de taſcher d'appaiſer la colere de Dieu, & qu'il plut à ſa bonté de delivrer le peuple des maux, dont il eſtoit affligé. Un de ces maux eſtoit la fureur & les inſultes des Loups auſquels on fut obligé de faire la guerre ; Frotaire marque dans ſa lettre au Roy, qu'il en avoit fait tuer deux cent quarante. Ce qu'il écrit à l'Abbé Aglemar, fait voir qu'il repara & embellit ſa Cathedrale de Toul.

CHAP. XL.

Moneo ut præcipiatis omnes preſbyteros in illis locis commanentes ad veſtra monaſteria pariter convenire, &c. *Frotbar. Ep.* 16.

Epiſt. 20: *C'eſtoit peut-eſtre Agilmar Abbé de ſaint Claude.*

II. *Abbaie de Moienmontier.*

La chronique de Senones porte que Fortunat Patriarche de Jeruſalem eſtant venu en France du temps de Charlemagne, enrichit le monaſtere de Moyenmontier des reliques de S. Joſeph d'Arimathie, qu'il s'y eſtablit avec ceux de ſa ſuite, & qu'il en fut Abbé : Mais Richer qui a écrit cette chronique dans le treiſiéme ſiecle, s'eſt ſans doute mépris. Fortunat qui vint en France ſous l'Empire de Charlemagne, & qui fut Abbé de Moienmontier eſtoit Patriarche de Grade & non pas de Jeruſalem. Quant aux reliques de ſaint Joſeph, il peut y en avoir eu dans cette Abbaie. Zuintibolde Roy ou Duc de Lorraine aiant donné ce monaſtere à titre de benefice au Comte Haſume vers l'an 894. celui-ci chaſſa l'Abbé Pepin, & tous les Religieux & il y mit des Chanoines ſeculiers. Et l'on dit que ces Chanoines n'aiant pas grand ſoin de l'Egliſe de Moienmontier, des Religieux eſtrangers en enleverent ces reliques de ſaint Joſeph, dont nous venons de parler.

Spicil. Tom. 3. pag. 303.

III. *Monaſtere de Gorze.*

Une des lettres de Frotaire que nous avons citées, fait voir que l'Abbaie de Gorze ſubſiſtoit en ce temps-là. Elle avoit alors ſous ſa dépendance le prieuré de Vaurengeville du dioceſe de Toul, lequel y avoit eſté donné par Angilram Eveſque de Mets, & toutesfois Frotaire ſe plaint de ce que ceux de Gorze y demeuroient ſans ſa permiſſion marquant neantmoins qu'il les y ſouffroit, parce qu'il avoit eſté nourri parmi eux, Magulphe Eveſque & Abbé gouvernoit le monaſtere de Gorze l'an 815. & avoit eu pour predeceſſeur Optaire, comme il ſe voit par un acte qui regarde une affaire temporelle.

Hiſt. des Eveſques de Mets pag. 185.

IV. *Tranſlation de ſainte Gloſſine.*

Dreux Eveſque de Mets aiant obtenu du Pape Serge la qualité de Vicaire du Siege Apoſtolique preſida l'an 844. au Concile de Thionville où l'on fit quelques reglemens pour la reforme des maiſons Religieuſes, qui furent inſerez l'an-

CHAP. XL

née ſuivante dans les decrets du Concile de Meaux, comme l'on a veu ci-devant. Quatorze ans auparavant ſçavoir l'an 830, Dreux leva de terre le corps de ſainte Gloſſine qui repoſoit dans l'Egliſe du cimetiere de l'Abbaie qu'elle avoit fondée, & qui porte ſon nom, & le transfera dans la grande Egliſe. On peut voir ailleurs le recit de pluſieurs miracles, dont Dieu honora le merite de la Sainte. Pendant le Pontificat d'Advence ſucceſſeur de Dreux, le jeune Lothaire ſe montra fort liberal envers le monaſtere de ſainte Gloſſine, & lui accorda divers privileges. La Reine Teutberge ſa femme en eut l'adminiſtration, & y fut enterrée.

Act. an. 830. pag. 435.

V.

Penitence impoſée à deux Religieuſes.

Du temps de Robert, qui gouverna le dioceſe de Mets aprés Wala ſucceſſeur d'Advence, on tint un Concile dans la meſme Ville, où il fut ordonné que l'on rendroit le voile à deux Religieuſes qui en avoient eſté privées & chaſſées du monaſtere de ſaint Pierre, à cauſe d'un crime qu'elles y avoient commis, mais qu'elles ſeroient miſes dans la priſon du monaſtere où on leur donneroit pour la nourriture de leur corps un peu de pain & d'eau, & pour celle de leur ame de frequentes inſtructions tirées de la parole de Dieu, juſqu'à ce qu'elles euſſent pleinement ſatisfait pour leur peché. Robert s'appliqua fort à reformer les monaſteres ou communautez de ſa dépendance, & il renouvella & embellit pluſieurs de ces lieux ſaints en y faiſant de nouveaux baſtimens.

In ergaſtulo ponerentur parvo pane & aqua bevi, cum abundantia divini verbi uſque ad ſatisfactionem fruerentur. *Conc. Metens. an.* 888. *can.* 9.

Robertus reformator cœnobiorum. *Spicil. 6. pag.* 656

VI.

Smaragde Abbé de ſaint Michel ou Mihel.

Le venerable Smaragde eut la conduite de l'Abbaie de ſaint Mihel aprés Ermengauld, & honora ſon miniſtere par ſon érudition & par ſa vertu. Eſtant Preſtre il enſeigna les lettres humaines dans ſa communauté, comme il paroiſt par ſon commentaire ſur Donat. Il compoſa un ouvrage du devoir du Prince ſous le titre de *voie Royalle*, & l'addreſſa à Loüis le Debonnaire qui eſtant fort jeune avoit eſté fait Roy d'Aquitaine par ſon pere Charlemagne, & qui aquit beaucoup de gloire par le ſoin qu'il eut de faire refleurir la pieté & le bon ordre dans cette Province. Il écrivit encore des Sermons pour toute l'année, un petit traitté pour l'inſtruction des Religieux (qui a pour titre *la couronne des Moines*) & un commentaire ſur la Regle de ſaint Benoiſt qu'il éclaircit & confirme en divers lieux par les autres regles : en quoi il a ſuivi la methode de S. Benoiſt d'Aniane. Charlemagne ſe ſervit de ſa plume pour écrire au Pape Leon touchant la proceſſion du ſaint Eſprit, & comme

Iohan. Mabill. Veter. Analect. Tom. 2. pag 383. 404. 418. & ſeqq.

Smaragde fit ce commentaire aprés l'aſſemblée de l'an. 817.

nous avons dit, ce fut auſſi Smaragde qui écrivit les actes de la conference qu'on tint à Rome l'an 816. ſur ce meſme ſujet. La ſituation de ſon monaſtere eſtant fort incommode, parce qu'il eſtoit ſur une montagne & qu'ainſi l'on avoit de la peine à y avoir de l'eau, il en baſtit un autre en bas dans la vallée prochaine, ſans pourtant détruire le premier qu'il deſtina pour eſtre le cimetiere des Religieux, & où il voulut lui meſme eſtre enterré. Il obtint de Loüis le Debonnaire, & de Lothaire ſon fils diverſes lettres en faveur de ſa communauté. Il mourut du temps de Loüis, & eut pour ſucceſſeur Hildoin qu'il ne faut pas confondre avec Hilduin Abbé de ſaint Denis, dont nous avons ſouvent parlé. Loüis donna au monaſtere de ſaint Micel, le Prieuré de Sallonne fondé par Charlemagne en l'honneur de ſaint Denis & de ſaint Privas.

Ibid. pag. 415: Il ſemble que ce Prieuré n'eſtoit pas different de celui de ſaint Privas baſti par Fulrad Abbé de ſaint Denis voiez ci-devant page 145. & 204.

VII.

Atto Eveſque de Verdun.

Atto qui gouvernoit le dioceſe de Verdun l'an 859. avoit eſté en ſa jeuneſſe donné à l'Abbaie de ſaint Germain d'Auxerre *par une oblation reguliere*, & conſequemment y avoit eſté enſuite Religieux. Depuis il en ſortit *contre les regles de l'Egliſe* (c'eſt-à-dire à mon avis ſans la permiſſion de ſon Eveſque & de ſon Abbé) & comme il avoit des talens conſiderables, il fut ordonné Eveſque de Verdun ſans que l'on ſe mit beaucoup en peine de rechercher quel engagement il avoit ailleurs. Quelque temps aprés l'on en eut connoiſſance, & c'eſt ce qui donna lieu à des Prelats du Concile de Savonieres de mettre en queſtion, ſi on le devoit laiſſer dans l'exercice de ſa dignité; ſurquoi il fut ordonné, qu'il comparoiſtroit dans un autre Synode. Mais il y a apparence qu'il rendit raiſon de ſa conduite, ou meſme qu'on ne l'inquieta pas davantage, parce qu'il s'aquittoit bien de ſa charge, & qu'aiant trouvé ſon Egliſe en mauvais eſtat à l'égard des biens temporels, il avoit travaillé avec ſuccez à y faire rendre ce qui y appartenoit. Au moins Bercaire qui l'avoit bien connu nous donne cette idée de ſon adminiſtration. Il marque auſſi que le meſme Atto transfera une partie des reliques de ſaint Maur, de ſaint Salvin, & de ſaint Arator ſes predeceſſeurs au monaſtere de Tholei, qui bien que ſitué dans le dioceſe de Treves, eſtoit ſoûmis à l'Egliſe de Verdun. Berard qui fut le ſucceſſeur d'Atto & dont la vertu a reçu des éloges de deux de ſes diſciples *, mourut dans cette Abbaie, & y fut auſſi enterré.

Conc. Tull. apud Saponar. an. 859. can. 7. pag. 677.

Cum Domino Attone Epiſcopo eadem die venimus Bercar. hiſtor. Epiſcop. Virdun Spicileg. Tom. 12. pag. 252. & 260.

* *Dado ſon ſucceſſeur & Bercaire Preſtre furent diſciples de Berard.*

CHAPITRE XLI.

De l'Abbaie de Mithlac : De quelques Archeveſques de Treves, & des monaſteres de cette ville : Des Abbaies d'Esernac, & de Prom : De la retraite de l'Empereur Lothaire dans l'Abbaie de Prom · De Vandelbert ſçavant Religieux ; De la fondation de l'Abbaie de Juvigni.

I. *Evenemens de l'Abbaie de Mithlac.*

UNe des cauſes de la ruine de l'obſervance eſtoit la negligence, ou la dureté des Abbez, qui contre l'équité naturelle, & la diſpoſition de la Regle, ne donnoient point aux Religieux de quoi ſubſiſter. Smaragde Abbé de ſaint Mihel alla par ordre de Loüis le Debonnaire à Mithlac Abbaie du dioceſe de Treves, qui eſtoit alors gouvernée par Fortunat, & y deſtina de certains revenus pour la nourriture, & l'entretien de la communauté. Tant que Fortunat en eut la conduite, les Religieux joüirent de ce qui leur eſtoit attribué, & menerent une vie édifiante, & conforme à la Regle. Mais celui-ci eſtant mort, * ou s'eſtant retiré ailleurs, le monaſtere paſſa avec le titre d'Abbé entre les mains d'Iſmond, qui reprit les terres affectées à la ſubſiſtance des Religieux, ſur la promeſſe qu'il leur fit de les nourrir ſuivant les loix du cloiſtre : mais il ne tint pas ſa promeſſe, & les Religieux ne furent point ſatisfaits de ſa conduite. Ils ſe plaignirent de lui à Frotaire Eveſque de Toul, & à Smaragde, qui vinrent à Mithlac, & reconnurent que cette mauvaiſe intelligence venoit en partie de la faute de l'Abbé, & en partie de celle des Religieux. Iſmond promit de leur faire donner à l'avenir ce qui leur eſtoit neceſſaire. Mais ceux-ci craignant, que comme il eſtoit ſouvent arrivé, ſes paroles demeuraſſent ſans effet, ou par ſa negligence, ou par celle de ſes Officiers, ils prierent Frotaire, & Smaragde d'interpoſer leurs offices, & leur credit, pour les faire remettre en poſſeſſion des revenus qui avoient eſté deſtinez pour leur entretien, proteſtant que leur unique deſir eſtoit de ſervir Dieu ſelon leur Inſtitut, & qu'ils aimoient mieux ſe voir reduits à quitter le monaſtere, & à mendier leur pain, que non pas de tenter inutilement de vivre en commun ſur la foi de tant de

* Quouſque Fortunatus receſſit. *Frotar. Epiſt 3 Collect. Hiſtor. Franc. Tom. 2. pag. 713.*

Dicentes ſe magis velle de eodem monaſterio expelli, & in peregrinatione, & mendicitate vivere quàm falſis promiſſionibus ulterius credere, & ſub falſo Monachorum nomine militare. *Frotar. Ibid.*

vaines promeſſes, & de porter à faux le nom de Religieux. Frotaire, & Smaragde leur permirent de s'addreſſer pour cet effet à Loüis le Debonnaire, & écrivirent à ce Prince en leur faveur. L'on ne ſçait pas certainement quel fut l'effet de cette lettre, mais les preuves qu'on a du zele qu'avoit Louis pour la juſtice, & pour le bon ordre des maiſons de pieté, donnent ſujet de croire qu'il commit encore Smaragde, ou quelqu'autre, pour rendre la paix à ce monaſtere, qui eſtoit alors des plus conſiderables. Car je ne dois pas omettre, que de ſept Eveſques qui gouvernerent pendant le neuviéme ſiecle l'Egliſe de Treves, il y en eut cinq qui furent tirez de cette Abbaie. Ces Archeveſques ſont Ricbold, Vazzo, Amalarius, Hetti, Teutgauld, Bertolfe, & Radbod. CHAP. XLI.

II. *Ricbold, Vazzo, Amalarius, & Hetti Archeveſques de Treves.*

Les deux premiers furent tous deux Abbez de Mithlac. Nous avons parlé de Ricbold, qui porta auſſi le nom de Macaire, & qui fut diſciple, & ami d'Alcuin. Vazzo ou Vizo qui lui ſucceda l'an 804. n'eſt preſque connu que de nom. Trithéme fait Amalarius Religieux de Luxeüil; mais comme il y a ſujet d'en douter, ce fait auroit beſoin d'eſtre atteſté par un Auteur plus ancien. Selon quelques-uns Hetti gouverna le monaſtere d'Eternac avant que d'eſtre Eveſque, mais il eſt plus ſeur d'en croire l'ancienne hiſtoire de l'Egliſe de Treves, qui le fait Abbé de Mithlac. Il baſtit l'Abbaie de Coblens, ou de ſaint Caſtor pour des Chanoines, & fut enterré dans celle de ſaint Euchar. Il eut une ſœur nommée Warenthrude, qui gouverna le monaſtere de Palatiole, & dont la memoire s'eſt conſervée par les vers qui eſtoient ſur ſon tombeau. L'on a auſſi l'Epitaphe d'une autre Abbeſſe nommée Ruothilde qui ſe rendit fort recommandable par ſa pieté. Elle porta ſeulement le voile de Chanoineſſe, mais elle vécut en Religieuſe, & comme ſi elle eut fait profeſſion de l'Ordre monaſtique. Si ſon habit eſtoit different de celui qui convient à cet Ordre, ce fut peut-eſtre parce que ſa communauté avoit quitté la Regle de ſaint Benoiſt pour prendre la Regle des Chanoineſſes, dreſſée à Aix-la-Chapelle.

Sammarth. Gall. Chriſt. Tom 1. Hiſtor. Trevir. Spicil Tom. 12. pag. 213.

Manſit ſub ſacro ſpecioſa Canonica velo, ſed tamen in vita vera fuit Monacha. *Epith. Ruothil. apud Brouver. & Act. ſac. 3. part. 1. pag. 534.*

III. *Theutgaud leur ſucceſſeur.*

Theutgauld fut tiré du monaſtere d'Eternac, dont il avoit la conduite. S'eſtant laiſſé gagner aux perſuaſions du jeune Lothaire, & de Gonthier Archeveſque de Cologne, il approuva le divorce de Lothaire d'avec Thietberge ſa femme legitime, & ſon mariage avec Valdrade, & pour cette mauvaiſe

CHAP. XLI.

Noſtrum Legatum Bettonem religioſum Monachum, & litterarum ſcientiâ, bonique ingenii capacitate Dei gratia, & ſedulo ſtudio imbutum. *Concil. Tom. 8. pag. 486.*

action, il fut dépoſé par le Pape Nicolas premier. Aduence Eveſque de Mets, qui avoit auſſi conſenti au divorce de Lothaire, obtint grace du Pape, tant par ſes ſoumiſſions, qu'à la recommandation de Charles le Chauve, qui envoia pour cet effet à Rome un ſçavant Religieux nommé Betto, dont ce Prince releve fort le merite dans ſes lettres.

IV.

Bertholfe, & Radbod.

Hiſtor. Trevir. pag. 216. Spicil. Tom. 12.

Regin. ad an. 882. Vita S. Modoaldi, lib. 3. cap. 4. 12. Mari, vel Auguſti apud Surium.

Le monaſtere de Mithlac donna encore deux Paſteurs à l'Egliſe de Treves, Bertholfe, & Radbod. Du temps de Bertholfe, ſçavoir au commencement de l'an 882. les Normans aiant bruſlé l'Abbaie de Prom, s'avancerent vers Treves, & répandirent une extréme conſternation dans le païs voiſin. Dans un ſi preſſant danger, les Religieuſes de ſaint Symphorien de Treves allerent au tombeau de ſaint Modoalde, dont le corps repoſoit dans leur monaſtere, & prierent Dieu par l'interceſſion du Saint, qu'il lui plut les retirer du monde avant que la ville fut priſe, afin qu'elles n'euſſent point le malheur d'eſtre expoſées à la violence des Barbares. Leur priere fut exaucée, Elles moururent toutes pendant un mois, & on les enterra toutes dans la Chapelle, où eſtoient les reliques de ſaint Modoalde. Les Normans aiant pris Treves le Jeudi ſaint, mirent le feu à tous les monaſteres : mais ils taſcherent en vain de bruſler celui de ſaint Paulin, où repoſoient les corps de pluſieurs Martyrs. Radbod fut ſacré Archeveſque de Treves l'an 883. Ce fut par ſon ordre que Reginon Abbé de Prom dreſſa ſa collection de Canons.

V.

Abbez de ſaint Maximin.

Defenſ. Abb. S. Maximin. part. 3. pag. 13. Steph. Baluz. Not. ad Regin. pag. 529.

Heliſachar qui fut uni d'une ſi étroite amitié avec ſaint Benoiſt d'Aniane, eut l'adminiſtration du monaſtere de ſaint Maximin de Treves. Il n'eſtoit pas Religieux, mais Chanoine. Il eſt peut-eſtre cet Eliſachar, à qui Freculfe Eveſque de Lizieux a dedié la premiere partie de ſes chroniques. Folcar, Hattabolde, Waldo, Vviliher, & Erckenbert furent ſes ſucceſſeurs, & gouvernerent l'un aprés l'autre l'Abbaie de ſaint Maximin. On ne connoiſt que les noms des deux premiers. Vvaldo obtint de Lothaire Roy de Lorraine la confirmation des privileges de ſon monaſtere. Vviliher eſtant mort l'an 882. peut-eſtre aprés le ravage des Normans, les laïques occuperent l'Abbaie. Mais vers l'an 885. les Religieux eurent la liberté d'élire pour Abbé Erckenbert, qui s'acquitta bien de ſa charge, & qui appuié de la recommandation d'Hatto Archeveſque de Mayence, eut accez auprés d'Arnou Roy du païs, & obtint

de lui beaucoup de graces. Erckenbert eſtant mort, les Comtes Megingaud, Conrad, Gerard, & Malfroi eurent l'un aprés l'autre l'adminiſtration de l'Abbaie. On dit que la joïe qu'eut Megingaud de s'en voir poſſeſſeur tira de ſa bouche quelque parole de raillerie contre les ſaints Patrons du monaſtere, qu'il en fut puni par une maladie, dont il fut gueri aprés avoir invoqué ſaint Maximin, & qu'il taſcha enſuite de faire reſtablir les Religieux dans la liberté de ſe choiſir des Abbez. Eſtant dans le monaſtere de ſaint Xiſte de Sotila, il fut tué par le Comte Alberic, & ſon corps fut porté à ſaint Maximin. Cette Abbaie, & meſme celle d'Oeren, qui eſt une maiſon de filles, devinrent enſuite la proïe de quelques Comtes qui les poſſederent comme ſi elles euſſent eſté des fiefs. Conrad, & ſon frere Gebelhard les eurent vrai ſemblablement par la conceſſion du Prince, mais les Comtes Gerard, & Malfroi les en dépoüillerent par force: Conrad envoia contre eux ſon fils avec des troupes, & il ſe fit ainſi une petite guerre entre ces Seigneurs. La diſcipline ſe ruina cependant dans le monaſtere de ſaint Maximin, & Radbod Archeveſque de Treves qui ne manquoit pas de zele pour l'obſervance, eut bien de la peine à obtenir que les Religieux puſſent élire un Prieur pour la reſtablir, & conſerver parmi eux la regularité. Tel eſtoit l'eſtat des choſes vers le commencement du dixiéme ſiecle. Teutgaud Abbé d'Eternac aiant eſté fait Eveſque, ainſi que nous avons dit, l'adminiſtration de ce monaſtere fut accordée au Comte Adelard. Ce changement donna occaſion aux Religieux de ſe diſpenſer des loix de leur Inſtitut: ils partagerent entr'eux les offices du cloiſtre, pour en poſſeder le revenu en propre, & peu à peu ils ſe reduiſirent à la forme de vie des Chanoines. Mais dans le ſiecle ſuivant, le Comte Sigefroi y reſtablit l'obſervance de la Regle de ſaint Benoiſt.

CHAP. LXI.

Sur la Mozelle prés de Sirc. Brouwer Annal. Trevir pag. 437. Regin. ad an. 892.

An. 905.

Bruſch. Mon. German. pag. 122. Berthels. Hiſtor. Luxem. pag. 162. Ces Auteurs mettent aprés Teutgaud un Hetti, & un Ierôme que nous eſtimons n'avoir pas eſté Abbez, celui-ci eſtoit plutoſt Prieur.

- On a veu ci devant quelle a eſté l'origine du monaſtere de Prom, qui eſt dans les Ardennes à douze lieuës de Treves. Aſuer qui en fut le premier Abbé tint cette charge quarante-cinq ans, & mourut vers l'an 806. Il eut de ſuite pour ſucceſſeurs Tancrade, Marcuard, Eigil, Anſbauld, Farabert, & Reginon. Il ſe voit par le recit des miracles de ſaint Goar, que ſon petit monaſtere continua d'eſtre ſous la dépendance de celui de Prom, au moins du temps de Tancrade, & de Marcuard. Les Religieux de ſaint Hubert voulurent auſſi avoir

VI. *Abbez de Prom.*

On ſaint Goar.

CHAP. XLI.

pour Abbé Tancrade, mais il ne les gouverna pas long-temps, & mourut un peu aprés qu'ils ſe furent ſoumis à ſa conduite. Quoique le nom de Marcuard ſemble eſtre plutoſt Allemand que François, il eſt fort probable qu'il naquit dans le Gaſtinois, ou dans quelque Province voiſine, puiſqu'il eſtoit parent ou allié de Loup de Ferrieres, & qu'il ſe conſacra à Dieu dans cette Abbaie. Il pourroit bien avoir eſté le meſme que Marrymar Officier de la ville de Sens, qui de fier, & d'inſolent qu'il eſtoit, devint humble, & moderé par la charitable, & ferme correction, que lui fit ſaint Aldric, & qui ſe rendit enſuite Religieux. Quoiqu'il en ſoit, Marcuard embraſſa la profeſſion monaſtique dans Ferrieres, & excella en ſageſſe, & en vertu. On ne ſçait point par quelle occaſion il vint à Prom, où ſon merite le fit Abbé. Il eut beaucoup de part à l'eſtime, & à la confidence de Loüis le Debonnaire, & ce Prince eſtant perſecuté par ſes propres enfans, l'envoia vers eux, pour les exhorter à changer de conduite. Mais Lothaire ne l'écouta pas, & bien loin d'eſtre touché de ſes raiſons, les rejetta avec mépris, & lui fit des menaces. Ce fut neanmoins dans le cloiſtre de Prom que Lothaire mit ſon jeune frere Charles fils de l'Imperatrice Judith; Et c'eſt pourquoi Loup écrivant à Marcuard, que Charles lui faiſoit l'honneur de ſe ſouvenir de lui, & qu'il l'avoit meſme chargé de le ſaluer de ſa part, dit que cet Abbé avoit nourri, & élevé durant quelque temps ce Prince. Marcuard alla en Italie en qualité d'Ambaſſadeur, & il y a apparence qu'il fut un de ceux que Loüis le Debonnaire y envoia l'an 838. pour aſſurer ſon fils Lothaire, qu'il lui pardonneroit tout ce qu'il avoit entrepris contre lui, & qu'il le laiſſeroit en poſſeſſion de ſon partage, s'il vouloit vivre en bonne intelligence avec ſon jeune frere Charles. Six ans aprés Marcuard retourna en Italie avec des lettres de recommandation de Charles, & obtint du Pape Serge les reliques de ſaint Chyſante, & de ſainte Darie, qui furent transferées de Rome au Prieuré de ſaint Goar, & de là à Prom. Mais aprés qu'elles y eurent repoſé quelque temps, on les porta au monaſtere de ſaint Sauveur, aujourd'hui appellé de ſaint Nabor, ou Avold, où elles furent miſes par Thegan Choreveſque de Treves, qui a écrit l'hiſtoire de Loüis le Debonnaire, comme l'on peut voir dans le recit de cette tranſlation, & des miracles que Dieu fit en faveur de ceux qui lui demanderent des graces par l'interceſſion de ces Saints. On dit

Ad. an. 853. pag. 606.

An. 814.

Dominus meus Rex veſter alumnus. *Epiſt. 85.*

L'an 844.

que

que Marcuard baſtit le monaſtere d'Eiffle dans le territoire de Juliers, & qu'il eut auſſi la conduite de celui de ſaint Hubert.

Il ſignala ſa pieté envers ſaint Goar, par le ſoin qu'il prit de faire écrire ſa vie & ſes miracles par le Diacre Wandelbert Religieux de Prom, qui obſerve dans ſa preface que de ſon temps il ſe faiſoit un ſi grand nombre de miracles en diverſes Egliſes, que l'on commençoit à ne les plus conſiderer, & que pluſieurs n'eſtoient plus touchez de ces effets ſurprenans de la bonté & de la puiſſance divine, parce qu'ils eſtoient devenus communs, & avoient comme ceſſé d'eſtre extraordinaires. Wandelbert a auſſi compoſé un martyrologe en vers. Outre ce ſçavant homme, Marcuard eut encore entre ſes diſciples Geronce, ſaint Adon, Eigil & ſaint Anſbald. * Geronce eſtoit un homme de qualité, qui s'eſtant retiré de la Cour ſe fit Religieux à Prom. Il avoit auparavant exercé une charge fort conſiderable auprés de Loüis le Debonnaire, & il eſt aiſé de juger par les lettres que lui écrit Frotaire Eveſque de Toul qu'il avoit beaucoup de liaiſon avec ce Prelat, & qu'il emploioit volontiers le credit qu'il avoit auprés de l'Empereur pour procurer le bien & appuier les intereſts de la pieté. Il eſtoit preſent dans l'Egliſe de ſaint Goar lorſque Loüis le Debonnaire qui avoit mal au pié, y alla faire ſes prieres & y fut gueri. Le Roy ſe ſentant ſoulagé témoigna à l'Abbé Marcuard & à Geronce qu'il croioit avoir reçu cette grace par l'interceſſion du Saint. Nous avons déja remarqué que ſaint Adon quitta Ferrieres pour aller demeurer à Prom avec Marcuard, & il paroiſt par les lettres de l'Abbé Loup qu'il y avoit une correſpondance, & une ſocieté fort étroite entre ces deux monaſteres. Marcuard ſe ſervit de la plume de Loup pour prier Didon Abbé de ſaint Pierre de Sens qui eſtoit ſçavant dans la Medecine, & qui avoit vrai-ſemblablement des ſecrets particuliers, d'entreprendre de guerir deux ou trois de ſes Religieux, qui eſtoient malades & qui n'avoient pû recevoir de ſoulagement de l'Art & des ſoins des Medecins de ſon païs. Eigil ſucceda à Marcuard l'an 853. Loup l'appelle *ſon fils* peut-eſtre, parce qu'il avoit demeuré ſous lui à Ferrieres. Il lui écrivit une lettre qu'il addreſſa auſſi à Marcuard pour les aſſurer qu'il auroit de la joie, de la converſion d'un Moine Apoſtat ſi ſa penitence eſtoit veritable, & qu'il le recevroit dans ſa communauté. Ce Moine qui avoit eſté nourri & qui avoit fait profeſſion à Ferrieres en

VII.

Vandelbert ſçavant Religieux de Prom.

Miracula ſu frequentiâ duris jam hominum cordibus viluerunt. *Act. an. 649. ſæc. 2 pag. 281.*

* *Geruntusi vel Gerungus.*

Gerungo ſummo ſacri palatii Oſtiario. *Frotar. ep. 2. 23.*

Ad Abbatem & clariſſimum virum Gerungum olim palatii Ædilem, nunc monachum, converſus Deo, inquit, gratias, &c. *Act. ſæc. 2 pag. 297. ſæc. 4. p. 1 p. 608.*

Lupi Ep. 72.

Epiſt. 55. 85.

Epiſt. 105.

CHAP. XLI.

eſtoit depuis ſorti ſans y avoir reçû aucun déplaiſir, & aiant quitté ſon habit s'eſtoit engagé dans le ſiecle pour y obtenir une charge : Ce qui eſtoit d'un dangereux exemple pour pluſieurs autres.

VIII.

Retraite de l'Empereur Lothaire qui meurt à Prom.

L'adminiſtration d'Eigil eſt ſur tout remarquable par un grand évenement qui ſe paſſa dans ſon cloiſtre, & qui fait voir que ſon Abbaie eſtoit alors en grande eſtime & des plus celebres. Car ce fut le lieu que l'Empereur Lothaire choiſit pour ſa retraite, & où l'amour de ſon ſalut le porta non ſeulement à embraſſer la penitence, mais à en prendre meſme les marques exterieures & à en faire profeſſion publique. Il ſemble qu'il voulut expier par cet abbaiſſement l'attentat qu'il avoit autrefois commis contre ſon pere, & qu'il crut qu'aiant par une violence tres criminelle dépoüillé de ſa dignité un ſi bon Prince pour le mettre au rang des penitens, il devoit par juſtice ſe reduire dans le meſme eſtat, & ſe diſpoſer par ce moien à obtenir la grace & la miſericorde divine. C'eſt ainſi qu'en a jugé un de nos Auteurs qui joint à cette reflexion une fable que nous omettons pour marquer préciſement ce qu'il y a de certain & de bien atteſté. Lothaire eſtant travaillé d'une maladie dont il jugea qu'il ne gueriroit pas, partagea ſes Eſtats à ſes enfans donnant à Loüis l'Italie avec le titre d'Empereur, la Lorraine à Lothaire, & la Provence à Charles qui eſtoit le plus jeune de tous. Il ſe retira enſuite dans l'Abbaie de Prom, y renonça entierement au ſiecle & à la dignité Royalle, & y recevant humblement la tonſure & l'habit monaſtique, il s'engagea à vivre en Religieux ; mais il mourut ſix jours aprés, & comme il avoit ſouhaitté, il fut enſeveli dans ce monaſtere. Raban Archeveſque de Mayence lui dreſſa une Epitaphe où il dit que ce Prince aprés s'eſtre reveſtu de l'habit de Religieux partit de ce monde en bon eſtat. Eigil quitta l'an 860. l'Abbaie de Prom, & celle de ſaint Hubert dont il avoit auſſi la conduite, & il fut depuis Archeveſque de Sens ainſi que nous avons dit.

(Anno 855) Lotharius Imperator &c. Regno penitus abrenuncians tonſus eſt, vitam habitumque monachi humiliter ſumens, &c *Annal. Bertin. Regin. an. 855. Steph. Baluz. Not. ad Lupi Epiſt. 55. pag. 395.*

IX.

Le Bien-heureux Anſbauld.

Il eut pour ſucceſſeur dans le gouvernement de ces deux monaſteres, le venerable Anſbaud qui excella en vertu & qui eſt reveré comme ſaint. On dit qu'un homme riche de Picardie nommé Nithard voulut donner une terre à un lieu de pieté, & que ne ſçachant qu'elle Egliſe il devoit choiſir pour y faire cette offrande, il écrivit la donation ſur un papier qu'il attacha

Anſbaldus ab Eccleſiâ cœlitum honores conſecutus eſt *Barth. Fiſen. Flores Leod pag. 152. 10. mart.*

à une fleche, & qu'eſtant prés de Guiſe il tira au hazard cette fleche qui fut portée juſques dans les Ardennes, & tomba ſur l'Autel de Prom lorſque le Bien-heureux Anſbaud y celebroit le Meſſe. Deſorte que ce fut le monaſtere de Prom qui profita de la liberalité de Nithard. Du temps de S. Anſbaud ſçavoir l'an 882, les Normands ſe rendirent maiſtres de l'Abbaie de Prom le jour des Roys, & y demeurerent trois jours. Nul n'aiant pris ſoin d'éteindre le feu qu'ils avoient mis à des maiſons voiſines, l'incendie s'eſtendit & paſſa au baſtiment du monaſtere qui fut preſque entierement bruſlé. Quatre ans aprés cette deſolation Anſbaud mourut en odeur de ſainteté & eut pour ſucceſſeurs le venerable Farabert, & Reginon. Le monaſtere éprouva encore la violence des Normans l'an 892, ils y tuerent quelques Religieux avec quantité de domeſtiques, & en emmenerent d'autres qui perdirent ainſi leur liberté. Ce ſecond ravage fut ſuivi de la démiſſion volontaire de Farabert, qui ſoit par le chagrin que lui cauſerent ces courſes de Barbares, ou par quelque autre motif quitta la fonction d'Abbéavec la permiſſion d'Arnoul, Roy du païs.

CHAP. XLI.

Brouver Annal. Trevir, pag. 434.

Eodem anno. (886) Anſbaldus Abbas Prumienſis cœnobii ſummæ ſanctitatis, ac Religionis vir ad cæleſtem patriam tranſiit 4. Idus Julii. *Regin. chronic. Act. ſæc 4. part. 2. pag. 469.*

X.

Reginon ſçavant Abbé de Prom.

Les Religieux lui ſubſtituerent Reginon qui entra dans cette charge par leur choix & par une élection reguliere, mais qui ne la poſſeda pas paiſiblement & ſe vit reduit à s'en demettre. Il fut traverſé par des perſonnes qui lui porterent envie, & qui l'obligerent de ceder la place à un Moine nommé Richar qui eſtoit frere des Comtes Gerard & Matfroi. Il y a beaucoup d'apparence qu'il fut contraint de ſe dégrader de la ſorte par la violence ou par les artifices de ce Richar ou de ces Comtes qui voulurent élever leur frere, & qui obtinrent aiſement le conſentement des Religieux par la promeſſe qu'ils leur firent de les proteger, & de les défendre contre les inſultes des Barbares ou d'autres perſonnes puiſſantes. Car il paroiſt par les autres actions de Gerard & de Matfroi, & par les demeſlez qu'ils eurent avec d'autres Seigneurs qu'ils eſtoient fort entreprenans, & qu'ils oſoient tout pour leur aggrandiſſement. L'on en a veu ci-devant un exemple ſur le ſujet de ſaint Maximin de Treves. Reginon n'eſtant plus chargé du ſoin du monaſtere eut plus de temps & de commodité pour s'appliquer à l'eſtude ; il fit un recueil de canons par l'ordre de Radbod Archeveſque de Treves, & enſuite une chronique depuis la naiſſance de JESUS-CHRIST juſqu'à ſon

CHAP XLI.

temps. Il dédia ce dernier ouvrage à l'Eveſque de Mets. Le jeune Lothaire laiſſa un fils nommé Hugues, qui eut de triſtes avantures. S'eſtant joint avec Godefroi Prince Normand pour taſcher de rentrer dans le throne de ſon pere, il tomba par ſa trop grande credulité entre les mains de l'Empereur Arnoul qui lui fit crever les yeux, & le relegua dans l'Abbaie de ſaint Gal. On le transfera depuis dans la Lorraine, & enfin on le mit dans le monaſtere de Prom où Reginon qui en eſtoit Abbé lui dona la tonſure. Il y mourut quelques années aprés & y fut enterré.

Regin. ad an. 885.

XI.

Fondation de l'Abbaie de Juvigni.

Sammarth. Gall. Chriſt Tom. 4. pag 551.

L'Abbaie de Juvigni qui eſt une maiſon de Religieuſes, ſituée dans le dioceſe de Treves à ſept ou huit lieuës de Verdun, fut baſtie l'an 874. Elle reconnoiſt pour Fondatrice Richilde femme du Roy Charles le Chauve, qui y mit quelques reliques de ſainte Scholaſtique.

XII.

Abbaie de ſaint Hubert.

Cella .. vetuſtate nimia collapſa. & deficientibus habitatoribus penè fuerat adnullata ... incolas illius Monachos eſſe voluit .... Adductis namque regularis vitæ optimis præceptoribus monaſticæ ordinem vitæ eos edocuit, &c. *Act. an. 825. pag. 295.*

Geſta Pontif. Leodienſ pag. 152.

Quoique le monaſtere d'Andain, ne fut pas fort ancien, aiant eſté baſti dans le ſiecle precedent par ſaint Beregiſe, que l'on dit y avoir vécu en commun avec des Eccleſiaſtiques, il ſe trouva ruiné à l'égard des baſtimens, & preſque deſert, & aneanti vers le commencement du regne de Loüis le Debonnaire. Il y reſtoit quelques Clercs, qui repreſenterent à Valcande Eveſque de Liege, qu'ils ſouffroient beaucoup dans cette vaſte, & ſterile ſolitude. Ce Prelat entreprit de reſtablir ce lieu ſaint, & l'aiant preſque entieremement rebaſti, voulut que ceux qui y demeureroient fuſſent Religieux. Il leur donna pour cet effet d'excellens maiſtres de la vie monaſtique, & il prit auſſi le ſoin de les en inſtruire lui-meſme. Outre les revenus, dont la pieté des Fidelles avoit doté leur Egliſe, il leur en attribua encore d'autres de ſon propre Eveſché, afin qu'aiant ce qui eſtoit neceſſaire pour leur ſubſiſtance, ils s'appliquaſſent uniquement à ſe rendre agreables à Dieu, & qu'avec ſa grace ils ne s'écartaſſent point du chemin étroit de la regularité. Cet eſtabliſſement ſe fit l'an 817. & fut autoriſé par le Pape, & par l'Empereur. Pluſieurs perſonnes nobles qui poſſedoient des canonicats dans la Cathedrale de Liege, touchées du deſir de la vie Apoſtolique, & religieuſe, vinrent ſe conſacrer à Dieu dans cette nouvelle communauté d'Andain, & reconnurent par experience que le joug de l'eſtat monaſtique, qui d'abord ſemble faſcheux, & peſant, devient doux, & leger par l'onction du ſaint Eſprit. Aiant jugé qu'il leur ſeroit avantageux

Apoſtolicæ vitæ deſiderio accenſi, &c. *Ibid.*

CHAP. XLI.

pour les animer à la perfection d'avoir dans leur Egliſe le corps de quelque Saint, ils prierent Valcande de leur accorder celui de ſaint Hubert, qui avoit gouverné avant lui le dioceſe de Liege. Saint Hubert mourut vers l'an 728. & fut enterré à Liege dans l'Egliſe de ſaint Pierre qu'il avoit baſtie. Quelques années aprés, ſçavoir l'an 743. ſon corps fut levé de terre en preſence de Karloman, & trouvé entier, & ſans corruption. Karloman en conçut un profond reſpect pour le Saint, & donna à cette Egliſe des vaſes d'argent, de riches tapis, & des terres. Cette Egliſe eſtant petite, & baſſe, Valcande conſentit aiſement que l'on en tirât les reliques du Saint, pour les mettre dans Andain. Mais afin que nul n'improuvât cette tranſlation, il conſulta ſur ce ſujet Hadebauld Archeveſque de Cologne, qui eſtoit ſon Metropolitain. Hadebauld qui eſtoit un Prelat fort humble ne voulut point decider ſeul cette affaire, il en parla à l'Empereur, & ce Prince la fit propoſer au Concile qui ſe tenoit alors à Aix la Chapelle. Cette ſainte aſſemblée fut d'avis que l'on donnât aux Moines d'Andain la conſolation qu'ils demandoient, tant en veuë de leur pieté, que parce qu'on jugea qu'ils conſerveroient avec ſoin les reliques du Saint, & qu'elles ſeroient *honorées plus religieuſement* dans leur monaſtere, que dans le lieu où elles repoſoient. Valcande reçut cette deciſion comme un ordre auquel il eſtoit obligé d'obeir, & s'eſtant tranſporté dans l'Egliſe de ſaint Pierre, il en tira les reliques de ſaint Hubert, & les mit dans ſa Cathedrale, où pendant trois jours l'on fit des prieres. Enſuite il les transfera dans l'Egliſe d'Andain le dernier jour de Septembre l'an 825. Le corps du Saint fut encore trouvé entier, & ſans corruption. Depuis il s'eſt fait un grand concours de peuple, & quantité de miracles dans l'Egliſe Abbatiale d'Andain, laquelle n'eſt plus aujourd'hui deſignée que par le nom de ſaint Hubert: c'eſt là où ceux qui ont eſté mordus des chiens enragez vont chercher leur gueriſon, uſage qui eſt fort ancien, auſſi bien que celui d'offrir à l'Egliſe du Saint les premices, & la dixme de ce que l'on prend à la chaſſe. Le premier Abbé de ce monaſtere a eſté le venerable Alvé, qui fut du nombre des Religieux qui aſſiſterent l'an 817. à l'aſſemblée d'Aix-la-Chapelle, où l'on fit des reglemens pour la reforme des cloiſtres. L'hiſtoire de la tranſlation de ſaint Hubert a eſté écrite par Jonas Auteur contemporain, qui eſt vrai-ſemblablement

Hadebauld obſerva ainſi ce qui avoit eſté ordonné l'an 813. au Concile de Mayence, can. 51.

Corpora Sanctorum de loco ad locum nullus præſumat transferre ſine conſilio Principis, vel Epiſcoporum, & ſanctæ Synodi licentia.

Sanxerunt tot religioſorum virorum voto ſancti viri oſſa committi, & in monaſterio ſupradicto ubi religioſius honorarentur collocari. *Ibid. pag. 296.*

Act. pag. 301.

CHAP. LXI.

le meſme que le ſçavant Jonas Eveſque d'Orleans, dont l'on a encore d'autres ouvrages. Autrefois les femmes n'entroient dans l'Egliſe du Saint, que le jour conſacré à ſa memoire. Alvé eut pour ſucceſſeur Marcuard, qui gouvernoit auſſi le monaſtere de Prom, ainſi que nous avons dit. Sevold à qui Marcuard ceda l'adminiſtration de l'Abbaie de ſaint Hubert avant l'an 837. exerçoit encore ſa charge l'an 841. & l'on dit qu'il mourut l'an 855. Aprés ſa mort, Eigil, Anſbaud, & les autres Abbez de Prom, dont nous avons parlé, eurent auſſi la conduite du monaſtere de ſaint Hubert. Les Normans s'eſtant rendus maiſtres de la ville de Liege vers l'an 881. en pillerent les Egliſes. Depuis on trouva dans celle de ſaint Pierre les corps de quelques Religieux qu'ils y avoient tué d'une maniere fort cruelle, leur enfonçant de gros cloux dans la teſte. On crut devoir reverer ces corps comme des reliques de Martyrs, & on les plaça prés de l'autel. Les Auteurs inferent de là que cette Egliſe eſtoit deſervie par des Religieux de noſtre Inſtitut. Elle fut depuis reparée par un Eveſque de Liege, qui y mit des Chanoines.

Flores Eccleſ. Leod. Barth. Fiſen. pag. 438. & 592.

Geſta Pontif. Leod. pag. 157.

CHAPITRE XLII.

Des Abbaies de Stavelo, & de Malmedi ; De Chreſtien Druthmar ſçavant Religieux.

I. *Stavelo, & Malmedi ſous un meſme Abbé.*

L'Etroite union qui eſtoit entre les monaſteres de Stavelo, & de Malmedi continua dans le neuviéme ſiecle, & ils n'eurent que les meſmes Abbez, mais il y en eut quelques-uns qui ne furent pas Religieux. Girond qui faiſoit cette fonction dés l'an 792. alla à Rome en qualité d'Ambaſſadeur de Charlemagne. De ſon temps Otulfe qui eſtoit un homme conſiderable par ſa nobleſſe, & par ſon ſçavoir, obtint de ce Prince le corps de ſaint Quirin Preſtre & Martyr, & le transfera dans Malmedi, où il exerçoit la charge de Prieur. Le venerable Ando Abbé de Stavelo ſe trouva à deux Synodes d'Aix-la-Chapelle, & mourut l'an 836. Il y a apparence qu'un de ces Synodes fut celui de l'an 817. où l'on traita du reſtabliſſement de l'obſervance, & que cet Abbé nommé dans les catalogues

L'an 799.

Ibid. pag. 401.

Ando, eſt le meſme Abbé que Hauto, ou Odo, qui eſtoit vertueux, & ſçavant, & qui aiant reçu ordre de Loüis le Debonnaire de reformer l'Abbaie de Montierender vers l'an 827. y fit ſi heureuſement refleurir la diſcipline reguliere. Le Religieux de Stavelo qui a écrit les Actes, & les miracles de ſaint Remacle, vivoit en ce temps-là. Il travailla à cet ouvrage par la perſuaſion d'Airic Abbé d'Inde prés d'Aix-la-Chapelle. Les Religieux de Stavelo, & de Malmedi gardant entr'eux une ſocieté ſi édifiante, n'avoient pas beaucoup des biens de la terre, mais ils eſtoient riches en vertus. Ils s'acquittoient exactement des devoirs de la charité envers Dieu, & le prochain. Ils vivoient dans une grande ſimplicité, & ſelon l'eſprit de l'Evangile. Si quelqu'un peu reglé dans ſes mœurs prenoit l'habit dans leur monaſtere, ou il ſe convertiſſoit veritablement, ou il n'y demeuroit pas long-temps, l'exactitude de l'obſervance eſtant comme un feu qui lui ſervoit d'épreuve, & qui faiſoit bien-toſt voir ſi c'eſtoit par un mouvement de la grace qu'il s'eſtoit retiré parmi eux.

CHAP. XLII.

Act. ſæc. 2. pag. 845.

Caritas inviolabilis erga Deum, & proximum. Licet rebus terrenis egentes ſitis, virtutibus tamen repleti eſtis, ita ut qui vos perfectè agnoverit ulterius dilectione à vos non poſſit ſeparari. *Chriſtian. Grammat. Prolog. in Matth.*

II.
Chreſtien Druthmar.

C'eſt là l'idée que Chreſtien Druthmar nous donne de ces deux monaſteres dans la preface de ſon commentaire ſur ſaint Matthieu, qu'il addreſſe *aux venerables Peres des communautez de ſaint Pierre appellées de Stavelo*, parce que les Egliſes de ces deux Abbaies eſtoient dediées à ſaint Pierre. Il ne prend que la qualité de Preſtre, mais il eſt certain meſme par ſon ouvrage qu'il eſtoit Religieux, ſoit qu'il eut embraſſé cet eſtat à Corbie, ou dans quelque autre monaſtere. On lui donne le titre de *Grammairien*, parce qu'il eſtoit intelligent dans les belles lettres, & ſçavoit la langue grecque, & la langue latine. Aiant expliqué deux fois aux jeunes Religieux tout l'Evangile de ſaint Matthieu, comme il vit qu'ils oublioient aiſément ce qu'il leur enſeignoit, pour aider leur memoire, il s'aviſa de le mettre par écrit, prenant garde de s'exprimer nettement, parce qu'il eſtoit perſuadé que c'eſtoit pecher contre le bon ſens, que de donner des explications obſcures, & qui auroient beſoin elles-meſmes d'eſtre expliquées. Il marque fort clairement qu'il eſtoit Moine, & engagé à vivre ſelon les loix de noſtre Inſtitut, lorſqu'il poſe pour principe que toutes les obſervances de la profeſſion religieuſe, ne tendent qu'à garder plus parfaitement la grande Regle de Noſtre-Seigneur, qui eſt l'Evangile. Si, dit-il, on nous défend de parler aprés Complies, c'eſt de peur

Juvenibus noſtris.

Stultiloquium eſt in expoſitione alicujus libri ita loqui, ut neceſſarium ſit expoſitorem ipſius expoſitionis quærere.

« Si præceptū eſt nobis poſt Completam non lo-

CHAP. XLII.

qui, &c. ne refectis cibo colloquentibus simul aliquanlis exurgeret. C. 41. pag. 915.

» que dans l'entretien qui ſuivroit ainſi noſtre repas, il ne s'élevât
» quelque conteſtation entre nous, & que veillant trop long-
» temps, nous ne puſſions plus nous lever à l'heure deſtinée pour
» l'Office divin; S'il nous eſt commandé de ne point manger de
» chair, c'eſt pour nous mortifier, & pour eſtre plus en eſtat de
» garder les loix de la chaſteté. Il nous eſt pourtant permis d'en
» manger quand la neceſſité nous y oblige: car ſans doute Noſtre
» Seigneur a obſervé cette meſme Regle dans l'uſage du boire &
» du manger, n'en prenant qu'autant qu'il eſtoit neceſſaire pour
» ſouſtenir le corps, & le rendre capable de travailler. Saint Be-
» noiſt n'a pas pretendu en faire davantage: il ſuffit au diſciple
» de ſe rendre conforme à ſon maiſtre. Il parle encore de ſaint Benoiſt dans deux autres endroits de ſon ouvrage. Expliquant le vingt-ſeptiéme Chapitre de ſaint Matthieu, où il eſt dit que les Juifs acheterent le champ d'un potier pour y enterrer les Etrangers, il obſerve que l'on avoit baſti en ce lieu là *un hoſpital pour les François*, auquel * le Prince du païs avoit attribué des terres en conſideration de Charlemagne, mais que de ſon temps, les Moines qui avoient ſoin de cet hoſpital, & les pelerins qui y venoient loger, ne ſubſiſtoient plus que de la charité & des aumônes des Fidelles. Il écrivoit du temps du Pape Nicolas premier, & lorſque les Bulgares embraſſoient la foi. Comme dans ſa preface il s'adreſſe en general aux Peres de Stavelo, & qu'il ne nomme point d'Abbé, il eſt probable qu'il a publié ſon ouvrage lorſque ſa communauté n'avoit point d'Abbé regulier, & qu'elle eſtoit ſous la dépendance du Comte Adelard, dont nous allons parler, c'eſt-à-dire vers l'an 860. ou 865.

* *Ce Prince eſt ſans doute le Caliphe Aaron qui envoia des preſens à Charlemagne, & qui eſtoit lui-meſme fort liberal envers les Scavans, & les pauvres. Voiez Elmacin pag. 110*

Modo ſolummodo de elecmoſyna Chriſtianorum vivunt, & ipſi Monachi, & advenientes. *Pag.* 917.

Bulgari quoque, qui & ipſi ex ipſis gentibus ſunt cotidie baptizantur. *Cap* 56. *pag.* 917.

III.

Abbez de Stavelo.

Barth. Fiſen. Flor. Leod. pag. 401.

Ebbes Archeveſque de Reims, & aprés lui Hircar Eveſque de Liege, eurent l'adminiſtration de l'Abbaie de Stavelo. Ce dernier eſtant mort vers l'an 855. le monaſtere fut ſous la conduite d'Adelard, qui n'eſtoit que laique, puiſqu'il eſt qualifié Comte dans les anciens titres. Il eut pour ſucceſſeur Hildebold qui ſemble avoir eſté Religieux. Loüis le Germanique l'appelle *venerable Abbé* dans les lettres, par leſquelles il confirme les privileges de ſon monaſtere, & en augmente les revenus. Ses deux prochains ſucceſſeurs furent Leutbert Archeveſque de Mayence, & le Comte Linfroi. Du temps de Leutbert, c'eſt-à-dire vers l'an 883. les Religieux penſerent tomber entre les mains des Normans qui s'eſtoient campez autour de

Act. ſec. 2. pag. 300.

leur

leur monaſtere, mais ils en ſortirent la nuit avec le corps de leur Patron ſaint Remacle, qui dans un ſi grand danger brilla d'une lumiere miraculeuſe. Ils revinrent dans leur cloiſtre lorſque les ennemis ſe furent retirez, mais dix ans aprés, ſçavoir du temps de Linfroi, une nouvelle irruption des Normans les obligea encore d'en ſortir, & de ſe refugier dans des lieux de ſeureté. CH. XLIII.

CHAPITRE XLIII.

Dés Abbaies de Lob, de ſaint Guilain, d'Haſnon & de ſaint Vaſt.

I.

Abbez de Lob.

LA ſuite des Abbez reguliers de Lob, fut interrompue par Hildric Chanoine qui en uſurpa l'adminiſtration vers le commencement du neuviéme ſiecle. Il eut pour ſucceſſeurs Ramneric, Folrad, Eggard, Harbert. Le culte de ſaint Uſmar s'accrut par les ſoins de Folrad, qui tira du tombeau * le corps du Saint avec la permiſſion de l'Eveſque de Cambrai, & l'expoſa à la veneration du peuple. Ce precieux dépoſt invita depuis les malades à venir implorer la miſericorde divine dans l'Egliſe où il repoſoit, & pluſieurs furent gueris par miracle. Harbert eſtoit Religieux de Corbie: il avoit beaucoup de vertu & de zele pour l'avancement de la pieté, & ce fut en veuë de ſon merite que Loüis le Debonnaire lui donna la charge d'Abbé, mais pendant les diviſions qui troublerent la France, un Clerc nommé Hubert s'empara du monaſtere, en chaſſa Harbert, & laiſſant aux Religieux quelques terres de petit revenu pour leur nourriture & leur entretien, il s'attribua le reſte, & en emploia une partie à faire ſubſiſter des gens de guerre qu'il avoit auprés de lui. Il ſe maria auſſi ne gardant rien de ſa profeſſion de Clerc que la ſeule tonſure, & le jour meſme qu'il s'eſtoit raillé d'une maxime de l'Evangile qui recommande l'humilité, il ſe trouva engagé dans un combat, où il reçut dabord un coup qui lui perça la langue, & mourut enſuite d'une autre bleſſure. L'Abbaie eſtant en mauvais eſtat à l'égard des baſtimens & des biens temporels, elle fut reſtablie par le jeune Lothaire qui emploia pour cet effet le bien-

Fulcuin de Abb. Lob. c. 9. & ſeqq. Spicil. Tom. 6. pag. 551.

* *l'an 823.*

Ce Folrad eſtoit auſſi Abbé de ſaint Quentin, & il renouvella l'Egliſe dediée à ce ſaint comme chante Theodulphe dans ſes vers l. 2. n. 7.

Spicil. Tom. 6. pag. 556.

Vers l'an. 865.

CH. XLIII. heureux Jean Eveſque de Cambrai qui dreſſa un memoire du revenu des terres. Charles le Chauve y accorda auſſi des graces, y fit rendre du bien qui y appartenoit, & y mit pour Abbé ſon fils Carloman. Franco Eveſque de Liege en eut enſuite l'adminiſtration, & acquit pluſieurs choſes pour ſon monaſtere. Il obtint d'Arnoul Roy de Lorraine que cette charge paſſat à ſes ſucceſſeurs pour la poſſeder comme avoit fait autrefois l'Abbé Harbert, & qu'ainſi l'Abbaie de Lob ſeroit unie à perpetuité à l'Egliſe de Liege, comme il paroiſt par les lettres de ce Prince de l'an 888. Cette union ſe fit du conſentement des Religieux, & aprés que Franco fut convenu qu'ils auroient la moitié des revenus pour leur ſubſiſtance, outre de certaines dixmes deſtinées à faire l'aumône à la porte du monaſtere & pour recevoir les paſſans. Franco taſcha d'augmenter ainſi le bien de ſa Cathedrale & de ſe faire un fond pour ſouſtenir la guerre contre les Normans, qu'il alla lui-meſme combattre, & qu'il défit en pluſieurs rencontres, mais conſiderant depuis que des mains ſanglantes, telles qu'eſtoient les ſiennes aprés ces expeditions militaires, ne devoient point toucher aux choſes ſaintes, ny offrir à Dieu le ſacrifice de l'Autel, il envoia à Rome un Eccleſiaſtique nommé Berico, & un Religieux de Lob appellé Teutric, & pria le Pape de les ordonner Eveſques pour ſuppléer à ſon défaut, & faire ſous ſon autorité les fonctions paſtorales dans ſon dioceſe. Aprés avoir obtenu cette grace du ſaint Siege, il paſſa le reſte de ſes jours en paix, & eut pour ſucceſſeur Eſtienne qui fut auſſi Abbé de Lob. Le Bienheureux Thierri Eveſque de Cambrai, dédia l'Egliſe de Valers l'an 844. à la priere de l'Abbé Harbert ce qui fait voir que ce monaſtere ſubſiſtoit encore.

Polyptychum.

Aubert Mirai Notit. Eccl. Belgii pag. 76.

Fulcuin Spicil. 6. pag. 558.

Chronic. Camerac. l. 1. cap. 41.

II.
Abbaie de ſaint Guilain.

Le venerable Elefant parent de Charlemagne, gouverna pluſieurs monaſteres & entre autres celui de ſaint Guilain, que ce Prince commit à ſes ſoins avec ordre d'y faire une nouvelle Egliſe. Il en baſtit une beaucoup plus grande & plus belle que l'ancienne, & il pria Halitgar Eveſque de Cambrai de la dédier. Cette ceremonie ſe fit le ving-cinq de Juillet, du temps de Loüis le Debonnaire & vrai-ſemblablement l'an 818. Comme on louë Elefant de ſon zele pour l'obſervance, il y a lieu de croire qu'il n'eut pas moins de ſoin de l'édifice ſpirituel, que du materiel, & qu'eſtant lui meſme fort regulier, il fit vivre ſes Religieux dans une exacte diſcipline. On lui attribue l'eſtabliſ-

Abbas Elefans tunc temporis multarum Abbatiarum Rector opinatiſſimus, & regularis normæ ſervantiſſimus. *Act. ſac. 2. pag. 796.*

ſement du Prieuré d'Alemans qui eſt ſitué dans le dioceſe de Soiſſons, & dépend de ſaint Guilain.

III. *Monaſtere d'Haſnon.*

Charles le Chauve eſtant Empereur, maintint l'Abbaie d'Haſnon dans la poſſeſſion de ſes biens. L'extrait de ſa charte fait voir que ce monaſtere, eſtoit double & habité de deux communautez l'une d'hommes & l'autre de religieuſes, qui demeuroient dans deux maiſons ſeparées. Ermentrude ſa fille en avoit la conduite. Tel eſtoit auſſi l'eſtat de l'Abbaie de Denain à laquelle ce meſme Prince accorda preſque en meſme temps des lettres de protection qui la reſtablirent dans la joüiſſance de ſes biens. Giſle ſœur de Charles obtint de lui cette grace, pour la ſubſiſtance des deux communautez qui ſervoient Dieu dans ce monaſtere. Il ſe trouve de ſemblables lettres pour celui de Marchiennes.

Aub. Mir. Notit. Eccl. Belgii pag. 69. 70. 71. 72. an. 877.

IV. *Abbez de ſaint Vaſt.*

L'Egliſe du monaſtere de ſaint Vaſt d'Arras aiant eſté ruinée par un incendie, fut renouvellée par le venerable Raddon Abbé qui entra dans cette charge l'an 795. Il la rebaſtit beaucoup plus belle qu'elle n'eſtoit, & il la fournit de vaſes ſacrez dont quelques uns eſtoient tout d'or, de riches ornemens, de tapiſſeries, & de tout ce qui eſtoit utile pour l'office divin. On peut voir la-deſſus des vers que le fameux Alcuin à faits à ſa loüange. Raddon pria auſſi ce ſçavant homme, de mettre en meilleur ſtile la vie de ſaint Vaſt. Alcuin déferant aux prieres de ſon ami la repolit, & il marque ſur la fin que l'Egliſe du Saint eſtoit deſervie par un grand nombre de Religieux & d'autres Officiers, & qu'il s'y faiſoit ſouvent des miracles. Dans la preface qu'il addreſſe à Raddon, il l'exhorte à bien s'aquitter de ſon devoir & à ſe ſouvenir que la charité doit animer toutes ſes actions. Il lui dit que s'il s'eſt tant appliqué à embellir ſon Egliſe, il eſt encore plus obligé de procurer à ſa communauté l'ornement des vertus. Il l'avertit de prendre garde que les Religieux ſoient aſſidus à l'office & qu'ils le chantent avec devotion & ferveur, afin qu'ils faſſent ſur la terre ce que les Anges font dans le Ciel. Il ſouhaite auſſi qu'ils s'appliquent aux ſaintes lettres, & qu'ils ſe rendent capables de défendre la foy contre les faux Docteurs, & les heretiques. Il exhorte leur Abbé à leur donner bon exemple, & à les faire vivre dans l'union & dans l'obeiſſance. Il l'avertit d'eſtre charitable envers les pauvres, de faire preſcher dans ſon Egliſe les jours de Feſtes pour l'inſtruction du peuple, & d'avoir ſoin qu'en quelque lieu

Eſt (locus) largitione fidélium ſublimatus & agmine monachorum & aliorum deo devotorum grege refertus. *Alcuin. oper. pag. 1418.*

Feſtivis diebus veniente ad Eccleſiam populo fac eis prædicari verbum Dei, &c. *Ibid. pag. 1418. carm. 66. 67.*

Ces Heretiques eſtoient Felix d'Urgel, Elipande, &c.

CH. XLIII.

quil aille ſes Clercs (c'eſt-à dire ſes Religieux) ſe conduiſent d'une maniere ſainte & édifiante. Adalonge qui lui ſucceda l'an 815. fut emploié par Loüis le Debonnaire pour une affaire fort importante, & envoié pour cet effet en Ambaſſade à Rome. Par l'accommodement qui termina la guerre civile, qui s'eſtoit ouverte entre les enfans de Loüis le Debonnaire, Charles le Chauve ceda à ſon frere Lothaire l'Abbaie de ſaint Waſt. Depuis le jeune Lothaire la rendit à Charles, qui fit auſſi-toſt un reglement en faveur des Religieux, deſtinant une partie du revenu du monaſtere pour l'entretien de l'Egliſe, & des Officiers qui y ſervoient, une autre pour leur chambre, c'eſt-à-dire pour leurs veſtemens, une autre pour la porte, une autre pour recevoir les pauvres, & enfin une autre pour l'Infirmerie. Il leur donna de plus quelques terres pour faire des prieres par chacun an pour le repos de l'ame de la Reine Ermentrude. Il leur permit auſſi de s'élire un Abbé. Ce reglement fut publié dans le Concile de Verberie, tenu vers l'an 869. & depuis confirmé par le Pape Jean huitiéme à la priere de Charles, qui le renouvella encore aprés qu'il eut eſté couronné Empereur. Mais dans la ſuite les Comtes de Flandres ſe rendirent maiſtres de ce monaſtere, & les Religieux furent longtemps ſans Abbez reguliers. Pendant que le Comte Adelard gouvernoit le monaſtere de ſaint Vvaſt, comme prepoſé par Lothaire, ſçavoir l'an 852, Thierri Eveſque de Cambrai y trouva heureuſement les reliques de ſaint Vvaſt, & les mit dans une chaſſe, afin qu'on pût aiſement les transferer ailleurs ſi l'on y eſtoit obligé par la crainte des Normans. La ſuite des choſes fit voir que cette precaution eſtoit neceſſaire : car ſur l'avis qu'on eut d'une irruption des Barbares, * on porta depuis ce precieux dépoſt à Beauvais, d'où, le peril eſtant paſſé, * il fut reporté à ſon monaſtere par les ſoins du pieux, & ſçavant Dodilon, qui de Religieux, & Prieur de ſaint Vvaſt, avoit eſté fait Eveſque d'Arras par l'élection du Clergé, & du peuple. Ulmar Preſtre & Religieux a laiſſé un recit de quelques miracles du Saint, & de la maniere, dont l'on trouva ſes reliques en 852 à quoi un autre a joint un diſcours touchant la tranſlation que l'on en fit à Beauvais.

L'an 823. Adalonge, & le Comte Hunfroi furent envoiez à Rome pour informer de la mort de deux Officiers tres fidelles au jeune Empereur Lothaire, qu'on avoit aſſaſſinez.

Aub Mirai Diplomat. Belgic. pag. 24 & 27. Concil Tom 8. an 866 vel 869. pag. 866.

Sammarth. Gall. Chriſt. pag. 914.

Chronic. Camerac. l. 1. c 42.

Vide Act. ſec. 4. an. 852. pag. 599. & 605.

** Vers l'an 879. Chro ic. Camerac. l 1. c. 106.*

** Vers l'an 892.*

V.

Tranſlation des reliques de ſaint Aicadre, & de ſaint Hugues.

Ce fut pour éviter la violence des meſmes ennemis, que les Religieux de Jumiege ſe retirerent avec les corps de ſaint Aicadre, & de ſaint Hugues dans leur terre d'Haſprés ſur l'Eſcaut

entre Cambrai, & Valenciennes, & qu'ils y fonderent, ou plutoſt reſtablirent un Prieuré : car, ainſi que l'on a veu ci-devant, il y a un Auteur qui en attribuë la premiere origine à Pepin Maire du Palais. Depuis ce Prieuré eſt demeuré en poſſeſſion de ces ſaintes reliques, & a eſté aſſujetti à l'Abbaie d'Arras.

Ibid. lib. 2. c. 29. Miraus orig. cœnob. Benedict. Belgii, cap. 6.

Voiez ci-devant pag. 160.

CHAPITRE XLIV.

De l'Abbaie de ſaint Amand.

I. *Abbez de ſaint Amand.*

IL paroiſt par les ouvrages d'Alcuin qu'il avoit une devotion particuliere envers ſaint Amand, & qu'il eſtoit uni d'amitié avec les Religieux du monaſtere d'Elnon, qui porte aujourd'hui le nom du Saint. La principale cauſe de cette liaiſon eſtoit ſon frere Arnon, ou Aquila, qui s'eſtoit conſacré à Dieu dans cette Abbaie, & qui aprés l'avoir gouvernée avoit eſté fait Archeveſque de Saltzbourg. Lorſqu'il fut eſtabli dans cette dignité, les Religieux choiſirent pour Superieur Adalric ; mais il ne laiſſa pas d'avoir toujours grand pouvoir dans le monaſtere, & de prendre grande part à ce qui regardoit le culte du Saint, & le bien de la communauté. Pour entendre ce que nous avons à dire de la ſeconde tranſlation du Saint, il faut obſerver qu'il y avoit autrefois quatre Egliſes dans le monaſtere. La premiere que l'on diſtinguoit des autres par le nom de ſaint Martin eſtoit la plus ancienne, & ſaint Amand y avoit fait autrefois ſes prieres. C'eſt de cette Egliſe, & non pas de celle de Marmoutier, dont parle Alcuin dans une de ſes Epigrammes. La ſeconde que l'on avoit conſacrée à ſaint Pierre, eſtoit dans le cloiſtre, & deſtinée particulierement pour les Religieux ; & c'eſt pourquoi les femmes n'y entroient point, non plus que dans la pluſpart des autres Egliſes de noſtre Ordre. La troiſiéme reconnoiſſoit pour patron ſaint André, & l'on dit que dans ſon origine elle fut deſervie par des Eccleſiaſtiques, & des Religieux joints enſemble, qu'enſuite il n'y eut plus que des Chanoines, & que le Pape Innocent troiſiéme ſubſtitua à ceux-ci des Religieux. Les miracles dont Dieu honoroit le tombeau de ſaint Amand, obligerent ſeize ans aprés

L'an 785.

Alcuin. poem. 59. pag. 1690.

CH. XLIV. ſa mort, de tirer ſon corps de l'Egliſe de ſaint Pierre où il repoſoit, & de le transferer dans un lieu où les femmes euſſent accez auſſi bien que les hommes. On le mit dans une grotte proche d'une quatriéme Egliſe dediée à ſaint Eſtienne. Arnon eſtant Abbé, ou meſme eſtant Archeveſque de Saltzbourg, accrut & fortifia cette grote, afin qu'elle ne reçut point de dommage du debordement de la riviere voiſine, & fit placer le corps du Saint dans un lieu plus élevé, emploiant à cet effet le Sacriſtain de l'Abbaie nommé Lothaire, qui trouva le corps du Saint encore tout entier. Le recit de la ſeconde tranſlation l'a met en 809. mais il faut qu'elle ait eſté faite du moins cinq ans auparavant, puiſqu'Alcuin qui la celebre dans ſes poëſies, mourut aſſurement l'an 804. Cette date de 809. qui n'y eſtoit point, a pû eſtre adjouſtée par quelque copiſte qui s'eſt mépris, comme ſans doute on s'eſt trompé en diſant que cette ceremonie ſe fit cent cinquante ans depuis la mort du Saint, puiſque ſa vie finit l'an 679. comme l'on a veu ailleurs. L'Abbé Adalric eut pour ſucceſſeurs Rofroi, & Adaleold. La diſcipline s'eſtant un peu affoiblie dans leur communauté, Loüis le Debonnaire y envoia ſaint Aldric Abbé de Ferrieres, pour y apporter remede, & exciter les Religieux à garder plus exactement la regle de ſaint Benoiſt. Il y a lieu de croire que cette reforme ſe fit du conſentement, & peut-eſtre à la priere d'Adaleold: car il ſe joignit avec ſaint Aldric pour obtenir du Roy que l'on deſtinat de certains revenus pour la ſubſiſtance des Religieux: ce qui fut executé l'an 822. comme il ſe voit par les lettres de Loüis. Un feu miraculeux qui fut veu l'an 855. dans l'Egliſe du Saint, & qui y alluma un cierge, contribua à augmenter ſon culte, & porta les Religieux à celebrer avec plus de ſolemnité la feſte de ſa ſeconde tranſlation.

Act. ſæc. 2. pag. 728. & Act ſæc. 4. pag. 62. & ſeqq.

Act. ſæc. 2. pag. 730.

II. *Pepin, & Dreux fils de Charles le Chauve, elevez dans ſaint Amand.*

Charles le Chauve mit deux de ſes enfans dans le monaſtere de ſaint Amand, pour y eſtre formez à la pieté, & inſtruits dans les lettres: mais ces deux Princes, dont l'un s'appelloit Pepin, & l'autre Dreux, y moururent fort jeunes. Leur memoire s'eſt conſervée par leur Epitaphe, qui fut dreſſé par un ſçavant Religieux appellé Milon qu'on leur avoit donné pour precepteur. Un autre Moine nommé Hucbauld neveu, & diſciple de Milon ſe diſtingua encore par ſa doctrine. Au reſte leur Abbaie ne pût éviter cette furieuſe tempeſte qui en détruiſit tant d'autres. Les Normans y eſtant entrez l'an 887. en

passerent par le fil de l'épée tous les Religieux qui chantoient l'Office dans l'Eglise, & ruinerent le monastere. L'Abbaie de Marchiennes se sentit du mesme orage. Les Barbares y mirent le feu, & les Actes de sainte Rictrude aiant esté perdus dans cet incendie, avec la plusparт des autres titres, Estienne Evesque de Liege emploia le Moine Hucbauld pour composer de nouveau la vie de la Sainte sur les memoires qui restoient.

CH XLV.

Act. sec. 2. pag. 938. & 951.

CHAPITRE XLV.

De l'Abbaie de saint Bertin.

I.

Abbez de saint Bertin.

Adzonas, & manicas, &c.

Jac. Malbranc. de Morinis. Tom. 2. pag. 139. 152.

Iperius Chronic. S. Bertin cap. 9.

ODland gouvernoit l'Abbaie de saint Bertin dés l'an 795. Il obtint de Charlemagne le droit de chasser dans les bois du monastere pour les besoins de la communauté, & principalement pour avoir dequoi faire *des ceintures, & des manches*, & dequoi couvrir & relier les livres. Comme il alloit souvent à la terre d'Arkes pour les affaires de sa communauté, il y bastit une Eglise en l'honneur de saint Martin, & voulut que chaque semaine dix Religieux de sa dépendance, sçavoir cinq du monastere de saint Bertin, & autant de celui de Nostre-Dame, ou de saint Omer s'y rendissent pour y faire l'Office. Nanthaire second lui succeda vers l'an 804. Il se trouve une charte, où il se qualifie Abbé de Sitiu, (c'est-à-dire de saint Bertin) & de la Celle, de Beborne ou Hebrone, dont est Prieur Hebroin. Ce Prieuré de Beborne estoit un lieu fort solitaire, où se retiroient les Religieux de saint Bertin, qui vouloient imiter la vie des Anachoretes. Ardulfe Roy de Northumbre aiant esté chassé de son Estat, y fut restabli par l'autorité du Pape Leon, & de Charlemagne, qui envoierent pour cet effet en Angleterre le Diacre Adulfe, & les Abbez Rofroi, & Nanthaire. Jusqu'alors le monastere de saint Bertin n'avoit eu que des Abbez reguliers, mais la suite en fut interrompuë aprés la mort de Nanthaire arrivée l'an 818. car Fridugis Chanoine, & disciple d'Alcuin, non content de l'Abbaie de saint Martin de Tours, obtint encore du Roy celle de saint Bertin avec ses dépendances. Il y trouva environ cent trente Religieux, sçavoir quatre-vingt-trois dans le principal monastere dedié à

Eardulfus.

Lan 809.

Vide Act. sec. 3. part. 1. pag 121.

CH. XLV. saint Pierre, & le reſte ailleurs. Ce grand nombre de Moines nuiſant au deſſein qu'il avoit de s'approprier une partie conſiderable des revenus de ce lieu ſaint, & voulant auſſi y avoir une communauté de perſonnes de ſon Inſtitut, avec leſquels il put vivre, il reduiſit les quatrevingt trois Religieux de ſaint Pierre, ou de ſaint Bertin, à ſoixante, ou à quarante, & chaſſa les autres qui eſtoient les plus attachez à l'obſervance, & plus contraires à ſes intereſts. Il changea l'eſtat du monaſtere de Noſtre-Dame, ou de ſaint Omer, & au lieu de quarante Religieux qui en deſervoient l'Egliſe, il y mit trente Chanoines. Cette Egliſe eſt aujourd'hui la Cathedrale de ſaint Omer.

Reliquos diſtrictioris vitæ viros, quos ſuæ perverſitati putavit non conſentire, de monaſterio expellens abire permiſit. *Ibid.*

II. *Donation de Goibert.*

Du temps de Fridugis, un riche Seigneur nommé Goibert offrit à l'Abbaie de ſaint Bertin ſon fils Gonbert, qui eſtoit déja Diacre, & par une liberalité qui eſtoit plutoſt d'un grand Prince, que d'un ſimple particulier, il y donna trente-trois terres. De ce nombre eſtoit celle de Stenland, où Goibert avoit baſti une Egliſe, ou un monaſtere en l'honneur du Sauveur du monde : & les revenus de ces terres furent principalement deſtinez pour la porte du monaſtere, c'eſt-à-dire pour y faire l'aumône aux pauvres. Mais l'Abbaie en perdit depuis la poſſeſſion par divers accidens. Gonbert mena une vie fort exemplaire, & digne d'une perſonne entierement conſacrée à Dieu. * Il reſtablit auſſi la biblioteque du monaſtere, & comme il excelloit dans l'art de copier les livres, il y en donna d'écrits de ſa propre main ; il écrivit auſſi trois Antiphonaires, un pour l'Egliſe de ſaint Omer, le ſecond pour celle de ſaint Vvinoc, & le troiſiéme, dont les lettres eſtoient marquées avec de l'or, pour celle de ſaint Bertin.

Ad portam hujus monaſterii pro eleemoſyna facienda .... quo poſteà devenere novit Deus. ait *Iperius Chronic. cap. xj. part. 3.* *Malbranc Tom. 2. pag. 215.*

* *D'autres attribuent au Pere ce que nous diſons ici du fils.*

III. *Autres Abbez.*

Fridugis eut pour ſucceſſeurs Hugues fils de Charlemagne, & Abbé de ſaint Quentin. Quoiqu'il ne fut pas Religieux, mais Chanoine, il fit paroiſtre une affection particuliere pour l'Ordre monaſtique. Il remit l'Abbaie de ſaint Bertin en poſſeſſion du droit qu'elle avoit ſur l'Egliſe de ſaint Omer, & obtint que les Chanoines que Fridugis y avoit eſtablis, euſſent pour chef un Religieux, qui y celebreroit les ſacrez myſteres quatre fois par an pour marque de ſuperiorité. Ce reglement fut fait l'an 839. par ſaint Folquin Eveſque de Teroüane du conſentement de Loüis le Debonnaire, & fut encore confirmé, & publié dans un Synode. Il admit à la profeſſion monaſtique ſaint Grimbauld, qui enſeigna depuis les ſciences à Oxford en Angleterre.

Sçavoir le Mardi des Rogations, & aux feſtes de ſaint Iean Baptiſte, de ſaint Omer, & de tous les Saints. Iperius cap. 32. part. 1.

Angleterre. Hugues aiant eſté tué l'an 844. au ſiege de Toulouſe, Adalard Chanoine de ſaint Omer, & fils du Comte Honroc, eut l'adminiſtration de l'Abbaie de ſaint Bertin. De ſon temps ſaint Folquin Eveſque de Teroüane prevoiant l'incurſion des Normans, transfera ſous l'autel de l'Egliſe de ſaint Martin, & mit bien avant dans terre, les oſſemens ſacrez de S. Bertin. Ce precieux dépoſt demeura ainſi caché juſqu'à l'an 1052. qu'il fut découvert par Gui Archeveſque de Reims. Le Comte Honroc ſe fit Moine dans ſaint Bertin, & s'aſſujettit ainſi à ſon fils. Il y donna deux terres, & mourut quelque temps aprés. Adalard eſtant encore Abbé, ſçavoir l'an 855. Dieu appella au repos de l'éternité ſaint Folquin Eveſque de Teroüane. Ce ſaint Prelat fut enterré dans le monaſtere de ſaint Bertin, & eut pour ſucceſſeur ſaint Humfroi Religieux de Prom. Adalard avoit du merite, & gouvernoit bien ſa communauté. Mais ſes ennemis rendirent ſa fidelité ſuſpecte à Charles le Chauve, qui le priva de ſon Abbaie, & la donna à un Chanoine nommé Hugues, qui avoit l'honneur d'eſtre ſon parent, eſtant fils de Conrad, & d'Adelaide.

CH. XLV.

Malb. anc. lib. 6. cap. 6. ſeu Tom. 2. pag. 255. & 249. Iper. cap. 13. part. 3.

Vide Act. ſec. 4. p. 1. pag. 625.

Vide Act. ſ. c. 3. part. 1 pag 499. Ioan. Pap. VIII. Epiſt. 103.

Du temps de ce ſecond Hugues Abbé de S. Bertin, ſçavoir l'an 861. les Danois, ou Normans vinrent piller le monaſtere. A leur approche, les Religieux ſe ſauverent en des lieux exempts de danger, à la reſerve de quatre qui ſe devoüerent à ne point abandonner leur Egliſe, & qui aprés avoir ſouffert divers tourmens, furent tuez par les Barbares. Iperius honore leur mort du nom de martyre. Et c'eſt pourquoi nous ne devons pas omettre leurs noms, puiſqu'il les marque. De ces quatre il y en avoit deux qui eſtoient Preſtres, ſçavoir Vvorad, & Vvinebauld, & deux Diacres, ſçavoir Garvauld, & Regenard. Adalard qui avoit eſté dépoſé rentra dans le gouvernement de l'Abbaie aprés Hugues, & en repara les baſtimens. Zeppo Lieutenant du Roy ſe fit Religieux à ſaint Bertin. Nous avons remarqué que ſaint Humfroi gouvernoit alors le dioceſe de Teroüane : les Normans le perſecuterent tellement qu'il penſa quitter ſa dignité, & retourner dans le cloiſtre. Il conſulta là deſſus le Pape Nicolas qui lui répondit qu'il ne devoit pas abandonner ſon troupeau dans cet orage, & cette extréme affliction, mais le ſecourir, & le conſoler autant qu'il lui ſeroit poſſible.

IV.

Ravage du monaſtere.

Act. ſec 3 part. 1 pag. 127. Diverſis macta-ti cruciatibus martyrio coronantur. *Iperius MS. chronic. cap. 14.*

Act. ſec. 4. part. 2. pag. 224. Can Sciſcitaris. *cauſ. vij. q. 1.*

Aprés la mort d'Adalard arrivée en 864. les Religieux de ſaint Bertin prierent ſaint Humfroi d'eſtre leur Abbé, & le

V.

Saint Humfroi Eveſque de Teroüane, & autres Abbez.

Digitized by Google

CH. XLV. Saint accepta cette charge purement en veuë de Dieu. Il en faiſoit les fonctions l'an 865. comme il ſe voit par la charte de Meginfroi jeune homme de famille noble, que Roduald ſon pere offrit au monaſtere pour y eſtre Religieux, y donnant en meſme temps une terre, dont il ſe reſerva l'uſufruit durant ſa vie. Mais l'année ſuivante, ſaint Humfroi fut privé de l'Abbaie de ſaint Bertin, par la puiſſance ſeculiere qui lui ſubſtitua un Chanoine nommé Hilduin, à qui l'on dit qu'il couſta trente-ſept livres d'or pour obtenir ce benefice. Hilduin uſa bien de ce qu'il avoit mal acquis, & ſon adminiſtration fut ſi avantageuſe au monaſtere, que l'on auroit cru que Dieu l'y auroit envoié pour en eſtre l'appui & le protecteur, s'il y eſtoit entré par une voie exempte de vice. Il en augmenta les revenus meſme en y donnant une terre qui lui appartenoit en propre, & il obtint de Charles le Chauve des lettres de protection, & de nouveaux privileges pour ſa communauté. Une de ces chartes royalles, qui ne fut expediée qu'aprés la mort d'Hilduin, contient un reglement pour la ſubſiſtance, & la nourriture des Religieux de S. Bertin, dont le nombre ne devoit pas eſtre moindre que ſoixante. De ſon temps, le païs fut affligé par une inondation de ſauterelles, qui avoient ſix aiſles, & marchoient comme en corps d'armée. On fit des prieres dans les Egliſes, & dans les maiſons religieuſes, & il s'éleva un vent de midi qui pouſſa ces horribles beſtes dans la mer, où elles furent noiées. Hilduin mourut l'an 877. Fouques Chanoine de ſaint Omer lui ſucceda dans l'Abbaie de ſaint Bertin. Il eut le déplaiſir de la voir encore pillée & bruſlée par les Normans. Mais il en repara les ruines, & il la fortifia pour la mettre à couvert des inſultes de ces Barbares. Sa promotion à l'Archeveſché de Rheims rendit ſa charge d'Abbé vacante. On la donna à Radulfe Moine de ſa communauté, qui tout vieux qu'il eſtoit appella auprés de lui Hucbauld Religieux de ſaint Amand, pour l'inſtruire dans les lettres ſaintes, dont il n'avoit qu'une mediocre connoiſſance. Aprés ſa mort arrivée l'an 893. les Religieux eurent avis que Baudoüin Comte de Flandres vouloit s'emparer de leur Abbaie. Pour rompre ſon deſſein, ils envoierent vers le Roy Charles le Simple, ſaint Grimbauld leur confrere, lequel aiant rencontré à la Cour, Fouques Archeveſque de Rheims, le pria de les ſecourir, & d'emploier ſon credit pour empeſcher que leur communauté ne fut ſoumiſe à la

Propter auri libras 37. *Iperius cap.* 17.

Malbranc. dit ſeulement 30. *livres, & cite Folquin. de Morinis. Tom.* 2. *pag.* 294.

Malbranc. de Morin. Tom. 2. *pag.* 326.

Regin chronic. an. 873.

An. 881.

An. 885.

De Morin. Tom. 2 *pag.* 400.

Prieur.

puiſſance, & à la direction d'un laique, l'aſſurant qu'ils aimeroient mieux quitter leur monaſtere, que de ſouffrir un ſi grand deſordre. Fouques avoit déja ſignalé ſon zele en reprenant le Comte des uſurpations qu'il faiſoit ſur l'Egliſe : il le fit encore paroiſtre en cette occaſion. Il parla au Roy en faveur des Religieux de ſaint Bertin, & ce Prince lui donna l'adminiſtration de cette Abbaie : de ſorte que ce Prelat en prit de nouveau la conduite. Baudoüin en conçut de la haine contre lui, & ſa paſſion fut d'autant plus violente, que ce genereux Eveſque le traverſa encore depuis dans les pretentions qu'il avoit ſur ſaint Vvâſt d'Arras, & en obtint le gouvernement à ſon excluſion. Le Comte tenta de nouveau d'entrer dans ſaint Bertin, & envoia pour cet effet vers le Roy un gentilhomme nommé Vinnemar. Mais celui-ci ne put rien faire pour ſon maiſtre, & Fouques qui ſe trouva encore à la Cour rompit ſes meſures. La fermeté de ce Prelat lui couſta la vie : car comme il s'en retournoit * de Compiegne à Rheims, il fut aſſaſſiné ſur le chemin par Vinnemar. Iperius le qualifie *Saint*, à quoi s'accorde le Concile de Rheims qui deplore ſa mort, & le loüe comme le défenſeur de l'Egliſe. Pour ſaint Grimbauld il paſſa en Angleterre, ou pour fuir la colere de Baudoüin, ou parce qu'il y fut appellé par le grand Alfred qui y regnoit, comme l'on verra dans la ſuite.

CHA. XLVI.

Vide M Albrane. de Morinis lib. 7. cap. 7. & 8. pag. 423.

* *Flodoard raconte la choſe un peu autrement, liv. 4. c. 10.*

L'an 900.

CHAPITRE XLVI.

De l'Abbaie de ſaint Pierre de Gand, ou de Blandinberg, & de celle de ſaint Bavon.

SCoran Abbé du monaſtere de S. Pierre de Gand, que l'on appelle auſſi Blandinberg, eſtant mort l'an 812. le venerable Folrad lui fut ſubſtitué par les Religieux toujours éloignez de la ville & comme en exil. On leur donna quelques terres, en 814. & en 825. auquel temps ils eſtoient encore ſous la conduite de Folrad. Celui-ci eut pour ſucceſſeur Eginard, qui eut auſſi l'adminiſtration de S. Bavon comme il ſe juſtifie par ſes lettres. On dit qu'il repara le monaſtere de Blandinberg, & qu'il y eſtablit vingt quatre Chanoines qui l'occuperent cent dix ans. Il fut

I.

Abbez de ſaint Pierre.

Miraus Not. sit. Eccl. Belgi pag. 40

Flandr. ill. ſtr. Sanderi Auctuar. pag. 44.

Eginh. Epiſt. 12.

CHA XLVI. ravagé par les Normans l'an 851. mais non pas détruit, puis qu'environ dix-huit ans aprés l'on y transfera le corps de sainte Amalberge. Trois ou quatre grands Seigneurs du païs en furent de suite les administrateurs jusqu'au temps du grand Arnoul Comte de Flandres qui y remit des Moines.

II. *Abbez de saint Bavon.*

Les quatre premiers Abbez de saint Bavon pendant le neuviéme siecle sont Wenebauld, Briddo, Eginard, Eynkeric. Aprés la mort de Briddo arrivée vers l'an 816, le monastere fut bruslé & les Religieux passerent en Angleterre. Eginard qui est sans doute le sçavant Eginard dont nous venons de parler, les rappella, restablit leurs bastimens détruits par le feu, & l'an 819. obtint des lettres de protection de Loüis le Debonnaire. L'administration d'Eynkeric n'a rien de remarquable que la necessité où il fut reduit de sortir de Gand, avec le corps de saint Bavon & d'autres reliques de Saints, pour se mettre à couvert de la violence des Normans. La ville de saint-Omer lui servit d'asile & il y mourut l'an 851. Tasrad son successeur ne s'y croiant pas en seureté se retira à Laon, & de-là dans la terre de Nelle en Picardie qui lui fut donnée par Charles le Chauve : Nelle devint ainsi un monastere. L'Abbaie de saint Bavon n'estoit pas cependant deserte & sans habitans. Il paroist par une charte de Charles le Chauve de l'an 864. qu'elle estoit desservie par des Chanoines, & qu'elle avoit pour administrateur le Comte Adelme : surquoi il est à remarquer que lorsque les Religieux en sortirent pour accompagner les reliques de saint Bavon, il y en resta quelques-uns pour garder le monastere lesquels peut-estre quitterent l'observance reguliere, & vécurent depuis comme des Ecclesiastiques. Aprés la mort de Tasrad arrivée l'an 867. les Religieux qui demeuroient toujours à Nelle lui substituerent Radulfe, dont l'administration & la vie finirent l'an 882. Il fut enterré à Nelle & eut pour successeur Elie, aprés la mort duquel arrivée en 895. les Religieux furent contraints de se transporter en divers lieux avec les reliques de saint Bavon, & ne retournerent à Gand que l'an 939.

Sander ibid pag 54.

Miræi Cod. donat. pag. 55.

Ou Tasrid.

Miræi Cod. donat. pag. 73.

Quidam propter locum venerabilem servandum substituerunt. *Act. sac 2. pag. 409.*

III. *Monasteres de Berg, de saint Odulphe, de Fosvverd. d'Egmond.*

Nous avons déja remarqué que l'Abbaie de Berg, ou de saint Pierre à une lieuë de Ruremonde, eut pour fondateur saint Viron Evesque, ou ses disciples : Lothaire le jeune la donna pour refuge, aux Chanoines de saint Martin d'Utrech dont l'Eglise avoit esté détruite par les Normans. Les monasteres

de saint Odulphe & de Foswerd tout deux situez dans la Frise Occidentale, furent bastis le premier vers l'an 830. & l'autre l'an 866. Mais le premier dans son origine fut une Eglise collegiale deservie par des Chanoines seculiers. Un Religieux d'Egmond dont l'on a une petite chronique qui finit l'an 1105, met la fondation de son monastere en l'an 878. Mais il n'a esté basti que dans le dixiéme siecle. La cause de sa mépriſe, est qu'il a crû que le territoire d'Egmond avoit esté donné à Thierri premier Comte d'Hollande, par le Roy Charles le Chauve l'an 863, au lieu que cette donation ne fut faite à ce Seigneur qu'en l'an 913. par Charles le simple.

Miraus or gin. cœnob Belgic. sancti Benedicti. cap. 25. & 26.

Act. sæc. 3. part. 1. pag. 632. Miraus chron Belgic. an. 613 Codex Donat. pag. 114.

CHAPITRE XLVII.

De saint Ludger premier Evesque de Munster.

L'Eglise eut encore la joie de voir croistre le nombre de ses enfans, par la conversion des peuples du Septentrion à qui l'on continua d'annoncer l'Evangile. Ceux de nostre institut eurent grande part à ces conquestes spirituelles, & estendirent en mesme-temps nostre Ordre par la fondation de nouveaux monasteres. Ce zele pour la propagation de la Foi & de l'estat Religieux a esté une des vertus de saint Ludger premier Evesque de Munster, & c'est pourquoi il est de nostre sujet de traçer ici un abbregé de sa vie, puisqu'il est certain qu'il a gardé pendant quelques années la Regle de saint Benoist, quoique d'ailleurs l'on mette en question si on lui peut donner la qualité de *Moine*.

I. *Propagation de la Foi dans le Septentrion.*

Saint Ludger sortit d'une des principales familles de la Frise. Son pere s'appelloit Thiagrim & sa mere Lifburge. Dés sa jeunesse il fit paroistre de l'inclination pour les lettres, & c'est ce qui obligea ses parens de l'envoier à Utrech, où il eut l'avantage d'avoir pour maistre saint Gregoire disciple & successeur de saint Boniface, dans le gouvernement de l'Eglise de cette ville. Saint Gregoire l'aiant admis dans son monastere lui fit quiter l'habit seculier, & lui donna la tonsure Clericale : Il avoit plusieurs autres disciples de grande esperance, & dont quelques-uns furent depuis élevez à l'Episcopat, & d'au-

II. *Saint Ludger elevé dans le monastere d'Utrech.*

CH. XLVII.

tres ſervirent l'Egliſe dans la predication & dans d'autres emplois. Mais le jeune Ludger ſe diſtingua d'eux par ſon honeſteté, par ſa ſageſſe, & par ſes autres vertus, & il gagna le cœur de chacun. Il paſſa en Angleterre avec le venerable Alubert Preſtre, & il y fut ordonné Diacre. Il y acquit auſſi la connoiſſance d'Alcuin qui enſeignoit alors les lettres dans la Cathedrale d'York, & il demeura quelques mois avec lui. Aprés ce voiage qui dura un an, il revint à Utrech, & il obtint de ſaint Gregoire la permiſſion de retourner en Angleterre, & d'y continuer ſes eſtudes ſous Alcuin. S'eſtant rendu de nouveau auprés de ce grand homme, qui enſeignoit les ſciences dans *un monaſtere de Religieux*, c'eſt-à-dire dans l'Egliſe d'York, il eut l'avantage d'eſtre ſon auditeur & de recevoir ſes inſtructions pendant trois ans & demi. Le fils d'un Comte des environs d'York aiant eſté tué par un marchand de Friſe, il n'y eut plus de ſeureté à York pour les Friſons, ni meſme pour ſaint Ludger, & quoi qu'ils n'euſſent point eu de part à ce crime, ils furent obligez de repaſſer dans leur païs, de peur que l'on ne vengeat ſur eux le ſang de ce jeune Anglois qui avoit eſté aſſaſſiné Saint Ludger revint donc trouver S. Gregoire *à qui il fut d'autant plus cher & plus precieux, qu'il avoit fait plus de progrez dans la ſcience de la diſcipline monaſtique.* Il nous apprend lui meſme dans la vie de ſaint Gregoire qu'il a écrite, que cet excellent maiſtre quelque-temps avant ſa mort donnant des livres à ſes diſciples, lui fit preſent *du Manuel de ſaint Auguſtin.* Albric ſucceſſeur de ſaint Gregoire envoia ſaint Ludger à Daventre pour en rebaſtir l'Egliſe qui avoit eſté ruinée par les Paiens. Le Saint s'aquita tres bien de cette commiſſion, & il eut le bon-heur de trouver le corps de ſaint Lebvin fondateur de l'Egliſe de Daventre où depuis l'on mit une communauté de Chanoines.

Vers l'an 766.

In monachorum monaſterio. *Act. 4 part. 1 pag. 37.*

Eratque patri Gregorio & ceteris tanto dignior & acceptior, quanto fuit & in monaſticis eruditionibus illuſtrior. *Act. an. 809 pag. 22. & Act. ſac. 3. part. 2. pag. 332.*

III.

Il eſt ordonné Preſtre & va au Montcaſſin.

Albric ſaint Ludger & deux autres Preſtres gouvernoient tour à tour chacun trois mois.

Il fut enſuite ordonné Preſtre & prepoſé pour gouverner l'Egliſe de Dokum bourg alors celebre, par le martyre de S Boniface. Mais il y faiſoit tellement cette fonction, qu'il n'y paſſoit pas toute l'année, mais venoit demeurer les trois mois de l'automne au monaſtere d'Utrech, & pendant ce temps-là il eſtoit le Superieur de la communauté. Il fit beaucoup de fruit par ſes predications, ſoit en inſtruiſant les Chreſtiens, ou en éclairant de la Foi ceux qui eſtoient dans les tenebres de l'Idolatrie. Widikind Duc de Saxe qui eſtoit encore Paien aiant excité

une furieuſe perſecution contre l'Egliſe, il fut impoſſible au Saint de continuer ſes fonctions, & il ſe vit obligé de quitter ſon païs. Aprés avoir conſolé ſes diſciples, & leur avoir marqué ce qu'ils devoient faire dans cette extremité, il en prit deux avec lui, ſçavoir Hildegrim ſon frere & Gerbert ſurnommé *le Chaſte*, & s'en alla à Rome. Il ſe retira enſuite dans le Mont-Caſſin, ſoit par l'amour de la ſolitude & de la contemplation, ou parce qu'aiant reſolu dés ce temps-là de baſtir un monaſtere en ſon païs, il voulut s'inſtruire pleinement de la maniere d'obſerver la Regle de ſaint Benoiſt. On dit de plus qu'il eſtoit parent de Theodemar qui avoit alors la conduite de cette Abbaie, & que cette conſideration put encore l'inviter à la choiſir pour le lieu de ſa retraite. Il y porta l'habit monaſtique, & il y obſerva & apprit exactement la Regle, mais il n'y prit point d'engagement, & il n'y fit point vœu de la vie Religieuſe, ſans doute parce qu'il avoit deſſein de ſuivre ſa premiere vocation, & d'aller travailler au ſalut des ames, dés que la perſecution auroit ceſſé. On dit meſme que ſon maiſtre Alcuin lui écrivit par ordre de Charlemagne, qu'il eut à quiter le cloiſtre, & à retourner dans la Friſe. Mais il y a ſujet d'en douter puis qu'Alcuin eſtoit encore en Angleterre.

Le Saint aprés avoir demeuré deux ans & demi au Mont-caſſin, revint dans la Friſe Orientale, & y preſcha la Foy. Il fonda l'Abbaie de ſaint Sauveur de Werden qui eſt du dioceſe de Cologne, & il y mit des Religieux de noſtre Ordre, dont il prit la conduite. On rapporte cet eſtabliſſement à l'an 795. Le fruit qu'il faiſoit par ſes predications, & les autres preuves qu'il donnoit d'une éminente vertu, porterent Hildebaud Archeveſque de Cologne à le vouloir honorer de l'Epiſcopat; le Saint y reſiſta quelque temps alleguant qu'il n'eſtoit pas *irreprehenſible*, & que c'eſtoit cependant une des qualitez que devoit avoir un Eveſque, mais il fut obligé de ceder aux conſeils de toutes les perſonnes ſages & pieuſes qui le preſſerent d'accepter cette dignité. Charlemagne aiant permis d'ériger un Siege Epiſcopale à Mimigernefort en Weſtphalie, le Saint fut ſacré l'an 802. pour le remplir, & devint ainſi le premiere Eveſque de cette nouvelle Egliſe. Il y baſtit un monaſtere ſous la Regle Canonique, pour lui ſervir de Cathedrale, & c'eſt pourquoi cette Cathedrale fut depuis appellée *Monaſtere* ou *Munſter* qui eſt le nom que porte aujourd'hui cette ville de Mimigerneford. Il

CH. XLVII.

Illic in ſancta converſatione conſiſtens didicit regulam ejuſdem ſancti Patris Benedicti. *Act. ibid. pag.* 25.

Ut in monaſterio ſancti Benedicti beati Ordinis conſpiceret diſciplinam. *Ibid. pag.* 39.

Cucullum eo quod promiſſionem obſervationis Monachorum Regulæ non fecerat portare deſivit. *Ibid. pag.* 29.

IV.

Il revient dans la Friſe, il y preſche la Foi, y fonde l'Abbaie de Vverden, & eſt ordonné Eveſque.

Premier Tim. 32.

* *Ou Mimigrod.*

Conſtruxit monaſterium ſub Regula Canonica. *Ibid. pag.* 26.

Balder, chronic. Camerac. l. 2. *c* 43.

gitized by Google

CH. XLVII. remplit dignement les devoirs de l'Episcopat, & eut encore la conduite du monastere de saint Pierre de Leuse en Hainau qui estoit en ce temps-là, ou qui fut depuis habité par des Chanoines, ainsi qu'il paroist par la chronique de Cambrai.

V.

Ses vertus, & sa mort.

Comme il ne s'estoit point engagé par vœu dans l'estat religieux, estant Evesque il quitta l'habit monastique, mais il continua à porter le cilice. Il mangeoit quelquefois de la chair, & estoit toujours fort sobre dans ses repas; si on l'invitoit à quelque festin, il y alloit, & soit que l'entretien y fut entierement serieux, ou meslé d'un peu d'honneste gaieté, il estoit adroit à s'en prevaloir, pour dire quelque chose d'édifiant, & qui put porter les personnes à la vertu. Aprés le repas il restoit peu avec la compagnie, & se retiroit en particulier avec ses Ecclesiastiques pour reciter l'Office, ou pour faire quelque lecture. Les derniers, & les plus pauvres du peuple avoient toute liberté de l'aborder, il les recevoit avec une merveilleuse charité, & se faisoit tout à tous, pour attirer chacun au service de Dieu. Il témoignoit du respect aux gens de bien, & resistoit avec une vigueur, & une fermeté Episcopale aux méchans, & principalement aux esprits fiers & superbes. Lorsqu'il estoit engagé dans quelque affaire embarrassée & fascheuse, il ordonnoit à ses Prestres de celebrer la Messe pour lui; il se recommandoit aussi aux prieres des personnes devotes, & des Religieux, & les exhortoit à y joindre l'abstinence, & le jeûne. Il faisoit un festin de charité pour les miserables, & les personnes affligées, & vouloit aussi que les pauvres imploraſſent pour lui le secours du Ciel. Par ce moien il obtenoit de Dieu les graces dont il avoit besoin, & il reussissoit dans ses desseins. Sur le revenu qu'il possedoit en particulier, & sur ce qu'il tiroit de son Eglise, il ne prenoit que ce qui lui estoit necessaire pour sa subsistance, & emploioit le reste en des œuvres de charité. Cette conduite choqua de grands Seigneurs, qui tascherent de le décrier auprés de Charlemagne, comme un homme malhabile qui détruisoit son Evesché, n'y faisant point de nouveaux bastimens, & negligeant d'orner, & d'embellir les Eglises. De sorte qu'il fut obligé d'aller à la Cour pour se justifier. Il se logea prés du Palais, & le lendemain au matin, le Chambellan de l'Empereur le vint avertir de venir trouver le Prince. Le Saint qui recitoit alors son Office voulut l'achever, & ainsi il se fit attendre: de quoi ses adversaires ne manquerent pas de

Invitat ad agapen egentes & miseros. *Pag. 46. Act. Sec. 4. part 1.*

se

ſe prevaloir pour fortifier leur accuſation. L'Empereur lui aiant demandé pourquoi aprés avoir eſté appellé trois fois, il avoit tant differé à ſe preſenter devant lui, le Saint lui répondit qu'il croioit lui avoir obei en ce point, & avoir executé ſes ordres, & pour juſtifier ce qu'il diſoit, il pria le Roy de ſe ſouvenir que lorſqu'il l'avoit choiſi pour eſtre Eveſque, il lui avoit recommandé de preferer le ſervice de Dieu à celui des hommes, & meſme des Princes. Cette réponſe fut ſi agreable à Charlemagne, qu'il le tint pour juſtifié des fautes, dont on l'accuſoit, & qu'il proteſta qu'il auroit à l'avenir moins de conſideration pour ceux qui avoient oſé le décrier. Il eut le don des miracles, & reconnut dans une viſion que les Normans feroient de grands ravages dans le païs. Il voulut aller travailler à leur converſion, mais il en fut empeſché par Charlemagne, qui le jugeoit neceſſaire dans la Weſtphalie. Pendant ſa derniere maladie, il recita preſque tous les jours ſon Office; & celebra la Meſſe. Le Dimanche il preſcha de grand matin dans l'Egliſe de Casfeld, comme pour dire à Dieu à ſon troupeau. Sur les neuf heures il alla à celle de Billurbek, il y celebra le ſaint ſacrifice, & il y preſcha de nouveau. Aprés cela il dit en particulier à ſes diſciples qu'il mourroit la nuit ſuivante, & leur marqua qu'il vouloit eſtre enterré dans le monaſtere de Vverden, mais hors l'Egliſe dans une certaine place qui eſtoit à l'Orient. Il confirma ainſi par ſon exemple ce qu'il avoit toujours enſeigné: car ſon ſentiment eſtoit que l'on ne devoit enterrer perſonne dans l'Egliſe. Sa mort arriva l'an 809.

Outre l'Abbaie de Vverden, le Saint baſtit encore ſur un fond qui lui appartenoit celle d'Helmenſtad, aujourd'hui appellée *le cloiſtre de ſaint Ludger*, & ſituée dans le Duché de Brunſwic, & il la ſoumit à Vverden. Sa vie a eſté écrite par Alfroi troiſiéme Eveſque de Munſter, & par un Religieux de Vverden. Le Saint avoit un frere nomme *Hildegrim* qui fut Eveſque d'Halberſtad, un neveu appelle *Gerfroi*, qui gouverna aprés lui le dioceſe de Munſter, & une ſœur nommee *Heriburge*, qui ſe fit Religieuſe. Alfroi marque dans ſa preface que ce fut de ces trois perſonnes, & de trois Preſtres Alubert, Ating, & Thibauld, qu'il apprit les actions du Saint. Il dedia ſon ouvrage aux Religieux de Vverden. Entre les miracles arrivez au tombeau du Saint, il en raconte un que Dieu fit en faveur d'un Religieux nommé Hildrad, qui avoit enſeigné les

VI.

Auteurs qui ont écrit ſa vie, & ſes miracles.

Annal. Circul. Weſtph. l. 1. pag. 99.

CH. XLVII.

ſciences dans Vverden, & qu'il appelle ſon *Diacre*, ce qui fait douter, ſi parmi les Chanoines de Munſter il n'y avoit pas auſſi quelques Religieux dans la meſme Egliſe ; mais peut-eſtre qu'il le deſigne de cette ſorte, ou ſimplement parce qu'il eſtoit de ſon dioceſe, ou plutoſt parce que ce Prelat eſtoit enſemble Eveſque de Munſter, & Abbé de Vverden. Le Religieux de ce monaſtere qui a écrit la vie de ſaint Ludger a compoſé ſon ouvrage un peu aprés l'an 864. Il y rapporte entr'autres miracles la gueriſon d'une fille aveugle, laquelle eſtant entrée dans l'Egliſe de Vverden y recouvra la veuë, pendant qu'on faiſoit la lecture de l'Evangile, *que les Moines*, dit-il, *ont couſtume de reciter avant l'Office des Laudes :* En quoi il marque l'uſage de la Regle de ſaint Benoiſt, qui ordonne à l'Abbé de lire à la fin des Matines la leçon de l'Evangile avec un reſpect meſlé de crainte. Il remarque auſſi que le relaſchement s'eſtant gliſſé dans le monaſtere par la faute de quelques Prieurs, les miracles y ceſſerent, mais que ces mauvais Superieurs aiant eſté dépoſez meſme par l'ordre du Roy, & les Religieux ſe rendant plus exacts dans l'obſervance, il ſe fit de nouveau des gueriſons ſurnaturelles au tombeau du Saint. Un jeune homme nommé Adam aiant tué ſon frere Henri dans une querelle, s'en confeſſa à Jonas Eveſque du dioceſe. Ce Prelat le fit foüeter, & mettre en priſon. Un an aprés, il ordonna qu'on lui mit de forts cercles de fer autour du corps, & des bras. Il lui impoſa de plus pour penitence de jeûner auſterement, de marcher nuds pieds, & de ne point porter de chemiſes de toile, & il le renvoia. Ce penitent demeura ainſi quatre ans ſerré, & incommodé de ces cercles ; mais depuis il en fut affranchi : celui du bras gauche ſe rompit devant le tombeau de ſainte Gertrude, celui du corps ſe briſa dans l'Egliſe de ſaint Pierre de Rome, & enfin celui qui eſtoit autour du bras droit, & qui le faiſoit beaucoup ſouffrir, ſe rompit, & ſauta bien loin dans l'Egliſe de Vverden. Noſtre Auteur témoigne que de ſon temps on voioit quantité de ces ſortes de penitens.

Cuidam noſtro Diacono, & Monacho Hildrado. *Act. ſæc. 4. part. 1 pag 18 & 31.*

Les femmes entrent dans l'Egliſe de Vverden

Cum Evangelium more Monachis conſuetudinario ante matutinas laudes legeretur. *Ibid. pag. 59. Reg. ad. cap. 11.*

Ex his quos ferro circumdatos, plerumque videmus. *Act. ibid pag. 56.*

VII. *Abbez de Vverden.*

Aprés la mort de ſaint Ludger, ſon monaſtere eut de ſuite pour Abbez, ou adminiſtrateurs, ſon frere Hildegrim Eveſque d'Halberſtad, Gerfroi Eveſque de Munſter leur neveu, Thiagrim Eveſque d'Halberſtad, Alfroi Eveſque de Munſter, Hildegrim le jeune Eveſque d'Halberſtad, & ils furent tous enterrez dans Vverden. Ce dernier en acheva, & dedia l'Egliſe

l'an 875. Dieu l'aiant retiré du monde vers l'an 887. les Religieux élurent pour Abbé un Religieux de leurs corps nommé Andulfe, & celui-ci eſtant mort un peu aprés lui ils ſubſtituerent Hembil, qui eut pour ſucceſſeurs Adaldage, Eudes, &c. Andulfe aſſiſta l'an 887. au Concile de Cologne avec Nevolonge Abbé d'Inde, & Folchar Abbé du Palais d'Aix-la-Chapelle. Le Roy Arnoul accorda des lettres de protection à Hembil, qui le maintinrent lui, (ou ſes Religieux) dans la liberté d'élire un autre Abbé, d'avoir un Avocat pour la deciſion des affaires, de diſpoſer regulierement des biens de la communauté, de recevoir les dixmes pour la nourriture des pelerins, & des hoſtes, &c. CH. XLVIII.

Concil. Tom. 9. pag 396.

Les lettres du Roy Loüis de l'an 877. laiſſent la liberté de l'élection aux Religieux. Gabr. Buccelin. German. ſacra. pag. 309.

CHAPITRE XLVIII.

De la fondation des Abbaies de Corvei, ou de la nouvelle Corbie en Saxe, & de celle d'Herford.

I.

Zele de Charlemagne pour la converſion des Saxons.

DE tous les peuples que Charlemagne aſſujettit à ſon Empire, il n'y en eut point qui lui firent plus de peine que ceux que l'on deſignoit alors par le nom general de *Saxons*. La guerre qu'il eut contre eux fut longue, ſanglante, & pleine de difficultez, & de travaux; mais il en ſortit auſſi avec beaucoup de gloire, & ſa pieté n'y éclatta pas moins que ſa valeur; puiſqu'il ne fit point de paix avec eux, qu'à condition qu'ils permettroient qu'on leur preſchât l'Evangile, & qu'ils ſe diſpoſeroient à le recevoir. Dés que la foi eut fait quelque progrez dans leur païs, pour en procurer l'affermiſſement, & la propagation, il y fonda des Sieges Epiſcopaux, & comme il eſtoit fort perſuadé de l'excellence, & de l'utilité de la profeſſion religieuſe, il y voulut auſſi baſtir des monaſteres. Ce fut dans cette veuë qu'il diſperſa quantité de Saxons dans diverſes Abbaies de France, avec ordre de les inſtruire dans la diſcipline religieuſe. Il en mit principalement dans Corbie, tant à cauſe de l'exacte obſervance qui y fleuriſſoit, que parce que ſaint Adalard, qui gouvernoit cette maiſon, eſtoit originaire de Saxe, du coſté de ſa mere.

Act. ſæc 4. part. 1. pag 306 529.

II.

Fondation de la nouvelle Corbie.

Le Saint qui ſçavoit le deſſein du Roy, pour en avancer

CH XLVIII. l'execution autant qu'il dépendoit de lui, demanda un jour à un de ces Religieux Saxons, ſi l'on ne pourroit pas fonder un petit monaſtere dans leur païs : A quoi l'un d'entr'eux nommé Theodrat répondit que ſa famille poſſedoit une terre, où il y avoit une place fort commode pour mettre une communauté de Solitaires, & qu'autant qu'il pouvoit juger de la diſpoſition de ſes parens, ils ne reſiſteroient pas à cet eſtabliſſement. Le ſaint Abbé qui connoiſſoit la vertu, & la ſageſſe de ce Religieux, ne fit point difficulté de l'envoier dans ſon païs, pour ſçavoir de ſon pere, & des autres perſonnes de ſa famille, s'ils voudroient permettre qu'on baſtit un monaſtere dans cette terre. Le voiage de Theodrat eut tout le ſuccez qu'on pouvoit eſperer ; il propoſa la choſe à ſes parens, & ceux-ci y conſentirent. Mais ſaint Adalard fut cependant obligé de paſſer en Italie par l'ordre de l'Empereur, pour aſſiſter de ſes conſeils le jeune Bernard qui avoit ſuccedé à Pepin ſon pere, & durant cet emploi il ne put pas penſer à eſtablir un monaſtere dans la Saxe. A cet obſtacle il en ſucceda un autre encore plus faſcheux en apparence, qui fut l'exil du Saint, que Loüis le Debonnaire ſurpris par de faux rapports, relegua dans l'Iſle de Nermontier. Mais ſa diſgrace ne nuiſit point à ſon deſſein: car on lui ſubſtitua dans la charge d'Abbé, le jeune Adalard, qui eſtant animé du meſme eſprit que lui, forma la meſme reſolution. Il en confera avec les principaux de ſa communauté, mais principalement avec le frere du Saint, ſçavoir l'illuſtre Wala, lequel aiant quitté la Cour, s'eſtoit venu faire Religieux ſous lui, & leur avis fut, qu'il falloit au plutoſt travailler à cet eſtabliſſement. Le voiage que fit l'Empereur dans la Saxe facilita leur entrepriſe. Adalard eſtant allé à Paderborn, où ce Prince tenoit une aſſemblée generale, lui demanda la permiſſion de baſtir un monaſtere à Hethis en Saxe, pour l'avancement de la religion Chreſtienne, & il l'obtint du conſentement d'Hadumar premier Eveſque de Paderborn, dans le dioceſe duquel Hethis eſtoit ſitué. Il eſtablit donc un monaſtere à Hethis. Pluſieurs Saxons de maiſon noble s'y vinrent conſacrer à Dieu, & l'on y mit auſſi des enfans pour y eſtre élevez dans la pieté. Le lieu eſtoit deſert & ſterile, & les Religieux n'y ſubſiſtoient que de ce que leur fourniſſoit l'ancienne Corbie de France. Auſſi ſix ou ſept ans aprés ce premier eſtabliſſement, le nombre des Religieux s'augmentant chaque jour, ils

L'an 810.

L'an 814.

L'an 815.

CH XLVIII.

reconnurent qu'ils ne pouvoient plus y subsister, & Adalbert leur Prieur resolut de se transporter ailleurs avec sa communauté. Il arriva fort heureusement pour eux qu'en ce mesme temps saint Adalard fut rappellé de son exil, & que Loüis le Debonnaire l'honora de sa faveur, & de sa confidence, comme avoit fait Charlemagne. Le Saint aiant appris la pauvreté, & l'extreme besoin de ceux de la nouvelle Corbie, leur envoia de l'argent, & leur obtint de l'Empereur la permission de s'establir dans un lieu plus commode. Pour le choix du lieu, il ne voulut point s'en rapporter aux autres; il alla lui-mesme dans la Saxe avec son frere Vvala, qui ne rougit point de s'y faire voir revestu d'un habit de Moine, aprés y avoir exercé la charge de Lieutenant de l'Empereur, & y avoir commandé une armée, & que les Saxons vinrent encore salüer avec des témoignages de respect, & d'affection. Quelques Religieux aiant dit à saint Adalard, qu'il y avoit à Hoxtar prés de la riviere de Vveser un lieu fort commode pour leur demeure, il l'alla voir, & aiant reconnu qu'il estoit tel qu'on lui avoit figuré, il convint avec les Evesques, & les Comtes du païs, que les Religieux d'Hethis y transfereroient leur monastere. Ensuite il s'en retourna en France avec Vvala, pour se trouver à l'assemblée d'Atigni: & un peu aprés leur départ, l'Evesque de Paderborn aiant beni le lieu que l'on avoit choisi, & y aiant planté une croix, & imposé le nom de Corbie, les Religieux y allerent en procession, & y bastirent une Eglise, & des édifices propres pour la regularité, & s'y establirent à deux diverses reprises, sçavoir quelques-uns au mois d'Aoust, & le reste au mois de Septembre de l'an 822. Leur Eglise fut dediée sous le titre de saint Estienne, & eut encore pour patron saint Gui Martyr aprés qu'elle eut esté enrichie du precieux dépost de ses reliques. Saint Adalard, quoique toujours chargé de la conduite de la Corbie de France, voulut bien estre encore durant quelque temps Abbé de celle de Saxe, & s'engager ainsi à la faire subsister. Quoiqu'il fut fort âgé, & qu'il eut environ soixante & quinze ans, il retourna en Saxe avec son frere Vvala, pour visiter le nouveau monastere; il en regla la discipline & l'observance; il donna de tres-utiles instructions aux Religieux, leur recommandant sur tout l'amour de la pauvreté, & ceda à leur Abbaie la proprieté des terres que l'ancienne Corbie possedoit dans la Saxe. A la fin de cette visite, il envoia

In palatio venerabilis, & in omni provincia Saxonica Prælatus. *Ann. sec. 4. part. 1. pag.* 329.

Ad eum cum jam Monachus foret quantocies devoti confluebant (barbari.) *Ibid. pag.* 465. 473. 475.

L'an 822.

Monument Paderborn. pag 127.

Les Allemans l'appellent Corvey.

Ann. pag. 480. & 524.

C. XLVIII. son frere à la Cour pour supplier l'Empereur de prendre cette Abbaie sous sa protection, & d'y donner les mesmes privileges, dont joüissoient les autres Eglises de France, & il obtint ce qu'il demandoit, comme l'on peut voir par les lettres de ce Prince, qui sont de l'an 823.

An. 823.

III. *Varin Abbé.*

Act. pag. 524.

Cette fondation estant ainsi pleinement confirmée, le Saint voulut donner un Abbé particulier à ses disciples de Saxe, & il leur proposa de deferer cette charge à un d'entre-eux nommé Varin qui avoit témoigné une grande vertu en quittant le siecle : mais comme ils avoient plus d'inclination pour Wala, cette diversité de sentimens retarda la conclusion de l'affaire. Saint Adalard revint cependant en France & y mourut l'an 826. La perte de ce grand homme leur causa une vive douleur, parce qu'ils le regardoient comme leur pere, & leur principal appui. Wala qui estoit alors avec eux fut obligé de les quitter & de se rendre à la Cour, d'où estant allé à l'ancienne Corbie, il en fut élû Abbé ainsi que nous avons dit. Aprés cette élection qui l'attachoit à la France, les Moines de Saxe n'eurent plus à deliberer & crurent qu'ils devoient choisir pour Superieur Varin quoiqu'il fut jeune, puisque le Saint l'avoit crû capable de les gouverner. On ne s'estonnera peut-estre pas qu'un homme si habile & si sage en eut jugé si avantageusement, quand on sçaura qui estoit Varin, & avec quelle generosité il avoit mépriſé les faux biens du monde. Varin, qui fut aussi nommé *Placide*, estoit d'une illustre famille, & avoit des parens tres nobles, dont les uns estoient originaires de France, & les autres de Saxe. Il tenoit rang entre les principaux de la Cour, & y avoit un emploi fort honorable. Il estoit de plus fiancé avec une fille fort belle & d'une maison qui ne cedoit point à la sienne. Possedant ainsi dans le siecle la pluspart des choses que les hommes charnels y souhaitent, & pouvant y esperer encore d'autres avantages, il avoit besoin d'une grace bien forte pour y renoncer : & il y renonça en effet par une conversion des plus exemplaires. Saint Adalard voiant qu'il s'estoit fait tant de violence pour entrer dans le chemin de la perfection, jugea qu'il avoit un grand fond de vertu, & qu'il seroit propre pour en faire leçon aux autres. Aussi un Religieux de la nouvelle Corbie qui vivoit en ce temps-là parlant de l'élection de Varin, releve son merite, & témoigne qu'il s'avançoit de plus en plus dans la pieté, & qu'il estoit agreable à Dieu &

Saint Adalard revint en France l'an 823. & retourna peut-estre encore à Saxe : mais il mourut dans l'ancienne Corbie l'an 826.

On dit qu'il estoit fils d'Egbert Duc d'une partie de la Saxe.

Ibid. pag. 531.

aux hommes. L'hiſtorien Witichind Moine de la meſme Abbaie le loüe comme un Saint. Mais Paſchaſe ſans le nommer, improuve un peu ſa conduite, & le repreſente comme un homme délicat, & qui ſe glorifioit de ſa nobleſſe, & de l'accroiſſement de ſon Abbaie : ce qui ſemble ſe devoir entendre en comparaiſon de Wala dont il fait l'éloge, & qu'il dépeint comme un Religieux auſtere, amateur de la pauvreté, & fort ennemi du faſte, & de la vanité du ſiecle. C. XLVIII. *Act. ſac. 4. pag. 481.*

Varin fut toujours en grande conſideration auprés de Loüis le Debonnaire, mais pendant les troubles de la Cour Vvala auſſi bien que Hilduin Abbé de ſaint Denis, s'attirerent la diſgrace de ce Prince par leur attachement au mauvais party. Hilduin fut relegué dans la nouvelle Corbie. Lorſqu'il y demeuroit, les Religieux le prierent que ſi ſelon leur deſir, & leur eſperance, il rentroit en faveur, il leur obtint le corps de quelque Saint, pour augmenter le culte divin dans leur Egliſe. Cet Abbé leur promit qu'il s'emploieroit volontiers pour leur faire avoir cette ſatisfaction, & quelques jours aprés il eut la liberté de retourner en France. Varin s'y tranſporta auſſi pour prendre poſſeſſion de l'Abbaie de Rebais, dont Loüis le Debonnaire lui avoit donné la conduite. Il ne manqua pas d'aller trouver Hilduin, & de le preſſer d'accomplir ſa promeſſe. Hilduin avoit quelque droit de diſpoſer des reliques de ſaint Gui Martyr, qui eſtoient dans une terre du dioceſe de Paris, parce que c'eſtoit le bien-heureux Fulrad ſon predeceſſeur qui les avoit obtenuës eſtant à Rome avec un de ſes parens, & qui avoit ſouffert que celui-ci les mit dans cette terre qui lui appartenoit, & qu'il avoit promis de donner au monaſtere de ſaint Denis, avec une Egliſe qu'il y avoit baſtie à l'honneur du Saint Martyr. Il tira donc ces reliques de cette Egliſe avec la permiſſion du Roy & de l'Eveſque de Paris, & les transfera dans ſaint Denis l'an 836. Enſuite il les mit entre les mains de Varin qui les porta ſolennement à ſaint Faron, puis à Rebais, & enfin dans la Corbie de Saxe. Dieu fit connoiſtre le merite du Saint par divers miracles, dont on peut lire le recit dans l'hiſtoire de cette tranſlation compoſée par un Religieux qui y aſſiſta.

IV. *Tranſlation des reliques de ſaint Gui Martyr.*

Act. ſac. 4. part. 1. pag. 523.

Loüis le Debonnaire donna à ce nouveau monaſtere la terre d'Hoxter où l'on a depuis baſti une ville, l'Egliſe d'Ereſbourg, fondée par Charlemagne, & le petit monaſtere de

V. *Mort de Varin & ſes ſucceſſeurs.*

C. XLVIII. Meppe avec les dîsmes & les poſſeſſions qui en dépendoient, & ces donations furent ſuivies de pluſieurs autres faites par des Princes ou par d'autres perſonnes à qui leur pieté inſpira de contribuer à l'entretien de ceux qui ſervoient Dieu dans cette Abbaie. Un Diacre nommé Gerolde qui eſtoit Chapelain de Loüis, & fort ſçavant ne ſe contenta pas d'y donner un grand nombre de livres qu'il avoit amaſſez pour ſon uſage, il y donna encore le reſte de ſes biens & meſme ſa perſonne en y faiſant profeſſion de la vie Religieuſe. L'Abbé Varin mourut l'an 856, & eut pour ſucceſſeurs, Adalgar, Dankmar, Bavon premier & ſecond. Adalgar mit dans ſon monaſtere les reliques de ſainte Lutrude qui y furent apportées de France l'an 864, & Bavon II. celles de ſaint Juſt Martyr, dont il fit la tranſlation l'an 891. Bavon ſe rendit recommandable par ſa grande bonté qui le fit appeller *l'ami de ſes Religieux*, & par ſa profonde erudition qui fut le fruit de ſes grandes & diverſes lectures. Il mit par écrit ce qui ſe paſſa de plus memorable de ſon temps. Mais cet ouvrage a eſté perdu, & il n'en reſte qu'un fragment allegué par Adam de Breme. Au reſte la fondation de cette nouvelle Abbaie ſervit beaucoup à maintenir & à eſtendre la foi dans la Saxe, & dans les autres Provinces du Septentrion, le ſoin que l'on y prit de cultiver les lettres avec la pieté l'aiant renduë feconde en excellens Religieux, dont pluſieurs allerent preſcher l'Evangile aux Paiens, & d'autres remplirent avec grande édification les Sieges Epiſcopaux des Egliſes voiſines. Ce monaſtere ſubſiſte encore, Dieu par une benediction ſinguliere l'aiant conſervé parmi les ravages de l'hereſie de Luther qui en a ruiné & détruit tant d'autres.

Cellam juris ſui quæ vocatur Meppia, cum decimis & poſſeſſionibus. *Ibid. pag.* 526.

Ibid. pag. 523.

Amator fratrum.

Adam de Breme a vécu dans l'onziéme ſiecle.

VI. *Fondation de l'Abbaie d'Herford.*

Quoique l'Abbaie d'Herford ſituée dans le Comté de Ravenſberg ne ſoit plus un lieu Saint où l'on vive ſelon la foi Catholique, il ne faut pas laiſſer d'en marquer l'origine. Elle fut auſſi l'ouvrage de ſaint Adalard, & de ſon frere Vvala qui la fonderent pour des Religieuſes par le commandement de Loüis le Debonnaire, qui voulut ainſi qu'il y eut dans ce païs-là une école de perfection auſſi bien pour les filles que pour les hommes Ce Prince ordonna de plus que l'Abbaie d'Herford fut formée ſur le modelle de celle de noſtre Dame de Soiſſons, qui eſtoit alors, comme elle eſt encore aujourd'hui, un des principaux monaſteres de France; & c'eſt pourquoi il eſt probable que l'on ſe ſervit de quelques Religieuſes de Soiſſons pour eſtablir l'obſervance

l'obſervance dans cette nouvelle communauté de Saxe. Loüis donna au monaſtere d'Herford l'Egliſe de Bruginith qui eſtoit du dioceſe d'Oſnabruk, avec d'autres Egliſes qui en dépendoient, & celle de Ren ſituée dans le territoire de Munſter avec ſes dépendances, enſorte que l'Abbaie en poſſederoit les dixmes, & les autres revenus, qu'elle ſeroit obligée de faire adminiſtrer les Sacremens aux peuples par des Preſtres, qui feroient les meſmes fonctions que les Archipreſtres des dioceſes, & qu'elle fourniroit pour les viſites des Eveſques, ce qui avoit eſté reglé par les Capitulaires. Ce meſme privilege fut accordé à la nouvelle Corbie à l'égard des Egliſes qu'elle poſſedoit, comme il paroiſt par une charte de Loüis Roy de Germanie donnée l'an 853. à la priere de l'Abbé Varin qui avoit la direction des Religieuſes d'Herford. Leurs trois premieres Abbeſſes furent Tetta qui gouvernoit l'an 838. Addila, dont il eſt parlé dans ces lettres de l'an 853. Hadwice parente de Varin, laquelle en 860. fit transferer dans ſon monaſtere les reliques de ſainte Puſinne Vierge ſœur de ſainte Lutrude.

Vide Act. ſæc 4. part. 1. pag 526. Hiſtoire de l'Abbaie de Noſtre-Dame de Soiſſons. pag. 48.

CHAPITRE XLIX.

De ſaint Anſchaire Archeveſque d'Hambourg & de Breme, & Apoſtre des pais Septentrionnaux.

L'Ancienne Corbie donna ce grand homme à la nouvelle, mais à peine celle-ci l'eut-elle reçu, qu'elle fut obligée de le rendre à l'Abbé Vvala, qui le jugea capable de travailler à la converſion des Danois. Avant que de venir au détail de cet évenement, il ne ſera pas inutile de reprendre les choſes de plus haut. S. Vilbrod Religieux d'Angleterre aiant eſté fait Eveſque des Friſons, entra dans le Dannemark, & tenta d'y eſtablir la religion Chreſtienne; mais rebuté de l'extréme endurciſſement d'Ugende qui y regnoit, il ſe contenta d'en amener trente enfans qu'il inſtruiſit, & diſpoſa au bapteſme. Il ne paroît pas que durant le 8. ſiecle l'Evangile ait fait quelque progrez parmi les Danois. Ebbes Archeveſque de Rheims qui eſtoit Allemand de naiſſance, touché de zele pour le ſalut des peuples du Septentrion, entreprit de leur porter la lumiére de la foi, & ſon deſſein aiant eſté

I.

Predication de l'Evangile dans le Dannemark.

Act ſæc. 3. part. 1. pag. 609. Adam. Brem. lib. 1. cap. 16.

CH. XLIX. approuvé de Loüis le Debonnaire, & des Eveſques de France, il ſe rendit auprés du Pape Paſchal, qui lui donna une miſſion expreſſe pour cet effet, & lui aſſocia Halitgar Eveſque de Cambrai. Eſtant ainſi autoriſé du ſaint Siege, il alla preſcher l'Evangile aux Païens qui habitoient vers l'Elbe, & s'eſtant avancé juſqu'aux confins des Danois, il en convertit, & baptiza pluſieurs. Il revint en France ſur la fin de l'Automne de l'an 823. & un peu aprés il retourna encore en Dannemark avec les Comtes Theothar & Rodmond, que le Roy y envoioit pour s'informer du differend qui eſtoit entre les enfans de Godefroi Roy des Danois, ou des Normans, & le Prince Heriold, que ceux ci vouloient dépoüiller de ce qu'il poſſedoit dans le Dannemark.

Flodoard. lib. 2. pag. 19.

II.

Saint Anſchaire Religieux de Corbie au dioceſe d'Amiens.

Tel eſtoit l'eſtat de la miſſion de ce païs là, lorſque l'on baſtit la Corbie de Saxe, & que ſaint Anſchaire vint demeurer dans cette Abbaie. Il faut maintenant voir qui eſtoit ce Saint, & comment la divine providence le prepara au miniſtere de l'Apoſtolat. Ses Actes qui ſont des plus exacts, & tres-dignes de foi, ne marquent point en quel païs il prit naiſſance, mais il paroiſt aſſez par d'autres faits qui y ſont rapportez, qu'il eſtoit François, & meſme que ſa famille ne demeuroit pas loin de l'ancienne Corbie. A l'âge de cinq ou ſix ans, ſon pere l'envoia à l'écolle, & il eut alors une viſion, où la ſainte Vierge lui apparut, & lui fit connoiſtre, que s'il vouloit eſtre avec ſa mere, qui avoit eſté une femme de grande vertu, & que Dieu avoit retirée du monde quelques mois auparavant, il devoit éviter les jeux, & les amuſemens de l'enfance, & s'appliquer aux choſes ſerieuſes. Il profita de cet avis, & renonçant aux divertiſſemens ordinaires à ceux de ſon âge, il n'eut plus d'autre plaiſir que l'eſtude, & les devoirs de la pieté. Aiant environ douze ans, ſes parens l'offrirent au monaſtere de Corbie, & il y fut admis, & formé aux exercices de la vie religieuſe. La fragilité humaine l'aiant porté à ſe relaſcher un peu de ſa premiere ferveur, il entendit parler de la mort de Charlemagne, qu'il avoit veu dans un ſi grand éclat de majeſté, & de gloire, & qu'on lui avoit dit s'eſtre ſignalé par la ſageſſe, & par la vigueur de ſon gouvernement, & il fut effraié de cette nouvelle ; mais cette fraieur lui fut avantageuſe, il reconnut par l'exemple de ce Prince, que la plus ſublime grandeur du ſiecle ne reſſemble qu'à une vapeur qui ſe diſſipe & diſparoiſt aprés

Bolland. 3. Febr. pag 404. Act. Tom. 4. part 2. pag. 75. & 79.

Cumque apud vos Deo oblatus ſit ibique obedientiam promiſerit. *Pag. 78.*

L'an 814.

Quem ipſe anteà in magna potentia glorioſum viderat. *Ibid. pag. 80.*

Il pouvoit avoir veu Charlemagne lorſque ce Prince alla en Picardie l'an 809.

avoir un peu attiré les yeux des hommes, & il jugea qu'il ne devoit avoir nulle eſtime pour les biens de la terre, mais tourner tous ſes deſirs, & toutes ſes pretentions vers le Ciel. Il ſe ſouvint en meſme temps de l'avertiſſement que lui avoit donné la ſainte Vierge dans ſa premiere viſion, & preſſé par ces deux conſiderations, il conçut une nouvelle ardeur pour le ſervice de Dieu, & ſe rendit tres-exact à pratiquer l'oraiſon, & l'abſtinence. Il eut encore une autre revelation, où Dieu lui fit connoiſtre qu'il recevroit la couronne du martyre, & il entendit d'abord que ce ſeroit un martyre ſanglant au lieu que ce ne fut que le martyre d'une continuelle mortification, & des grands travaux qu'il ſouſtint pour procurer le ſalut des ames. Ces graces extraordinaires, dont Dieu favoriſoit le Saint, eſtoient pour l'animer à un emploi auſſi difficile qu'eſt celui d'annoncer l'Evangile parmi les nations barbares. Il fit tant de progrez dans les ſciences qu'on le jugea capable d'en faire leçon, & l'Abbé le commit avec un autre Religieux appellé Vvitmar, pour inſtruire les enfans qu'on élevoit dans le monaſtere. Pendant qu'il eſtoit dans cet emploi, il eut la joïe d'apprendre par une revelation que ſes pechez lui avoient eſté pardonnez; mais un peu aprés une querelle qui s'éleva entre deux de ſes ecoliers, lui cauſa un extréme déplaiſir, un de ceux-ci aiant bleſſé à mort l'autre qui s'appelloit Fulbert, Dieu conſola le Saint lui faiſant connoiſtre dans un ſonge, que le petit Fulbert auroit rang entre les Martyrs, parce que non ſeulement il avoit ſupporté ſon mal avec beaucoup de patience, mais que de plus, bien loin d'avoir du reſſentiment, & de l'averſion contre celui qui l'avoit frappé, il avoit prié inſtamment qu'on lui fit grace.

CH. XLIX.

Omnis quippè vita ejus ferè martyrium fuit, &c. *Pag.* 111.

III.

Il va à la nouvelle Corbie de Saxe, & enſuite dans le Dannemark.

On baſtiſſoit cependant la nouvelle Corbie, & lorſque ſaint Adalard y alla l'an 823. il y mena des Religieux de l'ancienne, & ſaint Anſchaire fut de ce nombre. Le Saint en changeant de lieu, ne changea point d'occupation, il fut encore prepoſé pour enſeigner les lettres dans le cloiſtre, & on voulut auſſi qu'il s'appliquaſt à inſtruire le peuple, & *qu'il preſchaſt publiquement dans l'Egliſe.* Deſorte qu'il fut le premier qui exerça dans le monaſtere les fonctions *de maiſtre, & de predicateur*, Dieu l'aiant ainſi permis, afin que ceux qui y ſouſtiendroient aprés lui ces deux meſmes charges, euſſent en lui un modelle qu'ils puſſent imiter. Heriold ce Prince Danois, dont nous avons

Ut publicè quoque in Eccleſia verbum Dei populis prædicaret. Sicque factum eſt, ut ejuſdem loci ipſe primus & magiſter ſcholæ, & doctor fieret populi. *Ibid. pag.* 83.

CH. XLIX. parlé, aiant eſté contraint de ſe refugier auprés de Loüis le Debonnaire, pour obtenir ſa protection contre les enfans de Godefroi, l'Empereur lui perſuada de ſe faire Chreſtien, & lui donna le Comté de Riuſti en Friſe, afin que s'il ne pouvoit rentrer dans la partie du Dannemark qui lui appartenoit, il eut une retraite, & dequoi ſubſiſter ſelon ſa qualité. Aprés avoir eſté inſtruit de nos myſteres, il fut baptiſé fort ſolennellement à Mayence avec ſa femme, & pluſieurs autres perſonnes de ſa nation. Louis donna des marques de ſa pieté en lui ſervant de parrein, & l'Imperatrice Judith rendit le meſme office à ſa femme. On chercha enſuite quelque Preſtre, ou quelque Religieux pour l'accompagner lorſqu'il retourneroit en Dannemark, & qui fut capable de l'affermir dans la foi, & d'y attirer ſes ſujets. Mais l'on ne trouvoit perſonne qui voulut s'engager dans cet emploi, ſoit à cauſe du peu de ſatisfaction, & meſme du danger qu'il y avoit à demeurer parmi des peuples que l'on regardoit comme des Barbares, ou parce qu'on prevoioit qu'Heriold ne pourroit rentrer dans le Dannemark, ou qu'il en ſeroit auſſi-toſt chaſſé, ainſi qu'il arriva un an aprés. Vvala Abbé de Corbie qui eſtoit alors à la Cour, parla de ſaint Anſchaire, le repreſentant comme un homme tres-propre pour accompagner Heriold en Dannemark, & il reçut ordre de le faire venir. Le Saint eſtant arrivé, il lui demanda en particulier s'il vouloit bien ſuivre ce Prince, & travailler à la converſion des Danois, à quoi le Saint répondit qu'il eſtoit preſt de ſervir Dieu dans toutes les fonctions que la loi de l'obeïſſance lui preſcriroit. Il témoigna la meſme diſpoſition lorſqu'il fut devant l'Empereur, & ſon Abbé lui diſant qu'il ne pretendoit pas l'engager dans ce voiage par un commandement abſolu, mais que s'il s'y portoit de lui-meſme par un zele de charité, il l'auroit fort agreable, & lui donneroit toute permiſſion, le Saint declara de nouveau qu'il accompagneroit volontiers Heriold, & qu'il taſcheroit de l'entretenir dans des ſentimens de pieté, & d'attirer à la foi ſes ſujets. Comme donc on le jugeoit tres-propre pour cette fonction, & qu'il l'acceptoit ſans répugnance, on l'y deſtina, & on ne ſe mit plus en peine d'en chercher un autre pour cette miſſion de Dannemark. Mais ſes amis furent affligez de ſon engagement, ils le blaſmoient de quitter ſes parens, & les Religieux avec leſquels il avoit eſté nourri, pour aller vivre parmi des Barbares,

Le Roy eſtoit alors au Palais d'Ingelheim prés de Mayence.

Qui ſe ad Dei ſervitium, in omnibus quæ in cauſa obedientiæ injungerentur, paratum ſe reſpondit. *Pag.* 83.

& quelques uns s'emportant meſme contre lui, vouloient qu'il manquât à ſa parole, & qu'il cherchât quelque excuſe pour s'exempter de ce voiage. Le Saint pour ſe delivrer de cette perſecution, au lieu d'aller au Palais avec Vvala, ſe retiroit ſeul dans une vigne, & il s'y occupoit à la priere, & à de pieuſes lectures. Il y avoit alors avec cet Abbé un Religieux nommé Aubert qui eſtoit de fort bonne famille, & qui exerçoit la charge de Procureur dans l'ancienne Corbie. Ce Religieux touché de compaſſion envers le Saint, l'alla trouver dans la vigne, & s'offrit de l'accompagner en Dannemark, ſi ſon Abbé y conſentoit. Le Saint en eut bien de la conſolation, & fit agréer à Vvala le deſſein d'Aubert. On les preſenta tous deux à l'Empereur, qui leur fit donner ce qui eſtoit neceſſaire pour leur voiage. Eſtant à Cologne, ils furent tres-bien reçus d'Hadelbolde qui en eſtoit Eveſque. Ce Prelat leur donna un ſi bon vaiſſeau, qu'Heriold le prefera à celui qu'on avoit preparé pour lui : ils s'y embarquerent avec ce Prince, & le ſuivirent ainſi juſqu'en Dannemark. Heriold taſcha d'abord d'y conſerver ce qu'il y poſſedoit, & ſelon que ſes ennemis eſtoient ou plus foibles, ou plus forts, il y demeuroit, ou il ſe retiroit dans un petit païs que l'Empereur lui avoit donné au delà de l'Elbe. CH. XLIX.

IV.

Il y preſche la Foi.

Saint Anſchaire & Aubert eſtoient tantoſt avec les Chreſtiens, & tantoſt avec les Paiens, & enſeignoient aux uns & aux autres la voie du ſalut. Ils convertirent pluſieurs de ces infidelles tant par leurs predications, que par l'exemple de leur vertu. Ils ouvrirent auſſi une écolle pour l'inſtruction des enfans & ils en acheterent pluſieurs pour en pouvoir diſpoſer plus aiſément, & les bien former à la pieté. Le Ciel beniſſant leurs travaux, il y eut pluſieurs perſonnes qui ſe donnerent à eux pour les ſervir dans leurs beſoins, ou qui les vinrent aider dans leur miſſion, & ils firent beaucoup de fruit dans ces païs du Nord pendant deux ou trois ans qu'ils y demeurerent. Le venerable Aubert eſtant tombé malade, fut obligé de ſe faire porter à la Corbie de Saxe, où il paſſa dans le repos de l'eternité durant les feſtes de Paſques, ainſi que Dieu lui avoit revelé quelque temps auparavant. Pour ſaint Anſchaire la providence l'appella à des travaux encore plus grands & à une miſſion encore plus penible & plus eſloignée qui le fit monter à l'Epiſcopat.

Multi enim exemplo & doctrina eorum ad fidem convertebantur, &c. *pag.* 85.

V.

Il paſſe dans la Suede.

Les Ambaſſadeurs que Bern Roi de Suede avoit envoiez

CH. XLIX. à Loüis le Debonnaire, témoignant que ceux de leur nation eſtoient diſpoſez à embraſſer le Chriſtianiſme, & que leur Prince donneroit toute liberté de leur preſcher l'Evangile, l'Empereur reſolut d'y envoier quelque miſſionaire pour voir ſi ces peuples eſtoient effectivement dans cette diſpoſition, & il demanda à l'Abbé Vvala s'il n'avoit point quelque Religieux qui put paſſer en Suede pour ce ſujet, ou qui put eſtre auprés d'Heriold, tandiſque ſaint Anſchaire feroit ce voiage. On fit venir le Saint à la Cour pour ſçavoir s'il voudroit ſe charger de cette affaire : y eſtant il fit paroiſtre plus de ſoumiſſion & plus d'ardeur que jamais, & il déclara qu'il iroit par tout où l'on jugeroit à propos de l'envoier pour le ſervice de JESUS-CHRIST, & qu'il s'expoſeroit à toutes ſortes de dangers. Ce qui redoubloit ainſi ſon zele eſt qu'il voioit l'accompliſſement d'une revelation qu'il avoit euë, eſtant encore dans l'ancienne Corbie, où noſtre Seigneur lui avoit ordonné en ſonge d'aller annoncer la parole de Dieu aux Gentils Vvala lui aſſocia le venerable Vvitmar Religieux de cette meſme Abbaie, & deſtina *le tres devot Pere Giſlemar* pour demeurer auprés d'Heriold. Le voiage du Saint & de Vvitmar eut en apparence un fort mal-heureux commencement. Car le vaiſſeau où ils eſtoient fut pris par des Pirates qui leur oſterent tout ce qu'ils avoient & entre autres choſes, pluſieurs livres qu'ils portoient en Suede. Cet accident les reduiſit dans une ſi grande indigence que quelques-uns de leur compagnie eſtoient d'avis de retourner dans la Saxe, mais le Saint ſe confiant en Dieu les excita à continuer leur route, & apres bien des fatigues, ils arriverent à Birque où reſidoit le Roy Bern. Ils trouverent les choſes telles que les Ambaſſadeurs de ce Prince les avoient figurées : Bern les reçut aſſez bien, & leur permit de preſcher & de baptiſer ceux qui embraſſeroient la Foi. Leur arrivée fut ſur tout fort agreable à quantité de Chreſtiens qui eſtoient captifs à * Birque, & qui par leur moien eurent la conſolation de participer aux divins myſteres. Il y eut auſſi des Suedois qui demanderent le bapteſme. Le plus conſiderable fut Herigar gouverneur de la ville, & un des principaux miniſtres du Roy. Cet Officier ſe ſignala depuis par l'ardeur & par la fermeté de ſa Foi, & fit baſtir une Egliſe ſur un fond qui lui appartenoit.

Vade & annuntia gentibus verbum Dei. *pag.* 86.

Nonnus Vvitmar *Ibid.*

Vide Regul. ſancti Benedicti cap. 63.

Cum Herioldo eſſe diſpoſuit Patrem devotiſſimum Giſlemarum. *Act. ibid.*

* *Ou Bierque.*

829. *ou* 830.

VI. *Il eſt ſacré Eveſque d'Hambourg.*

Le Saint & Vvitmar, aprés avoir demeuré cinq ou ſix mois en Suede, revinrent en France avec des lettres du Roy Bern,

à Loüis le Debonnaire qui apprit avec joie que la porte estoit ainsi ouverte à la Foi dans ces païs Septentrionaux. Pour en avancer la propagation, il confera avec des Evesques assemblez dans un Synode, & de leur consentement il establit un siege Metropolitain à Hambourg, ensorte que le Prelat qui y seroit élevé, auroit sous sa dépendance les Eglises qui estoient déja fondées, ou que l'on fonderoit à l'avenir dans les Provinces qui sont au Nord de la riviere d'Elbe, & y ordonneroit des Evesques ou des Prestres selon qu'il en seroit besoin. Pour remplir ce nouveau Siege, on ne chercha point d'autre sujet que S. Anschaire qui fut sacré pour cet effet par Dreux Evesque, ou comme on parloit alors Archevesque de Mets, assisté d'Ebbes Archevesque de Reims, d'Hetti Archevesque de Treves & d'Otgar Archevesque de Maience. Le Saint se rendit ensuite auprés du Pape Gregoire IV. qui lui donna le *pallium*, & le fit Legat du Siege Apostolique dans le Dannemark, la Suede & les païs voisins conjointement avec Ebbes Archevesque de Reims qui avoit esté déja honoré de cette dignité par le Pape Paschase. On peut voir ailleurs les lettres de Gregoire aussi bien que celles de l'Empereur Loüis qui confirma la mission du Saint l'an 834. & unit à son Eglise le monastere de Turholt en Flandres, afin que si le Saint en estoit chassé par les courses des barbares, il eut dequoi subsister, & une retraite assurée. Ebbes ordonna Evesque Gautbert son parent, & l'associa à Saint Anschaire pour faire ensemble les fonctions de la legation du Nord. Gautbert eut la Suede pour son partage, il y passa & y fit beaucoup de fruit. Saint Anschaire veilloit cependant sur les Eglises des Danois & des Sclavons. Il achetoit des enfans, & rachetoit des Captifs, pour leur apprendre ensuite à servir Dieu. Il en envoioit quelques-uns dans son monastere de Turholt, & il les faisoit instruire par des Religieux qu'il avoit tirez de l'ancienne Corbie. Il bastit une Eglise à Hambourg, & il y fit aussi un cloistre, & un commencement de monastere, mais ce que l'on avoit craint, arriva, une armée de Normans ruina tous ses travaux, & cette disgrace fit voir la solidité de sa vertu. Le Comte Bernar Gouverneur de la ville estant absent, les ennemis la vinrent attaquer, & n'y trouvant point de resistance, la pillerent, & y mirent le feu. L'Eglise & le monastere du Saint furent bruslez; il perdit ses livres, ses meubles, & generalement tout cequ'il possedoit; il pensa tomber entre les mains

Cui subjaceret universa Nordalbingorum Ecclesia. *pag.* 87.

L'an 832.

Pag. 122.

An. 845. Ibi Ecclesia, &c. cum claustris, monasteriis, &c. igni succensa est Ibi biblioteca, &c.

CH. XLIX. des Barbares, & eut bien de la peine à ſe ſauver avec les ſaintes reliques de ſa Cathedrale. Mais dans une ſi grande affliction, il continua de poſſeder ſon ame en paix par la patience, diſant avec Job, *Dieu m'avoit donné des biens, Dieu me les a oſtez, ſon ſaint nom ſoit beni.* Ce malheur devoit eſtre d'autant plus ſenſible au Saint, qu'il n'avoit plus de retraite : car ſon monaſtere de Turholt eſtant dans la France Occidentale qui eſtoit tombée en partage à Charles le Chauve, ce Prince le venoit de donner au Comte Ragenard. Les Religieux de l'ancienne Corbie qui eſtoient avec le Saint, retournerent dans leur cloiſtre, la pluſpart des Eccleſiaſtiques qui le ſuivoient, l'abandonnerent, y eſtant contraints par la neceſſité, & il n'en reſta que fort peu auprés de lui. Il ne laiſſoit pas neanmoins d'exercer encore ſa legation & de prendre ſoin des Egliſes qui eſtoient ſous ſa dépendance. Il eut encore le déplaiſir d'apprendre que Gautbert avoit eſté chaſſé de Suede, non point par l'ordre du Roy, mais par une émotion populaire. Cette Egliſe naiſſante fut comme éteinte, & demeura ſix ou ſept ans ſans Paſteur, & meſme ſans Preſtres. Mais le pieux Herigar qui n'eſtoit que laïque s'appliqua avec un zele merveilleux à fortifier ce qui reſtoit de Chreſtiens à Birque, & fit des miracles qui confondirent les païens. Saint Anſchaire qui l'aimoit comme ſon fils ſpirituel, lui envoia Argar Preſtre Anachorete. Un peu aprés ſon arrivée, Herigar tomba malade, & avant que de mourir reçut de lui les derniers Sacremens. Argar rendit la meſme aſſiſtance à Friburge, qui eſtoit une Dame tres-vertueuſe, & qui aiant eſté preſſée de ſacrifier aux Idoles, eſtoit demeurée ferme dans la foi. Il quitta enſuite la Suede, & retourna dans ſa ſolitude, comme s'il n'eut eſté envoié dans ce païs étranger qu'afin que deux perſonnes d'une ſi grande pieté euſſent la conſolation de recevoir ainſi le ſaint Viatique.

Pro quibus omnibus Domnus & Pater ſanctiſſimus nullateuus vel animo moleſtabatur, &c. *Pag.* 89.

Vide Act. pag. 91, 92.

Quare manifeſto patuit indicio, &c. *Pag.* 94.

VII. *Il eſt fait Eveſque de Breme.*

La divine providence pourvut aux beſoins de ſaint Anſchaire, & lui donnant un plus grand troupeau, lui donna moien de ſervir plus utilement l'Egliſe. Le Siege de Breme eſtant demeuré vacant depuis la mort de l'Eveſque Leuderic arrivée l'an 849, Loüis Roy de Germanie jugea qu'il y falloit eſtablir le Saint, & unir l'Eveſché de Breme à l'Archeveſché de Hambourg, dont l'étenduë eſtoit fort petite, & ne comprenoit alors que quatre parroiſſes. Ce Prince en parla à des Prelats aſſemblez dans un Synode, qui approuverent ſon deſſein.

D'abord

CHA XLIX.

D'abord Gontier Archeveſque de Cologne s'y oppoſa, parce que l'Egliſe de Breme avoit eſté juſqu'alors ſous ſa Metropole, mais il remit la choſe au jugement du Pape Nicolas qui confirma l'union de ces deux Eveſchez, y eſtablit le Saint, & le fit encore ſon Legat dans les Provinces du Septentrion. L'autorité du Saint eſtant ainſi bien affermie & meſme accruë, il redoubla ſon zele & ſon application à procurer le ſalut des ames. Il rechercha la bienveillance d'Horic Roy de tout le Dannemarc, & il l'obtint pleinement. Deſorte que ce Prince lui permit de baſtir une Egliſe, & de mettre un Preſtre à Sleſwic qui eſtoit le port le plus frequenté de ſes Eſtats, & où il abordoit plus de monde. Parmi les habitans de cette ville il y en avoit déja pluſieurs & meſme des principaux qui eſtoient Chreſtiens, aiant receu le bapteſme à Dorſtad ou à Hambourg: ils eurent bien de la joie quand ils virent qu'on leur ouvroit une Egliſe où ils pourroient faire librement les exercices de leur Religion, & leur bon exemple joint aux ſoins & aux exhortations du Paſteur que leur donna le Saint, porta un grand nombre de Paiens à embraſſer la Foi.

VIII.
Il retourne en Suede.

Il penſoit cependant à la miſſion de Suede, & propoſa à Gautbert de l'entreprendre de nouveau, mais ce Prelat s'en excuſa, repreſentant qu'il ne devoit point retourner dans un païs d'où il avoit eſté chaſſé, & dont il pourroit choquer le peuple par ſa preſence; & il lui offrit ſon neveu Erimbert pour l'y ſuivre, s'il vouloit y paſſer lui-meſme. Le Saint prit en effet cette reſolution, & aiant obtenu des lettres de recommandation du Roy de Dannemarc qui lui donna de plus un de ſes Officiers pour l'accompagner, il allà à Birque. Lorſqu'il fut arrivé ſes anciens amis le vinrent voir, & penſerent l'effraier lui diſant qu'il ne devoit point eſperer qu'on lui permit de preſcher la Foi, & que s'il vouloit ſe conſerver la vie, il devoit faire un preſent au Roy, & s'en retourner au plutoſt. Le Saint ne s'eſtonna point de cet avis, & marquà qu'il eſtoit preſt à tout ſouffrir pour l'intereſt de l'Evangile. Olef ſucceſſeur de Bern reçut aſſez bien le Saint, agrea ſes preſens & ſe trouva à un feſtin que le Saint avoit preparé. Il lui promit auſſi de lui donner la liberté de faire ſes fonctions, ſi ſa miſſion eſtoit autoriſée par le ſort & par le peuple ſuivant les loix & l'uſage du païs. Le Saint attendant l'évenement des choſes, ſe tint dans ſon logis, & implora le ſecours du Ciel par le jeûne & par la priere. Olef

850.

Ou Olaus.

CHA XLIX. convoqua les principaux de ſes ſujets dans un champ ; il y fit tirer au ſort, & le ſort ſe trouva favorable au Saint qui n'avoit cependant nulle part à cette ceremonie Paienne. Ce Prince tint enſuite ſon Parlement à Birque, & le reſultat de l'aſſemblée fut qu'on permettroit à cet Eveſque eſtranger d'exercer ſon miniſtere. Saint Anſchaire aiant ainſi obtenu la permiſſion, dont il avoit beſoin, fit baſtir une Egliſe & la commit aux ſoins d'Erimbert qui eſtoit Preſtre. Erimbert eut de ſuite pour ſucceſſeurs Anfroi, & Rimbert auſquels le Saint recommanda ſûr tout de faire leurs fonctions avec un grand deſintereſſement, de n'exiger rien de perſonne, & de travailler de leurs mains à l'exemple de ſaint Paul, quoi que d'ailleurs il eut ſoin de leur fournir ce qui eſtoit neceſſaire pour leur ſubſiſtance. Aprés la mort du Roy Horic qui favoriſa les Chreſtiens, mais qui ne quitta pas le paganiſme & qui fut tué par ſes parens l'an 854, l'Egliſe de Dannemark fut perſecutée par le Comte Hovi, qui pouſſé de l'averſion qu'il avoit contre les fidelles, perſuada au jeune Roy Horic de faire fermer l'Egliſe de Sleſvvic, & maltraita tellement le Preſtre qui la gouvernoit, qu'il fut obligé de ſe retirer. Cette perſecution affligeant fort le Saint, il redoubla ſes prieres & ſes bonnes œuvres, & Dieu qui tient en ſa main le cœur des Roys, changea tellement celui d'Horic, qu'il chaſſa de ſa Cour Hovi, & fit ſçavoir au Saint qu'il vouloit lui accorder les meſmes graces qu'avoit fait ſon predeceſſeur, & qu'il pouvoit renvoier à Sleſvvic un Preſtre, & en faire ouvrir l'Egliſe. Le Saint touché de la bonté de ce Prince alla lui-meſme lui en témoigner ſa reconnoiſſance, & le trouva ſi diſpoſé à favoriſer ſes deſſeins qu'il obtint encore de lui la permiſſion de baſtir une Egliſe dans une ville de Jutlande appellée Rip où l'on eſtablit depuis un Siege Epiſcopal.

Raginbert y fut enuoié aprés Anfroi, mais il mourut en chemin.

Sçavoir en 948.

IX

Vertus du Saint.

La vie de Saint Anſchaire fut d'autant plus édifiante qu'il allia autant qu'il put la mortification religieuſe, avec les fonctions paſtorales, imitant en cela le grand ſaint Martin qu'il prit pour ſon modelle. Il eſtoit fort exact & fort aſſidu à preſcher, & à diſtribuer à ſon peuple le pain de la parole de Dieu, & toutesfois il ſe retiroit de temps en temps dans un lieu ſolitaire, afin de s'occuper plus librement à l'oraiſon. Mais il agiſſoit toujours, quand il falloit agir, & jamais l'amour de la retraite, ny la conſideration de ſa commodité particuliere ne lui firent rien omettre de ce qui pouvoit contribuer au bien ſpirituel de ſon

Ita tamen ut nunquam proprium commodum & ſolitudinis amorem, gregis ſibi commiſſi præponeret utilitati.

troupeau. On remarque de lui que dans ſes predications, il paroiſſoit tout enſemble, doux & ſevere, & que meſlant les veritez qui conſolent, avec celles qui effraient, il taſchoit d'exciter dans le cœur de ſes auditeurs une crainte ſalutaire qui les pouſſat à s'éloigner du mal, & une devotion tendre qui leur donnat du goût pour la vertu, & les fit aſpirer aux recompenſes des juſtes. Il portoit jour & nuit le cilice. Tant que ſa ſanté fut un peu forte & vigoureuſe, il ne ſe nourriſſoit d'ordinaire que de pain & d'eau qu'il prenoit ſelon une certaine meſure. Il pratiquoit cette abſtinence principalement lorſqu'il eſtoit dans la ſolitude. Le Demon taſchant de ſe prevaloir de ſes auſteritez pour lui inſpirer de la vanité, le Saint eut recours à la priere, & connut dans une viſion que l'homme eſtant conçu dans le peché & corrompu dés ſon origine, ne pouvoit faire aucun bien de lui-meſme, mais qu'il recevoit de Dieu tout ce qu'il avoit de vertu & de merite, & que s'il ſe ſouvenoit bien de cette verité, il repouſſeroit aiſément ſon ennemi. Aiant pratiqué cet avis, il ceſſa d'eſtre attaqué de ces mouvemens de la vaine gloire qu'il craignoit comme une peſte mortelle. Il ſe conduiſoit en toutes choſes avec ſageſſe & prudence. Quand on lui propoſoit quelque affaire importante, il demandoit du temps pour y penſer, & il ne vouloit rien reſoudre qu'aprés avoir conſulté Dieu, & avoir taſché d'attirer dans ſon eſprit la lumiere de la grace, pour diſcerner ce qui eſtoit de meilleur & de plus à propos. Cette defiance de ſoi-meſme & cette confiance en Dieu, ne contribuerent pas peu à lui faire obtenir ſur ce ſujet des faveurs extraordinaires du Ciel, & dans le cours de ſa vie, il ne lui arriva preſque rien d'important qu'il ne le connut auparavant par revelation. Il eſtoit fort charitable envers les pauvres, & ſes aumônes ne ſe bornoient pas à ſon dioceſe il en envoioit encore ailleurs, & rachetoit ſouvent des Captifs. Il baſtit un hoſpital à Breme & y attribua les dixmes de quelques terres. Pendant le careſme, il faiſoit venir chez lui des pauvres, il leur lavoit les pieds, & leur donnoit à manger. Il en uſoit de meſme quand il faiſoit la viſite dans ſon dioceſe, & il ne prenoit point ſon repas avec ſon hoſte, qu'aprés avoir ſervi les pauvres & les avoir placez à une table particuliere qui leur eſtoit deſtinée. La vieilleſſe l'obligeant de relaſcher un peu de la rigueur de ſon abſtinence, il rachetoit ce ſoulagement par une plus grande application à la priere, & par une plus grande li-

CH. XLIX.

Miſcens terroribus blandimenta. *Ibid pag.* 110.

Unde, inquit, homini ulla jactantia eſſe poterit, qui de tam vili origine in convalle lachrymarum procreatus ſit, & quicquid boni habuerit, non à ſe, ſed ab eo à quo omne datum optimum & omne donum perfectum eſt, acceperit *Ibid. pag.* 107.

Videſ. c. 3. *part.* 2. *pag.* 401.

Spatium cogitandi habere volebat, & nihil temere diſponebat. *Ibid. pag.* 109.

CH. XLIX.

beralité envers les perſonnes indigentes. Il avoit un ſoin particulier des Anachoretes de ſon dioceſe, & il eſt remarquable qu'il y avoit meſme des femmes qui ſervoient Dieu dans un genre de vie ſi auſtere. Pour entretenir ſa ferveur & ſa devotion il écrivoit les ſentimens de pieté, dont il eſtoit plus touché, & il en remplit ainſi pluſieurs livres marquant les mots avec des notes abbregées ſuivant l'uſage de ſon temps. Il tira de l'Ecriture ſainte un grand nombre de paſſages propres à exciter la componction, & il en fit cent cinquante petites oraiſons pour en reciter une à la fin de chaque Pſeaume. Par ces exercices, il obtint le don des larmes, & ce don parut en lui principalement à la fin de ſa vie. Lorſqu'il chantoit des Pſeaumes en particulier, il s'occupoit à quelque travail des mains, & faiſoit d'ordinaire des filets pour la peſche. Il entendoit ſouvent trois ou quatre Meſſes, & à l'heure convenable il chantoit lui-meſme la Meſſe publique, s'il n'en eſtoit empeſché par quelque incommodité. Aiant beni de l'huile qui rendit la ſanté à un tres grand nombre de malades, il ſouhaitoit que l'on ne publiat point ces gueriſons ſurnaturelles. Se trouvant dans une converſation où l'on en parloit, il dit à une perſonne de ſa confidance que ſi ſes prieres avoient aſſez de merite pour obtenir de Dieu un miracle, il n'en demanderoit point d'autre que celui de ſa converſion & la grace d'eſtre veritablement homme de bien. Sa veneration envers ſaint Vvillehade premier Eveſque de Breme paroiſt dans l'ouvrage qu'il a laiſſé touchant la vie & les miracles de ce Saint. Il mit dans ſa Cathedrale une communauté de ſaints Hommes, qui bien que vetus en Chanoines obſervoient la Regle monaſtique, c'eſt-à-dire, la Regle de ſaint Benoiſt. E cette diſcipline dura parmi eux juſqu'au Pontificat d'Vvnvat quiles reduiſit à la maniere de vie propre aux Chanoines.

Codices magni apud nos quos ipſe propria manu per notas conſcripſit. *pag.* 107.

Il appelloit ces oraiſons pigmenta *(des couleurs).*

Videlicet ut de me ſua gratia faceret bonum hominem. *Ibid. pag.* 111.

Il eſt meſme tres vray ſemblable, que ces ſaints hommes dont parle Adam, porterent l'habit monaſtique, & que ce furent leurs ſucceſſeurs du x. ou xj ſiecle, qui quitterent cet habit, & garderent encore la Regle juſqu'au temps d'Vvnuan, c'eſt-à-dire juſqu'à l'an 1013.

Secundam congregationem in Bremis habuit ſanctorum virorum, qui habitu quidem uſi Canonico, Regula vivebant monaſtica, uſque ad noſtri ferè temporis ætatem. *Adam. Hiſtor. l.* 1 *cap* 24. *l.* 2. *cap.* 13.

X.

Mort de ſaint Anſchaire.

Il avoit ſouhaité de pouvoir finir ſa vie par le Martyre, & il attribuoit à ſes pechez de ce que Dieu ne lui avoit pas fait cette grace. Son fidelle diſciple (qui eſt l'hiſtorien meſme que nous ſuivons) le conſoloit en lui repreſentant que cette grace ne lui avoit pas manqué, puiſque ſa vie avoit eſté une ſuitte continuelle de ſouffrances, & pouvoit ainſi paſſer pour un Martyre. Sa derniere maladie fut une dyſſenterie dont il fut travaillé plus de quatre mois. Dans l'incommodité, & les douleurs qu'elle lui cauſoit, il ne ceſſoit de rendre graces à Dieu, reconnoiſſant que ſes pechez meritoient un bien plus rigoureux chaſti-

ment, & il s'animoit à la patience par ces paroles de Job qu'il repetoit souvent à haute voix, *si nous avons receu tant de biens de la main de Dieu, pourquoy ne recevrons nous pas auſſi les maux qu'il nous envoye.* Il ne laiſſoit pas cependant d'ordonner tout ce qu'il croioit avantageux à ſon dioceſe, & entre autres choſes il fit tranſcrire les Privileges qu'il avoit obtenus du Siege Apoſtolique, & les adreſſa à Loüis Roy de Germanie, & à la pluſpart des Eveſques du meſme Païs avec des Lettres où il les ſupplioit d'appuier de leur autorité & de leur credit la Miſſion des Païs étrangers. Son mal augmentant il eſperoit que Dieu luy feroit la grace de le retirer du monde le jour de la Purification; & un peu avant cette feſte, il ordonna que l'on y fit un feſtin pour ſon Clergé & pour les pauvres. Il fit faire auſſi trois grands Cierges d'une cire choiſie pour en mettre un devant l'Autel de la ſainte Vierge, un autre devant l'Autel de ſaint Pierre, & le troiſiéme devant celui de ſaint Jean Baptiſte. Dans ce jour ſolemnel il marqua ce qu'on devoit enſeigner au peuple dans le Sermon, & ne voulut point manger qu'aprés la grande Meſſe. Il paſſa le reſte du jour à parler en general & en particulier à ſes diſciples, les exhortant à bien perſeverer dans le ſervice de Dieu, & à procurer la converſion des Païens. Le lendemain aiant fait reciter les Litanies, le Symbole de ſaint Athanaſe & d'autres Prieres, il receut le ſaint Viatique, pardonna à tous ceux qui pouvoient l'avoir offenſé, & aprés avoir imploré la divine miſericorde en repetant quelques Verſets des Pſeaumes, il rendit l'eſprit agé de 63 ans l'an 865. Sa vie fut écrite un peu aprés ſa mort par deux de ſes diſciples, ſçavoir par ſaint Rembert ſon ſucceſſeur, & par un autre que l'on ne nomme point, & dediée *aux Peres, & aux Freres*, c'eſt adire aux Religieux de l'ancienne Corbie, pour leſquels ils temoignent dans leur lettre un profond reſpect. Gualdo qui eſtoit Religieux de la meſme Abbaye dans l'onziéme ſiécle a mis en vers les Actes du ſaint.

CHAP. L.

Ioh. 2. 10.

Entre autres marques de reſpect, ils les traitent de veſtra reverentia.

CHAPITRE L.

De ſaint Rembert Archeveſque de Hambourg.

I.

Saint Rembert élevé dans le monaſtere de Turhout en Flandres.

ON ne convient pas du lieu de la naiſſance de ſaint Rembert, mais ceux qui ſçavent que le monaſtere de Tur-

CHAP. L. holt eſtoit en Flandres, peuvent aiſément juger par ſa vie qu'il eſtoit originaire de cette Province. Saint Anſchaire eſtant un jour à Turholt vit pluſieurs enfans, qui s'en alloient à l'Egliſe comme en ſe joüant & par divertiſſement. Mais il en remarqua un plus modeſte que les autres, qui eſtant entré dans ce ſaint lieu, y fit ſa priere avec une contenance grave & devote, & qui s'eſtant levé enſuite forma ſur lui le ſigne de la croix & ſortit avec un air ſage & ſerieux qui eſtoit au-deſſus de ſon âge. Le Saint jugeant par là que cet enfant avoit de la pieté, & que Dieu l'avoit prevenu d'une grace particuliere, s'informa de ſon nom, & de ſa famille, & aiant appris qu'il s'appelloit Rembert, il le demanda à ſes parens pour eſtre emploié au ſervice de l'Egliſe. Ceux-ci lui accorderent ce qu'il ſouhaitoit, & enſuite le Saint Eveſque donna la tonſure & l'habit Clerical au jeune Rembert, & le mit dans Turholt pour y eſtre inſtruit dans la vertu & dans les lettres. Rembert reſpondit à l'eſperance qu'on avoit de lui, & profita ſi bien du ſoin qu'on prenoit de ſon éducation, que ſes bonnes qualitez crurent avec ſes années. Aiant appris par l'écriture Sainte, ou par quelque autre livre ſpirituel, qu'un des principaux devoirs de la ſageſſe Chreſtienne eſtoit de ſe ſouvenir, que l'on eſtoit mortel, & de penſer ſouvent à la mort; quoiqu'il fut dans la fleur de l'âge, il portoit ſouvent la veuë de ſon eſprit vers ce dernier moment, qui devoit décider de ſon éternité, *afin que lorſqu'il ſeroit preſt de mourir, il n'eut pas regret d'avoir negligé une pratique ſi utile & ſi ſalutaire.* Par ce moien il ſe détacha du monde, & s'accouſtuma à y vivre comme un voiageur, qui n'y faiſoit que paſſer, & qui en ſeroit bien-toſt dehors.

Bolland. 4 Februar.

Quatinus tempore mortis ſuæ de neglectu præmeditationis ejus non contriſtari, &c. mereretur. *Act. ſæc. 4. part. 2. pag. 473.*

II.

Il accompagne ſaint Anſchaire dans ſes voiages.

Son merite lui acquit tellement l'eſtime, & l'affection de ſaint Anſchaire que ce Saint le tira de Turholt, le mena avec lui dans tous ſes voiages, & le fit le confident de tous ſes ſecrets. Rembert de ſa part ſe rendit digne de la bien veillance du Saint par ſon addreſſe & par ſon application à le ſervir, & fut regardé comme *le plus fidelle de ſes diſciples.* Un Preſtre nommé Arnou qui eſtoit mort depuis quelque-temps, s'eſtant apparu à lui, & l'aiant prié de jeûner pour lui quarante jours au pain & à l'eau, afin qu'il pluſt à Dieu de le tirer du Purgatoire, dont il ſouffroit les peines en punition de quelques excez qu'il avoit faits au boire & au manger, il pratiqua cette penitence par le conſeil du ſaint Eveſque, & procura à l'ame d'Arnou le

Ibid. pag. 476. Panc & ſale, & aqua. *Ibid. pag. 475.*

soulagement qui lui estoit necessaire. Cet action fait voir quelle estoit sa charité, son obeïssance, & sa mortification, & que s'il n'estoit pas Religieux, il avoit l'esprit dont doivent estre animez ceux qui sont dans cet estat. Aussi il fit vœu de l'embrasser, s'il survivoit son maistre saint Anschaire. Outre ces vertus il possedoit tellement tous les talens que demande l'Episcopat, que saint Anschaire un peu avant sa mort, asseura que Rembert estoit plus digne d'estre Archevesque, que lui d'estre Soudiacre.

De meritis Remberti sciatur, quia dignior ipse Archiepiscopali, quam ego subdiaconatus officio *Ibid. pag.* 477.

III.

Il est éleu Evesque & prend l'habit de Religieux.

La grande opinion que l'on avoit de son merite, parut incontinent aprés la mort du Saint. Car aussi-tost le Clergé & le peuple de Breme choisirent saint Rembert pour remplir sa place. Thierry Evesque de Minden & Adalgard Abbé de la nouvelle Corbie le conduisirent à la Cour de Loüis Roy de Germanie, & le presenterent à ce Prince qui confirma son élection. Il fut ensuite ordonné par Luidbert Archevesque de Maience assisté de Thiadric ou Thierry, & de Lindvvard Evesque de Paderborn. L'éclat de sa dignité ne lui fit pas oublier son vœu; pour l'accomplir, il se transporta à la nouvelle Corbie par le conseil des Evesques qui l'avoient sacré, il y prit l'habit de Religieux, & il promit solennellement de garder la Regle de saint Benoist autant que les fonctions de sa charge le pourroient souffrir. Pour l'aider à satisfaire à cet engagement il prit avec lui un Religieux nommé Adalgar, qui estoit Diacre & Procureur de la Corbie de Saxe. Il se rendit si exact à pratiquer la Regle dans toutes les observances qui pouvoient compatir avec son ministere, qu'il égala en ces choses les Religieux les plus reformez, & qu'il ne lui manqua rien de la perfection monastique. Il gardoit les jeûnes reguliers & mesme sa vie estoit un jeûne continuel, mais la discretion moderoit son abstinence, & il prenoit garde de ne pas tellement s'affoiblir qu'il manquat de force pour chanter l'office, ou pour s'aquiter des autres fonctions de sa charge. Il bastit un monastere dans la solitude de Bukin & y mit des Chanoines, parmi lesquels il establit la vie reguliere.

Unde cum consilio consecrantium se Pontificum, mox post ordinationem ad monasterium novæ Corbeiæ properans, vestem quidem illius missionis ex integro suscepit, &c. obedientiam secundum Regulam sancti Benedicti exhiberet. *Pag.* 478.

IV.

La charité envers les pauvres.

Il maintint les reglemens faits par saint Anschaire en faveur des pauvres, & bien loin de rien retrancher de ce qui avoit esté destiné pour leur subsistance, il augmenta ce fond en y unissant de nouveaux revenus. Sa charité éclata principalement dans le rachat des Captifs. Comme il vivoit dans un temps de desolation, & lorsque les Danois ou Normans fai-

CHAP. L. soient de si horribles ravages, quantité de Chrestiens tomboient entre les mains de ces barbares, & n'en sortoient qu'en paiant rançon. Le Saint emploioit tout ce qu'il avoit pour les délivrer, un jour il vendit pour cet effet les vases & les meubles de son Eglise, & quelques-uns n'approuvant pas cette conduite, il la justifia par la consideration de la necessité presente, & par l'autorité & l'exemple de saint Ambroise.

V.

Son zele & ses travaux, pour le salut des ames.

Il envoia de saints Religieux de la nouvelle Corbie prescher la Foi aux Slaves ou Vandales, qui estoient des peuples tres feroces & barbares. Ces missionaires penetrerent jusques dans l'Isle de Rugen, & en aiant converti les habitans, y bastirent une Eglise sous le titre de saint Sauveur & de saint Gui patron de leur monastere. Il prit grand soin des Eglises de Dannemare & de Suede telles qu'estoient celles de Slesvvic, de Rip & de Birque : les perils de la mer ne l'empeschoient point de les aller visiter lui mesme, & souvent il pensa perir dans ces voiages. Cette fermeté d'ame avec laquelle il s'exposoit ainsi aux plus grands dangers pour le bien de son troupeau, estoit jointe à une extreme douceur qu'il conservoit parmi les contradictions de ceux qui s'opposoient à ses desseins ; bien loin de les aigrir par des paroles rudes, il les gagnoit par son honnesteté & par sa patience, & venoit à bout de ce qu'il avoit entrepris. Un jour estant dans la Frise Occidentale, c'est-à-dire dans la Hollande vers Leiden, le païs fut comme inondé par une grande multitude de barbares, qui jetterent par tout l'effroi, & la consternation ; mais le Saint rassura les habitans, & les exhorta à mettre leur confiance en Dieu. Ensuite ceux-ci attaquerent les ennemis, & remporterent sur eux une pleine victoire, que l'on attribua aux prieres du Saint, qui pendant le combat s'estoit retiré sur une montagne comme un autre Moise, & avoit imploré le secours du Ciel.

Helmod. Chronic. l. 1. c. 6.

VI.

Sa mort & ses ouvrages.

La foiblesse de sa santé ne lui permettant plus ni de visiter son dioceſe, ni de se trouver dans les assemblées publiques, il prit pour coadjuteur le venerable Adalgar du consentement de Loüis Roy de Germanie, & ensuite de Charles le Gras frere & successeur de ce Prince, & avec l'agréement de plusieurs Evesque qui tenoient un Synode. Par ce moien il se déchargea du poids de quantité d'affaires, méme purement seculieres qu'il étoit obligé de soustenir, & il eust plus de commodité pour s'occuper aux exercices spirituels. Il se prevalut de ce loisir pour purifier de plus

Septimo ante obitum die, ministerium sacræ unctionis cum oleo sancto ei fieri cœpit, & una cum communione corporis & sanguinis Domini usque in diem ani-

de plus en plus ſon ame, & ſe preparer à la mort. Une maladie dont il fut attaqué, lui faiſant connoiſtre que la fin de ſa vie eſtoit fort proche, il s'appliqua avec une nouvelle ardeur à la priere & à la lecture des livres ſaints, comme ſi ſon eſprit ſe fut fortifié dans la ruine de ſon corps. La derniere ſemaine qui preceda ſa mort, il receût tous les jours l'Extrême-Onction, & la ſainte Euchariſtie. Avant que d'expirer, il fit appeller tous ceux de ſon Clergé, & demanda pardon à ceux qu'il pouvoit avoir offenſés : de ſa part il accorda auſſi la meſme grace à ceux qui l'avoient mal ſatisfait, & aiant enſuite communié il rendit l'eſprit. Outre les Actes de ſaint Anſchaire, dont il eſt l'Auteur, il fit un extrait des ouvrages de ſaint Gregoire Pape, & il écrivit des lettres à diverſes perſonnes ſur des ſujets de pieté. Il s'en voit une qu'il adreſſa à l'Abbeſſe de * Nienherſe, & aux Religieuſes de ſon monaſtere, où il les exhorte à joindre la pureté de l'ame à celle du corps, & à conſerver cette vertu par l'humilité du cœur, & les avertit que pour avoir l'honneur de ſuivre l'Agneau dans la gloire du Ciel, il faut le ſuivre ſur la terre par l'accompliſſement de ſes loix, & par l'imitation de ſa patience. Le Saint aiant deffendu à ſon Clergé de l'enſevelir dans l'Egliſe, l'on n'oſa pas contrevenir à cet ordre, & on l'enterra hors la Cathedrale, mais Adalgar ſon ſucceſſeur fit bâtir une petite Chapelle ſur ſon tombeau. Sa vie fut écrite par quelques Religieux de la nouvelle Corbie un peu aprés ſa mort, que l'on rapporte à l'an 888.

CHAP. LI. mæ exemtis de corpore hoc ſalutare remedium omni die percepit. *ibid. pag.* 483.

* *C'eſt aujourd'huy une Communauté de Chanoineſſes à deux lieu de Paderborn.*

Per humilitatis cuſtodiam ſervanda eſt munditia caſtitatis Sequimini hic Agnum in præceptis ſuis, ut ipſo auxiliante illum ſequi valeatis in æternâ vitâ *Ibid. pag.* 564.

Il leur cite le Chap. 27. *du livre de la Virginité de ſaint Auguſtin.*

CHAPITRE LI.

Des Abbayes d'Amarbaric, d'Eſſen, de Gerrisheim, de Gandersheim, d'Ebbecſtorp, du venerable Haimon Eveſque d'Halberſtad.

IL a eſté obſervé ci-devant que Charlemagne diviſa la Saxe en pluſieurs dioceſes. La ville de Werden, ou de Ferden fut honoré d'un ſiege Epiſcopal & eut pour premier Paſteur ſaint Suidbert qu'un Hiſtorien du païs dit avoir eſté Religieux de profeſſion, & Abbé. Il bâtit le monaſtere d'Amarbaric pour des Religieux *Scots* c'eſt à dire nés en Irilande, ou dans l'Angle-

I. *Saint Suidber fonde Amarbaric.*

Albert Krantz Metropol. L. 1. chap. 6 *&* 11.

CHAP. LI.

Belland. 16. febr. & 30. mart.

terre Septentrionale qui l'avoient ſuivi dans la Saxe, ou qu'il y fit venir. Les deux premiers Abbez furent ſaint Patto, & ſaint Tanco. On dit que ce dernier ſucceda à ſaint Suidbert qu'il faut prendre garde de ne pas confondre avec ſaint Suidbert Apoſtre des Friſons, & fondateur de Keiſſerverd, ni avec Suidbert Abbé de Dacre en Angleterre.

II.

Fondation de l'Abbaye d'Eſſen par le bien-heureux Alfroy Eveſque.

Meginfrid. apud Trithem. in vita Rabani L. 1. c. 3.

Erat hic Alfridus profeſſione monachus.

Alb. Krantz. Metrop. l. 2. c. 12. Act. ſac. 4. part. 2. pag. 259. Chron. Hildesheim an. 872. & 875. Concil. Tom. 9. pag. 256.

L'Egliſe d'Hildesheim en Saxe eut pour quatriéme Eveſque le venerable Alfroy, à qui Bruſchius & d'autres donnent la qualité de Saint ou de Bien-heureux. Selon Meginfroy Auteur de l'onziéme ſiécle ce Prelat avoit eſté Religieux de Fulde, & avoit enſeigné les Lettres dans la nouvelle Corbie. Il ſucceda à Ebbes l'an 851. ſi l'on en croit Bruſchius, il eſtablit la regle de ſaint Benoiſt dans ſa Cathedrale, mais il y a ſujet d'en douter. Il dedia cette Egliſe l'an 872. aſiſté de ſaint Rembert de Breme, de Luitard de Paderborn, de ſaint Thierry de Minden, & en preſence *du pieux Abbe Adalgar* (de Corbie) *des Religieux & des Chanoines.* Il fonda dans le dioceſe de Cologne une Abbaie de Filles nommée Aſſinde ou Eſſen, qui produiſit depuis quelques autres monaſteres. C'eſt aujourd'hui une communauté de Chanoineſſes. Le Concile tenu à Cologne l'an 873. confirma cette fondation. Gerſuide ſœur d'Alfroy & Adalane ſa parente eurent l'une aprés l'autre la conduite du monaſtere d'Eſſen. Aprés cela les Religieuſes élurent pour Abbeſſe Gerſuide ſeconde, à laquelle ſucceda ſainte Pinnoſe. Alfroy mourut l'an 875. & fut enterré dans l'Egliſe d'Eſſen. On dit que ſa ſainteté y éclata par des miracles; & il y a aparence que ſa memoire y a eſté en veneration, puiſque dans le ſiecle paſſé l'Empereur Rodolfe ayant demandé des reliques de ſainte Pinnoſe, on lui en donna auſſi du bien-heureux Alfroy. Un Religieux nommé Ludolfe qui eſtoit Choreveſque ou grand Vicaire, fut choiſi pour remplir la place d'Alfroy & gouverner le dioceſe d'Hildesheim, mais aprés ſon élection il mourut de mort ſubite.

III.

Fondation de Gerrisheim, & de Gandersheim Ibid.

Le monaſtere de Gerisheim fut bâti environ au meſme temps que celuy d'Eſſen, comme il paroiſt par une Charte de la bien-heureuſe Regenberge qui y donna des terres & des Egliſes, & affermit ainſi l'ouvrage du Duc ſaint Geri ſon pere qui l'avoit fondé à l'honneur de ſaint Hyppolite: mais comme l'on n'a qu'une partie de cet Acte, on ne peut pas juger ſi les Religieuſes de cette maiſon eſtoient Chanoineſſes

ou ſoumiſes à la Regle monaſtique. Elles gardent & reverent les Reliques de ſaint Geri, & lui donnent la qualité de *Duc de Lorraine*. Alfroy eut part à la fondation d'un monaſtere de filles, que Ludolfe premier Duc de Saxe établit l'an 852. à Brunetheshuſen, & enſuite à Gandersheim. Hathmuthe, Gerberge, & Chriſtine, toutes trois filles de ce Prince, s'y conſacrerent à Dieu ſous la Regle de ſaint Benoiſt, & le gouvernerent l'une aprés l'autre. Ce n'eſt pas ſous cette premiere Gerberge, mais ſous une autre Abbeſſe de meſme nom, qu'a vecu la Religieuſe Roſwithe dont l'on a des poëſies latines. Chriſtine entra dans la charge de Superieure vers l'an 883. auquel temps l'Egliſe du monaſtere fut achevée par Vvigbert Eveſque d'Hildesheim.

CHAP. LI.

A proavo noſtro Ludolpho qui præliabatum conſtruxerat monaſterium (Gandersheim) *Otto 1. Imperat. privileg. an. 946. poſt. Vvitichind. Henric. Meibomii pag. 119.*

L'origine des Abbayes d'Ebbecſtorp en Saxe eſt aſſés ſinguliere, & remarquable. Les Danois ou Normans ayant fait une irruption dans le païs vers l'an 880, le Duc Bruno fils de Ludolfe aſſembla des troupes, & alla combattre les barbares. Mais le grand nombre accablant la valeur, ſon Armée fut taillée en pieces. Bruno & les autres Saxons qui perdirent la vie dans cette occaſion, furent depuis reverez comme Martyrs, parce qu'ils étoient morts en defendant leur patrie contre des Payens. Le lieu du combat s'appelloit Ebbecſtorp. On y baſtit enſuite une Abbaye de Religieuſes de noſtre Ordre, laquelle ſubſiſtoit encore au commencement du ſiecle paſſé. La verité de cet évenement aiant eſté depuis obſcurcie, & alterée, l'opinion des habitans eſtoit qu'on reveroit dans ce monaſtere les reliques du Pape Benoiſt, qui eſtant venu en Allemagne avec quelques Cardinaux y avoit ſouffert le martyre. Mais Krantzius a refuté cette erreur dans ſa Metropole, & dans un eſcrit qu'il publia pour deſabuſer les Religieuſes, & leur apprendre la veritable origine de leur Abbaye. Ce qui avoit fait naiſtre cette fable eſt qu'il y euſt quelques * Eveſques de tués dans la bataille d'Ebbecſtorp, & qu'au ſiecle ſuivant le Pape Benoiſt V. mourut en exil à Hambourg.

IV.

D'Ebbecſtorp. Albert. Krantz. Metrop. l. 2. c. 3.

Vers la fin du neuviéme ſiecle ou dans le dixiéme.

* *Scavoir ſaint Thierry Eveſque de Minden & Marquard Eveſque d'Hildesheim. voiez Bolland. 2. februar pag. 309.*

Thiagrim Eveſque d'Halberſtad, dont il a eſté parlé cy-deſſus, euſt pour ſucceſſeur le venerable Haimon qui luy fut ſubſtitué par le choix de Loüis Roy de Germanie. Haimon dés ſa jeuneſſe embraſſa la vie Religieuſe dans Fulde ou dans Hersfeld. Il eſtudia à Fulde & peut eſtre auſſi à Tours avec Raban, & fit tant de progrez dans les lettres qu'il les enſeigna

V.

Haimon d'Halberſtad.

CHAP. LI.

soit dans Fulde ou ailleurs. Il eut entre ſes diſciples Heric d'Auxerre. La Chronique de Saxe le qualifie ſimplement Religieux d'Hersfeld, & je doute fort qu'il en ait eſté Abbé, comme diſent quelques-uns. Du cloiſtre il paſſa dans le ſiege d'Halberſtad l'an 841. Il eut beaucoup à ſouffrir de la part des Barbares qui faiſoient des courſes dans la Saxe, & même de la dureté & du déreglement du peuple qui eſtoit ſous ſa conduite, ainſi que nous aprend Raban dans la preface d'un ouvrage qu'il luy dedia. Haimon tient auſſi rang parmi les Auteurs de ſon temps. On a ſes commentaires ſur ſaint Paul, ſur les Evangiles de l'année, & ſur quelques autres livres de l'Ecriture & un petit traité de la preſence réelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie. Ses autres Ouvrages ne ſe trouvent plus. Il donna des dixmes de ſa Cathedrale au monaſtere de Hersfeld ſitué dans un autre dioceſe : ce qui n'agrea pas à ſon Clergé. Il mourut l'an 853. & eut deſuite pour ſucceſſeurs Hildegrim le jeune, & Ejulfe d'Hersfeld, c'eſt à dire, qui fut tiré du monaſtere d'Hersfeld l'an 886. par l'ordre de l'Empereur Charles le Gras.

Act. ſec. 4. part. 1. pag. 618.

Raban de Vniverſo.

Vide Spicil. Tom. 12.

IV. *Monaſtere d'Hersfeld.*

Ce qui me donne lieu de douter qu'Haimon ait eſté Abbé d'Hersfeld, eſt que Bun ou Hun exerçoit cette charge l'an 831. & ne la quitta avec la vie qu'en l'an 846. auquel temps il eut pour ſucceſſeur Brunward que l'on dit avoir eſté moine de Fulde. Bun & Raban Abbé de Fulde poſerent les fondemens de la nouvelle Egliſe d'Hersfeld l'an 831. laquelle aiant eſté achevée 19. ans aprés, fut dediée par Raban alors Archeveſque de Mayence. On la conſacra ſous le titre de ſaint Wigbert Abbé de Friſlar, parce qu'elle en poſſedoit les Reliques. Loup de Ferriéres écrivit la vie de ce Saint, & l'addreſſa à Bun & à ceux de ſa communauté. Letiis, Roy de Germanie viſita l'an 845. le monaſtere d'Hersfeld, & y donna des privileges. En ce méme temps les Religieux qui avoient un different avec Otgar Archeveſque de Mayence touchant de certaines dixmes, ſe reconcilierent avec lui par l'entremiſe de quelques Eveſques, & de quelques Officiers de ce Prince.

Chronic. Hildesh. & Lambert Schafnab.

CHAPITRE LII.

De la fondation de l'Abbaie de Selgenſtat.

CE monaſtere eſt ſitué ſur le Mein, dans le dioceſe de Mayence. Il doit ſon origine au fameux Eginard, lequel aiant baſti une Egliſe en ce lieu-là (qui ne s'appelloit pas encore Selgenſtat, mais Mulinheim) y mit les corps de ſaint Marcellin & de ſaint Pierre Martyrs, qu'on lui avoit apportez de Rome. Et c'eſt pourquoi il eſt à propos de dire quelque choſe de la tranſlation de ces ſaintes reliques. Eginard fut élevé à la Cour de Charlemagne, & ſe rendit tellement digne de ſon eſtime & de ſa confidence, qu'il fut ſon Secretaire, & l'Intendant de ſes baſtimens. Il épouſa Imme que la chronique de Lauresheim dit avoir eſté fille de ce Prince: Et en effet dans une de ſes lettres il ſemble appeller l'Empereur Lothaire ſon neveu: Mais ce fait eſt conteſté par de ſçavans modernes. Quelques années avant la mort d'Imme, il ſe ſepara d'elle, ne vivant plus avec elle que comme il auroit fait avec ſa ſœur, & il eut l'adminiſtration de diverſes Abbaies. Il ſe voit par une charte de l'an 814. qu'Eginard & ſa femme obtinrent deux terres, de la liberalité de Loüis le Debonnaire, l'une appellée Michlenſtad ſituée dans la foreſt d'Odonval, entre les rivieres de Mein, & de Nekar, & l'autre nommée Mulinheim ſur le bord du Mein. Eginard baſtit une Egliſe à Michlenſtat, & aprés qu'elle fut achevée, il ſe trouva irreſolu ſur le choix du Saint en l'honneur duquel il la feroit dédier. Avant qu'il ſe fut déterminé là-deſſus, il rencontra à Aix-la-Chapelle un Diacre Romain nommé *Dieudon*, qui eſtoit preſt de retourner en Italie, & il l'invita à diſner. Un des ſujets de leur entretien fut la tranſlation des reliques de ſaint Sebaſtien qui eſtoit ſuivie de tant de miracles. Ils parlerent enſuite du grand nombre de ſaints Martyrs qui repoſoient à Rome, & Dieudon teſmoigna qu'il y en avoit beaucoup, dont les tombeaux eſtoient fort negligez: ce qui ſe doit entendre particulierement de ceux qui eſtoient hors la ville & dans des lieux expoſez aux courſes des Sarrazins qui deſoloient alors l'Italie. Eginard demanda à Dieudon

I. *Eginard fonde Selgenſtat, & y met des Reliques.*

Ann. ad an 827. pag. 414.

De Tranſlat. S. Marcell. Sur. 2. Iunii l. 1. c. 12.

Ex morte olim fidiſſimæ conjugis, jam nunc cariſſimæ ſororis ac ſociæ, &c. *Lup. Epiſt. 3.*

De neglectis Martyrum ſepulchris, quorum Romæ ingens copia eſt.

CHAP. LII. s'il ne pourroit pas avoir quelques-unes de ces veritables reliques, pour les mettre dans ſa nouvelle Egliſe. Le Diacre lui marqua d'abord qu'il y avoit bien de la difficulté dans ce qu'il propoſoit, & toutefois le lendemain il lui montra une liſte de pluſieurs reliques qu'il avoit chez lui à Rome, & dont il lui promettoit de lui faire part, s'il vouloit l'aſſiſter de quelque choſe pour faciliter ſon retour. Eginard accepta cette offre envoiant avec lui en Italie Ratlaic ſon Secretaire qui avoit fait vœu d'aller à Rome, & il leur donna l'argent neceſſaire pour leur voiage. Dieudon & Ratlaic, paſſant par ſaint Medard de Soiſſons reçurent en leur compagnie un Preſtre nommé Hun qui les ſuivit à Rome, pour en rapporter le corps de ſaint Tiburce que l'Abbé Hilduin eſperoit d'obtenir par l'entremiſe de Dieudon. Eſtant à Rome, ils logerent tous chez ce Diacre, qui n'accomplit point les promeſſes, qu'il avoit faites à Eginard s'excuſant ſur l'abſence de ſon frere, à qui il avoit donné en garde ces reliques & tout ſon bien. Toutefois le voiage de Ratlaic ne fut pas inutile, car fortifié par une viſion qu'avoit eu Reginbauld ſon ſerviteur, il ſe tranſporta en l'Egliſe de ſaint Tiburce qui eſtoit à une lieuë de la ville, & aiant tiré d'une Chapelle ou grotte prochaine, le corps de ſaint Marcellin Martyr, il le transfera ſecretement dans le logis de Dieudon. Il avoit laiſſé dans cette meſme Egliſe le corps de ſaint Pierre compagnon de ſaint Marcellin, & il lui faſchoit fort de ſeparer ainſi ces deux Saints. S'en eſtant ouvert à Baſile Moine Grec qui demeuroit au Mont Palatin avec pluſieurs autres de la meſme nation, celui-ci l'exhorta à enlever auſſi les reliques de ſaint Pierre Martyr. Il le crut & eſtant retourné dans l'Egliſe de ſaint Tiburce, il prit encore ce precieux depoſt, il reçut auſſi de Dieudon quelques oſſemens de ſaint Marius, & de ſainte Marthe, de ſaint Audifac & de ſaint Habacuc, & aiant confié toutes ces reliques à Hun & à Luniſon frere de Dieudon, il les pria de prendre les devants, & de l'aller attendre à Pavie dans l'Egliſe ou Prieuré de ſaint Baptiſte de Domnane, dont Eginard eſtoit l'Adminiſtrateur. Quelques jours aprés voiant que l'on ne parloit point à Rome de l'enlevement de ces reliques, il en ſortit auſſi avec Dieudon, & ſe tranſporta à Pavie. Hun & Dieudon retournerent à Soiſſons, & ſi, comme l'on dit, ils y transfererent des oſſemens de ſaint Tiburce Martyr, ce fut aprés les avoir enlevés à l'inſçeu de Ratlaic: de meſme que ce Hun que l'on

Ratlaic eut ſeulement connoiſſance que Hun avoit emporté quelque pouſſiere du tombeau de ſaint Tiburce. Vide Hiſt. Tranſlat ſanctæ Marcellini lib. 1. cap. 9.

dépeint comme un homme fin & dissimulé, prit en secret une partie des reliques de S. Marcellin & la porta à Hilduin. Mais Ratlaic s'en alla à Strasbourg avec le corps de S. Pierre, & avec ce que Hun lui avoit laissé de celui de S. Marcellin, & de Strasbourg il descendit par le Rhin jusqu'à Port, & de Port il alla par terre à Michlenstad. Il avoit cependant écrit à Eginard lequel aiant reçu ses lettres dans le monastere de saint Bavon, dont il estoit administrateur, apprit avec joie l'heureux succez de son voiage, & se rendit au lieu où reposoient les saintes reliques. Mais il fut averti par diverses personnes qui eurent des visions qui convenoient toutes ensembles, & il connut mesme par deux miracles que la volonté de Dieu n'estoit point que les corps des Saints demeurassent à Michlenstad, & aprés avoir esté fort inquieté sur ce sujet, il les transfera à Mulinheim où il y avoit déja une Eglise. Il arriva sur le chemin un miracle qui le remplit de joie : Rolange religieuse du monastere de Machesbach, laquelle estoit paralytique, aiant esté portée prés de la chasse des Saints, fut si parfaittement guerie qu'elle s'en retourna à pied à son Abbaie qui estoit à une lieuë de-là. Eginard aiant obtenu par l'autorité de l'Abbé Hilduin ce que Hun avoit soustrait des reliques de saint Marcellin, il le transfera aussi à Mulinheim. Il donna une petite portion des ossemens sacrez du Saint, & de saint Pierre au monastere de saint Salve de Famars prés de Valenciennes & à ceux de saint Bavon de Gand, & de saint Servais de Mastrich, & par tout où l'on porta ces reliques, il se fit d'insignes miracles qui exciterent les peuples à reverer ces deux saints Martyrs. Entre les malades qui furent gueris par leur interceſſion dans l'Eglise de saint Servais, l'on marque Folchard qui estoit du monastere de Meldrad, Dothius serviteur de * l'Abbaie de Fossen habitée par des Hibernois, Salige religieuse d'Eike &c. Un aveugle nommé Hildebon qui demeuroit dans le monastere des deux Jumeaux, recouvra la veuë dans l'Eglise de saint Salve : lequel miracle fut d'autant plus remarquable qu'il estoit aveugle dés sa naissance, & qu'il n'avoit point encore veu la lumiere de Soleil. Eginard eut aussi des reliques de saint Hermes, de saint Prote, & de saint Hyacinthe qui furent envoiez de Rome, par le Diacre Dieudon. Il mit d'abord des Ecclesiastiques dans Mulinheim pour y faire l'office auprés de la Chasse de saint Marcellin & de saint Pierre ; & il y bastit une nouvelle Eglise. Mais soit de son vi-

CHAP. LII.

Eginh. Epist. 12.

Dans l'Eglise de saint Martin d'Ofsheim.

L. 4. cap. 9. 17. 20. apud Suri m. 2. Iunii.

Vide Act. sac. pag. 308. 407.

CHAP. LIII.

vant ou aprés ſa mort cette Egliſe fut déſervie par des Religieux, & il y a meſme ſujet de douter ſi quelques-uns de ces premiers Eccleſiaſtiques n'eſtoient pas Moines. Car Eginard avoit avec lui ſon parent Vverdric Religieux de Fulde, & il pria Otgar Archeveſque de Mayence de l'ordonner Diacre. Il eſt certain que du temps de Ratlaic ſucceſſeur d'Eginard dans la charge d'Abbé, cette Egliſe où repoſoient les reliques de ſaint Marcellin & de ſaint Pierre s'appelloit le monaſtere de Saligſtat ou Selgenſtad, comme il ſe voit par une lettre de Loup de Ferrieres. Eginard eſtant fort affligé de la mort de ſa femme, Loup qui eſtudioit encore à Fulde lui écrivit pour taſcher d'adoucir ſa douleur; ce qui fait juger qu'Eginard perdit ſa femme avant l'an 842. Il la ſurveſcut quatre ou cinq ans.

Eginh. Epiſt. 46. & 50.

Id. Epiſt. 4.

Abbas monaſterii quod Germanicè Saligſtat appellatur cui nomen eſt Ratlegio. *Lup. Epiſt.* 60.

II.

Ouvrage d'Eginard.

C'eſt lui meſme qui a écrit l'hiſtoire de la tranſlation des reliques de ſaint Marcellin. On a encore de lui la vie de Charlemagne, des Annales qui commencent en 741. & finiſſent en 829, & quelques lettres & un traitté de la ſainte Croix. Il y a apparence qu'un jeune homme nommé Vuſſin eſtoit ſon fils; qu'il s'eſtoit engagé dans l'eſtat Eccleſiaſtique ou Religieux, & qu'il eſtudioit dans quelque cloiſtre, comme à Fulde ou à ſaint Alban. Il lui donne d'excellentes inſtructions dans ſa trentiéme lettre l'exhortant à imiter les vertus de celui dont il eſtoit diſciple, parce que la connoiſſance des belles lettres n'eſt point avantageuſe aux ſerviteurs de Dieu, & meſme nuit beaucoup, s'ils n'en font bon uſage, & il lui proteſte qu'il aimeroit mieux le voir mort que vicieux & enflé d'orgueil.

Cariſſimo filio Vvſſio, &c. minnate profeſſionis tuæ memor &c. melius quidem mihi eſt, ut te mortuum videre contingat, quam inflatum & ſcatentem vitiis. *Eginh. Epiſt.* 30.

CHAPITRE LIII.

De l'Abbaie de Fulde: du trouble arrivé dans ce monaſtere: du venerable Egil Abbé.

I.

Suite des Archeveſques de Mayence.

ON ne repetera point ici ce que la liaiſon des matieres a obligé de dire par avance, touchant les reglemens du Concile de Mayence de l'an 813. qui recommandent aux Religieux l'obſervation de la Regle de ſaint Benoiſt. Ce Concile

fut

fut tenu dans le cloiſtre de l'Abbaie de ſaint Alban par l'Archeveſque Riculfe qui eut pour ſucceſſeurs *Haiſtulphe* & *Otgar* (tous deux Abbes de Vveiſſenbourg avant l'Epiſcopat): *Raban* qui avoit eſté Abbe de Fulde, *Charles* qui eſtoit fils de Pepin Roy d'Aquitaine, & qui avoit eſté revetu de l'habit monaſtique dans l'ancienne Corbie, *Luitbert*, *Sunzon* Religieux de Fulde, *Hatto* Abbé de Reichenavv. Le denombrement de ces Prelats qui gouvernerent le dioceſe de Mayence pendant le neuviéme ſiecle donnera beaucoup de jour à ce que nous allons dire, & ne doit pas paſſer pour eſtranger à noſtre ſujet, puiſque la pluſpart de ces Eveſques ont eſté Religieux de noſtre Ordre. Celui ſur lequel nous nous eſtendrons davantage, eſt le bien-heureux Raban, qui aiant eſté Abbé de Fulde, nous engage à parler auparavant de ſes predeceſſeurs dans cette Charge.

Juſtolfus, Otger, &c. *Vide nomina fratrum conſcriptorum ſancti Galli. Rer. Alam. Tom 2 part. 2. pag. 185. ou l'on voit auſſi un Otger Archeveſque qui avoit eſté Abbé de Clingen, & qui eſt peut eſtre cet Otgar dont il s'agit.*

II.

Baugulfe Abbe de Fulde.

Baugulfe gouverna ce monaſtere juſqu'à l'an 802. qu'il ceſſa d'exercer cet emploi, ou par une demiſſion volontaire, ou parce qu'il fut depoſé. Il alla paſſer le reſte de ſa vie dans un Prieuré qu'il avoit baſti, & qui fut appellé de ſon nom Baugoulfs-Munſter, & par abbregé *Volmunſter*. Il poſa auſſi les fondemens d'un autre monaſtere dans un lieu appellé *Vgelsberg*, ou le mont ſaint Pierre à une demi lieuë de Fulde. On remarque de plus que l'an 812. Riculfe Archeveſque de Mayance fit à ſa priere la dedicace de l'Egliſe de *Stils*, & la conſacra en l'honneur de ſainte Marguerite, ce qui fait voir que méme eſtant hors de charge, il eſtoit conſideré dans le païs, & y conſervoit quelque reſte d'autorité. Il mourut l'an 815. & fut enterré à Volmunſter. Il eut pour ſucceſſeur Ratgar diſciple de ſaint Sturme.

Brovver Antiq. Fuld. pag 140. & 275.

III.

Ratgar Abbé de Fulde dont l'exceſſive ſeverité y cauſe du trouble.

Ratgar eſtoit de maiſon noble & avoit de bonnes qualités, mais non toutes celles que demandoit une charge ſi importante, & ſi difficile qui lui donnoit autorité ſur quatre ou cinq cens Religieux qui demeuroient à Fulde, ou dans les Prieures de ſa dependance. Il eſtoit dur & inflexible, il ne ſçavoit allier la douceur avec la ſeverité, ainſi que veut la Regle, il agiſſoit en maître ſans ſe ſouvenir qu'il devoit auſſi avoir l'affection d'un Pere, & pour une petite parole que lui diſoit un Religieux méme par une juſte neceſſité, il le mal-traîtoit, & ſans avoir égard à ſa vieilleſſe, il le releguoit dans quelque Prieuré ſous pretexte d'en faire valoir le bien, & de procurer l'utilité

Brovver Antiq. Fuld. lib. 4. c. 1. pag. 275 115. Miſcens temporibus tempora terroribus blandimenta, &c. *Reg. S. Bened. c. 2.*

CHAP. LIII.

Propter parvissimam responsionem necessariæ dictionis. *Act. Tom. 4. part. 1. pag. 230. præfat. n. 138.*

commune. On le loüe d'avoir joint les deux Eglises qui estoient à Fulde, & des deux de n'en avoir fait qu'une : mais on le blâme d'avoir fait d'autres bastimens inutiles qui fatiguerent extremement les Religieux, & à quoy il consomma de l'argent qu'il devoit plutost employer à fournir à sa communauté ce qui lui estoit necessaire, à soulager les malades, & à exercer l'hospitalité, & la charité envers les pauvres. Il diminua le nombre des festes afin de faire travailler les Religieux dans des jours qu'ils passoient auparavant dans la priere, & dans la lecture des livres spirituels, il abolit encore d'autres usages que saint Sturme avoit apportez du Montcassin, & qui avoient esté auctorisez par saint Boniface, & pour justifier son procedé, il ne craignoit point d'affoiblir la veneration que l'on avoit pour la memoire du Saint, en disant sans fondement que ses decrets avoient esté condamnez par un Synode. Cette conduite blessoit la plus part des Religieux, & leur mecontentement estant entretenu par quelques personnes ennemies de la paix, produisit une division ouverte. Plusieurs sortirent du cloistre en estant chassez par Ratgar, ou s'en retirerent d'eux-mémes pour éviter sa fureur que l'on compare à celle d'un lyon * ou d'un rhinocerot qui met en fuite des brebis. Il se voit une requeste qu'ils presenterent sur ce sujet à Charlemagne, vers l'an 811. auquel temps, douze d'entre eux allerent implorer la protection de ce Prince. Ils le suplierent d'interposer son auctorité pour le retranchement des abus que nous venons de marquer, & de quelques autres qui regardoient la reception des Novices, l'ordination & le ministere des Prestres, & les revenus des Prieurez, & pour obliger leur Abbé à les gouverner suivant la Regle, & les anciens usages establis par ses predecesseurs. D'abord ils n'obtinrent rien ou s'ils furent écoutez, ce que l'on ordonna en leur faveur ne put appaiser le trouble : mais ensuite le Roy commit Riculfe Archevesque de Mayence, Bernar Evesque de Vvormes, Hatto Evêque d'Ausbourg, & Vvolgar Evesque de Vvirtzbourg pour connoistre de cette affaire, & ces Prelats remirent la paix dans Fulde. Aprés la mort de Charlemagne, la dureté de Ratgar souleva encore contre lui ses Religieux : quelques-uns abandonnerent leur cloistre pour aller chercher ailleurs la paix : dautres n'en sortirent que pour porter leurs plaintes à Loüis le Debonnaire, & il est croiable que ce Prince qui avoit

Pag. 262.

* *Vide Brouver. Antiq. Fuld. pag. 90.*

tant de zele pour le bon ordre des maiſons religieuſes, commit encore des Eveſques pour juger ce differend. Pendant ces troubles ſçavoir l'an 815. Haiſtulphe Archeveſque de Mayence dedia l'Egliſe d'un monaſtere de Religieuſes, appellé *les Celles* qui eſtoit à ſix lieuës de Fulde, & cette dedicace ſe fit à la ſollicitation de Ratgar, que l'on peut croire avoir eu beaucoup depart à l'eſtabliſſement de cette communauté. Il baſtit le Prieuré ou petit monaſtere de la ſainte Vierge, prés de Fulde ſur le Mont de l'Eveſque, mais enfin ſon extreme dureté l'aiant fait juger indigne de ſa charge, il fut depoſé & banni l'an 817. Loüis envoia au monaſtere, Aaron Preſtre, & Adalfroy, tous deux Religieux de France pour conſoler ceux de Fulde, & les aider charitablement à rentrer dans l'obſervation de la Regle à l'égard des choſes qui avoient beſoin de reforme. Ces Religieux rétablirent la paix dans le monaſtere, & y mirent un Prieur avec des Doyens. Environ un an aprés ceux de Fulde députerent vers l'Empereur Adalfroy, & quelques-uns d'entre eux pour lui demander la permiſſion de ſe choiſir un Abbé, & l'ayant obtenuë, ils élurent le venerable Egil, qui eſtoit un vieillard fort ſage.

CHAP. LIII.

Aaron & Adalfridus monachi Occidentales id eſt Gallicani. *Ibid. pag.* 229.

IV.

Le Venerable Egil Abbé de Fulde.

Egil eſtoit Bavarois d'origine : dés ſon enfance ſes parens le mirent dans Fulde, pour y eſtre inſtruit dans la vertu & dans les lettres avec les autres jeunes gens, que l'on y élevoit. Il y prit ſi bien les ſentimens de la pieté, que durant le cours de ſes eſtudes il voulut eſtre Religieux, & il fut admis à cette profeſſion par le ſaint Abbé Sturme qui étoit ſon parent. Avançant en merite auſſi bien qu'en âge, il fut ordonné Preſtre par ſaint Lulle Archeveſque de Mayence. Aprés la mort de ſaint Sturme il continua de ſervir Dieu dans ſon cloiſtre ſous les Abbez Baugulfe, & Ratgar. Ceux de ſa communauté voulant le ſubſtituer à Ratgar, & l'avoir pour Superieur, il s'en défendit & n'accepta cette charge que vaincu par leurs prieres. Il alla à la Cour avec Aaron & d'autres Religieux qui le devoient preſenter à Loüis le Debonnaire, afin qu'il lui plut confirmer ſon élection. Ce Prince parla d'abord aux Religieux, & leur dit que le trouble arrivé dans leur monaſtere n'eſtoit pas un ſujet legitime pour en ſortir, ni pour ſe diſpenſer des obligations de leur eſtat, qu'ils devoient former leur vie ſur l'Ecriture ſainte, ſur l'exemple des ſaints Peres, & ſur la Regle de ſaint Benoiſt, mais qu'ils devoient ſur tout obſerver

CHAP. LIII.

Personas sibi consentientes, &c. Abbates ordinare conantur, quatenus illis dominantibus ipsi pariter omnium dominentur. *Ibid. pag.* 233.

la Regle de la charité, & bannir d'entre eux les animosités & les disputes, que les principaux & plus considerables de leur communauté, devoient bien se donner de garde d'entre prendre par un esprit d'interest & de cabale, d'establir un d'entre eux dans la Chargé d'Abbé pour dominer sous son nom, & pour disposer des Offices, & des emplois du Cloistre, parce que ce procedé seroit une source de divisions, de jalousies, & de plusieurs autres desordres, mais qu'il falloit élire pour Superieur une personne d'une vertu éprouvée, instruite dans l'observance, & qui eût appris par la pratique de l'obeïssance, & de humilité à bien commander aux autres, & à ne point s'élever & s'enfler d'orgueil en commandant. Il demandà ensuite où estoit l'Abbé qu'ils avoient élu, & Egil qui estoit un homme d'un exterieur fort venerable s'estant presenté, il dit aux Religieux qu'il commettoit volontiers Egil pour estre *leur Pere, leur Pasteur, & leur frere*, & pour les gouverner selon la Regle que saint Benoist, *inspiré du saint Esprit* * avoit prescrite à ses disciples, & qu'il les exhortoit à l'aimer, à luy obeïr & méme à s'entre deferer les uns aux autres dans les choses loüables, & qui regardent le service de Dieu. Aprés cela s'addressant à Egil, il lui dit qu'il devoit sur tout maintenir la paix & la concorde que Dieu avoit renduë à son monastere, qu'estant aussi intelligent & aussi éclairé qu'il estoit dans l'Ecriture & dans sa Regle, il devoit y conformer ses actions *& en changer les paroles en bonnes œuvres*, & qu'il ne falloit point qu'il s'engageât à faire de grands bâtimens ni des ouvrages inutiles, qui ne donneroient que de la peine, & du mecontentement à ses Religieux ni encore moins qu'il dissipat le revenu de son Abbaie en faisant des gratifications & des liberalitez à ses parens : mais qu'il devoit le menager comme un bien sacré, en assister les pauvres, se conduire en toutes choses selon la Regle de saint Benoist, qui avoit si clairement marqué ses obligations, & sur tout ne point se laisser surprendre à la malignité des faux complaisans & des flateurs. Aprés ces avis qu'il eut la bonté de donner à Egil & à ses Religieux, il se recommanda à leurs prieres, & les renvoia en paix. Ils allerent trouver Haistulfe Archevesque de Mayence qui benit Egil, comme il se pratiquoit dés ce temps là, & lui dit fort judicieusement *qu'il devoit estre tel envers ses Religieux, que luy & eux avoient souhaité que Ratgar fut envers eux dans la requeste*

Pater Pastor, & frater. *Ibid. pag.* 234 249.

* Suisque secum servandam mandavit alumnis.

Ces paroles sont tirées de l'ancienne inscription de la Regle, voiez le 2. *Tome des Analectes page.* 200.

Verba veritatis in opera.

Talem te filiis tuis Patrem exhibere contende, qualem tibi, & fratribus tuis tecum paulo antè fieri postulabas, &c. *Pag.* 236.

qu'ils preſenterent à l'Empereur. Car il eſt à remarquer, qu'à la fin de cette requeſte ils avoient demandé que leur Abbé les gouvernat avec la charité & avec la ſageſſe d'un veritable Paſteur, & que s'il arrivoit à quelqu'un d'eux de tomber dans quelque faute, il ne le punit pas d'une maniere accablante & en maiſtre impitoiable, mais qu'il le châſtiât comme un pere chaſtie ſon enfant, & *avec une rigueur meſlée de miſericorde.*

Miſericordi diſciplina corrigere. *Pag.* 262.

V.

Son application à remettre en bon ordre le monaſtere & à orner l'Egliſe.

Telle fut auſſi la conduite du venerable Egil, il fit paroiſtre une grande bonté & une grande diſcretion dans le gouvernement de ſa communauté. Il n'entreprenoit rien de conſequence ſans l'avis de ſes Religieux, il les aimoit tous, mais principalement ceux qui avoient plus de zele pour la pieté, & plus d'affection pour les lettres. Il maintint ſi bien la paix & l'union parmi eux, que pendant qu'il gouverna le monaſtere, ils ne furent tous qu'un cœur & qu'une ame. Au reſte ſa douceur n'eſtoit pas une douceur molle & blamable qui ſouffrit le deſordre, il reprenoit ceux qui, ſoit par inconſideration ou autrement, s'écartoient de leur devoir, & ſes corrections eſtoient bien reçuës parce qu'on eſtoit perſuadé qu'il les faiſoit par un mouvement d'affection. Il ſignala ſa charité en obtenant de l'Empereur, que Ratgar fut rappellé d'éxil. Il conferoit ſouvent des choſes ſpirituelles avec le ſçavant Raban qui enſeignoit les lettres ſaintes dans ſa communauté, & il appelloit quelquefois un de ſes diſciples nommé Candide pour eſtre preſent à leurs conferences. Il acheva & embellit l'Egliſe de Fulde, & pria Haiſtulphe & d'autres Eveſques de la venir conſacrer. Haiſtulphe fit cette ceremonie l'an 819, il dédia l'Egliſe ſous le titre de ſaint Sauveur, & y transfera le corps de ſaint Boniface. Entre les Autels de cette Egliſe qui furent conſacrez à Dieu ſous l'invocation de divers Saints, on en marque trois, l'un dédié ſous le titre de ſaint Antoine, de ſaint Paul, de ſaint Anaſtaſe Martyr, de ſaint Sabas, de ſaint Theodoſe Abbé, tous illuſtres Solitaires d'Orient. Un autre conſacré en l'honneur de ſaint Benoiſt, de ſaint Honorat, & de ſaint Colomban, trois inſignes Abbez d'Occident & un troiſiéme dédié ſous l'invocation de ſainte Agnes, de ſainte Geneviéve, de ſainte Brigide de ſainte Scholaſtique & d'autres ſaintes Vierges. Pour exciter les Religieux à s'entre-aider & à ſe ſervir les uns les autres ſuivant la Regle, Egil les ſervoit lui-meſme à table le jour de

Raban carm. & ad Eigilum.

Brouver l. 2. c. 5. pag. 112.

On a parlé de S. Antoine, & de ces autres Saints dans l'Eſſai de l'Hiſtoire monaſtique d'Orient.

* *Nous ſuivons ici le Actes de la dedicace : car depuis on adjouta encore deux vers en mettant à l'autel d'autres reliques. Vide Rhaban. poem.* 39.

CHAP. LIII. Noël. Il baſtit un nouveau cloiſtre, & ordonna que l'on feroit un anniverſaire general pour le repos des ames de ſaint Sturme premier Abbé, & des autres Freres de la communauté. Une religieuſe nommée Angiltrude l'aiant prié d'écrire la vie de ſaint Sturme, il l'écrivit & lui dédia ſon ouvrage & le fit lire à table le jour de ce commun anniverſaire. Il y a apparence que cette Religieuſe eſtoit Abbeſſe de Bichofheim ou plutoſt du nombre de celles qui furent tirez de ce monaſtere pour en aller gouverner quelqu'autre. Du moins eſt-il certain que c'eſtoit une perſonne qualifiée & conſiderable, puiſqu'il défera ainſi à ſa priere, & qu'il mit ſon livre ſous ſa protection. Il marque dans ſa preface qu'il avoit eſté dés ſon enfance & pendant plus de vingt ans diſciple de ſaint Sturme. Parlant de ſon monaſtere il le nomme le monaſtere de ſaint Sauveur, mais de ſon temps c'eſt-à-dire dans le neuviéme ſiecle on l'appelloit auſſi le monaſtere de ſaint Boniface. Il fit faire un cimetiere ſur une colline proche de Fulde avec une Egliſe ou Chapelle qui fut dediée le 15. de Janvier l'an 822, en l'honneur de ſaint Michel par l'Archeveſque Haiſtulphe, & qui depuis eut rang entre les Prieurez ou petits monaſteres : ce qui donne lieu de croire qu'il y mit des Religieux pour la déſervir. Se voiant infirme & jugeant bien qu'il ne lui reſtoit que quelques jours de vie il ſe fit conduire à ce cimetiere, & autant que ſa foibleſſe lui permettoit, il commença à faire ſa foſſe & à preparer ſon tombeau : on le ramena enſuite à l'Abbaie. Il ſe purifia par le Sacrement de penitence & aprés avoir demandé pardon à ceux qu'il pouvoit avoir offenſez, & avoir auſſi accordé la meſme grace à ceux de qui il pouvoit avoir ſujet de ſe plaindre, il rendit l'eſprit : ſa mort arriva vers le mois de Septembre de la meſme année 822.

Reg. cap. 35.

Vide Act. ſæc. 3. p. 2. pag. 251.

Tibique tuendum derelictum (opus) *Ibid. pag. 270.*

Accepto ſarculo deſignavit locum ſepulchri. *Act. pag. 241.*

VI. *Sa vie écrite par Bruun ou Candide ſon diſciple.*

Sa vie à eſté écrite en proſe & en vers, par Bruun ou Candide ſon diſciple qui l'addreſſa à Recche ou Modeſte ſon confrere, & ſon compagnon d'eſtude ; car chacun d'eux avoit ainſi deux noms, l'un Allemand & l'autre Latin. Eſtant jeunes ils furent tous deux envoiez par leur Abbé Ratgar à l'écolle de Clement Scot, qui enſeignoit en France les belles lettres par l'ordre de Charlemagne : de meſme que cet Abbé envoia Raban & Hatto à Tours pour entendre les leçons d'Alcuin & Bruno en un autre lieu pour y eſtudier ſous Eginard : Par où il eſt aiſé de juger que Ratgar ne negligea pas les lettres, & il eſt

probable qu'il y eſtoit lui-meſme fort intelligent, & que Candide a fait ſon portrait lorſqu'il parle de cet Abbé ſçavant, mais aſpre & rude qui n'écoutoit point les juſtes plaintes de ſes Religieux, & qui leur fermoit auſſi-toſt la bouche par la multitude & le torrent de ſes raiſonnemens & de ſes Syllogiſmes. Ratgar profita de ſa diſgrace; & ſe prevalut de ſon loiſir pour s'appliquer avec plus d'ardeur aux exercices de pieté, comme il paroiſt par ſon épitaphe. Aiant eſté rappellé d'exil à la priere du charitable Egil qui continua toujours d'eſtre Abbé, il acheva le monaſtere du Mont de l'Eveſque ou de ſaint Boniface dont l'Egliſe fut dediée en l'honneur de la ſainte Vierge par Haiſtulphe Archeveſque de Mayence, & il y choiſit ſa ſepulture. Candide n'a pas eſté le ſeul qui ait pris ſoin de conſerver la memoire d'Egil, Raban Maur qui entra aprés lui dans la charge d'Abbé, lui dreſſa une épitaphe en vers qui ſe touve parmi ſes poëſies. Il faut maintenant parler de ſon ſucceſſeur qui a eſté une des plus grandes lumieres d'Allemagne.

CHAP. LIV.

Scit enim multiplices ſyllogiſmos, & deprimit nos, cum auſteritate pauca ſibi ſupplicite ſuggerentes, licet juſtam habeamus querelam, &c. *Act. ſæc. 4. part. 1. pag. 230.*

CHAPITRE LIV.

Du bien-heureux Raban Archeveſque de Mayence.

LE bien-heureux Raban naquit à Fulde ſelon Tritheme, ou plutoſt à Mayence, comme il le dit lui-meſme aſſez clairement dans les vers qu'il compoſa pour mettre ſur ſon tombeau qui devoit eſtre dans le monaſtere de S. Alban. Son pere s'appelloit Rutard & ſa mere Aldegonde. Il eut un frere nommé Tutin, connu ſeulement par ſon épitaphe, qui fait voir que leur maiſon eſtoit une des plus nobles de leur païs. Lorſque Raban eut environ dix ans, ſes parens l'offrirent au monaſtere de Fulde le jour meſme de ſaint Benoiſt ſuivant un uſage de la Regle, pour la défenſe duquel Raban fit depuis une diſſertation. L'Abbé Baugulfe le reçut dans ſa communauté, lui donna l'habit de Religieux & le fit inſtruire dans la vertu & dans les lettres. On pretend qu'il eut pour maiſtre Ratgar: ce qui confirme ce que nous avons dit de l'érudition de celui-ci. Le jeune Raban fit paroiſtre tant de vivacité d'eſprit, & tant de talent & d'ardeur pour les lettres que l'on en conçut de grandes eſperances, &

I.

Raban Religieux de Fulde eſtudie à Tours ſous Alcuin.

Urbe quidem hac genitus ſum. *Raban Epitaph. Bolland. 4. Februar. pag. 507.*

Rabanus Maurus Moguntiæ natus & renatus, m 5. *Act. ſæc. 4. part. 2. pag. 36.*

CHAP. LIV. que l'on jugea qu'il ne falloit rien épargner pour le former & le rendre ſçavant. Ce fut dans cette veuë que Baugulfe ou Ratgar l'envoia à Tours avec un autre Religieux nommé Hatto, pour y eſtudier ſous le fameux Alcuin. Raban avoit alors environ vingt-cinq ans, & eſtoit Diacre. Il répondit à l'attente que l'on avoit de lui, & par ſon progrés dans les ſciences ſe diſtingua de ſes compagnons, & gagna l'amitié de ſon maiſtre. Juſqu'alors il n'avoit eu que le ſeul nom de Raban. Mais Alcuin y adjouſta le ſurnom de Maur vrai-ſemblablement, afin qu'il reverât ſaint Maur comme ſon patron & qu'il imitat ſes vertus. Raban entreprit en l'honneur de la ſainte Croix un ouvrage qui lui coûta beaucoup d'application & de peine, parce que malgré la contrainte des regles de la poëſie, il l'enrichit de certaines figures myſterieuſes qui ſont exprimées par des lettres, en quoi il ſemble avoir imité Fortunat. Un peu avant la mort d'Alcuin il retourna en Allemagne : il y continua ſes eſtudes, & acheva l'ouvrage dont nous venons de parler eſtant alors âgé de trente ans. Pour ne rien oublier de ce qu'il entendoit dire de remarquable à ſes maiſtres, il le mettoit par écrit, & ſe dreſſa ainſi des memoires qui lui furent depuis fort utiles. L'Abbé Ratgar les lui aiant pris, il lui adreſſa des vers par leſquels il le ſupplioit humblement de lui rendre ſes papiers. Il eſtoit ſi bien perſuadé qu'en qualité de Religieux, il n'avoit rien à lui, qu'il avouë que meſme ſes écrits ne lui appartenoient pas en propre, & que ſon Abbé avoit eû droit de les prendre : mais il le prie de conſiderer que ſon ignorance avoit beſoin de ce ſecours, & il déclare neanmoins que de quelque façon qu'il en uſe, & ſoit qu'il les lui rende, où qu'il les retienne, il approuvera ſa conduite, & lui ſouhaittera toujours toute ſorte de proſperité. Il n'eſtoit pas moins exact à s'aquiter de ſes autres devoirs, il conformoit ſes actions *à la ſainte Regle*, il aimoit la retraite de ſa cellule, & obeïſſoit ponctuellement à ſes Superieurs. S'il faiſoit quelque faute, il eſtoit bien aiſe qu'on l'en reprit, & il ſouffroit la correction ſans chagrin.

Raban. prafat. in Libr. Regul.

Fortun. Carmin. lib. 2.

Omnia jure tenes, nec ego ſeu propria petulans mihi vendico ſcripta. *Raban. ad Ratgar. Abb. Act. Ibid. pag.* 25.

Quo Monachus factus ſeniorum juſſa ſequebar, norma mihi vitæ Regula ſancta fuit. *Raban. Epitaph.*

Nec me contriſtant tua corripientia verba, cum ſcio quod ſemper pectora amica tenes. *Raban. ad Egil. verſ.* 15.

II.

Il enſeigne les lettres dans l'Abbaie de Fulde, & écrit ſon traitté de l'inſtruction des Eccleſiaſtiques.

Une conduite ſi édifiante & les preuves qu'il avoit données de ſon érudition le firent choiſir par ſa communauté pour y enſeigner les lettres & il eut quelque-temps pour aſſocié dans cet emploi Religieux nommé Samuel qui avoit auſſi eſtudié ſous Alcuin, Nous parlerons ci-aprés des plus inſignes diſciples de Raban. Il fut ordonné Preſtre par Haiſtulphe Archeveſque de Mayence

814. s'il n'y a pas d'erreur dans une ancienne chronique. Plusieurs Religieux qui avoient auſſi reçû les Ordres ſacrez conſultant ſouvent Raban tant de vive voix, que par écrit, touchant les fonctions de leur miniſtere, & les ceremonies de l'Egliſe, il tâcha d'abord de les inſtruire en particulier, & enfin pour les ſatisfaire tous, il fit ſon ouvrage de *l'inſtitution des Clercs* qu'il adreſſa par une preface en proſe à Haiſtulphe, & par une lettre en vers, à ceux de Fulde. Il a été remarqué cy-devant, qu'il conferoit ſouvent des choſes ſpirituelles avec le venerable Egil. Il aſſiſta l'an 819. à la dedicace de l'Egliſe de Fulde, & fit quelques vers pour ſervir d'inſcription aux portiques, & aux Chapelles. Vers ce temps-là un Religieux nommé *Marchaire**, qui demeuroit peut-être à Corbie, luy propoſa des queſtions touchant le calendrier Eccleſiaſtique, accompagnéez des reponſes d'un auteur inconnu, qui ſembloit ne les avoir pas aſſez bien decidées, & il le pria de luy en dire ſon ſentiment. Quoyque la matiere fut difficile & demandat beaucoup d'application, Raban interrompit ſes études pour le ſatisfaire, & compoſa un traité ſur ce ſujet où enſeignant la maniere de diſcerner les années biſſextes & de marquer les indictions, il nous apprend qu'il faiſoit cet ouvrage l'an 820. Indiction XIII.

CHAP. LIV.

Act. 96. pag. 24.

* *ou Macaire,*

Act. ib praf. n. 117. Baluz. Miſcell. l. 1. pag 51. 62.

III.
Il eſt fait Abbé de Fulde.

Egil Abbé de Fulde étant mort deux ans aprés, il fut mis en ſa place, & chargé de la conduite du monaſtere. Il tâcha de la joindre & de l'allier avec ſes études, & même avec ſa fonction de maître, & cette double application affoiblit ſa ſanté. Son eſprit étoit toûjours occupé du ſoin de procurer le culte divin, & de maintenir l'obſervance. Pour cet effet il ſe rendit le modelle de ſes Religieux dans les veilles, dans la priere & dans le jeûne. Il ſe rempliſſoit des veritez divines, par une lecture & une meditation autant frequente qu'il en avoit le loiſir, & travailloit enſuite à les répandre & à les imprimer dans l'eſprit, & encore plus dans le cœur de ſes Diſciples, par ſes écrits, & par ſes conferences. Il orna encore l'Egliſe & augmenta les bâtimens de ſon Monaſtere. Il confia à des Fermiers laïques le ſoin d'une partie des terres que ſa Communauté poſſedoit dans diverſes provinces Et pour les autres, mais principalement celles où il y avoit des Egliſes, il y mit des Preſtres pour en avoir l'adminiſtration. Ces Preſtres étoient Religieux comme l'on juge par l'exemple d'Authad Preſtre & Moine de Fulde qui étoit prepoſé pour recevoir le revenu des domaines que ſa Com-

L'an 822. Rudolph. vita Rabani n. 5.

CHAP. LIV.

munauté pesſedoit vers Selgenſtat. Il fit bâtir trente Egliſes ou Chapelles dans les prieurez, ou autres lieux de ſa dependance, & il les enrichit de ſaintes Reliques.

IV.

Il met de ſaintes Reliques dans des Egliſes de ſa dependance.

Pour cet effet il en chercha de tous côtez, à quoy il ſemble avoir été excité par l'exemple des Abbés Hilduin, & Eginard qui avoient procuré cet avantage à leurs Monaſteres, & dont la conduite ſembloit avoir été autoriſée par tant de miracles qui s'étoient faits, & qui ſe faiſoient encore tous les jours dans leurs Egliſes. Dieudon Diacre Romain, dont il a été parlé cy-devant, étant revenu en France avec ſon frere Theodore qui n'étoit que laïque, y apporta quantité de ſaintes Reliques. Il mit une partie de celles de S. Alexandre dans une Egliſe du païs de Turgavv, où il ſe fit pluſieurs miracles, dont on peut voir ailleurs la relation. Il alla enſuite à Selgenſtat y voir l'Abbé Eginard avec qui il avoit une liaiſon particuliere, & il luy donna en garde ces oſſemens ſacrez dont il s'étoit chargé. Apres cela il ſe tranſporta à Mayence, & il y rencontra un Moine de Fulde appellé Theotmar que ſon Abbé Raban avoit envoyé vers l'Archevêque Otgar pour terminer quelque affaire. Theotmar ayant appris de Dieudon qu'il avoit des ſaintes reliques le ſolicita d'en faire part à ſon Abbé, l'aſſurant que l'on ſçauroit bien reconnoître cette grace. Dieudon attiré par cette promeſſe y conſentit, & Theotmar en alla donner avis à Raban qui en eut beaucoup de joye, & le renvoya à Mayence avec un autre Religieux nommé Arthar pour recevoir ces reliques. Ils firent quelques preſens à Dieudon, & le prierent de nouveau de les gratifier d'une partie du threſor qu'il poſſedoit. Sa reponſe fut qu'il étoit reſolu d'aller avec eux à Fulde, & d'y offrir tout ce qu'il avoit de ſaintes reliques. En effet les ayant retirées du lieu où il les avoit miſes en depoſt, il les transfera publiquement à ce Monaſtere. La portion la plus conſiderable de ces reliques étoit de ſaint Alexandre Pape & Martyr : il y en avoit auſſi de ſaint Fabien, de ſaint Urbain, de ſaint Feliciſſime Diacre & d'autres Saints. Quelques jours aprés Dieudon, & ſon frere Theodore partirent de Fulde pour retourner en Italie fort ſatisfaits de la liberalité de Raban, & dans le deſſein de luy chercher encore d'autres reliques. Raban mit à part les oſſemens ſacrez de ſaint Alexandre, de ſaint Fabien, de ſaint Feliciſſime & de ſaint Agapet, pour les faire porter à l'Egliſe de Nôtre Dame, qui étoit proche de ſon Monaſtere. Ils y furent trans-

Apud Rudolphum n. 7. Act. pag. 4.

CH. LIV.

ferez par Reginbauld Choreveſque, ou grand Vicaire du dioceſe avec la permiſſion d'Otgar Archevêque. Raban orna d'un bel ouvrage le lieu où ils furent placez, & pour conſerver la memoire de cette ceremonie y fit graver des vers Latins qui en faiſoient mention. Les autres reliques apportées par Dieudon demeurerent dans l'Egliſe de Fulde. Ce que nous venons de raconter arriva l'an 835. L'année ſuivante un laïque Romain nommé Sabatin donna à Raban les reliques de pluſieurs Saints; mais principalement de ſaint Quirin & de ſaint Romain Martyrs. Environ deux ans auparavant le venerable Abbé avoit envoyé en Italie un de ſes Religieux nommé Addon vers Alabing Seigneur François qui luy avoit fait eſperer de luy donner le corps d'un Saint. Il y a apparence qu'Alabing executa ce qu'il avoit promis: car il eſt certain que ce Religieux rapporta d'Italie le corps de ſaint Venant Martyr, qui avoit été trouvé dans le territoire de Rimini. Il le mit d'abord dans le prieuré de ſaint Sol, appellé *Solenhoſt*, où il y avoit alors pour Superieur Sandrat Religieux de Fulde. Le merite du ſaint Martyr y éclatta par quelques miracles qui firent ſouhaiter au peuple que ſes reliques y demeuraſſent. Mais Raban y envoya deux Preſtres de ſon Monaſtere ſçavoir Rudolphe, & un autre pour en tirer ce precieux depoſt. De *Solenhoſt*, Rudolphe & ceux de ſa ſuite le porterent au Monaſtere de Holtkirchen qui étoit ſitué dans le Comté de Vverthain entre les rivieres de Mein & de Tauber, & dependoit de l'Abbaye de Fulde. On fut obligé de celebrer la Meſſe hors l'Egliſe parce qu'elle étoit trop petite pour contenir tout le peuple, & il s'y fit encore des miracles. On paſſa enſuite par le village de Haſſarodt où il y avoit un Monaſtere d'où les Religieux vinrent en proceſſion reverer les reliques. Ceux qui demeuroient à Baugolfsmunſter en uſerent de même, lorsque la chaſſe du Saint arriva au village de Hamalunbourg qui eſt prés de la riviere de Salz. En ce lieu-là un homme qui étoit boiteux, & qui pour marcher avoit beſoin de deux bâtons fut gueri à la vuë de tout le peuple, comme raconte ce méme Rudolphe qui conduiſoit les reliques. La grande multitude des fidelles qui les accompagnoit obligea encore de celebrer la Meſſe dans la prairie. On porta enſuite la chaſſe dans l'Egliſe du Village, & il s'y trouva une femme qui fut guerie en un inſtant d'une paraliſie qui la tenoit toute courbée, & l'empéchoit de regarder en haut: ce miracle arriva encore en pre-

Pontifices ſummi, &c. *pag.* 8.

CHAP. LIV.

L'an 836.

fence de tout le monde. Le corps de ſaint Venant entra dans Fulde le 15. de May, auquel temps il eſtoit venu à Fulde une infinité de perſonnes, à cauſe des grandes Litanies ou des Rogations; mais on ne le mit pas dans l'Egliſe du monaſtere. Raban l'avoit deſtiné pour celle du prieuré de S. Jean Baptiſte ſitué ſur la montagne voiſine. Non ſeulement on transfera à ce prieuré les reliques de ſaint Venant; mais encore celles de ſaint Urbain & de ſaint Quirin. Le Chorevesque Reginbauld fit la ceremonie & Raban dreſſa une inſcription en vers latins pour en inſtruire la poſterité. Dieu continua à operer divers miracles en faveur de ceux qui invoquoient S. Venant, comme il ſe voit dans les lettres de Louïs le Debonnaire qui par cette conſideration donna à ce prieuré la terre d'Ureſprungen. Cette charte montre auſſi que Raban eſtoit appuyé de l'authorité de ce Prince dans la recherche qu'il faiſoit de tant de ſaintes reliques.

Ibid. pag. 12.

Brouver. Fuld. Antiquit. pag. 221. 140.

V.

Il obtient encore d autres Reliques pour ſes Egliſes.

Il en eut encore un grand nombre qui luy furent apportez d'Italie l'an 838. par un Eccleſiaſtique nommé Felix, par Theodore frere du Diacre Dieudon, & par Sabatin. Ces reliques furent reçuës par Sandrat dans le prieuré de ſaint Sol, & de là portées au monaſtere de Holtzkirchen où Rudolphe & d'autres Religieux de Fulde tranſferent les oſſemens ſacrez de ſaint Magne & de ſaint Janvier, ſelon l'ordre que leur avoit donné Raban. Mais ils prirent le reſte des reliques pour les transferer à Fulde, & cette tranſlation fut auſſi celebre par des miracles Lorſqu'ils furent prés la riviere de Mein les Religieuſes du monaſtere de Zelling vinrent en proceſſion reverer les reliques. Leur Abbeſſe qui s'appelloit Mathilde avoit une ſervante qui depuis pluſieurs années eſtoit tellement incommodée de la paraliſie, qu'elle eſtoit reduite à ſe traiſner ſur les pieds & ſur les mains, & ne pouvoit lever la teſte pour voir le Ciel. Cette pauvre fille eſtant entrée avec le ſecours d'une perſonne dans le bâteau où eſtoient les reliques, y fut guerie, & on la fit enſuite monter en un lieu élevé, afin que le peuple fut témoin de ſa gueriſon, & en rendit graces à Dieu. Les reliques eſtant venuës à Fulde, Raban alla au monaſtere d'Holtzkirchen qui eſtoit du Dioceſe de Wirtzbourg, & mit dans une chaſſe les oſſemens ſacrez de ſaint Magne & de ſaint Janvier, en preſence d'Humbert Eveſque du Dioceſe. Il compoſa auſſi ſur ce ſujet des vers latins, qui furent écrits en lettres d'or au deſſus

Act. Raban pag. 15.

du lieu où repoſoient les reliques. Son zele pour l'ornement des lieux ſaints parut encore dans les Egliſes des prieurés ou petits monaſteres de Rathesdorph & du mont ſaint Pierre. Rathesdorph eſt à dix lieuës de Fulde dans le Dioceſe de Wirtzbourg. Le venerable Abbé en bâtit l'Egliſe, l'embellit de peintures, & la fournit richement & abondamment de ce qui eſtoit neceſſaire pour le ſervice divin. Il y transfera des reliques de ſainte Cecile, de ſaint Tiburce, & de ſaint Valerien. Cette tranſlation ſe fit avec la permiſſion de l'Eveſque de Vvirtzbourg & fut marquée dans des vers que l'on grava ſur la muraille. Le mont S. Pierre eſt à une demi lieuë de l'Abbaye de Fulde. Raban y bâtit une Egliſe qui fut dediée par Reginbauld Choreveſque ou grand Vicaire d'Otgar Archeveſque de Mayence, & enrichie des reliques de ſainte Felicité, de ſainte Liobe & d'autres Saintes. Il mit auſſi des reliques de ſaint Corneille & d'autres Saints dans la principale Egliſe de Fulde où repoſe le corps de ſaint Boniface. Il confirma de nouveau l'uſage qui en deffendoit l'entrée aux femmes à la reſerve peut eſtre de quelques jours de Feſtes, & il obtint auſſi un privilege du Pape Gregoire IV. Sa Communauté eſtoit compoſée de cent cinquante Religieux. Il ſe conduiſit avec tant de precaution & de ſageſſe pendant la funeſte diviſion qui s'éleva entre Louïs le Debonnaire & ſes Enfans, qu'il ſe conſerva la bien-veillance des uns & des autres, & fut comme le mediateur de leur reconciliation. Il écrivit une lettre pour conſoler Louïs que l'on avoit ſi injuſtement depoſé : enſuite il publia un traité touchant le reſpect que doivent avoir les enfans pour leurs peres, & les ſujets pour leurs Princes, où pour concluſion il exhorte neanmoins l'Empereur à uſer de clemence envers ſes enfans & envers ceux qui avoient ſuivi leur parti. Il faut maintenant parler de ſes ouvrages ſur l'Ecriture. Il en compoſa une partie eſtant Abbé & les autres aprés ſa demiſſion. Il écrivit pluſieurs homelies ou ſermons, par l'ordre d'Haiſtulphe Archeveſque de Mayence, pour eſtre leues ou preſchées au peuple, ce qu'il fit ſans doute avant l'an 826. que mourut ce Prelat.

CHAP. LIV.

pag. 17.

VI.

Il compoſe divers traitez ſur l'Ecriture.

Les Religieux qui s'occupoient avec un ſoin particulier à l'étude de l'Ecriture ſainte, luy repreſentant qu'ils n'avoient point un auſſi ample commentaire ſur ſaint Matthieu que ſur les autres Evangeliſtes, il en fit un qu'il tira de divers écrits des ſaints Peres, & où il meſla auſſi de ſes propres reflexions mar-

CHAP. LIV.

Voyez cy-devant pag. 318.

Ne majorum dicta furari & hæc quasi mea propria componere dicar. *Rab. pref. in Matt.*

Avant l'an 826.

Non quasi pernecessarium, &c. Sed quasi magis commodum. *Ibid.*

quant en marge les premieres lettres du nom des Auteurs Ecclesiastiques, dont il empruntoit les pensées, afin que ceux qui ne luy estoient pas favorables, ne l'accusassent pas de dérober les sentimens des Anciens, pour se les approprier & s'en faire honneur: *en quoy il imita sans doute le venerable Bede. Il addressa son ouvrage à Haistulphe le soumettant à sa correction & à son jugement. Il reconnoist dans sa preface que son commentaire n'estoit pas absolument *necessaire*, puisque l'on en avoit deja d'autres; mais qu'il le donnoit comme un recuëil *utile & commode*, où l'on trouvoit ramassé & en ordre ce qui estoit épars & repandu dans divers volumes: observation que l'on peut appliquer à tous les traités de Raban sur les livres divins. Il auroit pû s'épargner de la peine en dictant à d'autres ces sortes de commentaires, ou même en les faisant transcrire, puisque la meilleure partie consistoit ainsi dans des extraits, mais il les écrivoit luy-mesme, & il y a lieu de s'étonner qu'il en put avoir le loisir estant si detourné par les emplois de la vie religieuse, & par le soin qu'il prenoit des enfans qu'on élevoit dans le monastere, ainsi qu'il témoigne dans sa preface à Haistulphe. Ce fut encore à la priere d'autrui, & par condescendance qu'il entreprit un semblable recuëil, sur les cinq livres de Moïse. Freculphe Evesque de Lisieux le pressa de les éclaircir par un commentaire pour l'usage de son Dioceſe, luy representant qu'il n'y pouvoit pas travailler luy-mesme manque de livres, & qu'il y en avoit si peu dans son Eglise que l'on n'y trouvoit pas mesme toute la Bible, & il obtint de luy ce qu'il souhaitoit. Mais Raban le pria d'examiner son ouvrage luy marquant qu'il ne devoit rien attendre de fort accompli d'un Religieux, qui avoit plustost appris à travailler des mains pour gagner sa vie, qu'à faire des livres pour l'usage des sçavans, & à qui de plus sa charge d'Abbé ne laissoit presque point le loisir de faire des collections, ny de composer rien de luy-mesme. Il luy repete encore ailleurs la mesme chose, & luy parle du monastere de Fulde comme d'un lieu solitaire & desert, où il ne pouvoit pas avoir le commerce des gens de lettres, & où tout son temps luy estoit emporté par les occupations attachées au ministere de Superieur, qui l'obligeoit à pourvoir aux besoins d'une Communauté qui servoit Dieu sous la Regle de saint Benoist. Il ne sera pas inutile d'observer que dans ces lettres à Freculphe, il le traite tantost de *saint Pere*, & tantost de *saint Frere*

Quantum mihi præ innumeris monasticæ servitutis retinaculis licuit, & pro nutrimento parvulorum quod non parvam nobis ingerit molestiam, & lectionis facit injuriam ipse mihi dictator simul & notarius & librarius existens. *Ibid.* *Bede disoit le mesme, voyez cy-dessus, pag* 318.

Cum in desertis locis conversans, maxima occupatione detinear qua servire, ac necessaria providere famulis Christi sub regula S. Benedicti degentibus cotidie compellor. *Pref. in levit. p.* 171.

CHAP. LIV.

Il luy donne la premiere qualité en vuë de ſa dignité d'Eveſque ; mais s'il le traite ainſi d'égal par la ſeconde, il ſemble que l'on n'en puiſſe apporter d'autre raiſon, ſinon que Freculphe eſtoit auſſi Religieux, & qu'il avoit peut-eſtre vécu à Fulde avant l'Epiſcopat, ainſi que dit Tritheme. Raban écrivit ſur le livre de Joſué à la priere de ſaint Federic Eveſque d'Utrech, & ſur le livre des luges & de Ruth à la ſollicitation d'Humbert Eveſque de Wirtzbourg. Hilduin Abbé de ſaint Denis l'engagea à faire un commentaire ſur les livres des Roys, & depuis Raban offrit cet ouvrage à l'Empereur Louïs le Debonnaire qui étoit venu à l'Abbaye de Fulde. Il écrivit enſuite ſur les livres des Paralipomenes & des Machabées, en eſtant prié par Gerolde Archichapellain de ce Prince, & il dedia le premier de ces traités à Louïs Roy de Germanie. Il paroiſt par ſa preface qu'il avoit des adverſaires, qui pouſſez d'une certaine averſion contre luy, eſtoient faſchez qu'il s'occupat ainſi à expliquer l'Ecriture, & improuvoient ſes ouvrages non tant pour les defauts qui y pouvoient eſtre, que parce que c'eſtoient des fruits de l'étude & du travail d'un homme qui ne leur plaiſoit pas. Ils le blâmoient de ce qu'il citoit Joſephe & un autre ſçavant Hebreu, comme s'il eut obligé les Lecteurs à croire aveuglement ce que diſoient ces Juifs ; mais il répondoit que s'il rapportoit en quelques endroits le temoignage de ces Auteurs, il laiſſoit à chacun la liberté d'examiner leur autorité, & de juger s'ils meritoient qu'on leur ajouſtat foy. Vers l'an 836. il offrit à l'Imperatrice Judith ſes commentaires ſur les livres de Judith & d'Eſter. Celui qu'il fit ſur les proverbes de Salomon eſt ſans preface, & il ne paroiſt pas qu'il l'ait addreſſé à perſonne ; mais il dedia à Otgar Archeveſque de Mayence ſes commentaires ſur la Sageſſe, & ſur l'Eccleſiaſtique. Dans la premiere de ſes deux Epiſtres à ce Prélat, il luy dit que *n'ayant rien des biens de la terre, parce qu'il poſſedoit ſeulement ce qui devoit eſtre employé à ſoulager la neceſsité des Saints pauvres de Ieſus-Chriſt*, il luy preſentoit des richeſſes du Ciel (marquant par là les maximes de pieté contenuës dans ſon ouvrage) & qu'il le prioit de joindre ce peu qu'il luy en offroit, à l'abondance dont Dieu l'avoit déja comblé. Il acheva ſon commentaire ſur Jeremie aprés la mort de Louïs le Debonnaire, arrivée l'an 840. & le dedia à l'Empereur Lothaire un peu aprés ſa demiſſion. Sa preface fait voir qu'il avoit alors peu de ſan-

Trith. Chron. Hirſ. an 847.

Qui odio nominis noſtri non res, ſed perſonas conſiderant &c. noſtrum eſt citare teſtes ipſorum de fide teſtium judicare *Rabani prolog. in lib. paralipom.*

Ego licet terrenarum rerum opes non habeam, quia ea ſolummodo poſſideo quæ ad ſanctorum pauperum Chriſti neceſſitatem ſublevandam pertinent. *Rab. prol. in Sap. Tom. 3. pag 362.*

té, qu'il estoit plus souvent dans le lit que dans la chaise *où il avoit coutume de mediter & d'écrire*, que son esprit mesme commençoit à se sentir de la foiblesse de son corps, & qu'enfin il se trouvoit plus disposé à pleurer ses pechez, qu'à chanter des Cantiques de joye. On a vû cy-devant que ce fut à la priere de Loup alors Diacre & Religieux, & depuis Abbé de Ferriere, qu'il entreprit son explication des Epistres de saint Paul, il la luy addressa vers l'an 842. & ayant appris que Samuel Evesque de Vvormes souhaitoit aussi de la voir, il luy en envoya une copie precedée d'une lettre, où il dit qu'il avoit esté fort malade cette année-là, & témoigne une parfaite soumission à la volonté de Dieu. Otgar Archevesque de Mayence estant à Fulde luy ordonna de dresser un Penitenciel qui fut conforme aux saints Canons, à quoy il travailla sans doute un peu aprés l'an 841. puisqu'il y parle de la guerre civile & de la bataille de Fontenai. Les revenus de Fulde s'accrurent de son temps par diverses donations que l'on y fit, & dont l'on peut voir ailleurs les Actes.

Sæpius in lectulo accumbo quàm ad legendum in meditatorio sedeo, &c. Libet me magis peccata mea plorare quam cantu musicam sonare. *Raban praf in Ierem. lb. Tom. 5. pag. 169.*

Rab. pœn. c. 15.

VII.

Il quitte sa charge d'Abbé & continuë à faire des commentaires sur les livres sacrez.

Lup. Ferr. Ep. 40.

Cum monasterium sibi commissum per annos 20. nobiliter rexisset depositò curæ pastoralis pondere.

Rodolph. v. 50. p. 18.

Hortatu fratrum suorum, atque amicorum aggressus est scribere expositiones librorum tam veteris quam novi testamenti. *Ibid*

Cogentibus fratribus nostris qui nobiscum divinos libros scrutantur. *Rab. praf in Ierem.*

Aprés y avoir exercé vingt ans la charge de Superieur & en avoir bien rempli les devoirs, il s'en demit tant par l'amour de la contemplation, & pour s'appliquer entierement aux choses saintes, que pour satisfaire des Religieux de son monastere, qui se plaignoient qu'il s'occupoit trop à l'étude, & trop peu aux affaires de sa communauté; il y a aussi sujet de croire que ces plaintes furent fortifiées par la passion de quelques personnes qui luy portoient envie; mais elles ne venoient point d'une indifference, qu'eussent les moines de Fulde pour les saintes lettres, comme semblent dire quelques modernes. Tant s'en faut qu'ils fussent dans cette disposition, que c'estoient eux qui le pressoient d'écrire, comme il se voit tant par le temoignage de son disciple Rodolphe, que par la preface de son commentaire sur Jeremie, achevé un peu aprés sa demission où il declare qu'il avoit travaillé à cet ouvrage *y estant contraint* par ses Religieux qui taschoient avec luy de penetrer le sens des divines Ecritures. La foiblesse de sa santé pourroit aussi avoir contribué à sa demission. Ayant quitté sa charge, il se retira au mont S. Pierre, dont il avoit bâti l'Eglise, & il se donna tout entier aux exercices spirituels, & à l'étude des lettres saintes. On a déja vû que ce n'estoient pas seulement des Religieux; mais encore des Evesques & d'autres personnes de qualité qui lisoient ses ouvrages, & qui

& qui le ſollicitoient d'en faire chaque jour de nouveaux. Il envoya à l'Empereur Lothaire ſon commentaire ſur Joſué, & ce Prince luy fit l'honneur de l'en remercier par une lettre, où il luy demanda l'explication litterale du commencement de la Geneſe, le ſens ſpirituel d'une partie de Jeremie, & un commentaire ſur Ezechiel qui ſervit au moins de continuation & de ſupplément aux homelies que Saint Gregoire avoit compoſées ſur les trois premiers Chapitres, & le quarantiéme de ce Prophete. Il luy marqua auſſi qu'il approuvoit ſa retraite aprés l'aſſeurance qu'on luy avoit donnée qu'il n'avoit point quitté la vie commune du cloiſtre par un eſprit de ſingularité, ni pour ſe diſtinguer des autres, & il luy témoigna qu'il eſtoit perſuadé *que la ſolitude des montagnes, & des autres lieux peu habitez avoit ſouvent plus de charmes pour un homme vrayement interieur & ſpirituel, que la beauté & la magnificence des Villes Royales.* Raban ſe trouva en eſtat de ſatisfaire auſſi-toſt l'Empereur à l'égard des deux premieres demandes, parce qu'il avoit déja compoſé des ouvrages ſur ces parties de l'Ecriture, dont ce Prince ſouhaitoit l'explication.

CHAP. LIV.

Plus interiorem hominem ruſtica montium ſolitudo, quam regalis urbium pulcritudo delectat. *Loth. Imp. ad Raban.*

Il luy envoia donc ces deux commentaires, & enſuite il en fit un troiſiéme ſur tout Ezechiel, gardant toûjours la meſme methode, qui eſtoit d'expliquer le texte ſacré par les ſentimens des Peres dont il mettoit les noms en marge, & quelquefois d'y joindre ſes propres obſervations. Et parce qu'il y avoit des eſprits mal-faits qui improuvoient cette methode, & qui pretendoient qu'il ne devoit point ſe ſervir du travail des autres; mais produire toûjours quelque choſe de luy-meſme, puiſqu'il vouloit s'ériger en Auteur, il ſe juſtifie dans la lettre qu'il addreſſe à l'Empereur, & il demande s'il y avoit du mal à écouter ainſi avec deference & reſpect, ces maiſtres de l'Egliſe, & à confirmer par leur temoignage ce que l'on veut enſeigner, aprés l'exemple qu'ils en ont donné eux-meſmes, en ſuivant les Peres qui les avoient precedés. Il ſoûtient que c'eſt pratiquer l'humilité que d'en uſer de la ſorte, parce que c'eſt ſe rendre Diſciple des autres, au lieu que ceux qui ne veulent debiter que leurs propres obſervations en conçoivent aiſément de la vanité, & tombent ainſi dans la condamnation portée par l'Evangile, contre ceux qui ne parlant que par eux-meſmes, cherchent leur propre gloire. Et il declare enfin qu'il laiſſe à ces ſortes de gens la liberté d'écrire ce qui leur plaira, & de s'attirer l'eſtime &

VII.

Il juſtifie ſa methode qui conſiſtoit à expliquer l'Ecriture par les ſentimens des Saints Peres.

Quid enim peccavi in hoc quod Magiſtros Eccleſiæ veneratione dignos judicabam, &c. *Rab. Tom. 4. p. 170. Act. Sec. 4. p. 2. 34.*

CH. LIV. les applaudiſſemens des hommes, & que pour luy, il n'aſpire à d'autre bien, que d'eſtre attaché à Dieu, & de publier ſes loüanges dans ſon Egliſe.

VIII.

Il écrit un traité touchant les Chorévesques.

Vers le meſme-temps, il fut conſulté par Drogo ou Dreux Eveſque de Mets, touchant le pouvoir *des Chorévesques*, parce qu'il y avoit ſur ce ſujet divers ſentimens, & divers uſages, ce qui cauſoit beaucoup de ſcandale parmi le peuple. Il fut d'avis que les Eveſques leur permiſſent de conferer les ordres ſacrez, & de ne pas craindre de leur communiquer cette authorité, ſi cela eſtoit avantageux au bien ſpirituel de leur Dioceſe; & il fonde ſon ſentiment ſur cette maxime qu'il ne faut pas que les ſerviteurs & les miniſtres de Jeſus-Chriſt aient des conteſtations ſur les rangs d'honneur, & les preéminences; mais qu'ils doivent pluſtoſt diſputer à qui procurera avec plus de ſoin le ſalut des ames, par d'utiles inſtructions, & par de bons exemples. Il montre auſſi comment ſon avis pouvoit s'accorder avec les Canons * qui ſembloient y eſtre contraires *. Raban écrivit encore vers ce temps-là, un traité de l'adminiſtration des Sacremens qu'il addreſſa à Reginauld qui eſt ſans doute le meſme que Reginbauld Chorevesque.

Multi de populo videntes Magiſtrorum diſſentionem non mediocriter ſcandalizantur. *Tom. 8. Conc. p. 1852.*

* Quia ſacri Canones vetant ne omnes ſibi omnia vindicent ac per hoc dignitas epiſcoporum ad chorepiſcopos ſuos videatur transferri *Nitol. PP. 1. Epiſt. 19 ad Rodul. in Arch Bitur. Ibid. pag. 505. Rab. Tom. 6. p. 60.*

IX.

Il explique les Cantiques des Matines par l'ordre de Louïs Roy de Germanie.

Louïs Roy de Germanie eſtant venu à Rateſtorph qui eſtoit un Prieuré dependant de Fulde, appella auprés de luy Raban, & lui marqua qu'il ſouhaittoit d'avoir une explication des Cantiques que l'on chantoit à Matines: ce qui l'obligea d'y travailler auſſitoſt, & d'envoyer ſon ouvrage à ce Prince. Il luy dedia auſſi vers ce meſme-temps, un commentaire ſur le Prophete Daniel. Ce fut encore pour ſatisfaire la pieté du meſme Roy qu'il compoſa un traité de la viſion de Dieu, il l'accompagna d'un diſcours de la pureté de cœur, & dedia ces deux livres à Bonoſe ou Hatto Abbé de Fulde. Afric, & Robert Religieux de ce monaſtere allant à Rome l'an 844. y porterent ſon éloge de la croix, & le preſenterent de ſa part au Pape Serge, ſucceſſeur de Gregoire IV. à qui il avoit offert, ou reſolu d'offrir cet ouvrage, comme il paroiſt par quelques vers. Sur le chemin ils logerent chez le Comte Eberard qui ſouhaita auſſi d'avoir ce Livre, & depuis en obtint une copie de Raban, vers lequel il envoya un de ſes Domeſtiques. Raban compoſoit cependant un grand traité *de l'Univers* ou de la nature des choſes, qu'il addreſſa à Haimon Eveſque d'Halberſtad. Dans ſon epiſtre il exhorte ce Prelat à éviter un defaut

Annal. Fuld. an. 844. Bal. Spic. Tom. 3. pag. 697.

où tomboient pluſieurs autres Eveſques qui s'appliquoient trop à juger les differends & les procez, touchant des affaires temporelles, & trop peu à preſcher & à inſtruire leurs peuples : & il ajouſte que ce qu'il luy dit, n'eſt pas une nouvelle Loy qu'il luy impoſe ; mais une regle enſeignée par les Saints dont il prend la liberté de le faire ſouvenir. Louïs le Germanique aiant appris qu'il avoit publié ce traité *de l'univers*, le luy demanda lui-meſme & Raban luy en envoia un exemplaire, accompagné d'une lettre qui fait voir que ce Prince avoit auprés de luy *de ſçavans Lecteurs*, qui luy liſoient quelquefois les Livres qu'il jugeoit propres à entretenir ſon eſprit. L'Empereur Lothaire avoit auſſi auprés de luy de ces ſortes d'Officiers comme il eſt aiſé de voir par une Epiſtre de Raban qui eſt au commencement de ſes homelies, ou diſcours moraux ſur les Epiſtres & les Evangiles de l'année, qu'il compoſa par l'ordre de ce Prince. On a encore de luy un Martyrologe & quelques autres ouvrages ; mais c'eſt fauſſement qu'on luy attribuë un traité *des vices & des vertus* qui eſt d'Halitgar Eveſque de Cambray, & un commentaire ſur la Regle de ſaint Benoiſt dont le veritable Auteur eſt Smaragde Abbé de ſaint Miel au Dioceſe de Verdun.

La publication de tant d'ouvrages de pieté, & les preuves que Raban avoit données de ſa ſageſſe, & de ſon talent pour la conduite des ames, pendant qu'il eſtoit Abbé de Fulde luy ayant acquis l'eſtime de tout le monde, & le faiſant regarder comme un homme capable des premiers emplois de l'Egliſe, il n'y a pas lieu de s'étonner, ſi aprés la mort de l'Archeveſque Otgar arrivée l'an 847. le Chapitre de Mayence le choiſit pour ſon Paſteur. On le tira donc de ſa ſolitude, & quoiqu'il eut eu des maladies qui l'avoient fort affoibli, on le mena vers le Roy Louïs qui aggrea ſon élection. Il fut Sacré dans ſa Cathedrale en preſence de ce Prince vers la fin de Juin, & trois mois aprés il tint un Concile dans l'Abbaye de ſaint Alban de Mayence par l'ordre de Louïs. On l'aſſembla principalement pour la conſervation des biens Eccleſiaſtiques, & pour reprimer la cupidité de ceux qui par importunité, & par ſurpriſe les obtenoient du Roy ; mais l'on en prit occaſion de faire en meſme-temps des Reglemens en faveur des bonnes mœurs & de la diſcipline. Pour cet effet on forma deux Congregations l'une d'Eveſques, & l'autre d'Abbés & de Re-

CH. LIV.

Mi Domine nolo ut æſtimes me novam legem vivendi tibi conſtituere. ſed olim à ſanctis viris prolatam ob commemorationem breviter commemorare. *Rab Epiſt. ad Hemm. Ibid.*

Coram vobis relegi illud faciatis.. ..cum veſtris ſagaciſſimis Lectoribus. *Rab. Ep. ad Lud. Reg to 1. p. 51.*

Ut haberetis quod .....ſi vobis ita placeret horis competentibus legeretur. *Rab Ep. ad Loth. Imp. tom 5. p. 626.*

IX.

Il eſt fait Archeveſque de Mayence, & y tient un Concile.

Me abſtraxere domo invalidum Regique tulere. *Raban de ſe in ſuo Epith.*

CH. LIV. ligieux intelligens, & de vertu éprouvée. Dans la premiere on lût l'Ecriture, les Canons & divers ouvrages des ſaints Peres : mais dans l'autre on lût ſeulement la Regle de ſaint Benoiſt, afin de remedier aux deſordres qui s'eſtoient gliſſez dans les Cloiſtres par la negligence des Superieurs. On y renouvella le Decret du Concile de l'an 813. qui porte que les miniſtres des Autels & les Religieux s'abſtiendroient des emplois, & des divertiſſemens du ſiecle, en ſorte neanmoins qu'il leur ſeroit permis d'avoir ſoin de leurs juſtes affaires, ſurquoy le Concile allegue la Regle de ſaint Benoiſt, qui veut que l'on prenne garde à qui l'on confiera les affaires de la Communauté. Il fut de plus deffendu aux Religieux de poſſeder rien en propre, ni de ſe charger de l'adminiſtration des Paroiſſes ſans le conſentement des Eveſques, & l'on ordonna que ceux qui ſeroient établis dans quelque titre ou Cure, en rendroient comte à l'Eveſque ou à ſon grand Vicaire, & ſe trouveroient aux Synodes quand ils y ſeroient appellez. Le XVI. Canon regarde les Abbeſſes qui avoient leur monaſtere dans les Villes. Il leur fut deffendu de ſortir de leur Cloiſtre ſans la permiſſion de l'Eveſque, ſi ce n'eſt qu'elles y fuſſent obligées par un ordre exprés du Roy ; & lorſqu'elles ſortiroient ainſi, il leur fut recommandé de veiller ſur la conduite des Religieuſes qu'elles meneroient avec elles, & d'en laiſſer une dans le monaſtere qui eut de la capacité & du zele pour y maintenir le bon ordre. On avertit auſſi en general celles qui demeuroient dans le Cloiſtre de garder ce qui eſt contenu dans la Regle des Religieuſes, & ce que les Saints Peres y preſcrivent : ce qui fait croire que cette reforme fut principalement pour les Chanoineſſes, pour qui nous avons obſervé que le Concile d'Aix la Chappelle, dreſſa une Regle tirée des écrits des ſaints Peres.

Voyez cy-devant pag. 340.

In Regula ſancti Benedicti præcipitur prævidere per quorum manus negotium monaſterij tranſeat. *Conc. Mogunt. An. 847. c. 13. p. 46. t. 8. Conc. c. 15.*

Ut cætera ſervent quæ in regula ſanctimonialium continentur, & quæ à ſanctis Patribus illic conſtituta ſunt. *Ibid. Can. 16.*

IX.

Autre Concile où il condamna Goteſchalc.

Act. Sac 4. part. 2. præf. n. 140. Ann Fuld. an. 848. & 850.

L'année ſuivante Raban aiant appris que Goteſchale eſtoit en Italie chez le Comte Eberard, & qu'il y debitoit une mauvaiſe doctrine, ſur le ſujet de la predeſtination, il écrivit à ce Comte, & l'exhorta à impoſer ſilence, à un ſi dangereux eſprit, & meſme à le chaſſer de ſon logis. Son zele le porta encore à refuter cette erreur, par un traité qu'il addreſſa à Noting, qui avoit eſté élu Eveſque de Verone ou de quelque autre dioceſe d'Italie. Goteſchalc paſſa de ce païs-là en Allemagne & vint dans le territoire de Mayence : dequoy le ſaint

Prélat aiant eſté averti il aſſembla un Concile où il condamna ſon opinion, & le renvoya à Hincmar ſon propre Eveſque, aprés qu'il eut promis avec ſerment de ne plus retourner en Allemagne. CHAP. LIV.

X.

Sa charité envers les pauvres.

Raban fut perſecuté par ſes propres vaſſaux qui s'éleverent contre luy; mais il eut le Roy meſme pour ſon Protecteur, & quoique ſes ennemis euſſent eſté convaincus de leur conſpiration, il leur fit grace, & les reçût dans ſon amitié. Il alloit luimeſme par la campagne preſcher la parole de Dieu, & inſtruire les peuples. La famine qui deſola le territoire de Mayence, l'an 850. luy donna occaſion de faire éclater ſa charité. Pendant ce temps de miſere, il ſe retira dans un village de ſon Dioceſe appellé Vvinzel, & il y nourrit tous les jours plus de trois cens pauvres, outre ceux qui mangeoient d'ordinaire à ſa table.

Pluſquam 300. alimento ſuſtentabat exceptis his qui in præſentia illius veſcebantur aſſidue. *Ibid. an.* 850. & 852.

XI.

Il tient encore un Concile à Mayence.

Deux ans aprés il aſſembla encore un Concile à Mayence par le commandement de Louïs le Germanique, où ſe trouverent les Eveſques & les Abbés de la France Orientale, de la Baviere & de la Saxe. L'on y decida des queſtions ſur les choſes Eccleſiaſtiques; mais ces Decrets ne ſe trouvent plus. Il avoit grand ſoin d'inſtruire ſes Preſtres, & lorſqu'il fut dans l'impuiſſance de le faire lui-meſme, parce que ſa ſanté eſtoit trop foible, il compoſa un traité *des Ordres ſacrez*, & l'addreſſa à Thiotmar qu'il avoit choiſi pour ſon grand Vicaire, luy ordonnant de l'enſeigner de vive voix aux Miniſtres des Autels. Aiant eſté conſulté par Heribauld Eveſque d'Auxerre, ſur quelques points qui regardent la penitence, il lui repondit par une Epiſtre qui ſe trouve à la fin du recuëil de Reginon, & où il parle auſſi d'une lettre qu'il avoit écrite à Egil Abbé de Prom.

Quia mei cooperatorem in ſacro miniſterio te elegi, hortor ut quod pro infirmitate corporis coram multis exponere non poſſum, tu qui junior ætate, &c. *Raban. ad Thiotm de Sacr. ord. Tom. 6. p. 50. Vide Regin. edit. Steph. Baluz. pag. 447.*

XII.

Sa mort.

Quoiqu'il fut d'une complexion delicate & qu'il eut peu de ſanté lors meſme qu'il fut Eveſque, il ne mangeoit point de chair, & ne beuvoit point de vin. Lorſque les fonctions de ſa charge le luy permettoient, il ſe retiroit dans ſa terre de Vvinzel ou dans quelque Monaſtere, & il s'y appliquoit à l'oraiſon & à l'étude. Eſtant tombé malade à Vvinzel il laiſſa ſes Livres aux Abbayes de Fulde, & de ſaint Alban, & aprés avoir reçû les derniers Sacremens il y mourut l'an 856. ſon corps fut porté au monaſtere de ſaint Alban, & l'on mit ſur ſon tombeau une Epitaphe qu'il s'eſtoit dreſſée luy-meſme. Sa vie a eſté écri-

Trith. vita Raban. l. 3. c. 3.

CHAP. LIV.

te par un de ſes Diſciples nommé Rodolphe & par Tritheme; mais Rodolphe s'eſt principalement étendu ſur ce qui regarde la tranſlation des reliques dont le ſaint Prêlat enrichit pluſieurs Egliſes de ſa dépendance. Tritheme a emprunté pluſieurs choſes de Meginfroy Auteur du xij. ſiecle, dont il avoit la Chronique qui ne ſe trouve plus; mais il s'eſt mépris en quelques points parce qu'il n'avoit pas l'ouvrage de Rodolphe, & il ne paroiſt pas non plus avoir lû aſſez exactement les traités de Raban, & ſur tout les prefaces d'où l'on tire beaucoup de lumiere pour bien connoiſtre ſes actions. Raban a eſté un des premiers, ou comme dit Baronius, le premier Theologien de ſon temps. Dans ſes écrits il paroiſt fort attaché à la Doctrine des SS. Peres, & fait profeſſion de ſuivre leurs ſentimens, & non point ſes propres idées. L'on a vû cy-devant que ſes commentaires ſur l'Ecriture n'eſtoient preſque que de ſimples extraits de leurs ouvrages. Auſſi eſtoit-ce là la maniere des Theologiens de ſon temps. On s'appliquoit à l'étude de l'Ecriture, des Conciles, & des Peres. L'on ne connoiſſoit preſque point la Philoſophie, & l'on n'avoit point encore reduit la Theologie dans l'ordre & dans la methode dont l'on uſe aujourd'huy laquelle ſans doute eſt tres utile & tres commode, pourveu que l'on ne rafine pas trop, & que l'on n'altere & n'affoibliſſe pas par des raiſonnemens de Logique, la pureté & la force des veritez revelées.

Vertex hujus temporis Theologorum. *Baron. ad an. 847.*

Raban. præf. in libros de inſt. cleric. lib. 1. de videndo Deo, ad Bonoſ. m. Præf. in Ezechiel.

XIII.

Diſciples & amis de Raban.

Ce Rodolphe Diſciple de Raban a eſté un des premiers hommes de ſon temps à l'égard des Lettres. Il les enſeigna dans Fulde, & eut tant de part à l'eſtime de Louïs Roy d'Allemagne, que ce Prince le choiſit pour ſon Predicateur, & pour ſon Confeſſeur, ainſi qu'il ſe voit par une charte, où il luy donne une terre ou quelques rentes, & veut qu'aprés ſa mort ces biens demeurent pour ſon Ecole. Il mourut l'an 865. ſelon le temoignage de l'Annaliſte de Fulde qui releve fort ſon merite, & le repreſente comme un homme d'une profonde erudition & qui eſtoit conſommé dans toutes les ſciences. On a ſeulement de luy les vies du Bien-heureux Raban, & de ſainte Liobe. Jean, Bertholfe, Vinbert, Egbert, Religieux de Fulde, eurent auſſi l'avantage d'étudier ſous Raban. Le premier excella dans la poëſie & dans la muſique, & fut le premier qui perfectionna en Allemagne le chant Eccleſiaſtique. Bertolfe ecrivit des ouvrages qui ne ſe trouvent plus. Vinbert & Egbert

Brouv. Ant. Fuld. pag. 222.
Clerico oratori, & Confeſſori ſuo Rudulpho videlicet monacho qui præeſt Scholaribus in monaſterio S. Bonifacij Fuldæ.
Bolland. 4. Febr. pag. 501.
Act. ſæc. 4. part. 2. pag. 1.

excellerent en pieté ; mais principalement le dernier qui vécut long-temps reclus, & que l'on dit avoir fait des miracles & composé quelques Livres. Raban forma encore d'autres Disciples dont nous avons parlé, ou dont il sera fait mention ailleurs, parce qu'ils passerent de Fulde dans d'autres monasteres. Il paroist par ses ouvrages que Samuel, Isambert, Geraut, & Bonose, eurent beaucoup de part à son amitié. Samuel étudia avec luy sous Alcuin, & enseigna depuis les sciences. Raban le qualifie seulement Prestre ; mais il y a apparence qu'il est le mesme que Samuel Abbé de Lauresheim qui fut Evesque de Vvormes. Isambert fut Prestre & Religieux de Fulde & il y fit une chasse où l'on mit des saintes Reliques. Parmi les poësies de Raban il se trouve une épigramme qui marque que Geraut estoit Prestre & Bibliotecaire de Fulde.

Il est certain que Bonose gouvernoit une Communauté de serviteurs de Dieu, & l'on tient qu'il est le mesme que ce Moine nommé Hatto qui alla étudier à Tours avec Raban, & qui luy succeda l'an 842. dans la charge d'Abbé. Les terres dont les revenus ou les dixmes estoient employées à la reception des Hostes & aux aumônes qu'on distribuoit à la porte du Monastere, ne luy paroissant pas suffisantes pour soustenir ces charges, il en destina encore d'autres pour ces actions de charité, & ce Reglement fut confirmé par le Pape Leon IV. & par l'Empereur Lothaire. Il obtint aussi du S. Siége des lettres pour la conservation des droits & des franchises de son Abbaye. Il mourut l'an 856. & eut de suite pour Successeurs, Thioton, Sigehard, & Hugues. L'an 859. Louïs Roy d'Allemagne, envoya Thioton en Ambassade vers Louïs son Neveu qui regnoit en Italie, & vers le Pape Nicolas premier pour tascher de justifier l'entrepriſe qu'il avoit formée l'année precedente contre son frere Charles, & qui luy avoit si mal reussi. Thioton s'aquitta bien de cet employ, & obtint du Pape une nouvelle confirmation des Privileges de son Monastere ; mais dix ans aprés il fut deposé par l'ordre de Louïs, à qui il avoit manqué d'obeïr dans quelque occasion. Sa liberalité envers les pauvres le fit appeller *l'Aumônier*. On luy substitua Sigehard qui gouverna sa Communauté selon la Regle, & parut dans sa conduite l'imitateur du grand Raban. Il establit un anniversaire, destinant un jour chaque année pour faire en commun des prieres pour les ames des Religieux que Dieu avoit

CHAP. LIV.

Megenfr. d. l. 14. de temporibus gratia apud Trithem. Rab. vita pag. 13.

Rab. Carm. 106. Cumque choro fratrum hæc relegens valeas. *Rab. ad Gerbohum.*

XV.

Successeurs de Raban dans l'Abbaye de Fulde.

Charissime virorum & solertissime custos gregis Dei. *Raban. ad Bonos. Tom 6. de Consang. nuptii s*

Laudabiliter ac Rabanice gubernans. *Brouv. Ann. Fuld. pag. 280.*

Digitized

CHAP. LIV.

retirez du monde. Le Pape Jean VIII. le maintint dans la poſſeſſion des anciens Privileges de ſon Abbaye à condition que de temps en temps il l'informeroit de l'eſtat où ſe trouveroit ſa Communauté à l'égard de la pieté & de l'obſervance. Arnon Eveſque de Vvirzbourg, à qui l'on donne la qualité de Saint, & Sigehard accompagnerent Carloman dans la guerre que ce Prince alloit faire aux Sclavons & à d'autres ennemis du nom Chreſtien, & ils menerent des troupes qui firent partie de ſon armée. Sigehard eut different avec l'Archeveſque de Mayence pour les dixmes de Thuringe. De ſon temps Louïs le Germanique tomba dans une ſi grande maladie que les Medecins perdirent l'eſperance de le pouvoir conſerver. Dans cette extremité il eut recours à Dieu, joignant à ſes prieres de grandes aumônes qu'il fit aux monaſteres & aux pauvres, & comme diſent les annales de Fulde, *il merita d'eſtre gueri par le Medecin celeſte dont il avoit imploré la miſericorde.* Cinq ans aprés ayant ceſſé de s'appliquer aux affaires de l'Etat pendant quelques jours de Carême, afin de s'occuper plus librement à l'Oraiſon, il eut un ſonge, où il crut voir ſon pere Louïs le Debonnaire *qui le conjuroit de faire en ſorte qu'il pût eſtre delivré des peines qu'il ſouffroit, & obtenir la vie éternelle.* Effrayé de cette viſion il addreſſa des lettres à tous les monaſteres de ſon Etat, & ordonna que l'on y priat Dieu pour le ſoulagement de l'ame de ce Prince. Dans la ſemaine de Pâques, il alla luimeſme faire des prieres dans l'Abbaye de Fulde, où il fut reçû par Sigehard ou par Hugues. Car, ſelon quelques-uns, Sigehard ſe demit de ſa charge vers ce temps-là, & depuis il paſſa le reſte de ſes jours en retraite dans le Prieuré du mont ſaint Jean à un quart de lieuë de Fulde, ne s'occupant qu'aux exercices de pieté. Hugues fortifia les environs de ſon Abbaye & prit ſoin d'implorer le ſecours du Ciel par des proceſſions & d'autres prieres. Par ce moyen il ſe mit à couvert de l'invaſion des Barbares qui ravageoient l'Allemagne. Le Roy Arnoul luy donna un Livre des Evangiles écrit de la propre main de ſaint Boniface. Hugues vivoit encore l'an 912. comme il paroiſt par des lettres de protection que luy accorda Conrad Roy de Germanie, touchant les dixmes, & le droit d'élection dont jouïſſoit ſa Communauté.

l'an. 872.

Annal. Fuld. an. 869. 874.

CHAP.

CHAPITRE LV.

De l'Abbaye de ſaint Alban de Mayence : Du bien-heureux Probe. De quelques reglemens des Conciles de Mayence, & de Teuver.

CE que nous avons dit de l'Abbaye de ſaint Alban de Mayence fait aſſez juger qu'elle étoit en grande conſideration. L'on y tenoit ſouvent les Conciles de la Province, on y enterroit les Archeveſques, on y faiſoit les grandes ceremonies, telle que fut le baptéme du Roy Heriold, dont il a eſté parlé : le bien-heureux Raban s'y retiroit quelquefois & s'y appliquoit à la priere avec les Religieux dont la vie eſtoit edifiante & bien reglée. On met en ce nombre le bien-heureux Probe Preſtre, lequel aprés avoir éclairé par ſa doctrine & par ſa vertu l'Egliſe de Mayence mourut l'an 859. On louë particulierement ſon zele pour le ſalut des ames, & la charité avec laquelle il ſe faiſoit tout à tous pour attirer chacun au ſervice de Dieu. Il goutoit fort Ciceron, Virgile & les autres Maiſtres de l'éloquence Latine, & il en parloit quelquefois avec tant d'eſtime que Loup de Ferrieres qui d'ailleurs eſtoit ſon ami, écrivant à Altuin Religieux de ſaint Alban en prit ſujet de railler Probe, & de demander s'il pretendoit mettre au Ciel ces Auteurs prophanes, & en faire autant d'Elus. Nous parlerons ailleurs de la tranſlation des reliques de ſaint Sever, de ſainte Vincence, & de ſainte Innocence dans le Monaſtere de S. Alban par l'Archeveſque Otgar. Il ſuffira d'obſerver que ce precieux dépoſt y aiant eſté apporté l'an 856. n'y demeura pas tout entier : les reliques de S. Sever furent tranſportées à Erford en Thuringe & miſes dans l'Egliſe de S. Paul, Charles Archeveſque de Mayence aprés Raban donna une partie de celle de ſainte Innocence aux Religieuſes du Monaſtere de ſainte Bithilde de la meſme ville. Il a eſté remarqué cy-devant que Charles étoit fils de Pepin Roy d'Aquitaine & que Charles le Chauve le fit tondre & le confina dans l'ancienne Corbie. Luitbert ſucceſſeur de Charles dans le ſiege de Mayence, Wilbert Archeveſque de Cologne, Ratbod Archeveſque de Treves

I. *Probe Religieux de ſaint Alban.*

S. Albani percelebre monaſterium. *Eginh. rd. l. 4. de tranſl. S. Marcell. & S. Petri c. 26. Act. ſæc. 4 p. 2. pag. 59.*

An Ciceronem, &c. Virgilium, &c in electorum collegium admittat, ne fruſtra Dominus ſanguinem fuderit. *Lup. Ep. 20 & 34.*

Bolland. 1. Febr.

CHAP. LV.

II.

Reglemens du Concile de Teuver.

& leurs ſuffragans tinrent l'an 888. un Concile à Mayence où ſe trouverent quantité d'Abbez & d'Eccleſiaſtiques. Le païs eſtoit alors dans la conſternation à cauſe des courſes des Normans, & des horribles excez que commettoient d'autres perſonnes qui bien que Chreſtiens imitoient ces barbares, & mépriſoient les avis de ceux qui les exhortoient à changer de conduite & à faire penitence. On voyoit quantité de Moines & de Religieuſes abandonner leurs Cloiſtres pour ſe mettre à couvert de leurs violences, & mener une vie errante qui les expoſoit au danger de contrevenir aux devoirs eſſentiels de leur profeſſion, & méme d'y renoncer entierement. Les Eveſques aſſemblez à Mayence firent quelques reglemens pour tâcher de maintenir la diſcipline dans ce temps de deſordre & de miſere. L'on y renouvella un decret du Concile de Châlon de l'an 813. qui porte que les Clercs ou les Laïques qui poſſedoient à droit de benefice les monaſteres de Chanoines, ou de Religieux, & de Religieuſes y mettroient des perſonnes capables de bien gouverner la communauté qui ſe preſenteroient aux Synodes du Dioceſe quand ils y ſeroient appellez. Sunzo ou Sunderolde qui entra l'an 889. dans le Siege de Mayence fut tiré du monaſtere de Fulde où il ſervoit Dieu depuis ſa premiere jeuneſſe. Sa vertu & ſon intelligence dans les choſes ſaintes le firent juger digne de l'Epiſcopat, mais il n'en exerça les fonctions qu'environ deux ans ayant eſté tué avec le Comte Arnou dont l'armée fut ſurpriſe & défaite par les Normans. Sigebert parlant de la mort de Sunzon l'appelle un Martyre, & c'eſt ce qui a donné lieu à quelques modernes de le qualifier bien-heureux. Le Concile de Tribur ou Teuver tenu l'an 895. auquel preſida Hatto qui d'Abbé de Richenaw avoit eſté fait Archeveſque de Mayence aprés Sunzon, ordonna qu'il ſeroit permis à un Religieux de paſſer de ſon monaſtere en un autre pour le bien de ſon ame, ou pour procurer l'avancement ſpirituel des autres, pourveu que ce changement de lieu ſe fit du conſentement de ſon Eveſque, de ſon Abbé, & de ceux de ſa communauté, & cette deciſion eſt fondée ſur l'exemple de quantité de Saints qui en ont uſé de méme, & qui n'ont point fait de difficulté de quitter leur premier monaſtere pour un plus grand bien. Mais le Concile declara que l'on devoit avoir en horreur les Apoſtats pour leur faire de la confuſion, & pour les porter par l'extréme mépris que l'on

Incolæ monaſteriorum utriuſque ſexus meruentes huc illucque vagantur incerti &c. errabundi cum periculo ſuæ profeſſionis, &c. *Prælocut. Synod. Mogunt. an. 888.*

Can. 25. *Regin. Chronic. ad an. 889. 891. Act. ſæc. 4 p. 2. pag. 489.*

Quia id feciſſe multos ſanctos legimus. *Conc. Tribur. can 26.*

feroit d'eux, à ſortir des mains du demon qui les tient ſous ſa puiſſance & à retourner dans leur communauté. Il ordonna auſſi que l'on renfermeroit dans une priſon, & que l'on traitteroit durement ceux qui ne voudroient pas revenir d'eux-mémes dans le cloiſtre, afin qu'ils puſſent expier leur crime par le feu, & la rigueur ſalutaire de la penitence, comme il avoit eſté decidé par les Papes Sirice & Leon, & par le Concile de Calcedoine. Il eſt certain qu'il ſe trouva pluſieurs Abbez à ce Concile de Tribur, dont nous venons de parler. Selon le denombrement qu'en fait Tritheme, ces Abbez ſont Heriger (ou pluſtot Huogge ou Hugues) Abbé de Fulde, Harderad Abbé d'Hirsfeld, Harderad Abbé d'Hirſauge, Burcard Abbé de Setgenſtad, Adelbert (ou pluſtot Bavon) Abbé de Corbie, Vilhart Abbé de S. Alban, Bertulphe Abbé de ſaint Ferruce c'eſt à dire de Bleïſtat dont l'Egliſe avoit eſté dediée en 812. * par Riculfe Archeveſque de Mayence.

Quatenus retruſus ergaſtulo decoqui poſſit pœnitudinis igne purgatorio. *Ibid.*

Regin. ad an. 895.

Trith. Chron. Hirſaug. an. 896.

**Voyez cy-devant page 98.*

CHAPITRE LVI.

Des Abbayes de Murhart, Schuvarzach, Haſenried, Vvildsbourg: de la Tranſlation des reliques de ſainte Vvalpurge, & de ſaint Sol.

I. *Abbayes de Murhart, de Schuvarzach.*

Louïs le Debonnaire fonda l'an 815. le monaſtere de Murhart dans le Dioceſe de Wirtzboug en faveur du bien-heureux Valtric Ermite qui en prit la conduite: cet établiſſement fut fait pour douze Religieux qui devoient garder la regle de ſaint Benoiſt. L'Abbaie de ſaint Sauveur de Schuvarzach ſituée ſur le Mein dans le méme Dioceſe eut ſon commencement en ce méme temps. Elle fut baſtie par Megingaud gouverneur du païs, & par Imme ſa femme. Benoiſt qui en fut le premier Abbé exerça 28. ans cette charge & eut entre ſes diſciples un Religieux appellé Treutgar qui tranſcrivit pluſieurs livres pour la Bibliotheque. Les ſucceſſeurs de Benoiſt furent Madelbert, Hardovvig, Ebbon. Du temps de Madelbert Theodorete ou Tithrade que l'on dit avoir eſté petite fille de Charlemagne, bâtit dans le méme païs un monaſtere auſſi appellé Schuvarzach pour des perſonnes de ſon ſexe.

Bucel. Germ. Sacr. Tom. 2. pag. 268.

CHAP. LV. Ces deux Abbayes furent miſes ſous la *puiſſance de ſaint Chilien*, c'eſt-à-dire ſous la dependance particuliere de la Cathedrale de Virtzbourg; mais la premiere n'y fut aſſujettie que vers l'an 877. par la conceſſion de Louïs Roy de Germanie.

II. *Herried & Vildsbourg.*

On attribuë à Charlemagne la fondation des monaſteres d'Haſenried ou Herried, & de Vildsbourg que l'on place tous deux dans le territoire d'Aicſtad; ce qui eſt certain à l'égard du premier. S Deocar Solitaire s'eſtant retiré dans le deſert d'Haſenried n'y bâtit d'abord qu'une petite Chapelle à l'honneur de la ſainte Vierge par la liberalité de Charlemagne. Mais enſuite appuié de la protection de ce Prince, il fonda un monaſtere & depuis y éclatta par des miracles qui ſe firent à ſon tombeau. Mais cette Abbaie ne ſubſiſta pas long-temps ſous la Regle de ſaint Benoiſt: car vers la fin du neuviéme Siecle Erchanbold Eveſque d'Eichſtat l'ayant obtenuë du Roy Arnou à qui il avoit rendu de bons ſervices, en chaſſa les Religieux, y mit des Chanoines à qui il n'attribua qu'une partie des revenus pour leur ſubſiſtance & donna le reſte des terres en fief pour avoir des ſoldats. Bruſchius écrit qu'il chaſſa les Moines à cauſe de leur déreglement, mais l'ancien Auteur n'en dit rien. Pour l'Abbaie de Vvildsbourg on dit auſſi que ce ne fut d'abord qu'une Chapelle bâtie par le Roy Pepin à l'honneur de ſaint Nicolas: à quoy l'on ajoûte que Charlemagne la changea en un monaſtere ſous le Pontificat de Geroch Eveſque d'Aicſtad qui mourut vers l'an 806.

Fjectis Monachis canonicos ibi fecit eorumque præbendam paucis ex reditibus inſtituit *Anonym. apud Gretzer. Catalog. Epiſc Egit. p.* 413.

* *vers l'an* 810.

Bruſch. Germ. monaſt. fol. 145. & 48. *Bucel. Tom.* 2 *p.* 42.

III. *Tranſlation du corps de ſainte Vvalpurge.*

Aprés la mort de ſainte Vvalpurge Abbeſſe d'Heidenheim & des ſages Vierges qu'elle avoit inſtruites, Geroch ſucceſſeur de ſaint Vvilbauld frere de la Sainte établit des Chanoines dans le monaſtere d'Heidenheim; Et ce changement ne fut pas avantageux au ſervice de Dieu. Car cette Abbaie ayant eſté ainſi reduite en prieuré, le zele pour la pieté s'y éteignit peu à peu. Ce que les Fondateurs avoient deſtiné pour la nourriture des pauvres devint la proye de ceux qui en offroient de l'argent: on vendoit la Prevoſté, ou bien on l'emportoit par violence, & la charge de Doyen ſe commettoit à celui qui paroiſſoit le plus foible & le plus timide, afin qu'il n'uſat point de ſon autorité pour reformer les autres. C'eſt que nous apprenons de l'Abbé Adelbert Ecrivain du douziéme ſiecle en cela plus croiable qu'un Auteur moderne qui ſemble dire que ce fut le déreglement des Religieuſes qui porta Geroch à mettre des Chanoines en leur place. L'Egliſe où repoſoit la Sainte étant

Decania &c leviſſimo timidiſſimoque tradebatur, ne liberam corrigendi cæteros, haberet vocem. *Act. Sac* 3. *part.* 2. *pag.* 177.

CH. LV.

fort negligé, & ſon tombeau deshonoré, on dit qu'elle apparut en ſonge à Otkar Eveſque d'Eicſtad, & luy en fit des plaintes. Cet avertiſſement fut ſuivi de la chute d'une muraille, ce qui aiant touché ce Prelat, il repara ce lieu ſaint, & le benit de nouveau. Quelque temps aprés il y envoya deux Archipreſtres & Liubile (ou Liobe) Religieuſe de Monheim avec ordre de tirer de terre le corps de la Sainte, & de le transferer ſolennellement au monaſtere de ſainte Croix d'Eicſtad, ce qui fut executé. Ce monaſtere d'Eicſtad dont on rapporte la fondation à cet Eveſque, eſtoit habité par des Religieuſes de l'Ordre de S. Benoiſt: il ſubſiſte encore & porte le nom de ſainte Vvalpurge. Mais l'Egliſe reparée par Otkar ne demeura pas cependant ſans Reliques: car il y fit reporter celles de ſaint Vvnebauld premier Abbé de Heidenheim. Liubile vivoit encore l'an 893. & fut Abbeſſe de Monheim. Elle ſouffroit beaucoup de la part de ſes parens qui s'efforçoient de la chaſſer de l'heritage de ſa mere. Dans cette affliction elle eut recours à Erchanbold Eveſque d'Eicſtad, & le pria de luy donner une portion du corps de ſainte Vvalpurge. Ce Prelat aiant obtenu là-deſſus la permiſſion du Roy Arnou, luy accorda ce qu'elle ſouhaitoit. Ces Reliques furent portées en proceſſion à Monheim où Dieu fit quantité de miracles qui accrurent beaucoup la devotion des Fidelles envers la Sainte. On en peut voir la relation décrite par Vvolfhart Preſtre du monaſtere d'Haſenried où alors il n'y avoit peut-étre plus de Religieux, mais une communauté d'Eccleſiaſtiques. Il a dedié ſon ouvrage à Erchanbold qui faiſant un jour la viſite dans l'Abbaye de Monheim fut lui-méme témoin de la gueriſon d'un pauvre qui eſtoit aveugle dés ſa naiſſance. Il paroiſt par cette relation que les Fidelles & les hommes auſſi bien que les femmes avoient liberté d'entrer dans l'Egliſe de ce monaſtere & d'y aſſiſter à l'Office. Hildegarde fille du Roy Loüis frere de Charles le Gras y alla un jour accompagnée du Comte Luitpold: cette Princeſſe aiant eſté accuſée auprés du Roy Arnou fut releguée dans l'Abbaie de Chemiſſen ou Chemſée, mais depuis elle rentra en grace & fut rétablie dans la pluſpart de ſes biens.

Ib. pag. 292.

Otkar a eſté Evéd'Eicſtad dés l'an 848.

Ann. Met. ad an. 894.

Le petit monaſtere de ſaint Sol qui eſtoit de la dépendance de Fulde fut commis aux ſoins d'un Diacre nommé Gondram qui étoit neveu de Raban Maur, & qui d'abord avoit eſté formé par ſon oncle aux exercices de la profeſſion monaſtique,

IV.

Tranſlation de ſaint Sol.

CHAP. LIV.

Vi ablatum &c. à quietiſſima cœnobii vita quamvis hactenus non ligatum. *Act. Sæc. 3. part. 2. pag. 436.* Fuldenſe monaſterium ubi modo, &c. Rabanus Abb. Fulget. *Ib. pag. 434.*

mais avant qu'il s'y fut attaché par des vœux on le tira du Cloiſtre, & on l'engagea à la Cour contre ſon gré. Il taſcha d'augmenter le culte & la veneration de ſaint Sol en plaçant ſon corps dans un lieu plus recent avec la permiſſion d'Altin Eveſque d'Eicſtad, & en portant ſon amy Ermanric Diacre & Religieux à écrire la vie du Saint. Nous avons déja remarqué que cet Auteur dédia ſon ouvrage au Sçavant Rodolfe qui avoit eſté ſon maiſtre. Il y a apparence qu'il le compoſa avant l'an 847. puiſque parlant de Raban il le qualifie ſeulement Abbé.

CHAPITRE LVII.

Des Abbayes de Lauresheim ou Lorſch.

I. *Richbod Abbé de Lauresheim.*

Voyez cy-devant page 144. *Chronic. Lauresh. ad an. 785.*

LE principal monaſtere qu'eut noſtre Ordre dans le dioceſe de Vvormes eſtoit celuy de Lauresheim. Outre l'édification qu'y donnoient les Religieux, on eſtoit encore porté à le conſiderer par la veneration que l'on avoit pour les reliques de ſaint Nazare Martyr, qui y repoſoient; & ce fut par ces vuës que pendant le IX. ſiecle pluſieurs perſonnes en augmenterent les revenus par leurs liberalitez. L'auteur qui en a compoſé la Chronique s'eſt mépris en confondant Richbod qui en eſtoit Abbé l'an 800 avec Richbod Archeveſque de Treves. Ce Prelat fut Religieux de Mithlac, & non pas de Lauresheim, ainſi que nous avons dit cy-devant. Richbod Abbé de Lauresheim ſe rendit recommandable par ſa vertu; & par le ſoin qu'il prit d'accroiſtre & d'orner ſon Monaſtere. Il changea de place ſon cloiſtre, & fit un dortoir avec les trois Egliſes qui eſtoient jointes, & n'en formoient qu'une, & revêtit d'or & d'argent les baluſtres qui eſtoient autour du tombeau ou du repos de ſaint Nazare. Il leva auſſi le pavé qui eſtoit devant l'Autel, & y mit des carreaux de marbre de diverſes couleurs.

Dormitorium cum Eccleſia triplici fecit, cancellos circa requiem B. Nazarii ex auro argentoque mirificè veſtiens, &c. *Ibid. ad an. 785.* *Ceſte Egliſe fut bruſlée par accident. L'an 1090.*

II. *Adalonge Abbé.*

Il mourut l'an 805. & eut pour ſon Succeſſeur Adalonge qui marcha ſur ſes traces, & fit paroiſtre beaucoup de ſageſſe & de pieté dans l'adminiſtration de ſa charge. Entre divers ornemens dont il embellit ſon Egliſe, on remarque qu'il enferma ou couvrit de tables d'argent les quatre cô-

tés du grand Autel. Il obtint des lettres de protection de l'Empereur Louïs le Debonnaire. Eginard donna à ſon monaſtere la terre de Michlenſtad qui fut depuis un des principaux prieurez dependant de Lauresheim.

Ch. LVI.

Altare Dominicum quatuor ex patribus tabulis argenteis incluſis. *Ibid.*

Samuel eut la conduite du monaſtere aprés Adalonge. Il fut mis dans le cloiſtre dés ſon enfance, & il y prit l'habit de Religieux. Nous avons déja obſervé qu'il eut beaucoup de part à l'amitié de Raban, & qu'ils étudierent enſemble ſous Alcuin. Son merite & principalement ſon erudition l'éleva au Siege de Vvormes, & l'Epiſcopat ne luy fit point quitter la charge d'Abbé. Il fonda ou rétablit l'Egliſe de Niuhuſen, & la dedia à ſaint Cyriaque : Elle fut depuis deſervie par des Chanoines, ou par des Religieux. Du temps de Samuel, Louïs le Debonnaire fit bâtir à Vvormes un monaſtere de Religieuſes de noſtre Inſtitut. Ce Prelat mourut en 855. ou 856. & fut enterré à Lauresheim.

III.

Samuel Abbé, & Eveſque de Vvormes.

Les Auteurs ont pensé eſté pris Louïs le Debonnaire pour Loüis le Germanique Landolphe Evéque de Vvormes y mit des Religieuſes de l'Ordre de Ciſteaux, l'an. 1240. Mon. Germ. Bruſc. pag 81.

Il eut de ſuite pour Succeſſeurs dans ſon Abbaye Eigelbert, Thiodroch, Babo, Vautier, Gerard. L'adminiſtration de Thiodroch eſt remarquable par l'établiſſement du Prieuré d'Abrinberg qu'il fonda, & par la donation que fit à ſon monaſtere le Comte Vinfroy. L'on voit encore la charte de ce Comte qui fut dreſſée par Vvautier Preſtre & Religieux. Sa date eſt de l'an 26. de Louïs le Germanique. Du temps de Thiodroch ſçavoir l'an 868. on tint un Concile à Vvormes où l'on authoriſa l'oblation des enfans aux monaſteres preſcrite dans la Regle de ſaint Benoiſt; & où l'on permit auſſi aux Religieux qui ſeroient accuſez d'avoir volé quelque choſe à leur Communauté de ſe purger par la reception de la ſainte Euchariſtie : ces deux uſages ont eſté depuis abrogez.

IV.

Succeſſeurs de Samuël dans ſon monaſtere.

Conc. Vvorm. an. 868. Can. 15. 22, 23.

Louïs le Germanique accorda beaucoup de graces à l'Abbaie de Lauresheim & la choiſit pour le lieu de ſa ſepulture, ſon corps y fut porté aprés ſa mort qui arriva l'an 876. Il y a apparence que l'Abbé Vautier eſt le méme que ce Religieux qui écrivit la Charte du Comte Vinfroy. Il exerça ſa charge du temps de Loüis II. Roy de Germanie qui mourut l'an 882. & fut enterré à Lauresheim auprés de ſon Pere dans l'Egliſe appellée *Varia* qu'il avoit bâtie ou achevée.

V.

Louïs le Germanique enterré à Lauresheim.

Gerard étoit Abbé dés l'an 884. ainſi qu'il paroiſt par les Lettres de Charles le Gras qui donna à ſon monaſtere la terre d'Altheim pour en employer le revenu à entretenir le lumi-

VI.

Donations de Charles le Gras

CHAP. LVI. naire de l'Egliſe ; Le Roy Arnou ſe montra fort liberal en-

& du Roy Arnou à l'Abbaye de Lauresheim où l'on mit enſuite la reforme.

vers ceux de Lauresheim, & outre des terres qu'il leur donna, il les maintint dans leurs privileges. Mais aprés la mort du Venerable Gerard arrivée vers l'an 894. ils furent accuſez auprés de ce Prince de quelques deſordres,& ſur cette accuſation il ſuſpendit lepouvoir qu'ils avoient de s'élire un Abbé & commit l'adminiſtration de leur monaſtere à Adalberon qui de Religieux d'Eluvangen avoit eſté fait Eveſque d'Ausbourg. Adalberon qui eſtoit un Prelat eminent en ſageſſe & en pieté y mit la reforme, & aprés l'avoir gouverné cinq ans quitta le titre d'Abbé,afin que les Religieux s'en choiſiſſent un de leur Corps, s'il y avoit quelqu'un parmi eux qui fut digne de cette charge. Mais ſoit qu'il n'y en eut point qui la pût exercer, ou qu'ils tenterent en vain d'obtenir la liberté d'élire un Superieur,ils furent encore pendant treize ans ſous la conduite de Hatto Archeveſque de Mayence. Sigolfe leur Prieur avoit ſoin de la regularité.La Chronique du monaſtere met l'élection de Lieuter en l'an 895. mais c'eſt par une erreur manifeſte , puiſque ſelon cette méme Chronique il y eut du moins 18. ans d'intervalle entre Gerard & Lieuter , & que celuy-ci ne fut elû par les Religieux que du temps de Conrad Roy de Germanie, dont le regne ne commença que l'an 912.

Qui poſt annos quinque religionis vigore reformato. *Chron. Lauriſſ.*

CHAPITRE LVIII.

De l'Abbaye d'Hirſauge.

I. *Fondation d'Hirſauge.*

UN des principaux ouvrages de Tritheme eſt la Chronique du monaſtere d'Hirſauge ſitué dans le Dioceſe de Spire. Cette Chronique a rendu cette Abbaie celebre & l'a diſtinguée de pluſieurs autres qui n'ont pas eſté moins conſiderables,mais dont nous n'avons preſque rien à dire, parce que nul ne s'eſt donné le ſoin d'en écrire les evenemens. Elle doit ſon origine à la tranſlation des reliques d'un Saint qui furent encore apportées d'Italie comme tant d'autres , dont nous avons fait mention. Erlafroy Comte de Calve eut un fils nommé Notinge qui merita par ſa vertu & par ſa doctrine d'étre fait Eveſque de Verceil. Notinge qui ſelon ſon devoir reſidoit d'ordinaire dans ſon Dioceſe, voulut un jour repaſſer en

Allemagne

Allemagne pour voir ſon Pere, & crut qu'il devoit luy faire preſent du corps de ſaint Aurele Eveſque Armenien, qui eſtoit en ſa diſpoſition. D'abord il eut ſcrupule de tirer ces reliques de ſon Dioceſe, mais le Saint luy fit connoiſtre en ſonge que ſon deſſein luy eſtoit agreable, & qu'il ſouhaittoit qu'on bâtit un monaſtere dans le lieu où Dieu rendroit la veuë à un aveugle. Notinge alla donc viſiter ſes parens en Allemagne, & y transfera les reliques du Saint. Non loin du Chaſteau d'Erlafroy, il y avoit une Chapelle dediée à ſaint Nazare où il jugea devoir mettre ce precieux depoſt, & comme il l'y portoit, il vint un aveugle qui recouvra l'uſage des yeux en preſence de tout le monde. Un miracle ſi évident accrut extremement la veneration qu'on avoit pour le Saint, & Notinge avant que de s'en retourner en Italie perſuada à Erlafroy de fonder un monaſtere dans le lieu-méme où eſtoit arrivé le miracle. L'on en poſa les fondemens l'an 830 & il fut achevé ſept ans aprés. Erlafroy pria Raban alors Abbé de Fulde de luy donner ſeize de ſes diſciples pour le peupler, & Raban qui avoit alors 270. Religieux dans la communauté, luy accorda aiſément cette grace. CH. LVIII.

Trith. Chron. Hirſaug pag. 5.

II. *Linbert I. Abbé.*

Il vint donc quinze Religieux de Fulde ſous la conduite du Venerable Linbert, & ils prirent poſſeſſion du nouveau monaſtere qui fut appellé *Hirſauge*. Otgar Archeveſque de Mayence en dédia l'Egliſe l'an 838. & y transfera ſolemnellement les reliques de ſaint Aurele. Il leur donna auſſi permiſſion de s'élire un Abbé aprés la mort de Linbert, & un Avocat ou défenſeur qui ſuccederoit à Erlafroy dans le ſoin de les proteger, & ce privilege fut confirmé par Louïs le Debonnaire. Linbert ſe fit Religieux à Fulde du temps de l'Abbé Baugulfe, il fit beaucoup de progrez dans la connoiſſance des Lettres, & dans la vertu. On dit qu'il a écrit ſur le Cantique des Cantiques. Pluſieurs perſonnes de qualité mirent leurs enfans dans ſon Cloiſtre, & luy en confierent l'éducation. D'autres ſe rendirent eux-mémes ſes diſciples, & ſe conſacrerent à Dieu dans Hirſauge. Il imita Raban ſon Maiſtre, & à ſon exemple il aſſiſta fort liberalement les pauvres durant la famine de l'an 850. Sa charité bien loin de diminuër les revenus de ſon Abbaie, les accrut, parce qu'elle la mit en reputation & excita les Fideles à y donner de leurs biens. Il mourut l'an 854.

III. *Rutard enſeigne*

De ſon temps Rutard diſciple de Raban un des ſeize Religieux venus de Fulde, enſeigna les lettres dans Hirſauge. Auſſi ſon

CH. LVIII. *les Lettres dans Hirſauge.*

erudition qui eſtoit vaſte & profonde, & l'éminence de ſa pieté le rendoient tres-propre pour cet employ. Louïs Roy d'Allemagne luy offrant l'Eveſché d'Halberſtat aprés la mort du ſçavant Haimon, il le pria d'élever à cette charge ſacrée quelque autre qui en fut digne, parce que pour luy, il preferoit le repos de la vie reguliere & l'étude de l'Ecriture ſainte à toutes les grandeurs, & à toutes les richeſſes de la terre. Il a fait un commentaire ſur la regle de ſaint Benoiſt, mais je crois que cet Ouvrage ne ſe trouve plus: il mourut l'an 865.

Da Epiſcopatum alteri qui ſit idoneus: ego quietem vitæ regularis, & ſtudium ſcripturarum omnibus divitiis & honoribus mundi incomparabiliter duxi præferendum. *Trith. Chron. Hirſaug. ad an* 864.

IV. *Gerunge II. Abbé.*

Les Religieux ſubſtituerent à Linbert un d'entre eux nommé Gerunge qui avoit appris les ſciences dans l'école de Raban & de Strabo, & qui eſtoit zelé pour l'obſervance. Strabo fait aſſez voir combien il l'eſtimoit, lorſque luy adreſſant un traité de l'Arithmetique, il commence par cette inſcription, *Au tres-Reverend Abbé Gerunge qui eſt ſon Pere par ſon merite, ſon fils par ſon age, ſon diſciple à l'égard des Lettres, ſon Maiſtre par ſon avancement dans les voyes de la grace.* De ſon temps Richbod Religieux & Preſtre ſucceda à Ruthard dans l'école d'Hirſauge, & y enſeigna les ſciences divines & humaines.

Reverendiſſimo merito Patri ætate Filio, littera Diſcipulo, gratia Magiſtro, Gerungo Abbati. *Ibid.*

V. *Reginbold III. Abbé.*

Reginbold fut le troiſiéme Abbé de ce monaſtere & entra dans cette charge l'an 885. Il eſtoit Bavarois de naiſſance & de famille noble. Dés ſa jeuneſſe il fut inſtruit dans les Lettres, & aprés y avoir fait grand progrés, il obtint un Canonicat dans la Cathedrale de Conſtance. Comme il avoit beaucoup de bien, ſes richeſſes amolirent ſon eſprit, & l'engagerent dans le luxe & la vanité du ſiecle. Mais la grace luy en ayant fait connoiſtre l'illuſion, & l'extreme danger où étoit ſon ſalut, il eut honte de ſon égarement, il quitta le monde, & ſe fit Religieux dans Hirſauge. Il tâcha par ſa ferveur de racheter le temps qu'il avoit perdu en s'abandonnant à la volupté: il étoit toûjours occupé à la priere, ou à la lecture des Livres ſaints, & ſouvent il donnoit ſa portion aux pauvres, & paſſoit le jour ſans manger. Une vie ſi exemplaire luy acquit l'eſtime de tous les Religieux, & quand il fallut élire un Abbé, ils luy deferent cette charge par un commun ſuffrage. Aprés la mort de Richbod arrivée l'an 889 ils établirent Harderad dans la fonction de Maiſtre. La vieilleſſe rendant l'Abbé Reginbold plus peſant & plus foible qu'il n'eut ſouhaité, & d'ailleurs ſe ſentant attiré par la grace au ſaint exercice de la contemplation, il ſe démit de ſa charge l'an 890. & permit qu'on luy ſubſtituat

Meginfred. apud Trith. Chron. Hirſ. an. 885.

Harderad. Mais aprés ſa demiſſion tout infirme qu'il eſtoit, il continua à vivre auſterement, & comme quelques Religieux luy repreſentoient qu'il devoit moderer ſes auſteritez, puis qu'il n'avoit point fait de faute conſiderable depuis qu'il eſtoit entré dans le Cloiſtre, il répondoit qu'il croioit veritablement, que Dieu luy avoit fait la grace de le ſervir & d'éviter les grands pechez depuis ſa converſion, mais que cependant il eſtoit perſuadé qu'il devoit expier les negligences qu'il avoit commiſes eſtant leur Abbé, parce que pour l'ordinaire dans l'employ de Superieur, on ſe relache pluſtot que l'on n'avance dans la vertu. Il n'eut donc point d'égard à leurs avis, & ſe contentant d'adoucir la rigueur de ſa penitence par le plaiſir celeſte de la contemplation, il perſiſta dans cette maniere de vie juſqu'à la mort, & fut toûjours un modelle de perfection pour ſa communauté. Nous parlerons ailleurs de l'Abbé Harderad & de Linthelme qui enſeigna les Lettres dans ſon Cloiſtre : car les maiſtres ſe ſuccedant ainſi les uns les autres les Lettres y fleurirent juſqu'à l'an 987. que la communauté fut preſque éteinte par une grande peſte qui deſola pluſieurs Provinces d'Allemagne.

CH. LVIII.

Afferre plures negligentias quam virtutes, noſtris diebus prælatura conſuevit: opo tet ergo nos fratres quamdiu vivimus pœnitentiam agere *Ibid.*

Il a eſté dit cy devant qu'Haiſtulfe & Otgar furent Abbez de Veiſſembourg avant que de gouverner le Dioceſe de Mayence. Bernard eut la conduite du méme monaſtere avant que d'eſtre fait Eveſque de Vvormes. On a veu cy-devant que Charlemagne l'envoya à Rome avec ſaint Adalard de Corbie. L'Egliſe de Spire eut du moins trois Eveſques qui furent tirez de Vveiſſembourg ſçavoir *Benoiſt* qui entra dans cette dignité vers l'an 814. & l'exerça ſept ou huit ans avec beaucoup de pieté & de ſageſſe, *Amaurri* qui fut fait Eveſque l'an 890. & enſuite *Everard*, mais les ſouſcriptions du Concile de Tribur font voir qu'il faut mettre entre ces deux derniers, Lotechan, qui manque dans les catalogues de * Bruſchius & de Bucelin. Amaurri éclatta par ſon erudition & par ſa vertu. On dit qu'il a laiſſé des ouvrages qui ſe trouvent encore dans les Biblioteques. Bruſchius aſſure que vers le milieu du neuviéme ſiecle les Chanoines de Spire vivoient en commun, & *faiſoient profeſſion de la vie monaſtique.* Si l'on avoit la Charte qu'il allegue, on en pourroit parler avec plus de certitude.

VI.
Abbés ou Religieux de Vveiſſembourg.

**Bruſchius l'appelle* Album caſtrum.

Rer Alem. to. 2. p. 2. pag. 185.

Idem Chr. al. Epiſc. Spirenſ. n. 13.

Otfroy Religieux de noſtre Ordre & diſciple de Raban commença le premier à polir la langue Teutonique ou Allemande, que l'on avoit juſqu'alors ſi peu cultivée qu'il eſtoit

VII.
Otfroy traduit en vers Teuto-

CH. LIX.

difficile de la reduire ſous les loix de la grammaire, On dit qu'il ſervit Dieu dans l'Abbaie de Vveiſſembourg. Il traduiſit en vers Teutoniques une partie de l'Evangile, & ſoumit ſon ouvrage à la cenſure de Luidbert Archeveſque de Mayence, comme il ſe voit par la lettre qu'il luy adreſſa. Ce fut Louïs Roy de Germanie qui luy ordonna de travailler à cette verſion, afin que le peuple apprit & chantat des vers dont le ſujet eſtoit ſi ſaint & ſi utile, & qu'il s'abſtint des airs laſcifs qui corrompent les mœurs, & bleſſent les oreilles des perſonnes chaſtes.

niques une partie de l'Evangile.

Otfridus profeſſione Monachus, Presbyterque exiguus *Epiſt. otfrid. ad Luidb. apud Ioan. Cordeſ. Opuſ. Hincmari.*

CHAPITRE LIX.

Des Abbayes de Maurmunſter, d'Erſtein, de Murbach, de Granfel, & de quelques autres d'Alſace.

I. *Abbaye de Maurmunſter.*

ON a vû cy-devant que ſaint Benoiſt d'Aniane fut chargé de la conduite du monaſtere de Maurmunſter, & qu'il y mit pluſieurs de ſes Diſciples. Celſe qui gouvernoit cette Abbaye l'an 818. eſtoit vray ſemblablement de ce nombre. Il eut le deplaiſir de voir ſon monaſtere deſolé par un funeſte embraſement. Mais Louïs le Debonnaire l'ayant recommandé aux ſoins de Dreux Eveſque de Mets, ce Prelat aida Celſe à reparer ce dommage, & luy donna les corps de ſaint Celeſte & de ſaint Auteur qui furent portez dans ſon Egliſe.

vers l'an 818.

Mon. Germ. Bruſc. pag. 84.

II. *Schuvartzach.*

Le monaſtere d'Arnolfefavv au Dioceſe de Strasbourg ayant eſté preſque détruit par un incendie, & les Religieux qui l'habitoient recevant ſouvent des outrages de Rutelin Comte du païs où il eſtoit ſitué, Vvido qui en eſtoit Abbé, obtint de Louïs le Debonnaire la permiſſion de ſe transferer au delà du Rhin. Aprés ce changement de lieu qui ſe fit l'an 826. avec l'aggrément de Bernard Eveſque de Strasbourg, l'Abbaye changea auſſi de nom & fut appellée Schuvartzach.

Fr. Guillem. Epiſt. arg. c. 24. pag. 120.

III. *Abbaye d'Erſtein.*

On attribuë à Hermengarde femme de Louïs le Debonnaire la fondation de l'Abbaye d'Erſtein ſituée un peu au deſſus de Strasbourg. Mais il eſt plus ſeur de s'en rapporter

à Raban qui nous apprend que ce fut Irmingarde femme de Lothaire laquelle le commença & y choiſit ſa ſepulture. Il marque auſſi qu'elle l'enrichit de ſaintes reliques qui y furent apportées de Rome. On dit que ces reliques eſtoient les corps de ſaint Sixte, de ſaint Felix & de ſaint Adaucte, que luy donna le Pape Leon IV. Cette illuſtre & pieuſe Fondatrice y fut enterrée aprés ſa mort qui arriva l'an 851. L'Abbaye d'Erſtein ſervit de refuge aux Religieuſes de Blangi aprés la ruine de leur monaſtere qui fut bruſlé par les Normans. Cinq ou ſix ans avant ce funeſte ravage ſainte Berte leur Fondatrice s'apparut pluſieurs fois tantoſt à des Eccleſiaſtiques, & tantoſt à des Religieuſes, ou à des devots Seculiers des environs, & elle leur fit entendre que ſon corps changeroit de place, & qu'on le tranſporteroit dans la terre de l'Abbeſſe Rotrude. L'évenement juſtifia cette prediction: car les Barbares s'eſtant repandus dans le Boulenois, les Religieuſes furent obligées, de s'enfuïr avec les reliques de ſainte Berte & de ſes deux filles ſainte Gertrude & ſainte Deotile, & elles eurent la conſolation de voir pluſieurs miracles que Dieu fit par l'interceſſion de leur ſainte Patrone. S'eſtant embarquées ſur le Rhin, elles monterent vers le monaſtere de ſaint Janvier, où une femme poſſedée du Demon fut delivrée. Elles allerent enſuite à Mayence & y trouverent un Paralitique à qui l'invocation de ſainte Berte rendit la ſanté. Un peu au deſſous de cette Ville, on tenoit alors un Concile dans le Palais de Tribur, en preſence du Roy Arnou. Rotrude Abbeſſe d'Erſtein, qui eſtoit vray ſemblablement de grande naiſſance, y alla, ſoit qu'elle y fut appellée par le Prince, ou qu'elle s'y rendit d'elle-meſme, pour luy demander quelque grace. Aprés qu'elle eut parlé au Roy, il vint un homme qui luy donna avis qu'il y avoit de pauvres Religieuſes qui ſe retiroient vers Mayence avec les Reliques de leur Egliſe. Elle ne fit pas d'attention à ce qu'on luy diſoit, parce qu'elle avoit l'eſprit occupé d'autres choſes. Mais un peu aprés y ayant penſé, elle demanda où eſtoit cét homme; mais il eſtoit comme diſparu, & on ne le put trouver. Touchée de compaſſion pour ces ſervantes de Dieu, elle envoya trois de ſes gens à Mayence avec ordre de chercher ces Religieuſes, & de les inviter à ſe retirer à Erſtein. Ces filles accepterent volontiers cette offre, & prirent le chemin de

C. LIX.

Id. pag. 114.

Irmingardis quæ hoc opus incipiens hic aulam condere juſſit. Ad Chriſti laudem, adque ſui requiem *Rab. Epit. Irming.*

Act. ſæc. 3. *part.* 1. *pag.* 453.

L'an 895.

CH. LIX. Strasbourg. Elles ſe repoſerent à Vvormes ou aux environs dans le monaſtere de ſaint Cyriaque, où un Jardinier qui eſtoit Paralitique depuis trente-ans fut rétabli en ſanté. Lorſqu'elles approcherent de Strasbourg, il vint pluſieurs aveugles & quantité d'autres malades qui obtinrent du Ciel leur gueriſon par les merites de ſainte Berte. Elles trouverent à Erſtein la charitable & genereuſe Rotrude qui les reçût avec joye, & qui fit beaucoup plus pour elles, qu'elles n'euſſent osé eſperer. Car elle fonda * un monaſtere en l'honneur de ſainte Berte, & elle les y établit leur donnant ainſi le moyen de vivre ſelon leurs uſages, & autant qu'il lui eſtoit poſſible leur faiſant retrouver dans ſon païs ce qu'elles avoient perdu dans celuy d'où la fureur des Payens les avoient chaſſées.

* Alſiacum.

IV.

Abbaye d'Andlavv.

Aug. de Virg. c. 55. In monaſterium quod in proprietate ſua conſtruxerat, Deo famulatura receſſit.

Rhegin. an. 887.

Trith. de Vir. Illuſt. Ord. S. Bened. l. 3. c. 314.

Bruſch. Mon. Germ. pag. 7.

Cet Auteur a pris ſi peu garde à ce qu'il écrivoit du monaſtere d'Andlavv qu'il dit que Loüis le Debonnaire y fit des donations l'an 18. de ſon Regne, c'eſt à dire, cinquante ans avant la fondation de cette Abbaye.

Hrutrudis Abbatiſſa liberaliter donata & à Ludovico Imperatore, & Juditha Imperatrice, *anno 18. Imperii ejus.*

La Bien-heureuſe Richarde Imperatrice ayant eſté repudiée ſur de faux ſoupçons par l'Empereur Charles le Gras, ſe retira dans le monaſtere d'Andlavv qu'elle avoit fondé, & ne penſa plus qu'à plaire à ce divin Epoux des ames ſaintes qu'on aime avec d'autant plus de plaiſir & de ſeureté, qu'il n'eſt point ſuſceptible d'une injuſte jalouſie. Reginon Auteur contemporain marque ſimplement que cette Princeſſe alla ſe renfermer dans un monaſtere qu'elle avoit bâti ſur un fond qui luy appartenoit; mais il ne marque point que ce monaſtere fut celuy d'Andlavv; & il ne dit point non plus, ſi ce monaſtere eſtoit de l'Ordre Canonique, ou de l'Ordre Monaſtique, c'eſt-à-dire de noſtre Inſtitut. Tritheme & d'autres qui l'ont ſuivi ont cru que ce monaſtere du moins dans ſon origine eſtoit ſoûmis à la Regle de ſaint Benoiſt. Bruſchius au contraire aſſure qu'il fut bâti pour des Chanoineſſes. Mais nul de ces Auteurs n'apporte de preuves de ſon ſentiment: pour decider cette queſtion, il faudroit voir les titres d'Andlavv, s'il y en a quelques-uns qui parlent du fait dont il s'agit. Nous avons crû cependant ne devoir pas omettre un evenement ſi remarquable.

V.

Abbez de Mur-

Quoyque Murbach ſoit un des principaux monaſteres d'Allemagne, nous ſommes reduits à n'en rien dire, parce que le Catalogue des Abbés eſt fort ſterile & ne contient preſque que les noms. On met en ce nombre ſaint Symbert, dont il ſera parlé cy-aprés. Gontran & Frederic obtinrent des Bulles du Siege Apoſtolique, & des lettres des Empereurs qui les maintinrent dans leurs Privileges. Entre ces deux Abbés l'on en

place un nommé Sigiſmond que d'autres appellent Sigimar à qui Lothaire accorda quelques graces à Strasbourg, l'an 834. Frederic fit l'an 885. une ſocieté de prieres avec les Moines de ſaint Gal. Murbach eſtoit alors du Dioceſe de Baſle. L'on n'a pas plus de connoiſſance de l'Abbaye du Val ſaint Gregoire. Recho ou Ratho qui en eſtoit Abbé l'an 803. fut tiré du cloiſtre pour gouverner l'Egliſe de Strasbourg. Un Auteur moderne dit qu'il eſt reveré comme Saint. Mais ceux qui ont traité exprés des Eveſques de Strasbourg ne luy donnent point cette qualité.

CH. LX.

bach & du Val S. Gregoire.

L'un vers l'an 814. & l'autre vers 877. Bucel in. Germ. ſacr. part. 2. pag 238. & 296. Act ſæc. 4. p. 2. p. 555.

Le Comte Lufroy avoit l'adminiſtration de l'Abbaye de Munſter-thal ou Granfel, vers le milieu du IX. ſiecle. Il eut ſoin d'en aſsûrer le temporel par des lettres qu'il obtint de l'Empereur Lothaire, qui font voir que les monaſteres de ſaint Urſitz, & de ſaint Paul-zu-Vverd en dependoient ; & que les revenus de ces trois monaſteres devoient eſtre employez à la nourriture des Pauvres, & des Religieux qui y ſervoient Dieu. Cette charte fût confirmée par une autre de l'Empereur Charles le Gras, qui leur donna encore le Prieuré de ſaint Imere, & deux terres. Les enfans de Lufroy partagerent neanmoins entre eux, les biens de l'Abbaye de Munſterthal, comme leur propre heritage ; & ainſi elle fut preſque ruinée ; mais dans le ſiecle ſuivant Conrad Roy d'une partie de la Bourgogne la rétablit par le Conſeil des Eveſques, & des Grands de ſon Eſtat, qui deciderent qu'il n'eſtoit pas juſte qu'un monaſtere qui avoit eſté bâti avec la permiſſion des puiſſances ſuperieures, fut donné en fief à des ſeculiers.

VI.

Abbaye de Munſterthal ou Granfel.

Spicileg. tom. 7. pag. 184. 188.

L'an 957.

CHAPITRE LX.

De l'Abbaye de Reichenovv ; des viſions de Guetin : de Walfroy Strabo ſçavant Religieux & Abbé.

VValton Abbé de Reichenovv quitta ce monaſtere l'an 806. & eut la conduite de celui de ſaint Denis en France où il mourut l'an 814. Aprés ſa demiſſion, il eut pour Succeſſeur dans Richenovv un de ſes Diſciples nommé Heito ou Hetto qui avoit eſté élevé dans le cloiſtre dés l'â-

I.

Heito Abbé de Reichenovv & Eveſque de Baſle.

C. L X.

Cœnobium quinquennis enim Inſulanenſe petivit.

de cinq ans, & que ſon merite rendoit capable des plus grands emplois. Auſſi l'année ſuivante; c'eſt-à-dire l'an 807. il fut ordonné Eveſque de Baſle, & il en gouverna l'Egliſe ſans quitter la charge d'Abbé. Il prit grand ſoin de bien regler ſon Dioceſe, & ſon monaſtere. Son zele pour la Diſcipline paroiſt par le Capitulaire qu'il dreſſa pour l'inſtruction des Preſtres. Charlemagne l'envoia en Ambaſſade à Conſtantinople avec les Comtes Hugues & Aio, pour traiter de la paix avec l'Empereur d'Orient. Il fit ce voyage l'an 811. & en écrivit la relation; mais cet ouvrage ne ſe trouve plus. Il obtint la confirmation des Privileges de ſon Abbaye, & en aiant bâti ou achevé l'Egliſe l'an 816, il la dedia ſolemnellement. Saint Benoiſt d'Aniane travaillant au rétabliſſement de la diſcipline Monaſtique, deux Religieux l'allerent trouver de la part d'Heito pour voir quelle eſtoit ſon obſervance, & comment on vivoit dans les Communautés qui eſtoient ſoûmiſes à ſa conduite. Pendant qu'ils demeuroient auprés du Saint, ils dreſſerent un memoire où ils marquerent diverſes pratiques de ſes Diſciples, & ils l'envoierent à Reichenovv exhortant leurs Confreres à recevoir ces uſages & à les garder par avance, afin de prevenir ainſi les Reglemens que leur porteroient *les Moines Reguliers*, c'eſt-à-dire reformés qui devoient faire la viſite dans les monaſteres par l'ordre de l'Empereur. Un Eveſque nommé Heyggon s'eſtant demis de ſa dignité ſe fit Religieux à Reichenovv l'an 820. Comme la premiere & plus forte inclination d'Heito avoit eſté pour la ſolitude, & que ç'avoit eſté contre ſon gré qu'on l'avoit tiré de ſa cellule & de l'eſtat de ſimple Religieux pour eſtre le Superieur de ſon monaſtere & enſuite Eveſque, eſtant tombé malade l'an 823. il regarda cette maladie comme une faveur du Ciel, & il en prit occaſion de ſe demettre de ces deux charges, pour paſſer le reſte de ſes jours dans les exercices du Cloiſtre, & dans la contemplation des choſes ſaintes. Il devint ainſi Diſciple de ſon Diſciple Erlebauld que les Religieux mirent en ſa place pour gouverner la Communauté. Mais on ne laiſſa pas de conſiderer toûjours Heito comme Abbé: Et c'eſt pourquoy meſme aprés ſa demiſſion on luy donna encore cette qualité, ainſi qu'il ſe voit dans l'inſcription des viſions du Moine Vvetin ou Guetin dont il a fait le reçit en Proſe.

Act. ſæc. 4. part. 1. pag. 273.
Bucelin. Chronol. Conſtant.
Spicil. Tom. 6. pag. 691.
L'an 811.

Act. ſæc. 4. part. 1. pag. 748.

Poſt rapitur non ſponte ſua de carcere caro..... ille dolor dilectus erat, cariſſima febris.
Act. Ibid pag. 274.

Jungitque gregem concordia præpes paſtorum.
Ibid.

Quelque jugement que l'on forme de ces viſions de Guetin,

&

II.

Visions de Vvetin ou Guetin.

& soit qu'on les prenne pour des revelations, ou pour des songes, on a eu raison de ne les pas negliger, parce qu'elles confirment ou éclairciſſent des faits aſſez importans, & que ſa mort eut ſans doute quelque choſe d'extraordinaire. Guetin eſtoit frere de Grimald Chapellain de Louïs le Debonnaire, & depuis Abbé de ſaint Gal. Il fut Clerc ou Chanoine, & enſuite il fit profeſſion de l'état Religieux dans Richenovv. Il y vécut avec pieté & s'avança tellement dans la connoiſſance des Lettres qu'il devint capable d'en inſtruire les autres. Son Abbé qui eſtoit Heito luy ayant donné cet employ, il enſeigna les ſciences dans ſon Cloiſtre, & il fut un des plus celebres Maiſtres de ſon temps. Un jour eſtant un peu indiſpoſé il alla à l'infirmerie, & prit pour medecine un certain breuvage, dont il ſe trouva mal, quoiqu'il fit du bien à d'autres Religieux qui en uſerent en meſme temps que luy. Il fut un peu mieux pendant deux jours, mais le troiſiéme jour voulant ſouper avec les autres, il ne pût, & pour ne leur eſtre pas incommode, il ſe retira ſeul dans une chambre. S'eſtant jettê ſur un lict, il ferma les yeux pour prendre un peu de repos ; mais avant que de s'endormir il vit, ou du moins il crût voir le Demon qui ſe preſenta à luy armé de toutes ſortes d'inſtrumens de ſupplice, & avec des geſtes qui marquoient qu'il auroit bien-toſt la ſatisfaction de le tourmenter. Il parut encore un grand nombre d'autres malins eſprits, qui ſe mirent à preparer une grande caiſſe pour le mettre dedans, comme dans un cachot : mais il fut ſecouru par des Saints révetus d'un habit Monaſtique qui chaſſerent ces Miniſtres de Sathan, & par un Ange qui le conſola & luy fit connoiſtre que ſon ame luy eſtoit chere & precieuſe. Telle fut la premiere viſion de Guetin, qui fut ſuivie d'une viſite que lui rendit le Prieur du monaſtere accompagné d'un autre Religieux. Il leur conta ce qu'il avoit veu, & comme il en eſtoit tout effrayé, il ſe proſterna par terre s'étendant en forme de Croix, & ſes Confreres reciterent cependant pour lui les ſept Pſeaumes penitentiels, & quelques autres. S'eſtant remis ſur ſon lit, ils les pria de lui lire quelques pages du quatriéme livre des Dialogues de ſaint Gregoire : ce qu'ils firent. Ils le quitterent enſuite, parce qu'il le voulut ainſi, & qu'il marqua qu'il avoit beſoin de repoſer. Mais au lieu de repos, il eut une ſeconde viſion qui dura beaucoup plus que la premiere. Le meſme Ange dont

(Vvetinus) celebri rumore Magiſter Artibus inſtructus ſeptem, &c. *Ibid. pag.* 276.

Quoyque cette lecture ſoit fort bonne en elle-meſme, il ſemble qu'elle n'étoit pas alors fort propre pour Guetin parce qu'il y eſt parlé d'apparitions d'Ames.

CHAP. LX. nous avons parlé, apparut à luy de nouveau, & aprés l'avoir loüé de s'eſtre appliqué à la priere dans le trouble où il eſtoit, il le mena en eſprit en l'autre monde, & il luy fit voir des ames qui ſouffroient pour leurs pechés, lui montrant entre autres l'Abbé Vvaldo, qui eſtoit dans le Purgatoire, quoiqu'il fut mort il y avoit deja dix ans. Il lui parla des deſordres du ſiecle, des Magiſtrats qui commettoient des injuſtices, des Eccleſiaſtiques des Moines & des Abbeſſes, qui deshonoroient leur profeſſion par leurs vices, & des peines qui eſtoient preparées aux coupables. Il lui fit auſſi voir la gloire des Saints, & il l'aſſûra du ſalut du Comte Gerold dont les vertus avoient eſté conſommées par une mort glorieuſe, dans un combat qu'il avoit eſté obligé de ſouſtenir contre des Payens, & qui avoit eſté enſuite enterré dans l'Egliſe de Richenovv. Enfin il luy donna d'utiles avis pour la reforme des monaſteres, & lui commanda d'en parler à ſes Superieurs. Et c'eſt pourquoy dés qu'il fut éveillé, il ne fit point de difficulté de rompre le ſilence de la nuit, que l'on gardoit exactement dans la Communauté, & d'appeller quelques Religieux pour leur decouvrir ce qu'il avoit vû & ce qu'il avoit apris de l'Ange, & il leur en fit un reçit qu'ils écrivirent promptement ſur des tablettes de cire. Aprés Matines les Religieux le vinrent viſiter, & cinq des principaux demeurerent auprés de luy; ſçavoir l'Eveſque Heito, l'Abbé Erlebaud, le Venerable Theganmar Confeſſeur de la Communauté, le ſage Tatto, & un autre qui enſeignoit les Lettres dans le monaſtere. Il leur parla de ſa ſeconde viſion, & leur dit qu'il ne lui reſtoit plus qu'un jour ou deux de vie, quoiqu'il ſe portat aſſez bien en apparence, & qu'il n'euſt point de fievre. Il ſe proſterna devant eux, leur demanda pardon des fautes qu'il avoit commiſes dans ſes emplois, & il ſe recommanda à leurs prieres. Le jour ſuivant il envoya dix ou douze billets à ſes amis, & ſe ſervit pour cet effet de la plume du jeune Strabo. Il leur mandoit qu'ils ne le verroient plus, & que la fin de ſa vie eſtoit fort proche, & il les prioit de dire ou de faire celebrer des Meſſes, & de reciter des Pſeaumes pour le repos de ſon ame. Tantoſt il demeuroit au lit, tantoſt il ſe promenoit dans la chambre, & s'occupoit à la priere, ou ſe faiſoit lire quelque livre ſpirituel par Strabo. Enfin le jour ſuivant il chanta des Pſeaumes avec les Religieux pour ſe preparer à la mort, il marcha encore dans ſa chambre, avec quelque agitation d'eſ-

Confeſſor Fratrum, gnarus conferre medelam *Val. Strabo Act. an.* 824. *pag.* 290.

Ad multoſque Breves direxit amicos. *Ibid.*

prit, & sentant que ses forces diminuoient, il demanda le saint Viatique, & aprés l'avoir reçû, il expira doucement. La vision de Guetin a esté écrite en Prose par Heito, & l'ouvrage d'Heito traduit en vers par Strabo qui n'avoit alors que dix-huit ans. Le Poëme de Strabo n'est pas une simple version, il y a ajousté quelque chose du sien, & ce qui est fort utile, il parle de la fondation de son monastere de Richenovv, & marque les Abbés qui l'avoient gouverné jusqu'à l'an 824. sçavoir saint Pirmin, Eto, Geba, Ermenfroy, Sidonius, Jean, Pierre, Vvaldo, Heito dont il fait l'éloge, & Erbaud ou Erlebaud qu'il represente comme un digne successeur de ce grand homme. CHAP. LX.

III.
L'Abbé Erlebauld.

Erlebauld estoit d'une famille considerable, & fils d'un Comte ou Magistrat du païs. A l'âge de dix-sept ans, il se fit Religieux à Richenovv, & y fut instruit dans les Lettres. L'Abbé Hetto l'envoia en un lieu que l'on ne marque pas, pour y continuër ses études sous Clement Scot, ou sous quelques autre sçavans Hibernois, & sa Communauté eut tout sujet d'estre satisfaite du soin que l'on prenoit de le former. Car à son retour on remarqua en luy un grand fond de merite tant à l'égard de la vertu & du reglement des mœurs, que pour le sçavoir & les lumieres de l'esprit. Aussi Heito le prit avec luy, lorsqu'il fut en Ambassade à Constantinople. Douze ans aprés ce Prelat quittant sa charge d'Abbé, Erlebaud fut mis en sa place, & non seulement imita son zele pour l'observance; mais le surpassa mesme par sa vigilance à porter ses Religieux à la vertu, & par sa fermeté à retrancher les abus & à punir ceux qui s'écartoient de leur devoir. Il établit ou continua Tatto dans la fonction de Maistre. Tatto fut mis dés son enfance dans Richenovv, & y apprit les lettres. Aprés ses études ses parens l'envoyerent à la Cour, où il eut quelque employ. Mais renonçant aux pretensions du siecle, il revint à Richenovv, & y embrassa l'état Religieux. Comme il avoit de l'esprit & du sçavoir on le commit pour enseigner les lettres, & il eut entre ses Disciples le fameux Strabo, & vray-semblablement aussi saint Meinrad, du moins est-il certain que le Saint demeuroit alors à Richenovv. Ce fut du temps d'Erlebauld que mourut Heito; sçavoir l'an 836. Deux ans apres Erlebauld se demit de sa charge & eut pour successeur Rodhelme ou Rutelin, lequel aiant gouverné quatre ans, imita ses trois predeces-

Secumque vehit post terga liquentum camporum. *Act. Ibid pag.* 275. 290.

CH. LX. seurs en quittant volontairement l'adminiſtration du Monaſtere.

On luy ſubſtitua Vvalfroy Strabo qui n'avoit alors que trente-cinq ans, mais qui par ſa haute pieté & par ſa profonde erudition eſtoit alors un des plus grands ornemens de la profeſſion Monaſtique. Strabo entra fort jeune dans Richenovv & il fut revêtu de l'habit de Religieux. Il y étudia ſous Tatto, & comme il avoit l'eſprit vif & ouvert, ſon progrez dans les ſçiences fut fort prompt & devança ſes années. A l'âge de ſeize ans il écrivit deux lettres en vers, au nom de ſon Maiſtre Tatto, l'une à Ebbes Archeveſque de Reims, & l'autre à Thegan Choréveſque de Treves. Trois ans aprés il traduiſit en vers le recit des viſions de Guetin. Ce fut dans Richenovv qu'il fit ſon Poëme de la vie de ſaint Mammes ſolitaire & Martyr. Cét ouvrage eſt precedé d'une petite preface, où aprés avoir fait cette reflexion que ſi les Auteurs du Paganiſme invoquoient leurs fauſſes divinités, les Chreſtiens devoient ſe porter avec bien plus d'ardeur à implorer le ſecours du vrai Dieu, il exhorte trois de ſes compagnons d'étude Anſelme, Vulfin & Lantuvin à joindre leurs prieres aux ſiennes. Vulfin eſt peut-eſtre ce Vuſſin fils ou diſciple d'Eginard dont il a eſté parlé cy-devant. On envoya Strabo à Fulde & il eut l'avantage d'y entendre Raban qui enſeignoit les lettres Saintes, & fit un abregé de ſon commentaire ſur le Levitique. Il celebra par ſes vers les loüanges de ſaint Maurice, & adreſſa cet éloge à Conrad qui eſtoit vrai ſemblablement Abbé, ou un des Officiers du Monaſtere d'Agaune qui porte le nom du Saint. S'il ne demeura pas quelque-temps à ſaint Gal, il eſt du moins certain qu'il eut grande liaiſon avec les Religieux de cette illuſtre Abbaie. Car il compoſa à leur priere & meſme par leur ordre les vies de ſaint Gal & de ſaint Othmar leurs Fondateurs. Il dédia à leur Abbé Grimald ſon Poëme du Jardinage, où il déclare qu'il en parloit par experience & que pendant ſes études il s'occupoit à cultiver un petit jardin. Parmi ſes Poëſies il ſe trouve des vers addreſſez à Hilduin Abbé de ſaint Denis, à Vvenibert & Sigmar Abbés des monaſteres que l'on ne marque point, à ſes Maiſtres Raban & Tatto, & aux Moines Liphar, Altger, Godeſchal ou Fulgence. Liphar enſeignoit les Lettres dans quelque Cloiſtre. Altger eſtoit Moine d'Elvvangen. On a fait cy-devant connoiſtre qui eſtoit ce Godeſchal. Je ne parle point ici des vers que fit Strabo eſtant à la

IV.
Valfroy Strabo Abbé.

Augia quem felix Strabonem nomine nutrit.
Val. Strab. de vita S. Mammæ Monachi in fine.

Labor & ſtudium &c. expertum rebus docuere probatis.
Vval. Strab. Hortulus.

Cour de Louïs le Debonnaire l'an 829. ni de ceux qu'il compoſa en divers temps, ſur des ſujets de pieté, ou à la loüange de l'Imperatrice Judith, du jeune Charles ſon Fils, & d'autres perſonnes éminentes; parce que je me renferme dans mon ſujet. Ce ne ſera pas en ſortir, ſi j'adjoûte qu'il paroiſt par ſes poëſies qu'il eſtoit bien perſuadé que la frugalité Religieuſe doit eſtre preferée aux delices de la table des Grands, & que la chair eſt un ennemi domeſtique qu'il faut domter par une mortification continuelle, ce qu'il prouve par des comparaiſons ingenieuſes. Il a mis une preface à l'Hiſtoire de Louïs le Debonnaire écrite par Thegan, & l'a diviſée par Chapitres. Les deux principaux ouvrages de Strabo ſont ſes notes ſur l'Ecriture ſainte appellées la Gloze ordinaire, & ſon traité des choſes Eccleſiaſtiques. Il compoſa ce traité à l'inſtance (ou comme il parle) par le commandement de Reginbert Eveſque ou Choréveſque. Il y fait mention de l'Office preſcrit par la Regle de ſaint Benoiſt, & il blâme de certains Religieux qui ne s'en ſervoient point, ſoit par lâcheté & pareſſe, ou par un pur caprice qu'ils tâchoient de juſtifier par la liberté que le Saint a donnée de changer la diſtribution des Pſeaumes qu'il a faite, ſi l'on peut s'en former une meilleure. La maniere dont il parle des images ſacrées, n'a rien que de fort raiſonnable & de Catholique, puiſqu'il ſoûtient contre Claude de Turin que l'uſage en eſt legitime & utile, & qu'on peut leur rendre un honneur moderé. Et c'eſt pourquoy * un illuſtre Auteur defendant en ce point la diſcipline de l'Egliſe ſe prevaut de ſon ſentiment: ce que j'obſerve en paſſant, parce que quelques-uns mettent Strabo au nombre de ceux qui ſe ſont mépris ſur cette matiere. Au reſte il compoſa cet ouvrage aprés la mort de Louïs le Debonnaire, & vrai-ſemblablement lorſqu'il eſtoit Abbé de Richenovv. Il ne fut que ſept ans dans cette charge & mourut l'an 849. Le ſurnom de Strabo marque qu'il eſtoit louche & qu'il n'avoit pas la vuë ſi bien tournée que l'eſprit. Il eut cinq ſucceſſeurs pendant le neuviéme ſiecle, ſçavoir Vvolcuin, Vvautier, Hatto I I. Rutho, Hatto I I I. Il eſt parlé de Vvautier dans les Actes de ſaint Meinrad. Du temps de Rutho, ſçavoir l'an 881. l'Empereur Charles le Gras donna à Richenovv la terre de Zurzach avec un Monaſtere qu'il y avoit bâti. Environ ſept ans aprés ce Prince mourut pauvre & abandonné des ſiens. On dit qu'il ſouffrit

CHAP. LX.

Sal, panis, porrum piſces, vinum, cibus adſunt. Delicias Regum nolo videre modo. Quiſquis tramite pendulo, &c. *Va. Strab. Poemat.*

Val. Strab. de reb. Eccl. c. 25.

Temporibus bonæ memoriæ Ludovici Imperatoris ..... non ſunt omnimodis honeſti & moderati imaginum honores abjiciendi. *Id cap. 8.*

M. le Cardinal du Perron.

Strabus ergo, quod factor vitiavit opus ſi dicere fas eſt. *Val. Strab. Poem.*

Annal. met. an. 888.

CH. LXI. cette affliction avec une merveilleuse patience, son corps fut porté à Richenovv. Hatto III. gouverna aussi le monastere d'Elvvangen, & comme il a esté dit, passa du cloistre dans le Siege Metropolitain de Mayence.

CHAPITRE LXI.

De saint Meinrad ou Meinard Ermite: De l'Abbaye de Fravven Munster.

I. *S. Meinrad Moine de Reichenovv.*

APrés avoir marqué de suite les Abbez de Richenovv il faut remonter au temps d'Erlebauld pour faire l'éloge de saint Meinrad son disciple. Saint Meinrad nâquit à Sulgen prés du Danube. Quelques-uns assurent qu'il estoit fils de Bertold Comte du païs. Dés qu'il fut en âge d'apprendre les lettres son pere le mit dans le monastere de Richenovv, & le confia aux soins d'un Religieux nommé Erlebauld qui estoit son parent. Erlebauld voyant que l'enfant avoit de l'inclination à la vertu s'appliqua à le bien élever, & non content de l'instruire dans les devoirs de la pieté, & dans les lettres humaines, lui donna aussi entrée dans les divines Ecritures. Le jeune Meinrad profitoit d'autant plus de ses soins, que dés l'enfance la grace le preserva de l'amour des jeux & divertissemens qui sont la passion de cet âge. Son unique plaisir estoit découter les instructions de son Maistre, & de se former à la vertu. Heito Abbé de Richenovv s'estant demis de sa charge, on mit en sa place Erlebauld, qui persuada à Meinrad de prendre l'habit de Religieux. Meinrad suivit son conseil, & ayant fait profession de la vie Monastique, il tâcha de s'aquiter pleinement des obligations de son état: obeïssant promptement à ses Superieurs; se mortifiant par un jeûne austere, s'occupant à la priere avec assiduité, n'omettant aucune occasion de pratiquer la charité envers le prochain, se soumettant à tous avec humilité profonde. Il transcrivit lui-mesme la pluspart des livres Saints, & il s'y rendit intelligent.

Boll. 21. Ianu. pag. 381. Act. sac 4. s. 2. p. 64.

II. *Il est ordonné Prestre & se retire dans un Ermitage.*

Son merite faisant juger que Dieu l'appelloit au service de l'Autel il fut ordonné Diacre à l'âge de 25. ans, & quelque temps aprés il reçût le caractere du Sacerdoce. Son Abbé l'en-

voya ensuite à un Prieuré de sa dependance situé prés du lacde Zurig pour y gouverner une école qui y estoit établie,& tâcher d'y gagner des ames à Dieu en y enseignant la pieté avec les lettres. Ayant exercé quelque temps cet employ,il prit un jour avec luy quelques-uns de ses Disciples, & estant monté dans une barque il traversa le lac.Il s'avança avec eux jusqu'à une riviere où il leur dit de se divertir à la péche, & cependant il se promena dans un desert qui est entre le lac & les Alpes. Il avoit déja eu la pensée de se retirer dans le desert, & alors il en forma la resolution. Il ne l'executa pas neanmoins qu'aprés avoir consulté Dieu dans la priere, & il est croyable qu'il obtint encore la permission de son Abbé, & des Religieux de Richenovv avec lesquels il conserva toujours une liaison étroite. Le lieu qu'il choisit pour sa demeure fut le mont *Ecel*, il y bâtit une petite Chapelle, & y vécut dans la priere,& dans le jeûne, quelques personnes de pieté qui demeuroient aux environs luy fournissant ce qui lui estoit necessaire pour la subsistance. La reputation de sa vertu luy attirant trop de visites, il s'en trouva importuné, & cette raison l'obligea à changer de demeure, & à s'établir dans un lieu plus solitaire & de difficile accez. Il y bâtit un second Ermitage par le secours de l'Abbesse Heilvvige,ou comme pretendent quelques Auteurs par la liberalité d'Hildegarde fille de Louïs le Germanique,pour laquelle son Pere avoit fondé depuis peu le monastere de Fravvenmunster. Entre les livres que S. Meinrad transporta d'Ecel dans ce second Ermitage on marque un Messel, un livre d'Homelies,la Regle de saint Benoist & les ouvrages de Cassien. Il subsista encore en ce lieu là des aumônes qu'on lui envoyoit ; mais aprés en avoir pris ce qui lui estoit neceſſaire, il redonnoit le reste aux pauvres, il jeûnoit fort austerement, & autant qu'il luy estoit possible, il prioit sans cesse.

CHAP. LXI.

à 4000. pas du lac.

III.

Il est tué par des Scelerats.

Aprés avoir demeuré vingt-six ans dans le desert,le Demon qui avoit tâché en vain de l'effrayer en couvrant de tenebres sa cellule quoiqu'il fut jour, inspira à deux Scelerats le dessein de le tuer, & de piller son Ermitage. Ils y allerent pour cet effet & entrerent dans la Chapelle où le Saint estoit demeuré en priere aprés avoir celebré la Messe.Il les reçût avec toutes les marques de charité & de tendresse qu'il eut pû donner à ses meilleurs amis.Il leur presenta à manger & à boire,il mit entre leurs mains sa tunique & son froc,& il leur dit que lorsqu'ils auroient executé

Digitized by Google

CH. LXI. ce qu'ils vouloient faire, ils pouvoient emporter tout le reſte de ſes petits meubles. Il les pria ſeulement qu'aprés qu'ils auroient diſpoſé de luy, ils miſſent un cierge allumé à ſa teſte, & l'autre à ſes pieds, & il les avertit de s'enfuïr promptement de peur d'eſtre ſurpris par quelqu'un, qui le viendroit viſiter. Sa douceur & ſon honneſteté ne pût amollir des cœurs endurcis par la cruauté & par l'avarice. Ils le chargerent de coups de bâton & voyant qu'il tardoit trop à mourir, ils l'étranglerent. Auſſi-toſt qu'il eut rendu l'eſprit il ſortit de ſon corps un odeur fort agreable qui parfuma ſa cellule. Les aſſaſſins l'ayant depoüillé le jetterent ſur ſon lit, & mirent un cierge à ſa teſte. Ils en prirent un autre pour l'aller allumer à la lampe de la Chapelle, mais il n'en eſtoit point beſoin & ils furent ſurpris de voir ce premier qui s'eſtoit comme allumé de luy-meſme. Ce miracle les effraya tellement qu'ils n'oſerent piller la Chapelle, ils ſe contenterent d'emporter quelques habits du Saint & ils s'enfuïrent. Mais leur crime ne demeura pas impuni. Ils eurent pour accuſateurs des corbeaux que le Saint nourriſſoit. Ces oiſeaux les ſuivirent par tout & furent cauſe qu'on les arreſta. Ils furent menez devant le Comte Adalbert qui leur fit leur procez & les condamna au feu. Vautier Abbé de Reichenovv ſe rendit au deſert du Saint, avec ſes Religieux, & en ayant tiré ſon corps l'enterra dans l'Egliſe de ſon monaſtere. On rapporte ſa mort à l'an 861. le lieu qu'il avoit conſacré par ſon ſang ne demeura pas long-temps abandonné, & on le verra dans la ſuite changé en une celebre Abbaie, qui s'appelle Enſilden ou *Noſtre Dame des Ermites.*

IV. *Abbaye de Fravvenmunſter.* *Annal. Herem. B. Mariæ Chriſt Hartman pag. 15.*

Ce monaſtere de Religieuſes nommé Fravvenmunſter, dont nous avons parlé eſt ſitué dans Zurich & dedié à ſaint Felix & à ſainte Regle Martyrs. Il fut ou bâti, ou doté plus richement par Louïs Roy de Germanie qui y donna la terre de Zurich & d'autres domaines, & y mit pour Abbeſſe ſa fille Hildegarde, comme il ſe void par la charte de ce Prince dattée du vingtiéme de ſon regne. Berthe ſœur de Hildegarde exerça la meſme Charge aprés elle.

CHAPITRE

CHAPITRE LXII.

Des Abbayes de Rheinavv, & de Saint George: De ſaint Findan Reclus.

I. *Abbaye de Rheinavv.* 1. Augia dives. 2. Renaugia 3. Augia majore (Auvv) *qui eſt vers Bregenz. Bucel. Typog. Conſtan. pag. 25. Act. c. 4 part. 1. pag.* 378.

IL ne faut pas confondre Richenovv avec une autre Abbaye du Dioceſe de Conſtance, nommée Rheinavv ou Rhinovv, parce qu'elle eſt auſſi dans une Iſle du Rhin : On dit que ce monaſtere de Rhinovv fut bâti vers la fin du VIII. ſiecle par Vvolfehar Comte de Kyburg : Celui qui en fut le premier ou le ſecond Abbé donna l'habit de la religion à ſaint Findan, & luy fit pratiquer les exercices du cloiſtre avant que le Saint embraſſa l'état de Reclus.

II. *Saint Findan y prend l'habit de la Religion.*

Saint Findan naquit dans le pais de Lagenie, ou Leynſter, Province d'Irlande. Sa famille eut des ennemis qui exterminerent ſon pere & ſon frere, & qui aprés s'étre reconciliés avec luy l'attirerent prés de la mer, ſous pretexte d'un feſtin auquel ils l'avoient invité, & le livrerent à des Pyrates Normans. Il fut vendu & revendu, & changea trois ou quatre fois de maiſtre. Les Barbares abordant à une Iſle, il s'eſchappa de leurs mains, & s'alla cacher ſous un rocher. Mais en fuyant la ſervitude, il s'engagea dans une miſere encore plus grande, & penſa mourir de faim. Dans cette extremité, voyant de grands poiſſons qui ſe joüoient ſur l'eau, il ſe ſouvint de Dieu, & conſidera que ſi ſa providence prenoit ſoin de ces animaux, elle ne l'abandonneroit pas. Enſuite il promit à Dieu que s'il luy conſervoit la vie, il l'employeroit toute à ſon ſervice, & iroit viſiter à Rome le tombeau des ſaints Apoſtres. Il fut inſpiré de ſe jetter tout veſtu dans la mer, ſes habits par miracle l'empeſcherent d'enfoncer, & le tinrent ſur l'eau : & il traverſa ainſi un petit bras de mer. Ayant pris terre, il marcha deux ou trois jours ne vivant que d'herbes, & il ſe trouva enfin prés d'une ville dont l'Eveſque étoit de ſon païs. Ce Prelat le reçut fort charitablement, & le nourrit deux ans. Il y a apparence qu'il l'ordonna Clere, du moins il eſt certain que le Saint fut admis à l'état Eccleſiaſtique. Enſuite avec la permiſſion de cet Eveſque, il fit le pelerinage de S. Martin

C. LXII. de Tours, & alla à Rome pour accomplir ſon vœu. Aprés s'en étre acquité, il paſſa en Allemagne, & demeura quatre ans chez ce Comte qui avoit fondé Rhinavv. Ses Actes marquent en general qu'il faiſoit alors la fonction de Clerc, & qu'il étoit fort ſobre & fort reglé dans ſes mœurs. Le Comte l'ayant recommandé aux Religieux de Rhinavv, ils luy donnerent l'habit monaſtique, & l'admirent dans leur communauté.

L'an 800. le Saint avoit alors 51. an.

III.
Il ſe fait Reclus.

Le Saint les edifia par ſa vertu, & marcha avec grande ardeur dans le chemin de la perfection: il dormoit ſur des pierres couvertes d'un voile, ſouvent il paſſoit la nuit en priere dans l'Egliſe: Pendant qu'il étoit ainſi appliqué à l'oraiſon, il apprit que le lendemain on devoit mettre dans le monaſtere les reliques de ſaint Blaiſe qui y furent apportées de Rome; & depuis il eut une devotion particuliere à ce Saint Martyr. Aprés avoir pratiqué durant cinq années les exercices communs du cloiſtre, il ſe ſentit appellé à une plus étroite ſolitude, & avec l'agrément de ſon Abbé, il s'enferma dans une cellule qui étoit proche de l'Egliſe de nôtre Dame, & ſuivant l'uſage des Reclus, il s'engagea par vœu à n'en point ſortir. Il avoit alors 56. ans, & il en vécut encore 22. dans une tres-auſtere penitence. il portoit le cilice, il ne ſe chauffoit point, il ne dormoit point ſur un lict, il s'occupoit ſans ceſſe à la priere. La premiere année de ſa recluſion il mangea chaque jour la portion de pain que l'on donnoit aux autres Religieux; mais la ſeconde année il ſe contenta de la moitié: la troiſiéme année il n'en prit plus que le tiers, & l'année ſuivante il ne s'en reſerva que le quart, donnant le reſte aux pauvres. On remarque de plus que douze ans aprés il s'abſtenoit de tout ce qui ſe peut manger, & qu'il ſe permettoit ſeulement l'uſage de quelques petits poiſſons. Le demon tâchoit de luy faire quitter la rigueur de ſon abſtinence, mais le Saint le repouſſoit avec les armes de l'oraiſon, & il le vainquit ainſi trois fois en trois jours qui eſtoient ſolennels pour le Saint, parce que c'eſtoient des Feſtes de trois Saints Religieux de ſon païs, ſçavoir de ſaint Patrice, de ſaint Aidan, & de ſaint Colomb. Il ſemble auſſi qu'il eut une devotion particuliere envers ſainte Brigide, & ce jour-là diſtribuant de la chair à des pauvres, cette chair multiplia entre ſes mains, afin qu'il put en donner à tous. Il fit encore d'autres miracles, mais le livre qui les contenoit ne ſe trouve plus. Saint Findan mourut l'an 827.

Non pauſans in lectulo . . . . . poſt XVI annos ab omnibus quæ mandi non poſſunt &c. abſtinuit. *Ibid. pag. 382.*

IV. *Abbayes de saint George, & de Luzerne.*

Le monaſtere de ſaint George qui eſt dans la foreſt noire, au Dioceſe de Conſtance, eut pour Fondateurs Hezilon, Heſſon, & Edouard, qui le commencerent l'an 813. dans une terre appellée *Valde*, par les ſoins de l'Abbé Guillaume, qui étoit un Religieux de vie exemplaire, & qui ſe portoit avec ardeur aux actions de pieté. Mais depuis Guillaume ayant reconnu que ce lieu-là n'eſtoit pas commode pour la demeure d'une communauté, en parla à Hezilon & à ſes aſſociez, & par leur ſecours & avec la permiſſion du Pape, transfera ce nouveau Monaſtere à Barre au Comté d'Aſchein, qui par ſa ſituation eſt comme *le ſommet de l'Allemagne ou de la Souabe.* On y envoya environ cinquante-quatre Religieux qui couperent eux-meſmes les arbres dont ce lieu eſtoit couvert, & y bâtirent un cloiſtre avec une chapelle ou Egliſe, qui fut dediée à l'honneur de ſaint George. Au reſte, une des conditions de l'établiſſement de cette Abbaye fut que l'on y garderoit la regle de ſaint Benoiſt, & qu'il ne ſeroit permis à perſonne de changer cette obſervance en une autre. Il y avoit autrefois à Luzerne un Monaſtere qui eut ſon origine dans le huit ou le neuviéme ſiecle, & fut depuis ſoumis à l'Abbaye de Mourbach, ſur quoy on allegue une Charte de l'Empereur Lothaire de l'an 851.

Bucel. German. ſacra Tom. 1. pag. 38. Annal. Franc. Coint. an. 813. n. 349. & 824. n. 59.

Vertex Alemaniæ.

L'an 824. Bucel. Chronol. Conſtant. an. 851.

CHAPITRE LXIII.

De l'Abbaye de Saint Gal.

I. *Vverdon, & enſuite Gotzbert Abbez de ſaint Gal.*

ON a veu ci-devant que Vverdon gouvernoit l'Abbaye de Saint Gal dés la fin du VIII. ſiecle, & que les Religieux qui étoient ſous ſa conduite avoient grande liaiſon avec ceux de Richenovv. De ſon temps le Comte Iſambart fils du Comte Varin qui avoit perſecuté ſaint Othmat, pour reparer cette injuſtice, & ſignaler ſa veneration envers le Saint, donna des terres *à la ſainte Communauté de Moines qui deſervoit l'Egliſe de ſaint Gal.* Il fit ces donations vers l'an 807. Eginon Eveſque de Conſtance étant mort ſix ans aprés, on mit en ſa place Vvolfleoz, Religieux de ſaint Gal: ce qui fit eſperer à ceux de ſon monaſtere, que le differend qu'ils avoient avec les Eveſques de ce Dioceſe neſe renouvelleroit plus, mais ils furent

Ratpert de Caſib. S. Galli c. 5 & 6. tom. 1. Rer. Alamann. Goldaſti. Epitome Hiſtor. Rerum S. Galli M. S. Ratpert, & Hepidan, Religieux de S. Gal, ont écrit

CH. LXIII. *jusqu'à leur temps la chronique de leur Monaſtere.* Cœnobiota.

trompez dans leur attente. Hepidan & d'autres comptent Vvolfleoz entre les Abbés de ſaint Gal, mais il eſt plus ſeur d'en croire Ratpert, qui luy donne ſeulement la qualité de Cenobite ou de Religieux, & qui aſſure que Vverdon ne quitta ſa charge qu'avec la vie, & qu'il mourut non pas l'an 811. comme dit Hepidan, mais ſur la fin de l'an 815. ou l'an 816. les Religieux luy ſubſtituerent Gotzbert en veuë de ſa vertu, & de ſa ſageſſe, & ſe promettant avec raiſon qu'il rempliroit tres-bien les devoirs de Superieur. Dans l'eſtat où eſtoient les choſes ils avoient beſoin d'un Chef intelligent, & capable d'agir. Vvolfleoz pretendoit qu'en qualité d'Eveſque de Conſtance, il avoit dans leur cloiſtre une pleine autorité, & qu'il pouvoit y établir des officiers. Il y en mit en effet qui n'eſtoient que de purs Laiques, & celuy à qui il donna la charge de celerier en uſoit ſi mal que la communauté manquoit des choſes neceſſaires à la vie. Les Religieux ne pouvant plus ſouffrir ce deſordre s'en plaignirent à Louïs le Debonnaire, & ſoûtinrent qu'à l'égard du temporel ils ne devoient point dépendre de l'Eveſque de Conſtance. Vvolfleoz comparut devant ce Prince pour juſtifier ſa conduite, & au lieu d'un titre dont il s'étoit propoſé de ſe ſervir pour cét effet, il en preſenta ſans y penſer un autre qu'il avoit auſſi apporté; ſçavoir, cette charte obtenuë par Jean ſon predeceſſeur, dont il a eſté parlé cy-devant. L'Empereur eut grande conſideration pour ce titre, parce que c'étoient des Lettres de Charlemagne ſon pere, & en ayant tiré des lumieres pour juger le different, ordonna qu'à la reſerve de la juriſdiction ſpirituelle, Vvolfleoz, & ſes ſucceſſeurs n'auroient aucun pouvoir dans le monaſtere, & que les Religieux leur payeroient neanmoins chaque année * une certaine redevance. Il les maintint auſſi dans la liberté d'élire leurs Abbez, & leur accorda de nouvelles Lettres de protection. Gotzbert tâcha de s'acquitter des obligations de ſa charge, & donna tous ſes ſoins au bien de ſa communauté. Il y fit garder les reglemens que l'on avoit publiez à Aix la Chapelle pour établir une conformité d'obſervance dans tous les monaſteres de nôtre Ordre, & pour cét effet il dreſſa les Statuts que l'on a depuis peu donnez au public. Il tira le corps de ſaint Othmar de l'Egliſe de ſaint Gal, où il repoſoit, & le transfera dans la Chapelle de ſaint Pierre. Enſuite il démolit cette ancienne Egliſe, & il en bâtit une nouvelle. Il paroît par quelques vers que les

Ratpert. ibid. c. 6.

ci-devant page 139.

Poteſtatem deinceps eligendi ſibi Abbates haberent, nullamque poteſtatem Epiſcopi abſque magiſterii cauſa ſpiritalis ſuper eos deinceps haberent * excepto quodam cenſu, &c. unum equum & unam unciam auri. *Ibid. pag. 25.*

CH. LXIII.

Religieux y travaillerent eux-meſmes, portant les pierres & le ciment, & faiſant les autres fonctions neceſſaires pour la conſtruction de l'edifice. Quand l'Egliſe fut achevée on la dedia ſolennellement, l'Eveſque de Conſtance qui eſtoit Vvolfleos (ou Salomon) Oldaric Eveſque de Baſle, & Erlebaud, Abbé de Richenovv, aſſiſterent à cette ceremonie. Avant l'adminiſtration de Gotzbert il n'y avoit preſque point de Livres à S. Gal. Mais il en acheta ou fit tranſcrire un grand nombre, & il commença la Bibliotheque. On tient que de ſon temps Regimbert enſeigna les ſciences dans ſon monaſtere. Il ſe trouve une lettre de deux Religieux, l'un appellé Tatto, & l'autre Grimald à ce Regimbert, qu'ils qualifient leur Precepteur, par laquelle ils luy donnent avis qu'ils luy envoyent une copie de la Regle de ſaint Benoiſt qu'ils avoient faite ſur une autre, que l'on diſoit avoir été tirée de l'Original du Saint, & qu'ils avoient marquê dans cette copie ce que ſon texte avoit de different des autres exemplaires qui paſſoient pour les plus corrects.

L'Egliſe fut achevée en 830. & dediée deux ans aprés ſelon Ratpert: Hepidan met la dedicace en 834. (Regulam) quæ de illo tranſcripta eſt exemplare quod ex ipſo exemplatum eſt codice, quem B Pater ſacris manibus ſuis exarare ob multorum ſanitatem animarum curavit. *Act. ſæc. 4. part. 1. pag. 741.*

Gotzbert eſtant avancè en âge, ſa ſanté ne luy permît plus de s'appliquer à la conduite du monaſtere, il choiſit pour ſucceſſeur Bernvvic ſon diſciple, & ce choix fut aggreé de Louïs le Debonnaire. Bernvvic entra dans la charge d'Abbé l'an 837. & l'exerça paiſiblement les trois années ſuivantes; Mais dans la guerre civile qui troubla la France, ayant ſuivi le parti de Lothaire qui ne fut pas le plus heureux, il s'attira la diſgrace de Louïs Roy de Germanie, qui d'abord mit pour Superieur dans ſaint Gal un des Religieux de la communauté nommé Engilbett. Enſuite ce Prince joint à Charles le Chauve ayant défait Lothaire dans la bataille de Fontenai, il fit encore un ſecond changement dans ce meſme monaſtere, & il en donna l'adminiſtration à Grimald ſon premier Aumoſnier qui prît le titre d'Abbé.

II.
Bernvvic Abbé.

Grimald eſt ce Chapellain du meſme nom à qui Strabo dedia ſon Poëme de viſions de Guetin, & un autre ouvrage. Il ne prît poſſeſſion du monaſtere de ſaint Gal, qu'aprés que Louïs & ſes deux freres eurent fait la paix, & partagé entre eux la ſucceſſion de leur pere: ce qui arriva l'an 843. Il y fut tresbien receu, & il eut tout ſujet d'étre ſatisfait de l'honneſteté & de la ſoumiſſion des Religieux. Auſſi ſa perſonne ne leur pouvoit étre que fort agreable, tant parce qu'il avoit de la vertu & du merite, que parce qu'il les avoit toûjours protegés,

III.
Grimald Abbé.
Prædictus Grimaldus Prioribus temporibus ſemper idem Monaſterium protegere, & atque erga illud clementer agere conſueverat. *Ratpert. de Caſib. S. Galli c. 8.*

Digitized by

CH. LXIII.

& leur avoit rendu de bons offices dans les occaſions. Mais comme il n'eſtoit pas Moine, ils eſtoient fâchés que ſon établiſſement eut donné atteinte au privilege qu'ils avoient de ſe choiſir un Abbé. Pour les conſoler, Grimald qui avoit beaucoup de pouvoir auprés de Louïs, obtint de ce Prince qu'ils puſſent s'élire un d'entre eux pour eſtre ſon ſucceſſeur, & pour gouverner conjointement avec luy pendant ſa vie. Les Religieux procederent à l'élection, & leurs ſuffrages furent pour Hartmot en qui l'éclat d'une ancienne Nobleſſe ſe trouvoit joint à une vertu ſolide, & à un profond ſçavoir. Le Roy aggrea ce qu'ils avoient fait, & leur promît qu'à l'avenir ils jouïroient librement de leur privilege. Hartmot fit la fonction de Doyen: il vécut toûjours en bonne intelligence avec Grimald, & leur union n'avoit pour but que le bien de leur communauté. Ils y firent fleurir une exacte obſervance avec l'eſtude des lettres, & leur adminiſtration y fut ſi utile, que jamais le monaſtere n'eut de temps plus heureux. Hartmot n'eut pas ſeulement de l'application pour l'edifice ſpirituel, & pour l'affermiſſement de la diſcipline, il rebâtit auſſi les lieux reguliers qui eſtoient auparavant fort incommodes, & fit un logis particulier pour l'Abbé. Salomon Eveſque de Conſtance, luy ayant envoyé demander la rente ou cenſive que l'on avoit payé à ſes predeceſſeurs, cette demande jetta le trouble dans la communauté. Les Religieux crurent lui pouvoir conteſter cette redevance, parce que leur monaſtere ſembloit avoir changé d'eſtat par l'Inſtitution de Grimald dans la charge d'Abbé: & d'autre part ils craignirent de rentrer dans les fâcheuſes conteſtations qu'ils avoient euës avec les Eveſques du Dioceſe. Pour en retrancher la racine, & les eſteindre entierement Grimald & Hartmot propoſerent à Salomon de luy ceder quelques terres de l'Abbaye: Ce Prelat accepta cette offre, renonça à la cenſive & ne ſe reſerva d'autre droit ni d'autre pouvoir ſur le monaſtere que ſa juriſdiction ſpirituelle. Cét accommodement fut confirmé par les Lettres de Louïs le Germanique dont on expedia deux originaux, un pour l'Egliſe de Conſtance, & l'autre pour l'Abbaye de S. Gal. On y marqua le preſent que les Religieux devoient faire chaque année à ce Prince, qui eut la bonté de les recevoir ſous ſa dépendance & ſa protection particuliere, conformement à leur ancien privilege, & qui leur laiſſa auſſi la liberté de ſe choiſir des Abbés. Hartmot augmenta & embellit

Grimaldus regularem in noſtro Monaſterio vitam omni ſagacitate mentiſque alacritate inſtituere cœpit, &c. *Ibid.*

Nullam poteſtatem Epiſcopi in rebus ejuſdem Monaſterii haberent neque in cenſu, neque in ulla alia cauſa præter ſpiritalem tantummodo Epiſcopalis officii dignitatem. *Ratpert. c. 9. p. 28.* Duo Caballi & duo ſcuta cum lanceis, *pag. 28.*

CH. LXIII.

de divers ornemens l'Egliſe de ſaint Gal, & l'on y transfera enſuite le corps de ſaint Othmar, qui eſtoit auparavant dans la Chapelle de ſaint Pierre. Cette ceremonie ſe fit l'an 864. par le miniſtere de Salomon Eveſque de Conſtance, & de l'Abbé Grimald. Mais trois ans aprés ce meſme Prelat porta les reliques de ſaint Othmar dans une nouvelle Egliſe qui fut dediée en ſon nom, & les mit ſous le grand Autel. Il en reſerva pour luy une petite portion, & en donna auſſi à l'Abbé de Richenovv, & aux Religieux de Kempten, & à d'autres perſonnes qui avoient aſſiſté à cette ceremonie, dont l'on peut voir ailleurs un plus ample recit, avec les miracles du Saint. Grimald eut encore la direction de quelques autres monaſteres, mais il voulut finir ſes jours dans celui de ſaint Gal. S'y eſtant retiré, il y pratiqua avec ardeur les exercices monaſtiques, & il y mena une vie ſi reguliere, qu'il ne ſe diſtinguoit des Religieux que par le ſeul habit. Sa tendreſſe à ſoulager les beſoins du prochain, & ſes grandes aumoſnes le firent appeller *le pere des pauvres*.

Ratpert c. 9. p. 29. Act. ſ. c. 3 pag. 2. pag. 167.

(Grimaldus) cœpit ſtudioſiſſime Monachicis ſe exercere diſciplinis, & licet habitu non eſſet converſatione tamen & voto Monachus exiſtebat, &c. *Ratp. ibid. c. 9.*

IV.

Hartmot Abbé.

Aprés ſa mort arrivée l'an 872. les Religieux élurent de nouveau pour Abbé leur Doyen Hartmot, & ſon élection fut confirmée par Louïs de Germanie. Hartmot procura le bien de ſon monaſtere avec plus de zele que jamais, & comme ſi juſqu'alors il n'eut rien fait. Il dreſſa des Statuts pour y maintenir le bon ordre, & la diſcipline. Du temps de Grimald il avoit augmenté la Biblioteque : il continua à la fournir de livres eſtant Abbé. Parmi ces livres il y en avoit un où la Regle de ſaint Benoiſt eſtoit accompagnée du Martyrologe de Bede, & un où elle eſtoit jointe aux autres Regles des Peres. Il obtint de Charles le Gras la confirmation de toutes les Chartes de ſon Abbaye. Ce Prince y donna de plus deux terres, & le Mont ſaint Victor où demeuroit ſaint Euſebe Hibernois Reclus. Il agrea auſſi que Liutvvard Eveſque de Verceil, qui eſtoit ſon Chancelier, unit à ſaint Gal le petit Monaſtere de Maſſin, en ſe reſervant l'uſufruit pour le reſte de ſa vie, & en payant chaque année une petite rente à S. Gal, pour marque de dépendance. Hartmot ſe ſentant fort caſſé, & fort affoibli de vieilleſſe quitta ſa charge l'an 883. & depuis vécut Reclus. Avant ſa retraite il deſtina le revenu de certaines terres pour la ſubſiſtance des Abbez que leur infirmité obligeroit de ſe démettre ainſi de la fonction de Superieur.

Ibid. pag. 30. 32. 39.

CH. LXIII.

VI.

Bernard Abbé. L. 6 Decembre l'an 883.

Les Religieux luy ſubſtituerent Bernard, & ce choix fut confirmé par l'Empereur Charles qui eſtoit alors dans le Monaſtere. Ce Prince fit encore d'autres graces aux Religieux, & à l'exemple de Charlemagne, & d'autres Princes ſes predeceſſeurs, voulut eſtre aſſocié à leurs prieres. Deux ans aprés Rathold, qui eſtoit d'une des plus Nobles maiſons d'Allemagne, & avoit eſté Eveſque de Verone, eſtant venu à Saint Gal, lorſqu'on celebroit la Feſte du Saint y fut receu avec grand reſpect, & demanda auſſi d'avoir la meſme liaiſon avec la Communauté. Ces aſſociés s'appelloient *Fratres conſcripti*, comme il paroiſt par l'ancienne liſte. Il y a beaucoup d'apparence que ce Prelat demeuroit alors dans le petit Monaſtere de Ratolfcel, ſitué dans le lieu qu'occupe à preſent la Ville de Celle au Dioceſe de Conſtance. Car un de nos Auteurs aſſure qu'il fut baſti par Ratholf Eveſque de Verone, qui s'étant démis de l'Epiſcopat alla à Richenou, en tira des Religieux pour peupler ſon nouveau Monaſtere, & mourut l'an 872. mais ce que nous venons de dire fait voir qu'il vécut encore dix ans. Il eſt certain que dés le temps de l'Abbé Grimald, c'eſt-à-dire avant l'an 872. il y avoit un Prieuré appellé Ratpot, qui dépendoit du Monaſtere de S. Gal. Bernard fit auſſi une ſocieté de prieres avec Frederic Abbé de Mourbach, & avec Vichram Abbé de Rhinovv, en quoy il ſuivit l'exemple de Vverdon ſon predeceſſeur, qui s'eſtoit ainſi aſſocié avec les Religieux de Richenovv ſur la fin du huitiéme ſiecle. Le bien-heureux Euſebe qui eſtoit Irlandois, & de meſme païs que ſaint Gal, eſtant venu au Monaſtere du Saint, ſe retira enſuite au Mont ſaint Victor, y veſcut trente ans Reclus, & mourut l'an 884.

* *L'an 885.*

Alaman Rer. tom. 2. part. 1 pag. 181. 885.

Bucel. Chronol. Conſtant. an. 883. 885.

Alaman. rerum tom. 2. part. 1. pag. 181. an. 885. Ibid. Carta 5. & 70.

Act. ſæc. 4. part. 2. pag. 461.

VII.

Marcel & Iſo enſeignent les lettres dans ſaint Gal.

Il a eſté parlé ci-devant de Marc Eveſque d'Irlande, qui revenant de Rome paſſa par ſaint Gal, & de là ſe rendit à ſaint Medard de Soiſſons, où il finit ſes jours. Il laiſſa à ſaint Gal ſon neveu Moengal ou Marcel, qui s'y fit Religieux. Marcel eſtoit fort chaſte, & l'on remarque de luy que dans les occaſions l'amour qu'il avoit pour cette vertu, le portoit à fermer les yeux pour ne pas voir les femmes. Comme il avoit une grande connoiſſance des lettres divines & humaines, on l'eſtablit Maiſtre *de l'Ecole interieure*, qui eſtoit pour les jeunes Religieux. Il ſe trouve des Homelies ſur l'Evangile que l'on croit eſtre les leçons meſmes qu'il dictoit à ſes Diſciples. Outre cette Claſſe du Cloiſtre, il y en avoit encore une autre hors le Monaſtere

naſtere où l'on enſeignoit les ſciences aux Eccleſiaſtiques, & aux ſeculiers. Le venerable Iſo, auſſi Religieux, fit leçon dans cette Claſſe du dehors, & aquît beaucoup de reputation. Rodolphe Roy d'une partie de la Bourgogne ; ou plûtoſt le Comte Lufroy ayant prié l'Abbé Grimald de luy donner quelque Religieux pour enſeigner les lettres dans le Monaſtere de Granfel ou de Munſterthal, qui dépendoit de ce Comte par la conceſſion de l'Empereur Lothaire, comme l'on a veu cidevant ; Grimald luy envoya Iſo pour faire cette fonction pendant trois ans, à condition que chaque année, il reviendroit trois fois à ſaint Gal, & y demeureroit quelques jours. Lufroy fut ſi ſatisfait de la conduite d'Iſo, qu'aprés ces trois ans il ſollicita encore Grimald d'agréer que ce pieux & ſçavant Maiſtre continuât ſes leçons dans Munſterthal. Auſſi diſoit-on, qu'il avoit un talent, & une adreſſe particuliere à inſtruire les jeunes gens, & qu'il ſembloit donner du genie, & de l'ouverture d'eſprit à ceux qui n'en avoient point. Lorſqu'il eſtoit dans cet employ ſes Diſciples eurent le déplaiſir de le voir ſurpris d'une maladie qui l'emporta dans un âge qui n'eſtoit pas fort avancé. Il fut enterré dans l'Egliſe de leur Monaſtere dediée à ſaint Germain. Hepidan, & d'autres aprés luy mettent ſa mort en 871. Mais il faudroit qu'elle fut arrivée plus de vingt ans aprés, ſi ſelon un autre Hiſtorien, que nous n'avons pas ſuivi, Iſo avoit eſté envoyé à Munſterthal, à la ſollicitation de Rodolphe, qui ne commença de regner dans la Bourgogne que l'an 888. Quoy qu'il en ſoit, ce ſçavant Religieux mourut en odeur de ſainteté, & l'on dit que s'eſtant répandu un bruit que Dieu faiſoit des miracles à ſon tombeau, l'on en tira ſon corps, & qu'on le transfera dans une Egliſe qui appartenoit à un grand Seigneur du païs. Il a écrit deux Livres des miracles de ſaint Othmar, & quelques formulaires d'Actes. Les principaux Diſciples qu'il forma dans ſaint Gal furent Salomon, depuis Abbé de ce Monaſtere, & Eveſque de Conſtance, Hartman, Tutilon, Ratpert, le Bien-heureux Notker. Nous parlerons d'eux dans le ſiecle ſuivant, il ſuffira d'obſerver par avance que l'Abbé Bernard ayant eſté depoſé, parce qu'on le ſoupçonnoit de favoriſer le Comte Berenger ennemi d'Arnou Roy de Germanie, on luy ſubſtitua Salomon, qui fut Abbé depuis l'an 891. juſqu'à l'année 919. & que de ſon temps il y avoit dans le Monaſtere quarante-deux Preſtres, vingt-quatre Diacres,

CH. LXIII.

Erat de illo latè fama, quoniam etſi obtuſa inveniret ingenia, ipſe, eis daret acumina. *Ekkehard, de Caſib. S. Galli c. 2. p. 51.*

CH. LXIII.

quinze Soudiacres, & vingt enfans ou jeunes Religieux. Il paroiſt par une des formules d'Iſo & par d'autres, que les Actes importans eſtoient ſouſcrits, non ſeulement de l'Abbé, & de l'Avocat du Monaſtere, mais des principaux Officiers; ſçavoir du Doyen, du Prieur, du Celerier, du Sacriſtain, du Portier, du Chambrier, de l'Hoſtelier. Il ſe voit un Acte paſſé du temps de l'Abbé Grimald; c'eſt-à-dire avant l'an 873. lequel eſt auſſi ſigné d'Uton Bibliothecaire. Les Religieux changeoient quelquesfois d'employ. Theotharth qui avoit eſté Prieur ou *Prevoſt* fut *Doyen*, qui eſtoit une charge plus eminente, & devint enſuite *Portier* ou Aumoſnier; office important, comme il a eſté obſervé ailleurs, mais qui eſtoit moins conſiderable que les deux autres, comme il paroiſt par l'ordre des ſouſcriptions de divers actes. Le Monaſtere de S. Gal, en avoit quelques autres ſous ſa dépendance; par exemple, celuy de Jonſchivil, ou de ſaint Jean, dans le païs de Turgavv. Et toutesfois Emezo, qui avoit la conduite de Jonſchivil l'an 900. prenoit la qualité d'Abbé. Ce Monaſtere eſt encore aujourd'hui dans le meſme aſſujettiſſement, & gouverné par un Religieux de ſaint Gal, qui s'en dit le Prieur ou le Vicaire. L'Abbaye de Saint Trudbert eſt auſſi dans le Dioceſe de Conſtance. Elle avoit eſté fondée dés le IX. ſiecle ou auparavant, puiſqu'il y a preuve qu'elle fut reſtablie au commencement du dixiéme; mais comme l'on n'en ſçait point l'origine, l'on n'en peut parler qu'en l'an 902. qu'elle eut pour reſtaurateur le Comte Luifroy.

Rerum Alaman. Guldaſt. tom. 2. pag. 1. pag. 6. Cart 16. 17. 18. 74. 73. cy-devant pag. 113.

Bucelin Geneal. German. pag. 29.

VIII.

Les Peres ne pouvoient engager leurs enfans mineurs dans l'état Religieux que par une oblation reguliere.

On a veu ci-devant que les Peres qui avoient des enfans mineurs pouvoient les deſtiner à la profeſſion religieuſe, mais pour les y attacher il ne ſuffiſoit pas de leur donner l'habit; il falloit les offrir au Monaſtere dans les formes: autrement ils conſervoient leur liberté naturelle. C'eſt ainſi qu'en jugea le Pape Nicolas à l'égard d'un jeune Eccleſiaſtique d'Allemagne. Le Comte Atto aprés avoir veſcu dans le mariage s'engagea dans l'état Clerical, & bâtit deux Monaſteres. Il avoit pluſieurs enfans dont il y en avoit un appellé Lambert âgé d'environ neuf ans qu'il voulut faire Religieux. Pour cet effet il le reveſtit d'une robe où il y avoit un capuce qu'on appelloit *cuculla*, & qui eſtoit l'habit propre aux Moines. L'Enfant y reſiſta, & fit aſſez voir qu'il n'agreoit point le deſſein de ſon pere. Quelque temps aprés Salomon Eveſque, & d'autres Prelats ou Preſtres, luy donnerent encore contre ſon gré l'habit complet

de la Religion. Lorſqu'il fut un peu plus grand, ſes freres luy dirent qu'il ne partageroit point avec eux la ſucceſſion de leurs parens, parce qu'il eſtoit Moine. Lambert n'en demeura pas d'accord, il en arriva du trouble dans la famille, & le pere pour y remettre la paix, mena Lambert à Rome, afin que le Pape decidât la difficulté. Le Pape leur donna audience, & apprit d'eux la verité du fait. Il ſçût que Lambert n'avoit point pris volontairement l'habit de la religion, qu'on l'en avoit reveſtu par force, que le Pere ne l'avoit point donné à un Monaſtere, en l'offrant *enveloppé de la nappe de l'Autel*, que Lambert, ſelon la coûtume, n'avoit ny reçû la benediction du Preſtre ou de l'Abbé, ny promis de garder la Regle, & enſuite il jugea que l'on ne devoit point l'obliger à s'aſſujettir aux loix de l'état religieux, mais qu'on pouvoit ſeulement l'y exhorter, & puis qu'il eſtoit Clerc, le mettre cependant dans une Communauté d'Eccleſiaſtiques. Outre le défaut de l'oblation reguliere, le Pape ajouſta pour raiſon *que celuy qui ne choiſit point de luy-meſme une maniere de vie ne l'aime point, & enſuite ſe porte aiſément à la mépriſer, & qu'enfin le bien n'eſt point bien, s'il n'eſt volontaire.* Cét uſage *d'enveloper dans la nappe de l'Autel* l'enfant que l'on offroit eſt tiré de la regle de ſaint Benoiſt, qui ordonne ſeulement d'envelopper ainſi la main de l'enfant. Au reſte on pourroit douter ſi Atto n'eſtoit pas Religieux, quoy qu'il ſoit ſeulement qualifié *Clerc.* Car, ce qui le portoit à ſouhaiter que ſon petit Lambert fut Moine, c'eſtoit afin de l'avoir pour ſucceſſeur, & qu'aprés ſa mort ſon fils remplit ſa place. Or par cette ſucceſſion, par cette place, on ne peut entendre autre choſe que les Monaſteres qu'il avoit bâtis, & où il s'eſtoit retiré. Car, pour ſes autres biens, Lambert en devoit eſtre exclus. Il avoüa auſſi que ſi d'abord il eut connu l'auſterité de l'obſervance Monaſtique, il n'auroit pas donné à ſon fils l'habit de la religion, mais ſi ce genre de vie eſt auſtere, ceux qui en rempliſſent bien les devoirs en ont plus de merite devant Dieu, *qui recompenſera chacun ſelon ſon travail.* Le Pape adreſſa ſa Decretale ou Sentence aux Eveſques du païs où regnoit Louïs, qui eſt ſans doute Louïs le Germanique.

Apud Gratian cauſa 20. c 3. can. 4.

Salomon eſtoit vray-ſemblablement Salomon I. du nom Eveſque de Conſtance.

Neque ego Pater ejus pallio (vel palla) altaris indutum illum obtuli. *Ibid*

Manum pueri involvant in palla altaris. *Reg S Bened. c. 59.*

Ut filius ſuus vere monachus fieret, & in locum ejus ſuccederet. *Apud Grat ibid 1. Cor. 3.*

Le plus conſiderable d'entre les Abbés de Pfeffers, à l'égard du IX. ſiecle, ſemble avoir eſté Victor que l'on qualifie *la lumiere des Religieux*, & que ſon merite fit Eveſque de Coire; ou de quelque autre Ville. Selon un Auteur Allemand qui avoit

IX.

Abbayes de Pfeffers, & de Skan.

CH. LXIV.

veu les titres du Monaſtere. Silvain en eut la conduite, & fut maintenu dans ſa charge l'an 840. Il obtint auſſi des Lettres de protection de l'Empereur Lothaire, de quoy toutesfois il n'eſt point parlé dans le nouveau Catalogue, non plus que de la ſocieté de prieres, qu'il fit avec l'Abbaye de ſaint Gal. Du temps de Lupolde ſon ſucceſſeur, Matthieu Eveſque Armenien, ſe retira dans ſa Communauté, & s'y aſſujettit à l'obſervance Monaſtique. L'Abbaye de Skenne, au Dioceſe de Coire, qui eſt aujourd'hui habitée par des Chanoineſſes, mais que l'on dit avoir eſté baſtie pour des Religieuſes, eut pour Fondateur le Comte Humfroy qui fit cet eſtabliſſement l'an 808. ou ſelon d'autres en 830. Il y a apparence que la premiere ou une des plus anciennes Abbeſſes a eſté Adelaide, marquée dans la liſte des perſonnes aſſociées avec les Moines de ſaint Gal. Il y eſt auſſi fait mention d'un Ambricho Abbé de Skin Monaſtere differend de Skenne, & de quelques Abbeſſes de Caſe omiſes dans le Catalogue *de Germania ſacra*. On ne connoiſt que le nom des Abbés de Diſſentis, que l'on peut voir dans cet ouvrage.

* *Bruſch. Monaſt German pag. 11. Bucelin Chronol Rhætia an. 808. & German Sacr Aleman Antiq. Tom 2 part 2. pag. 185. 186.*

X.

Chanoines dans S. Maurice.

Nous ne parlerons point ici de ſaint Grat, celebre Eveſque d'Aouſt, qui fut veritablement Religieux, mais de l'ordre de ſaint Baſile, ou de quelque autre Inſtitut d'Orient, qu'il embraſſa dans la Ville d'Epheſe. Etant avec ſaint Theodule Eveſque de Seon, il transfera les reliques de ſaint Maurice dans l'Egliſe du Monaſtere qui porte le nom de ce ſaint Martyr. Quelque temps aprés la diſcipline eſtant fort décheuë dans cette Abbaye Louïs le Debonnaire y mit des Chanoines en la place des Religieux avec la permiſſion du Pape.

Vers l'an 825. Gall. Chriſt. tom. 4.

CHAPITRE LXIV.

De l'Abbaye de Kempten : De Saint Symbert Eveſque d'Ausbourg : Des Monaſteres de Fueſſen, d'Ottemburen, & d'Elwangen.

I.

Abbez de Kempten.

AUdogar ou Andegar, Abbé de Kempten ; mourut l'an 796. & eut pour ſucceſſeur Agapit qui entra dans cette charge par l'élection de ſa communauté. Voulant porter les Religieux à s'appliquer aux Lettres, il amaſſa quantité de

Livres, mais il eut le deplaiſir de les voir conſumez par le feu avec une partie des baſtimens de ſon Monaſtere : l'imprudence d'un Novice qui entrant dans la Bibliotheque avec une chandelle, ne prit pas bien garde où il la mettoit, cauſa cet incendie. Le chagrin qu'en eut Agapit abregea ſes jours qui finirent l'an 817. Les Religieux lui ſubſtituerent Godard qui rebatit le dortoir & d'autres lieux reguliers. Tatto étoit Abbé en 839. auquel temps Ratulf Preſtre ſe demit du Prieuré d'Adricel: Et l'Empereur donna ce Prieuré au Monaſtere qui ceda à Ratulf une terre & le Prieuré d'Hercel, pour en joüir durant ſa vie. On dit qu'Erctenbert Eveſque de Friſingen eut l'adminiſtration de Kempten, & qu'il y fit des reparations comme il paroiſſoit par quelques reſtes d'une ancienne inſcription, dont parle un Auteur Allemand. Aprés la mort de ce Prelat arrivée l'an 853. Conrad fut élû Abbé par les Religieux. Il ſe rendit recommandable par ſa pieté & par le reglement de ſes mœurs, & bâtit pluſieurs Egliſes dans les terres de ſa dependance. Faiſant travailler à un puis, il trouva un coffre plein de medailles d'or & d'argent & d'autres precieux meubles qui eſtoient d'anciens monumens du Paganiſme, & il en fit un ſacrifice à Dieu en les employant à l'embelliſſement des ſaints lieux. Il mourut l'an 861. Quoique Gerunge ſon Succeſſeur fut plutôt un homme de guerre, qu'un devot & paiſible Solitaire, il ne negligea pas ſes Religieux, & l'on n'a pas laiſſé de le compter entre les bons Abbez. Ceux qui exerçoient cette charge dans Kempten eſtoient dés ce temps-là conſiderables par leur Juriſdiction temporelle. Car l'on dit que trois des principaux Vaſſaux de Gerunge ayant fait de fauſſes chartes, & de faux ſceaux, il les punit du dernier ſupplice & leur fit couper la teſte. Lanfroy aprés avoir eſté quatre ans ſon Coadjuteur luy ſucceda l'an 872. Son humeur & ſon application eſtoit fort differente de celle de Gerunge : il avoit l'eſprit doux & ſe plaiſoit aux Lettres. Auſſi il s'y rendit tres-intelligent principalement dans la connoiſſance des Loix : mais il avoit plus de ſçavoir que d'eloquence, & plus de talent pour bien penſer, que pour bien dire. Il ferma de murailles & fortifia Kempten & fut le premier d'entre les Abbez qui fit battre de la monnoye. Il mourut de mort ſubite l'an 892.

CH. LXIV.

Monaſt. German. Bruſch. pag. 28.

Ex M S Iob Mabillon.

Metropol. Salzburg tom. 1 pag. 126

Tres magni nominis miniſteriales.

Saint Symbert a eſté non ſeulement Religieux, mais auſſi Abbé de Mourbach. La reputation de ſa pieté fut cauſe qu'on le tira du Cloître pour gouverner le Dioceſe d'Ausbourg. Il

II.

S. Symbert Eque d'Ausbourg

C'H. LXIV.

bâtit, ou repara des Egliſes & des Monaſteres, & entr'autres l'Abbaye de ſaint Magne de Fueſſen. Il mourut l'an 809. qui eſtoit la 30. année de ſon Epiſcopat, & fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Afre qu'il avoit rebatie. Le culte public qu'on lui rend dans le dioceſe d'Ausbourg a eſté autoriſé par les Papes Nicolas V. & Gregoire XV. Il eut de ſuite pour Succeſſeurs Hauto, Vvautier, Adelger, Neotgar ou Nitkar, Lanto, Udelman & Vidgar. Neotgar avoit eſté Abbé d'Ottenburan. Il poſa les fondemens d'une nouvelle Egliſe dans Fueſſen, Lanto l'acheva, y fit la Tranſlation des Reliques de S. Magne, & donna ordre à Ermenric Religieux d'Elvvangen de revoir & de mettre en meilleur ordre les Actes du Saint qui furent trouvez dans ſon tombeau. On met en queſtion ſi la vie de ſaint Magne telle qu'on la aujourd'huy eſt l'ouvrage de cet Ermenric, car elle eſt fort deffectueuſe, & de nulle autorité à la reſerve de l'addition qui eſt d'Ermenric où de quelque autre. Le Monaſtere d'Ottenburen donna encore Vvitgar à l'Egliſe d'Ausbourg. Il entra dans l'Epiſcopat l'an 888. & aprés en avoir dignement fait les fonctions pendant dix ans, il s'en demit pour aller travailler à la converſion des Suiſſes, qui s'eſtoient laiſſé ſurprendre aux erreurs & aux ſuperſtitions du Paganiſme. Il mourut dans ce ſaint miniſtere l'an 902.

Supl. Ad vita S. Magni Rer. Alem ann. 2. 1. part. 2 pag. 314.
Basil. Epiſc. Senes pag. 113.
Act ſect 4. part. 2. pag. 551.
Act ſect. 2 pag. 509

III.

Abbez d'Ottenburen & d'Elavangen.

Nous venons de dire par avance ce que les memoires fourniſſent de plus remarquable à l'égard du Monaſtere d'Ottenburen. Car aprés l'Abbé *Toto* qui mourut en odeur de Sainteté l'an 817. ceux qui gouvernerent la Communauté pendant le IX. ſiecle furent *Milon*, qui obtint quelques graces de Loüis le Debonnaire, & dont l'adminiſtration & la vie finirent en 864. Neodgar ou Nitkar qui merita par ſa pieté, & par ſon erudition d'eſtre appellé à la conduite du Dioceſe d'Ausbourg, & enfin *Vvitgar* le Succeſſeur de ſes vertus & de ſes charges & l'*Apôtre des Suiſſes*. Ermanric dont nous avons parlé fut élû Abbé d'Elvvangen vers l'an 846. outre la vie de ſaint Magne & de ſaint Sol, il a compoſé un Dialogue touchant la Fondation de ſon Monaſtere. Il eut entre ſes Succeſſeurs Lindebert que l'on dit eſtre le meſme que le ſçavant & vertueux Lundibert ou Luitbert qui fut établi Archeveſque de Mayence l'an 863. Mais ſi cela eſt, il faudroit qu'il eut ſuccedé immediatement à Ermanric & qu'il fut le 8. & non pas le 10. Abbé d'Elvvangen, ou que Berno & Aſteric que l'on met aprés Ermanric n'euſſent gouverné le Monaſtere que fort peu de temps.

Bruſch. Monaſt. German. pag. 176.

Bruſch. Mon. German. pag. 49. Bucel. Germ ſacr. tom. 1. pag. 29.

CHAPITRE LXV.

Des Monaſteres de ſaint Pierre de Saltzbourg, de Tegernſee, de S. Emmeran, & de quelques autres. De l'Egliſe de Friſingen. Du Monaſtere de Chrems en Auſtriche.

I. *Abbez de S. Pierre.*

QUelque opinion que l'on ait de l'état de l'Abbaye de ſaint Pierre de Saltzbourg, & ſoit que l'on tienne qu'elle continua d'eſtre Cathedrale meſme aprés que ſaint Virgile eut bati l'Egliſe de ſaint Rupert, ou que l'on ſoit d'un autre ſentiment, l'on ne jugera pas que nous nous écartions de noſtre ſujet ſi nous parlons encore des Archeveſques de cette ville, puiſqu'ils furent auſſi Abbez de ſaint Pierre. Arno ou Aquila dont nous avons déja fait mention exerça quelque temps ces deux charges, mais depuis il quitta cette derniere, & commit Ammilon pour maintenir l'obſervance parmi les Religieux. Il s'appliqua avec beaucoup de zele & de fruit, à procurer la converſion des Huns, ſuivant le pouvoir que lui en avoit donné Charlemagne : On a parlé ci-devant de ce qu'il fit pour conſerver à ſon Egliſe les biens temporels qu'elle poſſedoit. De ſon temps il y eut dans la Baviere quelque conteſtation touchant les Diſmes. Pour la terminer on tint à Saltzbourg un Synode où ſe trouverent les Eveſques, les Abbez, & les autres Eccleſiaſtiques de la Province. Les Prelats eſtoient Arno Archeveſque de Saltzbourg, Atto Eveſque de Friſingen, Adalvvin de Ratisbonne, Emric ou Henri de Seben, & Hatto de Pazzau. Les Abbez eſtoient Meginard Abbé de Tegernſée, Urolf Abbé de Nideraltaich, Jean, Vvoldreg, Vvolganhard, Kerrich, Hepfid & autres. Il fut arreſté que les Diſmes ſeroient partagées en quatre parties, dont il y en auroit une pour l'Eveſque, une autre pour les Eccleſiaſtiques, une autre pour les pauvres, & la quatriéme pour la fabrique de l'Egliſe. Tous les Abbez qui eſtoient preſens à ce Concile donnerent leur conſentement à ce Decret, & rendirent chacun à ſon Eveſque la portion Epiſcopale, c'eſt-à-dire la quatriéme partie des Diſmes, dont ils joüiſſoient, afin qu'à l'avenir il n'y eut

Metropo. Saliſburg Hund. tom. pag 44.

pag. 103.

Annal. Francor. Car. Cointii an. 807. n. 25.

CH. LXV. plus de differend entr'eux sur ce sujet. On a remarqué ci-devant qu'aprés que l'on eut dressé une Regle pour les Communautez de Chanoines, on l'envoya aux Metropolitains. La Lettre qui fut addressée à Arno pour cet effet, a esté donnée au public. Arno mourut vers l'an 821. Il eut pour Successeur l'Abbé Ammilon qui ne vécut que six mois dans la dignité d'Archevesque. Ses Successeurs furent Adalram qui avoit esté Archidiacre, & qui mourut en 836. Liupram qui obtint du Pape Leon IV. le corps de saint Hermes Martyr : Adalbin qui apporta de Rome les Reliques de S. Crespin & dautres Saints, & mourut l'an 872. Adalbert & Dietmar ou Theodemar. Du temps de ce dernier, sçavoir l'an 891. Arnou Roy de Germanie donna à la Cathedrale de Mets l'Abbaye de Luxeüil, qui avoit esté ravagée par les Barbares, & cette Eglise lui ceda en échange le Monastere de Chiemsée que ce Prince unit ensuite à l'Eglise de saint Rupert de Saltzbourg. Depuis cette union fut confirmée par l'Empereur Othon I. lequel accorda cette grace à l'Eglise de saint Pierre, & de saint Rupert.

Metropol. Salisburg. tom. 2. p 255. & 256.

II. *Abbez de Mansée.*

Henry Abbé de Mansée au Dioceſe de Saltzbourg est sans doute le mesme que l'Abbé Henry, qui alla à Rome avec l'Archevesque Arnon du temps du Pape Adrien. Il mourut quelques années avant ce Prelat & eut pour Successeur Lambert qui excella en vertu, & qui gouvernoit ce Monastere l'an 819. Car ce fut en cette année-là qu'il obtint de Loüis Roy de Baviere la terre d'Abernsée avec les bois d'alentour : mais douze ans aprés l'Abbaye estant vacante par sa mort, Loüis à la priere de sa femme Emme donna l'administration de Mansée à Bathuric Evesque de Ratisbonne, qui ceda en échange le Monastere de Noſtre-Dame d'Obermunster qui dependoit de sa Cathedrale. Ainsi les Religieux de Mansée n'eurent plus d'autres Abbez que les Evesques de Ratisbonne, & leur communauté s'affoiblit, & déchut beaucoup en nombre de personnes, & probablement aussi en regularité. Leur Monastere fut de plus pillé par les Hongrois. Mais il fut depuis retabli par saint Henry Empereur. On ne connoît que les noms des Abbez de Vveltenbourg, & c'est pourquoy nous n'en faisons point mention.

x6 tom. 2 pag. 499

III. *Evesques de Frisingen.*

Atto Evesque de Frisingen estoit aussi Abbé de saint Pierre de Slechdorf, & ce fut en cette qualité qu'il obtint deux Sentences contre des personnes qui detenoient quelques terres

que

que leurs parens avoient données à ce Monaſtere. Il obligea auſſi Litofroy Abbé de Chiemſée de rendre trois Egliſes qui appartenoient à ſa Cathedrale, & mourut vers l'an 812. Hitto ſon Succeſſeur s'appliqua avec beaucoup de zele à preſcher & à bien inſtruire ſon peuple, & accrut les revenus de ſon Egliſe en y donnant des heritages qu'il avoit aquis, afin que les Eveſques qui la gouverneroient aprés lui, & les Moines qui y feroient l'Office les poſſedaſſent paiſiblement, & qu'on ſe ſouvint de lui dans ce lieu Saint dedié à l'honneur de la ſainte Vierge & de ſaint Benoiſt. Il eſt remarquable que les Religieux de Schiers ou Schirſée dont nous avons rapporté ailleurs la fondation, avoient la liberté de ſe choiſir des Abbez de leurs corps : mais que ſi dans leur Communauté il ne ſe trouvoit perſonne qui put bien ſoutenir cette charge, ils eſtoient obligez *d'en élire un qui ſeroit tiré de la maiſon Epiſcopale*, c'eſt-à-dire du Chapitre de Friſingen qui eſtoit une Communauté de Religieux. Le meſme Hitto bâtit ou repara l'Egliſe de Vvichenſtephen, & y mit un Prieur & ſix Chanoines. On verra dans la ſuite comment les Chanoines ayant eſté transferez ailleurs, on établit en ce meſme lieu un Monaſtere de noſtre Ordre. Les autres Eveſques de Friſingen pendant le IX. ſiecle furent Erêtenbert neveu d'Hitto & Abbé de Kempten, Anno, Arnolphe, & Valton. Du temps de ce dernier on traduiſit l'Evangile en vers Allemans, & l'on dit qu'on voit encore l'original de cette verſion. L'Egliſe de Friſingen fut brûlée vers l'an 892. & perdit dans cet incendie ſes titres & ſes chartes : Ce qui obligea Vvalton d'avoir recours à Loüis le jeune Roy de Germanie pour les faire renouveller, & maintenir ſon Chapitre dans la liberté de s'élire des Eveſques, comme il paroît par les Lettres de ce Prince de l'an 906. On ne ſçait point juſqu'à quel temps l'Ordre Monaſtique ſubſiſta dans ſa Cathedrale. Il y a apparence que s'il n'y fut pas entierement éteint, il s'y affoiblit beaucoup durant l'invaſion des Hongrois, & principalement ſous le Pontificat de Dracolphe qui fut fait Eveſque l'an 908. & dont la conduite ne fut pas avantageuſe à ſon Egliſe ni aux autres Communautez de ſon dioceſe : Car il eſt certain que les ravages de ces barbares donnerent lieu à de ſemblables changemens, comme il paroît par l'exemple des Monaſteres d'Ilmunſter, de Slechdorf, de Polling, de Chiemſée, de Beurn, de Vveſſebrun, de Nider-altaich, leſquels

CH. LXV.

Ut memoria ejus multis temporibus in domo ſanctæ Mariæ, & ſancti Benedicti Confeſſoris permaneat, & ut oratores ſui videlicet Monachi & Epiſcopi ſucceſſores hujuſmodi poſſideant,

Metropol. Salisburg. tom. 1. pag. 129. & 127. & tom. 2. pag 243.

CH. LXV. ayant esté détruits ou pillez par ces Payens furent depuis habitez par des Chanoines, mais on retablit ensuite des Religieux de nostre Ordre dans ces trois derniers. Un des deux Chiemsée appellé *Frawenford*, qui avoit esté bâti pour des Religieuses estoit sous la protection particuliere du Prince. On dit que Loüis de Germanie eut une fille appellée Ermengarde qui en fut Abbesse.

Metropol. salt. 26. tom. 3. pag. 391.

IV.

Abbez de Tegernsée.

Outre Meginard, dont nous avons parlé, on sçait les noms de trois autres Abbez de Tegernsée qui sont Bachoou Zacho Isker, & Megilon, & l'on dit qu'ils s'acquiterent bien de leur devoir. Aran Evesque de Franconie qui vivoit l'an 872. & qui est sans doute le mesme qu'Arno Evesque de Vvirtzbourg estant venu à Tegernsée pria Megilon de lui donner quelques Reliques de saint Quirin. Megilon s'en excusa, parce que tout ce que l'on avoit du corps du Saint estoit renfermé dans un tombeau, & qu'il ne lui estoit pas permis d'y toucher. Mais il lui dit, qu'il y avoit quelques Reliques du mesme Saint à Ilmunster dont on pourroit lui faire part, & dans cette esperance ils allerent ensemble à ce Monastere. On les y receut avec beaucoup d'honnesteté, & on leur donna la Chasse où estoient ces Reliques avec celles de saint Arsace. Mais à peine l'eurent-ils ouverte, que leur esprit fut troublé, & leurs yeux obscurcis. Cet accident leur fit juger que le dessein qu'ils avoient de prendre une partie de ces Reliques estoit contraire à la volonté de Dieu, & ils les laisserent dans cette Chasse. Il paroît par cet evenement que Megilon avoit la conduite de Tegernsée dés le IX. siecle & non pas 30. ou 40. ans aprés du temps du Duc Arnou, comme dit un Auteur moderne.

Act. sec 3. part. 1. pag. 669.

V.

Abbaye de S. Emmeran.

Le monastere de saint Emmeran de Ratisbonne eut de suite sept Abbez reguliers depuis son origine. Le dernier qui s'appelloit Sigefroy estant mort l'an 830. Bathuric Evesque de cette ville, se prevalut du credit qu'il avoit auprés de Loüis Roy de Baviere, pour obtenir l'administration de cette Abbaye, sur laquelle il croyoit avoir quelque droit, parce que ses predecesseurs y avoient eu leur siege. L'ordre Monastique ne laissa pas neanmoins d'y subsister, & mesme le Roy Loüis y donna des terres pour la nourriture des Religieux. Erchanfroy qui gouverna l'Eglise de Ratisbonne aprés Bathuric lui succeda aussi dans S. Emmeran, & pendant 145. ans ce Monastere n'eut point d'autres Abbez que les Evesques du diocese.

Ut mensæ Monachorum deservirent.
Metr. sal. lib. tom. pag. 189. an. 832. tom. 2. pag. 361 Embrich. estoit encore Evesque l'an 887. tom. 1. pag. 147.

Entre ces Prelats l'on en verra qui furent tirez du Cloiſtre, & le IX. ſiecle en preſente deux de ſuite ſçavoir Aſpert & Tuto tous deux Moines de ſaint Emmeran. Aſpert fut fait Eveſque vers l'an 887. aprés Embric Succeſſeur d'Erchanfroy, & poſſeda cette dignité environ quatre ans; nous parlerons de Tuto dans le livre ſuivant. Tous ces Prelats furent enterrez dans ſaint Emmeran. Les Religieux tâcherent cependant d'avoir des Abbez particuliers, mais inutilement & les choſes demeurerent en l'état que nous venons de marquer juſqu'au temps de ſaint Vvolfgange qui fut ordonné Eveſque de Ratisbonne l'an 968. L'Empereur Arnoul qui mourut l'an 899. fut enterré dans ſaint Emmeran, & l'on y voit encore aujourd'hui ſon tombeau. On y garde auſſi l'Autel portatif de ce Prince.

VI. *Obermunſter.*

Bathuric ayant cedé l'Abbaye d'Obermunſter à Emme femme de Loüis Roy de Germanie, cette Princeſſe la rebâtit, la dota magnifiquement pour une Communauté de Filles qu'elle y trouva, ou qu'elle y mit, & elle la choiſit pour le lieu de ſa ſepulture. Cet établiſſement fut depuis confirmé par l'Empereur Charles le Gras ſon fils, qui prit le Monaſtere ſous ſa protection, comme il ſe voit par ſes Lettres de l'an 886. Cette Abbaye n'eſt plus qu'une Communauté de Filles qui ſe diſent *Chanoineſſes*, & ne font point de vœux, laquelle forme de vie eſt plutôt tolerée qu'approuvée par l'Egliſe; mais il eſt certain que cette maiſon auſſi bien que les deux autres Monaſteres de Nidermunſter, & de ſaint Paul, dont nous rapporterons ailleurs la fondation, eſtoient autrefois de noſtre Inſtitut.

Ibid. Tom. 3. pag. 2.

Les Religieux de S. Emmeran diſent qu'Emme fut enterrée dans leur Egliſe.

Sanctimoniales Monaſticæ vitæ, ſub regula ſancti Benedicti mancipatæ *Litt. Henric. Imp. an. 1002. pro Nidermonſt. r. ibid. tom. 2. p. 591.*

VII. *Abbez de Nideraltaich.*

Cet Abbé de Baviere nommé Urolf ou Orulfe qui aſſiſta l'an 807. au Concile de Saltzbourg, gouvernoit le monaſtere de Nider-altaich dedié à ſaint Maurice, comme il ſe voit par des Lettres de Charlemagne de l'an 811. touchant une terre que ce Prince lui donnoit, & qui devoit eſtre auſſi poſſedée par ſes ſucceſſeurs. Teutbauld qui fut de ce nombre, obtint dix ans aprés une charte de Loüis le Debonnaire, qui lui accorda ſa protection. Ceux qui eurent aprés lui la charge d'Abbé ſont Gosbauld & Otgar qui paſſerent enſuite du cloiſtre dans l'Epiſcopat. Gosbauld eut beaucoup de part à la faveur de Loüis le Germanique Roy de Baviere *& de la France Orientale*, & fut le premier de ſes Chappellains, ou ſon grand Aumônier. Il obtint de ce Prince deux Egliſes, & quelques terres ſcituées à Ingolſtat avec des Lettres qui maintenoient ſon Abbaye

CH. LXV.

Ou bien en 826.

dans la poſſeſſion de certains domaines que l'on y avoit donnez par la permiſſion de Charlemagne, lorſque ce Prince ſe rendit maiſtre de la Baviere. Ces Lettres ſont dattées de la 17. année de l'Empereur Loüis, & de la 5. année du Prince qui les accorde, c'eſt à dire de l'an huit cent trente, ſurquoy il eſt important d'obſerver que les années du Regne de Loüis le Germanique ſe comptent diverſement dans les chartes. Cette cinquiéme année que nous venons de marquer commençoit vers le mois de Septembre de l'an 825. auquel temps Loüis le Debonnaire envoya Loüis ſon jeune fils dans la Baviere pour la gouverner, & y faire la fonction de Roy qui eſtoit une dignité ou il l'avoit établi dés l'an 817. Gosbauld ayant eſté élevé au ſiege Epiſcopal de Vvirtzbourg, il retint encore l'adminiſtration de Nideraltaich. Mais il pria le Roy de permettre aux Religieux d'élire un autre Abbé aprés ſa mort, & ce Prince leur accorda des Lettres ſur ce ſujet. Il mourut l'an 855. aprés avoir eu le deplaiſir de voir ſa Cathedrale ruinée par des foudres & des tempeſtes extraordinaires. Arnon ſon diſciple lui ſucceda dans la conduite du dioceſe de Vvirtzbourg, & Otgar dans l'Abbaye de Nideraltaich. Il obtint de Loüis de Germanie la confirmation des graces & des franchiſes que le Duc Thaſſillon & enſuite Charlemagne avoient accordées à ſon Monaſtere. La charte de Loüis eſt dattée du 21. d'Avril l'an 25. de ſon Regne indiction 5. ce qui répond manifeſtement à l'an 857. & non pas à l'année 868. comme diſent quelques Auteurs. Cette 25. année ſe comptoit depuis l'an 832. ou 833, auquel temps Loüis recut de la bonté de ſon pere, ou peut-eſtre s'attribua à luy-meſme pendant les diviſions qui ſont aſſez connuës une plus grande étenduë de païs, & s'affermit ainſi dans la poſſeſſion *de la France Orientale*. Otgar fut élevé à l'Epiſcopat, mais l'on ne ſçait point quel dioceſe fut confié à ſes ſoins. Il partagea les revenus du Monaſtere deſtinant quelques terres pour l'entretien & la ſubſiſtance des Religieux: & laiſſant le reſte à l'Abbé qu'ils auroient élu ſelon la Regle de ſaint Benoiſt. On convint auſſi que deux Religieux qui avoient l'adminiſtration de quelques terres en joüiroient pendant leur vie, & qu'aprés leur mort elles ſeroient reunies à la portion de la Communauté. Et ce Reglement fut confirmé par le Roy Loüis qui eſtoit alors à Nideraltaich. Nous ne parlons point de Vvolbert ſecond, ni des

Vide Ioan. Mabill. de Re Diplomat. pag. 207.

Annal. Franc. Fuldan. 855.

Dato XI. Kal. Maii anno XXV. Regni Ludovici Sereniſſimi Regis, in Orientali Francia regnantis indictione V. *Metrop. Salz. b tom 2. p. 15.*

Venerabilis Orgarius Abbas & vocatus Epiſcopus. *Ibid. pag. 18. l'an 865.*

autres Successeurs d'Otgar pendant le IX. siecle, parce que l'on ne connoist que leurs noms.

VIII. *Abbaye de Meten & de Matsée.*

Nithard gouvernoit le Monastere de S. Michel de Meten du temps de Loüis Roy de Baviere, & il obtint de ce Prince des Lettres de protection qui confirmoient celles que Charles son ayeul, c'est à dire Charlemagne avoient autrefois accordées à son Monastere. Dans la table des Abbez on met Nithard en l'an 880. mais c'est une mépriſe puisque la charte donnée en sa faveur est asseurement de Loüis petit Fils de Charlemagne & dattée de l'an quatriéme de son Regne dans la France Orientale, c'est à dire de l'an 837. L'Abbaye de Matsée fut unie par Carloman Roy de Baviere, au nouveau Monastere d'Otting qu'il avoit fondé pour des Chanoines.

Ibid. pag. 501.

IX. *Donations faites au Monastere de Chremsmunster ou Chrems.*

Il se trouve d'anciens titres qui font connoître trois Abbez du Monastere de Chremsmunster qui sont Sighart, Purchard, & Snelperon. Il est parlé du premier dans la charte de Loüis le Debonnaire & de Lothaire Empereur qui donnerent à cette Abbaye une terre que *tenoient à rente les serviteurs* du Monastere, & où les Religieux avoient bati une Eglise & des maisons. Ces Princes leur firent cette donation l'an 828. à la recommandation de Loüis Roy de Baviere, & du Comte Gerold qui recevoit auparavant la censive ou rente. Loüis regnant depuis non seulement dans la Baviere, mais encore dans la France Orientale ou Germanie leur donna aussi deux terres, & cette donation fut confirmée par son fils Carloman son successeur dans la Baviere. Carloman leur donna depuis une autre terre, & confirma une donation que leur faisoit Chunibert Diacre de sa Chapelle comme il paroît par deux chartes, dont les dates sont remarquables, en ce que ce Prince y met non seulement l'année de son Regne dans la Baviere, mais aussi celle de son Regne * en Italie, dequoy il y a encore d'autres exemples, ainsi qu'observe Sigonius. La liberalité d'Arnou son fils & son successeur envers les Religieux de Chremsmunster se voit dans ses Lettres des années 888. & 893. Par les premieres il leur donna une grande terre à la reserve de ce qu'il en avoit donné *en Benefice* aux Abbez Purchard, & Snelperon auquel il donna deux jours aprés en proprieté: ce qu'il ne luy avoit accordé qu'en *Benefice*. On compte ce Purchard entre les Abbez de Chremsmunster, mais il y a sujet de douter s'il ne gouvernoit pas quelque autre Monastere du païs, puis-

Madalvvinus Notarius ad vicem Theotmari &c. anno 3. Regni Karolomani Serenissimi Regis in Vvomatia in Italias.

Annal. Monaster Cremisan. Simon. Rettenpache.. p. 36.

* *Ann. Fuld. an. 877.*

Il y a 3. chartes données le 3. 4. & 5. de Janvier l'an 888. auquel temps Arnou commencoit à regner.

Il y avoit un Purchard Abbé d'Otting en l'an 901.

CH. LXV.

Il y avoit un Purchard Abbé d'Otting en l'an 901.
Metrop. Salizburg. tom 3. pag. 63.

que celui de Chremſmunſter eſtoit alors ſous la conduite de Snelperon. La difficulté ſe peut reſoudre en diſant que Purchard ſe demit alors de ſa charge, que Snélperon lui fut ſubſtitué, & que c'eſt par cette raiſon que celui-ci a ſeul la qualité d'Abbé dans une autre charte expediée le jour ſuivant. Arnou par ſes Lettres de l'an 893. donna à ſaint Agapit, c'eſt-à-dire à l'Egliſe de Chremſmunſter où eſtoit Abbé Snelperon les terres confiſquées des Comtes Guillaume, & Engelſchalc freres qui lui avoient eſté infidelles. Guillaume avoit eſté decapité pour avoir entretenu correſpondance avec Zuendibold Duc de Moravie & de Boheme alors ennemi des Bavarois. Arnou conduiſit enſuite ſon armée dans la Moravie, & aprés y avoir fait le ravage, eut bien de la peine à revenir à ſon Palais d'Otting à cauſe des embuſches qu'on lui avoit dreſſées.

Annal. Fuld. ad an. 893

C'eſt ainſi qu'en parlent les Annales de Fulde. Mais ſi l'on en croid les Hiſtoriens de Boheme, il defit Zuendibold, & ce Prince voyant que ſes trouppes eſtoient en déroute ſe deguiſa, & s'alla cacher parmi des Ermites. On ajoûte qui il prit l'habit de Moine, qu'il paſſa le reſte de ſes jours avec ces Religieux, & qu'étant preſt de mourir il leur dit qui il eſtoit & leur avoüa *qu'il croyoit n'avoir vecu que depuis qu'il avoit eſté ſolitaire, & que leur profeſſion en apparence baſſe & mépriſable, avoit des avantages que l'on devoit preferer aux honneurs paſſagers, & à la domination inquiete de la ſouveraineté.* Les Abbayes de Chremſmunſter, d'Otting & de Matſée furent ravagées par les Hongrois, & enſuite unies à l'Egliſe de ſaint Eſtienne de Pazzau : mais depuis on rebatit les deux premieres & Chremſmunſter eſt aujourd'hui un Monaſtere fort conſiderable.

Æneas Sylvius hiſt. Bohem. c. 13. pag 90. qui nomme le Prince Suatocopus. Coſm. Boham. apud Calvi. ſium an 894.

Ces Auteurs ont peut-eſtre confondu Zuentibold avec Trebellius.

X.

Trebellius Roi des Bulgares ſe fait Religieux.

Loüis le Germanique pere de Carloman & ayeul d'Arnou contribua beaucoup par ſa puiſſance & par ſa liberalité à la converſion des Bulgares. Trebellius Roy de ces peuples concût tant d'ardeur pour la pieté, qu'il renonça au ſiecle, & ſe retira dans un Monaſtere aprés avoir mis ſon fils aîné ſur le thrône. Mais ayant apris que ce jeune Prince ne ſe conduiſoit pas bien, & qu'il vouloit rétablir le Paganiſme parmi ceux de ſa nation, il ſortit du Cloître, il reprit les marques de la dignité Royale, & ayant oſté la couronne, & fait crever les yeux à ſon aîné, il mit ſon ſecond fils en ſa place. Enſuite il ſe revetit du Saint habit de la Religion & perſevera juſqu'à la mort dans les exercices de la profeſſion Monaſtique.

Abrenuntians ſæculo monachus factus ſit &c ſacrũ habitum recepit. *Act ſac. 4. part. 2. pag. 190. Regin ad an 868*

CHAPITRE LXVI.

De l'Abbaye du Mont-caſſin.

LE Mont-Caſſin qui avoit eſté ſi heureuſement reſtabli dans le VIII. ſiecle, ſubſiſta encore, & fut dans un eſtat floriſſant pendant une bonne partie du IX. mais enſuite il ne pût éviter la tempeſte des Sarrazins, & ces barbares n'y cauſerent pas moins de deſolation qu'avoient fait les Lombards trois cens auparavant; puiſqu'aprés en avoir tué l'Abbé & quelques Religieux, ils obligerent les autres d'abandonner leur Cloiſtre, & de ſe retirer à Teane. C'eſt ce que l'on va faire voir en continuant de marquer la ſuite des Abbés. Le dernier, dont nous avons parlé, eſt Theodemar qui mourut vers l'an 796. Giſulfe ſon ſucceſſeur eſtoit de la maiſon des Ducs de Benevent. Dés qu'il eut eſté chargé de la conduite du Monaſtere il s'appliqua à en procurer le bien & l'utilité. Il avoit ſous luy un grand nombre de Religieux, dont la pluſpart demeuroient au bas de la montagne, prés d'une Chapelle que Poton avoit baſtie en l'honneur de ſaint Benoiſt, & n'eſtoient pas fort bien logez. Pour les accommoder, il entreprit d'y faire un Monaſtere complet & d'une juſte grandeur. Ayant démoli la Chapelle il baſtit en la meſme place une Egliſe ſouſtenuë de colomnes de marbre, & qu'il embellit encore de peintures ou figures, & d'autres ornemens. Il y mit trois Autels, l'un qu'il dédia en l'honneur du Sauveur du monde: l'autre ſous le titre de ſaint Benoiſt: & le troiſiéme ſous l'invocation de ſaint Martin. Devant cette Egliſe il fit un veſtibule environné de ſeize colomnes de marbre, & proche duquel il éleva encore un Autel qui fut conſacré ſous le nom de ſaint Michel, & un fort beau clocher ſouſtenu de huit grandes colomnes. Enfin il baſtit autour de cette Egliſe des lieux reguliers fort ſpatieux & fort commodes, & les pava de grandes pierres. Ce Monaſtere d'enbas fut d'abord honoré du titre de ſaint Sauveur, mais depuis quelques reliques de ſaint Germain de Capouë ayant ayant eſté transferées dans l'Egliſe, elle reçût le nom du Saint, & la Ville qui occupe aujourd'huy la place où eſtoit ce Monaſtere, porte le nom de ſaint Germain. Ayant eu tant d'appli-

I.

Giſulfe Abbé du Mont-caſſin, bâtit un Monaſtere au bas de la montagne.

Quorum (Fratrum) tunc maxima deorſum pars morabatur. *Chron. Caſſin. c. 17. pag. 143.*

Cette Egliſe étoit longue de 82. coudées, large de 43. haute de 28. & ſouſtenue de 24. colomnes de marbre.

L'aitre (atrium) *ou veſtibule avoit 40. coudées de longueur, & autant de largeur.*

CH. LXV.

cation & fait tant de dépenſe pour ce Monaſtere d'enbas, il ne negligea pas l'ancien qui eſt ſur la montagne. Il en augmenta les baſtimens, & principalement l'Egliſe; & l'ayant couverte de plomb, il l'embellit en diverſes manieres. Il en reveſtit les Autels de tables d'argent, & mit ſur celuy de ſaint Benoiſt un riche ornement fait en forme de dome, ou de pavillon qui eſtoit fort en uſage en ce temps-là. Il baſtit de plus deux autres Egliſes, l'une en l'honneur de ſaint Apollinaire Martyr, & l'autre à Val-luce, laquelle fut dédiée ſous le nom du ſaint Ange, & où ſe retira depuis le bien-heureux Nil avec d'autres Solitaires Grecs. La devotion des Fidelles envers ſaint Benoiſt, & l'édification qu'ils recevoient de la vie exemplaire de la Communauté du Mont-caſſin, en porta pluſieurs à y faire des oblations, & à en accroiſtre les revenus. Vers la fin du VIII. ſiecle, Grimoald Duc de Benevent, y accorda diverſes graces, & y unit le Monaſtere de Noſtre-Dame de Banze. Un grand Seigneur nommé Guacco, donna quantité de domaines à une Egliſe qu'il avoit baſtie à Benevent ſous l'invocation de ſaint Benoiſt, & à une autre Egliſe dédiée au meſme Saint; & il aſſujetit ces deux Egliſes au Mont-caſſin. Colo & Maxime doterent richement le Prieuré de ſaint Martin de Vvlturne qui eſtoit ſoûmis à la meſme Abbaye.

Super altare ſi quidem S. Benedicti argenteum ciburrium ſtatuit illudque auro ſimul & ſmaltis partim exornans cætera ejuſdem Eccleſiæ altaria tabulis argenteis induit. *Chronic. Caſſin. cap.* 18.]

II. *Radechis penitent.*

Il ne faut pas confondre ce Duc Grimoald fils d'Arichis, avec un autre Grimoald qui luy ſucceda l'an 806. & fut tué environ douze ans aprés par Radechis Comte de Conza, & par Sico Gouverneur d'un Chaſteau. Celui-ci tâcha de faire croire qu'il n'avoit point eu de part à cet aſſaſſinat, & il obtint de Louïs le Debonnaire le Duché de Benevent. Mais Radechis fut tellement agité des reproches que luy faiſoit ſa conſcience, qu'il renonça au monde, & s'eſtant mis une chaîne de fer autour du col, il s'en vint au Mont-caſſin priant avec des gemiſſemens, & des larmes qu'on le reçût dans le Monaſtere. On luy accorda ce qu'il demandoit; & aprés avoir eſté reveſtu de l'habit religieux, il fit une ſi rigoureuſe penitence tant à l'eſgard des auſteritez exterieures, que des marques qu'il donnoit de l'humiliation de ſon cœur; que chacun fut depuis perſuadé que Dieu luy avoit remis ſon crime. Auſſi l'on dit que l'on entendoit ſouvent dans le Monaſtere des hurlemens du demon, qui ſe plaignoit que ſaint Benoiſt le tourmentoit, & lui arrachoit les

Erchampert. Hiſtor. n. 9. *Chronic. Caſſin. c.* 20.

les membres, en procurant par ſes prieres la converſion d'un ſi grand pecheur. CH. LXVI.

L'Abbé Giſulfe mourut l'an 817. ou 818. & eut pour ſucceſſeur le Bien-heureux Apollinaire. Ce fut vers ce temps-là que l'on publia les Conſtitutions faites à Aix la Chapelle, pour eſtablir l'uniformité d'obſervance dans les monaſteres de nôtre Ordre. On les reçût au Mont-caſſin avec une grande deference; & depuis on les y garda preſque toutes avec la meſme exactitude que la Regle de ſaint Benoiſt. Tout ce qu'on ſçait de particulier des actions du bien-heureux Apollinaire, eſt, qu'eſtant un jour obligé de paſſer la riviere * de Liris, pour aller viſiter quelques terres du Monaſtere, & n'ayant point de bâteau, il fit ſur luy le ſigne de la croix, & enſuite marcha ſur l'eau à l'exemple de S. Pierre. Entre ceux qui firent de ſon temps des oblations au Monaſtere, on marque un Eccleſiaſtique nommé Daniel, qui eſtant preſt de mourir s'y donna luy-meſme avec tous les biens qu'il poſſedoit dans la Ville d'Aquin, & dans le Prieuré de ſaint Gregoire qui en eſtoit proche. Saint Apollinaire mourut l'an 828. & fut enterré prés de l'Egliſe de ſaint Benoiſt, tout joignant les degrez d'un portique par où l'on alloit à l'Egliſe de ſaint Martin.

III.

Le B. Apollinaire Abbé.

Quæ ita ferè omnia apud nos ac ſi B. Benedicti Regula obſervantur *Chronic. Caſſin. c. 16. Act. ſac. 4. p. 2. pag 463.*

* *Ou de Gariglian, qui eſt une riviere formée de l'aſſemblage de celle de Garis, & de Liris, D. Angel. de Nuce. In Chronic Caſſin. n. 522.*

Ou peut-eſtre de S. George, comme l'on verra cy-aprés.

Ses ſucceſſeurs juſqu'au temps de la ſeconde deſtruction du Mont-caſſin ſont ſaint Dieudonné, Hilderic, Aubert, Baſſace, Bertaire. Le premier prit la conduite du Monaſtere l'an 828. ou au commencement de l'année ſuivante. Si l'on excepte le don de quelques droits ſur une riviere qu'il obtint du Duc Sico, ou d'un autre Seigneur nommé Romuald, ſa vie n'eſt connuë que par ſes ſouffrances. Et il y a auſſi lieu de croire qu'elle n'a eu rien de plus remarquable que ſon adverſité, puiſque ſa vertu y trouva ſa conſommation & ſa couronne. Sicard fils de Sico parut aſſez reglé pendant la vie de ſon pere, & partagea avec luy les ſoins du gouvernement. Mais aprés qu'il luy eut ſuccedé * il devint tout autre, & ſe rendit odieux à ſes ſujets par ſa cruauté, & par ſes violences. Une ſi mauvaiſe conduite luy fut inſpirée par Roffroy, homme tres-adroit, mais tres-avare & tres-ambitieux; & qui pour poſſeder ſeul la faveur de ſon Prince, ou meſme pour le dépoüiller de ſa dignité, le pouſſa à éloigner d'auprés de luy ſes propres parens, & toutes les perſonnes qui avoient du merite. Ce fut par les conſeils de ce meſchant Miniſtre que Sicard bannit pour toû-

IV.

Saint Dieudonné Abbé meurt en priſon.

Actor. ſac. 4. part. 2. pag 463. Camill. Peregr. Hiſtor Longobard. l. 2. Abb. Caſſin pag. 11.

* *L'an 833.*

Sicardus, prætulit cæteris Roffridum quemdam filium Dauferii cognumento Prophetæ, &c. *Erchemp. n. 12. p. 6.*

CH. LXVI.

jours ſon frere Siconulfe, qu'il contraignit ſon couſin Mayo de renoncer au monde, & d'entrer dans un cloiſtre, qu'il fit pendre l'illuſtre Alfan qui s'eſtoit acquis une grande reputation par ſa fidelité & par ſa valeur, & qu'il oſta la liberté ou la vie à toutes les perſonnes conſiderables du païs de Benevent. Aprés cela on ne s'eſtonnera pas ſi la perſecution s'eſtendit auſſi ſur le Mont-caſſin. Ce Monaſtere avoit alors pour Abbé ſaint Dieudonné, dont la pieté répondoit au nom, & qui eſtoit un grand ſerviteur de Dieu. Sicard ou plûtoſt Roffroy, non content des immenſes richeſſes qu'il avoit amaſſées en vendant les terres des Egliſes & des Monaſteres, & meſme en raviſſant les biens de diverſes perſonnes qui n'eſtoient pas fort accommodées, mit le comble à ſes crimes, en privant de ſa charge le ſaint Abbé, & en le jettant enſuite dans une priſon. Il le maltraita de la ſorte par un pur mouvement d'avarice; & parce que le Saint, ou n'avoit point voulu, ou n'avoit pû luy donner une grande ſomme d'argent qu'il luy demandoit. Saint Dieudonné paſſa des tenebres de ſon cachot dans la felicité du Ciel vers l'an 834. Et ſa gloire éclatta par quantité de miracles que Dieu fit à ſon tombeau pour le ſoulagement des malades.

Ut cumulus ſuæ perditionis juſtius augeretur pro amore pecuniæ ſpectabilem & Deo dignum virum ſanctitate conſpicuum Deusdedit nomine &c depoſuit ac cuſtodiæ mancipavit, cujus nunc quoque cineres qua recubat humatus non nullos febre detentos variiſque langoribus oppreſſos ex fide poſcentes creberrime curare noſcuntur. *Ibid.*

V.

II. *Hilderic & Autbert Abbbez.*

Chronic. Caſſin c. 22 23.

Hilderic ſon ſucceſſeur mourut dix-ſept jours aprés ſon eſtabliſſement dans la charge d'Abbé. On a de luy quelques vers dont il honora la memoire de Paul Diacre, ſous lequel il avoit fait ſes études. On luy ſubſtitua Autbert qui pour aſſurer à ſon monaſtere la poſſeſſion de ſes biens, eut recours à Lothaire Roy d'Italie, qui luy accorda pour cet effet des Lettres dattées de l'an 835. Ce Prince donna de plus à l'Abbaye des terres de ſon domaine. Quoyque l'on dépeigne le gouvernement de Sicard Duc de Benevent comme un temps malheureux pour les monaſteres, il eſt certain qu'il y fit quelques graces principalement à ceux de ſaint Vincent, & de ſainte Sophie. Il donna encore au Mont-caſſin le bois de Martoran avec ſes dépendances. L'Abbé Autbert enrichit la bibliotheque de ſon Monaſtere de pluſieurs livres qu'il y donna, & dont quelques-uns s'y trouvent encore: L'on conſerve auſſi quelques-uns de ſes ſermons qui font voir ſa pieté & ſon eloquence.

Gualdum Vide notas D. Angel de nuc et Chronic. Caſſin. n. 595.

VI.

Baſſace Abbé.

Vide notas Ioan. Bap. Mari in Petr. Diacon de Viris Illuſtrib. c. 13. *Chronic. Caſſin c.* 23 *p.* 153 *& ſeqq.*

Baſſace lui fut ſubſtitué* l'an 837. ſelon la Chronique de Leon d'Oſtie. Pendant les premieres années de ſon adminiſtration, il ſe fit d'inſignes donations au Monaſtere qui en accrurent beaucoup les revenus. Agenard Chaſtelain ou Gouverneur de Capouë

* *Ou en* 838. *ſi la*

donna au Mont-caſſin tout ſon bien qui conſiſtoit dans des terres ſcituées aux environs de Capouë & ailleurs. Une autre perſonne de qualité ayant fait recevoir la tonſure clericale à ſon fils l'offrit à S. Benoiſt avec quelques domaines. Un homme riche nommé Maio eſtant preſt de mourir ſe devoüa au Mont-caſſin avec tous ſes biens, parmi leſquels il y avoit deux terres & une Egliſe. Thierri Comte de Calare y laiſſa par ſon teſtament un domaine appellé Squille. Les Religieux du Mont-caſſin rentrerent auſſi en poſſeſſion de certaines terres qui avoient eſté cedées au Duc Sicard par l'Abbé Autbert, & qui leur furent renduës par Gontier Abbé de ſaint Modeſte de Benevent.

CH. LXVI.

donation de Sicard ſe fit l'année qui avoit pour caractere l'indiction xv. & au mois de Juin; car Autbert mourut en Février.

Les biens du Mont-caſſin s'augmentoient ainſi chaque jour par la devotion des peuples envers ſaint Benoiſt, le threſor de l'Egliſe eſtoit auſſi des plus riches, & il y avoit un grand nombre de vaſes & d'autres meubles d'or & d'argent: Mais preſque tous ces meubles deſtinez au miniſtere de l'autel ou à l'ornement de ce lieu ſaint, & dont les plus precieux eſtoient des monumens de lapieuſe liberalité de nos Princes François, ainſi que le reconnoiſt Leon d'Oſtie, furent conſumez par le feu d'une guerre civile qui s'alluma dans le païs, Sicard ayant eſté tué par les Officiers de ſa maiſon. * Radelchis lui ſucceda dans le Duché de Benevent. Mais il ſe forma auſſi-toſt un parti de mécontens qui appayez de ceux de Capouë entreprirent de le dépoüiller de ſa dignité, & d'en reveſtir Siconulfe qui eſtoit en exil à Tarente. Celui-ci en qui une grande valeur ſe trouvoit jointe à une grande ambition ne manqua pas de ſe prevaloir de leur bonne volonté, & s'eſtant rendu maiſtre de Salerne eut de puis la qualité de Prince de cette Ville. De ſorte, que c'eſt en luy que commence la principauté de Salerne. Il fit encore d'autres conqueſtes & enleva à Radelchis la meilleure partie de ce qu'il poſſedoit. Celui-ci ſe voyant dans l'impuiſſance de lui reſiſter appella à ſon ſecours les Sarazins d'Afrique qui ſe ſaiſirent de Bari. Siconulfe ſuivit ſon exemple, & pour oppoſer barbares à barbares, attira en Italie les Sarrazins d'Eſpagne que l'on appelloit Maures, & les engagea à ſa defenſe. Pour leur fournir l'argent qu'il leur avoit promis, il enleva à diverſes repriſes & par forme d'emprunt, preſque tout le threſor du Mont-caſſin, & preſque tout l'argent qui eſtoit dans le monaſtere. Ainſi un grand nombre de calices, de patenes, de croix, de vaſes d'or & d'argent, & d'autres pre-

VII.

L'Egliſe du Mont-caſſin perd ſon threſor.

Chronic. Caſſin. c. 26.

* *En 840. Signonius l'appelle Adelgiſe.*

Sigonius de reg. Italiæ l. 4. & l. 5 ad an. 841.

Siconulfus contra Agarenos Radelchiſi. Libicos, Iſmaelitas Hiſpanos aſcivit. *Er hemp. c. 17. an. 843.*

CH. LXVI. cieux meubles conſacrez au culte divin ſervit de ſolde à ces ennemis du nom de Chreſtien. Il reprit auſſi une tres-riche couronne d'or que ſon pere Sico avoit offerte à ſaint Benoiſt. Au reſte toutes ces richeſſes ne lui ſervirent de rien, & depuis qu'il les eut enlevez, le Ciel ne favoriſa plus ſes armes, & il ne remporta plus de victoires ſur ſes ennemis. Le mauvais uſage qu'il fit de ce threſor ſacré en le diſtribuant ainſi aux Sarrazins fut meſme funeſte à l'Italie, & il eſt croyable que ce fut en partie la bonne fortune de ceux-ci qu'il payoit ſi bien, laquelle fit venir dans le païs d'autres Mahometans de la meſme nation qui demeuroient en Afrique.

Ab hinc nullus ei amplius evenit triumphus victoriæ. *Hiſtor. Ignot. Caſin n.10.p.106.* Et hæc quidem omnia ipſe ſacrilegus S. Benedicto auferens neque ſibi neque patriæ aliquid inde profecit, neque ab illo tempore aliquam deus ei victoriam habere promeruit. *Chron. Caſin. l.1 c 26.*

VIII.

Un orage empeſche les Sarrazins de venir piller le monaſtere.

Ces Sarrazins Africains ayant paſſé en Italie l'an 846. ravagerent le territoire de Rome & pillerent meſme l'Egliſe de ſaint Pierre qui eſtoit alors hors l'enceinte de la ville. Ils prirent, & brûlerent enſuite Fondi & ſe camperent prés de Gaëte. On envoya contr'eux quelques troupes de Spolete qu'ils defirent & pourſuivant leur victoire, ils s'avancerent ſur le bord de la riviere de Garilian d'où ils découvroient le Mont-caſſin. Quoique la riviere fut alors tres baſſe & qu'il leur fut aiſé de la paſſer, ils s'arreſterent parce qu'il eſtoit nuit, & remirent au lendemain à attaquer le Monaſtere. Les Religieux ayant avis de leur marche n'eſpererent point de pouvoir échaper de leurs mains. Dans cette extremité ils allerent pieds nuds & la cendre ſur la teſte implorer le ſecours du Ciel dans l'Egliſe de S. Benoiſt, & prierent Dieu que ſi leurs corps devoient eſtre expoſez à la violence des Barbares, il lui plût de ſauver leurs ames & de leur accorder la grace de bien mourir. Toute la communauté eſtant ainſi en priere ſaint Apollinaire apparut à l'Abbé Baſſace, & luy dit que ſaint Benoiſt avoit obtenu leur delivrance, & que les Barbares ne feroient aucun mal ni à leurs perſonnes, ni à leur Monaſtere. Baſſace en avertit les Religieux qui en furent conſolez & en rendirent graces à Dieu. Quelque temps aprés il s'éleva une horrible tempeſte qui combatit pour eux & accomplit ce que leur Abbé leur avoit fait eſperer. Car cet orage fut ſuivi d'une groſſe pluye qui enfla tellement la riviere de Garilian que les ennemis qui n'avoient point de bateaux, ne la purent paſſer. Voyant donc que le Ciel s'oppoſoit à leur deſſein, ils allerent décharger leur fureur ſur les Prieurez de ſaint George & de ſaint Eſtienne qui eſtoient de la dependance du Mont-caſſin, & aprés les avoir

Hiſtoriol. Ignoti Caſſin. n. 9. pag. 104. Chroni. Caſſin. l. 2. c. 27.

Carnellus *ce que l'on explique de la riviere de Garilian.*

brûlez ils s'en retournerent à Gaëte. Un Chef des Sarrazins appellé Mazar qui suivoit le parti de Radelchis & qui estoit en garnison à Benevent en estant sorti avec quelques troupes, prit la ville de Telese, mit le feu au monastere de S. Marie de Cingle, & s'avança vers celui de S. Sauveur, où demeuroit une partie des religieux du Mont-cassin : mais son esprit fut tellement adouci qu'il ne voulut point le piller. Il en fit fermer les portes, afin que ses gens n'y entrassent point, & un chien de chasse qui le suivoit ayant pris un oye, il la luy arracha de la gueule, & la laissa aller. *Erchemp. n. 19.*

CH. LXVI.

IX.

L'Empereur Loüis II. chasse les Sarrazins.

Les Sarrazins ravageant ainsi le territoire de Benevent, Lando Comte de Capouë, un grand Seigneur nommé Adelmar & l'Abbé Bassace eurent recours à l'Empereur Loüis II. & le supplierent de les secourir. Ce Prince touché de leur misere se transporta dans leur païs, & aprés en avoir chassé ces Mahometans, il partagea également toute la province de Benevent entre Radelchis & Siconulfe, donnant à celui-ci la principauté de Salerne & laissant à l'autre la ville de Benevent & ses dépandances. Ces deux Seigneurs ratifierent depuis cet accommodement par un acte où ils reconnurent que les Abbayes du Mont-cassin & de saint Vincent de Voltorne ne faisoient point partie de leurs états, mais estoient sous la protection de l'Empereur Lothaire & de son Fils Loüis II. * qu'il avoit associé à l'Empire. Cet acte est dressé au nom de Radelchis qui y consent aussi que les Religieux & les Religieuses qui avoient quitté leurs monasteres y retournent pour y vivre regulierement, à la reserve de ceux qui y estoient entrez par l'autorité & la puissance des autres, ou qui servoient dans le palais. Les Sarrazins qui occupoient la ville de Bari faisant des courses dans la Calabre & dans la Poüille, & mesme dans le territoire de Benevent, les principaux du païs envoyerent en France Bassace Abbé du Mont-cassin & Jaques Abbé de saint Vincent pour implorer de nouveau l'assistance de l'Empereur Loüis. Et ce Prince vint les secourir, mais il fit peu pour leur soulagement ; la perfidie de ceux de Capouë s'opposant aux progrez de ses armes. Il chassa de Salerne le fils de Siconulfe & y établit Ademar pour estre Prince de cette ville. Bassace continua d'orner les Eglises des deux monasteres du Mont-cassin, & renouvella les autels de celle de saint Sauveur.

Sigon. de regno Italiæ l. 5. ad an. 851.

Ceci est obscur ; exceptis illis qui per virtutem aliorum illuc introierunt, aut in palatio serviunt. Hist. Longob. Peregr. Pag 86.

** S'avoir l'an 849.*

Erchemp. n. 20. Chronic. Cassin. ibid c. 30.

CH. LXVI.

X.

Procession & Chapitre general du Mont-cassin.

Cette Eglise estoit en haut dans l'ancienne ville de Cassin.

De son temps les Religieux de deux Communautez faisoient une Procession fort solemnelle, le Mardi de l'Octave de Pasque, & se rendoient tous ensemble dans l'Eglise de saint Pierre (située dans la ville du Mont-cassin) où ils celebroient le Messe, & il est remarquable qu'ils lisoient l'Epistre & l'Evangile en Grec & en Latin. Ils descendoient ensuite & alloient en procession au monastere d'enbas ou de saint Sauveur, dont le Prieur (qui s'appelloit *le Grand Prieur*) donnoit à dîner à tous les Religieux. C'estoit aussi la coûtume de tenir le dernier jour d'Aoust un Chapitre general où se trouvoient les Religieux des Monasteres de la dependance du Mont-cassin. L'Abbé les entretenoit des devoirs de l'observance, & les exhortoit à s'en bien acquiter. Le jour suivant on faisoit le choix de ceux qui devoient demeurer dans chaque Prieuré; & on les y envoyoit pour y exercer les fonctions qui leur estoient commises. On dit que Theophane Diacre & Religieux du Mont-cassin y servit Dieu du temps de Bassace. Il a fait des vers à la loüange de la sainte Vierge & de saint Benoist, & sur le sujet de la fondation des Monasteres de saint Sauveur & de sainte Marie de Plombariole. Bassace mourut l'an 856. ou 857. & eut pour successeur saint Berthaire son Disciple.

Voyez une plus ample description de cette procession dans Leon d'Ostie. l. 1. c. 32.

Major præpositus.

Petr Diacon. de vir illustr. Cassin. c. 19.

XI.

Saint Berthaire Abbé.

Quelques-uns le font sortir du sang illustre de nos Rois tres-Chrétiens, & disent qu'ayant renoncé aux esperances du siecle, il se déroba fort secretement de sa famille & vint se faire Religieux au Mont-cassin. Mais Leon d'Ostie marque seulement qu'il estoit parent d'un Seigneur Italien nommé Isambert, Chastelain ou Gouverneur de la ville de Telese ou de sainte Agathe. La charge d'Abbé luy fut justement deferée, & il estoit capable de la bien soûtenir: car outre sa pieté & son erudition il avoit du courage & du talent pour les affaires. Son administration se rencontra dans un temps fâcheux, & où son Abbaye fut presque toûjours exposée à l'invasion des Sarrazins. Pour la mettre à couvert de leurs insultes, il environna de tours & de fortes murailles le monastere qui estoit enhaut, & il commença à bâtir une ville au tour de celui du bas, laquelle fut d'abord appellée Eulogimenopolis, c'est-à-dire la ville de Benoist, & ensuite la ville de saint Germain. Il fit d'autant plus aisément cette depense que son Abbaye augmentoit chaque jour en bien par les oblations que l'on y faisoit. J'en marque-

Ant. Scipion. Elog. Abb. Cassin. pag. 51. Joh Bapt. Marus in cap. 12 Petri Diaconi de viris illustr. Cassin. Le Ost. Chronic. c. 36.

Chronic. Cassin. c. 33.

Histor. Ignot. Cassin. n. 21. pag. 108.

rai seulement deux. Un homme riche appellé Maur s'offrit au Mont-cassin entre les mains du Prieur Angelar avec les deux tiers de tout ce qu'il possedoit, ayant auparavant dipposé de l'autre tiers pour servir de dot à sa fille unique qu'il laissoit dans le siecle. Agelmont habitant de Telese en fit de mesme, & il se consacra avec toutes ses terres au monastere à la reserve de quelque fonds qu'il donna à sa fille qui estoit religieuse & de quelques autres domaines qu'il offrit au Prieuré de saint Domnin de Telese qui dependoit du Mont-cassin. Un Moine du Mont-cassin qui vivoit en ce temps-là, louë la charité d'Aloare femme de Lando Comte de Capouë, envers ceux de sa profession, & rapporte que plusieurs Religieux estant dans la necessité, elle les nourrit durant tout un mois par l'entremise d'un Medecin. Lando fonda un Monastere de filles dans la ville de Theane. Les Sarrazins qui occupoient Bari alloient souvent à la guerre conduits par leur Roy Seodan, & desoloient les Provinces voisines. Ayant defait les troupes de Lambert Duc de Spolete, & de quelques autres Seigneurs du païs, ils ravagerent l'Abbaye de S. Vincent de Voltorne, ainsi que l'on verra cy-aprés. Quoique le Mont-Cassin eut esté fortifié, il estoit menacé du mesme mal-heur, l'ennemi estant victorieux, & maistre de la campagne. Dans ce pressant danger le saint Abbé jugea qu'il falloit tenter de s'accommoder avec Seodan, & pour cet effet il envoya vers luy Ragenauld Diacre & Religieux qui l'adoucit en luy donnant trois mille écus. Les Sarrazins continuant leurs courses prirent Venafre & firent le ravage aux environs. C'estoit alors le premier Dimanche de Caréme & selon la coûtume, l'Abbé Berthaire faisoit la conference & exhortoit ses disciples à la vertu. Les ennemis s'approcherent si prés du Monastere de saint Sauveur, que les Religieux en furent effrayez & se retirerent au Monastere d'en haut qui estoit proprement celui de saint Benoist. Mais leur crainte cessa quand ils sceurent qu'enfin Seodan estoit retourné à Bari.

CH. LXVI.

Cœnobium S. Vincentii Martyris deprædavit & pro ædificiis non combustis tria millia aureorum accepit Hoc facto & à Vicario B Benedicti totidem nummos accepit. *Erchemp. n. 29.*

La Chronique du Mont cassin a omis ceci qui n'est pas inutile, sanctam Dominicam more solito Bertharius Abbas suum exhortabat divinis præceptis beatissimum gregem. *Histor. Ign. Cassin. n. 33.*

Il y avoit cependant en France des deputez du Duché de Benevent qui sollicitoient l'Empereur Loüis de les assister, & de les affranchir du joug des Sarrazins. Ce Prince touché de leur misere passa en Italie avec une puissante armée, & l'Imperatrice Angelberge qui estoit sa femme le suivit dans cette expedition. Il alla au Mont-cassin, & s'arresta d'abord au

XII.

L'Empereur Loüis vient au Mont-cassin.

Ibid c 36. Histor. Ignot. Cassin. n. 7.

Digitized by Google

CH. LXVI. monaſtere de ſaint Sauveur, où il fut receu avec un profond reſpect par Berthaire & tous ſes Religieux. Le jour ſuivant il monta au Monaſtere d'enhaut pour y faire ſes prieres, il le viſita auſſi, & fut fort ſatisfait du bon ordre, où il eſtoit. Il y fit de riches preſens, & il en confirma les privileges, par des lettres qu'il fit expedier. Aprés s'eſtre recommandé aux prieres des Religieux il marcha vers Capouë. Comme il avoit éprouvé la perfidie des habitans dans la derniere guerre, il mit le ſiege devant la ville, & l'ayant priſe, il la ruina preſque entierement. Celle de Bari lui fit beaucoup plus de peine; * Seodan qui la defendoit, reſiſta quatre ans, & enfin fut contraint de ſe rendre avec tous ſes Sarrazins qui furent paſſez par le fil de l'épée. Mais comme remarque le Moine Erchempert, l'Empereur laiſſa la vie à Seodan, & ſe contenta de l'envoyer priſonnier à Capouë, de quoi il eut bien-tôt ſujet de ſe repentir. Il fit encore grace à deux Comtes qui s'eſtoient revoltez contre lui, & à Adelgis Prince de Benevent qui les avoit reçûs dans cette ville. Il uſa auſſi de clemence envers Iſembert Gouverneur de la ville de ſainte Agathe à la priere de l'Abbé Berthaire qui eſtoit parent de cet officier.

Sigon de regno & lib 5. an. 865. Chron. Caſſin. an. 866. Erchempert n. 33.

La Chronique du Mont-caſſin dit: (Seodan cum ſuis omnibus cepit, eoſque gladiis trucidari juſſit (cet (eos) ne comprend pas Seodan.

Erchemp. n. 35.

XIII.

Il defait les Sarrazins, fonde l'Abbaye de Caſaure, & meurt à Milan.

Il s'en alla enſuite à Rome, & y fut de nouveau couronné par le Pape Adrien. Mais pendant la joye de cette ceremonie les Grecs, ou ſelon d'autres, les Sarrazins conduits par Seodan ayant attiré à leur parti, Adelgis Duc de Benevent ſe rendirent maiſtre de Capouë & firent encore d'autres conque- Loüis en ayant avis retourna dans le territoire de Benevent, épargna cette ville à la priere du perfide Adelgis qui luy fait des proteſtations de fidelité, & reprit en peu de temps toutes les places dont les ennemis s'eſtoient emparez. Il fit miſericorde à ceux de Capouë qui vinrent lui demander grace en ſe preſentant devant lui avec la chaſſe de leur S. Germain, dont la gloire avoit eſté autrefois revelée à ſaint Benoiſt. Loüis renvoya en France une partie de ſes troupes & eſtant entré avec peu de gens dans Benevent, il y fut aſſiegé dans ſon Palais par le traiſtre Adelgis qui ne lui accorda la liberté qu'aprés l'avoir obligé de jurer ſur les Reliques de quelques Saints qu'il ne reviendroit jamais dans cette ville & qu'il ne ſe reſſentiroit point de cet outrage. Ce fut vers ce temps-là que cet Empereur bâtit l'Abbaye de Caſaure, ainſi qu'on verra ci-aprés. Il defit les Sarrazins dans deux combats, & aprés avoir demeuré quelque temps

Leo Oſt. Chronic. Caſſin. an. 872. c. 36. Regin. Chronic. ad an. 87. Sigon. de Regn. Ital. l. 5. ad an. 874.

temps à Capouë, il en emporta les Reliques de saint Germain, mais l'on dit qu'il en donna le chef au Monastere de Saint Sauveur du Mont-cassin, & que ç'a esté pour ce sujet que l'Eglise de ce Monastere, & la ville bâtie à l'entour porterent ensuite le nom de ce saint Evesque : Le Pape deschargea Loüis du serment qu'il avoit fait au Duc Adelgis, & toutefois afin que les personnes foibles ne le crussent pas parjure, ce fut l'Imperatrice qui mena des troupes vers Benevent, & obligea ce traître de se bannir luy-mesme dans l'Isle de Corse. Loüis estant à Ravenne Angelar alors Prieur du Mont-cassin luy demanda justice contre des personnes qui detenoient le Prieuré de sainte Marie des Maurins situé dans le Comté de Penné en Apruze qui avoit esté autrefois donné à son Monastere par le Duc Hildebran; & l'Empereur ayant pris connoissance de cette affaire rétablit le Mont-cassin dans la possession de ce Prieuré & accorda sur ce sujet des Lettres à Angelar. Ce Prince mourut à Milan l'an 875. & fut enterré dans l'Eglise Abbatiale de saint Ambroise.

CH. LXVI.

Selon Erchempert les Sarazins ne recommencerent la guerre qu'aprés que Louys eut esté arresté à Benevent.

Chron. Chassin. l. 1. c. 39.

L'éloignement de Loüis & encore plus sa mort augmenterent la fierté des Sarrazins, & ils s'efforcerent plus que jamais d'étendre & d'affermir leur domination dans ces Provinces d'Italie qui forment ce qu'on appelle aujourd'huy le Royaume de Naples. Il se rendirent si formidables qu'Athanase le jeune, Evesque & Duc de Naples & d'autres Seigneurs du païs firent alliance avec eux. Athanase leur permit de s'établir dans un lieu de son Dioceſe, d'où ils firent des courses dans les païs voisins & ruinerent un grand nombre d'Eglises & de Monasteres, & ces ravages porterent le Pape Jean VIII. à presser Athanase de rompre ce traité, & sur le refus qu'il en fit, à l'excommunier dans un Synode. Ce Prelat se reconcilia depuis avec le saint Siege, & estant malade fut gueri par S. Agnel Abbé qui luy apparut: mais il usa mal de cette faveur du Ciel, & eut toûjours quelque liaison avec les Sarrazins. Ceux-cy profiterent encore de la division de l'Eglise de Capouë, & l'avantage qu'ils en tirerent, joint à la liberté qu'ils eurent de demeurer prés de la riviere de Garilien, les mit en estat de piller & de détruire le Mont-cassin. Landulfe qui estoit Prestre & d'une des principales familles de Capouë ayant esté élu Evesque de cette ville, son élection fut confirmée par le Pape Jean. Il differa quelque temps à se faire sacrer, & il ne laissa pas ce-

XIII.

Ruine du Mont Cassin & Martyre de S. Berthaire.

Ibid c. 40. 41 Erchemp. n. 44. an. 879.

Digitized by Google

C. LXVI.

pendant de prendre poſſeſſion du palais Epiſcopal. Pandenulphe Comte de Capouë qui n'aggreoit pas ſa promotion le chaſſa de ce Palais, & pouſſant encore plus loin ſa haine & ſa jalouſie, fit recevoir la tonſure à ſon frere Landenulphe qui n'eſtoit que Laïque & ſollicita le Pape de l'ordoner Eveſque. Ce procedé choqua tous les gens de bien & particulierement Leon Eveſque de Teane & Berthaire Abbé du Mont-caſſin qui ſe tranſporterent à Rome, & tâcherent de perſuader au Pape qu'il n'appuyât point les deſſeins du Comte, & qu'il maintint Landulphe. Le ſaint Abbé luy parla avec grand zele, & luy predit que s'il favoriſoit Pandenulphe, il exciteroit un grand trouble dans Capouë, & y allumeroit un feu, dont il ſeroit luy-meſme incommodé. D'abord le Pape fut touché des remonſtrances du ſaint Abbé, mais enſuite s'eſtant laiſſé gagner par les ſollicitations du Comte, il vit avec deplaiſir l'accompliſſement de la prediction de Berthaire. Car il s'eleva une ſi étrange diviſion dans Capouë qu'il fut obligé d'y aller deux fois luy-meſme & de partager en deux l'Eveſché, ordonnant Landulphe Eveſque de l'ancienne Capouë, & ſacrant Landenulphe pour faire les fonctions Epiſcopales dans la nouvelle ville. Guaifer Prince de Salerne eut beaucoup de part à ce demeſlé, & ſuivit le parti de Landulphe. Quelque temps aprés eſtant tombé malade il ſe fit donner l'habit de Religieux, & ordonna qu'on le portat aprés ſa mort au Mont-caſſin. Mais les courſes des Sarrazins à qui il avoit fait la guerre ſur la fin de ſes jours, ne permirent pas d'executer entierement ſa volonté, & on l'enterra dans un Prieuré dependant de cette Abbaye qui eſtoit ſitué dans la ville de Teane. Au reſte il ne faut pas confondre ce Landulphe avec un autre Landulphe ſon Predeceſſeur qui eſtoit un Prelat dont les mœurs ne faiſoient pas honneur à la dignité, qui maltraitoit les Religieux, & qui les fuyoit comme des perſonnes, dont il luy ſembloit que la ſeule veuë luy preſageoit quelque malheur. Lorſqu'il mourut il avoit ordonné que chaque Preſtre de ſaint Benoiſt, c'eſt-à-dire du Mont caſſin luy fourniroit un cheval. La mauvaiſe intelligence des Italiens qui eſtoient ſi ſouvent diviſez entr'eux augmentant de plus en plus la puiſſance des Sarrazins, il arriva un different qui donna lieu à ces Mahometans de s'approcher du Mont-caſſin, & qui cauſa la ruine de cette Abbaye. Pandenulphe gouverneur ou Comte de Capouë, ayant obtenu

Joan 8. Papa Ep. 108. & 294. Erchemp. n. 40.

O vir Apoſtolice noveris, quia ſi hoc conſenſeris, maximum profecto ignem & uſque ad te pertingentem accendis, &c.
Ibid. n. 41. n. 47. 48.

Chronic. Caſſin. l. 2. c. 42.

Erchem. n. 32. & 40.

du Pape que la ville de Gaëte luy fut aſſujetie, il en traita dure- CH. LXVI.
ment les habitans. Ce joug leur paroiſſant honteux & inſup-
portable, Docible qui eſtoit leur Duc ou Gouverneur appella
à leur ſecours les Sarrazins qui ſe camperent ſur les collines
qui ſont entre Formio & Gaete. Le Pape en eut du deplaiſir,
& joignant les promeſſes aux perſuaſions exhorta Docible à ſe
ſeparer de ces Mahometans. Docible defera à ſes ordres, mais *Chronic. Caſſin. c. 43.*
en ceſſant d'être l'allié des Sarrazins, il devint leur ennemi,
& dans un combat qu'il fut obligé de ſoûtenir contr'eux, il
perdit pluſieurs des ſiens qui furent ou tuez ou faits priſon-
niers. Les Sarrazins rechercherent enſuite ſon amitié & l'ayant
gagné par l'offre qu'ils luy firent de rendre les habitans de Gaë-
te qu'ils avoient pris dans le combat, ils l'engagerent à leur
permettre de s'établir dans la plaine de Minturne vers l'em-
bouchure du Garilien. Les Sarrazins occuperent ce poſte prés *Ibid. n. 738.*
de quarante ans, & faiſant des courſes aux environs ils repan-
dirent le ſang d'un grand nombre de Chrétiens, & exercerent *Scavoir juſqu'à l'an 915.*
toutes ſortes de cruautez & de violences. L'Abbaye du Mont- *Act. ſac. 4. part. 2. pag. 466.*
caſſin éprouva leur fureur l'an 883. ou 884. Ils attaquerent le
Monaſtere d'en-haut le quatriéme de Septembre, & s'en eſtant
rendus maiſtres, ils le pillerent & y mirent le feu. Cet embra-
ſement ruina l'Egliſe de ſaint Benoiſt batie par Petronax. Six *22. Octob.*
ſemaines aprés les ennemis s'emparerent du monaſtere d'en- *La Chronique de S Vincent de Volterne dit, que ce ravage arriva 13. Kal. Novemb feria 3. ce qui convient à l'an 884.*
bas qui eſtoit le plus grand, & ils y paſſerent au fil de l'épée
pluſieurs Religieux & entr'autres ſaint Berthaire Abbé qu'ils
tuërent devant l'Autel de ſaint Martin. Ils tacherent de brûler
l'Egliſe qui portoit le titre de ſaint Sauveur; mais leurs efforts
furent inutiles. Saint Berthaire eſtoit ſçavant dans les Lettres
ſaintes, & dans la Medecine; il a laiſſé quelques Homelies *Petr. Diacon. de Vir illuſtr. Caſin. c. 12.*
dont il y en a une à l'honneur de ſainte Scholaſtique; un abre-
gé de la vie de ſaint Benoiſt en vers, & quelques autres Poëſies,
& un traité des contrarietez apparentes,* qui ſe trouvent dans ** On dit que ce traité a eſté imprimé à Cologne en 1533.*
l'ancien & le nouveau Teſtament. Il fit auſſi un recueil des di-
vers remedes pour la gueriſon des maladies, & dreſſa un eſtat
des Egliſes & des monaſteres ou Prieurez que poſſedoit le Mont-
caſſin dans les Comtés de Teate & de Penne. Leon d'Oſtie *Chronic. Caſin. c. 45. Vide notas D. Ang. de Nuce n. 750.*
en donne un extrait où l'on remarque entr'autres le monaſtere
de ſaint Liberateur, celui de ſaint Comice, l'Egliſe de S. Maur,
le monaſtere de ſaint Renat, l'Egliſe de ſaint Clement, l'Egli-
ſe de ſaint Salve, le monaſtere de ſaint Severin, & celuy de

CH. LXVI. saint Pancrace situez dans le Comté de Teate; & les monasteres de saint Benoist, de sainte Scholastique, & de saint Pierre situez dans le Comté de Penne. Le monastere de saint Liberateur subsiste encore aujourd'huy & possede plusieurs terres ou Eglises dont il est parlé dans ce memoire. Saint Salve qui y est nommé, nâquit dans la Campanie ou terre de Labour: Il se fit Religieux au Mont-cassin vray-semblablement dans le 8. siecle, aprés que Petronax eut retabli cette Abbaye. Ayant esté renvoyé dans le Comté de Teate pour avoir soin de l'Eglise ou Prieuré de saint Clement, il y finit ses jours, & l'opinion que l'on avoit de sa saintеté fut confirmée par plusieurs miracles: Il y a apparence que l'on batit autour de son tombeau cette Eglise qui fut depuis designée par le nom de saint Salve. L'Auteur inconnu du Mont-cassin qui a écrit quelque chose de l'histoire de son païs & de son temps a vecu sous les Abbez Bassace & Berthaire.

Historiol. ignoti Cassinens. apud Cam. l. Peregrin. pag. 92.

XIV.

Rodoald se donne à S. Benoist.

Ce n'est pas sans sujet que la Chronique du Mont-cassin fait mention du Chastelain Rodoald, mais elle n'en dit pas la raison que nous tirerons d'ailleurs. Rodoald ayant bâti le Chasteau ou la petite forteresse de *Pontcourbe* dans le territoire d'Aquin s'y retira avec sa famille, & s'affranchit de la dependance & de la jurisdiction de ceux de Capouë, qui devinrent ensuite ses ennemis, & se mirent à le persecuter & à traverser ses desseins. Esperant quelque appui de Magenolfe qui avoit épousé la niece de l'Imperatrice, il l'invita à venir demeurer avec luy. Magenolfe qui desiroit de s'établir dans ce païs là accepta cette offre, & il amena de Salerne sa femme, & toutes les personnes de sa famille, & il les introduisit dans ce Chasteau. Lors qu'il y eut passé quelque temps, il s'y trouva si bien, & la demeure luy en parut si agreable & si commode qu'il luy prit envie de le posseder luy seul. Comme c'estoit alors un temps de confusion & de trouble, il se saisit de la personne de Rodoald, & non seulement il le dépoüilla de tous ses biens, mais le jetta dans une prison, & en ferma ses deux enfans dans une tour. Rodoald dans cette extremité s'offrit à saint Benoist, & en fit donner avis à saint Berthaire, & à ses Religieux qui eurent bien de la peine à obtenir sa liberté. L'on ne sçait point ce qui se passa aprés qu'il se fut ainsi retiré dans le Cloître, & l'inconnu du Mont-cassin qui raconte cet evenement s'est contenté d'adjoûter que suivant l'avis d'Esope, Rodoald ne devoit

Chronic. Cassin. l. 2. c 3.

Rodoaldus offertus dum B Benedicto fuisset vix à venerabili viro Berthario Abbate & Monachis liberatus est: Ut Æsopus Doctor fabularum ait. Hoc patiatur qui fortiorē sibi induxerit in domum suam. *Ign. Cassin. pag. 110.*

pas ſe fier de la ſorte à Magenolfe ny recevoir dans ſon Château un plus puiſſant que luy. Nous avons parlé icy de Rodoald le conſiderant comme un diſciple de Berthaire ; il faut voir maintenant ce qui arriva aprés la mort du ſaint Abbé. CH. LXVI.

XV.

Les Religieux du Mont-caſſin ſe retirent à Theane & y demeurent ſous l'Abbé Angelar.

Dans cette ſeconde ruine du Mont-caſſin une des conſolations & des reſſources des Religieux fut qu'ils avoient pour Prieur Angelar homme de grand merite, & qui ſans ſe laiſſer abbattre à l'affliction s'appliqua fortement à maintenir leur communauté & à reparer les dommages qu'ils avoient ſoufferts. Ceux qui échapperent à la furent des ennemis ſe retirerent avec luy dans leur Prieuré de S. Benoiſt de Teane, & y ſauverent tout ce qu'ils purent emporter du threſor de leur Egliſe, & d'autres meubles. Dés qu'ils y furent arrivez, ils élurent pour Abbé Angelar, & il exerça ſix ans cette charge. Deux ans aprés qu'il y fut établi, il commença à rebâtir le monaſtere de ſaint Sauveur, & il put d'autant plus aiſément faire cette depenſe que pendant ſon adminiſtration les biens du Mont-caſſin s'accrurent par diverſes oblations. Il ſuffira d'en marquer ici deux. Hermefrid Soudiacre s'offrit à ſaint Benoiſt *par les cheveux de ſa teſte*, c'eſt-à-dire, en ſe coupant de nouveau les cheveux, ou en recevant la tonſure monaſtique par le miniſtere de Valmelfrid qui eſtoit Prieur, & il donna en meſme temps tous ſes biens à l'Abbaye. Le Cartulaire de ſaint Martin de Tours fournit un exemple tout ſemblable dans la perſonne de Gualfard Diacre, lequel ayant eſté offert à S. Martin par ſes parens lorſqu'il n'eſtoit encore qu'enfant, s'offrit de nouveau *par les cheveux de ſa teſte* au meſme Saint avec tout ce qui luy eſtoit revenu de leur ſucceſſion. Les Eveſques qui ont gouverné l'Egliſe de Teane pendant le neuviéme ſiecle ne ſont connus que par la Chronique du Mont-caſin. Loup ou Jupoald qui poſſedoit cette dignité eſtant mort vers l'an 860. on luy ſubſtitua Hilaire Diacre & Religieux de cette Abbaye, Hilaire conſacra des Autels dans une Egliſe qui eſtoit entre Teane & Capouë, où il ſe fit quantité de miracles en faveur des fidelles qui y venoient demander des graces par l'interceſſion S. de Michel: de ſorte que cette Egliſe eſtoit à l'égard de ce païs-là comme un autre Mont-gargan. Son Pontificat ne fut pas de fort longue durée ; car il ſe trouve qu'environ neuf ans aprés le dioceſe de Teane avoit un autre Paſteur nommé Eſtienne qui dedia à l'honneur de ſaint Benoiſt une Chapelle, bâtie par

Hermefrid vir dives, ſubdiaconus officio obtulit ſe ipſum &c. c. 46.

Novo ordine traditionis per capillos capitis mei. *Bignon. in Marculph. l. 2. c 2. Angel. de nuce in Chronic. Caſſin. n. 755.*

Ignot. Caſ. in n 29 Cronic Caſſin. c. 33. 36. 42.

CH. LXVI.

l'Abbé Berthaire dans le monaſtere de ſainte Sophie. Il eut pour ſucceſſeurs Leon & Angelar. Tritheme donne à Leon la qualité de Moine, & Vghellus ajoûte qu'il exerça cette profeſſion dans le Mont-caſſin, dequoy il y a ſujet de douter, puis que ny Erchempert ny Leon d'Oſtie qui ſeuls ont parlé de Leon ne le diſent point. Dans le catalogue des Eveſques de Teane on a marqué que le Pape Eſtienne V. lui addreſſa le Canon *Romanus* rapporté par Gratien, en quoy la mépriſe eſt manifeſte, puiſque ce Canon n'eſt point d'Eſtienne V, mais de Pelage & que de plus il eſt extrait d'une Epiſtre écrite à Conſtantin *defenſeur* dans laquelle il n'eſt point fait mention de Leon Eveſque de Teane, mais de Romain Clerc de la meſme ville. Ce fut ce Leon qui ſe joignit à ſaint Berthaire pour empêcher la promotion de Landenulphe au ſiege de Capouë. L'Abbé Angelar eſtant à Teane s'aquit tellement l'eſtime des habitans qu'aprés la mort de Leon il fut élu Eveſque par le Clergé & le peuple. Il ne quitta pourtant pas la charge d'Abbé, & il eut entre ſes diſciples cet Erchempert dont nous venons de parler.

Pelagius Papa, Conſtantino defenſori, Romanus, Eccleſiæ Theanenſis Clericus, &c. *Apud Gratian. Diſt. 81. can. 11.*

XVI.

Erchempert hiſtorien.

Erchempert eſtoit fils d'Adelgar homme noble qui demeuroit à Teane ou aux environs, & peut-eſtre à *Pilan* qui étoit un Bourg ou Chaſteau ſitué dans le territoire de cette ville. Car il nous apprend luy meſme que Pandonulphe Comte de Capouë s'eſtant rendu maître de Pilan, *il y fut dépoüillé de tous les biens qu'il avoit acquis depuis ſon enfance*, qu'il y fut fait priſonnier de guerre, qu'on l'obligea de marcher à la teſte des chevaux comme un pauvre banni, & qu'on le mena ainſi à Capouë. Le ſçavant Peregrin qui a ſi bien éclaircy l'Hiſtoire des Princes Lombards, eſtime que dés ce temps-là, c'eſt-à-dire dés l'an 881. Erchempert eſtoit Moine, mais ce que cet Autheur dit de la perte de ſon bien, fait juger qu'il eſtoit encore dans le ſiecle. Un peu aprés, ſon pere Adelgar l'ayant ou racheté, ou tiré des mains de ceux de Capouë l'offrit à Dieu dans le monaſtere du Mont-caſſin. Leon d'Oſtie dit qu'il fut ainſi offert du temps de l'Abbé Ragemprand, & conſequemment aprés l'an 888. mais il s'eſt mépris : Si Ragemprand eut part à cette oblation, ce fut peut-eſtre parce qu'il la receut en qualité du Prieur ſous l'Abbé Angelar, ou meſme ſous ſaint Berthaire. Erchempert eſtoit encore dans la jeuneſſe : il avoit de l'inclination au bien & l'eſprit ouvert & docile, & c'eſt pourquoy il ſe forma en peu de temps tant à l'égard des lettres que

Chronic. Caſin. c. 46. 47.

(Super Pilanum caſtrum) ubi & ego captus ſum, & omnibus bonis à puericia acquiſitis exutus, ipſe pedeſter ante equorum capita, &c. *Erchemp. hiſt. n. 44.*

CH. LXVI.

des affaires, comme l'onverra bien-tôt par un employ important qu'on luy confia, & dont il s'acquita avec ſuccez. Il n'y avoit point alors de ſeureté dans le païs, les Italiens eſtoient diviſez entr'eux, & toûjours obligez à ſe defendre des inſultes des Grecs ou des Sarrazins qui partageoient avec eux, ce qu'on appelle aujourdhuy *le Royaume de Naples*. Ils s'allioïent auſſi quelquefois avec ces étrangers pour repouſſer leurs ennemis & enfin chacun ne ſongeoit qu'à ſe conſerver ou à s'aggrandir, & ne connoiſſoit preſque point d'autre loy, que ſon intereſt. Erchempert faiſant encore ſes études on l'envoya du Mont-caſſin ou de Teane à Capouë avec ſept autres Religieux, & des ſerviteurs. Mais ils furent arreſtez par des Grecs qui joints aux Neapolitains faiſoient des courſes autour de Capouë, & avoient en quelque ſorte bloqué cette ville. On leur prit leurs habits, & leurs chevaux, & on fit priſonniers leurs ſerviteurs, mais ayant racheté leurs ſerviteurs, on leur rendit auſſi quelques chevaux. Erchempert, & *& ſon Precepteur*, c'eſt-à-dire le Religieux * qui l'inſtruiſoit dans les lettres demeurerent ſeuls à pied, & entrerent ainſi dans Capouë. Ces Religieux y alloient pour tâcher de conſerver les terres qu'ils avoient aux environs, & d'en tirer quelques fruits pour leur ſubſiſtance. Mais comme le païs eſtoit dans la diviſion & dans le trouble, ils ne purent rien avancer. Un an aprés il leur arriva une affliction encore plus grande, car Athenulfe Chaſtellain ou gouverneur de Capouë s'en fit comme le Souverain, & ſe ſaiſit de tout ce que les Religieux du Mont-caſſin poſſedoient dans cette ville. L'Abbé Angelar en ayant avis envoya à Rome Erchempert pour en faire des plaintes au Pape qui eſtoit alors Eſtienne V. Ce Religieux qui ne pouvoit pas eſtre fort agée, puiſqu'un peu auparavant il achevoit les études, executa tres-bien cette commiſſion. Le Pape ayant entendu ſes remonſtrances, accorda à ceux du Mont-caſſin toute la protection qu'ils pouvoient ſouhaiter, écrivant auſſi-tôt à Athenolfe qu'il eut à leur rendre ce qu'il leur avoit pris, & il leur donna depuis des lettres qui confirmoient leurs privileges. Athenulfe fut d'autant plus obligé d'obeïr aux ordres du Pape, que pour s'affermir dans ſa nouvelle dignité de Comte, il avoit envoyé vers Eſtienne l'Abbé Maio, & Daufer Diacre pour l'aſſurer qu'il vouloit dependre du ſaint Siege. Il remit donc les Religieux du Mont-caſſin en

Ego autem ſolus cum præceptore ¶ pedeſtre remanſi, n. 61.

* *On qui l'avoit autrefois inſtruit, ſelon lequel ſens on pourroit croire qu'Erchempert n'étoit pas ſi jeune, & qu'il put un an aprés eſtre deputé à Rome & poſſeder un Prieuré, &c.*

Miſſus ab Angelario venerabili Abbate & Epiſcopo, ego ipſe veſtigia Apoſtolorum adii, Stephanum ſummum Pontificem, &c. *Idem n. 69.*

CH. LXVI.

Cellam mihi ab Abbate traditam concepto dolore vi abſtulit. *Ibid.*

Monachos B. Benedicti pro rebus perditis jurare compulit, quibus ceſſum fuerat ab omnibus retro principibus, cunctiſque Auguſtis Gallicis ſacramentum per ſe nulli homini dandum, niſi per ſcariones. *Ibid. n. 78. 75.*

poſſeſſion de leurs biens, mais quelque temps aprés pouſſé de depit, il ôta par force à Erchempert un Prieuré dont ſon Abbé luy avoit confié l'adminiſtration. Il voulut que les Religieux de ſaint Benoiſt fuſſent obligez de preſter ſerment, lorſqu'on faiſoit des informations touchant des choſes perduës, quoique juſqu'alors ils en euſſent eſté exempts ſous les Empereurs François, & ſous les autres Princes qui avoient dominé dans Capouë, & qu'ils ne juraſſent que par l'entremiſe de leurs officiers. Erchempert a continuë juſqu'à l'an 888. l'hiſtoire des Lombards écrite par Paul Diacre : mais il s'eſt principalement étendu ſur ce qui regardoit, les villes de Benevent & de Capouë, il paroiſt par ſon ouvrage qu'il eſtoit bien penetré de la crainte des jugemens de Dieu, & bien perſuadé de la miſere & de la vanité du monde.

XVII.

Ragemprand Abbé.

Necnon & ſacci in quibus juſſu Dei cœlitus eidem Patri Benedicto eſcæ delatæ ſunt. *Chron. Caſin. c 48*

Voyez la vie de S. Benoiſt Chap. 21. ſelon Leon d'Oſtie c. 46. ce Privilege fut accordé par Jean IX. mais la date répond à l'an 899. auquel temps Jean n'eſtoit pas encore Pape.

D. Aug. de nucc. Ibid. n. 756.

Angelar eſtant mort l'an 889. ou l'année ſuivante Ragemprand luy ſucceda dans la charge d'Abbé. Il permit par écrit à la Princeſſe Ageltrude mere de Lambert Roy d'Italie, de joüir pendant ſa vie de deux Prieures du Mont-caſſin ſituez dans la Lombardie, & elle luy envoyoit chaque année trois livres d'argent par forme de redevance : Il luy ſurvint une affliction tres-ſenſible, & qui cauſa à ſa communauté une perte irreparable. Le monaſtere de Teane où il reſidoit fut ruiné par un incendie qui conſuma la pluſpart des meubles des Religieux. Il y perdirent la Regle écrite de la propre main de S. Benoiſt, les ſacs dans leſquels la divine providence avoit envoyé de la farine au ſaint dans une extréme beſoin, & quantité de titres & de chartes des Empereurs & d'autres Princes. Environ trois ans aprés cet embraſement, Ragemprand obtint un privilege du Pape Jean IX. ou plutôt d'Eſtienne VI. & mourut la meſme année, c'eſt-à-dire l'an 899. ou l'année ſuivante. Il eſtoit Diacre, lorſque le Pape luy accorda ces lettres, & il eſt certain qu'il demeura dans cet Ordre & qu'il ne fut pas Preſtre.

XVIII.

Lothaire Roy de Lorraine quitte Thietberge & épouſe Valdrade.

Il nous reſte à parler d'une celebre *Hiſtoire* pour ne pas dire *d'une Tragedie*, qui eſt du temps de l'Abbé Berthaire. Nous la raportons icy hors de ſon lieu, parce que les Religieux du Mont-caſſin n'y eurent aucune part, & que ce qui nous oblige d'en faire mention eſt ſeulement qu'une des principales actions qu'elle contient ſe paſſa dans le Mont-caſſin, & fut precedée ou ſuivie de quelques faits qui regardent d'autres monaſteres d'Italie ou de France. Pour bien éclaircir la choſe, il la faut reprendre

CH. LXVI.

reprendre dés son origine. Lothaire II. Roy de Lorraine, aima dans sa jeunesse une fille appellée Valdrade ; mais il épousa ensuite Thietberge sœur de l'Abbé Hubert, & tous deux enfans du Comte Boson. Sa premiere passion qui n'estoit pas bien esteinte, s'estant rallumée, il en fut tellement transporté qu'il voulut repudier Thietberge, & prendre pour femme Valdrade. Son dessein estoit contraire à la Loy de Dieu, & toutefois il trouva des Prelats assez complaisans pour l'approuver. On publia faussement que Thietberge avant son mariage avoit esté deshonorée contre son gré par un inceste, & soit par artifice, ou par menaces on l'obligea de le confesser, & de demander d'estre mise en penitence, & renfermée dans un cloistre. Mais ensuite elle se retira auprés de son frere Hubert Abbé de saint Maurice ; & trois ans aprés Hubert ayant esté tué, elle eut recours à Charles le Chauve qui lui donna le Monastere d'Avenay. Gonthier Archevesque de Cologne, Theutgauld de Treves, & six autres Prelats assemblez à Aix la Chapelle, deciderent que Lothaire devoit se separer de Thietberge, & lui permirent d'épouser une autre femme. Lothaire autorisé par ce Decret se maria publiquement avec Valdrade, & Thietberge en ayant avis s'en plaignit au Pape Nicolas par l'entremise de ses parens. Ce saint Pape envoya des Legats en France pour informer de l'affaire. Mais les Legats gagnez par des presens, & ébloüis de quelques raisons apparentes qu'on leur allegua dans le Synode de Mets, n'improuverent point le second mariage de Lothaire, & se contenterent de persuader à Gonthier, & à Theutgauld d'aller à Rome pour y rendre compte de leur procedé. Ces deux Prelats y presenterent au Pape un Memoire pour leur justification, mais comme leur cause n'estoit pas soutenable, & qu'iis avoient encore commis une grande faute en communiquant, & mesme en conversant avec une Dame appellée Ingeltrude qui avoit esté excommuniée par le Siege Apostolique, le Pape tint un Concile, où il cassa ce qui avoit esté fait à Mets, depossa Gonthier & Theutgauld, & menaça de la mesme peine les autres Evesques qui avoient approuvé le divorce de Lothaire, s'ils ne se retractoient au plustost. Gonthier revint à Cologne, & bien loin de deferer à la Sentence si justement prononcée contre lui, osa faire les fonctions du Sacerdoce. Mais Theutgauld s'en abstint humblement, & comme il estoit simple, & fort doux, il avoüa qu'il s'estoit mépris, & qu'il

Ordiamur ergo Historiam Theutgualdi & Guntharii, si tamen non tragœdia potius sit dicenda. *Nicol. Ep. 58. tom. 8 Concil. pag. 447.*

Conc. Aquisgr. 1. & 2. an 860. & 3. an. 862. Ibid. pag. 741. Concil. Meten. an 863. pag. 765.

Corruptis, immo & ad favorem suum traductis Legatis nostris quodlibuit, nullo resistente patravit. *Nicol. Ep. 58. Ibid. pag. 449.*

Concil. Roman. Ibid. an 863. p. 767.

perſonnes accuſées, & l'exhorta à venir à Rome, pour y eſtre comblé de benedictions, s'il eſtoit innocent, ou pour y prendre le remede de la penitence, s'il eſtoit coupable. Ayant eu avis que Valdrade avoit quitté le deſordre, & s'eſtoit convertie, il lui fit grace & la remit dans la communion de l'Egliſe à la priere de l'Empereur. Thietberge cependant eſtoit toûjours dans l'affliction, & le lien ſacré qui l'attachoit à Lothaire, & lui donnoit la qualité de Reyne, n'eſtoit pour elle qu'un ſujet de confuſion & de chagrin. Pour ſe tirer d'un eſtat ſi miſerable elle alla à Rome, ou plûtoſt, comme dit un Auteur de ce temps-là, elle y fut envoyée par Lothaire, elle s'y jetta aux pieds du Pape, & elle lui fit entendre qu'elle ſe ſentoit infirme, qu'elle ne ſe croyoit pas avoir eſté bien mariée avec Lothaire, & que par ces deux conſiderations elle avoit reſolu de ſe ſeparer de lui, *& meſme de renoncer en veuë de Dieu à la dignité & à la gloire du ſiecle, pour ſe ſoûmettre au doux joug de* JESUS-CHRIST. Mais le Pape n'approuva point ſon deſſein, eſtant bien perſuadé qu'elle eſtoit liée avec Lothaire par un mariage legitime, & que ſi elle vouloit le quitter, ce n'eſtoit que par chagrin, ou meſme à la ſollicitation de ce Prince qui lui avoit accordé ou fait eſperer des graces ſous cette condition. Il répondit à Thietberge qu'il feroit informer de ſon affaire, & qu'enſuite il en delibereroit dans un Synode: Il la renvoya en France, & exhorta par ſes Lettres ſon mari à la recevoir dans ſon Palais, ou du moins à lui donner les Abbayes qu'il lui avoit promiſes. Par ces Abbayes il faut du moins entendre celle de ſainte Gloſſine de Mets, dont Lothaire augmenta le bien, & accrut les privileges à la priere de Thietberge, & d'Advence Eveſque du Dioceſe. Adrien écrivit à Hincmar Archeveſque de Reims, qu'à l'égard *de la cauſe de Lothaire*, il vouloit maintenir ce qui avoit eſté ordonné par ſon predeceſſeur, & non ſeulement il l'exhorta d'y travailler de ſon coſté, mais le commit particulierement pour empeſcher que l'on ne fit valoir ce pretendu mariage de Lothaire avec Valdrade.

CH. LXVI.

Epiſt. 13. Hadr. Ibid. pag. 911.

Act. ſac. 4. part. 1. pag. 447.

Vice noſtra fretus. *Epiſt. 9. Hadr. pag. 905.*

Lothaire voyant qu'on lui rompoit ſes meſures, & que l'on continuoit à s'oppoſer à ſon divorce d'avec Thietberge, ſe determina enfin à paſſer en Italie. Il vint à Ravenne, & il y trouva des Envoyez de ſon frere Loüis Empereur, qui lui repreſenterent de la part de leur Maiſtre, qu'au lieu d'avancer, il feroit mieux de retourner en Lorraine, & de convenir d'un

XIX.

Il va au Montcaſſin, & y eſt admis à la ſainte Communion par le Pape Adrien.

CH. LXVI. lieu, où dans un temps plus propre, il pourroit conferer avec l'Empereur. Mais Lothaire ne ſuivit point cet avis. Il alla dans le Duché de Benevent, & joignant la liberalité à d'inſtantes prieres, il obtint de Loüis par l'entremiſe de l'Imperatrice Angelberge, que cette Princeſſe viendroit avec lui *au Monaſtere de Saint Benoiſt* du Mont-caſſin. Angelberge fit encore plus pour lui; car par ſon credit & par ſes offices elle engagea le Pape à ſe tranſporter à cette Abbaye, à y celebrer la Meſſe, & à y donner la ſainte Communion à Lothaire, & aux Seigneurs qui eſtoient à ſa ſuite. Mais Adrien avant que de les admettre à la table ſacrée, declara hautement à ce Prince qu'il ne devoit point s'en approcher, s'il avoit entretenu commerce avec Valdrade contre ſa défenſe de ſon predeceſſeur qui l'avoit excommuniée, & s'il n'eſtoit dans une ferme reſolution de ne plus commettre d'adultere. Le Roy proteſta qu'il avoit obeï au Decret du Pape avec la meſme ſoumiſſion, que ſi c'eut eſté un ordre du Ciel, & enſuite il reçût la ſainte Hoſtie. Adrien donna la meſme inſtruction aux Seigneurs & aux Officiers qui accompagnoient le Prince, les avertiſſant de ne pas communier, s'ils avoient aſſiſté ou ſervi Valdrade dans ſon mariage illegitime contre l'Ordonnance du Pape; Mais la pluſpart de ces courtiſans, ſans examiner leur conſcience ſuivirent l'exemple de leur Roy, & participerent auſſi à l'Euchariſtie. Gonthier qui avoit tant flatté la paſſion de Lothaire, & qui eſtoit rentré en faveur, communia auſſi parmi les Laïques aprés avoir declaré par écrit. *Qu'il deferoit à la Sentence de Depoſition, prononcée contre lui par le Pape Nicolas, qu'il n'exerceroit point les fonctions de l'Epiſcopat, ſi Adrien ne lui faiſoit la grace de le reſtablir, & que bien loin de broüiller & de rien entreprendre contre le ſaint Siege, il s'y tiendroit toûjours attaché, & rendroit une exacte obeïſſance au ſouverain Pontife.* Cet Acte eſt daté du premier de Juillet, Indiction deuxiéme, dans l'Egliſe de ſaint Sauveur du Mont-Caſſin. Si l'on en croit l'Annaliſte de Mets, Reginon & ceux qui les ont ſuivis, ce fut dans ſaint Pierre de Rome, ou dans le Monaſtere de ſaint Anaſtaſe, que le Pape admit à la ſainte Table Lothaire & ſes Officiers. Mais le témoignage d'un Auteur contemporain qui rapporte meſme cet Acte de Gonthier, fait voir qu'ils n'ont pas eu de bons Memoires, & que la choſe ſe paſſa *dans le Monaſtere de ſaint Benoiſt.*

Data Kalend. Julii Indict. 11. in Eccleſia S. Salvatoris quæ eſt in Monaſterio S. Benedicti in Caſſino. *Ibid. Hiſtor. Franc. Duchoſne, tom. 3. pag. 234.*

Cette Egliſe eſtoit au bas de la montagne. Voyez cy-devant p. 750 & 752.

X X.

Il meurt à Plai-

Adrien ne demeura pas long-temps au Mont-Caſſin, il

s'en retourna à Rome, & Lothaire y alla auſſi. Ce Prince y diſna avec le Pape, lui fit des preſens, & en reçût de lui reciproquement. Enſuite il ſortit de la ville bien content, & prit le chemin de France. Mais eſtant à Luques il fut ſaiſi de la fievre, & eut encore le chagrin de voir mourir quantité d'Officiers, ou de Seignenrs de ſa ſuite, qui furent emportez par une maladie contagieuſe. Il ne laiſſa pas neanmoins de continuer ſa route, mais eſtant à Plaiſance il mourut auſſi, & fut enterré dans le petit Monaſtere de ſaint Antonin ſcitué prés de la ville. Comme chacun eſtoit perſuadé qu'il avoit toûjours entretenu quelque correſpondance avec Valdrade, meſme pendant qu'elle eſtoit excommuniée, on ne douta point qu'il n'eut participé indignement aux ſacrez Myſteres, & l'on jugea que ſa mort qui avoit eſté precedée, ou bien-toſt ſuivie de celle de tant de perſonnes de ſa ſuite qui s'eſtoient approchez aprés lui de la ſainte Table, avoit eſté une punition de leur ſacrilege. De ſorte que la malheureuſe fin de ce Prince a eſté depuis regardée comme un terrible exemple, qui fait voir * que la prophanation du Corps du Seigneur eſt quelquefois punie dés ce monde, par des maladies, ou meſme par une mort avancée.

CH. LXVI. *ſance, & y eſt enterré dans le Monaſtere de S. Antonin.*

Chronic. Andeg. Biblioth. Labb. tom. 1. pag. 285.

* *C'eſt auſſi ce que dit l'Apoſtre:* Qui enim manducat & bibit indignè, judicium ſibi manducat & bibit; non diiudicans Corpus Domini. Ideo inter vos multi infirmi, & imbecilles, & dormiunt multi. *1. Corinth.* 11. 29.

Il eſt certain que Theutgauld, & Gonthier moururent tous deux en Italie. Mais le premier n'eſtoit plus au monde quand l'autre alla au Mont-Caſſin. Theutgauld eſtant venu à Rome dans l'eſperance d'eſtre reſtabli dans la dignité Epiſcopale, Adrien lui permit de loger dans le Monaſtere de ſaint André. Mais effrayé de quelques ſonges, où il crut voir le grand ſaint Gregoire, qui lui commandoit de ſortir d'une maiſon dont il eſtoit le Fondateur; il obeït à cet ordre, & s'en alla dans le païs *des Sabins*, où il mourut la meſme année. Pour Valdrade, elle ſe retira dans l'Abbaye de Remiremont, & y prit le voile. On a veu ci-devant qu'on l'a blâmée d'avoir detruit en quelque ſorte un Monaſtere d'hommes que Lothaire lui avoit donné, & que leur fils Hugues eut les yeux crevez, & fut fait Moine dans l'Abbaye de Prom. La mort de Lothaire ayant rendu à Thietberge la liberté de diſpoſer d'elle-meſme, elle executa ſon deſſein & ſe conſacra au ſervice de Dieu dans la Monaſtere d'Avenai, ou dans celui de ſainte Gloſſine. A l'égard du lieu de ſa retraite, l'on en parleroit peut-eſtre d'une maniere plus deciſive, ſi l'on avoit toute la lettre que lui écrivit Hincmar. Mais il n'en reſte qu'un petit extrait où cet Eveſque lui donne dans

XXI.

Thietberge ſe retire dans un Monaſtere de France, & y finit ſes jours.

L'an 868. Act. ſac. 1. p. 494 ſac. 2. pag. 117.

Cy-devant page 620. 636.

CH. LXVI.

l'inſcription la qualité d'Abbeſſe, & lui marque enſuite qu'il eſtoit autrefois convenu avec la Reine Hirmintrude (premiere femme de Charles le Chauve) qu'il y auroit vingt Eccleſiaſtiques, & quarante Religieuſes dans Avenai. Or il y a beaucoup d'apparence qu'il écrivit ceci à Thietberge, parce qu'elle gouvernoit ce Monaſtere, & qu'il ſouhaitoit que les revenus en fuſſent employez au meſme uſage qu'il avoit determiné du temps de la Reine Hirmintrude, qui mourut vers l'an 869. Mais l'on ſcait auſſi que Thietberge eut la conduite de l'Abbaye de ſainte Gloſſine, & qu'elle y fut enterrée. Il faut maintenant retourner en Italie, & dire en paſſant quelque choſe qui regarde le Monaſtere de Luxeüil. Hubert frere de Thietberge, fut fait Clerc dans ſa jeuneſſe, & ſa vie parut d'abord ſi edifiante, qu'encore qu'il ne fut point dans les Ordres ſacrez, on lui permettoit de monter au Jubé, & d'y lire les Livres ſacrez *comme font les Soudiacres.* Mais enſuite il tomba dans le deſordre, il s'empara de l'Abbaye de ſaint Maurice, il en employa les revenus à nourrir des femmes dereglées, & des chiens de chaſſe, & il ruïna ce qui reſtoit de pieté & de religion dans cette maiſon ſainte. Juſqu'alors *il n'eſtoit point entré de femmes dans le Cloiſtre de Luxeüil.* Mais Hubert y eſtant entré lui-meſme avec la violence d'un ennemi, il y fit venir des perſonnes de ce ſexe, & il y demeura quelques jours avec elles. Enfin ſa conduite donna tant de ſcandale, que l'on en fit des plaintes au Pape Benoiſt, qui envoya ordre de le citer à Rome pour répondre ſur les choſes dont il eſtoit accuſé. Il eſt fort probable que cette affaire n'eut point de ſuite. Le Pape mourut un peu aprés : Hubert fut fait Duc en Bourgogne vers le Montiou. Il ſe maria, & tout marié qu'il eſtoit, il obtint encore l'Abbaye de ſaint Martin de Tours, & enfin il fut tué l'an 864.

Hincmar parlant de Thietberge dans une Lettre écrite en 866. la qualifie Reine, & non pas Abbeſſe.

(Luxovium) cujus clauſtri aditus mulieribus nunquam patuit, boſtili modo ingreſſus. *Epiſt. 2. Bened. tom. 8. Conc. l. pag. 234.*

Ie croy que ce mot de Cloiſtre, ou d'enclos, comprenoit auſſi l'Egliſe. Cecy a quelque relation à ce qui a eſté dit ci-devant tome 1. pag. 412. Annal. Franc. Bert. in an. 862. & 864.

CHAPITRE LXVII.

Des Abbayes de Sainte Sophie, de Saint Modeſte, & de Saint Vincent.

I. *Monaſtere de*

PENDANT le IX. ſiecle, le Monaſtere de Sainte Sophie de Benevent, continua d'eſtre habité par des Religieuſes

qui avoient une Abbeſſe, mais qui vivoient neanmoins ſous la dépendance de l'Abbé du Mont-caſſin. Cet Abbé les gouvernoit par le miniſtere du Prieur de l'Hoſpital, ou Monaſtere de ſaint Benoiſt, qui eſtoit ſitué prés de la porte de ſainte Sophie, & ſoumis au Mont-caſſin. Les revenus de ſainte Sophie s'accrurent par les liberalitez de Sico, de Sicard, de Radelchis, & des autres Ducs de Benevent, comme le font voir leurs Chartes. Parmi celles de Sicard, il s'en trouve deux qui marquent que l'Hoſpital de Saint Benoiſt eut pour Prieur Baſſare qui pourroit bien avoir eſté Baſſace, depuis Abbé du Mont-caſſin. Radelchis II. accordant une grace à Criſſius Prieur de cet Hoſpital, declare qu'il le fait à la priere d'Aderic ſon Abbé, c'eſt-à-dire, ou Abbé de la Chappelle de ce Prince, & des Religieux qui ſervoient dans le Palais (ainſi que dit Radelchis dans ſon Capitulaire) ou Superieur d'un Monaſtere qui eſtoit ſous la protection particuliere du Prince. Tel eſtoit le Monaſtere de l'Abbé Zacharie, dont il a eſté parlé ailleurs. Il ſe trouve une Charte du Prince Adelchis, pere de Radelchis II. dans laquelle il eſt parlé du Monaſtere de ſaint Benoiſt de Cephalone, & qui avoit eſté écrite par l'Abbé Thomas: la date répond à l'an 876. les Monaſteres de ſainte Marie de Cingla, & de Plombariole, qui eſtoient deux Communautez de Religieuſes, dépendoient auſſi du Mont-caſſin. Et c'eſt pourquoy Laurent Diacre, Religieux, & Prieur de Cingla, changeant quelques terres de ce Monaſtere contre d'autres, ne fit cette affaire que du conſentement d'Angelar Abbé du Mont-caſſin, & de Radelchiſe Abbeſſe de Cingla. Jean Preſtre, Religieux, & Prieur de ce Monaſtere: en uſa de meſme dans une pareille occaſion. Auſſi Symbatice General de l'armée des Grecs, ayant pris Benevent l'an 891. Ragemprand Abbé du Mont-caſſin, obtint de lui des Lettres de protection pour conſerver les biens des Monaſteres de ſainte Sophie, de Cingla, & de Plombariole. Joannac autre Officier de l'Empereur des Grecs, fit auſſi expedier une Charte en faveur de Vvamelfrid Religieux, qui avoit eſté Prieur du Mont-caſſin du temps d'Angelar, & qui probablement l'eſtoit encore.

L'Abbaye de ſaint Modeſte de Benevent n'eſt connuë à l'égard du IX. ſiecle, que par ce qu'en dit Leon d'Oſtie, en marquant que Gonthier en eut la conduite, & par les bienfaits d'Aio Eveſque, qui y donna des Egliſes exemptes de toutes charges.

CH. LXVII.

ſainte Sophie, habité par des Religieuſes.

Monaſterium S. Benedicti quod vocatur Xenodochium. *Ital. ſacr. tom. 8. pag. 620. & 592.*

Per rogum Aderici Abbatis noſtri. *Ibid p. 621. an. 881.*

Per rogum venerabilis Joannis Abbatis noſtri, *pag 591.*

Per rogum Gutti venerabilis Abbatis noſtri. *pag. 628.*

Capitul Radelch. c. 5. an 851. Ital. ſacr. tom. 8. p. 623.

Chronic. Caſſin. l. 1. c. 46.

Ego Symbaticus Entilnia facio tibi Ragemprando, &c. *Indict. 10. Id eſt ann. 892 Angel. de Nuce in lib. 1. Chron. Caſſin c. 49.*

II.

Abbaye de S. Modeſte.

Ital. ſac. tom. 8 p. 66. l'an 875.

CH. LXVII.

III.

Saint Athanaſe Eveſque de Naples, met des Religieux dans l'Egliſe de ſaint Janvier, & eſt enterré au Mont-caſſin.

Athanaſe Eveſque de Naples, dont nous avons parlé, fut le ſucceſſeur d'un Saint de meſme nom qui eſtoit ſon oncle, & dont il eſt à propos de dire quelque choſe, quoyqu'il n'ait pas eſté de la profeſſion Religieuſe. Ce Saint mit des Moines, & un Abbé dans l'Egliſe de ſaint Janvier, appellée *la Grande*, qui eſtoit prés des murailles de la Ville, ſur quoy il ne ſera pas inutile d'obſerver que le corps de ce Saint martyr n'y eſtoit plus, & qu'on l'avoit transferé à Benevent vers l'an 817. On peut ainſi regarder ſaint Athanaſe, comme le Fondateur de ce Monaſtere de ſaint Janvier, qui a eſté de noſtre Ordre. L'Iſle de ſaint Sauveur prés de Naples, eſtant habitée par des Solitaires qui demeuroient ſeparement, & ſans Superieur, il les obligea de vivre en commun, eſtablit ſur eux un Abbé, & leur donna l'Egliſe de ſaint Luce, avec les terres qui en dépendoient. On dit qu'il en uſa de meſme à l'égard des Moines de Lucullan qui ne gardoient pas aſſez la retraite, & alloient tantoſt en un lieu, & tantoſt en un autre. Le Saint fut cruellement perſecuté par le Duc Serge ſon propre neveu. Ce tyran l'ayant fait mettre en priſon, un venerable Abbé nommé *Antoine*, qui eſtoit tout caſſé de vieilleſſe, & d'auſteritez, ſe fit porter au Palais de Serge, le reprit de ſon impieté, & lui redemanda au nom du Clergé & du peuple leur ſaint Paſteur. Serge parut d'abord un peu touché de ſes remonſtrances, mais auſſi-toſt s'opiniaſtrant dans le mal, il le renvoya ſans lui rien accorder. Pour marque de l'affliction publique le Clergé reſolut de dépoüiller les Autels de leurs ornemens, & de prononcer la ſentence d'excommunication contre Serge: ce qui lui ayant eſté rapporté, il craignit une ſedition, il appella auprés de lui ce venerable Religieux, & l'Abbé de ſaint Sauveur; il donna la liberté à ſaint Athanaſe, & en apparence il lui demanda pardon. Mais un peu aprés il ſe repentit de l'avoir delivré; il defendit aux Chreſtiens de lui parler, & le Saint voyant qu'il ne pouvoit plus faire ſes fonctions, ſe retira dans l'Iſle de ſaint Sauveur. Serge lui fit dire que s'il vouloit lui ceder la conduite de l'Egliſe de Naples, & prendre l'habit de Moine, il le laiſſeroit en paix dans ſa ſolitude. Mais le Saint lui répondit qu'il ne quitteroit point ainſi l'Egliſe qu'il avoit epouſée, & aſſiſté du Gouverneur d'Amalphi, que l'Empereur Loüis avoit envoyé pour le ſecourir, il ſortit de l'Iſle, & vint trouver ce Prince à Benevent. Delà il alla à Rome, & fut

Baron. an. 872. Ital. ſac tom. 6. pag. 107. Capac. Hiſt Neap. fol. 415. l'an 885.

L'on ne dit point ſi ces Moines eſtoient Grecs ou Latins, nous parlons avec doute, parce que nous n'avons point les Actes du Saint.

fut tres-bien receu du Pape Adrien, mais retournant à Naples avec l'Empereur qui vouloit le retablir dans son siege, il mourut dans la Chapelle de saint Quirice à quatre lieuës du Mont-cassin. On porta son corps à cette Abbaye & les Religieux l'enterrerent dans l'Eglise de saint Pierre qui estoit fort proche de celle de S. Benoist. Serge cependant pilla les lieux saints de Naples, fit alliance avec les Sarrazins, fut excommunié par le Pape Jean VIII. & finit ses jours d'une maniere digne de ses crimes. Un aveugle ayant recouvré la veuë au tombeau de saint Athanase, ce miracle fit beaucoup d'éclat, le peuple de Naples souhaita d'avoir les Reliques de son saint Pasteur & son neveu Athanase qui luy avoit succedé les obtint de l'Abbé Berthaire; Quoiqu'il se fut déja passé cinq ans depuis sa mort, on trouva son corps entier & sans corruption, on le transfera solemnellement à Naples, & on l'enterra dans l'Eglise de saint Janvier.

L'an 872.

L'an 877.

IV.

Le venerable Josué Abbé de S. Vincent de Voltorne.

L'Abbaye de saint Vincent de Voltorne eut le mesme sort que celle du Mont-cassin, & aprés avoir esté en grande reputation pendant le VIII. siecle & une partie du IX. elle fut detruite par les Sarrazins. Paul successeur de Potho ayant gouverné ce monastere jusqu'à l'an 792. on luy substitua le venerable Josüé qui estoit considerable par la noblesse de sa famille, & qui se distingua encore plus par sa vertu. Il estoit cousin de l'Imperatrice Ermengarde premiere femme de Loüis le Debonnaire & fut élevé à la Cour & instruit dans les sciences. L'inclination qu'il avoit au bien s'estant fortifiée avec l'âge, il conçut du mépris pour le siecle, & se fit Religieux dans saint Vincent, ou peut estre dans le Mont-cassin. Car l'on met en question s'il n'est point le mesme que ce Religieux du Mont-cassin nommé Joseph, dont parle Theodemar dans sa lettre à Charlemagne. Le merite de Josüé porta les Religieux de S. Vincent à l'élire pour Abbé, & ses actions firent voir qu'ils ne pouvoient faire un meilleur choix. Car ils eurent en luy un bon Pasteur qui les conduisoit dans la voye du salut, & procuroit leur perfection avec une extréme vigilance. Aussi la reputation de sa sagesse luy attira des disciples de toutes parts, & il y eut quantité de François & mesme des personnes de la Cour qui renonçant aux pretentions du siecle vinrent se consacrer à Dieu dans son monastere. Plusieurs Princes & d'autres Grands en accrurent aussi les revenus par

Act. an. 8: 8 pag. 188. Histor. Franc. tom. 3. pag 680. Ital. sacr. tom. 5. pag. 471.

CH. LXVII. leurs oblations s'eſtimant heureux de pouvoir par ce moyen participer aux graces que le Ciel répandoit ſur une communauté ſi exemplaire. Le nombre des Religieux s'augmentant chaque jour, le venerable Joſüé bâtit une nouvelle Egliſe. Pour fournir à cette depenſe, il eut recours à Loüis le Debonnaire qui l'aſſiſta de ſa liberalité, & luy donna un tres ancien Temple ſoûtenu & orné de hautes colomnes qui eſtoit prés d'un lieu appellé *le Palais de l'Empereur.* De ſorte qu'il y a ſujet de croire que Joſüé demolit ce Temple, qui eſtoit un ouvrage du Paganiſme, & qu'il en tira tous les materiaux qui ſe purent tranſporter pour les employer à ſon bâtiment. Car cette nouvelle Egliſe eſtoit d'une tres-belle ſtructure & élevée ſur de fort grandes colomnes. On dit qu'elle fut dediée par le Pape Paſchaſe, & que Loüis le Debonnaire ſe trouva à cette ceremonie. Mais ce Prince ne fut pas en Italie ſous le Pontificat de Paſchaſe, & il y a beaucoup d'apparence que l'Auteur de la Chronique de ſaint Vincent a confondu Loüis I. Empereur avec Loüis II.* qui tres-vray ſemblablement dans les expeditions qu'il fit dans la Province de Benevent, pour en chaſſer les Sarrazins, viſita l'Abbaye de ſaint Vincent. Car cet Ecrivain commet cette faute au meſme lieu attribuant à Loüis le Debonnaire la fondation du monaſtere de Caſaure qui fut bâti par Loüis II. Joſüé fut un des huit Abbez qui ſouſcrivirent aux lettres qu'accorda Loüis le Debonnaire au Pape Paſchaſe touchant l'élection des ſucceſſeurs de ſaint Pierre, & les terres qui appartiennent au ſaint Siege. Il ſe trouva l'an 817. à l'aſſemblée des Abbez tenuë à Aix la Chapelle pour la reforme des monaſteres. Il obtint de Loüis le Debonnaire des lettres qui maintenoient ſa communauté dans la poſſeſſion des biens qui y avoient eſté donnez par les Princes qui avoient regné en Italie & par d'autres fidelles. Ces chartes confirment ce que l'on a déja veu, ſçavoir qu'il y avoit des monaſteres & des reſidences ou Prieurez dependans de ſaint Vincent. La derniere qui eſt de l'an 819. juſtifie ce que nous avons dit du privilege qu'avoient les Religieux de n'eſtre point obligez de faire ſerment pour l'éclairciſſement des conteſtations qui regardoient les affaires temporelles : Il y eſt auſſi parlé d'un bois que Sicard Duc de Benevent avoit donné à l'Abbaye de ſaint Vincent ; & ç'a eſté en veuë de cette grace & de quelques autres que l'Auteur de la Chronique de ce monaſtere a loüe ce

* *Le 1. jour de l'année de l'an 872. ce Prince fut à Valtritan Prieuré de S. Vincent.*

Aprés avoir rapporté une charte de Louys le Debonnaire, il continue, diſant,

Idem Imperator Ludovicus, &c. Ædificavit monaſterium ..... in inſula ubi dicitur caſa aurea. *Script. Hiſtor. Franc. tom. 3. pag 682.*

C 30 Ego Ludov. diſt. 63 apud Gratian an. 817.

Anno VI. Imperii Ludovici, &c. indict. 11. 3. Id. ceu 11. Januar.

CH. LXVII.

Prince comme liberal envers les Religieux, quoyqu'il ſoit certain par le témoignage d'Erchempert, que les lieux Saints perdirent beaucoup de leurs biens temporels ſous le gouvernement de ce Prince. Le venerable Joſüé mourut l'an 820. La memoire de ſes vertus & quelques miracles qui ſe firent à ſon tombeau porterent depuis l'Abbé Hilaire à tirer ſon corps de terre, & à le transferer ailleurs.

Hiſtor. Franc. tom 3. pag 694 & Ital. Sacr. T. 6. pag 476. Erchemp. n 13

IV. Non. Maii 818 indict 13. Hiſt. Franc. Ibid. pag. 688. Mais l'indiction 13. répond à l'an 820.

Il eut pour ſucceſſeurs pendant le IX. ſiecle Epiphane, Jaques, Teuto, Jean, Artefuſe, Maio l'ancien, & Maio le jeune. La Chronique de ſaint Vincent marque qu'Epiphane eſtoit de ſaint Martin dans le Mont-Marſique, ce qui peut ſignifier qu'il eſtoit de ce païs-là, ou qu'il avoit eſté Religieux dans ſaint Martin du Mont-Marſique. Car du temps de Joſüé, il y avoit à Marſique trois monaſteres, l'un dedié à ſaint Martin, l'autre bâti en l'honneur de la ſainte Croix, & le troiſiéme à la ſainte Vierge. Et il y a apparence que ce S. Martin n'eſt pas le grand ſaint Martin de Tours; mais ſaint Martin Ermite du Mont-Marſique, qui ſe retira du Mont-caſſin pour faire place à ſaint Benoiſt. Epiphane faiſoit la fonction d'Abbé l'an 831. comme il paroiſt par une charte qu'il obtint de Loüis le Debonnaire. Il mourut vers l'an 838. & eut pour ſucceſſeur Jacques qui paſſa en France avec Baſſace Abbé du Mont-caſſin pour ſupplier l'Empereur Loüis II. de ſecourir le païs de Benevent opprimé par les Sarrazins. Teuto n'eſt peut-eſtre pas en ſon rang dans le catalogue des Abbez, puiſque ſon nom ſe trouve dans des lettres qui ſemblent eſtre de Loüis le Debonnaire.

V.

Autres Abbez de S. Vincent.

Hic fuit de S. Martino in Monte-Marſico. *Ibid.*

Præceptum genitoris noſtri Caroli. Aguiſgran. *Hiſt. Franc. pag. 688.*

Ce fut du temps de Jean, ou vers les premieres années d'Artefuſe, que le monaſtere de ſaint Vincent fut ravagé la premiere fois par Seodan Roy des Sarrazins qui occupoient alors la ville de Bari. Il y avoit grande liaiſon entre les Religieux du Mont-caſſin & ceux de ſaint Vincent, & dans les occaſions ils ne manquoient point de s'entredonner des marques d'une mutuelle charité. Pendant le Caréme ils avoient coutume de ſe viſiter les uns les autres pour conferer des choſes ſaintes. Un des jours de ce ſaint temps quelques Religieux du Mont-caſſin eſtant allez à ſaint Vincent, & s'entretenant des devoirs de la regularité avec d'autres de ce monaſtere, Seodan s'en approcha avec quelque troupes. Les Religieux en ayant avis ſe retirerent promptement dans un chaſteau qui

VI.

Premier ravage du monaſtere.

Ibid. p. 691.

Erchemp. n. 29.

Ce premier ravage qui fut fait par Seodan arriva en un Vendredy, comme dit l'Inconnu du Mont-caſſin. n 30. pag 112.

CH LXVII. étoit proche de leur Abbaye,& les ennemis la trouvant deſerte & ſans deffence,la ravagerent.Il eſt incertain ſi ce fut dans cette invaſion,ou dans une autre dont nous parlerons qu'ils s'emparerent du threſor de l'Egliſe. Si l'on avoit tout l'ouvrage de l'inconnu du Mont-caſſin,on ſeroit mieux éclairci de cette circonſtance. Nous ſuivrons cependant Leon d'Oſtie qui ſemble avoir copié cet ouvrage, ſans le recit qu'il fait de cet evenement. Les Vaſes ſacrez furent étrangement prophanez par Seodan,car il prenoit plaiſir à boire dans les calices,& à ſe faire preſenter des parfums dans les encenſoirs d'or qui firent partie de ſa proye. Il luy auroit eſté facile de brûler tout le monaſtere, mais il aima mieux tirer trois mille écus des Religieux qui luy fournirent cette ſomme pour l'empêcher de mettre le feu à leurs bâtimens. On a veu cy-devant que l'Empereur Loüis étant venu dans le païs avec une puiſſante armée obligea Seodan de ſe retirer dans Bari, & qu'aprés avoir viſité le Mont-caſſin, il alla attaquer Capouë, & s'en rendit maître aprés trois mois de ſiege. Il fit tant d'eſtime de cette victoire qu'accordant à l'Abbé Artefuſe une charte touchant les bornes des terres qui appartenoient à ſaint Vincent : il la date de l'onze de Juin l'an 17. de ſon regne,& la premiere année depuis la priſe de Capouë indiction 14. c'eſt-à-dire de l'an 866. Au reſte ſi ceux qui ont coppié ces lettres ont bien marqué la datte, il faudroit en conclure que ce fut en 865. que Loüis viſita le Mont-caſſin, & non pas en 866. comme a dit Leon d'Oſtie : car il y alla en Juin, & enſuite il fut à Capouë. Ce Prince eſtant à Valtritan Prieuré de ſaint Vincent vers la fin de l'an 871. commit Valdrad Vicomte du Palais, pour rendre juſtice à l'Abbé Maio qui ſe plaignoit de quelques outrages qu'on luy faiſoit à l'égard des ſerviteurs & des poſſeſſions de ce Prieuré. Il paroit par la Sentence de ce Juge qu'alors Maio avoit la conduite de l'Abbaye de ſaint Vincent, & cependant il ſemble qu'Artefuſe ſon predeceſſeur eſtoit encore en vie.Ce fut du temps de Maio que le monaſtere fut détruit par les Sarrazins.

Ex libello de ſancto [.....] Benedicto fratres adeſſent die veneris, &c. *Le reſte tranſcrit par Leon d'Oſtie l. 1. c. 35. mais cette reflexion* Ita proh dolor &c. *car il doit appliquer au 2. ravage.*

La Sentence eſt datée de l'an 23. de l'Empereur Louys 1. Janvier Indict. on 5. Hiſt. Franc. c. 3. pag. 691.

Artefuſius obiit 18 Kalend Maii anno 872. Indict VI. *ou plutoſt* 871. *Indiction* IV.

VII.

Second ravage & maſſacre des Religieux.

Ces barbares eſtant fortifiez par l'alliance qu'ils avoient avec Athanaſe Eveſque & Duc de Naples, firent de ſi horribles ravages & tuërent tant de perſonnes que l'on eut eſté porté à croire que la fin du monde eſtoit proche, ſi l'on eut veu quelques ſignes du dernier jugement. Leur Roy Seodan plus fier & plus cruel que jamais vint attaquer le monaſtere de

ſaint Vincent & aprés quelque reſiſtance qu'y firent les Religieux & leurs domeſtiques, ils'en rendit maître, il le pilla & y mit le feu. On dit qu'il fit couper la teſte à Maio & à 900. Religieux. Mais l'auteur de la Chronique ajoûte que quelques memoires n'en mettoient que cinq cens de tuez par les Barbares, & encore il y a beaucoup d'apparence qu'ils ne demeuroient pas tous à ſaint Vincent, mais qu'ils eſtoient venus des monaſteres ou Prieurez qui en dependoient, ſoit pour ſe refugier dans cette Abbaye, ou pour y tenir leur Chapitre ou aſſemblée annuelle, ainſi qu'il ſe pratiquoit au Mont-caſſin. La mort de ces Religieux arriva le Mardi 10. Oct. de l'année 881.

Facta eſt hæc cædes Beatorum Monachorum X. die menſis Octobris feria 3. Ibid p. 698. Ital. ſacr. tom. 6. pag. 482.

Maio eut pour ſucceſſeur Maio ſon neveu. Cet Abbé ſe retira à Capouë avec ceux de ſa communauté qui eviterent la fureur des ennemis. Atenulfe Comte de Capouë, Landulfe ſon fils, & les principaux de la ville eurent compaſſion d'eux, & leur donnerent dans Capouë meſme le lieu appellé *Preſe*, où ils bâtirent un monaſtere à l'honneur de ſaint Vincent. L'Auteur de leur Chronique ſemble dire qu'ils ne le fonderent qu'aprés que le Comte Atenulfe eut eſté fait Prince de Benevent ce qui arriva l'an neuf cens. Au reſte Maio pourroit bien avoir eſté ce *venerable Abbé Maio*, qui eut tant de part à l'eſtime & à la confidence d'Atenulfe, & que ce Seigneur (qui n'eſtoit alors que Comte de Capouë) envoya en divers temps à Rome, à Naples, & prés de Bari pour y faire des traités avec le Pape Eſtienne & avec Athanaſe Archeveſque de Naples & le Patrice Conſtantin. On met la fin de l'adminiſtration de Maio en l'an 901. & on luy donne pour ſucceſſeurs Godelper, Raimbauld, Leon, Paul. Surquoy l'on peut former une difficulté, que nous propoſerons incontinent. Les Sarrazins pillerent encore le monaſtere de ſainte Marie d'Alpin au mont Marſique qui dependoit de l'Abbaye de ſaint Vincent, & y tuërent quantité de Religieux. Les Moines de ſaint Martin de Marſique ayant eu avis de l'approche des Barbares eurent recours à la priere, & leur ſaint Patron combattit pour eux & mit en fuite leurs ennemis.

VIII.

Etabliſſement du monaſtere de ſaint Vincent de Capouë.

Ibid. pag. 485 487.

Hiſtor. Franc. tom. 3. pag. 698.

Atenulfe mourut l'an 910.

Erchemp. n. 65. 70. 80.

Ce qui fait douter que Maio II. fut encore Abbé de ſaint Vincent au commencement du x. ſiecle, c'eſt qu'il eſt parlé de Leon Abbé de ſaint Vincent dans une charte de Gui Roy d'Italie donnée dans un lieu appellé *Balbe* le 13. de Novembre Indiction dixiéme, c'eſt à-dire l'an 891. où ce Prince eſt qua-

IX.

Offrande du Roy ou Empereur Gui au monaſtere de ſaint Vincent. à

CH. LXVII. *cause de la naissance de son fils.*

lisé *Empereur.* Gui revenant de Benevent avec Agiltrude sa femme qui estoit grosse, cette Princesse se trouva mal & reconnut que le temps de son accouchement estoit fort proche. Comme l'on estoit en peine de luy trouver un lieu commode pour faire ses couches. Leon Abbé de S. Vincent, dont la fidelité estoit fort connuë de l'Empereur luy proposa de faire conduire cette Princesse dans le Prieuré de saint Rufin dependant de son monastere. Agiltrude y alla, & accoucha heureusement d'un fils, qui fut Lambert Prince orné de belles qualités. L'Empereur en eut une extreme joye, & afin qu'il plut à la bonté divine de luy conserver ce fils, & qu'il put l'avoir pour successeur, il donna au monastere de saint Vincent autant d'or pur que pesoit l'enfant, & il y donna encore l'Eglise de saint Marcel avec ses dependances. C'est ce que portent ses lettres de l'an 891. inserées par Goldast dans son recuëil des ordonnances des Empereurs. Cette charte fait donc voir que c'estoit Leon & non pas Maio qui avoit alors la conduite de l'Abbaye de saint Vincent, ou bien par ce monastere, il faut entendre une autre Abbaye que celle de saint Vincent de Voltorne.

Idus Novembris Indictione decima. *Goldast. Constit. Imp. tom. 3. pag. 296.*

Offerimus in præfato monasterio auri puri libras quantum idem Charissimus noster pensat filius. *Ibid.*

Voyez une pareille offrande faite à S. Martin ci-devant. tom. 1. page 312.

CHAPITRE LXVIII.

De saint Antonin Abbé de saint Agrippin. Du monastere de S. Benoist de Conversane.

I.

S. Agapit Prestre d'Italie, puis solitaire.

LA ville de Surrente Metropolitaine d'une des Provinces Ecclesiastiques du Royaume de Naples honore particulierement saint Antonin, & le reconnoist pour un de ses Protecteurs. On ne sçait point certainement ny le lieu de sa naissance, ny ses premiers emplois, & ce n'est que par conjecture que l'on dit que dés sa jeunesse, il se fit Religieux au Montcassin, ou dans quelque Prieuré qui en dependoit ou plutost dans quelque autre monastere du territoire de Naples. Les Lombards, (c'est-à-dire Sico Prince de Benevent) faisant la guerre aux Neapolitains, le Saint se refugia auprés de saint Catel Evesque de Stabie & ce Prelat le recut avec beaucoup de charité, & remarquant en luy une grande pureté de mœurs

Quo tempore Longobardorum ferina immanitas Campaniæ provinciam &c. vastavit.

* *Ce que plusieurs ont expliqué de Roto, Lombard*

jointe à une haute ſageſſe, l'employa dans le miniſtere de ſon Egliſe. Saint Antonin en fit tres-bien ſon devoir, & les marques qu'il donnoit de ſa capacité le rendant de plus en plus digne de la confidence du ſaint Eveſque, il devint comme ſon grand Vicaire & partageoit avec luy les fonctions & *le poids* de l'Epiſcopat. Il arriva enſuite que ſaint Catel ſe ſentit appellé à la vie ſolitaire & contemplative, & il executa ce deſſein ſe retirant dans une montagne deſerte. On ne pretend point decider ici s'il put en uſer de la ſorte, & abandonner ſon troupeau. Il ſuivit peut-eſtre l'exemple de quelques ſaints Prelats, qui avoient pratiqué la meſme choſe, & crut que ſaint Antonin prendroit ſoin de ſon Dioceſe, juſqu'à ce qu'on eut rempli ſa place par l'élection d'un autre Paſteur. Mais quelque temps aprés ſaint Antonin l'alla trouver dans le deſert, & ils furent confirmez dans le deſſein de leur retraite par une viſion. Car ſaint Michel leur apparut & leur ordonna de batir une Chappelle en ſon honneur dans un lieu où ils avoient veu un cierge allumé. Ils obeïrent à cet ordre & cette Chapelle fut depuis tres-frequentée des fidelles comme un lieu qu'il ſembloit que Dieu eut choiſi pour leur faire des graces.

C. LXVIII.

d'origine & premier Duc de Benevent qui ruina le Mont-caſſin dans le vi. ſiecle, mais il faut entendre ceci de Sico.

Erchemp. n. 10. Ceux du territoire de Benevent étoient encore appellez Lombards.

Chronic. Caſſin. l. 1. c. 36.

Act ſec. 4. part. 1. pag. 417.

Le Demon qui preſſentoit que l'établiſſement de cette Egliſe ſeroit utile pour exciter, & entretenir la devotion des peuples, ſuſcita des perſonnes qui non ſeulement accuſerent le Saint d'avoir abandonné ſa Cathedrale, mais luy voulurent faire un crime de ce qu'il celebroit la Meſſe dans un deſert, qui n'eſtoit auparavant habité, que des beſtes ſauvages & le décrierent comme un heretique qui enſeignoit une erreur tres-dangereuſe. Pour s'éclaircir d'un fait ſi important, on ſe ſaiſit du Saint & on le mena à Rome pour eſtre jugé par le Pape. C'eſtoit alors Paſchal I. qui rempliſſoit le ſaint Siege, Paſchal fit mettre ſaint Catel en priſon, & le recommanda à un Eccleſiaſtique qui eſtoit un de ſes principaux Officiers. Le Saint aſſura cet Eccleſiaſtique qu'il eſtoit innocent, & qu'il n'avoit point d'autre foy que celle de l'Egliſe Romaine, & il le pria en meſme temps de luy rendre juſtice, & de le proteger dés qu'il ſeroit dans la chaire Apoſtolique, ce qui devoit bien-tôt arriver. La prediction du Saint eut ſon accompliſſement. Paſchal I. eſtant mort on luy ſubſtitua cet Eccleſiaſtique qui prit le nom d'Eugene, & qui rendit la liberté à ſaint

II.

Il eſt decrié comme heretique, & il ſe juſtifie.

Le nom du Pape n'eſt point marqué dans les Actes du Saint, c'eſt par conjecture que l'on tient que le ſiege Romain étoit alors occupé par Paſchal I ou par Eugene II ſon ſucceſſeur.

CH. LXVII. Catel, luy ordonnant en meſme temps de luy demander quelque grace. Le Saint qui avoit l'eſprit detaché du monde ſe contenta de prier Eugene de luy faire donner du plomb pour couvrir la Chapelle de ſon Ermitage, & en ayant obtenu autant qu'il en ſouhaittoit, revint dans ſon deſert, & y reprit les exercices de la vie contemplative. Mais il faut voir ce que devint ſaint Antonin pendant l'abſence de ſon ami.

III.
Il eſt fait Abbé de S. Agrippin de Surrente.

Aprés avoir continué durant quelque temps à demeurer ſeul prés de la Chapelle de ſaint Michel, les habitans de Surrente l'engagerent par d'inſtantes prieres à venir s'établir dans leur ville. Y eſtant arrivé, il s'aſſocia à la communauté de Boniface Abbé de ſaint Agrippin, afin d'y ſervir Dieu ſelon les loix de la profeſſion ſainte qu'il avoit embraſſée, & il ſe rendit ſi ponctuel à les obſerver & ſi exemplaire dans toute ſa conduite que Boniface & ſes Religieux en furent parfaitement edifiez. Auſſi ces Religieux l'élurent pour leur Superieur aprés la mort de Boniface, qui avant que d'expirer leur avoit marqué, qu'ils ne pouvoient faire un meilleur choix. L'humilité de ſaint Antonin ne luy permit pas d'accepter auſſi-tôt cette charge, il s'en defendit quelque temps, mais enſuite il ceda aux inſtances de ceux de ſa communauté. Il prit grand ſoin de s'acquitter envers eux des devoirs preſcrits par la regle, ſe monſtrant leur pere par ſon affection, & par ſa vigilance à pourvoir à leurs beſoins; leur maître par ſes inſtructions, & par ſon zele à reprendre ceux qui s'écartoient du droit chemin de l'obſervance, & leur modele par l'exemple de ſa vie. On remarque de luy qu'il eſtoit toûjours occupé, & qu'il ne ſouffroit point que *l'oiſiveté*, *laquelle*, ſelon ſaint Benoiſt, *eſt l'ennemie de l'ame* luy derobat aucun moment. Il bâtit une Chapelle à l'honneur de ſaint Martin, & en fit luy-meſme les portes d'une ſculpture aſſez belle. Il planta auſſi une vigne qui donnoit d'excellent vin, ce que l'on attribua à une benediction particuliere que le Saint y avoit attirée par ſon travail. Saint Antonin eſtant preſt de mourir ordonna à ſes Diſciples, qu'on ne l'enterrat ny dedans ny dehors la ville, & aprés ces paroles il rendit l'eſprit. On eſtime par conjecture qu'il mourut vers l'an 830. un peu avant que Sicard ſuccedat à ſon pere Sico dans la Principauté de Benevent. Pour accomplir la derniere volonté du Saint on l'enterra dans la muraille de Surrente, ce qui fut avantageux à la ville, parce qu'ayant eſté depuis aſſiegée par Sicard,

Nullum tempus unquam ſibi ad inimicam animæ otioſitatem eſt elapſum. *Ibid. pag.* 420.

Otioſitas inimica eſt animæ. *Reg S. Bened. c.* 48.

Ut nec intra nec extra urbem eum ſepelirent. *Ibid.*

S. Antonin mourut quelques années avant que Sicard qui avoit ſuccedé à Sico l'an 832 aſſiegeat Surrente. Vide Bol. and 14. *Febr.*

Sicard, le saint la defendit par un miracle. On bâtit depuis une Egliſe autour de ſon tombeau. Ses Actes loüent l'abſtinence d'Eſtienne Preſtre & Prieur qui jeunoit trois jours de la ſemaine au pain & à l'eau, mais s'il arrivoit quelque grande Feſte en un de ces trois jours, il mangeoit quelques legumes & beuvoit un peu de vin. C. LXVIII.

IV. *Abbaye de S. Benoiſt de Converſane.*

On dit qu'Euſtaſe Abbé de S. Benoiſt de Converſane, & Gauffroy Abbé de S. Benoiſt de Bari, vivoient l'an 815. ſous le Pontificat du Pape Leon III. mais il faut qu'ils ayent vecu depuis, & peut-eſtre en un autre ſiecle, puis qu'Euſtaſe ne fut élu Abbé par l'avis de Gauffroy, qu'aprés que le monaſtere de Converſane eut eſté pillé par les Sarrazins, & que la communauté qui eſtoit de quarante Religieux, eut eſté preſque reduite à rien: Ce qui n'arriva qu'aprés l'an 841. que les Sarrazins ſe rendirent maîtres de Bari & ravagerent enſuite l'Italie. Si Euſtaſe a eſté Abbé ſous le Pontificat d'un Pape appellé Leon, il ſeroit mieux de le mettre au temps de Leon IV. qui entra dans le ſaint Siege l'an 847. ou de quelque autre Pape du meſme nom, qui a gouverné l'Egliſe dans le x. ou xi. ſiecle. L'ordre que le Pape donna à Euſtaſe de faire choix d'un *Advocat* pour luy ſervir de Procureur, & répondre pour luy devant les Juges, ſi l'on faiſoit quelque procez à ſon monaſtere, eſt conforme à l'uſage de ce temps-là, & à ce qui fut preſcrit aux Eccleſiaſtiques par Eugene II. & par Leon IV. dans deux Synodes tenus à Rome. L'Abbaye de Converſane a paſſé dans l'Ordre de Ciſteaux, & eſt aujourd'huy habitée par des Religieuſes, & immediatement ſujette au ſaint Siege.

Ital. Sacr. tom. 7. pag. 952.

Ibid. p. 950.

Can. 19 & 20.

CHAPITRE LXVIII.

Des Monaſteres de Rome.

I. *Monaſteres reparez par le Pape Leon III.*

LEs monaſteres de Rome ne ſont preſque connus que par Anaſtaſe le Bibliotecaire qui en parle ſouvent, en continuant à marquer le zele des Papes pour la decoration & l'ornement des ſaints lieux. Leon III. qui poſſedoit le ſiege Apoſtolique au commencement du IX. ſiecle, avoit beaucoup d'affection pour les Religieux, & l'on remarque de luy qu'a-

Ubi inveniebat aliquem præcipuum monachum, vel

C. LXVIII.

vant qu'il fut élevé au Pontificat, lorſqu'il rencontroit quelque Religieux qui excelloit en pieté, il faiſoit liaiſon avec luy afin de prier Dieu & de conferer enſemble des choſes ſaintes. Eſtant Pape il rebatit les monaſteres de S. Eſtienne & de S. Martin, & donna à pluſieurs autres des vaſes précieux, ou de riches ornemens. Ses cinq prochains ſucceſſeurs furent Eſtienne IV. Paſchal I. Eugene II. Valentin & Gregoire IV.

ſervum Dei in colloquiis divinis, aut oratione, cum eo penitus vacare non ceſſabat. *Tom.* 7. *Concil. pag.* 1075. Caniſtra & coronas. *Anaſt. pag.* 1096. & 1100.

II.

S Paſchal Abbé de S. Eſtienne avant ſon Pontificat.

Paſchal avant ſon établiſſement dans le ſaint Siege, gouverna le monaſtere de ſaint Eſtienne ſitué prés de l'Egliſe de ſaint Pierre, & ce fut Leon III. qui luy en donna la conduite voyant qu'il paſſoit les jours & les nuits avec des Moines de grande pieté, & qu'il eſtoit tres-aſſidu & tres-exact à pratiquer les ſaints exercices de la priere & du jeune. Deux jours aprés la mort d'Eſtienne IV. il luy fut ſubſtituë, & ſacré le 25. de Janvier l'an 817. Ayant eu revelation du lieu où eſtoit le corps de ſainte Cecile, il le transfera dans l'Egliſe dediée à la Sainte, & l'ayant reparée & embellie de divers ornemens, il batit tout proche un monaſtere où il mit une communauté de Religieux & y unit les biens d'un Hôpital negligé & abandonné. Cette Egliſe appartient aujourd'hui à des Religieuſes de nôtre Ordre, dont la communauté fut formée ou reformée, il y a 150. ans par la reverende mere Maure Magalotti, qui avoit eſté Abbeſſe de ſainte Marie au champ de Mars. Paſchal rebatit encore l'Egliſe de ſainte Praxede, la donna à des Moines Grecs, & y attribua des maiſons & des terres. C'eſt à preſent le titre d'un Cardinal Preſtre & une Paroiſſe deſervie par des Religieux de Valombreuſe. Il repara encore le monaſtere de ſaint Serge qui eſtoit occupé par une communauté de filles, & il y établit de plus des Moines qui demeuroient dans un cloître ſeparé & alloient chanter l'Office dans ſaint Jean de Latran. Entre les choſes qui ſervoient d'ornement aux Egliſes des monaſteres de ſainte Cecile & de ſainte Praxede, Anaſtaſe marque cet eſpece d'ouvrage fait en forme de pavillon ou de voute que les anciens appelloient *Ciborium*, & cet ouvrage eſtoit tout d'argent: Ce que nous obſervons icy pour faire voir que Giſulfe Abbé du Mont-caſſin ne fit rien d'extraordinaire, & qui ne fut alors fort en uſage lors qu'il mit un pareil ornement au deſſus de l'Autel de ſaint Benoiſt. Paſchal fit encore de riches offrandes au monaſtere de ſaint Sauveur, ſitué dans le territoire de Rieti. Il mourut l'an 824. & eut pour ſucceſſeur

Cum religioſis ac ſanctis Monachis ſedula obſervatione, die noctuque inſiſtebat, &c. ei monaſterium B. Stephani, &c. regendum commiſit. *Anaſt. de vitis Pontific.*

Bolland 14. *Maii.*

Fecit in eadem Eccleſia (ſanctæ Praxedis) ciborium ex argento penſans libras octingenta & decem *Anaſt.*

Ibid p. 1493.

Voyez ci devant, page 758.

Eugene ſecond qui fit quelques ordonnances dans un Synode tenu à Rome, dont il ſera parlé cy-aprés. CH. LXVIII.

III.

Gregoire IV. met des Religieux dans l'Egliſe de ſainte Marie au de là du Tibre.

L'Egliſe de ſainte Marie au delà du Tibre eſtant celebre par les miracles qui s'y faiſoient, le Pape Gregoire IV. y mit des Moines-Chanoines pour y faire l'Office. Il n'eſt pas aiſé de determiner ce que veut dire Anaſtaſe, par ce mot compoſé de *Moines-Chanoines* dont il n'uſe qu'en ce ſeul endroit de ſon Hiſtoire. Peut-eſtre qu'il a entendu par là des Eccleſiaſtiques dont la vie étoit meſlée & qui participoit de celle des Moines & de celle des Chanoines, tels qu'eſtoient ceux à qui l'on preſcrivit cette regle des Chanoines dont il a eſté parlé dans le Livre precedent, & qui contenoit tant de choſes tirées de la Regle de ſaint Benoiſt; car cette Regle a eſté auſſi en uſage à Rome. Mais peut-eſtre auſſi que cet Auteur a ſeulement voulu marquer que les Religieux dont il s'agit eſtoient fort reguliers, car l'on ſçait que ce mot de *Canonicus* ſignifie *regulier*, ou que le Pape mit des Moines dans cette Egliſe pour en eſtre les Chanoines & en former ſeuls le Clergé, les diſtinguant ainſi de pluſieurs autres Religieux qui alloient chanter l'Office dans S. Pierre, & dans quelques autres grandes Egliſes qui eſtoient proches de leurs monaſteres, quoique ſans doute il y eut encore d'autres Eccleſiaſtiques dans ces Egliſes. De quelque maniere qu'on l'entende, il eſt certain que ces perſonnes établies pour deſſervir l'Egliſe, dont il s'agit, eſtoient encore plus proprement *Moines* que *Chanoines*, puiſqu'Anaſtaſe parlant d'eux enſuite les deſigne par la ſeule qualité de *Moines*. Ce meſme Pape augmenta & embellit l'Egliſe de ſaint Marc Evangeliſte qui avoit eſté ſon titre avant ſon elevation au Pontificat, & il y fit de plus un monaſtere. Il transfera auſſi le corps de ſaint Gregoire le Grand, & le mit dans une Chapelle qui eſtoit proche de l'Egliſe de ſaint Pierre, & dont il enrichit l'Autel de tables d'argent, & il ordonna à des Religieux eſtablis pour reciter l'Office dans ſaint Pierre, de chanter les loüanges de Dieu dans cette Chapelle.

In quo etiam monachos canonicos aggregavit qui inibi officium facerent.... modo Deo diſpenſante pulcra ſunt habitacula monachorum. *Anaſ. t. 7. Conc. pag. 1565.*

La Regle de S. Benoiſt eſt appellée Canonique *dans le Teſtament d'Abbo, cy-devant page 45.*

Qui vocantur monachi, quia ſub regula degunt, regulares dicuntur, & hoc eſt canonici græco nomine. *Chriſt. Grammat. in Matt. c. 43.*

Tom. 7. Concil. pag. 1798.

IV.

Monaſtere de S. Sylveſtre & de S. Martin.

Serge qui ſucceda à Gregoire l'an 844. entreprit de retablir l'Egliſe de ſaint Silveſtre, & de ſaint Martin du Mont, dont il avoit eu ſoin avant que d'eſtre Pape; mais prevenu de la mort, il ne put executer ſon deſſein, & ce fut Leon ſon ſucceſſeur qui acheva cette Egliſe, & qui l'embellit de peintures, qui en revêtit l'Autel d'un ouvrage d'argent qui

Ibid. tom. 8. pag. 25.

CH. LXVIII.

Vide Baron. ad an 847.

V.

Monaſteres batis ou ornez par Leon IV.

Ubi non ſolum litteras didicit, verum etiam in ſtudio ſanctæ converſationis non quaſi puer, ſicut tunc erat ſed velut perfectus monachus manſit, &c.

peſoit cent ſeize livres, & qui y établit des Religieux pour y celebrer l'Office. Cette Egliſe eſt le titre d'un Cardinal : c'eſt auſſi une Paroiſſe deſſervie par les Carmes.

Leon IV. eſtant encore fort jeune fut mis par ſes parens dans le monaſtere de S. Martin, afin d'y faire ſes eſtudes, & d'y eſtre inſtruit dans les lettres ſaintes. Ce monaſtere eſtoit prés de l'Egliſe de ſaint Pierre ſituée en ce temps-là hors la ville. *Leon n'y apprit pas ſeulement les Lettres : mais s'y appliqua auſſi avec ardeur aux exercices de pieté, & les pratiqua non avec la foibleſſe d'un jeune homme tel qu'il eſtoit, mais d'une maniere exacte, & comme un parfait Religieux : De ſorte que ceux qui vivoient dans le meſme Cloître ſous l'obſervance monaſtique, recevoient beaucoup dédification de ſon exemple, & en eſtoient excitez à ſervir Dieu plus devotement.* La bonne odeur de ſa vertu ne ſe repandoit pas ſeulement dans ce monaſtere, on en parloit dans la ville, & ce fut ce qui porta Gregoire IV. à le tirer du cloître, à l'ordonner Soudiacre, & à le prendre auprés de luy. Serge II. le fit Preſtre de l'Egliſe *des quatre Couronnez*, & c'eſtoit l'employ qu'il exerçoit, lorſqu'il fut élu Pape. Il entra dans le Siege Apoſtolique l'an 847. & eut grand ſoin de reparer & d'embellir les lieux Saints. Il mit une communauté de Religieuſes dans une maiſon qu'il batit ſur un fonds qui luy eſtoit venu de la ſucceſſion de ſes parens : ce nouveau monaſtere fut dedié à ſaint Simmitre & à ſaint Ceſaire. Il rebatit & orna celuy de ſaint Martin. Il rétablit celuy de Corſare qui ne ſervoit plus qu'à loger des ſeculiers, & y ayant reuny les biens qui y appartenoient, il le donna à des Religieuſes. Il a eſté ſouvent obſervé que les anciens jugeoient fort convenable qu'il y eut des Religieux dans les Egliſes où repoſoient les corps des Saints, afin de chanter l'Office devant leurs tombeaux. En vòici encore une inſigne preuve. Leon eſtant un jour allé faire ſes prieres à l'Egliſe de ſaint Laurent, demanda à ceux qui l'accompagnoient, *combien il y avoit de Religieux qui chantoient tous les jours les loüanges de Dieu dans cette Egliſe.* On luy répondit que quelques-uns de ſes predeceſſeurs avoient bati deux monaſteres prés de ce lieu Saint, mais que l'extreme pauvreté de ces monaſteres en avoit cauſé la ruine, & les avoit comme aneantis. Le ſaint Pape touché de la decadence de ces maiſons, en repara une ſous le titre de ſaint Eſtienne & de ſaint Caſſien ; il la dota richement, & y établit

des Moines Grecs, afin qu'ils allaſſent chanter l'Office dans l'Egliſe de ſaint Laurent. Il donna des ornemens & des voiles, ou tapis à deux monaſteres de Sublaque, l'un dedié à l'honneur de ſaint Silveſtre, de ſaint Benoiſt & de ſainte Scholaſtique, & l'autre conſacré ſous l'invocation de ſaint Coſme & de ſaint Damien. Il n'eſt pas de nôtre ſujet de nous étendre ſur ce qu'il fit pour la ſeureté de l'Egliſe de ſaint Pierre, la renfermant dans Rome, & batiſſant à l'entour comme une ſeconde ville qui fut appellée de ſon nom *Leopolis* ou *Leoniene*. CH. LXVIII.

Il tint à Rome un Concile, où il renouvella les Decrets faits vingt-ſept ans auparavant dans un autre Synode par Eugene II. & il y en ajoûta encore d'autres pour la reformation des mœurs. Il ne ſera pas inutile d'obſerver que dans le Synode d'Eugene tenu l'an 826. il fut arreſté que l'on n'ordonneroit point de Preſtres que pour les Egliſes ou pour les monaſteres, afin que les Clercs y puſſent vivre en commun, & y apprendre les choſes convenables à leur eſtat; l'on y ordonna auſſi que l'on n'établiroit pour Abbez que des hommes vertueux, ſçavans, & qui auroient reçeu le caractere du Sacerdoce, afin qu'ayant ces qualitez, ils fuſſent capables de bien gouverner leur monaſtere, d'en bannir le deſordre, & d'empeſcher que l'on n'y contrevint à ce qui eſtoit preſcrit par les regles. On recommanda auſſi aux Eveſques de renvoyer les Moines vagabons dans leur premier cloître, ou de les mettre dans quelques autres où ils menaſſent une vie conforme à leurs obligations, & ne poſſedaſſent rien en propre. Leon dans ſes additions aux Decrets d'Eugene ordonna encore, que l'on prendroit grand ſoin d'inſtruire les Religieux dans les devoirs de leur état, qu'ils ne demeureroient point dans des cellules ſeparées du monaſtere, ny ne ſortiroient point ſeuls du cloître, ny ſans la permiſſion de leur Abbé, & qu'en fin ils ſe rendroient ſi fideles & ſi exacts à pratiquer le jeune, la priere & les autres exercices de leur profeſſion, que ce ne ſeroit pas ſeulement par leur nom & par leur habit qu'ils paroiſtroient les Diſciples des Inſtituteurs de l'ordre monaſtique, mais bien plus par leurs actions; & parce qu'on les verroit approcher de la vertu de ces grands hommes. Ces reglemens regardoient auſſi bien les Religieux Grecs que les Latins dont il n'eſt pas aiſé de diſtinguer les monaſteres. Anaſtaſe a levé cette difficulté à l'égard de quelques-uns, comme de celuy de ſaint Sil-

VI.

Decrets d'Eugene II. renouvelles par Leon IV.

L'an 853.

Concil. tom. 8. *Can.* 7. & 10. *pag.* 107.

Abbates.... ſacerdotalem quoque honorem ſint adepti. *Ibid. c.* 27.

Ut regularem teneant vitam *c.* 28.

Qualiter monachorum auctores non tantum habitu ſequantur & nomine, ſed magis operibus & virtute pertingere valeant. Nam qui per gratiam, & levi jugo Dei colla ſubmittunt & poſtea ad proprium vomitum revertuntur, &c. *Synod. Rom. an.* 853. *c.* 38. *tom.* 8. *Concil. pag.* 116.

CH. LXVIII. veſtre & de ſaint Eſtienne bâti par le Pape Paul pour les Grecs, de celuy de ſaint Praxede donné à la meſme nation, &c. Ceux dont les Superieurs s'appelloient *Hegumenes*, étoient ſans doute habitez par les Grecs, & tels eſtoient ceux de ſaint Sabas, de ſaint Anaſtaſe &c. Leon IV. mourut l'an 855. & incontinent aprés ſa mort le Clergé Romain luy ſubſtitua Benoiſt III. comme il paroiſt par le temoignage d'Anaſtaſe le Bibliothecaire & d'autres Autheurs contemporains. Ce que nous remarquons en paſſant pour faire voir la fauſſeté de la pretenduë Papeſſe Jeanne que Marian Scot Ecrivain de XI. ſiecle, & d'autres qui l'ont ſuivi, diſent avoir gouverné l'Egliſe aprés Leon IV. Benoiſt III. fit divers dons aux monaſteres de ſaint Anaſtaſe, de ſaint Martin & de ſaint Serge. Ses trois prochains ſucceſſeurs furent Nicolas I. Adrien II. Jean VIII. Nicolas repara le cimetiere de ſaint Sebaſtien dans les Catacumbes, y mit un Abbé & des Religieux, & leur donna du bien pour ſubſiſter. Il y a apparence que ce monaſtere ne differe point de l'Egliſe Patriarchale de S. Sebaſtien, autrefois deſervie par des Religieux de l'Ordre de S. Benoiſt, & qui paſſa dans celui de Ciſteaux l'an 1170. Elle appartient aujourd'huy aux Feüillans. Le monaſtere de ſaint Valentin ſitué prés de la ville de Terni eut part aux liberalitez de Nicolas. Ce ſaint Pape envoya en Sardaigne Paul Eveſque de Populonio & Saxe Abbé de S. Jean & S. Paul pour arreſter le deſordre des mariage inceſtueux.

VII. *Anaſtaſe Bibliothecaire.*

Anaſtaſe Bibliothecaire dédiant au Pape Adrien ſa traduction des Actes du VIII. Concile general prend la qualité d'Abbé, & Hincmar l'a luy donne auſſi dans l'inſcription d'une lettre, ce qui fait juger qu'il eut la conduite de quelque monaſtere de Grecs ou de Latins. Un Autheur moderne le fait Abbé de ſainte Marie au delà du Tibre ou Gregoire IV. mit des Moines Chanoines : mais il n'en apporte pas de preuve. Il faut ſans doute diſtinguer Anaſtaſe d'un autre Abbé du meſme nom à qui Jean VIII. ordonna de rendre à l'Eveſque Gauderic la cellule ou petite Egliſe de ſaint Valentin ſituée dans le territoire de Sabine.

Flor. Martinel. Roma ſacra pag. 247.

Onuſfre le qualifie Moine. Tom conc. 8. pag. 896. Joan. 8. Ep. 191, indict. 12. ou l'an 879.

VIII. *Conſtitution de Jean VIII. touchant les Monaſteres.*

Il ſe trouve une conſtitution attribuée à Jean VIII. laquelle porte que lors qu'une Abbaye ſera vacante, elle ſera commiſe aux ſoins des Cardinaux, qui feront de la profeſſion monaſtique, afin qu'ils y mettent un Abbé en la place de celuy qui eſt mort, ou hors de charge, ce qui fait voir qu'en ce temps-là,

parmi les Cardinaux ou titulaires des Egliſes de Rome, il y en avoit ſouvent qui eſtoient Religieux.

On met en ce nombre Jean Moine du Mont-caſſin, & Diacre de l'Egliſe Romaine, qui a écrit en quatre livres la vie de ſaint Gregoire Pape. Son ouvrage eſt dedié à Jean VIII. par l'ordre duquel il le compoſa. Entre les preuves qu'il apporte pour juſtifier que ſaint Gregoire eſtant Religieux avoit gardé la Regle de ſaint Benoiſt, il obſerve que ce Saint n'avoit pas ſçeu la langue grecque, & conſequemment qu'il avoit eſté Moine Latin. Dans ce raiſonnement Jean ſuppoſe comme une choſe conſtante que la Regle de ſaint Benoiſt eſtoit la Regle commune des Moines de l'Egliſe Latine. Enquoy il doit être crû principalement à l'égard de ſon temps & de l'Italie; puiſque ce qu'il dit eſt conforme à l'ordre Romain, comme l'on a vû ci-devant, & au Concile de Pavie, dont il ſera parlé en ſon lieu.

Cet Autheur rapporte diverſes choſes arrivées dans le monaſtere de ſaint Gregoire, mais comme il temoigne que cette Abbaye eſtoit alors habitée par des Moines Grecs, nous omettrons ces evenemens, & nous nous contenterons de dire qu'un Eveſque nommé Lucide qui avoit l'adminiſtration de ce monaſtere, ſe ſentant attaqué d'une dangereuſe maladie, ainſi que luy avoit predit un Religieux, s'y retira auſſi-toſt, & ſe fit revêtir de l'habit Monaſtique avant que d'expirer. Il paroiſt par Jean Diacre, qu'outre ce Monaſtere qui s'appelloit alors ſaint André, *in Clivo ſcauri*, il y en avoit encore un du meſme nom où demeuroient des Religieuſes. Cet Autheur témoigne que ce ne fut point volontairement; mais par neceſſité que l'on mit des Moines Grecs dans l'Abbaye de ſaint Gregoire, & il ſouhaite que l'on y remette des Religieux Latins. Mais il laiſſe à rechercher quel fut cette neceſſité: peut-eſtre fut-on contraint de faire ce changement pour loger des Religieux d'Orient, qui s'eſtoient refugiez à Rome pour éviter la violence des ennemis des Images ſacrées, & que l'on ſe porta d'autant plus aiſément à leur donner ce Monaſtere, qu'il eſtoit deſert, ou habité d'un petit nombre de Religieux Romains. Au reſte le ſouhait de Jean Diacre a eu depuis ſon accompliſſement, & cette Abbaye eſt aujourd'huy poſſedée par des Solitaires de l'Ordre de Camaldule, qui ſuivent la Regle de ſaint Benoiſt. Jean écrivit encore la vie de ſaint Cle-

CH. LXVIII.

Monaſteria abbatibus viduata, & Abbatum noſtra præcedente conſcientia ſubſtitutionem his qui ſunt inter vos Monaſticæ profeſſionis, diſponenda committimus. *Concil. Tom. 9. pag. 238.*

IX.

Jean Diacre.

Act. tom. 1. pag. 386.

On a peut-eſtre confondu ce Jean Diacre de l'Egliſe Romaine avec Jean Moine du Mont-caſſin, qui a auſſi laiſſé des ouvrages. Vide Petrum Diaconum de viris illuſt. Caſſin. c. 38.

X.

Monaſtere de S. Gregoire.

Act. tom. 1.

C'eſtoit un mal de gorge dont il mourut bien du monde à Rome, vers l'an 856.

Act. tom 1 p 492.

Où il faudroit croire que ce Monaſtere de S. André eſtoit double.

Act. tom. 1. p. 495.

A Latinitate in græcitatem neceſſitate potius quam voluntate converſum.

Act tom. 1. p. 488.

Digitized by Google

CH.LXVIII. ment Pape, à la priere de Gauderic Eveſque de Veletri, qui l'engagea à compoſer cet Ouvrage, parce que ſa Cathedrale eſtoit dediée à ce Saint. Le Pape Eſtienne qui entra dans le ſaint Siege l'an 885. fit faire une croix d'or pour le Monaſtere de S. André du Mont, qui eſtoit celui de S. Gregoire, ou celuy des Religieuſes ſitué au meſme quartier. Il donna un encenſoir d'argent à celui de ſaint Silveſtre au mont Soracte, & envoya des reliques à divers Monaſteres, où il ſe fit depuis des miracles.

CHAPITRE LXIX.

Des Monaſteres de Farfe, de Ferentille, & de ſaint Gemini.

I. *Benoiſt Abbé de Farfe obtient des graces de Charlemagne, & de Louis le Debonnaire.*

L'Abbaye de Nôtre-Dame de Farfe qui eſtoit un des principaux Monaſteres d'Italie conſerva ce rang, & meſme s'accrut encore beaucoup durant le IX. ſiecle, par la protection, & par les liberalitez des Princes François. On en void la preuve dans diverſes Chartes expediées en faveur des Abbez Benoiſt, Ingoald, Sichard, Petron, Jean. Du temps de Benoiſt, ſçavoir l'an 803. Charlemagne maintint ſa Communauté dans la poſſeſſion de ſes biens, & dans ſes franchiſes. Cet Abbé obtint encore la meſme grace de Loüis le Debonnaire. La Charte de ce Prince, qui eſt de l'an 815. fait voir que Farfe avoit (ou pouvoit avoir) ſous ſa dépendance des Egliſes, des Monaſteres, des Hoſpitaux, & des Prieurez, ou reſidences. Ces Monaſteres qui y eſtoient aſſujetis, eſtoient ceux de ſaint Marc, & celui de ſaint Sauveur, qui eſtoient prés de Spolete: Celui de ſaint George ſitué prés de Rieti, & habité par des Religieuſes, & celui de ſaint Silveſtre, ou de ſainte Marine, dans le territoire de Ferme. Par ces Lettres Loüis accorda à Benoiſt les meſmes privileges dont joüiſſoient les Abbayes de nôtre Ordre qui eſtoient en France.

Bullar. Caſſin. tom. 2. pag. 21. Franc. Ducheſne Hiſtor. Franc. tom. 3. pag. 653.

II. *Ingoald Abbé en reçoit auſſi de ce Prince, & de ſon Fils Lothaire.*

Cet Abbé eut pour ſucceſſeur Ingoald, à qui le Pape Paſchal donna un Privilege l'an 817. Ingoald fut enſuite inquieté touchant l'eſtat & la qualité de ſon Monaſtere. Pour entendre cecy il faut ſe ſouvenir de ce qui a eſté dit cy-devant; ſçavoir, qu'il y avoit des Monaſteres qui eſtoient ſous la protection particuliere des Souverains, & d'autres qui dépendoient

doient des Egliſes, ou des grandes Abbayes. Serge Bibliothecaire & Avocat de l'Egliſe Romaine, pretendit que l'Abbaye de Farfe eſtoit aſſujettie par une ſoumiſſion ſpeciale à cette Egliſe. Je dis par une ſoumiſſion ſpeciale, car il ne s'agiſſoit point de la juriſdiction ſpirituelle ni de la dépendance generale qu'ont tous les lieux ſaints à l'égard du Siege Apoſtolique : Et il y a apparence que le fondement de la pretention de Serge eſtoit que le Monaſtere de Farfe eſtoit ſitué dans le territoire de Sabine, qui avoit eſté donné à l'Egliſe Romaine par Charlemagne. Mais Ingoald ſouſtint que ſon Abbaye eſtoit libre à cet égard, & que depuis ſon origine elle avoit eu pour uniques Protecteurs les Roys de Lombardie, & enſuite les Princes François qui avoient regné en Italie ; & il eſt à remarquer que la protection de ces Princes n'eſtoit pas ſeulement glorieuſe à ſa communauté, mais encore utile & preſque neceſſaire pour joüir plus paiſiblement des biens qu'elle poſſedoit dans les païs de leur obeïſſance. Cette affaire fut examinée l'an 823. en preſence du Pape, & du jeune Empereur Lothaire, & cet Abbé gagna ſa cauſe. Loüis le Debonnaire combla de graces Ingoald, & entr'autres choſes luy permit d'arreſter en quelque lieu que ce fut les Moines de ſon Monaſtere, ou ceux qui eſtant enfans y auroient eſté offerts ſelon la Regle de ſaint Benoiſt, ſi quelqu'un d'entr'eux venoit à s'enfuïr du cloiſtre pour s'aller eſtablir ailleurs. Ce meſme Prince & ſon fils Lothaire qu'il avoit aſſocié à l'Empire, donnerent à Ingoald le petit Monaſtere de ſaint Eſtienne, ſitué ſur les confins du territoire de Teate.

CH. LXXI.

Ibid pag. 660.

Secundum Regulam S. Benedicti offerti. Ibid. p. 657. L'an 828. ou 26.

III.

Sichard, Hilderic & Perion Abbez.

Sichard ſucceſſeur d'Ingoald obtint de Lothaire une Charte fort ample, qui maintenoit ſa Communauté dans la poſſeſſion de ſes terres, & dans la liberté de s'élire un Abbé ſuivant la Regle de ſaint Benoiſt. Il paroiſt par ces Lettres que ce Monaſtere eſtoit fort riche, & que les grands domaines dont il joüiſſoit eſtoient venus en partie de la pieuſe liberalité des Princes, & d'autres fidelles, & en partie des oblations de ceux qui s'y eſtoient conſacrez au ſervice de Dieu. L'Abbé Hilderic ſucceſſeur de Sichard fut vray-ſemblablement de ces derniers. Car la Charte que nous venons de citer marque expreſſement que les biens d'Hilderic, de Taciberge ſa mere, & d'Helciberge ſa femme appartenoient au Monaſtere de Farfe. De ſorte qu'il y a apparence qu'Hilderic s'y faiſant

Vel etiam Monachorum qui in eodem Monaſterio ſuas animas ſalvare cupientes intraverunt, & ibidem res ſuas delegaverunt *Ibid p. 664.* Res Hilderici, & Taciperga, &c. *pag. 662.*

CH. LXIX.

Religieux y porta tous ſes biens, & que ſa femme & peut-eſtre auſſi ſa mere, touchées d'un ſemblable mouvement de pieté, ſe donnerent auſſi à Dieu, ſoit pour vivre dans quelque cellule prés de Farfe, ou dans la Communauté des Religieuſes de ſaint Georges, qui dépendoit de cette Abbaye. Hilderic entra dans la charge d'Abbé, par le choix des Religieux & ſon election fut confirmée par Lothaire. Quelques années aprés la mort de ce Prince, l'Empereur Loüis II. ſon fils accorda des Lettres de protection à l'Abbé Perton ſucceſſeur d'Hilderic, & il ordonna auſſi qu'il ne ſeroit point permis aux Abbez d'aliener, ou de donner en benefice les revenus deſtinez pour la ſubſiſtance des Religieux, ou pour les aumônes, ſinon en cas d'un échange avantageux. Prés de Farfe il y avoit un autre Monaſtere dedié ſous le titre de ſaint Sauveur; & celui-ci avoit pour Abbé Anaſtaſe au meſme temps que Jean avoit la conduite de Farfe. Loüis alla viſiter ces deux Monaſteres le jour de la Pentecoſte, * & en confirma par ſes Lettres les franchiſes, & les privileges. Enfin Charles le Chauve accorda encore la meſme grace à Jean, & ſa Charte eſt une des premieres qu'il fit expedier aprés avoir eſté couronné Empereur.

Res Hilderici Patris Auctulfi p. 663. *Il eſt plus probable que l'Abbé Hildeſic eſt ce premier Hilderic, l'année eſt marquée diverſement* * *Hiſt. r. Franc. 3. Imperii 23. Indict. 5. v. Kal. Iunii in civitate Roma Bullar. Caſſin. Imp. 13. Ind. 4. Sçavoir l'an 875. le 26. Decembre, qui eſtoit le lendemain du couronnement de Charles.*

IV.

Abbaye de ſaint Pierre de Ferentille.

Vers l'an 840.

L'Abbaye de ſaint Pierre de Ferentille ayant pris grand accroiſſement, & eſtant une des plus conſiderables de la Province d'Umbrie à l'égard des biens temporels & des privileges. Siguald Eveſque de Spolete que ſon habileté dans la Medecine avoit mis en grande faveur auprés de Lothaire Roy d'Italie, l'obtint de ce Prince, & pour en reünir tout le revenu à ſa Cathedrale, en chaſſa les Religieux. Mais le ſaint Apoſtre Patron du Monaſtere, ne ſouffrit pas que l'on y abolit ainſi le ſervice de Dieu, & qu'on la reduiſit à n'eſtre preſque plus qu'une ferme. Il apparut trois fois en ſonge à un Religieux de la Communauté, & luy ordonna d'aller repreſenter à ce Prelat l'injuſtice de ſon procedé. Ce Religieux prit la liberté de faire là-deſſus des remonſtrances à Siguald, & le ſupplia de remettre les choſes dans l'eſtat où il les avoit trouvées. Mais ce Prelat n'ayant en veuë que ſon intereſt, n'eut point d'égard à ſes prieres. Quelque temps aprés il fut frappé de lepre, & il en mourut. Il arriva de plus quelque choſe d'extraordinaire à ſon tombeau qui effraya ſon Clergé. De ſorte que Luitard ſon ſucceſſeur ne doutant point qu'il ne ſe fut attiré ces maux par la maniere dont il en avoit uſé envers les Religieux de Ferentille, leur per-

Ital. ſacr. tom. 1. Epiſcop. Spolet pag. 173. Iacobill. de Santi dell' Vmbria pag. 269.

mit de rentrer dans leur Monaſtere. Cette Abbaye fut depuis ruinée par les Barbares, & reſtablie par l'Empereur Othon III. CH. LXIX.

V.

Saint Gemini Religieux.

Entre Terni & Narni, villes du Duché de Spolete, il y a un bourg dont la Paroiſſe eſt dediée à S. Gemini, laquelle eſtoit autrefois un Monaſtere de nôtre Ordre. On dit que ſaint Gemini naquit en Syrie, & qu'ayant preferé la pauvreté Evangelique à une charge de General d'armée, & à la riche ſucceſſion de ſon pere, il paſſa en Italie, & ſe fit Religieux à Fano dans l'Abbaye de ſaint Paternien. Il y garda exactement la Regle, & ſon merite lui aquit l'eſtime & la veneration de tout le monde. Son humilité ne pouvant ſouffrir l'honneur que chacun lui rendoit, il ſe retira de ſon Monaſtere avec la permiſſion de l'Abbé, & vint à Spolete. Si l'on en croid ſon Hiſtorien, ſa patience y fut éprouvée par un outrage ſemblable à celui que reçût ſaint Iſac, car s'eſtant mis en oraiſon dans l'Egliſe de ſaint Gregoire, il fut frappé à la joüe par un jeune homme à qui ſon application à la priere ne lui avoit pas permis de répondre auſſi-toſt que l'autre lui avoit parlé. Celui qui lui avoit donné ce ſoufflet fut incontinent ſaiſi d'une faſcheuſe maladie, dont il guerit par l'interceſſion de S. Gemini. De Spolete le Saint alla à Mattana ville depuis ruinée qui occupoit le lieu où eſt à preſent l'Abbaye de ſainte Marie de Pantane au territoire de Todi, & il y guerit une fille tourmentée du demon. Il vint enſuite à Caſentin, & il demeura dans un Monaſtere ſitué hors des murailles où il baſtit une Egliſe ſous l'invocation de ſaint Nicolas. Il y mena une vie fort exemplaire, & fit ſouvent des miracles pour la gueriſon des malades. Eſtant allé à Ferento, il voulut en exhorter le peuple à la penitence, mais il trouva des cœurs endurcis qui ne le purent ſouffrir, & le chaſſerent de leur ville. Il ſe retira dans une maiſon qui n'en eſtoit pas fort éloignée, & aprés y avoir continué quelque temps les exercices de pieté, il mourut en paix le 9. d'Octobre vers l'an 815. Il fut enterré dans Ferento, & depuis l'on bâtit une Egliſe à ſon honneur dans le lieu où il repoſoit. La ville de Caſentin ayant eſté ruinée par les Sarrazins fut reſtablie par les habitans, & porta depuis le nom de ſaint Gemini, parce que la principale Egliſe fut dediée au Saint: Cette Egliſe eſtoit deſervie par des Religieux de nôtre Inſtitut, qui eſtoient ſous la conduite d'un Abbé. Mais depuis l'ordre Monaſtique y a eſté eſteint, & il en eſt de meſme

Saint Paternien a eſté le premier Eveſque de Fano.

Gregor. Dialog. l. 3. c. 14. cy-devant tome 1. page.

Iacobil. pag. 740.

Ibid. p. 392. & 394. Cabr. Pennot. l. 3. c. 35.

CH. LXIX. de l'Abbaye de saint Nicolas, où demeurent aujourd'hui des Prestres seculiers. On attribuë à saint Isac la fondation du Monastere de saint Julien de *Monteluco*, habité par des Religieux de nôtre Ordre, & depuis donné à des Chanoines Reguliers.

VI. *Vinigise Duc de Spolete.*

Vinigise Duc de Spolete estant avancé en âge, quitta l'habit seculier, & embrassa l'estat Religieux. Mais il n'en pratiqua pas long-temps les exercices, sa mort ayant suivi de prés son engagement dans cette sainte profession.

CHAPITRE LXX.

De la fondation des Abbayes de Casaure, & de sainte Croix.

I. *Fondation de saint Clement de Casaure.* *L'an 851. ou 852. Erchemp. n. 20.*

LOüis qui avoit esté fait Empereur l'an 849. mesme du vivant de son pere Lothaire, allant à Benevent la troisiéme année de son Empire, pour s'opposer aux Sarrazins qui s'étoient emparez de Bari, passa par Casaure Isle de la riviere de Pescaire, dans le Dioceſe de Penne en Apoüille, & comme il avoit déja resolu de fonder un Monastere, il fit reflexion sur la situation avantageuse de cette Isle, & la choisit pour l'execution de son dessein. Il acheta donc Casaure, & plusieurs terres des environs, & donna ordre que l'on y fit des bâtimens pour y loger des Religieux. Il y a apparence que l'ouvrage fut interrompu, ou que l'on y travailla lentement: car ce Monastere ne commença d'estre peuplé d'une Communauté de Religieux que vers l'an 866. ou mesme six ou sept ans aprés. Leur premier Abbé fut le venerable Romain Prestre, fort vertueux, qui avoit bien pratiqué l'observance reguliere, & que l'Empereur jugea capable d'estre le Pasteur, & le Maistre de ceux qui fuïant les orages & les dangers du siecle, viendroient se refugier dans Casaure, pour y donner tous leurs soins à l'affaire de leur salut, & tâcher de se rendre dignes de la gloire du Ciel. C'est ce que porte une des Chartes de Loüis, qui est de l'an 873. Il n'y est point parlé des reliques de S. Clement: Mais il en est fait mention dans une autre du premier de Septembre de l'an 874. Et c'est pourquoy il y a lieu de douter que ces saintes reliques ayent esté transferées à Casaure dés l'an 872. un peu aprés que ce

Romanum probum moribus, & regularibus instrumentis tritum. *Spicil. tom. 1. pag. 370. 381.*

Prince euſt eſté couronné à Rome par le Pape Adrien II. ainſi que dit la Chronique de cette Abbaye. Quoy qu'il en ſoit, il eſt certain que ce Prince enrichit ce Monaſtere du corps de ſaint Clement martyr, qu'il avoit obtenu du Pape Adrien (ou peut-eſtre de Jean VIII.) Loüis favoriſa extrêmement cette Abbaye, & la combla de graces, & de privileges. On dit qu'aſſiſtant à la Dedicace pour témoigner ſon tres-profond reſpect envers la tres-ſainte Trinité, à qui l'Egliſe fut conſacrée, & pour faire voir qu'il prenoit ce lieu ſaint ſous ſa protection, il y donna ſon Sceptre, voulant que l'Abbé & ſes ſucceſſeurs le portaſſent au lieu de Croſſe, ou de Bâton Paſtoral, dans les Feſtes ſolennelles. Et ils le porterent en effet juſqu'à la fin de l'onziéme ſiecle, que l'Abbé Grimald ſupplia Urbain II. d'accorder à ſon Monaſtere la protection du ſaint Siege, & reçût de ce Pape la croſſe Abbatiale. Entre les divers Autels de l'Egliſe de Caſaure, il y en avoit un dedié à l'honneur de ſaint Benoiſt, *le Pere des Religieux & l'Inſtituteur de la regle celeſte.* C'eſt l'eloge que donne à ce Saint l'Auteur de la Chronique. L'Egliſe, ou le Prieuré de ſaint Maur martyr d'Amiterne, d'où l'on avoit tiré l'Abbé Romain, fut unie par l'Empereur au Monaſtere de Caſaure. Romain obtint du Roy Carloman la confirmation des graces que lui avoit accordé Loüis II. Il fut auſſi favoriſé de Charles le Gras, & ce Prince eſtant dans l'Abbaye de Nonantule l'an 883. lui donna des terres de ſon domaine qui eſtoient à Amiterne. Quelque temps aprés cet Abbé mourut, & c'eſt pourquoy, s'il eſt vray qu'il ait gouverné dix-huit ans, il faut rapporter la fondation de Caſaure à l'an 866. Les Religieux lui ſubſtituerent Beat, homme fort doux, & d'une vie exemplaire. Sa mort qui arriva deux ans aprés, fit place à Americ, dont l'adminiſtration s'eſtendit dans le x. ſiecle.

CH. LXX.

Ital. ſacr. tom. 6. pag. 1198.

Duchesne Hiſtor. Franc. tom 3. pag 549.

Avant que de traiter un autre ſujet, il ne ſera pas inutile d'obſerver que les reliques de ſaint Clement avoient eſté apportées à Rome par ſaint Conſtantin le Philoſophe, nommé auſſi *Cyrille*, qui avoit preſché la Foy aux Sclavons, traduit les Livres ſaints en leur langue, & inventé de nouveaux caracteres pour écrire ſa traduction. Sa ſanté ne lui permettant plus de continuer ſes travaux Apoſtoliques, il choiſit pour ſon ſucceſſeur ſaint Methodius ſon frere; il reçût l'habit Monaſtique, & mourut quarante jours aprés C'eſt une queſtion ſi ce ſaint Methodius doit eſtre diſtingué de Methodius, Romain de naiſſan-

II.

Saint Cyrille, ou Conſtantin Apôtre des Sclavons. Bolland. 9. Mart.

CH. LXX. ce, Prestre, Religieux & Peintre, qui estant à la Cour de Bogoris Roy des Bulgares, fit un tableau où il representa le jugement dernier, ce qui effraya ce Prince, & le porta à embrasser la Religion Chrestienne. Il est plus probable que ces deux Methodius ont esté differens.

III. *Abbaye de sainte Croix.*

Theodore Evesque de Ferme, fonda un Monastere dans une Isle de son Dioceſe, & le dedia sous le titre de la sainte Croix. L'Empereur Charles le Gras le dota de quelques terres, mais comme elles ne suffisoient pas pour l'entretien & la nourriture des Religieux, ce Prelat y en donna d'autres de sa propre Eglise, du consentement de ce Prince, & de son Clergé. Il obligea seulement les Religieux de payer chaque année une petite rente à sa Cathedrale, pour marque de leur dependance : ensorte neanmoins que leur Monastere seroit sous la puissance & la protection du Prince. Il leur laissa la liberté de s'élire des Abbez, & permit aux Abbez d'etablir des Ecclesiastiques pour le gouvernement des Paroisses qui appartenoient à leur Monastere. Entre ces lieux saints, il y avoit une Eglise située dans Ferme mesme, & accompagnée d'une maison que le Fondateur leur donna pour servir de retraite, & de logis à ceux d'entre eux qui viendroient à la ville pour les affaires de leur Communauté : La Charte de la fondation est dattée du quatorziéme de Septembre l'an 887. ou plûtoſt selon nôtre maniere de compter de l'an 886. & souscrite de dix-huit Evesques, qui accorderent des Indulgences à ceux qui donneroient de leurs biens à cette nouvelle Abbaye, & qui y choisiroient leur sepulture.

Ital. sacr. tom. 2. pag. 746.

CHAPITRE LXX.

Des Abbayes de Montamiat, de saint Anthime, & de saint André de Florence.

I. *Abbaye de Montamiat.*

CHarlemagne accorda des Lettres de protection au Monastere de saint Sauveur de Montamiat, & maintint les Religieux dans la possession de leurs biens, & dans le pouvoir de s'élire des Abbez, comme il se voit par une Charte de Loüis le Debonnaire, donnée l'an 816. pour le mesme sujet. Ils estoient alors sous la conduite du venerable Audoald. Thibauld Evesque

CH. LXX.

que de Chinſi leur fut tres-favorable : & dans les occaſions il employa le credit qu'il avoit à la Cour, pour leur obtenir les ſecours & les graces dont ils avoient beſoin. Comme il aimoit les Lettres ſaintes, & qu'il y eſtoit fort intelligent, il les porta à s'y appliquer, & ce fut dans cette veuë qu'il fit tranſcrire des Livres pour leur Bibliotheque. Entre ceux qu'il leur donna, il s'en trouve encore un qui contient un traité de Raban, touchant la Predeſtination contre Gotheſcalc, & ſa Lettre au Comte Eberard, pour l'exhorter à ne point proteger ce Moine, & à luy impoſer ſilence. Thibauld fut enterré dans l'Egliſe du Montamiat, ſous l'Autel de ſaint Benoiſt. Aprés ſa mort le Monaſtere tomba entre les mains d'Adminiſtrateurs qui en diſſiperent les revenus, en maltraiterent les Religieux, & les reduiſirent à ne pouvoir preſque plus chanter l'Office divin, ni continuer les autres exercices de leur profeſſion. Loüis II. voulant remedier à ce deſordre, donna la conduite de ce Monaſtere à Adulbert qui deſtina de certaines terres, & de certaines Egliſes ou Prieurez pour la ſubſiſtance des Religieux, & ce reglement fut confirmé par ce Prince, & depuis * par l'Empereur Arnoul.

Ital. ſacr. tom 5. pag. 706.

* *L'an 896.*

II.

Monaſtere de S. Anthime.

Apollinaire eſtoit Abbé de S. Anthime au Dioceſe de Sienne, du temps de l'Empereur Loüis qui maintint ſa Communauté dans la poſſeſſion de ſes revenus. S'il n'y a point d'erreur dans la datte des Lettres de ce Prince, elles ſont de l'an 814. & conſequemment de Loüis le Debonnaire.

Ibid. pag. 623.

III.

Monaſtere de S. André.

Ce Prince, ou plûtoſt Loüis II. auſſi Empereur, ayant donné à l'Egliſe Cathedrale de Florence, alors dediée à ſaint Jean le petit Monaſtere de ſaint André, où demeuroient quelques Religieuſes, Roding Eveſque de cette ville, voulut y eſtablir une plus exacte regularité, & pour cet effet il en donna la conduite à ſa ſœur Radburge, qui s'eſtoit conſacrée au ſervice de Dieu. Cette Abbeſſe eſtant morte, il luy ſubſtitua Berthe fille du Comte Hupold, & permit à ſa Communauté d'élire à l'avenir leurs Superieures du conſentement de ſes ſucceſſeurs dans l'Eveſché de Florence. Berthe s'obligea de faire chaque année à l'Egliſe de ſaint Jean, le meſme preſent que ſon Monaſtere avoit couſtume de faire à l'Empereur, avant qu'il eut eſté mis ſous la dependance particuliere de cette Egliſe. Tout cecy ſe juſtifie par l'acte de ſon Inſtitution, qui ſemble eſtre de l'an 852. Quelques années aprés, Berthe eut pour Coadjutrice Idemberthe fille du Comte Ubauld, comme il ſe void dans un acte qui

Ce Monaſtere a eſté depuis changé en Paroiſſe.

Cum congregatione Monacharum ibidem Deo famulanti ibidem eas Abbatiſſas eligere, & per ſonum de ipſa campana & thuribulum de ipſo Monaſterio eas inveſtiret, &c. *Ibid. pag. 35.*

CH. LXXII. marque que les Abbeſſes eſtoient miſes en poſſeſſion de leur charge au ſon de la cloche, & avec l'encenſoir.

CHAPITRE LXXII.

Des Monaſteres de Bobio, de Brugnet, de Tolla, & de Nonantule.

I. *Abbez ou Adminiſtrateurs de Bobio.*

IL a eſté remarqué cy-devant que le venerable Vvala Abbé de Corbie, & Ebbes Archeveſques de Reims, ayant eſté obligez de ſe retirer en Italie auprés de Lothaire, dont ils avoient ſuivi le parti, poſſederent l'un aprés l'autre l'Abbaye de Bobio. Les ſoins de Vvala y furent tres-utiles pour y conſerver l'ordre Monaſtique, & pour empeſcher qu'elle ne fut ſecariſée. Et c'eſt pourquoy, ſelon l'obſervation de Paſchaſe, on luy fit un honneur qu'il avoit bien merité, lors qu'aprés ſa mort on l'enterra prés de ſaint Colomban. Amaurri Eveſque de Come eut l'adminiſtration de Bobio, & obtint de l'Empereur Loüis II. des Lettres qui maintenoient ce Monaſtere dans la joüiſſance de ſes biens, & de ſes privileges. Vers la fin du IX. ſiecle, Gui, & enſuite Lambert Roys d'Italie, ſeparerent les revenus de Bobio en deux portions, & en deſtinerent une pour la ſubſiſtance des Religieux. Mais ils marquent aſſez dans leurs Chartes qu'ils n'avoient fait ce partage que par une pure neceſſité, & pour le bien de la paix, & qu'ils ſouhaitoient que les choſes retournaſſent à leur premier eſtat; c'eſt-à-dire, que l'Abbé & les Moines vecuſſent en commun. Le venerable Agilulphe qui gouvernoit alors le Monaſtere, en rebâtit l'Egliſe, y fit un clocher, & y mit des cloches.

En 860. ou 865. l'année XI. de Louis.

L'an 895. & 896. Ut de illa parte quam in uſu Monachorum delegavimus, interim dum Domino auxiliante (cœnobium) ad priſtinum revertatur ſtatum. Ital. ſacr. tom. 4. pag. 1342. & 1344.

L'an 895. 903. Act. ſac. 2. pag. 41.

II. *Monaſteres de Brugnet, & de Tolla*

Ital Sacr. tom. 4. pag. 1364

Ermibert eſtoit Abbé de Brugnet l'an 881. comme il ſe voit par la Charte que lui accorda Charles le Gras, pour la conſervation des biens & des franchiſes de ſon Monaſtere. L'année ſuivante Pierre ſucceſſeur d'Ermibert, ou Officier de ſa Communauté, alla trouver ce Prince qui eſtoit venu à Ravennes pour conferer avec le Pape, & obtint de lui de nouvelles Lettres de protection pour arreſter le cours de diverſes vexations qu'on faiſoit à leur Monaſtere. Il eſt fait mention de l'Abbaye de Tolla du Dioceſe de Plaiſance dans des Lettres de Charlemagne de l'an 808.

Brugnette eſt à preſent un Eveſché.

Les

III.

Abbaye de Nonantule.

Les deux prochains ſucceſſeurs de ſaint Anſelme Abbé de Nonantule furent Pierre, & Anfroy. Pierre commença à gouverner l'an 803. Afin que l'on fit un bon uſage des biens du Monaſtere, il en dreſſa un eſtat & determina ce que l'on en devoit employer en aumoſnes, & pour la reception des hoſtes, & ce qui devoit eſtre deſtiné pour l'entretien & la decoration de l'Egliſe, & pour la nourriture des Religieux. Charlemagne l'envoya en ambaſſade à Conſtantinople avec Amalarius Archeveſque de Treves, pour traiter de la paix avec Michel Empereur d'Orient. Anfroy lui ſucceda vers l'an 820. il excella en pieté. L'on ne peut pas douter qu'il ne fut intelligent, & capable de negocier de grandes affaires, puiſque l'an 828. il eut le meſme employ que ſon predeceſſeur, ayant eſté choiſi par Loüis le Debonnaire pour aller auſſi à Conſtantinople en qualité d'Ambaſſadeur avec Halitgar Eveſque de Cambrai. Il mourut vers l'an 837. Le catalogue des Abbez ne donne que les noms de ſes huit prochains ſucceſſeurs. Le douziéme qui fut Theodon eut la conduite du Monaſtere l'an 869. & le gouverna environ huit ans. Aprés ſa mort arrivée au plus tard le premier de Mars de l'an 877. la ſuite des Abbez reguliers fut interrompuë par l'entrepriſe d'Adelard Eveſque de Verone, qui ayant obtenu par ſurpriſe ce Monaſtere à titre de benefice, en opprima les Religieux, & les reduiſit dans une extréme neceſſité. L'on en fit des plaintes au Pape Jean VIII. qui pour arreſter le cours de cette injuſtice, excommunia ce Prelat, comme l'on peut voir par trois de ſes Lettres. Douze ans aprés ſçavoir l'an 889. le Monaſtere eſtant encore ſans Abbé regulier, fut ruiné par un incendie. Les trois prochains ſucceſſeurs de Theodon ſont Lanfroy, qui prit la conduite de l'Abbaye l'an 890. ou l'année ſuivante: Leopard qui eut le deplaiſir de voir ſon Monaſtere ravagé par les Hongrois: & Pierre qui fit tranſferer les reliques de ſaint Seneſe, & de ſaint Theopompe, comme l'on verra dans le Livre ſuivant.

Eginh. Chronic. an. 813. 828.

L'an 877. Joan. Ep. 47. 48 49.

Ital. ſacr. tom. 5. pag 478. 480.

L'an 899. ou plûtoſt en 901. ou 902.

CHAPITRE LXXIII.

Des Monaſteres de S. Sever, de S. Apollinaire, & de S. Vital de Ravenne : De celui de S. Barthelemi prés de Ferrare.

I. *Abbayes de S Sever, & de S. Apollinaire.*

ENtre la ville de Ravenne, & l'Abbaye de ſaint Apollinaire de Claſſe, il y avoit un autre monaſtere dedié à ſaint Sever, & où repoſoit le corps de ce Saint avec celui de ſainte Vincence ſa femme, & de ſainte Innocence leur fille: Mais l'an 836. on en tira ces oſſemens ſacrez, & on les transfera en Allemagne : ce qui ſe paſſa en cette ſorte. Un Eccleſiaſtique nommé Felix, couroit de Province en Province, & ne faiſoit point de ſcrupule de prendre par tout des reliques, & de les vendre. Ayant oüi parler avec grande eſtime de celles de ſaint Sever, il crut qu'il devoit tenter de les enlever, & il s'en ouvrit à des perſonnes qu'il engagea dans le meſme deſſein. Pour cet effet, il ſe tranſporta au monaſtere du Saint, & il y fut reçû avec beaucoup de charité. Aprés y avoir demeuré quelque temps, il feignit d'y vouloir ſervir Dieu le reſte de ſes jours, & il le perſuada ſi bien aux Religieux, qu'ils l'admirent dans leur ſocieté, aprés qu'il leur eut promis avec ſerment de ne les point quitter. Ayant gagné la confidence du Sacriſtain, il lui fit agréer qu'il l'aidât dans ſes fonctions ; & Felix s'aquittoit de cet employ avec beaucoup de ſoin & de diligence. Il cherchoit cependant l'occaſion d'executer ſon deſſein, & l'ayant trouvée, il enleva les reliques des trois Saints, dont nous venons de parler, & s'enfuit du Cloiſtre. Dés que les Religieux ſe furent apperçûs de la perte qu'ils avoient faite, ils jugerent que Felix prendroit le chemin de France d'où il eſtoit venu, & ils en écrivirent à des perſonnes puiſſantes afin qu'on l'arreſtât dans quelque paſſage, mais il ne marcha que de nuit, & il apporta tant de precaution à ſe cacher, qu'il s'avança juſqu'à Pavie ſans eſtre reconnu. Il trouva en cette ville Otgar Archeveſque de Mayence, & lui ayant découvert qu'il avoit de ſaintes reliques il les lui donna, & ce Prelat en reconnut le prix, & la dignité meſme par un miracle. Otgar eſtoit venu à Pavie avec Hilde, ou Hilduin, Eveſque de Verdun, & les Comtes Varin, & Adalgiſe, pour achever de reconcilier Lothaire avec l'Empereur Loüis ſon pere : ce qui

Bolland. 1. Febr. pag. 90. Act. ſac. 4. part 2. pag 61.

fait juger que l'evenement dont nous faiſons le recit arriva l'an 836. Cet Archeveſque transfera ces reliques en Allemagne, & les mit dans l'Abbaye de ſaint Alban prés de Mayence ; mais il porta enſuite le corps de ſaint Sever à Erford en Thuringe, & en fit preſent à l'Egliſe de ſaint Paul. Vers le milieu du IX. ſiecle, les Sarrazins ravagerent les monaſteres de ſaint Apollinaire, & de ſaint Sever, mais ils ne les ruinerent pas ; & ce que nous allons dire donne lieu de croire que la regle eſtoit aſſez bien gardée dans ce dernier. Un Preſtre de Thuringe nommé Luidolphe, qui eſtoit peut-eſtre Religieux, liſant les Dialogues de ſaint Gregoire, en fut fort touché, & reſolut d'aller à Rome par penitence. Ayant obtenu la permiſſion de ſes Superieurs, il fit devotement ce pelerinage, & repaſſa par Ravenne pour ſçavoir qui eſtoit ce S. Sever, dont les reliques eſtoient reverées dans ſon païs. Il n'y trouva perſonne qui put lui rien apprendre ſur ce ſujet, mais il rencontra un Religieux de l'Abbaye de ſaint Sever, qui l'aſſura que l'on en eſtoit bien inſtruit dans ſon monaſtere, & qui l'invita à y aller. Il ne ſera pas inutile d'obſerver que ce Religieux eſtoit François, & qu'il avoit eſté pris deux fois par les Barbares; ſçavoir, une fois en France par les Danois ou Normans, & une autre fois dans ſon monaſtere par les Sarrazins, mais que Dieu luy avoit fait la grace de recouvrer ſa liberté. Luitolphe ſe tranſporta à ſaint Sever avec pluſieurs perſonnes, & ils y furent tous reçûs fort charitablement par l'Abbé, & par ſa communauté qui eſtoit nombreuſe. Ayant marqué le ſujet de ſon voyage, un Religieux eut ordre de lui raconter la vie du Saint, ce qu'il fit auſſi-toſt, & ce Preſtre Allemand mit depuis par écrit ce qu'il en avoit appris de cette maniere.

CH. LXXIII.

Lambert Sch-fn. Chronic. ad ann. 836.

II.

Religieux établis dans l'Egliſe de ſaint Martin.

Un peu aprés le ravage que firent les Sarrazins dans ces deux monaſteres, Jean Archeveſque de Ravenne, transfera les corps de deux Saints dans l'Egliſe de ſaint Martin, ſituée dans la meſme ville, & qui eſtoit alors, ou fut depuis deſervie par des Religieux de noſtre Ordre. Il ſe répandit enſuite un faux bruit, que ces reliques eſtoient celles de ſaint Apollinaire, & cela donna occaſion au peuple d'appeller cette Egliſe ſaint Apollinaire le neuf, & fit naiſtre depuis un different entre les Religieux des deux Abbayes de ſaint Apollinaire, & de ſaint Martin, les uns & les autres pretendant d'avoir chez eux le corps du Saint. Les Abbayes de ſaint Laurent, de ſaint Mames,

Vers l'an 856.

Sagre Memorie di Ravenna de M. Fabri pag. 121.

CH. LXXIII. de sainte Marie de Cosmedin, de S. Esprit, situées dans Ravenne ou fort proche, furent habitées par des Moines Grecs, pendant que les Empereurs d'Orient possedoient cette ville, & la gouvernoient par des Lieutenans appellez Exarques; mais depuis on y mit des Religieux de nostre Ordre, soit dés que les Orientaux furent chassez de ce païs-là par les Lombards, ce qui arriva vers l'an 752. ou aprés que le regne des Lombards eut esté esteint par Charlemagne, qui donna Ravenne, & d'autres villes à l'Eglise Romaine.

Pag 228 231 244. 348.

III. *Abbaye de S. Vital.*

L'ordre monastique fut restabli dans saint Vital de Ravenne par Jean IX. du nom Archevesque de ce Diocese. Je dis restabli plûtost qu'introduit; parce que selon l'observation d'un Auteur qui a écrit des Antiquitez de cette ville, on a quelque preuve qu'il y avoit eu des Religieux dans saint Vital dés le VI. siecle. Ce mesme Prelat fit refleurir le service de Dieu dans le monastere de Nôtre-Dame de Palaziole, qui estoit à quatre lieues de Ravenne, dans une Isle qui fait partie d'une vaste forest appellée *Pigneta*. Il y mit une communauté de *Moines reguliers*, qu'il appella ainsi pour les distinguer des autres qui vivoient dans le dereglement, & il leur donna des terres & des revenus, les obligeant à reciter quelques prieres pour lui obtenir de Dieu la remission de ses pechez, & à nourrir à perpetuité cinquante pauvres le jour de son decés. La maniere dont il s'explique dans les lettres de fondation, marque qu'il estoit fort devot envers la sainte Vierge. Il est à croire qu'il dressa cette Charte, ou le jour de la dedicace de l'Eglise, ou dans quelque Synode: car outre sa souscription, l'on y voit encore celles de huit Evesques, il y est fait mention du monastere de saint Georges, qui estoit proche de l'Isle dont nous venons de parler. Au reste Palazziole ne subsiste plus, & les biens en sont à present unis à l'Abbaye de saint Vital, monastere de la Congregation du Mont-cassin.

Vers l'an 856.

Congregatio regularium Monachorum. *Bull. Cassin. Const. 46. pag. 38. 39.*

IV. *Fondation du Monastere de S. Barthelemi.*

Non loin de la ville de Ferrare, il se void une Abbaye de l'ordre de Cisteaux, mais beaucoup plus ancienne que cet Ordre ayant esté fondée ou rebâtie vers l'an 856. pour des Religieux de nostre Institut. Avant ce temps-là il y avoit au mesme lieu une petite Chapelle, prés de laquelle s'estoit retiré un Solitaire, nommé Sabin. Pendant qu'il s'y occupoit aux exercices de pieté, Marin fils d'Othon d'Est, & de Lada, prit sa souscription de la ville Comachio, que l'Empereur Loüis II. avoit donnée à

Ch. LXXIII.

ſon pere, & s'en fit appeller Comte. Les Venitiens en ayant de la jalouſie, le traverſerent & lui firent la guerre. Il ſe donna un combat où Marin qui avoit moins de troupes fut defait, & il courut un bruit qu'il avoit eſté tué. Mais ayant traverſé une riviere à la nage il ſe ſauva heureuſement. La Comteſſe Lada ſa mere le pleuroit cependant comme mort, & ce fut pour elle une ſurpriſe bien agreable, lors qu'eſtant prés de l'Ermitage de Sabin elle vit arriver ſon fils tout fatigué, mais ſans bleſſure, & plein de vie. Elle attribua ſa conſervation à une grace particuliere du Ciel, & pour en marquer ſa reconnoiſſance elle promit à Dieu de bâtir en ce lieu-là un monaſtere en l'honneur de ſaint Barthelemi dont on celebroit alors la Feſte. Quelque temps aprés elle ſe mit en devoir d'accomplir ſon vœu, & poſa ſa premiere pierre de ce Monaſtere; mais ſon fils qui eſtoit allé implorer le ſecours des François eſtant mort dans ce voyage, elle ne le ſurvécut que peu de jours. On crut que ſon entrepriſe ſeroit enſevelie avec elle; mais la divine Providence ſuſcita des perſonnes qui l'executerent. Sabin eſtoit de famille Noble, & avoit quelque bien. Il ſe joignit à lui trois Preſtres, Urſon, Pierre, Diſier, & un autre Urſon. Ils mirent en commun tout ce qu'ils poſſedoient, & reſolurent d'achever le Monaſtere commencé par Lada, & d'y embraſſer la profeſſion religieuſe. Viator Eveſque de Ferrare agréa leur deſſein, & aprés que l'Egliſe fut bâtie il l'a dedia en l'honneur de ſaint Barthelemi. L'Empereur Loüis II. prit cette Abbaye ſous ſa protection, comme il paroiſt par ſes lettres données à Ravenne l'an 23. de ſon regne Indiction ſeconde, en quoy il y a quelque erreur de copiſte. Cette vingt-troiſiéme année répond à l'an 866. auquel les Hiſtoriens de Ravenne témoignent que ce Prince vint en leur ville, & logea dans ſaint Apollinaire; mais ſelon l'Indiction ſeconde la Charte auroit eſté dreſſée l'an 869: pendant que ce Prince faiſoit la guerre aux Sarrazins de Bari. On pourroit douter ſi ce monaſtere de ſaint Barthelemi, ne fut point plûtoſt rebati que premierement fondé, & ce ſont quelques termes de cette Charte qui font naître ce doute. Sabin & les autres quatre Fondateurs aprés avoir vécu dans une ſainte Obſervance moururent avant l'an 911. & furent tous enterrez dans un meſme tombeau.

Cecy arriva ſous le Pontificat de Benoiſt III. qui entra dans le ſaint Siege l'an 855. & c'eſt pourquoy il ne faut pas mettre en 854. la Fondation de ce Monaſtere par Lada, comme font quelques-uns.

Ubi quondam antiqua ejus (monaſterii) ſtructura fuit. *Ital. ſacr. t. 2. pag. 559.*

CHAPITRE LXXIV.

De la fondation des monaſteres de ſainte Juſtine de Padouë, de ſaint Zacharie de Veniſe, & de quelques autres.

I. *Etabliſſement de l'Abbaye de ſainte Juſtine.*

L'Abbaye de ſainte Juſtine de Padouë eſt une des plus conſiderables d'Italie, non ſeulement par la magnificence de ſon Egliſe, & de ſes autres bâtimens, mais par l'illuſtre reforme dont elle a eſté la ſource, & qui a produit ce qu'on appelle aujourd'huy *la Congregation du Mont-caſſin.* On ne ſçait point quelle eſt l'origine de ce monaſtere, mais il eſt certain que s'il n'a pas eſté fondé, il a eſté du moins rebâti par Roſius, François de naiſſance, qui entra dans le ſiege Epiſcopal de Padouë l'an 861. La place qu'occupe cette Abbaye eſtoit déja conſacrée à Dieu. Car dés le v. ſiecle le Conſul Opilius y avoit bâti une Egliſe en l'honneur de ſainte Juſtine Martyre, & l'on met en queſtion, ſi meſme il ne la donna pas à des Religieux. Roſius y mit une communauté de perſonnes de cette profeſſion & y établit pour Abbé Chreſtien qui eſtoit Preſtre. Ce meſme Prelat par ſon teſtament qu'il fit ſelon la Loy Salique l'an 870. les inſtitua ſes heritiers à condition de nourrir tous les jours trois pauvres & de faire encore d'autres aumônes. Il ſeroit à ſouhaiter que celuy qui a écrit l'hiſtoire de ſainte Juſtine de Padouë eut donné cet Acte tout entier, au lieu qu'il n'en cite qu'une clauſe, & qu'il ſe contente de marquer le precis & la ſubſtance du reſte. Il témoigne que les Religieux de ſainte Juſtine s'acquittent encore de ces devoirs de charité preſcrits par Roſius, quoiqu'ils ne poſſedent plus qu'une terre des biens que ce pieux & liberal Eveſque y avoit laiſſez. Au reſte il ne faut pas confondre ce monaſtere de ſainte Juſtine, avec un autre dedié à la meſme Sainte, fondé par ſaint Anſelme Abbé de Nonantule.

Vers l'an 420.

Iac. Cavac Hiſtor. D. Juſtinæ, lib. 1. pag. 37.

II. *Et d'un autre monaſtere.*

Maxence qui fut établi Patriarche d'Aquilée l'an 810. ayant achevé de ruiner un vieux temple que les Payens avoit élevé dans la meſme ville à l'honneur de leur faux Dieu. Belus en employa les materiaux à batir un monaſtere pour des Reli-

Ital ſacr. tom. 5. pag 43.

gieux de nôtre Ordre. Cette Abbaye fut depuis unie à celle de saint Gervais d'Utine. CH. LXXIV.

III. *Fondation de l'Abbaye de S. Zacharie.*

Ange & Justinien Ducs de la Province de Venize, fonderent deux monasteres dans cette ville, & ils bâtirent le premier pour des Religieuses tout proche d'une Eglise qu'ils leur donnerent aprés y avoir mis le corps de saint Zacharie Pere de saint Jean Baptiste, une portion notable de la sainte Croix, & d'autres Reliques que leur avoit envoyé Leon Empereur de Constantinople. On dit que du temps de l'Abbesse Agnés Maurocene, le monastere fut encore enrichi des precieux ossemens de saint Pancrace, & de sainte Sabine qu'elle obtint du Pape Benoist III. Cette Abbaye appartient encore aujourd'huy à des Religieuses de nôtre Ordre.

Angelus & Justinianus per divinam gratiam Venetæ Provinciæ Duces. *Ital. sacr. tom. 5. pag. 1265 an. 819.*

IV. *Et de quelques autres monasteres.*

Jean Abbé de saint Servule ayant representé aux Ducs Ange & Justinien que son monastere estoit fort incommode, comme estant placé dans un lieu marécageux, & que de plus il n'y avoit point assez de revenu pour entretenir les serviteurs de Dieu qui y demeuroient, ils luy donnerent la Chapelle de S. Hilaire située dans l'Isle de Rivoalte au Dioceſe d'Olivoale, & y bâtirent un monastere, afin qu'il s'y transportat avec sa communauté, & qu'il continuat à y vivre sous la Regle de saint Benoist: laissant seulement quelques Religieux dans saint Servule pour y chanter l'Office. Urse fils du Duc Ange, & Evesque d'Olivole changea l'Eglise de saint Laurent en un monastere de Religieuses & en donna la conduite à sa sœur. Ce fut du temps de ce Prelat, c'est-à-dire vers l'an 831. que le corps de saint Marc fut transferé d'Alexandrie à Venise.

Ibid. pag. 1268. l'an 819.

Cette Isle de Rivoalte & celle d'Olivole font aujourd'hui partie de la ville de Venise.

Le monastere de saint Servule a esté depuis donné à des Religieuses.

CHAPITRE LXXV.

Des Abbayes de saint Zenon de Verone, de sainte Marie d'Organ, & de l'Ascension.

I. *Rétablissement du monastere de S. Zenon de Verone.*

LE monastere de S. Zenon alors situé dans un fauxbourg de Verone ayant esté brûlé par les Huns, ou par d'autres ennemis, fut rebâti par Pepin Roy d'Italie, & par Rothalde Evesque du Dioceſe qui y mirent des Religieux, & en augmenterent les revenus. Ces deux illustres personnes y

CH. LXXV. signalerent aussi leur pieté & leur magnificence par la decoration de l'Eglise qu'ils firent plus grande, & qu'ils ornerent de colomnes de marbre. On y prepara un mausolée pour y transferer le corps de saint Zenon, mais Rothalde ayant ouvert l'ancien tombeau où il reposoit, ce Prelat & les Ecclesiastiques qui l'accompagnoient furent saisis d'une frayeur religieuse qui les empécha de toucher aux Reliques du Saint, de sorte qu'ils refermerent le tombeau, & remirent à un autre temps l'execution de leur dessein. L'Evesque ordonna cependant qu'ils iroient trois fois la semaine au tombeau du Saint, afin de prier Dieu de leur faire connoître sa volonté, & de les assister de ses lumieres & de ses graces. Il y avoit alors un S. Ermite appellé Benigne qui demeuroit prés du Lac de Bennaco à cinq ou six lieuës de Verone, & qui y menoit une vie fort austere ne prenant pour nourriture, qu'un peu de pain & d'herbes cruës, & ne beuvant que de l'eau. Quoique sa solitude & sa maniere de vie l'éloignassent fort de la connoissance des hommes, la reputation de son merite se repandit dans le païs. On en parla si avantageusement à Pepin, que ce Prince souhaitta de le voir, & pour l'attirer plus doucement à Verone, on luy alla dire de la part du Roy, & de l'Evesque qu'il eut à se rendre au plûtost à la ville, afin d'assister à la translation de saint Zenon. Benigne obeït, & vint à Verone accompagné de *Lazare* son *cher* Disciple. Sa presence confirma l'opinion que l'on avoit de sa vertu & Rothade en fut si persuadé qu'il le regarda comme un Ministre que la divine providence luy avoit envoyé pour transferer le corps de saint Zenon. Il luy ordonna donc d'entrer avec quelques Ecclesiastiques dans la Grotte ou Chapelle où estoit le tombeau, & d'en tirer les Reliques du Saint pour les placer ensuite dans le nouveau mausolée. Le venerable Benigne defera à cet ordre avec une humble simplicité, & quoi qu'à la veuë de ce sacré depost, il se sentit touché d'une terreur sainte, il le prit, & le porta au lieu destiné à le recevoir. Une tres-agreable odeur qui se repandit alors dans l'Eglise fit juger que le Ciel approuvoit le culte & l'honneur que l'on venoit de rendre au Saint dans ses Reliques. Il se fit aussi des miracles en faveur des malades, & la ceremonie se termina avec la satisfaction & la joye de tout le monde. Le recit de cette translation contient ensuite divers miracles, & entre autres la gueriſon surnaturelle

Prés de Malsesin.

Ce saint Lazare est reveré sous le nom de Charus ou de saint Cher Fervar. 26. Iulii Bolland 12. April. pag. 76.

naturelle d'Albert de Cenete homme de qualité à qui ſes ennemis avoient brûlé les yeux avec un fer ardent, & qui ayant recouvré l'uſage de la veuë prés de la grotte de ſaint Zenon, pardonna à ceux qui l'avoient traité ſi cruellement, recut *l'habit de ſaint Benoiſt*, & ſervit Dieu le reſte de ſes jours dans le monaſtere. Mais on ne marque point le temps de cet evenement, & cet Albert n'a peut-eſtre vécu que dans le dixiéme ou onziéme ſiecle.

CH. LXXV.

Loricam id eſt habitum ſancti Benedicti induit ibique per quatuor luſtra id eſt 20 annos fideliter militavit. *Bolland. ibid. pag. 75.*

II.

Confirmation des droits ou privileges de ſaint Zenon.

Pepin Roy d Italie aimoit la ville de Verone, & il y a apparence que ce fut par ſon ordre qu'on l'enterra d'abord dans ſaint Zenon, quoiqu'il fut mort à Milan. Mais depuis on porta ſon corps en France. Les graces qu'il avoit faites à ce monaſtere furent confirmées par Charlemagne, par Loüis le Debonnaire, par Lothaire & par ſon fils Loüis II. Selon la charte de Loüis le Debonnaire donnée l'an 816. en faveur de l'Abbé Auſtrebert le monaſtere eſtoit ſous la protection du Roy, les Religieux avoient la liberté de ſe choiſir des Abbez, & ils eſtoient neanmoins obligez en la Feſte de ſaint Zenon de donner par honneur une certaine ſomme d'argent à l'Eveſque & à ſon Clergé. Il y avoit trois petits monaſteres royaux dans Verone; ſçavoir, celuy de ſaint Pierre qui dependoit de l'Abbaye de ſaint Zenon, celuy de ſaint Eſtienne, & un troiſiéme dedié à ſaint Thomas & habité par des Religieuſes. L'Empereur Lothaire deferant aux prieres de Rothalde donna à ſaint Zenon le petit monaſtere neuf, ſitué dans le Dioceſe de Trevige, ainſi qu'il ſe voit par des lettres de Loüis II. dattées de l'an 847. où ce Prince prend la qualité d'Empereur quoiqu'il ne fut proprement, que Roy de Lombardie. Il y eut different entre les Chanoines de la Cathedrale de Verone, & les Religieux de ſaint Zenon, touchant les oblations que faiſoient les fidelles dans l'Egliſe du Saint. Les deux parties fondoient leur pretention ſur des titres, & c'eſt pourquoy Aſcar Eveſque du Dioceſe termina la conteſtation par un accommodement qui partagea entr'elles les offrandes: ce qui fut accepté par l'Abbé Leon l'an 865. Carloman Roy de Baviere, qui ſe diſoit auſſi Roy d'Italie, donna une terre au monaſtere de ſaint Zenon, comme il paroiſt par ſa Charte que l'on a gaſtée & faullement attribuée à Carloman fils de Charles-Martel. Pour reconnoître cette mépriſe, il ne faut que la conferer avec les autres de Carloman de Baviere. Il eſt vray qu'il s'y trouve quelques

Mancu'os 20. aut 50. ſolidos argenti. *Ital. ſacr. tom. 5. pag 602.*

Monaſteriola regalia.

Ital. ſacr. to n. 5. pag 591.

Voyez cy-devant pag. 755.

Mabill de re Diplomat. pag. 85.

CH. LXXV. termes qui conviennent au fils de Charles-Martel, mais sans doute ils y ont esté ajoûtez.

III. *Monastere de sainte Marie de Verone.*

Guadelbert gouvernoit l'an 804. le monastere de sainte Marie d'Organ prés de Verone. L'on en voit la preuve dans les Lettres de Charlemagne, qui le gratifia de l'exemption de quelques tributs & luy fit encore d'autres graces. Du temps de l'Abbé Romald, sçavoir l'an 830. Audo Evesque de Verone laissa par testament une terre à ce mesme monastere, & cette donation fut depuis confirmée par des Lettres que l'Empereur Loüis accorda à cet Abbé aprés la mort de ce Prelat. Les monasteres de saint Zenon & d'Organ appartiennent aujourd'hui à l'Ordre de Montolivet qui garde la Regle de saint Benoist.

Ibid pag. 600 612. 614. 538. 550.

IV. *Abbaye de l'Ascension & de S. George.*

Peridée François de naissance qui estoit Evesque de Come l'an 843. bâtit une Eglise & un monastere sous le titre de l'Ascension & y choisit sa sepulture. Il eut de suite pour successeurs Amauri Abbé de Bobio, Agilbert & Luitard tous trois originaires de France. Le monastere de saint George *de la Couronnée* fut donné & uni à la Cathedrale de Come, en faveur de Luitard par Loüis Roy de Provence un des concurrens de Berenger à l'égard du Royaume d'Italie, & qui tâchoit par ses liberalitez d'attirer les grands à son parti. Sa charte (où l'on a sans doute inseré le mot de *Tertiùs*) est de l'an 900. ou 901. & nous apprend que cette Abbaye estoit située sur la riviere de l'Adda, & confirme ce que nous avons dit de sa distinction de saint George de Ferrare.

Ibid pag 255 256. Comme cette Charte est du mois de Decembre, s'il n'y a point d'erreur en l'impression, elle est de 900.

Cy-devant page 36.

CHAPITRE LXXVI.

Des monasteres de Milan; des Reglemens du Concile de Pavie pour la reforme des maisons Religieuses.

I. *Arigause Abbé de S. Ambroise.*

ODelbert Archevesque de Milan voulant gratifier Arigause Abbé de saint Ambroise, luy donna seulement pour sa vie, l'Eglise de saint Vincent du Pré avec une terre qui en dépendoit. Outre cette Eglise il y avoit encore en ce temps-là un monastere dedié au mesme Saint, & situé prés d'une des portes de la ville. Surquoy l'on remarque qu'aux

ſix portes de Milan, il y avoit ſix monaſteres & autant d'Hoſpitaux, qui avoient pour adminiſtrateurs les Abbez des Monaſteres. Anſelme ſucceſſeur d'Odelbert ayant eu part à la conſpiration de Bernard Roy de Lombardie contre Loüis le Debonnaire fut depoſé & reduit à ſe renfermer dans un monaſtere; mais trois ans aprés il obtint grace, & rentra dans ſon ſiege. Il mourut l'an 822. & fut non ſeulement enterré dans l'Abbaye de ſaint Ambroiſe, qui eſtoit le mauſolée ordinaire des Archeveſques de Milan, mais dans le tombeau meſme de Bernard l'on y trouva les deux corps l'an 1638.

Annal. Egenh. an. 817.

Ital. ſacr. tom. 4. pag. 37. 42. 109. 111.

Analect. Io. Mabill tom. 2. pag. 83.

II.

Reforme des Monaſteres du Milanez.

Angilbert II. ayant eſté elevé au ſiege Metropolitain de cette ville s'appliqua à retablir l'obſervance dans les monaſteres de ſon Dioceſe. Pour cet effet il attira auprés de luy deux excellens Religieux, Leutgar Abbé & Hildemar qui s'attacherent à ſon Egliſe, & y firent beaucoup de fruit par l'exemple de leurs vertus & par la lumiere de leur doctrine. Hildemar a éclairci la Regle de ſaint Benoiſt, par un commentaire que l'on a fauſſement attribué à Paul Diacre. Il écrivit ou dicta à ſes Diſciples cet ouvrage dans le Dioceſe de Milan, & c'eſt pourquoy parlant des Feſtes des Saints, il apporte en exemple celles qui eſtoient particulieres à ce Dioceſe. La diſcipline s'eſtoit tellement affoiblie dans le monaſtere de ſaint Ambroiſe, qu'il ne s'y trouvoit pas un ſeul Religieux qui en put faire leçon aux autres, ny remplir la charge d'Abbé. Ce defaut obligea Angilbert à tirer du monaſtere de ſaint Vincent, le venerable Gaudence, à qui il en avoit donné la conduite, & à le transferer dans ſaint Ambroiſe pour en eſtre le Superieur. Il le mit en poſſeſſion des revenus de l'Abbaye & voulut qu'il en diſpoſat entierement, il permit à toutes ſortes de perſonnes de quelque ordre qu'ils fuſſent (c'eſt-à-dire meſme à ceux de ſon Clergé) de s'y conſacrer à Dieu avec leurs biens, & comme il parle, de s'y aſſujetir à la ſainte Regle, & il laiſſa la liberté aux Religieux de ſe choiſir un autre Abbé lorſque celui qu'il leur donnoit, viendroit à mourir, ſi toutesfois il y avoit quelqu'un parmi eux qui fut capable de cet emploi. L'Empereur Lothaire les maintint auſſi dans la joüiſſance de leurs biens, & dans le pouvoir d'élire leurs Abbez, & leur donna une terre pour le luminaire & la decoration de leur Egliſe. Angilbert l'embellit d'un Autel de grand prix, & il declare expreſſement dans ſa Charte qu'il prepoſoit l'Abbé

Quorum (Leutgari & Hildemari) vita atque doctrina plurima hoc in regno Illuſtrati eſſe noſcuntur. *Rampert. Brix. Bulla Caſſin. 22. pag. 25.*

Ut cujuſcumque ordinis homo tactus ſuperno amore, mihi ſuis cum rebus voluerit ſacræ normæ ſua ſubmittere colla, &c. *Ital. ſacr. tom. 4. pag. 112. 114.*

C. LXXVI. Gaudence & ſes ſucceſſeurs pour garder cet Autel. On dit qu'il fit cette riche Offrande par cette occaſion. Ayant ôté une dent du chef de ſaint Ambroiſe, il l'enchaſſa dans un anneau qu'il portoit au doigt. Un jour cette dent s'en eſtant detachée elle tomba, & l'ayant fait chercher inutilement, il la crût perduë. Mais une femme fort âgée lui dit, qu'il ne devoit pas eſtre en peine de cette dent, & qu'elle eſtoit où il l'avoit priſe. Sur cet avis il alla viſiter le chef du Saint, & eut la joye d'y voir la dent en ſa place. Pour empeſcher qu'à l'avenir nul ne ſe donnat la liberté de rien prendre des Reliques du Saint, il les enterra, & fit faire cet Autel d'or, c'eſt-à-dire garni de lames d'or & d'argent, & orné de pierreries. On le void encore aujourd'hui dans l'Egliſe de ſaint Ambroiſe. Le zele d'Angilbert pour le bon ordre des monaſteres, fut depuis appuyé de l'autorité de l'Empereur Loüis II. comme nous l'apprenons du Synode tenu à Pavie l'an 855. Ce Prince dont l'Hiſtoire loüe la pieté, ayant témoigné aux Eveſques de la Lombardie, qu'il ſouhaitoit que l'on travaillat à la reformation des mœurs, & à retablir l'obſervance dans les monaſteres de l'un & l'autre ſexe, tant de l'Ordre de ſaint Benoiſt que de l'Ordre Canonique, ces Prelats dreſſerent pour cet effet des reglemens & les lui preſenterent. A l'égard des maiſons Religieuſes qui eſtoient la pluſpart dans le deſordre, ils lui firent entendre qu'il falloit que chaque Eveſque s'applicat avec chaque Abbé à reformer celles de ſon Dioceſe, ſi toutesfois l'Abbé n'eſtoit pas lui-meſme la cauſe du relâchement, & ils le prierent de faire juſtice à quantité d'Eveſques & d'Abbez qui ſe plaignoient que les biens de leurs Egliſes eſtoient detenus par des perſonnes étrangeres, puiſque ſi ceux qui avoient donné ces biens aux lieux de pieté avoient aquis du merite devant Dieu, on ne pouvoit pas douter que ceux qui les leur enlevoient n'attiraſſent ſur eux la colere de ce ſouverain Juge. On ne ſçait point quel fut l'effet & le fruit de ce projet de reforme.

Vers l'an 832.

Vide litteras Lotharii circ an. 855. Ibid pag. 112 & 14.

De Monaſteriis virorum ſeu ſeminarum quæ ſecundum Regulam Sancti Benedicti vel ea quæ ſecundum canonicam auctoritatem diſpoſita eſſe debent, &c. *Conc. Ticin. an. 855. tom 8. Concil. pag. 146. 148.*

Si hi qui eas res &c. contulerunt præmium merentur, &c. *Ibid. pag. 149.*

III. *Abbez de ſaint Ambroiſe.*

Aprés la mort de Gaudence Abbé de ſaint Ambroiſe, le monaſtere eut de ſuite pour Abbez André qui exerça dix ans cette charge, & Pierre qui en fit la fonction quarante & un ans: Thado ſucceſſeur d'Angilbert dans l'Archeveſché de Milan, le fut auſſi de ſon affection & de ſa liberalité envers le monaſtere de ſaint Ambroiſe. L'Abbé Pierre ayant mis des Preſtres dans

l'Egliſe de ſaint Ambroiſe pour y celebrer la Meſſe. Cet établiſſement fut autoriſé par Thado & dans la ſuite du temps donna commencement au College de Chanoines, qui deſſervent aujourd'hui cette Egliſe conjoinctement avec les Moines de Ciſteaux, qui furent ſubſtituez aux Religieux de l'Ordre de ſaint Benoiſt vers la fin du xv. ſiecle. Ansbert ſucceſſeur de Thado bâtit l'Egliſe de ſaint Satyre, la dota de ſon propre bien & y mit des Religieux. De ſon temps l'Empereur Charles le Gras, accorda à ceux de ſaint Ambroiſe des Lettres de protection dattées de l'an 880. Anſelme qui gouverna le Dioceſe de Milan aprés Ansbert, donna un fond au Monaſtere de ſaint Ambroiſe, & maintint les Religieux dans leurs autres biens & dans le pouvoir d'élire leurs Abbez, afin qu'ils puſſent ſervir Dieu librement & paiſiblement & continuer à chanter l'Office, & à celebrer la Meſſe devant les Reliques de ſaint Ambroiſe, de ſaint Protais & de ſaint Gervais, ſa Charte eſt de l'an 893. Il y eſt fait mention de l'Abbé Pierre qui vécut encore ſept ans. Il paroît par ſon Epitaphe que ſon adminiſtration ne fut pas moins heureuſe que longue, qu'il prit grand ſoin de maintenir le bon ordre & la paix dans ſa Communauté, & de ſoulager les pauvres, & qu'enfin il fut un autre ſaint Benoiſt.

C. LXXVII.

Tum ſancto Satyro, templumque domumque dicavit, Dans ſua ſacrato prædia cuncta loco Ut monachos paſcant, &c. *Ibid. pag.* 124.

Fratribus hic requies, cibus & ſolamen egenis, Alter hic, ut patuit, nam Benedictus erat. *Ibid. pag* 383.

Les memoires ne marquent point en quel temps l'Egliſe de ſaint Simplicien de Milan commença d'eſtre deſervie par des Religieux. Il ſe trouve une Epiſtre du Pape Jean VIII. de l'an 881. écrite en faveur du venerable Haderic, *Preſtre & Abbé des ſacrez monaſteres de ſaint Gervais & Protais & de ſaint Simplicien & de l'Hoſpital de ſaint Côme & de ſaint Damien.* L'Abbaye de ſaint Simplicien ſubſiſte encore, & eſt un des principaux monaſteres de la congregation du Mont-caſſin.

IV.

Monaſtere de S. Simplicien.

Ioh 8. Epiſt. 164.

CHAPITRE LXXVII.

De ſaint Appian Religieux de Pavie.

QUoique l'on ait les Actes de ſaint Appian, on ne peut determiner en quel temps il a vécu. C'eſt pourtant aſſez probablement qu'on le place dans le VIII. & IX. ſiecle. Il naquit dans la Ligurie ou *coſte de Genes*, & ſe devoüa au ſervice

I.

S. Appian Religieux de ſaint Pierre au Ciel d'Or.

CH.LXVIII. de Dieu dans le monaſtere de ſaint Pierre au Ciel-d'Or, alors habité par des Religieux de nôtre Ordre. Sa vie fut ſi edifiante, & ſi conforme aux loix de la perfection, qu'il parut ſurpaſſer en vertu tous les autres Solitaires qui eſtoient alors en Italie. Il ſe traitoit fort durement pour aſſujettir ſon corps à l'eſprit, mais il cachoit une partie de ſes auſteritez, de peur de s'attirer l'eſtime des hommes. Son Abbé ayant reconnu ſa charité & ſa prudence lui confia l'adminiſtration de tout le bien du monaſtere. Le Saint s'en chargea par obeïſſance, & uſa de ce pouvoir comme un ſage & fidelle diſpenſateur. D'une part il veilloit ſur lui-meſme pour ne ſe pas trop diſſiper au dehors, & pour éviter les pieges du Demon, mais de l'autre, il tâchoit de ſe rendre utile à tout le monde, & meſme aux ſeculiers avec qui il eſtoit obligé de converſer. Sa conduite eſtoit une leçon de regularité pour les Religieux. Quand il ſe rencontroit avec des Eccleſiaſtiques, il les entretenoit des maximes de l'Ecriture-Sainte, & les exhortoit à s'en remplir afin d'y trouver du rafraîchiſſement contre l'ardeur de la cupidité, & d'en tirer de la lumiere & de la force pour bien s'acquiter de leurs fonctions & ſe rendre dignes des recompenſes promiſes par le Sauveur. Les laïques avoient en lui un ſage directeur qui proportionnoit ſes inſtructions à leur capacité, & leur donnoit d'utiles avis pour leur ſalut. Il preſcrivoit de doux remedes à ceux qui n'avoient que de legeres infirmitez, mais il employoit auſſi le fer & le feu quand il en eſtoit beſoin, & exhortoit à une prompte & forte penitence ceux dont les ames eſtoient travaillées de maladies mortelles. A l'égard des uns & des autres, il meſloit la douceur avec la ſeverité tâchant de les detourner du mal par la crainte des jugemens de Dieu, & de les porter à une ſolide pieté par l'eſperance des biens qui en ſont le fruit & la recompenſe. Sa charité lui faiſoit prendre tant de part aux intereſts du prochain, qu'il deploroit les afflictions des autres, comme s'il les eut ſouffertes lui-meſme, & ſe réjoüiſſoit de ce qui leur arrivoit d'avantageux, comme ſi cette proſperité eut eſté ſa ſienne propre. Il eſtoit le refuge & le conſolateur des veuves & des pupilles, il aſſiſtoit les pauvres, & comme ſouvent ceux qui ſont ainſi dans la miſere, ignorent les devoirs du Chriſtianiſme, & qu'ils ont l'eſprit peu ouvert pour les apprendre, il ſe donnoit la peine de les en inſtruire, & les excitoit à s'en bien acquitter.

Act. ſacr. 3. part. 2. pag. 555.

C. LXVIII.

Sa Communauté eſtant tombée dans la neceſſité, pour ſubſiſter, elle jugea qu'il falloit faire valoir des Salines qu'elle avoit à Comachio petite ville qui eſt à l'embouchure du Po. L'Abbé commit cette fonction à ſaint Appian, & le Saint l'accepta auſſi-tôt ſans conſiderer que cet employ l'éloigneroit de ſes connoiſſances, & l'attacheroit à un lieu dont le ſejour ne lui pouvoit eſtre que des-agreable en comparaiſon de celui de Pavie. Changeant de demeure il ne changea point de conduite, excepté ſeulement qu'il ſe procura plus de ſolitude. Il paſſoit l'Eſté à Comachio pour avoir ſoin des Salines, ſelon l'ordre que lui avoit donné ſon Superieur, & l'Hyver il ſe retiroit dans un lieu écarté prés du village appellé *le Lac*, pour s'y appliquer plus commodement au jeûne & à l'oraiſon. Il continua auſſi à exercer les œuvres de charité. Il enſeignoit au peuple la ſcience du ſalut, ne cherchant point à ſe faire honorer des fideles, mais à contribuer à leur avancement ſpirituel. Il veilloit avec attention ſur lui-meſme & ne ſe pardonnoit rien. Lorſqu'il jugeoit que ſa conſcience eſtoit en bon eſtat, & qu'il faiſoit du progrez dans la vertu, il n'en avoit point une joye qui allat à l'exempter de toute crainte, parce qu'il reconnoiſſoit qu'il pouvoit y avoir en lui des defauts qui n'eſtoient appercûs que de Dieu ſeul. S'eſtant retiré dans ſa cellule vers le commencement de l'hyver, il y paſſa quelques jours dans de ſaints exercices. Il tomba malade ſans que perſonne en ſçeut rien & eſtant ainſi comme abandonné des hommes, mais toûjours aſſiſté de la grace divine, il rendit l'eſprit.

II.

Il va demeurer à Comachio, & y meurt.

Eorum non curabat obſequia, ſed magis diligebat animarum incrementa. *Pag.* 552.

L'Eveſque du lieu ayant appris qu'il eſtoit mort, alla lui-meſme l'enſevelir; & aprés avoir celebré la Meſſe, le fit enterrer dans un cercueïl de pierre qui eſtoit prés de l'Egliſe de ſaint Gervais. Un double miracle, qui fut le chaſtiment, & enſuite la gueriſon d'une perſonne qui avoit manqué de reſpect envers le tombeau de ſaint Appian, obligea depuis ce Prelat à faire bâtir une Egliſe à ſon honneur, & à y transferer ſes Reliques. Aprés qu'elles y eurent repoſé long-temps, elles furent enlevées & miſes dans une barque par des habitans de Pavie, qui étoient venus à Comachio pour y acheter du ſel; mais lorſque la barque fut arrivée au village *de Lac* elle devint immobile, & l'on reconnut par ce miracle, que le Saint ne vouloit point ſortir du Dioceſe de Comachio où l'obeïſſance l'avoit

III.

Tranſlation de ſes Reliques.

C.LXXVIII comme relegué. Enſuite la barque fut comme abandonnée à elle-meſme, & elle aborda auprés de l'Egliſe de ſaint Maur, où l'on mit le corps de ſaint Appian. Une femme originaire de France ayant commis un crime, s'en confeſſa à un Eveſque qui lui impoſa pour penitence de porter un cercle de fer autour du bras gauche. Son bras ſe groſſit depuis, & la chair commençoit à couvrir le cercle, ce qui lui cauſoit une extreme douleur. Elle alla à l'Egliſe de ſainte Juſtine de Padouë pour implorer le ſecours de la Sainte, & l'on dit que la Sainte lui apparut en ſonge & l'envoya au tombeau de ſaint Appian pour y obtenir grace. En effet y eſtant allée implorer le ſecours du Saint, le cercle qui la faiſoit tant ſouffrir ſe briſa, & elle fut parfaitement guerie.

CHAPITRE LXXVIII.

Des Abbayes de Cerret, de ſaint Fauſtin, & de ſaint Iovite, des Monaſteres de ſainte Iulie de Breſſe, & de ſaint Sixte de Plaiſance.

I. *Abbaye de Cerret donnée à la Cathedrale de Bergome.*

DU temps de Garibald Eveſque de Bergome l'Empereur Charles le Gras ayant eſté gueri d'une maladie par l'interceſſion de ſaint Alexandre Patron de la Cathedrale de ce Dioceſe, laquelle avoit perdu une partie de ſes biens, unit à cette Egliſe la petite Abbaye de ſaint Michel de Cerret, qui eſtoit tellement decheuë qu'elle n'avoit preſque plus de forme de monaſtere; & toutefois il ne fit cette union qu'à condition que l'on y entretiendroit douze Religieux & un Abbé qui y feroient l'Office, & y ſerviroient Dieu ſous la Regle de ſaint Benoiſt commettant pour la rétablir un Officier de la Cour nommé Autprand qui leur donneroit les terres les plus proches du monaſtere, & aprés la mort duquel l'Abbaye ſeroit entierement ſoûmiſe à la Cathedrale de Bergome. Ce Prince marqua de plus que ſi le revenu de ce monaſtere venoit à s'accroiſtre par les oblations des fidelles, il ſouhaitoit que l'on y augmentat le nombre des Religieux. C'eſt ce que portent deux Chartes expediées en ſon nom l'an 883.

Ital. ſacr. tom 4. pag. 593. 597.

II. *Religieux établis dans l'Egli-*

Une des principales Egliſes du Dioceſe de Breſſe eſt celle de ſaint Fauſtin & de ſaint Jovite Martyrs, qui eſt deſervie par des

des Religieux de la Congregation du Mont-caſſin. Ils reconnoiſſent pour leur fondateur Rambert qui fut fait Eveſque de Breſſe l'an 814. Ce Prelat travaillant à bien regler ſon Dioceſe y trouva des Monaſteres & des Hoſpitaux, qui eſtoient deſerts & abandonnez. Touché de ce deſordre, il mit des Religieux dans l'Egliſe de ſaint Fauſtin, & il marque dans ſa Charte qu'il fit cet établiſſement pour quatre raiſons : dont la premiere fut pour repondre pleinement à l'intention des fideles qui offroient de leurs biens dans ce lieu Saint, n'eſtant pas juſte d'y contrevenir & de la rendre inutile. La ſeconde, afin que l'Office divin fut celebré plus devotement devant les Reliques des ſaints Martyrs. La troiſiéme, pour eſtre aſſiſté des prieres des Religieux & qu'ils edifiaſſent non ſeulement les laïques, mais encore ſon Clergé par l'innocence de leurs mœurs, & par la pieté de leurs actions. La derniere, afin que cette Abbaye fut un azyle, & une retraire ouverte à ceux qui voudroient renoncer au ſiecle, & que leur ardeur ne s'éteignît point (par la difficulté qu'ils auroient à ſortir de leur païs pour aller chercher ailleurs une écolle de la perfection Religieuſe.) Outre les terres qui eſtoient de la dependance de l'Egliſe de ſaint Fauſtin, il donna à cette nouvelle Abbaye le petit monaſtere de ſaint Michel, & deux Hoſpitaux. Pour y établir ſolidement la régularité, il pria Angelbert Archeveſque de Milan de lui envoyer ces deux Religieux François dont nous avons parlé *Leutgar Abbé & Hildemar Moine*, & il les obtint de ce Prelat. Il fait leur Eloge dans ſa Charte & il témoigne qu'ils lui furent tres-utiles. Il ne leur donna pas neanmoins la conduite de ſon Monaſtere, mais il établit dans cette charge Maginard Preſtre & Religieux du dioceſe de Bergome, comme il ſe voit par une lettre d'Haganon Eveſque de Bergome à Rambert de Breſſe. Haganon lui mande que quoi qu'il lui ſoit fort doux & fort avantageux d'avoir auprés de lui Maginard qui eſt un Religieux venerable, & tres-inſtruit dans la diſcipline Monaſtique, il le lui accorde & conſent qu'il le faſſe Abbé de ſaint Fauſtin. La Charte de Rambert eſt de l'an 841. ou 844.

CLXXVIII.
Fondation de ſaint Fauſtin & de ſaint Julie.

Ut intentio rerum ſuarum dicantium cum augmentatione maneret quam pervertere malum eſt, &c. *Bullar. Caſſin. tom. 1. pag. 25.*

Presbyterum atque Monachum noſtrum virum honorabilem, & adprimè officiis Monaſticis inſtitutum Maginardum, &c. *Analect. Iohan. Mabill. t. 2 pag. 82.*

On a veu cy-devant que vers l'an ſept cens ſoixante, Diſier Roy des Lombards fonda le monaſtere de ſaint Sauveur ou de ſainte Julie de Breſſe, & le prit ſous ſa protection. Il y a apparence qu'il fut rebâti, & renouvellé vers

III.
Amalberge & Gisle Abbeſſes de ſainte Iulie.

C.LXXVIII In Monaſterio ſcilicet novo. *Bull. Caſſin. tom. 2. Conſtit. 28. an. 835.* Actum Brixia civitate Monaſterio novo. *Ibid. Conſt. 35.*

l'an 835. & que ce fut pour cette raiſon qu'on l'appella *le Monaſtere neuf*, qualité dont l'on ne s'eſtoit encore ſervi pour le deſigner. La Diſcipline s'y eſtant affoiblie par la neceſſité où furent reduites les Religieuſes qui ne joüiſſoient pas librement de leurs revenus, Lothaire qui regnoit alors en Italie y mit pour Abbeſſe Amalberge, afin qu'elle travaillât à y retablir l'Obſervance, & commit deux Abbez de grand merite & du meſme Ordre, Prandon & Gaſleranin pour dreſſer un eſtat des biens du Monaſtere en preſence de Rambert Eveſque de Breſſe, & d'un autre Prelat nommé Adelgis, qui eſt tres-probablement ſaint Adelgis Eveſque de Novare. Enſuite ſur le rapport qu'on lui en fit, il deſtina de certaines terres pour la nourriture & la ſubſiſtance des Religieuſes. Deplus il offrit à cette Abbaye ſa fille Giſle qui y prit le voile, & s'y conſacra à Dieu. Il donna l'adminiſtration du Monaſtere à ſa femme Ermingarde & luy ſubſtitua Giſle, tant afin que cette Abbaye tint lieu de Benefice à cette jeune Princeſſe, que pour en eſtre la Protectrice & en conſerver le temporel: ce qui n'empéchoit pas qu'Amalberge ne fit ſes fonctions, & ne gouvernat la communauté ſelon la Regle de ſaint Benoiſt. Mais dés que l'âge de Giſle & ſon progrez dans la vertu l'eurent renduë capables de partager avec Amalberge le ſoin du gouvernement; elle fit cette fonction y ayant eſté engagée par les prieres des Religieuſes. Cette Princeſſe mourut l'an 861. & au commencement de cette année l'Empereur Loüis ſon frere augmenta le fonds deſtiné pour la nourriture des Religieuſes en y joignant encore quelques terres du monaſtere, afin qu'elles ſe ſouvinſſent perpetuellement de ſa ſœur.

Direximus Prandonem & Gaſleraninum ejuſdem ordinis (Monaſtici) eruditiſſimos & prudentiſſimos Abbates. *Ibid. Conſt. 28.* *Ibid. Conſt. 29. 31. 33. 34. 35 36.* Cujus (Giſlæ) ſucceſcente nobilitatis prudentia & bonitatis benevolentia adclamantium vocem ibidem Ancillarum Dei conſtituta eſt Rectrix, &c. *Bul. Coſſ tom. 2. Conſtit. 39. an. 862.* *Cette Charte marque que Giſle eſtoit morte le 28. May, ce qui ſemble ſe rapporter à l'année 861.*

Avant que Dieu la retirat du monde, elle eut la conſolation de voir ſa niece Giſle marcher ſur ſes traces, & ſervir Dieu dans ſa Communauté. Cette ſeconde Giſle eſtoit fille de l'Empereur Loüis qui l'offrit au monaſtere de ſainte Julie, & lui en donna meſme l'adminiſtration auſſi bien que des autres monaſteres, & des hoſpitaux qui en dependoient, avec cette precaution que ſi elle venoit à mourir avant Angelberge ſa mere, cette Princeſſe lui ſeroit ſubſtituée, le tout ſans prejudice des Reglemens faits pour la nourriture & l'entretien de la Communauté. Dans l'edition de la Charte de ce Prince, laquelle eſt du 13. de Janvier 861. l'on a donné à Angelberge la qualité d'Abbeſſe, en quoi il pourroit bien y avoir quelque faute de

IV.

Giſle II. Abbeſſe.

Mater ejus Abbatiſſa nobis dilecta Anſelberga, an. 861 *Conſtit. 38. 83. 39.*

Copiſte ; car il eſt certain que l'Imperatrice Angelberge n'étoit pas alors Religieuſe Douze ans aprés l'expedition de ces Lettres, ſçavoir l'an 873. elle conduiſit une armée contre Adelgis Duc de Benevent, & elle vecut toûjours avec l'Empereur Loüis ſon mari, juſqu'à la mort de ce Prince que Dieu retira du monde l'an 875. De plus il eſt certain par deux autres Chartes que le 10. de Janvier de l'an 861. Amalberge eſtoit encore Abbeſſe, & que cinq ans auparavant, Loüis, entre autres graces qu'il avoit accordées aux Religieuſes, leur avoit permis d'élire une Abbeſſe capable de les gouverner ſelon la Regle de ſaint Benoiſt, quand la mort leur auroit ôté Amalberge. C. LXXVIII

Quoiqu'il en ſoit Angelberge eſtant veuve ſe conſacra à Dieu dans le Cloiſtre de ſaint Julie, comme dit Baronius, & que le marque aſſez clairement le Pape Jean VIII. dans une Lettre qu'il écrit à cette Princeſſe pour la conſoler de la mort de l'Empereur, & dans une autre qu'il adreſſe à Charles le Gras pour exhorter ce Prince à faire rendre de l'argent que l'on avoit pris par force dans le monaſtere de ſainte Julie. Il y a apparence qu'enſuite elle ſe retira pour toûjours dans l'Abbaye de ſaint Sixte de Plaiſance qu'elle fonda : car il ſe trouve que quelque temps aprés, le monaſtere de ſainte Julie, eut pour protectrice, Judith femme du Roy Loüis le Begue, & pour Abbeſſe Ermengarde, laquelle en cette qualité reçeut une donation de Carloman Roy d'Italie, & de plus il paroiſt par deux Lettres de Jean VIII. qu'Angelberge demeuroit en ce temps-là, ſçavoir l'an huit cent quatre-vingt, dans ſaint Sixte de Plaiſance. Ce Pape ordonna à Giſulfe Abbé de ſainte Chriſtine de prendre ſoin du Monaſtere, de ſaint Sixte, & d'y faire obſerver la Regle de ſaint Benoiſt, parce qu'il y eſtoit arrivé du ſcandale & qu'une Religieuſe nommée Gerlinde en eſtoit ſortie, & s'eſtoit retirée chez le Comte Leufroy qui l'avoit ſeduite, & qui pour ce crime avoit eſté excommunié lui & ſa femme. Enfin pour retourner au Monaſtere de ſainte Julie, l'an 886. l'Empereur Charles le Gras donna quelques terres aux Religieuſes de cette Abbaye à la priere de ſa Sœur Angilberge qui en eſtoit peut-eſtre la protectrice. Mais vers la fin du neuviéme ſiecle, l'adminiſtration de ce Monaſtere qui avoit eſté partagée entre les Protectrices & les Abbeſſes Regulieres, fut parfaitement reunie dans la perſonne

V.

Angelberge Imperatrice ſe fait Religieuſe dans ſaint Sixte de Plaiſance.

Baron. an. 875. Ioh. Pap. Epiſt. 42 43 237. 239.

Abbaye de ſaint Sixte.

Conſt. 40. & 41. an. 878 & 879.

Gerelindam ſub profeſſione regulari diutiſſime converſatam. *Ioan. Ep. 165. Conſtit. 43. & 45.*

C. LXXIX d'une autre Princeſſe, dont il ſera parlé dans le Livre ſuivant.

CHAPITRE LXXIX.

Des Monaſteres de ſaint Pierre, & de Savinion: De ſaint Donat, de ſainte Chriſtine.

I. *Monaſtere de S. Pierre de Lodi.*

RAclet qui gouvernoit le Dioceſe de Lodi l'an 831. établit l'Obſervance monaſtique dans l'Egliſe de ſaint Pierre meſme à la priere du Clergé qui la deſervoit, & dota richement cette nouvelle Communauté. Cet établiſſement ſe fit avec la permiſſion de Loüis le Debonnaire. Le Monaſtere de Savinion ayant eſté donné à la Cathedrale de Lodi à condition qu'on ne le ruineroit point; mais que l'on y entretiendroit des Religieux qui vivroient regulierement, & qui auroient la liberté d'élire leurs Abbez, cette union fut confirmée l'an 883. par le Pape Marin à la priere de Gerard Eveſque de Lodi & du conſentement d'Adalbert Abbé & des Religieux. Le Privilege du Pape, marque les terres du Monaſtere qui leur avoient eſté attribuées pour leur ſubſiſtance: l'autre portion du revenu de l'Abbaye devoit appartenir à l'Eveſque de Lodi en veuë de la protection qu'il donnoit à leur Communauté. Au reſte Marin permit à leur Abbé de porter ſes plaintes & de demander juſtice au ſaint Siege, ſi quelque Prelat ou d'autres perſonnes ne le traitoient pas equitablement, & abuſoient de leur autorité pour l'opprimer.

Ital. ſac. tom. 4. p. 896. & 898 III. Abbaye de Savinion.

Pro defenſione & excuſ. tione eorum, Monachorum Ibid. pag. 896.

II. *Monaſtere de S. Donat.*

Luitard ou Luitprand Eveſque de Pavie, fonda l'Abbaye de ſaint Donat dans le dioceſe de Milan à condition qu'elle dependroit de ſon Egliſe; & cette condition fut obſervée. De ſorte, que ce Monaſtere, & celui de ſainte Marie de Cairate bâti dans le ſiecle precedent eſtoient ſoûmis à la juriſdiction des Eveſques de Pavie, quoiqu'ils ne fuſſent pas dans ſon Dioceſe, comme il paroiſt par les Bulles du Pape Jean VIII. & de Paſchal II. Saint Luifroy ſucceſſeur de Luitard tira du Monaſtere de ſaint Vincent le corps de ſainte Honorate Vierge & le transfera dans celui de ſainte Marie de Stories.

Ital. ſac. tom 1. p. 13 & 21. 16.

III. *Abbaye de ſainte Chriſtine d'Olonne.*

Le Monaſtere de ſainte Chriſtine qui avoit pour Abbé Giſulfe dont nous avons parlé, eſt vray ſemblablement l'Abbaye de ſainte Chriſtine qui eſtoit alors ſituée prés du Palais Royal

d'Olonne en Lombardie. Elle avoit eſté fondée dés le temps des Rois de ce païs-là, qui l'avoient favoriſée de leurs graces, & elle continua d'en recevoir de Charlemagne & de ſes ſucceſſeurs en Italie pendant le IX. ſiecle, comme le font voir les Lettres accordées l'an 812. par Loüis le Debonnaire à Pierre qui en eſtoit Abbé, en 838. par Lothaire à ce meſme Pierre ou à un Abbé de meſme nom, en 879. par le Roy Karloman à l'Abbé Traſoald, & en 892. par le Roy ou Empereur Gui à l'Abbé Rodulphe. Il eſt probable que Giſulphe à qui le Pape Jean VIII. adreſſa ſes ordres l'an 880. avoit ſuccedé vers le commencement de cette année à Traſoald. C. LXXX.

Append. Act. Vet. Steph. Baluz. tom. 2. Capitul. ar. n. 39. 53 111. 123. Ibid. pag. 1191.

IV. *Abbaye de Moninel.*

Outre l'Abbaye de Caſaure l'Empereur Loüis II. bâtit encore celle de Moninel à une demi-lieuë de Mantouë en l'honneur de la Reſurrection & de l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt, comme il témoigne dans une Charte de l'an 874. Celle de ſaint Rufin qui eſt prés de la meſme ville, eut pour fondateur Loüis le Begue.

Spicil. tom. 5. p. 387. Ital. ſacr. tom. 5. pag. 929.

CHAPITRE LXXX.

De l'Abbaye de Novaleze. De ſaint Benoiſt Eveſque d'Albenga. Du Bien-heureux Bede reveré à Genes: De la ruine des Monaſteres de Sicile.

I. *Abbez de Novaleze.*

FRodoin que l'on dit avoir eſté frere de Thibauld Marquis de Suze, gouvernoit l'Abbaye de Novaleze au commencement du IX. ſiecle, & il fit cette fonction quarante-trois ans. Il eut ſous lui des Religieux eminens en vertu, & qui honorerent leur profeſſion par la ſainteté de leur vie. Il envoya vers Charlemagne deux de ſes Diſciples Giſlaran & Agabert qui obtinrent de ce Prince la confirmation du Teſtament d'Abbo leur fondateur. *Amblulfe* lui ſucceda dans la charge d'Abbé: il avoit eſté offert fort jeune au Monaſtere par ſon pere Vvidilon, & comme Vvitgar Eveſque qui eſtoit Abbé, & Richar Prieur eſtoient alors abſens, le Doyen Vvarnar reçut l'oblation qui fut faite en la maniere preſcrite par la Regle de ſaint Benoiſt, comme l'on peut voir par l'Acte rapporté dans la Chronique de Novaleze. On dit que ſa Communauté s'accrut beaucoup & qu'elle fut compoſée de trois

C. LXXX.

cent Religieux. Un d'entr'eux nommé Attepert ou Aubert qui estoit Prestre, & sçavant, excella dans l'art de copier des Livres, & il en écrivit un grand nombre. Hugues parent de Charlemagne eut l'administration de l'Abbaye aprés Amblulfe. On dit qu'estant allé en France y visiter des Prieurés dependans de son Monastere, il mourut dans celui de saint Medard, & qu'il y fut enterré; de quoy il y a sujet de douter. Le bien-heureux Heldrad son successeur estoit de Provence. Aprés avoir voyagé en Aquitaine & en Espagne, il passa en Italie & se fit Religieux à Novaleze. Outre la Regle de saint Benoist qui estoit en usage dans sa Communauté, il apprit encore celle de saint Basile recommandée par saint Benoist, & celle de saint Colomban qui avoit éclaté dans son voisinage, c'est-à-dire dans la Lombardie par la fondation de Bobio. Il s'aquitta exactement des devoirs de sa charge, & aprés l'avoir exercée trente ans, il mourut du temps de l'Empereur Loüis II. fils de Lothaire. L'édification que l'on avoit receuë de ses vertus, & les miracles qui se firent à son tombeau lui ont merité le culte public de l'Eglise.

Duchesne Hist. Franc. tom 2 pag 208 227. 228. In scientia litterarum valde imbutus, & in recta conscriptione scriptor velocissimus. Ibid. Act. sac. 3. part. 1. p. 499.

Bolland. 13. Mart. Act. sac. 4. Index praetermiss. Regel. S. Bened. c. 59.

II.

Saint Bede reveré à Genes.

Les Religieux de saint Benigne de Genes qui est un Monastere de la Congregation du Mont-cassin honorent la memoire d'un bien-heureux Bede qu'ils disent estre different du celebre Bede Religieux Anglois qui ne sortit jamais de son païs, ce qui est contesté par d'autres qui estiment que l'on ne doit point distinguer ces deux Saints. Selon la premiere opinion établie principalement sur la foy d'un Autheur qui n'est pas fort ancien, ce Bede reveré à Genes demeura long-temps auprés de Charlemagne en qualité d'homme de Lettres. Quoiqu'il vecut ainsi dans la Cour du plus grand Prince du monde, sa maniere d'agir ressembloit plutôt à la conduite d'un Religieux bien reformé qu'à celle d'un Ecclesiastique engagé dans le siecle On dit de plus qu'il refusa un Evesché. Le Roy lui ayant permis de se retirer, il s'en alla à l'Abbaye de Gravelle non loin de Modene, & son ami Venere qui estoit fort sçavant dans l'Ecriture, le suivit dans le Cloître. Ils y furent recûs par l'Abbé Guillaume & y finirent leurs jours dans les exercices de l'état Religieux. Saint Bede estant âge de quatre-vingts ans sa veuë commença à s'obscurcir, & il fut en danger d'estre aveugle. Ayant esté prié de prescher, dans l'Eglise il convertit un heretique Eutychien. Une

Act. sac. 4. part. 2. in indic. praetermiss.

C. LXXX.

sainte mort couronna sa vie, & il fut enterré à Gravelle, d'où l'on transfera depuis ses Reliques à saint Benigne de Genes.

III.

S. Benoist Evesque d'Albengua.

On dit aussi que saint Benoist Evesque d'Albengua dans la Ligurie fut Religieux dans sainte Marie des Fontaines Monastere autrefois de nôtre Ordre, comme il paroît par les figures & les images qui y sont restées. Il alla ensuite demeurer dans l'Isle Gallinaire ou d'Albengua qui avoit esté honorée de la presence du grand saint Martin. On tira Benoist de cette retraite pour gouverner le Dioceſe, & estant quelque part en voyage, il mourut vers l'an 900. & fut enterré dans l'Eglise des Fontaines.

Ibid.

IV.

Maures defaits par les François.

L'armée Navale de France, commandée par Burcard Connestable remporta la Victoire sur celle des Maures, qui perdirent treize Vaisseaux dans le combat. Ces Barbares eurent encore dautres disgraces en la mesme année, sçavoir l'an 807. & il est remarquable qu'ils n'attribuoient ces mauvais succez qu'à la dureté dont ils avoient usé envers soixante Religieux de l'Isle de *Patelaire*, qu'ils avoient tirez de leur solitude l'année precedente, pour les vendre en Espagne. Charlemagne en fit racheter quelques-uns qui retournerent dans leur païs.

Ut ipsi sibi hoc accidisse testarentur pro eo quod anno superiore contra omnem justitiã de Patelaria insula 60. Monachos asportatos in Hispaniam vendiderunt *Eginh. ann. ad an.* 807.

V.

Ruine des Eglises & des Monasteres de Sicile.

Euphemius qui gouvernoit la Sicile en qualité de Capitaine ou de Lieutenant de Michel le Begue Empereur de Constantinople, ayant tiré par force une Religieuse hors de son Cloître, chercha l'impunité de son crime dans sa revolte, & introduisit dans le païs les Sarrazins qui demeuroient en Afrique. Ces Barbares y estant entrez sous sa conduite s'en emparerent aisément & y abolirent l'exercice du Christianisme. Ainsi tous les Monasteres & les autres lieux Saints furent ou détruits ou prophanez, & cette triste desolation ne cessa que vers le milieu de l'onziéme siecle, par la valeur des Normans, alors convertis à la foy, qui delivrerent le païs du joug des Sarrazins, & rebatirent les Eglises.

(Normanni, quibus quod in patria solo sumus, quod liberi vivimus, quod Christiani Siculi omnes hodie sumus, ingenuè acceptum ferimus. *Fazellus* 2. *Decad.* 6. *c.* 2.

CHAPITRE LXXXI.

Des Monaſteres de Cordouë & des environs : De pluſieurs ſaints Martyrs. De la translation des Reliques de trois de ces Saints dans l'Abbaye de S. Germain de Paris.

I. *Monaſteres de Cordouë & des environs.*

AVant que de parler des Monaſteres d'Eſpagne, il faut encore marquer en peu de mots l'eſtat où ſe trouvoit le païs, à l'égard du gouvernement civil. Les Maures continuoient à en occuper les plus belles Provinces, & eſtoient ſous un Roy qui reſidoit à Cordouë comme dans le Siege de ſon Empire. Le reſte eſtoit ſous la domination de divers Princes Chreſtiens, à qui les Maures faiſoient ſouvent la guerre. Les ſucceſſeurs du fameux Dom Pelage regnoient dans la Galice & dans l'Aſturie, & tâchoient de faire toûjours quelques conqueſtes ſur les Mahometans. Le brave Innigue Ariſta donna commencement au Royaume de Navarre vers l'an huit cens trente. Le Rouſſillon & la Catalogne obeïſſoient aux François, & les Egliſes de Barcelone, d'Urgel, de Girone, d'Helne (ou de Perpignan) eſtoient ſous la Metropole de Narbonne. Les Maures ruinant l'Empire des Gots en Eſpagne, n'y avoient pas entierement aboli le Chriſtianiſme. Les Fidelles qui vivoient ſous leur domination avoient des Egliſes publiques, & meſme des Monaſteres. Il n'eſt pas de nôtre ſujet de parler des Egliſes de Cordouë, mais nous marquerons les Monaſteres qui eſtoient aux environs de cette ville royalle vers l'an 850. Celui de ſaint Chriſtophe eſtoit ſur le bord Meridional de la riviere de Guadalquivir, à la veuë de Cordouë ſituée ſur l'autre bord. Il y en avoit ſept dans les montagnes qui ſont prés de la meſme ville vers le Septentrion. Sçavoir, ſainte Marie de Cuteclar, ſaint Sauveur de Piñamellar ou de Pilemella, Tabane, ſaint Zoile d'Armilat, ſaint Felix de Fronian, ſaint Martin de Roiane, ſaint Juſte & ſaint Paſteur de Frage prés de Leiule. Cuteclar eſtoit aſſez proche de Cordouë entre l'Occident & le Septentrion. Il ſubſiſtoit dés l'an 826. & de la maniere dont en parle ſaint Euloge, il pouvoit avoir eſté fondé avant le IX. ſiecle. Il ſervoit de retraite à des Religieuſes qui y menoient

Eulog. memor. l. 2. c 4. & l. 3. c. 17.

une

une vie fort exemplaire ſous la direction de l'Abbé Frugel qui demeuroit tout proche avec d'autres Religieux. Pilemellar n'eſtoit pas non plus fort éloigné de Cordouë. Il avoit eſté bâti un peu avant l'an 850. par un homme marié, lequel ayant vendu tout ſon bien pour faire cet établiſſement, s'y eſtoit retiré avec ſa femme, ſes enfans, & quelques-uns de ſes parens pour y ſervir Dieu. Il eſtoit auſſi compoſé de deux logis ſeparez, l'un pour les Religieux & l'autre pour les Religieuſes. Il en eſtoit de meſme de Tabane. Car ce Monaſtere avoit eu pour origine la converſion d'une famille entiere, & contenoit deux cloîtres pour les deux ſexes. Il eſtoit dans les montagnes à deux lieuës de Cordouë : Jeremie qui l'avoit bâti, s'y eſtoit retiré avec ſa femme. Elizabeth avec ſes enfans, & d'autres perſonnes de ſa parenté Elizabeth gouvernoit la communauté de filles, ſous la direction du venerable Martin ſon frere, qui prenoit ſoin des hommes. Au reſte cette Abbaye eſtoit tres-celebre en obſervance & habitée par des perſonnes de grande vertu. On avoit bâti celui de ſaint Zoile dans un affreux deſert à dix lieuës de Cordouë. La riviere d'Armilat ſur laquelle il eſtoit ſitué lui donnoit ſon nom, & fourniſſoit abondamment du poiſſon aux Religieux. Il ne faut pas confondre ce Monaſtere avec l'Egliſe de ſaint Zoile de Cordouë, qui eſtoit deſervie par une communauté d'Eccleſiaſtiques. Celui de ſaint Felix avoit eſté fondé à quatre lieuës de la meſme ville vers l'Occident, nous ne pouvons rien adjoûter à ce que nous avons dit de ceux de ſaint Martin & de ſaint Juſte. Il y avoit auſſi hors de Cordouë l'Egliſe de ſaint Genes, qui eſt deſignée par le nom de Monaſtere dans l'Apologie de ſaint Euloge.

C. LXXXI.

Ibid. l. 3. c. 11.

Tabanos, famoſiſſimis in exercitatione, vitæ monaſticæ virorum, atque ancillarum Dei rumoribus decoratur. *Ibid. l. 2. c. 2. & 10.*

Armilata magno, piſciculorum ſolatio inediam refovet monachorum. *Ibid. c. 4. 8.*

C'avoit eſté par la conſideration de leur propre intereſt que les Maures avoient conſervé des Chreſtiens dans le païs. N'eſtant pas en aſſez grand nombre pour le remplir eux ſeuls, ils avoient eſté contrains d'y laiſſer la pluſpart des anciens habitans pour en cultiver les terres. Mais ils vendoient bien cher aux fidelles la liberté d'exercer leur Religion, exigeant d'eux un grand tribut au commencement de chaque Lune. Sur la fin du regne de leur Roy Abderam, ils ſe mirent à les traiter avec une extréme dureté. Ils faiſoient des inſultes aux Preſtres qui paroiſſoient en public : ils troubloient les ceremonies funebres des Chreſtiens, en chargeant de maledictions le mort que l'on portoit en terre, & ceux qui lui rendoient ce devoir

II.

Les Maures mal-traittent les Chreſtiens qui vivoient ſous leur domination.

C. LXXXI. de charité, & quoique dans les occasions ils tâchassant de décrier le Christianisme par leurs blasphemes, & d'en inspirer du mépris aux foibles, & aux ignorans, ils ne permettoient point aux fidelles de rien dire contre Mahomet, ny contre les réveries impies de sa Loy. Par ce moyen ils pretendoient abolir peu à peu l'Evangile dans le païs, & y étendre leur secte, & la condition des veritables Chrestiens y estoit si miserable, qu'il leur estoit plus avantageux de mourir que de vivre. Les choses estant en cet estat, plusieurs d'entre les Chrestiens se crurent obligez de faire éclater leur zele, & de parler publiquement pour la defense de nostre sainte foy & contre le faux Prophete Mahomet. Cette hardiesse attira sur eux la colere des Magistrats, & leur fit obtenir la couronne du Martyre.

Adeo ut expedibilius nobis sit compendium mortis, quam egentissimæ vitæ laboriosum discrimen. *Eulog. memorial. l. 1. n. 12.*

III.

Martyre de S. Isac, Religieux du Monastere de Tabane.

Parmi les fidelles qui se signalerent de la sorte, il y en eut de toutes conditions, des Ecclesiastiques, des Religieux, des Laïques & mesme des personnes mariées. Celui qui commença fut Isac Religieux de Tabane. Il estoit neveu de Jeremie Fondateur de ce Monastere. Avant qu'il s'y retirât, il avoit esté Secretaire de la ville, qui estoit une charge fort considerable. Ayant quitté cet employ il embrassa la profession Monastique, & il en pratiqua exactement les devoirs sous la conduite de l'Abbé Martin. Ensuite Dieu l'ayant inspiré de rendre témoignage à la foy, il alla trouver le Juge Mahometan de Cordouë, & lui demanda pourquoi un homme aussi intelligent & aussi sage que lui regloit sa vie & ses esperances sur les Fables de l'Alcoran, au lieu de suivre la lumiere de l'Evangile qui éclairoit toute la terre. Le Juge surpris de sa liberté & confondu par ses raisons, le fit arrester, & consulta le Roy Abderam sur la maniere, dont il le devoit punir. Ce Prince le condamna à avoir la teste tranchée, ce qui fut executé le Mercredy 3. de Juin de l'Ere 889. c'est-à-dire, l'an 851.

Inter ipsos haud dubiè principatum obtinet sanctus Isac Monachus qui prior è Tabencusi cœnobio in forum descendens, &c. *Divi Eulogii pref. libr. memorial. l. 2. memor. c. 2.*

IV.

Et de s. Pierre, de s. Vvalabonze de s. Sabinien de s. Vvistremont, & de s. Marie Religieuse.

Quatre jours aprés Pierre Prestre, Vvalabonse Diacre, Sabinien, Jeremie, Vvistremond, Habence, marcherent sur ses traces, & soûtinrent le mesme combat. Pierre & Vvalabonse gouvernoient auparavant les deux Communautez du Monastere de Cutcelar sous l'Abbé Frugel. Vvalabonse estant jeune avoit esté élevé dans saint Felix de Fronien par Salvator Prestre qui en estoit Abbé. Sabinien & Vvistremond estoient Religieux d'Armilat, & y servoient Dieu *soûmis à la Regle & à l'Abbé.* Jeremie estoit vray-semblablement ce sage

C. LXXXI.

vieillard qui avoit fondé Tabane. Habence avoit vécu reclus dans saint Christophle, & s'y estoit preparé au Martyre par une tres-austere penitence. Il portoit toûjours sur son corps des lames de fer, & en estoit comme revêtu, & lorsqu'on l'alloit voir, il ne se montroit que par une fenestre. Theodemir Religieux de Carmone Monastere inconnu souffrit pour la mesme cause environ six semaines aprés. Marie sœur du Diacre Vvalabonse, recut la mesme couronne que lui. Elle avoit esté Religieuse à Cuteclar, sous une sainte Abbesse, nommée Artemie qui avoit esté mariée avant que d'entrer dans le cloître, & qui avoit esté mere de deux Martyrs Jean & Adulphe. Mais ces deux Saints avoient souffert quelques années avant la persecution dont il s'agit, & le venerables Sper-en-Dieu qui estoit vrai-semblablement Abbé de Cuteclar avoit écrit leurs Actes, mais cet ouvrage ne se trouve plus, ou du moins il est encore caché dans les manuscrits. Marie s'estant jointe à une fille devote nommée Flore, alla se presenter au juge, & lui declara hautement qu'elle estoit dans les mesmes sentimens que son frere Vvalabonse, & qu'elle adoroit Jesus-Christ, & avoit en horreur Mahomet. On les mit toutes deux en prison où elles furent fortifiées par une lettre que leur écrivit saint Euloge, & comme dans une troisiéme interrogation on vit qu'elles ne vouloient point se retracter de ce qu'elles avoient avancé, on leur coupa la teste. Le corps de Marie fut porté à Cuteclar. *Servus-Dei* reclus d'une Eglise de Cordouë quitta son estroite solitude, pour aller rendre témoignage à la foy, & eut la teste tranchée avec un Prestre nommé Gumesinde.

Sub regula vel Abbate se dederunt. *Ibid.* c. 3. 4.

8. *Iuin* 851.

Ferreis laminis intus ad carnem obseprus. *Ibid.*

Euleg. Memor. l. 2. c. 8.

25. *Novembre* 851.

13. *Ianvier* 851.

Un mesme zele engagea dans le mesme combat Aurele & Sabigothe sa femme, Felix & Liliose qui estoit aussi sa femme, & le Diacre George qui estoit Religieux. Ils parurent vaincus aux yeux des insensez, parce qu'ils y perdirent la vie, mais non pas au jugement de l'Eglise qui les a mis au rang des Martyrs, & honore tous les ans leur triomphe. George estoit un excellent Religieux d'Orient. Dés sa jeunesse il avoit embrassé cette profession dans le Monastere de saint Sabas qui est à trois lieuës de Jerusalem, & où il y avoit alors cinq cens Solitaires. Il y demeura vingt-sept ans de suite, & y fit un grand progrez dans la perfection. Il sçavoit trois langues, la Grecque, la Latine, & l'Arabe. Le venerable David son Abbé

IV.

Martyre de S. George de saint Aurele, & de S. Sabigothe, &c.

Ibid. l. 2. c. 9, 10.

27. *Iuillet* 852.

Nous avons parlé de la fondation de S Saba: dans l'histoire Monastique d'Orient. Pag. 649.

C. LXXXI. l'ayant envoyé en Afrique pour y obtenir quelques aumônes pour la subsistance de sa Communauté, il passa delà en Espagne & se proposoit de venir en France. Mais avant que de faire ce voyage, il voulut aller voir les Religieux de Tabane pour se recommander à leurs prieres, & lorsqu'il y fut, l'Abbé Martin lui conseilla de rendre visite à Sabigothe qui y estoit venuë avec son mari, parce que c'estoit une femme d'une eminente pieté, & dés que Sabigothe le vit, elle rompit son dessein, lui disant qu'il devoit estre son associé dans la defense de l'Evangile. Gregoire prit cette parole pour un ordre du Ciel, & estant retourné à Cordouë avec Aurele, Sabigothe, Felix, & Liliose, il fut consommé avec eux par la gloire du Martyre. On verra bien-tôt comment le dessein qu'il avoit de venir en France fut en quelque sorte accompli aprés sa mort. Christophle Religieux de saint Martin de Roiane, Leovigilde Moine de saint Juste & Rogel Religieux d'un Monastere inconnu, souffrirent aussi la mesme année, sçavoir en 852. La colere d'Abderam s'allumoit de plus en plus & s'augmentoit avec le nombre des Martyrs. Estant monté au haut de son Palais, il découvrit de loin leurs corps qu'on avoit exposez sur des potences, & il commanda qu'on les brûlat. Mais ce fut-là la derniere parole qu'il prononça : car dans ce mesme instant, il fut surpris d'une apoplexie qui lui ferma la bouche, & qui l'enleva du monde la nuit suivante.

Promissus, inquit, nostri certaminis comes & collega hic monachus erit. *Ibid.*

Crescente numero martyrum, crescebat in majus iracundia principis, &c. *Eulog memor. l. 2. c. 16.* 853.

VI. *Autre persecution.*

Son fils Mahomet successeur de sa couronne, le fut aussi de son aversion contre les Chrestiens, & il entreprit de les détruire, il fit ruiner plusieurs Eglises, & il dépoüilla les autres de leurs ornemens, Il chargea les Fidelles de nouveaux impost, il chassa ceux qui avoient quelque office dans son Palais, & il se portoit d'autant plus ardemment à les persecuter qu'il les voyoit divisez entr'eux, & que plusieurs improuvoient la conduite des Martyrs, & les blamoient d'indiscretion & d'emportement. Dans l'extréme consternation où estoit l'Eglise de Cordouë Fandille, Anastase, Felix, Digne, Colombe, Pompose, Pierre, Paul, Isidore, Argimir, Autée irriterent par leur zele la fureur des Mahometans, & gagnerent le Ciel par la perte de leur vie.

Ibid. l. 3. c. 7. 13. *Iuin* 853.

VII. *Martyre de s. Fandille Reli-*

Fandille estoit de la ville d'Acce que l'on croit estre la mesme que Guadix dans le Royaume de Grenade. Estant jeune il vint faire ses études à Cordouë, & ensuite il se fit Religieux

dans Tabane. Il éclatta tellement par ſon obeïſſance & par ſes autres vertus que les Moines de Pilemellar le ſouhaitterent de l'avoir parmi eux pour profiter de ſes inſtructions, & de ſes exemples. Pour cet effet, il le demanderent avec grande inſtance à l'Abbé Martin, & le prierent auſſi de permettre qu'il fut ordonné Preſtre. Fandille ayant eſté honoré de ce caractere travailla avec plus de ferveur que jamais à ſa perfection, & quoiqu'il fut chargé de la conduite de la double communauté de Pilemellar, il redoubla l'auſterité de ſes jeûnes & de ſes veilles & ſon application à la priere. Eſtant allé à Cordouë il parla contre la ſecte de Mahomet, ſon zele paſſa pour un crime, & on lui coupa la teſte. Anaſtaſe étudia à Cordouë dans l'Egliſe de ſaint Aciſcle où l'on enſeignoit les Lettres, & où il y avoit une Biblioteque. Il y fut auſſi ordonné Diacre, & enſuite il embraſſa l'eſtat Religieux dans un Monaſtere que l'on ne marque pas. Il recut le ſaint Ordre du Sacerdoce & vint à Cordouë. Son zele l'ayant porté à refuter publiquement les erreurs de l'Alcoran, il fut condamné à mort avec Felix, Moine d'Aſturie.

C. LXXXI. *Gieux de Tabane & de quelques autres.*

C. 8. & 10.

Digne & Colombe eſtoient Religieuſes de Tabane. La premiere ayant reproché au Juge la cruauté qu'il venoit d'exercer contre Anaſtaſe & Felix, elle obtint ce qu'elle pretendoit, devenant une victime de la Foy. Ce qui la pouſſa à chercher ainſi le martyre, fut une viſion qu'elle avoit euë de ſainte Agathe qui lui avoit apparu, & l'avoit exhortée à repandre ſon ſang pour l'Evangile. Colombe eſtoit ſœur de l'Abbeſſe Elizabeth & de l'Abbé Martin. Elle reſiſta fortement à ſa mere qui la preſſoit de ſe marier ; & aprés la mort de celle-ci, elle ſe retira à Tabane. Elle y vecut comme une perſonne veritablement morte au monde ne s'occupant que des choſes du Ciel, liſant avec une extréme ardeur les divines Ecritures, & ſe rendant exacte dans la pratique de toutes ſortes de vertus. Elle eut à ſoûtenir de grandes tentations : ſouvent le Demon rempliſſoit ſon imagination de phantomes deshonneſtes & quelquesfois changeant d'armes & de machines, il tâchoit de l'abbatre par des maladies, & de lui inſpirer du degouſt de la vie Religieuſe. Mais la Sainte demeura ferme dans la fidelité qu'elle avoit promiſe à ſon divin Epoux. La crainte d'eſtre ſeparée de lui par la chute du peché, & de perdre le fruit de ſes travaux lui faiſoit verſer des larmes, mais en meſme temps

VIII. *Et de ſainte Digne & ſainte Colombe Religieuſe.*

C. LXXXI. elle redoubloit ſa vigilance pour éviter un ſi grand malheur, elle augmentoit ſes auſteritez, elle ſe tenoit par eſprit dans le Ciel, & deſiroit avec tant d'ardeur d'y voir Jeſus-Chriſt que ſon eſprit en eſtoit comme bleſſé. Par cette conduite elle parvint à un haut degré de perfection, & chacun la regardoit comme un modelle de ſainteté. Elle avoit un don particulier pour l'oraiſon, & elle s'y ſentit tellement attirée qu'elle pria qu'on luy permit de ſe renfermer dans ſa cellule, & de s'appliquer uniquement à la contemplation des choſes divines. Lorſqu'elle vivoit ainſi dans la ſolitude, & qu'elle goûtoit par avance les delices du Ciel, les Maures vinrent troubler le repos des Moines de Tabane, & diſſiper la Communauté des Religieuſes. Elles furent obligées d'aller à Cordouë & de ſe retirer dans une maiſon quelles avoient tout proche de l'Egliſe de ſaint Cyprien. La ſainte Fille y ſuivit les autres, & y continua ſes exercices de pieté avec une ferveur extraordinaire; Enfin preſſée par diverſes revelations, & ne pouvant reſiſter au ſaint mouvement qui l'appelloit au martyre, elle ſortit ſecretement de cette maiſon, elle ſe tranſporta au lieu où l'on rendoit la juſtice, elle y publia les loüanges de Jeſus-Chriſt, & elle parla contre l'impieté de Mahomet. On l'arreſta auſſi-tôt, & les Magiſtrats jugeant que ce ſeroit en vain qu'on tenteroit de lui faire changer de ſentiment, ils lui firent couper la teſte. On jetta ſon corps dans la riviere, mais il fut retrouvé par des Religieux qui l'enterrerent dans l'Egliſe de ſainte Eulalie: Au reſte ſaint Euloge temoigne une eſtime ſinguliere pour ſainte Colombe, elle eſtoit un des objets de ſa devotion, & aprés avoir rapporté ſon martyre, il l'invoque & la prie de lui obtenir la grace d'eſtre delivré des liens du ſiecle.

17. Septembre à l'an 853.

IX. *Autres Martyrs.*

Deux jours aprés Pompoſe Religieuſe de Pilemellar qui eſtoit liée d'amitié avec elle, & qui lui reſſembloit en vertu, imita ſon zele, & mourut avec joye aprés avoir deteſté Mahomet loüé hautement nôtre divin Sauveur. Les Maures eacherent en vain ſon corps, on le trouva, & on l'enſevelit aux pieds de ſainte Colombe. Pierre, Paul, Iſidore, Argimir, tous Religieux de Monaſteres que l'on ne marque point s'engagerent dans le meſme combat & obtinrent la meſme couronne, le premier l'an 855. & les autres l'année ſuivante.

X. *Martyre de S. Aurée.*

Il nous reſte à parler de la Vierge Aurée. Elle eſtoit d'une

des principales familles des Maures, & sœur des deux Martyrs Jean & Adulphe qui souffrirent au commencement du regne d'Abderam plusieurs années avant le Moine Isaac. Estant fort jeune elle se fit Religieuse à Cuteclar sous l'Abbesse Artemie qui estoit sa mere, & y servit Dieu trente ans. Un de ses parens qui estoit fort attaché à la secte de Mahomet, l'accusa comme une personne qui deshonoroit leur race par la profession du Christianisme. Le Juge qui estoit de la mesme famille la fit comparoître devant lui & employa tant d'artifices pour la seduire, qu'il l'engagea à promettre qu'elle embrasseroit la loy de son faux Prophete. Mais cette chûte ne fut qu'une foiblesse passagere. Car ce Magistrat l'ayant laissée aller en liberté, elle ne quitta point son habit de Religieuse, ou si elle le quitta, elle le reprit, & eut soin d'effacer son peché par ses larmes. Le Juge ayant appris sa penitence, la fit venir devant lui; mais ce n'estoit plus la foible Aurée, c'estoit une personne intrepide & determinée à mourir. Il tâcha inutilement de la seduire, & la voyant ferme & inébranlable l'envoya en prison chargée de pesantes chaînes. Il rapporta ensuite l'affaire au Roy Mahomet qui condamna la Sainte, & lui fit couper la teste.

C. LXXXI.

Ibid. l. 2. c. 8. l. 3. c 17.

Momentaneum crimen... juxta priorem habitum Christi amictum reperientes, *Ibid. cap. ultimo.*

Le 19. Juillet de l'an 856.

XI.

S. Euloge fait l'Apologie des Saints Martyrs & écrit leurs Actes.

Les Actes de ces Saints ont esté fidellement écrits par saint Euloge Prestre de Cordouë, que l'on peut dire avoir esté la gloire & l'ornement de l'Espagne à l'égard du IX. siecle. Il composa aussi leur Apologie : car ainsi que nous avons remarqué, la mort de ces Chrestiens excita une grande contestation dans l'Eglise de Cordouë, les uns estimant qu'on les devoit reverer comme Martyrs, & les autres n'estant point de ce sentiment. Ceux-ci les jugeoient indignes de cet honneur, parce qu'ils avoient esté tuez par les Maures qui comme Mahometans reconnoissoient un seul Dieu createur du Ciel & de la terre, & n'estoient pas Idolatres, que leur supplice n'avoit point esté cruel, (la pluspart ayant esté decapitez) & qu'il n'avoit pas esté suivi de miracles. Ils les accusoient aussi d'avoir cherché l'occasion de souffrir, au lieu d'attendre que Dieu les y engageat, & ils ne craignoient point de traiter d'indiscretion & de temerité la fermeté de leur foy & l'ardeur de leur zele. Le Saint répondit à ces objections, & défendant ces Saints, il se justifia lui-mesme, parce qu'il en avoit animé quelques-uns à souffrir, & avoit approuvé la conduite des au-

C. LXXXI.

tres. Quoiqu'il n'ait pas eſté Religieux, il eſt neceſſaire pour l'éclairciſſement de nôtre ſujet de dire encore quelque choſe de ſa vie. Il nâquit à Cordou ë de parens nobles & dés ſa premiere jeuneſſe, il entra dans la Communauté des Eccleſiaſtiques de ſaint Zoile, & y apprit les ſciences. Il frequentoit ſouvent le pieux & ſçavant Abbé *Sper-en-Dieu* qui gouvernoit vrayſemblablement le monaſtere de Cuteclar, & il fut comme ſon Diſciple. Il enſeigna auſſi les Lettres & eut dans ſon Ecole ce Chriſtophle Religieux de ſaint Martin, dont il a eſté fait mention. Ayant eſté ordonné Diacre & enſuite Preſtre, il alloit ſouvent aux Monaſteres qui eſtoient aux environs de Cordouë, il dreſſoit des regles pour ceux qui y ſervoient Dieu, & lorſqu'il eſtoit retiré dans leurs Cloîtres, il pratiquoit leurs exercices. Nous parlerons cy-aprés de ſon voyage de Navarre où il vit des Abbez celebres en pieté. La reputation de ſa vertu & de ſa doctrine porta le Clergé de Tolede à l'élire pour Eveſque, mais avant qu'il fut ſacré, il fut aſſocié aux triomphes des Saints dont il avoit eſté le defenſeur & le maître, & mourut pour la foy vers l'an 859. Il a conſervé la memoire de pluſieurs monaſteres d'Eſpagne qui ne ſont connus que par ſes ouvrages. Mais comme il n'a pas marqué particulierement la regle que l'on y obſervoit, il a donné lieu de mettre en queſtion quelle eſtoit cette regle. Un Autheur moderne allegué par Yepes s'eſt figuré que la regle de ſaint Baſile eſtoit en uſage à Tabane, à Pilemellar & à Cuteclar, parce que ces Monaſteres eſtoient doubles, & que le ſecond Concile de Nicée avoit ordonné que ces ſortes de Communautez ſuivroient la diſcipline preſcrite par ſaint Baſile. Mais ce Canon n'eſtoit que pour les Grecs, il n'a point eſté recû dans l'Egliſe Latine, & l'établiſſement des deux premiers Monaſteres dont il s'agit, en eſt une preve evidente. Car ce Canon portoit qu'à l'avenir on ne bâtiroit plus de monaſteres doubles, & ce pendant Tabane & Pilmellar avoient eſté fondez avec une double Communauté plus de quarante ans aprés la celebration de ce Concile que l'on ſçait avoir eſté tenu l'an 787. Il y a eu ſans doute des monaſteres doubles en Occident, & l'on en a veu ci-devant des exemples, mais tres-vray ſemblablement ces monaſteres d'Eſpagne avoient pour loi quelque regle des Peres d'Ocident. C'eſt donc avec beaucoup plus de fondement que Morales, & d'autres aprés luy conſiderant le grand progrez qu'avoit

Spera-in-Deo Abbas magiſter noſter atque illuſtrimus Doctor. *Memor. Euleg. l* 2. *c.* 8 Chriſtophorus à pueritia noſtri auditor, &c. *Ibid c.* 11.

Regulas fratrum componens, &c. Ita monachis adhærens ut clericus probaretur, ita in clero degens, ut monachus videretur, utrobique aptus adcurrens, & utrorumque profeſſiones unus ſufficientiſſime complens *D. Euleg. in vita.*

Voyez Yepes ſur l'an 850.

Definimus minime duplex fieri monaſterium, &c. Quæ autem hactenus ſunt dupla teneant ſecundum Regulam ſancti Patris noſtri Baſilii & ſecundum præceptionm ejus ita formentur. *Concil. Nicen. II. an* 787. *can* 20. *tom.* 7. *Concil. pag.* 614.

qu'avoit fait alors la Regle de saint Benoist, ont jugé qu'elle estoit en usage dans ces monasteres d'Espagne, soit seule, ou jointe à quelque autre regle du païs & principalement à celle de S. Fructueux. Et c'est peut-estre de ce mélange & de cette union de regles, dont parle Alvare dans la vie de saint Euloge, lorsqu'il dit que ce Saint composoit des Regles pour les Religieux. Au reste on ne nie point que la Regle de saint Basile n'ait pû alors estre connuë en Espagne, car outre qu'il y avoit déja plus de quatre cens ans qu'elle avoit esté communiquée à l'Eglise Latine, par la traduction qu'en avoit fait Rufin, elle se trouve dans deux anciens manuscrits d'Espagne, jointe à six autres Regles dont nous avons parlé, mais il n'y a ny preuve, ny conjecture qu'elle ait esté alors observée dans les Cloîtres.

C. LXXXI.

Cœnobia invisere regulas fratrum componere *Vita D. Eulogii.*

Voyez ci-devant l. 2. c. 57.

Usuard & Odilard Religieux du Monastere de saint Vincent & de saint Germain de Paris, ayant esté envoyez en Espagne par leur Abbé Hilduin II. pour en rapporter quelques Reliques de saint Vincent, & ne pouvant executer leur dessein, parce qu'elles avoient esté enlevées par Audalde Religieux de Castre, allerent à Cordouë, & obtinrent de Saul qui en estoit Evesque, & de Sanson Abbé de Pilemellar le corps entier de saint George, celui de saint Aurele, mais sans teste, & le Chef de sainte Sabigothe que l'on appella depuis Nathalie. Pendant leur retour en France Dieu honora de plusieurs miracles le sacré depost dont ils estoient chargez, comme l'on peut voir par la Relation qu'en a laissé Aimoin qui vivoit en ce temps-là, c'est-à-dire, l'an 858. Cet Abbé Sanson estoit Prestre, il avoit succedé à Felix qui gouvernoit le Monastere de Pilemellar vers l'an 853. avant le Martyre de la Vierge Pompose. Il faut le distinguer d'un autre Sanson qui fut fait Abbé ou Superieur des Ecclesiastiques de saint Zoile de Cordouë l'an 863. comme dit celui-cy dans une Apologie qu'il publia pour se defendre contre Hostigese Evesque de Malaca qui l'avoit appellé *Heretique*. La translation du corps de saint George & des autres Reliques fit de l'éclat : le Roy Charles le Chauve en eut de la joye, & pour s'assurer de la verité du fait, il envoya en Espagne un de ses Officiers appellé Mancion : cet Officier alla à Cordouë, y apprit une particularité du Martyre des Saints ômise par saint Euloge, & vit deux jeunes filles de maison noble y souffrir pour la defense de la Foy. Cette

XII.

Translation du corps de saint George & de quelques autres Reliques dans l'Abbaye de S. Germain de Paris.

Annal. Bertin. an. 858.

Act. sec. 4. p. 2. pag. 47.

Euleg. Memor. l. 3. c. 11.

C.LXXXII. particularité eſt que l'on expoſa les corps des Saints, afin qu'ils fuſſent devorez par les bêtes, mais ils furent conſervez par la divine providence, & les mouches meſme n'en approcherent pas.

CHAPITRE LXXXII.

Des Monaſteres de Navarre.

I. *Monaſteres de Navarre viſitez par S. Euloge.*

SAint Euloge eſtant dans la Navarre, vers l'an 839. alla viſiter les monaſteres du païs, ainſi qu'il témoigne dans ſa Lettre à Vvilleſinde Eveſque de Pampelone. Il s'y étend principalement ſur ce qu'il avoit remarqué dans l'Abbaye de ſaint Zacharie, ſituée au bas des Pyrenées prés de la riviere d'Arge. Ce monaſtere eſtoit celebre dans tout l'Occident par l'exacte Obſervance qui y fleuriſſoit. Le Saint dit qu'il y fut receu par l'Abbé Odoare homme eminent en pieté & en erudition qui luy rendit tous les devoirs de charité & d'honneteté qu'il en pouvoit attendre *omnem erga nos humanitatem exhibuit*, laquelle expreſſion ſaint Euloge ſemble avoir empruntée de l'endroit de nôtre Regle où il eſt parlé de la reception des hoſtes. Enſuite il fait l'eloge de la communauté de ſaint Zacharie qui eſtoit compoſée d'environ cent Religieux, & releve par ſes loüanges leur amour pour Jeſus-Chriſt; l'emulation mutuelle qui les portoit à s'avancer ſans ceſſe dans la perfection, leur humilité, leur retenuë à garder le ſilence, leur promptitude à obeir meſme dans les choſes qui ſembloient eſtre au deſſus de leur forces, & enfin leurs autres vertus. Avant que d'aller à ſaint Zacharie, il paſſa pluſieurs jours dans le monaſtere de Leyre, & il y vit des Religieux ſolidement établis dans la crainte de Dieu. Sur la fin de ſa Lettre il prie Vvilleſinde de ſaluër en ſon nom cinq Abbez qu'il appelle ſes tres-chers Peres, ſçavoir Fortunius Abbé de Leyre, Athile Abbé de Celle, Odoare Abbé de Serafie, Scemene Abbé d'Igal, & Dadilan Abbé d'Hurdaſpal.

Cette Lettre eſt datée du 25. de Novembre de l'Ere 889 c'eſt à dire de l'an 851.

Poſt hæc omnis exhibeatur humanitas Reg. S. Bened. c. 53.

Alvare dans la vie de S. Euloge remet 150 Odoarius cui centum quinquaginta regulares, monachi militabant. Voyez ce qui a eſté dit cy-devant page 802.

Saint Vincent d'Igal eſt une Paroiſſe à deux lieues d'Hurdaſpal. Voyés Sandoval dans ſon Catalogue des Eveſques de Pampelone page 16.

II. *S. Sauveur de Leyre.*

Le monaſtere de ſaint Sauveur de Leyre fut ou fondé, ou rebâti & doté de revenus par Eneco Ariſta Comte de Bigorre & premier Roy de Navarre. Car quant aux autres Princes

C. LXXXII.

que l'on dit avoir regné avant luy dans ce pais-là, ils ſont fabuleux, comme le font voir deux ſçavans Autheurs. On enterroit ordinairement les Rois de Navarre dans l'Egliſe de Leyre. Du temps de Garſias Innigues Roy de Navarre qui commença à regner vers l'an 859. la ville de Pampelone ayant eſté ruinée par les Maures, Ximenes qui en eſtoit Eveſque ſe refugia & transfera ſon ſiege au Monaſtere de Leyre. Garſias donnant deux villages à cette Abbaye l'an 880. ce Prelat y fit en meſme temps donation des Egliſes de ces deux meſme lieux. Quelques années aprés ce Prince s'aſſocia avec les Religieux par une fraternité ſpirituelle qu'il contracta entre les mains de Ximenes. Garſias Fortunius Roy de Navarre aprés avoir porté la couronne environ ſeize ans ſe fit Religieux à Leyre ainſi qu'il eſt marqué dans une liſte des Rois de Navarre qui eſt à la fin d'un ancien manuſcrit de la Regle de ſaint Benoiſt qui ſe trouve dans ce Monaſtere. Morales & Yepes ont cru que l'Abbaye de Hurdaſpal eſtoit la meſme que celle * d'Ordax qui appartient aujourd'hui à l'Ordre de Premonſtré; mais, Monſieur Oienard n'eſt pas de ce ſentiment, & tient qu'il eſt bien plus vray-ſemblable que le monaſtere de Hurdaſpal eſtoit dans un lieu qui porte encore aujourd'hui ce meſme nom, & qui eſt dans la vallée de Roncevaux. Il ne faut point non plus ſuivre l'avis de ces deux Autheurs Eſpagnols, lorſqu'ils confondent l'Abbaye de Seraſie avec celle de ſaint Zacharie. Car ſaint Euloge les diſtingue manifeſtement par les divers noms dont il ſe ſert pour les deſigner. Il n'y a pas d'apparence que dans une meſme Lettre il ait marqué un monaſtere par deux differens noms. Deplus il y ſaluë Odoare qui eſtoit alors Abbé de Seraſie, c'eſt-à-dire l'an 851. auquel temps il écrivoit ſa Lettre. Mais en parlant de l'Abbé Odoare qui l'avoit recû dans S. Zacharie vers l'an 840. il en parle comme d'une perſonne qui ne gouvernoit plus cette maiſon ſoit qu'il fut mort, ou qu'il fut paſſé dans un autre monaſtere. Enfin ce n'eſtoit point ſaint Zacharie, mais ſaint Pierre qui eſtoit Patron de Seraſie, comme il paroît par deux Chartes l'une rapportée par Blanca & l'autre par Bris Martinez. Celle-ci eſt de l'an 857. & c'eſt la donation du lieu de Xavierre faite par Galinde Comte d'Arragon au monaſtere de Cireſe où de Seraſie (prés de Jacques) où il y avoit des vertus, c'eſt-à-dire des Reliques de ſaint Pierre, de ſaint André, de ſaint Eſtienne, de ſaint

Mons de Marca l. 2 c. 8. & 11. pag. 178

* *Ibid. pag* 139.

Oienard. Notit. Vaſconia pag. 245. 273.

D'autres ne mettent le commencement du regne de Garſias que vers l'an 867.

Se hizo Hermano de los monges con manos del Opisl o Dom Ximeno. *Catel. de los Opisb. de Pamplona fol* 18.

* *au Dioceſe de Bayonne.*

Not. Veſco. pag. 103.

Yepes ſur l'an 840. c. 2.

Præerat quippe tunc Odoarius Abbas ſummæ ſanctitatis, magnæque ſcientiæ vir qui ultrà quam referri poteſt me ſuſcipiens omnem erga nos humanitatem exhibuit. *Epiſt. S. Eulogii ad Vuill. ſind.*

Blanca hiſt. Arragon. Ad an. 969.

Digitized by Google

C.LXXXIII Benoiſt, & de pluſieurs autres Saints. Saint Euloge parlant des monaſteres de Navarre ne dit rien de celle de ſainte Marie d'Yrache, ou parce qu'il ne la viſita point dans ſon voyage, ou meſme, parce qu'elle n'eſtoit pas encore fondée. Yepes a crû qu'elle ſubſiſtoit dés l'an 815. & en fait l'hiſtoire dés cette année-là. Son fondement eſt qu'il y a preuve que Sanche Roy de Navarre, qu'il ſuppoſe avoir regné en 815. donna à ce monaſtere le Chaſteau de ſaint Eſtienne de Monjardin, d'où il avoit chaſſé les Maures. Mais comme nous avons remarqué, la Navarre n'avoit point encore en ce temps-là de Rois particuliers : Elle appartenoit aux François & ce Sanche premier du nom n'entra dans le thrône que l'an 905. Deplus ſi l'on s'arreſte à ce qui eſt expoſé dans les Lettres de Garſias, qui ſucceda au grand Sanche ſon pere vers l'an 1035. ce fut Sanche ſecond nommé Abarcha qui donna ce Château à Yrache. Car Gorſias attribuë cette donation à Sanche ſon bis-ayeul, c'eſt-à-dire à Sanche ſecond Abarca que Sanche le Grand reconnoiſt pour ſon ayeul dans une Charte, où il parle du Chaſteau de ſaint Eſtienne. Ainſi comme l'on ne ſçait rien de ce monaſtere avant cette donation qui fut faite aprés l'an 905. & même aprés l'an 969. il y a lieu de douter ſi ce monaſtere a ſubſiſté avant le dixiéme ſiecle, & ce n'eſt point dans le IX. que l'on en doit faire mention.

Martines hiſt. de la Pegna, pag. 89.

M. de Marca hiſt. de Bearn. pag. 173.

Notitia Vaſcon. Othen *pag.* 267. & 280. & 303.

Quondam biſavus meus Santius Rex. *Yepes tom. 3 écrit 33 & ſur l'an 815.*

CHAPITRE LXXXIII.

De l'Abbaye de ſaint Millan.

I. *Monaſteres bâtis par des Religieux de ſaint Millan.*

LEs Catalogues des Abbez de ſaint Millan & de Valvanere ne marquent que leurs noms. Vitolio à qui l'on donne la qualité d'Abbé, fonda l'an 800. le monaſtere de ſaint Martin de Mena dans la ville d'Oca. Un autre Abbé nommé Guiſande bâtit en 867. le monaſtere de ſaint Jean d'Orbagnanes & s'y retira avec des Religieux qui y donnerent des terres qu'ils avoient eux-meſme defrichées, & qui vivoient du travail de leurs mains. L'Abbé Severe ſe retira dans le monaſtere dē ſaint Felix d'Oca, ou comme porte ſa Charte il s'engagea & ſe ſoûmit à la regle & à l'obſervance de ſaint Felix, & il y donna des terres, des ornemens, des croix, des vaſes &

des livres. Le Comte Diegue contracta en meſme temps un ſemblable engagement ſe livrant auſſi avec ſon corps & ſon ame à la Regle de ſaint Felix. Ce que Sandoüal entend ſeulement d'une fraternité ſpirituelle qu'il contracta avec les Religieux; mais ces termes ſemblent marquer quelque choſe de plus. A la fin de l'acte Diego témoigne qu'il a confirmé cette Regle devant l'Egliſe ou dans la place de ſaint Felix, ſelon le meſme Autheur, ce mot de Regle ſignifie en cet endroit l'acte même On pourroit en juger avec plus de certitude s'il avoit donné ce titre qui eſt de l'an 863. Il paroît par un Acte de l'an 871. que le monaſtere de ſaint Vincent d'Ocizta avoit eſté bâti par les Religieux de ſaint Milan, & que les revenus en furent augmentez par la donation de deux Egliſes & de quelques heritages, Pierre eſtoit alors Abbé d'Ocizta. Deux ans aprés Martin Preſtre de la Communauté de ſaint Millan & d'autres Moines touchez de l'amour divin, bâtirent quatre Egliſes & les unirent au monaſtere de ſaint Eſtienne de Salcede. Ces cinq monaſteres de ſaint Martin de Mena, de ſaint Felix d'Oca, d'Orbagnane, d'Ocizta, de Salzede furent depuis ſoûmis à ſaint Millan, & c'eſt pourquoi nous en avons parlé en ce lieu.

C. LXXXIV

Sic me trado ad regulam ſancti Felicis de Auca, &c. Ego Didaco qui hanc regulam cõfirmavi in atrio S. Felicis & in manu de Severo Abbatis manu mea ſignum feci *Sandoval mon. de S. Millam. p.* 43.

Yepes ſur l'an 843. 873.

CHAPITRE LXXXIV.

De l'Abbaye de ſaint Jean de la Pegna.

LA celebre Abbaye de ſaint Jean de la Pegna (c'eſt-à-dire de la Roche) qui eſt ſituée ſur les confins de l'ancien Comté d'Arragon proche la ville de Jaca ou Jacques eut ſon origine dans le IX. ſiecle. Elle ne fut d'abord qu'un Ermitage où ſe retira un ſaint Anachorete nommé Jean *de Atheres*. Aprés ſa mort ſa place fut remplie par ſaint Voto, & par ſaint Felix freres, Gentils-hommes de Sarragoce, qui embraſſerent la meſme profeſſion. Ils eurent pour ſucceſſeurs Benoiſt & Marcel qui vivoient du temps d'Eneco Ariſta premier Roy de Navarre, c'eſt-à-dire vers l'an 830. Enſuite pluſieurs Chrétiens qui s'étoient retirez dans cette ſolitude pour y eſtre plus en ſeureté pendant la guerre que les Maures faiſoient dans le païs, y bâtirent un monaſtere pour des Eccleſiaſtiques qui renonçerent au

I. *Abbaye de S. Jean.*

C.LXXXV. monde, & ſe mirent ſous la conduite de Tranſiric qui fut leur premier Abbé. C'eſt ce que porte un ancien titre d'où quelques Autheurs ont pris occaſion de dire que le monaſtere de la Pegna avoit eſté premierement habité par des Prêtres ſeculiers, ce qui n'eſt pas veritable. Les Eccleſiaſtiques dont nous venons de parler, le fonderent & s'y établirent : mais en s'y établiſſant, ils quitterent le ſiecle, & ſe firent Religieux. Auſſi Garſias Ximenes Roy de Pampelune, c'eſt-à-dire de Navarre, & Galinde Comte d'Arragon les qualifient *Moines* dans la Charte par laquelle ils donnent à leur Abbé Athile, & à leur Communauté, S. Martin de Cillas qui eſt ſans doute ce meſme monaſtere que gouvernoit cet Athile, ou un autre Abbé du meſme nom que ſaint Euloge ſaluë dans ſa Lettre. C'eſt principalement en veuë de ce titre qui eſt de l'an 858. qu'on attribuë au Roy Garſias Ximenes la fondation de ſaint Jean de la Pegna. Mais ce Garſias Ximenes eſt celui qui a regné aprés Eneco Ariſta, & non pas ce pretendu Garcias Ximenes que l'on dit avoir poſé les fondemens du Royaume de Navarre vers l'an 758. Galinde Aznar I I. Comte d'Arragon fonda le monaſtere de ſaint Martin de Sarras, & Bernard ſon gendre (ou pour mieux dire) ſon couſin fit bâtir celui d'Obbarre. Yepes rapporte l'établiſſement de Sarras à l'année 803. mais il faut le mettre plus de cinquante ans aprés, puiſque Galinde ne ſucceda à ſon pere Aznar ou à ſon oncle Sanche, que vers l'an 856. Car, ainſi que remarque Monſieur de Marca, l'on a commis la meſme faute dans la Chronologie des Comtes d'Arragon, que dans celle des Rois de Navarre, & a l'on avancé le temps des uns & des autres.

Præfecerunt Abbatem Tranſiricum & elegerunt clericos qui proprias voluntates relinquentes & renunciantes deſideriis carnalibus & mundanis habitare ibi voluerunt. *Hiſtor. de S. Juan. de la Pena l. 1. pag. 127.*

Deo & B. Joanni Baptiſtæ & Abbati Atilo & Monachis ibi Deo ſervientibus. *pag 129.*

Entre ce premier Eneco & Garcias l'on met encore deux autres Rois, ſçavoir Ximenes Eneco, & Eneco Ximenes.

Yepes ſur l'an 803

Mons de Marca en ſon hiſtoire de Bearn. pag. 181.

Natit. Vaſcon. Ochanart. pag. 369.

CHAPITRE LXXXV.

De pluſieurs Monaſteres du Comté de Rouſſillon & de Catalogne.

I. *Fondation du Monaſtere de S Pierre & de celui de Ripol.*

LOüis le Debonnaire eſtant Roy d'Aquitaine reprit la ville de Barcelone que les Sarrazins avoient occupée, & y ſignala ſa pieté par la fondation de l'Egliſe de ſaint Juſte & de S. Paſteur & de l'Abbaye de ſaint Pierre des Pucelles. Ce monaſtere ſubſiſte encore aujourdhui & eſt habité encore par

des Religieuſes de l'Ordre de ſaint Benoiſt. L'Abbaye de Ripol ſituée en Catalogne dans le Dioceſe de Vich fut ou fondée ou rebâtie vers l'an 888. par Vvifroy II. du nom Comte de Barcelone qui y offrit ſon fils Rodolphe, & y donna le Monteſerrat & d'autres terres. Rodolphe aprés avoir porté l'habit de Religieux entra dans le ſiege Epiſcopal d'Urgel. Les quatre premiers Abbez de ce monaſtere furent Daguin, Daniel, Enneco, Arnoul. Il en ſera parlé plus amplement dans le Livre ſuivant. Poſſidonius Evelque vray-ſemblablement d'Urgel ayant bâti le monaſtere de ſainte Grate dans le territoire de cette ville, y mit des Religieux, y donna le Prieuré de ſaint Fructueux, & la terre de Serra, & eut recours à Loüis le Debonnaire, afin qu'il lui pluſt de prendre cette Abbaye ſous ſa protection, ce que ce Prince lui accorda. Charles le Chauve confirma encore cet établiſſement l'an 844. en faveur de Geila qui gouvernoit cette nouvelle communauté, & laiſſa aux Religieux la liberté de s'élire des Abbez aprés la mort de celui-ci.

C.LXXXV.

Avant l'an 808.

Voyez ſur l'an 888

II.

De ſainte Grate.

Stephan Baluz. Append. Aſtor veter ad Capitul. n. 61.

Nous avons parlé ci-devant de la fondation de ſaint Eſtienne de Banioles au Dioceſe de Gironne. Bonit qui en eſtoit le fondateur & le premier Abbé eſtant mort, les Religieux choiſirent Mercoral pour remplir ſa place, & il fut établi par Nimbrid Archevelque de Narbonne. Mercoral obtint par l'entremiſe du Comte Rapo un privilege de Loüis le Debonnaire, qui maintint les Religieux de Banioles dans le droit de ſe choiſir des Abbez ſuivant la regle de ſaint Benoiſt. Domnule fondateur & premier Abbé de ſaint Pierre de Biſondun ou Befalu au meſme Dioceſe de Gironne, recut la meſme grace de Charles le Chauve l'an 844. Ce Prince accorda auſſi ſa protection à Theodoſe Abbé de ſaint Emeter & de ſaint Genes dans le Dioceſe de Gironne, & laiſſa aux Religieux la liberté d'élire leurs Abbez ainſi que ſaint Benoiſt preſcrit dans ſa Regle. Ces Lettres de Charles qui ſont de l'an 861. ne firent que renouveller ce que Deodat predeceſſeur de Theodoſe avoit obtenu de Loüis le Debonnaire. Elles font voir que le monaſtere de ſainte Marie d'Amer, dependoit alors de l'Abbaye de ſaint Genes. Loüis le Debonnaire prit ſous ſa protection les Religieux du monaſtere de ſainte Marie d'Arles, bâti par Caſtellan dans le Comté de Rouſſillon, & Charles le Chauve leur accorda la meſme grace à la priere de leur Abbé. Receſind

III.

Monaſteres de Banioles, de Befalu & de S. Genes d'Arles.

Ibid. n. 41. l'an 823.

n. 62.

n. 89.

n. 63.

Digitized by Google

C. LXXXV.

& permit aux Religieux de se choisir un Superieur, comme il est porté par nôtre Regle. La Charte de ce Prince qui est de l'an 844. fut donnée dans le monastere de saint Saturnin de Toulouse pendant le siege de cette ville.

IV.

Abbaye de S. André ou de S. Michel de Cuzan.

On bâtit pendant le neuviéme siecle, deux monasteres en l'honneur de saint André dans le Dioceſe d'Elne (ou de Perpignan, le premier estoit situé sur la riviere de Taide, c'est-à-dire sur celle de *Latet* ou sur celle du Tec, mais la premiere explication doit estre preferé à la seconde. Miron Fondateur de cette nouvelle maison, y assembla des Religieux de nôtre Ordre & en prit la conduite. Il eut pour successeur Sisegut qui obtint des Lettres de protection de Loüis le Debonnaire à la recommandation du Comte Gaucelin. Il paroît par cette Charte que son Abbaye avoit sous sa dependance deux Prieurez l'un dedié à saint Martin (ou il avoit demeuré,) & l'autre consacré à saint Vincent. Ce monastere de S. André ne subsiste plus, mais l'autre est aujourd'hui une Abbaye fort considerable qui a changé de nom & s'appelle saint Michel de Cuzan. Yepes dit que ce monastere de Cuzan nommé autrefois de saint André fut ruiné par le debordement de la riviere, & qu'ensuite il fut rebâti par Prothaise & dedié en l'honneur de saint Germain d'Auxerre: enquoi on pourroit trouver quelque ombre de verité en se figurant que ce monastere fondé par Miron fut detruit, & que sur ses ruines, Protaise en bâtit un autre. Mais la Charte de Charles le Chauve, où il est fait mention de l'origine de ce monastere ne nous en donne point cette idée, & elle marque nettement que Prothaise & ses Associez furent les premiers Fondateurs de leur Abbaye. Ainsi nous suivrons seulement le témoignage de cet ancien titre qui est encore appuyé d'un autre du mesme temps. Vvitica, Protaise, Victor, & quatre autres Ecclesiastiques tous Prestres du Dioceſe d'Urgel en estant sortis avec la permission de Vvilade leur Eveſque passerent dans celui d'Elne, y acheterent un fond dans un lieu nommé Exalade proche la riviere de *Tet*, qui est sans doute celle de *Latet*, & non pas celle de Tec, & ils y batirent un monastere sous l'invocation de saint André Atila, Baro, Leudomir & d'autres laïques qui s'estoient joints à eux contribuërent aussi à l'établissement de cette nouvelle maison. Charles le Chauve en confirma la fondation par son Privilege, donné l'an 871. sous le Pontificat de Fredalde Archeveſque

Mabil. de Re Diplom. pag. 506.

Samm. Gall. Christian. t. 2. pag. 606.

Spicil. tom. 8. pag. 349.

Carta faciente Protasio ad domum S. Andreæ elemosynarum. *Steph. Baluz. Appendix ad Capitul. tom 2. n. 98. & 104.*

Fredalde ou Fredolde assista au Concile de Touſſi. l'an 860.

chevesque de Narbone, & d'Audelinde ou Audesinde Evesque d'Elne, & permit à Vvitiça & à ses Confreres de vivre selon l'ordre monastique, & de s'élire un Abbé selon la Regle de saint Benoist. La Charte de ce Prince ne parle point d'aucune autre Charte precedente, ny de l'Abbé Miron, ny des deux Prieurez de saint Martin & de saint Vincent, ce qui montre la distinction des deux monasteres de S. André. L'on y voit aussi la mépriſe de Yepes & de quelques autres Ecrivains qui mettent dés le VIII. siecle, la fondation de saint André d'Exalade. Cette erreur vient de ce que l'on a crû que ce privilege estoit de Charlemagne, au lieu qu'il est de Charles le Chauve. Il se trouve encore deux Chartes qui confirment ce que nous disons. La premiere est un jugement par lequel le Comte Salomon fut obligé de ceder aux Religieux de saint André la possession de quelques terres qui leur avoient esté données. Ce titre est de l'an 869. & fait voir que Vvitiça exerçoit alors la charge d'Abbé, & que Prothaise demeuroit avec lui dans son monastere. La seconde Charte est une Sentence renduë l'an 876. en faveur d'Audesinde contre un particulier nommé Auvalde. Elle justifie que ce Prelat vivoit en ce temps-là & non pas en 801. ainsi qu'on l'a placé dans le catalogue des Evesques d'Elne, & qu'il eut pour predecesseurs Vvinedar, Ramne & Salomon. De son temps Charles le Chauve & non pas Charlemagne, fit bâtir la principale Eglise de Perpignan, qui fut dediée à la sainte Vierge, à saint Jean Baptiste, à saint Pierre & à saint Benoist, & donnée à des Religieux de nôtre Ordre.

C. LXXXVI

Yepes sur l'an 745.

Samm. Gall. christian. 2 pag. 606.

CHAPITRE LXXXVI.

Des Monasteres de saint Pelage, de saint Martin, de saint Julien de Samos, & de quelques autres. Du bien-heureux Ventila.

I.
Monastere de S. Pelage ou Paye de S. Martin.

LE corps de saint Jacques Apôtre ayant esté trouvé à Compostelle en Galice, du temps du Roy Alphonse le Chaste, & de Theodemir Evesque d'Irie, on y bâtit une Eglise pour y mettre ce precieux depost, & on y établit des

C.LXXXVI

Clercs pour y chanter l'Office. Mais il paroît auſſi par d'anciens titres que cette Egliſe meſme dés ſon origine fut deſervie par des Religieux qui demeuroient dans le monaſtere nommé *Ante altares*, parce qu'il eſtoit devant l'Autel de ſaint Jacques. De ſorte que les freres, c'eſt-à-dire, les Eccleſiaſtiques, & les Moines recevoient en commun les donations qu'on leur faiſoit pour leurs veſtemens & pour leur nourriture. Il ſe trouve meſme des Chartes où il n'eſt parlé que des Moines, & l'on pourroit douter ſi ces premiers Clercs n'étoient point auſſi des Religieux qui avoient eſté admis à la clericature & aux ordres ſacrez. Yepés cite des Lettres d'Alphonſe VI Roy de Caſtille qui portent que leur premiere communauté eſtoit compoſée de douze Religieux, que leur Abbé s'appelloit Ildefroy homme de grande vertu, & qu'ils bâtirent un cloître & d'autres lieux reguliers, ſelon que le preſcrit ſaint Benoiſt. Ce monaſtere d'*Ante altares*, a eu pour premier patron ſaint Pierre, & enſuite ſaint Pelage ou ſaint Paye Martyr de Cordouë. Il y avoit de plus des Religieux qui celebroient l'Office dans ſainte Marie de Cortecelle, que l'on dit avoir eſté une Chapelle ou une dependance de l'Egliſe de ſaint Jacques. Du moins il eſt certain que c'eſtoit un monaſtere qui en eſtoit fort proche, & qui ayant eſté transferé au lieu appellé Pignar fut dedié à ſaint Martin. On y gardoit la Regle de ſaint Benoiſt, comme porte la Charte de Siſnand Eveſque d'Irie ou de Compoſtelle, dont il ſera parlé dans le Livre ſuivant. L'Abbaye de ſaint Paye fut transferée & unie à celle de ſaint Martin dans le xv. ſiecle, & les bâtimens furent donnez à des Religieux de nôtre Ordre, qui y demeurent encore aujourd'hui. Yepes met des le IX. ſiecle la fondation de l'ancien Prieuré ou Hoſpital de Zebrero deſtiné à recevoir les Pelerins qui vont viſiter le tombeau de ſaint Jacques.

Marian. l. 7. c. 10.

Pro victu atque indumento fratrum ibidem commorantium vel monachorum, &c.

Pro victu atque veſtitu monachorum in ipſo loco deſervientiũ, cum conſenſu fratrum & congregationum monachorum ſancti Jacobi.

Yepes l'an 835. & 836 tom. 4. écrit. 9. & 10.

II.

Abbaye de Caloge.

Il paroît auſſi par un titre allegué par cet auteur (& qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'il eut donné entier) que l'an 846. Gondiauld bâtit à Caloge une Egliſe qu'il offrit à ſaint Cyprien, tant pour l'Abbé Viliar qui avoit ſeize Religieux ſous ſa conduite, que pour ceux de ſa famille qui voudroient embraſſer la perfection Evangelique ſous la Regle de ſaint Benoiſt. Sandoval parle d'un monaſtere de Caloge dedié à ſaint Pierre, dont il attribuë par conjecture l'origine à S. Fructueux, & d'où il dit que l'on

Yepes ſur l'an 846.

tira les premiers Religieux de Cortecelle. Saint Cyprien de Caloge depend aujourd'hui de l'Abbaye de saint Martin de Compostelle ou de saint Jacques. C.LXXXVI

III.

Ofilon repare le monastere de Samos.

Les Moines de saint Julien de Samos estant inquietez par des seculiers qui vouloient les dépoüiller des biens qu'ils avoient reçûs de la liberalité du Roy Froile leur Fondateur, ils en porterent leurs plaintes à Alphonse II. qui leur accorda sa protection par ses Lettres de l'an 811. Mais il y a lieu de douter s'ils en tirerent beaucoup d'avantage & de secours, & il est de plus fort probable que l'Abbaye souffrit beaucoup pendant les guerres civiles & étrangeres qui troublerent le regne de Ramire I. Car un peu aprés la mort de ce Prince, c'est-à-dire vers l'an 850. elle se trouva toute déchuë & mesme sans Superieur. On attribuë aussi cette ruine à la negligence *des Clercs*, c'est-à dire des Religieux, ainsi que l'explique Sandoval. Ce monastere estant dans un miserable état, & peut-estre abandonné, & de sert l'Abbé Audofroy & quelques Moines venus d'*Espagne*, c'est-à-dire du païs soûmis au joug des Maures, l'obtinrent aisement du Roy Ordonio I. pour y demeurer & y rétablir les exercices de la profession Religieuse. Mais Audofroy mourut un peu aprés ; Il eut pour successeur dans son entreprise un autre Abbé nommé Ofilon qui vint aussi d'Espagne, c'est à dire de Cordouë, ou des environs. Car la persecution des Maures obligea quantité de Religieux à quitter le païs, & à passer dans la Galice ou l'Asturie. Cet Abbé Ofilon, un Prestre appellé Vincent, & Marie Religieuse furent de ce nombre : Ils eurent accez auprés d'Ordonio ; & ce Prince touché de leur affliction leur donna Samos avec ses dépendances, & leur fit encore d'autres graces, afin qu'ils pussent retablir ce monastere. Il est à croire que cet Ofilon estoit un Religieux fort distingué par son merite, & que l'on jugeoit fort propre pour la conduite des ames. Car le Roy voulut qu'au commencement de chaque mois, il fit des conferences où assisteroient les Religieux & mesme les Prestres, des Eglises de sa dependance, & qu'il travaillât à deraciner les vices, & à faire vivre chacun dans le bon ordre. Au reste ces conferences n'estoient pas une chose nouvelle ayant esté en usage en Espagne dés le VII. siecle, comme il se voit par la Regle commune de saint Fructueux, selon Sandoval. Cette seconde Charte d'Ordonio pour la reparation de Samos, est

Sandoval en son Histoire des Rois de Castille pag. 142.

La Charte d'Ordonio est de l'an 852.

Ordinamus tibi de Calendis in Calendas facias collationes per omnia ipsa monasteria, &c. *Yepes sur l'an* 759. *tom.* 3. *écrit* 17.

Regul. commun. S. Fructuos. c. 10.

C.LXXXVI de l'an 856. & ſelon Morales de l'an 862. Il eſt encore fait mention du retabliſſement de Samos dans un Acte ou écrit public, par lequel l'Abbé Oſilon, Marie Religieuſe, & Vincent Preſtre invoquent le ſecours de ſaint Julien & des autres ſaints Patrons de leur monaſtere où ils avoient *remis l'Obſervance de la ſainte Regle*, & y offrent les meubles qu'ils avoient apportez de Cordouë, & les terres, Egliſes, monaſteres, peſcheries, ſalines & tout ce qu'ils avoient obtenu depuis. Cette Charte fut confirmée par le Roy & par deux Eveſques. Elle eſt de l'Ere 910. c'eſt-à-dire de l'an 872. ſelon Morales, & de l'Ere 919. c'eſt-à-dire de l'an 881. ſelon Sandoval. Ce peu d'exactitude à dechiffrer, ou à tranſcrire les dattes des Chartes, eſt ſans doute l'une des cauſes du peu de convenance qui ſe trouve entre les autheurs Eſpagnols, à l'égard des années du regne de quelques-uns de leurs Princes.

Morales cité par Yepes ſur l'an 759.

Sandoval paroît plus croyable, parce qu'il a écrit le dernier, & qu'il critique ſouvent ſur les dattes des Chartes.

IV.

Fondation de S. Pierre des Roches & de ſaint Sauveur de Lerez.

Les Abbayes de ſaint Pierre des Roches, & celle de ſaint Sauveur de Lerez toutes deux ſituées dans la Galice furent bâties preſque au meſme temps. La premiere eſt à une lieuë de la ville d'Orenze, & ſon nom marque ſa ſituation. Car elle eſt ſur le haut d'un rocher dans lequel on a taillé trois Chapelles qui font la principale partie de l'Egliſe. Elle a eu pour Fondateur un Gentilhomme nommé Gemond qui eſtant à la chaſſe, fit reflexion que ce lieu-là eſtoit propre pour un Ermite. Conſiderant enſuite que le premier devoir auſſi bien que la veritable felicité de l'homme conſiſte à s'attacher à Dieu, il embraſſa la vie ſolitaire & ſe retira ſur ce rocher. Pluſieurs touchez de ſon exemple ſe joignirent à lui, & de leur union il ſe forma une communauté de Religieux par l'appuy & la liberalité d'Alphonſe le Grand, qui leur donna des terres pour leur ſubſiſtance. Cet établiſſement ſe fit vers l'an 883. Mais depuis ce monaſtere qui eſtoit independant a eſté reduit en Prieuré & ſoûmis à l'Abbaye de Celleneuve Le monaſtere de ſaint Sauveur de Lerez eſt ſitué dans le Dioceſe d'Irie ou de ſaint Jacques. Ce fut encore ce Roy Alphonſe qui en poſa les fondemens vers l'an 886. & y deſtina pour Abbé Gontade. Ordonnio II. fils & ſucceſſeur d'Alphonſe l'acheva, & y donna des terres, des vaſes precieux, des ornemens Sacerdotaux, des livres & entr'autres une Regle de ſaint Benoiſt, dont il recommanda l'obſervation aux Religieux. Yepés qui avoit la Charte de ce Prince, avoit promis de la met-

Yepes ſur l'an 883. 886.

Yepes ſur l'an 886. & 646.

tre à la fin de ſon ouvrage, mais il l'a omiſe.

C. LXXXVII.

V.

Le Bien-heureux Ventila.

Avant que de ſortir de la Galice, il ne faut pas oublier le Bien-heureux Ventila qui vray-ſemblablement eſtoit de cette Province. Il eut le bon-heur de naiſtre de parens qui lui inſpirerent la crainte de Dieu dés ſa jeuneſſe, & le firent inſtruire dans la vertu & dans les Lettres. Il profita ſi bien de leurs ſoins qu'il mena une vie pure & ſi bien reglée dans cetâge qui a tant de penchant au deſordre & au vice. L'amour de la chaſteté le rendoit vigilant & exact à eviter les pieges de la volupté. Mais s'il paroiſſoit en cela dur & ſevere, cette dureté & cette rigueur n'eſtoit que pour luy-meſme. Car il eſtoit doux & officieux envers le prochain, il reſſentoit vivement la miſere des pauvres, & il les ſecouroit autant qu'il lui eſtoit poſſible. Par ces ſaints exercices il fit grand progrez dans le ſervice de Dieu; Enſuite pour s'y avancer encore plus, il quitta ſecretement ſa famille, & alla recevoir l'habit de Religieux. Quelque temps aprés, il ſe fit Ermite, & demeura prés de l'Egliſe de ſainte Marie de Pagin non loin d'Orenze. Il y paſſa le reſte de ſes jours dans la priere & dans le jeûne, il reſiſta fortement au demon qui vint ſouvent lui faire inſulte, il ſoulagea meſme par des miracles les malades qui implorerent ſon aſſiſtance, & enfin il mourut dans une ſainte perſeverance l'an 890.

Gamon de Vitis Patram. pag 271.

CHAPITRE LXXXVII.

Des Abbayes de Tunion, d'Aquilar, de Cardagne & de Ducgne.

I.

Abbaye de Tunion & quelques autres.

L'Abbaye de ſaint Adrien de Tunion fut bâtie l'an 891. par Alphonſe le Grand. Les Lettres de ce Prince font voir que les monaſteres de ſaint Romain d'Orſnige, & de ſaint Julien dans le territoire de Leon furent durant quelque temps ſous la dependance de cette Abbaye, laquelle a eſté depuis unie à la Cathedrale d'Oviede. A trois ou quatre lieuës de cette ville on voit un monaſtere appellé *Val-Dieu*, de l'ordre de Ciſteaux, & l'on ne ſçait pas par qui il a eſté bâti, mais il y a preuve qu'il ſubſiſtoit de l'an 893. & qu'en cette année-là ſept

Yepes ſur l'an 891. & 893.

C. LXXXVIII. Eveſques en dedierent l'Egliſe. Ces Prelats ſont Radeſinde Eveſque de Dume, Nauſte de Conimbre, Siſnand d'Irie, Ranulphe d'Aſtorge, Argimir de Lamegue, Reccarede de Lugo, Eplera de Sarragoce.

II. *Monaſtere de ſainte Marie d'Aquilar. Sur la riviere d'Ebre.*

Il eſt certain que l'Abbaye de ſainte Marie d'Aquilar dans la vieille Caſtille a eſté dans ſon origine habitée par des Moines. Elle eut pour fondateur Opila Abbé de ſaint Michel de Tabulate qui s'y établit vers l'an 812. & laiſſa ſon premier monaſtere à Opila ſon neveu. Trente ans aprés les revenus d'Aquilar furent augmentez par la liberalité du Comte Oſores qui s'y donna avec tous ſes biens, comme il paroît par ſa Charte qui fut ſouſcrite de l'Abbé Opila. Ce monaſtere appartient aujourd'hui à l'ordre de Premonſtré.

Ego Opila Abbas una cum Collegio monachorum meorum, &c. *Yepes ſur l'an 812.*

III. *Martyre de deux cens Religieux de Cardaigne.*

Zafa general d'une armée de Maures faiſant le ravage dans le territoire de Burgos pilla le monaſtere de ſaint Pierre de Cardagne, & y tua l'Abbé Eſtienne Sanche & deux cens Religieux que l'Egliſe revere comme martyrs. Ce monaſtere fut rebati par Alphonſe le Grand vers l'an 872. ou ſelon d'autres l'an 899. quinze ans aprés la fondation de la ville de Burgos, dont on met l'origine en l'an 884.

Yepes ſur l'an 834: tom. 4. écrit 6. Bull. Clem. 8.

IV. *Monaſtere de S. Marie de Port & de Truvie.*

L'Abbé de ſainte Marie de Port, qui eſtoit ſituée dans les montagnes de Burgos, ſubſiſtoit l'an 863. ainſi qu'il paroît par divers titres qui font voir que l'Eveſque Antoine y demeuroit en ce temps-là, que Montan en eſtoit Abbé, & que l'on en accrut la dignité, & les biens temporels par l'union de quelques Egliſes & de quelques Prieurez qui y furent aſſujetis. Gradila ſe fit Religieux dans le monaſtere de ſaint Paul de Truvie en Aſturie, & y donna tout ſon bien. Il en fut élu Abbé aprés s'eſtre engagé à maintenir l'obſervance ſuivant la convention preſcrite par la Regle. Mais on ne le laiſſa pas mourir dans le Cloître. Le Roy Ramire premier qui connoiſſoit ſon merite, perſuada à des Eveſques aſſemblez dans un Concile de le tirer de ſa ſolitude, & de l'élever au ſiege Metropolitain de Brague. Quittant les Religieux de ſaint Paul, il conſerva toûjours beaucoup d'affection pour eux, & depuis il ratifia les donations qu'il leur avoit faites. L'acte de cette ratification, qui eſt de l'an 863. fut ſouſcrit par quatre Eveſques & par l'Abbé Paterne.

Paſtum Regulæ acceſſi roboraturus, &c. *Le meſme ſur l'an 863.*

V. *Monaſtere de S. Iſidore lés Dugna.*

On ne ſçait point ny quand, ny par qui a eſté fondé le monaſtere de S. Iſidore *les Dugna* qui eſt dans le dioceſe de Palence. Alphonſe III. ſurnommé le Grand y accorda un privilege qui

ne se trouve plus. Et nous parlerons plus amplement de cette Abbaye dans le Livre suivant, selon les lumieres qu'en donnent d'autres Chartes qui font voir, que l'on y gardoit la Regle de saint Benoist. Il est aussi plus commode de remettre à traiter du retablissement du monastere de saint Pierre des Mons, afin de marquer de suite les actions de saint Gennade qui commença d'y exercer la charge d'Abbé l'an 898. par l'ordre de Ranulphe Evesque d'Astorge. C.LXXXVIII.

Yepes sur l'an 883.

Le mesme l'an 898. tom. 2. écrit 11.

CHAPITRE CLXXXVIII.

De l'Eglise Cathedrale de Cantorberi & de l'Abbaye de saint Augustin.

I.

Ruines des Monasteres par les Danois.

NOs memoires ne nous fournissent rien de plus remarquable sur le sujet de l'Angleterre, que la ruine de la pluspart des monasteres, & des autres lieux de pieté, que l'on y avoit bâtis, depuis que les Disciples de saint Gregoire y avoient planté la Foy. Car les Danois y firent ce que l'on a veu avoir esté fait ailleurs par les Normans, si toutefois on doit distinguer ces deux peuples: Les Provinces voisines de la mer Baltique alors plus fecondes en hommes, qu'en ce qui estoit necessaire pour les nourrir, se dechargerent d'une grande multitude de barbares qui s'estant repandus ensuite dans la grande Bretagne y mirent tout à feu & à sang, & pour nous arrester à ce qui nous touche, y éteignirent presque entierement l'ordre monastique, & l'étude des choses saintes. De sorte, qu'un païs où les sciences estoient auparavant si fleurissantes, seroit retombé dans sa premiere Barbarie, si un Prince qui d'abord pensa estre accablé par l'orage des Danois ne les eut chassez par un secours particulier du Ciel; & ne se fut appliqué à faire revivre les Lettres. Aussi cette conduite n'a pas moins contribué à luy meriter le titre *de Grand*, que ses combats & ses victoires. C'est là l'idée generale de ce qui nous reste à dire à l'égard du IX. siecle. Il faut entrer dans le détail de ces choses commençant par l'Eglise de Cantorberi toûjours deservie par des Religieux de nôtre ordre.

Rex Elfredus magnus. Mat. Paris. vita 23. Abb. S. Alban. pag. 23.

On luy donne le titre de Grand dans l'inscription de ses Loix.

II.

Archevesques de Cantorberi.

Le dernier des Archevesques de Cantorberi, dont il a esté fait mention est Athelard qui mourut vers l'an 804. Il eut de

C. LXXXVIII. suite pour succeſſeurs Vvlfred, Feogild, Ceolnoth, Athelred & Plegmond. Il y a apparence que Vvlfred eſt le meſme que Vvlfred Archidiacre qui ſouſcrivit l'an 803. au decret du Concile de Clif aprés l'Archeveſque Athelard, Ethilheah & Feologeld Abbez, & Vvlfeard, Vvernoth, & Beornmod Preſtres du Dioceſe de Cantorberi. Car la ſouſcription de chaque Eveſque s'y voit ſuivie de celles des Abbez & des Preſtres de ſon Dioceſe, qui ſe trouverent avec luy à ce Synode. Un autheur Anglois témoigne que tout ce qu'il avoit remarqué touchant Vvlfred dans les anciens memoires eſt qu'il eſtoit Moine de la Cathedrale de Cantorberi: mais eſtant Religieux de cette Egliſe, il a pû auſſi en eſtre l'Archidiacre.

Actus Pontific. Gervaſ. pag. 1642

Godwinſn de præſ. Anglic. pag. 68. concil tom. 7. pag. 1190.

III. *Conciles de Celchid & de Cliff.*

Les Conciles auſquels preſida Vvlfred donnent lieu de juger qu'il ne manqua pas de zele pour le bon ordre & la diſcipline. Celui qu'il tint à Celchid l'an 816. ordonna entre autres choſes que l'élection des Abbez & des Abbeſſes ſe feroit par l'Eveſque conjoinctement avec la famille; c'eſt-à-dire avec la communauté du monaſtere, que l'on n'établiroit dans ces charges que des perſonnes, qui auroient vecu regulierement dans le Cloître, & qui ſeroient capables d'inſtruire & d'edifier les autres, qu'il ne ſeroit point permis aux Superieurs des maiſons Religieuſes d'en vendre ou aliener les terres, ſinon dans une extrême neceſſité, & qu'enfin * les monaſteres qui auroient eſté une fois dediez par les Eveſques où l'on gardoit la Regle, & dont les Abbez ou Abbeſſes recevoient la benediction Epiſcopale demeuroient toûjours monaſteres ſans qu'il fut permis de les donner à des ſeculiers, & que les biens qui y appartenoient, ſeroient pour le monaſtere meſme conformement à ce qui avoit eſté ordonné par le Concile general de Calcedoine. L'on traita auſſi de la Diſcipline reigieuſe, & de quelques affaires de monaſteres dans les Conciles de Cliff & d'Oſlaveshlem tenus entre les années huit cens vingt-deux & 826. Vvlfred qui y preſidoit, ayant un differend avec l'Abbeſſe Cenedrithe fille & heritiere de Cenulfe Roy de Merce, il le termina par un accommodement, & obtint que l'Egliſe de Cantorberi ſeront remiſe en poſſeſſion de quelques terres qui y appartenoient, & que ce Prince avoit données au monaſtere de Vvinchelcombe, & qu'enſuite pour retrancher tout ſujet de conteſtation, les noms des terres ſeroient effacez des anciens privileges de cet Abbaye. L'on y jugea auſſi un procez touchant

Cum conſenſu & conſultu familiæ. *Concil. Cond apud Celychit. an. 816 c. 4. pag. 1487.*

* *Il faut ſe ſouvenir qu'il y avoit de veritables monaſteres, & de faux monaſteres. Voyez cy-devant pag 310*

C. 8. Le texte de ce Canon a eſté alteré & obſcurci: pour l'entendre il faut avoir recours au Concile de Calcedoine qui y eſt cité.

chant la terre ou le monaſtere de Vveſtburi. Ce monaſtere fut adjugé à Hebert Eveſque de Vvorceſtre, contre la pretention des Moines de l'Abbaye de Berclei qui eſtoient ſes parties. On verra dans la ſuite que ſaint Oſvvalde rétablit Vveſtburi & y remit des Religieux. C. LXXXVIII.

Mon. Anglic. tom. 1. pag. 125.

IV.

Biens de la Cathedrale de Cantorberi partagés.

Du temps de Vvlfred Cenulfe Roy de Kent, Cenulfe Roy de Merce & deux de ſes ſucceſſeurs accrurent par leurs liberalitez le revenu des Moines de l'Egliſe de Cantorberi, & ce Prelat leur fit auſſi des donations & échangea avec eux quelques terres : ce qui fait voir que les biens de la Cathedrale eſtoient diviſez en deux portions, dont une appartenoit à l'Eveſque & l'autre aux Religieux. Bernulfe qui regnoit dans le païs de Merce l'an 822. donnant une terre à l'Egliſe de Cantorberi la deſtina pour la nourriture & le veſtement des Moines qui la deſervoient, & leur fit cette donation à la priere de Vvlfred. On loüe ce Prelat d'avoir procuré le bien & la paix de ſon Egliſe. Il mourut l'an 829. & eut pour ſucceſſeur Feogild Abbé d'un monaſtere inconnu. Celui-ci ne tint le ſiege qu'environ quatre mois, & fut ſuivi de Ceolnoth auparavant Doyen ou Prieur, dont le Pontificat fut de bien plus longue durée, s'eſtant étendu juſqu'à l'an 870. Vvernard Preſtre & neveu de l'Archeveſque Vvlfred donna ou plutôt rendit par ſon teſtament à l'Egliſe & aux Moines de Cantorberi quelques terres que ſon oncle, & Ceolnoth enſuite luy avoient données du conſentement de ces Religieux. Surquoy il eſt à remarquer que ces Prelats gratifiant ainſi Vvernar, n'avoient rien fait contre le reglement du Concile de Celchid, qui avoit veritablement defendu l'alienation des terres des monaſteres ; mais qui avoit permis aux Abbez d'en donner l'uſufruit à vie avec l'agrément de leur communauté. Vvlfred avoit acquis ces terres pour les Religieux de ſon Egliſe, à condition qu'aprés ſa mort ils feroient de certaines prieres & de certaines aumônes pour le repos de ſon ame. Son neveu leur rendant ces terres dont il avoit joüi, leur en donna encore d'autres qui luy appartenoient en propre. Son teſtament eſt de l'an 830.

On peut douter ſi ces deux Cenulfes ſont differens.

Evident. Eccl. Cant. apud x. ſcript. pag. 2215. 2216.

Cum conſenſu & licentia familiæ & iterum reddatur Eccleſiæ. *Can. 7.*

Ceolnoth eut beſoin d'une grande ſageſſe & d'une grande vertu, pour ſoutenir dignement ſa charge dans les divers maux qui affligerent ſon dioceſe. Une maladie contagieuſe emporta preſque tous les Religieux de ſa Cathedrale, & n'en laiſſa que

V.

Clercs appellez pour y chanter

C. LXXXVIII. cinq. De ſorte que ceux-ci furent obligez de le prier de leur aſſocier quelques Eccleſiaſtiques, pour les aider à y continuer la celebration de l'Office, juſqu'à ce que les places vacantes fuſſent remplies. Mais elles demeurerent long-temps vuides, le trouble & la miſere où fut reduit le païs pendant les frequentes invaſions des Danois, ayant eſté cauſe qu'il n'y eut que fort peu de Clercs qui embraſſerent la profeſſion monaſtique dans l'Egliſe de Cantorberi, & dans les autres d'Angleterre, & que ceux qui s'engagerent dans cette maniere de vie, n'en accomplirent pas exactement les devoirs. Cette Egliſe Metropolitaine ne changea pas toutesfois d'eſtat & de diſcipline, il y eut toûjours quelques Religieux comme dans ſon premier établiſſement, & ils y conſerverent le rang & l'autorité qu'avoient eu leurs predeceſſeurs. Le Pontificat de Ceolnoth finit avec ſa vie l'an 870. On luy ſubſtitua Athelred Eveſque de Vvinceſtre, qui avoit eſté Moine de l'Egliſe de Cantorberi. Il fut ſurpris d'y voir des Eccleſiaſtiques qui y celebroient l'Office conjoinctement avec les Religieux, & d'abord il n'approuva pas que ceux-là y euſſent eſté introduits. Mais ayant appris qu'on ne les y avoit appellez que par neceſſité & pour ſoulager les autres, qui eſtoient en trop petit nombre, il les y laiſſa. Vers le commencement de ſon Pontificat, ſçavoir l'an 871. le Duc Elfred donna à Athelrede & à l'Egliſe de Cantorberi la terre de Chertham pour le veſtement des Moines qui la deſſervoient : ce qui confirme ce que nous venons de dire touchant l'eſtat de cette Cathedrale. Athelred mourut vers l'an 888. & aprés que le ſiege eut vaqué environ deux ans, eut pour ſucceſſeur le pieux & ſçavant Plegmond, qui fut tiré d'un ermitage, * le Roy Alfred luy donna une terre pour les beſoins des Religieux de ſa Cathedrale.

l'Office avec les Religieux dont le nombre eſtoit fort diminué.

Unde factum eſt tam in Eccleſia Cantuarienſi quã in cæteris, ut Clerici monachatum non ſuſciperent, nec ſuſceptum dignè ſuſtinerent. Semper tamen monachi pauci Cantuarienſis Eccleſiæ dominatum habebant. *Gervas. Actus Pontific. Cantuar. pag. 1643.*

Anno 871. Elfredus dux dedit, &c. ad veſtitum monachorum, ut patet per cartam ſuam, &c. *Monaſt. Anglic. tom 1 pag 20.*

* *Cet Ermitage s'appella depuis Plegemundesham dans le territoire de Cheſtre.*

Ad opus monachorum *Ibid. & hiſt. Anglic. ſcriptor. x. pag. 2218.*

VI.

Abbez de ſaint Auguſtin.

Jambert Abbé de ſaint Auguſtin prés de Cantorberi ayant eſté élû Archeveſque, eut pour ſucceſſeurs dans ce monaſtere Gutard, Cunred, Vvernod & d'autres Religieux qui ne ſont preſque connus que par leurs noms, ou par quelques affaires temporelles qui ſe firent de leurs temps. Vvernod eſtoit parent d'Athelvulphe Roy de Vveſtſex, de Cenulfe Roy de Merce, & de Cudred Roy de Kent. Cet avantage de ſa naiſſance fut tres-utile à ſa communauté, & porta ces Princes à y faire des graces. L'Archeveſque Vvlfred & les Religieuſes de l'Abbaye de Thanet firent avec luy l'echange de quelques terres, ce

que nous marquons ici pour faire voir que ce monaſtere, ou comme l'on parloit en Angleterre, *cette famille* de Religieuſes ſubſiſtoit encore en ce temps-là, ſçavoir l'an 826. Vvernod mourut l'an 844. & eut pour ſucceſſeur Diernoth à qui une Dame fit une donation aſſez conſiderable à condition, qu'aprés ſa mort les Religieux de S. Auguſtin reciteroient chaque jour le Pſeaume *Exaudiat* pour le repos de ſon ame. Ce que nous avons obſervé dans les livres, precedens fait aſſez voir que la Regle de ſaint Benoiſt eſtoit la regle commune des monaſteres d'Angleterre, & s'il eſt beſoin de le juſtifier encore, Jean Diacre autheur du IX. ſiecle confirme ce fait, lorſqu'il aſſure que de ſon temps on eut eu peine à trouver en Angleterre quelque Religieux qui ne portât l'habit, & qui ne gardât la Regle de ſaint Benoiſt. S'il y avoit encore quelque monaſtere où l'on ſuivit une autre diſcipline, c'eſtoit vrayſemblablement dans le païs de Galles habité par les Bretons, ou dans le fond de l'Ecoſſe, où les ſucceſſeurs de quelques Moines Irlandois avoient conſervé en tout ou en partie leur premiere obſervance.

Familia monachorum de Menſtre in Thanet. *Ibid. pag. 1776.*

Vix poteſt in illis partibus monachus aliquis inveniri à quo non obſervetur tam in propoſito quam in habitu Regula Benedicti *Joh. Diacon. vita S. Gregor. l. 4. c. 82.*

Le pays de Galles formoit alors une Province particuliere, & ne dependoit point de l'Archevêque de Cantorberi.

CHAPITRE XCIX.

De ſaint Suvithun Eveſque de Vvinceſtre: De l'Abbaye de Glaſtenburi.

LA ſainteté de Suvithun Eveſque de Vvinceſtre eſt plus connuë que le particulier de ſa vie. On a veritablement ſes Actes, mais ils n'ont eſté écrits que dans l'onziéme ſiecle par un Religieux de nôtre Ordre, qui a travaillé ſur des memoires, qui contenoient plutôt ſes miracles que le détail de ſa conduite & de ſes actions. Cet autheur marque que le Saint fut admis à la clericature par Helmſtan Eveſque de Vvinceſtre. Un Hiſtorien moderne, mais qui a écrit l'hiſtoire Eccleſiaſtique d'Angleterre ſur les anciens memoires, adjoute que le Saint voulant ſe devoüer au ſervice de Dieu, entra dans la communauté des Moines de Vvinceſtre; en quoi il ſuppoſe comme certain que la cathedrale de cette ville eſtoit alors deſervie par des Religieux. Auſſi ſon opinion n'eſt pas ſans quel-

1.

S. Suvithun,

(Vvintonienſis) Presbyter Eccleſiæ ab Helmſtano jam dudum ordinatus. *Vvilliel. Malmesb. de geſtis Pontific. l. 2. fol. 137*

Vade Vintoniam ad vetus monaſterium. *Ibid. fol. 139*

CH. XCIX.

Se monachorum cœnobio Vvintoniæ conjunxit. *Harpsfeld. Eccl. hist. Angl. sæc 9. c. 9 Edov. Mai scun. pag. 883.*

Vetus cœnobium Ventanæ civitatis. *Monast. Anglic. tom. 1 pag 37. Act. sæc 4. part 2. pag. 69. Concil. tom. 7. pag. 1685.*

que fondement, puiſque cette Egliſe eſtoit appellée *le vieux monaſtere*. Egberg Roy d'Angleterre connoiſſant le merite de ſaint Suvithun l'appella à la Cour, & luy confia l'inſtruction de ſon fils Ethelvulphe, & c'eſt pourquoy dans le privilege de Croyland donné l'an huit cens trente trois, le Saint eſt qualifié *Prêtre du Roy Egbert.*

II.

Egbert Roy d'Vveſſex & ſes enfans.

Pour éclaircir ce que nous dirons dans la ſuite, il eſt à propos de donner quelque connoiſſance de ce Prince & de ſa poſterité pendant le neuviéme ſiecle. La nobleſſe & le merite d'Egbert cauſant de la jalouſie à Brittrich Roy d'Vveſſex ou des Saxons Occidentaux, il fut obligé de ſortir de la grande Bretagne, & cette diſgrace fut heureuſe pour luy. Car s'étant retiré en France, il y apprit la civilité & l'art de gouverner les peuples. Aprés la mort de Brittrich il repaſſa dans l'Vveſſex, & en fut couronné Roy. L'Angleterre avoit eſté juſqu'alors diviſée en diverſes Provinces qui formoient preſque toutes autant d'eſtats ſeparez. Egbert commença à les reünir ſous un ſeule domination, ſoit en ſe les aſſujettiſſant tellement qu'ils n'euſſent plus d'autre Roy que luy, ou en obligeant les autres Souverains à luy payer tribut. Il mourut vers l'an 837. & eut pour ſucceſſeur ſon fils Ethelule diſciple de ſaint Suvithun. Ethelvulphe eſtoit Soudiacre, & c'eſt pourquoy il eut beſoin d'une diſpenſe pour ſe marier. Il eut quatre fils qui regnerent dans l'Vveſſexe l'un aprés l'autre, ſçavoir Ethelbald, Ethelbeſt ou Ethelbrit, Ethelred, & le grand Alfred. Quelques-uns luy donnent un cinquiéme fils nommé Ethelſtan, mais d'autres eſtiment qu'il eſtoit ſon frere. Ethelvulphe regna principalement dans l'Vveſſexe, & laiſſa à Ethelſtan le gouvernement des autres païs qu'avoit conquis Egbert. L'Angleterre eſtant fort alarmée des frequentes invaſions des Danois. Ethelvvlphe pour obtenir la protection du Ciel offrit à Dieu la dixiéme partie des terres de ſon Royaume, voulant que l'Egliſe la poſſedat exempte de tout tribut & de toute charge publique. Il fit cette donation l'an 855. devant le grand Autel de la cathedrale de Vincestre, du conſentement de tous le grands Seigneurs de ſon Eſtat. Beorred Roy de Meree, & ſaint Edmond Roy d'Eſtangle furent preſens à cette fameuſe offrande. Saint Suvithun, & Alſtan Eveſque de Scirburn, qui eſtoient les principaux miniſtres du Roy, celui-ci dans les affaires civiles, & celui-là dans

Dei conſilio factum intelligo ut vir ille ad tantum regnum electus regnandi diſciplinam à Francis acciperet. *Vvil. Malmesb. l. 2. de geſtis Regum c. 1.*

Concil. tom 8. ad an 855. pag 244.

ce qui regardoit la religion, voulurent que les Abbez & les Abbeſſes qui tiroient tant d'avantage de la pieuſe liberalité de ce Prince, en fiſſent paroître de la reconnoiſſance, & pour cet effet ils les obligerent à faire reciter tous les Mercredis chacun dans ſa communauté de certaines prieres pour le ſalut & la proſperité d'Ethelvulphe. Entre les vertus qui eclaterent dans ſaint Suithun, on loüe principalement ſa douceur & ſon humilité. Il mourut vers l'an 863. & ſelon qu'il l'avoit ordonné, fut enterré hors de l'Egliſe dans un lieu mépriſable, où ſon tombeau eſtoit foulé des pieds des paſſans, & expoſé à la pluye.

CH. XCIX.

Vaill. Malmesb. l. 2. fol. 138.

III.

Abaye de Vilton.

On attribuë au Roy Egbert la premiere origine du monaſtere de Vilton, parce que ce fut par ſa permiſſion que ſa ſœur Alburge veuve établit une communauté de treize Religieuſes dans l'Egliſe de ſainte Marie, que le Comte Vvlſtan ſon mari avoit baſtie en ce lieu-là. Le Grand Alfred ayant defait les Danois prés de Vilton, y fit un autre monaſtere pour douze Religieuſes qu'il y mit ſous l'Abbeſſe Radegonde, & il y transfera encore les treize Religieuſes qui eſtoient dans celui de ſainte Marie. L'Egliſe de ce ſecond monaſtere fut dediée à ſaint Barthelemi.

Mon. Anglic. tom. 1. pag. 191.

IV.

Abbez de Glaſtenburi.

Badevvlphe Abbé de Glaſtenburi mourut vers l'an 800. & eut deſuite pour ſucceſſeurs Cuman, Mucan, Gutlac, Edmont, Herfert, & peut-eſtre Tictan II. Mucan obtint du Roy Egbert une terre pour les beſoins des Religieux de ſon monaſtere. Le Roy Athulphe (qu'on appelloit auſſi Ethelvulphe) donna à l'Abbé Edmond un autre domaine pour affermir la diſcipline & l'obſervance reguliere dans la communauté. Ethelbald qui ſucceda à ſon pere Ethelvulphe dans le Royaume d'Vveſtſex vers l'an 857. fit paroître ſon affection envers la meſme Abbaye, en y accordant un lieu nommé Brauncimin-ſter, ainſi nommé peut-eſtre, parce qu'il y avoit eu un petit monaſtere. Ce Prince fit cette donation pour l'uſage des Moines, & * afin qu'ils euſſent la commodité de pêcher de certains poiſſons. Les Danois ravageant la Northumbre, Tictan ou Tite Abbé de Streneshal fut obligé d'abandonner ſon monaſtere. Il en tira ce qu'il y avoit de ſaintes Reliques, & principalement le corps de ſainte Hilde, & accompagné de douze de ſes Religieux, ſe refugia à Glaſtenbury. On dit qu'il y fut ſi bien reçu, & que la communauté conçut tant d'eſtime

Ad ſupplementum vitæ regularis, &c.

* Ad captoram Iſicorum. *Ibid. pag.* 15.

Ce fut vray-ſemblablement vers l'an 870.

Sanctus Tictanus

CH. XC.

pour ſon merite qu'elle le choiſit pour Superieur. Mais peut-eſtre qu'on la confondu avec l'Abbé Tictan qui eut la conduite de ce monaſtere vers le milieu du VIII. ſiecle, avant que les Danois portaſſent leurs armes dans la grande Bretagne.

Ibid. pag. 4. 14. & 71.

CHAPITRE XC.

Des Monaſteres d'Abbendon, de ſaint Alban, & de quelques autres.

I. *Monaſtere d'Abbendon.*

CEnulfe Roy de Merce accorda un privilege à Rethun qui gouvernoit le monaſtere d'Abbendon, les Lettres de ce Prince qui ſont de l'an 821. indiction XIV. font voir qu'il regnoit encore en ce temps-là, & qu'il ne mourut pas en 819. ainſi que diſent quelques auteurs aprés Ingulphe. Rethun y eſt qualifié Eveſque, & il ſe trouve en effet qu'il eut la conduite du dioceſe de Leceſtre, comme il paroît par ſa ſouſcription à une Charte de l'an 851. pour le monaſtere de Croyland.

Florent. Vvigor. Adan. 819. Monaſt. Anglic. tom. 1. pag 100. Godwin de præſ. Angl. pag. 337.

II. *Abbaye de ſaint Alban.*

On a remarqué ci-devant que Vvillegod fut le premier Abbé de ſaint Alban dans le Comté d'Herford. Il mourut l'an 796. & eut pour ſucceſſeur Eadric ſon diſciple, qui fut tiré du corps de ſa communauté, ainſi que l'avoit expreſſement recommandé, Offa Roy de Merce fondateur de ce monaſtere. Eadric s'acquitta dignement des devoirs de ſa charge, & tant par ſa moderation & ſa ſageſſe, que par l'appui du jeune Roy Egfrid, dont il avoit l'honneur d'eſtre parent, il deffendit ſon Egliſe contre l'envie & les inſultes de quantité de perſonnes fort puiſſantes, qui n'approuvoient pas que le Roy Offa eut dotté ſi richement ſon Abbaye. Vvlſig ſuit Eadric dans le catalogue des Abbez de ſaint Alban, mais Matthieu Paris qui l'a dreſſé, marque aſſez clairement que Vvlſig qu'il met pour troiſiéme Abbé n'a pas ſuccedé immediatement à Eadric, puiſque ſuivant la Note qui eſt à la marge Vvlſig exerça ſa charge du temps du grand Alfred, dont le regne commença l'an 871. Auſſi l'on trouve un titre dans Ingulphe qui fait voir que l'an 868. le monaſtere de ſaint Alban eſtoit ſous la conduite de Tivinomis dans ce catalogue. Les Religieux ne pouvoient faire un plus mauvais choix que de prendre Vvlſig

Mat. Paris vitæ Abbat. S. Alban. pag. 23. Act. ſac. 4. part. 2. pag 579.

Où ſelon d'autres en 872.

pour leur Abbé, car bien loin de leur donner de la consolation & de les porter à la vertu, il ne leur donna que du chagrin & du scandale. Ils l'élurent peut-estre en veuë de sa naissance, qui le rendoit parent du Roy de Merce, & dans l'esperance qu'il ne se prevaudroit de cet avantage que pour attirer de la protection & de l'appui à sa communauté, mais il en usa tout autrement. Dés qu'il fut dans la charge d'Abbé, il oublia qu'il estoit Religieux, & sans considerer que la qualité de Superieur l'obligeoit encore plus étroitement à l'observance, puis qu'il en devoit faire leçon & donner exemple aux autres, il s'en dispensa entierement. Il crut que tout luy estoit permis, parce qu'il estoit d'une illustre maison, & il s'abandonna au luxe & à la vanité. Il changa la forme & la couleur de son habit, & se vetit d'étoffes de soye. Une de ses plus ordinaires occupations estoit le divertissement de la chasse. Il passoit le reste de son temps à visiter les grands du païs, & à leur faire des festins dans son monastere où il invitoit mesme les Dames : Il donna des biens de son Eglise à ceux de sa famille, & fit une depense magnifique dans le mariage de quelques-unes de ses parentes. Pour soûtenir ces depenses il vendit de riches vases, & d'autres meubles tres-precieux que le Roy Offa avoit offerts à saint Alban; ce qui fut une perte irreparable pour le monastere. Tous ces excez irriterent tellement les Religieux, qu'enfin ils s'éleverent contre luy, & ne voulurent plus luy obeïr. Ce trouble finit avec la vie du miserable Vvlfig qui mourut aprés avoir bien bû. Il eut pour successeur Vvlnoth, dont l'administration se rencontra au temps que les Danois repandus en Angleterre, & la couvrant en quelque sorte de leurs armées, y firent de si grands ravages, ce qui convenant mieux au neuviéme qu'au dixiéme siecle, nous devrions parler ici de cet Abbé. Mais puisque la Note qui est à la marge de l'ouvrage de Matthieu Paris, ne met l'établissement de cet Abbé que sous le regne d'Edoüard, c'est-à-dire aprés l'an 900. nous remettrons à parler de luy au livre suivant, la mépri'e que nous pourrions commettre en ce point n'estant pas fort importante.

CH. XC.

Mutans habitum tam forma quam colore, qui sericis utens, &c. *Ibid.*

Debacchantibus Danis in Anglia qui superficiem terræ cooperuerant, inæstimabile facientes exterminium *Vita Alban. S. Alban pag.* 24.

Les Actes de sainte Modvuenè contiennent des faits dont quelques-uns ne s'accordent pas avec la verité de l'Histoire. On dit qu'elle fut convertie par saint Patrice Apôtre d'Irlande qui mourut dans le cinquiéme siecle, & on veut cepen-

III.

Monastere de Pollesvuord & de Chic.

CH. XCX. dant qu'elle ait fondé des monaſteres en Angleterre plus de quatre cent ans aprés. Il y a auſſi de la difficulté dans ce qu'on ajoûte qu'Alfred, le plus jeune des fils du Roy Ethelvulphe, eſtant travaillé d'une maladie qui paroiſſoit incurable, paſſa en Irlande, & qu'il y fut gueri par cette Sainte, puis qu'Aller qui a écrit exactement la vie de ce Prince n'en dit rien, & qu'il aſſure qu'Alfred fut toûjours infirme depuis l'âge de vingt ans juſqu'à quarante, & qu'enſuite il reçeut quelque ſoulagement allant faire ſa priere dans l'Egliſe de ſaint Guerryr en Cornoüaille. Ce que l'on peut ſe figurer de plus favorable à ces Actes, eſt que la Sainte vint en Angleterre ſous le regne d'Ethelvulphe, & lors qu'Alfred n'eſtoit encore qu'un enfant, & qu'elle guerit le jeune Prince qui tomba depuis dans la même ou dans une autre maladie. Quoiqu'il en ſoit Ethelvulphe luy donna la terre de Polleſvvord au dioceſe de Cheſter. Elle y bâtit un monaſtere, & y forma à la vertu Edgithe ſœur d'Alfred, qu'il faut diſtinguer de ſainte Edithe d'Alesbury, dont les Actes ſemblent avoir eſté confondus avec ceux de ſainte Oſythe. Aprés l'établiſſement de Polleſvvord, ſainte Modvvene demeura quelque temps en retraite à Streneshal. On dit qu'elle alla trois fois à Rome par penitence, & qu'elle fit ce voyage nuds pieds & revetuë d'un cilice avec la Vierge Lazare. Elle retourna enſuitte en Angleterre, & demeura ſept ans dans une petite Iſle de la riviere de Trent où elle bâtit une Chapelle à l'honneur de ſaint André. Se trouvant importunée de ceux qui la venoient trouver pour eſtre gueris de leurs maladies, elle s'en alla en Irlande où elle mourut ſaintement. Son corps fut transferé dans l'Iſle de ſaint André, & depuis au monaſtere de Burton ſitué dans le Comté Stafford fondé vers le commencement de l'onziéme ſiecle, ſa vie a eſté écrit par Galfroy VI. Abbé de Burton, mais cet ouvrage n'a pas eſté donné au public. Sainte Oſythe ſe conſacra à Dieu ſous la direction de ſainte Modvvene, & bâtit le monaſtere de Chic au dioceſe de Londres. Elle fut tuée vers l'an 870. par les Danois, & a eſté depuis reverée comme Martyre. Son monaſtere ayant eſté ruïné, Richard de Beaumes qui fut fait Eveſque de Londres l'an 1108. acquit la place par l'echange d'une autre terre, y bâtit une Egliſe en l'honneur de la Sainte, & y mit des Chanoines Reguliers.

Alfred naquit l'an 849.

Edovvard Maibovv pag. 908. Harpsfel. fac. 9. c. 13.

Monaſt. Anglic. pag 272.

Edovv. Marbovv. pag 1586. ad 7. Octob.

Godvvin de Epiſc. Angl. pag. 234.

CHAP.

CHAPITRE XCI.

De plusieurs monasteres détruits ou ravagez par les Danois.

I.
Monastere de Jarovv & autres ravagez par les Danois.

LA desolation de l'Eglise de Lindisfarne ruinée en 793. par les Danois, qui tuërent ou emmenerent captifs la plus-part des Religieux ne fut que l'essay de leur fureur, & le commencement des horribles violences qu'ils exercerent depuis en Angleterre. Ils y aborderent de nouveau l'année suivante & y pillerent l'Abbaye de Jarovv, & peut-estre aussi celle de Vviremouth. Mais les Religieux s'en estoient déja retirez avec leurs saintes Reliques. Alcuin qui vivoit en ce temps-là, deplorant cette affliction dans sa Lettre à Offa Roy de Merce, marque assez que ces Barbares ravagerent encore d'autres monasteres. Le succez de ces premieres invasions les rendit plus hardis & plus ardens à les continuer, & à porter leurs armes dans un païs où ils trouvoient dequoy contenter leur avarice. Quoique le Roy Egbert fut si puissant, & en si grande reputation de valeur, ils l'attaquerent l'an 833. en descendant à l'Isle de Scepey qu'ils ravagerent entierement. Il est à croire que le monastere que sainte Sexburge y avoit bâti ne pût pas eviter leur violence. Mais s'il fut détruit on le rétablit depuis, & il estoit encore habité par des Religieuses au douziéme siecle. Il en est peut-estre de mesme de l'Abbaye de Menstre ou de sainte Mildrede de Thanet. On dit que du temps de l'Abbesse Sigeburth qui entra dans cette charge l'an 751. ce monastere fut presque pillé tous les ans par les Danois, & qu'ensuite Siledrite qui lui succeda par l'ordre du Roy Cuthred, le rétablit & l'accrut tant à l'égard du nombre des Religieuses que des biens temporels. Mais si l'on juge du temps de ces ravages par la notion generale que donne l'histoire d'Angleterre, il paroîtra plus probable qu'ils arriverent sur la fin du 8. siecle ou dans le 9. auquel temps on sçait certainement que les Danois firent plusieurs courses dans le royaume de Kent. L'an 864. ils passerent l'Hyver dans l'Isle de Thanet, & il y a bien apparence que s'ils n'avoient pas encore pillé Menstre, ils le saccagerent cette an-

Alcuin apud Vvillel. Malmesb. de gest. Reg. Ang l. 1. c. 3. Ed. Masbevv. pag. 1296.

In qua (Insula) monasterium optimum constructum est. *Asser. de gest. Alfredi.*

Dani singulis annis advenientes Thanati insu am devastabant, &c. Post obitum Sigeburth Abbatissæ Seledritha à Rege Cudredo subrogatur & ab Alderaldo Archipræsule consecrata *Chronic Thonr. pag* 1908 *Mon ft. Anglic tom* 1. *pag.* 84.

Vers l'an 800.

CP. XCI.

née. Quoi qu'il en ſoit Seledrithe qui fut benie Abbeſſe par l'Archeveſque Adelard (& qui eſt peut-eſtre la meſme que Cynedrithe qui donna des terres à ce Prelat au lieu des monaſteres de Cotham & de Pectange qu'il luy ceda) fut comme la ſeconde Fondatrice de Thanet qui ſubſiſta juſqu'à l'an 1011. qu'il éprouva de nouveau la violence des Danois, & fut enſuite donné aux Religieux de ſaint Auguſtin de Cantorbery. Mais il faut nous arreſter dans le IX. ſiecle, dont nous traitons ici.

Tom. 7. Concil. pag. 1153.

11.

Abbayes de Coldingham de Streneshal d'Eli & autres détruites par les meſmes ennemis.

Le plus furieux orage qui fondit ſur l'Angleterre, & qui y ruina plus d'Egliſes & de monaſteres, fut l'invaſion des Generaux Danois Hinguar & Hubbe qui aborderent au païs d'Eſtangle l'an 867. avec une tres-grande flote. Aprés y avoir paſſé l'Hyver ils entrerent d'autant plus hardiment dans la Northumbre que cet Eſtat eſtoit dans le trouble & la diviſion, ils prirent la ville d'York, & ravagerent toute la Province. La venerable Ebbe qui gouvernoit le monaſtére de Coldingham ayant avis que les ennemis ſe preparoient à piller ſon Abbaye, aſſembla ſes ſœurs dans le Chapitre, ſe defigura le viſage avec un razoir, & les engagea par ſes paroles & par ſon exemple à faire le meſme, afin de paroître difformes à ces Barbares, & de les empeſcher d'attenter à leur pudicité. La choſe reuſſit ſelon leur eſperance; & outre la gloire de la virginité elles obtinrent encore celle du Martyre, ayant eſté brûlées comme d'innocentes victimes dans l'embraſement de leur monaſtere. Les Danois ravagerent de nouveau l'Egliſe de Lindisfarne & le monaſtere de Tinemuth habité par des Religieux & non pas par des filles, comme dit un autheur Anglois. Ils pillerent encore ceux de Jarovv & de Vviremuth où avoit vecu le venerable Bede, & l'Abbaye de Streneshal. On attribuë auſſi aux troupes d'Hinguar & d'Hubbe la deſtruction de celle d'Ebcheſter bâtie par ſainte Ebbe ſœur de S. Oivvald dans le territoire de Durham. Les Barbares eſtant entrez dans le Comté de Lincolne y ravagerent le monaſtere de Bardney & en tuërent tous les Religieux dans l'Egliſe. Ils exercerent la meſme cruauté dans Croyland; & dans Medeshamſted ou Peterburch, comme l'on verra cy-aprés. L'Abbaye d'Eli éprouva auſſi leur fureur, & non contens de la piller, ils exterminerent par le fer ou par le feu, les Religieuſes & toutes les autres perſonnes qu'ils y trouverent. Saint Edmond Roy d'Eſ-

Matth. Vveſtmon. & Baron. an. 870.

Edovv. Maihevv ad xxiv. Auguſt. pag 1291. 1338. Monaſtic. Anglic. tom. 1. pag. 142. 311. 91. Inguiſ. fol. 494.

Io Capgr. apud Edou. Maihevv. pag. 1319.

tangle perdit la vie dans cet orage de la perſecution Danoiſe, & il eſt reveré comme Martyr. On bâtit depuis un celebre monaſtere prés de l'Egliſe où repoſoient ſes Reliques. Les troupes d'Hinguar ruinerent auſſi l'Egliſe de Scham qui avoit eſté bâtie par ſaint Felix Apoſtre d'Eſtangle, & qui eſtoit deſervie par des Religieux.

III.

Monaſtere de Vvinburn & de Repton.

Math. Vveſtmon. ad an. 901.

Ouſeles d'autres en 872.

(Ripadia) omnium Regum Merciorum ſacratiſſimum Mauſoleum. *Inguiph Camb. deſcript. Britan. in Darbiſhire.*

L'Abbaye de ſaint Pierre de Cerſei au Comté de Surrei fut renverſée par la meſme tempeſte, mais depuis on en releva les ruines & l'on y remit une communauté de Religieux. Les Danois aprés avoir conquis l'Eſtangle ſe répandirent dans les Royaumes de Merce & d'Vveſtſex, & en pillerent preſque tous les monaſteres. Celui de Vvinburn au Comté de Dorſet ſubſiſtoit encore l'an 871. puis qu'en cette année l'on y enterra Ethelred Roy d'Vveſtſex, & s'il fut enſuite ravagé, on le retablit auſſi-tôt, eſtant certain qu'au commencement du x ſiecle, il eſtoit habité par une communauté de Religieuſes. L'Abbaye de Repano ou Ripad ou de Repton qui eſtoit tres-celebre, & ſervoit de mauſolée aux Rois de Merce, fut entierement ruïnée par les Danois l'an 874. Ce n'eſt plus à preſent qu'un petit village appellé Repton dans le Comté de *Darbi*.

IV.

Edvvold & Fremont Ermites.

Harpſfele ſæc 9. c. 12.

Mon. Anglic. tom. 1. pag. 532.

Aprés la mort de S. Edmond Roy d'Eſtangle le peuple lui voulut ſubſtituer Edvvold ſon frere, mais ce Prince refuſa la couronne, & aima mieux ſervir Dieu le reſte de ſes jours dans une ſolitude. Il choiſit pour ſa retraite Cernel au Comté de Dorſet, & il y vecut en Ermite ne ſe nourriſſant que de pain & d'eau. La veneration que l'on eut pour ſa memoire porta depuis un homme riche nommé Egelvvauld à bâtir un monaſtere de nôtre Ordre dans cet Ermitage. Fremond fils d'Algar Duc d'Eſſex mena auſſi une vie ſainte dans le deſert, & y fut tué l'an 866. par un ſcelerat qui avoit renoncé au Chriſtianiſme. Sa vie a eſté écrite par Burchard compagnon de ſa retraite.

CHAPITRE XCII.

Des Abbez de Croyland : De la ruine de ce Monaſtere, & de celui de Medeshamſted ou Peterburch.

I. *Le venerable Sivvard Abbé de Croyland.*

PAttice ſecond Abbé de Croyland eut pour ſucceſſeur le venerable Sivvard parent de Cenulfe ou Kenulphe Roy de Merce. Sivvard outre l'avantage de ſa naiſſance, avoit toutes les qualitez qui pouvoient le rendre conſiderable, une vertu ſolide, une grande éloquence, & beaucoup d'intelligence & d'habileté dans les affaires : Et c'eſt pourquoi durant ſa vie qui fut fort longue, les Conciles auſquels il aſſiſta l'écouterent comme un homme plein de lumiere & de ſageſſe, & il y traita avec ſuccez une infinité d'affaires du Clergé. Le corps de ſaint Guthlac repoſoit toûjours dans l'Egliſe de Croyland, & Dieu y faiſoit tres-ſouvent des miracles en faveur de ceux qui lui demandoient des graces par l'entremiſe du Saint. Le Roy Kenulphe y eſtant allé par devotion accompagné d'Vvlfred Archeveſque de Cantorbery en fut lui-meſme le témoin, ayant veu de ſes propres yeux quelques-unes de ces gueriſons ſurnaturelles. Il le marque expreſſement dans les Lettres de protection qu'il accorda à ce monaſtere l'an 806. Il y donna auſſi quelques franchiſes aux Pelerins de ſaint Guthlac. Celred Abbé de Medeshamſted qui eſtoit frere de Sivvard ſouſcrivit à cette Charte aprés l'Archeveſque Vvlfred & d'autres Prelats.

Sivvardus in Conciliis & Synodis pro magna facundia ſua & religione ſancta quaſi divinus interpres multis jam annis exiterat & innumerabilium negotiorum totius Cleri gratioſiſſimus expoſitor ac promotor. *Ingulph. Hiſtor. Monaſt. Croyland. fol.* 490.

Ibid. pag. 486.

II. *Le Roy Vvitlaf ſe refugie dans Croyland & y donne d'inſignes privileges.*

Kenulphe mourut vers la fin de l'an 821. & laiſſa un fils fort jeune à qui ſa ſœur Quendrede pouſſée d'une mal-heureuſe paſſion de regner, fit oſter la vie, & tant Kenulphe que ſon fils furent enterrez dans l'Abbaye de Vvinchelcombe. Quendrede ne joüit pas du fruit qu'elle eſperoit de ſon crime, Ceolvvlphe ſon oncle entra dans le thrône, & eut de ſuite pour ſucceſſeurs Bernulphe, Ludican, & Vvitlaf. Ce dernier obtint la couronne par l'élection du peuple, mais auſſi-toſt qu'il l'eut receuë & avant qu'il put aſſembler des troupes pour ſe la conſerver, il fut attaqué par Egbert Roy d'Vveſtſex. Dans cette extremité il ſe retira à Croyland, & il y demeura ca-

Novis ac innumeris miraculis prout ego ac Regina mea in noſtra peregrinatione nuper oculis noſtris vidimus. *Ibid. fol.* 486.

ché dans la cellule de sainte Etheldrite qui vivoit recluse prés de l'Eglise du monastere. L'Abbé Sivvard à qui il s'estoit confié, & qui sçavoit seul où il estoit, alla cependant negocier pour lui avec Egbert, & obtint de ce Prince que Vvitlaf regneroit dans la Merce dependamment de lui, & lui payeroit un tribut chaque année. Cet accommodement fut pleinement executé. Vvitlaf sortit de sa retraite aprés y avoir esté quatre mois, & eut depuis une singuliere devotion envers saint Guthlac. Il ne se passoit point d'année qu'il n'allât du moins une fois visiter son tombeau, & y faire quelque offrande. Il fut sensiblement touché de la mort de sainte Etheldrite, & signala son affection envers l'Abbaye de Croyland par une Charte où il y accorda de nouveaux privileges. Pour marque qu'il s'en declaroit le protecteur, il offrit au grand Autel un Calice d'or, une Croix d'or, & une table couverte de lames d'or qui avoit déja servi à sa Chapelle. Il donna à la Sacristie le manteau d'écarlate qu'il avoit sur lui dans la ceremonie de son couronnement, afin que l'on en fit une chasuble. Il y offrit encore un grand tapis où estoit representée la prise de Troye, afin que si on le jugeoit à propos, on le tendit dans l'Eglise le jour de son anniversaire. Il accorda à l'Abbaye le droit d'asyle, & aux Religieux la permission de loger dans ses maisons Royales, lorsqu'ils seroient en voyage; il offrit au refectoir sa coupe & un cornet ou tasse; au dedans de cette coupe estoit gravé le signe de la croix, & elle estoit ornée au dehors d'une sculpture qui representoit des vignerons barbares qui combatoient co tre des Dragons : il marqua que son intention estoit que cette coupe fut à l'usage de l'Abbé, & que les vieillards de la communauté se servissent de la tasse & y beussent aux grandes festes pour se souvenir de lui; enfin il maintint le monastere dans la possession des terres qui y avoient esté données par ses predecesseurs ou par d'autres personnes. Tout ceci est exprimé dans sa Charte expediée l'an 833. dans le Concile de Londres le jour de saint Augustin Apostre des Anglois, & souscrite non seulement de Ceolnoth Archevesque de Cantorberi & de plusieurs autres Evesques, mais encore d'Egbert Roy d'Vvestsex & du Prince Ethelvulphe son fils. Hedda Abbé de Medeshamsted, Amberd Abbé de Repton, & Kinevin Abbé de Bardnei souscrivirent aussi à ces Lettres.

CH. XCII.

Ibid. fol. 487.

Cruciboli pag. 488.

CH. XCII.

III.

Charte du Roy Bertulphe où il eſt parle des miracles de ſaint Guthac.

Bertulphe frere & ſucceſſeur de Vvitlaf n'eut pas la meſme conſideration pour les Religieux de Croyland. On leur fit divers outrages ſous ſon regne, & lui meſme dépoüilla leur Egliſe de ſes plus riches ornemens & leur prit tout ce qu'ils avoient d'argent ſous pretexte de la guerre des Danois, qui le vainquirent aux environs de Londres, & le mirent en fuite. Il tâcha neanmoins de leur en faire quelque recompenſe dans le Concile tenu l'an 851 à Kingesburi. Car les Eveſques d'Angleterre, & les Grands de l'Etat lui ayant parlé en faveur des Religieux, & loué leur vertu & la pureté de leur diſcipline, & pluſieurs en meſme temps ayant eſté gueris d'une maladie populaire, par une grace qu'ils attribuerent à l'interceſſion de ſaint Gulthlac, Bertulphe y fit expedier une Charte en faveur de ceux de Croyland où aprés avoir marqué qu'il leur eſtoit fort obligé du ſecours qu'ils lui avoient donné dans la neceſſité de ſes affaires, il les maintint dans la poſſeſſion de leurs biens & de leurs privileges, & dans la liberté de porter l'habit & de ſervir Dieu ſuivant la Regle de ſaint Benoiſt. Ceolnoth Archeveſque de Cantorberi, Svvitulphe Eveſque de Londres, ſaint Svvithun Eveſque de Vvincheſtre & d'autres Prelats y ſouſcrivirent. Les termes, dont uſerent quelques-uns d'entr'eux dans leurs ſignatures, conſervent la memoire d'un inſigne evenement qui accrut de beaucoup la veneration des fidelles envers ſaint Guthlac, & qui les ayant excitez à viſiter plus que jamais ſon Egliſe, repara la perte qu'elle avoit faite, & y procura de nouveaux ornemens. L'Angleterre eſtoit alors affligée d'une paralyſie qui eſtropioit les perſonnes, & leur oſtoit principalement l'uſage des bras ou des mains. Pluſieurs des Deputez qui eſtoient au Synode de Kingesburi en eſtoient incommodés. Comme l'on commença à y parler d'affaires, Ceolnoth Archeveſque de Cantorberi dit qu'il falloit premierement traiter de celles qui regardoient le ſervice de Dieu. On demanda enſuite où eſtoit Sivvard Abbé de Croyland qui avoit coutume de ſe trouver dans les aſſemblées, & de s'y diſtinguer par ſon eloquence & par ſes grandes lumieres. Askil Religieux de ſon monaſtere preſenta de ſa part une Lettre, par laquelle cette Abbé prioit tres-humblement que l'on excuſat ſon abſence, qui n'avoit pour cauſe que ſon infirmité & ſon extreme vieilleſſe Sa Lettre donna ſujet au Roy Bertulphe de le ſouvenir des plaintes que faiſoient les Religieux de Croy-

Ego Ceolnothus Archiepiſcopus Doroberneníis ſanus & incolumis tam mente quam membris, &c. *Apud Ingulphum fol.* 490.

land, touchant les outrages qu'on avoit fait à leur monaſtere, & il declara qu'il vouloit leur rendre juſtice. Les Eveſques louërent la bonne diſpoſition du Roy & commencerent à parler enſemble, de ce qui touchoit les intereſts de cette Abbaye. Pendant qu'ils en conferoient, Ceolnoth qui eſtoit travaillé de cette Paraliſie alors ſi commune, ſe ſentit gueri, & *s'écria que Dieu venoit de luy rendre la ſanté par les merites de ſaint Guthlac, dont ils faiſoient les affaires.* Svvitulphe Eveſque de Londres, & pluſieurs autres perſonnes qualifiées qui eſtoient dans le Synode, & qui avoient la meſme incommodité recurent en même temps le meſme ſoulagement; & ne doutant point que leur gueriſon ne fut un effet de l'interceſſion de ſaint Guthlac, ils firent tous vœu d'aller viſiter ſon tombeau. Bertulphe tout ſurpris & tout ravi *de miracles ſi evidens* ordonna à Svvitulphe qui eſtoit un Prelat fort habile, & qui entendoit parfaitement le ſtyle des Chartes d'en dicter une pour les Religieux de Croyland, & d'honorer par ſa ſouſcription ſon medecin ſaint Guthlac, Svvitulphe executa cet ordre & ne manqua pas dans ſa ſignature de marquer l'obligation qu'il avoit au Saint. La ſouſcription du Roy & celle de ſaint Suithun rendent auſſi témoignage à ces gueriſons miraculeuſes. Vvlfard Abbé d'Evesham, Livinge Abbé de Vvinchelcombe, & Hedda de Medeshamſted ſouſcrivirent à cette Charte. Le bruit de ces miracles arrivez dans le Concile s'eſtant répandu dans le païs, il y eut un concours extraordinaire de Pelerins au monaſtere de Croyland, *& il y avoit des jours où plus de cent Paralytiques eſtoient gueris.* Le venerable Sivvard qui avoit ſouffert avec une grande patience & avec une reſignation vrayement Chreſtienne les outrages qu'on avoit faits à ſa communauté, vit avant que de mourir toutes ces pertes reparées par les offrandes des fidelles, & ſon Egliſe plus riche & en meilleur eſtat que jamais. On ne ſçait point préciſement le temps de ſa mort, mais par conjecture on la peut rapporter à l'an 858.

CH. XCII.

[Ceolnothus] exclamavit meritis ſanctiſſimi confeſſoris Chriſti Beatiſſimi Guthlaci cujus negotia tunc in manibus tractabantur. *Ibid.*

Ita ut una die aliquoties ultra centum hujuſmodi paralytici curarentur. *Ingulph.*

Il gouverna ſoixante & deux ans ſon monaſtere, & eut pour ſucceſſeur Theodore, en faveur duquel Beorred qui regna dans la Merce aprés Bertulphe, confirma les donations faites à l'Abbaye de Croyland par le Comte Algar, & par d'autres perſonnes. Ce Prince lui accorda cette grace par un Charte donnée l'an 868. dans le Concile de Snothringham où aſſiſte-

IV.

Theodore Abbé.

Anno Incarnationis Domini noſtri Jeſu Chriſti octingenteſimo ſexa-

CH. XCII.

gesimo octavo. Kalendas Augusti apud Snothringham. *Ingulf. fol.* 492. Legendum videtur Kalendis.

rent Ceulnoth Archevesque de Cantorberi, Alcuin Evesque de Vvincestre & d'autres Prelats. Cette Charte fut souscrite par Ethelred Roy d'Vvestsex, par Alfred frere de ce Prince, & par saint Edmond Roy d'Estangle, On y voit aussi les souscriptions de trois Abbez, qui sont Vvlfius Abbé d'Evesham, Hedda de Medeshamsted, & Tivin de saint Alban.

V.

Invasion des Danois.

Aprés avoir parlé de l'origine & de l'accroissement de Croyland; il faut maintenant en décrire la desolation & la ruine. Le detail que nous donnons de ce qui regarde cette Abbaye peut faire juger de ce qui se passa à Jarovv & à Vvitemouth, à Bardnei, à Repton & dans d'autres monasteres, dont l'on n'a point écrit les evenemens, ou dont les Chroniques ont esté perduës. Les Danois se porterent avec d'autant plus d'ardeur à piller l'Eglise de saint Guthlac qu'ils espererent d'y trouver beaucoup de richesses: Ils purent aussi y estre poussez par un mouvement de vengeance, & pour se consoler ainsi de la perte qu'ils firent de la mort de trois de leurs Princes tuez dans un combat où se rencontra un Religieux de cette Abbaye. Les Danois ayant passé de la Northumbre dans le Royaume de Merce entrerent dans le Comté de Lincolne qui faisoit partie de ce Royaume. Ces Payens ne ravageoient pas ainsi l'Angleterre sans resistance, les Princes du païs tâchoient de les repousser, & il se donna des batailles où les Anglois furent tantôt victorieux & tantôt vaincus, mais dans leur deroute plutôt accablez par la multitude, que par la valeur de ces Barbares. Le Comte Algar ami & bien-facteur du monastere de Croyland assembla les milices du païs d'Holland où estoit située cette Abbaye, & en forma une petite armée pour essayer d'arrester les courses des ennemis. Comme le monastere estoit dans un païs marescageux & de difficile accez, il s'y estoit refugié environ deux cens hommes tous braves & gens de cœur qui se mirent sous la conduite d'un Religieux nommé Toli, lequel avant sa conversion avoit fort éclaté dans la profession des armes, & s'estoit rendu celebre par ses belles actions. A ces deux cens soldats il s'en joignit trois cens autres aussi d'élite, & Toli les mena tous au Comte Algar. Quelques jours aprés Algar fut engagé à combattre une partie de cette grande armée de Danois qui estoit à Kesteven, & quoique beaucoup inferieur en nombre d'hommes, il la defit, & en tua trois des principaux chefs, à qui l'Histoire donne

L'an 869.

En Septembre l'an 870. le Comté de Lincolne est divisé en trois parties ou petits pays qui sont Holland (où estoit le monastere de Croyland) Kesteven, & Lindsei Voyez Camden ou Edouard. Maihvv. pag. 1307.

Tolius monachus conversus ejusdem monasterii miles ante suam conversionem in bellicis artibus nominatissimus, &c *Ingulph.* 492

Occisis tribus regibus cum ingenti multitudine. *Idem.*

la

la qualité de Rois. Mais le ſoir meſme du jour du combat tous les Danois qui s'étoient repandus dans le païs de Lincolne pour le piller, ſe rendirent à Keſteven, & ſe preparerent auſſi-tôt à envelopper & à tailler en pieces les trouppes du Comte. Leur arrivée ne fut pas inconnuë aux gens d'Algar, & la pluſpart de ceux-ci frappés de crainte l'abandonnerent, & ſe ſauverent à la faveur de la nuit. Mais Toli avec ſes cinq cens hommes & quelques Seigneurs du païs qui commandoient auſſi des troupes demeurerent auprés du Comte, & ils ſe determinerent tous à ſe deffendre, & à mourir en gens de cœur & en Chreſtiens. Dés le matin Algar aſſiſta aux divins myſteres, & y recût le ſaint Viatique avec ſes gens. Les Anglois poſtés en un lieu avantageux & ramaſſez en un ſeul bataillon ſoûtinrent depuis le matin juſqu'au ſoir l'attaque des Danois ſans pouvoir eſtre rompus; & la victoire leur ſeroit demeurée ſi contre l'ordre exprez de leurs chefs, ils ne ſe fuſſent emportez à pourſuivre les ennemis qui firent ſemblant de ſe retirer. Car les Danois en ayant ainſi attiré la pluſpart dans une pleine les environnerent & les taillerent en pieces. Algar & Toli qui étoient reſtez ſur une petite eminence avec quelques ſoldats ſe defendirent long-temps avec une valeur extraordinaire, & enfin moururent percez de coups.

CH. XCII.

Sumpto ſacro viatico omnes ad moriendum pro Chriſti fide patriæque ſuæ defenſione paratiſſimi. Idem.

Leur defaite cauſa une extreme douleur à l'Abbé Theodore. Il apprit cette triſte nouvelle ſur la fin des Matines, & jugeant bien que les ennemis viendroient auſſi-tôt ravager ſon monaſtere; il s'aviſa d'une choſe qui conſerva une partie de ſa Communauté, & qui dans la ſuite du temps contribua beaucoup à retablir ſon Abbaye. Il commanda à ceux de ſes Religieux qui eſtoient les plus vigoureux & les plus robuſtes de ſe ſauver promptement dans une des ſolitudes des marais voiſins avec les Reliques de ſaint Guthlac, les Chartes & les Privileges de leur fondateur & des autres Rois, & quelques autres meubles precieux & de facile tranſport. Ceux-ci au nombre de trente dont il y en avoit dix qui eſtoient Preſtres obeïrent à cet ordre, & ſe retirerent dans la foreſt d'Ancarig auprés d'un ſaint Anachorete nommé Toret, qui y vivoit avec pluſieurs autres. Pour Theodore, il demeura dans le monaſtere avec les vieillards dont quelques-uns eſtoient âgez de cent ans, & avec de jeunes Novices qui euſſent tenté inutilement de ſe ſauver. Ils s'aſſemblerent tous dans l'Egliſe & s'eſtant revêtus

IV.

Ravage de l'Abbaye de Croyland.

Digitized by Google

CH. XCII.

d'aubes ou d'autres habits ſacerdotaux, ils reciterent l'Office ordinaire, & enſuite tout le Pſeautier. Aprés cela Theodore celebra ſolemnellement la Meſſe aſſiſté d'Elfget Diacre, de Savin Soudiacre, & d'Egelred & Vvlric Acolytes, & il donna la Communion à ſes quatre Miniſtres. Dés que la Meſſe fut achevée les Barbares entrerent dans l'Egliſe, & le *venerable Abbé y fut immolé ſur le ſaint Autel, comme un vray Martyr & une victime de Ieſus-Chriſt par les mains du tres-cruel Roy Osketul.* Les Soldats coûperent auſſi-tôt la teſte au Diacre & aux trois Miniſtres. Ils continuërent de tuër les autres Religieux, & ils en tourmenterent cruellement quelques-uns & meſme des vieillards & des enfans pour les contraindre de decouvrir le lieu où ils croyoient qu'on avoit caché l'argenterie & le threſor de l'Egliſe. Entre ceux qui furent ainſi maſſacrez on marque Asker qui faiſoit alors la fonction de Prieur, Lethuvin Souprieur & deux vieillards Grimketule & Agamond qui avoient chacun cent ans. De toute la communauté il ne reſtoit plus qu'un enfant âgé de dix ans nommé Tugar qui eſtoit bien-fait & parfaitement beau, & qui prioit inſtamment qu'on ſe haſtat de le tuër, afin de ne pas ſurvivre à Lethuvin ſon Precepteur, qu'on venoit d'égorger devant luy. Mais un des Comtes Danois appellé Sidrok touché de compaſſion voulut le conſerver, & luy oſtant ſon habit monaſtique, le revêtit d'une petite caſaque à la Danoiſe, & luy ordonna de le ſuivre. Les Barbares renverſerent les tombeaux qui eſtoient dans l'Egliſe croyant qu'il y avoit de l'argent caché, & n'y en trouvant point, ils brûlerent les ſaintes Reliques qui y eſtoient reſtées, & enfin ils mirent le feu aux bâtimens.

Venerabilis Abbas ſuper ſanctum altare per manum crudeliſſimi Regis Osketuli verus Martyr & Chriſti hoſtia immolatur. *Ibid.*

Ce Comte Sidrok s'eſtoit trouvé au ſecond combat de Keſteven où fut tué Tots.

Tugarius infans decem annorum, facie corporiſque forma venuſtiſſimus, &c. (Sidrok) exuebat eum de cucullâ ſua & dato Danico collobio, &c. *Ingulph.*

21. *Septembre l'an* 870.

Ils allerent enſuite à l'Abbaye de Medeshamſted dont on leur ferma les portes. Un des Anglois qui eſtoient dedans ayant jetté une pierre qui bleſſa tres-dangereuſement le frere du Comte Hulba, ce Comte entra en fureur, & tua de ſa propre main quatre-vingt-quatre Religieux qui eſtoient dans le monaſtere. L'Abbé Hedda qui eſtoit ſans doute extremement âgé fut de ce nombre. Sidrok avertit le petit Tugar de ne point ſe preſenter devant Hulba de peur que dans la fureur qui le tranſportoit, il ne l'exterminât aprés les autres. Les Danois brûlerent les Chartes du monaſtere avec la Bibliotheque où il y avoit grand nombre de livres. Ils foulerent aux pieds les Re-

VII.

Ruine de l'Abbaye de Medeshamſted.

Hedda eſtoit Abbé dés l'an 833.

liques de sainte Kineburge, de sainte Kinesvvite, & de sainte Tilbe, & mirent le feu à l'Eglise. Ils marcherent ensuite vers Huntindon, & sur le chemin le Comte Sidrok s'estant arresté pour faire décharger de riches meubles qui estoient sur deux chariots enfoncez dans une riviere, Tugar entra dans la foreſt voisine, & marchant toute la nuit, il se trouva au matin prés de Croyland. Il y rencontra les trente Religieux qui estoient revenus d'Ancarig, & qui travailloient à éteindre le feu. Ce leur fut quelque consolation de voir cet enfant échapé du peril, & en pleine santé. Mais lorsqu'il leur apprit qu'il estoit le seul que la cruauté des Danois avoit épargné, & qu'ils avoient brûlé les Reliques & les livres de leur Eglise, ils s'abandonnerent à la douleur & aux larmes. Leur affection pour les morts les sollicita ensuite de penser à les enterrer, & pour cet effet ils se mirent à chercher leurs corps sous la ruine des bâtimens, Tugar leur servant de guide, & leur disant ce qu'il avoit remarqué. Ils trouverent la plusparт des corps & les inhumerent, mais les autres ne furent découverts que quelques mois aprés, & mesme en d'autres lieux que ceux où ils avoient esté tuez. Il ne sera pas inutile d'observer que Grimketule & Agamond que les ennemis avoient massacrez dans le cloître, furent trouvez étendus dans *le parloir*. Car nous apprenons de là que les Religieux gardoient le silence dans le cloître, & qu'il y avoit un lieu regulier appellé le *parloir*, où l'on avoit la liberté de s'entretenir quand la Regle le permettoit. Tugar fut fort attaché à sa profession, il dressa des memoires touchant l'observance & les affaires de sa Communauté & mourut en paix âgé de cent quinze ans.

Toutes ces Reliques ne furent pas perdues. Voyez Ingulph fol. 507.

In loquutorio. *Quoique Croiland soit dans des marais, les Moines y vivoient fort longtemps. Suvarling vecut 142. ans Clarenbaus 168. dans le x. siecle.*

VIII.

Godric Abbé.

Les Religieux de Croyland ayant rendu à leurs Confreres le devoir de la sepulture, ils élurent pour Abbé le venerable Godric qui n'accepta cette charge qu'avec beaucoup de repugnance. Toret Prieur & Tisa Souprieur des Ermites d'Ancarig le vinrent ensuite prier de se transporter à Medeshamsted avec quelques-uns de sa Communauté pour y enterrer leur Abbé & leurs autres Confreres tuez par les Barbares. Ils appelloient l'Abbé de Medeshamsted *leur Abbé*, parce que leur Ermitage luy estoit soûmis, & qu'ils y vivoient sous sa dependance. Godric defera à leur priere & alla ensevelir ces Religieux. Il les mit dans leur cimetiere & éleva une petite pyramide sur le corps de l'Abbé. Tant qu'il vêcut, il eut soin

Le 22. Novembre l'an 870.

CH. XCII. chaque année d'aller une fois à leurs tombeaux & d'y celebrer la Messe deux jours de suite pour le repos de leurs ames. Brikstan qui estoit Chantre de Croyland & un des trente qui se refugierent à Ancarig deplora par une Elegie en vers latins le ravage de son monastere. Aprés cette affliction l'Abbaye perdit quelques terres qui furent données aux gens de guerre, & Godric joüissant paisiblement des autres, auroit pû encore travailler à rétablir les bâtimens s'il ne luy fut survenu une autre disgrace. Beorred (ou Buthred) Roy de Merce ayant quitté le thrône pour aller mourir en paix à Rome; un de ses Officiers nommé Ceolvvlphe luy succeda par la faveur des Danois qui luy permirent de porter la couronne à condition de la leur rendre, quand il leur plairoit, & de leur payer tribut. Ce nouveau Roy usa de son pouvoir, plûtôt comme un Fermier qui louë une terre pour en faire son profit, que comme un maistre & un souverain, il traita durement ses sujets, & les accabla d'impots. Il s'imagina que ceux de Croyland avoient de l'argent caché, & dans cette croyance il les obligea à payer une grosse contribution. Godric pour y satisfaire fut contraint de vendre des Calices & d'autres meubles de cette sorte que l'on avoit sauvez, & sa Communauté fut reduite dans une telle indigence, que ne pouvant plus nourrir ses Religieux, il en envoya la plus part chez leurs parens, ou chez des amis du monastere, afin d'y trouver du pain. Au reste l'avarice de Ceolvvlphe ne luy conserva pas la couronne; les Danois la luy osterent, il mourut pauvre & miserable, & la suite des Rois particuliers de Merce finit en sa personne.

Ingulph. Ibid.

Quod (regnum) miserabili conditione cuidam insipienti ministro regis (ejus nomen erat Ceolvvlf) eodem pacto custodiendum commendaverunt, &c. *Asser. an.* 874.

Ingulph. pag. 495.

Roger. Hoved. annal. part. 1. *fol.* 233.

IX.

Translation des Reliques de S. Cuthbert.

Le cruel ravage que firent les Danois dans l'Isle de Lindisfarne sur la fin du VIII. siecle, en desola l'Eglise, mais ne la detruisit pas. Il se sauva quelques Religieux qui continuerent à la desservir, & mesme le siege Episcopal y demeura avec le corps de saint Cuthbert. L'Evesque Higbald sous lequel elle avoit souffert ce pillage eut pour successeurs Egbert, Hathared, Egred ou Egfred & Enbert, & tous Religieux qui remirent en bon estat leur Cathedralle & mesme en augmenterent les revenus. Cette loüange est principalement deuë à Egred, qui estoit un Prelat considerable par sa naissance & qui se distingua fort par son ardeur à exercer les fonctions de sa charge, il bâtit des Eglises, il les dota richement & les offrit à saint Cuthbert. Une de ces Eglises estoit celle de Northam dediée à saint Ceolulfe: il

CH. XCII.

y transfera les Reliques de ce Saint qui avoit passé du thrône dans le cloître comme l'on a veu ci-devant. Mais la mesme tempeste qui reduisit presque à rien le monastere de Croyland causa enfin la ruine de celui de Lindisfarne. Les Danois ayant pillé Repton l'an 874. passerent l'hyver aux environs, & ensuite occuperent de nouveau la Northumbre. Ils estoient alors commandez par un de leurs Rois nommé Halden qui n'épargnoit point les saints lieux, quoique son dessein ne fut pas de ruiner le païs, mais plûtôt de s'y établir. Erdulfe Evesque de Lindisfarne ayant appris sa marche pensa à mettre en seureté le corps de saint Cuthbert, & pour cet effet il le tira de son Eglise & le transfera en divers lieux. Il mena ainsi une vie errante durant sept ans, accompagné d'Edred Abbé de Luel & de sept personnes qui portoient la chasse du Saint, & ils souffrirent beaucoup dans ces voyages. Ils voulurent d abord passer en Irlande, & dans ce dessein ils monterent sur un vaisseau à l'embouchure de la riviere de Devvrent, & firent voile; mais ils furent attaquez par un furieux orage qui s'éleva subitement & poussa dans leur anvire trois flots qui se changerent en sang, & gasterent leurs habits. Effrayez de ce prodige ils retournerent en Angleterre au grand contentement du peuple qui estoit affligé que saint Cuthbert les eut abandonnez. Au reste les femmes n'avoient point la permission d'entrer dans les Eglises où l'on mettoit ces Reliques, & celles qui se donnerent cette liberté en furent punies. Erdulfe & ceux qui le suivoient estant l'an 882. dans le monastere de Creac qui estoit gouverné par l'Abbé Geve, la mort du Roy Halden mit fin à leurs peines, mais ce ne fut pas sans miracle. Cet Abbé Edred qui accompagnoit Erdulfe estoit considerable par sa noblesse, & encore plus par sa pieté. La distance des temps fait assez juger qu'il ne pouvoit pas avoir esté élevé par saint Cuthbert qui estoit mort il y avoit prés de deux cens ans, ainsi que dit un Historien, ou sans doute il s'est glissé quelque faute. Mais on le pouvoit appeller Disciple du Saint, parce qu'il suivoit ses maximes. Ce Saint apparut à ce vertueux Abbé & luy ordonna d'aller commander aux Danois qu'ils eussent à racheter un jeune prisonnier de guerre nommé Guthred qu'ils avoient vendu à une veuve, & qu'ensuite ils le conduisissent sur la montagne d'Oivvin, *où ils luy mettroient le bracelet au bras droit*, & l'établiroient Roy du païs. Dieu tou-

Simeon Dunelm. l. 2. c. 6.

Ait. sac. 4. part. 2. p. 279.

Erdulfe avoit succedé à Enbert l'an 854.

Ce fut depuis un honneur & comme noblesse que d'être de la race d'un des quatre principaux porteurs de la chasse de saint Cuthbert. Ibid. c. 12.

In monasterio dudum ab ipso Cuthberto institutus educatus. *Pag.* 15. *Il faut lire* (instituto.)

Posita in brachio ejus dextro armilla in regnum constituunt. *Ibid. c.* 13. *pag.* 22.

CH. XCIII. cha tellement le cœur de ces Barbares qu'ils obeïrent auſſi-tôt à cet ordre. Les Danois & ceux de Northumbre, les victorieux & les vaincus s'aſſujetirent à Guthred, il paſſa en un inſtant de la captivité dans le thrône, & fut tres-reconnoiſſant de cette grace du Ciel. Car il permit à Erdulfe de transferer les Reliques de ſaint Cuthbert dans la ville de Ceſtre, & d'y établir ſon ſiege Epiſcopal, & il donna des terres & des privileges à cette nouvelle Cathedrale. La Communauté de Lindisfarne ayant eſté rompuë & diſſipée, depuis que l'on en avoit tiré le corps du Saint, Erdulfe mit dans ſon Egliſe des Clercs, dont la pluſpart avoient eſté élevez en leur jeuneſſe dans le monaſtere de Lindisfarne, & comme dit l'Hiſtorien Simeon Chantre de Durham, tant eux que leurs ſucceſſeurs continuërent à reciter l'Office, ſuivant la forme preſcrite par la Regle de ſaint Benoiſt, quoique d'ailleurs ils menaſſent une vie, qui n'eſtoit pas conforme à cette regle. Ceux qui gouvernerent la Cathedrale de Ceſtre aprés Erdulfe furent tous Religieux, & eurent toûjours avec eux quelques Moines juſqu'au temps de Valcher, c'eſt-à dire juſqu'à l'an 1082. Mais il eſt bon de remarquer par avance que le ſiege Epiſcopal ne demeura pas toûjours à Ceſtre; & qu'il fut transferé à Dunelme ou Durham vers la fin du dixiéme ſiecle.

Ordinem pſalmorum in canendis horis ſecundum regulam ſancti Benedicti inſtitutum tenuerunt. *Idem in præfat.*

Epiſcopi ſequentes uſque ad Vvalcherum monachi ſine duobus vel tribus monachis nunquam fuiſſe noſcuntur. *Id. l. 2. c. 6.*

CHAPITRE XCIII.

De ſaint Neot & de ſaint Grimbaud : Des Monaſteres fondez par le grand Alfred.

I. *Danois chaſſez par le grand Alfred.*

POur éclaircir ce qui nous reſte à dire de l'Angleterre, il faut marquer en peu de mots l'agreable revolution qui s'y fit aprés tant de troubles & de miſeres, & comment elle fut affranchie du joug des Danois. Pendant que leur Prince Halden dont nous venons de parler, ſe rendoit Maiſtre de la Northumbre, d'autres chefs de ſa nation continuoient leurs ravages dans d'autres Provinces. Le ſage & vaillant Alfred Roy d'Vveſtſex tâchoit de les repouſſer, & il les combattit avec aſſez de ſuccez tant ſur mer que ſur terre. Mais comme il ne pouvoit que difficillement rétablir ſon armée lorſqu'elle eſtoit

CH. XCIII.

affoiblie, & que le Dannemark envoyoit sans cesse de nouvelles troupes contre luy, il fut à la fin contraint de quitter la campagne, & mesme reduit à se cacher dans une Isle du territoire de Sommerset appellée Athelney. On dit que dans cette solitude n'ayant plus qu'un pain, il en donna la moitié à un pauvre qui luy vint demander l'aumône, & qu'ensuite S. Cuthbert luy apparut, & l'assura que Dieu le rendroit victorieux de ses ennemis. En effet, un des Generaux des Danois ayant esté tué devant le chasteau de Kinuith qu'il assiegeoit, ceux de son parti commencerent à perdre courage. Alfred reprit sur eux tout ce qu'ils avoient conquis dans l'Vvestsex, & il obligea leur Roy Godron à se faire Chrestien. Il soûmit ensuite toute l'Angleterre à sa domination, & il n'y resta presque point de Prince qui ne fit gloire de le reconnoître pour souverain. Ayant ainsi donné la paix à tout le païs, il s'appliqua à y faire refleurir la pieté, la justice, & les lettres. Pour en inspirer l'amour à ses sujets, il joignit l'étude des sciences au gouvernement de l'Etat & aux exercices de la Religion & appella auprés de luy ou du moins il consulta des hommes doctes, sçavoir Plegmond Ermite & depuis Archevesque de Cantorberi, saint Neot, saint Grimbaud, Jean Prestre & Religieux, Asser depuis Evesque de Schirburne, Vverfrid Evesque de Vvorcestre, Ethlestan & Verulphe Prestres.

Asser. de gest. Alfred. ad an. 877. & 878.
Ingulph. Hist. fol. 494.
Æthelinga.

Henr. Huntindon l. 5. Camden (in Britan. descrip. cap. de Devonshire) dit que ce General estoit ce Hubbe dont il a esté parlé cy-dessus.

Asser. an 884. pag. 14.
Ingulph. fol. 495.

Il est certain que saint Neot ou Needs, estoit d'une maison illustre, & cousin du Roy Alfred. Son pere s'appelloit Fidulfe. On peut croire que ce Seigneur fut en grande consideration dans le païs d'Vvestsex, & qu'il eut le gouvernement de celui de Kent dont la Capitale estoit Cantorberi, comme dit un Auteur qui lui donne aussi la qualité de Prince; mais s'il eut cette dignité, ce fut dependamment du Roy Ethelbert, ou de son successeur Ethelred, & non pas comme souverain; car nul ne compte ce Fidulfe entre les Rois d'Angleterre. Son fils Neot fut instruit dans la pieté, & dans les Lettres, suivant l'intention de ses parens, il s'appliqua principalement à la morale & aux regles qui regardent les devoirs de la vie: & il ne s'arrestoit pas à la simple speculation; il pratiquoit ce qu'on luy enseignoit, & y conformoit ses actions. Aussi son honnesteté le faisoit remarquer entre les autres jeunes gens qui étudioient avec luy: Il ne se mettoit point en peine de s'en distinguer par la richesse & par la beauté de ses

II.

S. Neot Religieux de Glastenburi.

Beatissimus vir Neothus adhuc vivens in carne qui erat cognatus suus. *Asser. ad an. 878. pag 10.*

Digitized by Google

CH. XCIII. habits ; mais ſon principal ſoin eſtoit de s'éloigner du mal, & de parer ſon ame de l'ornement des vertus. Les lumieres qu'il tira d'une ſi bonne education luy decouvrirent la vanité & le neant des choſes de la terre : il vit bien qu'il n'y devoit point mettre ſon bon-heur & qu'il devoit combattre & mortifier en luy-meſme le mauvais penchant qui le pouſſoit à les rechercher. Il ne ſe laiſſa point non plus ébloüir à l'éclat de ſa famille, ſçachant bien que la qualité de Chreſtien luy donnoit une nobleſſe infiniment plus eſtimable qui le rendoit enfant de Dieu & coheritier du Sauveur. Pour mieux conſerver cet avantage & eſtre moins en danger de le perdre par le peché, lorſqu'il fut en âge de porter les armes, il ne voulut point s'engager dans la milice du ſiecle, mais il choiſit celle de la Religion, & ſe retira dans le monaſtere de Glaſtenburi. Il n'y fut point admis par ſaint Dunſtan, & il ne put pas non plus y avoir pour directeur ſaint Ethelvvold, comme dit un Auteur, puiſque ces Saints n'ont fleuri qu'environ cent ans aprés. Mais il eſt probable que ſaint Neot y fut diſciple de l'Abbé Edmont qui ſemble avoir exercé cette charge dans Glaſtenburi lors que le Saint y embraſſa la profeſſion monaſtique. On peut dire auſſi qu'il eut autant de maiſtres, qu'il trouva de Religieux dans cette Communauté. Car outre qu'il recevoit avec ſoûmiſſion leurs inſtructions, il s'étudioit à imiter ce qu'il remarquoit de plus loüable dans chacun d'eux. Mais reciproquement il devint bien tôt pour eux un exemple & un modelle à l'égard du jeûne, de la priere, & des autres devoirs de leur état. Inſtruit non pas par ſaint Ethelvold, mais par quelque autre ſage directeur, il prenoit garde d'accorder les exercices purement ſpirituels avec ceux du corps, & de ne pas s'appliquer avec tant d'excez aux uns, qu'il ſe rendit incapable des autres : ſon corps abattu par le travail des mains ſe repoſoit pendant la meditation, & ſon eſprit fatigué par la meditation reprenoit ſes forces durant le travail : De ſorte qu'une de ces occupations bien-loin d'eſtre un obſtacle à l'autre, y ſervoit de preparation, & l'invitoit à la pratique de nouveau. Au reſte les pauvres profitoient de ſon abſtinence, & on leur donnoit ce qu'il retranchoit de ſa nourriture.

Act. ſæc. 4 part. 2. pag. 323.
Harpſfeld. ſæc. 9. c. 12.
Ed. Malmesv. pag. 1126.

Sic unum ex altero temperans exercitium, ut utrumque avidius alternat m reſumerent. Act. ibid. pag. 326.

III.

Il ſe retire dans un deſert.

Il paſſa ainſi pluſieurs années dans le cloître, évitant de ſe produire dans le monde, & trouvant de la douceur à mener une vie cachée en Jeſus-Chriſt. On commençoit neanmoins à parler

ler de lui, & il estoit en reputation, parce que les Religieux de sa Communauté, & les autres personnes qui venoient au monastere, ne pouvoient s'empécher de lui donner des eloges, il ne recherchoit pas pourtant leur estime, & mesme il cachoit en partie ses bonnes œuvres. La nuit il se déroboit de sa cellule pour aller faire oraison dans l'Eglise, & par une conduite extraordinaire, & qui ne doit pas passer pour regle, il y entroit vétu en pelerin, afin qu'on le prit pour quelque étranger qui estoit venu offrir ses vœux à Dieu dans ce lieu Saint: puis vers le matin il paroissoit avec son habit ordinaire. Cet exemple & quelques autres font juger qu'il y avoit en ce temps-là des Eglises qui estoient toûjours ouvertes, & mesme pendant la nuit. L'Evesque du dioceſe ayant esté informé de son merite & de sa vertu, l'appella auprés de lui, & l'ordonna Diacre. On commit à ses soins les vases sacrez, & les autres choses qui servoient au ministere de l'Autel. Et il s'aquitta de cet employ avec beaucoup de vigilance & de zele tâchant de plaire à Dieu, de ne faire peine à personne, & d'attirer dans son ame les benedictions qui sont l'effet & *le doux fruit de l'obeïssance*. On le voulut ensuite élever au Sacerdoce, mais il y resista fortement & il ne recut cet Ordre qu'avec une extréme repugnance, persuadé qu'il en estoit tres-indigne. Comme il estoit fort petit & *un autre Zachée*, il montoit sur un escabeau de fer pour celebrer la Messe, & depuis on garda cet escabeau comme une Relique. Il continua à faire la fonction de Sacristain, il se communiquoit assez librement, & donnoit de bons avis à ceux qui l'approchoient. Il pleuroit avec ceux qui estoient dans l'affliction: il se rejoüissoit avec ceux qui estoient dans la prosperité, il sembloit entrer dans les interests de chacun pour attirer tout le monde au service de Dieu. Il délivroit les possedez & gueriſſoit les malades par ses prieres. Il estoit reveré & des Religieux & des seculiers, & on le regardoit comme le Protecteur du païs. Mais autant que sa charité lui faisoit trouver de plaisir à soulager ainsi le prochain dans ses besoins, autant son humilité estoit blessée des honneurs que l'on rendoit à son merite, & c'est pourquoy se sentant inspiré de se retirer dans le desert, il obeït à cet ordre du Ciel avec d'autant plus de facilité, & d'ardeur, qu'il n'estoit point attaché par une affection humaine aux avantages dont il sembloit joüir à Glastemburi, & qu'il regardoit la solitude

C. XCIII.

Quod officiosissime complens, ut dulcem caperet obedientiæ fructum. *Ibid.*

C. XCIII. comme un azyle contre la vanité, & comme un ſejour tres-commode pour la contemplation & la priere. Il ſortit donc de ſon monaſtere & s'en alla dans les païs de Cornoüaille accompagné ſeulement de ſon cher Diſciple Barri, qui eſtoit ſon confident & qui le ſuivit depuis par tout. Aprés avoir erré quelque temps par les bois & par les montagnes, il s'arreſta dans le lieu appellé depuis de ſon nom, *Neoteſtovv* ou *Neoſtox*. Il ſe regarda alors comme un Novice qui ne faiſoit que ſortir du ſiecle, & qui alloit commencer à ſervir Dieu. Sa vie paſſée lui parût comme un temps vuide, qu'il avoit perdu dans l'oiſiveté, & qui ne pouvant plus revenir devoit eſtre ſuivi d'une forte application à la vertu, puiſque c'eſtoit l'unique moyen de reparer cette perte. Pouſſé donc d'une ferveur nouvelle, il entreprit de marcher ſur les traces des ſaints Anachoretes & d'imiter ſaint Jean Baptiſte. Il ſe revétit d'un rude cilice, il ne mangeoit que des choſes les plus viles & les moins agreables au goût, & encore en petite quantité. Pendant qu'il avoit demeuré dans le cloître, il s'eſtoit conduit envers les autres Religieux comme une ſimple & douce *Colombe* qui ne trompe & n'outrage perſonne, & qui tâche d'entretenir la paix & la concorde; mais dans la ſolitude, il vivoit comme une chaſte Tourterelle, dont toute l'occupation eſtoit de gemir & de ſoûpirer vers le Ciel. Il tâchoit de s'unir de plus en plus à Dieu par la meditation & par la priere, & parmi les incommoditez de la pauvreté & de la faim, il ſe croyoit riche & menoit une vie douce poſſedant par la grace, celui qui eſt la plenitude de tous les biens & l'objet de la veritable felicité. On dit qu'aprés avoir demeuré ſept ans dans cette ſolitude il alla à Rome ſous le Pontificat du Pape Marin, & qu'il recut la benediction du Souverain Pontife avec ordre de preſcher l'Evangile, mais s'il fit ce voyage, ce fut du temps de Jean VIII. predeceſſeur de Marin. On adjoûte de plus que retournant en Angleterre, il fit en chemin des choſes merveilleuſes, gueriſſant des malades, convertiſſant des heretiques & reconciliant des perſonnes ennemies.

Tamquam nunc primo converſus à ſæculo, &c.

Sic nimirum ei videbatur tamquam antea ſta tempora in otium expendiſſet, & in vacuum conſumpſiſſet. *Ibid pag.* 327.

Columba fuit in grege, nunc eſt turtur in ſolitudine. *Ibid.*

IV. *Il y bâtit un monaſtere.*

Il ſe retira de nouveau dans ſon deſert de Cornoüaille, & y mena une vie fort auſtere & fort penitente : mais le mauvais eſtat ou eſtoit la profeſſion Religieuſe en ce païs-là, lui faiſant juger qu'il eſtoit neceſſaire de travailler à la rétablir & à procurer le ſalut des ames; il bâtit un monaſtere dans ſon

Ermitage. Sa reputation lui attira bien-tôt un grand nombre de Diſciples. Pluſieurs perſonnes de famille noble ſe rendirent auprés de lui pour le ſuivre dans le chemin de la perfection. D'autres offrirent leurs enfans à ſon monaſtere, croyant que c'eſtoit leur procurer un grand bien que de les mettre dans ſon écolle, & que ſous ſa conduite ils éviteroient plus aiſément le naufrage du ſiecle. Le Saint les recevoit tous avec une grande charité, leur donnoit les inſtructions dont ils avoient beſoin, & les ſoûtenoit par le merite de ſes prieres & par ſon exemple. Souvent par une mortification qui eſtoit fort en uſage en Angleterre & en Irlande, il entroit dans une fontaine & y recitoit tout le Pſeautier. Un jour qu'il pratiquoit cette penitence une biche pourſuivie par les chaſſeurs vint ſe refugier auprés de lui ; & elle y trouva la ſeureté qu'elle cherchoit. Car le Saint lui ayant ordonné de s'en retourner en paix, les chiens ne purent lui faire d'outrage. Mais il fit encore plus, il prit le plus conſiderable des chaſſeurs, & cet homme devint ſa proye ſpirituelle. Car eſtonné du miracle que le Saint avoit fait en ſauvant la biche, il ſe convertit, il devint ſon Diſciple & reçût de ſes mains *le ſaint habit* de la Religion. Dans le douziéme ſiecle on monſtroit dans l'Egliſe de ſaint Petroc le cor de ce chaſſeur, & on le gardoit comme une Relique en memoire de ſaint Neot. On dit que des larrons ayant volé la nuit les bœufs du monaſtere, il vint des cerfs qui firent la fonction de ces animaux & tirerent la charruë : Et qu'enſuite les voleurs effrayez de ce miracle rendirent les bœufs & promirent de changer de vie & de faire penitence : On a veu ci-devant que ſaint Neot avoit l'honneur d'eſtre parent du Roy Alfred. Ce Prince le venoit voir quelquefois, recevoit ſa benediction & ſe recommandoit à ſes prieres. Le Saint lui donnoit avec une liberté reſpectueuſe, les avis qu'il jugeoit lui eſtre utiles pour ſon ſalut. Il lui predit qu'il tomberoit dans une extréme diſgrace, parce qu'au commencement de ſon regne il avoit negligé d'écouter les juſtes plaintes de ſes ſujets. Mais il le conſola en meſme temps lui faiſant eſperer que s'il prenoit ſoin de ſe corriger de ſes defauts, & de mener une vie bien reglée Dieu ſeroit ſon protecteur, & le délivreroit de ſes ennemis. La neceſſité où fut reduit ce Prince de diſparoître & de ſe tenir caché dans une Iſle, & la victoire qui le rétablit dans le thrône juſtifierent depuis cette prediction.

C. XCIII.

Sicut in illis partibus noverat neceſſe. *Ibid. pag.* 328.

Sacrum ab eo habitum ſuſcipiens. *Ibid. pag.* 330.

C. XCIII.

V.

Mort de saint Neot.

Plusieurs disent que ce fut par le conseil de saint Neot qu'Alfred fonda où rétablit l'Université d'Oxford : mais il n'en est point fait mention ny dans Asser, ny dans les Actes du Saint tels que nous les avons. Ce fait neanmoins paroit assez vray semblable, mais il n'y a nulle apparence que saint Neot ait enseigné les saintes Lettres à Oxfort, comme disent les Annales du nouveau monastere de Vvincestre. Selon les Actes du Saint ce fut à sa persuasion que le Roy Alfred envoya un Ambassadeur au Pape Marin, pour obtenir du saint Siege que le College des Anglois qui estoit à Rome joüit d'une entiere liberté, & fut déchargé de tout tribut : ce que le Pape lui accorda : mais si saint Neot donna ce conseil au Roy ce fut avant le Pontificat de Marin, & quelques années avant cette Ambassade. Car il est certain que le Saint mourut du temps de Jean VIII. predecesseur de Marin. Il avoit un amour de pere pour ceux de sa Communauté, & il leur en donna des marques jusqu'au dernier moment de sa vie. Tandis que la fiévre consumoit son corps, cette ardeur sainte fortifioit son ame, & lui ouvroit la bouche pour donner de sages conseils à ses Disciples & pour les exhorter à mépriser le monde & à n'aspirer qu'aux biens eternels. Pour dernier avis il leur recommanda la charité mutuelle & la paix, il reçût ensuite le saint Viatique, & s'unissant à cette Hostie salutaire, aprés avoir vecu comme une victime, il mourut dans la mesme disposition. Il fut enterré par son disciple Barry dans l'Eglise de son monastere qui estoit consacrée à saint Gueric, & qui fut ensuite designée par le nom de saint Neot. De ce lieu là, on transfera depuis ses Reliques à Ainolbesbiri ou Einesburi dans le territoire de Huntington où l'on bâtit un monastere qui lui fut dedié. La vie du *Saint Pere Neot*, avoit esté écrite par un Auteur contemporain comme il se voit par l'historien Asser qui la cite. Mais cet ouvrage ne se trouve plus. Nous avons suivi, mais avec quelque precaution un Auteur plus recent, que l'on croid avoir esté Religieux d'Einesburi, & qui dans sa Preface des Actes du Saint, qu'il a peut-estre dressez sur cette premiere Vie, marque qu'il écrivoit lorsque son païs estoit sous la domination des Normans, c'est-à-dire dans le douziéme siecle.

Ed. Maiberv. pag. 1152.

An 876. ou 877.

Ut in vita sancti Patris Neoti legitur Asser. ad an. 878. pag. 9.

VI.

S. Grimbauld Religieux de

On convient que saint Grimbauld estoit né en Flandres ou dans l'Artois. Dés l'âge de sept ans il fut offert par ses parens au monastere de saint Bertin, alors gouverné par l'Abbé Hu-

gues. Il y fut instruit dans la pieté & dans les lettres, & il y fit beaucoup de progrez: De sorte, que dans la suite du temps il fut établi Prieur, *par les vœux & les suffrages* de sa Communauté. Il y a beaucoup d'apparence qu'il enseigna aussi les sciences dans le cloître. Du moins il estoit fort capable de cet employ estant tres-intelligent dans l'Ecriture-Sainte, & dans la discipline Ecclesiastique. Il fut aussi un tres-habile Chantre, & ce qui fait son principal Eloge, il excella dans toutes les vertus convenables à un Prestre & à un Religieux. Sa reputation s'estant repanduë mesme en Angleterre, le Roy Alfred souhaita de le voir, & de l'arrester dans son païs. Le Saint y passa avec la permission de Fouques alors Abbé de saint Bertin & depuis Archevesque de Reims. Si l'on en croit les Annales du monastere de Vvincestre, un peu aprés qu'il fut arrivé, il assista à un Concile qui se tenoit à Londres, & il y signala son erudition & sa pieté par une harangue qu'il y fit à la priere du Roy & de l'Archevesque de Cantorberi, pour exhorter ceux qui composoient cette assemblée à retrancher les abus & les desordres, & à mener une vie conforme aux maximes de l'Evangile. Il enseigna les lettres à Oxford, & il y bâtit l'Eglise de saint Pierre, & s'y prepara un tombeau. Il n'estoit pas seul qui fit la fonction de maître dans cette ville, Alfred y attira encore quelques sçavans qui tous où la plus part vinrent de France, & travaillerent aussi à l'instruction de la jeunesse. Ces nouveaux Docteurs & principalement saint Grimbauld ayant une methode differente de celle des *vieux Maistres* qu'ils trouverent à Oxford, il se forma entr'eux une grande contestation. Une des causes du differend pourroit bien avoir esté la forme de l'Ecriture. Du moins il est certain que depuis que ces sçavans de France eurent paru en Angleterre, ceux du païs preferererent la maniere d'écrire pratiquée en France à celle que leurs Peres avoient apportée de Saxe, parce que les caracteres François estoient plus lisibles & plus aggreables, que les Saxons. On demandera, peut-estre qui estoient ces vieux maîtres d'Oxford. Si l'on s'en rapporte à ce qu'ils disent dans l'historien Asser, leur Université estoit fort ancienne, les Lettres y avoient fleuri dés le cinquiéme ou sixiéme siecle. Les sçavans Gildas, Melchin, Nemrius, & Kentigerne y avoient fait leçon, & mesme avant eux saint Germain d'Auxerre y avoit demeuré six mois. Mais ces faits ne s'ac-

C. XCIII. *Flandres enseigne les Lettres à Oxford.*

Ed. Maihevv. pag. 976. 1541. Harpsf. hist. Angl. sac. 9. c. 7. 10. Act. sac. 5. pag. 1.

Veteres scholastici.

Manus Gallicana quia magis legibilis, & aspectu perdelectabilis præcellebat. *Inguif. fol. 518.*

Asser en 886.

C.XCIII. cordent point avec l'idée que Bede & les autres Ecrivains nous donnent de l'état des études en Angleterre. Nul de ces Auteurs traitant des evenemens du cinquiéme ou ſixiéme ſiecle n'a parlé de cet exercice des Lettres à Oxford, & ſi les Anglois-Saxons y avoient eu des écoles, ils n'en euſſent pas donné la direction à des Bretons, ou à des Irlandois qui ne pouvoient compatir avec eux, & qui les avoient en horreur, ainſi qu'il a eſté remarqué ci-devant. Par ces *vieux Maiſtres* on peut entendre fort probablement quelques Anglois qui ayant un peu de ſçavoir, faiſoient leçon dans une école inſtituée à Oxford, depuis que le fameux Theodore avoit excité les Anglois à l'étude des Lettres.

VII.

Le ſaint eſt fait Abbé d'un monaſtere de Vvinceſtre & y finit ſes jours.

Le Roy alla à Oxford, prit connoiſſance du different & le termina, mais S. Grimbauld, ou n'eſtant pas bien ſatisfait de l'accommodement, ou craignant que la conteſtation ne ſe renouvellat, aima mieux quitter la charge de maiſtre, & aller finir ſes jours à Vvinceſtre, où le Roy le fit Abbé d'un nouveau monaſtere qu'il avoit bâti proche de l'Egliſe de ſaint Pierre qui eſtoit la Cathedrale. Cette nouvelle maiſon fut d'abord habitée par des Cleres ou Chanoines, parce qu'on ne trouva point de Religieux pour y mettre. Saint Grimbauld en eut la conduite, & y vêcut fort retiré ne ſortant point, ſi la charité ne l'obligeoit d'aller conſoler quelque malade, ou rendre quelqu'autre ſervice au prochain. On dit qu'il pria Dieu de le purifier par les ſouffrances, & qu'eſtant travaillé d'une grande maladie, il reçut le ſaint Viatique & ordonna enſuite à ſes diſciples de le laiſſer ſeul durant trois jours, afin qu'il ſe diſpoſât à paſſer dans l'autre monde. Le quatriéme jour, il les rappella auprés de lui, & aprés leur avoir ſouhaité la grace & la paix de Jeſus-Chriſt, il expira doucement. Sa mort arriva l'an 903.

Ingulf. fol. 494.

VIII.

Jean Religieux.

Entre les autres ſçavans qui enſeignerent les Lettres à Oxford, on marque *Jean Preſtre & Religieux*, dont Alfred ſe ſervit dans ſes études. Jean avoit l'eſprit penetrant & ſolide, il s'eſtoit rendu intelligent & habile dans toutes ſortes de ſciences, & il avoit auſſi du talent & de l'induſtrie pour les arts. Ingulfe le confond avec Jean Scot ou Irlandois, en quoy il s'eſt mépris : car il n'y a point de preuve que Jean Scot ait eſté Religieux ou Preſtre. Et de plus Aſſer ſemble dire que Jean eſtoit du meſme païs que ſaint Grimbauld, & qu'ils eſtoient tous deux François.

Johannem quoque æque presbyterum & monachum, acerrimi ingenii virum & in omnibus diſciplinis litteratoriæ artis eruditiſſimum, &c. *Aſſer pag.* 14.

C. XCIII.

IX.

Asser Evesque de Scirburn.

Il y a aussi lieu de douter si Asser a esté Abbé de Bangor comme dit Ingulfe. C'est d'Asser mesme qu'il faut apprendre qui il estoit, & il ne marque point qu'avant qu'il vint à la Cour d'Alfred, il eut fait en aucun lieu la fonction d'Abbé. Dés sa jeunesse il fut élevé & instruit dans la Cathedrale de Meneve ou de S. David aux païs de Vvest-Vvalles, il y reçut la couronne ou tonsure clericale ou monastique, & enfin il y fut admis aux ordres sacrez par son parent qui y tenoit son siege en qualité d'Archevesque de la province de Galles. Il fit grand progrez dans la vertu & dans les Lettres, & quoiqu'il fut comme caché dans un coin de la grande Bretagne, son nom y devint celebre. Alfred l'ayant appellé auprés de luy, il obeït & l'alla trouver, mais il pria ce Prince de luy permettre de retourner de temps en temps dans le saint lieu où il avoit esté nourri, ce qu'il obtint. De sorte, qu'aprés avoir demeuré une partie de l'année à la Cour, il alloit passer l'autre dans l'Eglise de saint David. Et il est encore remarquable qu'il ne s'en absentoit de la sorte qu'avec la permission de ceux de sa Communauté qui esperoient qu'il leur seroit utile auprés d'Alfred, & que la protection de ce grand Prince arresteroit le cours de la violence & des insultes que leur faisoit souvent Hemeid Roy de leur païs. Asser fit auprés d'Alfred la fonction de *Lecteur*, il luy lisoit les bons Auteurs, & conferoit avec luy des sciences. Il reçut beaucoup de marques de sa liberalité. Car ce Prince luy donna les monasteres d'Amgresbyri & de Banuvville, qui estoient peut-estre deserts ou du moins sans Communauté de Religieux, il luy donna la ville ou terre d'Excestre, il luy fit encore d'autres graces, & enfin il le choisit pour remplir le siege Episcopal de Scirburn. Asser a écrit la vie d'Alfred, & son ouvrage a un caractere de verité qui fait juger que le portrait qu'il a tracé de ce grand Prince, est fidelle & répond à l'original. Selon la Chronique de Vvincestre, Asser fut Religieux dans l'Eglise de saint David, & enseigna les sciences à Oxford. Mais cet Historien ne dit rien de cette fonction de Professeur public dans laquelle on pretend qu'il a esté employé, & insinuë assez clairement qu'avant l'Episcopat, hors le temps qu'il demeuroit auprés du Roy Alfred, il alloit resider dans l'Eglise de saint David. Quant à la qualité de Religieux, il y a plus de fondement de la luy attribuer. Car l'Eglise de saint David fut desservie par des Moines dés son origine, & Asser la designe

Il parle veritablement en plurier. Illa tam sancta loca in quibus nutritus & doctus, ac coronatus fueram atque ad ultimum ordinatus, *mais ensuite marquant l'Eglise ou Monastere de saint David, il parle en singulier,* pro utilitate illius tam sancti loci.

Cette Chronique n'est pas de grande autorité.

Deprædabatur illud monasterium & parochiam sau-

C. XCIII.

Ai Degui. *Aſſer. pag. 15. ad an 884.* Morgeneu primus hic inter Epiſcopos Meneviæ carnes comedit. *Gerald. Itinerar. Cambriæ l. 2. c. 1.*

par le nom de *Monaſtere*. Il y a auſſi quelque apparence que l'on y obſervoit l'abſtinence de chair du temps d'Aſſer, puiſque le premier des Prelats de ce Dioceſe *qui en ait mangé*, eſt Morgeneu qui fut ordonné Eveſque vers l'an 945. Aſſer mourut l'an 909.

X.

Le Roy Alfred traduit en Anglois le Paſtoral de S. Gregoire.

Au commencement du regne d'Alfred les études avoient tellement ceſſé & eſtoient tellement aneanties en Angleterre qu'à peine y pouvoit-on trouver une perſonne qui entendit le Latin, & il y avoit meſme des Eveſques à qui cette langue eſtoit preſque inconnuë, par où il eſt aiſé de juger que ces vieux Maiſtres d'Oxford qui eurent un demeſlé avec ſaint Grimbauld n'eſtoient pas fort ſçavans. Pour donner quelque ſecours à ceux d'entre ces Prelats qui voudroient s'inſtruire de leurs obligations, Alfred traduiſit luy-meſme de Latin en Anglois le Paſtoral de ſaint Gregoire aprés ſe l'eſtre fait expliquer par Pleigmont Archeveſque de Cantorberi, par Aſſer Eveſque de Scirburn, & par ſaint Grimbauld & Jean, que ce Prince avoit choiſis pour ſes Chappellains, & il envoya enſuite un exemplaire de ſa traduction en chaque Dioceſe. On peut voir ſa preface addreſſée à Vvulfſig Eveſque de Londres ou de quelqu'autre Dioceſe, où il témoigne ſon ardeur pour l'avancement de la pieté & des beaux arts, & où il nous apprend luy meſme, qu'autrefois les étrangers venoient chercher les ſciences en Angleterre, mais que de ſon temps ceux de ſa nation eſtoient obligez de ſortir de leur païs pour trouver des Maiſtres qui leur enſeignaſſent les lettres. Il y fait auſſi une reflexion fort edifiante ſur la foibleſſe & la miſere des hommes qui veulent bien porter des titres d'honneur tel qu'eſt celui de Chreſtien, mais qui ſe bornent là, & ſe contentent du nom, y en ayant fort peu qui ſe plaiſent à faire les actions & à s'aquitter des devoirs qu'exige une qualité ſi glorieuſe. Il traduiſit auſſi en Anglois, *la conſolation de la Philoſophie de Boëce*, les Hiſtoires *d'Oroſe & de Bede*, & un extrait de divers Auteurs qu'il appelloit *ſon Manuel*. Outre les charitez qu'il faiſoit aux étrangers, il diſtribuoit une certaine partie de ſes revenus aux Egliſes, aux monaſteres, aux pauvres, & aux écoliers. Il fit auſſi des Loix pour la reformation des mœurs. Parmi ſes ordonnances il y en a une qui porte que ſi quelqu'un preſtoit de l'argent à un Religieux ſans la permiſſion de ſon Superieur & que l'argent vint à eſtre perdu, la perte ſeroit pour le creancier.

Nomina tantum diligimus, quia Chriſtiani nuncupamur, pauciſſimi verò officiis Chriſtianorum defungimur. *Apud Aſſer. ſub finem pag. 27.*

Leges Alfredi Magni. Tom 9. Concil. pag. 384.

Il

Il fonda un monaſtere dans cette Iſle d'Athelnei qui luy avoit ſervi de refuge pendant l'orage de la guerre Danoiſe, & parce qu'il ne trouvoit point en Angleterre de Religieux pour le peupler, il y en mit de diverſes nations. Il ordonna auſſi qu'on y élevât des enfans dans l'eſperance qu'eſtant inſtruits dans la pieté, ils embraſſeroient la profeſſion monaſtique. Aſſer parlant de cette ruine de l'état Religieux marque deux cauſes qui empéchoient ceux de ſa nation de choiſir cet état. Les uns en eſtoient detournez par leur delicateſſe & par l'attachement qu'ils avoient à leurs biens & à cette proſperité qui avoit ſuccedé à tant de ravages & de miſeres. Les autres craignant d'eſtre de nouveau expoſez aux inſultes des Barbares, ne vouloient point s'engager dans une profeſſion qui demande du repos & de la tranquillité. Alfred donna la conduite de la nouvelle Abbaye à Jean Preſtre & Religieux qui eſtoit *originaire de la vieille Saxe*, c'eſt-à-dire de la Vveſtphalie. Un de nos Auteurs eſtime que cet Abbé Jean a eſté le meſme que Jean compagnon de ſaint Grimbauld; Et parce qu'on peut objecter que celui-ci paſſa de France en Angleterre, pour reſoudre cette difficulté il obſerve que l'on nourriſſoit dans l'ancienne Corbie de jeunes Saxons qui ſouvent s'y faiſoient Religieux, d'où il conclut qu'il eſt probable que ce Jean originaire de Saxe fut tiré du cloître de l'ancienne Corbie, qu'il vint en Angleterre avec ſaint Grimbauld, & qu'il y gouverna le monaſtere d'Athelnei. Jean éleva dans ſon Abbaye de jeunes étrangers, & leur donna l'habit de la Religion. Deux de ces étrangers dont l'un eſtoit Preſtre & l'autre Diacre ayant conçu de la haine contre luy, au lieu d'éteindre promptement cette paſſion diabolique, s'y laiſſerent tellement emporter qu'ils le firent aſſaſſiner la nuit dans l'Egliſe où ſelon ſa coûtume il alloit faire ſes prieres. Alfred bâtit encore un autre monaſtere à Satesburi pour ſa fille Ethelgeoſe qui en fut la premiere Abbeſſe, & qui eut ſous ſa conduite quantité de Religieuſes de maiſon noble: Il dota richement ces deux Abbayes d'Athelney & de Satesburi.

G.XCIII.

XII.

Et il fonde des monaſteres.

Vvill. Malmesb. de geſtis. Reg. l. 2. c. 4.

Aſſ. ſac. 4. part. 2. pag. 506.

On dit que ſa liberalité attira en Angleterre Jean Scot Erigene homme ſçavant, mais qui tomba dans quelques erreurs principalement ſur le ſujet de l'Euchariſtie. Du temps de Guillaume Religieux de Malmesburi, c'eſt-à-dire vers l'an 1140. on voyoit dans l'Egliſe de ſon monaſtere un tombeau

XIII.

Jean Scot.

A pueris quos docebat graphiis, ut fertur, perforatus. *Vill. Malm. Ibid.*

C.XCIII. avec une inſcription qui marquoit qu'un ſçavant appellé Jean y avoit eſté enterré aprés avoir ſouffert le martyre, & cet Auteur adjoute que l'on diſoit que ce Jean eſtoit ce meſme Jean Erigene qui avoit eſté tué par des enfans qu'il inſtruiſoit. Mais il y a lieu de douter qu'un homme auſſi celebre que ce Jean Scot ſoit paſſé en Angleterre pour y ſervir ce Prince, puiſque ſon Hiſtorien Aſſer n'en dit rien. Si toutesfois on veut en croire Malmesburi, qui ſemble d'autant plus croyable qu'il s'agit d'un fait qui regarde ſon monaſtere, nous accorderons aiſement que ce Jean Scot fut enterré dans cette Egliſe, aprés avoir eſté tué par des ſcelerats, pourveu qu'on ne le confonde pas ny avec Jean Preſtre & Religieux qui vint de France avec ſaint Grimbauld, ny avec Jean Abbé d'Athelnei (ſi toutesfois on doit diſtinguer ces deux Moines appellez *Jean.*) Puis qu'ainſi que nous avons déja obſervé, il n'y a point de preuve que Jean Scot ait eſté de l'Ordre monaſtique, & qu'on peut auſſi mettre en queſtion s'il a eſté Preſtre. Joint qu'il n'eſt point probable que ce Jean d'Athelrnai ait eſté enterré à Malmesburi. Nous ne diſons rien de Vverfrid Eveſque de Vvorcheſtre, ny des deux ſçavans Eccleſiaſtiques qui furent employez par le Roy Alfred pour le rétabliſſement des études, parce que l'on ignore s'ils ont eſté Religieux. Ce ne ſera pourtant pas nous écarter de noſtre ſujet ſi nous obſervons que Vverfrid traduiſit en Anglois par l'ordre de ce Prince les Dialogues de ſaint Gregoire Pape, dont le ſecond livre contient la vie de ſaint Benoiſt. Au reſte ce que dit Aſſer de l'aneantiſſement de la Profeſſion Monaſtique ſe doit principalement entendre du païs habité par les Anglois, qu'il appelle *Saxe*, & qui avoit ſi fort reſſenti la fureur des Danois: car pour le païs de *Galles* qu'il nomme *Bretagne*, & principalement ſa partie Occidentale, où ces Barbares ne purent étendre leurs courſes, l'état Religieux s'y conſerve plus aiſément, & il paroît par des Synodes de Landava & particulierement par celui qui fut tenu du temps du Roy Mouric, c'eſt-à-dire vers l'an 860. ou 870. que les Abbayes de Docun, d'Iltut & de Cadoce ſubſiſtoient encore.

Aſſ. Sac. 4. part. 2. pag. 510.

In linguam Saxonicam. *Ingulf. pag 495.*

Les enfans du Roy Mouric regnoient l'an 880. comme il ſe voit par l'Hiſtorien Aſſer Conc. tom. 9. pag. 395.

XIV.

Cloître ravagé par les Danois.

Les Danois ou Normans conduits par leur General Turgez ſe rendirent maiſtres de l'Irlande vers l'an 818. & la poſſederent environ trente ans. Selon leur coûtume ils ravagerent les Egliſes, ils brûlerent les Livres, & obligerent les gens

de Lettres à s'enfuïr ou à se tenir cachez : On dit qu'ils exterminerent neuf cens Religieux qu'ils trouverent dans l'Abbaye de Benchor. Mais vers l'an 848. ces Payens furent chassez par les habitans du païs. CH. XCIII.

Vsser antiquit. Britann. pag. 1073.

FIN.

BIBLIOTECA
PUBLICA
MONACENSIS

Fautes à corriger.

PAge 22. ligne 26. le, *liſez* la. P 23. l. 14. aprés habit, *ajouſtez* de religion. P. 37. l 1. fut, *liſez* eut eſté. P. 38. l. 30. Sicile, *liſez* Sardaigne. P. 76 l 6. *liſez* de recevoir. P. 79. l. 4. *liſez* n'a pas bien. P. 115. l. 22 *effacez* voulant fonder, *& mettez*, ayant reſolu de fonder. P. 117. l. 26. *effacez* Saint. P. 135. l. 25. *liſez* dans le Dioceſe de Coire. P. 158. l. 18 *liſez* il put P. 137. en marge aprés cuculla, *ajouſtez*. Quelques-uns mettent de la diſtinction entre ces habits. P. 161. l 39. veneration, *liſez* l'honneur. P 226. l. 14. l'an 1x. *liſez* l'an x. P. 218. l. 15. de foy, *effacez* de. P. 231. l. 21. *effacez* Aigilen qui mourut l'an 704. *& mettez* Viraſbold, qui eſtoit Abbé de S. Pierre dés le temps de Clovis III. P. 228. l. 19. à ſe, *liſez* de ſe P 257. l. 30. allegue, *liſez* apporte. P. 287. l 1. revint, *liſez* repaſſa. P. 347. en marge au lieu de 782. *mettez* 792. P. 368. l. 22 *effacez* d'Albion fort proche, *liſez* de Toulouſe. P 369 l. 18. *effacez* ainſi que nous dirons. P. 375. l. 23. *effacez* riche *& mettez* precieux. P. 397. l. 12. 798. *liſez* 799. P. 398. l. 2. 778. *liſez* 878. P. 423. l. 19 *liſez* & ayant. P. 427. l 14. *liſez* ſoutenu. P 458. 864. *liſez* 863. P. 532. l 27. *liſez* 838. P. 539 l. 37. Chaſteaudun, *liſez* Bonneval. Pag. 563. l. 18. qu'il avoit, *liſez* qu'ils avoient. P. 582. l. 19. 814. *liſez* 816. P. 472. l. 7. Angeſiſe, *liſez* Anſegiſe, l 21. 835. *liſez* 833. P. 616. l. 17. *liſez* il changea. P. 627. ligne 810. *liſez* 816. P. 632. l. 24. *liſez* éleve ce Prince. P. 650. en marge 885 *liſez* 883. P. 686. l. 34. *liſez* S. Jean Baptiſte. P. 732. l. 20. *liſez* & des divertiſſemens. P. 766. l. 27. *liſez* qui luy fit des proteſtations de fidelité, & il reprit. P. 769. l 12 *liſez* qu'elle ne croyoit pas P 772. l. 15. ſacrez, *liſez* divins. P. 778. l. 7. ſans, *liſez* dans. P. 780. Agapit, *liſez* Antonin. P. 788. l. 24. *liſez* de S. Paul. P. 802. en marge *effacez* 816. l. 39 la ſouſcription, *liſez* poſſeſſion. P. 833. l. 30 *liſez* mais parlant. P. 827. l. 3 *oſtez* le. P. 835. en marge, *liſez* Didaco comite. P. 843. l 7. *liſez* Et bien reglée. P. 880. en marge *effacez* cloiſtre ravage, & *liſez* ravages des Normans en Irlande. P. 59. l. 19. ce Pepin, *lizez* cet illuſtre Pepin.

ADDITIONS.

PAge 25. devant les Juges. Ce Duc Faroald qui favoriſa de ſa protection les Religieux de Farfe fonda ou retablit le Monaſtere de S. Pierre de Suppegne ou de Ferentillo ſitué dans le territoire de Spolette, & dont quelques-uns attribuent l'origine à la liberalité d'un autre Faroald qui fut Duc du pays dans le ſixiéme Siecle. Le premier Abbé fut le Venerable Lazare à qui Jacobille donne la qualité de Saint; il y a pourtant lieu de douter s'il eſt honoré du culte public de l'Egliſe. Traſimond fils de Faroald II. pouſſé d'ambition ſe ſouleva contre ſon Pere & l'obligea d'embraſſer l'Etat Eccleſiaſtique. Selon les memoires de l'Abbaye de Ferentillo il y prit l'habit Religieux & y mena une vie fort exemplaire. Aprés y avoir ſervi Dieu huit ans, il mourut l'an 728. Au reſte la juſtice divine punit Traſimond, & le chaſtiment fut proportionné à ſon crime, car s'étant brouillé avec Luitprand Roy des Lombards, il ſe vit reduit dans la neceſſité de changer de condition, il reçut la tonſure clericale, & ſi l'on en croit les memoires de Ferentilo, il s'y fit auſſi Religieux. On ajoûte que le Pape l'éleva à l'Epiſcopat & qu'il eut la conduite du Dioceſe de Terni en Umbrie.

III. *Monaſtere de Ferentillo.*

Paul. Diac. l. 3. c. 13. l. 6. c. 30 44. Iacobill. de Sanctis è Beat delſ-Umbria 18. 19. Febr. pag. 264. & 266.

Au ſecond Tome Page 624. ligne 7. *aprés* ces mots qui eſt de l'an 836. effacez la periode l'Egliſe de Toul fut privée, *& mettez*. Il accorda encore aux Religieux un *Privilege* qui fut ſouſcrit par d'autres Eveſques vray-ſemblablement dans quelque Concile, & le Roy Louis le Debonnaire confirma le tout par *ſon precepte*, ou Lettres de protection. Mais ces deux Chartes ne ſe trouvent plus, ou du moins elles n'ont point encore eſté données au public. Leur Monaſtere fut ſouſtrait à l'Egliſe de Toul, & elle en demeura privée durant quelque temps, parce que l'Empereur Lothaire dans la neceſſité de ſes affaires le donna en benefice à une perſonne de ſa Cour, mais étant tombé malade, & croyant n'avoir plus que peu de temps à vivre, il ordonna qu'on le reſtituât à cette Cathedrale, ce qui fut executé l'an 858. par ſon fils Lothaire. Vingt ans aprés Louis le Begue maintint Arnold Eveſque de Toul dans le droit qu'avoient eu ſes Predeceſſeurs ſur cette Abbaye, où cependant il y avoit toûjours une Communauté de Religieux qui gardoient la Regle de ſaint Benoiſt ſous la direction d'un Abbé. La negligence ou la mauvaiſe conduite de ceux à qui ils avoient eſté ſoumis leur ayant fait perdre la joüiſſance de quelques terres deſtinées pour leur nourriture, Arnold eut recours à l'Em-

De Re Diplom. pag. 533. ad an. 858. 878. & 884. pag. 552.

pereur Charles le Gras, & il obtint de luy des Lettres de protection qui remirent les choſes au même état où elles étient ſous le Pontificat de Frotaire. De ſorte qu'en vertu de cette Charte les Religieux devoient rentrer en poſſeſſion de tout ce qui leur avoit eſté attribué quarante-huit ans auparavant, & demeurer ſous la protection & la dépendance de l'Eveſque de Toul, ſauf la liberté convenable à l'état Religieux. Ce n'a eſté &c.

Baluz. libertate Monaſtica religionis. Ibid.

Page 473. ligne 34. *effacez* les douze lignes ſuivantes *& mettez* Le Bienheureux Anſegiſe eut de ſuite pour ſucceſſeurs Joſeph Eveſque, Fouques Preſtre, & Herimbert Diacre. On dit que Joſeph gouvernoit le Dioceſe d'Evreux. Dabord il ne poſſeda le Monaſtere que ſept ou huit mois, & ce fut *dans le divorce* terme obſcur qui marque ou le trouble excité dans l'état par l'injuſte entrepriſe de Lothaire & de ceux de ſon party qui voulurent obliger Louis le Debonnaire à quitter la Couronne, ou quelque oppoſition formée par les Religieux qui ne reconnoiſſoient point Joſeph pour Abbé. On luy ſubſtitua le Venerable Fouques Preſtre que l'on croit avoir eſté le même que l'Abbé Fouques qui fut envoyé en Italie par Louis le Debonnaire pour exhorter Lothaire ſon fils à une pleine reconciliation. Fouques étant mort vers l'an 841. Joſeph eut de nouveau l'adminiſtration du Monaſtere, & ce fut de ſon temps ſçavoir l'an 842. que l'Auteur d'une petite Chronique ſe fit Religieux dans l'Abbaye de ſaint Vandrille. Car elle ſubſiſtoit encore, & les Normans l'avoient épargnée aprés qu'on leur eut donné ſix mille livres d'argent. Les Religieux ſe racheterent encore une fois du pillage, mais quelques années aprés une autre armée de Barbares s'étant répanduë dans le Païs, ils ne purent trouver aſſez d'argent pour contenter l'avidité des ennemis, & leur Monaſtere fut ravagé aprés la mort du vint-quatriéme Abbé qui eſtoit Herimbert. Comme de tout ce qu'ils poſſedoient, rien ne leur étoit plus precieux que les Reliques de leurs Saints, & principalement de ſaint Vandrille & de ſaint Anſbert; ils tranſporterent les corps de ces deux Saints dans le Ponthieu, & enſuite dans le Boulenois où ils étoient encore en 868. La devotion des peuples qui venoit reverer ces oſſemens ſacrez y obtint du Ciel des graces extraordinaires pour la gueriſon des malades. Il y a cependant quelque ſujet de douter que le Monaſtere fut deſert, & entierement abandonné. Car ce meſme Religieux qui s'y étoit conſacré à Dieu l'an 842. du temps de Joſeph témoigne que dix-neuf ans aprés il fut ordonné Diacre par Venilon Archeveſque de Roüen, & que l'an 872. il reçut l'Ordre de la Preſtriſe par le miniſtere d'Adelard ſucceſſeur de Venilon, les Religieux de S. Vandrille allerent auſſi à Blangi, &c.

S. Anſegiſe mourut le Dimanche 20. Iuillet, de l'an 833. & Ioſeph fut fait Abbé le 27. d'Aouſt. Sept mois, & 12. jours aprés il quitta cette charge, & Fouques lui ſucceda. Spicil. Tom. 3. pag. 248. 250. Hiſt Franc. Duchesne, Tom. 2 pag. L'an 858. & 868.

Page 19. en marge aprés Arichis, ajoutez *Concil Regia-Ticin. an.* 850. *can.* 10.

Page 276. ligne 13. *effacez* juſqu'au *& ce qui ſuit & mettez* juſqu'au neufviéme ou dixiéme ſiecle qu'elle fut reduite ſous l'Empire d'un ſeul Roy, comme l'on verra cy-aprés.

Page 281. vis-à-vis la ligne 18. mettez en marge. Triduanum jejunium, ces mots peuvent auſſi marquer le jeûne ordinaire ou il eſtoit permis de manger une fois vers le ſoir.

Page 352. ligne 22. aprés deſſervent, *ajouſtez*, il eſt encore fait mention de cette regle dans un autre Concile tenu à Aix la Chapelle l'an 836. ou il fut ordonné que les Chanoines vivroient ſelon qu'il eſtoit preſcrit dans le *Livre* compoſé pour regler *leur vie*, & leur conduite, & que les Religieux meneroient *une vie reguliere* ſelon la Regle de S. Benoiſt: où l'on voit encore une preuve de ce que nous avons obſervé touchant les termes de *vie reguliere*, dont on uſoit alors pour marquer la *diſcipline Monaſtique*, mais il faut *encore dire* quelque choſe ſur le ſujet de l'obſervance Canonique qui fut auſſi imitée par l'autre ſexe.

(*Il faut mettre en marge* ut Canonici ſecundum id quod continetur in libro qui de eorum vita collectus religioſe converſentur: Monachi verò ſecundum traditam à Beato Benedicto regulam unanimiter, quantumcumque poſſe eſt cujuſque religionis, regularem vitam in omnibus ſectentur *Conc. Aquiſgr. II. an.* 836. *Tom.* 7. *Concil. pag.* 1713.)

Le Concile de l'an 816. dreſſa auſſi, &c.

Pag. 428. vis à vis la ligne 12. mettez en marge. Saint Diomede Martyr en uſa de même envers un Abbé de Conſtantinople à qui il apparut. *Vita Baſil. Imperat. n.* 7.

Page 595. en bas, mettez en marge *Agobard de Inſolent. Iudaor. pag.* 62. *Tom.* 1. *Edit. Stephan Baluz. & not. Tom.* 2. *pag.* 18. *Nantua eſt entre Lyon & Geneve.*

Page 755 en marge *liſez* Madalvvinus Notarius ad Vicem Theotmari recognovi datum IV. Idus Februarii, an. 3. regni Karolomanni ſereniſſimi Regis in Bvavvaria, In Italia 2. Indict. X 1. Actum ad Oetting curte Regia.

Page 779. ligne derniere au lieu de 891. *mettez* 892 & Page 780. aprés penſat filius, *ibid.*

ajoustez l'Indiction x, avoit commencé au premier de Janvier de l'an 891. Voyez la Chronologie sur l'an 890.

Dans la Table Chronologique, Page 27. sur l'an 786. aprés 681. *Mettez à la ligne l'Etat Religieux qui avoit esté si fort persecuté & opprimé par les Iconoclastes, refleurit & multiplie heureusement en Orient sous l'Empire de Constantin, & d'Irene, comme l'on voit par les Actes de S. Nicetas dans Bollandus au 3. d'Avril.*

Sur l'an 806. Page 37. aprés Utrech *ajoustez* Il est fait memoire de S. Tarase au 9. de May dans un Diurnal du Monastere de S. Zacharie, imprimé à Venise l'an 1496.

Sur l'an 809. Page 36. aprés France *ajoustez* le 25. d'Octobre les ossemens sacrez de saint Barthelmy qui avoient esté dispersez par les Sarrazins dans l'Isle de Lipari, furent retrouvez miraculeusement par un Religieux Grec Gardien de l'Eglise, & transferez cette année à Benevent, comme témoigne S. Theodore Studite dans un Sermon à la loüange du saint Apostre, *Spicileg. Tom. 3. pag. 22.*

Sur l'an 836. Page 49. avant Translation *ajoustez* le Concile d'Aix la Chapelle ordonna que les Chanoines se conduiroient selon le Livre de leur vie, c'est à dire selon la regle dressée pour eux (en 816.) que les Moines observeroient, autant qu'il seroit en leur pouvoir la Regle de S. Benoist, & que les Religieuses s'assujettiroient aussi avec tout le soin possible aux loix de la religion, autant que le permettroit la foiblesse de leur sexe.

Sur l'an 891. Pag. 75. *ostez* l'article, Guy qui regnoit, &c. & transportez-le en l'an 892.

Page 12. ligne 32 *lisez* gouverner l'Austrasie, la.

P. 370. ligne 38. aprés le mot de Monastere *mettez.*

Nous n'avons rien à dire touchant l'Abbaye de Joncels que ce qui est contenu dans une Chartre du Roy Eudes. Ce Prince étant à Senlis le 21. de Novembre 890. reçut favorablement la requeste d'Audegar Abbé de Joncels, donna à son Monastere l'Eglise de saint Julien, & maintint les Religieux dans la possession de leurs biens, & dans la liberté d'élire leurs Abbez selon la Regle de S. Benoist.

Page lxv. de la Chronologie sur lan 877. aprés S. Denys, *mettez* Bertrane (ou Berte) (Abbesse d'Avenay) Niece de ce Prince marqua sa mort dans un Livre de son Monastere afin que l'on fit tous les ans des prieres pour le repos de son ame. *Flodoard.* *Append. Steph. Baluz. ad Cap. pag. 1519.*

TOME I.

Pag. 16. mettez en marge *Steph. Baluz. nova Collect. Concil. pag.* 431.

Page 27. ligne 24. aprés autres Abbez *ajoustez*, Au reste ce decret est un peu plus ample dans un ancien manuscrit, & porte encore, que si la contestation vient à continuer, & qu'il en arrive du scandale, le Primat de la Province en prendra connoissance, & jugera les autres causes des Monasteres. Il fut aussi arresté que l'on ne tiendroit point un Religieux dans une Eglise pour y faire les fonctions de la Clericature, & que l'on ne l'éleveroit point à un plus haut degré, si son Abbé ne luy rendoit bon témoignage, & ne consentoit qu'il entrât dans ces emplois. *Ioh. Mabil. Analect. Tom 2. p 2.*

Dans la Chronologie page 3. ligne 27. *ajoustez*, Cette profession sainte semblable au grain jetté en terre ne parut presque point pendant la rigueur de l'hyver; c'est à dire pendant la persecution des Payens, mais elle s'accrut & donna du fruit dans une saison plus douce, c'est à dire dans la paix de l'Eglise, qui fut *le temps determiné pour cela par la prescience eternelle* de Dieu selon la pieuse & solide observation de l'Auteur du Traité *de la saintété, & des devoirs de la vie Monastique.* Tom. 1. Chap 2.

Digitized by Google

TABLE DES MONASTERES.

A

Abbendon, 852
Adalonge ou S. George, 144
S Agnan au Dioceſe de Nevers, 588
S. Agrippin, 781
Aindre, 185 425
Aiſnai, 519 589
S. Alban, 149.300.711
Alberſting ou S. Veran, 144
Les deux Altaic, 130. 753
Altenmunſter, 125
S Amand, 645
Amarbarich, 681
S Ambroiſe de Milan, 809
Ambronai, 611
Amer, 268 837
Amgreſbury, 877
S. Anaſtaſe, 7
Andain ou S. Hubert, 636
Andlavv, 724
Sainte Andoche, 596
S. André appellé Barbara, 2
S. And é ou S Michel de Cuzan, 838
S. André de Florence, 797
S. Anian, 369
Aniane, 345.360
S Antime, 32 33. 797
S Antonin de Plaiſance, 770
S. Apollinaire de Claſſe, 31 800
Aquilar en Caſtille, 844
Monaſteres d'Aquitaine, 379
Argenteüil, 535
Arnolfefau ou Schvvartvach, 722
Arules ou Arles, 268. 837
L'Aſcenſion, 808
Aſchavv, 144
Athelnes, 859
Auchi, 160
Avenai, 571
Aurillac, 595

B

Banioles, 268 837
Bardnei, 276. 856
S. Barthelmi de Ferrare, 805
La Baume, 620
S. Bavon, 652
Bauzane, 132
Beaulieu, 385
Bellecelle, 350
S Benigne de Dijon, 226 603
S. Benoiſt de Benevent, 29.773
S. Benoiſt de Converſane & de Bari, 783
Bercet, 37
Berg, 652
S. Bertin, 162 647
Beſalu, 837
Beſe, 846. 130. 605
Beverlei, 303
Biſchoffheim, 100
Blangi, 164
Bleindenſtat, 58
Bobio, 37 498 798
Bonneval, 539. 793
Brandule, 45
Brantome, 379 396
Breil ou Neuville dans le Maine, 455
Bretigni 167
Brugneto, 37 798
Burton, 859
Buſſuëil, 400

C

Cairate, 44
Calabre, 216
S. Calais, 293.417
Caloge, 840
Candor, 238
Canigon ou Cougnon, 503
Carhedrale de Cantorbery, 840
Carmeri, ou S. Chaffre, ou S. Theoffroy, 239
Cazaure, 795 819
S. Caſſien, 786
Caſtres, 248. 375. 377
Caunes, 370
Sainte Cecile de Rome, 784
Celle en Navarre, 858
Cerret, 814
Cerſei, 817
S. Celſaire de Rome, 786
S. Chaffre Monaſtere Royal, 395
Charlieu, 618
Charroux, 253 397
Chelles, 536
S. Chef, 618
Chic, 854
S. Chignan, 370

BIBLIOTHECA REGIA MONACENSIS.

Chimſte, 124. 758
S. Eſtienne de Choiſy, 518
Chremsmunſter, 126. 755
Sainte Chriſtine d'Olonne, 818
S. Chryſogone, 3
S. Claude, 230
Cluni, 595
Coldingham, 855
Sainte Colombe, 479. 576. 579. 580
Conques, 375. 379. 382
Corabrige, 307
Corbie, 165. 488. 507
Corvei, ou la Corbie de Saxe, 659
Corbigni, 225. 598
Corbion, 539. 540
Cormeri, 194. 360. 448
Corſare, 786
Coſinedin, 802
Cotham, 855
Coüadunge, 258
La Couture du Mans, 453
Sainte Croix au Dioceſe de Ferme, 796
La Croix S Leuffroy, 175. 465
Sainte Croix de Poitiers, 398
Croyland, 296. 858
Crudas, ou Cruas, 374
Celle de Fulrad ou S. Cucufar, 144. 268
Cunault, 400
Cuteclar en Eſpagne, 822
S. Cybar, 396

D

SAint David, 877
Dée ou Grandlieu, 399
S. Denis, 201. 528
Deure, 385
S Donat, 818
Donzere, 374. 379. 609

E

EBberſtorp, 683
Egmond, 652
Elke, 153
Egegenfort, 310
Eli, 856
Elvvangen, 127. 748
S. Emmeran, 123. 752
S. Emilien au Dioceſe de Bordeaux, 253
S. Emilien ou Millan en Eſpagne, 245 1834
Eryſtein, 722
Eſſen, 682
Eternac, 57
S. Eſtienne de Rome, 784
Etler, 306
Ettenheim, 144
Evesham, 284
S Eugene, 31 33
Sainte Eulalie, 267
S Evre, 623
Evron, 192. 453
S. André d'Exalade,

F

SAint Faron, 553
S Fauſtin & S. Jovite de Breſſe, 815
S. Felix de Fronian, 822
S. Felix de Guixoles, 268
S. Felix d'Oca, 834
Ferrieres, 576. 582
S Feſte, 18
Figeac, 236. 380
Flavigni, 224. 596
Fleuri, 546
Fleuri à cinq lieuës de Roüen, 169
S. Florent, 188
S. Florent le Vieux, ou Glone, 426
Fontenai, 179
Fontenelle ou S. Vandrille, 168
Les Foſſez, ou S. Maur au Dioceſe de Paris, 433
Folvverd, 652
Frage, 822
Fravvenmunſter, 734
Fritzlar, 84. 69
Fueſſen, 748
Fulradovilliers, ou S. Bilt, 144
Fulde, 88. 90 688

G

SAint Gal, 836. 737
Gandersheim, 682
S. Gaudioſe, 18
Gengembach, 189
S Genes, 588. 857
Geomes prés de Langres, 314. 605
S. George de la Couronnée, 36. 808
S. George dans la Foreſt noire: 737
S George de Rieti, 790
Gerrisheim, 682
S. Germain d'Auxerre, 586
S. Germer, 168
S. Germini, 793
Gigni, 594
Glanfeüil, ou S. Maur ſur Loire, 189
Glaſtenburi, 277. 851
Sainte Gloſſine, 625
S Goar, 146. 611
Godit, 608
Gorze, 211. 625
Goudargne ou Caſeneuve, 360. 367

Granfel, 725
La Graſſe, 247. 368
Saint Grate, 837
S. Gregoire de Rome, 786
Grez, 456
Gueret, 234
S. Guilain, 642
Gelone, ou S. Guillem, 361

H

Hamanaburg, 84
Haſenried ou Herried, 714
Haſnon, 643
Haſpres, 160
Hautvilliers, 571
Heidenheim, 114
Helmenſtad, 657
Herford, 664
Hersfeld, 684
Hi, 325
S. Hilaire de Carcaſſone, 371
Hirſauge, 718
Honovv en Alſace, 143
Hornbac, 131
S. Hubert, v. Andain.
Hurdaſpal, 832

I

Jarrou, 855
S. Jean d'Angeli, 396
S. Jean dans le Dioceſe de Narbonne, 369
S. Jean de la Pegna, 835
S. Jean de Pravie, 260
S. Jean de Sens, 576
S. Janvier de Naples, 774
Igal, 832
Inde, 350
Intramne ou Entrames, 445
S. Joſſe, 583
S. Ilar de Galiate, 31
Iſlebarbe, 360. 589
Sainte Julie de Breſſe, 42
S. Julien de Monteluco, 794
S. Julien de Samos, 841
S. Julien de Tours, 452
Les deux Jumeaux, 687
Sainte Juſtine de Padouë, 204
Juvigny, 636

K

Kempten, 227. 746
Kitzingen, 104

L

Landevenec, 414
S. Laurent de Bourges, 258
S. Laurent dans le Dioceſe de Narbonne, 369
S. Laurent de Ravenne, 801
S. Laurent ſur la Rize, 369
Lauresheim ou Lorch, 143
Leberavv, ou de S. Alexandre, 144
Lehon prés de Dinan, 419
Lentes en Eſpagne, 267
Lerins, 245
Leutane, 287
S. Leufroy, v. la Croix.
Leyre en Navarre, 832
Lerat, 372
Lieſſies, 158
Lindisfarne, 856
Lobes, 155
Lorban, 269
Locedio, 37
S. Lucien de Beauvais, 167
Luel, 867
Lure, 630
Luxeüil, 229. 619. 750. 771

M

Macheſbac, 619
Mairé, 307
Malmedi, 132. 618
S Mames de Ravenne, 801
Manſée ou Lunelach, 230. 750
Mantenai, 574
S. Marc de Rome, 781
S. Marcel de Chalon, 230
Marchienne, 643
Marcillac, 236
Sainte Marie de Cingla, 34
S. Marie de Baulis, 374
S. Marie de Farfe, 290
S. Marie au Lieu-ſain, 25
S. Marie aux Martyrs, 17
S. Marie d'Orbonne, 260
S. Marie d'Organ, 807
S Marie ou Noſtre-Dame de Soiſſons, 501
S. Marie au delà du Tibre, 785
Marmoutier, 449
Marnai dans le Comté de Maurienne, 534
Maroilles, 160
S. Martial de Limoges, 321
S. Martin d'Autun, 599
S. Martin de Couſſi, 549
S. Martin d'Eſcalade, 286
S. Martin de Ferran, 266
S. Martin en Galice, 240

TABLE DES MONATERES.

S. Martin de Ravenne, 801
S. Martin de Rome, 784. 786
S. Martin de Sarras, 836
S Martin de Tours, 193. 434
Maſſai, 350
Matſée, 785
S. Maur ou Glanfeüil, 427
S. Maur au Dioceſe de Paris, 536
Mauri ou Neuvi en Auvergne, 579
S. Maurice, 131
Maurmunſter, 350. 722
S. Maximin, 630
Mauzac, 244
S. Medard de Tours, 452. De Soiſſons, 516
Medeshamſted ou Peterburg, 856. 862
Meldrad, 6. 7
Menat, 243 349. 834
S. Meſmin, 358. 360. 541
Menſtre, ou ſainte Mildrede, 275. 855
Metten, 127. 755
S. Millan, v. Emilien.
Milize, 117
S Michel de Pedroſe, 258
S Michel, 613. 626
Miteret, 223
Mithlac, 628
S Modeſte, 775
Moiſſac, 236
Mololme, 605
Monaſteres d'Aquitaine. 349
Monaſteres de Benedict-Beurn, Vveſbrun, & huit autres dans le Dioceſe de Friſingen, bâtis par les Comtes Lanfroy, Vvaldram, & Ehland, 125
Monaſteres du Dioceſe du Mans, 190. 455
Monſtier la Celle prés de Troye, 573
Monſtierender, 213
Monſtier S. Jean, 227. 586
Monſtierramei, 573
Monſtreüil, 180
Monine, 819
Montamiat, 32. 796
Mont-Caſſin, 8. 757
Mont Sainte Marie, 108
Mont S. Michel, 182
Montoliou, 371
Morbach, 129. 725
Moyenmoutier, 925
Murhart, 713

N

SAint Nabor, 211
Nantua, 595
S. Neot, 873
Nermontier, 399
Neuvillers, 431
Nider-Altaic, 130. 753
Noaillé, 396
Nonantule, 42. 799
Novaleze, 44. 819

O

OBer-Altaic, 130
Obermunſter, 750
Ocitra, 835
Mont ſainte Odilie, 141
S. Odulphe, 651
Olone en Lombardie, 39
Orbagnane, 835
Orbais, 568
Ordorff, 84
Origni, 522
Otingen, 128
Ottenburen, 748
S. Oüen de Roüen, 467. dans le Maine, 190

P

PAlatiole, 33. 808
S. Pancrace, 3
S. Pantaleon, 28
S. Pelage d'Oviede, 161. 840
Peiriſſas, 372
Perpignan, 819
Pfeffers, 150. 745
S. Pierre d'Aliſas, 22
S. Pierre de Barcelone, 836
S. Pere ou Pierre de Chartres, 538
S. Pierre de Cardagne, 844
S. Pierre de Ferentila, 792
Blandinberg ou S. Pierre de Gand, 651
S. Pierre de Liege, 638
S Pierre de Lindisfarne different de l'Egliſe de Lindisfarne, 329
S. Pierre de Lodi, 818
S. Pierre de Lyon, 228. 589
S. Pierre de Nevers, 395
S. Pierre de Pavie, 38
S. Pierre de Port, 844
S. Pierre des Roches, 842
S. Pierre de Saltzbourg, 45. 749
S. Pierre de Sens, 576. 579
S. Pierre le Vif, 220
S. Pierre de Villeneuve, 237
Pinamellar, 822
Polleſvvord, 854
S. Pons, 247
S. Polycarpe, 370
S. Porçain, 608
Potieres, 601
Sainte Praxede, 784
Prom, 134. 631.

Pfalmodi, 373

R

Raculf & autres Monasteres du Kent, 270
Ranzol, 236. 239
Noſtre Dame de la Regle, 379. 385
Rheinavv, 735
S. Remy de Rheims, 209. 558
S. Remy de Sens, 576. 580
Remiremont, 620
Repton, 285. 857
Richenovv, 129. 725
Ripol, 837
S. Riquier, 165. 474
Roche, 835
Roiane, 822
S. Roman de Doniſcle, 266
Romans, 611. 612
Rufec, 394

S

Saint Saens au païs de Caux, 176
Sahagun, 257
Saiſeede, 835
Saſone ou S. Privat, 144
S. Salve prés de Valenciennes, 687
Saresbury, 879
S. Satyre, 811
S. Savin, 349
S. Sauveur, 773. 792
S Sauveur de Leret, 842
S. Sauveur ou Noſtre Dame prés le Mans, 455
S. Sauveur de Marſeille, 247
S. Sauveur de Sarlat, 396
Sauvigni, 589 595
Scepey, 855
Schen, 745
Sainte Scholaſtique, 458
Schauvarts, 129
Schvvartzach, 713
S. Sebaſtien dans les Catacumbes, 788
S Seine, 230. 342. 610
Seuſſieu, 533 534
Selgenſtad, 685. 688
Selſei, 282
Senones, 212. 624
S. Serge de Rome, 784
Seraſie, 832
S. Servais, 684
S. Servule, 805
S. Sever, 806
S. Sylveſtre & S Martin de Rome, 785
S. Simplicien de Milan, 811
S. Sixte, 631
Sainte Sixte de Plaiſance, 817
Sobrade, 261
Sachabuag, 306
Sogarço, 267
Solignac, 384
S. Sophie de Benevent, 19. 22. 771
Stavelo, 151. 630
Strade ou S. Genou, 394
Streneshal, 816
Subiac, 787
S. Symphorien de Treves, 630

T

Tabane, 822
Tergernsée, 129. 151
Thanet, 275
Thierhaubten, 127
S. Tiberi, ou S. Tuberi, 308
Tillid, 190
Tinemuth, 856
Tolla & autres de Plaiſance, 39. 798
Tournus, 607
De Treviſte, 42
Troclar, 249
Truvic, 844
Tunion, 841
Turhold, 664

V

Vabres, 571
Val-Dieu au Dioceſe d'Oviede, 841
S. Valentin de Terni, 888
S. Vannes, 215
Vareilles, 510
Varengeville, 625
S. Vaſt d'Arras, 160. 643
Noſtre Dame de Veaune, 847
Vegenne, 381
Vertou, 425
Vezelai, 601
Vierzon, 376
Villeloin, 448
S Martin de Villemagne, 570
S Vincent de Capouë, 779
S. Vincent de Fiſtolles, 267
S. Vincent de Laon, 522
S. Vincent du Mans, de Milan, 454 809
S. Vincent d'Oviede, 260
S. Vincent de Voltorne, 26. 775. 778
S Vital, 800
S. Vital en Alſace, 144
S. Vivant, 607
S. Urbain, 570
Vveiſſembourg, 728
Vventoch, 276
Vvildsbourg,

Vvildsbourg, 714
Vvilton, 851
Vvinburn, 280. 267
Vvinchelcombe, 330
Vviremouth, 859

Y

YHama, 266
Yrache en Navarre, 834

Z

SAint Zacharie prés des Pyrenées, 832
Saint Zacharie de Venize, 804
Zebzo, 840
Saint Zenon de Verone, 45. 805
S. Zoile d'Armillat, 824

Fin de la Table des Monaſteres.

TABLE DES MATIERES.

A

ABbez Eveſques, 266
Abbez de S. Riquier obligez d'aller à la guerre. Ils gardoient autant qu'il ſe pouvoit la regle Monaſtique dans les Armées, 479
Abbo Religieux de S Germain écrit l'hiſtoire du ſiege de Paris par les Normans, 527
S. Abel Archeveſque de Reims, puis Moine de Lobes, 156
Abſtinence, v. Auſterité.
Abſtinence de vin, 90. 94. 152. 186
S. Acca Eveſque d'Haguſtald, 306
S. Adalard Abbé de Corbie, 481
Adalberon Eveſque d'Auſbourg met la reforme dans Lauresheim, 718
Adalbert heretique, 73
Adalbert Religieux de Fleury a écrit l'hiſtoire de la tranſlation de S. Benoiſt, 548
Adalgiſe Abbé de Vabres, 372
S. Adamnan Abbé de Hi, 325
Adalard Archeveſque de Cantorbery, 274
Adeler Religieux de Fleury, 548
Adelme Religieux de S. Calais, & enſuite Evêque de Sez, écrit la vie de ſainte Opportune, 464
Adelme Abbé de Caſtres détrompé de l'Aſtrologie judiciaire, ne s'applique plus qu'à la contemplation des veritez de la Foy, 575
S. Adon Archeveſque de Vienne, 615. Son Martyrologe, 616
Adoſinde veuve de Silo Roy d'Aſturie ſe fait Religieuſe, 260
Adremar fonde Montierramer, 573
Adrevalde Moine de Fleury continuateur de l'hiſtoire des miracles de S. Benoiſt, 548
Le Pape Adrien rétablit le Monaſtere de S. Eſtienne, celuy de S. André, 6. & celuy de S. Adrien ou de S. Laurent, 6
Agelberge Imperatrice & Religieuſe de ſaint Sixte de Plaiſance, 817
Agilulfe Abbé de Stavelo, 152
Agiolfe Abbé de Solignac, 354. 384
Tranſlation des Reliques de S. Aicadre & de S. Hugues, 644
Aigmar Preſtre rétablit Figeac, & en eſt fait Abbé, 381
Aimoin Religieux de S. Germain de Paris écrit l'hiſtoire de la tranſlation des Reliques de S. Vincent à Caſtres, 377. Il eſt different d'Aimoin de Fleury, 526
Ainard Doyen de S. Martial & les autres Chanoines de ſon Chapitre ſe font Moines, 383
Albane & Bertane ſœurs de S. Guillem, Religieuſes, 363
Albert Abbé de Rippon, 310
Albin Abbé de S. Auguſtin, ami du venerable Bede, 274
S. Alcmont Eveſque d'Aguſtald, 307
Abbayes de S. Martin de Tours, de Ferrieres, de S. Loup de Troye, de S Joſſe données à Alcuin par Charlemagne, 435. 438. 439. ſes écrits & ſes lettres, 123. 442. 521. 644. Pourquoy la fondation de l'Univerſité de Paris a eſté attribuée à Alcuin, 438
Alding Abbé de Monſtier la Celle, 573
S. Aldric Religieux de Ferrieres eſt fait Precepteur du Palais, puis Abbé de Ferrieres, & enſuite Archeveſque de Sens, 577. Il fonde & rétablit des Monaſteres, 434
Alduvin Abbé de Lindisfarne, 318
Alfonſe le Chaſte Roy d'Aſturie eſtant enfant fut élevé dans le Monaſtere de Samos, 251
Alfonſe Abbé de Caſtres, 248
Alfroy Eveſque d'Hildesheim, 681
Alman ſçavant Religieux de Hautvilliers, 577
Althée Eveſque de Syon, 231
S Alton fonde Altenmunſter, 125
Alveus Abbé de S. Hubert, 354 631
Amalberge Abbeſſe de ſainte Julie de Breſle, 815
Sainte Amalberge Religieuſe, 154
Tranſlation de S. Amand, 645
Amaurri Eveſque de Spire, 721
Amblulfe offert au Monaſtere de Novalese ſuivant la Regle, 819
Ambroiſe Autpert Abbé de S. Vincent de Voltorne, 28. ſon Commentaire ſur l'Apocalypſe, 29
L'amour divin adoucit l'auſterité, 437
Anaſtaſe le Bibliothecaire, Abbé, 768
S. Anaſtaſe Religieux & Martyr, 826
Andegar Abbé de Kempten, 746
Anfroy Abbé de Nonantule, 799
Angelar Abbé de Mont-Caſſin, reſident à Teane, 771.
Angelome Religieux de Luxeüil, & ſes Ouvrages, 620

Angilbert Archeveſque de Milan reforme les Monaſteres, 809
S. Angilbert Abbé de S. Riquier, 439. Il rebâtit le Monaſtere, 473. Il va à Rome en qualité d'Ambaſſadeur de Charlemagne, 476
Anien Abbé au Dioceſe de Narbonne, 369
Donation d'Anovareth à S. Maur ſur Loire, 429
Le Bienheureux Ansbauld Abbé de Prom, 633
S Anſchaire Archeveſque d'Hambourg preſche la foy en Dannemark & en Suede, 665
Anſegiſe Archeveſque de Sens, 579
Anſegiſe Abbé de S. Vandrille & d'autres Monaſteres : il prend ſoin de les reparer & d'y faire fleurir le ſervice de Dieu, 469. Il fait une collection des Capitulaires, 471. ſon teſtament, 619
Anſegiſe Abbé de Luxeüil y rétablit la diſcipline, 619
S. Anſelme bâtit Nonantule & des Hôpitaux. Il défend à ſes diſciples d'écrire ſa vie, 41
Anſo Abbé de Lobes, 157
Antiperge fille de Didier Roy de Lombardie, Abbeſſe de ſainte Julie, 42
S. Antonin Abbé de S. Agripin, 780
S. Appian Religieux de S. Pierre au Ciel d'or, 811
Apollinaire Abbé de Flavigni, 354. 565 606
Le B. Apollinaire Abbé du Mont-Caſſin, 759
Apologie des Martyrs de Cordoüe par S. Euloge, 829
Ardon Smaragde écrit la vie de S. Benoiſt d'Aniane, 360
Argeric Abbé de Samos, 258
S. Argimir Religieux & Martyr, 816
Arno Archeveſque de Saltzbourg dreſſe un état des donations faites à ſon Egliſe, 122. 749
Arnou Abbé de Nermonſtier, 354. 399
Aſſuer premier Abbé de Prom, 146
S. Athanaſe Eveſque de Naples enterré dans le Mont-Caſſin, 775
Athelred Archeveſque de Cantorbery, 848
Attilon ou Atile Solitaire, 345. 348. 369
Atto Eveſque de Friſingen, 711
Atto Eveſque de Verdun, 627
Atto Abbé de S. Hilaire de Poitiers, & depuis Eveſque de Saintes, 377
Aubry Eveſque de Langres reforme le Monaſtere de Beze.
Les Reliques de S. Auguſtin ſont transferées dans le Monaſtere de S Pierre de Pavie, 38
Sainte Aure Religieuſe & Martyre, 826
S. Aurele Martyr de Cordouë, 825
Aurelien Aunarius Archeveſque de Lyon, 593
Auſnarius Abbé de Lezat, 372
Auſterité ou abſtinence, 16. 27. 142. 147. 180. 152. 214. 392. 384. 343. 356. 404. 407. 446. 475. 486. 490. 525. 560. 249. 567. 676 612. 640. 675. 679. 736. 843.
Azarias Religieux de Corbion, 540

B

TRanſlation des Reliques de S. Babolen, 536
Badilon premier Abbé de Seiſſieu, 594
Bagga Religieux de S. Vandrille, 170
S. Bain Abbé de S. Vandrille, & enſuite Evêque de Theroüane, 169
S. Balter Ermite, 334
S Barnard Archeveſque de Vienne, 611
Barnoin Archeveſque de Vienne établit les Religieux de Montierender dans l'Abbaye de S Chef, 618
Tranſlation de S Baſle, 566
Baſſace Abbé du Mont-Caſſin, 760
Tranſlation de ſainte Bathilde, 537
Bathuric Eveſque de Ratiſbonne obtient l'Abbaye de S. Emmeran, qui fut auſſi poſſedée par ſes ſucceſſeurs, 752
Baugulfe Abbé de Fulde, 687. 95
Tranſlation des Reliques de S. Bavon à ſaint Omer & à Nelle, 652
S. Beat Abbé en Aſturie défenſeur de la foy contre Elipande, 262
S. Bede Preſtre Religieux de Jarovv, 316 Il écrit à Egbert Archeveſque d'York. 320. Preſens faits par Bede aux Preſtres de ſa Communauté, 323. Saint Bede reveré à Gennes, 820
Reforme de l'Abbaye de S Benigne de Dijon, 603
Benigne Abbé de S. Vandrille, 170
S Benoiſt Eveſque d'Albenga, 821
Benoiſt Eveſque de Spire, 721
Tranſlations du corps de S. Benoiſt pendant les ravages des Normans, 549
Feſte de l'Illation de S. Benoiſt le 4 de Decembre, 550
Eloge de la Regle de S. Benoiſt par les Peres du Concile de Douzi, 567
Benoiſt premier Abbé de S. Ambroiſe de Milan, 43
S. Benoiſt d'Aniane ſe fait Religieux à S Seine 342. Il fonde Aniane, 345 Il combat l'hereſie de Felix & d'Elipande, 348. Il eſt commis pour la reforme des Monaſteres de France, 353. ſa mort & ſes Ouvrages, 357 358
Benoiſt Abbé de S. Maur des Foſſez, 556
Benoiſt Religieux de S Faron, 554
Bernard Eveſque de Vvormes, 721
Bernard Abbé de S .Gal, 742
Bernard Abbé de Solignac, 384
S. Bernon fonde Gigni, 394
Bernvvic Abbé de S. Gal, 739
S. Bertaire Abbé du Mont-Caſſin, 764

Berte fille de l'Empereur Lothaire Abbeſſe d'Avenay, 572
Sainte Berte Abbeſſe de Blangi, 164
Tranſlation des Reliques de ſainte Berte, 723
Bertholfe Archeveſque de Treves, 629
Bertilon Abbé de ſainte Benigne, 604
Bervvard Abbé de Cantorbery, 278
S. Biſſoy Ermite, 355
Sainte Billilde Religieuſe de Mayence, 83
Billets pour recommander l'ame des deffunts, 728
S. Blaitmac Abbé & Martyr, 526
S. Bobin Eveſque de Troyes, 214
S. Bonet Eveſque de Clermont, 228
S. Boniface Archeveſque de Mayence, 63 75. Il ſacre le Roy Pepin à Soiſſons, 76. Son martyre, 77 Ses travaux & ſon humilité. 76
On tire des Religieux de Bonneval pour mettre la reforme dans Aiſnay, 539
Boſo Abbé de Fleury, 547
Boton Abbé de Ripon, 310
Bracelet au bras droit ornement Royal, 867
Breguvin Archeveſque de Cantorbery, 273
S. Brithun Abbé de Beverley, 302
S. Brithvvald Archeveſque de Cantorbery, 269
S. Burchard Eveſque de Vvirtzbourg, 106
Bugge Abbeſſe en Angleterre, 275. 231

C

CArdinaux de l'Ordre Monaſtique, 789
Carloman Duc des François ſe fait Religieux au Mont-Caſſin, 10. Son humilité & ſa patience, 11
Caſe, 746
Celſe Abbé de Maurmunſter, 221
Celulfe Roy de Northumbre & enſuite Religieux, 307
S Ceolfrid Abbé de Vviremouth, 311. 312
Ceolnoth Archeveſque de Cantorbery, 847
S Chaffre Abbé du Monaſtere qui porte ſon nom, 241
Chapitre General du Mont-Caſſin, 764
Charité mutuelle & envers les pauvres, 407. 351. 590 639 137. 176. 346. 487. 488. 675. 679. 363. 111. 680 707. 720. 617.
Zele de Charlemagne pour la reforme des Monaſteres, 337
Charlemagne ſe ſert d'Alcuin dans ſes Etudes, 439
Le Roy Charles le Chauve va reverer les Reliques de S. Maur dans l'Egliſe des Foſſez, 433
Charles Archeveſque de Mayence, 87
Childeric III. renfermé dans S. Bertin, 65
Chriſtian Druthmar ſçavant Religieux. Ses ouvrages, 639
Chreſtien Eveſque d'Auxerre, 528
S. Chriſtophle Religieux & Martyr, 226
S Chrodogange Eveſque de Mets met les Reliques de S. Nazare dans Lauresheim, 148
Coadjuteur d'Abbé, 386
Tranſlation du corps de ſainte Colombe, 220
Sainte Colombe Religieuſe & Martyre, 816
CONCILES où l'on fit des Reglemens pour la diſcipline, D'Aix la Chapelle, 338. D'Arles, 339. 340 D'Attigny, 207. De Calcut, 299. De Châlons, 339 340. Cliffe en Angleterre, 271. d'Ingolvving, 131. Francfort, 149 535 De Germanie, 171. Germini, 540. De Kingesbury, 861. De Leſtines, 72. Mayence, 339 340 Meaux, 556. Pavie, 810 De Reims, 340 De Rome, 787. De Salzbourg. De Savonieres, 566. De Sifteron, 394. De Soiſſons, 73. De Teuver, 712. Tours, 339 340. De Touly, 566. De Verneüil, 206. 533.
Condeloc Religieux de Redon, 404
Confeſſion articulaire, 49
Confeſſer, ſignifie Religieux Convers ou Penitent dans les Chartes d'Eſpagne, 261
Conrad Abbé de Kempten, 747
S. Conſtantin ou Cyrille Apoſtre des Sclavons, quarante jours avant ſa mort il prit l'habit Monaſtique à Rome, 795
S. Convoion Archidiacre de Vannes ſe fait Religieux & bâtit Redon, 401
Eloge de l'Obſervance de Corbie, 505
S. Corbinien fonde l'Egliſe de Friſingen, 47. 49
Monaſteres de Cordouë, 812
Retabliſſement & reforme de l'Abbaye de Sainte Croix de Poitiers, 393
Religieux de Croyland qui vécurent cent ans ou plus, 865
Cuthbert Archeveſque de Cantorbery, 270
Reliques de S. Cuthbert transferées en divers lieux, 860
Cuthbert Abbé de Vviremouth, 315
Sainte Cuthburge Abbeſſe de Vvinburne, 178

D

DAdon tres-vertueux Solitaire poſe les fondemens de l'Abbaye de Conques, 580
Deo gratias, 314
Diederic Religieux Allemand Auteur de l'Hiſtoire de l'Illation des Reliques de S. Benoiſt,
S. Dieu-donné Abbé de Mont-Caſſin, 719

Sainte Digne Religieuſe & Martyre, 826
Diſciple d'Alcuin, 439
Reglemens pour la diſcipline Monaſtique. v. Conciles.
Dixmes, 749
Dodon Abbé de S. Savin, 383. 394
S. Dodon Abbé de Valers, 157
L'Abbaye de S Donat dans le Dioceſe de Milan, dépendoit de l'Egliſe de Pavie, 818
Donzere donnée à deux Eveſques de Viviers: puis unie à Tournus dans le IX. Siecle, 609
Dreux Eveſque de Mets & Abbé de Luxeüil ſe noye en peſchant dans la riviere de Loignon, 619
Dreux fils de Charles le Chauve élevé dans le Monaſtere de S. Amand, 646

E

Eangithe Abbeſſe Angloiſe, 275
Epreuve par l'eau boüillante, 571
Ebole Abbé de S. Germain de Paris fait mettre dans une tres-riche chaſſe les Reliques du Saint, 527
Ebbes Archeveſque de Reims, 558
S. Ebbo Archeveſque de Sens, 220
Ecolles de Fleury & de Meun, 542
Eda Duc de Northumbre & enſuite Abbé d'Etgegenford, 310
Edbert Roy de Northumbre & enſuite Moine, 308
Edbert ou Edbrits Abbé de Selſei, 282
Edburge Abbeſſe, 281
Edfrid Eveſque de Lindisfarne, 328
Edgithe ſœur d'Alfred Roy d'Angleterre & Religieuſe, 854
Edilvald Eveſque de Lindisfarne, 328
Le Duc Edmond fonde S. Pierre de Lindisfarne, & en eſt fait Abbé, 329
Edred Abbé de Luel, 867
Edvvold refuſe d'être Roy d'Eſtangle & ſe fait Ermite, 857
Egbert Archeveſque d'York, 305 435
S. Egbert Preſtre & Moine Anglois, 325
Egil Abbé de Fulde, 689
Egil Abbé de Prom, & enſuite de Flavigny eſt fait Archeveſque de Sens, 52. 597. 598. 634
Eginard Abbé de Blandinberg: de S. Bavon, 651
Eginard fonde Selgenſtad & y met les Reliques de S. Marcellin & de S. Pierre, 685
Egliſes des Monaſteres, 347. 715. 716. 757. 784
Egliſes & Monaſteres d'Eſpagne ruinez par les Maures ou Sarrazins, 255
S. Egvvin Eveſque de Vvorceſtre, 282
Elbert Archeveſque d'York eut pour Diſciple Alcuin, 306. 435
Elephant Abbé de S. Guilain, 642
Sainte Emere de Banioles, 268
Enbald 1. & 2. Archeveſque d'Yorck, 306
Eneé Eveſque de Paris porte par reſpect la chaſſe de S. Maur, 433
S. Erbland Abbé d'Aindre, 183
Erchempert Hiſtorien, 772.
Erdulfe Eveſque de Lindisfarne, 867
Erembert Abbé de Corbie, 166
Le B. Erkembold Eveſque de Teroüane, 163
Erlebauld Abbé de Richenovve, 729
Erlefroy Abbé de S. Bertin, 162
Ermanric Religieux d'Elvvangen écrit la vie de S. Magne,
Ermentaire écrit l'Hiſtoire des miracles de S. Filbert, 400. 401
S. Ermes Abbé de Lobes, 158
Erpuin Abbé de Lindisfarne, 331
Etha Ermite, 334
Ethelvvolphe Poëte a écrit en vers l'Hiſtoire de ſon Monaſtere de Lindisfarne, 334
Ethelvvlphe Roy d'Vveſtſex fait une riche offrande à l'Egliſe Anglicane, 850
Etvvin Roy d'Vveſtſex & enſuite Religieux, 277
Le Pape Eſtienne II. paſſe l'hyver dans Saint Denys en France, & y eſt guery par l'interceſſion du Saint, 203. Decrets faits par luy au Monaſtere de Bretigny, 167
Le Pape Eſtienne III. étant encore Religieux de S. Chryſogone fut tiré du Cloiſtre par le Pape Zacharie. Il ſuccede à Paul, 15
Eſtienne Archeveſque de Naples y bâtit trois Monaſteres, 18
Eſtude des Lettres, 316. 317. 643. 693. 708. 711. 719. 742. 438. 95. 729
S. Eucher Eveſque d'Orleans, 194
Eudes Abbé de Corbie, 508. & enſuite Eveſque de Beauvais, 512. 515
Eudes Abbé des Foſſez repolit la vie de Saint Maur, 413. & l'Hiſtoire de la Tranſlation du même Saint, 434
Everard Eveſque de Spire, 721
S. Euloge Preſtre de Cordouë, 822. 830. Sa Lettre à Vvilleſinde Eveſque de Pampelone, 832
Euſebie Abbeſſe de Noſtre Dame de Vaune, 246
Euſtaſe Abbé de S. Benoiſt de Converſane, 785
Evvrard Archeveſque de Sens, 579

F

Saint Fandille Religieux Martyr, 826
Fardulfe Abbé de S. Denys, 528

Farwald Duc de Spolete envoye des vivres aux Religieux de Farfe, 25
Faſtrade femme de Charlemagne enterrée dans S. Alban prés de Mayence, 149
Reliques de ſainte Fauſte transferées au Prieuré d'Arnac où étoient les Religieux de Solignac, 384
S. Felix Religieux & Martyr, 826
Felix écrit la vie de S. Guthlac, 295
Feolgid Archeveſque de Cantorbery, 847
Tranſlation des Reliques de S. Filbert à Dee 400. à Cunault, 401. à Maillay, 401
S. Findan reclus, 735
Le B. Florbert Abbé de Stavelo, 152
Florus ſçavant Diacre de Lyon déplore la deſolation des Monaſteres, 595
S. Folquin Eveſque de Teroüane transfere & cache le corps de S. Bertin, 649
Fondation de Caſaure par l'Empereur Louis II. qui le comble de graces, & y mit le corps de S. Clement, 794
Fortunat Abbé de Grade met les Reliques de S. Joſeph d'Arimathie dans l'Abbaye de Moyenmoutier, 615
Fouques Archeveſque de Reims empéche que Baudouin Comte de Flandre, ne s'empare de S. Vaſt & de S. Bertin: Sa mort, 650. 668
Fouques Abbé de S. Remy de Reims, 559
Tranſlation de S. Fraubert, 573
Fretbert Eveſque d'Haguſtald, 307
Fremont Ermite: Sa vie a eſté écrite par Burcard, 857
Fridegils Religieux de Lindisfarne, 330
Sainte Fridefvvide Religieuſe d'Oxford, 297
Fridugis Chanoine Abbé de S. Martin, & de S. Bertin met des Chanoines dans l'Egliſe de S. Omer, 646
Fridugis Abbé de S. Martin, 440
La Cathedrale de Friſingen étoit encore deſervie par des Religieux dans le IX. Siecle: Ses Eveſques, 751. Elle fut dediée à la ſainte Vierge & à S. Benoiſt, 45. 52
Frodoin Abbé de Novaleze, 819
Fromiſtan Abbé de S. Vincent d'Oviede, 260
Frotaire Eveſque de Toul, 624
Le B. Fulrad Abbé de S. Denys, 201

G

SAint Gal Abbé, 235
Garſias Fortunius Roy de Navarre ſe fait Religieux à Leyre, 833
Gaudenoe Abbé de S. Ambroiſe, 810
Gauffroy Abbé de S. Benoiſt de Bari, 783
Gauzbert Abbé de S. Maur ſur Loire, 428
Gauzlin Abbé du même Monaſtere, 430
Geilon Abbé de Nermontier s'établit dans S. Valerien de Tournus, 608. Il eſt fait Eveſque de Langres, 609
S. Gemmi, 795
S. Genes, 386
Reliques de S. Genou transferées à Strade, 395
Reliques de S. Gentien transferées à Corbie, 514
S. George Abbé de S. Sauveur d'Utrecht, 81
S. George Religieux d'Orient vient à Cordouë & y ſouffre le martyre, 845
Tranſlation de S. George Martyr & Religieux & de quelques autres Reliques dans l'Abbaye de S. Germain de Paris, 831
Gerfroy Ermite qui avoit demeuré à S. Maur ſur Loire va enſeigner la Regle aux nouveaux Religieux de Redon, 405
Juſtification de Gerfroy Moine de Flavigny, 600
Tranſlation des Reliques de S. Germain de Paris, 200. 326. 527
Gerunge Abbé d'Hirſange, 720
Gerunge Abbé de Kempten, 747
Gervolde Abbé de S. Vandrille, 468
Gilbert ou Tilbert Eveſque d'Aguſtald, 307
Giſle ſœur de Charlemagne Religieuſe bâtit l'Egliſe de Chelle, 556
Giſle & Colombe Religieuſes de Chelles, 556
Giſle fille Charlemagne Religieuſe, 439. 440
Giſle fille de l'Empereur Lothaire Religieuſe de ſainte Julie de Breſſe, 816
Giſle fille de l'Empereur Louis II. Abbeſſe de ſainte Julie, 816
Giſulfe Abbé du Mont-Caſſin, 757
Tranſlation de ſainte Gloſſine, 625
Godolen Abbé de Noaillé fait écrire la vie de ſaint Julien, 397
Goibert donne 35. terres à l'Abbaye de S. Bertin en y offrant ſon fils Gombert, 648
Gonthier cy-devant Archeveſque de Cologne communie parmy les Laïques dans le Mont-Caſſin aprés Lothaire Roy de Lorraine, 770.
Gontrad Abbé de Lieſſies, 158
Gontran Abbé de S. Martin & enſuite Archeveſque de Tours, 193
Tranſlation des Reliques de S. Gorgone à Marmontier, 449
Gotheſcalc Moine d'Orbais, 561
Gotzbert Abbé de S. Gal, 737
S. Grat Eveſque d'Aouſt, 746
Gratien Abbé du Mont-Caſſin, 35
Le Pape Gregoire II. rebâtit des Monaſteres prés de S. Paul de Rome, & auprés de ſainte Marie Majeure, & fonde celuy de S. Agathe.
Gregoire III. rebâtit les Monaſteres de S. Pancrace & de S. Chryſogone,
Grimald Abbé de S. Gal, 739

S. Grimbault Religieux enſeigne les Lettres à Oxfort, 875
Grimlaic Preſtre compoſe une Regle pour les Reclus, 570
Tranſlation des Reliques de S. Gui à la nouvelle Corbie de Saxe, 665
S. Guillaume Religieux du Monaſtere de Gellone ou de S. Guillem, dont il eſtoit fondateur, 365
Guitmar Abbé de S. Riquier, 165
Gundeland premier Abbé de Laureſheim, 148
Gutier Abbé de Sobrade, Monaſtere double, 261
S. Gutlac Ermite, 285. 861

H

SAint Haberne Reclus & Martyr, 825
S. Hadeloge, 704
S. Hadulphe Abbé de S. Vaſt, & enſuite Evêque d'Arras, 168
Haimon Abbé d'Halberſtad, 683
S. Haimond & S. Veremond bâtiſſent le Monaſtere de Meda, 44
Haiſtulphe Archeveſque de Mayence, 627
Halduin Abbé de Hautvilliers, 570
Harduin Religieux de S. Vandrille, 468
Sainte Harlinde Abbeſſe d'Eike, 153
Hartmet Abbé de S. Gal, 741
Hatta ou Bonoſe Abbé de Fulde, 709
Hatto Archevêque de Mayence, 687 712
Hauto ou Odo Abbé de Stavelo, met la reforme dans Montierender, 572
Heberne Abbé de Marmoutier puis Archevêque de Tours, 452
Hedda Abbé de Medeshamſted tué avec ſes Religieux,
Le bienheureux Heldrad Abbé de Novaleze, 520
Tranſlation des reliques de ſainte Helene à Hautvilliers, 570
Heliſachar Abbé de ſaint Maximin, 630
Henri Abbé de Corbion, 540
Hereſie de Felix & d'Elipande refutée par Alcuin, 438
Heri ſçavant Religieux de ſaint Germain d'Auxerre, 587
Heribauld Evêque d'Auxerre, 586
Hermefrid s'offre à ſaint Benoiſt *par les cheveux de ſa teſte*, 771
Hermeris Abbé du Montcaſſin, 15
Herpelin Religieux Grec, 587
Hetti Archevêque de Treves, 619
Hetto Evêque de Baſle, 726
Higbald Evêque de Lindisfarne, 328
Hilaire Evêque de Teane, 772
S. Hildeman Eveſque de Beauvais, 514
Hildemar Religieux fait un Commentaire ſur la Regle de S. Benoiſt, 809
Hilduin Abbé de S. Medard, 516. & de S. Denys, 518. 529 Et de S. Germain, 514.
Hilduin Abbé de S. Denys écrit un ouvrage touchant la vie de ce ſaint Eveſque, qu'il ſoûtint eſtre le même que S. Denys l'Areopagite, 532. Tranſlation des Reliques de S Denys, 532
Hilduin Abbé de S. Bertin y entre mal, & gouverne bien, 650
Sainte Hiltrude Vierge, 258
Hincmar Religieux de S. Denys & enſuite Archeveſque de Reims, 553. 560
Hincmar le Jeune Eveſque de Laon, 564. 566
Hitto Eveſque de Frizingen, 751
Hormange Abbé de Maroilles, 280
Hoſpital prés de Jeruſalem dans le Champ du Potier dont il eſt parlé en S. Matthieu, 640
Hubauld Religieux de S. Amand enſeigne les Lettres à Reims, 567
Hubert Abbé de Vviremouth, 315
Tranſlation du corps de S. Hubert à Andain, 637
S. Hubert Religieux de Breteuil, 167
Huchaud ſçavant Religieux de S. Amand, 646
S. Hugues Archeveſque de Roüen, 175
Hugues fils de Charlemagne Abbé de S. Bertin, 646
Hugues fils de Lothaire Roy de Lorraine relegué dans S Gal, 636
Hugues Abbé de S. Germain d'Auxerre, 588
Hugues Abbé de Conques, 582
S. Hamfroy Eveſque de Teroüane, 649
Humilité, 346. 365. 42 578. 570. 36 617. 164. 327. 578. 681.
Hunault Duc d'Aquitaine ſe fait Moine dans l'Iſle de Ré, 254
S. Hyppolite Eveſque de Bellay & Abbé de S. Claude, 230

I

JAcob Eveſque de Toul 215
Reliques de S. Jacques Apoſtre trouvées à Compoſtelle, 839
S. Jacques Ermite, 387
Jambert ou Lambert Archeveſque de Cantorbery, 274
Jean Archeveſque de Ravenne met ou remet des Religieux dans S. Vital & à Palarjole 802
Jean Eveſque de Conſtance Abbé de S. Gal & de Richenovv, 138

S Jean Eveſque d'Haguſtald fonde Beverlei 302
Jean Abbé de S. Melaine élû Eveſque de Dol 425
Jean Religieux enſeigne les ſciences à Oxford, 876
Jean Diacre écrit la vie de S. Gregoire Pape 789
Jeremie Archeveſque de Sens, 576
S Jeremie Religieux & Martyr, 825
Jeremie Religieux de S. Riquier, 480
Imme Abbeſſe de Noſtre-Dame de Soiſſons 522
Immine Abbeſſe du Mont ſainte Marie, 108
Ina Roy d'Vveſtſexe, & enſuite Religieux, 278
Jonas Eveſque d'Orleans affermit la reforme établie dans S. Meſmin.
Ioſué Abbé de S. Vincent de Voltorme. 354 755
S. Iſac Religieux de Cordoüe & Martyre, 824
Iſac Evêque de Langres reforme l'Abbaye de S. Benigne, 605
Pouvoir accordé par les Archevêques de Lyon aux Abbez de l'Iſlebarbe, 591
S. Iſidore Religieux & Martyr, 826
Iſo enſeigne les lettres dans S. Gal, 743
Reforme de l'Abbaye de ſainte Julie de Breſſe, 815
L'Imperatrice Richilde fonde Juvigni, & y met des reliques de ſainte Scholaſtique, 636

K

KEnred Roy de Merce, & enſuite Religieux, 276
Kenulfe Roy de Merce fonde Vvincheltombe, & le jour de la Dedicace donne la liberté à un Prince qu'il a fait priſonnier de guerre, 300
Kero Religieux de S. Gal traduit en Allemand la Regle de S. Benoiſt. 141

L

LX avec un demy cercle vaut 90. dans les Chartes d'Eſpagne, 218
Lanfroy, Dalfin & autres Abbez de S. Germain de Paris pendant le VIII. Siecle, 200. 201
Lanfroy Abbé de Mauzac, 244. 355
Lecteurs du Roy, 705
Leidrade Archeveſque de Lyon, 589
Leon IV. Pape élevé dans le Monaſtere de S. Martin de Rome, 786
Leon Abbé de S. Vincent, 779
S. Leovigilde Religieux & Martyr, 826
Leuboin Abbé de l'Iſlebarbe, 593
S. Leuffroy I. Abbé de la Croix, 375
Tranſlation de ſon corps dans l'Abbaye de S. Germain de Paris, 465
Leutgar Abbé eſt appellé dans le Dioceſe de Milan pour travailler à la reforme des Monaſteres, 809
Linbert premier Abbé d'Hirſauge,
Sainte Liobe Abbeſſe de Biſchofsheim, 300
Monaſtere de Lob rétably par Lothaire Roy de Lorraine, 641
Tranſlation des Reliques de S. Lomer à Blois, 541
Lequutorium, ou Parloir de Croyland, 865
Lotechan Eveſque de Spire, 721
L'Empereur Lothaire ſe retire à Prom & y meurt reveſtu de l'habit Monaſtique, 630
Lothaire Roy de Lorraine. Son divorce avec Thiethberge, 774. Il va au Mont-Caſſin & y eſt admis à la ſainte Communion par le Pape Adrien, 770 771
Lothaire fils de Charles le Chauve, eſt fait Abbé de S. Germain d'Auxerre, 586
Louis le Debonnaire étant Roy d'Aquitaine fonde ou rétablit pluſieurs Monaſteres, 379. Ce Prince & l'Imperatrice Judith vont à S. Medard pour y viſiter les Reliques de S. Sebaſtien. Il s'y fit 18. miracles en preſence de l'Empereur, 518. Il eſt guery dans ſaint Goar, 633
Louis le Germanique fait prier Dieu dans les Monaſteres pour l'ame de Louis le Debonnaire ſon Pere, 710. Années de ſon regne, 754
Louis Abbé de S Denys, 311
Loup Abbé de Ferrieres, 582. Il aſſiſte au Concile de Verneüil & en dreſſe les Canons, 533
Guerre aux Loups, 624
S. Ludger premier Eveſque de Munſter, 655
il va demeurer au Mont-Caſſin, 657
Luitbert Archeveſque de Mayence, 748
S. Lulle Archeveſque de Mayence, 56

M

MAgenar Abbé de S. Denys, 205
Magenard Abbé de S. Fauſtin & de S. Jovite de Breſſe, 815
S. Maian Confeſſeur, 378
Maio Abbé de S. Vincent de Voltorne, 779
Manlieu Monaſtere Royal, 335
Marc Eveſque vit ſolitaire dans l'Abbaye de S. Medard, 521
Marcel enſeigne les Lettres dans S. Gal, 742
Tranſlation des Reliques de S. Marcellin à Redon, 411
Marcuard Abbé de Prom, 631
Sainte

Sainte Marie Religieuſe de Cutcelar & martyre, 825
S. Marin Ermite, 232
Tranſlation des reliques de ſaint Martin à Auxerre, d'où elles furent rapportées à Tours par l'Abbé Heberne, 452
Le bienheureux Martin Religieux de Corbie, & Confeſſeur de Charles Martel, 166
Martyrs de Cordouë, 814
Martyre de deux cens Religieux de Cardagne, 844
Tranſlation des reliques de ſaint Maur dans Glanfeüil par l'Abbé Gauzlin, 431. Autre tranſlation de ſon corps dans le monaſtere des Foſſez au dioceſe de Paris, 435
Sainte Maure, 574
Maurice Abbé de S. Benoiſt de Benevent
S. Mauronte Abbé de Florent, 588
Megingos Evêque de Virtzbourg, 107
S. Meinrad Ermite, 732
S. Menelée Abbé de Menat, 242
Merole Religieux d'Evron Evêque du Mans, 192
Tranſlation de ſaint Merri, 536
Ruine de l'Abbaie de S. Memin, 296
Sainte Mildrede Abbeſſe de Menſtre, 275
Trois Abbez de S. Millan qui eſtoient auſſi Evêques, 266
Milon ſçavant Religieux de S. Amand, 646
Milon Religieux de S. Vandrille, 170
Miracles arrivez dans Redon, 408. 409. 411. 414
Miracle de ſainte Berte Abbeſſe de Blangi, 480
S. Moduvenne Abbeſſe de Pollestvvord, 854
Moines reguliers, 802
Moines-Chanoines mis dans l'Egliſe de ſainte Marie au delà du Tibre, 785
Reglemens de l'aſſemblée d'Aix-la Chapelle de l'an 802. pour la reforme des Monaſteres, 338 354
Decrets des Papes Eugene II. & Leon IV. touchant la diſcipline Monaſtique, 787
Reforme de l'Abbaie de S. Denis du temps de l'Abbé Hilduin, 529 De S. Martin d'Autun 595 De Montierender, 572
Monaſteres d'hommes & de filles dépendans de S. Denis en France, 535
Monaſtere ſous la protection particuliere des Princes, 19 21
Monaſteres lieux deſtinez à la pieté & non au divertiſſement, 271
Monaſteres de Navarre viſitez par S. Euloge de Cordouë, 832
Ravages des Monaſteres par les Danois, 855. par les Hongrois, 751. par d'autres, 190
Faux Monaſteres en Angleterre, 309
Monaſtere de l'Ordre de Cluni au mont Tabor dans l'onziéme ſiecle, 112
Fondation de Montamiat par Rachis Roy des Lombards, 32
Montcaſſin, 482
L'Empereur Louïs II. va au Montcaſſin, 765. On y liſoit à la Meſſe l'Epiſtre & l'Evangile en grec & en latin, 764
Munie Abbeſſe de Sobrade monaſtere double, 261

N

Nantharius Abbé de S. Bertin, 163
S. Neot Abbé, 869
Nithard Abbé de S. Riquier, 476. Il a écrit l'hiſtoire de la guerre civile d'entre les enfans de Louïs le Debonnaire, 478
Nomenoi Duc & Gouverneur de Bretagne, & enſuite Louïs le Debonnaire confirment la fondation de Redon, 405
Ravages des Normans, 450. Les Normans ruinent l'Abbaie de Jumiege, 468
Nothelme Archevêque de Cantorberi, 270
Nugne-belle Abbeſſe de Pedroſe, 258

O

Obeïſſance, 12. 372. 509. 540. 590. 440. 668. 694. 442. 812. 438.
Oblation des enfans aux monaſteres par les Peres, n'avoit point d'effet ſi elle n'eſtoit faite ſelon la Regle. Exemple ſur ce ſujet, 744
Obſervance fort auſtere dans l'Abbaie de ſaint Vincent de Voltorne, 28
L'Obſervance ſe ruine dans S. Vandrille ſous l'Abbé Teutſinde, 171
Sainte Odilie Abbeſſe, 141
Odoacre Abbé de S. Zacharie dans la Navarre, 452
Odilon Religieux de S. Medard écrit l'hiſtoire de la tranſlation de S. Sebaſtien, 518
Offa Roy d'Eſſex, & enſuite Religieux, 276
Office divin chanté par des Religieux dans l'Egliſe de S. Pierre de Rome, 6. Dans S. Jean de Latran 3. 6. Dans ſainte Marie Majeure, 2. Dans S. Paul, 2
Office ſelon la Regle de S. Benoiſt chanté dans la Cathedrale de Ceſtre ou de Durham, 869
Offrande du Roy ou Empereur Gui au monaſtere de S. Vincent à cauſe de la naiſſance de ſon fils Lambert, 779
Ofilon Abbé de S. Julien de Samos, 841. Il faiſoit des conferences le premier jour de chaque mois où aſſiſtoient les Religieux, & meſme les Preſtres des Egliſes de ſa dépen-

dance, 841
Oger Religieux de S Faron, 554
Sainte Opportune Abbeſſe, 181. Tranſlation de ſes reliques à Carneſi, 464. à Paris, 465
Optat Abbé du Montcaſſin, 15
Oraiſon, 367. 375. 404. 554. 643. 828
Sainte Oſythe Abbeſſe de Chic, 854
Otfroy Religieux polit & perfectionne la langue Allemande. Il traduit en vers Allemans une partie de l'Evangile par l'ordre de Louïs le Germanique, 722
Otgar Archevêque de Mayence, 687
S. Othmar Abbé de S. Gal, 136
Ruine de l'Abbaie de S. Ouen de Roüen par les Normans, 467

P

SAint Paldo Abbé de S. Vincent de Voltorne, 27
S. Pardoux Abbé de Gueret, 234
S. Paſchaſe Ratbert Abbé de Corbie, 501. Son Commentaire ſur S. Matthieu, ſur Jeremie, & ſur le 44. Pſeaume, 510. Son Traité du S Sacrement, 504. 505 Il écrit les vies de ſaint Adalard & de Vala, fait encore d'autres ouvrages, 504
S. Paſchaſe Pape Abbé de S. Etienne avant ſon Pontificat, 784
Religieux de Patelaire vendus en Eſpagne par les Maures, 121
S. Paterne Religieux de S. Pierre le Vif, 221
Patience, 418. 672. 321. 676
S. Patto Abbé d'Amarbaric, 612
Paul Diacre Religieux du Montcaſſin écrit l'hiſtoire des Lombards, 17
S. Paul Religieux & martyr, 816
Amour de la Pauvreté ou deſintereſſement, 345. 772. 661. 763. 674. 872 235. 237.
Pectelme Evêque de Vviterne, 335
Penitens ceints de fer, 814. 421. 423. 421
Pepin fils de Charlemagne eſt fait Religieux dans l'Abbaie de Prom, 147
Pepin neveu de Charles le Chauve relegué à S Medard, 519
Pepin fils de Charles le Chauve élevé dans l'Abbaie de S. Amand, 646
Gregoire II. envoye S. Petronax pour rebaſtir le Montcaſſin, 2. 8
S. Petronax rebaſtit le Montcaſſin, & en eſt fait le premier Abbé, 8. Il baſtit Cingla, 14.
S Pierre Religieux de Cordoue & martyr, 816. 124.
Pierre Abbé de ſaint Ambroiſe, 810
Pierre Abbé de Nonantule, 799
Sainte Pinnoſe Abbeſſe d'Eſſen, 682
Plegmond Archevêque de Cantorberi, 348
Sainte Pompoſe Religieuſe & martyre, 816
S. Porcaire Abbé de Lerins, 245
Poto Abbé du Montcaſſin, 15
Predications des Religieux, 29. 55. 94. 215. 643. 646. 674. 301
Probat Abbé de Farfe obtient des lettres de Charlemagne en faveur de ſon monaſtere, 25
Probe Religieux de S. Alban de Mayence, 711
S. Prudence Evêque de Troye, 574

R

RAban Abbé de Fulde. Il met quantité de ſaintes Reliques à Fulde & dans les Egliſes de ſa dépendance, 696. 698 Il fait des Commentaires ſur l'Ecriture & d'autres ouvrages, 699. Il quitte ſa charge d'Abbé, 701. Il eſt fait Archeveſque de Mayence, 705. Ses Diſciples, 708.
Rachis Roy des Lombards ſe fait Religieux au Mont-Caſſin, 15
Radbod Archeveſque de Treves,
Radechis Penitent va au Mont Caſſin, 758
S. Radulfe ou Raoul Archeveſque de Bourges fonde le Monaſtere de Beaulieu & trois autres, 385
Raganbault Abbé de Farfe eſt maintenu dans ſa poſſeſſion du Monaſtere de S. Ange de Ricti, 25
Ragemprand Abbé de Mont-Caſſin reſident à Teane, 774
Railleries condamnées, 709
Rainauld Abbé de Marmoutier, 449
Ratgar Abbé de Fulde depoſé à cauſe de ſon extréme ſeverité, 687
Ratram Moine de Corbie, 506. 509. 513
Reclus. Leur Regle compoſée par Grimlaic. Ils pouvoient entendre les Confeſſions des Seculiers, 569
Reformes v. Monaſteres,
Reginbaud Abbé d'Hirſauge, 720
Regle de S. Baſile, 830
Regle de S. Benoiſt, 339. 344. 529. 545. 565. 567. 680. 739 547. 721. Preſcrite aux Religieux dans l'ancien Rituel Romain appellé *Ordo Romanus*, 7
Regle des Solitaires ou reclus par Grimlaic, 568
Regles des Chanoines & des Chanoineſſes dreſſées dans le Concile d'Aix la Chappelle, 351. 352
Reglemens du Concile de Cliff touchant les Monaſteres, 847
Regle Monaſtique dans l'Egliſe de Breme, 151
Tranſlation des Reliques de ſainte Reyne à Flavigny, 598

Reginon Abbé de Prom : Ses ouvrages, 635
Attachement à la regularité, 344. 372, 720. 479. 512. 505 596. 642. 737. 832. 110.
Le mot de *Regulier* ſignifie *Monaſtique*, 339.
Sainte Reinule Abbeſſe d'Eike, 153
Les Religieuſes de ſainte Andoche d'Autun gardent exactement la Regle même pendant la guerre & dans la deſolation du Pais, 595
Religieux de Marmoutier tuez par les Normans, 451
Les Religieux du Mont-Caſſin tachent de tirer de Fleury les Reliques de S. Benoiſt, 197
Reliques ou Tranſlations des Corps Saints. De S. Aicadre & S. Hugues, 644 De ſaint Amand, 645. De S. Auguſtin à Pavie, 33. De S. Babolin, 536. De S Baſle, 266. De Sainte Bathilde, 537. De S. Bivon, 652. De S. Benoiſt, 549. De ſainte Berthe, 723. De ſainte Colombe, 780. De S. Cuthbert 887. De ſainte Fauſte, 384 De S. Filbert, 401. De S. Fraubert, 573. De S. Genou, 395. De S. Gentien, 513. De S. Germain de Paris, 200. 526 527. De ſainte Gloſſine, 725. De S. Gorgone, 446. De S. Hvpotéme, 409. De ſainte Helene, 570. De S. Hubert, 637. De S. Guy, 663. De S. Jacques, 839. De S. Leufroy, 466. De S. Lomer, 541. De S. Martin, 452. De S. Marcellin, 411. De S. Maur, 431. 433. De ſainte Oportune, 464. De S. Oüen, 467. De S Prudence, 60?. De ſainte Reine, 568. De S. Sardos, 396. De S. Savinien, 579 De ſainte Scholaſtique, 636. De S. Sebaſtien, 516. De S. Sindulfe, 571. De S. Sol, 171. De S. Valerien, 580. De S. Vaudrille, 473. De S. Vincent à Caſtres, 375. De S. Urſicin, 580. De ſainte Vvalpurge, 714. De S. Zenon, 806
S. Rembert Archeveſque de Hambourg, 677
Abbaye de Bercet dédiée à S Remy, 37
Remy d'Auxerre Religieux enſeigne les Lettres à Reims, 567. 588
Richod Archeveſque de Treves, 629
Richod Abbé de Lauresheim, 716
Richarde femme de l'Empereur Charles le Gras ſe retire dans l'Abbaye d'Andelavv, 724
Richrithe Reine, puis Abbeſſe, 307
Rieulphe appellé Dametas Archeveſque de Mayence, 439
Riculfe Archeveſque de Roüen & Abbé de S. Ouen, 467
Rictrude fille de Charlemagne Religieuſe, 439
Rigobert Archeveſque de Reims, 209
Rigran Religieux dans le Dioceſe du Mans, 458
Ralod Chaſtelain de Pontcourbe ſe donne à S. Benoiſt, 770.
Redolfe Religieux de Fulde & Diſciple de Raban, Predicateur & Confeſſeur de Louis Roy de Germanie, 703
S. Rodulfe Archeveſque de Bourges Abbé de Fleury, 548
S. Rogel Religieux & Martyr, 826
Le Comte Norigon rétablit le Monaſtere de S. Maur, 427
Rotgar Religieux de S. Faron, 555
Rothade Eveſque de Soiſſons, 563
Rotrude Abbeſſe d'Erſtein fait bâtir un Monaſtere pour les Religieuſes de Blangi qui s'enfuyoient avec les Reliques de ſainte Berte, 721
Actes de S Rufin & de S. Valere repolis par Paſchaſe, 505
S. Pierre Salzbourg, 45
S. Rupert I. Eveſque de Salzbourg fonde l'Abbaye de S. Pierre, 46. Il bâtit le Monaſtere de Nunbert pour ſa Niece ſainte Erentrude, 46
Rutard qui enſeignoit les ſciences dans Hirſauge refuſe l'Eveſché d'Halberſtad, 720

S

SAinte Sabigothe ou Natalie Martyre de Cordouë, 825
S. Sabinien Religieux & Martyr, 829
Samuël Eveſque de Vvormes, 727
Reliques de S. Sardos tranſferées à Sarlat, 237. 396
Les Sarrazins ravagent quantité de Monaſteres, 229 767
Saron Abbé de Potieres, 604
Tranſlation des Reliques de S. Savinien dans l'Abbaye de S. Pierre le Vif, 579
Ravage des Sauterelles, 650
S. Sebalde ou Sebauld Ermite, 117
Tranſlation des Reliques de S. Sebaſtien au Monaſtere de S. Medard de Soiſſons, où il ſe fit un grand nombre de miracles, 516
Sebaſtien Abbé de Corbie,
Sainte Segolene Abbeſſe de Troclar, 249
S *Servus Dei* reclus de Cordouë & martyr, 825
Tranſlation des Reliques de S Sever, 800. 801
Sicard Duc de Benevent, 759
Ruine des Monaſteres de Sicile, 821
Sidonius Eveſque de Conſtance Abbé de Richenovv, 129
Sigbald Abbé de Lindisfarne, 352
Sigehart Abbé de Fulde, 709

Sigred Abbé de Rippon, 310
Sigulfe Abbé de Ferrieres, 440
Silo Roy d'Aſturie bâtit le Monaſtere de Pravie, 290
S. Silvin Eveſque, 161
Sigvvin Abbé de Lindisfarne, 332
Reliques de ſaint Sindulfe transferées à Hautvillers, 571
Sivvarde Abbé de Croyland, 858
Smaragde Abbé de S. Michel. Ses ouvrages, 626. 628
Societé de Prieres faite au Concile de Savonieres entre les Eveſques & les Abbez de cette aſſemblée, 566. Societé de Prieres entre les Religieux de S. Denis, & ceux de S. Remy de Reims, 532. Entre les Religieux de S. Maur des Foſſez & de Seiſſieu, 394. Ceux de S. Riquier & de ſainte Colombe de Sens, 479
S. Sol Ermite, 117
Tranſlation des Reliques de S. Sol, 715
S. Sturme I. Abbé de Fulde, 88. Il va au Mont-Caſſin, 91. Son exil, 92. Son retour à Fulde, 93
S. Suidbert Eveſque de Vverden, 60, 681
Sunzon Archeveſque de Mayence, 687. 712
S. Svvithun Eveſque de Vvinceſtre, 849
Le Pape Paul I. bâtit le Monaſtere de S. Syveſtre pour des Moines Grecs, 4
S. Symbert Eveſque d'Auſbourg, 747

T

Saint Tanco Abbé d'Amarbaric, 682
Taſſillon Duc de Baviere meurt dans l'Abbaye de Jumieges, 134
S. Taſo & S. Taco Abbez de S. Vincent de Voltorne, 27
Tatbert Abbé de Rippon, 310
Incendie du Prieuré de Teane, où l'on perdit la Regle écrite par la propre main de S. Benoiſt, 774.
Theganmau Confeſſeur des Religieux de Richenavv, 728
Tetta Abbé de Vvinburne, 280
S. Tecle Abbeſſe de Kitzingen, 104
Theodemar Abbé du Mont-Caſſin, 15. Sa Lettre à Charlemagne, 16
Theodemir Abbé d'un Monaſtere inconnu qui avoit 140. Religieux dans ſa Communauté, 543
S. Theodomir Religieux d'Eſpagne & Martyr, 825
Theodore Abbé de Croyland tué dans l'Egliſe avec ſes Religieux par les Danois, 861
Theodrade Abbeſſe de Noſtre Dame de Soiſſons, 521
Theodrade fille de Charlemagne Religieuſe d'Argenteüil, 581
Theodulfe Eveſque d'Orleans remet des Religieux dans S. Meſmin, 542
S. Theodulfe Abbé de Lobes, 557
Theudemir Abbé de Pſalmodi, 373
Teutgauld Archeveſque de Treves,
Teutſinde Abbé de S. Martin de Tours, 195
Thierry Roy de Dalcaſſe & enſuite Religieux de Liſmot en Irlande, 336
Thioſon Abbé de Fulde, 709
Le Bien-heureux Thomas reſtaurateur & Abbé de Farfe, 24
Thomichis Abbé du Mont-Caſſin, 15
Tiedeur & lacheté dans l'Obſervance déplaiſt à Dieu, 538
Tilliſiole Abbeſſe de S. Sauveur de Marſeille, 247
Tilpin Archeveſque de Reims, 309
Tranſlation des Reliques de S. Thuriave dans l'Egliſe de S. Germain de Paris, 466
Ruine de l'Obſervance Monaſtique dans S. Martin de Tours, 446
Translations. v. Reliques,
Trebellius Roy des Bulgares ſe fait Religieux, 756
Tugar Religieux de Croyland ſeul épargné par les Danois qui mirent tous les autres : Il vécut encore, 105. aprés le ravage du Monaſtere, 865

V

Vala Abbé de Corbie, 487. Il eſt fait Abbé de Bobio, & il y meurt, 499
Valcande Evêque de Liege fonde ou rétablit l'Abbaie de S. Hubert, 636
Valdrade obtient l'Abbaie de Lure, & en chaſſe les Religieux : elle ſe retire à Remiremont, 620
Tranſlation de S. Valerien à Vareille, 580
S. Valfroy Abbé de Palatiole, 33
Valfroy Strabo Abbé de Richenovv,
Vandelbert ſçavant Religieux de Prom a écrit un martyrologe en vers, 633
Le B. Vandon Abbé de S. Vandrille, 1-2
Tranſlation des reliques de S. Vandrille, & de S. Anſbert dans le Boulenois, à Chartres, & ailleurs, 473
Varin ou Placide Abbé de Corbie en Saxe, 504. 662.
Vendelmar Abbé de S. Sanctin de Meaux, 556
Le B. Ventila Ermite de Galice, 843
Veomad Archevêque de Treves, 209
Verburge Reine en Angleterre, & enſuite Abbeſſe, 309
Victerbe Eveſque & Abbé de S. Martin de Tours, étant agé de plus de 80. ans il travailloit encore des mains & tranſcrivoit

des Livres, 193
Victor Eveſque de Coire, 745
Devotion[n] envers la ſainte Vierge, 105. 283. 332
Quel doit être le ſtyle des Vies des Saints, 505
S. Vigbert Abbé de Fritzlar, 85
Vilbert Prieur de S. Vaſt eſt fait Eveſque de Chalon: Acte de ſon ordination, 573
S. Villehade premier Eveſque de Bréme, 150
Villicair Archeveſque de Vienne ſe fait Religieux dans S. Maurice, 231
Translation des Reliques de S. Vincent à Caſtres, 375
Ravage du Monaſtere de S. Vincent de Voltorne par les Sarrazins qui y tuerent un grand nombre de Religieux, 778
S. Virgile Eveſque de Saltzbourg, 219
Viſion de Guetin ou Vetin, 727
Ultan Religieux de Lindisfarne, 330
Vulſigable de Lindisfarne, 333
Translation de S. Leon & de S Urſicin, dans l'Abbaye de S. Pierre le Vif, 580
S. Urſmar Abbé de Lobes, 154
Uſuard Religieux de S. Germain écrit un Martyrologe, 527
Utilité de la lecture des Livres ſacrez, 536
S. Vualabonze Religieux de Cordouë & Martyre, 814
Vualdemar Abbé des Foſſez, ou de S. Maur au Dioceſe de Paris, 206
Sainte Vualpurge Abbeſſe, 116
Tranſlation des Reliques de ſainte Vualpurge, 714
Vualton Abbé de S. Denis, 529
Vualton Abbé de S. Gal, 136
Vuidradg Abbé de Flavigni, 224
Vuigard tres-vertueux Abbé, 624
Nouvelle Egliſe d'Hersfeld dediée à S. Vuigbert, 684
S. Vuilbaud Eveſque d'Eichſtad, 109. Il écrit la vie de S. Boniface. 79. Il demeure au Mont-Caſſin, 112
S. Vuilbrod Archeveſque d'Utrech, 54
Vuilfrid le jeune Archeveſque d'Yorck, 305
Vuinbech Abbé de Nutcelle, 278
Vuinfrid Religieux de Lindisfarne, 333
S. Vuinoc Abbé de Vuormhould, 163
Vuintre Abbé de Diſſelburg, 278
S. Vuiron, 336
S. Vuidremond Religieux d'Eſpagne, & Martyr, 825
Vuitgar Eveſque d'Auſbourg Apoſtre des Suiſſes, 748
Vuitlaff Roy de Merce ſe tient caché à Croyland dans la cellule de la pieuſe Etheldrite recluſe: il ſe monſtre fort liberal envers ce Monaſtere, 859
Vulfar Archeveſque de Reims, 558 563
Vulfin Boëce Evêque écrit la vie de S. Junien, 397
S. Vulfran Archeveſque de Sens, 214. Il va preſcher dans la Friſe, & ſe fait Religieux dans S. Vandrille, 218
Vulfred Archeveſque de Cantorbery, 849
S. Vunebauld Abbé d'Heidenheim, 114

Z

LE Pape Zacharie traduit en grec les dialogues de S. Gregoire, 4
Le Pape Zacharie donne aux Moines du Mont-Caſſin une Regle de S. Benoiſt écrite de la propre main du Saint, 9
Zacharie Abbé de S. Benoiſt de Benevent,
Tranſlation de S. Zenon, 806
Apologie de l'Abbé Zoile contre Hoſtigeſe Eveſque de Malaca qui l'avoit appellé *heretique*, 831
Zuentibold Duc de Moravie ſe fait Moine, ſelon les Hiſtoriens de Boheme, 756

Fin de la Table des Matieres.

EXTRAIT DV PRIVILEGE DV ROY.

PAR Privilege du Roi donné à ſaint Germain le 4. Février 1677. Signé BULTEAU, il eſt permis à **** de la Congregation de ſaint Maur, de faire imprimer, vendre & debiter un Livre qu'il a compoſé, & qui a pour titre *Abregé de l'Hiſtoire de l'Ordre de ſaint Benoiſt*, en tel volume, marge & caractere, & autant de fois que bon luy ſemblera, pendant le temps de vingt années entieres & conſecutives, à compter du jour qu'il ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois. Et défenſes ſont faites à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ſans le conſentement de l'Auteur, pendant ledit temps, à peine de trois mille livres d'amende, confiſcation des exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages & intereſts, ainſi qu'il eſt plus amplement porté par ledit Privilege.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 25. Iuin 1677. Signé THIERRY, *Syndic.*

L'Auteur a cedé ſon droit audit Privilege à JEAN-BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy, ſuivant le traité fait entre eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 22. d'Avril 1684.

gneur & ſur Vous, MADAME, ſes benedictions & ſes graces. Nous offrirons auſſi nos vœux pour ces deux Princes, qui ſont la joye & les delices de la France. Enfin nous prierons pour la paix & la felicité de l'Etat, & nous tâcherons de faire voir dans toutes les occaſions que nous ſommes avec un tres-profond reſpect & un attachement inviolable,

MADAME,

Vos tres-humbles & tres-obeïſſans ſerviteurs
le SUPERIEUR GENERAL, & les
RELIGIEUX BENEDICTINS de la
Congregation de S. Maur.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DU VIII. ET IX. SIECLE.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

EVENEMENS QVI REGARDENT l'Hiſtoire generale, & principalement celle de l'Egliſe.

HUITIE'ME SIECLE.

Ans de N. S.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.
701	*Serge eſtoit dans ſa 14. année lean VI. lui ſuccede le 30. d'Octobre.*	Tibere. Apſimare 4. ou 5. an.	Childebert III. 7. an.

VITIZA regne ſeul parmi les Vviſigots d'Eſpagne aprés la mort d'Egica ſon pere. Il donne d'abord quelques marques de bonté, mais enſuite il s'abandonne au vice, &c. *Marian. l. 6. c. 19.*

XVIII. Concile de Tolede dont l'on n'a point les Canons.

Le petit Liutbert ſucceda à Cunibert ſon pere dans le Royaume de Lombardie ſous la tutelle d'Anſprand, mais il fut chaſſé du thrône par Ragunbert Duc de Turin, qui mourut la même année. *Paul Diac. l. 1. c. 18.*

L'Angleterre eſtoit toûjours partagée en divers Etats. Vvithred eſtoit Roy de Kent, Ina d'Vveſtſex, Offa d'Eſſex, Ethelred de Merce, Alfred de Northumbre, Elvvard ou Beornas d'Eſtangle.

702			

Aripert fils de Ragunbert continuë la guerre contre Liutbert & Anſprand, les deffait, & eſt reconnu pour Roy des Lombards, il fit depuis noyer ou étouffer le petit Liutbert dans un bain.

703			

Concile d'Oneſtrefeld en Angleterre ſous ſaint Berthuvald Archeveſque de Cantorberi, où les ennemis de ſaint Vilfrid veulent l'obliger à quitter ſon Eveſché d'Yorx. Il en appelle au S. Siege. Voyez ci devant Tome 1. pag. 385.

Anſprand ſe refugia en Baviere auprés de Theudebert à qui Theodon ſon pere donna une partie de ſon Duché. Theodon avoit encore deux fils, ſçavoir Grimoald, & Hugbert qui eurent auſſi chacun leur part du Duché de Baviere, mais l'on ne peut pas marquer le temps qu'il en prirent poſſeſſion.

704			

Saint Vilfrid eſt abſous par le Pape Jean VI. qui écrit en ſa faveur à Ethelred Roy de Merce, & à Alfred Roy de Northumbre. Kenred (ou Cœnred) eſt fait Roy de Merce aprés la demiſſion de ſon oncle Ethelred.

Aripert rend au Pape le païs appellé (*Alpes Cottiæ*) & envoye à Rome la Charte de la donation écrite en lettre d'or (*hanc donationem aureis exaratam litteris Romam direxit.*) *Paul. Diac. l. 6. c. 28.*

705	Jean VII. 7. Mart.	Juſtinien pour la 2. fois.	

Mort d'Alfred Roy de Northumbre Eadulf, & enſuite Oſred

TABLE CHRONOLOGIQUE

EVENEMENS OV OBSERVATIONS qui regardent l'Ordre monaſtique.

701 L'ABBAYE d'Aindre au Dioceſe de Nantes ſubſiſtoit dés ce temps-là ayant eſté fondée l'an 676. par Paſchar Eveſque de cette ville, & elle eſtoit ſous la conduite de ſaint Erbland, ci-devant page 284.

Sainte Odilie eſtoit Abbeſſe d'Hombourg au Dioceſe de Strasbourg fondé par ſon pere 142.

Fondation d'Auchi au Dioceſe de Theroüane 160.

Saint Gutlac vivoit alors dans l'Iſle de Crouland ou Croyland en Angleterre 286.

702 Le venerable Bede Diacre & Religieux de Jarrou, alors âgé de trente ans, fut ordonné Preſtre par Jean Eveſque d'Haguſtald 316.

Vers les premieres années de ce ſiecle on tint un Synode en Angleterre qui commit Saint Adelme Abbé de Malmesburi pour écrire contre les erreurs des Bretons : ſon ouvrage ne ſe trouve plus tom. 1. 404.

Mort de ſainte Bertilie Abbeſſe de Chelles 540. & de ſaint Bellende Religieuſe de Merbeke 602.

Saint Eguin Eveſque de Vorceſtre fonda vers ce temps-là l'Abbaye d'Evesham 284.

Saint Paldo, ſaint Tato, & S. Taſo qui s'eſtoient établis prés de la Chapelle de Saint Vincent de Voltorne en Italie, forment une communauté de Religieux dont le premier Abbé fut S. Paldo 26.

703 Vers ce temps-ci Saint Ebbo Religieux de ſaint Pierre de Sens en fut fait Abbé aprés la mort non pas d'Aghilen, dont il avoit eſté peut-eſtre Diſciple, mais de Virailbolde ſucceſſeur d'Aighilen 22.

704 Saint Bereg's bâtit Andain (ou ſaint Hubert (au Dioceſe de Maſtrick 636.

Mort de ſainte Auſtreberte Abbeſſe de Pavilli (Tom. 1. pag. 503)

Le Bien-heureux Ina Roy d'Vveſſex rebâtit Glanſtenburi, & acheva Abington 278.

Sainte Cuthburge ſa ſœur bâtit Vvinbrun au Dioceſe de Dorceſtre & s'y retire 279.

Ethelred Roy de Merce ayant quitté la couronne ſe fit Religieux à Bardnei (tom. 1. pag. 503.)

Saint Vilfrid l'alla voir dans ce monaſtere l'an 705. & non pas en 707. (car c'eſt une faute d'impreſſion) t. 1. 389.

705 Saint Vilfrid s'accommode dans le Synode de Nid avec les autres Eveſques qui luy eſtoient contraires, il ceda l'Eveſché d'York à ſaint Jean de Beverlac, & continua de gouverner l'Egliſe d'Haguſtald, & Rippon t. 1. 386.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.
706			
707			
708	*Sisinnius* 18. *Ianvier* *Constantin*		
709	7. *Mars.*		
710			
711		Philippique Bardanes.	Dagobert III.
712			
713			

lui succedent Synode de Nid en Angleterre. Justinien Empereur se rend maistre de Constantinople, rentre dans le thrône, & fait couper la teste à Tibere, & à Leonce. Il depose Callinique Patriarche, & met en sa place le Bien-heureux Cyrus Moine qui lui avoit predit son retablissement. Il fait couronner son fils Tibere Ulid Caliphe, c'est à dire, Prince des Sarrazins en Asie oste aux Chrestiens leur belle Eglise de Damas, & ordonne que les Actes publics ne seront plus écris en Grec, mais en Arabe *Misc. l.* 10.

Pepin exerçoit la charge de Maire du Palais dans toute la France depuis l'an 687.

Le Pape Jean VII mourut le 18. d'Octobre. Saint Michel apparut à saint Aubert Evesque d'Avranches du temps du Roy Childebert III. & lui ordonna de bâtir une Eglise sur le Mont de Tombe où est aujourd'hui l'Abbaye de saint Michel, *p.* 181.

Theodore officier de Justinien range dans le devoir ceux de Ravenne, arreste & envoye à Constantinople leur Archevesque Felix à qui l'on creva les yeux, & que l'on bannit dans le Pont. Il fut depuis rétabli dans sa dignité après qu'il eut rendu ses soûmissions au Pape, il s'acquita tres-bien de ses fonctions, & est qualifié *Saint.*

Le Pape Constantin part de Rome, & va à Constantinople y conferer avec l'Empereur Justinien qui l'avoit invité à faire ce voyage Cœnred quitte le Royaume de Mercie, & Offa celui d'Essex & ils vont à Rome. Ceolred fils d'Ethelred succede à Cœnred & Selred à Offa.

Le Pape estant arrivé à Constantinople, y fut reçu avec grand respect par Justinien qui se prosterna devant lui. *Cum regno in capite sese prostravit, pedes osculans Pontificis*, dit Anastase. Justinien confirma les Privileges de l'Eglise Romaine.

Constantin revient à Rome le 24 d'Octobre Indiction x Justinien qui avoit déja chastié les habitans de Chersonese se preparant à les punir de nouveau, ils proclament Empereur Philippique Bardanes à qui d'autres revoltez envoyent la teste de Justinien.

Childebert III mourut & fut enterré dans le monastere de saint Estienne de Choisi sur Oise. Dagobert III lui succede Vvitiza s'estant rendu odieux par ses crimes, les Vvisigots se soulevent contre lui, l'attaquent & lui crevent les yeux & mettent en sa place le Comte Roderic.

Pepin fit en divers temps la guerre en Sueve ou Allemagne.

Le Comte Julien irrité contre Roderic qui avoit deshonoré sa fille appelle en Espagne les Maures ou Sarrazins d'Afrique qui avoient alors pour chef Muza Lieutenant d'Ulid. Muza envoye en Espagne des troupes sous la conduite de Tarif le Borgne qui defait les Vvisigots & prend Seville *Marian. l.* 6. *c.* 22.

Ansprand secouru des Bavarois (parmi lesquels il avoit demeuré 9. ans) revient en Lombardie, & oblige Aripert à lui abandonner le païs. Aripert veut se refugier en France, mais passant le Po trop chargé d'or, il se noye. Luitprand succeda à son pere Ansprand *Paul Diac. l.* 6. *c.* 35.

Philippique favorise les Monothelites & se declare contre le VI Concile. Il met Jean Monothelite en la place du saint Patriarche Cyrus.

Philippique ayant fait un grand festin à quelques Seigneurs la veille de la Pentecoste est attaqué par des rebelles qui lui crevent les yeux & le bannissent. Artemius son Secretaire est elevé

Saint

Saint Hedde Eveſque de Dorceſtre mourut, tom. 1. 363. Theodore de Cantorberi lui avoit addreſſé ſon Penitenciel. Le Dioceſe de Dorceſtre fut partagé en deux qui furent celui de Schirburn confié à ſaint Adelme, & celui de Vinceſtre, pour lequel on ordonna Daniel. t. 1. pag. 404.

Mort de ſaint Bertulfe Abbé de Renti, 608. & de ſaint Adamnan Abbé de Hi 325.

706 Saint Vulfran qui s'eſtoit demis de l'Eveſché de Sens s'eſtoit fait Religieux dans ſaint Vandrille. Il alla plus d'une fois dans la Friſe, & y travailla à la converſion des Payens. Les Auteurs ne conviennent point du temps de ſes Predications. Quelques-uns mettent ſa mort dés l'an 693.

707 Saint Villebrod Eveſque d'Utrech mit des Religieux dans l'Egliſe de ſainte Marie aux Martyrs prés de Treves, mais l'on ignore le temps 58.

Du temps d'Ofred Roy de Northumbre, le Duc Edmond fut obligé de quitter la Cour de ce Prince. Il bâtit le monaſtere de ſaint Pierre de Lindisfarne & s'y fit Religieux 329

708 Martyre de ſaint Lambert Eveſque de Maſtrick tué à Liege qui n'eſtoit alors qu'un village. Son corps fut porté à Maſtrick, & enterré dans l'Egliſe de ſaint Pierre, tom. 1. 636.

709 Mort de ſaint Vilfrid Eveſque d'York tom. 1. p. 388. de ſaint Adelme Evéque de Schirburn. t. 1. p. 405. de ſaint Bonet Evéque de Clermont t. 1. p. 461. De ſaint Tetric Eveſque d'Auxerre tom. 1. p. 541.

Saint Bertin Abbé de Sirin (ou de ſaint Bertin) mourut âgé de 112. ans t. 1. p. 607. t. 2. p. 163.

Fondation de l'Abbaye de ſaint Michel (ou Miel) au Dioceſe de Verdun 213.

710 Mort de ſaint Vvlmer Abbé de Silvi ou de Samer t. 1. p. 511. & de ſaint Ricmir Abbé dans le Maine t. 1. p. 481.

Le bien-heureux Herlemond Evéque du Mans bâtit le monaſtere d'Alid 190.

711 S. Ebbo qui avoit eſté Abbé de ſaint Pierre le Vif ne l'eſtoit plus, mais gouvernoit alors le Dioceſe de Sens, & Chrodolin avoit la conduite du monaſtere de ſaint Pierre, comme il paroiſt par une donation faite l'an 1. de Dagobert à l'Abbaye de ſaint Pierre par Ingoare ſœur de ſaint Ebbo, à laquelle ſouſcrivit ce Saint, on y voit auſſi les ſouſcriptions de Boſo, & de Leotarius Abbez. 221.

712 Saint Paterne Religieux de ſaint Pair, au Dioceſe de Conſtance alla vers ce temps-ci dans le Dioceſe de Sens, & demeura d'abord dans le monaſtere de ſaint Pierre qui eſtoit alors à Jonne, puis ſe tranſporta à l'Abbaye de ſaint Pierre de Sens, où il vecut ſous la direction de l'Abbé Chrodolin.

Le Bien-heureux Cyrus Patriarche fut relegué dans le monaſtere de Choras prés de Conſtantinople qui avoit eſté fondé par Iuſtinien. Bolland. 8. Ianuar. & Carol. du Cange Conſtantinop. Chriſtian. l. 4. pag. 180.

713 Mort de ſaint Suitbert Evêque & Abbé de Vverd ou Keiſervverd monaſtere qu'il avoit bâti dans une Iſle du Rhin au Dioceſe de Cologne: Le bien-heureux Villeice ſon ſucceſſeur eſt fort loüé dans les Actes de ſaint Suitbert, mais ces Actes ſont ſuppoſez & de nulle autorité 62.

Saint Urſmar Eveſque & Abbé de Lob mourut vers ce temps-ci, & eut pour ſucceſſeur ſaint Erme ſon Diſciple 156.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.
		Anastase II.	
714			
	Gregoire II. 22. May, de l'an 714 ou 715.	Theodose III.	
715			
			Chilperic III.
716			
717			
		Leon Isaurique.	
718			
719			
720			

au thrône. Il prend le nom d'Anastase & fait profession de la Foy Catholique.

Le Comte Julien & Tarif retournent en Afrique, puis repassent en Espagne avec une plus grande armée, & defont Roderic qui est tué dans le combat. L'Empire des Vvisigots en Espagne fut ainsi éteint & détruit. Les Maures choisirent la ville de Cordouë pour leur capitale.

Grimoald fils de Pepin & de Plectrude & Maire du Palais dans la Neustrie fut tué à Liege par un Frison. Theudoald son fils qui estoit fort jeune lui fut substitué par Pepin qui mourut la même année.

Plectrude sa veuve gouvernant l'Etat sous le nom de son fils Theodoald les Neustriens ou François refusent de lui obeïr, défont les Austrasiens qui estoient du parti de Plectrude, & eslisent pour Maire Ragenfroy.

Mort de Dagobert III. Les François reconnoissent pour Roy Daniel ou Chilperic III. fils de Childeric II.

Theodose, Receveur des impost est proclamé Empereur malgré lui. Il va à Constantinople & degrade Anastase qui prend l'habit de Religieux & est banni à Thessalonique. *Hist. Miscell l* 20.

Saint Germain Evêque de Cylique est transferé au siege de Constantinople.

Guerre entre les François qui avoient pour Roy Chilperic III. & pour Maire Ragenfroy, & les Austrasiens commandés par Charles-Martel fils de Pepin. Charles défait Ragenfroy à Amblave dans les Ardennes.

Ethelbald est fait Roy de Merce, & Kenred & Ostric regnent dans la Northumbre.

Ragenfroy est encore vaincu par Charles à Vinci au territoire de Cambrai

Dom Pelage est élu Roy par les Espagnols qui s'estoient refugiez dans les montagnes d'Asturie.

Theodose qui n'estoit nullement capable de gouverner quitte l'Empire par le Conseil de saint Germain, & se fait Clerc. Leon Isaurique lui est substitué, il promet d'abord de proteger la Foy Catholique, & ses images furent receuës à Rome selon la coutume.

Charles-Martel reconnoist pour Roy un jeune Prince à qui il donne le nom de Clotaire III. On dit que Clotaire mourut un an après.

Les Sarrazins attaquent Constantinople, mais ils furent obligez de lever le siege, & cette victoire des Chrêtiens fut attribuée à l'intercession de la sainte Vierge. *Consilium eorum dissipavit Omnipotens per intercessionem castissimæ genitricis ejus Mariæ. Hist. Miscel. l.* 21. *Baron. an.* 717.

Pelage défait une grande armée de Maures, & en tuë vingt mille *Marian. l* 7. *c.* 2.

Ostric regne seul dans la Northumbre.

Chilperic & Ragenfroy fortifiés par les troupes d'Eudes Duc d'Aquitaine attaquent Charles-Martel, mais ils sont encore défaits prés de Soissons.

Mort de Radbod Duc de Frise.

Saint Germain de Constantinople baptise Constantin Copronyme fils de l'Empereur Leon.

Charles-Martel fait alliance avec Eudes d'Aquitaine & gouverne l'Etat sous l'autorité de Chilperic.

Leon fait couronner Empereur son fils Constantin le jour de Pasques.

Le bien-heureux Herlemont Evêque du Mans fonde le monaſtere ou Hoſpital de S. Ouën 190.
Saint Corbinien alla à Rome avant l'an 714. & y fut ſacré Evêque 48.

714 Mort de ſaint Gutlac Ermite de Croyland 194.

Saint Dodon eſtoit alors Abbé de Valers, mais depuis il quitta cette charge 157.

715 Saint Gregoire Pape fit rebâtir en divers temps les monaſteres qui eſtoient prés de l'Egliſe de ſaint Paul, & une autre prés de ſainte Marie Majeure. 2. Il bâtit dans ſa propre maiſon un monaſtere à l'honneur de ſainte Agathe 2.

Saint Thomas Abbé de Farfe en Italie mourut cette année. Probat lui ſucceda, mais non pas immediatement 25.

Selon quelques Auteurs ſaint Sardos Abbé de Calabre a veçu dans le 8. ſiecle, & fut Eveſque de Limoges vers l'an 715. 256.

Mort de ſaint Mauronte Abbé de Glonne ou de ſaint Florent le Vieil. Saint Erbland vit monter ſon ame au Ciel 188.

Donation d'Ermenoare à l'Egliſe & aux Moines de ſaint Benigne de Dijon 226.

716 Saint Egbert Preſtre & Anachorete va au monaſtere de Hi ou de Colmkil & perſuade aux Religieux de recevoir la Diſcipline Romaine à l'égard de la Feſte de Paſque & de la Tonſure 316.

Saint Ceolfrid Abbé de Vvitemouth quitte ſa charge pour aller à Rome, mais il mourut en Bourgogne prés de Langres 314.

Ethelbald Roy de Merce poſe les fondemens du monaſtere de Croyland qui eut pour premier Abbé Kenulphe 296.

717 Le Roy Chilperic accorda des lettres de protection aux Religieux de Glanfeuil ſur Loire, à la priere de Ragenfroy Maire du Palais. Saint Hadulphe Abbé de ſaint Vvaſt eſt fait Eveſque d'Arras 160.

Mort de ſaint Vinoc Abbé 164. de ſaint Eguvin Evêque de Vvorceſtre Abbé d'Evesham 284. & De Sainte Hildelite Abbeſſe de Barking 279.

Saint Jean Evêque d'York met en ſa place le bien-heureux Vilfrid le jeune & ſe retire à Beverlei 304.

718 Vers ce temps-cy ſaint Gregoire Pape envoya ſaint Petronax au Mont-Caſſin pour le rébatir 8.

Mort de ſaint Rupert Evêque de Saltzbourg 47.

Saint Silvin Evêque mourut auſſi & fut enterré dant l'Abbaye d'Auchi 161.

Saint Boniface Religieux Anglois qui s'appelloit encore Vinfrid, va à Rome, & y eſt bien reçu du Pape 66.

719 Le Pape Gregoire envoye ſaint Boniface en Allemagne pour y prêcher l'Evangile. Le Saint va trouver ſaint Vilbrod Evêque d'Utrecht, & l'aide dans ſon miniſtere 66.

Turnauld Religieux qui eſtoit vers ce temps-là Abbé de ſaint Denis, avoit eſté Evêque de Paris 201.

720 Saint Othmar bâtit l'Abbaye de ſaint Gal & y aſſemble des Religieux 136.

Mort de ſaint Erbland Abbé de d'Aindre 188. & de ſaint Paldo Abbé de ſaint Vincent de Voltorne. Saint Taſo ſuccede à ſaint Paldo. On vivoit fort auſterement dans ce monaſtere 27.

Saint Gennard Abbé de ſaint Germer mourut & fut enterré dans ſaint Vandrille 168.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
				Ethelbald eſt fait Roy d'Eſtangle & regna vingt-neuf ans 716.
721				Concile Romain contre les mariages illegitimes avec des proches parentes ou Religieuſes. On y défendit auſſi aux Clercs de porter de longs cheveux.
			Thierry de Chelles.	Chilperic III meurt à Novon. Les François lui ſubſtituerent Thierri de Chelle âgé de ſept à huit ans fils de Dagobert III.
722				Zama General des Maures aſſiege Thouloufe, mais il fut defait par les François & par Eudes Duc d'Aquitaine.
				Jezid II. du nom Caliphe des Sarazins (qui regnoit dans l'Egypte, la Paleſtine, & la Syrie) ordonne aux Chrétiens de effacer ou abattre les Images ſacrées qui eſtoient dans les Egliſes : à quoy il fut porté par un Juif qui lui promit que s'il publioit cette loy, il regneroit encore trente ans.
723				L'Empereur Leon fait un Edit qui obligeoit les Juifs à ſe faire Chrétiens Il y en eut qui ſe firent baptiſer, mais qui marquerent bien enſuite par leurs actions qu'ils ne reveroient pas nos Myſteres recevant la Sainte Communion aprés avoir mangé, &c *Hiſt. Miſcel. l. 21 an 6. Leon.*
724				Jeſid mourut dix-huit mois (ou deux ans & demi) aprés ſon ordonnance contre les ſaintes Images & eut pour ſucceſſeur Iſcam. Ulid fils de Jezid fit mourir le miſerable Juif qui avoit trompé ſon pere. *Conc. tom. 7. p. g. 386.*
725				Mort de Rotrude premiere femme de Charles-Martel & mere de Carloman & de Pepin. Charles fait la guerre dans la Baviere & épouſe Sonichilde dont il eut Grifon ou Grippon
				Les Maures entrent en France & ſe repandent dans le Languedoc & l'Aquitaine, mais ils ſont repouſſez & defaits par le Duc Eudes.
726				Cette année ou l'année ſuivante l'Empereur Leon declara la guerre aux Images ſacrées à la perſuaſion de Conſtantin Evêque de Nacolie & de quelques Juifs, ce qui cauſa un grand tumulte & un grand ſcandale à Conſtantinople. Il fit brûler la Bibliotheque du College & même les Bibliothecaires. *Hiſt. Miſcell. l. 21. Baron. ad an 726.*
				Vvithred Roy de Kent mourut. Son fils Edbert lui ſuccede. Hubert eſtoit alors, ſeul Duc de Baviere.
				Le Pape Gregoire IV. addreſſe une Epiſtre dogmatique à l'Empereur Leon touchant les ſaintes Images. Il lui écrivit encore depuis une autre lettre ſur ce ſujet: Ces deux Epiſtres ſont dans les Actes du VIII. Concile general.
727				Gregoire répond à ſaint Boniface qui l'avoit conſulté ſur divers points de Diſcipline.
				Saint Germain Patriarche de Conſtantinople, & ſaint Jean de Damas Miniſtre d'Etat d'Iſcam Prince des Sarrazins, écrivent contre *les Iconoclaſtes* ou ennemis des Saintes Images. Les lettres de ſaint Germain ſe trouvent dans la quatriéme Seſſion du ſeptiéme Concile, page 290.
				Ethelard ou Adelard regne dans l'Vveſtſex aprés la demiſſion & la retraite du Roy Ina.

Saint Vvilbauld & ſaint Vvnebaud Anglois vont à Rome, le premier alla enſuite à la Terre-Sainte & le ſecond retourna en Angleterre 110. 111.

Mort de ſaint Vvlfran qui avoit eſté Archeveſque de Sens 219. de ſaint Euremont Abbé de Fontenai 180. de ſaint Menelée Abbé de Menat 244. de ſainte Odile Abbeſſe 142.

Saint Eucher Religieux de Jumiege eſtoit alors Eveſque d'Orleans 195.

Celeſtin Abbé de Blandinberg de Gand eſt privé de ſa charge, la plus part de ſes Diſciples ſe diſperſent & demeurent hors de Gand 162.

L'Abbaye de Flavigni au Dioceſe d'Autun fut bâtie vers l'an 720. par le venerable Vvidrad qui y mit pour Abbé Magoald 124.

721 Vers ce temps-là ſaint Corbinien commença à preſcher dans la Baviere. Il fonda la Cathedrale de Friſingen, il y mit des Religieux & en fut le premiere Eveſque 52.

Le Corps de ſaint Lambert eſt transferé à Liege par ſaint Hubert Eveſque de Maſtrich qui y transfera auſſi ſon ſiege.

Fondation du monaſtere d'Honou en Alſace par le Duc Adalbert frere de ſainte Odilie 143.

Liutprand Roy des Lombards fonda en divers temps les monaſteres de Bercet, de ſaint Pierre ou de S Auguſtin de Pavie, & de ſaint Anaſtaſe d'Olonne, &c. 31.

722 Les Sarrazins s'eſtant rendus maiſtres de la Sardaigne, la crainte que l'on eut qu'ils ne prophanaſſent le tombeau de ſaint Auguſtin fut cauſe qu'on achetaſt d'eux la liberté de le transferer ailleurs On le tranſporta au monaſtere de ſaint Pierre de Pavie 38.

723 Saint Boniface va à Rome & y eſt fait Eveſque 68. Les Reliques de ſaint Bonet furent tirées de l'Abbaye de ſaint Pierre de Lyon, & transferées à Clermont 228.

724 L'Abbaye de Brugneto (à preſent Cathedrale) fut bâtie du temps de Luitprand Roy des Lombards. Antoine Abbé de Brandule eſt fait Patriarche de Grade 45.

Saint Boniface bâtit le monaſtere d'Ordorf à deux lieuës d'Erfort en Thuringe 85.

Mort de ſainte Mildrede Abbeſſe de Tanet 275. & de ſainte Cuthburge Abbeſſe de Vvinbrun 280.

725 Vers ce temps-cy ſaint Pirmin fonda l'Abbaye de Richenovv au Dioceſe de Conſtance.

Mort de S. Sardos Eveſque de Limoges (ſelon ceux qui le mettent dans le huitiéme ſiecle) 236.

Sainte Berte qui avoit eſté Abbeſſe de Blangi au Dioceſe de Theroüane, mourut vers l'an 725. pag. 165.

726 Ina Roy d'Vveſtſex quitte ſon Royaume, va à Rome, & s'y fait Religieux 278.

Mort du bien-heureux Martin Religieux de Corbie, Chappelain & Confeſſeur de Charles-Martel 166.

Saint Patrene Religieux de ſaint Pierre de Sens retournant au monaſtere d'Ionne fut tué par des ſcelerats 223.

Saint Vilbrod fit ſon teſtament l'an 71. de Thierri, & y donna des Egliſes & des terres à ſon Monaſtere d'Eternac 58.

727 Le bien-heureux Florbert Abbé de Stavelo ſuccede à ſaint Hubert ſon pere dans l'Eveſché de Liege 153.

Ans de I.C.	Papes.	Empereurs.	Roys de France.
728			
729			
730			
731	Gregoire III. 16. Février.		
732			
733			
734			
735			

Leon irrité contre saint Jean de Damas employe un faussaire qui lui addresse une lettre au nom du bienheureux Jean, par laquelle le Saint lui auroit conseillé d'attaquer la ville de Damas, alors possedée par les Sarazins, & il envoye cette lettre supposée au Caliphe qui persuadé de la trahison de Jean luy fait couper la main-droite, mais le Saint ayant eu recours à Dieu par l'intercession de la sainte Vierge fut gueri, &c. *Baron. sur l'an 728.*

Celulphe regne dans la Northumbre.

Leon tâche d'attirer dans son erreur saint Germain, mais le Saint luy represente que le dessein qu'il avoit d'abolir les saintes Images estoit contraire au serment qu'il avoit fait de maintenir l'ancienne Discipline de l'Eglise.

Liutprand Roy des Lombards ayant fait ligue avec Eutyche Exarque, marche avec une armée pour assieger Rome, mais le Pape va au devant de luy & le detourne de son entrepriſe. Ce Prince mit bas les armes & offrit une Croix d'argent, & une Couronne d'or au tombeau de saint Pierre.

Leon tâche encore en vain d'engager saint Germain à condamner les Images. Le Saint (qui avoit alors plus de 90. ans) quitte le Pontificat, & se retire à la campagne dans une maison de sa famille. L'Empereur met en sa place Anastase: Quantité d'Ecclesiastiques, de Religieux, & de pieux Laïques defendent ouvertement la cause de l'Eglise contre les Iconoclastes, & s'exposent à la persecution. *Hist. Miscell. l. 21.*

Charles-Martel fait la guerre en Allemagne, contre Lanfroy Duc de Sueve, qui mourut cette mesme année, & eut pour successeur son fils Thibauld.

Eudes Duc d'Aquitaine ayant rompu le traitté fait avec Charles-Martel est attaqué par Charles qui alla deux fois ravager cette Province. Abdiram Chef des Maures (ou Sarrazins qui occupoient l'Espagne) assiege Arles.

Le Pape Gregoire decide plusieurs points de Discipline dans son Epistre à saint Boniface.

Synode Romain où le Pape & quatre-vingt treize Evesques condamnent les ennemis des saintes Images.

Les Sarrazins rentrent en France, prennent Avignon, Lyon, Mâcon, Châlons, Besançon, Dijon, Auxerre, assiegent en vain Sens, ravagent le Languedoc, défont Eudes Duc d'Aquitaine, sont vaincus dans le Poitou par Charles-Martel & par Eudes. Leur General Abderam fut tué dans la bataille.

Charles-Martel se rend maistre de Lyon & chasse les Sarrazins de la Bourgogne. Il porta aussi ses armes dans la Frise, & continua heureusement cette guerre l'année suivante.

Leon persecute cruellement les Catholiques qui approuvoient l'usage & le culte des Images Sacrées. L'on ne sçait pas bien en quelle année mourut saint Germain Patriarche de Constantinople. L'Auteur Grec du Liure des Synodes dit que Leon le fit étrangler dans le monastere de Choras *Tom. 6. Concil pag 1462.* mais il y a lieu d'en douter. On convient qu'il fut enterré dans ce monastere de Choras. *Bolland. 12 Maii.*

Eudes Duc d'Aquitaine estant mort, Charles-Martel passe la Loire, prend Bordeaux, &c. Il laissa neanmoins le Duché à Hunauld fils d'Eudes, aprés qu'il luy eut promis fidelité. Hunauld avoit un frere nommé Hatto.

Saint Vvilbauld au retour de ſon voyage d'Orient, ſe retire au Mont-Caſſin, & y paſſe dix ans dans les exercices reguliers 111.

728 Saint Taſo Abbé de ſaint Vincent de Voltorne mourut, & eut pour ſucceſſeur ſaint Tato 27.

Mort de ſaint Hadulfe Abbé de ſaint Vaſt & Eveſque d'Arras & de Cambray 160. de ſaint Bain Eveſque de Teroüane 168.

Saint Chaffre Abbé de Carmeri fut tué par les Sarrazins cette année ou quatre ans aprés 142.

729 Gontran qui avoit eſté Abbé de ſaint Martin eſtoit alors Archeveſque de Tours 193.

Saint Egbert mourut dans l'Abbaye de Hi aprés avoir celebré la Meſſe, le vingt-quatriéme d'Avril auquel jour les Moines de Hi perſuadez par ſes remonſtrances celebroient la Feſte de Paſques, ſuivant le Kalendrier de l'Egliſe Romaine 326.

Saint Hugues Archeveſque de Roüen mourut & fut enterré à Jumiege dont il eſtoit Abbé 174.

730 On rapporte auſſi à cette année la mort du bien-heureux Ina auparavant Roy d'Eſſex, & alors Religieux 178.

Saint Moran qui avoit quitté l'Eveſché de Rennes, mourut dans le monaſtere de Bercet en Italie 37.

Mort de ſaint Corbinien Eveſque de Friſingen 54.

S Ioannice fameux Ermite d'Orient naquit l'an 14. de l'Empire de Leon.

731 Jean Archeveſque de Ravenne fait une donation aux Moines de ſaint Apollinaire : cet Acte eſt conſiderable 31

Martyre de ſaint Porcaire Abbé de Lerins & d'un grand nombre de Religieux 245.

Saint Firmin qui eſtoit paſſé en Alſace dés l'année precedente, bâtit l'Abbaye de Morbach au Dioceſe de Straſbourg, ſur un fond qui lui fut donné par le Comte Eberard 129.

Ce Comte eut un frere appellé Maſo qui bâtit le monaſtere de Maſmunſter prés de la riviere de Tolder où ſon fils unique âgé de huit ans, voulant ſe baigner, s'eſtoit noyé.

732 Les Sarrazins ou Maures rentrent en France, & ravagent quantité de monaſteres, & entr'autres l'Abbaye de Luxeuil 227.

Mort de ſaint Rigobert Archeveſque de Reims & Abbé d'Orbais 209.

Sigebauld Eveſque de Mets bâtit en divers temps les monaſteres de S. Nabor & de Neuvillers 211.

Saint Boniface fonde les monaſteres de Fritzlar & d'Omenbourg 70.

Brithuval Archeveſque de Cantorberi mourut vers ce temps-cy, & eut pour ſucceſſeur Tatuin Preſtre & Religieux 270.

Egbert eſt fait Archeveſque d'Yorx aprés la demiſſion du bien-heureux Vilfrid le jeune 304.

733 Le Pape Gregoire III bâtit le monaſtere de ſaint Chryſogone & rebâtit celuy de ſaint Pancrace, ſoit cette année ou en quelque autre de ſon Pontificat 3.

Eſtienne (depuis Pape) fut mis dés ſa jeuneſſe dans le monaſtere de ſaint Chryſogone, & y reçut l'habit de la Religion 4.

Mort de ſaint Brithun Abbé de Beverlei 305.

734 Sainte Bilhilde donne ſon bien à un monaſtere qu'elle avoit fondé à Mayence 84.

Mort de la venerable Adele Abbeſſe de Palatiole dans Treves. Teutſinde eſt fait Abbé de S. Vandrille. Sa mauvaiſe conduite y ruine l'obſervance. On dit que juſqu'alors il y avoit eu trois cens Religieux dans ce monaſtere 171.

Sainte Amalberge Religieuſe a vécu dans le huitieme ſiecle 253.

735 Mort du venerable Bede 511. & de ſainte Frideſvvi Religieuſe d'Oxford 298.

Northelme eſt fait Archeveſque de Cantorberi en 734. ou 735 270.

Saint Marin Preſtre ayant demeuré quelque temps dans le monaſtere de Candor prés de Maurienne, ſe retire dans la montagne nommée *la grande*, ou il fut tué par les Vandales, c'eſt à dire par les Sarrazins 233.

Ans de J. C	Papes.	Empereurs.	Rois de France.
736			
737			Aprés la mort de Thierry IV. il y eut un interregne.
738			
739			
740			
741	Zacharie 2. Decem.	Constantin Copronyme.	

Charles fait la guerre contre Hunault & Hatto, & prend prisonnier celui-ci. Au moins il semble que ce soit-là le sens des Annales de Lauresham qui disent *Hatto ligatus est.* Ce grand Capitaine a manqué d'Historien qui écrivit ses actions. On ne les connoist que par quelques lignes, ou mesme par quelques mots qui s'en trouve dans les Chroniques par exemple. An 736. *Karolus dimicabat contra filios Eodonis* (Annal Franc Petavian.) Quelquefois ces steriles Ecrivains marquent en une mesme année ce qui s'est fait en deux ou trois.

Les Auteurs ne conviennent pas du temps des diverses expeditions de Charles contre les ennemis de l'Etat : les Sarrazins prennent Avignon.

Childebrand frere de Charles-Martel va les chasser de cette ville. Charles assiege Narbonne occupée par les Sarrazins, défait un de leurs chefs appellé Amor, & prend Agde, Nisme, Beziers.

Thierri IV. mourut âgé de vingt-trois ans, & sa mort fut suivie d'un interregne de six ou sept ans.

Pelage Roy d'Asturie, mourut & eut pour successeur son fils Favila.

Edbert est fait Roy de Northumbre aprés la retraite de Celulfe.

Vers ce temps-ci Odilon succeda à Hubert Duc de Baviere.

Charles-Martel passe le Rhin, domte les Saxons, & leur impose tribut.

Du temps de Favila Roy d'Asturie, Jean Evesque de Seville traduisit en Arabe la Sainte-Ecriture. La langue Latine estoit alors peu commune en Espagne. *Marian l. 7. c. 3.*

Charles prend Avignon, va en Provence, & en Languedoc & chasse les Sarrazins que le perfide Mauronte Duc ou Gouverneur de Marseille avoit attirez en France pour appuyer sa revolte. *Res Gallica Martelli virtute floruit, rejectis hostibus in Hispaniam. Marian l. 7. c. 4.*

Favila estant à la chasse fut tué par un ours, & eut pour successeur Alphonse le Catholique, gendre de Dom Pelage.

Liutprand Roy des Lombards mal satisfait de la protection que donnoit le Pape à Trasemond Duc de Spolete, assiege Rome, puis se retire aprés que ses troupes eurent pillé l'Eglise de saint Pierre que les Gots avoient autrefois craint de ravager.

Cuthred succede à Ethelard dans le Royaume d'Vvestsex.

On ne s'accorda pas cette année pour la determination du iour de Pasques, les uns mettant cette Feste au dix-septiéme d'Avril & d'autres au vingt-quatriéme. L'Empereur Leon persecute les Catholiques. Il arriva à Constantinople un grand tremblement de terre qui renversa des Eglises & des monasteres.

Le Pape Gregoire écrit à Charles Martel pour l'exhorter à secourir le saint Siege contre par Liutprand & Hildebrand Rois de Lombardie qui avoient ravagé les terres de saint Pierre dans le Duché de Rome & dans l'Exarchat de Ravenne. Charles reçut avec grand honneur les Legats du Pape, & envoya vers luy deux Ambassadeurs, sçavoir Grimo Abbé de Corbie, & Sigobert reclus de S. Denis Il partage l'Etat de France entre ses enfans Carloman & Pepin, prepolant le premier pour gouverner la Turinge, la Sueve, & la Baviere, & établissant le second dans la Neustrie, la Bourgogne, l'Aquitaine & la Provence, & peu aprés

l'Abbaye

L'Abbaye de Ripolis dans le territoire de Florence fut bâtie dans le huitiéme siecle 33.

736 Vers ce temps-cy le monaſtere de Cairate fut fondé dans le Dioceſe de Milan, à condition qu'il dependroit de l'Eveſque de Pavie 44.

Le monaſtere d'Eixe au Dioceſe de Liege eut pour premieres Abbeſſes ſainte Harlinde & ſainte Reinule 153.

737 Mort de ſaint Erme Eveſque & Abbé de Lobes 156. De ſaint Erchenbold Eveſque de Terrouane & Abbé de ſaint Bertin 163. & de ſaint Pardoux Abbé de Gueret 236.

Vers ce temps-cy Celulfe Roy de Northumbre renonça au monde, & ſe fit Religieux à Lindisfarne 308.

738 Saint Boniface va pour la troiſiéme fois à Rome 70.

Saint Virgile eſtoit Abbé de ſaint Pierre de Saltzbourg du temps d'Odilon Duc de Baviere 120.

Mort de ſaint Vilbrod Eveſque d'Utrecht, qui fut enterré dans ſon monaſtere d'Eternac; ſelon d'autres ce Saint mourut l'an 742. 60.

Saint Leuffroy mourut dans ſon Abbaye de la Croix au Dioceſe d'Evreux 179.

Teutſinde Abbé de ſaint Vandrille eut pour ſucceſſeur Vvido Clerc ſeculier qui poſſeda auſſi l'Abbaye de ſaint Vaſt d'Arras 172.

On dit que le Comte Egon fonda Maſſai au Dioceſe de Bourges 253.

Saint Vilbauld aprés avoir demeuré dix ans au Mont-Caſſin, va en Allemagne par l'ordre du Pape 113.

739 Martyre de ſaint Porcaire Abbé de Lerins, & d'environ cinq cens Religieux tuez par les Sarrazins 145.

Ce fut peut-eſtre dans cette irruption des Sarrazins que mourut Euſebie tres-vertueuſe Abbeſſe de ſaint Quirice de Marſeille 247.

Saint Boniface amene de Rome ſaint Vvnebault & ſaint Sebault, & retourne avec eux en Allemagne. Il partage la Baviere en quatre Dioceſes qui ſont Saltzbourg, Friſingen, Ratiſbonne, & Pazzau 70. 115. & 117.

740 Villicair Archeveſque de Vienne ſe demet de ſa charge & ſe fait Religieux dans ſaint Maurice 231.

Mort de ſaint Acca Eveſque d'Haguſtald 307. & de ſaint Adalbert Diacre & Diſciple de ſaint Vvilbrod 62.

Cuthbert eſt fait Archeveſque de Cantorberi 271.

Odilon Duc de Baviere fonda en divers temps les monaſteres de Mauſée au Dioceſe de Saltzbourg, de Nideraltaich, Oſterhouen, Niderbourg au Dioceſe de Pazzau, Oberaltaich & Pfaffenmunſter au Dioceſe de Ratiſbonne: l'on attribuë auſſi ces établiſſemens à ſaint Pirmin 129. 130.

741 On dit que ſaint Pirmin fonda les monaſteres de Pfeffers au Dioceſe de Coire, de Murbach au Dioceſe de Baſle, Gegenbach, Schuvarſach au Dioceſe de Straſbourg, parce qu'il les bâtit ou qu'il y envoya de ſes Diſciples. On dit auſſi qu'il rebâtit ou reforma Leuvartzel ou Maurmunſter, Schutter, au Dioceſe de Straſbourg, & Vveiſſembourg au Dioceſe de Spire, ce qui ſe doit rapporter à divers temps 129. 130.

Les Comtes Lanfroy, Valdram, & Eliland bâtirent en divers temps huit monaſteres dans la Baviere, ſçavoir Beurn, Schechdorf, Vveſbrun, Siverſtat, Saudau pour des hommes, & Polling, Cocxlſée & Staffelſée pour des filles 125.

Ans de J. C.	Papes :	Empereurs.	Rois de France.
			il mourut à Kierzi sur l'Oise Son troisiéme fils Grifo s'estant revolté, Carloman & Pepin Maires du Palais, l'un en Austrasie, & l'autre en Neustrie le rangerent dans le devoir, l'enfermerent à Neuf-Chastel dans les Ardennes, & mirent sa mere Sonichilde dans l'Abbaye de Chelles.
			Constantin Copronyme succede à Leon dans l'Empire, & dans son impieté Artabasde son beau-frere refuse de luy obeïr, se rend maistre de Constantinople, & y rétablit les saintes Images. *Miscell. lib.* 22.
742			Saint Boniface erige trois nouveaux Eveschez Virtzbourg en Franconie, Butbourg dans la Hesse, & Erford en Turinge Cette année ou l'année precedente, Zacharie fit la paix avec Liutprand Roy des Lombards qui rendit au saint Siege les villes qu'il avoit prises dans le Duché de Rome.
743			Childeric III. Le Pape Zacharie regle divers points de discipline dans sa reponse à saint Boniface.
			Concile tenu en Allemagne par ce mesme Saint pour maintenir les bonnes mœurs dans le Clergé, & punir les Moines & les Religieuses qui estoient tombées dans le desordre.
			Guerre de Carloman & de Pepin contre Odilon Duc de Baviere qui vouloit se donner le titre de Roy: Ils defirent les troupes de ce Duc: Et ensuite Carloman marcha seul contre les Saxons.
			Sur la fin de l'année Childeric III. (qu'on dit avoir esté fils de Thierry IV. mais qui l'estoit plûtost de Chilperic III.) est reconnu pour Roy par les François.
744			Constantin prend Constantinople, fait crever les yeux à Artabade & à ses deux enfans, fait décapiter le Patrice Bagran qui fut enterré dans le monastere de Choras, & fait foüetter publiquement le faux Patriarche Anastase monté sur un asne, le visage tourné vers la queuë. Mais il remit depuis dans le siege Episcopal ce mesme Anastase, parce qu'il convenoit de sentiment avec lui. *Miscell. l.* 22.
			Concile de Lestines qui reçut & confirma les decrets du Concile tenu en Allemagne.
			Carloman & Pepin font la guerre en Saxe.
			Mort de Liutprand Roy des Lombards qui eut pour successeur Hildebrand, & sept mois aprés Rachis.
745			Concile de Soissons tenu en 744. ou 745. selon la diverse maniere de commençer l'année. On y fit des Decrets pour la Discipline Ecclesiastique & Religieuse, & contre l'heretique Adalbert.
746			Carloman & Pepin passent en Aquitaine & obligent le Duc Hunauld de se soumettre à leur auctorité. Ils en userent de mesme à l'égard des Seigneurs Allemans qui avoient suivi le parti d'Odilon.
			L'Eglise de Mayence fut rétablie dans son ancienne dignité de Metropole, à laquelle celle de Cologne fut soumise pendant quelque temps, & saint Boniface fut fait Archevesque de Mayence.
			Les Allemans s'estant revoltez, Carloman retourne dans leur païs, en fait tuër plusieurs, & appaise la revolte. Rachis met en ordre les Loix des Lombards.
			Les Sarrazins se font la guerre les uns aux autres dans la Syrie. Un de leurs chefs nommé Marvant prend Damas. Tremblement de terre dans le païs: Plusieurs monasteres des environs de Jerusalem en furent ruinez.
747			Concile de Clouesho u ou de Cliff assemblé par Cuthbert Archevesque de Cantorberi pour la Discipline la trente-deux ou trente-troisiéme année d'Edilbauld ou Ethelbauld Roy de Mercie. Le treiziéme Canon parle du Martyrologe Romain.
			Athelvald regnoit dans l'Estangle du temps de saint Boniface, Felix dedia à ce Prince la vie de saint Gutlac.

742 Saint Vvilbauld ést sacré Evesque d'Eicstad, & met des Religieux dans sa Cathedrale 114.
Rainfroy Abbé de saint Vandrille est deposé & le bien-heureux Vando retabli 172.
Saint Ebbo Archevesque de Sens mourut vers ce temps-ci 271.
Ethelbald Roy de Merce donne un privilege aux Eglises & aux monasteres dans le Concile de Cliff 271.

743 Le Pape Zacharie traduisit de Latin en Grec les Dialogues de saint Gregoire, dont le second Livre contient la Vie de saint Benoist. Il favorisa saint Petronax restaurateur du Mont-Cassin, & lui donna la Regle de saint Benoist, écrite de la propre main du Saint 9.
Il fut ordonné dans le Concile d'Allemagne que tant dans les monasteres, que dans les Hospitaux, les Religieux & les Religieuses vivroient selon la Regle de saint Benoist. Le Concile de Lestines ordonna aussi que les monasteres seroient reformez selon cette mesme Regle 71. 72.
Mort de sainte Vvitburge Abbesse de Verham 300.

744 On met en cette année l'origine de la celebre Abbaye de Fulde. Saint Sturme en fut le Fondateur & le premier Abbé 88.
Sainte Segolene Abbesse de Troclar a vecu dans le viii. siecle 249.
Saint Boniface dedia l'Eglise du monastere d'Altenmunster bâti par saint Alton sur un fond qui lui fut donné par Pepin, mais l'on ne sçait point precisément le temps de la fondation du monastere ni de la Dedicace 124.

745 Saint Abel fut fait Archevesque de Rheims, mais il fut depuis chassé par Milon, & il se retira dans l'Abbaye de Lobes où il mourut 157.
Ruine de l'Observance dans les monasteres des Dioceses de Treves & de Rheims pendant que Milon estoit Evesque de ces deux villes 209.
Hunault fait crever les yeux à son frere Hatto, laisse son Duché à Guaiffre son fils, puis va se faire Moine dans l'Isle de Ré 254.
Mort du bien-heureux Florbert Evesque de Liege 153.

746 Agilulfe Abbé de Stavelo est fait Evesque de Cologne 155.
Les Comtes Adalbert & Occarius fondent Tegernsée au Dioceſe de Frisingen, où ils transfererent le corps de saint Quirin Quelque temps après ils bâtirent Ilmunster & Pelten 126.

747 Second Concile de Cliff. la Regle de saint Benoist y est citée sous le titre general *de Regle Monastique*
Carloman ayant quitté le siecle, alla recevoir la tonsure à Rome par les mains du Pape, puis se retira au Mont Soracte où il bâtit le monastere de saint Silvestre 10.
Saint Vigbert Abbé de Fritzlar mourut cette année, ou selon d'autres six ou sept ans après 87.
Vvidrad Abbé de Flavigni fit son second restau ent 224.
Le bien-heureux Vandon Abbé de saint Vandrille estant devenu aveugle, on lui substitua Au-

Ans de I.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
				Carloman quitte le monde & va à Rome. Aprés sa retraite Pepin fit la fonction de Maire du Palais dans l'Austrasie.
				Charlemagne fils de Pepin & de Berthe ou Bertrade naquit cette année. On ne sçait point en quel lieu il prit naissance.
748				Réponse du Pape Zacharie à Pepin qui l'avoit consulté sur plusieurs points de Discipline.
				Grippon ou Grifon frere de Pepin qui avoit esté mis en liberté aprés la retraite de Carloman, va en Saxe & trouble l'Etat.
				Mort d'Odilon Duc de Baviere qui eut pour successeur son fils Thassilon qui estoit encore fort jeune. La peste desole Constantinople, il paroissoit de petites Croix sur les habits de ceux qui en estoient infectez.
749				Grippon passe de la Saxe dans la Baviere, & s'en empare à l'exclusion du petit Thassilon. Mais Pepin va en cette Province, retablit Thassilon, & emmene en France Grippon à qui il donna douze Comtez. Grippon n'en estant pas content, se retire aupres de Vaifar ou Guaifre Duc d'Aquitaine.
				Ethelbert, ou Edilbert est fait Roy de Kent.
750				Vers l'an 750. Pepin envoya à Rome Burchard Evesque de Vvirtzbourg, & Fulrad son Chappelain & Abbé de saint Denis pour consulter le Pape Zacharie, &c.
				Rachis Roy des Lombards rompt la paix qu'il avoit faite avec Zacharie, & va assieger Perouse. Mais le saint Pape le detourna de son dessein, & lui persuada de sortir du thrône & d'aller faire penitence dans un monastere : son frere Aistulphe lui succeda.
751				Pepin fut sacré Roy à Soissons par saint Boniface, cette année ou plûtost l'année suivante. Carloman fils de Pepin & de Bertrade naquit cette année, on coupa les cheveux à Childeric & on le mit dans l'Abbaye de saint Bertin sous l'Abbé Nantharius.
752	Estienne II. Estienne III. (ou II.) 30. de May.		Pepin.	Le Pape Estienne II. n'ayant vécu que deux ou trois jours aprés son eléction, on lui substitua Estienne III.
				Pepin fait la guerre en Languedoc contre les Sarrazins.
				Aistulphe s'empare de Ravenne & entreprend de soûmettre à sa domination toute l'Italie.
753				Concile de Verberie pour la Discipline & principalement touchant le mariage. Il y fut defendu aux Clercs de porter les armes.
				Pepin va en Saxe, & oblige les Saxons à lui payer tribut & à permettre aux Prestres d'aller prescher l'Evangile dans leur païs.
				Le Pape Estienne part de Rome pour venir en France demander du secours contre les Lombards.
				Grippon allant de Gascogne en Lombardie est tué dans la vallée de Maurienne.
754				Le Pape fut reçu à Pontion par Pepin avec de grandes marques de respect. Il passa l'Hyver dans l'Abbaye de saint Denis, puis alla à Kierzi où le Roy avoit celebré la Feste de Pasques. Estienne estant dans le monastere de Berrigni (au Diocese de Noyon) decida plusieurs difficultez qui lui furent proposées touchant le mariage & autres points de Discipline.
				Childeric (qui estoit alors Religieux dans l'Abbaye de saint Bertin) estant mort sans enfans, Pepin fut de nouveau sacré dans S. Denis par le Pape. Il conduisit Estienne en Italie, assiegea Pavie, obligea Aistulphe à faire la paix & à promettre de rendre au S. Siege Ravenne & les autres villes, &c. Estienne retourna à Rome accompagné de Jerôme (frere du Roy) & de l'Abbé Fulrad.

ſtrulphe ſon Diſciple 172.

748 La réponſe du Pape fut addreſſée à Pepin, aux Eveſques, aux Abbez, &c Il y a quelques points qui regardent l'état monaſtique. On y recommande aux Religieux de porter des Tuniques de laine & non point de toile. Ce reglement ſemble dire que quand les Curez & meſme les Religieux preſchoient, ils portoient le ſurplis ou un autre veſtement Eccleſiaſtique qui leur ſervoit d'ornement. Mais hors ce miniſtere qu'ils n'avoient que les habits convenables à leur état qui eſtoient ſimples & modeſtes. *Non enim nos honor commendat veſtium, ſed ſplendor animarum.* Odilon Duc de Baviere fut enterré à Oſterhouen.

749 Karlomian quitte le Mont-Soracte & ſe fait Religieux dans le Mont-Caſſin, ſous le ſaint Abbé Petronax ou ſelon d'autres ſous Optat ſon ſucceſſeur. Car ſaint Petronax mourut vers ce temps-cy 15.

Saint Sturme Abbé de Fulde va au Mont-Caſſin pour en remarquer l'obſervance Du temps du Pape Zacharie ſainte Liobe, ſainte Teele & d'autres Religieuſes Angloiſes vinrent en Allemagne, & y établirent la regularité dans les monaſteres de leur ſexe 100.

Saint Chrodegand Eveſque de Mets fonde l'Abbaye de Gorze 211.

Ruine de l'Ordre monaſtique dans le Dioceſe du Mans ſous le Pontificat de Gauſlin qui abuſant de ſon pouvoir opprima les maiſons Religieuſes 191 192.

750 Rachis ſe fait Religieux dans le Mont-Caſſin. Taſie ſa femme & leurs filles s'engagerent auſſi dans la meſme profeſſion & bâtirent pour elles le monaſtere de Plombariole 14.

Saint Anſelme Duc de Frioul quitte le ſiecle, bâtit Fanan & s'y fait Religieux 40.

Saint Buchard Eveſque de Vvirtzbourg quitte ſon Eveſché, met en ſa place Megingos Religieux de Fritzlan, & ſe retire à Hohenbourg avec quelques Religieux 107.

Saint Madelve eſtoit alors Abbé de ſaint Vannes de Verdun 213.

751 Optat Abbé du Mont-Caſſin & Carloman Religieux de ſa Communauté obtiennent du Pape Zacharie des Lettres de recommandation auprés du Roy Pepin, pour r'avoir le corps de ſaint Benoiſt qui eſtoit toûjours à Fleuri, & envoyerent en France des Religieux qui tenterent inutilement d'en retirer ces ſaintes Reliques 198.

Vers ce temps-ci ſaint Vunebault fonda l'Abbaye d'Heidenheim au Dioceſe d'Eicſtad 115.

752 Saint Anſelme bâtit le monaſtere de Nonantule à deux lieuës de Modene 40.

Saint Boniface ſe demet de l'Eveſché de Mayence, & ordonne en ſa place ſaint Lulle Religieux 77

Milon qui poſſedoit les Eveſchez de Treves & de Rheims ayant eſté tué à la chaſſe par un ſanglier Veomad Abbé de ſaint Maximin fut fait Archeveſque de Treves & Tilpin Religieux de S. Denis,

753 fut ordonné Archeveſque de Rheims. Il poſſeda cette dignité quarante ſept ans & mit des Religieux dans l'Egliſe de ſaint Remi. 409.

Saint Hubert Religieux de Bretigni mourut vers ce temps là 167.

Madelve Abbé de ſaint Vannes eſt fait Eveſque de Verdun, Thaſſilon Duc de Baviere augmenta l'Abbaye de Vveſbrun au Dioceſe de Friſingen, & depuis dans celui d'Auſbourg, & en fut le ſecond Fondateur 125.

754 Le Pape eſtant dans l'Abbaye de ſaint Denis fut tres-dangereuſement malade, mais il fut gueri par ſaint Denis qui lui apparut 103.

Martyre de ſaint Boniface Archeveſque de Mayence, & de pluſieurs Eccleſiaſtiques ou Religieux qui eſtoient avec lui 77 Quelques Auteurs mettent cet evenement l'année ſuivante.

Tranſlation des Reliques de ſaint Germain de Paris, à laquelle aſſiſterent le Roy Pepin & ſon fils Charlemagne 200.

Pepin maintient ſaint Othmar dans la poſſeſſion du monaſtere de ſaint Gal, ce qui contribua beaucoup à l'accroiſſement de la communauté 136.

Ce Prince fonde Soreze au Dioceſe de Toulouſe 148.

Carloman Religieux du Mont-Caſſin fut envoyé en France par ſon Abbé l'an 754 ou 55. pour s'entremettre auprés du Roy Pepin ſon frere en faveur d'Aiſtulphe 13.

Ans de I.C.	Papes.	Empereur.	Rois de France.
755			Sigebert eſt fait Roy d'Vveſtſex. Faux Concile de Conſtantinople contre les ſaintes Images. Aiſtulphe bien loin d'executer le traitté de paix, va aſſieger Rome. Le Pape implore le ſecours des François par diverſes Lettres, dont il y en avoit une écrite au nom de ſaint Pierre. Pepin paſſe en Italie contraint Aiſtulphe à quitter Ravenne, Boulogne, Ferrare, & les autres places de l'Exarchat, & en fait une donation au ſaint Siege. Concile de Verneüil où l'on fit des Reglemens touchant le zele & l'application des Eveſques à retrancher les abus, la convocation des Synodes, l'obſervance Monaſtique, contre la Simonie, & ſur d'autres points de Diſcipline.
756			Vers ce temps-là Kinevvlfe fut fait Roy d'Vveſtſex. Mort d'Aiſtulphe : Dizier lui ſuccede. Vers ce temps-ci les Maures d'Eſpagne s'affranchirent de l'obeïſſance qu'ils rendoient au Calife d'Orient, & commencerent d'avoir des Souverains, dont le premier fut Abderham.
757	Paul I. 28. de May.		L'Empereur Conſtantin envoye des preſens à Pepin, & entre autres un Orgue qui eſt le premier qui ait paru en France. Thaſſilon Duc de Baviere promet fidelité au Roy dans l'aſſemblée de Compiegne. Synode dans la meſme ville où l'on fit quelques Decrets touchant le mariage, &c. Alphonſe Roy d'Aſturie nommé *le Catholique*, mourut après avoir repris pluſieurs villes ſur les Maures & y avoir rétabli l'exercice de la Religion Chreſtienne. Fruele ou Froile ſon fils lui ſuccede.
758			Bernred tuë Ethelbald Roy de Merce, & s'empare du thrône, mais il en fut chaſſé par Offa. Pepin fait la guerre en Saxe. Le Pape lui envoye un Antiphonaire, les ouvrages de ſaint Denis, la Grammaire ou Dialectique d'Ariſtote, des traittés de Geometrie en Grec, &c.
759			Didier va à Rome, & confere avec le Pape. Oſulfe regne dans la Northumbre. Conſtantin fait la guerre contre les Bulgares. Aufric eſt fait Roy de Kent cette année ou la ſuivante.
760			Ethelvald Molon ſuccede à Oſulfe dans la Northumbre 760. Pepin conduit ſon armée en Aquitaine pour ranger dans le devoir le Duc Guaifre, qui en vient aux ſoûmiſſions, obtient la paix, & donne des oſtages.
761			Guaifre ayant violé ſon ſerment, & ravagé la Bourgogne, Pepin retourne dans l'Aquitaine, y mene avec lui ſes enfans Charles & Carloman, prend Bourbon, Clermont, &c.
762			Pepin prend Bourges, Toüars, &c.
763			Il porte encore ſes armes dans l'Aquitaine & s'avance juſques à Cahors. Les Bulgares ſont vaincus par Copronyme qui perſecute toûjours les Catholiques & principalement les Moines. Grand Hyver : la gelée commença à Conſtantinople dés le premier d'Octobre & dura juſqu'au mois de Février de l'an 764. la mer gela

Carloman mourut à Vienne en Dauphiné 11.

751 Vers ce temps-là Gaidulfe ayant obtenu l'Abbaye de Glanfeüil ou de saint Maur, en chasse les Religieux, brûle ou jette dans la riviere la plûpart des papiers & des titres, & ruine ce monastere 189.

Saint Valfroy fonde Palatiole en Italie & en est fait Abbé 55.

756 Le bien-heureux Fulrad bâtit en divers temps des monasteres en Alsace qu'il soûmit à l'Abbaye de saint Denis, dont il avoit la conduite 204.

Mort de Victerbe Evesque & Abbé de saint Martin de Tours 193 & du bien-heureux Vandon qui avoit esté Abbé de saint Vandrille 172.

Vers ce temps-ci saint Othmar Abbé de saint Gal fut persecuté, calomnié, condamné dans un Synode & jetté en prison 138.

L'Abbaye de Novaleze située dans le Dioceſe de Maurienne & depuis dans celui de Turin, fut fondée ou rebâtie par Abbo Patrice 44.

757 Paschal Evesque de Coire commence le monastere de Case qui fut achevé par Victor son successeur, & eut pour premiere Abbesse Vespule 135.

Il y avoit encore des Stylites en Orient. Car on remarque qu'Habdalas augmenta les tributs imposez sur les Chrestiens, & qu'il en exigea mesme des Moines, des Reclus, & des Stylites qui demeuroient sur des colomnes. Hist Miscell an 17 Constantin.

Vers ce temps-ci Constantin persecuta cruellement les Religieux à cause qu'ils soûtenoient l'usage des Images sacrez. Entre ceux qui souffrirent e plus, en marque saint André Calybi e, & saint Etienne le Ieune Reclus du Mont saint Auxence en Bithynie Voyez la vie de S Estienne le 28. Novembre.

Saint Bobin Abbé du Monstier la celle fut Evesque de Troye sous le regne de Pepin. 214

758 Saint Pirmin mourut dans le monastere de Gamond ou Hornbach 131.

Edert Roy de Northumbre se fait Religieux 308

Les parens de saint Ludgere le mettent à Utrecht sous la Discipline de saint Gregoire 654.

En Orient Saint Platon se fit Religieux sous l'Abbé Theoctiste, &c. Edbert Bolland. 4. April.

759 Saint Othmar Abbé de saint Gal mourut en exil. Sidonius Evesque de Constance s'empara du monastere, mourut un peu aprés, & eut pour successeur dans son Evesché, & dans le monastere, Jean Abbé de Richenou 139.

Saint Bregwin est fait Archevesque de Cantorberi 273.

Argeric Abbé bâtit le monastere de saint Julien de Samos en Galice. 258.

L'Abbaye de saint Michel de Pedrosa au païs de la Rioxe subsistoit en ce temps-là 258.

760 Hemeric est fait Abbé du Mont-Cassin 15.

Le bien-heureux Celulfe (qui avoit esté Roy de Northumbre) mourut dans le monastere de Lindisfarne 308.

Pepin fonde l'Abbaye de Prom au Dioceſe de Treves 145.

Kero Moine de saint Gal traduisit en Allemand la Regle de saint Benoist 141.

761 Mort de saint Vvnebauld Abbé d'Heidenheim 115.

Gratien est fait Abbé du Mont-Cassin 15.

Benoist estoit Abbé de Joncels au Dioceſe de Beziers du temps de Pepin, qui lui accorda des Lettres de protection 248.

762 Hedde Evesque de Strasbourg affermit par sa liberalité l'établissement de l'Abbaye d'Ettenheim qu'il avoit rebâtie 145.

763 Le monastere de Ranzol subsistoit en ce temps-là au Dioceſe de Limoge & dependoit de celui de saint Yrier 239.

Fondation de Lauresheim au Dioceſe de Vorme 148.

Sainte Valpurge bâtit un monastere de filles à Heidenheim 1265

Jambert est fait Archevesque de Cantorberi 723.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
				aux environs de cette ville, & l'on pouvoit paſſer deſſus à pied ſec d'Aſie en Europe. *Vide Hiſt Miſcell. ad an* 23. *Conſtantin.*
764				Les François défont les trouppes de Guaifre en Languedoc, en Bourgogne & dans la Touraine. Ces victoires effrayent Remiſtan ſon oncle & le portent à implorer la clemence de Pepin à qui il promit d'eſtre fidelle.
				Synode d'Attigni.,
765				Pepin marche en Aquitaine, y fait le ravage, met en fuitte les Gaſcons : Pluſieurs monaſteres furent pillez. Alred regne dans la Northumbre.
766				Pepin ayant tenu ſon Parlement à Orleans va en Aquitaine, y fait le ravage, & oblige ainſi pluſieurs Seigneurs du païs à lui promettre obeïſſance.
				Froile tuë ſon frere Bimaram, & enſuite eſt aſſaſſiné par ſon autre Frere Aurele, ou par des factieux. Aurele eſt mis dans le thrône & l'occupa ſix ans & demi. *Marian. l.* 7. *c.* 6.
				Mort de ſaint Chrodegand Eveſque de Mets.
767				Synode de Gentili prés de Paris où l'on traita de la Proceſſion du ſaint Eſprit, & des ſaintes Images.
				Pepin prend Toulouſe, Albi, Limoges.
				Aprés la mort du Pape Paul, ou meſme un peu avant qu'il eut rendu l'eſprit, Toton Duc de Nepi place par force dans le ſaint Siege ſon frere Conſtantin qui n'eſtoit que laïque & qui fut ordonné par Georges Eveſque de Paleſtrine.
768	Eſtienne III. 5. Aouſt		Charles & Carloman	Toton ayant eſté tué, & le faux Pape Conſtantin chaſſé, on élut Eſtienne III. ou IV.
				Pepin va pour la derniere fois en Aquitaine, acheve de s'en rendre maiſtre, fait pendre Remiſtan qui s'eſtoit revolté. Guaifre fut tué par ſes propres officiers ou par les ſoldats, le Roy établit Loup Duc des Gaſcons.
				Aprés cette victoire Pepin tombe malade, il va faire ſes devotions en l'Egliſe de ſaint Martin de Tours, & vint enſuite à ſaint Denis où il mourut aprés avoir partagé ſes Etats à ſes enfans. Charles ou (comme l'on parle) Charlemagne eut la Neuſtrie, l'Auſtraſie, la Turinge, la Baviere, avec une partie de l'Aquitaine.
				Carloman eut l'autre partie de l'Aquitaine avec la Bourgogne la Provence, le Languedoc & la Suaube.
769				Synode Romain où il ſe trouva douze Eveſques de France l'on y fit un Decret pour le culte des ſaintes Images. On y caſſa ce qui avoit eſté fait par le faux Pape Conſtantin, & l'on y ordonna que nul ne ſeroit élu Pape, s'il n'eſtoit Preſtre ou Diacre Cardinal. *Tom.* 6. *Concil. pag.* 1722.
				Entre ces Eveſques on marque Heruſſe ou Hariolphe de Langres, ce qui fait voir qu'il ne s'eſtoit pas encore retiré dans le monaſtere d'Elvvangen.
770				Didier s'approche de Rome, & confere avec le Pape dans l'Egliſe de ſaint Pierre en apparence pour faire un traité de paix,

Hariolfe

764 Hariolfe Eveſque de Langres fonda le monaſtere d'Elvangen dans le territoire d'Auſbourg, & quelques années aprés quitta l'Epiſcopat, & ſe retira dans cette Abbaye 127.

Fondation de Leſſies en Hainault 158.

On transfere les Reliques de ſaint Auſtremoine dans l'Abbaye de Mauzac en Auvergne 244.

Saint Chrodegange ou Chrodegand Eveſque de Mets obtient du Pape Paul les corps de S. Gorgon, de ſaint Nabor, & de ſaint Nazare.

765 Les Eveſques & les Abbez du Synode d'Attigni firent entr'eux une ſocieté de prieres 207.

Les Reliques de ſaint Gorgon furent miſes dans l'Abbaye de Gorze, celles de ſaint Nabor dans le monaſtere de ſaint Hilaire ou de S. Nabor ſur la Moſelle, & celles de ſaint Nazare dans Lauresheim 148 212

Mort de ſaint Valfroy Abbé de Palaciole 35,

Pepin donne l'Ermitage de ſaint Goar à l'Abbé de Prom 146.

Martyre de ſaint Eſtienne reclus du Mont de ſaint Auxence qui ſouffrit à Conſtantinople le 28 Novembre, &c. Voyez ſes Actes.

766 Saint Virgile Abbé de ſaint Pierre de Saltzbourg eſt fait Eveſque de cette ville 121.

De ſon temps Gontier fonda ſaint Eſtienne d'Ottingen pour des Moines, & ce Prelat en dedia à l'Egliſe 121.

Mort d'Egbert Archeveſque d'Yorck : Elbert lui ſuccede 306.

Copronyme perſuade au faux Patriarche Conſtantin de renoncer totalement au Monachiſme, & pour ces effets de manger de la chair & de vivre dans les delices. Ut ex Monacho Stephanites efficeretur, perſuaſit, & carnibus veſceretur. *Hiſt. Miſcellan. l. 22. an 25. Conſtantin : ce qui montre que les Religieux eſtant faits Eveſques gardoient l'abſtinence, &c. Ce meſme Empereur ordonna que l'habit Monaſtique fut deshonoré & prophané dans la place publique ; Il bannit ce meſme Patriarche qui avoit tant de complaiſance pour lui & mit en ſa place Nicetas Eunuche.*

767 Mort de ſaint Emilien Abbé dans le Dioceſe de Bordeaux.

Heribert Abbé de Murbach (qui avoit déja eſté en Ambaſſade à Rome avec le Comte Dodon) y fut encore envoyé cette année par Pepin. *Annal. S. Nazar. ceu Lauresham.*

Copronyme ruine ou prophane les monaſteres : celui de ſaint Dalmace fut donné à des gens de guerre : ceux des bien-heureux Dius, de Calliſtrate & de Maxime furent détruits. Il fait mourir quelques Soldats ou Officiers de ſa maiſon qui avoient embraſſé la vie Religieuſe.

798 L'Abbaye de ſaint Emmeran de Ratiſbonne prit grand accroiſſement par la liberalité de Pepin & de Charlemagne du temps de Simbert Eveſque 123.

Angelram Religieux eſt fait Eveſque de Mets.

Le corps de ſaint Goar fut transferé par ſaint Lulle Archeveſque de Mayence dans l'Egliſe bâtie par Aſſeur Abbé de Prom 146.

Mort d'Edbert Religieux qui avoit eſté Roy de Northumbre 308.

769 Le corps de ſaint Othmar eſt porté au monaſtere de ſaint Gal 138.

Fondation d'Ottenburen au Dioceſe d'Auſbourg 127.

Lettres de Thaſſilon Duc de Baviere en faveur de l'Abbaye de ſaint Pierre de Bauzane au Dioceſe de Sabione ou de Seben 132.

Vers ce temps-là ſaint Ludger paſſa en Angleterre pour ſe rendre diſciple d'Alcuin 654.

Hunauld Duc d'Aquitaine qui s'eſtoit fait Religieux, quitte le Cloiſtre, & perit miſerablement 254.

770 Mort de ſainte Opportune Abbeſſe de Montreüil 181.

Le Bien-heureux Agilulfe Religieux de Stavelo, & enſuite Eveſque de Cologne eſt tué par des ſcelerats 153.

Ans de I.C.	Papes.	Empereurs.	Roys de France.	
				mais ce fut pour perdre Christophe, & Serge fidelles Officiers du saint Siege à qui l'on creva les yeux, &c. *Vide Anastas. in Steph.* 3.
				Bertrade mere de Charlemagne aggrée l'alliance de Didier dont la fille épousa Charlemagne contre le sentiment du Pape, mais l'année suivante ce Prince la repudia
771				Synode de Dingolving où l'on fit des Reglemens touchant la celebration du Dimanche, l'observance Monastique, &c. Et une societé de prieres pour les Morts.
				Le Roy Carloman mourut & fut enterré dans saint Remy de Rheims. Charlemagne devint ainsi Monarque & regna seul en France.
772	Adrien 10. Fev.			Premiere expedition de Charlemagne en Saxe Il y prit Fisburg, & fit abbatre l'Idole d'Irmensul qui estoit une Statuë de Mars, à laquelle les Payens avoient recours.
773				Charlemagne épouse Hildegarde dont il eut neuf enfans Il passe en Italie pour secourir le Pape contre Didier Roy des Lombards, & il assiege Pavie où ce Prince s'estoit retiré.
				Silo Sarrazin beau-frere d'Aurele fut fait Roy d'Asturie ou de Leon en 772. ou 773. & quelque temps aprés à la persuasion de sa femme, il associa au thrône Alfonse le Chaste fils de Froile.
774				Pendant le siege de Pavie Charlemagne va à Rome, y est reçu du Pape avec grand honneur, y celebre la Feste de Paſques, & augmente la donation faite à l'Eglise par Pepin Le Pape lui fit present du Code ou abbregé des Canons. Charles à son retour dans le camp prend Pavie, & envoye en France Didier, sa femme & sa fille
				Alred est chassé & la couronne de Northumbre donnée à Ethelred fils d'Ethevald.
775		Leon Chazare.		Charlemagne va en Saxe & défait en divers combats les ennemis qui furent obligez de se soumettre à lui, & de donner des ostages.
				L'Empereur Constantin, Copronyme meurt miserablement d'un charbon qui lui estoit venu aux cuisses protestant avec des cris effroyables, *qu'il avoit esté condamné à brusler tout vif d'un feu qui ne s'éteindroit point, & ordonnant que l'on eut à honorer la sainte Vierge Mere de Dieu, laquelle il avoit attaquée avec une haine si opiniastre. Hist. Misc. l. 22. sub finem.*
				Leon son fils lui succede.
776				La revolte de Rotgauld Duc de Frioul oblige Charles à passer en Italie. Aprés que ce rebelle eut esté pris & tué, le Roy alla en Allemagne & accorda la paix aux Saxons, à condition qu'ils se feroient Chrestiens : Plusieurs reçurent le Baptême.
				Leon associe à l'Empire son fils Constantin qui fut couronné le jour de Paſques.
				La seconde année de Leon, Telerie Prince de Bulgarie vint à Constantinople, épousa une parente de l'Imperatrice Irene & fut baptizé.
777				Charles aprés avoir tenu son Parlement à Paderborn alla en Saxe avec une grande armée. Plusieurs Saxons se firent baptiser. Les François bâtirent pour eux une Eglise. Vvitichind ne voulant se soûmettre au Roy ny reçevoir le Baptême, se retira en Normandie (*in partibus Normandiæ*) c'est-à-dire en Dannemark.

Vers ce temps-là Flavie Anſe femme de Didier fonda l'Abbaye de ſainte Julie de Breſſe 42.

Lachano Iraco Gouverneur d'une partie de l'Aſie Mineure, pour ſe rendre agréable a Copronyme perſecute les Moines & les Religieuſes. Il les fait tous venir dans un champ prés d'Epheſe, & les veut obliger à prendre l'habit blanc, & à ſe marier ſous peine d'avoir les yeux crevez, & d'eſtre envoyez en exil. Pluſieurs demeurerent fermes dans leur devoir, & meriterent la qualité de Martyrs: Mais pluſieurs auſſi ſuccomberent à la tentation & periront. Hiſt Miſcel. l. 22.

771 Opportun Abbé de Manſée, Volbert de Nider-Altaich, Adalbert de Tegernſée & dix autres Abbez ſe trouverent au Synode de Dingolving 132.

Poto eſt fait Abbé du Mont-Caſſin 15.

Saint Sturme traitte la paix entre Charlemagne, & Thaſſilon Duc de Baviere 94.

En Orient Lachanodraco vend tous les monaſteres du pays, dont il eſtoit Gouverneur. Il en vend auſſi les vaſes ſacrez, & les autres biens, & en envoye le prix à l'Empereur. Il bruſle les Livres Monaſtiques, les Ouvrages des SS. Peres, & les ſaintes Reliques. Il tuë, aveugle, ou du moins bannit un grand nombre de Religieux; & enfin il n'en laiſſa pas un ſeul dans ſa Province. Miſcell. l. 23.

772 Saint Villehade paſſe d'Angleterre dans la Friſe, & y preſche l'Evangile 150.

Quelques-uns mettent en cette année la mort de ſainte Liobe, Abbeſſe de Biſchofhaim 104. & de ſainte Amalberge Religieuſe de Flandre 154. ſelon d'autres ſainte Liobe mourut ſix ou ſept ans aprés.

773 Saint Virgile dedie l'Egliſe de ſaint Rupert, & y transfere le corps du Saint 122.

Saint Adalard fils de Bernard frere du Roy Pepin ſe fait Religieux à Corbie 482.

774 Charlemagne au retour d'Italie aſſiſte à la Dedicace de l'Egliſe de Laureſheim 148.

Merole Religieux d'Evron & grand Vicaire du Mans eſt fait Eveſque de cette ville 192.

Saint Benoiſt (depuis Abbé d'Aniane) ſe fait Religieux dans l'Abbaye de ſaint Seine en Bourgogne 343.

775 Arichis Duc de Benevent bâtit dans cette ville le monaſtere de ſainte Sophie pour ſa ſœur & le comble de graces 22.

Saint Siacre fondateur & Abbé de ſaint Pons prés de Nice fut fait Eveſque de cette ville 247.

Saint Adalard ſortit de Corbie & alla au Mont-Caſſin, mais il n'y demeura pas long-temps, & fut obligé de revenir en France 482.

Le Pape Adrien rebâtit en divers temps quelques monaſteres, & repara celuy de ſaint Anaſtaſe qui avoit eſté brûlé 6.

Quoique Leon fut de la Secte des Iconoclaſtes, il ne perſecuta point d'abord les Catholiques, il favoriſa meſme les Religieux, & choiſit les plus dignes pour les placer dans les Sieges Metropolitains. Hiſt. Miſcellan. l. 23.

776 Mort de ſaint Gregoire Abbé de ſaint Sauveur d'Utrecht 85.

Saint Theodulphe Eveſque & Abbé de Lobes mourut, & eut pour ſucceſſeur le bien-heureux Anſo qui lui avoit dedié les vies de ſaint Urſmar, & de ſaint Ermes 157.

Richbold Abbé de Mitlac eſt fait Archeveſque de Treves.

Leonin General d'armée ſe fit Religieux en Italie du temps du Pape Adrien 6.

777 Vers ce temps-ci la Reine Hildegarde repara & enrichit l'Abbaye de Kempten au Dioceſe d'Auſbourg: Thaſſilon Duc de Baviere bâtit Thierhaupten dans le meſme Dioceſe 127.

On dedia l'Egliſe du nouveau monaſtere de Chrems (ou Chremſmunſter) en Auſtriche 123.

Saint Vvilbauld viſite & transfere le corps de ſon frere ſaint Vvnebauld 115.

Theodemar eſt fait Abbé du Mont-Caſſin cette année ou l'année ſuivante, ſelon le Catalogue de Camille Peregrin 16.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
778				Le Roy passe les Pyrennées, prend Pampelune, & soûmet à son empire Huesca, Barcelone, Girone, &c. Mais comme il revenoit en France, les Gascons des Pyrenées attaquerent son arriere-garde dans la vallée de Roncevaux, & tuërent quelques-uns de ses Officiers & entre autres. Roland Gouverneur d'une partie de la Bretagne : ce qui a donné lieu à tant de Fables.
				Naissance de Loüis le Debonnaire fils de Charles & d'Hildegarde. Les Saxons se revoltent à la persuasion de Vvidichind, & font du ravage vers le Rhin, mais ils furent défaits par les troupes du Roy.
779				Charles tint son Parlement à Herstal & y publia un Capitulaire contenant 24 articles, dont les premiers regardent la Discipline Ecclesiastique ou Reguliere.
				Les Saxons font une irruption prés de Fulde, mais ils furent repoussez.
				Ethelred Roy de Northumbre fut deposé par ses Sujets qui mirent en sa place Elfuald fils d'Osulfe.
780				Le Roy va en Saxe, fait bâtir une Eglise à Paderborn, *& partage le pays entre des Evesques, des Prestres & des Abbez pour y habiter & y prescher l'Evangile.* Il marche en Italie pour secourir le Pape contre les Neapolitains appuyez des Grecs, & il passe l'Hyver à Pavie.
		Constantin & Irene.		Enbald élu Archevesque d'York envoye Alcuin à Rome pour prier le Pape de lui accorder le *Pallium*.
				Leon toûjours attaché à l'erreur des Iconoclastes persecute les Catholiques, met sur sa teste une couronne de pierres precieuses que l'on avoit donnée à la Cathedrale, & meurt de charbons qui lui vinrent autour de la teste. Constantin son fils âgé de dix ans lui succede sous la tutelle de sa mere Irene, qui fut aussi reconnuë pour Imperatrice
781				Charlemagne va à Rome avec sa femme & ses enfans & y celebre la Feste de Pasques. Carloman son fils fut baptizé par le Pape Adrien qui le nomma Pepin. Le Roy donna l'Italie à Pepin & l'Aquitaine à Loüis & ces deux jeunes Princes furent sacrez Rois par le Pape. Rotrude leur sœur fut fiancée à l'Empereur Constantin. Le Roy accorde à la priere des peuples que les Evesques n'iroient plus à l'armée comme ils faisoient auparavant. Thassilon Duc de Bavieres lui jure fidelité dans le Parlement tenu à Vormes & lui donne des Ostages. Vers ce temps-là le sçavant Theodulfe qui estoit veuf passa d'Italie en France.
782				Les Saxons ayant défait quelques troupes Françoises, & tué l'Ambassadeur du Roy & quatre Comtes, Charles va en leur païs, & en un mesme jour fait couper la teste à 4500. de ces rebelles prés de Verden.
783				Mort d'Hildegarde femme de Charlemagne, & ensuite de Bertrade mere de ce Prince. Hildegarde fut enterrée dans saint Arnoul de Mets. Le Roy va en Saxe, défait les rebelles dans deux Batailles, & à son retour à Vormes épouse Fastrade.
				Mauregat fils naturel d'Alphonse I. s'empare du thrône & regne en Asturie cinq ans & demi.

778 Elbert Archeveſque d'Yorx ſacre Eanbald pour remplir ſa place, & ſe retire dans un monaſtere 306.
Saint Lulle Archeveſque de Mayence bâtit l'Abbaye de Bleindeſtat 98.
Fondation du monaſtere d'Aſchau pour des Religieuſes par Hedde Eveſque de Straſbourg 145.
Mort du bien-heureux Ambroiſe Autpert Abbé de ſaint Vincent de Voltorne, dont l'on a un Commentaire ſur l'Apocalypſe 29.

779 L'Aſſemblée d'Herſtal ordonna des prieres publiques à cauſe de la famine. Les Religieux, les Religieuſes & les Chanoines furent obligées à reciter chacun trois fois le Pſeautier. *Monachi & & monachæ & canonici unuſquiſque Pſalterium trie.* L'on ne parloit point encore de Chanoinelles.
Mort de ſaint Sturme premier Abbé de Fulde 95. Et de Gundeland Abbé de Lauresheim 149.

780 Vers ce temps-là ſaint Haimon & ſaint Veremond freres bâtirent dans le Dioceſe de Milan l'Abbaye de Meda pour des Religieuſes. Ils embraſſerent auſſi la vie monaſtique 44.
Le Duc Gerard fonda une monaſtere prés de Treviſe 42.
Mort de ſainte Valpurge Abbeſſe d'Heidesheim 116.
Bertric Abbé de ſaint Pierre de Saltzbourg eſt fait Eveſque de cette ville aprés la mort de ſaint Virgile, & ne gouverna que peu de temps 122.
Saint Benoiſt aprés avoir demeuré cinq ans huit mois à ſaint Seine retourne en Languedoc 345.

Selon une autre Chronologie il y revint dés l'an 776. il fonda Aniane en 778. ſecourut les pauvres dans la famine de l'an 779. & bâtit l'Egliſe de ſaint Sauveur en 782 mais d'autres rapportent ces evenemens à d'autres années que nous marquerons dans la ſuite.

Saint Iean de Damas mourut vers l'an 780. âgé de cent quatre ans.

781 Fondation de l'Abbaye de ſaint Vincent d'Oviede en Galice:
Et de celle de ſainte Marie d'Obone en Aſturie 261.
Mort de Jean Eveſque de Conſtance qui eſtoit encore Abbé de Richenovv & de ſaint Gal, 782. Rupert lui ſuccede 139.

782 La guerre ne permettant point à ſaint Villehade de continuer ſes predications, il ſe retire dans le monaſtere d'Eternac & y demeure deux ans 151.
Milo Comte de Narbonne donne la terre ou monaſtere de Caunes à Anian Abbé de ſaint Jean & de ſaint Laurent 170.
Le monaſtere de Noſtre-Dame de Sobrade dans la Galice, ſubſiſtoit en ce temps-là 261.
Gilbert Eveſque de Tournai & de Noyon eſtant malade, ſe fit porter au monaſtere de ſaint Amand dont il eſtoit Abbé, y mourut, & y fut enterré.
783 Vvalton eſt fait Abbé de ſaint Gal aprés la mort de Rupert 139:
Mort de ſaint Hippolyte Abbé de Condat ou de ſaint Claude 230.
Vers cette année ſaint Ludger alla à Rome, & enſuite au Mont-Caſſin pour y apprendre la Regle de ſaint Benoiſt 655.
On dedia le monaſtere de Chymſée au Dioceſe de Saltzbourg: le Duc Thaſſilon qui l'avoit fondé, y donna pluſieurs terres 124.

Digitized by Google

Ans de I. C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.
784			

La revolte des Saxons engage encore le Roy à paſſer dans la Saxe. Charles ſon fils âgé ſeulement de huit ans, commande une partie des troupes, & défait les Vveſtphaliens ou Saxons Occidentaux, ainſi appellez pour les diſtinguer des *Oſtphales* ou Saxons Orientaux, & des Angariens qui demeuroient entre deux.

Paul Patriarche de Conſtantinople ſe demet de ſa charge, & ſe retire dans le monaſtere de Flore pour faire penitence de la connivence dont il avoit uſé envers les Iconoclaſtes. On met en ſa place Taraſe Secretaire de l'Empereur.

785

Charlemagne celebre la Paſques en Saxe, & tient ſon Parlement à Paderborn, il ſe rend maiſtre de tout le païs, & le reduit en Province. Vvitichind & Albion le reconnoiſſent auſſi pour Souverain, & le Roy eſtant en France dans le Palais d'Atigni, ils vinrent lui rendre leurs ſoûmiſſions, & ſe firent baptiſer.

Angelram Eveſque de Mets fit une nouvelle collection de Canons, mais il y meſla des extraits de fauſſes Decretales juſqu'alors inconnuës & fabriquées par un Eſpagnol ſous le nom d'Iſidore, & apportées d'Eſpagne en France par Riculfe depuis Archeveſque de Mayence.

Elipande Archeveſque de Tolede & Felix Eveſque d'Urgel renouvellent en quelque ſorte l'Hereſie de Neſtorius en ſoûtenant que Jeſus-Chriſt conſideré entant qu'homme n'eſtoit que le fils adoptif de Dieu.

Conſtantin & Irene envoyent au Pape un Ambaſſadeur avec leur profeſſion de Foy conforme à la doctrine Catholique.

786

Le Seneſchal Audulfe va par ordre du Roy en Bretagne, & range dans le devoir les rebelles. On découvrit auſſi la conſpiration des Turingiens. Le Roy paſſe en Italie pour s'oppoſer aux deſſeins ambitieux d'Arichis Duc de Benevent, qui avoit pris la qualité de Prince. Onerigea les Eveſchez de Minden & de Vverden en Saxe.

Theodulfe Eveſque d'Orleans publie ſon Capitulaire.

Gregoire Eveſque d'Oſtie & Theophilacte Eveſque de Todi Legats du Pape en Angleterre dreſſerent des Canons pour la Reformation de la Diſcipline qui furent reçus & ſouſcrits par Alfvold Roy de Northumbre, par Eanbald Archeveſque d'Yorc, par ſaint Gilbert d'Hagulſtad, &c. ſoit cette année ou l'année ſuivante

Kinevvlfe Roy d'Vveſtſex ayant eſté tué, Briectrich fut mis en ſa place. Il eloigna de la Cour Egbert Prince du ſang Royal dont le merite lui faiſoit ombrage. Egbert paſſe en France.

787

VII. Concile General tenu à Nicée, où il ſe trouva pour le moins 350 Eveſques avec deux Legats du Pape qui eſtoient Pierre Archi-Preſtre de l'Egliſe Romaine, & Pierre Preſtre, Religieux & Abbé de ſaint Sabas Saint Taraſe Patriarche de Conſtantinople y aſſiſta avec Jean & Thomas Preſtres & Religieux deputez des Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche, & de Jeruſalem. On y approuva le culte des ſaintes Images contre l'erreur des Iconoclaſtes. & l'on y fit des Canons pour la Diſcipline touchant l'élection, la capacité & l'ordination des Eveſques contre l'exaction des preſens; & l'alienation des biens des Egliſes & des monaſteres, contre les Clercs qui ne gardoient pas la modeſtie à l'égard des habits, ou qui ſe railloient de ceux qui en portoient de ſimples & de pauvres, contre ceux qui par intereſt entrepreneient de deſſervir deux Egliſes, touchant la prohibition des Livres des Iconoclaſtes, & pour la Diſcipline des Cloiſtres. Les Reli-

784 Einhilt qui eſtoit alors Abbeſſe de ſaint Sauveur de Milize au dioceſe d'Eieſtad donna ſon bien à ce monaſtere par un acte du 25. Mars de l'an 783 ou plutoſt de l'an 784. ſelon noſtre maniere de compter 117.

Mort du bien-heureux Fulrad Abbé de ſaint Denis 205.

Pierre Oldrade Archeveſque de Milan établit des Religieux pour déſervir l'Egliſe de ſaint Ambroiſe qui eurent pour premier Abbé le venerable Benoiſt 43.

785 Saint Benoiſt aprés avoir demeuré quelques années dans une ſimple cellule, fonde le monaſtere d'Aniane dans le dioceſe de Maguelone, qui eſtoit ſous la Metropole de Narbonne) 345.

Ethere Eveſque d'Oſme & Beat Abbé d'un monaſtere dans l'Aſturie, ſoûtiennent la verité Catholique contre la nouvelle Hereſie de Felix & d'Elipande 263.

Theodulfe Eveſque d'Orleans eſtoit Abbé de Fleuri avant l'an 786. 199.

Saint Vvillehade aprés avoir demeuré en retraite dans l'Abbaye d'Eternac va trouver Charlemagne à Etſbourg dans la Saxe, & appuyé de la faveur de ce Prince recommence à preſcher l'Evangile aux Payens 151.

Saint Vvilbauld Eveſque d'Eieſtat donne des terres à l'Abbaye de Fulde, où il y avoit un grand nombre de Religieux ſous la conduite de Baugulfe.

786 Gregoire & Theophylacte Legats du Pape Adrien paſſerent en Angleterre accompagnez de l'Abbé Vvigod homme de merite que Charlemagne avoit donné à Gregoire pour le ſervir dans ſa Legation Kenulphe regnoit encore dans l'Vveſtex quand ils y arriverent.

Selon le Capitulaire de Theodulfe, les Preſtres pouvoient envoyer leurs parens faire leurs études au monaſtere de ſaint Benoiſt ſur Loire 542. 546.

Manaſſes Abbé de Flavigni obtient des Lettres du Roy pour bâtir un monaſtere à Corbigni 225.

Paul Diacre qui demeuroit alors à la cour d'Arichis Duc de Benevent y écrivit quelques ouvrages 17.

Saint Vvilbauld mourut en 786. ou 787. 114.

Saint Ludger ſort du Mont-Caſſin, & retourne dans la Friſe 655.

Saint Suvibert eſt fait Eveſque de Vverden 681.

787 Le ſecond Concile de Nicée deffendit de bâtir à l'avenir des monaſteres doubles, c'eſt-à-dire deſtinez à ſervir de retraite à deux Communautez l'une d'hommes & l'autres de filles Il ordonna toutefois que les monaſteres doubles qui avoient eſté fondez ſubſiſteroient, & que l'on y vivroit ſelon la Regle de ſaint Baſile, & ſelon la Diſcipline établie par ce Saint qui ſans doute avoit pourveu à l'exacte ſeparation des deux ſexes: laquelle fut encore recommandee par le Concile. De ſorte que, quand les Religieux envoyeroient aux filles Regulieres (ὅσα πρὸς γυναῖκας,) ce qui ſeroit neceſſaire pour leur ſubſiſtance, ce qu'on leur porteroit, ſeroit reçu hors la porte par l'Abbeſſe accompagnée d'une ancienne Religieuſe μετὰ γεραιᾶς τινὸς μοναστρίας, où l'on voit que les ſervantes de Dieu ſont deſignées par les mots de *canonica* & de *monaſtria* ou *monacha*, car en ce temps-là il n'y avoit point en Orient de Communautez de Chanoineſſes. Le Concile fit encore d'autres Decrets pour la Diſcipline Religieuſe. Ce Thomas depute des Egliſes d'Orient eſtoit Abbé du Monaſtere de S. Arſene ſitué en Egypte au deſſus de Babylone. On y parla par occaſion d'une Image de S Anaſtaſe Religieux & Martyr, & les deux Legats atteſterent que cette Image, & le chef du Saint eſtoient à Rome dans le monaſtere qui lui eſt dedié. *Act.* IV. *pag.* 215.

Charlemagne alla par devotion au Mont-Caſſin & y accorda des Lettres de protection 19.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.

gieux y dirent leur avis par une grace que leur accorda le Concile. Sabas Abbé de Stude y requit le rétablissement des saintes Images. On y donna des benedictions à la memoire de saint Germain de Constantinople, de S Jean de Damas, & de George Evesque de Cypre deffenseurs des saintes Images. Concil. tom. 7. pag. 151. 387. 578.

Charlemagne ayant celebré à Florence la Feste de Noël vient à Rome, puis va à Capouë, & fait avancer des Troupes vers Beneven. Le Duc Arichis quitte cette ville & se retire à Salerne. Il fit sa paix avec le Roy & lui envoya pour ostages son fils Grimoald & sa fille Adalgise qui lui fut renvoyée un peu après, parce que le Roy se laissa flechir à ses prieres, ainsi que dit *Erchempert.* Arichis mourut cette année. Le Roy alla au Mont-Cassin, & ensuite à Rome où il passa la Feste de Pasques. Il en amena des Chantres, des Grammairiens & des Arithmeticiens & retourna en France. Estant vers Ausbourg, Thassilon, Duc de Baviere lui promit fidelité & lui donna son fils pour ostage.

Gregoire & Theophylacte Legats du Pape en Angleterre tinrent un Concile à Calchut, où leurs Decrets furent reçus & souscrits par Offa Roy de Merce, & par Jambert Archevesque de Cantorberi, par Hugibert Evesque de Lichfeld On dit que le Concile autorisa l'érection de l'Eglise de Lichfeld en Metropole qui estoit une grace que le Roy Offa avoit demandée au Pape, dequoy il n'est pourtant point fait mention dans les Canons du Concile, mais seulement dans le titre ou inscription.

788 Thassilon Duc de Baviere est accusé & convaincu d'infidelité dans le Parlement d'Ingelheim ; Il fut tondu, & eut permission de se retirer dans un monastere. Charlemage accorda pour Duc à ceux de Benevent Grimoald fils d'Arichis. On dit que ce fut à condition que ces Lombards se feroient razer la barbe, qu'il dateroient leurs Chartes, & marqueroient leur monnoye du nom du Roy, & qu'ils demoliroient les fortifications de Salerne *Erchempert. n.* 4.

L'Imperatrice Irene rompt l'alliance qu'elle avoit faite avec les François, & oblige son fils Constantin à épouser Marie Armenienne.

Elvvald Roy de Northumbre fut tué par Siegan l'an x. de son regne.

Cette année ou l'année suivante Vveremond le Diacre petit fils ou neveu d'Alphonse le Catholique succede à Mauregat & regne dans l'Asturie environ deux ans.

789 Capitulaire de Charlemagne fait à Aix la Chapelle pour la Discipline Ecclesiastique & reguliere. Il passe avec une armée dans le païs des Vilses qui habitoient entre l'Elbe & l'Oder, & les assujettit à sa puissance : Il fait son fils Charles Roy de Neustrie.

Broüillerie entre Constantin & Irene qui gouvernoit seule par l'entremise du Patrice Staurace.

Ofred fils d'Alred regne dans la Northumbre, mais un an ou deux aprés Ethelred (qui avoit esté deposé) fut mis en sa place.

Paul Diacre se fait Religieux au Mont-Cassin aprés la mort d'Arichis Duc de Benévent pour qui il dressa un Epitaphe. Il composa aussi l'Histoire des Lombards, où il reconnoist que dans le VII. siecle, les Reliques de saint Benoist furent transferées en France 17.

Saint Syacre Evesque de Nice mourut & fut enterré dans son monastere de saint Pons 247.

La mort de saint Lulle Archevesque de Mayence arriva la 32. année de son Episcopat : ce qui repond à l'an 786. ou 787. Il fut enterré dans l'Abbaye d'Hirsfeld, dont il estoit Fondateur 99.

Saint Villehade fut ordonné Evesque de Breme, & la Regle monastique fut établie dans la Cathedrale de Breme par ce Saint, ou par son Successeur 152.

Saint Theophane avoit esté marié & avoit gardé la continence avec sa femme. Aprez la mort de son beau-pere, il se fit Religieux, & sa femme Religieuse. Il bastit le monastere de Grand-Champ à huit lieues de Cysique & en eut la conduite. Ayant esté appellé au Concile de Nicée, il y alla revestu d'un sac ou cilice & monté sur une anesse, &c. Voyez sa vie à la teste de sa Chronologie ou dans Bollandus 12. Mars pag. 213. Saint Platon Abbé de Saccude monastere situé prés de Constantinople assista aussi au Concile. Ces Abbayes de Stude & de Saccude estoient Imperiales.

788 Thassilon se retira d'abord dans l'Abbaye de Gauresheim, ou dans celle de Fulde, mais on croit qu'ensuite il alla finir ses jours à Jumiege dan sle Diocese de Roüen : sa femme, ses deux fils, & ses deux filles entrerent aussi dans divers cloistres 122. 134.

Vers ce temps-là Arnon Archevesque de Saltzbourg dressa un Acte des donations faites à son Eglise, qui fut souscrit par plusieurs Religieux, &c. 122.

Gervold Evesque d'Evreux quitte l'Episcopat & est fait Abbé de saint Vandrille 468.

Le corps d'Elvvold Roy d'Vvestsex fut porté à l'Eglise d'Hagustald accompagné de quantité de Religieux, *cum magnis monachorum cuneis & clericorum cantilenis. Reg. Houeden.*

789 L'Article 77. de ces Capitulaires porte que les Cleres qui feignoient d'estre Moines soit par leur habit, ou parce qu'ils se donnoient ce nom, seroient rangez dans le devoir : en sorte qu'on les obligeroit à vivre en vrais Religieux, ou en vrais Chanoines, *ut vel veri monachi sint, vel veri canonici*, car on ne faisoit point alors de distinction entre la vie Clericale, & la vie de Chanoine, *qui ad clericatum accedunt, quod nos vocamus canonicam vitam.* Ibid. c. 73 Ce qui éclaircit & confirme ce que nous avons dit page 463. & ailleurs.

L'Article 80. ordonne que les Religieux suivront le chant Romain, dans la recitation de l'Office. Theodemar Abbé du Mont-Cassin, envoye à Charlemagne une copie de la Regle de saint Benoist, faite sur l'original du Saint, avec un memoire des usages de son monastere 16.

Testament du Patrice Abbé Fondateur de Novaleze.

790

Constantin est proclamé Empereur par l'armée. Il chasse Staurace & prend la conduite des affaires.

Louis Roy d'Aquitaine tient une assemblée à Toulouse les Ducs des Sarrazins du voisinage lui demandent la paix, & lui font des presens. Saint Guillaume est fait Comte de Toulouse.

Vers ce temps-là Pepin Roy d'Italie fit de nouvelles Loix pour les Lombards, & y marqua son zele pour le bon ordre des monasteres.

791

Charlemagne va dans la Baviere. Il fait faire des Litanies ou Prieres publiques, puis marche le long du Danube vers le pais des Huns, & y fait le ravage jusqu'à la riviere de Rab Ces Litanies estoient accompagnées de l'abstinence de la chair & du vin. On alloit nuds pieds à la Procession: Surquoy on peut voir la Lettre du Roy à la Reine Fastrade.

Concile de Narbonne pour les limites du Diocese.

Paulin Patriarche de Frioul y tint cette année, ou plutost trois ou quatre ans aprés un Concile, où l'on fit des Decrets touchant les mysteres de la sainte Trinité, & de l'Incarnation, & des Reglemens pour la Discipline. L'Heresie de Felix & d'Elipande y fut condamnée.

Alfonse II. surnommé le Chaste fils de Froile est associé par Veremond & regne en Asturie.

792

Pepin le Bossu fils de Charlemagne & d'Himiltrude conspire contre ce Prince, & pour punition de son crime est confiné dans un Cloistre.

Felix & Elipande soûtenoient toûjours leur fausse doctrine, mais Felix fut convaincu d'erreur dans le Synode de Ratisbonne, & mené à Rome où il abjura son heresie.

Constantin rappelle sa mere & lui donne part au gouvernement. Il est defait par les Bulgares: L'Astrologue Pancrace, qui lui avoit predit & promis la victoire, fut tué dans le combat.

Offred Roy de Northumbre fut tué & enterré dans le monastere de Tinemuth.

793

Alphonse Roy de Leon & d'Asturie remporte une grande victoire sur les Maures. *Marian. l. 7. 7.*

Felix retombe dans son Heresie y estant poussé par Elipande. Alcuin passe d'Angleterre en France, & enseigne les Lettres à la Cour.

Offa Roy de Mercie fait tuër le bien-heureux Ethelbert Roy d'Estangle qu'il avoit attiré à sa Cour pour lui donner en mariage sa fille Alfrede.

Alric Roy de Kent estant mort vers l'an 795. cet Estat fut fort affoibli. Ethelbert ou Egbert le gouverna deux ou trois ans Les Danois font une irruption en Angleterre & ravagent Lindisfarne Alcuin en parle dans sa Lettre à Edilred ou Ethelred Roy du païs, & dans une autre qu'il écrivit aux Religieux de Jarovv.

794

Concile de Francfort où l'Heresie de Felix & d'Elipande fut de nouveau condamnée, & où l'on fit des Reglemens pour la Discipline. Ce Concile improuva la decision du septiéme Concile de Nicée touchant le culte des Images, mais ce ne fut que par une erreur de fait, & parce que ces Prelats d'Occident ne connurent cette decision que par une mauvaise traduction Latine qui sembloit dire qu'on devoit déferer aux saintes Images l'adoration souveraine, & l'honneur de Latrie, au lieu que le septiéme Concile avoit seulement ordonné qu'on les reverereroit d'un culte Re-

Fondation de l'Abbaye de Charroux en Poitou 153.

Mort de ſaint Vvillehade premier Eveſque de Breme 152.

790 Saint Haimon & ſaint Veremond Fondateurs de l'Abbaye de Meda moururent vers ce temps-ci 44.

Charlemagne confirme l'établiſſement du monaſtere de ſaint Ambroiſe de Milan 41. & decide un different qui eſtoit entre l'Archeveſque de Beſançon, & l'Abbé de ſaint Claude touchant le Prieuré de ſaint Lupicin 230. Saint Angilbert ſe retira vers ce temps-ci dans le monaſtere de ſaint Riquier.

Saint Sol Ermite de Turinge, meurt dans ſa ſolitude 117.

Offa Roy de Merce confirme les donations que ſes ſujets avoient faites à l'Abbaye de ſaint Denis qui eſtoit alors ſous la conduite de Magenar 205.

791 Adelard Eveſque de Vvorceſtre (qui avoit eſté Abbé de Malmeſburi) ſuccede à Jambert dans l'Archeveſché de Cantorberi (en 791 ou ſelon d'autres en 794.) 274. Alcuin lui écrit une excellente Lettre touchant le devoir Epiſcopal. *Epiſt.* 28.

Itere Abbé de ſaint Martin de Tours fonde Cormeri 194.

Charlemagne eſtant à Vormes en Janvier confirme la fondation de Chremſmunſter.

Le Concile de Frioul defendit aux Religieuſes de ſortir de leurs monaſteres ſous pretexte de Pelerinage, & ordonna que les filles ou les veuves qui auroient promis à Dieu de vivre dans la continence, & qui pour marque de cet engagement auroient pris l'habit noir, ſelon l'ancien uſage, ſeroient tenuës d'accomplir leur vœu, quoyqu'elles n'euſſent point eſté conſacrées par l'Eveſque. *Ob continentiæ ſignum nigram veſtem quaſi religioſam, ſicut antiquus mos fuit in his regionibus, induta fuerint, &c* Can. 13.

792 Saint Benoiſt d'Aniane bâtit l'Egliſe de ſaint Sauveur l'an 14. ou plutoſt l'an 24. de Charlemagne, c'eſt-à-dire l'an 792. ou ſelon d'autres l'an 797 aprés quoy ſa communauté prit grand accroiſſement 347.

Utho Ermite demeuroit alors dans une ſolitude du Dioceſe de Pazzau, & y commença le monaſtere de Metten par la liberalité de Charlemagne 127.

Saint Angilbert alors Religieux de ſaint Riquier eſt envoyé à Rome, & y mene Felix d'Urgel qui y abjura ſon hereſie dans l'Egliſe de ſaint Pierre en preſence du Pape 475.

George Religieux & domeſtique de Taraſe Patriarche de Conſtantinople, écrivit ſa Chronologie depuis le commencement du monde juſqu'à l'an 1. de Dioclatien.

793 Pepin en punition de ſa conſpiration eſt tondu & relegué dans l'Abbaye de Prom, où il ſe fit Religieux 147.

Saint Angilbert eſt fait Abbé de ſaint Riquier aprés la mort de Symphorien.

Saint Benoiſt d'Aniane aſſiſte les pauvres dans la famine qui deſola cette année le Languedoc, & la Provence.

Martyre de ſaint Blaitmaic Abbé de Hi ou de Kolmkil 327.

La jeune Princeſſe Alfrede extremement affligée du meurtre de l'innocent Ethelbert quitte le monde, & ſe fait recluſe dans l'Abbaye de Croilant 300.

794 La Regle de ſaint Benoiſt eſt alleguée dans les 13. 14. 16. Canons du Concile de Francford qui regardent la Diſcipline Monaſtique. L'Abbé Anian alla au Concile de Francfort, & obtint de Charlemagne des Lettres en faveur de ſes deux monaſteres 369.

La Reine Faſtrade fut enterrée dans l'Abbaye de ſaint Alban de Mayence. Charlemagne envoye à Rome le ſaint Abbé Angilbert 476.

Quelques-uns] rapportent à d'autres temps les actions de ſaint Angilbert & pretendent qu'alors il n'eſtoit point encore, ni Religieux, ni Abbé, & qu'il ne ſe retira dans le Cloiſtre qu'en l'année 796.

Ans de I.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
				ligieux par rapport à leurs originaux, & non pas du culte de Latrie qui ne doit estre rendu qu'à Dieu, *Vide Aß. 7. Conc. VII. pag. 555.* La Reine Fastrade mourut à Francfort.
795	Leon III. 27. Dec.			Charlemagne conduit son armée dans la Saxe, & ravage le païs pour punir la perfidie des habitans. Hadumar est fait premier Evesque de l'Eglise de Paderborn fondée par ce Prince. Constantin ayant repudié & mis dans un Cloistre sa femme Marie, épouse Theodote : ce qui causa un grand trouble.
796				La nouvelle de la mort d'Adrien & de l'election de Leon estant venuë en France, Charlemagne envoya vers Leon Angilbert Abbé de saint Riquier. Ensuite le Pape envoya au Roy des Legats qui lui porterent les clefs *de la Confession*, c'est à-dire du tombeau de saint Pierre avec l'étendard de la ville de Rome. Après quoy Angilbert retourna encore à Rome pour y recevoir au nom du Roy le serment de fidelité des habitans, & y faire des presens à l'Eglise de saint Pierre. Charlemagne alla cependant en Saxe accompagné de ses enfans Charles & Loüis. Son autre fils Pepin passa le Danube avec une armée, occupa le Palais Royal des Avares ou Huns, & y trouva un threſor qu'il envoya à son pere. Arnon Evesque de Saltzbourg fut destiné pour prescher l'Evangile aux Huns. *Alcuin ep.* 104. Ethelred Roy de Northumbre fut tué : Eardulf fut mis en sa place. Mort d'Offa Roy de Merce. Il eut pour successeur le jeune Egfrid son fils, à qui Alcuin addressa sa quarante-huitiéme Lettre. Egfrid mourut la mesme année, & laissa la couronne à Kenulfe.
797		Irene seule.		Zate Sarrazin qui s'estoit emparé de Barcelone rend cette ville à Loüis Roy d'Aquitaine qui assiegea celle d'Huesca. Charlemagne fait encore la guerre en Saxe. Felix soûtient opiniastrement son Heresie dans une Lettre à Alcuin qui la combattoit. Adelard Archevesque de Cantorberi va à Rome, & y obtient du Pape la revocation du Privilege accordé à l'Eglise de Lichfeld au prejudice de celle de Cantorberi cy-devant page 274. Irene fait crever les yeux à son fils Constantin qui en mourut.
798				Charlemagne punit les Saxons qui avoient tué ses Ambassadeurs. Ilduin est substitué à Addon son oncle qui estoit Archevesque de Lyon, mais avant que d'estre sacré, il renonça au monde & alla se faire Religieux à Lerins. On mit en sa place Leidrad. Arnon Evesque de Saltzbourg est fait Archevesque de la mesme ville. Paulin Patriarche de Frioul ; & Alcuin écrivent contre Felix. Kenulfe ravage le païs de Kent, & prend prisonnier le Roy Ethelbert ou Edberts Adelard Archevesque de Cantorberi tint un Concile à Bacanceld, pour maintenir la liberté des Eglises & des monasteres contre les entrepriſes des Laïques. Le Roy Kenulfe y assista.
799				Concile Romain ou Felix fut de nouveau condamné. Horrible conspiration de Paschal & de Campule qui attaquerent le Pape

Alcuin fut fait Abbé de Ferriere 437. Il écrivit la vie de ſaint Vvilbrod & la dedia à Beornred Archeveſque de Sens, & Abbé d'Eternac 60.

On peut auſſi rapporter à ce temps-ci ou à l'année ſuivante ſa Lettre aux Religieux de Jarovv, où il les exhorte à remplir leurs devoirs, & leur conſeille de faire ſouvent lire en Anglois la Regle de ſaint Benoiſt dans leur Chapitre, afin que tous ceux de la Communauté la puiſſent entendre. *Alcuin. Ep.* 49.

795 Charlemagne & Loüis le Debonnaire fondent à Bourges le monaſtere de ſaint Laurent pour des Religieuſes dont la premiere Abbeſſe fut la bien-heureuſe Eufraſie 253.

Raddon eſt fait Abbé de ſaint Vaſt d'Arras. Il en rebâtit l'Egliſe & pria Alcuin d'écrire la vie de ce Saint. Alcuin lui addreſſa cet ouvrage, & dans ſon Epiſtre il le qualifie ſon fils *filio Radoni Abbati* 643.

Saint Ludger bâtit le monaſtere de Vverden au Dioceſe de Cologne 655.

Vers ce temps-ci André fut fait Abbé de Palatiol : Il a écrit la vie de ſaint Valfroy Fondateur de ſon monaſtere 56.

Saint Theodore Religieux de Stude & ſaint Platon Abbé de Saccude (quoique parens de Theodote) improuverent hautement ſon mariage, &c. Hiſt. Miſcell. l. 23. an 6. Conſtant.

796 Giſulfe ſucceda à Theodemar dans l'Abbaye du Mont-Caſſin l'an 795. ou 797.

Saint Adalard Abbé de Corbie, va en Italie en 796. ou 797. par l'ordre de Charlemagne pour aſſiſter de ſes conſeils, ſon fils Pepin qui regnoit dans ce païs 483.

Alcuin fut fait Abbé de ſaint Martin de Tours aprés la mort d'Ithere arrivée vers ce temps-ci.

Saint Suvibert qui eſtoit Eveſque de Vverden bâtit Amarbaric dans ſon Dioceſe pour des Moines Hibernois, dont le premier Abbé fut ſaint Patto. L'on ne ſçait pas en quelle année il fit cet établiſſement 638.

Fondation de ſaint Vincent de Fiſtoles en Eſpagne 267.

797 Saint Benoiſt Abbé d'Aniane ſoûtient la doctrine Catholique contre l'Hereſie de Felix 348.

Vers la fin du huitiéme ſiecle ſaint Namfaſe ſervoit Dieu prés de Marcillac, dans le Dioceſe de Cahors 238.

Vers ce meſme temps ſaint Nicephore qui avoit eſté Secretaire de l'Empereur Conſtantin, baſtit un monaſtere, & s'y retira ſans toutesfois prendre l'habit de Religieux.

798 On attribuë à Charlemagne la fondation des Abbayes de ſaint Cugat, de ſaint Felix de Guixoles, de ſaint Eſtienne de Banioles, de ſainte Marie d'Amer en Catalogne, & de ſainte Marie d'Arles, dans le Rouſſillon 278.

Saint Benoiſt d'Aniane bâtit Celleneuve dans le territoire de Toulouſe 360.

Il envoye de ſes Diſciples à l'Iſle-Barbe prés de Lyon, & Alcuin leur écrit en 798. ou 799. avant que Leidrad eut eſté ſacré Archeveſque de Lyon 590.

Fondation de l'Abbaye de Vvinchelcombe par Kenulfe Roy de Merce. Le jour de la Dedicace ce Prince donna la liberté à Elbrit ou Edbert Roy de Kent (comme dit Guillaume de Malmeſbury folio 13.) Simeon de Durham & Roger aprés lui marquent au contraire que le Roy de Merce fit arracher les yeux & couper les mains à Edbert.

799 Harpsfeld page 138. & M. du Cheſne page 301. ont ſuivi Malmeſbury.

Les trois principales Egliſes de l'Abbaye de ſaint Riquier furent dediées en l'an 798. & 799.

Ans de I. C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.
			Leon & le laiſſerent demi-mort ſur la place. Ils le traînerent dans le monaſtere de ſaint Eſtienne (fondé par le Pape Paul,) & enſuite dans celui de ſaint Eraſme. Leon s'échappe, va à Spolette, ſort d'Italie, vient à Paderborn où il fut reçu avec grand honneur par Charlemagne. Enſuite il revint à Rome.
			Felix abjure ſon Hereſie à Aix la Chapelle, il fut depoſé & relegué à Lyon.
			Synode de Ratiſbonne touchant les Choreveſques tenu cette année ou plutoſt en 805.
			Synode de Finchal ou de Pincanhalt, tenu par Eanbald Archeveſque d'Yorck pour la Diſcipline, l'an 3 de Kenulfe, c'eſt-à-dire en 798. ou 799.
800		Charlemagne Empereur d'Occident.	Charlemagne celebre la Feſte de Paſques dans l'Abbaye de ſaint Riquier, puis il va à Roüen, au Mans, à Tours, à Orleans, à Paris. Il retourne à Aix la Chapelle, va à Mayence, puis à Rome où il fut couronné Empereur le jour de Noël par le Pape. Zacharie Preſtre & deux Religieux nouvellement venus d'Orient, preſenterent à Charles les Clefs du Saint Sepulchre, & un étendard de la part du Patriarche de Jeruſalem, & du Calife Aaron.
			Zate s'eſtant revolté les François aſſiegerent Barcelone.
			Loüis Roy d'Aquitaine prit Lerida.
			Vers ce temps-ci l'on tint un Concile à Cliff touchant le monaſtere de Cotham.

NEUVIE'ME SIECLE.

801	Leon III.	Charlemagne en Occident. I. Irene, Auguſte en Orient.	Charlemagne 34.
			LE Roy va à Spolette, à Ravenne, à Pavie, & fait publier quelques nouvelles Loix pour les Lombards.
			Grand tremblement de terre en Italie; ce qui donna ſujet au Pape Leon d'inſtituer à Rome les Rogations déja établies en France *Sigonius*.
			Barcelone fut priſe par les François cette année ou ſelon d'autres en 807.
			Vers ce temps-ci Egbert revint de France & regna dans l'Weſſex aprés la mort de Brictrid.
802	Nicephore.		Nicephore s'empare de l'Empire d'Orient & relegue Irene à Leſbos, où elle mourut environ un an aprés. Elle fut enterrée dans un monaſtere qu'elle avoit bâti dans une des Iſles appellées premieres ou du Prince.
			Aſſemblée ou Synode d'Aix la Chappelle où l'on fit ſerment de fidelité à l'Empereur Charles.
			Saint Ludger eſt fait Eveſque de Mimigardevord, ou de Munſter, & y établit un monaſtere de Chanoines. *Monaſterium ſub regula canonica.*
803			Concile de Cliff en Angleterre où l'Egliſe de Cantorberi fut retablie dans ſa premiere dignité, & où l'on fit auſſi un Reglement pour la liberté des monaſteres l'an ſeptiéme de Kenulfe Roy de Merce.
			Nicephore envoye des Ambaſſadeurs à Charlemagne : le Patrice Bardanes eſt proclamé Empereur contre ſon gré, mais environ deux mois aprés, il quitta les marques de cette dignité & ſe fit Religieux dans un monaſtere qu'il avoit bâti. Nicephore contre la parole qu'il lui avoit donnée, lui fit crever les yeux. Staurace fils de Nicephores fut couronné Auguſte par ſaint Taraſe.
804			Les Saxons ſe ſoûmettent tous à l'Empire de Charlemagne &

Ans de J.C.

Il y avoit trois cens Religieux dans ce monaſtere. On y celebroit du moins trente-deux Meſſes chaque jour 476.

Saint Benoiſt d'Aniane aſſiſta au Synode tenu à Urgel pour la conviction & la converſion de Felix qui alla enſuite abjurer ſon hereſie à Aix la Chapelle 348.

Atto Eveſque de Saintes confirma cette année la fondation de l'Abbaye de Noaille 397.

On bâtit à Sens les deux petits monaſteres de ſaint Maximin, & de ſaint Hilaire pour des Religieuſes 575.

Fondation de l'Abbaye d'Ambronai ou d'Ambornai au Dioceſe de Lyon, par ſaint Barnard du Bernard 611.

Paul Diacre Religieux du Mont-Caſſin, mourut vers la fin du huitiéme ſiecle 18.

800 Alcuin écrit la vie de ſaint Riquier & la dedie à Charlemagne, qui avoit celebré la Paſques dans le monaſtere du Saint 475.

Mort de Tilpin Archeveſque de Reims & Abbé de ſaint Remy 209.

Le Roy eſtant à Tours donna des lettres de protection pour Cormeri à la priere d'Alcuin 194.448.

Alcuin écrit quatre Livres contre Elipande & les dedie à Leidrade Archeveſque de Lyon, à Nefride de Narbonne, & à ſaint Benoiſt d'Aniane 437.

Adelard Archeveſque de Cantorberi cede les monaſteres de Cotham & de Pechanege, à l'Abbeſſe Cynedrithe & en échange reçoit des terres.

Societé de prieres entre les Religieux de ſaint Gal & de Richenovv 140.

Vitolio Abbé fonde ſaint Martin de Mena en Eſpagne 834.

NEUVIE'ME SIECLE.

801 SAint Salve a eſté Religieux du Mont-Caſſin dans le 8. ou 9. ſiecle 770.

Infroy ou Sonfroy eſtoit alors Abbé de la Graſſe au Dioceſe de Carcaſſonne, comme il paroiſt par des Lettres de Charlemagne. On dit qu'il y avoit cent Religieux dans ſa Communauté 248.

Saint Aldric eſtoit Religieux à Ferrieres dés le temps d'Alcuin 577.

Il y a des actes de donations faites au monaſteres de Vverden où ſaint Ludger eſt qualifié ſimplement Abbé *Bolland 26. Mart.*

Eda Duc de Northumbre qui s'eſtoit fait Religieux mourut dans le monaſtere qu'il avoit fondé 310.

802 Les Abbez & les Religieux qui ſe trouverent dans l'aſſemblée d'Aix la Chapelle, firent lecture de la Regle de ſaint Benoiſt pour travailler à la reforme. Il paroiſt par un Capitulaire de Charlemagne publié cette année, que ce Prince vouloit que les Religieux gardaſſent une exacte & forte obſervance. *Monachi autem ut firmiter ac fortiter ſecundum Regulam vivant* 338.

On voit les noms de pluſieurs monaſteres dans la Charte accordée par ce Prince à Franco Eveſque du Mans 489.

Vers ce temps-ci Leidrade Archeveſque de Lyon repara l'Iſle-Barbe, ſaint Pierre de Lyon, &c. 598.

Raban alla étudier à Tours ſous Alcuin 694.

Saint Ludger Abbé de Vverden fut fait Eveſque de Munſter 655.

Baugulfe Abbé de Fulde quitte ſa charge : Ratgar luy ſuccede 687.

803 Alcuin écriuit aux Freres de ſaint Ludger, c'eſt-à-dire aux Moines de Vverden avant l'an 804 & il les exhorta à ſe bien acquiter des devoirs de leur profeſſion. *Alcuin Ep.* 64.

Vers ce temps-ci ſaint Bernard ſe fit Religieux à Ambornai 612.

Le Comte Teydon bâtit Crudas ou Cruas dans le Vivarez 374.

Recho Abbé de Gregorienthal fut fait Eveſque de Straſbourg 725.

Mort de ſaint Anſelme Abbé de Nonantule 42.

Les Abbez de chaque Dioceſe ſouſcrivirent aprés leurs Eveſques dans le Concile de Cliff.

Taraſe Patriarche de Conſtantinople abolit les monaſteres doubles, & eloigna les maiſons des Religieuſes de celles Religieux. Bolland 13. *Mart. n.* 22.

804 Vvlfred eſt fait Archeveſque de Cantorberi, aprés la mort d'Adelard 846.

Mort d'Alcuin qui avoit eſté Abbé de ſaint Martin de Tours, de Cormeri, de Ferrieres, de ſaint

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France

ce Prince finit ainſi la guerre de Saxe qui avoit duré trente-trois ans.

Le Pape Leon vint en France, & fut reçu à Reims par le Roy; Il alla en Baviere, & repaſſa en Italie.

805

Charles fils de Charlemagne fait la guerre aux Bohemes qui eſtoient encore Idolatres, & outrageoient les Huns alors Chreſtiens.

Le Roy fait publier quelques Ordonnances à Thionville.

Baldred ſuccede à Cuthred dans le Royaume de Kent.

806

Charlemagne partage ſes Etats entre ſes trois enfans Charles, Pepin, & Loüis qui lui eſtoient nez d'Hildegarde. Il donna à Loüis l'Aquitaine, &c. à Pepin l'Italie, la Baviere, &c. à Charlemagne de la France, la Thuringe, &c.

Mort de Grimoald Duc de Benevent qui eut pour ſucceſſeur un autre Grimoald.

Saint Nicephore eſt fait Patriarche de Conſtantinople après la mort de ſaint Taraſe.

807

Le Calife Aron & Thomas Patriarche de Jeruſalem envoyerent des preſens à Charlemagne & entr'autres choſes un Horloge, dont on peut voir la deſcription dans Reginon.

Les Reliques de ſaint Cyprien furent transferez à Arles & delà à Lyon.

Concile de Saltzbourg touchant les Dixmes.

808

Joſeph Archeveſque de Theſſalonique, le ſaint Abbé Theodore ſon frere, & ſaint Platon refuſent de communiquer avec ſaint Nicephore Patriarche, s'il ne ſe ſeparoit de Joſeph Preſtre qui avoit eſté le Miniſtre du mariage de Conſtantin avec Theodore.

Eardulf Roy de Northumbre ayant eſté chaſſé par ſes ſujets vient en France & de là va à Rome. Il fut retabli dans ſon Royaume l'année ſuivante.

809

Conciliabule de Conſtantinople en faveur de Joſeph Preſtre. Joſeph de Theſſalonique, ſaint Theodore & ſaint Platon furent bannis. Theodore écrit contre ce faux Concile. *Baron.*

Synode d'Aix la Chapelle où l'on traitta de la Proceſſion du ſaint Eſprit; & de l'addition (*Filioque*) au Symbole, laquelle eſtoit en uſage en France.

810

Conference entre le Pape & les Ambaſſadeurs de Charlemagne touchant cette addition.

Pepin Roy d'Italie ſe rendit Maiſtre d'une bonne partie des terres des Venitiens, & mourut à Milan. Il fut enterré dans ſaint Zenon de Verone.

Mort de Godefroy Roy des Danois ou Normans: ſon neveu Hemming lui ſuccede & fait la paix avec la France.

Loüis Roy d'Aquitaine prend Tortoſe.

Joſt, de ſaint Loup de Troye : & s'en eſtoit demis pour aller pratiquer la Regle de ſaint Benoiſt à Fulde, mais le Roy ne voulut point que ce grand homme ſortit de France : Fridugis lui ſucceda dans ſaint Martin & dans Cormeri : Sigulfe dans Ferrieres : Varembauld dans ſaint Joſt 440.

Vazzo Abbé de Mithlac eſt fait Archeveſque de Treves 619.

Saint Guillaume Duc d'Aquitaine, fonde Gellone ou ſaint Guillem dans le Dioceſe de Lodeve 362.

Saint Leon Pape repara les Monaſteres de ſaint Eſtienne, de ſaint Martin, &c. 784.

805 Saint Benoiſt d'Aniane rétablit l'Abbaye de Menat 349.

Saint Guillaume fonde Caſeneuve au Dioceſe d'Uzez 367.

Hermengauld Eveſque eſtoit Abbé de S. Michel ou Miel 626. Adalonge eſt fait Abbé de Lorch 716.

Saint Ludger bâtit Hermenſtad & le ſoûmit à Vverden 655.

806 Vvalton eſt fait Abbé de ſaint Denis aprés Fardulfe 528.

La terre d'Hebrone fut donnée au monaſtere de ſaint Bertin du temps de l'Abbé Nanthaire 647.

Aſſuer Abbé de Prom mourut vers ce temps-ci 631.

La Charte de Kenulfe ou Genulfe Roy de Mercie pour Croyland parle des miracles de S. Gutlac 858.

Saint Taraſe fut enterré dans un monaſtere des fauxbourgs de Conſtantinople qu'il avoit bâti du propre bien de ſa famille, (ſon corps fut transferé l'an 1018. dans S. Zacharie de Venize, où il y avoit alors deux cent Religieuſes. Conſtantin Chriſtianpo. Car du Cange pag. 190.) Saint Nicephore qui vivoit en habit de laique, dans un monaſtere qu'il avoit bâti ayant eſté élu Patriarche à cauſe de ſa pieté & de ſon grand ſçavoir, ſe fit revetir de l'habit monaſtique, & s'engagea à l'Obſervance de la Regle autant que ſa dignité le lui permettroit, puis receut les Saints Ordres & le jour de Paſque fut établi Patriarche. Bolland. 13. Mart. pag. 299. cecia quelque rapport à ce que firent en Occident deux ſaints Eveſques Rambert de Breme & Radbod d'Utrech.

Saint Bernard eſt fait Abbé d'Ambronai 602. & ſaint Anſegiſe de ſaint Germer 471.

807 Saint Benoiſt d'Aniane reforme l'Abbaye de ſaint Savin en Poitou 350.

Pepin Roy d'Italie & Rothalde Eveſque de Verone rétabliſſent l'Abbaye de ſaint Zenon 806.

Haiton Abbé de Richenou eſt fait Eveſque de Baſle 726.

Meginard Abbé de Tegernſée & d'autres Abbez aſſiſterent au Concile de Saltzbourg 749.

Engelbald ou George Allemand eſtois Abbé de Mont-olivet prés de Ieruſalem.

808 Saint Guillaume ſe fait Religieux à Gellone vers la fin de l'an 807. ou en 808. Loüis Roy d'Aquitaine donne des terres & des Egliſes à Gellone, par des Lettres où il fait mention de Guillaume Religieux 361. 364.

Ce Prince bâtit ſaint Pierre de Barcelone, pour une communauté de filles 836.

Elephas eſt fait Abbé de ſaint Guillain 642.

Il y eut des guerres civiles entre les Sarrazins qui occupoient la Terre-Sainte. Les grands Ermitages de ſaint Cariton, de ſaint Cyriaque, de ſaint Sabas & les monaſteres de ſaint Euthyme & de ſaint Theodoſe furent ravagez & demeurerent deſerts. Hiſtor. Miſcell. l. 24.

809 Bernard Eveſque de Vvormes (qui avoit eſté Abbé de Vveiſſembourg) & ſaint Adalard Abbé de Corbie furent envoyez à Rome par Charlemagne pour conſulter le Pape, touchant la Proceſſion du ſaint Eſprit, & l'addition *filioque* au Symbole, & lui porterent une Lettre de ce Prince dreſſée par Smaragde Abbé de ſaint Miel 626. 484.

Saint Benoiſt bâtit Goudargues prés de Caſeneuve 360. l'Abbaye de Sauvigni ſubſiſtoit dés ce temps-ci 595.

Mort de ſaint Ludger Eveſque de Munſter 657. & de ſaint Symbert d'Auſbourg 748.

Raban enſeigne les lettres dans l'Abbaye de Fulde.

Saint Bernard Abbé d'Ambronai eſt fait Archeveſque de Vienne 612.

810 Smaragde écrivit les Actes de la conference tenuë à Rome, touchant la Proceſſion du ſaint Eſprit & les envoya au Roy 626.

Norfrid rétablit l'Abbaye de Donzere 374. 609.

Giſle Religieuſe ſœur de Charlemagne, mourut dans le monaſtere où elle avoit fait Profeſſion 521. 537.

Otger & Benoiſt ſe firent Religieux à ſaint Faron du temps de Charlemagne 553.

Ans de J. C.	papes.	Empereurs.	Rois de France.

Alphonſe le Chaſte Roy de Leon defait les Maures qui avoient fait une invaſion dans la Galice.

Vers ce temps-là Eanred fils d'Eardulf fut fait Roy de Northumbre, & regna trente-trois ans.

811 Teſtament ou ordonnance de Charlemagne touchant la diſtribution de ſon threſor. Onze Eveſques & quatre Abbez y ſouſcrivirent comme témoins.

Le Roy ordonna entr'autres choſes, de vendre ſa Bibliotheque & de donner le prix de ſes Livres aux pauvres. Il fait trois armées l'une contre les Linons qui habitoient au delà de l'Elbe, la ſeconde pour marcher en Pannonie, & la troiſiéme en Bretagne.

Charles fils aiſné du Roy mourut âgé de trente cinq ans. Le Roy envoye des Ambaſſadeurs à Conſtantinople, entre leſquels on masque Hatto Eveſque de Baſle.

Michel Curopalate. Nicephore meurt dans la guerre contre les Bulgares, Stauracе ſon fils & ſon Collegue y fut fort bleſſé. Michel Curopalate gendre de Nicephore eſt proclamé Empereur. Il ſe declare pour la Foy Catholique, & fait de grandes largeſſes, Stauracе qui eſtoit malade, entendant le bruit des acclamations ſe fit revetir d'un habit de Moine. Theophanie ſa femme ſe fit auſſi Religieuſe.

Saint Joſeph de Theſſalonique, ſaint Platon & ſaint Theodore furent rappellez d'exil.

812 Michel reçoit les Ambaſſadeurs de Charlemagne & en envoye au Roy. Tous ces Ambaſſadeurs vinrent enſemble en France. La paix ſe fit entre ces deux Princes. Charlemagne conſulte les Eveſques touchant les ceremonies du Bapteſme. Amalarius Archeveſque de Treves, Theodulphe d'Orleans, & d'autres traitterent ce ſujet.

Aſſemblée de Conſtantinople où l'on mit en queſtion, ſi dans le traité que l'on faiſoit avec les Bulgares, on conviendroit de ſe rendre reciproquement les fugitifs. Saint Nicephore Patriarche, & ſaint Theophane Abbé furent d'avis d'accepter cette condition : à quoy s'oppoſa ſaint Theodore de Stude, &c. *Baron.*

813 Michel quitte l'Empire, s'en va avec toute ſa famille aux Iſles appellées *du Prince*, & s'y fait Religieux avec ſa femme & les enfans.

Leon l'Armenien. Leon l'Armenien occupe le thrône, & eſt couronné. Il reçoit les Ambaſſadeurs François, ſçavoir Amalarius Archeveſque de Treves, & Pierre Abbé de Nonantule que le Roy avoit envoyez à Michel. Charlemagne aſſocie à l'Empire Louis ſon fils, & fait Bernard (fils de Pepin) Roy d'Italie. Ce fut par ſon ordre qu'on tint des Conciles à Reims, à Arles, à Châlon, à Tours & à Mayence.

814 Louis le Debonnaire en Occident. Charlemagne mourut à Aix la Chapelle le 28. de Janvier âgé de 72 ans. Il y fut enterré dans l'Egliſe qu'il avoit bâtie. Louis ſon fils qui eſtoit alors en Aquitaine, ſe rend à Aix la Chapelle & y tient ſon Parlement. Il envoie en Italie ſon neveu Bernard, ſon fils Lothaire en Bavieré, & ſon autre fils Pepin en Aquitaine.

Amalarius mourut au retour de ſon Ambaſſade.

815 Bernard Roy d'Italie range dans le devoir quelques Romains, qui s'eſtoient ſoulevez contre le Pape, & avoient ravagez des terres de l'Egliſe. Vinigiſe Duc de Spolete fut employé par Bernard pour appaiſer la ſedition.

Louis Empereur fait la paix avec Leon l'Armenien qui ſe

811 S. Angilbert Abbé de ſaint Riquier, Irmino Abbé de ſaint Germain des Prez, Fridugis Abbé de ſaint Martin de Tours, Adalunge Abbé de Laureſheim ſouſcrivirent au Teſtament de Charlemagne.

Mort du venerable Hardoüin Religieux de ſaint Vandrille 469.

Saint Grat Religieux Grec eſtoit en ce temps-là Eveſque d'Acuſt.

Saint Theodore eſtoit Abbé de Stude où l'on dit qu'il y avoit alors mil Religieux, dont pluſieurs s'occupoient à coppier des Livres. Dans la lxiii de ſes Exhortations Monaſtiques, il parle de 14. Chreſtiens Captifs qui aimerent mieux eſtre tuez par les Bulgares que de manger de la chair en Caréme.

812 Vers ce temps-ci Theodulfe Eveſque d'Orleans mit la Reforme dans l'Abbaye de ſaint Meſmin par l'entremiſe de ſaint Benoiſt d'Aniane qui y envoya vingt de ſes Religieux 542.

Jean Eveſque de Siſteron fonde le monaſtere de ſainte Marie de Baulis 374.

Saint Guillaume Religieux de Gellone (où de ſaint Guillem du Deſert) y mourut cette année ou un peu aprés 367.

Grimald eſtoit Abbé de Caſtres 375.

Riculfe Archeveſque de Mayence dedie l'Egliſe de Bleiſtad 68.

Vers ce temps-ci les Moines de Fulde preſenterent une Requeſte au Roy contre Ratgar leur Abbé 688.

Les Egliſes & les monaſteres de Ieruſalem & des environs demeurent deſerts ſous la cruelle domination des Sarrazins. Il y eut des Religieux qui ſouffrirent le martyre. D'autres ſe retirerent à Conſtantinople & y obtinrent pour retraite un des principaux monaſteres. Miſcell. l. 24.

813 Il eſt fait mention de la Regle de ſaint Benoiſt dans les Conciles de Reims, de Tours, de Châlon, de Mayence pour la reforme des monaſteres 339. 340. Le Concile de Mayence fut tenu dans le Cloiſtre de ſaint Alban : il s'y trouva trente Eveſques & vingt-cinq Abbez 340.

Premiere origine du monaſtere de ſaint George au Dioceſe de Conſtance 337.

Michel, Procopie ſa femme, Theophylacte & Nicetas leurs enfans n'embraſſerent pas ſeulement la vie monaſtique quant à l'habit, mais auſſi à l'égard de l'Obſervance (ὐ τῷ σχήματι μόνον, ἀλλὰ καὶ τῷ βίῳ.) Leon ne les laiſſa pas tous enſemble en un meſme lieu, mais les diſperſa en divers monaſteres. Nicetas qui eſtoit alors agé de quatorze ans, changea de nom & fut appellé Ignace. Un peu aprés on le fit Eunuche par l'ordre de l'Empereur Leon. C'eſt ce illuſtre ſaint Ignace, dont il ſera parlé ci-aprés.

Saint Platon qui avoit eſté Abbé de Sacce de, mourut & fut enterré dans le monaſtere de Stude. Saint Theodore ſon neveu a fait ſon eloge. Bollandus 4. April.

814 Leidrad Archeveſque de Lyon, ſe fait Religieux dans ſaint Medard de Soiſſons 592. Hilduin eſtoit Abbé de ſaint Denis, & obtint une Charte de Loüis le Debonnaire, le 1. Decembre p. 529.

Saint Adalard de Corbie eſt relegué à Nermonſtier 484.

L'Abbaye de ſaint Severin prés de Bordeaux, ſubſiſtoit en ce temps-ci.

Saint Benoiſt d'Aniane met des Religieux & un Abbé à Maſſai 350.

Hetti Abbé de Mithlac eſt fait Eveſque de Treves aprés Amalarius 629.

815 Vers ce temps-ci Haiſtulfe Abbé de Vveiſſembourg fut fait Archeveſque de Mayence 721.

Theodemir eſtoit Abbé de Pſalmodi 373.

Le Comte Begon rétablit le monaſtere de ſaint Pierre ou de ſaint Maur des Foſſez, & le donna à l'Abbé Benoiſt 535.

Ans de I.C.	Papes.	Empereurs.	Roys de France.
			voyant bien affermi dans le thrône se declara pour les Iconoclastes, & entreprit d'abolir les saintes Images.
			Saint Nicephore Patriarche fut chassé, puis rappellé & enfin renvoyé en exil. Saint Theodore & saint Nicolas tous deux du monastere de Stude, saint Nicetas Abbé de Medi es, S Theophane, Abbé de Grand-Camp furent aussi persecutez & bannis. *Baron. an 814. Bolland. 4. Febr. 3. April. 12. Mart.*
			Pendant la persecution saint Methodius Prestre, fut envoyé à Rome par saint Nicephore pour soûtenir sa cause.
816	Estienne V.		Estienne V. successeur du Pape Leon vient en France accompagné de Bernard, & est reçu par le Roy Loüis à Reims, où il couronna ce Prince & la Reine Irmingarde sa femme. Ensuite il repassa en Italie.
			Concile de Celchid en Angleterre.
			L'Empereur Leon persecute les Catholiques, & principalement les Superieurs des monasteres L'Imperatrice Marie veuve de Constantin qui avoit esté mise dans un Cloître, est bannie pour la Foy.
		S Paschal I.	
817			Loüis confirme & augmente les donations faites à l'Eglise Romaine par Pepin son ayeul, & par son pere Charlemagne : Il donna au saint Siege la ville & le Duché de Rome, Corse, Sardagne, &c On peut voir sa charte dans Baronius, & ailleurs.
			Concile d'Aix la Chapelle où l'on dressa une regle pour les Chanoines & pour les Chanoinesses. On y fit aussi des Statuts pour les Religieux. Aprés trois jours de jeûne & de prieres publiques, Louïs qui avoit trois fils, sçavoir Lothaire, Pepin & Louis, associe le premier à l'Empire, fait Pepin Roy d'Aquitaine, & Loüis Roy de Baviere. Bernard en ayant avis se revolte contre l'Empereur & ses enfans, & veut par force usurper l'Empire, *Chronic. Moiss.*
818			Bernard est abandonné des siens & mené à Loüis qui estoit alors à Châlon sur Saone. L'affaire de Bernard fut jugée à Aix la Chappelle. Pour punition de sa revolte il eut les yeux crevez, dequoy il mourut trois jours aprés. Anselme Archevesque de Milan & Vvlfold Evesque de Cremone complices de la conjuration furent releguez dans des monasteres. On imposa aussi cette peine à Theodulphe d'Orleans, mais il soutint toûjours qu'il estoit innocent. Loüis conduit son armée en Bretagne, & arreste la rebellion de ceux du païs qui avoient donné la qualité de Roy à leur chef Marmon. La Reine Irmingarde mourut à Angers.
819			Loüis épouse Judith fille du Comte Velfon, & tient son Parlement à Ingelheim. Il envoye des troupes contre Liudeuvic Duc de Pannonie qui s'estoit revolté. On rapporte à cette année ou à l'autre divers Capitulaires de Loüis. *Vide Capitul. Reg. Franc. edit. Baluz. p. 613.*
			Kenulphe Roy de Merce mourut vers l'an 819. & eut pour successeur son fils Kenelme que sa sœur fit tuër pour regner en sa place ; mais elle devint aveugle : Celulphe leur oncle entra dans le thrône.
820		Michel le Begue.	Quelques vaisseaux de Danois ou de Normans voulurent entrer dans la Seine, mais ils furent repoussez par les Gardes-Costes.
			Leon assistant la nuit de Noël à l'Office divin dans l'Eglise du Palais, fut tué par les Partisans de Michel le Begue, qui avoit esté condamné à estre brûlé aprés la feste. Michel ayant encore les fers aux pieds fut placé dans le thrône.
821			Lothaire fils de Loüis épouse Irmingarde fille du Comte Hugues.

L'Abbaye de Farfe avoit ſous ſa dependance des Egliſes & des monaſteres 790.
Mort de ſaint Gemini Religieux de Caſentin au Duché de Spolette.

816 Le Concile de Celchid fit un Decret touchant l'Election des Abbez & defendit d'aliener les biens des monaſteres 846.
Fondation de l'Abbaye de Brantome dans le Dioceſe de Perigueux par Pepin Roy d'Aquitaine.
Loüis le Debonnaire confirme le retabliſſement du Monaſtere de ſaint Pierre ou de ſaint Maur des Foſſes, le 2. ou 3. de ſon Regne. Verdon Abbé de ſaint Gal eut pour ſucceſſeur Gozbert 738.
Sigulfe Abbé de Ferriere cede ſa charge à Adalbert ſon Diſciple 582.
Le jeune Ignace vivoit fort regulierement dans ſa communauté, s'appliquant à l'étude de l'Ecriture & des ouvrages des Saints Peres, & ſouffrant avec une merveilleuſe patience l'extreme ſeverité de ſon Maiſtre, qui le traitoit fort durement pour complaire aux Iconoclaſtes (τῶ τότε εἰκονομαχοῦντι χαριζόμενος) on dit meſme que ce fut Leon qui le ſoûmit à la conduite de ce cruel Maiſtre Tom. 8. Concil. pag. 1259. & 1285.
817 Le Pape Paſchal avoit eſté Abbé de ſaint Eſtienne 784.
Saint Benoiſt d'Aniane : Joſuë Abbé de ſaint Vincent en Italie, Agiulfe de Solignac, Arnou de Nermontier, Apollinaire de Flavigni, Alve d'Andain ou de ſaint Hubert ſe trouverent à l'Aſſemblée d'Aix la Chappelle, où l'on dreſſa des Articles pour la Reforme des monaſteres 354.
Valcande Eveſque de Liege avoit déja rétabli Andain, & y avoit mis des Moines ſous la conduite d'Alve 636.
Saint Anſegiſe eſt fait Abbé de Luxeüil 619.
Toto Abbé d'Ottenburen, mourut en odeur de ſainteté 748.

818 Vers ce temps-ci le Bien-heureux Apollinaire fut fait Abbé du Mont-Caſſin aprés la mort de Giſulfe.
Ratgar Abbé de Fulde eſt depoſé : on met en ſa place le venerable Egil 689.
Vers ce temps-ci on dedia la nouvelle Egliſe de ſaint Guilain bâtie par l'Abbé Elephans 642.
Matmonoc Abbé de Landevence reçoit la Regle de ſaint Benoiſt 424.
On publia à ſaint Gal le Reglement pour la Reforme.
Saint Theophane Abbé de Grand Champ, que les Iconoclaſtes avoient mis en priſon, fut relegué dans une Iſle de Samothrace Pendant la perſecution ſaint Theodore Studite écrivit pluſieurs Lettres pour la defenſe de la foi, ou pour la conſolation des Catholiques, &c.
819 Dedicace de l'Egliſe de Fulde : on y fit la Tranſlation du corps de ſaint Boniface 1. Novembre 691.
Loüis le Debonnaire confirme le retabliſſement du monaſtere de Conques en faveur de l'Abbé Medrald 380.
Arnou Abbé de Nermontier fonde le Prieuré de Dée 399.
Einhart ou Eginald eſtoit Abbé de ſaint Bavon de Gand.
Vers ce temps-ci Fridugis fut fait Abbé de ſaint Bertin, &c. 648.
Fondation du monaſtere de ſaint Zacharie de Venize & de ſaint Servule. 805.
820 Saint Aldric Religieux de Ferrieres eſt ordonné Preſtre & établi Precepteur du Palais 577.
Saint Anſegiſe reforme Luxeuil & en rebâtit l'Egliſe 619.
Aigmar retablit l'Abbaye de Figeat 581. Jacob eſt élu Abbé de Cormeri 448.
Raban compoſe ſon traité du Kalendrier en 820. Indiction 13. 695.
Saint Theophane mourut en exil. Bolland. 12. Mart.

821 Saint Benoiſt d'Aniane mourut dans ſon monaſtere de ſaint Comeille d'Inde prés d'Aix la Chapelle 357.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.
			Theodulphe Eveſque d'Orleans eſtant en exil à Angers, compoſa l'Hymne *Gloria, laus, & honor*, que l'on chante le Dimanche des Rameaux, *l* 2. *carm* 3. Il y parle des Egliſes de cette ville *Plebs venit Albini ſanctæ hac de ſede Beati.* Saint Theodore & les autres exilez retournent à Conſtantinople.
812			Aſſemblée d'Atigni où Loüis temoigna du regret de la rigueur dont il avoit uſé envers Bernard, ſaint Adalard, & Vala, & fit de lui-meſme une penitence publique.
			Capitulaire ou Edit pour la Diſcipline de l'Egliſe.
			Lothaire fut fait Roy d'Italie, & il y alla accompagné de Vala & de Gerunge.
			Ebbes Archeveſque de Reims & Halitgar de Cambrai vont preſcher la Foy aux peuples du Nord.
			Concile de Cliff tenu (dit-on) l'an 812. Indiction 3 (leſquelles dates ne conviennent pas) Bertulfe ſucceſſeur de Kenulfe o Cenulfe Roy de Mercie ſe trouva à ce Concile.
813			Lothaire va à Rome où le Pape le couronna Roy de Lombardie & Empereur, le jour de Paſques. Il alla enſuite à Pavie & arriva à Francfort au mois de Juin.
			Naiſſance de Charles le Chauve fils de Loüis & de Judith.
			Michel le Begue perſecute les Catholiques.
814	Eugene II.		Vihormac Seigneur Breton ayant excité du trouble en Bretagne, Loüis alla avec une armée à Rennes (qui n'eſtoit pas alors de ce païs-là, mais ſeulement proche des limites.) Le Roy divisa ſes troupes en trois corps qui y firent le ravage, & punit ainſi les rebelles qui luy envoyerent des oſtages. Aprés cela Loüis vint à Roüen, & y reçut les Ambaſſadeurs de Michel & de Theophiles Empereurs d'Orient. Michel ayant parlé du culte des Images dans ſa lettre, le Roy ſouhaitta que l'on tint là-deſſus une conference, ce qui fut fait du conſentement du Pape cette année ou l'année ſuivante. L'aſſemblée ſe tint à Paris.
			Concile de Cliff où aſſiſterent Bernulfe Roy de Mercie, & Vvlfred Archeveſque de Cantorberi.
815			Loüis tint ſon Parlement à Aix la Chapelle, & envoya ſon fils Loüis en Baviere
			Egbert Roy d'Vveſtſex defit dans une bataille Bernulfe Roy de Mercie. Un peu aprés Bernulfe fut tué par ceux d'Eſtangle, & eut pour ſucceſſeur Iudecan. Les auteurs ne conviennent pas du temps auquel on doit rapporter ces evenemens.
816			Jeremie Archeveſque de Sens, & Jonas d'Orleans portent au Pape une collection des ſentimens des Saints Peres touchant les Images faite dans l'aſſemblée de Paris.
			Concile ou aſſemblée d'Ingelheim.
			Concile Romain pour la Diſcipline, dont les Canons ſont rapportez dans une autre aſſemblée par le Pape Leon IV.
			Heriold Roy de Dannemark & ſa femme furent baptiſez dans l'Egliſe de l'Abbaye de ſaint Alban de Mayence.
817	Valentin Gregoire IV.		Loüis eſtant à Compiegne au mois de Septembre reçut les Ambaſſadeurs de l'Empereur Michel, entre leſquels eſtoit l'œconome de l'Egliſe de Conſtantinople. Cet œconome donna à Hilduin Abbé de ſaint Denis, les ouvrages grecs attribuez à ce Saint.
			Les fils de Godefroy Roy de Dannemarx chaſſerent Heriold de ce païs-là.
			Amalarius Diacre (qui avoit fait en 817. la premiere partie de la

Saint Adalard eſt appellé d'exil & revient à Corbie 485. ſaint Hildeman ſon Diſciple eſt fait Evêque de Beauvais 514.

Saint Aldric eſt fait Abbé de Ferrieres : il alla à ſaint Amand pour y affermir l'obſervance 646. Claude de Turin envoya ſon Commentaire ſur l'Exode à l'Abbé Theodemir alors ſon ami, & deux ans aprés lui adreſſa un traité ſur le Levitique 544.

821 Vala Religieux de Corbie va en Italie pour aſſiſter de ſes conſeils, le jeune Lothaire Roy du païs 490. Il alla à Rome & en rapporta des Antiphonaires, comme dit Amalarius. *Prolog. de ordine Antiphon.*

On fit des Statuts pour maintenir la Diſcipline dans ſainte Croix de Poitiers 398.

La nouvelle Corbie fut fondée dans la Saxe en 822. ou 823. 661.

Raban ſuccede à Egil dans l'Abbaye de Fulde 695.

Fondation du monaſtere de ſainte Marie d'Aguilar en Eſpagne 844.

823 Saint Anſegiſe eſt fait Abbé de ſaint Vandrille ; il reforme & le rebâtit en partie 464.

Saint Adalard dreſſa vers ce temps-là des Statuts pour l'ancienne Corbie : il va viſiter la nouvelle en Saxe 491.

Folrad Abbé de Lob transfere le corps de ſaint Urſmar 641.

Haito ſe demet de l'Eveſché de Baſle & de ſa charge d'Abbé de Richenovv, dans laquelle il eut pour ſucceſſeur Erlebaud 726.

Saint Theodore Studite fut relegué dans une Iſle.

824 Loüis le Debonnaire, ſecond Fondateur de Glone ou de S. Florent le vieil y met pour Abbé Florbert qui avoit eſté en Italie par ſon ordre, & il donne des terres, & accorde ſa protection au monaſtere 426.

Le Comte Rorigon commence à rebâtir Glanfeüil ou ſaint Maur ſur Loire 427.

Jeremie Archeveſque de Sens bâtit un Prieuré de Neuvi en Aquitaine pour le monaſtere de ſaint Pierre le Vif 579.

Frotaire Eveſque de Toul & Smaragde Abbé de ſaint Miel vont à Mithlac, pour mettre d'accord l'Abbé & les Moines 628.

Viſions de Guetin Religieux de Richenou 726.

Saint Meinard s'y fait Religieux 731.

L'Abbé Theodomir qui avoit ſous lui 140. Religieux, blâme & reprend Claude de Turin qui vouloit abolir les ſaintes Images 544.

L'Abbaye de ſaint George en la Foreſt Noire fut achevée & dediée 737.

Mort de ſaint Nicetas Abbé de ſaint Serge de Medica en Bithynie. Bolland. 3. April.

825 Jonas Eveſque d'Orleans affermit la Reforme dans ſaint Meſmin par un privilege qui fut confirmé par le Roy 542.

Hilbold eſt fait Abbé de Nermontier par la demiſſion d'Arnoul 400.

Hilduin Abbé de ſaint Medard envoye à Rome pour obtenir le corps de ſaint Sebaſtien 518.

Valcand Eveſque de Liege accorde le corps de ſaint Hubert aux Religieux d'Andain 637.

On termina quelques affaires des monaſteres dans les Conciles tenus à Cliff 846.

826 Le Concile Romain ordonna que l'on n'établiroit point d'Abbé qui ne fut vertueux & ſçavant, & qui n'euſt eſté ordonné Preſtre 787.

Mort de ſaint Adalard Abbé de Corbie 487. Vala luy ſuccede dans l'ancienne Corbie 492. & Varin dans la Corbie de Saxe 516.

Les Reliques de ſaint Sebaſtien furent transferées de Rome à ſaint Medard de Soiſſons 516.

Saint Anſchaire Religieux de Corbie va prêcher la foy en Dannemark 608.

Otgar Abbé de Vveiſſenbourg eſt fait Archeveſque de Mayence 687.

L'Abbaye de Cuteclar prés de Cordouë ſubſiſtoit en ce temps-là 822.

Saint Theodore Studite mourut en exil. A la fin de ſes exhortations monaſtiques, on voit ſon teſtament, où s'addreſſant à l'Abbé que la Communauté devoit élire en ſa place, il l'avertit entr'autres choſes de ne point ſouffrir qu'aucun Religieux poſſedat rien en propre, de faire la conference trois fois la ſemaine, & de ne point s'ecarter des Regles des Peres, & principalement de celle de ſaint Baſile.

827 Anſegiſe Abbé de Luxeuil & de ſaint Vandrille acheve ſa collection des Capitulaires 472.

Ebbes Religieux de ſaint Remy de Reims en fut établi Abbé vers ce temps-ci par ſon oncle Ebbes Archeveſque 558.

Charte du Roy touchant la Reforme de Montierender. Les Chanoineſſes y firent Religieux, & les Moines de Stavelo y allerent établir la pratique de la Regle 571. 639.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.

Regle des Chanoines, compoſa ſon ouvrage de l'Office Eccleſiaſtique, & le dedia au Roy Outre laqualité de Diacre on lui donne auſſi celle d'Abbé & de Chorevesque de Mets.

Egbert Roy d'Vveſtſex chaſſa du thrône Vvitlaf Roy de Mercie, & enſuite lui permit de regner ſous ſa dependance.

818 Loüis envoye à Conſtantinople Halitgar Eveſque de Cambray, & Ansfroy Abbé de Nonantule. Ces Ambaſſadeurs furent bien reçus par l'Empereur Michel.

Saint Nicephore Patriarche de Conſtantinople mourut en exil. On a de lui une hiſtoire abbregée des choſes paſſées depuis la mort de l'Empereur Maurice juſqu'au Regne de Conſtantin fils d'Irene.

819 Theophile. La France ayant eſté affligée par la famine & par des maladies contagieuſes, on tint quatre Conciles, ſçavoir à Paris, à Lyon, à Toulouſe & à Mayence pour remedier aux deſordres qui avoient irrité la colere de Dieu. On a ſeulement les Canons de celui de Paris où il y a d'excellentes inſtructions pour les Princes pour les Eccleſiaſtiques, & en general pour tous les Chreſtiens.

L'Empereur Loüis dans l'aſſemblée de Vormes donna à ſon fils Charles une partie de l'Allemagne & de la Bourgogne, en preſence de ſes deux autres fils Lothaire & Loüis. Il envoya Lothaire en Italie, & retint à la Cour Bernard Duc de Languedoc & le fit ſon Camerier.

Le corps de ſaint Marc fut transferé d'Alexandrie à Venize.

Michel mourut de diſſenterie. Theophile ſon fils regne ſeul. Il fit punir du dernier ſupplice ceux qui avoient tué Leon & élevé ſon pere au thrône Il épouſe Theodore Princeſſe fort vertueuſe.

830 Loüis ayant donné la qualité de Roy à ſon fils Charles qui n'avoit que 6. ou 7. ans: les 3. autres, ſçavoir Lothaire, Pepin & Loüis eurent de la jalouſie Il ſe forma auſſi un party de mécontens qui attirerent à la Cour Pepin Roy d'Aquitaine. Pepin vient à Verberie. L'Empereur pour diſſiper cette orage uſe de condeſcendance, mettant Judith mere de Charles dans l'Abbaye des Religieuſes de Laon & vient à Compiegne. Judith ne ſe trouvant pas en ſeureté à Laon reçoit le voile & eſt menée au monaſtere de ſainte Croix de Poitiers Lothaire revient d'Italie & approuve le procedé de Pepin. Loüis n'eut durant quelques mois que le ſeul nom d'Empereur: on mit auprés de lui un Religieux nommé Gombauld, & quelques autres pour lui perſuader de renoncer au ſiecle. Il envoya ſecretement Gombauld vers ſes deux fils Loüis & Pepin pour leur faire des offres avantageuſes Loüis marcha avec une armée pour le ſecourir On tint une aſſemblée à Nimegue. Lothaire ſe trouva le plus foible, il demanda pardon à ſon pere, & ce premier trouble fut appaiſé.

Eneco Ariſta Comte de Bigorre (ou Vicomte de Baigor) eſt choiſi pour chef avec la qualité de Roy, par quelques habitans des confins d'Eſpagne, afin de reſiſter aux Maures. Et c'eſt-là la premiere origine du Royaume de Navarre.

En Orient les Catholiques ſont perſecutez par l'Empereur Theophile à cauſe du culte des ſaintes Images.

831 Le Roy rappelle auprés de lui Judith & Conrad & Rodulphe freres de cette Princeſſe: Il renvoye Lothaire en Italie, Pepin en Aquitaine, & Loüis en Baviere. Le Duc Bernard qui pendant le trouble s'eſtoit retiré à Barcelone ou aux environs, revient à la Cour, ſe preſente à l'aſſemblée de Thionville, où il ſe purge par ſerment d'un crime dont on l'avoit accuſé.

Amalarius eſt envoyé à Rome par l'Empereur Loüis pour s'in-

L'Abbaye de Vilton en Angleterre fut bâtie ſous le regne d'Egbert Roy d'Vveſtſex 855

Vers ce temps-ci Claude Turin écrivit contre Theodemir, & Dungalus, reclus de ſaint Denis refuta l'erreur de Claude 544.

818 Saint Dieudonné eſt fait Abbé du Mont-Caſſin 759.

Fondation du monaſtere de ſaint Genou au Dioceſe de Bourges 394.

Vers ce temps-cy Agobard Archeveſque de Lyon, alla au monaſtere de Nantua pour y mettre la paix. Bathurad Eveſque de Paderborn dedie le nouveau monaſtere d'Herford en Saxe 604.

Fondation de ſaint Cyprien de Poitiers par Pepin, Roy d'Aquitaine.

Tranſlation des Reliques de ſaint Marcellin & de ſaint Pierre à Mulinheim par Eginard 687.

819 Saint Anſchaire Religieux de Corbie va preſcher l'Evangile dans la Suede 669.

Saint Aldric eſt fait Archeveſque de Sens 577. Hilduin Abbé de ſaint Germain des Prez qui avoit dans ſa Communauté ſix vingt Religieux, dreſſe un Reglement pour leur ſubſiſtance, & ce Reglement fut confirmé par le Roy 524.

Marcuvard eſt fait Abbé de Prom & d'Andain ou de ſaint Hubert, aprés la mort de Tancred 631.

Eginard fonde le monaſtere de Mulinheim ou de Salingenſtad, & en prend la conduite 688.

Vandrille & ſa femme fondent le monaſtere d'Alaon dans le Dioceſe d'Urgel avec la permiſſion de Barthelmi Archeveſque de Narbonne, & de Siſebut Eveſque d'Urgel.

Feolgid eſt fait Archeveſque de Cantorberi aprés la mort d'Vlfred, il ne tint le ſiege que quatre mois & eut pour ſucceſſeur Ceolnoth 847.

830 Saint Anſchaire eſt fait Acheveſque de Hambourg. il va à Rome & obtient *le Pallium*. Le Pape le fait ſon Legat en Dannemark, en Suede, &c 670.

Le Comte Erlafroy fonde Hirſauge au Dioceſe de Spire. L'on y mit des Moines venus de Fulde ou (ſi l'on en croid Tritheme) il y avoit alors 270, Religieux 719.

Le corps de ſaint Othmar eſt transferé dans une des Egliſes du monaſtere de ſaint Gal dediée à ſaint Pierre 738.

Loüis le Debonnaire alla faire ſes prieres dans ſaint Riquier, puis fut à ſaint Valeri (où il donna un privilege pour ſaint Riquier) enſuite il alla viſiter le monaſtere de ſaint Omer où il eut nouvelle de la conſpiration.

Vala qui eſtoit venu à Nimegue eſt renvoyé à Corbie pour y vivre regulierement 496.

Hilduin eſt relegué à la Corbie de Saxe. Hincmar le ſuit en exil 495.

Dedicace de Noüaille où l'Abbé Godolen transfere le corps de ſaint Junien 597.

Les donations d'Alberic ou Aubri Eveſque de Langres au monaſtere de Beze, furent confirmées par le Roy, vray-ſemblablement à Nimegue, & enſuite par Agobard Archeveſque de Lyon, & par d'autres Eveſques 606.

Vers ce temps-ci Angilbert Archeveſque de Milan s'appliqua à reformer les monaſteres de ſon Dioceſe 809.

Saint Antonin mourut dans ſon monaſtere de Surrente 781.

Saint Ignace fut fait Abbé de ſa Communauté aprés la mort de Michel ſon pere, & de ſon vigoureux Maiſtre. On ne ſçait pas precisément l'année qu'il entra dans cette charge; il eſt certain par les Actes de ſaint Nicetas de Medices que Michel vivoit encore en 828. Bolland. 3. April. n 32. 37.

831 Vala eſt banni & transferé en divers lieux 496. Hilduin eſt rappellé d'exil 560.

Vers ce temps-ci Anſegiſe Abbé de ſaint Vandrille fit ſon teſtament 472

Un Seigneur Breton donne a terre de Redon à ſaint Convoion pour y bâtir un monaſtere 403.

Paſchaſe compoſe ſon traité du ſaint Sacrement & l'addreſſe à Placide, c'eſt-à-dire à Varin Abbé de la Corbie de Saxe. Il revit depuis ſon ouvrage & le dedia à Charles le Chauve 505.

Angilbert donne un privilege au monaſtere de ſaint Ambroiſe de Milan 809.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs	Rois de France.

ſtruire pleinement de quelques points de l'Office Eccleſiaſtique. *Amalar de ordine Antiphon. Prolog & c. 58.*

832 Pepin & Loüis de Bavier ſollicitez par quelques factieux cauſerent encore du trouble L'Empereur alla à Auſbourg où Loüis fut obligé de ſe rendre auprés de lui, & de lui demander grace. Le Roy fut enſuite à Paris, & tint ſon Parlement à Orleans où Pepin ſe rendit, mais il en ſortit un peu aprés pour former ſon parti dans l'Aquitaine : ce qui donna ſujet au Roy d'aller à Joac dans le Limouſin. Bernard ſoubçonné d'intelligence avec Pepin fut privé de ſa charge de Camerier. Pepin fut arreſté, & on eut ordre de le conduire à Treves, mais il s'echappa, & repaſſa en Aquitaine, dequoi ſon pere fut ſi mal ſatisfait qu'il lui oſta enfin cette Province & la donna à Charles.

833 Les mécontens perſuadent à Lothaire & à ſes deux freres Pepin & Loüis de ſe joindre enſemble; & d'appeller le Pape Gregoire en France, ſous pretexte de les reconcilier avec l'Empereur leur Pere. Vers la Nativité de ſaint Jean l'Empereur va en Alſace, & s'arreſte dans une pleine entre Straſbourg & Baſle. Les trois freres y vinrent auſſi avec leurs trouppes Le Pape eſtant arrivé l'Empereur envoya vers lui Adalunge Abbé de ſaint Vaſt avec des preſens. Gregoire & l'Empereur conferent enſemble : pendant ces conferences, on debaucha ſes trouppes, & elles paſſerent du coſté de ſes enfans De ſorte qu'il ſe vit preſque ſeul & abandonné. Le Pape voyant cette trahiſon s'en retourna en Italie penetré de chagrin. Lothaire envoya ſon pere à ſaint Medard le Soiſſons Judith à Tortone en Italie, & ſon frere Charles à l'Abbaye de Prom. Pepin s'en retourna en Aquitaine, & Louïs en Baviere. Le premier d'Octobre Ebbes Archeveſque de Reims & quelques Prelats du parti de Lothaire perſuaderent à l'Empereur de renouveller la penitence publique qu'il avoit faite l'an 822. & de quitter ſes armes & les marques de ſa dignité devant le corps de ſaint Medard, de ſe revêtir d'un habit noir, & de ſe retirer dans une cellule. Lothaire le mena enſuite à Compiegne & à Aix la Chapelle Pendant l'Hyver quantité de Seigneurs François indignez & touchez de cet attentat executé contre leur Prince reſolurent de le retablir. Pepin & Loüis entrerent dans ce meſme ſentiment. Loüis envoya pour cet effet vers Lothaire l'Abbé Goſbauld & le Comte Morhard, & (en Janvier de l'an 834) l'Abbé Grimold & le Duc Gebehard

834 Lothaire mene ſon Pere à Paris. Les Comtes Eggebard Varin & Bernard ſe joignent pour rétablir l'Empereur, & ces deux derniers en ſollicitent Lothaire par l'entremiſe de l'Abbé Rebauld & du Comte Gautcelme. Lothaire laiſſe ſon Pere dans l'Abbaye de ſaint Denis & s'en va en Bourgogne. L'Empereur Loüis fut reconcilié à l'Egliſe par le miniſtere des Eveſques & reprit ſes armes dans l'Egliſe de ſaint Denis, le 1. de Mars qui eſtoit le 2. Dimanche du Carême. Il celebra la Feſte de Paſques à Aix la Chapelle où ſa femme Judith lui fut ramenée par Ratold Eveſque de Soiſſons & par le Comte Boniface. Quelques mois aprés Lothaire fut reduit à lui venir demander pardon prés de Blois & il repaſſa en Italie. L'Empereur envoya l'Abbé Ermold vers Pepin, & lui ordonna de faire rendre ce que l'on avoit pris aux Egliſes d'Aquitaine

Teophile fut defait par les Sarrazins. Il perſecute les Catholiques, & fait enfermer dans un tombeau ſaint Methodius avec deux voleurs.

835 L'Empereur fut de nouveau reconcilié à l'Egliſe dans la Ca-

Fondation du monaſtere de ſaint Laurent de Veni.e 805.

832 La reforme fut miſe dans l'Abbaye de ſaint Denis par l'autorité du Roy & des Eveſques, qui reconnurent par les anciens titres que ce monaſtere avoit eſté bâti, dedié, & doté, pour des perſonnes de l'Ordre Monaſtique Le nombre des Religieux fut limité à cent cinquante ; en ſorte neanmoins qu'il ſeroit libre à l'Abbe de l'augmenter 530.

Le Comte Rorigon retablit l'Abbaye de Glanfeüil ou de ſaint Maur ſur Loire 428.

Vala eſt renvoyé à Corbie pour y vivre en ſimple Religieux 497.

Saint Anſchaire fut ordonné Eveſque de Hambourg 670

Entre ceux qui furent mal-traittez par les ennemis des images ſacrées, on marque ſaint Lazare Religieux & excellent Peintre, à qui l'on bruſla les mains avec des lames de fer ardentes. Il fit depuis un tableau de ſaint Jean Baptiſte : & ce tableau guariſſoit les malades. Baron an 832.

833 Le corps de ſainte Bathilde Reine & enſuite Religieuſe de Chelles, y fut transferé dans la nouvelle Egliſe de Noſtre-Dame 537.

Gauzbert frere du Comte Rorigon & Religieux des Foſſez (ou de ſaint Maur au Dioceſe de Paris) fut fait Abbé de ſaint Maur ſur Loire ſous la dependance d'Enguilbert Abbé des Foſſez 428.

Saint Anſegiſe Abbé de ſaint Vandrille mourut le Dimanche 20. de Juillet 472. & 819.

Aprés ſa mort Joſeph que l'on dit avoir eſté Eveſque d'Evreux, poſſeda l'Abbaye ſept mois *dans le divorce*, c'eſt à-dire pendant le trouble de l'Etat ou du monaſtere.

L'Abbaye de ſaint Remi de Sens fut transferé à Vaſcueil ſuivant l'Acte ou Privilege dreſſé dans un Concile tenu en 833 ou 834. page 781.

Charte de Wiglaf Roy de Mercie donnée dans le Concile de Londre en faveur du monaſtere de Croiland 839 Les Danois deſcendirent à l'Iſle de Sceppei, & vray ſemblablement pillerent le monaſtere de ſaint Sexburge 835.

Premiere origine de l'Abbaye de ſaint Jean de la Pegna en Arragon 835.

Vers ce temps-cy on retablit & reforma le monaſtere de ſainte Julie de Breſſe, & c'eſt pourquoy dans les Chartes il fut depuis appellé *le monaſtere Neuf* 816. On mit des Religieux dans l'Egliſe de ſaint Pierre de Lou.i 818.

Saint Ignace avoit ſon monaſtere dans une des trois Iſles appellées premieres ou du Prince que l'on nommoit alors Plates, Hyatros & Terebinte. Il lui vint tant de Diſciples qu'il fut obligé de bâtir encore deux monaſteres : de ſorte qu'il y avoit de ſes Diſciples dans ces trois Iſles comme l'on voit dans ſa vie. Tom. 8. Concil. page 1186.

844 Martyre de deux cens Religieux de l'Abbaye de Cardaigne tuez par les Maures 844.

Mort de ſaint Dieudonné Abbé du Mont-caſſin : Hilderic & enſuite Autpert lui ſuccederent cette année ou l'année ſuivante 760.

Hugues fils de Charlemagne fut fait Abbé de ſaint Bertin : Il reçut dans ſon monaſtere ſaint Grimbauld âgé de quatorze ans 648.

Tranſlation des Reliques de ſaint Meſmin par Jonas Eveſque d'Orleans à la priere de l'Abbé Henry qui ſe retira depuis au monaſtere de Corbion rebâti par le Roy 540 541.

Nominoi vient à Rhedon & y donne une terre Geffroy Moine de Glanfeüil, ou de ſaint Maur enſeignoit cependant (ou avoit déja enſeigné) la pratique de la Regle aux Religieux de cette nouvelle communauté de Rhedon 404.

Fouques ſuccede à Joſeph dans l'Abbaye de ſaint Vandrille, & un autre Fouques occupa auſſi la place d'Ebbes Abbé de ſaint Remy de Reims, qui eut ainſi part à la diſgrace de ſon oncle Ebbes relegué à Fulde.

835 Vala ci-devant Abbé de Corbie mourut en Italie l'an 835. ou 836. & fut enterré dans le mona-

Ans de I. C	Papes.	Empereurs.	Rois de France

thedrale de Mets, Ebbes Archeveſque de Reims qui l'avoit degradé injuſtement, ſe declara coupable & fut depoſé à Thionville. Enſuite l'Empereur tint ſon Parlement à Vormes où ſe trouverent Pepin & Louïs qui retournerent aprés cela l'un en Aquitaine, & l'autre en Baviere. Leur Pere par le conſeil meſme de Judith envoya vers Lothaire pour l'inviter à une pleine reconciliation. Lothaire qui eſtoit malade deputa vers ſon Pere l'Abbé Vala cette meſme année ou plutoſt l'année ſuivante, ſuivant un ancien auteur. *Annal Bertin ad an 836.*

836

Otgar Archeveſque de Mayence, Marcuvard Abbé de Prom, & d'autres Ambaſſadeurs de l'Empereur allerent auſſi trouver Lothaire pour affermir la paix entre ces Princes. L'Abbé Hugues frere de l'Empereur, Fouques Abbé de S Vandrille, & Adrebauld Abbé de ſaint Germer furent encore envoyés en Italie pour le meſme ſujet, mais en divers temps.

Concile d'Aix la Chapelle où l'on fit des Decrets pour la Diſcipline L'on y addreſſa auſſi une remonſtrance à Pepin Roy d'Aquitaine, où entr'autres choſes on l'exhorta à faire rendre ce que l'on avoit pris aux Egliſes.

837

Egbert Roy d'Vveſtſex mourut vers ce temps-ci, & eut pour ſucceſſeur ſon fils Ethelvulfe.

L'Empereur tint ſon Parlement à Aix la Chapelle au mois de Février & fit reſtituer les biens que l'on avoit uſurpez ſur les Egliſes. Il parut une comete: ce que quelques-uns ayant pris pour un mauvais preſage, ce Prince dit fort ſagement qu'il ne falloit pas craindre la Comete, mais Dieu auteur de la Comete. (*Non alium timere debemus præter illum, qui noſtri & huius ſydera creat re eſt*) C'eſt-là la reponſe qu'il fit à l'Aſtronome qui a écrit ſa vie Enſuite il fit faire des aumônes aux pauvres, aux Eccleſiaſtiques & aux Religieux (*ſervis Dei tam monachis quam canonicis.*) En Automne il tint un autre Parlement à Chierzi où ſe trouva Pepin Il donna la Neuſtrie ou France Occidentale à ſon fils Charles, le ceignit d'une épée, & lui mit la couronne ſur la teſte. On fit des plaintes contre Bernard Duc de Languedoc & l'Empereur envoya en ce païs-là les Comtes Donat & Boniface, & Adrebauld Abbé de ſaint Germer.

838

Mort de Pepin Roy d'Aquitaine. Il laiſſa deux fils Pepin, & Charles. Lothaire vient en France: l'Empereur ſon Pere le reçoit avec de grandes marques d'affection: il augmente ſon partage & l'engage à proteger Charles Roy de Neuſtrie. Les Sarrazins prennent & pillent Marſeille & en emmenent quantité d'Eccleſiaſtiques & de Religieuſes qui perdirent ainſi la liberté

839

Louïs de Baviere mal ſatisfait des avantages que ſon Pere avoit faits à Lothaire & à Charles entreprend de ſe rendre maiſtre de tout ce qui reſtoit de l'Empire François au delà du Rhin, mais l'Empereur alla à Mayence aprés Paſques, & obligea ce fils rebelle à lui demander pardon. L'Empereur donne l'Aquitaine à Charles & le fait reconnoiſtre pour Roy dans Clermont. Il celebra la Feſte de Noël à Poitiers,

840 — Lothaire en Occident. — Charles le Chauve.

L'Empereur eſtant en Poictou eut avis que Louïs de Baviere avoit attaché à ſes intereſts des Saxons, & des Turingiens, & s'eſtoit de nouveau ſoulevé contre lui. Pour le ranger dans le devoir il alla en Allemagne, & mourut à Ingelheim, maiſon Royale du Dioceſe de Mayence, aſſiſté de ſon frere Dreux Evê-

ſtere de Bobio 500.

Hildain Abbé de ſaint Denis ayant reçu ordre du Roy d'écrire la vie de ſaint Denis . publia ſes Areopagitiques 532.

Raban Abbé de Fulde reçut pluſieurs Reliques qui furent apportées de Rome en 835. 836. & 838. & les mit à Fulde ou dans d'autres Egliſes de ſa dependance page 697.

L'Egliſe de ſaint Gal fut dediée en 834. ou 835. page 739.

Selon Yepes Alphonſe le chaſte Roy de Leon mit des Eccleſiaſtiques & des Religieux dans l'Egliſe de ſaint Jacques en Galice 840.

Saint Ignace fut ordonné Preſtre par Baſile Evêſque de Parce. On ne ſait point preciſement le temps de ſon ordination. Eſtant Preſtre il inſtruiſit & baptiſa quantité de perſonnes.

836 Tranſlation des Reliques de ſaint Filbert à Dées ou Granlieu du temps d'Hilbold Abbé de Nermontier. Ermentaire écrivit les miracles du Saint 400.

Selon Ademar Pepin Roy d'Aquitaine fit bâtir ſaint Jean d'Angeli.

Lettres de Frotaire Eveſque de Toul pour l'Abbaye de ſaint Eure qu'il avoit reformée 624.

Charte du Roy pour ſainte Colombe de Sens 580.

Varin Abbé de la Corbie de Saxe y transfere les Reliques de ſaint Guy, qu'il avoit obtenuës de Hilduin Abbé de ſaint Denis 663.

Tranſlation du Corps de ſaint Sever de Savenne à ſaint Alban de Mayence 711.

Marcuvard Abbé de Prom bâtit Eifel au Dioceſe de Cologne & y met des Religieux de ſon monaſtere 633.

837 Saint Aldric Eveſque du Mans fonde l'Abbaye de ſaint Sauveur de Breil & y donne un privilege 455 il bâtit encore où repara d'autres monaſtere en divers temps Cette année ou l'année ſuivante il gagna ſa cauſe contre les Religieux de ſaint Calais, qui ſoutenoient que leur monaſtere n'eſtoit pas ſous ſa dependance particuliere, mais ſous celle du Roy 458. ſaint Bernard de Vienne bâtit le monaſtere de Romans 611.

Fondation de l'Abbaye de Monſtierramey 573.

Pachaſe écrit le premier Livre de l'Epitaphe de Vala 510.

Gontrade eſtoit Abbeſſe de la Regle de Limoge 585.

Poſſidonius ou Poſſidere Eveſque d'Urgel fonde le monaſtere de ſainte Grate 837.

Bernvic eſt fait Abbé de ſaint Gal, 739. & Baſſace du Mont-caſſin 760.

838 Dedicace d'Hirſauge : Lintbert en fut premier Abbé 719.

Samuël Abbé de Laureſheim eſt fait Eveſque de Vormes 717.

Societé de prieres entre les Religieux de ſaint Denis & de ſaint Remy de Reims 532.

839 Louïs le Debonnaire eſtant à Bodom Palais Royal le 18 d'Avril donne Adricel au monaſtere de Kempten dont eſtoit Abbé Hatto 747.

Privilege donné par ſaint Folquin Eveſque de Teroüane aux Religieux de ſaint Bertin pour les retablir dans la direction de l'Egliſe de Noſtre-Dame 648.

Haimo eſt fait Abbé de Hersfeld 684.

Vvandalbert Diacre & Religieux de l'Abbaye de Prom écrivit la vie & les miracles de ſaint Goar 633.

Vers ce temps-ci ſaint Euloge Preſtre de Cordouë alla voir les monaſteres de Navarre & entre autres celui de Leyre, & celui de Saint Zacharie, qui eſtoit celebre par la pureté de l'obſervance, & où il y avoit prés de cent Religieux 832.

840 Atto Vicomte de Beziers bâtit le monaſtere de Lezat en Languedoc 372.

On ne convient pas du temps de la mort de ſaint Aldric Archeveſque de Sens : Les uns la mettent de l'an 836 ſuivant un endroit de ſes Actes & d'autres en 840. page 578.

Fondation de l'Abbaye de Vegennes dans le Limouſin par ſaint Rodulfe ou Raoul Archeveſque

Ans de I. C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.
			que de Mets. Il fut enterré dans saint Arnou.
			Ebbe appuyé de la faveur de Lothaire fut retabli dans le Siege de Reims par ce meſme Dieux, par Otgar Archevesque de Mayence & par d'autres Eveſques. Ebbes alla enſuite à Reims & y ordonna quelques Cleres & entre autres Vulfad. Lothaire pretendoit devoir eſtre le Souverain de ſes deux freres Louïs & Charles. Il fit treves avec Louïs qu'il voyoit armé & en eſtat de ſe defendre. Enſuite il vint attaquer Charles qui fut bien-toſt abandonné d'une partie de ſes ſujets Eſtant pres d'Orleans il fit avec lui un projet d'accommodement par lequel Charles ne devoit avoir que l'Aquitaine, le Languedoc, la Provence, & dix Comtez entre la Loire & la Seine. *Nithard l 2 pag 366.*
			Agobard Archevesque de Lyon mourut en 840 ou 841.
841			Nominoi Duc de Bretagne fait ſerment de fidelité à Charles qui eſtoit dans le Maine. Charles va à Rouen où il trouve vingt-huit vaiſſeaux ou grandes Barques qu'il remplit de ſoldats. Il monte à Paris, fait ſes prieres dans les monaſteres de ſaint Denis & de S Germain, & celebre la Feſte de Paſques à Troye Il va au devant de ſon frere Louïs de Baviere qui ſe joint avec lui. Pepin leur neveu qui pretendoit eſtre Roy d'Aquitaine ſuivit le parti de Lothaire & il ſe fit ainſi une guerre civile. Lothaire & Pepin furent defaits dans la bataille de Fontenai en l'Auxerrois par Louïs & Charles le 25. de Juin. *Voyez Nithard l 2.*
			Les Normans entrent cependant dans la Seine & prennent, pillent & brulent Rouen le 4. de May, ainſi qu'il eſt marqué dans la petite Chronique de ſaint Vandrille écrite par un Religieux qui vivoit en ce temps-là.
842		Michel le Beuveur en Orient.	Louïs & Charles ſe trouvent à Straſbourg le 14. de Février, & renouvellent leur alliance Le premier fit ſerment en langage Romain ou François, & le ſecond en Theudeſque ou Allemand (*Tom 3. Hiſt Franc. Duch ſne pag. 382*) Ces deux Princes marcherent enſuite contre Lothaire qui ſortant d'Aix la Chapelle, mit en pieces un baſſin d'argent d'un merveilleux ouvrage pour en payer ſes troupes, *Diſcomsr magnitudinis ac pulchritudinis argenteo, in quo & orbis totius deſcriptio, & aſtrorum conſiſtura, &c. an nertin.* Les trois freres ſe virent au mois de Juin pres de Macon, & ſe reconcilierent : Charles épouſe Ermentrude
			Mort de Theophile. Michel lui ſuccede ſous la conduite de ſa mere Theodore qui procure le retabliſſement des ſaintes Images. On aſſembla pour cet effet un Concile où ſaint Methodius, qui avoit beaucoup ſouffert pour la foy, fut fait Patriarche de Conſtantinople, & l'hereſie fut de nouveau condamnée, & enfin éteinte.
843			Lothaire, Louïs & Charles pour affermir entr'eux la paix partagerent la ſucceſſion de leur pere Lothaire eut l'Italie, la Provence, & les païs compris entre l'Eſcaut, la Meuſe, & le Rhin, la Saone Louïs eut la Germanie ou Allemagne juſqu'au Rhin, en quoy l'on comprit Spire Vvormes & Mayence Charles eut la France Occidentale juſqu'aux Pyrenées Pepin tâcha de ſe maintenir en Aquitaine. Ce partage ſe fit, ou fut accepté à Verdun, *Anna Fuld* L'Imperatrice Judith mourut à Tours
			Les Normans entrent dans la Loire prennent Nantes.
			Les Sarrazins appellez en Italie par les Ducs de Benevent qui s'entrefaiſoient la guerre, ravagent l'Italie
844	Serge II 10. Fevrier.		Louïs fils de Lothaire va à Rome, & y eſt couronné Roy de Lombardie par le Pape Serge
			Bernard Duc de Languedoc fut condamné à mort & decapité

de Bourges qui employa à cet établiſſement Silvius Abbé de Solignac 385.

La vie de Louïs le Débonnaire a eſté écrite par un auteur anonyme & contemporain, ſçavant dans l'Aſtronomie en partie ſur ce qu'il avoit veu & en partie ſur les memoires d'un tres-noble & tres-devot Religieux nommé Ademar qui avoit eſté élevé & nourri auprés de ce Prince.

Vers ce temps-ci Rambert Eveſque de Breſſe bâtit ou repara le monaſtere de ſaint Fauſtin & de ſaint Jovite 815.

841 Le corps de ſaint Oüen fut transferé à Gani par l'Abbé du monaſtere de ce Saint. Les Normans brulerent ce monaſtere le 15. de May, & celui de Jumiege neuf jours aprés. Le lendemain (ſçavoir le 25. de May) les Religieux de ſaint Vandrille donnerent de l'argent aux ennemis pour ſe garentir du ravage. Le 28. il vint des Moines de ſaint Denis qui racheterent 68. captifs. (*tom. 2. Hiſt. Franc. du Cheſne pag 367.*)

Les Religieux de Jumiege ſe tranſporterent à Haſpres avec les Reliques de ſaint Aicadre & de ſaint Hugues 468. 473.

Le Roy Charles le Chauve aſſiſta à la tranſlation des Reliques de quelques Saints faite dans S. Medard de Soiſſons au mois d'Aouſt

Haimo eſt fait Eveſque d'Halberſtad 684.

Vers ce temps-ci on fonda Bonneval au Dioceſe de Chartres 539.

842 Mort de ſaint Bernard Archeveſque de Vienne 675.

L'Abbé Hilduin mourut auſſi vers le meſme temps & eut pour ſucceſſeurs Louïs dans ſaint Denis & Ebroin dans ſaint Germain 519

L'auteur de la petite Chronique de S. Vandrille vint ſe faire Religieux dans cette Abbaye le 26. de Février, auquel temps Joſeph Eveſque eſtoit pour la ſeconde fois Abbé de ce monaſtere.

Tranſlation de ſaint Angilbert par Richod Abbé de ſaint Riquier 478.

Raban Abbé de Fulde ſe demet de ſa charge & Hatto lui ſuccede 702. 709.

Loup fut fait Abbé de Ferrieres en 842. ou 843 page 583.

Redhelme Abbé de Richenou s'eſtant demis de ſa charge, on mit en ſa place Vvalfroy Strabo âgé de trente-cinq ans 730.

843 Grimald avoit l'adminiſtration de ſaint Gal avec la qualité d'Abbé 739.

Privilege du Concile de Germini accorde à Henri Abbé de Corbion 540.

Ruine de la communauté de ſaint Per de Chartres du temps d'Elie Eveſque 538.

Saint Rodulfe Archeveſque de Bourges fonde Oeuvre & contribuë à l'établiſſement du monaſtere de ſaint Genes 186.

Les Normands ravagent & brûlent l'Abbaye d'Andre 415.

Les Religieux de Verton ſe retirent à ſaint Joüin de Marne.

Mort de Fouques Abbé de ſaint Remy de Reims & Choreveſque.

Charte de Lothaire pour Amaurri Eveſque de Coſme & Abbé de Bobio 798.

Fondation du monaſtere de l'Acenſion au Dioceſe d'Come 808.

Siconulfe prend le threſor de Mont-Caſſin 761.

844 Charles le Chauve aſſiegant Toulouſe, accorda des Lettres de protection à divers monaſteres comme à l'Abbaye de ſaint Laurent du Dioceſe de Narbonne 309. à celle de ſainte Grate d'Urgel 387. &c.

Ans de I.G.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.

comme criminel de leze-Majesté. Son fils Guillaume s'empare de Toulouse, & cette ville fut assiegée par le Roy Charles Pepin defait des trouppes Françoises qui alloient joindre l'armée du Roy qui prit toutesfois Toulouse, & fit quelques reglemens sur la requeste des Prestres du païs Hugues fils de Charlemagne, & Abbé de saint Bertin, & Richold Abbé de saint Riquier furent tuez dans le combat.

Les Normans firent quelque ravage en Guyenne, puis allerent sur les costes d'Espagne. Lothaire, Louïs, & Charles se trouverent à Thionville au mois d'Octobre, & promirent de garder des conventions dressées par Drcux Evesque de Mets, & par d'autres Evesques. *Tom. 7. Concil. pag.* 1800.

Concile de Verneüil en Decembre.

Selon Mariana, Alphonse le Chaste Roy de Leon mourut cette année & eut pour successeur Ramire.

845

Aprés un tres-rude Hyver les Normans entrerent dans la Seine au mois de Mars avec 120. Barques, & vinrent à Paris la veille de Pasques. On leur donna sept mille livres, & ils se retirent, *munere septem milium librarum exhibito. Ann. Bertin.*

Conciles de Beauvais en Avril, & de Meaux en Juin pour le retablissement de la Discipline.

Charles vint à Fleuri sur Loire, & ceda une partie de l'Aquitaine à son neveu Pepin qui lui fit serment de fidelité.

846

Les Sarrazins ou Maures pillent l'Eglise de saint Pierre de Rome. Les Danois ou Normans ravagent la Frise.

Les Loups tuërent quantité de personnes en France. Ils s'assemblerent jusqu'au nombre de trois cens.

Charles fit la paix avec Nominoi Duc de Bretagne. On dit que cette année ce Duc se fit sacré Roy par des Evesques, & qu'il etablit un Metropolitain de Bretagne, qui eut son siege dans le monastere de Dol.

Ramire Roy de Leon defait les Maures en tuë 60000. & cette victoire fut attribuée à l'intercession de saint Jacques.

847

Concile de Paris.

Raban Archevesque de Mayence tint un Concile dans l'Abbaye de saint Alban pour la Discipline, & principalement pour maintenir les Eglises dans la possession de leurs biens.

Leon IV. 12. Avril.

Abderam Roy de Cordouë envoya des Ambassadeurs à Charles qui les reçeut à Reims Ce Prince estant à Espernai accorda aux Evesques une partie de ce qu'ils lui demandoient en faveur des lieux saints.

Saint Ignace est fait Patriarche de Constantinople aprés la mort de saint Methodius.

848

Les Normans prennent Bordeaux.

Les Aquitains mal satisfaits de leur Roy Pepin se donnent à Charles qui fut sacré Roy de leur païs à Orleans.

Concile de Mayence où le miserable Gotheschalc Moine d'Orbais fut condamné.

Le

Le Comte Vivien cede le monaſtere de Cunault à Hilbod Abbé de Nermontier, avec l'agrément du Roy 400.

Paſchaſe eſt fait Abbé de Corbie 504.

Loup dreſſa les Canons du Concile de Verneüil 584.

Raban envoye à Rome ſon Livre de la Croix qui fut preſenté au Pape Serge 704.

Marcuvard Abbé de Prom obtient à Rome les corps de ſaint Chryſante & de ſainte Darie 632.

Cette année ou l'année ſuivante on tira le corps de ſaint Theodore St. ite de l'Iſle où il eſtoit mort, & on le porta à Conſtantinople, & on l'enterra dans ſon monaſtere de S. ude auprés du tombeau de ſon oncle ſaint Platon.

845 Louïs le Germanique vient à Hersfeld, y donne des Lettres de protection au monaſtere: & les Religieux s'accommodent avec Otgar Archeveſque de Mayence touchant les dixmes 684.

Hincmar eſt fait Archeveſque de Reims 561.

Mort de ſaint Hildeman Eveſque de Beauvais 514.

Imme fut faite Abbeſſe de Noſtre-Dame de Soiſſons aprés Theodrade ſa mere 522.

Le corps de ſaint Germain fut porté dans la Brie 526.

Gauzlin Abbé de Glanfeüil y fait la tranſlation des Reliques de ſaint Maur 411.

Raimond Comte de Limoges fonde le monaſtere de Rufec dans le Berri. L'obſervance y fut établie par Dodon Abbé de ſaint Savin 344.

846 Saint Rodulfe Archeveſque de Bourges fonde l'Abbaye de Beaulieu dans le Dioceſe de Limoges 586.

Rainauld Abbé de Marmontier transfere dans ſon Egliſe les Reliques de ſaint Gorgone Martyr, qui avoient eſté apportées de Rome 449.

L'Abbaye de Caloge en Galice ſubſiſtoit en ce temps-là 840.

Saint Ioannice mourut agé de 116. dans une cellule du monaſtere d'Antidius le 4. de Novembre

Vers ce temps-ci *Baſile le Macedonien eſtant venu à Conſtantinople pour y trouver ce dequoy vivre, s'endormit prés du monaſtere de ſaint Diomede qui apparut à l'Abbé & luy ordonna de prendre ſoin de ce jeune homme parce qu'il ſeroit Empereur, & rebatiroit le monaſtere. L'Abbé obeyt à cet ordre, & recommanda Baſile à un grand Seigneur qui le prit à ſon ſervice, c'eſt ce que diſent les Grecs. Luitprand ne parle point de cette viſion, & dit ſimplement que la pauvreté reduiſit Baſile à ſe mettre au*

867 *ſervice de l'Abbé.*

Raban Religieux de Fulde ſuccede à Otgar dans l'Eveſché de Mayence 705.

Gotheſcale Moine d'Orbais dogmatize ſur la matiere de la grace, ce qui cauſe du trouble 562.

L'Abbé Paſchaſe obtient du Concile de Paris un Privilege pour ſon monaſtere de Corbie 505.

Tranſlation des Reliques de ſaint Savinien & de ſaint Potentien dans l'Abbaye de ſaint Pierre de Sens du temps de l'Abbé Anaſtaſe 579.

Les Religieux de Nermontier qui eſtoient à Grandlieu, y laiſſent les Reliques de ſaint Filbert & ſe retirent à Cunault 400.

Lothaire donne à l'Abbaye de ſaint Zenon de Verone un monaſtere dans le Dioceſe de Trevige 807.

On dit que ſaint Ignace eſtoit Abbé de Satyre, lorſqu'il fut fait Patriarche, mais il ne baſtit ou retablit ce monaſtere que ſur la fin de ſa vie, comme il paroiſt par ſes Actes.

848 Ainard Doyen de ſaint Martial de Limoges, & les autres Chanoines à la reſerve du Threſorier prennent volontairement & par devotion l'habit monaſtique, s'engagent à garder la Regle, & ſe mettent ſous la direction de Dodon Abbé de ſaint Savin monaſtere reformé par ſaint Benoiſt d'Aniane 383.

Vers ce temps-là ſaint Adon Religieux de Ferrieres alla demeurer à Prom 615.

On donne Borbonce & Salege à Agilmar Abbé de ſaint Claude 595.

Raban Archeveſque de Mayence condamne Gotheſcale dans un Concile 706.

Le monaſtere d'Erſtein bâti par l'Imperatrice Irmingarde fut enrichi de Reliques ſous le Pontificat du Pape Leon IV. 723.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Roys de France.	
849				Concile de Kierzi où Gotheſcale fut de nouveau condamné, degradé, fouëtté publiquement, obligé de brûler ſes Livres, & mis en priſon. Concile de Paris où l'on adreſſa une lettre à Nomenoi pour le reprendre de ſes excez. L'addreſſe fut *Nomenoio Priori genti, Britannicæ.* Concil tom. 8. pag. 59. Charles fils de Pepin fut pris, mené à Chartres, & fait Clerc par les Eveſques. Le Pape Leon IV. repara & fortifia Rome, afin que l'Egliſe de ſaint Pierre ne fut plus expoſée aux ravages des Sarrazins. Il couronna Empereur Louïs fils de Lothaire du conſentement de ſon Pere. Les Normans pillent & brûlent Perigueux. Oſbert regne dans la Northumbre. Naiſſance d'Alfred Roy des Anglois-Saxons dont la vie a eſté écrite par Aſſer Eveſque de Schirburn.
850				Concile de Pavie pour la Diſcipline. Ramire Roy de Leon mourut à Oviede en 850. ou 851. & eut pour ſucceſſeur ſon fils Ordonnio.
851				Abderam Roy des Maures de Cordouë perſecute les Chreſtiens. Lothaire, Louïs, & Charles conferent enſemble au Palais de Marſne prés de la Meuſe, & s'entrepromettent amitié & ſecours. *Vide Annal. Bertin.* Mort d'Irmingarde ou Ermingarde femme de l'Empereur Lothaire. Les Danois ou Normans entrerent dans la Seine le 13. d'Octobre & y furent 8 mois. Mort de Nomenoi Duc de Bretagne. Eriſpoi ſon fils lui ſuccede, fit ſerment de fidelité à Charles dans Angers, & ce Prince outre ce qu'on appelloit proprement *Bretagne*, lui donna Nantes, Rennes, & le païs de Retz. Les Danois ravagerent Londres, & mirent en fuite Berthulfe Roy de Merce, mais ils furent defaits par Ethelvvlfe Roy d'Veſſex & par ſon fils Ethelbald. *Aſſer.* Jean Scot Erigene demeuroit à la Cour de Charles le Chauve. Il écrivit contre Gotheſcale.
852				Le Pape Leon dedie la nouvelle ville qu'il avoit bâtie autour de l'Egliſe de ſaint Pierre de Rome. Saint Prudence Eveſque de Troye & Florus Diacre de Lyon, écrivent ſur la matiere de la Predeſtination. Les Maures prennent Barcelone par la trahiſon des Juifs. Ils tuënt preſque tous les Chreſtiens, & ſe retirent. Pepin qui avoit eſté Roy d'Aquitaine fut pris, livré à ſon oncle Charles, & tondu dans ſaint Medard de Soiſſons. Saint Aurele, ſainte Sabigothe ſa femme & d'autres Chreſtiens ſouffrirent le martyre à Cordouë. Mahomet y eſt fait Roy de Cordouë aprés la mort d'Abderam. Mort de Berthulfe Roy de Merce. Burred ou Beored lui ſuccede.

849 Saint Anſchaire fut fait Eveſque de Breme aprés la mort de Leuderic & l'année ſuivante repaſſa dans la Suede 673.

Mort de Vvaifroy Strabo Abbé de Richenovv 731.

Charles ayant reçu la tonſure à Chartres fut mis dans Corbie : Paſchaſe Abbé de ce monaſtere aſſiſta au Concile de Kierzi 505. 506.

Le Concile de Paris confirma la fondation des monaſteres de ſaint Agnan & de ſaint Genez bâtis, ou reparez par Herman Eveſque de Nevers 188.

Le monaſtere de ſaint Voluſien fut donné à l'Abbe de ſaint Tiberi par Charles le Chauve 568.

Saint Convoion Abbé de Redon alla à Rome avant la mort du Nominoi Duc de Bretagne, & en rapporta les Reliques de ſaint Marcellin 411.

Le monaſtere de Lehon fut bâti du temps de ce meſme Duc. On y transfera les Reliques de ſaint Magloire 419.

850 Hildegar Religieux de ſaint Denis eſt fait Eveſque de Meaux Il a écrit la vie de ſaint Faron 556.

Alding Abbé de Montier la Celle en rebâtit l'Egliſe qui fut dediée par ſaint Prudence Eveſque de Troye 574

Le venerable Leon Abbé de Mantenai qui avoit inſtruit & baptizé ſainte Maure vivoit en ce temps-là.

Il y avoit alors aux environs de Cordouë pluſieurs monaſteres & entr'autres ceux de Pillemellar & de Tabane qui eſtoient doubles & habitez des deux communautez ſeparées, l'une d'hommes & l'autre de filles 812.

851 Martyre des ſaints Iſac, Pierre, Valabonſe, Sabinien, Vviſtremond, Jeremie, Habence, & Theodomir tous Religieux du Diocefe de Cordouë, & de ſainte Marie Religieuſe 814.

L'Imperatrice Iimingarde fut enterrée dans le monaſtere d'Eiſtein qu'elle avoit bâti 705.

Aprés ſon decez ſa fille Giſle obtint une Charte des Empereurs Lothaire & Loüis II qui la maintenoit dans l'adminiſtration du monaſtere de ſainte Julie de Breſſe (Car cette Charte n'eſt pas de l'an 841. auquel temps Iimingarde vivoit encore, & ſon fils Loüis n'eſtoit pas Empereur, mais de l'an 851.

Vers cette meſme année Aurelien Abbé d'Aiſnai, mit la reforme dans ſon monaſtere par l'entremiſe des Religieux de Bonneval 539

Les Moines de ſaint Bavon ſe retirent à ſaint Omer avec les Reliques de leur ſaint Patron. Ils allerent depuis à Beauvais & à Neſle 652.

Hetti Archevefque de Treves fut enterré dans le monaſtere de ſaint Eucher, & eut pour ſucceſſeur Theutgauld Abbé d'Eternac 629.

Les Normans ravagent les Abbayes de ſaint Vandrille, de Jumiege & de ſaint Germer cette année ou un an aprés

Selon le traitté fait entre Radelchis & Siconulfe le monaſtere du Mont-Caſſin eſtoit ſous la protection de l'Empereur 763.

Charte de Bertulfe Roy de Mercie pour Croiland donnée dans le Synode de Kingeſburi, où il eſt parlé des miracles de ſaint Gutlac 860.

852 Saint George Religieux d'Orient, ſaint Chriſtophe, ſaint Leovigilde, ſaint Rogel, ſaint *Servus Dei* ſouffrent le martyre à Cordouë.

Baſſace Abbé du Mont-Caſſin; & Jacques de ſaint Vincent furent deputez vers l'Empereur Loüis pour le ſupplier de ſecourir leur païs contre les Sarrazins.

Vvenilon Archeveſque de Sens transfere le corps de ſaint Valerien dans l'Abbaye de Vareilles 581.

Thierri Eveſque d'Arras trouva & mit dans une Chaſſe le corps de ſaint Vaſt 644.

Vers ce temps-ci les Reliques de ſainte Vvalpurge furent portées dans le monaſtere des Religieuſes de ſainte Croix d'Eichſtad 715.

Ludolfe Duc de Saxe fonde Gandersheim : ſes trois filles en furent Abbeſſes l'une aprés l'autre 683.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
853				Le Pape renouvelle les Canons du Concile tenu en 826. sous Eugene & y en adjoute d'autres pour la Discipline.
				Concile de Soissons tenu dans saint Medard en presence du Roy Charles, où l'on confirma la Sentence de suspension prononcée par Hincmar contre Vvlfad & les autres Clercs, ordonnez par Ebbes non canoniquement retabli On y publia aussi une Ordonnance du Roy touchant les monasteres, les biens de l'eglise, &c
				Concile de Chierzi contre Gotheſcale : on tint aussi un Concile à Verberie sur le sujet de Herman Evesque de Nevers devenu infirme.
				Les Normans ravagent Nantes, l'Abbaye de saint Florent, Tours &c. Le corps de saint Martin fut porté à Cormeri & depuis à Auxerre.
854				La conduite de Charles estant suspecte à Louïs de Germanie, il se purgea de ce soubçon dans deux conferences qu'il eut avec Lothaire.
				Pepin sortit de saint Medard & alla en Aquitaine Son frere Charles se retira aussi du Cloistre de Corbie. Il estoit déja Diacre Les Normans pillent Blois, & Angers
855				Concile de Valence touchant la matiere de la predestination & de la grace, & pour la discipline, assemblé par saint Remi Archevesque de Lyon. Concile de Pavie pour la reformation des mœurs.
				Le Pape Leon mourut le 17. Juillet : trois ou quatre jours aprés on lui substitua Benoist III. qui ne fut toutefois ordonné que le 29. de Septembre à cause du tumulte excité par Anastase Intrus. Entre Leon & Benoist Marian Scot qui escrivoit l'an 1080. ou un de ses copistes a mis une femme Jeanne (*Joanna mulier*) supposant qu'elle auroit occupé le Siege de saint Pierre mais ce fait ridicule n'est qu'un pure fable *Voyez tom. 8. Concil. pag* 154.
	Benoist III. sacré le 29 Septembre.	Loüis II. seul en Occident.		L'Empereur Lothaire mourut à Prom revestu de l'habit Religieux Il laissa trois enfans Loüis II Empereur & Roy d'Italie, Lothaire Roy de Lotraine, & Charles Roy de Provence & de Bourgogne. Charles Roy de France donne l'Aquitaine à son fils Charles.
				Ethelvulphe Roy d'Vvestsex, accorde à l'Eglise une exemption de certaines charges dans le Concile de Vincestre presence de Burred Roy de Mercie & de saint Edmond Roy d'Estangle.
856				Les Normans ravagent Orleans le 18. d'Avril. Cette mesme année ou plutost l'année precedente, ils entrerent dans la Seine & pillerent des monasteres fort eloignez de cette riviere.
				Le Tibre inonda une partie de Rome, & cette inondation fut suivie d'une maladie contagieuse appellée *Pestilentia faucium.*
				Vers la fin de l'an 856. les Normans brûlerent l'Eglise de sainte Geneviéve & toutes les autres de Paris, à la reserve de celle de saint Estienne, de saint Germain, & de saint Denis qu'ils épargnerent aprés qu'on leur eut donné de l'argent.
				Lothaire Roy de Lorraine épousa Thietberge sœur de l'Abbé Hubert.
				Pepin joint aux Normans ravage Poitiers & d'autres places d'Aquitaine.
				Ethelvvlfe Roy d'Vvestsex au retour de son voyage de Rome

853 Saint Fandille Abbé, ſaint Anaſtaſe & ſaint Felix Moines, ſainte Digne & ſainte Colombe Religieuſes ſouffrirent le martyre à Cordouë 826.

Le corps de ſaint Martin fut transferé à Cormeri, on le porta depuis à Orleans, à Fleuri, & à Auxerre, Audradus Modicus parle de cette tranſlation dans ſes revelations écrites cette année. (*Duchesne hiſt Franc tome 2. pag. 393.*)

Les Normans pillent Marmontier & y tuent 116. Religieux 451.

Le monaſtere de ſaint Meſmin fut ravagé en 853. ou 854.

Egil eſt fait Abbé de Prom aprés la mort de Marcuvard. Il fut auſſi depuis Abbé de ſaint Hubert 597 613. 638.

Loüis de Germanie dote richement l'Abbaye de Zurich, & la donne à ſa fille Hildegarde pour y maintenir l'obſervance le 21. de Juillet, l'an 20. de ſon regne Indiction 1. page 754.

854 Vers ce temps-ci Pardule Eveſque de Laon donna aux Religieuſes d'Origni un Privilege qu'il dreſſa ſur le modelle d'un autre donné par ſaint Gregoire Pape à un monaſtere de filles 523.

Charles le Chauve donne aux Religieux de Nermontier le Prieuré de Troget & la terre de Meſſai pour s'y refugier 400.

Eardulf eſt fait Eveſque de Lindisfarne l'an 5. du Roy Oſbert.

855 Le Concile de Pavie ordonna que l'on retabliroit l'obſervance dans le monaſteres, où l'on devoit garder la Regle de ſaint Benoiſt, ou celle des Chanoines 810.

Les Reliques de ſaint Vincent furent transferées d'Eſpagne dans l'Abbaye de Caſtres 376.

Les Religieux de Bonneval revinrent d'Aiſnai à leur monaſtere avec une partie des Reliques de ſaint Florentin, & de ſaint Hilaire 519.

Les Normans brûlerent ſaint Per de Chartres en 855. ou 857. page 538.

Il y avoit alors 216. Religieuſes dans l'Abbaye de Noſtre-Dame de Soiſſons 522.

Saint Humfroy eſt fait Eveſque de Terovane 649.

Martyre de ſaint Pierre Moine de Cordouë 827.

856 Mort de Raban Archeveſque de Mayence : il fut enterré dans l'Abbaye de ſaint Alban 707.

Hatto Abbé de Fulde mourut & eut pour ſucceſſeur Thioton 709.

Mort de Varin (ou Placide) Abbé de Corbie en Saxe. Adalgar lui ſuccede 664.

Du temps de l'Abbé Baſface le dernier d'Aouſt, on tenoit au Mont-Caſſin un Chapitre, où ſe trouvoient les députez des monaſteres qui dependoient de cette Abbaye Baſface mourut en 856. ou 857 & eut pour ſucceſſeur ſaint Berthaire 704.

Le differend d'entre l'Eveſque du Mans & les Moines de ſaint Calais fut decidé dans le Concile de Boneil, ſelon la pretention des Religieux 418.

L'Abbaye de ſaint Germain de Paris fut brûlée par les Normans en 856 ou 857. page 510.

Martyre de ſaint Iſidore, de ſaint Paul & de ſaint Argimir Religieux, & de ſainte Aurée Religieuſe de Cordouë 827. & 829.

Ordonio I. Roy de Leon permet à l'Abbé Oſilon de rebâtir le monaſtere de Samos 841.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France
857			
858	S Nicolas I. 24 Avril.		
859			
860			
861			

épouse Judith fille de Charles le Chauve.

Le Concile de Kierzi écrivit au nom du Roy une Lettre aux Evesques & aux Comtes pour leur marquer ce qu'ils devoient faire pour reprimer l'injustice & la fureur de ceux qui exerçoient des ravages *Tom. 8. concil pag* 240.

Erispoi Duc des Bretons est tué par Salomon & par d'autres.

Saint Euloge écrit une Apologie pour les Martyrs de Cordouë.

Ethelvvlfe mourut vers ce temps-ci & eut pour successeurs ses fils Ethelbald dans l'Vvessex, & Ethelbert dans Kent. On dit qu'Ethelbald épousa Judith sa belle-mere.

Louïs de Germanie attiré par les mécontens vient en France pour oster à son frere Charles une partie de ses Etats, & donne des Comtez, des terres du domaine Royal, & des monasteres à ceux qui suivoient son parti. Les Evesques des Provinces de Reims & de Rouen assemblez à Kierzi écrivirent à ce Prince pour le detourner de son dessein, & pour l'exhorter à porter plutost ses armes contre les Normans, & à maintenir les lieux Saints dans la possession de leurs biens

Saint Ignace Patriarche de Constantinople excommunie le Cesar Bardas coupable d'un inceste. Bardas pour se venger, le chasse de son Eglise & fait mettre en sa place Photius. En six jours Photius, qui n'estoit que Laïque fut elevé à la dignité Episcopale. Le premier jour il fut fait Moine, le second Lecteur, le troisiéme sou-Diacre, le quatriéme Diacre, le cinquiéme Prestre, le sixiéme Patriarche.

Le Concile de Mets dressa une remonstrance pour exhorter Louïs à la paix. Un autre Concile tenu à Savonieres prés de Toul ordonna aussi que l'on tâcheroit de reconcilier les Rois, Charles & Louïs. Charles se trouva au Concile de Savonieres avec ses neveux Lothaire & Charles, & se plaignit de l'infidelité de Vvenilon Archevesque de Sens, à qui neanmoins ce Prince pardonna cette mesme année. Le Concile approuva les Decrets d'un Concile tenu à Langres, & addressa un avertissement aux Evesques de Bretagne, qui ne reconnoissoient plus pour Metropole l'Eglise de Tours.

Les Normans ravagent le monastere de saint Valeri, Amiens, Noyon, &c.

Martyre de saint Euloge de Cordouë.

Le saint Pape Nicolas envoya des Legats à Constantinople pour se plaindre de la deposition de saint Ignace, & de l'intrusion de Photius.

Lothaire Roy de Lorraine cherche un pretexte pour se separer de sa femme Thietberge : on tint deux Conciles à Aix la Chapelle où cette Princesse fut accusée d'un crime supposé.

Louïs de Baviere, Charles le Chauve, & leur neveu Lothaire se trouvent dans le monastere de saint Castor de Coblents & font entr'eux un traité de paix dressé par Hincmar, & par d'autres Prelats, & quelques Seigneurs.

Concile de Touſſi prés de Toul pour reprimer les voleries, & contre les Clercs ou Moines vagabonds.

Mort d'Ethelbald Roy d'Vvessex : Ethelbert son frere lui succede. Les Danois ravagent Vvincestre.

Les Danois conduits par leur general Vveland entrent dans la Seine avec deux cent vaisseaux, assiegent les Normans dans le chasteau d'Oissel, les obligent à leur donner 6000. livres & ensuite ils se joignent tous ensemble.

Synode de Soissons où Hincmar proceda contre Rothade

857 Vers ce temps-ci Axene qui avoit ſuccedé dés l'an 855. à Hilbod Abbé de Nermontier tira de Grandlieu les Reliques de ſaint Filbert, & les transfera à Cunauld 401.

Un furieux orage chaſſe les Normans qui ſe preparoient à ravager le monaſtere de Redon 414. les Religieux de ſaint Denis payent rançon à ces Barbares

Le monaſtere de ſaint Farthelmi de Ferrare fut bâti ſous le Pontificat du Pape Benoiſt 802.

858 Tranſlation du corps de ſaint George Martyr de Cordouë, & de quelques autres Reliques dans l'Abbaye de ſaint Germain de Paris 831.

Paſchaſe compoſa vers ce temps-ci ſon Commentaire ſur Jeremie, où il deplore l'irruption des Barbares dans le territoire de Paris 510.

Jonas Eveſque d'Autun fixe le nombre des Religieuſes de ſaint Andoche à ſoixante & louë leur attachement à la regularité dans un temps où tant d'autres s'en diſpenſoient ſous pretexte des miſeres publiques 596

Bernard Abbé de Moloſme vient à Langres pour y aſſiſter à un Concile 601.

Loüis le Germanique eſtant à Francfort le 16 d'Avril l'an 26. de ſon Regne Indiction 6. accorde des Lettres de Protection pour le monaſtere de Zurich, à la priere de ſa fille Hildegarde. Cette Charte eſt ſans doute de l'an 858 & non de l'an 843. page 734.

Mort de Stuvard Abbé de Croyland 861.

859 Teſtament de ſaint Aurelien Abbé d'Aiſnai touchant la fondation du monaſtere de ſaint Benoiſt de Seyſſieu dans le Bugei ſur le Roſne 395

Tranſlation des Reliques de ſaint Germain d'Auxerre dans un magnifique mauſolée par Abbo Eveſque, & Abbé 586

Atto Religieux de ſaint Germain d'Auxerre eſt fait Eveſque de Verdun 627.

Les Eveſques du Concile de Toul ſupplierent le Roy de maintenir les privileges de l'Abbaye de ſaint Benoiſt ſur Loire qu'ils avoient confirmez 548.

Eudes Abbe de Corbie eſt fait Eveſque de Beauvais 515.

Le monaſtere de ſaint Valeri fut ravagé

Mort du bien-heureux Probe Religieux de ſaint Alban de Mayence 711.

Le Siege Epiſcopal de Pampelune fut transferé dans le monaſtere de Leyre en 859. ou 870. ſelon le temps où l'on met le ravage de Pampelune par les Maures 833.

860 Le ſaint Pape Nicolas repara le Cimetiere de ſaint Sebaſtien aux Catacombes y mit un Abbé & des Religieux, & leur donna de quoy ſubſiſter 888. on ne ſçait pas l'année de cette fondation.

Hilaire Diacre du Mont-Caſſin eſt fait Eveſque de Theane 771

Vers ce temps-ci Paſchaſe ecrivit le ſecond livre de la vie de Vala. Les Religieux de Glanfeüil ſe refugierent à Seez avec les Reliques de ſaint Maur 432

Saint Adon Religieux de Ferrieres eſt fait Archeveſque de Vienne 617.

Egil quitta l'Abbaye de Prom & fut fait Abbe de Flavigni. Il eut pour ſucceſſeur dans Prom le venerable Anſbald qui eſtoit un ſaint Religieux 634.

Hadvvice Abbeſſe d'Herford y fait transferer les Reliques de ſainte Puſine 665.

Le monaſtere d'Herſeroch au Dioceſe d'Oſnabruch fut bâti dans le 9. ou 10 ſiecle.

Vers ce temps-ci *Les Ruſſes pillerent les monaſteres du bien-heureux Ignac. & quelques autres prés de Conſtantinople.*

861 Le corps de ſaint Germain de Paris fut transferé en Brie par les Religieux de ſon monaſtere qui fut enſuite ravagé par les Normans 526.

Ils pillerent auſſi l'Abbaye de ſaint Bertin 649.

L'auteur de la Chronique de ſaint Vandrille fut ordonné Diacre le Samedi 20. Septembre par Yvenilan Archeveſque de Rouen. *Du Cheſne hiſt. Franc. tom. 2. pag. 387.*

Ans de I.C	Papes.	Empereurs.	Rois de France.

veſque de cette ville, & le priva de la communion Epiſcopale. Hincmar écrivit un ouvrage touchant le divorce de Lothaire.

Conciliabule de Conſtantinople où plus de trois cent Eveſques approuverent l'injuſte depoſition de ſaint Ignace, & l'intruſion de Photius. Un grand Seigneur nommé Theognoſte qui s'eſtoit fait Religieux écrivit une Apologie pour ſaint Ignace.

862

Gunthar Archeveſque de Cologne, Thietgaud de Treves & quelques autres Eveſques aſſemblez à Aix la Chapelle permettent à Lothaire de quitter ſa femme Thietberge, & d'epouſer une autre femme (ſçavoir Valdrade.)

Louïs, Charles, Lothaire ſe trouverent à Sablonieres pour affermir entr'eux la bonne intelligence & la paix.

Charles va à Piſtres, pour y faire bâtir un Chaſteau, & empeſcher par ce moyen que les Normans ne montaſſent la Seine, &c *Vid. tom. 8 Concil. pag.* 737.

Hincmar Archeveſque de Reims, Herard de Tours, Vvenilon de Rouen & d'autres Eveſques ſe trouverent auſſi à Piſtre, & y tinrent un Concile. Herard eſt ce Prelat du meſme nom, dont l'on a les ordonnances Synodales publiées en 858.

Mort d'Ordonnio Roy de Leon. Alphonſe le Grand lui ſucceſſe.

863

Rothade Eveſque de Soiſſons eſt depoſé par Hincmar dans un Concile tenu à Senlis ou à Soiſſons.

Concile de Mets où l'on approuva le mariage illegitime que Lothaire avoit contracté avec Valdrade. Mais le Pape caſſa dans le Synode Romain ce qui avoit eſté fait à Mets & depoſa Gunthar & Teutgaud. Il caſſa auſſi ce qui avoit eſté fait à Senlis ou à Soiſſons, contre Rothade.

Autre Synode Romain, où le Pape condamna Photius & retablit ſaint Ignace.

Mort de Charles Roy de Provence. Il fut enterré dans l'Abbaye de ſaint Pierre de Lyon.

Salomon Duc de Bretagne fait ſerment de fidelité à Charles, à Entrames qui eſtoit un monaſtere de filles. *Annal. Bertin*

Charles tint ſon Parlement à Piſtres & y fit publier une Ordonnance.

864

Hubert Clerc marié Abbé de ſaint Martin & de ſaint Maurice fut tué. Charles donna à Ingelvin Clerc du Palais l'Abbaye de ſaint Martin, & à Thietberge ſœur de Hubert, l'Abbaye d'Avenai.

Rothade qui avoit appellé au ſaint Siege, va à Rome.

Photius aſſemble un faux Concile contre le Pape & fait ſchiſme, il publie une Lettre Circulaire où il improuve en quelques points la creance ou la Diſcipline de l'Egliſe Romaine.

865

Concile Romain le jour de ſaint Agnes où le Pape Nicolas retablit Rothade, ſurquoy on peut voir diverſes Lettres écrites par le Pape.

Les Normans ravagent Orleans. Ils n'y purent brûſler l'Egliſe de ſainte Croix. D'autres Normans joints aux Bretons pillent le Mans. Arſene Legat du ſaint Siege vient en France, retablit Rothade & perſuade à Lothaire de reprendre avec lui Thiet-

Charles

Charles Roy de Provence confirma les privileges de l'Abbaye de l'Iſlebarbe à la priere de ſaint Remi Archeveſque de Lyon 592.

Saint Meinrad Religieux de Richenovv & enſuite Ermite fut tué par des ſcelerats 734.

Vers ce temps-ci Giſle fille de l'Empereur Lothaire & Abbeſſe de ſainte Julie de Breſſe, mourut le 28. de May, & l'adminiſtration du monaſtere fut donnée à ſa niece Giſle auſſi Religieuſe 816.

Le Roy Charles accorde des Lettres de Protection pour l'Abbaye de ſaint Emeter ou de ſaint Genes au Dioceſe de Girone 837.

861 Le Roy eſtant à Compiegne, & pluſieurs Eveſques aſſemblez vers ce temps-ci à Piſtres, ou à Soiſſons confirmerent les Privileges ou Reglemens faits pour le monaſtere de ſaint Denis; où il y avoit encore en ce temps-là cent cinquante Religieux 534.

Les Religieux de ſaint Calais gagnerent leur cauſe dans le Concile de Piſtres touchant la dependance de leur monaſtere 458.

Le corps de S. Filbert fut porté de Cunauld à Maiſſai 407.

Raymond Comte de Toulouſe bâtit le monaſtere de Vabres pour Adalgaſe Abbé de Palmar chaſſé par les Normans, & le Roy confirma cet établiſſement l'année ſuivante 873.

Chreſtien Druthmar eſtoit Religieux à Stavelo 640.

863 Premier ravage de l'Abbaye ſaint Vincent de Voltorne par Seodan Roy des Sarrazins 777.

Les Religieux de Glanfeüil portent les Reliques de ſaint Maur prés la Saone 433.

Le corps de ſaint Germain de Paris fut rapporté de Brie dans ſon Egliſe 526.

Charles ayant reçu l'hommage de Salomon lui donna en Benefice le monaſtere de ſaint Aubin.

Le Pape Nicolas donne un privilege à Corbie, ainſi qu'avoit fait Benoiſt III ſon predeceſſeur 512.

Les Religieux de ſaint Calais gagnerent encore leur cauſe dans le Concile de Verberie 58.

Les monaſteres de ſaint Felix d'Oca, de ſainte Marie de Port, & de ſaint Paul de Truvie ſubſiſtoient alors en Eſpagne. Gradila qui avoit eſté Religieux & Abbé de Truvie eſtoit Archeveſque de Brague 834. 844.

Mort de ſaint Suvithun Eveſque de Vvinceſtre 864.

864 Lothaire fils de Charles le Chauve fit un reglement pour la ſubſiſtance des Religieux de ſaint Germain d'Auxerre, dont il eſtoit Abbé, & ce reglement fut confirmé dans le Concile de Piſtres 587.

Le corps de ſainte Reine fut tiré d'Alize & transferé à Flavigni par l'Abbé Egil, & un peu aprés Egil bâtit Corbigni: Saloque Choreveſque aſſiſta à cette tranſlation: il eſtoit ou fut depuis Religieux de Flavigni 598.

Tranſlation du corps de ſainte Fauſte au Prieuré d'Arnac où eſtoient les Religieux de Solignac 584.

Le monaſtere d'Avenai fut donné par Charles le Chauve à Thietberge, afin que cette Princeſſe eut une retraite aprés la mort de l'Abbé Hubert ſon frere.

Tranſlation des Reliques de ſaint Othmar dans l'Egliſe de ſaint Gal 741. & de celles de ſainte Lutrude dans le monaſtere de Corbie en Saxe 664.

865 Mort de ſaint Anſchaire Archeveſque de Breme & de Hambourg alors unis: Saint Rembert lui ſuccede & aprés ſon ordination prend l'habit de Religieux 677.

Rodolfe ſçavant Religieux de Fulde & Confeſſeur de Loüis Roy de Germanie mourut auſſi cette année 708. Hincmar Acheveſque de Reims transfere les Reliques de ſaint Baſle 566.

Advance Eveſque de Mets envoye vers le Pape Regimar Abbé de ſon monaſtere.

Mort de ſaint Paſchaſe Ratbert Abbé de Corbie 511. De ſaint Loup Abbé de Ferrieres 585. & du bien-heureux Jacques Ermite dans le Berri 594.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
866				Le Pape excommunie Valdrade : Il envoye Formoſe Eveſque de Port & un autre Prelat vers Michel Roy des Bulgares pour inſtruire ſes peuples dans la Religion Chreſtienne.
				Concile de Soiſſons où les Clercs ordonnez par Ebbes, & depuis depoſez par Hincmar furent jugez dignes de leurs degrez. Un d'entr'eux appellé Ufade eſt fait Archeveſque de Bourges. Le Pape retablit pleinement ces Clercs.
				Les Normans viennent à Melun : on leur donne 4000 livres d'argent pour les obliger à ſe retirer. Ramnulfe & Robert le Fort defirent ceux qui s'eſtoient joints aux Bretons, mais il furent tous deux tuez dans le combat le premier eſtoit Abbé de ſaint Hilaire, & l'autre de ſaint Martin. Le Roy donna à Hugues Clerc le Comté d'Anjou, l'Abbaye de ſaint Martin & d'autres monaſteres.
				La Reine Hirmintrude fut ſacrée & couronnée dans l'Abbaye de ſaint Medard.
				Charles Roy d'Aquitaine mourut, & fut enterré dans le monaſtere de ſaint Sulpice de Bourges.
				Bardas Ceſar oncle de Michel & Protecteur de Photius fut tué par l'ordre de Michel qui fit Ceſar Baſile le Macedonien
				Ethelred frere du Roy Ethelbert lui ſucceda dans le Royaume d'Vveſtſex.
867	Adrien II. 14. Dec.	Baſile en Orient.		Le Pape écrit pluſieurs Lettres en faveur de Thietberge qui eſtoit mal-traitée par Lothaire. *Nicol. ep.* 48. *&* 55 *pag.* 425. *&* 441. *tom.* 8. *conc.* 1.
				Les Eveſques qui s'eſtoient trouvez à Soiſſons, allerent à Troyes & y tinrent un Concile. Ils envoyent au Pape Nicolas une relation exacte de l'affaire des Clercs ordonnez par Ebbes. Mais leur Lettre n'arriva à Rome qu'aprés la mort de Nicolas & fut renduë à Adrien II.
				Les Danois prirent & ravagerent Yorx, & pillerent les Egliſes & les monaſteres.
				Michel eſt tué par Baſile & par d'autres. Baſile fut proclamé Empereur. Il chaſſa Photius & retablit ſaint Ignace.
868				Les Legats de Baſile & de ſaint Ignace furent bien reçus à Rome. Les Actes d'un faux Concile ſuppoſé par Photius contre le Pape Nicolas, & où il y avoit de fauſſes ſouſcriptions furent brûlez dans le Synode Romain. *Tom Con. 8 pag.* 888.
				Ella & Oſbert Rois de Northumbre furent defaits & tuez par les Danois qui leur ſubſtituerent dans le thrône Egbert.
869				Lothaire va à Rome & revenant en France mourut à Plaiſance. On dit qu'il jura fauſſement qu'il n'avoit point conſervé de liaiſon avec Valtrade depuis qu'elle avoit eſté excommuniée, & que ſa mort fut la punition de ſon crime. *An Bertin. Baron.*
				Charles ſon oncle ſe fait reconnoiſtre Roy de Lorraine dans l'Egliſe de Mets.
				Concile de Vvormes pour la Diſcipline.
				VIII. Concile general qui fut aſſemblé à Conſtantinople en 869. & 870. pour éteindre le Schiſme de Photius Le Pape y preſida par ſes Legats. L'Abbé Anaſtaſe Bibliothecaire du ſaint Siege y aſſiſta & en a écrit l'Hiſtoire. Photius y fut condamné & ſes écrits brûlez, l'on y fit auſſi vingt ſept Canons pour l'extinction du Schiſme & pour la Diſcipline.
				Concile de Verberie où le jeune Hincmar Eveſque de Laon fut accuſé de diverſes choſes, &c.

Egil Abbé de Flavigni eſt fait Archeveſque de Sens 599.
Le Monaſtere de Fleuri fut brûlé par les Normans 549.
Fondation de l'Abbaye de ſaint Urbain au Dioceſe de Chalon ſur Marne 573.
Le jeune Lothaire fait reparer l'Abbaye de Lobes 641. Saint Humfroy eſtoit alors Abbé de S. Bertin 649.

866 L'Empereur Loüis I I. alla au Mont-caſſin l'an 865. ou 866. Il bâtit l'Abbaye de Caſaure 765. 776. & donna des Lettres de protection à l'Abbaye de Farfe 772.
Le Concile de Soiſſons accorda un privilege à l'Abbaye de Solignac 384.
Mort de Lothaire Abbé de ſaint Germain d'Auxerre qui avoit eu pour Precepteur le ſçavant Heri Religieux 587.
Saint Rodulfe Archeveſque de Bourges mourut auſſi cette année 587.
On transfera à Hautvilliers les Reliques de ſainte Helene, & de ſaint Sindulfe 570
Saint Humfroy Eveſque de Therouane fut privé de l'Abbaye de ſaint Bertin; & Hilduin Chanoine en obtint l'adminiſtration avec la qualité d'Abbé 650.
Vers ce temps-cy ſaint Athanaſe Archeveſque de Naples mit des Religieux dans l'Egliſe de S. Janvier 775.
Mort du venerable Fremont Ermite Anglois.

867 Loüis Abbé de ſaint Denis eſtant mort, le Roy ſe reſerva l'Abbaye & la fit gouverner par un Prieur & un Doyen 535.
Vers ce temps-ci Ratram Religieux de Corbie repondit aux objections des Grecs 514. Altman Moine de Hautvilliers écrivit les vies de ſaint Nivard de Reims, de ſaint Memme de Chalon, & de ſaint Sindulfe 571.
Iſac Eveſque de Langre retablit & reforma l'Abbaye de ſaint Benigne de Dijon 604.
Le corps de ſaint Othmar fut transferé dans ſon Egliſe 741.
Galindle Comte d'Arragon donne la terre de Xaviere à l'Abbaye de ſaint Pierre de Seraſie 833.
L'Abbé Guizande bâtit le monaſtere de ſaint Jean d'Otbagnanes 834.

868 Saint Convoyon Abbé de Redon mourut à Plelan & y fut enterré 415.
Tranſlation des Reliques de ſaint Maur au monaſtere des Foſſez ou de ſaint Maur au Dioceſe de Paris 433.
Charles le Chauve accorde diverſes graces à l'Abbaye de S. Riquier 480. Les Religieux de ſaint Vandrille qui avoient transferé en Picardie le corps de ce Saint, & celui de ſaint Ambert vers l'an 858. y demeuroient encore 474
869 Le monaſtere de ſaint Eſtienne d'Ozan ſubſiſtoit en ce temps-là.
Trebellius Roy des Bulgares ſe fait Religieux 756.
Le Roy alla viſiter les Reliques de ſaint Maur dans l'Egliſe des Foſſez, & y fit une offrande. L'Abbé Eudes écrivit l'Hiſtoire de la tranſlation du Saint 434.
Le Concile de Verberie confirma l'union de trois petits monaſteres au monaſtere de Charoux 397. & un Reglement fait pour l'Abbaye de ſaint Vaſt 644.
Il confirma encore une donation faite à l'Abbaye de ſaint Pierre de Sens 579.
Le monaſtere des Religieuſes de ſaint Ceſaire ayant eſté donné à Roland Archeveſque d'Arles, il voulut en conſerver le bien qui eſtoit dans la Camargue: mais il fut pris par les Sarrazins qui le vendirent comme vivant & le livrerent mort, il eut pour ſucceſſeur Roſtang Abbé de Goudargue 574. *Annal Bertin an* 869.
Le Pape alla au Mont-Caſſin & y admit à la communion Lothaire qui mourut à Plaiſance & y fut enterré dans le petit monaſtere de ſaint Antonin 769. *Chronic. Andeg. tom.* 1. *Bibl.* 105. *Labb. pag.* 285. *& Annal. Bertin.*
Sigebard eſt fait Abbé de Fulde aprés la depoſition de Theoton 709.

Ans de I. C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France
870			
			Il fut de nouveau accusé dans le Concile d'Atigni, & il en appella au Pape pour éviter d'estre jugé. Mais on ne lui permit pas d'aller à Rome.
			Charles épouse Richilde & prive de ses Abbayes son fils Carloman, &c. *Annal. Meten.*
			Loüis & Charles se trouvent à Marsne, & partagent entr'eux le Royaume de leur neveu Lothaire, Loüis eut Treves, Utrecht Strasbourg, Mets, &c. Charles eut Lyon, Besançon, Vienne Cambrai, &c Il est fait mention de plusieurs monasteres dans l'Acte de ce partage. *Annal. Bertin pag* 240.
			Saint Edmond Roy d'Estangle fut defait & tué par les Danois.
871			Hincmar de Laon fut deposé dans le Concile de Duzi. L'Empereur Loüis reprit Bari sur les Sarrazins & pardonna à ceux de Capouë, mais s'estant engagé dans Benevent, il fut comme arresté par le Duc Adalgis qui lui fit jurer qu'il ne reviendroit jamais dans ce païs, & qu'il ne se vangeroit point de la violence qu'on lui faisoit *Regin*
			Ethelred Roy d'Vvestsex & son frere Alfred combattirent les Danois en plusieurs rencontres & avec divers succez. Ethelred mourut & eut pour successeur Alfred. Un jour Ethelred estant pressé de combattre ne voulut point sortir de sa tante que la Messe ne fut achevée, & il remporta la victoire, &c. *Baron.*
	Jean VIII.		
872	14. Dec.		Loüis vient à Rome & y est couronné par le Pape le jour de la Pentecoste Quoique le Pape l'eut absous de son serment, il n'alla point dans le Duché de Benevent, mais il envoya l'Imperatrice avec une armée qui mit en fuite le perfide Adalgise *Regin* 872. *Sigon. an* 873.
			Saint Athanase Archevesque de Naples mourut vers ce temps-là.
873			Le Concile de Senlis degrada Carloman, Il fut aussi aveuglé & mourut depuis à Eternac
			Charles assiege les Normans dans Angers & les oblige de se retirer. La France fut ravagée par des Sauterelles qui marchoient comme en corps d'armée. *Regin.*
			Concile de Cologne sous Vvilbert Archevesque.
			Concile d'Oviede dont l'Eglise fut erigée en Metropole, si toutesfois ce Concile fut celebré du temps du Pape Jean VIII *Vide Tom. Conc. pag.* 247.
874			II. Concile de Douzi assemblé par Hincmar contre les mariages incestueux & l'usurpation des biens d'Eglise.
			Loüis de Germanie va en Italie, & y confere prés de Verone avec le Pape, & avec son neveu Loüis II.
			Salomon Duc des Bretons fut livré à ses ennemis qui lui creverent les yeux. Il en mourut le lendemain. Pasquitan & le brave Urfand s'entredisputerent le Duché, la bataille se donna prés de Rennes Pasquitan fut defait, les Normans qui estoient venus à son secours se retirerent dans l'Abbaye de saint Melaine, puis rentrerent dans leurs vaisseaux. Pas-

870 Vers ce temps-ci les Danois firent d'horribles ravages dans les monaſteres d'Angleterre à Croyland, à Medeshamſted à Coldingham, &c. 856. 862.

Mort de Ceolnoth Archeveſque de Cantorberi. Athelred lui ſuccede 848.

Sainte Oſythe Abbeſſe de Chic fut tuée par les Danois 854.

Teſtament ou Charte de Roſſius Eveſque de Padouë pour l'Abbaye de ſainte Juſtine qu'il avoit fondée 804.

Charles le Chauve fit quelques graces au monaſtere de ſaint Riquier en conſideration de Carloman ſon fils qui en eſtoit Abbé. Mais Carloman s'eſtant attiré la diſgrace du Roy ſon Pere fut privé de ſes Benefices 480.

Mort d'Egil Archeveſque de Sens 600.

Vers ce temps ci on transfera les Reliques de ſaint Genou dans l'Abbaye de Strade 594.

Manno qui avoit enſeigné les Lettres à la Cour eſtoit alors Prieur de ſaint Claude. *Act. ſæc. 5. pag. 25.*

Selon le dernier Canon du 8. Concile un Religieux qui eſt ordonné Eveſque ne doit point quitter l'habit monaſtique. Concil. tom. 8. pag. 1144.

871 Charles le Chauve confirme la fondation du monaſtere de ſaint André depuis appellé de ſaint Michel de Cuzan dans le Dioceſe d'Elne ou de Perpignan 838.

On donna deux Egliſes & quelques terres à l'Abbaye de ſaint Vincent d'Ocizta en Eſpagne dont on ignore l'origine 855.

Reglement pour la ſubſiſtance des Religieux de S. Medard confirmé par le Concile de Douzi 520.

Anſegiſe Abbé de ſaint Miel fut envoyé à Rome en 870. ou 871.

Mort d'Iſo ſçavant Religieux de l'Abbaye de ſaint Gal qui a écrit la vie de ſaint Othmar 745.

Le Duc Elfred fit une donation à la Cathedrale de Cantorberi pour le veſtement des Moines qui la deſervoient 848.

Saint Ignace dont les trois monaſteres avoient eſté pillez, en bâtit ou repara un 4. ſur la fin de ſa vie. Il y fit une fort belle Egliſe qui fut dediée à l'honneur de ſaint Michel. Ce monaſtere eſtoit en terre-ferme dans la Bithynie vis à vis de trois autres qui eſtoient dans les Iſles des Princes.

872 Le Roy confirma le Reglement pour le monaſtere de ſaint Germain de Paris, où il y avoit encore 120 Religieux 527.

Uſuard qui eſtoit de ce nombre a écrit un Martyrologe 527.

Nos Rois tres-Chreſtiens celebroient ſouvent les Feſtes de Paſques & de Noël dans les monaſteres. Par exemple Charles le Chauve celebra cette année la Feſte de Paſques à ſaint Denis, & Noël à ſaint Medard.

L'Autheur de la Chronique de ſaint Vandrille fut ordonné Preſtre le 8. de Mars par Adelard Archeveſque de Roüen.

Les Reliques de ſaint Lomer furent transferez au Dioceſe d'Avranches 541.

Saint Athanaſe Archeveſque de Naples fut enterré dans le Mont-Caſſin 775.

Hartmot ſucceda à Grimald dans l'Abbaye de ſaint Gal 741.

873 Alfroy Eveſque d'Hildesheim fonde le monaſtere d'Eſſen pour des Religieuſes, & cette fondation fut confirmée par le Concile de Cologne 682.

Charte de l'Empereur Loüis touchant la fondation de Caſaure 694

Rieulfe ſucceſſeur d'Adelard dans l'Archeveſché de Roüen & Abbé de ſaint Ouën, alla viſiter à Gani les Reliques de ſaint Ouën, la premiere année de ſon Pontificat le 16. de Novembre 467.

Leuboin Chorevêque de Lyon & Abbé de l'Iſle-barbe aſſiſta au Concile de Chalon 592.

Tranſlation des Reliques de ſaint Fraubert dans ſon Abbaye de Monſtier la Celle 574.

Saint Cyrille ou Conſtantin Apoſtre des Sclavons eſtant malade à Rome, reçut l'habit monaſtique & mourut quarante jours aprés du temps du Pape Adrien ou de Jean VIII. 795.

Le Concile de Douzi cite avec Eloge la regle de ſaint Benoiſt 567.

874 Saint Aurelien Abbé d'Aiſnai eſt fait Archeveſque de Lyon aprés la mort de ſaint Remi 594.

Ratbert Eveſque de Valence fonda Charlieu en 874. ou 875 p. 610.

Vers ce temps-ci le Comte Badilon retablit l'Abbaye de ſaint Martin d'Autun & (ſi l'on en croit les Actes de ſaint Hugues) il y mit des Religieux tirez de l'Abbaye de ſaint Savin en Poitou 596.

L'Imperatrice Richilde fonda auſſi vers le meſme temps l'Abbaye de Juvigni au Dioceſe de Treves

Ans de J.C.	pos.	Empereurs.	Rois de France.
			quitan & Urfan eſtant morts Judicaël & Alain partagerent le Duché.
			Alphonſe Roy de Leon defait une armée de Maures venus de Tolede & de Cordouë *Marian. l 7 c. 17.*
			Burred Roy de Merce eſt chaſſé par les Danois l'an 22. de ſon regne. Il va à Rome où il mourut & fut enterré dans l'Egliſe du College de ſa nation. Celulfe lui ſuccede.
875		Charles le Chauve en Occident le 25. Dec.	Charles ayant apris la mort de ſon neveu Loüis decedé à Milan le 31. d'Aouſt alla à Rome, & y fut couronne Empereur par le Pape le jour de Noël.
876			Ce Prince fut reconnu Empereur à Pavie, au mois de Février & y fit une ordonnance en faveur des Egliſes, laquelle fut leuë & admiſe dans le Concile de Pontion en Champagne le 30. de Juin, &c. *Tom 9 Concil. pag. 284.*
			Le Legat du Pape y preſenta des Lettres qui donnoient à Anſegiſe Archeveſque de Sens, la qualité de Primat & de Vicaire du ſaint Siege dans les Gaules, ſurquoy Hincmar & d'autres Eveſques formerent des difficultez, &c *An al Bertin.*
			Le Pape confirma la Sentence du Synode de Duzi contre le jeune Hincmar.
			Loüis de Germanie mourut à Francfort le 28. Aouſt, & fut enterré à Lauresham. Il laiſſa trois enfans; Carloman qui eut la Baviere, Loüis qui regna dans la France Orientale, & dans une partie de la Lorraine, & Charles qui eut le reſte de la Lorraine, le païs des Suiſſes, l'Alſace, &c.
			Anaſtaſe le Bibliothequaire envoya à Charles le Chauve la vie de ſaint Denis écrite ou traduite en Grec par ſaint Methodius.
877			Louïs le Begue. Synode tenu à Rome au mois de Février où Charles fut encore reconnu Empereur.
			Charles tint ſon Parlement à Compiegne. Le Pape lui ayant envoyé des palmes benies, & l'ayant exhorté à venir en Italie pour ſecourir l'Egliſe, ce Prince paſſa les monts, rencontra le Pape à Verceil & fut avec lui à Pavie, mais ayant appris que ſon neveu Carloman venoit vers lui avec une armée: il reprit le chemin de France, & mourut à Brios le 6. d'Octobre, & fut enterré dans le monaſtere de Nantua au Dioceſe de Lyon, il eut pour ſucceſſeur ſon fils Loüis le Begue qui fut ſacré à Compiegne par Hincmar, & alla enſuite celebrer la Feſte de Noël dans ſaint Medard de Soiſſons.
			Le Pape tint un Concile à Ravenne pour la Diſcipline. Les Sarrazins eſtoient ſi puiſſans en Italie qu'ils obligerent le Pape à leur payer tribut *Iohan. 8. Ep 89. Baron.*
878			Lambert Comte de Spolette, & Albert Marquis de Toſcane entrent dans Rome avec des gens de guerre & font inſulte au Pape & aux Eveſques. Jean les excommunie, & paſſe en France Il tint un Concile à Troye, où il couronna de nouveau Loüis le Begue comme Roy, & non pas comme Empereur. Il y renouvella les Reglemens faits dans le Synode de Ravenne, & y en ajouta encore d'autres. Le jeune Hincmar alors aveugle y expoſa ſes diffica-

Les Reliques de saint Lomer furent transferez à Blois 541.

Salomon Prince des Bretons fut enterré à Plelan, où il avoit bâti un monastere & fait transferer les Reliques de saint Maixent 415.

Les Danois ravagerent l'Abbaye de Repton en Angleterre 857.

Le corps de saint Clement estoit alors dans le monastere de Casaure 794.

875 L'Empereur Loüis fut enterré dans saint Ambroise de Milan 810. l'Imperatrice Angelberge se fit Religieuse, se retirant d'abord dans sainte Julie de Bresse, & ensuite dans saint Sixte de Plaisance qu'elle fonda 717.

Mort de saint Adon Archevesque de Vienne 618.

Geilon Abbé de Nermontier s'établit dans le monastere de Tournus qu'il avoit obtenu du Roy avec l'aggrement des anciens Religieux qui y demeuroient 608.

Mort du bien-heureux Altfroy Evesque d'Hildesherm, il fut enterré dans Essen 682.

L'Eglise de Vverden fut dediée par Hildegrim Evesque d'Halberstad 659.

Erdulf Evesque de Lindisfarne & l'Abbé Edred commencerent à porter en divers lieux les Reliques de leur Patron saint Cuthbert, & menerent ainsi une vie errante durant sept ou neuf ans page 897.

Echard qui estoit Comte dans la Bourgogne donna la terre de Pressi ou Pereci à l'Abbaye de Fleuri
876 Adrevald qui a écrit une Relation des miracles de S. Benoist vivoit alors dans ce monastere 549. 550.

Le Concile de Pontion donna un privilege pour le nouveau monastere de Charlieu 610.

Charles le Chauve accorde des Lettres de Protection au monastere de saint Ouën de Roüen 467.

Ce Prince fonda l'Abbaye de sainte Marie (ou de sainte Corneille) de Compiegne d'abord habitée par des Clercs & ensuite par des Religieux, & la mit sous sa protection royalle, ainsi qu'estoient les monasteres de Prom, & de Nostre-Dame de Laon. L'on revere dans cette Abbaye de Compiegne le saint Suaire de nostre Seigneur.

Translation du corps de sainte Benoiste dans l'Abbaye d'Origni 523.

Mort de Vvolon qui demeuroit alors à saint Gal avec le bien-heureux Notker.

Une Charte d'Adelchis Prince de Benevent fait mention du monastere de saint Benoist de Cephalone 773.

877 Charles le Chauve fut enterré dans le monastere de Nantua, mais depuis on porta son corps à saint Denis 193.

Adelme Evesque de Seez écrivit la vie de sainte Oportune un peu avant la mort de ce Prince 464.

Il paroist par une Charte qu'il fut jugé que l'Abbaye de saint Chaffre estoit sous la protection particuliere du Roy & non sous celle de l'Evesque de Pui 395.

Heirad Abbé de Manlieu obtint une semblable Sentence 396.

L'Eglise de Flavigni fut dediée à saint Pierre par le Pape Jean VIII. du temps de l'Abbé Adalgar 600

Ermentrude fille de Charles le Chauve estoit Abbesse d'Hasnon monastere double : tel estoit aussi l'estat de Denaim & de Marchiennes 643.

Fouques Chanoine de saint Omer est fait Abbé de saint Bertin aprés la mort d'Hilduin 650.

Jean VIII. écrit trois Lettres en faveur des Religieux de Nonantule 799.

878 Theotbert Abbé de Fleuri obtient du Pape un Privilege dans le Concile de Troye : cette Charte fait voir que chacun estoit persuadé que le corps de saint Benoist estoit dans cette Abbaye 539.

Le Pape y accorda aussi un Privilege aux Religieux de Tournus 609.

Le Synode d'Autun maintint l'Abbaye de saint Martin dans la possession de ses biens à la recom-

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
				ces dans une Requeſte & obtint la permiſſion de celebrer la Meſſe. On lui accorda auſſi une partie des revenus de l'Egliſe de Laon, &c. Photius fabrique une fauſſe genealogie où il faiſoit deſcendre Baſile du grand Tirydate Roy d'Armenie, &c. Il obtint par ce moyen la liberté de revenir à Conſtantinople. Saint Ignace Patriarche mourut un peu aprés & Photius fut mis en ſa place. Alfred remporte une victoire ſur les Danois, & oblige leur Roy Guthium à ſe faire Chreſtien.
879			Loüis III. & Carloman II.	Loüis le Begue mourut le 10. d'Avril & fut enterré à Compiegne. Il laiſſa trois enfans, ſçavoir Loüis & Carloman de ſa premiere femme Anſgarde, & Charles le Simple de ſa ſeconde nommée Alis ou Adeleide. Charles naquit le 17. de Septembre environ cinq mois aprés la mort de ſon pere. Loüis & Carloman furent couronnez Rois dans l'Abbaye de Ferrieres. Jean VIII. en partie par eſperance d'obtenir quelque ſecours des Grecs pour la ſeureté de Rome, & en partie ſurpris par ce qu'on lui expoſa fauſſement de la part de l'Empereur, conſentit au retabliſſement de Photius, &c. Photius tint enſuite un faux Concile, où il tâcha d'abroger le huitieme Concile general, &c. L'on y fit quelques Decrets. *Vide Baron. ad an* 879. Concile de Mantale prés de Vienne, où les Eveſques & les Seigneurs de ce qu'on appelloit le *Royaume d'Arles*, defererent le nom de Roy à Boſon qui avoit épouſé Ermengarde fille de l'Empereur Loüis II.
880		Charles le Gras Empereur en Occident 25. Dec.		Loüis & Carloman fils de Loüis le Begue partagerent l'Etat: Le premier eut la France ou Neuſtrie, & le ſecond la Bourgogne & l'Aquitaine. S'eſtant joints à Charles le Gras ils marcherent contre Boſon, & aſſiegerent Vienne: mais Charles les quitta & s'en alla à Rome, où il fut couronné Empereur le jour de Noël. Carloman Roy de Baviere mourut & fut enterré dans le monaſtere d'Ottingen. Il laiſſa un fils naturel nommé Arnoul qu'il avoit fait Duc de Carinthie. Loüis frere de Carloman ſe mit en poſſeſſion de la Baviere. Le Pape Jean dans ſa Lettre 251. aux Empereurs d'Orient declara qu'il n'approuvoit point ce que ſes Legats auroient fait à Conſtantinople contre ſes ordres, d'où l'on infere qu'il improuva le Concile tenu par Photius l'année precedente.
881				Les Normans ravagerent Amiens & Corbie, ils entrerent dans le Vaal & brûlerent Nimegue. Concile tenu à Fimes dans l'Egliſe de ſaint Macre au Dioceſe de Reims le 2. d'Avril où Hincmar & d'autres d'Eveſques deplorerent ces ravages, firent des Decrets pour la Diſcipline, & exhorterent le peuple à la penitence. En Novembre & Decembre les Normans prirent & ravagerent Liege, Maſtrich, Cologne, Aix la Chappelle.

mandation

mandation du Roy Loüis : ce Prince confirma auſſi les graces accordées par ſon Pere à ſainte Croix de Poitiers. 599 & le droit qu'avoit l'Egliſe de Toul ſur les monaſteres de ſaint Eutre, de ſaint Germain, & de S. Martin Il celebra la Feſte de Noël à S. Medard de Soiſſons, & Paſques dans S. Denis.

Vers ce temps-ci les Religieux de ſaint Maur furent reçus à Seiſſieu comme hoſtes 594.

Lambert Comte de Chaſteaudun donna une terre aux Religieux de Bonneval l'an 1 de Loüis fils de Charles (Si cette donation fut faite à Gauſmar Abbé, il faut que ce Gauſmar ait eſté autre que le premier Abbé nommé auſſi Gauſmar 519)

Judith femme de Loüis le Begue poſſedoit à titre de Benefice ou de protection le monaſtere de ſainte Julie de Breſſe. Ermengarde en eſtoit Abbeſſe comme il paroiſt par une Charte de Carloman qui maintint cette communauté dans ſes droits & dans ſes biens l'an 878 ou 879.

La Charte pour S. Zenon de Veronne fauſſement attribuée à Carloman fils de Charles-Martel eſt auſſi de ce meſme Carloman 807.

Ce Prince eſtant à Otting le 10. de Février l'an 3. de ſon Regne en Baviere, & la 2. de ſon Regne en Italie Indiction X I donna une terre à l'Abbaye de Chrems 755.

Mort de ſaint Ignace Patriarche de Conſtantinople On dit qu'il fut enterré dans ſon monaſtere de ſaint Michel appellé auſſi de Satyre, à cauſe qu'il eſtoit proche des ruines d'un temple de Payens nommé Satyre, ainſi qu'remarque M. du Cange dans ſa Conſtantinople Chreſtienne page 188.

879 Le Pape Jean écrivit à Roſtang Archeveſque d'Arles, & à deux autres Eveſques en faveur d'un monaſtere qui eſtoit probablement celui de Pſalmodi, ou celui de ſaint Gilles 379

Il recommanda auſſi les intereſts de l'Abbaye de Potiers à un grand Seigneur appellé l'Abbé Hugues, & au Comte Boſon frere de l'Imperatrice Richilde 601.

Boſon cede des Abbayes à Thierri Chambellan pour avoir le Comté d'Autun *Annal. Bertin.*

Loüis & Carloman furent couronnez dans le monaſtere de Ferrieres 585.

Ils cederent à Loüis Roy de Germanie une partie du Royaume de Lothaire & l'Abbaye de ſaint Vaſt *Regin.*

Hugues fils de Loüis Roy de Germanie fut tué dans un combat contre les Normans & enterré à Laureſheim.

880 L'Abbaye de ſaint Simplicien de Milan ſubſiſtoit ſous le Pontificat de Jean V I I I. l'on ne marque point en quel temps elle fut bâtie 811.

Giſulfe Abbé de ſainte Chriſtine fut commis par le Pape pour prendre ſoin de la communauté des Religieuſes de ſaint Sixte de Plaiſance, & y faire bien garder la Regle de ſaint Benoiſt 817.

L'Empereur Charles accorda ſes Lettres de protection à l'Abbaye de ſaint Ambroiſe de Milan du temps d'Anſbert Archeveſque de cette ville. Ce Prelat bâtit l'Egliſe de ſaint Satyre, la dota de ſon propre bien, & y mit des Religieux 811.

Le Pape écrivit deux Lettres en faveur de deux Religieux de Potiers que l'on avoit mal traitez. Il les y appelle *Monachos noſtros*, parce que leur monaſtere eſtoit ſous la dependance particuliere du ſaint Siege 601.

Geilo Abbé de Tournus eſt fait Eveſque de Langres 609.

Ebbeſtorp monaſtere de Saxe fut bâti dans le neuf ou dixiéme ſiecle 683.

Le monaſtere de ſaint Serge de Conſtantinople fut rendu à l'Egliſe Romaine. Vide Epiſt. 251. Johann. V I I I.

858 L'Abbaye de ſaint Laurent fut donnée par Carloman à la Cathedrale de Narbonne à condition d'en nourrir & faire ſubſiſter les Religieux 569.

Ce Prince accorda des Lettres de protection au monaſtere de ſaint Polycarpe 570.

Les Normans ravagerent les monaſteres de ſaint Riquier de Corbie, de Malmedi, de Stavelo, d'Inde l'an 881. ou 882. page 480 la crainte de ces Barbares obligea de cacher ſous terre les Reliques de ſaint Eucher & de ſaint Tron.

Les Sarrazins ravagerent l'Abbaye de ſaint Vincent de Voltorne, & en tuerent les Religieux.

Ans de J.C	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
882				Loüis Roy de Germanie mourut à Francford & fut enterré dans l'Abbaye de Lauresheim Charles le Gras lui succede. Loüis Roy de France tomba malade à Tours. On le porta en littiere à saint Denis, où il mourut le quatriéme d'Aoust. Son frere Carloman quitte Vienne pour s'opposer aux Normans qui prirent Treves le Jeudi Saint. Vala Evesque de Mets les alla combattre, mais il fut tué dans le combat. Godefroy un de leurs Rois se fit Chrestien à condition qu'on lui laisseroit la Frise, & qu'il épouseroit Gisle fille de Lothaire & de Valdrade.
883				Hugues frere de Gisle tâche de se mettre en possession de la Lorraine & fait de grands ravages. Fouques succede à Hincmar dans l'Archevesché de Reims.
884	Adrien III 20. Janv.			Carloman mourut d'une blessure qu'il avoit recuë à la chasse. La Couronne appartenoit à Charles le Simple son frere qui n'estoit âgé que de sept ans Mais en attendant qu'il fut en estat de gouverner, les François (aprés quelque delai) reconnurent pour Roy Charles le Gras, dans la necessité où ils estoient d'avoir un Chef pour combattre les Normans. Son regne en France (*in Gallia*) ne commença qu'en 885. *Ie. Mabill de re Diplomat. pag* 198 Les Papes Marin & Adrien condamnerent Photius.
885	Estienne V.		Charles le Gras.	Estienne fut orné de toutes les vertus convenables à un successeur de saint Pierre. On loüe sur tout sa charité envers les pauvres. Il écrivit à l'Empereur Basile pour l'exhorter à ne point reconnoistre Photius pour Evesque. Son sermon pour la correction de ceux qui causent dans l'Eglise au lieu d'y prier Dieu est tres-edifiant. God-froy Duc de Frise fut tué dans une conference par le Comte Eurard & par les gens du Duc Henri. Ce Duc qui agissoit par l'ordre de l'Empereur Charles se saisit aussi de Hugues beau-frere de Godefroy, lui creva les yeux, & l'envoya au monastere de saint Gal *Annal Metenses Regii* Henri fut tué dans un combat contre les Normans, & enterré dans saint Medard de Soissons
886				Concile tenu à Chalons sur Saone par Aurelien Archevesque de Lyon. Les Normans prennent Pontoise & s'approchent de Paris. Charles le Gras y estoit encore le 28 d'Octobre, & y donna ses lettres pour saint Germain d'Auxerre qui marquent que l'Abbé Hugues estoit enterré dans cette Abbaye, & c'est pourquoy il ne faut pas mettre sa mort en 887 ainsi que fait Regnon.
		Leon le Philosophe ou le Sage en Orient.		Mort de Basile Empereur d'Orient. Il fit plusieurs choses dignes de loüange Il attira à la foy plusieurs Juifs par ses liberalitez Il envoya un Evesque pour prescher la foy aux Russiens, & des Prestres & des Religieux pour instruire dans la pieté les Bulgares. Il bâtit ou repara des Eglises & des monasteres & entre-

L'Empereur Charles accorda des Lettres de protection au monaſtere de Brugnet, & les renouvella encore l'année ſuivante 798.

882 Selon la Relation de Diederic auteur Allemand les Religieux de Fleuri ſe retirerent à Orleans & mirent les Reliques de ſaint Benoiſt dans ſaint Agnan, ou dans ſaint Benoiſt : leur monaſtere fut cependant ravagé, on y tua plus de ſoixante Religieux, & le 4. de Decembre ils retournerent à Fleuri avec les Reliques 551.

Hincmar Archeveſque de Reims mourut à Epernai 567.

Les Religieuſes de ſaint Symphorien de Treves ayant prié Dieu de les retirer du monde, moururent toutes pendant un mois Les Normans ravagent les monaſteres de cette ville, & des laïques s'emparerent enſuite de celui de ſaint Maximin 630.

Le corps de ſaint Cuthbert fut transferé à Ceſtre cette année, ou deux ans aprés.

883 Daniel Abbé de Solignac obtint un Privilege du Pape Marin 384.

Geilon Eveſque de Langres transfere à Beze les Reliques de ſaint Prudence 606.

Tranſlation du corps de ſaint Ragnobert à Quinge en Bourgogne 621.

L'an 882. ou 83. les Religieux de Hautvilliers donnerent leur voix pour l'election de Fouques ſucceſſeur de Hincmar. Fouques cede l'Abbaye de S. Bertin à Radulfe Religieux 742.

Le petit monaſtere d'Alfe fut donné à Montierramei par Carloman 573.

Radbod Abbé de Mirlac eſt fait Archeveſque de Treves 30.

Hartmot Abbé de ſaint Gal s'eſtant demis, Bernard lui ſuccede 742.

Le monaſtere de Cerret fut ſoumis ou uni à l'Egliſe de Bergome, & celui de Savinion à la Cathedrale de Lodi, à condition d'y entretenir des Religieux & un Abbé 814. 818.

Fondation du monaſtere de ſaint Pierre des Roches en Galice 842.

884 L'Abbaye du Mont-caſſin fut ravagée par les Sarrazins l'an 883. ou 884.

Saint Berthaire fut tué : les Religieux ſe retirerent à Teane 769.

Le corps de ſaint Merri fut transferé par les Archidiacres de Paris 536.

Hugues parent du Roy Carloman obtient de ce Prince la confirmation des Privileges du monaſtere de ſaint Germain d'Auxerre dont il eſtoit Abbé 588.

Libert Prieur fut tué par les Normans prés de l'Autel de ſaint Tron.

Mort du bien-heureux Euſebe reclus du Mont ſaint Victor 742.

Charles le Gras confirme les graces que l'Empereur Lothaire avoit faites au monaſtere de Granfel & y en accorde encore d'autres 725.

Neuf mois aprés Charles eſtant à Gondouville retablit les Religieux de ſaint Eure de Toul dans la poſſeſſion de leurs biens à la priere d'Aruold Eveſque de Toul qui avoit mis ou affermi la reforme dans ce monaſtere.

885 L'Abbaye de Cruas qui avoit eſté donnée à Roland Archeveſque d'Arles, fut auſſi accordée à Roſtang ſon ſucceſſeur à condition d'y maintenir l'ordre monaſtique 574.

Trouble dans ſaint Meſmin du temps de Trannin Eveſque d'Orleans 543.

Societé de prieres entre les monaſteres de ſaint Gal & de Morbach 725.

Le venerable Reginbold eſt fait Abbé d'Hirſauge 720.

Erxenbert eſt fait Abbé de ſaint Maximin de Treves par l'election des Religieux 630.

886 Les Reliques de ſaint Germain furent portées dans Paris en 886. ou 887. 727.

L'Egliſe de ſaint Medard de Soiſſons fut brûlée par les Normans 520.

Emmen Eveſque de Nevers bâtit Couſſi pour des Religieuſes 589.

Charles le Gras accorde Donzere aux Moines de Tournus, & confirme les Privileges du monaſtere de ſaint Germain d'Auxerre 609.

Ans de I. C.	Papes.	Empereurs.	France.

autres l'Abbaye de saint Diomede, qu'il combla de graces. On a un Menologe ou abbregé des vies des Saints dressé par son ordre. Il laissa un instruction pour son fils Leon. Il fit composer un traité ou recueil de droit. Mais flatté & surpris par Photius il contrevint à la decision du VIII Concile general, auquel il avoit souscrit. Leon son fils chassa Photius & le relegua dans le monastere des Armeniens. Il mit en sa place le Prince Estienne son frere qui avoit esté ordonné Diacre par Photius, mais il obtint là dessus une dispense du Pape.

887 Concile de Cologne sous Vvilbert Archevesque contre ceux qui ravissoient le bien de l'Eglise, & pour empescher les mariages incestueux, &c.

Les Normans assiegent Paris ou continuent le siege qu'ils avoient mis devans la ville dés l'an 886.

Charles le Gras fut deposé ou abandonné de ses sujets. On lui substitua son neveu Arnoul pour regner dans la Thuringe, la Saxe, la Baviere, la Sueve, la Lorraine, &c.

888 Charles le Gras mourut le 12 de Janvier & fut enterré dans le monastere de Richenovv. Reginon loüe sa vertu.

Eudes Roy ou Regent.

Concile de Mayence pour la reformation de la discipline. Les Evesques y deplorerent la misere des peuples causée par les ravages des Payens, c'est à dire des Normans, & par la violence d'autres personnes *Tom 9. Concil pag.* 402.

Eudes Comte de Paris fils de Robert le Fort & d'Adelaide fut fait Roy de France.

Concile de Mets dans l'Eglise de saint Arnoul sous Ratbold Archevesque de Treves & Robert Evesque de Mets, touchant les dixmes, les inhumations (qui doivent estre gratuites) & d'autres points de Discipline.

Les Normans quittent Paris & vont assieger Sens.

Rodolphe ou Raoul fils de Conrad II. fut élu Roy de Bourgogne dans un Synode tenu dans saint Maurice.

Mort de saint Estienne de Constantinople. Saint Antoine Cauleas lui succede.

Parmi les Ordonnances de l'Empereur Leon, il y en a d'addressées à S. Estienne lesquelles regardent la discipline monastique.

889 Les Normans ne pouvant prendre Sens reviennent vers Paris, ravagent Meaux, sont deffaits à Monfaucon par le Roy Eudes. Ils prennent & brûlent Troye, vont à Verdun, &c.

Gui Duc de Spolete & Berenger Duc de Frioul s'entre-disputoient le Royaume d'Italie. Berenger vaincu par Gui alla implorer le secours d'Arnoul.

Rieulfe Evesque de Soissons publie son ordonnance pour la reformation de la Discipline.

890 Formose 31. May. Concile de Valence où Loüis fils de Boson fut reconnu pour Roy d'Arles.

Les Normans attaquent en vain Paris, ils vont dans le Diocese de Coutance, ils prennent saint Lo, & tuënt l'Evesque du Diocese. Judicael Duc de Bretagne voulant les repousser mourut dans le combat. Mais ils furent taillez en pieces par Alain, & par ses sujets aprés que ceux ci eurent fait vœu de donner la dixme de leur bien à saint Pierre de Rome. *Annal. M.s.*

Privilege donné à Charlieu par ſaint Aurelien, & par d'autres Eveſques aſſemblez à Châlons 610.

Mort du bien-heureux Anſpald Abbé de Prom 655.

Fondation du monaſtere de ſaint Sauveur de Lerez en Galice, 842. & de l'Abbaye de ſainte Croix au Dioceſe de Ferme 796.

Trouble & conteſtation dans l'Univerſité d'Oxfort entre les anciens & les nouveaux Maiſtres, parmi leſquels eſtoit ſaint Grimbaud.

887 Vers ce temps-là Heberne Abbé de Marmoutier reporta à Tours le corps de ſaint Martin qui eſtoit depuis long-temps à Auxerre 452.

Le monaſtere de ſaint Seine fut de nouveau ſoumis à la Cathedrale de Langres, à condition d'y conſerver une communauté de Religieux 610.

L'Impetatrice Richilde ſe retire dans un monaſtere qu'elle avoit fondé 724.

Dodilon Prieur de ſaint Vaſt eſt fait Eveſque d'Arras.

Les Normans ravagent les Abbayes de ſaint Amand & de Marchiennes 647.

Alfred Roy des Anglois bâtit le monaſtere d'Athelnei pour des hommes, & celui de Safteſburi pour des Filles, l'an 887. ou 888.

888 Fouques Archeveſque de Reims qui avoit écrit aux Papes Marin & Adrien pour eſtre plus autoriſé à faire executer la volonté de ſon frere touchant la Fondation d'un monaſtere écrivit encore ſur ce ſujet à Eſtienne V. 568.

Le nouveau monaſtere de Vareilles prés de Sens fut détruit par les Normans 581.

Mort du tres-pieux Eurard Archeveſque de Sens 579.

Robert Eveſque de Mets s'applique à reformer les monaſteres 616.

Rodolfe Roy de Bourgogne donne à ſa ſœur Adelais le monaſtere de Romans habité par des Religieux avec permiſſion de le laiſſer à ſes heritiers 613.

L'Abbaye de Luxeüil fut ravagée & brûlée par des Barbares 610.

Les Normans ruinent celles de Beze & de Flavigni 600. 606.

Les Religieux du Montier ſaint Jean ſe refugient à Semur avec les Reliques du Saint 607.

Le Concile de Mayence fit quelques reglemens touchant la Diſcipline monaſtique 712.

L'Abbaye de Lobes fut unie à l'Eveſché du Liege du conſentement des Religieux 642.

Virgar Religieux d'Ottenburen fut fait Eveſque d'Auſbourg 748.

Mort de ſaint Rembert Archeveſque de Breme 681.

Athelred Archeveſque de Cantorberi mourut auſſi & le ſiege vaqua prés de deux ans 848.

Fondation de Ripolis par Vvilfroy II. Comte de Barcelone 837.

Saint Antoine Patriarche de Conſtantinople avoit eſté Religieux

889 Angelat Eveſque de Teane & Abbé des Religieux du Mont-caſſin qui demeuroient toûjours à Teane, mourut au mois de Decembre 774.

Erchempert Religieux du Mont-caſſin vivoit en ce temps-là, & il y finit ſon hiſtoire.

Le monaſtere de Nonantule fut ruiné par un incendie 774.

Le corps de ſaint Germain de Paris fut reporté à ſon monaſtere. L'Hiſtoire du ſiege de Paris a eſté écrite en vers latins par Abbo Religieux de cette Abbaye 527.

Les Religieux de Montier en Der ſe retirent dans le Dioceſe de Vienne & obtiennent de Bernois Archeveſque le monaſtere de ſaint Chef.

Sunzo Religieux de Fulde fut fait Archeveſque de Mayence 712.

Sigehard eſtoit encore Abbé de Fulde en 889 au mois de Janvier. (*Antiq. Fuld. lib. 1. pag.* 490)

890 Aprés 18 mois ou 2. ans de vacance du Siege Epiſcopale de Cantorberi, on y eleva le venerable Plegmond Ermite en l'an 889. ou 890. page 848.

Vers le meſme temps Heberne Abbé de Marmoutier fut fait Archeveſque de Touts 452.

Le Roy Eudes donna à ſaint Theodard Archeveſque de Narbonne & à ſon Egliſe, le monaſtere de ſaint Laurent à condition d'en nourrir les Religieux. Sa Charte eſt du 28. de May l'an 3. de ſon regne, Indiction 8. ce qui répond, non pas à l'an 888. mais à l'an 890.

On peut voir une pareille datte dans la vie de ſaint Theodard qui conſacra cette année un Autel, & dans des Lettres du meſme Prince qui accorda ſa protection, & donna une Egliſe au monaſtere de Joncels le 21. Novembre l'an 3. de ſon regne Indiction 8. *Steph. Baluz. Capitular. Append. tom. 2. pag.* 1519 On voit dans ces deux Chartes que la meſme Indiction qui eſtoit en May, ſe contoit encore en Novembre, parce qu'elle commençoit non plus en Septembre (ſelon l'uſage des Grecs) mais en Janvier. *Ioh. Mabill. de re Diplom. pag.* 179.

Ans de J.C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.	
				Arnoul accorde le Duché de Boheme à Zuentibold Roy des Sclaves.
168		Gui en Occident.		Synode tenu à Meun sur Loire dans l'Eglise de saint Lifard. Gui fut couronné Empereur ou Roy d'Italie par le Pape. Les Normans battent les Allemans vers Aix la Chapelle, & sont ensuite defaits par Arnoul.
892				Concile de Vienne en Dauphiné assemblé par les Legats du Pape contre les usurpateurs des biens de l'Eglise.
893			Charles le Simple	Concile de Reims où Fouques Archevesque couronne Charles le Simple, en quoi il suivit la loy de l'Etat, &c. *Voyez Flodoard. l. 4. c 1.* Charles pour se maintenir contre Eudes son concurrent implora le secours d'Arnoul. Arnoul dompte les Sclaves aidé des Hongrois, & defait Zuentibold. Il ouvrit ainsi les passages aux Hongrois, & contre son intention, il les excita à faire usage de leurs forces, dequoy l'on verra bien-tost d'effroyables suites. *Luitpr. l. 1. c. 5.*
894				Concile de Chalon sur Saone. Arnoul fait la guerre en Lombardie contre Gui qui ne mourut pas cette année, comme dit Regnon, car sa Charte pour Bobio est du 13. Avril 895. mais il n'estoit plus au monde le 25. Juillet de l'an 896 comme il se voit par la Charte de son fils Lambert qui lui succeda, & fut couronné Empereur ou Roy d'Italie.
895				Concile tenu à Tribur qui estoit un Palais Royal situé entre Oppenheim & Mayence, comme dit Trithème. Le Roy Arnoul s'y trouva. L'on fit des Decrets pour la Discipline. Le dix-septieme Canon defend d'enterrer les laiques dans l'Eglise, & cite les Dialogues de saint Gregoire. Zuentibold fils naturel d'Arnoul fut reconnu pour Roy de Lorraine. Mort de saint Antoine Patriarche de Constantinople. Il eut pour successeur saint Nicolas le Mystique. *Bolland. 12. Febr.*
896	Estienne VI. ou VII	Arnoul en Occident.		Arnoul entre par force dans Rome, & y est couronné Empereur par le Pape Formose. Il alla assieger Spolette, (ou Camerin selon Sigonius) où Agelrude femme de Gui s'estoit retirée. On dit que cette Princesse lui fit donner un breuvage qui l'assoupit & lui fit perdre les sens durant quelques jours. Ensuite il repassa en Allemagne. Cependant le Pape Formose mourut le jour de Pas-

Regibold Abbé d'Hirau ,e ſe demet de ſa charge & vit auſterement dans ſa vieilleſſe 721.

Mort du bien-heureux Ventila Ermite de Galice 843.

891 Privilege du Pape Formoſe pour l'Abbaye de ſaint Chef 618.

Le Concile de M un donne un Privilege aux Religieux de ſaint Pierre de Sens, & les retablit dans leur ancienne liberté d'élire leurs Abbez 580

Salomon eſt fait Abbé de ſaint Gal aprés la depoſition de Bernard 848.

Bavon II. eſtoit Abbé de Corbie en Saxe. Il a écrit quelque choſe de l'Hiſtoire de ſon temps. Ce fut ſous ſon adminiſtration ou ſous celle de Goteſchal que l'on transfera dans ſon Egliſe les Reliques de ſaint Juſt Martyr.

Hatto Abbé de Richenovv eſt fait Archeveſque de Mayence 712.

Gui qui regnoit en Italie fait une offrande au monaſtere de ſaint Vincent, en action de graces de la naiſſance de ſon fils Lambert 780

Alfonſe le Grand fonde l'Abbaye de Tunion en Eſpagne 843.

892 Ragempran l Abbé du Mont-caſſin obtient des Lettres de protection du General des Grecs, qui avoient pris Benevent 773.

Charte de Gui pour le monaſtere de ſainte Chriſtine d'Olonne donnée à Pavie le 30. Juin l'an 892. qui eſtoit la quatriéme année de ſon regne, & la ſeconde de ſon Empire.

Regimon eſt fait Abbé de Prom par l'election des Religieux.

893 Les Reliques de ſaint Vaſt furent transferées de Beauvais dans ſon Egliſe d'Arras en un Dimanche le 15. Juillet 644.

Lettres de Barnoin Archeveſque de Vienne en faveur de l'Abbaye de ſaint Chef données l'an 4. de Loüis Roy d'Arles.

Bau oin Comte de Flandres veut avoir l'Abbaye de ſaint Bertin aprés la mort de l'Abbé Raduiſe 656

Les Reliques de ſaint Gentien furent tirées d'Amiens & portées à Corbie du temps de l'Abbé Franco 513.

Le bien-heureux Notker Religieux de ſaint Gal écrivoit ſon Martyrologe.

Arnoul donne des terres à ſaint Agapit, c'eſt-à-dire à l'Abbaye de Chreins 756.

On porta à Monheim une partie des Reliques de ſainte Valpurge 75.

L'Egliſe de l'Abbaye de Val-Dieu en Gulice fut dediée par ſept Eveſques 844.

Anſelme Archeveſque de Milan donne un Privilege aux Religieux de l'Abbaye de ſaint Ambroiſe 811

894 Saint Gerauld fonde le monaſtere d'Aurillac en Auvergne.

Geifroi Moine de Flavigni ſe juſtifie dans le Concile de Chalon 600.

Zuentibold Roy de Lorraine donne en benefice Moyenmontier au Comte Haſume qui en chaſſe l'Abbé & les Religieux 625.

Aprés la mort de Gerard Abbé de Laureſheim, ce monaſtere fut confié aux ſoins d'Adalberon Eveſque d'Auſbourg qui avoit eſté Religieux d'Elvvangen 718.

Tuto Moine de ſaint Emmeran eſt fait Eveſque de Ratiſbonne.

On dit que Zuentibold Duc de Moravie & de Boheme ſe fit Religieux 756.

895 Saint Autelien Archeveſque de Lyon mourut vers ce temps-ci 594.

Saint Bernon fonda vers ce meſme temps l'Abbaye de Gigni au Dioceſe de Lyon, & retablit celle de la Baume 595.

Les Religieux de ſaint Vandrille qui avoient porté en Picardie les Reliques de ſaint Vandrille & de ſaint Auſbert, allerent à Chartres & demeurerent quelque temps dans le monaſtere de ſaint Cheron 474.

Le Concile de Tever fit un reglement contre les Moines Apoſtats 712.

Ludelin Religieux de ſaint Martin de Treves eſt ſacré Eveſque de Toul. *Regin.*

Les Reliques de ſainte Berte furent transferées à Erſtein prés de Straſbourg 723.

Hugues eſtoit Abbé de Fulde l'an 8. du regne d'Arnoul Roy de Germanie. *Antiq. Fuld. p. 571.*

Charte de Gui Roy d'Italie pour le partage des revenus de Bobio entre l'Abbé & les Religieux 798.

896 Le Pape Formoſe confirme la fondation de l'Abbaye de Gigni.

Loüis Roy d'Arles donne des Lettres de protection à l'Abbé Adalric & aux Religieux de Montier-en-Der qui demeuroient dans le monaſtere de ſaint Chef

Grimlaic, auteur de la Regle des Solitaires ou Reclus vivoit vers ce temps-ci 568.

Les Religieux de ſaint Bavon quitterent Neſle & pendant pluſieurs années ſe refugierent en di-

Ans de I. C.	Papes.	Empereurs.	Rois de France.

ques. Boniface & enſuite Eſtienne s'emparerent du ſaint Siege. Eſtienne eſt conté entre les Papes legitimes, mais il tâcha de deshonorer la memoire de Formoſe ſon Predeceſſeur, dequoy il a eſté blâmé. *Tom. 9. Conc. pag 475.*

Berenger occupe une partie de la Lombardie.

897 Arnouſt Archeveſque de Narbonne tint un Concile à Port dans le territoire de Niſmes où ſe trouverent ſept Eveſques & deux Abbez.

Les Comtes Odocar, Eſtienne, Gerard & Matfroy ſe broüillent avec Zuentibold Roy de Lorraine, & ſont depoüillez de leurs biens ou de leurs charges par l'Empereur Arnoul. Zuentibold vient à Treves & donne à ſes favoris ce que l'on avoit oſté à ces Seigneurs, dont les trois derniers ſe reconcilierent depuis avec lui.

898 Eudes mourut au mois de Janvier, & enſuite Charles le Simple regna ſeul en France. De ſorte que cette année fut pour lui comme un nouveau commencement de regne : c'eſt ce qu'il appelle dans ſes Chartes *redintegrante. Io. Mabill. de re Dipl.* 599.

Charles entre en guerre contre Zuentibold Roy de Lorraine.

899 Zuentibold eut une conference dans le Prieuré de ſaint Goar avec les Deputez de Charles, & d'Arnoul.

Arnoul mourut à Ratiſbonne au mois de Novembre & fut enterré dans le monaſtere de ſaint Emmeran, ſelon les annales de Fulde, ou dans Ottingen, comme dit Reginon.

Alfred Roy d'Angleterre mourut en ce temps-ci ou l'année ſuivante Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Edouard.

Eſtienne VI. mourut miſerablement. *Tom. 9. Concil p. 476.*

900 Romain. On lui ſubſtitua Romain dont le Pontificat ne dura que quatre ou cinq mois.

Concile tenu à ſaint Jacques en Galice en l'Ere 938. où l'Abbé Ceſaire fut élu & ſacré Archeveſque de Tarragone. Mais Arnouſt Archeveſque de Narbonne & les Eveſques Eſpagnols ſes ſuffragans s'oppoſerent à l'inſtitution de Ceſaire qui en appella au Pape.

Les Seigneurs Allemans aſſemblez à Forkem au mois de Février reconnurent pour Roy le petit Prince Loüis âgé de ſept ou huit ans, qui eſtoit fils legitime d'Arnoul. Les ſujets de Zuentibold s'aſſujettirent auſſi à la domination de Loüis, & quelque temps après Zuentibold fut tué prés de la Meuſe par les Comtes Eſtienne, Gerard & Matfroy. Il fut enterré dans l'Abbaye de Sueſtre au Duché de Juillers.

Fouques Archeveſque de Reims fut aſſaſſiné par des ſcelerats, & eut pour ſucceſſeur Hervé.

FIN.

vers lieux. Quelques-uns mettent en ce temps-ci la fondation du monaſtere des Religieuſes de Mollenbec au Dioceſe de Minden en Saxe.

Funeſte incendie du Prieuré de Teane où demeuroient les Religieux du Mont-caſſin.

Berte fille de Berenger Roy d'Italie eſtoit Abbeſſe de ſainte Julie de Breſſe l'an 9. du regne de ſon Pere.

897 Ces deux Abbez qui ſe trouverent au Concile de Port eſtoient Froya Abbé du monaſtere de ſaint Laurent de Vernuprad & Vvitard Abbé de Julien. Il y vint auſſi un Religieux appellé Alvar deputé de Durand Abbé de ſainte Marie. George Preſtre & Religieux en écrivit la deciſion. *Medicus Georgius ſacerdos indignus, ac monachus exiguus hac ſupra. &c. Tom. 9. Concil. pag.* 480.

Vers la fin du neuviéme ſiecle les Religieux de la Croix ſaint Leufroy ſe refugierent à Paris avec les Reliques de ce Saint, & furent reçus dans l'Abbaye de ſaint Germain 466.

Zuentibold Roy de Lorraine ſe reſerve les monaſteres de ſaint Pierre de Mets, & d'Oëren de Treves habitez par des Religieuſes.

Agilulfe Abbé de Bobio qui en avoit partagé le revenu avec les Religieux, en rebâtit l'Egliſe 798.

898 Saint Gennade Religieux du monaſtere d'Agée repare celui de ſaint Pierre du Mont au Dioceſe d'Aſtorge, & en eſt fait Abbé, comme il ſe voit par la Charte d'Ordonnio Roy de Galice.

Charles le Simple accorde des Lettres de protection au monaſtere de ſaint Anian au Dioceſe de Narbonne 369.

Tranſlation des Reliques de ſaint Marcoul à Corbeni au Dioceſe de Laon. Le corps de ſainte Honorine fut transferé à Conflans (où l'Oiſe entre dans la Seine) on y bâtit depuis un Prieuré dependant du Bec.

Vers ce temps-ci Jean IX. du nom Archeveſque de Ravenne donna un Privilege à l'Abbaye de Palatiole qui fut ſouſcrit de huit autres Eveſques 802.

899 Ragemprand Diacre & Abbé du Mont-caſſin obtint un Privilege du Pape au mois de Mars Indiction 2. & il mourut le 6. de Novembre en 899. ou 900.

Le Roy Charles confirme la fondation d'Aurillac.

L'Abbaye de Corbie fut rüinée pour la ſeconde fois. *Tom. 2 Hiſt Franc. Duchesne pag.* 589.

Saint Rabdod ayant eſté fait Eveſque d'Utrecht prit l'habit de Religieux.

Richard frere des Comtes Gerard & Matfroy eſt fait Abbé en la place de Reginon, comme dit Reginon meſme dans ſa Chronique. Alphonſe le Grand Roy de Leon rebâtit ſaint Pierre de Cardaigne en 872 ou 899. page 848.

900 Saint Benoiſt Eveſque d'Albenga mourut vers ce temps-ci : comme auſſi Pierre Abbé de ſaint Ambroiſe de Milan appellé dans ſon Epitaphe *un autre ſaint Benoiſt.*

Fortunio Roy de Navarre ſe fit Religieux à Leyre vers l'an 900.

.....

.....910. Fondation de l'Illuſtre l'Abbaye de Cluni.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google